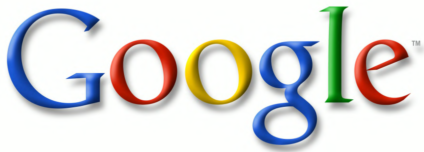
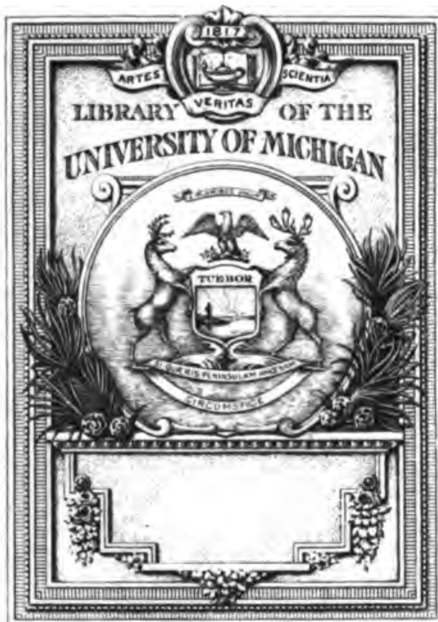
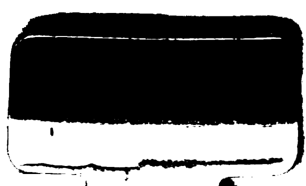

Google




1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE



L'ÉCHO

DE

LA FRANCE

L'ÉCHO

DE

LA FRANCE

REVUE ÉTRANGÈRE

DE

SCIENCE ET DE LITTÉRATURE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

LOUIS RICARD

AVOCAT.

Réaliser le bien et contempler le beau.

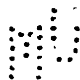
VOL. VIII.

(*Du* 1er *Janvier* 1869 *au* 1er *Juillet* 1869.)

MONTRÉAL

IMPRIMÉ PAR LA COMPAGNIE D'EDITEURS ET IMPRIMEURS DE MONTRÉAL.

1869



Prm. Lang
Hanchard
6-15-47
50525

L'ECHO DE LA FRANCE, Recueil de littérature, sciences, philosophie, beaux-arts, histoire, religion, politique, etc., etc., d'Europe, parait tous les mois, et contient de 100 à 150 pages chaque livraison, formant à la fin de l'année 2 volumes d'environ 1600 pages, renfermant près de 2400 pages de matière française.—Abonnement par la malle tant pour nos abonnés de la ville que pour ceux de la campagne, $3 par an ou $5 pour 2 ans, payables d'avance. Les frais de poste qui sont d'un cent par No. sont à la charge de l'abonné. Servi à domicile $4. Le No. se vend 30 cents.—S'adresser franco à Louis Ricard, Dir., No. 423 Rue Craig, vis-à-vis le Champ de Mars, Montréal, Canada.

L'abonnement des personnes qui ne payeraient pas d'avance et à qui nous pourrions continuer l'envoi de notre Revue après l'expiration de leur année sera invariablement de $4 par an. Les abonnements ne sont pas pour moins d'une année.

Se mettre au niveau des connaissances nouvelles, et des hautes questions qui, tous les jours, surgissent en France et en Europe, répandre parmi le peuple le goût d'une belle et saine littérature, donner aux hommes instruits l'occasion de se remémorer, tout en se délassant, au milieu de leurs études journalières, fournir à tous des lectures à la fois morales, amusantes et instructives puisées à bonnes sources, tel est le but que se propose l'*Echo de la France*. Les personnes approuvant cette ligne de conduite de la Revue sont priées de solliciter le concours de leurs amis à son développement.

Nota.—Toute réclamation pour livraison égarée ou qui n'aura pas été reçue doit être faite, pour être valide, dans le mois où cette livraison aura paru.—Toute communication adressée à ce Bureau doit être préalablement affranchie, sinon on ne la retirera pas de la Poste.—On peut se procurer, à notre Bureau, toute la collection de l'*Echo de la France*. Chaque année se vend séparément. Prix $4.00, (en volumes brochés.)

1/2 Bonn

L'ÉCHO DE LA FRANCE.

LE JOUR DE L'AN À PARIS.

" Ah! le beau jour pour notre Paris que le jour de l'an, ma chère amie!... Quel air de fête, quelle animation y règnent! Deux semaines à l'avance les magasins se parent à l'envi, et font l'exhibition de tous leurs trésors; on dirait de petits palais enchantés, où la baguette des fées crée merveille sur merveille. Chacun court, se presse, pour acheter, pour donner. Qui n'a pas quelques étrennes à offrir ? Mais que choisir parmi tant de belles et séduisantes choses ? On cherche, on regarde, on admire, et voilà que l'on est ébloui, fasciné; gare! on ne s'en tirera que la bourse bien légère .. Pour échapper aux tentations qui surgissent de tous côtés, en ce moment, il faudrait, à la façon d'Ulysse, se bander les yeux, se boucher les oreilles, et peut-être bien aussi préserver l'odorat des parfums qui s'exhalent aux abords de certains confiseurs... Mais qui songe à prendre de pareilles précautions ? La prudence du roi d'Ithaque n'est plus à l'ordre de nos jours...Pourtant qui s'expose aux périls y périra, et le proverbe n'eut jamais plus raison que maintenant... L'on veut voir et l'on tombe tout droit dans le piége, et l'argent roule et les marchands rient dans leur barbe... Impossible d'imaginer ce qui se dépense à Paris pendant ces quelques jours... C'est à croire que la Seine charrie de l'or... Pauvre comme riche, tout le monde se met en frais, car il y a des séductions pour toutes les conditions, pour toutes les bourses. A côté des somptueux magasins, les modestes boutiques en plein vent étalent aux yeux du peuple ravi mille riens charmants, mille jolies bagatelles, mises par leur bon marché à la portée de tous... Le pauvre aussi connaîtra donc le bonheur de donner; là il vient faire ses emplettes et souvent dépense son dernier sou. Que de gens ne dînent pas le jour de l'an pour offrir

des étrennes à tous ceux qui leur sont chers ! Touchante habitude, qui étonne presque dans un siècle si froid et si égoïste ; mais, le premier de l'an, n'est-il pas convenu que tout le monde sera bon, aimable et charmant ?... On ne s'aborde qu'avec des sourires, des bénédictions ; on oublie ses inimitiés, on embrasse amis et ennemis ; on souhaite à tous longue vie, bonne santé, bonheur parfait, c'est le paradis sur terre... D'où vient cette bonne humeur ? dis-tu. C'est que nous avons tous à cœur de bien commencer l'année nouvelle ; car, en voyant l'autre expirer, qui de nous n'a fait quelques graves réflexions, quelque salutaire retour sur soi-même ? Une année qui s'achève, c'est un pas de plus dans la vie, dans cette vie qui court si rapidement... Comment ne pas se demander si on l'a utilement employée, si on en a profité pour devenir meilleur ? Hélas ! ma chère amie, que de jours et d'heures perdues que nous ne reverrons jamais ! Où est le bien que nous avons fait ? Où sont les mérites que nous avons amassés pour notre vie future ? Sans doute, nous sommes encore bien jeunes, nous avons du temps devant nous ; mais si nous attendons d'être vieilles pour devenir bonnes, douces, patientes, charitables, n'attendrons-nous pas vainement ? C'est enfant, c'est jeune fille qu'il faut nous façonner à ces vertus, qui sont le plus grand charme d'une femme, et nous font chérir et bénir de tous les nôtres. La vie nous est si facile maintenant ! profitons-en ; formons-nous à l'ombre de la famille et dans le calme qu'on y goûte, un caractère serein, une humeur aimable, une volonté à la fois souple et forte, qui plie devant les autres et résiste à soi-même. C'est Dieu, n'en doute pas, qui nous inspire ces sages résolutions ; que notre première pensée en nous éveillant le jour de l'an, soit donc pour lui ; prions-le avec ferveur de nous aider dans notre plan de réforme, puis courons embrasser nos chers parents, et que ce baiser plein de tendresse leur dise nos regrets pour le passé, nos déterminations pour l'avenir ; car la meilleure manière de répondre à leur affection, c'est d'être telle que le cœur nous désire. Voyons si nous avons bien pensé à cela en préparant nos présents pour ces bons parents. Sais-tu ce que Florence et moi nous offrons à nos mères ? D'abord chacune un col, que nous avons brodé d'après un dessin de notre journal ; et puis... devine... voilà la surprise... Depuis quinze jours nous travaillons en secret à habiller chacune une petite fille, choisie parmi les familles malheureuses que nous visitons avec nos mères. La toilette de nos enfants est fort simple, comme tu penses, mais elle est chaude et solide. Jupon de laine noire, robe de flanelle gros bleu, bon châle, petit col et bonnet de jaconas... Si tu savais comme ces chères petites filles se trouvent belles, comme elles sont émues et joyeuses quand nous leur essayons ces modestes vêtements !...

C'est que les leurs étaient si misérables ! Pauvres enfants ! à peine si leurs petits membres étaient couverts ; maintenant du moins, elles seront à l'abri du froid, et leurs mères ne pleureront plus en les regardant... Nous nous faisons une fête de leur étonnement, de leur bonheur à la vue de leurs filles ainsi transformées, et il nous semble aussi que nos mères nous embrasseront de bon cœur quand nous leur amènerons par la main nos petites protégées, habillées de pied en cape... Il est vrai que cette grosse dépense nous oblige à économiser sur nos autres achats ; mais ne vaut-il pas mieux dépenser son argent à faire des heureux qu'à acheter mille bagatelles dont on se passe facilement ? L'étrenne du pauvre, c'est la plus respectable, celle qui doit passer la première ; et Florence ne se plaindra pas, j'en suis sûre, si, au lieu d'un bracelet de cheveux richement orné, je lui en donne un tout simple... Mais, chut !... la voici !

Journal des Demoiselles.

NOËL ET LE JOUR DE L'AN.

Noël ! Noël ! Hosanna ! allégresse ! gloire à Dieu dans le ciel, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté !

Saints cantiques, hymmes sacrées, pieux et antiques chants, retentissez dans nos temples à l'heure de minuit !

Voici la fête de Noël, voici le *Christmas* vénéré. Quelle pompe nos églises ne déploient-elles pas pour célébrer cette solennité : *la messe de minuit !* Quand l'orgue soupire de lentes harmonies ; quand un chœur de voix parfaitement massé, parfaitement homogène, fait retentir la voûte de ces strophes sonores ; quand, au-dessus de la foule agenouillée, la cloche annonce le moment de l'*Élévation ;* quand, au milieu du silence profond, l'heure majestueuse de minuit tinte les douze coups, alors le front le plus orgueilleux s'abaisse, l'âme la plus tiède adore, l'esprit le plus sceptique croit.

Foi, Amour, Espérance, trinité sainte, emportez nos pensées sur vos ailes de flamme ....

....

En France, notre jour de l'an est le jour commémoratif des cadeaux, des souhaits, des surprises. Mais en Allemagne, en Angleterre, l'arbre de Noël joue un grand rôle. L'arbre de Noël dans beaucoup de maisons, consiste en un immense arbuste que l'on surcharge, à chaque

branche, de joujoux, d'ornements, de menus objets de toute espèce. Le 24 décembre venu, on illumine le bienheureux arbre d'une centaine de bougies lilliputiennes, et les enfants ravis se précipitent sur tout ce qui, depuis longtemps peut-être, flatte leur mignonnes convoitises, poupées de Nuremberg, chevaux de bois, et le reste.

Dans certaines localités et surtout à Paris, généralement dans les classes peu aisées, il est resté une vieille tradition qui a quelque chose de touchant. Pendant que l'enfant dort, la mère empressée met dans la cheminée un soulier, et dans ce soulier, quelque petit présent. Le matin venu, l'enfant court à la cheminée et va recueillir son jouet, persuadé que c'est l'Enfant-Jésus qui, pendant la nuit de Noël, a déposé le don. Cette tradition a donné lieu ces jours-ci à un fait que je vais relater ici.

Une toute petite lady de dix à douze ans avait, dans sa *cassette particulière*, quelques guinées qu'elle résolut de convertir en beaux napoléons pour les envoyer pendant la nuit de Noël, par l'*Enfant-Jésus*, à une pauvre petite fille de son âge. Accompagnée de sa gouvernante et munie de son offrande, elle monte, à huit heures du soir, le sixième, noir et escarpé occupé par la famille indigente qu'elle veut visiter. Puis, s'adressant à la mère confuse et touchée d'une semblable visite :

" Madame, dit l'enfant généreuse, voici cinq pièces d'or pour votre petite fille. Faites-moi le plaisir de ne pas lui parler de moi, et mettez cette monnaie dans le soulier, et le soulier dans la cheminée. Je me réjouis d'avance de la surprise que cela lui causera demain matin.

Hélas ! dit en hésitant la mère avec les larmes aux yeux, hélas ! mademoiselle, ma pauvre enfant n'a pas de souliers.

—Ah ! grand Dieu ! est-il possible ?"

Et la jeune Anglaise descendit avec précipitation, et acheta immédiatement les souliers, sans lesquels, selon elle, son offrande ne pouvait parvenir.

De Noël au jour de l'an il n'y a qu'un pas, il y a huit jours, et ces huit jours passent comme une ombre. Plus de soirées, de concerts, de théâtres, on est entièrement à la famille. Tout est rejeté après ce premier de l'an consacré, après cette époque traditionnelle. Les boulevards se remplissent d'une multitude de petites baraques encombrées d'objets à bas prix. Le pain d'épice domine. Mais le sucre d'orge et la praline coloriée soutiennent assez bien leur réputation. C'est un piquant spectacle à voir que cette espèce d'immense foire installée dans le quartier le plus luxueux et le plus élégant de Paris. C'est une bonne et paternelle pensée qu'une pareille autorisation donnée à ces braves étalagistes en plein vent. Eux y trouvent une

vente certaine, et les populations des quartiers noirs et lointains de la grande ville peuvent au moins venir faire leurs modestes emplettes d'étrennes sur ces boulevards tant recherchés, sans craindre les prix fabuleux des magasins en réputation.

Étrennes. Qu'est-ce que ce mot dit ? Quelle est l'idée qu'il rappelle ? Le premier de janvier ne ramène-t-il pas une série de devoirs, de préoccupations, le tout plutôt fait pour attrister que pour réjouir ? Quel poëte, quel penseur, quel philosophe, n'a songé ce jour-là plus particulièrement à la rapidité des jours, à l'instabilité des choses, à la futilité de tant de projets faits et défaits ? Je ne sais pourquoi le jour de l'an me semble empreint d'une indicible mélancolie. Un livre de poésie est sous ma main, je l'ouvre.—M. Théophile Gautier me rend en beaux vers l'écho de ma pensée. Qu'est-ce que rappelle le jour de l'an ? dis-je.—Voici la réponse :

Un à-compte d'un an pris sur les ans qu'à vivre
Dieu veut bien nous prêter ; une feuille du livre
Tournée avec le doigt du temps ;
Une scène nouvelle à rajouter au drame ;
Un chapitre de plus au roman dont la trame
S'embrouille d'instants en instants ;

Un autre pas se fait dans cette voûte morne
De la vie et du temps, dont la dernière borne,
Proche ou lointaine, est un tombeau ;
Où l'on ne peut poser le pied qu'il ne s'enfonce ;
Où de votre bonheur toujours à chaque ronce
Derrière vous reste un lambeau.

Du haut de cette année avec labeur gravie,
Me tournant vers ce mois qui n'est plus dans ma vie
Qu'un souvenir presque effacé,
Avant qu'il ne se plonge au sein de l'onde noire,
Je contemple un moment, des yeux de la mémoire,
Le vaste horizon du passé.

Ainsi le voyageur, du haut de la colline,
Avant que tout à fait le versant qui s'incline
Ne les dérobe à son regard,
Jette un dernier coup d'œil sur les campagnes bleues
Qu'il vient de parcourir, comptant combien de lieues
Il a fait depuis son départ.

Et moi aussi, mesdemoiselles, je veux vous faire un souhait en commençant cette année.

Et ce souhait le voici :

Je désire de tout mon cœur que vous deveniez de *très-bonnes musiciennes.*

—Ne le sommes-nous pas encore ? vous écrierez-vous.

Je ne dis pas cela ; mais enfin, dans le nombre et parmi vous toutes, il y a probablement, il y a certainement des degrés.

Et puis peut-être nous méprenons-nous sur les mots.

Être *très-bon musicien* dans la complète acceptation du mot, c'est une chose bien plus rare que vous ne le croyez.

Or, vous souhaiter cette *chose rare*, c'est vous souhaiter beaucoup.

Tout chemin mène à Rome, dit-on ;—ici, le proverbe a tort : un seul chemin conduit à la connaissance parfaite de l'art musical.

Le commencement de ce chemin, c'est le solfége ; la fin, c'est l'harmonie.

Vos excellents professeurs vous disent tous les jours la même chose, mais leurs conseils ne vous empêchent pas de posséder la *méthode* traditionnelle.

Eh bien, mes prochaines causeries sur le solfége et l'harmonie ne seront rien autre chose pour vous qu'un feuillet détaché de ces *méthodes.*

Maintenant pour terminer cet entretien, je pense, mesdemoiselles, vous être agréable en vous mettant sous les yeux une anecdote fort intéressante, extraite des *Soirées de l'orchestre* de M. H. Berlioz.

Ce fait est d'autant plus curieux, qu'il est fort rare de trouver le nom du grand génie politique de la France mêlé à des questions musicales.

Dans cette circonstance, Napoléon fit preuve d'un sentiment musical dont très-probablement on ne le croyait pas doué. Un concert avait été arrangé pour une soirée aux Tuileries ; sur les six morceaux du programme, le No. 3 était de Paisiello. A la répétition, le chanteur de ce morceau se trouve incommodé et hors d'état de prendre part au concert. Il faut remplacer l'air par un autre du même auteur, l'empereur ayant toujours témoigné pour la musique de Paisiello une préférence marquée. La chose se trouvant fort difficile, Grégoire, secrétaire de la musique de Napoléon, imagina de substituer au No. 3 manquant un air de Générali, qu'il mit hardiment sous le nom de Paisiello. Il faut avouer, entre nous, monsieur le secrétaire, que vous preniez là une liberté bien grande ; c'était une belle et bonne mystification que vous vouliez faire subir à l'empereur. Quoi qu'il en soit, à la grande surprise des musiciens, l'illustre dilettante ne

fut point dupe de la supercherie. En effet, à peine le No. 3 était-il commencé, que l'empereur, faisant de la main son signal habituel, suspend le concert.

—Monsieur Lesueur, s'écrie-t-il ce morceau n'est pas de Paisiello.

—Je demande pardon à Votre Majesté ; il est de lui, n'est-ce pas, monsieur Grégoire ?

—Oui, sire, certainement.

—Messieurs, il y a quelque erreur là-dedans ; mais veuillez bien recommencer.

Après vingt mesures, l'empereur interrompit le chanteur pour la seconde fois.

—Non, monsieur Lesueur, non, c'est impossible, Paisiello a plus d'esprit que cela.

Et Grégoire d'ajouter d'un air humble et confit ;

—C'est sans doute un ouvrage de sa jeunesse, un coup d'essai.

—Messieurs, répliqua vivement Napoléon, les coups d'essai d'un grand maître comme Paisiello sont toujours empreints de génie, et jamais au-dessous de la médiocrité, comme le morceau que vous venez de me faire entendre.

Nous avons eu en France depuis lors bien des directeurs, administrateurs et protecteurs des beaux-arts, mais je doute qu'ils aient montré cette pureté de goût dans les questions musicales auxquelles ils se trouvaient mêlés, pour la damnation des virtuoses et des compositeurs. Beaucoup d'entre eux, au contraire, ont donné des preuves nombreuses de leur aptitude à prendre du Pucita ou du Gavaux pour du Mozart et du Beethoven, et *vice-versa*.

Et pourtant, à coup sûr, Napoléon ne savait pas la musique.

JULIETTE.

FLEURS DE NOËL.

J'ai trouvé dans les murs d'un pauvre séminaire
Un parchemin poudreux et dix fois centenaire ;
En gothique azuré le vélin est écrit.
Voici ce que j'ai lu dans le vieux manuscrit :

Dans une grotte sombre où le blanc stalagmite
Enguirlande les murs, vivait un saint ermite.

Comme autrefois Jésus, il allait grave et doux ;
D'un mot il bénissait les enfants à genoux ;
D'un mot aux pauvres gens il charmait leur souffrance ;
Comme on sème des fleurs, il semait l'espérance ;
Rien qu'à le voir sourire on était consolé.
Il parlait et le ciel s'entr'ouvrait dévoilé ;
Il étendait la main : tout devenait lumière ;
Il tombait à genoux : tout devenait prière ;
Il touchait le malade, et le mal s'enfuyait ;
Il regardait l'aveugle, et l'aveugle voyait.
Et le souffle de Dieu voltigeait dans l'espace,
Et le peuple disait : " Voilà le Saint qui passe ! "

Vers le temps qu'advenaient ces faits miraculeux,
Une femme et son fils, bel enfant aux yeux bleus,
Chérubin que le Ciel enviait à la Terre,
Habitaient sous un chaume antique et solitaire.
Deux fois dans le sillon les blés avaient mûri,
Les roses au soleil deux fois avaient fleuri
Et jeté dans la brise un parfum éphémère
Depuis que cet enfant souriait à sa mère.

Dans son berceau qui penche il vient de s'endormir ;
Au dehors on entend le vent d'hiver gémir,
Et de l'orage au loin les sifflements moroses
Font partager au cœur la tristesse des choses.
Un spectre vient d'entrer : ce spectre, c'est la Mort.
Elle marche à la couche où l'enfant songe et dort.
En voyant ce front pur, un ricanement sombre
Agite le fantôme et l'on peut voir dans l'ombre
Une bouche sans dents sur l'enfant se poser......
Le petit être est mort du sinistre baiser.

Pauvre mère ! longtemps elle croit qu'il sommeille :
Le front est rose encore et la lèvre vermeille ;
Le regard maternel caresse tour à tour
De la lèvre et du front l'harmonieux contour,
Puis, pour mettre un baiser sur l'enfantine bouche,
La mère en souriant prend son fils dans la couche.
Soudain elle pâlit et jette un cri d'effroi !
Pourquoi ce petit corps est-il rigide et froid ?
Pourquoi le sang dort-il inerte dans l'artère ?

La pauvre femme alors comprit l'affreux mystère :
Elle ne pleura pas ; car les grandes douleurs
Sont, comme le désert, sans rosée et sans pleurs.
Sous un voile, elle met l'enfant dans la corbeille
Qui servait de berceau ; puis, l'œil fixe, elle veille,
Priant Dieu d'emporter sa vie ou sa raison.

Quel est ce bruit ? on frappe au seuil de la maison.
" Ouvrez, dit une voix, bonne femme, ouvrez vite."
Elle ouvre... Un homme entra... C'était le saint ermite...
La mère, en le voyant, eut un rayon d'espoir,
Mais ne dit rien, pensant qu'il devait tout savoir.
Le visage du saint s'éclaira d'un sourire,
Rayonnement divin qu'on ne saurait décrire.
" C'est demain, lui dit-il, le grand jour de Noël,
" Jour où Jésus naquit... pour orner son autel,
" De roses je voudrais former une guirlande...
" Ces fleurs, vous les avez, et je vous les demande."

La pauvre mère éprouve un éblouissement
Et regarde l'ermite avec étonnement :
" Des fleurs ! dit-elle enfin, des fleurs ! Comment pourrais-je
" Les avoir, en hiver, lorsque tombe la neige ?
" Des fleurs en ce temps-ci ! des fleurs ! Je crois rêver !
" C'est au paradis seul qu'on pourrait en trouver."
Mais l'homme du Seigneur répondit impassible :
" A cœur vraiment chrétien il n'est rien d'impossible.
" Quel est, ajoute-t-il. le berceau que voilà ?
" Ne sont-ce pas des fleurs que vous me cachez là ?
" Ce serait, pour les cieux, montrer bien peu de zèle."

C'est ainsi que parlait le saint homme... mais elle,
Tremblant à son espoir comme au vent un roseau,
Palpitante, à pas lents, s'approche du berceau...
Elle lève le voile... O miracle ! ô merveille !
Elle tombe à genoux ; car l'enfant qui s'éveille
Sourit dans le berceau, des roses à la main.
Cy finit la légende escripte ès parchemin.

ALFRED DELARZES.

LES MARTYRS

DE LA LIBERTÉ DE L'ÉGLISE ET DU DROIT PUBLIC, EN 1867.

Bienheureux ceux qui meurent dans le Seigneur, dit l'Ecriture. Que dirons-nous de ceux qui, non seulement meurent dans le Seigneur, mais meurent pour le Seigneur, en donnant leur vie pour l'Eglise? Ce ne sont pas seulement des chrétiens, des amis de Dieu; ce sont des braves, ce sont des martyrs. Personne ne peut donner une plus grande preuve de son amour pour Jésus-Christ, qu'en sacrifiant sa vie pour la sainte cause du Siége romain.

On peut affirmer aujourd'hui qu'il ne manque rien à la réputation des soldats du Pape, des zouaves surtout: on savait déjà qu'ils étaient pieux, et on les rencontrait priant dans les églises; aujourd'hui on sait qu'ils sont braves, et on les a vus mourir, les armes à la main, sur les champs de bataille.

Enregistrons donc ici quelques épisodes nécrologiques et glorieux, où le courage et la piété se montrent étroitement unis pour la défense de l'Eglise. " On a exalté les types des soldats du premier empire, disait une lettre de Rome; l'art, la poésie, l'histoire leur ont fait une célébrité que les grands revers des campagnes d'Espagne, de Russie et de France ont servie. Et ces types sont grands et beaux. Mais combien plus grands et plus beaux sont les types de nos héros pontificaux! Quelle lumière sur leur front, et que l'auréole du martyre l'emporte sur la couronne de lauriers! Lamoricière, Pimodan, de Pas, Guérin de Thérouanne, Guillemin, de Quélen, Dufournel et tant d'autres! Quelle noble diversité de physionomies parmi ces nobles morts! Nous ne citerons pas en ce moment les vivants; ils forment une légion sacrée qui ne sera pas une des moindres beautés du pontificat de Pie IX, une des moindres illustrations de l'histoire de notre temps, de notre temps dont les ombres épaisses feront mieux ressortir aux yeux de la postérité ces clartés catholiques."

I. — Waléran d'Erp.

" M. Waléran d'Erp, dit le *Bien Public*, de Gand, fils de M. le lieutenant-général baron d'Erp et de Mme la baronne de Loën d'Enschede, avait fait ses études au collége Sainte-Barbe en notre ville, où il a laissé les meilleurs souvenirs. Il était ensuite allé suivre, à

l'Université catholique de Louvain, les cours de la faculté de droit. Ses examens étaient achevés et il allait entrer dans la diplomatie; sa remarquable intelligence, ses connaissances variées, l'éclat d'un beau nom lui présageaient une brillante carrière; mais il avait une ambition plus haute et de plus sublimes désirs. Sa foi profonde, cultivée par une éducation solidement chrétienne, le détermina à aller se ranger humble soldat, sous la bannière du Pontife-roi. Il partit pour Rome, il y a quelques semaines, à l'heure du péril. Dieu a accepté son sacrifice et lui en a décerné le prix: Waléran d'Erp a cueilli la palme du martyre! Ce n'est point par des pleurs qu'il faut célébrer de pareils trépas. Sans doute, nous prenons part à l'épreuve d'un père et d'une mère atteints dans leurs plus chères affections; mais aussi, nous nous associons avec tous les catholiques à la sainte fierté qui doit couronner leurs fronts. Gloire aux familles qui ont l'honneur de verser pour la cause de l'Eglise le plus pur de leur sang! C'est l'hymne d'action de grâces qu'il faut chanter sur la tombe de nos martyrs pour remercier Dieu qui glorifie leurs noms, même ici-bas, en même temps qu'il donne à leur dévouement la plus belle et la plus précieuse des récompenses... *Te Deum!*"

Le *Bien public* a extrait d'une lettre écrite par M. Anatole Scarsez, zouave pontifical et cousin du baron Waléran d'Erp, sur les derniers moments de ce vaillant jeune homme, les quelques détails que voici:

"Dimanche passé, a eu lieu un grand combat entre les zouaves et les garibaldiens, et nous avons à déplorer un grand malheur. Ce pauvre Waléran, qui s'était engagé depuis quelques jours seulement, a reçu une balle dans le haut de la tête; il en est mort, hier, vers cinq heures et quart. Vous ne sauriez croire combien cela me fait de la peine; je ne l'avais pas encore vu! Le lendemain de la bataille, on vint demander, à huit heures du matin, huit hommes de corvée pour transporter un zouave qui se mourait... Ce ne fut que plus tard que j'appris que c'était lui. Je sortais précisément du camp pour aller demander de ses nouvelles à la compagnie dans laquelle il se trouvait; le camp occupait plus de trois kilomètres d'étendue, et sa compagnie se trouvait à l'extrémité. En chemin, je rencontrai le lieutenant Mousty, qui était occupé à chercher les zouaves morts et à prendre leurs noms; je lui demandai de me les nommer; il me cita le nom de Waléran! Aussitôt je me mis à sa recherche; je le trouvai étendu près d'une petite chapelle dans une charrette, sur un lit de foin; il n'avait plus aucune connaissance; je l'appelai par son nom; il me sembla qu'il voulait ouvrir les yeux.

"Un médecin vint sur ces entrefaites, et dit qu'il était tellement malade qu'il n'osait pas le faire conduire à l'ambulance, de crainte que

le trajet ne le fît mourir. Il semblait dormir et ne pas souffrir du tout. En ce moment, on rappelait la compagnie et je dus la rejoindre. Une heure après, je revins le voir; il était toujours le même. Une Sœur de Charité et un médecin français se trouvaient près de lui; il était exposé en plein soleil; aussi je crus qu'il valait mieux l'emporter coûte que coûte dans une habitation. La Sœur, le médecin, deux paysans et moi, nous conduisîmes, avec toutes les précautions possibles, le pauvre blessé dans une église de la ville, où se trouvaient deux blessés garibaldiens. On l'arrangea sur un lit de foin. Un chirurgien major français vint encore le voir; il nettoya sa blessure, la pansa, et ordonna de le bassiner souvent avec de l'eau. Aidé de quelques soldats français, qui se montrèrent pleins d'attention, je lui coupai une partie des cheveux et lui lavai la figure, qui était pleine de sang."

Ainsi s'exprime M. Scarsez. Après ces lignes suivent quelques détails déjà connus. La lettre dit qu'en ses derniers moments M. d'Erp a reconnu un Père, qui avait été Jésuite, anciennement à Gand, le P. Corneille Van den Akkervcken, appelé par les Italiens: *il Padre Cornelio;* et qu'il a reçu les derniers sacrements par le ministère de Mgr. Sacré. Ces détails se trouvent aussi dans la lettre du Père, qui a été publiée en 1867. M. Scarsez continue:

"M. Reusens, attaché d'affaires de Belgique, arriva vers le soir avec M. Dellafaille; je lui recommandai d'emmener Waléran à Rome, dans une voiture, pour qu'il fût soigné à l'hôpital. Je partis pour rejoindre ma compagnie, qui se trouvait à Monte-Rotondo; car au régiment en temps de guerre, il ne faut pas se disperser. Je ne pus revenir le soir; mais, le lendemain de grand matin, j'eus la permission de retourner. Waléran me semblait mieux que la veille, un médecin ordonnait de lui verser dans la bouche quelques gouttes de vin avec de l'eau et du sucre. La veille, M. Reusens avait voulu l'emmener, mais le docteur s'y opposa, disant que c'était le tuer. L'on mit à sa garde, la nuit, trois zouaves flamands, qui en eurent beaucoup de soin. Je l'appelai encore, mais il ne parut plus ouvrir les yeux. A chaque instant, nous lui mouillions les lèvres avec le vin sucré. Vers onze heures, je repartis pour Monte-Rotondo, pour demander au colonel une permission, afin de le soigner jusqu'à ce qu'on pût le transporter. M. de Charette télégraphia lui-même pour avoir à Rome une voiture-lit. M. Renaldi, chargé d'affaires du prince de Monaco, m'offrit sa voiture pour transporter le blessé; mais le chirurgien major français s'y opposa formellement, disant que, s'il y avait un moyen de le sauver, c'était de ne pas le remuer.

"Un prêtre italien vint encore, nous dîmes ensemble les litanies de

la sainte Vierge à un autel d'une Vierge miraculeuse qui se trouvait dans cette église. Plusieurs Français vinrent le voir ; il était plus mal que jamais ; il respirait difficilement. Une heure après, il rendait le dernier soupir. C'était à cinq heures du soir. Il n'y avait pas moyen de se procurer une voiture pour le ramener à Rome ; nous trouvâmes heureusement une charrette qui y allait. Aidé de de Baré, que le colonel avait envoyé avec moi, nous le mîmes sur le véhicule ; nous l'avions entouré dans sa toile à tente et dans un drap que nous avions à grand'peine trouvé dans le village. En sortant de Nomentano, nous trouvâmes heureusement un omnibus et nous changeâmes le corps de place ; j'étais seul avec de Baré et le conducteur. On arriva à Rome à neuf heures du soir ; je déposai le corps en l'église du collége belge.

" Je crois qu'il n'est pas possible de mourir dans de plus belles circonstances ; mourir pour la défense de l'Eglise, c'est mourir martyr ; donc, on doit envier le sort de ceux qui meurent ainsi, et non pas les plaindre. Waléran, la veille de la bataille, s'était confessé et avait communié."

M. Anatole Scarsez a adressé une autre lettre à sa mère, Mme la douairière Scarsez, de Farciennes. Nous en donnons ci-après quelques extraits. Il revient sur la mort de M. d'Erp et nous apprend, en même temps, les aménités que les garibaldiens daignent faire à ceux qu'ils rencontrent sur leur chemin.

" J'ai cherché, dit-il, à savoir tous les détails possibles sur la manière dont a été frappé Waléran ; mais, jusqu'à présent, cela n'a pas abouti. Tout ce que je sais, c'est que son corps a été trouvé plus près de l'ennemi que n'importe quels autres morts et blessés.

" Sa compagnie était dispersée de tous les côtés. Il n'était connu que par très peu de monde, car il venait d'arriver. Un de ses amis, un Polonais, se trouvait près de lui ; mais il est en ce moment presque mourant. Je ne sais ce qui l'a fait s'engager dans cette compagnie, où il n'y avait, pour ainsi dire, pas de Belges. Les Français qu'il connaissait, quand ils l'ont vu tomber, l'ont dit mort. On lui a tout pris : sa montre, sa ceinture, sa bourse, son revolver ; il ne lui restait que sa bague et sa chaîne.

" Pas très loin de lui gisait un carabinier suisse, que les garibaldiens avaient rôti entièrement, comme ils ont fait avec un zouave. Ils avaient mis au-dessus une marmite, sur laquelle étaient inscrits ces mots : *Bon pour cuire du cochon.*

Les garibaldiens, dans presque toutes les villes où ils ont passé, se sont conduits en vrais sauvages. A Monte-Rotondo, ils ont tout brisé ; mis de saintes hosties dans leurs poches, haché des crucifix, fait toutes

sortes d'ordures dans les vases sacrés! Aussi les habitants de ces contrées les ont-ils en horreur.

" Une chose que j'ai remarquée sur le champ de bataille, c'est que tous les zouaves morts avaient l'air de dormir, tandis que les garibaldiens avaient des têtes grimaçantes à faire peur au diable lui-même.*

" A Mentana, c'est un Belge qui est entré le premier dans la ville; il a été blessé. C'est Mœller, l'ancien lieutenant des zouaves, engagé comme simple soldat.

II. — Jules Watts Russell.

" Engagé depuis six mois, Jules Watts Russell avait témoigné en diverses occasions le désir de verser son sang pour la défense de l'Eglise. " Je suis un des premiers zouaves anglais, disait-il; et je " voudrais être le premier à mourir pour le Saint-Père." Dieu a exaucé sa prière. Le 2 novembre il vint voir un ami. " Nous allons bientôt nous battre," dit-il tout joyeusement... Puis il ajouta: " J'ai " écrit à mon père pour la dernière fois. — Vous voulez donc mourir " pour le Saint-Père ? lui demanda cet ami. — Oui, oui certainement, " je le veux!" Pendant toute cette visite, il ne parla que du bonheur d'aller se battre bientôt pour la défense du Saint Siége. Sa dernière parole fut: " Adieu, nous nous reverrons au ciel!" C'était donc chez lui un pressentiment réel que bientôt il verserait son sang. Sa compagnie fut l'une des premières déployée en tirailleurs. Une heure après il mourait martyr de sa foi."

Une notice sur ce courageux et pieux jeune homme a paru dans l'*Il Divin Salvatore* du 16 novembre. Elle est signée par le Père Valérien Cardella, de la Compagnie de Jésus. En voici la traduction:

" Le samedi 9 novembre, une touchante cérémonie a eu lieu dans l'église du Collége anglais à Rome. C'étaient les funérailles du jeune Jules Watts Russell, de l'illustre famille anglaise de ce nom, zouave pontifical, mort pour la cause de l'Eglise, près de Mentana, le 3 novembre, à l'âge de dix-sept ans et dix mois.

* Lors de la guerre de Crimée, M. Périer, médecin principal, et surtout M. Armand, médecin major, ont fait des observations extrêmement intéressantes sur l'attitude des morts sur le champ de bataille. Beaucoup de figures conservaient l'expression du sentiment que les cœurs nourrissaient au moment où le plomb meurtrier les frappait. On peut lire sur ce sujet un article très intéressant dans *La Charité sur les champs de bataille*, première année, No. 10, p. 45. Cette revue mensuelle est rédigée par MM. les docteurs André Uytterhoeven et Henry Van Holsbeck; et publiée à Bruxelles, chez M. Manceaux, rue de l'Etuve, 20.

"Depuis cinq mois, il s'était enrôlé dans les zouaves pontificaux, avec son frère aîné, Wilfrid, l'un et l'autre comme simples soldats. Ils combattirent glorieusement à Nérola. De là, Jules était parti pour Monte-Rotondo, laissant à Rome son frère, atteint de la fièvre par suite des fatigues de la campagne. Leurs adieux furent un serrement de mains, un *Pater*, un *Ave* et le *Salve Regina*, dits ensemble le matin, lorsque Jules se présenta chez Wilfrid, armé, le sac sur le dos, prêt à aller rejoindre ses rangs. C'était la première fois que les deux frères se séparaient.

"A peine vingt-quatre heures s'étaient écoulées, que le généreux Jules eut le bonheur de verser son sang pour le Siége de saint Pierre. La veille, il s'était fortifié par les sacrements. Comme ses compagnons l'attestent, "Jules parlait peu, mais priait beaucoup."

"Dès le commencement de la bataille il eut son képi emporté. Il fut ensuite exposé au plus grand danger, et enfin il tomba près de Mentana, atteint d'une balle qui était entrée près de l'œil droit et s'était logée dans le cerveau. Il fut tué presque à bout portant par un garibaldien. Son corps fut recueilli par les soins de Mme Stone, qui s'était rendue dans le camp, accompagnée de trois Sœurs de charité. L'on trouva sur lui un manuscrit de dévotion, écrit de sa main et qui ne le quittait jamais. Les dernières lignes qu'il y avait tracées peignent bien sa piété, sa franchise et sa générosité. Les voici: MASSIMA PER GIULIO: *Anima mia, anima mia, ama Dio e tira via.* C'est-à-dire: MAXIME POUR JULES: *Mon âme, mon âme, aime Dieu et va ton chemin.* On y trouve ensuite, en français, une touchante prière à la sainte Vierge, qu'il invoquait en faveur de ceux qui ont conservé, au milieu de leurs péchés, une étincelle de dévotion pour elle, et pour les garibaldiens blessés qui ne peuvent pas l'invoquer eux-mêmes. Tout le manuscrit renferme un parfum de dévotion qui atteste la tendre piété du jeune zouave. Il s'était fait aimer de tous par la simplicité de ses mœurs et la générosité de son cœur.

"Pour faire apprécier la belle âme de Jules, il suffira de citer le fait suivant. Un jour, il s'éleva un dissentiment entre les deux frères, nous ne savons à quelle occasion. Tout à coup, Jules y mit un terme en disant à son frère: "Wilfrid, mettons-nous à genoux, faisons un "acte de contrition, et serrons-nous la main." Ce qui fut fait aussitôt, et ainsi se termina saintement la courte querelle de deux âmes également aimantes. Ils doivent être de bons soldats ceux qui savent ainsi se vaincre eux-mêmes.

"Un noble Français, ami du défunt, et un prêtre de la même nation ont transporté le corps à Rome. Il y a été embaumé par les soins de cet ami et dans sa propre demeure. C'était lui qui, il y a quelques

années, s'était chargé de faire transporter en France le corps du zouave Guérin. A vrai dire, le jeune Watts Russell pouvait être considéré comme le Guérin de l'Angleterre. Cet ami, en exposant dans sa demeure la dépouille mortelle, avait orné d'une couronne de roses blanches le front de Jules, placé le crucifix et une palme dans la main, et au cou le scapulaire de la sainte Vierge. Il était touchant de voir, avec ces insignes, ce beau jeune homme dans sa grande tenue de zouave. Un doux sourire, qui avait quelque chose de surnaturel, semblait errer sur ses lèvres ; et tout son corps paraissait reposer doucement. La blessure à l'œil et les contusions au front ajoutaient en quelque sorte à la beauté du visage. Jules resta exposé pendant toute une journée, et il fut visité par un grand concours de monde. Tous se disaient en le voyant : " Quel ange ! "

" La tenue de zouave qu'il portait au moment où il reçut le coup mortel sera conservée, tout ensanglantée qu'elle est, pour être envoyée, dans les meilleurs temps, comme une consolation à son père, bien digne d'un pareil fils.

" Le vendredi soir, un char funèbre transporta le corps au Collége anglais ; et, le samedi matin, les offices furent chantés, suivies de la messe. Mgr. Talbot, Mgr. Stonor, plusieurs Anglais et Anglaises de distinction s'étaient rendus à cette cérémonie, ainsi que plusieurs zouaves, ses compagnons et amis. Qu'il était beau de voir ceux-ci, une couronne et un cierge allumé à la main, pendant tout le temps de la messe et de l'absoute ! Parmi eux, nous citerons particulièrement les deux zouaves Carey et Collinridge ; le premier, ami de Jules et son compagnon dans la dernière bataille ; l'autre, cousin de Carey et frère de ce brave qui, mortellement frappé près de Monte-Libretti, eut le premier, parmi les Anglais, l'honneur de verser son sang pour une aussi sainte cause. Le sentiment qui prédominait dans le service funèbre était une douce consolation et une sainte envie du sort du défunt. Wilfrid surtout sentait vivement la perte d'un tel frère. Nous pourrions dire que les funérailles avaient plutôt l'air d'une fête. L'admiration de tous les assistants s'est renouvelée, en même temps qu'ils éprouvèrent un nouveau sentiment de consolation, lorsque, pour la dernière fois, l'on a relevé le corps pour le déposer dans le cercueil de zinc, qu'on devait souder. Un doux sourire régnait sur le visage de Jules, plus beau que jamais ; et tout le corps avait conservé une souplesse qui faisait dire qu'il dormait du " sommeil de la paix." Vers le soir, le corps a été porté à Saint-Laurent et placé dans un lieu distinct. Son frère a déposé sur le cercueil deux couronnes de fleurs cueillies dans le jardin particulier du Pape, et prié encore pour le repos de l'âme de son cher Jules, lequel, nous l'espérons, a déjà reçu dans le ciel la cou-

ronne des saints et la palme des martyrs. L'inscription suivante sera placée sur son monument :

HIC AD MARTYRUM CRYPTAS
DORMIT IN PACE
JULIUS WATTS RUSSELL MICHAELIS F.
ANGLUS PRAECLARO GENERE
QUI
PRO PETRI SEDE STRENUE DIMICANS
IN ACIE AD MENTANAM OCCUBUIT
III NON. NOVEMB. AN. MDCCCLXVII
AN. N. XVII. MENS. X.
ADOLESCENS CHRISTI MILES
VIVE IN DEO.

Ici dort en paix, auprès des cryptes des martyrs, Jules Watts Russell, fils de Michel, de noble origine anglaise, qui, en combattant vaillamment pour le siége de saint Pierre, a été tué dans le combat de Mentana, le trois des nones de novembre de l'an 1867, *à l'âge de dix-sept ans et dix mois. Jeune soldat de Jésus-Christ, vivez en Dieu !*

III. — Charles Bernardini.

Le jour de la bataille de Mentana, vers deux heures, on fait une halte pour déjeuner, si l'on peut appeler cela de ce nom. Un Belge, M. Charles Burdo, partage ses provisions avec deux de ses amis. Hélas ! pour l'un des deux ce fut le dernier repas. Au moment de la bataille, on fait venir une pièce de canon pour bombarder de leur côté Mentana. Le jeune comte Bernardini, maréchal d'artillerie, pointe sa pièce, placé à vingt pas de la ville. " Messieurs, dit son capitaine en le montrant aux combattants, je vous présente un brave,—*Bravo Carlo !* " s'écrie le lieutenant Burdo en italien. Ce brave remonte à cheval en souriant. Au moment où il prend la bride, une balle l'atteint à la tête ; il tombe sur le sol sans jeter un cri. Le lieutenant ne peut s'empêcher de verser une larme sur son excellent ami et cher camarade. Deux chevaux sont tués, deux artilleurs blessés, si bien que le canon ainsi démonté doit abandonner la partie.

Entrons dans quelques détails sur la vie, la conduite, la mort et la famille du brave Bernardini. Il y aura quelques répétitions dans cette notice ; mais elles offriront assez d'intérêt pour ne pas déplaire.

" Un rapide et suprême adieu à Charles Bernardini, jusqu'à ce que, plus libres dans nos devoirs militaires, nous puissions mieux que par ces quelques fugitives lignes célébrer ses vertus et son courage, dit un de ses camarades dans l'*Osservatore romano.*

"Il naquit à Lucques, le 17 mai 1841, du comte César Bernardini et de la comtesse Maria née Sardi, deux noms également illustres. Élevé au sein de sa famille, Charles fit ses humanités d'après une excellente méthode, et fut initié à tous les arts libéraux qui forment l'éducation d'un gentilhomme, mais principalement à la littérature. Son intelligence facile faisait prévoir dès lors que sa patrie aurait trouvé en lui un écrivain de mérite.

" En 1862, alors qu'il se livrait à des travaux plus sérieux, il se rendit à Rome pour les fêtes de la canonisation ; et, voyant combien de noms illustres se groupaient autour du trône de Pie IX, il voulut, lui aussi, avec son ami Julien Del Verme, si regretté aujourd'hui, et avec plusieurs autres patriciens italiens, prendre les armes pour cette cause immortelle. Il se fit inscrire dans les cadres de l'artillerie, et y servit sans se départir jamais des principes de l'éducation aussi sainte que distinguée qu'il devait aux soins de sa pieuse mère. En peu de temps, il devint un soldat d'une remarquable énergie.

" Le bruit et les éclats de la tempête qui sévissait dernièrement autour de nous ne firent qu'accroître la valeur naturelle de ce jeune brave.

" A Bagnorea, il donna une preuve de son admirable sang-froid, lorsque, la première nuit et les nuits suivantes, les envahisseurs assaillirent inutilement Viterbe.

" Enfin, le 3 novembre, le petit nombre des braves qui, le 23 octobre, avaient été opprimés par le nombre à Monte-Rotondo, eurent leur revanche à Mentana. Là, pendant tout le temps de la bataille, il se fit admirer par sa fière contenance et l'ardeur qu'il savait inspirer à ses artilleurs. Vers la fin de cette sanglante action, un brave, déjà célèbre parmi nous, le capitaine Baudier, en le montrant à ses amis : " Voyez, leur dit-il, voilà un brave que je vous présente." Hélas ! il ne devait plus entendre d'autre louange ici-bas. Il sourit aux douces paroles de son capitaine, remonte à cheval et, à l'instant même, il est frappé mortellement *. C'était peut-être la dernière victime parmi les nôtres ; la victoire était décidée.

" Plein d'humanité, d'un aspect agréable et distingué, affectueux envers ses égaux, austère dans ses actions et ses paroles, Charles Bernardini était aimé de nous tous. On a vu l'un de ses artilleurs, malgré une blessure grave dont il était atteint lui-même, pleurer son *bon maréchal*, comme il l'appelait.

" Tu seras pleuré, Charles, par ta pieuse mère, par ta pieuse tante, la

* Bernardini a été tué sur sa pièce. A la même place, trois mulets de l'attelage avaient été déjà frappés, et Bernardini était demeuré impassible devant le péril.

duchesse Melzi d'Eril, par tous tes parents et amis, qui t'ont tant aimé pendant ta vie ! Nous, tes compagnons d'armes et ton jeune frère Martin, nous continuerons l'épée à la main, de suivre la glorieuse voie que tu nous a tracée avec ton sang. *Vive Pie IX !*"

A ces touchants détails traduits de l'*Osservatore romano*, nous ajouterons un émouvant épisode, d'après une correspondance communiquée à l'*Il divin Salvatore*, et que cette revue reproduit "pour la gloire de l'illustre famille et l'honneur de la véritable Italie." C'est d'abord une lettre écrite à une dame romaine par un de ses cousins, qui avait été chargé d'annoncer au comte Bernardini la mort de leur fils. Voici la traduction de cette missive :

" Je vous suis bien reconnaissant pour votre lettre ; mais, de grâce, ne me choisissez plus une autre fois pour être le messager d'une aussi triste nouvelle. Veuillez excuser cette phrase ; vous ne pouvez vous faire une idée de la pénible position dans laquelle vous m'avez mis.

" Je me suis rendu à la villa Bernardini, vivement ému par la fatale mission que j'allais y remplir. Là, je trouve la comtesse Marianne, la figure riante. Comme elle était loin du théâtre des événements, et que d'ailleurs elle savait que tout était fini, elle était sans crainte pour les siens. Afin d'éviter ses questions, je lui demande moi-même : " Avez-vous des nouvelles ?" Elle me répond : " Non ; mais puisque la bataille a eu lieu le 3, tandis que nous sommes déjà au 7, je n'ai plus à m'inquiéter." Au même moment le courrier arrive ; la comtesse se saisit avec rapidité de la correspondance, mais il ne s'y trouve que des journaux et des lettres insignifiantes.

" La cloche sonne et nous allons nous mettre à table. Je comptais attendre jusqu'au soir pour la préparer à la nouvelle du terrible malheur que j'avais à lui annoncer ; mais tout à coup et à peine avait-elle mangé la soupe, la comtesse, inquiète de me voir l'air aussi sérieux, me demande : " Mais vous, n'avez-vous pas des nouvelles de Rome ? Et moi, qui n'ai jamais pu mentir, je réponds d'abord : " Non." Puis je lui fais l'aveu que j'avais reçu une lettre de vous, qui contenait des détails très tristes sur les derniers événements. Elle demande à lire cette lettre ; je la lui refuse, comme vous pouvez bien vous l'imaginer. Elle a tout compris ; elle se lève de table, court vers son oratoire, suivie de son mari, et se jette à genoux en sanglotant. Et là... je lui dis... d'abord que son cher Charles avait été blessé ;... et enfin... je lui dis qu'elle devait en faire à Dieu le sacrifice !

" Oh ! ma chère Bice, quelle désolation ! C'était leur fils aîné. Il avait atteint sa vingt-sixième année, sans jamais leur avoir donné le moindre sujet de plainte. Ses dernières lettres, devenues aujourd'hui si précieuses, attestent les nobles sentiments qui remplissaient le cœur

de ce soldat, si dévoué à la cause qu'il avait embrassée. Il comptait sa vie pour rien, et ambitionnait la mort que Dieu lui a accordée.

" Le grand chagrin de son père est de ne pouvoir au moins posséder la dépouille mortelle de Charles. Tout souvenir qu'il pourrait se procurer de son fils lui serait précieux.

" Amélie est arrivée ici lundi. Le lendemain, elle s'est rendue avec moi à la villa. Sa visite a été une grande consolation pour la famille."

" Votre affectionné cousin."

Voici une lettre du comte Bernardini à son fils survivant :

" Ceciana, 13 novembre, 1867.

" Mon cher fils, ma première pensée, après le terrible malheur qui vient de nous atteindre, avait été de télégraphier à don Pietro, afin de solliciter pour toi la permission de retourner dans ta famille. J'ai nourri pendant plusieurs jours la consolante espérance de te revoir ; c'est ce qui t'explique pourquoi j'ai tardé jusqu'ici à t'écrire pour te donner quelque consolation, et te recommander ce courage que nous tâchons d'inspirer aux autres sans l'éprouver nous-mêmes. Oui, cher enfant, j'ai fait une perte immense, irréparable ! mais, au milieu de la douleur si navrante qui m'opprime, j'entends une voix mystérieuse qui me dit de lever les yeux vers le ciel, d'où nous vient la lumière de la foi. Aussi, je sens naître en moi, non-seulement l'espoir, mais la certitude que mon bon Charles est entouré d'une immense joie dans le ciel, et que sa charité la seule vertu qui reste aux bienheureux, se reporte, après Dieu, sur ses parents, qui le regrettent et le pleurent si amèrement dans cette vallée de larmes !

" Prends courage, cher enfant. Comme tu as dû souffrir, aussi loin de nous, et alors que tu cherchais encore à nous consoler par ta belle lettre ! Dieu te béniras dans le ciel, comme je te bénis ici de tout cœur sur la terre.

" Oh ! que notre Charles sera heureux là-haut de voir qu'ici-bas nous nous consolons de notre séparation momentanée, par cette douce espérance qu'il obtiendra du Seigneur que nous soyons tous réunis un jour autour de son trône ! Oui, ce n'est qu'une séparation momentanée et non une perte. L'Église, quand elle prie pour les morts, ne dit pas : pour ceux qui sont séparés de nous ; mais: *pour ceux qui nous ont précédés ;* et il en est réellement ainsi.

" La vie de Charles était sainte ; sa mort a été celle d'un martyr. Tu ne peux pas t'imaginer la quantité de lettres que nous avons reçues ; et, chose remarquable, toutes sont plutôt des lettres de félicitation que des lettres de condoléance. Par un effet de la Providence divine, la première de ces lettres nous était adressée par notre archevêque. Elle

fut suivie d'une foule d'autres, écrites par des prêtres et des séculiers. Tous pleurent ce *martyr*, comme ils l'appellent unanimement, avec des larmes de tendresse et d'espérance, plutôt qu'avec des larmes de douleur. Plusieurs personnes qui ne l'ont jamais vu ni connu le pleurent aussi et l'appellent le *martyr*. Tous déplorent le coup qui l'a frappé ; mais tous n'ont pour lui que des louanges et de l'estime.

" J'ai écrit à don Pietro afin qu'il tâche d'obtenir la dépouille mortelle de notre cher Charles, pour la transporter à Rome auprès de la tombe de l'un de nos ancêtres, dans l'église de Sainte-Marie-du-Peuple, où il existe un monument de Galeotto Bernardini, mort en 1591. Jusqu'ici je n'ai pas de réponse ; ce qui me peine.

" Quant à nous tous ici, nous sommes assez bien pour ce qui regarde notre misérable vie humaine; mais, sous le rapport religieux, nous avons repris grand courage. Nous avons eu ici ta tante Amélie, qui a quitté Bologne aussitôt qu'elle a appris l'événement ; elle a voulu passer trois jours avec ta mère pour la consoler et la soigner. Nous avons eu aussi beaucoup d'autres visites, des lettres et des démonstrations d'intérêt de toute nature.

" Tu t'es souvenu de moi pour la Saint-Charles, et j'ai reçu ta chère et belle lettre. Qui aurait prévu que ce grand saint aurait voulu avoir son protégé près de lui la veille de sa fête ?

" Incompréhensibles secrets de la Providence ! Adorons-la en courbant la tête et en embrassant la main qui nous frappe. C'est là aussi un martyr non sanglant, mais que nous pouvons unir à celui de notre cher Charles. Il était tout notre espoir. Comme l'aîné de vous tous, il pouvait, par toutes les belles qualités qui le distinguaient, vous être utile dans les diverses circonstances de la vie, et surtout vous aider, par ses exemples et ses conseils, quand vos parents seraient venus à vous manquer.

" Tu es maintenant l'aîné de mes fils. Je suis certain que, animé de l'esprit de celui qui peut te conseiller et te diriger du haut des cieux, tu seras toujours notre consolation, comme tu l'as été jusqu'ici. Que le Seigneur te conserve, t'aide et t'encourage ! Pour nous, nous sommes contents de toi ; et, sous ce rapport, tu remplaceras, j'en suis certain, ce cher fils dont nous pleurons la perte.

" Adieu, je te bénis et t'embrasse de tout cœur.

" Ton papa,

" A. BERNARDINI."

Quel père ! On ne s'étonne presque pas qu'il ait eu de tels fils. Et la mère ? On connaîtra ce cœur par cette lettre de la comtesse Bernardini au même fils Martin, dragon pontifical.

Cociana, le 19 novembre 1867.

" Cher enfant, depuis trois jours nous t'attendons ici. C'est pourquoi je ne t'ai pas écrit; pardonne-moi.

" Je te remercie pour toutes les pensées, pour toutes les attentions que tu as eues pour nous. Crois bien que mon cœur les a vivement senties.

" Cher enfant, que n'ai-je pu être auprès de lui!... près de lui!... Je l'aurais du moins revu à Rome! Et puis, j'aurais pu mêler mes larmes aux tiennes et te consoler, si c'était possible! Tu as ressenti notre douleur; mais nous aussi, nous avons compris la tienne dans cette grande amertume qui remplit notre âme. Oh! que ta lettre du 9 de ce mois est bien digne de ton frère, de celui que nous pleurons ici-bas, tandis que lui se réjouit dans le sein de Dieu. Oh! comme nos pieux ancêtres seront fiers de lui! Oh! quelle âme forte et généreuse il a pu présenter à Dieu, âme immolée et lavée par le baptême du sang! Allons, cher enfant, prenons courage et inspirons-nous de son exemple. Tu es déjà un frère digne de lui, et je prie le Ciel de ne pas être, comme je le crains, une mère trop indigne.

" Mais comment pourrais-je arriver à une telle perfection, à une telle abnégation de moi-même, qui n'admettrait ni douleurs, ni regrets, ni sacrifices, pour me réjouir exclusivement de son holocauste si entier, si parfait, si glorieux! Il m'a fallu du courage pour en inspirer à ton pauvre père si profondément affligé, à cette pauvre Nelly, à ta tante Alice, à Félix; mais il y a des moments où la nature reprend tous ses droits et exige un torrent de larmes. Ah! je sens que ce sera la douleur de toute ma vie.

" Oui, les condoléances que je reçois de toutes parts me consolent de la mort de ce martyr bienheureux, que tous appellent *un saint;* mais ce sont surtout les lettres qui m'aident à consoler ton père et Nelly.

" Remercie don Pietro pour moi et pour nous tous. Je connais son bon cœur, et cela suffit. Qu'il ne se donne pas la triste peine de m'écrire; j'ai déjà apprécié ses sentiments.

" Oh! si notre *martyr* pouvait être enterré dans une église! à Rome! ce serait certainement la seule chose qu'il ambitionnerait. Au nom de la charité, que nous puissions recevoir et lui donner cette dernière et unique consolation!

" J'abrége ma lettre. Je n'ai pas perdu l'espoir de te revoir sous peu. Si cela était possible, ce serait une grande consolation pour nous; mais nous ne voulons rien forcer. Tu verras ce que tu peux faire.

" Adieu, mon cher enfant. Ton père t'écrit en même temps que moi, car nous avons les mêmes sentiments dans le cœur.

" MAMAN."

(*A continuer.*)

LES SANGSUES EN AUSTRALIE ET AILLEURS.

Les colons anglo-normands d'Australie ont élevé depuis quelque temps la prétention d'être comptés au nombre des peuples fortunés qui prennent eux-mêmes leurs sangsues. Ils affirment même qu'ils en prennent assez non-seulement pour leur usage, mais encore pour l'exportation. Or, comme une sangsue, le calcul a été fait, absorbe une quantité de sang égale à cinq fois son propre poids et qu'il en coule bien plus encore lorsqu'elle est gorgée, le pays qui se vante de pouvoir en fournir chaque année plusieurs millions au commerce, joue un rôle important dans le prélèvement de l'*impôt du sang.*

Réellement, la sangsue est une étrange créature. Elle aime un genre de vie plutôt humide qu'aquatique, mais, si elle veut tout à la fois de l'air et de l'eau, elle ne tient pas absolument à ce que l'un et l'autre soient parfaitement purs ; lorsque la sangsue va se coucher, ce n'est pas dans l'eau qu'elle fait son lit. C'est surtout pendant les belles journées d'été qu'elle se montre ; véritable animal barométrique, elle se tient cachée quand le temps est mauvais, et lorsqu'il gèle, elle s'enfonce profondément dans la boue et dans la vase. Du reste, ce petit vampire, altéré de sang, ne porte aucune préférence dans le choix de ses victimes, et s'attaque indistinctement à quelque animal que ce soit, le suçant parfois jusqu'à ce que mort s'ensuive, à moins toutefois qu'il ne parvienne à s'en débarrasser. Un lézard long de huit pouces, ayant été jeté dans un étang à sangsues, en fut immédiatement couvert et, en un instant, il n'en resta que le squelette. Il arrive parfois qu'une grenouille étourdie saute dans un fossé plein de sangsues. Elle pourra leur échapper en se roulant dans la boue, sinon ce sera bientôt fait d'elle. Les sangsues s'en prennent à tout ce qui a du sang, sang blanc ou sang noir, et elles savent très-bien trouver les parties molles de tout ce qui a vie. Souvent une grenouille infortunée est couverte d'un si grand nombre de sangsues, qu'il n'y a pas place pour toutes : les dernières venues attaquent les autres et leur sucent le sang dont elles se sont gorgées. On croit que celles qui sont les plus faibles, ou malades, ou blessées, sont tuées par les autres. C'est une application de la loi de Darwin, selon laquelle chaque être doit combattre pour son existence, et une confirmation de l'adage populaire : " Malheur aux faibles ! " Si un animal malavisé avale une sangsue, au lieu d'être le mangeur, il devient le mangé, à moins qu'il n'ait au préalable tué la

vilaine petite bête, soit en la broyant sous ses dents, soit de tout autre manière.

A vrai dire, c'est une étrange opération que de prendre les sangsues ; on ne les a qu'au prix de son sang. Les sangsues anglaises se trouvent surtout dans les comtés de Suffolk, Essex et Kent, mais principalement dans celui de Norfolk, dont les étangs d'eau stagnante et peu profonde, appelés *broads*, leur sont très-favorables. On les prend surtout au printemps et en été, et leur capture est opérée par des hommes qui marchent dans ces étangs les jambes nues. Les sangsues, cela va sans dire, s'en prennent à cette chair fraîche, s'y attachent, la sucent, et les pêcheurs, à mesure qu'ils les voient, s'en emparent et les mettent dans des sacs. Quelquefois, en remuant l'eau avec des perches, on les fait monter à la surface et on les prend assez facilement. Il est généralement admis que le moment le plus favorable pour la pêche aux sangsues est celui qui précède l'orage.

En France, la pêche aux sangsues se fait dans des proportions bien plus considérables qu'en Angleterre. Cette pêche a son quartier général dans la Brenne. Lorsqu'on traverse cette contrée, on rencontre parfois un homme pâle, les cheveux en désordre, un bonnet de laine sur la tête, et les bras et les jambes nus. Il marche sur les bords des marais, se dirigeant à travers les endroits laissés à sec par les eaux environnantes, là surtout où le sol est protégé par la végétation. A voir son aspect défait, ses yeux creux, ses lèvres livides et ses gestes singuliers, on le prendrait pour un malade qui s'est échappé de son lit dans un accès de fièvre. On dirait un fou, en le voyant de temps en temps lever alternativement chacune de ses jambes et les examiner avec soin. Il n'en est rien cependant : cet homme est simplement un pêcheur de sangsues. Ces dernières s'attachent à ses jambes et à ses pieds quand il traverse les endroits où elles se tiennent, et leur morsure l'avertit de leur présence. Ainsi renseigné, le pêcheur fait sa récolte en s'emparant des sangsues groupées sous les racines des joncs et autres plantes marines, ou cachées sous une mousse verdâtre et gluante.

La pêche des sangsues constitue une industrie. Parfois un homme prendra douze douzaines de sangsues en quatre heures. Mais le pêcheur est exténué d'avoir eu pendant tout ce temps d'aussi sanguinaires créatures attachées à ses membres. Au printemps, on jette très-souvent un morceau de viande dans l'eau : il sert d'appât et attire toutes les sangsues au même endroit. En été, les sangsues se retirent dans les eaux profondes ; les pêcheurs se désabillent alors bravement et vaquent à leur besogne ayant de l'eau jusqu'au menton, ou bien ils s'assoient sur des radeaux et laisse pendre dans l'eau leurs jambes nues. Tous les marais des côtes ouest de la France fournissent des sang-

sues. C'es surtout après les hautes marées qu'elles sont le plus abondantes, ce qu'on explique en disant qu'elles fuient l'eau salée. Le droit de pêche appartient soit aux communes, soit à des particuliers. D'ordinaire, ce droit est affermé moyennant une redevance annuelle. Comme la grande chaleur, le grand froid et le grand vent forcent les sangsues à se cacher, leur pêche dépend du temps et, par conséquent, est fort précaire. Du reste, ce n'est pas volontairement que le pêcheur leur permet de se régaler sur ses jambes nues; quelquefois il les prend juste au moment où elles se préparent à l'attaquer: quelquefois elles ne lui rendent pas moins visite, bien qu'il porte des guêtres de laine et de serge, et, à certains moments, elles sont si nombreuses, que, bien que ses jambes soient parfaitement garanties, il n'en fait pas moins une excellente pêche. Les pêcheurs apprennent peu à peu à connaître les endroits où se réunissent les sangsues, soit dans la vase, soit sous les racines, ou dans les trous qu'elles se font. Ils mènent une vie essentiellement errante, une vie de bohémien. Mais qu'ils ressemblent peu à ces joyeux bohémiens, tels qu'on les voit dans les romans et les opéras-comiques! Leur industrie est réellement quelque chose d'affreux qui les condamne à vivre au milieu d'eaux stagnantes, de brouillards malsains et d'exhalaisons fétides. Ils sont sujets aux fièvres, aux catarrhes et aux rhumatismes, et, lorsque, pour échapper aux influences pernicieuses au milieu desquelles ils vivent, ils se livrent à de copieuses libations, ils s'exposent, en outre, à d'autres maladies.

Avant d'arriver à leur destination dernière, c'est-à-dire, au malade, les sangsues passent par beaucoup de mains. Lorsque les pêcheurs reviennent de leurs étranges pêcheries, ils vident les sangsues, qu'ils ont apportées dans des sacs de toile attachés à leur ceinture, dans des baquets d'eau claire où elles restent quarante-huit heures. Elles rejettent alors une sorte de matière d'un gris foncé, et le bain dure jusqu'à ce que ce soit fini. Lorqu'on doit les expédier par la voie de terre, on les fait d'abord bien ressuyer sur des claies, puis on les met dans des sacs, que l'on suspend dans un endroit sec et aéré. Elles ont besoin d'être lavées de temps en temps, afin de les débarrasser d'une mousse légère qu'elles exudent. Jamais, été comme hiver, on ne doit les expédier quand elles sont encore moites. Avant les chemins de fer, les voituriers qui les amenaient à Paris s'arrêtaient à certains endroits déterminés où toutes les dispositions étaient prises d'avance pour les tremper dans des baquets d'eau claire, les faire rafraîchir et enlever celles qui étaient mortes ou malades. Pendant les temps chauds ou humides, cette opération devait être autrefois renouvelée tous les jours. Maintenant, grâce à la rapidité avec laquelle les expéditions de sangsues peuvent se faire sur les chemins de fer, on s'en dispense le plus

souvent. On les expédie de la manière suivante: après avoir été d'abord nettoyées, puis convenablement ressuyées, elles sont placées dans des sacs de toile assez larges pour leur donner la facilité de se remuer et parfaitement liés à l'ouverture. Chaque sac en contient de sept à huit livres. Une centaine ou plus de ces sacs est placée dans un wagon bien rembourré de paille de seigle et sur des planches disposées en conséquence. Pendant les temps chauds, un air frais doit toujours circuler dans le wagon. En hiver, les sacs sont placés dans des boîtes rembourrées de foin.

Lorsque les sangsues doivent être expédiées par mer, on les place dans des baquets à demi pleins d'une sorte de vase préparée à cet effet et recouverts avec de la toile, du tissu métallique ou une plaque de zinc percée de nombreux trous. Pendant le voyage, on les examine souvent, afin de retirer celles qui sont malades ou mortes et qui alors viennent au-dessus. Beaucoup de circonstances ont pour effet d'engendrer parmi elles la maladie ou la mortalité. Lorsqu'il y a lieu de craindre que leur état sanitaire ne soit gravement compromis, on retire toutes celles qui sont saines et on les met dans des baquets où se trouve une vase nouvelle; mais d'abord, on les a convenablement lavées et nettoyées en versant de l'eau dans les anciens baquets jusqu'à ce que la vase qu'ils contenaient fût devenue presque liquide, et ce n'est que lorsqu'elles ont été ainsi rafraîchies qu'on les met dans leur nouvelle demeure où elles peuvent se remuer tout à leur aise.

Paris est un grand marché de sangsues. Tous les ans, la traite de ce petit peuple noiraud y donne lieu à d'importantes transactions. Autrefois, l'Italie en fournissait de grandes quantités; mais on y a tant pêché et avec tant de succès que cette contrée est épuisée...... de sangsues!

Comme les saumons et les huîtres, la sangsue a besoin d'être protégée au moment du frai. Les pays du sud-est de l'Europe, surtout près des bouches du Danube, produisent énormément de sangsues. On dit que, tous les ans, Trieste en exporte pour plus de trois millions de francs. La Pologne et la Russie produisent aussi des sangsues, mais pas assez cependant pour leur propre consommation, et c'est aussi ce qui a lieu dans d'autres contrées de l'Europe. Lorsque les sangsues arrivent à Paris, celles qui ne sont pas vendues immédiatement sont conservées dans des réservoirs où on les prend au fur et à mesure des besoins. A l'établissement de Gentilly, ces réservoirs ont cinquante pieds de long sur trente de large et le fond en est recouvert d'une boue grasse et onctueuse. Ils contiennent de l'eau jusqu'à la hauteur de deux pieds, et cette eau est stagnante ou courante, selon le cas. Ces réservoirs contiennent aussi des plantes de marais où les sangsues se retirent

la nuit. Du reste, c'est seulement d'avril à octobre que les sangsues sont conservées dans ces réservoirs. En hiver, on les met dans des fossés profonds dont le fond, fait de pierre, est recouvert d'une couche de boue argileuse épaisse d'un pied ou deux. Ces fossés sont recouverts de chaume pour les protéger contre les pluies et les gelées.—Les sangsues de certaines contrées semblent préférer l'eau parfaitement limpide; d'autres, au contraire, pour des raisons à elles connues, ont un goût décidé pour la vase. Les personnes qui louent les pêcheries vendent les sangsues au poids, mais les marchands qui les achètent les revendent au nombre; aussi ont-ils intérêt à choisir les petites de préférence aux grosses. Mais il n'en est pas de même pour les marchands au détail, car une grosse sangsue est vendue plus cher qu'une petite. Il faut plusieurs centaines de sangsues pour faire une livre, et quand on réfléchit au prix que coûte une seule, on voit qu'une livre de ces vilaines petites bêtes représente une valeur assez considérable.

L'Australie, comme nous l'avons déjà dit, ne s'est mise que depuis peu au nombre des contrées productrices de sangsues. Cependant elle en expédie déjà une quantité assez grande à Paris et à Londres, où ses produits en ce genre sont en faveur auprès des médecins, qui sembleraient leur reconnaître certaines qualités particulières. Mais c'est en Amérique, où les sangsues sont très-rares, qu'elle en envoie le plus. La compagnie *Murray-River* a l'espoir d'expédier bientôt deux ou trois millions de sangsues par an. Le vice-roi d'Egypte, Ismaïl-Pacha, vient de concéder à un spéculateur le droit de recueillir tous les ans trois millions de sangsues dans les eaux stagnantes que les inondations périodiques du Nil laissent derrière... Ces trois millions de sangsues égyptiennes et les trois autres millions d'Australie viendront désormais en aide à l'approvisionnement de l'Europe, et ce sera bien extraordinaire si nous ne trouvons pas ainsi le moyen de satisfaire amplement notre goût pour être saignés.

Revue Britannique.

*** Que l'aiguille circule dans le châton d'une bague ou la rosace d'une basilique, l'heure n'a que la même durée.

*** La gloire d'un homme ne remonte pas, elle descend. Le Nil à sa source, n'est connu de quelques Ethiopiens, à son embouchure de quel peuple est-il ignoré?

*** Vivre ce n'est pas seulement apprendre, c'est appliquer.

*** La bienveillance donne plus d'amis que la richesse et plus de de crédit que le pouvoir.

LES FERMES-HOSPICES

DES FLANDRES.

Parmi les mesures destinées à soulager l'indigence et à prévenir la mendicité, nous n'en connaissons pas de plus pratiques et de plus efficaces que celles qui ont été employées dans plusieurs communes des Flandres depuis quelques années. En présence de l'exiguité des revenus des bureaux de bienfaisance, de l'insuffisance et de l'éparpillement des aumônes privées, on a reconnu la nécessité de réunir et de combiner ces diverses ressources de manière à leur donner une destination vraiment utile.

Cette sorte d'alliance toute volontaire a été réalisée par la création des fermes-hospices, asiles modestes où les vieillards, les infirmes, les malades, les orphelins, les enfants abandonnés sont reçus moyennant certaines conditions.

La première de ces conditions est de contribuer, par leur travail et dans la mesure de leurs forces et de leurs aptitudes, aux frais de leur entretien. Le vieillard, l'invalide, incapables de subvenir à leur existence dans l'état de faiblesse et d'isolement où ils se trouvent, peuvent cependant encore se livrer à quelque occupation facile et peu fatigante; le laboureur à moitié perclus n'a pas désappris à manier la bêche et la faux; la ménagère, malgré ses infirmités, est à même de rendre une foule de petits services dans un ménage bien ordonné. L'enfant, à son tour, peut leur venir en aide en profitant de leurs leçons et de leur expérience. Grâce à cette assistance mutuelle, les inconvénients de l'isolement et l'impuissance de l'âge et de la faiblesse disparaissent pour ainsi dire; l'esprit de solidarité reconstitue de ces débris épars une famille nouvelle.

Pour apprécier l'influence bienfaisante de ce nouveau principe introduit dans l'exercice de la charité rurale, il importe de se rappeler les abus qui naguère encore existaient dans plusieurs communes des Flandres et qui malheureusement ne sont pas entièrement extirpés. Les vieillards, les infirmes, les orphelins étaient mis en pension chez les particuliers, et pour obtenir les conditions les moins onéreuses pour l'administration, on avait recours à *l'adjudication publique* pour régler

le prix d'entretien de chacun de ces malheureux. "Ces adjudications, dit M. le commissaire de l'arrondissement de Roulers-Thielt, se faisaient à peu près de la même manière que la location ou la vente d'un objet mobilier ou d'un animal doméstique. Les amateurs, appelés par les moyens de publicité ordinaires, assistaient très-nombreux à cette opération. Les pauvres qu'il s'agissait de mettre en pension subissaient une sorte d'exhibition publique; chacun était admis à supputer les charges résultant de chaque infirmité, et les profits à tirer des forces qui restaient à chaque sujet. Souvent la mise à l'encan avait lieu au milieu des observations les plus révoltantes, et l'adjudicataire défininitif était l'objet de plaisanteries ou d'immorales félicitations, selon que l'affaire était jugée avantageuse ou mauvaise par les assistants. Les indigents mis ainsi en pension étaient pour la plupart exposés à un traitement plus dur que les plus grands criminels dans les prisons les moins bien organisées."

Ces abus monstrueux se reproduisaient dans quelques communes de la Flandre orientale, où ils ont été dénoncés en termes non moins énergiques. "Lorsque certaines communes, dit M. l'abbé V., dans une lettre adressée au Département de l'intérieur, ont des orphelins à placer, on le fait savoir publiquement, et, au jour fixé, la pauvre créature, juchée sur une table ou un tonneau, est exposée à l'inspection des amateurs accourus pour la louer à un prix misérable et trop souvent dans un but d'immorale spéculation. L'enfant, après avoir été visité comme un cheval de réforme ou un nègre esclave, est mis à prix, et le taux de l'adjudication est déterminé d'ordinaire d'après des calculs basés sur sa constitution et le bénéfice qu'on espère pouvoir en retirer en le formant à la mendicité.

"L'enfant malade, accepté pour un prix de trois à quatre fr. par mois, ne peut pas évidemment être soigné comme il le devrait, alors surtout que l'on sait que sa mère adoptive doit se livrer à des travaux qui absorbent tout son temps. Dans ce cas, le petit infortuné est abandonné seul au logis ou confié à la garde d'un autre enfant un peu plus âgé, mais qui est tout à fait incapable de pourvoir à ses besoins et de lui prêter assistance. Aussi arrivent-ils souvent des accidents irrémédiables, et la mère adoptive, en rentrant le soir au logis, n'est jamais sûre de trouver en vie la frêle créature confiée à ses soins intéressés. Si sa santé résiste, au contraire, le but proposé est atteint; l'enfant grandit, se fortifie, et il est bientôt à même d'aller mendier ou marauder, et de fournir ainsi son contingent au ménage. Elevé de la sorte, au sein de la misère, de l'oisiveté et du vice, que devient cet infortuné? Un être nul, ayant très souvent des mœurs dépravées, et dont l'existence n'est plus qu'un fardeau ou une menace pour la société."

Ces faits déplorables ne peuvent malheureusement être niés, et lors de

la discussion de la loi sur les dépôts de mendicité *, un honorable représentant de Gand, M. d'Elhoungne, s'écriait à son tour : "Savez-vous, Messieurs, comment on pourvoit, dans beaucoup de communes des Flandres, à l'entretien des enfants pauvres, des enfants abandonnés ? On les fait venir le jour de l'an sur la place publique, on les expose, on les y étale, et on en fait l'objet d'une espèce d'adjudication publique, celui qui se charge de les nourrir et de les entretenir au meilleur marché est déclaré adjudicataire pour une année....."

Ce mode barbare d'assistance avait, sinon son excuse, du moins son explication dans la pénurie où se trouvaient plusieurs communes. Pour écarter cet obstacle, il n'y avait qu'un moyen possible, efficace, c'était de prouver par des faits patents, irréfutables, qu'il n'en coûtait pas plus pour soulager efficacement un vieillard, un orphelin que pour s'en débarrasser en quelque sorte au rabais. Cette preuve, on l'a faite en instituant les fermes-hospices.

Chacun de ces hospices possède en propriété ou tient en location un terrain de culture plus ou moins étendu ; le travail agricole est fait par les vieillards et les orphelins : généralement les produits récoltés suffisent aux besoins principaux de l'alimentation. Le service intérieur de la ferme, de la basse-cour et de l'étable est confié aux femmes ; les vêtements sont en grande partie confectionnés dans la maison. En un mot, chaque hospice est une sorte de petite colonie agricole exploitée par une association de vieillards et d'invalides, s'aidant l'un l'autre, chacun dans la mesure de ses forces, sous la direction de quelques surveillants parfois choisis parmi les pensionnaires, ou plus souvent de quelques Sœurs de charité.

Les fermes-hospices, comme leur titre l'indique, puisent leurs principales ressources dans l'agriculture. La plupart de leurs pensionnaires sont encore capables de faire quelque travail ; ils labourent à la bêche, fument, ensemencent, sarclent les terres ; ils filent et bobinent le fil, tissent la toile ; leur nourriture se compose de laitage, de pommes de terre, de légumes, de seigle, de lard, tous produits de la culture et de la ferme ; leurs vêtements sont d'étoffes grossières fabriquées et confectionnées dans les établissements. Ceux-ci possèdent aussi d'ordinaire quelques têtes de bétail et une porcherie.

La plupart des fermes-hospices de la Flandre occidentale sont des établissements communaux, créés par les bureaux de bienfaisance ou avec leur concours, et dirigés ou surveillés par des comités nommés par les administrations communales. Quant aux institutions purement privées, elles s'administrent elles-mêmes. Mais par suite de la situation précaire

* Séance de la Chambre des représentants, du 2 mars 1848.

que l'on a faite aux créations de la charité libre en Belgique et du refus de leur accorder la consécration légale, leur existence et leur durée ne sont rien moins qu'assurées.

Dans la Flandre orientale, les fermes-hospices sont plus nombreuses et se sont rapidement multipliées malgré tous les obstacles. De même que dans la Flandre occidentale, elles doivent leur origine à l'entente et à l'accord qui s'est établi entre l'assistance publique et la charité privée. Dans quelques communes, telles que Beveren, Melsele, Ertvelde, Saint-Laurent, Destelbergen, les fondations ont été exclusivement l'œuvre de particuliers, qui ont érigé les bâtiments de leurs propres deniers. Dans d'autres, à Sinay, Stekene, Moherbeke, etc., ce sont les bureaux de bienfaisance qui ont fait construire les locaux à l'aide du produit des souscriptions et des dons volontaires. Ailleurs enfin, on a réalisé une partie des biens des bureaux pour parfaire les fonds nécessaires aux constructions. Partout, avant de mettre la main à l'œuvre, on a fait des quêtes fructueuses chez les habitants aisés, et les paysans ont fait les corvées, telles que le charroi des matériaux, etc.

Les commencements ont été d'ordinaires très-modestes : on a réuni d'abord quelques indigents dans une maison appartenant le plus souvent au bureau de bienfaisance ; ces indigents ont été employés à quelques travaux intérieurs ; puis on a pris un champ en location pour y planter des pommes de terre, et peu à peu on a étendu la culture. Le but de l'institution s'est dessiné ainsi progressivement, et lorsqu'il a été bien fixé, on a compris la nécessité de locaux appropriés à leur destination, d'une direction et d'une marche régulières.

Les éléments dont se compose la population des fermes-hospices varient selon les localités. En règle générale, on a placé en première ligne les vieillards et les infirmes ; dans la plupart, on admet en outre les orphelins ; lorsque les ressources le permettent, on y ajoute les malades et les incurables. Sous l'empire de l'ancien usage du placement en pension chez les paysans, les vieillards coûtaient de 70 à 110 francs l'an, les orphelins âgés de 3 mois à 8 ou 9 ans, 40 à 60 francs, et jusqu'à 14 ou 15 ans, 20 fr.

Les malades recevaient des secours temporaires qui s'élevaient de 20 à 75 centimes par jour, outre le traitement médical et les médicaments. Il faut ajouter à ces pensions une part dans les distributions des vêtements. Dans les fermes-hospices, l'excédant des dépenses sur les recettes provenant de la culture, du travail, etc., divisé par le nombre des pensionnaires, représente ce qu'on appelle la journée d'entretien, qui varie de 10 à 25 centimes. La différence entre ce chiffre et celui des pensions payées anciennement constitue l'économie du système nouveau.

Mais arrêtons-nous un moment à cette face de la question : c'est en

interrogeant minutieusement le bilan des ressources des fermes-hospices que nous pourrons nous rendre compte des moyens à l'aide desquels on est parvenu à y réduire la journée d'entretien à un taux aussi bas, de telle sorte que l'institution se résume en une économie notable, tout en améliorant le sort des indigents et en assurant l'avenir des orphelins, dont le placement ne fait jamais défaut.

Comme nous l'avons dit, la plupart des fermes-hospices ont été érigées au moyen de donations en terres et en bâtiments; quelques-unes possèdent, en outre, un revenu provenant de legs. Leurs ressources ordinaires se composent des allocations des bureaux de bienfaisance, qui sont généralement peu élevées, des produits de la culture qui subvient à la plus grande partie de la consommation, et subsidiairement des produits et des bénéfices du travail industriel. Celui-ci embrasse, selon les localités, les diverses préparations du lin, le tissage, la fabrication de la dentelle, la couture, le tricot, la ganterie, etc. Les pensionnaires de l'hospice ne sont pas seuls occupés de la sorte ; ordinairement une école d'apprentissage pour les filles pauvres de la commune est annexée à l'établissement. Le prélèvement sur le travail ou les rétributions scolaires suffisent pour couvrir, du moins en partie, les frais de nourriture et d'entretien du personnel dirigeant l'hospice. En outre, quelques établissements ont une section primaire ou une école adoptée pour les filles pauvres. La subvention du budget scolaire, les rétributions des élèves solvables, grossissent, dans ce cas, le revenu annuel de l'hospice. On trouve enfin une dernière ressource dans la modique pension que payent des fermiers ou des artisans âgés ou infirmes, qui prennent une chambre à l'hospice et y apportent leurs modestes épargnes. Ils sont, en général, d'un grand secours dans la direction des travaux des champs ou des ateliers sédentaires de l'institution.

La différence que l'on remarque dans le taux de la journée d'entretien des divers hospices dépend en grande partie d'une différence correspondante dans les éléments de revenu que nous venons d'énumérer. Mais généralement la combinaison de ces ressources permet de réduire la journée d'entretien à un taux qui met toute commune à même, sans s'imposer des charges nouvelles ou trop onéreuses, de remplacer l'ancien système de secours par un établissement utile, vraiment bienfaisant et favorable aux intérêts physiques et moraux de la classe indigente.

Les fermes-hospices reçoivent d'ordinaire des indigents des deux sexes, qui sont classés dans des quartiers séparés. Une aile est, dans ce cas, affectée à chaque sexe. Chaque quartier se compose généralement, au rez-de-chaussée, d'un atelier ou d'un ouvroir, d'un réfectoire, d'une salle pour les infirmes, d'une cuisine, d'un parloir, d'un cabinet et d'une chambre de bain ; au premier étage, de dortoirs distincts pour les enfants,

les valides et les infirmes. Les chambres de surveillantes, la lingerie, etc., occupent le centre de l'édifice.

La nourriture est saine, suffisante et équivaut à celle des ouvriers de la campagne. Le matin, les pensionnaires reçoivent du thé et du lait, ou de la chicorée bouillie avec du lait, et deux ou trois tartines (pain beurré) de seigle et parfois de froment ; à midi, des pommes de terre bouillies à discrétion, un potage et de la viande les jours de fête ; le soir, du lait avec de la farine de sarrasin ou du pain. L'eau est l'unique boisson. Si l'ouvrage auquel ils sont employés est fatigant, on ajoute à l'ordinaire des travailleurs un repas supplémentaire et plus substantiel. Les malades reçoivent les aliments qu'exige leur état.

Les vêtements sont de toile en été, et en hiver d'une espèce de molleton de coton, assez épais. Les étoffes dont ils se composent sont le plus souvent fabriquées et confectionnées dans l'établissement. La couchette comprend une paillasse, un matelas en balle d'avoine, des draps de lit et une ou deux couvertures de coton, selon la saison.

Presque toutes les fermes-hospices sont dirigées par des Sœurs religieuses ; l'indemnité qu'on leur accorde varie de 50 à 75 centimes par jour, outre la nourriture, le logement, et parfois aussi l'habillement. Dans les petits établissements, ce mode de surveillance entraîne des frais assez considérables, car les Sœurs doivent toujours être au moins au nombre de deux, ce qui occasionne une dépense de 450 à 500 francs l'an.

Un chef de culture est attaché à chaque établissement ; tantôt il est choisi parmi les pensionnaires, tantôt c'est un cultivateur qui entre à l'hospice en y apportant un petit pécule, sous condition d'être revêtu de l'emploi dont il s'agit ; ailleurs on a recours à des ouvriers valides, qui sont engagés à la journée et dirigent les pensionnaires. Presque toujours le fondateur ou un ou deux membres du bureau de bienfaisance, spécialement délégués par leurs collègues, dirigent l'ensemble des travaux et donnent les ordres nécessaires.

La culture est divisée le plus souvent en deux parts ; une moitié de l'exploitation est destinée aux céréales d'hiver, l'autre au lin, aux pommes de terre, au trèfle, au sarrasin. La rotation est de sept ans comme règle ; on la modifie selon les besoins et la quantité d'engrais dont on peut disposer. Les carottes et les navets sont toujours en récolte dérobée dans les terres à seigle et après la récolte du lin. On cultive les betteraves dans les coins perdus ; il en faut toujours plus ou moins, et c'est une précieuse ressource dans les hivers rigoureux où les navets sont exposés à être gelés.

Les fermes-hospices ont aussi conservé leur caractère essentiel et vraiment rustique. Rien dans leur aspect extérieur ne frappe les yeux, et qui voudrait y trouver le type de ce qu'on appelle l'*établissement*

modèle, serait probablement déçu dans son attente. La plupart se ressemblent et leur régime économique repose sur là même base. Aussi croyons-nous inutile de reproduire dans cette notice les détails qui se trouvent dans notre publication précédente. Il nous suffira d'en extraire quelques données sur la ferme-hospice de Sleydinge, près de Gand, l'un des établissements de ce genre le plus complet et le mieux organisé. Il a été fondé par le bureau de bienfaisance, avec le concours de l'État et de la charité privée, dans le triple but de prévenir la démoralisation de la classe indigente, de procurer du travail aux ouvriers inoccupés, et de secourir les infirmes et les vieillards des deux sexes. A cet effet, on s'est attaché à donner aux enfants une bonne instruction primaire, à préparer le remplacement du filage par la fabrication de la dentelle, à occuper à leur ancien métier un certain nombre de fileuses et de tisserands, et à entretenir dans l'hospice même les invalides, qui étaient autrefois adjugés au rabais à leurs voisins presque aussi pauvres qu'eux. Lors de l'épidémie typhoïde qui a sévi, en 1847 et 1848, dans les Flandres, on a annexé en outre à l'établissement un hôpital pour les malades de la commune et des localités environnantes.

L'hospice de Sleydinge contient aujourd'hui quatre sections principales :

1 Vieillards et infirmes;
2. Orphelins et orphelines;
3. Indigents admis faute de travail à l'extérieur;
4. Malades.

Les indigents compris dans ces quatre catégories sont logés et entretenus dans l'établissement qui, indépendamment des employés préposés aux divers services, avait, au 1er janvier 1849, une population sédentaire de 118 personnes, savoir :

Au-dessous de 10 ans.	1	5
De 10 à 20 ans.	2	26
20 à 30 —	1	5
30 à 40 —	4	4
40 à 50 —	9	5
50 à 60 —	12	8
60 à 70 —	14	10
60 à 80 —	6	4
80 à 90 —	2	1
90 à 100 —	0	1
TOTAUX.	51	69

Les annexes de l'hospice sont au nombre de cinq :

1° Un atelier d'apprentissage et de perfectionnement pour le tissage de toutes espèces de toiles, fréquenté par 80 tisserands ;

2° Une école dentellière, qui compte 58 apprenties ;

3° Une école de travail pour le tricot, la couture et les autres ouvrages de main, que fréquentent 18 jeunes filles ;

4° Une école primaire pour les jeunes filles indigentes, qui compte 110 élèves ;

5° Une école primaire pour les enfants de parents aisés payant rétribution, au nombre de 68.

Ces 264 personnes, qui ne sont ni logées ni nourries dans l'établissement, forment, avec la population sédentaire, un total de 392 vieillards, adultes et enfants auxquels l'hospice vient en aide.

Celui-ci est administré par une commission nommée par le conseil communal. Chaque division ou section est dirigée par une ou deux Sœurs de charité de l'Ordre de Saint-François, dont le nombre s'élève à 17 pour tout l'hospice. Les Sœurs sont responsables des services auxquels elles sont respectivement préposées. Elles inscrivent jour par jour, sur un registre particulier, les recettes et dépenses des travaux exécutés sous leur direction ; ces inscriptions, après avoir été vérifiées, sont résumées à la fin de chaque trimestre dans un procès-verbal rédigé et signé par la commission administrative.

Les travaux embrassent :

a. La filature des étoupes et le tissage des toiles ;
b. La fabrication des dentelles ;
c La couture, le tricot, les ouvrages de main, les occupations du ménage ;
d. Divers métiers exercés par les indigents avant leur admission, tels que ceux de tailleurs, sabotiers, tonneliers, etc. ;
e. La culture et les travaux de la ferme.

L'exploitation a une étendue de 11 hectares 96 ares 70 centiaires, dont 4 hectares 41 ares 60 centiaires appartiennent au bureau de bienfaisance, et le surplus est pris en location. On se sert, pour le labour, d'un cheval et d'un attelage de deux vaches ; 8 vaches laitières fournissent le lait et le beurre nécessaires à la consommation de l'établissement. Les travaux agricolès sont exécutés par les indigents.

Les ressources de l'hospice consistent dans le subside alloué chaque année par la commune, dans le produit des dons particuliers, dans le bénéfice que procurent les ateliers, les rétributions scolaires et surtout le travail agricole.

D'après les comptes de l'exercice 1868, voici quelles ont été, pendant cette année, les recettes et les dépenses de l'établissement :

A. — *Recettes.*

1. En caisse au 1er janvier 1868.	Fr.	267 67
2. Pensions alimentaires payées par un certain nombre de pensionnaires de l'hospice.	"	1,530 00
3. Filage d'étoupes et de fils.	"	1,605 11
4. Fabrication de dentelles.	"	653 36

5. Travaux divers.	"	449	80
6. Vente de Sabots.	"	148	00
7. — de vaches et veaux.	"	621	16
8. — de beurre.	"	42	00
9. — de graine de lin.	"	22	46
10. — de 27 hectolitres d'orge	"	280	00
11. Rétribution de l'école française.	"	883	06
12. — — flamande.	"	609	41
13. Dons.	"	180	00
14. Distributions de pains à l'église.	"	360	00
15. Subside de la commune.	"	4,600	00
6. Recettes diverses.	"	50	51
TOTAL.	Fr.	12,351	54

B. — *Dépenses.*

1. Achats de denrées, combustibles, matières premières et autres — Dépenses courantes.	Fr.	11,275	54
2. Frais de l'école dentellière.	"	187	29
3. — — française.	"	194	04
4. — — flamande.	"	64	08
5. Location des terres et bâtiments.	"	973	78
TOTAL.	Fr.	12,604	73

Les recettes et les dépenses se balancent en laissant un déficit de 342 fr. 19 c. Mais celui-ci est amplement compensé par la valeur des denrées et matières premières en magasin (1,336 francs) et l'argent en caisse (271 fr. 55 c.) à la fin de l'exercice.

Il résulte de ce compte que l'hospice de Sleydinge a couvert, en 1840, toutes ses dépenses à l'aide des ressources qu'il est parvenu à se créer, moins la somme de 4,600 francs, montant du subside alloué par la commune. C'est donc à ce dernier chiffre que s'élève la dépense réelle : répartie sur une population moyenne de 110 indigents logés et entretenus dans l'établissement, non compris les Sœurs qui le dirigent, le prix de la journée d'entretien ne revient donc qu'à 10 centimes environ par indigent.

Ce résultat est d'autant plus remarquable qu'il coïncidait avec le fort de la crise alimentaire et industrielle qui, à cette époque, désolait les Flandres, et il n'a pas varié pendant les dernières années ; il résout complétement, selon nous, le problème économique qui se rattache à l'institution des fermes-hospices : soulager efficacement les vieillards et les infirmes, élever les enfants pauvres et les orphelins, de manière à assurer leur avenir, sans dépasser les modiques ressources dont peuvent disposer les communes rurales.

La Ferme-hospice de Sleydinge se distingue par l'ordre introduit dans sa comptabilité. C'est là en général la partie faible des institutions de

ce genre. A Sleydinge, chaque branche de service a son livre auxiliaire et par conséqaent son compte de recettes et de dépenses séparé. Sous ce rapport encore, elle peut servir de modèle.

Les deux principaux fondateurs de ce remarquable établissement sont morts en 1850, à quelques mois d'intervalle et à la fleur de l'âge, M. le curé Driessche, de la petite vérole, et M. le notaire Buysse, du typhus, maladies qu'ils avaient contractées dans leur contact avec les indigents. Cette perte est d'autant plus regrettable, que c'est à l'exemple donné par ces deux hommes charitables que l'on doit l'érection de plusieurs hospices agricoles dans la province.

Dans notre précédente notice, nous évaluions le nombre de ces hospices, dans la Flandre orientale, à une quarantaine environ. Quelques-unes n'étaient guère encore que des maisons de pauvres ou de simples ateliers de charité ; mais pendant ces dernières années, ces institutions se sont pour la plupart complétées sous le rapport des constructions et de l'achat ou de la location des terres et sont devenues de véritables *fermes hospices*. On a aussi ajouté à plusieurs un hôpital où l'on reçoit non-seulement les malades de la commune, mais encore ceux des communes voisines, moyennant certaines conditions réglées de commun accord. Il en est ainsi à Belcele, Zwyndrecht, Lebbeke, Wachtebeke, etc. L'hôpital est érigé au moyen de dons et de souscriptions auxquels viennent d'ordinaire s'ajouter les subsides de la province et de l'Etat. Ce n'est pas un des moindres services rendus par l'institution des fermes-hospices que d'avoir rendu possible la création d'hôpitaux dans les campagnes, qui conservent ainsi les malades rapprochés de leur famille et sont affranchies d'une partie des charges que leur impose le recours aux hôpitaux urbains.

Un autre avantage, c'est d'avoir permis d'organiser dans les campagnes des écoles gardiennes, en utilisant à cet effet le personnel des écoles primaires annexées aux fermes-hospices. Les communes de Wetteren, Cruybeke, Saint-Paul (Waes), Tamise, Nevele, Ursel, Zwyndrecht, etc., jouissent déjà de cet avantage, qui sera prochainement étendu, sans doute, à d'autres localités. Le personnel manquerait aux écoles gardiennes si les écoles de filles étaient exclusivement *communales* et dirigées à ce titre par des institutrices laïques.

Aux établissements mentionnés dans notre premier relevé, en 1854, il faut ajouter ceux d'Oostake, de Goefferdinge, de Lede, de Velsicque-Ruddershove, de Ledeberg, d'Exnerde, de Haesdonck, de Berlaere, etc. L'institution tend à se généraliser en se complètant. L'origine reste la même et l'organisation n'a guère varié. C'est en général la charité privée qui commence l'œuvre ; pour la consolider, les fondateurs la remettent d'ordinaire à une commission d'hospice qui obtient à certaines conditions la personnification civile.—*Le Contemporain.*

(*A continuer.*)

LES RÉUNIONS DU VAUX-HALL.

Le Français *né malin* doit être relégué dans l'histoire ancienne. Le naturel, chez nous, tend de plus en plus à disparaître sous une épaisse couche de béotisme et de sottise acquise. 89 a coupé en deux notre histoire ; l'esprit français est resté de l'autre côté. Quelles plumes et quelles noms dans cet éblouissant passé : Montaigne, Molière, Saint-Simon, Sévigné ? Quels étincelants caquetages, quels riens immortels, quels chefs-d'œuvre écrits au courant de la plume ! Que d'esprit dans le bon sens, de bons sens dans l'esprit, de brio dans le génie, d'élégant et d'éloquent laisser-aller, quelle pluie de perles.... de l'autre côté de 1789 !

Cette date sépare deux mondes ; elle a intronisé le genre ennuyeux et ouvert l'ère de la déclamation, un fléau inconnu de nos pères, antipathique à nos allures et nos mœurs d'autrefois. A la place de la fine observation des faits, des faits vivants, colorés, pittoresques, nous avons l'objectif des principes, principes consistant en un certain nombre de formules égalitaires, auxquelles leur pesanteur a jusqu'à présent tenu lieu de toute autre démonstration. Un des résultats les plus meurtriers de la Révolution a été sans contredit cet empâtement de l'esprit français dans les *principes*. Nous n'en sortons pas et n'échappons aux droits de l'homme que pour nous empêtrer dans la déclaration des droits de la femme.

Une crédulité dont nous sommes redevables à la Révolution, est la persuasion où nous sommes qu'on improvise une liberté, qu'on nous donne ou nous retire une faculté en écrivant ou en raturant un article de loi. La législature de 1868 a doté le pays du droit de réunion publique. Le droit de réunion a un but et une incontestable utilé dans la période électorale. Hors de là, on le comprend encore s'il se rattache au droit d'association. Des hommes liés par une communauté d'intérêts matériels ou moraux, religieux ou professionnels, doivent être libres de se réunir pour se concerter, se discipliner, aviser à la défense de leurs droits collectifs.

Mais entre individus qui ne ralient aucune solidarité et aucun intérêt similaire, entre gens désœuvrés que rassemble une circonstance fortuite, que peut signifier et à quoi peut tendre le droit de réunion publique ? Ce n'est plus qu'un droit nominal, ne donnant prise à aucune application sérieuse, une abstraction sans lest qui se dissipe dans le vide. C'est par ce côté indéfini, incirconscrit et parfaitement chimérique que la loi

nouvelle a été accueillie avec empressement et mise tout de suite en action par la démocratie parisienne, nous devrions dire par la démocratie féminine, vu que le cotillon domine dans les cohues dites réunions du Vaux-Hall.

On y traite de l'émancipation de la femme. Qu'est-ce que cela peut bien vouloir dire, l'*émancipation de la femme*, et de quoi s'agit-il d'émanciper le petit sexe ? Est-ce de l'autorité plus que tempérée des maris ? Est-ce des règles et de l'instinct de la pudeur, et veut-on demander à l'Etat une loi pour transmuer la nature de la femme et en faire une chose quelconque qui ne soit plus la femme ?

Tout cela est plus que trouble, et nous nous sommes résignés à la lecture des comptes rendus de quelques-unes des divagantes séances du Vaux-Hall, sans réussir à voir plus clair. Mais ces dames et ces messieurs s'inquiètent peu de la clarté et dédaignent les aboutissements pratiques. Le Vaux-Hall se décerne un autre mérite qui suffit à sa gloire: il a été, lui premier, l'essayeur du droit de réunion ; il s'est servi de la liberté nouvelle uniquement pour faire jouer la foi, par pur amour de l'art. Et d'ailleurs, n'est-ce pas quelque chose d'entretenir sur un point de Paris une incessante fermentation d'idées orageuses, de procurer un certain malaise à la vieille société, de lui communiquer hebdomadairement quelques frissons, quelques secousses fébriles ?

La réunion a un président mâle dont l'office n'est pas précisément une sinécure. La besogne est malaisée de sauver une apparence d'ordre légal dans ces cacophonies et d'empêcher les divagations des discoureuses et des discoureurs de trop dérailler du programme. Il n'y a rien de neuf d'ailleurs dans ce qui se débite aux Vaux-Hall, rien de primesautier même dans l'absurde et l'extravagant. C'est un défilé d'idées borgnes et de philippiqnes éclopées contre l'ordre social, une pitoyable exhibition de toutes les défroques oratoires des anciens clubs féminins de 1848.

L'ensemble n'est pas divertissant du tout, quoique ridicule et s'il arrive qu'on rie, c'est d'un rire navré, de ce vilain rire noir et bilieux particulier à ce temps-ci et qui fait le fond des gaietés de *Figaro*. Les hommes font peu figure aux soirées du Vaux-Hall, et n'y tiennent que des rôles de comparses. Le premier plan, comme de raison, est aux orateurs femelles, aux *oratrices* comme on les appelle, laide variante feminine d'un substantif qui n'a pas naturellemant de féminin.

Et pourtant ces oratrices tirent l'œil ; l'espèce a beau être connue, l'anomalie, la dissonance criarde se fait toujours inévitablement remarquer. Ces dames (il faut bien continuer de leur donner ce nom, en attendant que la langue française ait complètement reverdi et nous fournisse un mot plus vert dont le besoin se fait sentir), ces dames sont en effet très remarquées. Pas un personnage n'est pour le moment plus

en vue que ces véhémentes vauxballiennes, figures hibrides se posant sur la limite des deux sexes, moitié mégères et moitié bas-bleus, avec la particularité que les bas-bleus sont de coton et réclament des reprises à l'endroit de la syntaxe.

Au fond, ces harangueuses incompétentes agitent un problême plein de larmes. Il s'agit du travail et du salaire lamentablement insuffisant des femmes dans les ateliers. Où est le remède à ce mal endémique ? La question se lie à tout le système économique, et a mis stérilement aux prises toutes les écoles économistes. Les diatribes des vauxhalliennes feront peu avancer la solution. Il est plus facile d'indiquer où est le principe du mal. Les oratrices du local Pilodo dénoncent le catholicisme, auquel elles imputent toutes les misères et toutes les dégradations de la femme.

La citoyenne Paule Minck en trouve la racine dans les profondeurs de la tradition biblique, dans le mythe de la pomme d'Eve, le plus antique récit où la femme soit diffamée et maudite. Il est déplaisant d'avoir à discuter avec Mme Minck ; nous préfèrerions passer outre. On a dit que l'injure ne blesse qu'à la condition de tomber d'une certaine hauteur. Mais ceci n'est bon que s'il s'agit d'injures personnelles qu'on a le droit de dédaigner ; quand l'insulte s'adresse à la religion, il n'est pas possible de décliner le devoir de la relever et de la confondre. Nous accomplirons catégoriquement ce devoir.

Le mal radical de notre industrie est justement que la femme soit ouvrière, arrachée à son foyer, recrutée pour le travail moralement et physiquement malsain de l'usine. L'état normal serait que le mari, chef de la famille, obtienne au prix de son labeur un salaire suffisamment rénumérateur, permettant à la femme de se vouer uniquement aux soins domestiques ou de n'exercer qu'une profession accessoire qui ne l'éloigne pas de son intérieur. La cause, ou du moins l'une des causes les plus actives et les plus évidentes du mal, est dans le progrès sans frein de la civilisation anti-chrétienne.

M. Jules Simon, l'avocat très honorable quoique souvent abusé des classes ouvrières, M. Jules Simon a mis vivement en lumière, dans ses écrits, des faits qui épouvantent. Le publiciste n'en tire pas les conclusions, mais les faits restent. Nous périssons par le progrès indéfini de la mécanique ; la machine tend de plus en plus à supprimer l'homme ! L'industrie, disposant de ces redoutables automates, n'a plus besoin d'employer qu'un faible appoint de force ; les forces viriles deviennent inutiles et sont rebutées ; l'atelier recrute les femmes, qui ne prétendent qu'à un moindre salaire.

Il recrute l'enfance, et il faut faire des lois pour fixer une limite et un minimum d'âge à ces embauchages prématurés. Il faut demander à la

médecine à quelle période de la première croissance l'ossification et la frêle charpente des membres du petit ouvrier ont pris assez de consistance pour n'être pas trop cruellement et trop certainement déformées par le travail continu de l'usine. N'est-il pas manifeste que c'est là, dans cette inhumaine domination des machines, que réside l'une des principales causes de l'exploitation de la femme et de l'enfant par l'industrie, de la subversion de la famille ouvrière qui en est la suite, de la dépression des affaires, de la plaie chaque jour élargie du paupérisme, en un mot ?

Dans les siècles catholiques, l'organisation de l'industrie assurait à l'ouvrier des salaires rémunérateurs. Le régime des corporations contenait la concurrence dans la mesure convenable pour équilibrer l'offre et la demande, pour tenir la production au niveau des besoins de la consommation. L'un des bienfaits, qui n'était pas le moindre, du brusque envahissement des inventions qui menaçaient le salaire et l'existence de l'ouvrier.

Tout procédé, tout mécanisme nouveau entreprenaient nécessairement sur quelque branche de travail qui était la propriété d'un corps d'artisans. Ces droits de propriété industrielle, ces priviléges si l'on veut, fort jaloux de leur conservation, formaient pour les travailleurs une défense naturelle à l'endroit des innovations périlleuses. La machine tendant à réduire le travail manuel subissait un stage forcé ; elle n'était adoptée dans la pratique qu'après une période d'acclimatation suffisante pour couvrir les intérêts dignes de respects. Ces institutions protégeaient indirectement, mais très efficacement, la femme et l'enfant, puisqu'elles garantissaient, sans éventualité de chômage, une haute paye au travail de l'ouvrier adulte.

Quant à ce qui touche directement à la dignité de la femme, quelle législation ou quelle doctrine l'a élevée plus haut que n'ont fait la religion catholique et les institutions civiles issues de son inspiration et pénétrées de son esprit ? Faisons abstraction de l'ordre surnaturel et de ce que le culte de la sainte Vierge *bénie entre toutes les femmes* a répandu de respect autour de la femme chrétienne, vierge ou mère.

Ne rappelons que les institutions positives fondées par les lois ecclésiastiques et par les lois civiles dans les âges de foi fervante. L'indissolubilité du mariage a protégé la femme contre le caprice et l'injure des répudiations, et assuré au delà de ce que durent les séductions d'une beauté fragile, assuré à demeure, sa condition honorée et sa légitime part d'autorité dans la famille. Le douaire, institution chevaleresque, dot offerte, obligatoirement offerte par le mari à l'épouse, garantissait l'avenir de la femme dans le veuvage, et la préservait de déchoir de la condition et de l'état de maison que lui avaient faits le mariage.

Les lois de la Révolution ont supprimé le douaire parce qu'il gênait

l'incessant mouvement des partages et faisait obstacle à la circulation de la propriété foncière.

Quant à la capacité juridique de la femme, le droit coutumier des pays catholiques est le seul qui l'ait pleinement reconnue et posée sur un pied d'entière égalité avec la capacité de l'homme dans le cercle du droit et des contrats privés. Il ne reste plus de doutes sur ce point important, qu'a très remarquablement dégagé et mis en relief un professeur de la Faculté de droit de Paris, dans un livre dont l'on a rendu compte. Nous aborderons ce côté de la question dans un second article.

(*A continuer*).

DISCOURS DE MGR. MANNING

SUR LE CONCILE ŒCUMÉNIQUE.

EXTRAIT.

Il y a quelques jours à peine nous apprenions que les desseins des peuples du Midi étaient si sombres et si menaçants pour le Pape lui-même, que l'on pouvait s'étonner qu'il eût le temps de songer à ses enfants répandus sur toute la surface du globe. Nous savons que l'Espagne, sur laquelle il comptait comme puissance catholique pour le soutenir, vient de tomber aux mains de la Révolution. L'Autriche a dégénéré dans la foi au Saint-Siége. L'Italie a volé au Pape ses provinces. On peut ajouter que la Russie commence à persécuter les Evêques catholiques, ou à rejeter ou à discuter la suprématie du Saint-Siége. La nuit dernière nous a encore apporté des nouvelles inquiétantes. Cela nous décourage-t-il ? Non. Il faudrait qu'un homme ait bien peu lu ou possède une bien mauvaise mémoire pour se désespérer à l'aspect menaçant des événements actuels, en les comparant à ce que nous avons éprouvé dans chaque siècle depuis dix-huit cents ans.

Je pourrais vous montrer des périodes dans l'histoire de l'Eglise que l'on peut regarder comme sillonnées d'orages et de tempêtes en les comparant à la tranquillité actuelle. S'il y a un Pontife à qui ressemble Pie IX, c'est Grégoire Ier, qui a amené l'Angleterre dans les voies de la foi. Saint Grégoire a fondé la vieille hiérarchie de l'Angleterre. Pie IX a fondé la nouvelle. Dans quelles circonstances se trouvait l'Eglise à l'avénement de saint Grégoire ? Le monde tout entier se livrait à deux grandes erreurs. Les empereurs bysantins étaient ariens et persécutaient l'Eglise de Rome ; l'Eglise grecque s'en était séparée ;

la Russie était païenne, la Germanie septentrionale était païenne, l'Espagne était arienne.

Rien aujourd'hui ne peut se comparer aux menaces de cette époque. Notre ciel est clair à côté de celui-là ; nous ne pouvons donc pas nous alarmer de l'aspect menaçant des événements futurs. Nous savons que *son royaume n'aura pas de fin.* Si on nous demande comment il se maintiendra, je répondrai tranquillement que je n'en sais rien, et que je m'en rapporte à la puissance et à la volonté de Dieu. Cette réponse ne souffre pas d'objection. Il est vrai qu'on peut la couvrir de ridicule, mais nous attendons les rieurs au tribunal de Dieu.

Considérons maintenant la situation actuelle de ce monde si hautain dans le jugement qu'il porte sur l'Eglise. Etablissons un compte entre eux. Je ne suis pas prophète, mais je puis constater que tandis que l'Europe chrétienne passe par une série continuelle de changements, l'Eglise marche sans mutation et sans vicissitude. Les dynasties changent et les peuples disparaissent sans qu'on puisse en retrouver les traces, mais le trône du vicaire de Jésus-Christ reste comme il était autrefois ferme et inamovible. C'est que c'est un trône qui renferme l'esprit de la puissance civile et la seule et véritable base de l'ordre civil du monde. Le Saint-Siège possède l'esprit de l'ordre chrétien du monde, il renferme l'esprit de cette unité et de cette universalité qui n'appartient qu'à l'Eglise catholique.

Je dois faire observer que cette unité engendre l'autorité. Qui donc exclut de l'Eglise catholique toutes ces controverses, ces divisions et ces subdivisions qui nous choquent ici dans notre pays ? C'est que nous gardons notre foi. L'enfant grandit avec elle, et le théologien la mûrit. Les esprits, les cœurs et les volontés de tous les fidèles sont confondus sous la même autorité divine, dont l'esprit réside dans le vicaire de Jésus-Christ. C'est ainsi que Rome est la source de l'unité et de l'universalité de l'Eglise de Dieu.

J'entendais dire l'autre jour : « A quoi bon ce grand Concile ? Les « prêtres de l'Eglise ne sont que des instruments parlants, à l'aide « desquels la voix du Pape est répétée ; il entend ses propres échos. » Ainsi ce serait une invention mécanique à l'aide de laquelle tous les échos de l'Eglise universelle répéteraient la voix de leur chef. C'est une invention mécanique, soit ; mais c'est un chef-d'œuvre d'habileté. C'est le seul exemple que nous offre l'histoire du monde. De tous les inventeurs qui ont fait de grandes choses, aucun n'a atteint une perfection semblable. Allez donc voir si la voix partie de Canterbury se répète intégralement à Natal, et si celle qui s'échappe d'York trouve un écho fidèle à Canton. J'en conclus que c'est Dieu, et Dieu tout seul, qui a institué ce système de parfaite unité dans la foi. Aucune puissance

humaine n'a encore été capable de construire quelque chose de semblable en ce genre.

J'irai plus loin, en disant que c'est la volonté de Dieu d'unir les pouvoirs spirituel et temporel du monde. Quand nous entendons parler de l'union de l'Eglise et de l'Etat dans le sens populaire et inexact, nous disons que la phrase s'éloigne peu de la vérité. Les royaumes et les Etats du monde ont été confiés à l'Eglise de Dieu. Les paroles du prophète, annonçant que les royaumes de ce monde deviendraient les royaumes de Dieu, ont été vérifiées. Qui donc a fait renaître l'ordre civilisé du monde de la corruption qui dominait à une certaine époque? Qui, sinon les Pontifes de Rome? Royaume aprés royaume, tous les Etats ont été unis en une sainte famille. L'unité chrétienne a été enfantée par le Saint-Siége. S'il n'y avait des lois et des limites aux volontés individuelles des rois et des princes, ils auraient en main le droit de contrôler la conscience de leurs sujets, et d'intervenir dans leurs croyances religieuses. Partout où les rois et les princes, comme en Russie actuellement et comme autrefois à Constantinople, comme aujourd'hui en Suède et en Danemark, sont intervenus en matière de religion, le despotisme a été le résultat immédiat de cette intervention. Il en a été ainsi pendant des siècles dans notre propre pays.

Il est possible d'être Pontife et d'être roi, mais il est impossible d'être roi et de devenir Pontife sans introduire le despotisme. Ici, laissez-moi faire allusion à ce que l'on nomme l'Etablissement. L'Eglise catholique ne peut être *établie*. Son génie, sa nature et sa divine origine se refusent également à l'établissement. L'Eglise catholique sera traitée comme un monument de Dieu sur la terre et elle acceptera d'entrer en relation avec la puissance civile; mais pour être établie, jamais. Il est dégradant pour l'esprit, le cœur et l'âme, d'admettre qu'une œuvre de cette nature soit dépendante d'une puissance supérieure et ne puisse se soutenir seule. Que signifie le mot Etablissement de l'Eglise? Il veut dire une Eglise qui compte pour se soutenir sur l'appui de la législature et de la couronne, cette dernière pouvant lui dicter des lois, même sur son rituel, sa discipline et ses doctrines; une Eglise des jugements de laquelle, même en matières religieuses, on peut en appeler à la puissance civile.

C'est de l'esclavage et non un établissement: et dans toute la loi canonique de l'Eglise catholique, il est impossible de trouver une expression équivalente aux mots Eglise établie. C'est une invention de Henri VIII. C'est une formule de la tyrannie qui surgit quand la puissance civile réunit dans sa main la puissance spirituelle. Le peuple anglais s'est graduellement émancipé de ce joug. Les deux tiers de sa population se sont affranchis de cette confusion des choses. Ce n'est pas le peuple

anglais qui a créé l'établissement. Il n'a jamais rejeté l'Eglise catholique. Il en a été privé par la tyrannie de la royauté et la corruption de la cour. Ce sont elles qui, pour piller le temple et le sanctuaire de l'Eglise de Dieu, ont arraché l'Eglise d'Angleterre à l'unité de l'autorité. Mais pouvaient-elles croire que le cœur de ce peuple oublierait l'Eglise catholique? J'ai longtemps fréquenté les classes ouvrières, et, à part les préjugés et la haine qu'on cherche à leur inculquer, je dis que les cœurs de cette population si noble, n'offrent aucune opposition à cette Eglise de Dieu qu'ils savent exister sur terre.

Une voix remplie d'autorité nous disait l'autre jour que les Eglises nationales en étaient à leur épreuve décisive. Si un Evêque catholique moi, par exemple, s'était exprimé ainsi, je sais quel accueil j'aurais reçu demain. Mais c'est un Evêque de l'Eglise anglicane qui l'a dit avec une grande vérité. L'Eglise d'Angleterre est à l'essai depuis trois cents ans, et dans cet essai elle a déjà perdu plus de la moitié de la population, qui a secoué son joug. La génération prochaine en finira avec elle. Déjà, de nos jours, nous voyons des changements auxquels nous n'aurions pas osé songer il y a dix ans. Rome est la source de la foi, et elle conserve les principes de l'ordre dans tous les Etats civilisés du monde. Les pasteurs de l'univers sont sur le point de s'assembler pour examiner les besoins spirituels de l'Eglise et chercher un remède pour la société humaine, si gangrenée aujourd'hui. Ce grand Concile laissera son empreinte sur le monde chrétien. Pie IX a invité tous les protestants et tous ceux qui ne sont pas catholiques. Dans des paroles pleines d'amour et de charité, il s'est adressé à eux comme à ses enfants.

J'ai toute confiance, a dit en terminant Mgr. Manning, que les paroles d'amour du Saint-Père frapperont à la source de plus d'une erreur et lui ramèneront le peuple de ce pays. Pie IX a rappelé aux Anglais que la rébellion et l'anarchie sont des péchés contre Dieu, et il leur recommande, pour essayer de persuader et de convaincre les autres, de bien se pénétrér de la charité, et de suivre avec le plus grand soin les voies de la vérité et de la confiance en Dieu, dont le royaume n'aura pas de fin.

Un livre est une lettre écrite à tous les amis inconnus qu'on a dans le monde.—Lingrée.

Aimer à lire, c'est faire un échange des heures d'ennui qu'on doit avoir en sa vie contre des heures délicieuses.—Montesquieu.

La beauté sans la pudeur est une fleur détachée de sa tige.—Boiste.

L'avare ne possède pas son bien c'est son bien qui le possède.

PARIS MODERNE.

M. Granier de Cassagnac, l'honorable député du Gers, racontait dernièrement au *Pays* les merveilles de la capitale agrandie, embellie, assainie par M. Haussmann, et de ces merveilles il faisait honneur au gouvernement et à la civilisation française. Paris est devenu l'égal des plus fameuses villes de l'antiquité; nulle autre cité de l'Europe ne lui est comparable pour ses rues, ses jardins, ses monuments et son gaz. Elle est la reine du monde, car c'est d'elle que viennent la mode, le goût, l'opinion, les idées qui font la loi au reste de la terre. Tous les peuples s'y donnent rendez-vous, comme dans la patrie commune du plaisir; elle est le centre de la richesse, des arts, de la civilisation.

Mais l'honorable écrivain, tout entier à son admiration pour les splendeurs du Paris nouveau, et qui semble plus occupé à considérer les bâtiments que les mœurs, aurait-il oublié l'expérience de l'histoire et les destinées des plus puissants Etats, pour qui la grandeur et la magnificence des capitales qu'ils bâtirent au temps de leur plus grande domination, fut le commencement même de leur décadence; car bientôt tous les vices accrurent en foule au sein des richesses et du luxe, et ce fut fait de ces empires fameux.

La Rome des Césars qu'Auguste trouva de briques et qu'il laissa de marbre, cette ville superbe, avec ses palais, ses temples, ses amphithéâtres, ses portiques et ses voies magistrales, avec son Forum, tout rempli de monuments de la grandeur romaine, et où venaient aboutir les routes du monde entier; Rome, enrichie de la dépouille universelle des arts et des trésors de cent peuples conquis; Rome, enfin, maîtresse des nations, s'abîma en elle-même, dans son faste et dans ses plaisirs, et le monde vaincu prit sa revanche.

"Luxuria incubuit, victumque ulciscitur orbem."

Et n'en sommes-nous point là, nous, Français du dix-neuvième siècle, qui nous glorifions d'être la première des nations de l'Europe, parce que la Révolution française a fait le tour du monde, et que nous régnons dans les autres pays par nos principes et par nos œuvres? Nous nous vantons d'être le peuple le plus haut et le plus civilisé, et de posséder l'empire des idées, plus grand que celui des armes; mais quel spectacle humiliant ne donne-t-il pas de lui-même, ce peuple-roi

subjugué à son tour par tous les vices? Que sommes-nous aujourd'hui au milieu de toutes nos richesses matérielles et des produits de la civilisation?

Un peuple sceptique, railleur, indifférent, matérialiste, sans religion, sans patriotisme, sans grandeur morale; peuple également incapable de haine et d'amour, d'où les plus nobles sentiments de l'âme pour les plus nobles choses, l'enthousiasme, l'idéal, l'héroïsme, sont absents; peuple rabaissé aux vulgaires instincts de la nature, en proie à toutes les cupidités.

Ce Paris, qui est aujourd'hui toute la France civilisée, et que les autres villes imitent à l'envi, qu'a-t-il à nous montrer dans le faste de de ses monuments? Presque partout, presque uniquement des scandales. Combien y a-t-il de familles où fleurissent encore les bonnes mœurs du foyer domestique, et qui s'honorent de la dignité du père, de la vertu de la femme, de l'innocence de la jeune fille?

Et au dehors, qu'est-ce donc? La rue pleine de toutes les séductions et de toutes les effronteries du vice, et l'ignoble effronterie elle-même devenue une séduction. Partout des obscénités, un vaste musée d'histrions et de courtisanes décoré de divinités dont les esclaves du temps moderne desservent les autels; et la nuit s'illumine pour éclairer plus de prostitutions que le soleil de l'antiquité n'en a connues.

Le monde parisien, le monde des boulevards, des théâtres, des courses, des bals, celui qu'on appelle le monde civilisé, se compose d'une foule de sots, qui *baillent leur vie* dans le désœuvrement ou dans le libertinage. Ce monde a pour amuseurs un art et une littérature dignes de lui. Au théâtre des *pièces à femmes*, dont le succès outrage l'intelligence autant que la pudeur; aux expositions artistiques, des Phrynées achetées à grand prix; comme lecture des romans ineptes et des journaux qui font métier de corrompre la corruption.

Quel temps que celui où l'on préfère Offenbach à Mozart, les chansons du bouge aux hymnes de l'Eglise, et les décors de théâtre aux vers de Corneille! Quel temps encore, où le plus grand talent des écrivains est de rendre le vice plus audacieux et de *blaguer* la vertu.

Ce sont ceux-là qui s'empressent à aduler toutes les actrices en vogue, et qui traitent de "vermine" la Sœur de Charité. Ils s'en prennent à la vertu des vierges des cloîtres, eux qui donnent presque les prix des courtisanes; ils se récrient contre les richesses des Petites-Sœurs des Pauvres, tandis qu'ils célèbrent la gnidienne, dont les commerces ont gagné ou volé des millions; ils conseillent impudemment aux petites ouvrières la prostitution qui enrichit, et ils n'ont pas honte de se faire les entremetteurs du vice opulent.

Une telle littérature suffirait à donner l'idée des mœurs contem-

poraines; et que d'autres traits à ajouter au tableau d'une société, qui se personnifie en ces deux types de l'homme et de la femme, appelés, dans l'argot moderne, d'un nom que la langue et la bienséance répugnent à dire.

Mais rien ne saurait exprimer assez vigoureusement toutes les hontes et toutes les misères de cette société avilie du dix-neuvième siècle, ni marquer avec assez de force toutes les causes morales et politiques de cette profonde décadence où nous sommes abîmés.

Cependant le peuple gronde en bas, et la guerre s'annonce au dehors: tout nous avertit que notre civilisation corrompue pourrait recevoir encore un autre châtiment que celui de ses ignominies.

MÉMOIRES HISTORIQUES

DE PATRIZIO DE ROSSI.

La publication de ces Mémoires ne saurait venir plus à propos, et nous félicitons M. de Labastie d'avoir fait connaître au public français un ouvrage qui jette une lumière si vive sur un des incidents les plus dramatiques de l'histoire de la Papauté moderne. L'œuvre de Rossi offre toutes les garanties de véracité et d'authenticité que peut réclamer la critiqne moderne, son aïeul avait vécu à la cour de Léon X, à celle de Clément VII, Florentin comme lui, et l'auteur de ces mémoires n'a eu qu'à consulter les papiers restés en possession de sa famille. Son récit commence au moment de l'élection de Clément VII, et son troisième livre conduit le lecteur jusqu'au traité de Bologne, au siége et à la prise de Florence, événements d'autant plus dignes de fixer notre attention qu'ils marquent dans les destinées de la Péninsule le dénoûment d'une ère nouvelle féconde en misères pour la triste Italie. Pour ce qui regarde les années 1525 et 1527, la narration de Rossi complète de la manière la plus heureuse celle de Guichardin, que le manque de temps a empêché de traiter les quatre derniers livres de son œuvre avec le même soin et la même étendue que le reste de son histoire.

L'excellente traduction due à M. de Labastie rend accessible au public français ces mémoires précieux et l'initie à la connaissance d'une foule

de détails inédits sur cette époque si agitée, si remplie des intrigues des princes, des guerres politiques et des guerres religieuses, premier et déplorable fruit d'une réforme apportée par un moine apostat. Cette traduction est accompagnée de notes intéressantes qui témoignent d'une érudition rare et consciencieuse, et précédée d'une notice fort remarquable sur une des figures les plus saillantes de cette époque, François-Marie de la Rovère, duc d'Urbin, neveu de Jules II et commandant des troupes pontificales; M. de Labastie, né dans un siècle où l'on a la manie généreuse de réhabiliter tous ceux que l'histoire a laissés ou rejetés dans l'ombre, a tenté, lui aussi, de placer le duc d'Urbin sur un piédestal auquel il ne nous paraît avoir que des droits assez douteux. Nous en demandons pardon à son biographe; on n'est pas meilleur avocat que lui; mais nous ne pouvons partager sa sympathie et son admiration pour ce soudard brutal et ce condottière féroce qui égorgea un jour le cardinal de Pavie, et plus tard, au moment où la capitale du monde catholique courait les plus grands dangers, ne sut pas la protéger, et contribua même à son désastre par son irrésolution fatale, sa timidité et, parfois même, par sa mauvaise volonté, voisine de la trahison.

Cette réserve faite, nous n'en sommes pas moins disposés à rendre justice au travail clair, méthodique et savant de M. de Labastie. Nous demandons maintenant au lecteur la permission d'esquisser à grands traits l'histoire de cette époque et les événements importants qui servirent de prélude au drame terrible raconté par Rossi. Ce résumé rapide aidera à l'intelligence des faits contenus dans ses Mémoires.

Au commencement du seizième siècle, l'Italie brille entre toutes les nations. Elles possède l'éclat de la richesse, le lustre des arts, et surtout la splendeur d'une culture intellectuelle sans rivale en Europe, développée à l'ombre du pouvoir des Papes, qui, selon une parole célèbre, avaient accueilli dans les plis de leur robe pontificale les lettres échappées sanglantes au cimetière de Mahomet. Là, vivent encore les débris de l'ancienne civilisation et là est le germe de la nouvelle, dans la personne et dans la puissance du pontife romain. Une agrtculture savante fertilise les campagnes, un commerce étendu enrichit les villes et un luxe raffiné embellit la vie et polit les mœurs. Le caractère national, en s'adoucissant au contact d'une civilisation plus humaine a perdu, il est vrai, un peu de sa vigueur, mais la retrouvera, à la voix des pontifes de Rome, et c'est un pape qui tiendra dans ses mains le drapeau national pendant la lutte contre l'étranger.

Florence, devenue virtuellement une annexe de l'Etat de l'Eglise, depuis que la famille des Médicis avait donné d'illustres pontifes à la Ville Eternelle, Florence était un foyer de civilisation et de lumière qui rayon-

nait sur le reste de l'Europe. Là, en effet, fleurirent ou se formèrent sous l'illustre patronage des Médicis les grands écrivains qui ont marqué du sceau de leur génie la langue italienne : Guicciardini, Varchi, Macchiavelli, Paul Jove et Pierre Dembo. Malheureusement Machiavel donna un jour un conseil funeste à son pays, quand il poussa les princes de son siècle à la centralisation et prononça dans un de ses discours ces paroles imprudentes : " Nulle province n'est heureuse si elle ne passe tout entière sous l'obéissance d'un prince ou d'une république, comme il est advenu à la France et à l'Espagne." Machiavel méconnaissait, comme on le fait de nos jours, les vraies conditions de la prospérité et de liberté de l'Italie. La nature ne l'a pas faite pour être *une* et centralisée, mais *unie* et confédérée.

Le Pape Paul IV avait le sentiment de cette nécessité politique quand il comparait l'Italie à un instrument harmonieux, à une lyre dont les 4 cordes étaient l'Etat de l'Eglise, Milan, Venise et les Deux-Siciles ; il maudissait avec raison Ludovic le More, qui avait asservi la fière Milan, la cité républicaine, et appelé l'étranger à son aide Un autre envahisseur, Alphonse d'Aragon, avait porté sa main brutale sur le royaume des Deux-Siciles, préludant ainsi aux violences de Charles V. Quant à Florence elle se laissait asservir par ses maîtres magnifiques qui l'enlaçaient de chaînes dorées et l'enchaînaient dans des guirlandes de roses. A partir de Laurent, commença dans le nord de l'Italie le règne de l'égoïsme et de l'astuce. " La politique, dit César Cantù, fut, comme elle l'est de nos jours, l'art de parvenir au pouvoir et de s'y conserver par tous les moyens." L'intrigue, la duplicité, la perfidie devinrent les auxiliaires de cette politique qui trouva un Machiavel pour écrire ce manuel éhonté, devenu le bréviaire des ambitieux de tous les temps et de tous les pays.

Venise était comme l'Angleterre d'il y a vingt ans, puissante par ses richesses, par son commerce immense et plus encore par le renom de ses hommes d'Etat. Naples gémissait sous le joug des Aragonais.

Le pontife romain se maintenait avec peine sur un trône ébranlé par les passions et les intrigues de ses voisins ; mais au moins se montrait-il le souverain le plus véritablement italien et patriote. C'était Jules II qui avait le premier poussé le cri national : *Fuori barbari !* et il n'avait pas tenu à lui que l'Italie ne fût affranchie de la domination étrangère. Voltaire a dit lui-même : " Les Guelfes, ces partisans de la papauté et *encore plus de la liberté*, balancèrent toujours le pouvoir des Gibelins partisans de l'empereur, qui voulait régner sur l'Italie sans bornes et sans partage."

L'Italie n'allait pas tarder à ressentir le contre-coup fatal de la rivalité funeste qui éclata entre François Ier et Charles V. Ce dernier venait, à

force d'intrigues et d'argent, de ravir la couronne impériale au chevaeleresque François Ier.

"Dieu," dit le vieux Montluc, "fit naître ces deux grands princes ennemis jurés et envieux l'un de l'autre ; ce qui a coûté la vie à 200,000 personnes et la ruine d'un million de familles ; et à la fin ni l'un ni l'autre n'en a rapporté qu'un repentir d'être cause de tant de misère. Que si Dieu eût voulu que ces deux monarques se fussent entendus, la terre eût tremblé sous eux." Le froid et astucieux Charles, dont la devise *Nondum* trahissait la nature patiemment cauteleuse et confiante dans le succès de ses intrigues, Charles eut raison de la franchise imprudente et de la bouillante valeur du *premier gentilhomme de France.*

Léon X, en tenant la balance égale entre les deux rivaux, eût pu assurer l'indépendance de l'Italie et la compromit en s'alliant à Charles V, en consentant à la réunion de Naples à l'empire et en prêtant son appui à Sforza pour rétablir son autorité tyrannique à Milan.

Paul III, de la famille Farnèse, avait raison quand il disait dans une lettre citée par Segni : "J'ai bel et bien vu par l'histoire, par ma propre expérience et celle des autres, que jamais le Saint Siége ne fut puissant et prospère que lorsqu'il eut les Français pour alliés."

Léon X put reconnaître le danger de sa politique anti-française quand il vit, en 1515, François Ier, envahir l'Italie avec ses redoutables lansquenets que la terreur, des Italiens désignait sous le nom de *bandes noires.* Son successeur, Adrien VI, conclut, avec son ancien élève et contre nous, la ligue de Rome dont le premier résultat fut d'attirer les impériaux en Italie. Ce fut alors qu'on vit au service de Rome d'autres *bandes noires* d'origine italienne et ainsi appelées parce que des mercenaires qui les composaient portaient le deuil de Léon X. Elles étaient commandées par Jean de Médicis de la branche bourgeoise de l'illustre famille florentine.

La déplorable politique inaugurée par Léon X et Adrien VI allait porter ses fruits sous Clément VII, qui commit la faute de la continuer. Sous le nom de cardinal Jules de Médicis, ce pape s'était gagné l'estime et l'amour des Florentins. "Il n'était, dit Vettore, ni orgueilleux, ni simoniaque, ni avare, ni libertin, mais sobre dans sa nourriture, économe dans son vêtement, religieux et dévot" "Adroit comme tous les Médicis, beau parleur, dit César Cantù, il était versé dans les sciences et favorisait les arts. Il fut cependant pour l'Italie le pontife le plus funeste." Il avait toujours favorisé l'Espagne et se vantait, dans une lettre citée par Ranke, d'avoir empêché François Ier de pousser jusqu'à Naples lors de sa première invasion en Italie, d'avoir décidé Léon X à ne pas combattre l'élection de Charles-Quint et à abolir l'ancienne et salutaire défense qui s'opposait à la réunion de la couronne impériale avec celle de

Naples. Il s'applaudissait encore d'avoir favorisé l'alliance de l'empereur avec le Pape, d'avoir fait élire Adrien VI et " de n'avoir point épargné à ces fins les trésors de ses amis ni ceux de sa patrie ni les siens." Effrayé cependant de voir les Espagnols établis au cœur de la Lombardie, il songea, mais trop tard, à changer de politique.

Malheureusement, il ne sut être franchement l'ami ni de François Ier, son allié naturel, ni de César, comme Rossi appelle Charles V dans ses mémoires, et le résultat de sa politique vacillante, indécise, pendant les trois premières années de son règne, fut d'attirer sur ses Etats et sa capitale, la puissante famille des Colonna, dont le chef, le cardinal Pompée Colonna, avait été son rival, et les troupes impériales, commandées par Lannoy, vice-roi de Naples.

Se jetant tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, selon les jalousies du moment, dit César Cantù, sans se faire aimer ni craindre, il prépara la ruine de la liberté de sa patrie et attira sur l'Italie des calamités sans nombre dont il fut lui-même la déplorable victime. Déjà la fortune avait trahi son allié François Ier à Marignan. A peine délivré le 22 mai 1526, celui-ci formait la ligue de Cognac dans le but de ramener Sforza à Milan et d'arracher le nord et le sud de l'Italie au joug des Impériaux. Cette ligue fut le premier acte du drame, et les contemporains ne se faisaient pas illusion sur la gravité des intérêts qui étaient alors en jeu. Le dataire Gilbert écrivait à l'évêque de Véruli: " Je me bornerai à me rappeler qu'il ne s'agit pas, dans la guerre actuelle d'une susceptibilité de point d'honneur, d'une vengeance ou de la conservation d'une ville, mais qu'elle décidera du salut ou de l'esclavage perpétuel de l'Italie entière." Il prophétisait vrai. L'Italie ne sut pas faire le suprême effort qui l'eût arrachée au joug pour toujours.

La Sicile réclamait en vain ses priviléges à un roi maître de la moitié du monde. Naples était pillée tour à tour par des chefs de bandes et des magistrats cupides. La Toscane voyait expirer sa liberté et de petits tyrans féodaux ensanglantaient la Romagne. La Lombardie était plus que jamais un vaste champ de bataille, foulé par des armées de mercenaires étrangers, achetés isolément ou amenés par un condottiere, toujours disposés à se tourner contre ceux qui les payaient et ne demandant à la guerre que le pillage et les plaisirs.

A toutes les complications politiques s'ajoutait encore une formidable question religieuse. Luther avait grandi assez pour effrayer le monde catholique. L'ambitieux Maximilien l'avait protégé ou laissé faire en disant : " Il pourra un jour être bon à quelque chose." " Charles V, à son tour, reconnaissant, dit Vettore, que le Pape avait grand' peur de cette doctrine de Luther, voulut s'en faire un frein pour le retenir."

L'orage soulevé par l'ambition de Charles V et la haine furieuse des

Colonna s'approchait de Rome et la menaçait chaque jour de plus près. Le général du Pape, Guido Rangone, ne le sauva pas plus que le duc d'Urbin, général des Vénitiens, ou que le Medeghino Jean-Jacques de Médicis, sur lequel il avait compté. Clément VII crut conjurer le péril en traitant avec Moncade, l'embassadeur de Charles ; mais à peine avait-il licencié ses troupes que les Colonna saccageaient le Transtevere et le Vatican. " Alors, dit Varchi, les moines dans les chaires et les ermites au milieu des places publiques, prêchaient la ruine de l'Italie et la fin du monde. Ce n'était pourtant que le prélude de plus grands désastres.

Le commandant impérial du Tyrol, George Frundsberg, alléché par le riche butin qu'offrait l'Italie à ses envahissements, se mit en marche avec une bande de luthériens fanatiques. Il jurait par le *glorieux sac de Florence*, et portait à l'arçon de sa selle des licous de soie et un cordon d'or " pour étrangler, disait-il, les cardinaux et le dernier des Papes." Les trente-cinq compagnies de lansquenets qu'il avait à sa solve vinrent se joindre aux mercenaires commandés par le traître connétable de Bourbon, et cette tourbe tumultueuse et grossière se mit en marche pour la Ville-Eternelle.

Trahi par le duc d'Urbin, qui voulut se venger des Médicis et par le vice-roi de Naples, qui avait promis de le secourir, Clément VII vit avec effroi le connétable venir camper dans les plaines voisines de Rome. Lorsque le Français parjure à son roi et traître à son Dieu fut tombé sous une balle que le vaniteux Benvenuto Cellini s'attribue la gloire de lui avoir envoyée, les assiégeants se rallièrent sous la conduite du prince d'Orange, et bientôt succombant sous leurs efforts, la capitale du catholicisme, de la littérature et des arts se vit envahie par ces protestants forcenés et ces barbares. Jusqu'à la fin des temps le monde catholique frémira d'horreur au récit des atrocités, des meurtres, des impiétés sacriléges et des profanations odieuses dont Rome, ses couvents, ses palais et ses temples furent l'effroyable théâtre. A quoi a-t-il tenu que nous n'ayons vu des crimes et des impiétés semblables se reproduire, l'année dernière, dans la capitale du monde catholique? Le chef aveugle et fanatique qui conduisait ses bandes farouches sous les murs de Rome avait-il d'autres projets que Bourbon et le prince d'Orange? Grâce au ciel, la France était là; elle a épargné à Rome ce désastre et à notre siècle une grande infamie.

En 1527 la France ne pouvait rien pour la papauté et le prince qui aurait dû la protéger contre les violences de ses soldats barbares, Charles V poursuivant cette politique perfide dont la tradition ne s'est pas encore perdue, faisait faire des prières pour la délivrance du pontife et déplorait hautement des violences qu'il eût dépendu de lui de prévenir et qu'il lui suffisait d'un mot pour arrêter.

Pendant qu'il affichait une douleur hypocrite, les Allemands enrôlés sous sa bannière égorgeaient et pillaient les Romains, et ce ne fut que devant Lautrec et l'armée française qu'ils évacuèrent enfin la ville sanglante et saccagée.

La grande victoire navale que les Français remportèrent à Naples resta stérile.

La peste s'introduisit dans leur camp. Doria quitta le service de la France, et la mort de Lautrec consomma la ruine de l'expédition française. Clément VII se tourna de nouveau vers Charles V, à qui souriait la fortune. L'empereur, n'osant revoir Rome et Milan dévastées par ses armes, eut avec le Pape une entrevue à Bologne et y reçut la couronne d'or et de fer, symbole de son nouveau et funeste empire.

Les Italiens s'abaissèrent jusqu'à flatter leur oppresseur. Clément VII s'aida de l'empereur pour asservir Florence au joug des Médicis, et l'indépendance italienne rendit son dernier soupir. Le pontife, effrayé des progrès de la réforme, tendit la main à cet empire germanique que ses prédécesseurs avaient fait trembler tant de fois. Il abdiqua son rôle national et les Gibelins scellèrent leur triomphe par l'asservissement de l'Italie. " Alors, dit le patriotique historien Cantù, s'introduisirent une administration absurde, des principes immoraux, l'oppression systématique de la pensée et de l'industrie." Cela dura trois siècles.

Nous avons assisté au réveil de l'Italie. Nous l'avons vu sortir de la tombe où elle était couchée. Cette fois encore, c'est un Pape qui nous a donné le signal du réveil ; c'est lui qui a agité devant les yeux des Italiens les plis du drapeau national et ressuscité dans les Etats de l'Eglise les antiques libertés. Pourquoi faut-il qu'on ait méconnu ses libérales et nobles intentions ? Comment expliquer l'ingratitude dont on a payé ses tentatives généreuses ? Quels sont les meilleurs amis de l'Italie ? Le Pontife qui l'a voulu libre, paisible et prospère sous le gouvernement de ses princes légitimes ou bien ces hommes qui au nom d'un libéralisme perfide et mensonger, ont ravi aux peuples de l'Italie tous leurs droits, en violant tous leurs intérêts et qui prétendaient assurer l'indépendance de la Péninsule, au moment où ils lui forgeaient des fers.

A tous ceux qui se préoccupent des graves questions que soulèvent les événements récents survenus en Italie, nous conseillons la lecture du livre intéressant traduit par M. de Labastie. Car on peut en dire ce que Thucydide disait de son histoire : " Ceux qui voudront savoir la vérité des choses passées, et, par icelles, considérer et juger les choses qui pourraient advenir ci-après, telles ou semblables, la trouveront utile."

Gazette de France.

LE CHAT.

The cat must stay at home.
Le chat doit rester au logis.
(SHAKSPEARE, *Henry V*, acte I, sc. II.)

" Qu'elle est gracieuse et gentille, sa petite tête posée sur sa petite patte ! Pauvre minette ! "
(E. SCRIBE, *la Chatte métamorphosée en femme.*)

I

UNE NOUVELLE HISTOIRE DU CHAT.

Pourquoi le chat n'aurait-il pas sa monographie, son " histoire naturelle " spéciale, aussi bien que le chien, animal domestique comme lui ? —Pourquoi ne l'aurait-il pas aussi bien que le lion, dont il est au moins le cousin, puisqu'il est membre aussi bien que lui de la grande famille féline,—ou, dirai-je, puisque le lion, tout roi des animaux qu'il a été proclamé, n'est peut être qu'un gros chat—*felis leo*, dénomination latine qui l'indique déjà, il me semble * ? Pour le naturaliste, la famille féline ne se compose pas seulement du chat et du lion, mais encore du tigre, de la panthère, du léopard, du chat-pard, du puma, du guépard, du caracal, du chaus, du serval, de l'ocelot, du méla et du lynx. Tous ces félins d'Europe, d'Asie et d'Afrique ont certains caractères communs, la même force de tête et d'oreilles, la même robe de poils soyeux et électriques, la même démarche silencieuse et furtive favorisée par le même coussinet de chair sous la patte, les mêmes ongles avec griffes rétractiles, le même lustre de l'œil, qui est doué de la faculté de voir dans la nuit, grâce à l'expansion facile de la prunelle ; la même moustache aux lèvres, la même langue hérissée de papilles cornées, les mêmes mœurs, la même manière de chasser en épiant leur proie, les mêmes mouvements musculaires pour la surprendre,—que ce soit le buffle pour le tigre, la souris pour le chat, etc. Peut-être l'unique différence qui distingue le chat des autres félins, c'est qu'il est le seul qui ait été autrefois apprivoisé et le seul qui soit resté animal domestique—probablement le seul qu'une Providence partiale ait créé pour être utile a l'homme civilisé.

Je dois ajouter toutefois ici, sans vouloir me contredire, que Fréd.

* Le nom latin du chat est *felis catus*.

Cuvier ne regardait pas l'apprivoisement et la domestication du chat comme une exception. De l'analogie du chat et des autres animaux qui lui ressemblent par les points principaux de leur organisation comme par leur naturel, il concluait la possibilité de rendre domestiques le lion et le tigre aussi bien que le chat lui-même *.

Pourquoi disais-je, le chat n'aurait-il pas sa monographie? Il en a une; il en a même plusieurs depuis longtemps. C'est d'une monographie de plus, toute récente, que nous allons publier aujourd'hui quelques extraits.—Cette monographie forme un volume exclusivement consacré aux chats et aux chattes—tous les autres animaux qui y figurent n'y étant introduits qu'épisodiquement ou anecdotiquement.

Ce volume est un petit bijou bibliographique, *illustré* d'images, lesquelles images sont, les unes, de simples portraits de chats, les autres, des figures de fantaisie, représentant le chat dans des scènes plus ou moins réelles. En voici le titre, premier sommaire de la variété des matières :

THE BOOK OF CATS

a chit-chat chronicle
of feline facts and fancies, legendary, lyrical,
medical, mirthful and miscellaneous †.

L'ouvrage tient tout ce que le titre promet. Nous trouvons dans le *Livre des chats* de la prose et des vers, des légendes et des odes en l'honneur du chat, de joyeuses anecdotes, des recettes de médicaments, etc. L'auteur, M. Charles-H. Ross, avoue qu'il a pris un peu partout; mais il n'est ni un plagiaire, ni un simple compilateur, car il rend pleine justice à ses devanciers ‡, soit qu'il adopte leur opinion, soit qu'il la discute avec indépendance, sans un vain respect pour les plus grands noms; réfutant complétement, par exemple, le Pline français, qui a fait un portrait si flatté du lion et un portrait si peu ressemblant du chat.

Il faut citer textuellement notre grand naturaliste pour montrer

* La vision nocturne du chat s'explique par la dilatation et la contraction alternative de la pupille suivant la quantité de lumière. La vue n'a pas une portée très-longue: l'extrême sensibilité de tout l'organe visuel tient, selon Fréd. Cuvier, à la couleur généralement jaune de la choroïde. Les chiens ont sur les chats l'avantage d'un odorat plus subtil, mais non d'une ouïe plus fine. Ce que les chats ont de plus remarquable peut-être, c'est le sens du toucher, qui est répandu sur tout leur corps, et auquel tout leur pelage participe, quoique développé plus particulièrement aux poils des moustaches.

† "Le livre des chats, chronique babillarde de faits et de fantaisies félines, légendaires, lyriques, médicales, joyeuses et mêlées," etc

‡ Et, en première ligne, à une dame anglaise, lady Cust.

combien M. Ross a raison de le trouver sévère sur la moralité du chat..., sévère jusqu'à la diffamation :

" Le chat est un *domestique infidèle* qu'on ne garde que par nécessité pour l'opposer à un *autre ennemi domestique* encore plus incommode..... Quoique ces animaux, surtout quand ils sont jeunes, aient de la gentillesse, ils ont en même temps une *malice innée*, un *caractère faux*, un *naturel pervers* que l'âge augmente encore et que l'éducation ne fait que masquer. De *voleurs déterminés* ils deviennent seulement, lorsqu'ils sont bien élevés, *souples et flatteurs comme les fripons* ; ils ont la même adresse, la même subtilité, le même *goût pour faire le mal*, le même penchant à la petite rapine. Comme les fripons, ils savent couvrir leur marche, dissimuler leurs desseins, épier les occasions, attendre, choisir, saisir l'instant de faire leur coup, se dérober ensuite au châtiment, fuir et demeurer éloignés jusqu'à ce qu'on les rappèle. Ils prennent aisément des habitudes de société, jamais des mœurs. Ils n'ont que l'apparence de l'attachement, on le voit à leurs mouvements obliques, à leurs yeux équivoques ; ils ne regardent jamais en face la personne aimée ; soit défiance, soit fausseté, ils prennent des détours pour en approcher, pour chercher des caresses auxquelles ils ne sont sensibles que pour le plaisir qu'elles leur font. Bien différent de cet animal fidèle dont tous les sentiments se rapportent à la personne de son maître, le chat paraît ne sentir que pour soi, n'aimer que sous condition, ne se prêter au commerce que pour en abuser, et, par cette convenance de naturel, il est moins incompatible avec l'homme qu'avec le chien, dans lequel tout est sincère."

N'est-ce pas là un réquisitoire comme le ferait un procureur impérial, chargé de poursuivre toute une race devant un tribunal ? N'y rouvez-vous pas tout ce qui motiverait une condamnation aux galères des prévenus nominativement accusés, et le bannissement non-seulement de leurs complices, mais encore de tous leurs proches, pères, mères, enfants et petits-enfants * ?

A Buffon, M. Ross oppose le philosophe Jean-Jacques Rousseau,—l'auteur de *Rasselas*, le docteur Samuel Johnson,—l'auteur d'*Atala*,

* Si Buffon a systématiquement dénigré le chat, c'est un peu partialement, aussi qu'il a paré de son style magique les nobles qualités qu'il attribue au lion, et Fréd. Cuvier a pu lui reprocher, non sans quelque raison, d'avoir puisé les couleurs dont il se sert pour peindre le roi des animaux dans le sentiment que le lion inspire vulgairement plutôt que dans sa véritable nature. Fréd. Cuvier dit, comme M. Ross, que le lion *ressemble à tous les autres chats* par son caractère aussi bien que par son organisation ; " non que les faits sur lesquels est basé l'éloge du lion soient faux, mais parce que, présentés sous un faux point de vue, ils ont donné naissance à de fausses idées." (Article Chat du *Dictionnaire d'histoire naturelle.*)

M. de Chateaubriand,—et un savant collaborateur de Buffon lui-même, le naturaliste voyageur Sonini, qui disait de sa chatte angora : " Cet animal fut pendant des années ma plus douce société. Combien de fois ses tendres caresses me firent oublier mes ennuis et me consolèrent de mes infortunes! Ma belle compagne mourut enfin. Après plusieurs jours de souffrance, pendant lesquels je ne la quittais pas un moment, ses yeux, constamment fixés sur moi, s'éteignirent, et sa perte remplit mon cœur de douleur."

Je regrette que M. Ross n'ait pas connu le plus éloquent panégyrique de son animal favori. On ne s'étonnera pas que ce panégyrique ait été écrit par une femme, l'aimable et spirituelle Mme de Custine, qui, dans une de ses charmantes lettres, s'exprimait en ces termes :

" Vous me battrez si je vous dis que l'attachement des chiens ne me touche pas du tout. Ils ont l'air condamnés à nous aimer ; ce sont des machines à fidélité, et vous savez mon horreur pour les machines. Elles m'inspirent une inimitié personnelle... Vivent les chats ! Tout paradoxe à part, je les préfère aux chiens. Ils sont plus libres, plus indépendants, plus naturels. La civilisation humaine n'est pas devenue pour eux une seconde nature. Ils sont plus primitifs que les chiens, plus gracieux ; ils ne prennent de la société que ce qui leur convient et ils ont toujours une gouttière tout près du salon pour y redevenir ce que Dieu les a faits et se moquer de leur tyran. Quand, par hasard, ils aiment ce tyran, ce n'est pas en esclaves dégradés, comme vos vilains chiens qui lèchent la main qui les bat, et qui ne sont fidèles que parce qu'ils n'ont pas l'esprit d'être inconstants. Il y a du choix, du parti pris, dans l'attachement des chats ; je ne vois que de la stupidité dans celui des chiens. Si de tout temps on a donné la préférence à ceux-ci, leur réputation est l'œuvre de l'orgueil humain. Le chien est la créature de l'homme. Ce sot animal n'est plus ce que Dieu l'a fait, il est le produit de la société. C'est une de ces plantes à fleurs doubles qui n'existent qu'à force de culture et que les amateurs apprécient d'autant plus qu'elles sont leur ouvrage *."

Il y a dans ce panégyrique des chats quelques bons coups de griffes à l'adresse des hommes aussi bien qu'à l'adresse des chiens. L'auteur

* J'ose à peine glisser en note une observation sur cette page charmante :— Les naturalistes expliquent l'affection du chat pour l'homme par le sentiment de la reconnaissance, Ce sentiment est aussi un sentiment de chien, il me semble. Le sentiment de la maternité est très-developpé chez la chatte, et c'est à ce sentiment qu'on attribue la domestication de l'espèce, la chatte ayant bientôt reconnu que ses petits recevaient une protection sous le toit de la famille humaine ; mais en revanche, le sentiment de la paternité existe à peine chez le chat, qui est très-capable de dévorer ses petits, bien loin de les défendre.

aurait pu justifier l'idée épigrammatique de ce cordonnier qui avait pour enseigne une botte de laquelle sortaient une tête de singe, une tête de chat et une tête de femme avec cette inscription sous le talon :

"A LA BOTTE PLEINE DE MALICE."

Dans la *Chatte métamorphosée en femme*, Eugène Scribe, qui, tout en étant le meilleur des hommes, se connaissait aussi en malice, fait dire à Minette : " Songez donc que j'ai été chatte, que je suis femme " et que ces deux natures, combinées ensemble, c'est terrible !" Mais E. Scribe fait dire aussi à Guido : " Je pouvais passer à ma chatte " bien des choses que je ne passerais pas à ma femme." Il était tout simple qu'E. Scribe fût partial pour les chats, étant né dans une maison de commerce à l'enseigne du CHAT NOIR.

Il faut citer encore, parmi les illustres amis des chats, Mahomet, qui avait une telle affection pour le sien, qu'il préféra couper la manche de sa robe sur laquelle son bien-aimé matou s'était endormi, plutôt que de le réveiller. C'est en mémoire de cet incident qu'un hospice pour les chats fut fondé à Damas par les disciples du prophète. Pétrarque n'aimait que Laure plus que sa chatte, qu'il fit embaumer à la mode égyptienne quand il eut la douleur de lui survivre. Un des plus charmants sonnets du Tasse est adressé à sa chatte. Le cardinal Wolsey, quand il s'asseyait sur son siége de chancelier pour donner audience, avait toujours son chat à côté de lui, etc., etc.

Naturellement, les *chats illustres* font en général partie de l'histoire des *hommes illustres* qui les ont aimés. A ce point de vue, M. Ross a très-bien pu rattacher sa monographie féline à la biographie universelle, sinon à l'histoire universelle. Les chats ont en lui leur Plutarque, comme ils avaient déjà leur Raphaël, qualification justement décernée à l'artiste suisse Gottfried Mind, élève d'un autre artiste, Frenderberger, qui se reconnut vaincu par Mind dans cette branche de son art.

On ne connaît, en Europe, que deux espèces de chats (*felis catus*). Le chat *sauvage* est une espèce plus grande d'un tiers environ que le chat *domestique*. Sous le rapport des couleurs du pelage, on admet comme une variété le *chat d'Espagne*, entièrement roux ou composé de mélange de roux, de noir et de blanc. Par la considération de la nature des poils, on distingue encore le *chat des chartreux* (poils fins et généralement d'un gris d'ardoise) et le *chat d'Angora* (poils longs et soyeux, couleur blanche, plus rarement tachetés). Ce sont les Européens modernes qui ont transporté le chat dans toutes les contrées de la terre, où il n'éprouve qu'une légère influence de la diversité des climats. Chez les anciens, le chat n'était commun qu'en Egypte : les

Grecs le connaissaient peu, car Aristote en parle à peine. Il était rare à Rome, heureusement pour le moineau de Lesbie.

L'Asie est plus riche en espèces de chats que l'Europe, c'est-à-dire en espèces de chats sauvages, qui ne sont pas susceptibles de s'acclimater en Europe, tels que ces chats *rugissant* et non *miaulant*, le lion, le tigre, le guépard, le mélas, le caracal, le chaus.

Nous disions que le titre du volume de M. Ross donnait déjà une idée de sa variété. Cette variété ressort encore mieux de la table des matières : *La zoologie féline.—Les calomnies contre le chat.—Mœurs et coutumes des chats.—Le chat de Whittington et autres chats voyageurs.—Les diverses espèces de chats anciens et modernes.—De quelques chats industrieux.—De quelques chats aimables et des chattes qui furent de bonnes mères.—Des proverbes sur le chat.—Les chats amis des vielles femmes.—De certains chats gourmands.—Des chats sorciers et des chats de sorcières.—Recensement des chats et commerce de la viande de chat*, etc.

Certes, voilà un sommaire qui indique assez que l'auteur du *Book of Cats* a cherché à intéresser à son sujet toutes les classes de lecteurs et lectrices—ceux et celles qui sont surtout curieux de légendes et de contes comme l'histoire admirable du Chat botté ; la vieille fille qui se console avec son angora d'avoir autrefois dédaigné le marquis de Carabas ou le fils d'un meunier * ; le naturaliste et le chroniqueur ; enfin le grave statisticien lui-même, qui y apprend que, par suite d'un recensement spécial, la population des chats de Londres s'élève à trois cent cinquante mille, un chat en moyenne par maison ou un chat par trois habitants, chiffre double au moins du chiffre des chiens et qui pourrait bien un jour faire monter le chat au rang des contribuables à côté du chien.

Ce n'est pas précisément au hasard que nous avons choisi les extraits qu'on va lire ; notre choix a été guidé par l'auteur lui-même, qui les avait communiqués d'avance au journal hebdomadaire de Charles Dickens ; mais avant de lui céder la parole, nous allons réparer une omission bibliographique de M. Ross.

De toutes les légendes anglaises sur le chat, la plus célèbre est l'histoire de *Whittington et son chat*. M. Ross se contente de citer la

* L'amour des vieilles filles pour les chats remonte aux âges mythologiques ; il était adoré par les Egyptiens, qui représentaient leur déesse Bubatès avec une tête de chat et faisaient desservir ses autels par des prêtresses vierges. Chez les Grecs, le chat était consacré à la chaste Diane, dont le pseudonyme Hécate est prononcé, en anglais, comme *a cat* (un chat). Les mythologues grecs prétendaient que Diane avait créé le chat pour ridiculiser le lion, créé par Apollon avec l'intention de faire peur à sa sœur.

ballade en vers avec un commentaire. Si nous y faisons seulement allusion, c'est que nous avons déjà reproduit autrefois la légende entière. Depuis ce temps-là a été publié un petit volume in-octavo dont l'auteur, savant archéologue, nous prouve, avec pièces à l'appui extraites d'anciennes chartes, que cette légende n'est ni un mythe ni un conte, mais bien une histoire authentique. Richard Whittington a existé et son chat aussi. Richard était un cadet de famille qui arriva pauvre à Londres, dans la seconde moitié du treizième siècle, y devint l'apprenti d'un riche marchand dont il épousa plus tard la fille, et quand il mourut, en 1422, il avait été en effet trois fois lord-maire, comme le lui avait prédit la voix des cloches. Plusieurs actes mémorables de son administration comme lord-maire et des fondations charitables lui méritèrent une statue après sa mort, une statue placée dans une niche de l'ancienne prison de Newgate et qui ne fut détruite qu'en 1666 par l'incendie qui consuma tout l'édifice. Or cette statue représentait Whittington avec un chat. Son portrait fait de son vivant et dont il ne reste malheureusement que la gravure, le représentait encore en robe de lord-maire, la main droite posée sur un chat. Selon M. Lysons, le chat de Whittington était donc un vrai chat et non, comme quelques-uns l'ont voulu dire, l'espèce de navire qu'on appèle encore *un chat*, ni même un navire qui aurait eu un chat pour figure à sa proue.

M. Lysons récapitule comme il suit tous les témoignages qui lui ont prouvé l'authenticité de la tradition qui attribue la fortune de Richard Whittington à son chat : 1° la tradition elle-même ancienne et généralement admise ; 2° la valeur et la rareté des chats domestiques à cette époque ; 3° diverses histoires qui attestent que d'autres personnages que Whittington firent fortune comme lui par un chat ; 4° les anciens portraits et les statues du célèbre lord-maire qui représentent le chat, quelques-unes de ces statues et quelques-uns de ces portraits pouvant remonter rationnellement à l'époque où Whittington n'était pas mort depuis longtemps, s'il n'était vivant encore.

Voici maintenant le titre de l'ouvrage de M. Lysons :

The model merchant of the middle ages, exemplified in the story of Whittington and his cat, being an attempt to rescue that interesting story from the region of fable and to place it in its proper position in the legitimate history of this country, etc. By the Reverend Samuel Lysons, M. A. (London, Hamilton.)

II

Le chat dans la Polynésie.

...... Lady Cust, le plus moderne des auteurs qui ont écrit sur les

chats, garde sur leur origine un silence prudent. Lorsqu'un animal quelconque parmi nos espèces domestiques, tel que le chameau ou le lama, ne se retrouve plus nulle part à l'état sauvage, ou que ses ancêtres présumés provoquent, comme dans le cas du chien et de la poule, un scepticisme plus ou moins justifié, tous nos raisonnements nous conduisent à une impasse, d'où nous ne pouvons sortir qu'en revenant sur nos pas.

Je ne puis croire qu'il ait jamais existé un chat réellement sauvage. La supposition implique une absurdité. A quelles jambes Minet, à l'état de nature, se serait-il frotté ? En l'honneur de qui aurait-il pu faire le gros dos, relever sa queue en panache et piétiner délicatement sur le même espace restreint? Quel tapis de Kidderminster ou de Bruxelles aurait-il doucement éraillé d'une griffe acérée ? Dans quelle laiterie aurait-il écrémé le lait? De quel garde-manger aurait-il pu dérober un faisan rôti ? Et si Minet n'eût accompli tous ou quelques-uns de ces exploits, aurait-il été un vrai minet? Non! non! Je crois qu'entre Adam et Eve, assis sur un banc de gazon, un joli petit chat faisait la roue au soleil, et que devant le feu autour duquel se réunissait dans l'arche la famille de Noé, deux échantillons de la race féline sommeillaient les yeux à demi clos, les pattes repliées sous eux.

On me dira peut-être que notre angora provient de quelque animal sauvage des plaines de l'Asie centrale;—généalogie commode, mais je n'ajoute pas plus de foi à cette théorie qu'à celle qui me fait le descendant de la grenouille comestible (*rama esculenta*). Le cannibalisme y trouverait une justification par trop facile. Voilà le résumé de la question. Remarquons toutefois que des chats devenus sauvages ne sont pas en réalité des chats sauvages et que leur témoignage serait récusé dans tout procès de généalogie.

La présence des chats dans les lieux où l'on n'en avait pas vu autrefois est expliquée par bien des auteurs, depuis les légendes obscures du moyen âge jusqu'aux récits historiques de nos jours. Le chat se plaît beaucoup à bord d'un navire; il ne dédaigne pas de faire partie d'un équipage de bateau à vapeur, car la chaleur bienfaisante de la chaudière offre une ample compensation au désagrément que peut causer la poussière du charbon et des cendres. Ses compagnons de voyage l'estiment trop pour qu'ils le cèdent facilement. Une couple de petits chats nés en mer forme une offrande digne du roi d'une île de l'Océanie. En effet, des chats ont parfois singulièrement contribué à augmenter l'étonnement qu'excitait chez une peuplade isolée et sans culture l'arrivée de nos missionnaires modernes. Pendant l'audacieuse campagne de M. Williams en Polynésie, la femme d'un missionnaire, lors de leur première visite à l'île Rarotonga, prit avec elle un chat favori; mais le matou, à l'aspect de ces nouveaux venus, s'enfuit dans les montagnes.

Un prêtre, nommé Tiaki, avait, sous l'influence des apôtres de la nouvelle religion, détruit son idole. Sa cabane était à une certaine distance de l'établissement, et à minuit, pendant qu'il dormait, étendu sur une natte, sa femme, qui veillait près de lui, songeant aux singuliers événements de la journée, vit avec effroi deux larges étincelles briller sur le seuil de la porte. Une voix mystérieuse et plaintive la frappa en même temps de surprise et de terreur. Elle éveilla son mari et lui reprocha amèrement d'avoir brûlé leur dieu, qui venait, disait-elle, tirer vengeance de ce crime.

" Lève-toi et prie !" s'écria-t-elle.

Le mari, en s'éveillant, vit à son tour l'étrange lueur et entendit le même son mystérieux. Il commença par répéter l'alphabet avec force vociférations, afin d'obtenir contre le courroux de Satan la protection des puissances supérieures. Le chat à cette incantation, ne fut pas moins effrayé que le prêtre et sa femme ; laissant le couple sacerdotal s'extasier de l'efficacité de l'exorcisme, il se réfugia de nouveau dans la montagne. L'apparition nocturne d'un chat avait presque relevé une idole renversée !

Dans ses pérégrinations subséquentes, notre matou, espérant peut-être trouver une compagne indigène, arriva au district des Satanées ; et comme le *maral* ou temple s'élevait dans un lieu retiré où de grands arbres projetaient une ombre épaisse, Tom admira le paysage et, désireux de fréquenter la bonne société, établit sa résidence auprès des idoles de bois. Quelques jours plus tard, il vint un prêtre accompagné d'un grand nombre de fidèles, pour présenter une offrande aux prétendues divinités. Dès que la porte s'ouvrit, Tom poussa, en guise de salutation, un respectueux miaulement. Le prêtre, peu fait à une semblable politesse, n'eut garde d'y répondre par une politesse analogue, et s'échappant du sanctuaire, il cria à ses compagnons : " C'est un monstre sorti de l'abîme des flots !" Nos dévots se hâtèrent de regagner leurs demeures, rassemblèrent des centaines de leurs frères qui s'affublèrent du casque de guerre, et s'armèrent de lances, de massues et de frondes. Une couche épaisse de charbon noircissait leur corps. Ces préparatifs terminés, ils vinrent en hurlant attaquer l'ennemi. Tom, alarmé par cet attirail formidable, passa d'un bond à travers la porte, et, s'élançant parmi les guerriers épouvantés, les dispersa dans toutes les directions. Vers le soir et pour ranimer leur courage, ces braves se livraient au divertissement d'une danse guerrière. Le pauvre Tom, dont le cœur était sans fiel, se glissa au milieu d'eux, croyant assister en simple spectateur à ces ébats. La foule se sauva de nouveau avec terreur, tandis que les noirs héros se jetèrent sur leurs armes et poursuivirent le malheureux chat ; mais le monstre *marin* se trouva trop agile pour eux.

Quelques heures plus tard, quand le calme fut rétabli, Tom voulut encore et très-imprudemment tenter une seconde visite domiciliaire. Au plus fort de la nuit, il entra dans une maison, se glissa sous une couverture, et s'y endormit bientôt avec toute une famille d'indigènes, jusqu'à ce que l'hôte, dont il avait ainsi surpris l'hospitalité, s'éveillât au bruit de ses ronrons répétés et, croyant avoir affaire à un autre monstre, fermât la porte, fit lever tout le monde et allumât des torches pour reconnaître l'importun visiteur. Le pauvre Tom, fatigué des deux combats de la veille, dormait profondément, lorsque les guerriers l'attaquèrent avec leurs lances et leurs massues, le tuèrent et se crurent des héros.

Mais les chats, bien qu'on les ait parfois maltraités et mal compris, semblent avoir constitué pour cette contrée, comme autrefois le chat de Whittington, une importation des plus précieuses. L'exercice d'un métier utile était, pour M. Williams, un moyen de prosélytisme; le pasteur chrétien ne dédaignait pas de se faire forgeron; mais les rats, qui dévastaient Rorotonga, portaient le plus grand dommage à ses travaux. Il avait vainement fabriqué un soufflet en peau de chèvre; les rats se rassemblaient pendant la nuit et dévoraient le cuir jusqu'à la moindre parcelle. Le missionnaire, en visitant le lendemain son atelier, ne retrouvait que les planchettes, seuls débris du soufflet.

Cependant il ne fut pas permis aux rats de triompher toujours et toujours. Les missionnaires étant allés faire une visite à l'île voisine d'Aitutaki, retournèrent à Rarotonga avec une bizare cargaison, composée principalement de porcs, de noix de coco et de chats. Le roi s'adjugea environ soixante et dix des premiers et un nombre plus considérable des derniers. Les chats étaient si précieux qu'un seul constituait un vrai trésor, car les rats pullulaient d'une façon si extraordinaire, que les explorateurs chrétiens ne s'asseyaient jamais pour prendre leur repas, sans avoir préalablement chargé au moins deux serviteurs d'écarter ces animaux de la table. Lorsqu'ils s'agenouillaient pour la prière en commun, ces hôtes incommodes grimpaient sur eux sans merci; ce n'est qu'avec la plus grande peine qu'on les empêchait de s'établir dans les lits. Un matin, la servante occupée à ranger une chambre poussa un grand cri; on accourut effrayé et l'on trouva quatre rats qui s'étaient glissés sous l'oreiller de M. Williams, jugeant sans doute l'endroit propice pour y prendre leurs ébats ou y dormir à leur aise. Ils payèrent de leur vie cette irrévérence audacieuse. D'autres membres de la mission avaient à souffrir de plus grandes avanies et d'un genre différent.

M. et Mrs. Pitman avaient des malles recouvertes en peau, auxquelles les rongeurs firent subir le traitement qu'ils avaient infligé au

malheureux soufflet de forge. Mrs. Pitman ayant, un soir, négligé de mettre ses souliers en lieu sûr, les chercha vainement le lendemain : les rats, dans leurs razzias nocturnes, les avaient complétement dévorés, cuir et semelles ; or, la perte d'une paire de souliers n'est pas, sur une île déserte de la mer du Sud, un dommage de médiocre importance ! En cette circonstance, ce fut la goutte d'eau qui fait déborder le vase : on lança contre toute cette race un décret d'extermination. Après la fermeture des chasses, hommes, femmes et enfants s'armèrent de tout ce qu'ils purent trouver d'instruments de destruction ; le signal fut donné et une Saint-Barthélemy de rats commença. Des paniers faits de feuilles de cocotier, de cinq à six pieds de hauteur, devaient recevoir les corps. Trente de ces cercueils furent remplis en moins d'une heure. Malgré cette destruction, les légions des rats ne paraissaient pas avoir souffert la moindre diminution, aussi l'arrivée des chats fut pour l'île un immense bienfait, d'autant plus que les chats eurent pour auxiliaires les porcs, dont l'extrême voracité s'accommodait parfaitement de ces rongeurs. L. R. (*Household Words.*)

A continuer.

LE MARIAGE CIVIL EN FRANCE.

Il n'y a pas à se gêner avec le mariage civil ; la presse catholique peut en parler et le juger librement sans s'exposer à la banale accusation de dénigrer les institutions du pays. Des plumes officielles ont pris les devants. M. Batbie, professeur à la Faculté de droit de Paris, lisait, en 1866, à l'Académie des sciences morales et politiques, un mémoire où il dénonçait un des résultats les plus intolérablement oppressifs de notre législation matrimoniale. Il n'est pas inutile de noter que ce n'était point d'un intérêt purement catholique que s'était ému M. Batbie. Ce publiciste paraît avoir, en religion, des opinions plutôt que des croyances ; il se déclare déiste, sans plus approfondir. C'est au point de vue du principe général de la liberté de conscience qu'il s'était placé, et il se bornait à réclamer que ce principe fût appliqué sans arrière-pensée et sans perfidie, appliqué à tous les citoyens, en un mot, même aux catholiques.

La critique de M. Batbie mettait le doigt sur la plaie vive. Elle portait sur les dispositions de nos lois qui ne permettent aux catholiques de recevoir la bénédiction nuptiale et de s'unir sacramentellement, qu'après l'accomplissement de l'acte civil à la mairie. Cette antériorité obligée

du mariage civil fait injure au mariage sacramentel, qu'elle subalternise et qu'elle réduit à n'être juridiquement qu'une sorte de superfétation. Mais là n'était pas le grief dont se préoccupait M. Batbie; il signalait un inconvénient d'un autre ordre et un danger infiniment grave, en effet, infiniment alarmant, dans la priorité forcée du mariage civil. Cette priorité peut mettre une femme chrétienne à la discrétion d'un conjoint libre penseur qui, se tenant pour suffisamment marié par le maire, refuserait après, par forfanterie d'incrédulité, de condescendre à la superfluité du mariage religieux.

Nous ne croyons pas pour notre part qu'une semblable situation fût sans issue, et que le droit de la femme restât désarmé devant l'inqualifiable félonie de l'homme, qui ne craindrait pas d'abuser ainsi de la foi qu'elle lui a donnée que sous la condition expresse ou tacite de l'union sacramentelle. M. Bressoles, professeur à la Faculté de droit de Toulouse, et, avec lui, le plus éminent, sans contredit, de nos jurisconsultes modernes, M. Marcadé, ont irréfutablement démontré qu'il y aurait lieu, en pareil cas, à faire une large et intelligente application de l'art. 180 du Code Napoléon en prononçant l'annulation du mariage civil. Nous reviendrons, comme de raison, sur ce point capital. Mais il faut compter avec les timidités et les fluctuations de la jurisprudence. Nos tribunaux ont une répugnance notoire pour les solutions hardies qui taillent dans le vif. Ils se renferment volontiers dans l'interprétation littérale des textes. La justice est aléatoire; elle l'est surtout quand, pour rendre une bonne et loyale justice, les juges doivent s'élever aux vastes conceptions et à l'économie supérieure du droit.

En somme, devant le refus persévérant du mari de se prêter à la bénédiction nuptiale, une femme pure et jusque-là honorée pourra se trouver irrévocablement liée par un mariage qui, pour elle, n'existe que nominalement, et ne couvre qu'un concubinage que la religion condamne et que l'opinion flétrit. Dans notre chevaleresque pays de France, une vierge chrétienne pourra être vouée au viol sous le couvert de la loi et pour la plus grande gloire des principes de 89 qui ont sécularisé le mariage!

Il ne s'agit point ici d'une thèse d'école et d'un péril hypothétique; le fait s'est présenté et la question s'est produite trois fois, à notre connaissance, devant les tribunaux: devant le tribunal de Trèves, à une date déjà ancienne; en 1847 devant la cour de Montpellier, et devant la cour d'Angers en 1859. Il n'est pas sans vraisemblance que le même crime intime se soit répété plus souvent; des épouses ainsi sacrifiées ont pu se résigner en silence ou préférer une séparation amiable à l'éclat d'un procès.

Ajoutons que des faits qui ont pu n'être jusqu'à présent que des

exceptions et des excentricités, pourraient bien se multiplier et prendre des proportions menaçantes. N'avons-nous pas très notoirement de lugubres associations de solidaires formées en vue de généraliser la pratique des enterrements civils ? Ces affiliations sont à peine occultes ; c'est un secret à fleur de terre. Livrés à eux-mêmes, les plus fanfarons pourraient faiblir, avoir un bon mouvement, un bon retour et vouloir mourir dans les bras de l'Eglise. L'affiliation est une assurance mutuelle contre ces défaillances dans le mal, contre ces retours suprêmes de la foi religieuse ; elle tend à outrance, elle force le ressort et soutient le factice courage de l'impiété finale. Pourquoi ne se formerait-il pas des affiliations du mariage civil, dont les membres se lieraient par le serment de ne pas faire bénir leur union par l'Eglise ? L'association créée est une force artificielle, mais très effective ; il n'est rien de tel pour comprimer les soubresauts de la conscience, pour dénaturer l'homme et le rendre insensible aux influences de la famille et aux larmes des femmes. Sans être le moins du monde alarmiste, il est permis de croire que le danger peut grandir et qu'il est urgent d'aviser

La réforme indiquée par M. Batbie était de la plus grande simplicité. Il proposait d'obliger le maire à interpeller les futurs conjoints sur le point de savoir s'ils ont ou non l'intention de faire consacrer religieusement leur union.—Si les futurs répondaient négativement, le mariage civilement contracté serait définitif.—Si, au contraire, les futurs exprimaient la volonté de s'unir catholiquement, le mariage à la mairie ne serait que conditionnel. Il ne deviendrait irrévocable qu'au moment de la bénédiction nuptiale et, resterait comme non avenu si le mariage sacramentel n'avait pas lieu.

Cette solution, sans donner absolument satisfaction aux délicatesses du sentiment catholique, garantirait, il faut le reconnaître, notre liberté et nos intérêts essentiels de conscience. Si elle était adoptée, les félonies, les fraudes odieuses dénoncées par M. Batbie et dont l'opinion catholique s'est émue, ne pourraient plus se reproduire. Nous aurions ce contentement de n'être bien mariés, dûment et définitivement mariés qu'à l'Eglise. La formalité qui s'accomplit à la mairie ne serait plus qu'un préliminaire, quelque chose comme un acte public de fiançailles. Quoique venue du camp de la libre pensée, la réforme proposée était sérieuse, effective, et devait être prise en considération. Il n'en a plus été question depuis 1866 ; le grain n'a pas levé et nul en haut lieu n'a pris l'idée sons son patronage : il ne s'agissait que de la liberté des catholiques et de la pudeur des vierges chrétiennes.

Le *statu quo*, toutefois, n'est pas tolérable ; il opprime et humilie la catholicité ; il recèle un danger qui tend à grandir. Des puristes de légalité ont reproché au projet de réforme de M. Batbie, d'imprimer

au mariage civil un caractère conditionnel et provisoire, qui répugne à la nature de l'union conjugale. Un catholique du département de la Loire, homme de foi courageuse et de l'esprit le plus distingué, veut bien nous communiquer la pensée d'une autre solution, qui ne se heurterait pas aux mêmes objections que la réforme proposée par M. Batbie.

Le mariage civil ne serait infirmé à aucun degré et demeurerait définitif dans tous les cas. Il continuerait de produire et de produire seul les effets juridiques qui y sont attachés, relativement au droit respectif des époux, ainsi que relativement à la légitimité des enfants et à leurs droits sur l'hérédité paternelle ou maternelle. Notre correspondant de la Loire ne propose de modifier qu'un détail: *Les catholiques useraient du mariage civil à leur convenance, avant ou après la bénédiction nuptiale, ou même pas du tout s'il leur plaisait de s'en passer.*

Il n'y aurait dans cette situation aucune infraction sérieuse à la loi. La loi du mariage civil est essentiellement *permissive* et facultative; elle n'oblige personne à se marier, et n'inquiète en aucune façon les libres couples qui vivent dans une liaison extra-matrimoniale. Les époux catholiquement unis réclameraient simplement la même quiétude et la même mesure de liberté. Ils ne prétendraient d'ailleurs, jusqu'à l'accomplisement du mariage civil, ni à la puissanee maritale, ni à la puissance paternelle sur les enfants, à aucun des droits en un mot attachés à l'union légale; ils se contenteraient que leur union fût consacrée par la religion, sanctionnée et honorée par les mœurs.

Il serait impossible de formuler contre cette solution une seule objection inspirée par un intérêt ou par un sentiment avouable.

Elle arrangerait tout et ne dérangerait rien à l'économie générale de notre législation. Le principe de la sécularisation du mariage ne serait nullement entamé, le mariage civil demeurant la seule union conjugale reconnue par la loi. Il n'y aurait d'écartée que la priorité obligée de ce mariage civil; en d'autres termes, il n'y aurait de moins dans le système actuel qu'une vexation et une taquinerie pour les catholiques.

Les lois ne sont pas faites, que l'on sache, pour vexer les citoyens; leur objet est de donner satisfaction aux droits, c'est-à-dire au légitime exercice de la liberté de chacun. Lorsqu'une disposition de la loi ne crée qu'un embarras et n'est qu'un obstacle aux droits, on n'est pas factieux pour en réclamer la suppression.

On se marie civilement, parce qu'il n'existe que ce moyen d'assurer, dans l'ordre légal, la légitimité des époux et celle des enfants. Cette raison est très déterminante et suffit parfaitement pour que le mariage

civil ne soit pas délaissé et ne tombe pas en désuétude. La loi invite au mariage civil par les avantages qu'elle y a exclusivement attachés ; elle n'a pas le droit d'aller au-delà. Toute pression, toute contrainte en pareille matière répugne à la nature des choses, et fait violence aux principes qui meuvent et vivifient les sociétés chrétiennes.

Il faut reculer jusqu'à la civilisation païenne pour rencontrer une législation coërcitive en matière de mariage. Les Césars étaient placés par la Constitution de l'Empire au-dessus des lois, au-dessus même des lois de la raison et de la nature humaine. Une omnipotence sans contradiction, sans limites et sans garde-fous leur donnait le droit de faire sur l'humanité l'essai de toutes les utopies et de toutes les anomalies. Auguste publia sa fameuse loi Pappia Poppœa, qui contraignait les citoyens à se marier.

Les célibataires étaient traqués ; après la dissolution d'un premier mariage par la mort de l'un des conjoints ou par le divorce, on n'était point quitte ; l'époux veuf ou divorcé n'avait qu'un court répit pour convoler à de nouvelles noces. La loi Poppœa réclamait le mariage comme une dette des citoyens envers l'Etat ; elle en avait fait une sorte de service public, une mise en réquisition permanente des deux sexes, une corvée sans trêve et sans espérance de libération. Le remède était extrême, mais l'empire se dépeuplait ; ce qu'on trouvait le moins à Rome c'était des Romains ; il fallait à tout prix refaire de la race. Auguste caressait même la chimère de refaire des mœurs avec sa loi.

Cette violente utopie de l'omnipotence césarienne était incompatible avec le christianisme, qui glorifie les vierges et honorent l'état de viduité. Constantin abolit la loi Pappia Poppœa, qui périt pour ne plus se relever. Tous les législateurs depuis Constantin ont favorisé le mariage, aucun sur une terre chrétienne n'avait eu l'extravagante prétention de l'imposer. La liberté sur ce chef est absolue et ne supporte pas de dérogation. Notre loi française paraît respecter, en général, ce principe de liberté ; elle ne frappe le célibat d'aucune incapacité juridique particulière ; elle n'inquiète en aucune façon les couples vivant en concubinage, et n'exerce, directement ou indirectement nulle pression pour les obliger à régulariser à la mairie ce que leur commerce peut avoir d'incorrect.

C'est à souhait : la liberté de mal faire est amplement garantie : mais tout change d'aspect et le principe est subverti dès qu'il s'agit de la liberté du bien. Notre législation a deux poids et deux visages ; Débonnaires aux liaisons libres elle est de fer pour les unions catholiques. Elle laisse en repos les concubinaires et s'abstient absolument de les contraindre au mariage civil.

Elle contraint les couples catholiques en les forçant à acheter à ce

prix le droit de s'unir par le mariage sacremente[1]. Qui expliquera cet illogisme énorme ? On peut avec assurance mettre au défi les légistes d'en donner une explication avouable. Il ne peut être sérieusement question du prétexte de sauvegarder le mariage civil; toute l'économie légale de la famille porte sur cette unique base ; tout le réseau des droits d'hérédité est attaché au mariage civil ; en voilà plus qu'il n'est nécessaire pour arcbouter et maintenir debout l'institution.

Le surplus est un luxe d'intolérable tyrannie. L'article 54 de la loi organique, qui a posé la règle de l'antériorité obligée du mariage civil par rapport au mariage religieux, et les articles 199 et 200 du Code pénal, qui punissent de l'amende, de la prison, voire de la détention en cas de récidive le prêtre qui bénirait une union non précédée du mariage civil ; tout cela n'est que vexation pure, avanie gratuite à la religion et à la liberté des catholiques, sans profit, sans utilité justifiable pour aucune autre liberté.

Serait-ce la peur qui se cache sous cetto légalité taquine ? Craint-on que les mœurs soient plus fortes que les lois, que le mariage civil soit négligé ; que les époux catholiquement unis se tiennent pour suffisamment assurés de leur mutuelle fidélité et de l'estime publique, et prennent l'habitude de se passer de l'office du maire ? Si c'était cela, la loi serait jugée. Les lois se règlent sur les mœurs, et ce n'est pas aux mœurs à se modeler sur les lois. Il n'y a que les despotes et les démocrates à outrance qui aient jamais entrepris de tailler la nature morale de l'homme sur le modèle et les dimensions de la loi, et de faire rentrer, bon gré mal gré, l'humanité dans le moule d'une légalité violente.

Dans les sociétés chrétiennes du moyen âge, les seules qui aient jamais été libres, on n'avait point connu ce fatal divorce, cette lutte persévérante entre les lois civiles et les mœurs, par la raison fort naturelle que les lois étaient les coutumes, c'est-à-dire les mœurs elles-mêmes. Sous le régime coutumier, la loi répond simplement aux besoins sociaux et individuels. Elle n'est qu'un moyen de donner satisfaction aux droits de tous et d'assurer à chacun le libre et légitime exercice de ses facultés. C'est une règle qui s'explique d'elle-même, en un mot, et rend compte de son utilité, de sa moralité, de sa raison d'être.

Dans les pays simplement ou principalement régis par la coutume, la loi est au service de la société et des mœurs, ce qui est l'ordre naturel des choses; dans les pays où le pouvoir légifère immodérément, la société est au service de la loi, ce qui est le contraire de l'ordre naturel et le renversement de la liberté. La monarchie française, dans sa période d'absolutisme, donna abusivement dans le travers de légi-

férer ; elle fit infiniment trop la loi, au lieu de conserver, ce qui aurait mieux valu, les lois traditionnelles et toutes faites.

La Révolution a donné de désastreux développements à cette maladie légiférante : elle a enfanté des milliers de décrets, et nous a dotés d'assemblées législatives permanentes qui ne font autre chose que refondre et régénérer tous les jours la société. Dans l'ordre nouveau issu de la Révolution, la loi n'est plus qu'une règle impérative qui s'impose aux gouvernés ; elle est, parce qu'elle est ; c'est une sorte de fétiche qui veut être obéi et adoré pour lui-même.

La démocratie pousse aveuglément dans ce courant de la toute-puissance des législateurs, et de l'obéissance passive, de la résignation idiote aux décrets, quels qu'ils soient, votés par les assemblées populaires. Il n'y a que la conscience catholique qui résiste et marque une limite aux pouvoirs humains.

Elle discute, mais subit sans révolte les lois injustes qui ne violent que la propriété et ne lèsent que des intérêts matériels. Elle ne capitule pas dès qu'il s'agit de la liberté du devoir et du respect de la loi de Dieu. Les catholiques n'aquiesceront jamais que sous cette immense réserve à l'absolutisme de la loi. L'axiome souvent répété par les légistes : *dura lex, sed lex*, est une maxime d'esclave qui leur répugne.

Une loi qui n'a d'autre mérite que d'être incommode ou vexatoire, et qui ne se recommande par aucune utilité sociale, une telle loi n'a de la loi que le nom ; elle n'est qu'une anomalie, dont les législateurs doivent se hâter de faire justice, sous peine de déconsidérer la légalité et de fausser, de pervertir absolument dans les masses le sens du droit.

La disposition des articles organiques qui a établi la règle de la priorité du mariage civil, porte au premier chef ce caractère ; elle ne se justifie par aucune raison honnête et qu'on puisse avouer, elle n'est qu'un embarras ou une embûche. Ne fût-ce que dans l'intérêt de la dignité de notre législation, il serait grandement temps d'en affranchir les catholiques.

PH. SERRET.

(A continuer.)

*** Lorsqu'on met les places à l'enchère, on met l'honneur, la la liberté, les vertus au rabais.—DE SACY.

*** L'égoïsme rabaisse l'homme, le concentre en lui-même au lieu de l'élever, de le développer.

*** La laideur peut devenir plus aimable et plus aimée que la beauté, lor qu'elle se rachète par la bonté.

LA LIBERTÉ
DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

Au retour d'une longue visite pastorale et au lendemain d'une grande cérémonie publique, je dispute un jour à mes devoirs pour lire tout ce qui a été écrit *pour* ou *contre* mon dernier travail : *les Alarmes de l'Épiscopat justifiées par les faits :* et je me sens pressé de vous remercier de m'avoir si bien défendu contre des écrivains, qui, entre autres iniquités de polémique, m'ont représenté, à ma grande surprise, comme un adversaire de la liberté de l'enseignement supérieur.

Depuis trente années, je combats pour la liberté de l'enseignement ; je continuerai jusqu'à la fin de ma vie, et, quand je ne serai plus, mes écrits combattront peut-être encore pour la même cause, jusqu'à ce que ce grand principe ait enfin pris dans les lois de notre pays la place qui lui appartient, et que les catholiques ont toujours voulu lui donner *.

Mes contradicteurs nous méconnaissent donc étrangement. Mais ce serait peu de chose s'ils ne méconnaissaient encore plus la question elle-même, prouvant, je leur en demande pardon, qu'ils n'en savent pas le premier mot.

J'ai l'habitude de faire deux parts dans tout ce qui est écrit contre

* Il est bon de rappeler ici à nos adversaires de bonne foi deux faits qu'on oublie trop aujourd'hui : c'est d'abord qu'une des premières préoccupations de M. de Falloux, devenu ministre de l'instruction publique, fut d'organiser la liberté de l'enseignement secondaire et primaire : et ce projet de loi une fois formulé, il entreprit la même œuvre pour l'enseignement supérieur. Il créa à cet effet une commission composée d'hommes de tous les partis, et formée avec un esprit plus large et plus libéral, certainement, que ne le feraient aujourd'hui nos adversaires. Cette commission fut aussitôt réunie, et M. de Falloux présida la première séance. Après sa démission, aucun de ses successeurs ne reprit cette œuvre énergiquement commencée.

Le second fait, c'est qu'en même temps que M. de Falloux formait cette commission officielle, les défenseurs de la liberté d'enseignement constituaient dans le même but un comité de l'enseignement libre, dont le président était M. le comte Molé ; les vice-présidents, M. de Montalembert et M. de Vatimesnil, et le secrétaire général, M. Cochin, dont plusieurs de nos collègues et moi étions membres, et dont le premier travail fut un projet de loi sur la liberté de l'enseignement supérieur. Le rapporteur était M. le comte Beugnot. J'ai sous les yeux ce projet de loi qui fut alors imprimé.

moi, la part des injures, afin de les oublier, la part des raisons, afin de les discuter. Je fais ce triage avec un soin religieux, mais aussi avec une certaine curiosité : comme un chimiste attentif étudie le titre, la nature, la valeur des substances qu'on lui présente, et pèse avec exactitude ce qu'elles contiennent de matières utiles enfermées dans des scories inutiles ou impures, je fais, dis-je, ce triage, afin de me rendre compte des doses d'erreur, et des degrés de vérité dont se compose l'esprit public.

Eh bien ! j'avais déjà eu occasion de le dire, et je le répète avec tristesse, le niveau du bon sens, simple et droit, baisse étrangement, au moins dans la controverse actuelle. Le mot d'ordre ou le courant, c'est évidemment de donner des injures pour des raisons et de prendre les raisons pour des injures. Dans les polémiques habituelles, je me tiens pour content lorsque les injures et les raisons se partagent par moitié. Cette fois, la proportion des injures s'élève si haut, que j'ai peine à en extraire, c'est le seul mot possible, deux ou trois arguments, qui ne se tiennent même pas debout.

Ah ! je suis loin de triompher de cette façon de discuter qui devient commune ! j'en gémis profondément.

C'est le malheur des révolutions d'exclure des discussions publiques les hommes compétents, et du langage les expressions propres. Trop souvent ceux qui parlent ne savent pas assez ce dont ils parlent, ou bien, ayant à naviguer entre les écueils de lois, je ne dirai pas insidieuses, mais équivoques, ils s'habituent à employer des expressions douteuses, intermédiaires, quelquefois à peine intelligibles, et se jettent dans ces grandes généralités vagues, qui font toujours de l'effet sur une catégorie, énorme, il est vrai, de lecteurs, dupes de ce qui semble profond ou grandiose.

Les discussions deviennent alors inextricables. Au lieu d'échanger des idées, on est poursuivi d'insultes, assourdi de niaiseries. Figurez-vous Babel pendant la nuit, la confusion dans les ténèbres.

Tâchons de dissiper ces nuages, appelons les choses par leur nom, et pour resserrer le débat, ne répondons qu'aux dernières polémiques sur *la liberté de l'enseignement supérieur*, laissant pour cette fois, un moment, tout le reste.

Sur ce point si grave, la dernière polémique prouve que nos adversaires ignorent trois choses :

Les premières règles de la liberté ;

Les premières notions de la législation française ;

Les premiers principes de l'éducation de la jeunesse.

I

Quoi ! voici des citoyens qui adressent une pétitton au Sénat. Ne

méritent-ils pas des éloges ? Sont-ils communs en France, les hommes qui, selon la belle parole anglaise, font avec un noble désintéressement de *l'affaire publique leur affaire privée,* et soutiennent tout haut, par les moyens légaux, une opinion qui leur est chère, parce qu'ils la croient juste et utile au pays ?

Non, ces citoyens qui usent de la liberté seront traités comme des dénonciateurs.

Voici des évêques qui, obéissant aux devoirs de leur charge, responsables devant Dieu, devant les familles, devant l'Etat, signalent des innovations dangereuses, abritées sous des noms qui les déguisent et sous un patronage officiel. On répand dans les écoles, dans l'enseignement de la jeunesse les plus déplorables doctrines ; et on s'irrite que les pasteurs crient au loup, comme si la première des libertés n'était pas la légitime défense !

Ils en appellent à un juge qu'on ne peut récuser : à l'opinion publique, informée, éclairée, éveillée sur des périls qui se préparent dans l'ombre, dans le silence, par des mains habiles et puissantes : Non, ces évêques qui usent de la publicité sont des inquisiteurs.

Et pourquoi donc s'il vous plaît ?

Ces Français usent évidemment d'un droit commun à tous les Français ; ces évêques remplissent de plus le devoir de leur ministère, n'importe, il faut étouffer leur voix, parce que ce sont des catholiques.

En d'autres termes, parce qu'ils ne sont pas de votre avis.

Quoi ! vous nous accusez d'être les adversaires de la liberté, et c'est ainsi que vous la pratiquez vous-mêmes !

Faut-il donc vous rappeler que les deux règles élémentaires de la liberté politique sont celles-ci : *publicité, droit commun ?* Vous les violez à la fois toutes les deux ; vous vous récriez contre la publicité, vous n'admettez pas le droit commun, et vous êtes pris entre ces deux points si graves, sur le fait, et en flagrant délit.

Vous vous défendez en prétendant que l'Eglise ne demande la liberté que pour elle seule. Autre équivoque, autre calomnie.

Il est vrai, l'Eglise parle pour l'Eglise ; et chaque croyance, chaque opinion, chaque individu, soyez sincères, agit de même : c'est ainsi que, devant le juge, chaque plaideur plaide son propre droit ; mais, en faisant triompher le principe du droit, ce sont tous les droits à la fois qu'il sauvegarde.—Et d'ailleurs combien de fois aussi l'Eglise n'a-t-elle pas plaidé le droit des autres ? le droit des faibles contre les forts, le droit des opprimés, des enfants, des femmes, des pauvres, des esclaves ?—Et l'Etat, chargé d'assurer les droits de chacun et la paix de tous, organise la liberté, et en trace les limites. Or, en prétendant que l'Eglise ne parle que pour l'Eglise,—ce que vous faites vous-mêmes, qui que vous

soyez, si vous aviez une doctrine,—vous oubliez d'ajouter que l'Eglise vit et s'accommode depuis dix-huit cents ans, et sur toute la surface du monde, et à l'heure qu'il est, aux Etats-Unis comme en France, avec tous les régimes politiques, faits de main d'hommes. Elle s'occupe de sa mission, défend ses justes droits, accomplit ses devoirs, et laisse les souverains et les peuples arranger à leur guise leurs constitutions éphémères. Elle n'est l'adversaire que de l'iniquité et de l'oppression.

Pourquoi donc craignez-vous que la loi accorde à l'Eglise la liberté qu'elle demande, quand la loi accorde à d'autres la même liberté ? Je vais vous le dire :

Il y a deux aveux singuliers renfermés dans vos craintes.

En premier lieu, vous vous apercevez que vous devenez peu à peu les maîtres. Le pouvoir, au moins dans l'instruction publique, est à un de vos amis, et vous trouvez doux d'en user, et de nous battre par la main du plus fort, dont vous dirigez les coups.

En second lieu, vous savez bien que la nation, que les familles, que les pères et les mères, vont à l'Evangile et à Jésus-Christ dès qu'ils sont libres. Vous savez bien que nos écoles sont pleines dès qu'elles sont ouvertes, et, par peur de l'Eglise, vous finissez par avoir peur de la liberté, et vous chargez l'Etat de combattre pour ceux qui vous déplaisent. Je vous prends ici, je vous prends encore en flagrant délit d'appel à l'arbitraire contre nous.

Vous dites que je vous dénonce ! non, je vous démasque.

En voulez-vous une preuve encore, toute récente, d'hier ? Voici un article sur l'enseignement libre, publié dans la Revue de *Philosophie positive* (mai-juin 1868) : j'y lis ces paroles : " Si c'est pour redevenir " catholiques.... qu'on demande la création des écoles libres, nous qui " voulons nous éloigner autant qu'il est possible du passé, nous n'avons " rien à voir à cette liberté ; nous devons même lui préférer un état de " choses qui n'est certes pas bon, mais enfin où la puissance théologique " est singulièrement limitée...

" Voyez ce qui se passe en Belgique : l'enseignement y est libre où à " peu près : ce qui se traduit par ce fait que les universités catholiques et " spiritualistes s'emparent de toute la jeunesse.... Même dans l'enseigne- " ment supérieur, la liberté ne peut que nous convaincre de la puissance " du parti conservateur, le théologisme prendrait le dessus."

Et c'est vous qui dites que je suis un inquisiteur, invoquant contre ceux que je redoute les sévérités de la loi. Et que faites-vous donc vous-mêmes, prétendus chevaliers de toute liberté, qui la réclamez pour ceux qui nient Dieu, et qui la refusez à ceux qui l'adorent ?

II

Il me semblait, du moins, que nous pouvions être d'accord sur le terrain de l'enseignement supérieur.

Car ici nous sommes en face du monopole pur et simple, monopole exclusif et obligatoire.

L'Etat qui n'a pas d'enfants à lui, pas de finances qui ne soient les nôtres, l'Etat a seul, dans l'enseignement supérieur, des Facultés, des professeurs, et des commissions d'examen, payées avec notre argent, et par lesquelles nos enfants sont obligés de passer. Ce n'est pas seulement l'*instruction* obligatoire qu'on rencontre ici, c'est l'*école* obligatoire : telle école, à l'exclusion de toutes les autres, tels professeurs, à l'exclusion de tous les autres.

Où seulement peut-on étudier le droit ? Dans vos écoles : la médecine ? dans vos écoles ; se préparer aux grandes carrières ? dans vos écoles. Le haut enseignement philosophique, historique, scientifique, esthétique est entre vos mains, vos seules mains, on ne le reçoit que de vous, pas d'ailleurs.

L'Etat est ici juge et partie, législateur et docteur ! il a le monopole des Facultés, comme il a d'autres monopoles ; celui du tabac, des postes et de la poudre à canon. Je n'ai certes nulle envie de m'écarter ici de la gravité que demande le sujet qui nous occupe, ou de déprécier une institution que je voudrais voir plus grande encore, plus ferme, plus stable, moins livrée aux périls du changement et de la mobilité. Mais enfin, dans cette haute administration, qui, sans rester immobile, devrait apporter tant de constance et de maturité dans ses vues et dans ses plans, que voyons-nous ? Les plus singulières variations, et quelquefois les plus contradictoires.

Dans cet hôtel où siége ce puissant fonctionnaire, qui est le protecteur de toutes les écoles, grand-maître de quelques-unes, administrateur de la philosophie, des sciences et des lettres, distributeur des méthodes, censeur et propagateur des livres, et que l'on nomme le ministre de l'instruction publique, tantôt il entre un personnage suspect de croyances chrétiennes, tantôt il se glisse un personnage suspect de vive hostilité contre l'Eglise. Selon ses caprices le vent tourne, les doctrines se métamorphosent et se nuancent plus ou moins entre les mains de professeurs intelligents, selon les couleurs du grand maître ; et tout l'effort des habiles est de porter à ce sommet élevé l'homme qui les représente le mieux. Mais après tout qu'importe l'homme ? et à quoi bon le changer ? et quel beau profit, quel prix insignifiant d'efforts laborieux, si le système reste le même ?

De cette sorte, tout l'enseignement supérieur de nos enfants, à l'âge le plus important, est entre les mains de l'Université, et toute l'Université

entre les mains d'un homme placé à sa tête par les hasards de la politique ou de la faveur : voilà la loi depuis bien longtemps.

J'affirme que tous les esprits vraiment libéraux, dans l'Université elle-même, sont maintenant d'accord pour déplorer ce système, pour condamner nettement l'intervention omnipotente et exclusive de l'Etat dans l'enseignement supérieur de la jeunesse.

Ecoutez sur cette question un observateur indépendant et compétent, que le Sénat peut consulter, car il est membre du Sénat.

" J'ai souvent entendu déclarer par les étrangers les plus compétents " que Paris est la seule ville où les jeunes étudiants restent exposés sans " surveillance à tous les périls d'une liberté prématurée. Il n'existe " pas une ville en Europe où la corruption ait atteint la même intensité...

" La comparaison n'est plus à l'avantage du système français, *lorsque " l'on considère la situation des professeurs et la culture même des " sciences et des lettres.*

" Le vice du système se trouve encore ici dans l'intervention de " l'Etat qui soumet l'enseignement comme tant d'autres branches d'acti- " vité à une bureaucratrie, c'est-à-dire à des fonctionnaires ayant seuls " le privilége d'allier la réalité du pouvoir à l'absence de toute respon- " sabilité * ..."

N'allons pas si loin. Admettons l'intervention de l'Etat. Mais quel en est le fondement ? Quel en est le devoir ?

Je somme mes adversaires de s'expliquer sur ce point capital.

En matière d'enseignement, quel est le rôle de l'Etat ? Est-ce de servir tel ou tel parti, tel ou tel système, de favoriser le placement de tels ou tels livres, de telles ou telles méthodes ? Nullement. Le rôle de l'Etat n'est ni raisonnable, ni défendable, ni tolérable, s'il ne consiste pas uniquement à élever des enfants conformément aux vœux des familles. L'Etat n'enlève pas le droit des familles ; les familles lui confient leurs enfants ; il satisfait à un besoin, et il y doit satisfaire conformément aux principes fondamentaux de la religion et de la société. Concevez-vous l'Etat ayant des écoles, en un mot, l'Etat enseignant, comme on dit, mais enseignant la négation de Dieu, de l'âme, de la liberté, de la responsabilité, du devoir, c'est-à-dire de tous les principes sur lesquels repose tout Etat civilisé ? L'Etat enseignant en réalité la négation de lui-même, concevez-vous cela ?

Est-il possible, est-il raisonnable qu'un Etat prenne sur lui et porte une pareille responsabilité ?

Et, qu'on veuille bien le reconnaître, quand je dis ces choses, un tel langage n'est pas d'un ennemi.

* Le Play, *Réforme sociale*, II. p. 99.

On me reproche, et je regrette moi-même d'élever si souvent la voix : croit-on que toutes ces luttes me soient douces ?

Non, je remplis un devoir, j'avertis, je donne un conseil utile.

Car enfin, dans la situation actuelle des choses, n'est-il pas évident que ce monopole de l'Etat sur l'enseignement supérieur, est pour lui un péril ?

Que ce qui est enseigné sous sa dépendance l'est sous son patronage ?

Dans un tel régime, toutes les voix, toutes les accusations, comme nous le voyons dans la controverse actuelle, s'élèvent contre lui. Et cela ne peut pas être autrement.

Oui, il y a là un mal évident, il y faut un remède. C'est un mal pour l'Etat encore plus que pour l'Eglise.

L'Etat en souffre autant que nous, et la société tout entière en souffre.

La liberté dans une sage loi, voilà le remède.

Ainsi, il n'est pas question le moins du monde de vous enlever l'enseignement supérieur ; il est question de l'améliorer par la concurrence : il est question simplement d'y admettre en partage la liberté. Il est question d'organiser, par une bonne loi, la liberté de l'enseignement supérieur en France. Voilà tout.

III

Or, il faut ici s'expliquer nettement, et c'est le troisième point sur lequel j'appelle l'attention de mes adversaires, et je leur demande de vouloir bien entendre les premiers principes de toute éducation de la jeunesse.

Il ne s'agit pas, en matière d'enseignement, des droits de la pensée, ni des prétendues révélations de la science, et de tant de grands mots. Il s'agit de l'éducation des enfants, des jeunes gens, à l'école, dans les colléges, dans les facultés ; des enfants, des jeunes gens, entendez bien, dont la raison n'est pas encore formée, ni les convictions faites, et sur qui l'enseignement d'un maître a nécessairement tant d'influence. Qu'avez-vous à apprendre, à transmettre à cette jeunesse ? Quel est le premier article du programme imposé à tous les établissements d'instruction, par l'expérience, par la raison, par le vœu des familles, chez tous les peuples civilisés, sans exception ?

Le premier article du programme, c'est la religion.

Tous, pères ou maîtres, nous avons dans l'enseignement de la jeunesse un devoir sacré : c'est de transmettre à nos enfants ce que nous avons de meilleur : les principes religieux. Quoi ! pendant cette première saison de la vie, vous ne leur confiez pas tous les livres, vous ne les initiez pas à tous les scandales, vous ne leur permettez pas d'aimer qui leur plaît et de se marier librement, sans le consentement de leur famille : et vous voulez,

vous entendez les laisser incertains et éperdus entre l'esprit et la matière, entre Dieu et le néant! Vous voulez exclure la religion de l'enseignement de la jeunesse, ou la laisser attaquer, absente ou sans défenseur, à propos de physiologie, de sociologie, de littérature ou de médecine, par des professeurs sans principes dans des cours où nos enfants sont forcés de se rendre, que nos écus sont forcés d'entretenir.

J'affirme que la volonté de tous les pères et de toutes les mères, dans toutes les familles françaises, est que l'enseignement officiel ne soit pas matérialiste et athée. Mêms les pères qui ont le malheur, s'il y en a, de ne pas croire en Dieu, et qui n'ont pas de religion, veulent que leurs enfants en aient. J'affirme que pas un homme, même fanatique, même dégradé, ne voudra payer un centime pour faire enseigner à son fils qu'il n'y a pas de Dieu, que son père ou sa mère n'ont pas d'âme, qu'il n'y a pas de distinction entre le bien et le mal, et que lui-même, lui, l'enfant, le jeune homme, est un être sans conscience, sans liberté, sans responsabilité entre le bien et le mal. Si vous laissez enseigner cela par un seul de vos professeurs, dans une seule de vos chaires payées par nos impôts, vous trompez toutes les familles des enfants, forcés de passer par vos cours et de subir vos examens. C'est la plus odieuse, la plus intolérable tyrannie qui fut jamais.

Voilà la vérité des principes et des faits.

Si l'on écoutait sur ce point les matérialistes et les athées ou les sophistes qui, dans certains congrès, ont parlé sur ce point comme les matérialistes et les athées, on mettrait la France en dehors de toutes les nations civilisées. Jamais une grande nation civilisée n'a posé en principe la séparation de l'éducation et de la religion. Parce que le bon seus de tous les peuples a toujours compris que la religion est le fondement même de l'éducation, et qu'il n'y a pas d'éducation véritable sans principes religieux.

En Angleterre, en Allemagne et en France, les plus grands hommes d'Etat l'ont unanimement proclamé.

Je me rappelle avec quelle haute indignation les hommes politiques les plus illustres de l'Angleterre ont repoussé ces théories insensées lorsque, en 1833 et en 1839, le problème de l'enseignement a commencé en Angleterre à devenir l'une des principales préoccupations des hommes d'Etat et du Parlement. " Au nom des droits de la conscience," Robert Peel demandait " que la religion formât la base universelle de toute " éducation, et que l'instruction religieuse donnée dans l'école fût dogma- " tique." Et il allait jusqu'à dire que le système de la séparation " viole " les droits de la conscience; et que l'Eglise, plutôt que de consentir à " un tel plan, devrait se séparer entièrement de l'Etat et prendre " en mains, et en dehors du gouvernement, l'éducation du peuple."

Lord Stanley, aujourd'hui lord Derby, disait : " que l'éducation " publique devait être considérée comme inséparable de la religion ; " il déclarait le système contraire, " la réalisation d'une idée folle et dange- " reuse."

" Tout système qui place l'éducation religieuse sur l'arrière-plan, disait " de son côté M. Gladstone, est un système pernicieux."

" Je préfèrerais mourir, s'écriait sir Stafford Northcote, plutôt que de " livrer mes enfants au caprice de tels instituteurs."

Lord Russell lui-même, dans son plan, repoussé cependant par le parlement, voulait que, dans l'école normale qu'il proposait de fonder, " la " religion réglât le système entier de discipline."

Les hommes d'Etat les plus autorisés de l'Allemagne et de la Prusse ne pensent pas autrement et ont combattu énergiquement le mouvement de séparation provoquée par les hégéliens :

" On a acquis en Prusse, écrivait M. de Raumer, la conviction de plus " en plus fondée que la propriété de l'école primaire dépend de son union " intime avec l'Eglise." Et quelques années après, en 1854, il écrivait que l'éducation doit reposer " sur la base du christianisme, véritable " soutien de la famille, de la commune et de l'Etat." M. de Beust, aujourd'hui archi-chancelier de l'Autriche, ministre en Saxe en 1851, promulguait alors une loi conçue dans les mêmes principes.

Des protestants, tels que M. Sthal et M. Hengstenberg, réclamaient aussi pour l'union de l'éducation avec la religion, et parmi les catholiques, Mgr. Ketterer, l'illustre évêque de Mayence, le demandait au nom de la liberté *.

Il n'y a véritablement que les matérialistes et les athées, qui puissent sans inconséquence patroner le système contraire, le système de séparation ; et je comprends parfaitement un des coryphées actuels du matérialisme, M. Vogt, disant en plein parlement de Francfort, en 1848 : " Il " nous faut la séparation de l'Eglise et de l'Etat, de telle sorte que tout " ce qui porte le nom d'église soit anéanti, que ce qu'on nomme église " disparaisse de la terre sans laisser de trace... abolissez donc tout ce " système qui inculque à l'homme, dès son enfance, des croyances pour " l'avenir... Il faut pouvoir être athée."

Mais quel peuple ces doctrines nous feraient-elles ! Quand Henri Heine l'eut compris, il vit clair, et déclara renoncer à l'athéisme : et quelle que soit la crudité de ses paroles, je n'hésite pas à les citer :

" Quand je reconnus, dit-il, que le populaire s'ingéniait à discuter les

* Lire sur tout ceci l'excellent écrit, d'une logique si claire et si forte, que vient de publier un des hommes d'Etat les plus éminents de la Belgique, M. Dechamps, ancien ministre des affaires étrangères sous ce titre. *L'Ecole dans ses rapports avec l'Eglise, l'Etat, et la Commune.*

mêmes thèmes dans le *symposium* crapuleux où la chandelle et le quinquet remplaçaient la bougie et les girandoles ; quand l'athéisme commença à sentir le suif, l'eau-de-vie de *schnaps* et le tabac, alors mes yeux se dessillèrent ; je compris par les nausées du dégoût ce que je n'avais pu comprendre par la raison, et je fis mes adieux à l'athéisme."

Et la preuve qu'Henri Heine ne se trompait pas, elle est dans de récents congrès que rappellent M. Dechamps, dont le programme portait pour premier article l'athéisme, et pour dernier la suppression du capital.

C'est donc avec autant de clairvoyance que d'autorité qu'en France les hommes d'Etat les plus éminents ont pensé et parlé ici comme les plus grands esprits de l'Allemagne et de l'Angleterre.

L'éducation sans principe religieux est "un danger pour la société," a dit nettement M. Guizot. "Le devoir des familles et du clergé, " ajoutait M. Cousin, est de combattre l'école où un enseignement reli-" gieux positif ne serait pas donné." Et à une époque qui donne à sa parole plus d'autorité encore, le 15 germinal an X. M. Portalis, présentant au Corps législatif les résultats de l'enquête sur l'instruction publique ordonnée par le premier consul, concluait par les déclarations solennelles que voici :

" Il est temps que les théories se taisent devant les faits. *Point* " *d'instruction sans éducation, sans morale, et* SANS RELIGION."

" Les professeurs ont enseigné dans le désert. L'instruction est nulle " depuis dix ans ; *il faut prendre la religion pour base de l'éducation.*

" Ainsi TOUTE LA FRANCE *appelle* la religion *au secours* DE LA " MORALE ET DE LA SOCIÉTÉ."

C'est pourquoi le génie pratique de l'empereur Napoléon avait voulu que " les préceptes de la religion catholique fussent la base de l'éducation " dans l'Université."

Donc, si je ne conteste pas à l'Etat le droit d'avoir des colléges ou d'autoriser des écoles, je lui refuse le droit d'avoir des colléges ou d'autoriser des écoles athées. J'affirme que la volonté nationale, sur ce point, est incontestable, et j'en appelle à tous les pères et à toutes les mères.

Je viens de parcourir avec consolation de nombreux hameaux et la plupart des villes de mon diocèse. Tous mes vénérés collègues savent aussi bien que moi que dans ces visites nous voyons la France véritable, la France laborieuse et pacifique. Or, cette France est catholique par le cœur : le peuple aime Jésus-Christ, le peuple vaut mieux que la presse ; et dans le silence laborieux des champs, nous nous apercevons que la religion vit, que les doctrines mauvaises ne sont que l'ivraie ; l'Evangile est la semence. Toutes ces doctrines arrivent, comme les *articles de Paris*, des ateliers de la capitale, colportées, imposées, faussement

vantées ; quelques fois à la mode chez certains hommes, mais à une mode que l'on ne passe pas à ses enfants. Tous les pères, toutes les mères, je le répète, veulent à leurs enfants des principes religieux.

Et quels sont les colporteurs des mauvaises doctrines dans tous les hameaux ? Incontestablement, les petits savants qui ont passé par les Facultés d'où sortent aussi les journalistes irréligieux ; en sorte que, en d'autres termes, c'est par l'enseignement supérieur que l'impiété arrive aux hameaux. Le fait est certain.

J'oserai invoquer ici auprès du souverain le titre même de sa souveraineté. Vous régnez *par la grâce de Dieu et la volonté nationale* : vous avez donc à satisfaire à la fois Dieu et la nation.

L'Eglise et l'Etat sont comme les deux mères du jugement de Salomon. L'Eglise dit : Je vous cède, je vous confie mon enfant, à condition qu'il vivra tout entier et que vous ne le mutilerez pas ; si vous devez le faire mourir, tuer son âme et son cœur, en ne sauvant que la moitié de ce que Dieu l'a fait, ah ! rendez-le-moi, laissez-moi l'allaiter et l'élever, je suis sa mère.

En demandant que l'enseignement de l'Etat ne soit pas irréligieux et impie, je suis et prétends être un loyal serviteur de l'Etat.

Ne voyez-vous pas en effet, qu'en demandant à l'Etat d'être, comme il le doit, religieux dans ses écoles, je fais acte de bon citoyen et d'ami désintéressé ? Car si j'étais un homme de parti, je me féliciterais de voir les écoles publiques devenir si mauvaises que les nôtres deviendraient le lieu d'asile des familles et l'on verrait les bonnes mœurs se réfugier dans les couvents, comme autrefois les belles lettres, sauvées par ces moines que vous poursuivez de vos calomnies ignorantes.

Il n'y a vraiment que des aveugles ou des ennemis de l'ordre social qui puissent tranquillement laisser se faire cette invasion de l'athéisme et du matérialisme dans les grandes écoles de l'Etat. Comment ne pas prévoir les conséquences ? Comment ne pas voir au bout de ces doctrines, et dans un prochain avenir, des catastrophes inévitables ?

L'athéisme et le matérialisme ont un instant gouverné la France ; on s'en souvient. Eh bien ! que des jours mauvais se lèvent, et les Chaumette, les Hébert, les Marat, sortis de je ne sais où, et redevenus tout à coup, pour quelques mois, maîtres de Paris, et par Paris de la France, régneront au nom du matérialisme et de l'athéisme, et il ne vous restera de ressources contre eux que dans quelque nouveau Robespierre, qui vous fera doucereusement couper la tête, au nom de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme !

Non, non, on n'ébranle pas impunément les assises d'une société.

(A continuer.)

L'UNIVERSITÉ ET LE PÈRE LACORDAIRE.

I.

" J'avais vieilli de neuf ans dans l'incrédulité, lorsque j'entendis la voix " de Dieu qui me rappelait à lui. Si je recherche au fond de ma " mémoire les causes *logiques* de ma conversion, je n'en découvre pas " d'autres que l'évidence historique et sociale du christianisme, évidence " qui m'apparut dès que l'âge me permit d'éclaircir les doutes que j'avais " respirés avec l'air *dans l'Université.* J'indique la source de mes " doutes, quoique j'aie résolu de ne laisser tomber de ma plume aucune " parole blessante, parce que, privé de bonne heure d'un père chrétien, " et *élevé par une mère chrétienne, je dois à la mémoire de l'un et à* " *l'amour de l'autre de déclarer toujours* que je reçus d'eux la religion " avec la vie, et que *je la perdis chez les étrangers imposés à eux et à* " *moi.*" *

C'est ainsi que Henri Lacordaire répondait d'avance, il y a trente-quatre ans, à l'abus audacieux que M. le sénateur Bonjean vient de faire de son nom, devant une jeunesse trompée.

Il faut revenir sur cette incartade inimaginable en présence du vrai.

Après la mauvaise plaisanterie sur Voltaire et Diderot, *instruits par les Jésuites,* le grave magistrat s'est écrié :

" Cherchez, *au contraire,* parmi les célébrités formées dans *nos écoles,* vous n'en rencontrerez PAS UNE qui se soit montrée *hostile aux idées religieuses,* mais vous y trouverez :

" Un P. Lacordaire, élève du lycée et de la Faculté de droit de Dijon ;

" Un P. de Ravignan..., un P. Gratry... ;

" Deux au moins de nos Cardinaux, et plusieurs de nos éminents Prélats.

" C'est *donc* à l'enseignement laïque, *à l'enseignement universitaire* que l'*Eglise catholique* DOIT et ses plus hauts dignitaires, et les orateurs qui, de notre temps, ont jeté le plus d'éclat sur *sa* chaire."

Nous pourrons nous occuper une autre fois du Père de Ravignan et du Père Gratry ; arrêtons-nous aujourd'hui à l'histoire du Père Lacordaire et de son éducation au lycée, invoquée par M. Bonjean pour " rassurer par les faits tels qu'ils sont, les familles *les plus religieuses.*"

* *Considérations sur le système philosophique de M. de Lamennais,* chap. X. —Cet ouvrage fut publié pour la première fois, en 1834, par l'abbé Lacordaire.

Lacordaire a multiplié les déclarations pleines de douleur, sur le *fait* incontestable de la *destruction* de sa foi au lycée. On en retrouve le récit formel dans ses biographies les plus autorisées, depuis celle qui fut publiée, il y a plus de vingt ans, par M. Lorain, ex-doyen de la Faculté de droit de Dijon, jusqu'au livre que le R. P. Chocarne a écrit sur sa tombe.

" Il entra au lycée de Dijon en 1812, à l'âge de dix ans," dit M. Lorain, " et en sortit en 1819..."

" Du lycée, où sa foi s'était perdue dans les années de l'adolescence " il avait rapporté *ce que nous en rapportons tous*, un républicanisme et " un déisme de collége." *

Elève de l'Ecole de droit de Dijon, il est remarqué par le jurisconsulte Proudhon, qui en était alors le doyen. Une société littéraire, formée parmi les étudiants, lui donne l'occasion de faire des essais brillants de parole, des improvisations pleines d'éclairs ; " † mais la foi restait toujours absente, et il le disait lui-même au président Riambourg, qui l'entourait de son honorable et doux patronage.

A vingt ans, ses études de droit sont achevées, et il s'achemine vers Paris. Là, au milieu de toute l'activité de l'esprit, "un indicible malaise, " un secret mécontentement, agitaient l'avocat stagiaire... une tristesse " intérieure et progressive, et la grandeur de la pensée chrétienne, " remuaient en silence le fond de cette âme que rien du monde ne " pouvait remplir. — *Je suis rassasié de tout sans avoir rien connu.* " — *On me parle de gloire d'auteur*, disait-il encore, *de fonctions* " *publiques ;* j'ai bien de semblables velléités ! mais franchement *j'ai* " *pitié de la gloire...*" ‡

Il eut le bonheur de connaître l'abbé Gerbet, qui " le mit en relation, comme il l'a raconté, avec des ecclésiastiques et des missionnaires de tout rang."

Au commencement de l'année 1824, il écrivait à un ami : " Croiras-tu " que je deviens chrétien tous les jours ? C'est une chose singulière que " le changement progressif qui s'est fait dans mes opinions ; *j'en suis à* " *croire*, et je n'ai jamais été plus philosophe. Un peu de philosophie " éloigne de la religion, beaucoup de philosophie y ramène : grande " vérité ! "

Enfin, le 11 mai de la même année, une de ses lettres contenait les paroles suivantes : " J'abandonne le barreau ; nous ne nous y rencontrerons

* *Le P. Lacordaire*, par M. P. Lorain, ex-doyen de la Faculté de droit de Dijon. Paris, 1847.

† *Ibid.*

‡ *Ibid.*

" plus. J'entre demain au séminaire de Saint-Sulpice... Je suis bien " changé, et je t'assure que je ne sais comment cela s'est fait. Quand " j'examine le travail de ma pensée depuis cinq ans, *le point d'où je suis* " *parti*, les degrés que mon intelligence a parcourus, le résultat définitif " de cette marche lente et hérissée d'obstacles, je suis étonné de moi-" même, et *j'éprouve un moment d'adoration vers Dieu*... Mon ami, " cela n'est bien sensible que pour celui qui a passé *de l'erreur à la* " *vérité*... Un moment sublime, c'est celui où le dernier trait de lumière " pénètre dans l'âme et rattache à un centre commun les vérités qui y " sont éparses..." Il appelle ensuite de son vrai nom, du nom de *grâce*, cette action surnaturelle de Dieu sur l'âme, " cet éclair d'en haut..."

Le souvenir de cette grâce de conversion lui était resté si présent et si cher, que, " sur son lit de mort," dit le P. Chocarne, " il décrivait avec la même émotion ce *moment sublime*."

Le jeune Lacordaire avait vingt-deux ans accomplis le jour où il quitta le monde pour le séminaire ; il était entré, douze années auparavant, au lycée qui devint le tombeau de sa foi.

Ses *Mémoires* contiennent sur ce malheur, toujours gravé dans sa pensée, des expressions déchirantes :

" Elevé par une mère chrétienne, courageuse et forte, la religion avait " passé de son sein dans le mien comme un lait vierge et sans amertume...

" J'avais fait ma première communion dès l'année 1814, à l'âge de " douze ans. Ce fut ma dernière joie religieuse... Bientôt les ombres " s'épaissirent autour de moi ; une nuit froide m'entoura de toutes parts..."

Quelle mère ne frémirait en lisant cette parole? La première communion, qui doit être le prélude de toute une vie nouvelle d'innocence et de bonheur chrétien, fut SA DERNIÈRE JOIE RELIGIEUSE ! Et au lieu des douces splendeurs de l'âme qui brillent alors sur le front de l'enfant pour s'accroître toujours, c'est tout à coup la *nuit* glacée, déjà presque semblable à celle que l'infortuné Jouffroy a décrite, d'une manière si saisissante, en parlant de lui-même et de la philosophie dont il fut la victime !

Ecoutons encore :

" Je sortis du collége à l'âge de dix-sept ans *avec une religion détruite*, " et (ajoute-t-il dans son humilité) des mœurs qui n'avaient plus de frein..."

Le P. Chocarne, citant cet aveu, le fait précéder d'une grave réflexion : " Le P. Lacordaire, remarque-t-il, s'est assez souvent confessé de ses " erreurs en public; il a dit assez haut, dans la chaire, combien il est " impossible de rester pur longtemps sans le secours surnaturel de la " grâce, pour qu'il soit besoin d'insister sur la part coupable que l'indé-" pendance de l'esprit et l'effervescence des passions prennent toujours

" dans l'apostasie d'un cœur de quinze ans." Et l'ancien écolier de Dijon, qui est devenu le religieux si austère, si pénitent, l'orateur si puissant à faire aimer la pureté du cœur, a dit encore, parlant de cette première époque de sa vie : " Mon intelligence s'était abaissée en même " temps que mes mœurs, et je marchais dans cette voie de dégradation " qui est *le grand châtiment de l'incroyance et le grand revers de la* " *raison.*"

Bien des gens s'étonneront qu'on puisse s'accuser ainsi de ce qui fait sourire tant d'hommes. D'autres voudront n'y voir qu'une pieuse exagération. Mais, quel que soit le sens vrai des paroles qu'a pu dicter au P. Lacordaire repentant le souvenir de l'époque où l'empreinte de la main maternelle vivait encore en face de tant d'influences funestes, un fait du moins demeure incontestable : c'est qu'il avait cessé d'être chrétien au lycée. Et il ajoute ce mot si triste pour ses camarades comme pour lui-même : *Rien n'avait soutenu notre foi.*

" En entrat à l'Ecole de droit de Dijon," continue-t-il, " je retrouvai la " petite maison de ma mère et le charme infini de la vie domestique, " tendre et modeste. Il n'y avait dans cette maison rien de superflu, " mais une simplicité sévère, une économie arrêtée à point, le parfum " d'un âge qui n'est plus le nôtre, et quelque chose de sacré qui tenait " aux vertus d'une veuve, d'une mère de quatre enfants, les voyant autour " d'elle, adolescents déjà... Seulement, un nuage de tristesse traversait le " cœur de cette femme bénie, lorsqu'elle venait à songer *qu'elle n'avait* " *plus autour d'elle un seul chrétien, et qu'aucun de ses enfants* ne " pouvait l'accompagner aux sacrés mystères de sa religion."

Voilà comment le lycée rendit le futur orateur de Notre-Dame à la famille, à sa mère qui le lui avait confié ; voilà comment, d'après M. le sénateur Bonjean, *l'Eglise catholique* DOIT *à l'enseignement universitaire* un des hommes qui " ont jeté le plus d'éclat sur sa chaire."

Si M. Bonjean ignore cette histoire, pourquoi parle-t-il de ce qu'il ne sait point ? Et si elle ne lui est pas inconnue, quel sera le jugement assez sévère pour caractériser sa parole ?

II.

Mais, à côté de ces récits intimes livrés à la publicité, il faut rappeler un grand fait qui appartient maintenant aux annales politiques de ce siècle, et particulièrement à celles de la Chambre des Pairs, dans ce palais même de Luxembourg, où M. Bonjean siége aujourd'hui sur les bancs du Sénat. C'est le procès de l'*Ecole libre,* qui fut intenté en 1831 à l'abbé Lacordaire, à M. de Caux et à M. de Montalembert, devenu pair de France à vingt-et-un ans.

Les discours prononcés alors par les accusés n'échappèrent pas sans doute à l'attention de M. Bonjean, qui était déjà docteur en droit, et qui avait, suivant M. Vapereau, " pris une part active au triomphe de " la révolution de Juillet. Les journaux des diverses opinions s'émurent de cette affaire, qui passa par le tribunal de première instance et la cour royale de Paris, avant d'arriver à la cour des pairs. Quand tout le monde eut parlé devant ces juges si éminents, quand M. Persil, procureur-général accusateur, eut été entendu deux fois, l'abbé Lacordaire improvisa cette réplique qui est restée si célèbre, et dont M. de Montalembert a dit plus tard que la Chambre entière, où siégeaient tant d'illustres personnages, demeura " sous le charme de la parole du " jeune orateur."

Il y a dans ce discours un cri terrible contre l'Université, contre le mal qu'elle fait aux âmes, et dont l'orateur ému gardait au fond de son cœur la cruelle mémoire. Jamais le monopole tyrannique et corrupteur ne fut flétri avec plus de véhémence et d'éclat. Le compte rendu de l'audience indique qu'il y eut un *mouvement* dans le calme auditoire :

" La France veut (disait Henri Lacordaire) la liberté de la famille, " l'inviolabilité du foyer domestique, et l'Université arrache les fils à " leurs pères au nom de la science qu'elle ne leur donne pas, *et de la* " *vertu qu'elle leur ravit.* Encore une fois, faut-il s'étonner qu'elle " soit en butte à la haine commune, et *que je n'en puisse parler qu'avec* " *un accent d'imprécation ?* Oh ! oui, nous la haïssons du fond de " nos entrailles ; et tant qu'il restera dans notre cœur un souffle de " vie, tant qu'il restera dans nos veines un peu de sang, nous " emploierons ce souffle, nous userons ce sang à la combattre, à la " tuer. Car il faut que nous soyons libres, nobles pairs, il le faut. " Et puis, nous tous qui parlons, *nous tous,* à cette barre *et dans la* " *France, nous tous qui sommes de ce temps,* est-ce que nous ne sommes " pas aussi de l'Université ? est-ce que nous n'avons pas éprouvé ses " bienfaits ? est-ce que nous ne connaissons pas le ventre de notre " mère ? (Mouvement.)

La Cour des pairs (dont M. Bonjean ne faisait point partie) condamna les trois accusés au *minimum* de la peine, — chacun à cent francs d'amende, — pour avoir *tenu école sans autorisation.*

Nous nous bornons a raconter en ce moment, à citer des paroles. Et, quoique nous ne puissions pas tout rappeler, il ne sera pas inutile de produire ici le témoignage plus calme et plus accablant encore, que donna, dans une autre circonstance grave, le jeune abbé Lacordaire. Ce sera l'objet d'une nouvelle étude.

Nous ne cherchions pas ces souvenirs. Mais puisque M. Bonjean

et le *Moniteur* ont voulu recommander aux *familles religieuses* l'enseignement universitaire avec le nom de l'un des hommes qui ont le plus accusé son action meurtrière sur l'âme des enfants chrétiens, il faut que cette voix éteinte sorte de la tombe pour désavouer, pour condamner cette tactique nouvelle, cette *réclame* qui fait mentir les plus illustres morts !

A. DE T.

P. S. Depuis que ces lignes sont écrites, j'ai eu l'occasion de passer quelques heures à Riom, où M. Bonjean était, il y a si peu d'années encore, premier président de la cour impériale. Il a été question du discours prononcé au lycée Charlemagne, et un jeune homme s'est écrié tout à coup devant moi : " Mais comment se fait-il que M. " Bonjean, qui parle ainsi, ait mis ses fils au collége des Pères " Maristes ? "

Tout le monde, en effet, s'en souvient dans cette ville : deux des enfants du président-sénateur ont été élèves de ces bons religieux ; le troisième était en bas âge, et ne pouvait par conséquent leur être confié. Que signifie donc la parole d'un aussi haut magistrat, qui, ayant eu sous les yeux cette maison ecclésiastique, et y ayant envoyé son fils aîné dans les classes de troisième, de seconde et de *rhétorique*, — jusqu'au moment où il a quitté Riom pour passer à la cour de cassation, — vient dire aujourd'hui à Paris et à la France :

" J'IGNORE *quels principes* politiques et sociaux sont enseignés dans " les établissements élevés *en concurrence avec* NOS LYCÉES ; "

Et pose ensuite un dilemme à peu près semblable à celui du calife Omar, ordonnant de brûler la bibliothèque d'Alexandrie : — Ou ces livres renferment ce que dit le Coran, et alors ils nous sont inutiles ; — ou bien ils contiennent autre chose, et il faut les détruire.

Ainsi, le haut et puissant M. Bonjean demande si les maisons ecclésiastiques d'éducation enseignent les principes politiques et sociaux qui lui conviennent : — " *Alors*, dit-il, les principes étant identiques, " *quelle raison peut-il y avoir de préférer* ces établissements à ceux de " l'Université ? " (Sur quoi nous lui demandons quelle raison il a pu avoir lui-même de confier ses enfants à une congrégation religieuse ?)

" *Que si, au contraire,* ce que je répugne à croire, ces mêmes principes " y étaient décriés, flétris, anathématisés comme autant de *damnables* " *erreurs*..." (Ici le *Moniteur* a mis des points, comme on en met dans Virgile après le *quos ego*...) " Alors," ajoute M. Bonjean, " *alors quelle* " *imprudence* de confier nos enfants à une direction que..."

Notons, en passant, qu'il y a là une sorte de menace contre l'Eglise elle-même, contre l'autorité du Souverain Pontife, à qui M. Bonjean

ne permettra jamais de condamner des principes placés sous sa protection de sénateur ; il se plaît à penser que l'Eglise n'aura pas cette audace.

Là-dessus, il engage ses *jeunes amis* du lycée Charlemagne à *bénir la sagesse de leurs parents* qui leur " assure le bienfait de cette forte " éducation nationale *dont l'Université est l'incontestable dépositaire.*"

Puis s'animant de plus en plus, il lance cette fameuse phrase :

Et nous, messieurs, *nous tous chefs de "famille,* faisons-nous *un " devoir de défendre* NOTRE *Université,* car, en elle, il n'est plus " permis d'en douter aujourd'hui, c'est *notre* société moderne qui est " attaquée."

Ce que j'admire, moi, père de famille aussi, — mais qui n'accepte pas l'invitation de M. Bonjean, — ce que j'admire le plus chez un jurisconsulte, un logicien, un homme d'Etat comme lui, c'est que ses conclusions contre les colléges, autres que ceux de l'Université, reposent sur ce premier mot si formel qu'il a prononcé d'abord : " J'ignore !..."

Il ignore ce qu'on enseigne dans ces établissements rivaux... Et il a eu *l'imprudence* de ne pas s'en informer avant de confier à l'un d'eux ses enfants ; et, après avoir interrogé l'aîné de ses fils pendant trois ans de suite, pendant le cours des trois classes littéraires les plus élevées, ce magistrat si attentif, si défiant, ne sait rien encore !... Et cependant il attaque, il accuse, sous cette forme conditionnelle et transparente qu'on vient de voir ; il sème les soupçons et l'inimitié contre des prêtres, des religieux, qui ne peuvent pas lui répondre. Il s'efforce de persuader aux familles et aux jeunes gens eux-mêmes, — par ce réquisitoire haineux, — que les asiles chrétiens, comme celui où s'est abritée l'innocence de ses propres enfants, sont des lieux suspects et dangereux qu'il faut fuir !

L'accusateur a oublié qu'il est père.

A. DE T.

(*A continuer.*)

*** L'homme ne se rachète de la condition des bêtes que par l'éducation.

*** Les préceptes de morale sont comme des graines disperses par le vent ; il y en a toujours quelques-unes qui prennent racine.

*** La vanité fait des prodiges de mémoire en racontant sa vie.

*** L'homme a besoin de l'homme dans ses plaisirs comme dans ses peines ; ne fut-ce que pour les raconter.

DE L'INFLUENCE DES CLIMATS
SUR L'HOMME.

Ce livre de science, d'observation patiente et d'érudition éclairée, fruit de vingt ans de travail, devient par suite des circonstances intellectuelles et morales au milieu desquelles il paraît, la protestation pleine d'à-propos d'un esprit élevé et d'un homme de bien contre un scandale social et un péril public. Ceux de nos lecteurs qui ont lu avec attention les discours dernièrement prononcés à l'Ecole de médecine, et qui ont suivi l'important débat qui s'est élevé dans la séance du 29 mars au Sénat, au sujet de la loi sur le travail des enfants dans les manufactures, comprendront l'éloge mérité que nous donnons ici au remarquable ouvrage du docteur Foissac.

M. de Ségur d'Aguesseau, dans l'interpellation déguisée qu'il a adressée au gouvernement avec une liberté de parole qu'explique son inviolabilité de sénateur, et qu'excusera en haut lieu le dévouement absolu dont il fait profession pour le gouvernement impérial, a mis le doigt sur la plaie. L'athéisme et le matérialisme deviennent une forme d'opposition. Cette opposition est d'autant plus dangereuse que l'ennemi est dans la place, et qu'il creuse, sans s'en rendre compte, la mine qui menace de la faire sauter. On a bien pu le voir quand M. Sainte-Beuve, se levant avec colère, — le *Moniteur* dit avec énergie, s'est ému et a protesté au nom de la liberté de la pensée en étendant sa parole fraternelle comme un bouclier au-dessus de la tête de M. Renan : c'est lui qui l'a nommé ! Les sénateurs latinistes ont pu se rappeler à cette occasion le Nisus de l'Enéide, — seulement, il s'agit, cette fois, d'un Nisus vieillot, — qui s'élance pour couvrir son ami Euryale, en s'écriant :

Me, me, adsum qui feci ; in me convertite ferrum !

Le maréchal Canrobert, qui probablement n'est pas latiniste, a eu la cruauté de ne pas se laisser attendrir et d'exécuter une charge à fond contre Euryale-Renan sans beaucoup ménager Sainte-Beuve-Nisus :

Sævit atrox Volscens... simul ense recluso,
Ibat in Euryalum.

MM. Leverrier, de Grossolles-Flamarens, Chapuys de Montlaville

ont marché à la rescousse. Ils ont protesté contre les hommes qui portent l'incendie dans les masses, en répandant des doctrines d'athéisme et d'irréligion, et qui semblent vouloir priver la société française des principes essentiels et fondamentaux sur lesquels reposent toutes les sociétés humaines : Dieu, la providence, l'âme, le libre-arbitre, la vie future avec ses peines et ses récompenses, qui, selon une parole de Victor Cousin, sont le patrimoine du genre humain. Le question se trouve donc ainsi posée entre le coin des matérialistes et des athées dont M. Sainte-Beuve défend les opinions philosophiques, honorables et respectables, dit-il, au nom de la liberté de la pensée, et les sociétés humaines qui demandent à vivre, dussent MM. les athées et les matérialistes, garder dans leur for intérieur les opinions que personne ne les empêche d'avoir, mais que la société qui ne les partage pas n'est pas condamnée, ce semble, à entendre professer dans les cours publics dont elle fait les frais.

Quoique j'apprécie la protestation des sénateurs qui se sont élevés contre l'irruption croissante des doctrines matérialistes et athées, et contre l'intervention de M. Sainte-Beuve en faveur de M. Renan, je préfère de beaucoup la protestation scientifique et raisonnée de M. Foissac. Il vaut encore mieux répondre aux athées et aux matérialistes que de gémir de leurs attaques. Les dangers réels qu'ils créent à la société ne viennent pas de la valeur intellectuelle de leurs théories. Si pénétrés qu'ils soient de leur supériorité, si infatués qu'ils soient de leur génie, les athées et les matérialistes du dix-neuvième siècle ne font que répéter les arguments sans valeur et les sophismes décrépits du dix-huitième. L'impiété n'invente pas, elle radote ; et Bossuet, qui avec son regard d'aigle voyait ce nuage noir se former à l'horizon, pourrait leur dire encore aujourd'hui ce qu'il leur disait avec cet accent de prophétique dédain sur la fin de sa vie : "Qu'ont-ils vu ces rares génies ?"

Aujourd'hui, comme au temps de Bossuet, ils n'ont rien vu, et ils n peuvent se démontrer à eux-mêmes cet affreux néant, triste objet de leurs espérances. La seule nouveauté de leur système, nouveauté qu'ils n'ont pas inventée, car ils l'ont empruntée à l'Allemagne, c'est la logique de l'absurde, l'identité de l'identique et du non-identique, l'égalité du oui et du non, la vérité du mensonge, le mensonge de la vérité, l'absurde, en un mot, dans lequel ils se plongent jusqu'à ce qu'ils disparaissent ; la destruction de la raison humaine, c'est-à-dire le suicide intellectuel de l'humanité.

On demandera peut-être comment, avec une doctrine aussi déraisonnable, les sophistes de l'école dont nous parlons ont pu trouver des adeptes. C'est que derrière ces doctrines, professées et défendues au

nom de la liberté de la pensée, il y a la morale indépendante, c'est-à-dire une morale qui ne reconnaît que des droits sans devoirs, qui lâche la bride à tous les appétits matériels, et qui permet à l'homme de chercher exclusivement les mobiles de sa conduite dans un égoïsme absolu. Voilà le véritable danger de ces doctrines. La raison ne les discute pas, les passions les acceptant les yeux fermés. Vivre sans frein et n'avoir que sa volonté pour règle, son intérêt pour mobile, proclamer le matérialisme en théorie pour l'appliquer dans la pratique, tel est le motif qui rallie à cette école le plus grand nombre de ses adeptes. Je ne dis pas tous, car je ne veux calomnier personne. Je sais qu'il y a des esprits stoïques; j'en connais, qui, par une inconséquence généreuse et par une fierté innée, restent au milieu de cette doctrine malsaine, comme ces organisations d'élite qui conservent leur santé au milieu des influences paludéennes et réagissent par je ne sais quelle force intérieure contre la malaria. Je sais aussi qu'il y a surtout dans la jeunesse un esprit d'indépendance qui la jette facilement dans les doctrines absolues.

On ne veut rien croire de ce qui a été cru avant soi, de ce qui est cru autour de soi. On est jeune et superbe comme l'Œdipe de la tragédie antique; on renouvellera le monde des idées comme le monde des faits. C'est une parodie du couplet des enfants dans la chanson spartiate, quand ils se promettent d'aller plus haut et plus loin que leurs pères. C'est un âge plutôt qu'une opinion; cet âge passera et l'âge suivant amènera d'autres idées.

Cependant, il est d'un grand intérêt de rappeler, par des études sérieuses, par de fortes démonstrations, que ces opinions tapageuses qui aspirent à prendre le haut du pavé, ne peuvent soutenir l'examen. C'est pour cela que nous accordons une véritable importance au livre de M. Foissac. La question qu'il examine est précisément celle sur laquelle on s'est le plus appuyé pour établir les doctrines matérialistes et athées. L'homme, a-t-on dit en effet, est ce que le font les sens; et l'on a ajouté : Les peuples sont ce que les font les climats. En un mot, l'influence des agents physiques sur le moral est souveraine et irrésistible. Quelque chose de plus : c'est le physique qui fait le moral.

Le livre dont nous parlons est destiné à établir quelle est la part exacte des climats et des agents physiques sur le moral de l'homme, sur les mœurs, la civilisation et le génie des peuples. Sans doute M. Foissac est un observateur trop sagace et trop sincère pour nier la vérité de cette influence; mais ce qu'il prouve jusqu'à l'évidence, c'est que cette influence n'a rien d'absolu et de fatal. Dans cet ouvrage, qui, par sa vaste généralité, s'étend à l'univers tout entier et aux races

diverses qui l'habitent, il traite des climats et de leur classification, du règne organique, de la géographie géologique, de l'alimentation, de la force physique, des maladies propres aux différents climats, enfin de tout ce qui a rapport au moral.

Il y a des chapitres qui ne sont, en aucune façon, de ma compétence. Je laisse l'appréciation de ces questions médicales aux hommes de l'art qui peuvent avoir à ce sujet une opinion motivée. Ce qui m'a particulièrement frappé, c'est la sagesse et la mesure des opinions exprimées par l'auteur sur les questions qui relèvent à la fois de la physiologie et de la philosophie. Il maintient l'unité de la conscience en face de l'influence qu'exerce la diversité des climats sur les instincts, les penchants, les facultés intellectuelles, et même l'application des principes de la morale. Tout en reconnaissant que les déviations à l'ordre moral sont plus fréquentes dans les climats excessifs, il constate qu'à mesure que la civilisation étend ses progrès, les lois, les mœurs et les institutions des peuples divers perdent quelque chose de leur bizarrerie : " Une conscience unique du genre humain se forme, ajoute-t-il, et tend de plus en plus à contrebalancer les influences du climat." Il va plus loin : il trouve la souveraine expression de cette conscience du genre humain, dans la morale universelle du christianisme," seule religion indépendante des temps et des lieux, dit-il, qui fait tomber chaque jour quelques idolâtres du sol, de l'ignorance et des passions.

C'est là la réponse décisive à l'objection de ceux qui, imposant à l'homme un esclavage bien plus lourd et bien plus ignominieux que celui de la glèbe, ont voulu faire de lui le serf du climat, fatalement assujetti à des vices qu'il respirerait, pour ainsi dire, avec l'air. Cela n'est pas vrai ; car, partout où le christianisme s'est établi, il y a eu des vertus chrétiennes ; la liberté morale a régné, l'indépendance de l'âme s'est affirmée contre le despotisme du corps. L'influence des agents physiques sur l'homme et sur les peuples est donc réelle et incontestable, mais elle n'est pas irrésistible, et c'est en cela que Cabanis et les chefs de l'école sensualiste qui se sont appuyés comme lui sur les théories de l'*Esprit des Lois*, que Montesquieu a beaucoup trop généralisées, sont tombés dans de nombreux sophismes.

S'il y a influence du physique sur le moral, il y a réciproquement influence du moral sur le physique. C'est là ce que l'école sensualiste a continuellement oublié. Ce principe moral, qui est le contrepoids qu'opposent aux instincts matériels la raison, la conscience, le libre arbitre a marqué sa trace dans toutes les pages de l'histoire. Comme le fait remarquer M. Foissac avec un grand sens, si l'on ne tenait pas compte de cette influence, il serait impossible d'expliquer les contrastes que présentent l'ancien état et l'état moderne de l'Egypte, de la Perse,

de la Macédoine, de la Grèce, de la Phénicie, de l'Asie-Mineure et de tant d'autres pays. Le sol et la latitude, l'alimentation, les influences du climat sont restés les mêmes. D'où vient donc que chez ces peuples tout est changé ? Comme l'auteur le fait remarquer, ce changement ne saurait s'expliquer que parce que les lois, les gouvernements, les institutions, les idées, les croyances, qui faisaient leur force et leur grandeur, ont disparu en entraînant dans leur naufrage les vertus publiques et privées.

C'est ce qui amène le docteur Foissac à poser cette belle et sage conclusion confirmée par l'étude de l'histoire, et qui est à la fois une espérance pour les peuples tombés et une menace pour les peuples qui laissent ébranler les idées et les mœurs qui ont été, dans le passé, la cause de leur prospérité et de leur grandeur : " Dans les climats les plus divers il peut exister des hommes tempérants et justes, des nations braves et libres ; mais pour rester honnête et courageux il faut souvent plus de mérite et de force d'âme dans l'une que dans l'autre. C'est à combattre des influences exclusives que doit s'exercer la liberté humaine. Les peuples tombés peuvent secouer leur opprobre. Il suffit de la raison et du libre arbitre pour conduire l'homme à dompter ses passions, à se soumettre à des lois sages et à sacrifier sa vie pour sa patrie."

Rien de plus vrai. Mais pour que cela soit vrai, il faut que la raison s'élève à la contemplation des vérités éternelles, qui sont un perpétuel *sursum corda* pour l'âme humaine ; l'existence de Dieu, sa justice, l'immortalité et la responsabilité de l'âme. Il faut en outre que le libre arbitre adhère aux vertus qui découlent naturellement de la croyance à ces vérités éternelles. Quand le christianisme apparut, il étonna le monde par ses merveilleuses transformations du cœur humain. Il fit des hommes chastes et tempérants avec des débauchés, des hommes prodigues de leur bien envers les pauvres, avec des avares, des humbles avec des orgueilleux, des dévoués avec des égoïstes.

Il alla chercher des saints partout : dans les antichambres corrompues des Césars, dans les boutiques des usuriers, dans les cavernes des brigands, sous le toit des femmes de mauvaise vie. Il fit plus que ressusciter des morts, il ressuscita des âmes. Ces miracles qu'il a faits, il peut les refaire encore. Ni les climats, ni les longues habitudes, ni les vices invétérés ne sont pour lui d'insurmontables barrières. C'est un nouvel et pur argument à l'appui de la thèse de M. le docteur Foissac, sur l'influence que peut exercer le moral sur le physique.

Les idées développées par l'auteur sur les sens et les sensations, ne sont ni moins modérées, ni moins sages. Il repousse à la fois l'exagération des idéalistes qui, parce que les sens nous trompent exception-

nellement s'opposent à ce qu'on les reconnaisse comme la source de la certitude pour les vérités sensibles, et l'absolutisme des sensualistes, qui veulent faire sortir exclusivement dès sens toutes nos connaissances à quelque ordre qu'elles appartiennent, et appuient tout leur système sur la fameuse formule de l'antiquité : *Nihil est in intellectu, quod non prius fuerit in sensu.*

Il répond aux premiers que, si par quelques vices d'organisation ou à la suite d'une maladie, les sens, ces merveilleux instruments de l'âme, nous induisent quelquefois en erreur ; c'est là une exception qui ne détruit pas la règle. La raison nous prescrit d'affirmer que les notions physiques venues par ces organes, sont exactes, à condition qu'ils soient sains et bien conformés, et notre conduite, à chaque instant de la journée, nos mouvements mêmes attestent la confiance naturelle que nous inspire le témoignage de nos oreilles et de nos yeux. Quand les sensations sont contradictoires chez deux individus, c'est la généralité des hommes qui juge entre ces deux sensations contradictoires et donne la règle de la certitude. Il ne faut demander aux sens que la connaissance qu'ils peuvent nous donner, c'est-à-dire l'impression que leur laissent les objets ; il ne faut donc pas exiger d'eux des jugements qui sont du ressort de l'esprit. Comme le rappelle l'auteur, Lafontaine a dit avec une justesse élégante :

Quand l'eau courbe un bâton, la raison le redresse.

C'est, en effet, en vertu des lois de la réfraction dans des milieux d'inégales densités qu'un bâton plongé dans l'eau nous paraît brisé. Les yeux nous font apercevoir ce bâton tel que les angles des rayons lumineux les gravent sur la rétine. Les sens ne nous découvrent ni des vérités physiques, ni des vérités géométriques, ni la substance des choses ; ce sont là des connaissances qui relèvent de l'entendement, travaillant sur les données fournies par les sens et leur appliquant les lois qu'il a converties. Bossuet l'a démontré : les impressions que les sens transmettent à l'âme sont conformes aux lois physiques et aux règles de l'optique et de l'acoustique. Les faux jugements dont ces impressions deviennent l'occasion sont les erreurs de notre intellect, qui n'exerce pas cette faculté de contrôle et de raisonnement que Dieu lui a départi.

C'est avec la même précision de langage et avec la même fermeté de jugement que l'auteur combat la doctrine de Locke, de Condillac, de Buffon, d'Helvétius, de Cabanis, sur l'origine des idées. Comme il le fait remarquer, si cette doctrine était vraie, la perfection et l'activité des facultés intellectuelles et morales seraient en rapport avec celles des sens. Qui ne sait ce qu'il y a d'absurde dans cette thèse ?

Est-ce donc celui qui a la vue la plus longue, qui a le plus de génie, celui qui a l'oreille la plus fine qui est le meilleur compositeur, celui qui a le toucher le plus délicat, qui est le plus grand sculpteur ? Est-ce ainsi qu'on devient Bossuet, Corneille, Mozart, Michel-Ange ou Raphaël ?

Il y a dans l'homme une puissance innée dont les sens ne sont que les humbles serviteurs.

Comme le répondait ce philosophe devant lequel on proférait la fameuse maxime : " Il n'y a rien dans l'intellect qui n'ait d'abord été dans les sens." Oui, s'écriait-il, excepté l'intellect lui-même." Sans cette intelligence pré-existante, vivante et active, il est impossible d'expliquer les notions physiques, logiques et morales qui se manifestent dans notre esprit. Joseph de Maistre rappelle que Cudworth, discutant un jour avec un ami qui prétendait attribuer exclusivement aux sens l'origine de nos idées, se contenta de lui dire, pour mettre un terme à la discussion : " Prenez, je vous prie, un livre dans ma bibliothèque, le premier qui se présentera sous votre main, ouvrez-le au hasard."

L'ami tomba sur les *Offices* de Cicéron au commencement du premier livre ; *Quoique depuis un an....* " C'est assez, interrompit Cudworth, veuillez bien me dire quel est celui de vos sens par lequel vous avez pu acquérir l'idée de *quoique.*" L'argument était sans réplique. L'ami remit silencieusement le livre dans sa bibliothèque, et la discussion en resta là.

Je n'ai donné qu'une bien incomplète idée de l'ouvrage de M. Foissac, qui, par l'ampleur du sujet et l'étendue des développements, peut-être un peu trop multipliés à la fin du second volume, touche à toutes les questions physiques et philosophiques, par cela seul qu'il étudie l'influence de l'ordre matériel sur l'ordre intellectuel, et l'influence de l'ordre intellectuel sur l'ordre matériel. C'est traverser l'homme et le monde pour s'élever jusqu'à Dieu. Tel est, en effet, l'aspiration de ce livre, dont il ne m'appartient pas, je l'ai dit, de juger toutes les parties. Ce que j'ai voulu seulement constater, c'est l'esprit excellent qui y règne, le respect de la religion, et en même tems le respect de la raison humaine, cet éloignement pour toutes les extrémités, et cette modération dans laquelle les anciens plaçaient la sagesse comme la vertu.

Alfred Nettement.

LES SŒURS DE CHARITÉ.*

La voici de retour la fête solennelle !
Frères, allons chercher l'or, la myrrhe et l'encens,
Pour qu'au berceau divin chaque peuple fidèle,
Vienne comme les rois apporter ses présens.

De Rome fille aînée, O généreuse France,
Que vas-tu déposer aux pieds du Dieu Sauveur ?
Est-ce de tes cités la force et la puissance,
Ou de tes nobles fils, la vaillance et l'ardeur ?

Non ! sur ton sol fécond croit une fleur plus pure
Dont nul souffle mondain n'altère la beauté,
Le dévouement, voilà son parfum, sa parure.
C'est l'ange des douleurs, la sœur de charité.

Dans le calice où but la victime céleste
L'homme reçoit sa part de tristesse et de fiel ;
de ces humbles sœurs la main tendre et modeste
A le droit d'y mêler quelques gouttes de miel.

Pour adoucir les flots de cette coupe amère,
Où chacun à longs traits doit puiser la douleur,
Dieu forma leur pitié, baume saint qui tempère
Les souffrances du corps et les peines du cœur.

Petits anges, dont l'œil au jour s'entr'ouvre à peine
Pleurant seuls et transis dans vos gîtes glacés,
La niche vous attend, vaste, chaude et sereine ;
Dormez en souriant par leur amour bercés.

* C'est une jolie pièce de vers que nous avons retrouvée dans nos cartons et que l'on aimera à revoir comme nous au retour de la belle fête des Rois Mages. Nous l'avons entendue à Rome le jour de l'Épiphanie en 1856 à l'Académie Polyglotte de la Propagande : elle a été récitée par un jeune Français au milieu des quarante langues qui y ont été parlées ce jour-là. C'était un hommage à l'héroïsme de la Sœur de charité qui, à cette époque même, était si sublime de dévouement sur les champs de bataille de Sébastopol. C'était à la fois un tribut de reconnaissance offert à la France qui, toujours, s'était montrée la digne fille aînée de l'Eglise.

Chers orphelins, privés des baisers de vos mères,
Enfans que le Sauveur se plairait à bénir,
Venez tous—leur tendresse adopte vos misères,
Sur vos rudes sentiers quelques fleurs vont s'ouvrir.

Vous, ignorante et pure, ô pauvre jeune fille,
Fuyez le mal avant qu'il ait frappé vos yeux ;
Allez joindre à l'ouvroir une douce famille
Où les jours bien remplis donnent les soirs joyeux.

Mais du sein de ces murs quelle voix gémissante
Sans repos nuit et jour s'exhale en longs sanglots ?
De toutes les douleurs c'est la plainte incessante
Qui du sombre hôpital éveille les échos.

O, servantes du pauvre ! ici l'on vous implore !
Vous accourez—le mal s'apaise sous vos soins,
Le cœur du malheureux à l'espoir s'ouvre encore,
En vous voyant paraître il souffre déjà moins.

Vous écartez l'horreur de la lutte dernière.
La foi, la paix tranquille approchent avec vous ;
Le murmure irrité devient une prière
Et la mort prend les traits d'un ange calme et doux.

Tandis que votre vie en bienfaits se consume,
La guerre a fait briller ses sinistres lueurs :
— Mais l'immense foyer bien loin de vous s'allume
Pouvez-vous l'amortir par vos vœux et vos pleurs ?

Hélas ! sur cette plage où mugit l'incendie
Nos soldats, nos enfants iront mourir en foule,
O ! Sœurs de Charité ! c'est là qu'est la patrie
Puisque là sont les maux qu'il vous faut adoucir.

Hâtez-vous, ne craignez ni les flots ni l'orage,
Car un hôte imprévu vous devance là-bas ;
Le choléra s'étend sur ce triste rivage,
La mort fait sa moisson comme au jour des combats.

Le Français, l'étranger, le chrétien, l'infidèle,
En proie au même mal gémissent confondus ;
Tous ont besoin de vous ; votre main fraternelle
Vos yeux voilés de pleurs ne les distinguent plus.

Enfin lorsqu'à sonné l'heure de la bataille
Quand le bronze vomit ses épais tourbillons
Que les rangs des soldats tombent sous la mitraille,
Comme de lourds épis au revers des sillons.

Dans ces jours où le deuil est grand comme la gloire,
Le blessé trouve en vous des mères et des sœurs ;
Près de lui vous veillez en pleurant la victoire
Que paie un sang si pur, de si longues douleurs.

Le mal est moins aigu, la fièvre moins brûlante,
Lorsqu'auprès de son lit vous allez vous asseoir,
Et qu'avec vous il dit la prière touchante
Qu'enfant près de sa mère il récitait le soir.

Seul témoignage humain digne de votre zèle,
Le signe de l'homme vous fut offert souvent :
Mais à vos chapelets brille une croix plus belle,
Celle que vous portez aux lèvres du mourant.

Laissez à d'autres mains une palme éphémère,
La vôtre doit fleurir dans le temple éternel ;
L'âme que Dieu consume est close pour la terre,
L'encensoir n'est ouvert que du côté du ciel !

Sainte Religion, c'est ta force qui donne
Aux plus timides cœurs les plus fermes vertus ;
Comme un humble fleuron de sa pure couronne,
Que ta main les dépose au berceau de Jésus...

UN SOUVENIR.

I

Tout le monde écrit aujourd'hui. — Eh bien ! moi aussi je veux écrire. Oui, la pauvre solitaire, plus habile à manier l'aiguille à tricoter que la plume, est saisie de l'ambition universelle, et veut sauver de l'oubli quelque chose de ce vieux jadis, déjà si loin.

Je suis seule auprès de mon foyer désert. J'entends siffler le vent, et la pluie frapper contre ma fenêtre ; mon feu pétille, ma lampe est

posée sur ma petite table, mon ouvrage m'attend, — mais ce soir l'aiguille me tombe des mains, car je ne sais quelles douces voix murmurent dans la tempête ; les souvenirs voltigent autour de moi et semblent me dire :

"Ecoute-nous ! cette soirée nous appartient ! Vieille amie, seuls nous viendrons te visiter aujourd'hui ; ne nous repousse pas !"

Chères ombres d'un passé quelquefois amer, mais souvent aussi bien doux ! parlez, je vous écoute, et j'écris ce que vous dictez.

Il y a déjà bien des années, j'habitais le manoir de Fougères, près de Rouen. C'était un joli petit castel, un vrai nid de verdure et de fleurs, caché dans les bois. J'étais heureuse dans cette douce retraite ; mais qu'est-ce que le bonheur dans cette pauvre vie ? Il suffit de l'avoir aujourd'hui, pour savoir qu'on ne l'aura pas demain. Les mauvais jours sont venus ; le cher petit château ne connaît plus ses anciens seigneurs, et la pauvre vieille châtelaine incline sa tête blanchie sous les coups de l'infortune, et ne retrouve son soleil et ses fleurs que dans vos visites, doux souvenirs !

Mais n'importe ; il ne s'agit pas de moi.

Près de Fougères, se trouvait une magnifique demeure, appartenant à un industriel, dont la fortune passait pour être colossale. Sa femme et lui étaient de vrais parvenus, orgueilleux et vulgaires. On les voyait cependant, sans les aimer, et on allait chez eux tout en s'en moquant. C'est ainsi que l'on fait dans le monde ; je fais comme les autres, et je m'en humilie ; l'exemple est contagieux, on s'habitue à tout, et le sens moral se fausse peu à peu.

Cependant je dois ajouter que si M. et Mme Chardin (c'était leur nom) se fussent montrés bons, simples et sans prétention, toute l'aristocratie du pays les eût bien accueillis ; mais ils méritaient un peu, et même beaucoup, le ridicule que l'on déversait sur eux.

M. Chardin était un gros homme d'environ quarante-cinq ans, excessivement commun, qui mettait son amour-propre à redire sans cesse que son père avait commencé par être cordonnier, mais que des princes seraient trop heureux d'épouser ses filles. Mme Chardin était une grande femme osseuse, de vingt-huit à vingt-neuf ans, qui possédait un insupportable accent rouennais, et qui se drapait dans ses riches toilettes avec la grâce d'un porte-manteau. Elle aimait assez à faire entendre que sa famille était fort au-dessus de celle de M. Chardin, dont les "vertus" l'avaient déterminée à faire une sorte de mésalliance. Leur château était un vrai palais des Mille et une Nuits ; ils y donnaient des fêtes magnifiques et recevaient tout le beau monde de Paris et de la province.

Je sortais peu, étant alors absorbée par les soins de l'éducation de

deux beaux enfants, qui depuis..... Silence, mon pauvre cœur, ils sont avec Dieu !

De temps en temps, cependant, j'acceptais les invitations aux dîners qui réunissaient à Reuilly toutes les familles du voisinage ; et un jour, entre autres, je m'y rendis, sachant y rencontrer des amis, avec lesquels j'étais liée depuis de longues années : le marquis et la marquise de Lannois, ainsi que leur fils unique, Gontran.

Le quart d'heure qui précède le dîner se passa, selon l'usage, en propos assez insignifiants. M. de Lannois me donna le bras lorsqu'on se dirigea vers la salle à manger.

Quand j'y eus pris place, je ne tardai pas à remarquer au bout de la table une personne que je n'avais pas vue au salon. — C'était une jeune fille de vingt-deux à vingt-trois ans ; grande, élancée, mais remarquable plutôt par la distinction de ses traits et de son attitude que par la beauté proprement dite. — Elle avait cependant de beaux yeux intelligents, d'une expression sérieuse et réfléchie ; de belles dents, de magnifiques cheveux blonds, retenus par un ruban de velours noir.— Elle portait une robe très-simple de soie grise ; un fichu de mousseline unie couvrait ses épaules. — L'ensemble était donc grave, un peu austère, sans éclat ni fraîcheur de jeunesse, et cependant sympathique.

Je me penchai vers M. Chardin pour lui demander le nom de la jeune étrangère.

Il me répondit : " C'est Mlle de Verton, l'institutrice de mes filles. "

Je ne pus réprimer un mouvement de surprise, et j'ajoutai : " Elle a l'air bien distingué.

— Oh ! oui, me dit M. Chardin avec son gros rire, quant à ça, elle a son petit genre. — C'est, du reste, la fille d'un comte qui a été ruiné en 1830. — Il n'avait pas grand'chose avant, mais après, il n'a plus eu rien du tout ; avec cela, fier comme un grand d'Espagne et carliste enragé. Il a vivoté, je ne sais comment, pendant quelques années ; enfin, il est mort, laissant cette petite-là, qui a été élevée par une vieille tante, laquelle la menait rondement, je crois, car elle n'a pas l'air commode ; une grande femme sèche, qui n'en finit pas, avec un nez crochu, des cheveux tout blancs, et deux yeux noirs comme deux boutons de jais. — Diable ! je n'étais pas à mon aise quand elle me regardait ! ça vous transperce, ma parole d'honneur ! La petite a eu de la chance d'entrer chez nous ; elle a dû trouver un fameux changement ! Pauvre asperge étiolée ! Sa tante lui faisait, je crois, la soupe avec les parchemins de famille.

" Comment se nomme cette tante ? dis-je, en profitant de la première occasion pour arrêter les flots de l'éloquence de M. Chardin, dont j'avais les nerfs agacés.

— Comment elle se nomme? je ne saurais vous le dire : c'est un nom où il n'y a rien que des K."

Je compris que la formidable tante devait être Bretonne.

Mlle de Verton m'intéressait vivement ; je sentais tout ce que devait souffrir une nature évidemment délicate et distinguée, placée sous la dépendance des époux Chardin. — Pendant l'interminable dîner, mes yeux se tournèrent souvent de son côté, et je vis que les regards de Gontran de Lannois prenaient aussi la même direction ; mais la jeune fille restait impassible et ne s'occupait que de ses élèves, assises auprès d'elle. Lorsqu'on sortit de table, elle prit les deux petites par la main et s'effaça contre le mur, afin de laisser passer tout le monde ; puis elle suivit, avec les enfants, jusqu'au salon, où elle s'assit, mais de manière à être aussi peu que possible en évidence.

Je m'approchai d'elle et je cherchai à lui adresser quelques paroles. — Elle me répondit avec grâce et une nuance de reconnaissance ; mais le plus brièvement possible, et sans ajouter un mot qui pût alimenter la conversation, qu'elle semblait, au contraire, chercher à éviter. — Gontran fit une tentative de son côté ; il fut accueilli poliment, mais avec encore plus de réserve.

Je ne pouvais me rendre compte du caractère de Mlle de Verton.— Son attitude n'indiquait pas la timidité ; il y avait même quelque chose qui, chez une grande dame, eût passé pour de la fierté ; cependant, il était impossible de s'effacer davantage, de mieux se tenir à sa place, comme le disait Mme Chardin, en manière d'éloge.

Les enfants se retirèrent bientôt, et leur institutrice les suivait, lorsque Mme Chardin lui cria :

" Vous reviendrez, Mademoiselle de Verton :

Elle s'inclina ; une demi-heure plus tard, elle reparut, toujours calme, silencieuse et froide.

Mme Chardin avait de grandes prétentions en musique, et une voix aigrelette, qu'elle maniait assez facilement. — Elle profitait de toutes les occasions pour en faire jouir le public, et bientôt Mlle de Verton fut appelée pour l'accompagner au piano.

Celle-ci s'acquitta de sa tâche en excellente musicienne, déchiffrant tout ce que l'on voulait, accompagnant Mme Chardin d'abord et ensuite Gontran avec une grande sûreté et cette complète abnégation personnelle qui est nécessaire pour la perfection d'un accompagnement.

Gontran était ravi et lui dit avec feu :

" Vous accompagnez admirablement ; mais vous chantez aussi, Mademoiselle, n'est-ce pas ?

— Un peu, répondit-elle, en levant sur lui ses grands yeux dont l'expression était si grave.

— Oh ! je vous en prie, s'écria Gontran, faites-nous entendre quelque chose ! je suis sûr que vous avez un beau talent.

— Ce mot suffirait pour m'imposer silence, répondit Mlle de Verton avec un demi-sourire.

— Chantez donc, Mademoiselle, dit Mme Chardin un peu avec l'accent de la fourmi de la fable, disant : " Eh bien, dansez maintenant."

Un éclair passa dans les yeux de la jeune fille, mais ne fit que passer. Elle s'excusa poliment, et cependant de manière à glacer toute insistance.

Il y avait une sorte de parti pris de froideur et d'impassibilité qui, chez Mlle de Verton, ne semblait pas naturel. Ce regard fut pour moi comme une révélation. Je devinai un rôle qu'elle croyait devoir jouer, et j'eus envie de connaître le visage qui pouvait se trouver derrière le masque. J'entrevoyais une vive souffrance ; une nature fière, se repliant sur elle-même et se refusant à toute expansion, dans la crainte de ne pas être comprise. Ce jeune cœur semblait rempli d'amertume ; j'en fus profondément émue, et je quittai la magnifique demeure de Mme Chardin, avec la résolution bien arrêtée de ne rien négliger pour panser la plaie vive qui me semblait portée plutôt avec stoïcisme qu'avec résignation.

II

Les occasions manquent rarement à la volonté qui les cherche, que ce soit pour le bien ou pour le mal.

Quelques jours après le dîner de Reuilly, j'assistais à une messe matinale dans l'église de notre commune paroisse, lorsque j'aperçus devant moi Mlle de Verton. Je la reconnus au moment où elle se baissait pour ramasser son livre, qu'elle avait laissé tomber. Son visage était baigné de larmes ; elle le cacha dans ses mains, et pleura en silence, pendant une grande partie de la messe. Lorsqu'elle sortit, je la suivis et j'allai droit à elle, en lui tendant la main.

Son premier mouvement fut un éclair de joie ; mais elle le réprima aussitôt, et se contenta de me toucher le bout des doigts avec une profonde révérence.

Je lui proposai de la reconduire jusqu'à Reuilly. Mon but principal était de faire connaissance avec cette pauvre jeune âme, si seule et si désolée, mais je ne m'imposais pas le moindre sacrifice, car la promenade était charmante, le chemin ombragé, et le temps délicieux.

Mlle de Verton parut fort étonnée de ma proposition, objecta la crainte de me fatiguer, et finit par accepter avec reconnaissance.

La conversation s'engagea.

Ma jeune compagne ne se départit pas de ses habitudes de réserve ; cependant un regard plus animé, un accent plus vif, me prouvèrent

que sa froideur n'était qu'apparente et qu'elle voilait une nature que je n'étais pas éloignée de croire affectueuse et enthousiaste.

Tout à coup, à un détour du chemin, je vis arriver Gontran de Lannois.

Il se précipita au-devant de nous.

" Quelle bonne rencontre ! s'écria-t-il, ma solitude me gâtait cette belle matinée. Je ne sais jouir de rien quand je suis seul."

Et sans mettre en doute l'opportunité de son arrivée, il se joignit à nous.

En vérité il était difficile de ne pas voir Gontran avec plaisir. Il y avait en lui un tel rayonnement de jeunesse, de gaieté, de bonheur, qu'il semblait apporter le soleil avec lui.

" Enfant gâté, lui dis-je en riant, il se croit sûr d'être le bienvenu.

— Certainement, répondit-il sur le même ton. Vous êtes trop charitable pour ne pas me trouver charmant ; et quand même je vous serais parfaitement désagréable, d'après vos principes, vous devez être heureuse d'avoir une occasion d'exercer l'abnégation. Je suis donc sûr de mon affaire, quand il s'agit de Mme de Béval. J'ai moins de confiance à l'égard de Mlle de Verton. Si je vous assomme, Mademoiselle, soyez assez franche pour le dire ; je sauterai immédiatement par-dessus cette haie, pour disparaître à tout jamais.

— A tout jamais ! dit Mlle de Verton avec son tranquille sourire. Ce serait accepter une bien grave responsabilité ; aussi, Monsieur, je vous prie de ne pas vous livrer à de semblables exercices de voltige, s'ils doivent conduire à ce résultat.

— Très-bien, s'écria Gontran, me voilà dûment autorisé."

Et il se lança aussitôt dans un intarissable bavardage, où les arbres et les fleurs, le soleil, la lune et les étoiles, les poésies de Lamartine et celles d'Alfred de Musset, figuraient tour à tour. Il déclamait avec enthousiasme :

" Pâle étoile du soir, messagère lointaine,"

lorsque nous arrivâmes devant la petite porte du parc de Reuilly.

Mlle de Verton s'y arrêta, et prit congé un peu cérémonieusement. Je l'engageai à venir me voir avec ses élèves, qui joueraient avec mes enfants. Elle le promit, en exprimant de la reconnaissance plutôt que de la satisfaction.

Gontran avait cueilli quelques fleurs dans le chemin ; il les offrit à la jeune fille, qui rougit vivement et s'inclina simplement pour remercier.

Gontran me donna le bras et nous nous éloignâmes ensemble.

" Qu'elle est intéressante ! me dit-il avec feu. En récitant l'*Etoile* d'Alfred de Musset, je pensais à elle.

— Je vous trouve bien poétique, Gontran! lui dis-je. Comment! vous en êtes déjà arrivé à ces belles comparaisons, à propos d'une jeune personne que vous ne connaissez pas et qui occupe l'humble position d'institutrice chez Mme Chardin?

—Voilà un mot qui n'est pas digne de Madame de Béval, s'écria Gontran. Comment ne pas s'intéresser au triste sort d'une jeune fille distinguée, écrasée sous un malheur immérité, et réduite à gagner le pain de chaque jour chez une femme qui lui est inférieure sous tous les rapports?

— Mon pauvre Gontran, ce que vous dites là vient d'un sentiment bien généreux que je n'ai garde de blâmer; car moi aussi je m'intéresse à cette jeune fille et je serais heureuse d'adoucir son sort; mais il n'en est pas moins vrai que nous n'y pouvons rien; que Mlle de Verton partage la destinée d'une foule de jeunes personnes, et que le meilleur service à lui rendre, c'est de l'amener à la résignation, autant que possible.

— Résignation! raison! que c'est beau! répliqua Gontran avec un peu de dépit. Ah! combien le cœur vaut mieux que tout cela!"

J'étais un peu piquée à mon tour, et je voulus détourner la conversation.

"Vous ne m'avez pas dit, maître Gontran, par quel hasard vous vous êtes trouvé sur notre route? Vous aviez donc laissé votre cheval à Reuilly, ou à Fougères?

— Mon cheval est fort à son aise dans l'écurie de Reuilly depuis plusieurs jours, répondit Gontran, attendu que son maître savoure l'hospitalité de papa Chardin."

Je fis un mouvement de surprise.

"Eh! c'est que vous ne savez pas toutes les belles choses qui se préparent! Mme Chardin a des goûts artistiques, et se sent travaillée d'un irrésistible désir de monter sur les planches. — Nous allons donc jouer un petit opéra et une comédie. — Nous n'abordons pas encore la tragédie; mais je ne réponds pas de l'avenir; et nous verrons peut-être Mme Chardin en grand peignoir blanc, débitant les imprécations de Camille. — Jusqu'à présent on se contente de nous percer les oreilles en criant à tue-tête:

"Salut à — la Fran-an-ce!

— Vous jouez donc la *Fille du Régiment!*

— Précisément. — Et Mme Chardin, ayant besoin d'un amoureux, m'a fait l'honneur de me choisir pour remplir ces charmantes fonctions. — Nous avons eu beaucoup de peine à trouver un opéra réunissant toutes les conditions voulues. — Il était question du *Domino Noir*; mais Mlle de Verton a fait comprendre que la scène des religieuses

pourrait produire un mauvais effet. — C'est dommage, Mme Chardin aurait été si bonne à voir, faisant des grâces avec les castagnettes et chantant l'Aragonaise !"

Et Gontran se pâma de rire à cette seule pensée.

"Voilà donc la récompense des peines de cette pauvre femme ! dis-je avec un peu de compassion.

— Et probablement celle des miennes, répliqua Gontran. — Mais cela m'est fort indifférent, et je permets à tout le monde de se moquer de moi. — En attendant, je m'amuse royalement, et, du moins, je me flatte de ne pas avoir l'accent de Mme Chardin. — C'est d'un effet sur la scène ! ce sera bouffon au possible.

— Mais que fait Mlle de Verton au milieu de tout cela ?

— Elle fait répéter au piano. — Plus tard, il y aura un orchestre, composé de quelques membres de la société philharmonique de je ne sais où ; mais en attendant, tout marche à merveille avec Mlle de Verton.

— Vraiment ! Et que font ses élèves pendant ce temps ?

— Les enfants ! oh ! elles ne travaillent pas beaucoup, elles sont si jeunes ! On les envoie auprès d'une vieille bonne, ou bien elles jouent à la poupée dans un coin du salon."

Tout ce que me racontait mon jeune ami me préoccupait et m'affligeait. — La position de cette jeune fille me paraissait pleine de dangers, devant amener inévitablement de nouvelles peines dans l'avenir. — La tristesse qui la consumait, le douloureux isolement de son âme, la rendraient certainement très-sensible à l'intérêt que lui témoignait Gontran, dont la nature enthousiaste et expansive avait quelque chose de séduisant. — Quel serait le résultat de cette combinaison de circonstances ?

Je me le demandais avec une véritable inquiétude, qui me poursuivit encore même après mon retour à Fougères.

Revue d'Economie Chrétienne.

(A continuer.)

COUP D'ŒIL SUR LES COURS PUBLICS.

La réapparition de M. Saint-Marc Girardin à la Faculté des lettres a été une sensation, presque un éblouissement. On le comprend sans peine après le clair de lune infiniment trop prolongé de la suppléance de M. Saint-René Taillandier. On a toutefois grossi démesurément

les choses, en donnant à ce petit fait les dimensions d'un événement. Un événement, c'est quelque chose qui marque ; dans la région littéraire ou philosophique, c'est un changement de route et d'horizon. M. Saint-Marc Girardin est, moins que personne au monde, l'homme qui peut imprimer une secousse à l'enseignement supérieur, qui peut l'arrêter où le faire rebrousser sur les pentes déplorables où il glisse. L'originalité de ce merveilleux causeur est de n'avoir aucune originalité, de s'imprégner des idées et des caprices du moment, de suivre avec un frivole et brillant abandon toutes les mobilités et toutes les dérives de l'opinion.

La preuve de ce que nous disons là est toute faite : le vent est à Voltaire ! M. Saint-Marc Girardin a pris le vent ; il emprunte l'idée de son nouveau cours à la maison Havin, et le voilà lui aussi qui, du haut de sa chaire de poésie française, coule une statue à Voltaire. Le prétexte de cette étude rétrospective est que, depuis trente ans, on a énormément écrit à propos de Voltaire. Des documents nouveaux, des correspondances surtout, des correspondances infinies et restées longtemps inédites ont été publiées ; le moment est venu d'asseoir sur toutes ces pièces un jugement final.

Sur ce préambule, on supposerait tout d'abord que le professeur va ouvrir une enquête, une vaste enquête, sans aucun parti pris de conviction religieuse ou morale bien entendu, mais aussi sans parti pris en sens contraire ; on supposerait qu'il va procéder à une sérieuse information sur Voltaire, et y apporter au moins cette espèce d'impartialité que comporte toute recherche curieuse, avide du nouveau, de l'inédit, du redressement des préjugés accrédités. Si quelqu'un a cru cela, il a été désabusé dès les premières phrases de la première leçon de M. Saint-Marc Girardin. Les documents accumulés dans les trente dernières années, l'opportunité de les classer, de les dépouiller et d'en dégager un jugement définitif, tout cela n'a été que le prétexte, l'occasion, cet inestimable clou de l'occasion dont les auteurs sont si souvent en quête pour y accrocher et mettre en vue quelque écrit négligé du public.

Les programmes et les manifestes, d'ailleurs, ne sont ils pas faits pour qu'on y déroge ? Avec ce léger aphorisme qu'il a jeté en courant, le professeur s'est lestement dégagé des gênes de son propre programme, et sans plus de façon, il a clos, avant même de l'avoir ouverte, l'enquête annoncée sur Voltaire.

Le procédé peut sembler cavalier ; mais, après tout, à quoi bon enquêter, à quoi bon informer de nouveau ? Les multiples et récentes publications sur Voltaire n'ont, au dire de M. Saint-Marc Girardin, pas le moindrement entamé le colosse. Ces nombreux travaux de

recherche sont comme non avenus; même dans l'œuvre monumentale de M. l'abbé Maynard, M. Saint-Marc Girardin paraît il, n'a rien appris ou rien voulu apprendre.

Son culte pour l'idole a plutôt gagné un surcroît de ferveur à cette abondance, à ce déluge d'études critiques et d'indiscrètes révélations. Une chose remplit M. Saint-Marc Girardin d'un étonnement admiratif: Voltaire a résisté, il demeure entier, ne gagne rien, ne perd rien, ni une qualité ni un vice, à cette incessante divulgation de son inépuisable correspondance, de sa correspondance la plus intime, la plus épanchée, la moins destinée au brutal éclat de la publicité.

Il y a toujours quelqu'un pour qui un héros n'est qu'un homme comme un autre: c'est le valet de chambre du grand homme. La violation des intimités épistolaires a un peu ou plutôt beaucoup le même effet de désillusionnement; elle livre l'homme dans les attitudes les plus négligées de la vie, dans l'impromptu de son humeur, dans la naïveté de ses vices et de ses plus inavouables passions. A ces soudaines exhibitions des choses du for intérieur, le personnage de convention a le plus généralement beaucoup à perdre; il y gagne peu et rarement; toujours il s'y modifie. C'est ce qui est arrivé pour Rousseau, pour Mirabeau et bien d'autres. Voltaire seul a eu le privilége de tenir ferme contre l'épreuve.

M. Saint-Marc Girardin en éprouve une véritable stupéfaction: c'est au point qu'il fait un retour sur lui-même, et se demande s'il ne ressentirait pas quelque embarras, quelque désappointement, d'une intempestive publication de sa correspondance personnelle. Il avoue que la chose lui serait déplaisante. M. Saint-Marc Girardin a le don de parler de lui avec charme; citons le passage, il est joli et empreint d'une bonhomie quelque peu normande:

" Je crois, grâce à Dieu, avoir été honnête homme," a dit l'aimable professeur. " Je ne voudrais pas, cependant, que ma correspondance " privée fût tout entière, à un jour donné, publiée et livrée à la curi- " osité universelle. Il serait possible, par exemple, que je me fusse " parfois moqué de mes amis, cela arrive très souvent: que quelquefois " même j'eusse fait l'éloge de personnes dont j'aurais fait, plus tard, la " satire.—Oui, tout cela est possible et je ne parle que de moi, mes- " sieurs, parce que je suis poli."

Ainsi, la correspondance de Voltaire ne rapetisse pas, n'enlaidit pas Voltaire (ce qui, au fait, ne serait pas facile), et elle ne gêne en en aucune manière M. Saint-Marc Girardin. Cela dit d'un certain ton d'autorité qui dispense de discuter et de prouver, le professeur se laisse aller à butiner avec délices dans cette correspondance, où il trouve l'occasion d'une multitude de mots charmants. Voltaire entre-

tenait un commerce épistolaire suivi avec le président Fiot de la Marche. Dans une de ses lettres, M. de la Marche, qui habitait la province et n'était pas très au courant du mouvement des choses, M. de la Marche fit la maladresse de comparer Voltaire à Fontenelle.

Fontenelle avait été le grand homme du commencement du dix-huitième siècle, et, dans la pensée du malencontreux président, la comparaison était une exquise flatterie. Voltaire fut piqué jusqu'à la rage d'être mis en parallèle avec ce bel esprit qui modulait des églogues et *des dialogues où les morts font des pointes.*

Rien n'est venimeux comme sa réponse à M. de la Marche; c'est une longue gorgée de fiel. Mais M. Saint-Marc Girardin transmute en or tout ce qui sort de Voltaire, même sa bile la plus âcre; il a tiré une spirituelle moralité de l'incident causé par la bévue du président Fiot de la Marche.

" J'ai l'honneur de voir, a-t-il dit, beaucoup de jeunes gens qui m'é-" coutent; je me permettrai de leur donner de temps en temps quelques " conseils salutaires. Pour le moment, je leur dirai: Lorsque vous " aurez affaire à quelqu'un ayant une réputation, une renommée, une " gloire, *ne le comparez jamais à personne qu'à lui-même*; sans cela " vous vous en ferez un ennemi."—Véritablement, on ne se moque pas plus a vif des petites infirmités de la gloire.

Passons sur ce brillant semis d'anecdotes, qui ne touche qu'à la vie privée de Voltaire, et arrivons aux jugements littéraires exprimés par le professeur. Quand nous disons *jugements*, nous usons d'un mot un peu excessif: M. Saint-Marc Girardin ne juge que le mot impossible, il essaye plutôt son opinion sur l'impressionable public qui l'entoure. C'est infiniment curieux: le professeur tâte, interroge l'impression de son auditoire. Il scande, il lit les vers de Voltaire comme il a le don de lire: incomparablement. L'assistance applaudit-elle avec élan? L'opinion du maître est fixée; il crie victoire et admire de son chef sans réserve. Si l'auditoire reste froid et ne répond à la tirade du poëte que par un expressif silence, M. Saint-Marc Girardin s'exécute, abandonne le morceau et renie son auteur avec une aisance parfaite. C'est ce qui est arrivé pour *Zaïre.* M. Saint-Marc Girardin avait débuté par dire que *Zaïre* est la plus touchante des tragédies de Voltaire. Mais l'auditoire a écouté avec froideur les tirades de Lusignan et d'Orosmane, et le professeur ne s'est point un moment embarrassé de défendre cette chevalerie fardée. Il s'en est tiré avec un trait d'esprit: Messieurs, a-t-il dit de l'air le plus dégagé, *vous ne sauriez vous tromper ....vous êtes le public.*

Restait la *Henriade*, hélas! Lourde tâche que de juger la *Henriade* pour un critique qui voudrait bien ne guère sortir de la gamme admi-

rative. Joseph de Maistre a porté sur cette épopée artificielle un jugement le plus sommaire du monde, mais, avec cela, le plus définitif, et dirions-nous volontiers, le seul peut-être qui ait été sincère. " Je " n'ai pas le droit d'en parler a dit de Maistre de la *Henriade*, car " pour juger un livre, il faut l'avoir lu, et pour le lire, il faut être " éveillé." Il n'est personne, qu'il le voulût ou non, qui n'ait subi cet effet léthargique de la lecture de la *Henriade*. Les critiques qui n'ont pas la bonne foi d'en convenir, et qui veulent admirer quand même, éprouvent un embarras visible à formuler un jugement.

C'est ce qui est arrivé à Châteaubriand, et ce qui vient d'arriver à M. Saint-Marc Girardin. Son appréciation de la *Henriade* a été, au début, remarquablement dubitative et titubante. Mais M. Saint-Marc Girardin fait tout avec grâce et avec esprit, même quand il patauge, même quand il trébuche. Tout d'abord, en s'engageant dans son épineux sujet, il a jeté devant lui, à mains pleines, les mots aimables. Voltaire avait écrit, avec une humilité hypocrite :

Après Milton, après le Tasse,
Parler de moi serait trop fort,
Et j'attendrai que je sois mort
Pour connaître quelle est ma place.

M. Saint-Marc Girardin n'est pas tout à fait de cet avis. Et il lui est parti, à propos des petits vers de Voltaire, une fort jolie boutade : " Messieurs, s'est-il exclamé, je suis persuadé que c'est une très grande " maladresse dans ce monde,— hélas ! c'est une maladresse dont il " faut prendre son parti,—que c'est, dis je, une très grande maladresse " pour un auteur que de mourir. J'ai vu de mon temps bien des " auteurs, et d'illustres auteurs, qui sont morts ; *ils y ont presque tous* " *perdu*. Est-ce leur faute, est-ce la faute du public ? Quand l'auteur " est là, vivant, agissant, naturellement zélé pour sa gloire, il aide à " l'entretenir, à l'élever. Quand il est mort, sa réputation est comme " un enfant qui a perdu son père et qui est livré trop tôt aux expé- " riences de la vie."

Il est clair que c'est très joli. Mais enfin il fallait s'exécuter, venir au fait, juger la *Henriade* en un mot. M. Saint-Marc Girardin a plaidé les circonstances atténuantes avec une extrême habileté d'ailleurs. Sa plaidoirie, car c'en est une, a pivoté entièrement sur une distinction. Voici cette distinction : il y a eu dans le monde deux sortes d'épopées, l'épopée naturelle et l'épopée littéraire. L'épopée naturelle, c'est l'*Iliade*, les *Niébelungen*, la *Chanson de Roland ;* l'épopée littéraire, c'est l'*Enéide*, la *Jérusalem* du Tasse : c'est la *Henriade* de Voltaire, qui se trouve ainsi en bonne compagnie. Rien que dans ce premier

aperçu, il y a, sans qu'il y paraisse, toute une argumentation d'une extrême finesse et de grande portée. On voit tout de suite où cela aboutit : du moment qu'elle est l'opposé de l'épopée naturelle, l'épopée littéraire a sans conteste *le droit de n'être pas naturelle.*

La *Henriade*, dit-on, est atône, factice, d'une froideur polaire.— Parfaitement ? Dès qu'il s'agit d'épopée littéraire, il serait injuste de s'en prendre à l'auteur du faux, des langueurs et de l'ennui du poëme, c'est le caractère du genre.—Une fois qu'il a eu jeté cette planche et passé dessus, M. Saint-Marc Girardin a fait bon marché de tout ce qu'il y a de convenu et d'artificiel dans la *Henriade.* Toutes les épopées littéraires se ressemblent. Au premier chant, c'est toujours une tempête et un naufrage qui réunit, au lieu de les disperser, les différents personnages du poëme.

Puis, c'est Didon ou Armide, une halte dans les délices où la vertu et les hautes destinées du héros courent toutes sortes de périls. Les jardins d'Armide de la *Henriade* sont situés dans le département de l'Eure, où le Béarnais boit l'oubli dans l'amour de Gabrielle. Après viennent les apparitions, les descentes aux enfers, les visions, tout un merveilleux de bric à brac, tout un surnaturel postiche dont personne n'est dupe, pas plus le lecteur que le poëte.—Epopée littéraire toujours ! Ceci répond à tout, et il n'est pas possible de persifler Voltaire sur ce chapitre, sans endommager du même coup les gloires du Tasse et de Virgile.

M. Saint-Marc Girardin plaide à ravir les circonstances atténuantes ; il est là-dessus d'une force à rendre jaloux Me Lachaud, le colosse de la spécialité. C'est fort bien ; acquittons Voltaire, si l'on veut, du délit d'avoir composé la *Henriade.* Le résultat est mince, l'acquittement n'est pas précisément la gloire. Il reste l'écrasante grandeur de l'épopée naturelle, il reste l'*Iliade*, la *Chanson de Roland*, poésie naïve, abrupte, patriotique, croyante, chants éternels qui exhaussent les cœurs et devant lesquels s'anéantissent les chétives versifications classées par M. Saint-Marc Girardin sous le vocable d'épopées littéraires.

Qu'on n'imagine pas pourtant que le professeur souscrive sans ambages à cette formidable supériorité de l'épopée croyante et primitive sur l'épopée factice. Il revendique, au contraire, pour l'épopée littéraire, un avantage positif : elle a ce mérite, cette valeur propre d'être, sans contestation, l'œuvre individuelle d'un homme. Quant à la grande épopée, M. Saint-Marc Girardin incline à penser qu'elle est l'œuvre de tout le monde et de personne, *prolem sine matre natam*, l'enfantement anonyme de l'inspiration de tout un peuple. Le professeur reprend, pour le besoin de la cause, la thèse de l'impersonnalité d'Homère et d'un assemblage des chants d'on ne sait quels rapsodes nomades.

Rien n'est comparable au sans-gêne avec lequel M. Saint-Marc Girardin entreprend de relever cette hérésie décrépite, et de faire accepter l'absurde miracle d'une œuvre produite sans ouvrier.—*Il aime à croire* que sous *il ne sait* quel éclat de soleil, à la suite d'*il ne sait* quel incubation puissante, les grandes épopées ont surgi un jour toutes faites de l'inspiratiou populaire, à des époques où la société humaine avait toute son imagination, parce qu'elle n'avait point encore toute sa civilisation.

Voilà un galimatias qui peut être fort littéraire, mais qui n'est pas du tout persuasif. Si M. Saint-Marc Girardin *aime simplement à croire*, si, touchant l'impersonnalité d'Homère ou de l'auteur de la chanson de Roland, il y a tant de choses *qu'il ne sait*, ne ferait-il pas mieux d'attendre d'être plus informé avant de venir établir définitivement la théorie de la génération spontanée des poëmes ? Pour notre part, nous continuerons de penser, jusqu'à meilleure preuve, que l'*Iliade* et les *Chansons de gestes* ne se sont pas faites toutes seules, et qu'il a existé aux époques de foi des chantres épiques d'une autre puissance que l'auteur de la *Henriade*.

M. Saint-Marc Girardin n'a nullement vieilli : il a reparu tel que l'avait connu la génération de 1830, avec ce laisser-aller du plus grand air qui lui fait une manière d'originalité. La forme de son enseignement n'a pas changé ; c'est toujours une vaste et ondoyante conversation sur les choses et les hommes littéraires. Sa langue est limpide, sans mélange des jargons actuels, philosophiques, techniques ou autres ; cette langue descend des grandes sources du dix-septième siècle. L'esprit y circule et y abonde, sans abus, sans fracas, sans fusée. L'étincelle éclot d'elle-même. Ce sont de merveilleux dons ; mais la conscience, hélas ! (nous parlons de la conscience littéraire, il n'est pas question de l'autre), la conscience est détendue et fade.

M. Saint-Marc Girardin suit son jeune auditeur plutôt qu'il ne le précède et le dirige ; il réfléchit les opinions ambiantes, au lieu de les former ou de les redresser. Ces professeurs hors ligne de l'Université ne savent jamais se souvenir que quiconque enseigne a charge d'âmes. Quand on parle du haut d'une chaire officielle et du haut d'une renommée, c'est trop peu pour le devoir, c'est trop peu de se contenter d'être un des brillants amuseurs de la jeunesse lettrée.

Un des raffinements de la vanité est d'exalter un mérite que l'on croit inférieur au sien.

Ne rafraîchissez le souvenir d'un premier bienfait que par un second.

L'ÉCHO
DE LA FRANCE.

LE CARNAVAL AU TEMPS PASSÉ.

I.

Il reste bien peu, dans la France nouvelle, de ces vieilles coutumes, de ces anciens usages qui donnaient, pour ainsi dire, à chaque localité de la France d'autrefois une physionomie particulière et un caractère distinctif. Maintenant l'uniformité règne sans partage : dans la vie publique — heureusement — par l'unité de la législation et l'égalité devant la loi ; dans la vie privée — malheureusement cette fois — par une similitude presque absolue de mœurs monotones.

Malgré cet état de choses, et, sans doute, à cause même de cet état de choses, on aime, de nos jours, plus qu'on ne l'a jamais aimé peut-être, à remonter dans le passé, à exhumer de l'oubli ce qui n'est plus, à le remettre en lumière, à lui donner une nouvelle vie : culte des souvenirs pour quelques-uns, sujets d'études sérieuses pour d'autres, simple curiosité pour le plus grand nombre.

On disait autrefois :

Il nous faut du nouveau, n'en fût-il plus au monde.

Donnez-nous du vieux ; au besoin faites du vieux avec du neuf, dirait-on volontiers aujourd'hui.

La *Revue de Marseille et de Provence* a donné et donne encore ample satisfaction à ce goût de notre époque. Mais, qu'elle me permette de lui rappeler : *est modus in rebus ;* une juste mesure doit être gardée en toute chose.

Si on a eu raison de la comparer « à un chasseur qui, courant par

« monts et par vaux, poursuit sa proie et finit par « l'atteindre," * je crois devoir ajouter que cette proie est gibier de toute espèce.

Ainsi donc, et pour employer une autre image, que la *Revue* adresse un appel pressant à toutes les *classes* de ses collaborateurs, aux jeunes soldats du service actif et aux libérés de cinq ans faisant partie de la réserve. La science, l'histoire, la littérature, l'élément ancien et l'élément moderne seront également représentés, si chacun concourt à l'œuvre commune, suivant la nature de ses études et les aptitudes de son âge.

Exempté, par le mien, de tout service, classé dans les vétérans, je n'attends plus rien et dès lors ne puis rien offrir venant des inspirations de la muse ou de la folle du logis. Enfant de la vieille Marseille, j'apporte quelques chroniques ayant toutes comme principal objectif le passé de notre ville. Pour cela qu'ai-je eu à faire? Bien peu: consulter quelques livres qu'on ne lit guère, quelques journaux qu'on lit beaucoup, mais qu'on oublie vite, choisir dans les collections inédites d'obligeants amis, † interroger mes souvenirs et ceux de mes contemporains dont les rangs, hélas! s'éclaircissent de jour en jour.

Toutefois, j'ai tenu à ce que mes actes répondissent, autant qu'il pouvait dépendre de moi, au désir que je me suis permis d'exprimer tout à l'heure. Il m'a semblé qu'en parlant du carnaval à l'époque de l'année où nous nous trouvons, mon article, quoique rétrospectif, toucherait, par un côté du moins, à l'actualité.

II.

Les anciens auteurs font dériver *carnaval* de deux mots latins: *carnis*, chair, et *vale*, adieu, parce que, disent-ils, en se livrant aux festins si fréquents à cette époque, on prend congé de la bonne chair que le carême va interdire.

Cette explication réduite à ces termes est un contre-sens. En effet, on ne prend pas congé des gens quand, au contraire, on arrive pour demeurer longtemps auprès d'eux, et le mot adieu, *vale*, n'est prononcé qu'au moment même de la séparation. Or, le carnaval commençant le 6 janvier, jour des Rois, pour ne finir que le mercredi des Cendres et pouvant durer neuf semaines quand Pâques se trouve le 23 avril, peut-on prétendre qu'on dit adieu à la bonne chair, aux plaisirs de la table, quand on s'y livre pendant une si longue période?

Le complément de l'explication, on le trouve dans un livre moderne,

* M. Louis Méry, *Courrier de Marseille* du 19 octobre 1867.

† Notamment dans une collection intitulée: *Notes pour servir à l'Histoire des Théâtres et Spectacles à Marseille et en Provence.*

le *Dictionnaire* de Littré: "En la basse latinité, y est-il dit, on "appelait le Carnaval *Carnisprivium*, privation de la chair, et *Carnelevamen*, de *caro*, chair, et *levamen*, action de laver, du mot *levàre*; "temps où l'on enlève l'usage de la chair, vu que *Carnevale* est *proprement la nuit avant le mercredi des Cendres*."

Il y avait donc là une figure de rhétorique. On prenait la partie pour le tout.

Quant à la filiation, elle est toute naturelle: *Carnelevamen*, puis *Carnelevale* et enfin *Carnaval*.

On trouve une preuve de la vérité de l'étymologie donnée par M. Littré, dans cette circonstance que, dans les actes des XIIIe et XIVe siècles, on trouve: *Actum die carnisprivium* ou *carnelevamen*, au lieu de: *Actum die sancti Joannis* ou *sancti Petri*, etc. *Carnisprivium* ou *Carnelevamen* était donc un jour; et ce jour était la veille du mercredi des Cendres, le mardi gras.

Ceci dit sur l'étymologie du nom, donnons l'origine de la chose. Le Carnaval est une imitation plus ou moins fidèle des fêtes populaires connues dans l'antiquité sous le nom de *Bacchanales*, de *Lupercales*, de *Saturnales*, et, en remontant moins loin, une suite des extravagances qui se commettaient autrefois en France aux fêtes des *Anes*, des *Fous* et des *Innocents*.*

Sans entrer dans de longs détails à cet égard, qu'il nous suffise d'indiquer que les villes du Nord, Beauvais notamment, n'étaient pas les seules où avaient lieu ces scandaleuses momeries, sans dessein cependant de profanation, tant était grande alors la simplicité des mœurs. Ce n'est qu'en 1360 que fut supprimée la messe dite *des fous*, qu'on célébrait dans toute la Provence et surtout à Aubagne. Le jour de la fête, hommes et femmes pénétraient pêle mêle dans l'église et s'y livraient à mille momeries. L'autel n'était pas respecté: il servait de table pour boire et jouer aux dés. †

Dans le monastère des Cordeliers à Antibes, en 1645, on célébrait encore la *fête des Innocents* de la manière la plus burlesque. Ce jour-là, les religieux cédaient le chœur aux frères laïques, jardiniers, cuisiniers et autres qui se revêtaient d'ornements sacerdotaux en les mettant à l'envers; ils tenaient les livres de prières à rebours, et faisaient semblant d'y lire avec des lunettes sans verre; ils soufflaient dans la cendre des encensoirs et se la jetaient à la tête. ‡

Ces abus cessèrent sous l'archiépiscopat du cardinal de Grimaldi,

* *Dictionnaire des origines.*

† Couret. *Histoire d'Aubagne.*

‡ Plainte de Neuré à Gassendi. — *Hist, Univ. des Théâtres*, II, 247.

métropolitain de l'évêché de Grasse, d'où dépendait le couvent des Cordeliers d'Antibes.

Nous venons de dire que les divertissements carnavalesques étaient regardés comme une suite des fêtes connues dans l'antiquité sous le nom de Bacchanales et des rites grossiers du moyen âge. Ne pourrait-on pas voir un indice de cette dernière filiation, spéciale à la Provence, dans deux faits que voici : Aubagne, où fut célébrée la dernière messe de la fête *des Fous*, est la localité où paraît avoir pris naissance une des danses exécutées dans notre pays, comme manifestation de la joie populaire pendant les trois derniers jours du Carnaval, la danse des *Olivettes*. Les Aubagnais y ont toujours été fort habiles. Ils l'ont exécutée, en 1777, devant Monsieur, comte de Provence, depuis Louis XVIII, et en 1814, devant Monsieur, comte d'Artois, devenu plus tard Charles X.

Il résulte aussi d'un document de nos archives que notre municipalité payait jadis trois ménétriers pour faire danser *les fous* de la ville, dans les derniers jours de carnaval.

J'ajoute, pour la danse des *Olivettes*, un détail qui me vient d'un témoin oculaire. A un moment donné, chaque danseur tire son épée du fourreau, la relève, et tous ensemble poussant un cri convenu, se précipitent, pour la saluer, vers la personne qu'ils veulent honorer. En 1814, les Aubagnais exécutèrent cette figure avec une *furia* provençale telle, que le comte d'Artois, se méprenant, ne put dissimuler unmouvement d'émotion.

III.

De tous les divertissements du carnaval provençal, le plus accentué a toujours été — depuis une époque très-reculée jusques vers l'année 1835 — celui par lequel on le clôturait : la mascarade de *Caramentran*, le mercredi des Cendres. Caramentran était, pour ainsi dire, la personnification du Carnaval, et les deux noms étaient synonimes. *Qu voou un bouen Caramentran lou pren lou premié de l'an*, dit un proverbe : qui ne trouve pas le carnaval assez long, commence au jour de l'an, huit jours plus tôt.

A l'égard des jeunes filles, printemps est synonime d'année, dans la langue poétique.

> Seize printemps forment son âge,

dit la romance en parlant de celle qui

> ... a reçu dans le village
> Le doux nom de Rose d'amour,

En provençal, à propos des hommes d'un certain âge qui continuent

à mener joyeuse vie, on emploie cette expression : *a cinquanto (ou soixanto) caramentrans su lou casaquin, e fa enca lavido.* — Il a cinquante ou soixante caramentrans (ans) sur le dos et il fait encore la vie.

L'étymologie du mot *Caramentran* n'est l'objet d'aucune controverse. C'est l'altération de *Carême-entrant.* Mais qu'était-ce au fond? Disons-le pour quelques-uns de nos lecteurs, ceux qui ne sont pas Provençaux et ceux de nos compatriotes qui appartiennent à la jeune génération.

Caramentran était un mannequin représentant le passage du carnaval au carême. Il était porté sur un brancard ou traîné sur un chariot qu'entouraient des gens du peuple, grotesquement vêtus et portant des gourdes remplies de vin qu'ils vidaient et remplissaient tour à tour. D'autres jouaient le rôle de *bouffaires,* et soufflaient bruyamment, par allusion sans doute aux vents furieux qui règnent d'habitude à Marseille en carnaval, vers la fin de l'hiver; un autre portait, suspendue au bout d'une ligne, l'amande sucrée fantastique pour la conquête de laquelle les gamins sautaient autour de lui comme autant de petits Tantales; un autre encore arborait le costume de magicien et agitait son bonnet pyramidal à six ou huit mètres au-dessus du niveau de la mer.

Le cortége était précédé de gens travestis en juges et en avocats et d'un personnage grand, maigre et sec, représentant le Carême. Les jeunes gens, montés sur des rosses, affectaient de pleurer Caramentran. Sur un point du parcours, le cortége s'arrêtait, le tribunal se formait et Caramentran, placé sur la sellette, était interrogé dans les formes. Un avocat le défendait; le ministère public requérait contre lui la peine capitale qui était prononcée par le président. Les gendarmes saisissaient le condamné que son défenseur embrassait pour la dernière fois. Caramentran était lapidé, puis jeté à la mer. C'était sur la plage d'Areno que le dénouement avait lieu.

A toutes les époques, Caramentran a été chanté par les poètes de la langue d'Oc quand ils se trouvaient en verve d'humeur joyeuse. Nous ne dirons rien des pièces modernes; elles ne rentrent pas dans notre sujet, au point de vue où nous l'avons envisagé.

La première en date, à notre connaissance, est en français, sous ce titre: *Le Testament de Caramentran, à VIII personnages,* par Jehan Dabondance, poète de Pont-Saint-Esprit qui vivait en 1540.

Nous citerons encore celles qui figurent dans le jardin des muses provençales * et dont l'auteur est l'Aixois Claude Brueys (1628). — Une autre composée par un poète du nom de David Sage (1665) et

* V. Ed par M. A. Montreuil, avec notice sur C. Brueys.

intitulée : *L'hurous viandji, lei conquistos è lou retour de Caramantran.*

Il existe aussi une comédie en vers provençaux, intitulée : *Lou procès de Carmentran*, et imprimée pour la première fois en 1700. Elle est écrite en dialecte arlésien ou plutôt comtadin. Ce qui ferait croire qu'elle est due à quelque rimeur du Comtat, c'est qu'il y est question de l'Ouvèse, petite riviére du territoire des Carpentras.

Donnons une idée de cette pièce, en citant quelques passages des principales scènes.

Au premier acte, Caramentran, interrogé sur sa santé par ses acolytes, le Débauché, le Joueur et le Danseur, leur répond qu'il craint l'arrivée de Madame Carême, vieille duègne, qu'il dépeint de la manière suivante :

Es la fio d'un jardinié,
Vo ben de quauquo peissounié ;
N'a jamaï tasta de sa vido
Car ni bouillido ni roustido,
N'a jamaï gis mangea d'oouceù ;
Soou pas cé qu'es un bon mouceu.
Lou courrié que m'a parla d'ello
Dis qu'es laido coumo péca
E que soun mourré fa raca ;
Dis qu'es une viei carcasso.
Habillado comme une agasso.
A per lou men sege cens ans...
Semblo que vagué trepassa.
A dous pichots huech enfounssa ;
D'ooureille como de cruvèou,
De gaouto que nan que la péou,
Un nas que semble un brès d'abeio...

Caramentran et ses acolytes décident de prendre dame Carême par trahison et de la jeter à l'eau où elle mangera du poisson tout à son aise.

Au deuxième acte, le complot vient d'être mis à exécution. Mais Carême, jetée dans la rivière d'Ouvèse, s'est sauvée en surnageant. Elle l'explique à son avocat :

Aquo ven de loli que mangi ;
Vou savès ben, moun bon moussu,
Que l'oli ven toujour dessu...
Si Caramentran fouguessé ista
Aqui vounté m'avié gita,
Sarié ti sourti brayo nette ?
Gage cen quintaû dé melette
E vin barillon dé saoumoun
Que lou couquin sarié ana oou foun,
Car a toujour sa carognado
De vin e de viando cargado.

Au troisième acte, sur la poursuite de dame Carême, procès de Caramentran. Le Joueur plaide pour celui-ci. Il prétend que Carême,

jalouse de lui, s'est jetée à l'eau pour l'inculper, sachant bien qu'elle surnagerait. Le juge est inexorable et, s'adressant à Caramentran :

Té disé, déclare è prounounce
Qué té coundamne à la mor,
Senso té gis faïre dé tor.

Cette dernière naïveté sert de bouquet à une pièce où foisonnent les agréments de ce genre. Elle est sans nom d'auteur. C'est évidemment un recueil de facéties les plus usitées à l'occasion de l'enterrement de Caramentran.

La pièce intitulé : " Harengo funèbro sur la mouort de Caramentran," commence ainsi :

" Gormandi, gulosi, hibrogni... et omne genus debauchatorum, plorate souspirate, cridate, lamentate et desesperate... Magister vester, Pater vester, Capitaneus vester et Princeps vester, Carnavalus, Caramentrandus, jacet in cineres quem misere vinum, quemque tuavit amor."

On y trouve une curieuse description des dances *espouçados* par Caramentran, celles de l'époque évidemment : description qui prouve que si nos pères riaient plus que nous, ils avaient aussi pour le plaisir de la danse, un répertoire autrement varié que le nôtre.

Aqui vous anet espouçar
La Pavano, la Bargamasco,
La Mourisquo, danso fantasco ;
La Couranto, las Canariés,
La Gaillardo, lous Passopiés,
Lou gran Brandou de la Rouchello,
Salabandro, la Fougnarello,
L'Aneton l'a danset et tou,
Pueis toueis leis brandous de Poitou,
Vouto, Boureyo, l'Estandaro,
La Tiranteino, la Fanfaro,
Martegalo, leus Cascaveous
Et toueis leis balets plus nouveous...

Après avoir bien dansé et encore mieux dîné, Caramentran perd connaissance. Des femmes accourent et, à force de soins, le remettent en état ; en quel état, il est permis tout au plus de l'indiquer ; mais viennent les médecins, suivis des apothicaires, et Caramentran ne peut en réchapper. Le poëte se lamente sur la mort de ce joyeux personnage, et fait une longue énumération de ceux et celles qui vont le pleurer aussi. Il en profite pour rimer encore deux ou trois cents vers des plus gaillards, et termine en exprimant le désir de voir Caramentran renaître après un an, comme le phénix.

IV.

C'était aussi l'espoir de tous ceux qui, la mascarade d'Areno finie, entraient en ville en chantant ce couplet :

Adieou, paoure Carnavas.
Tu t'en vas et yeou retourni,
Adieou, paoure Carnavas.

Adieu, dans toutes les bouches, voulait dire : *à revoir*.

Et suivant le désir de tous, le Carnaval revenait chaque année, ramenant partout ses joies bruyantes et folles, et parmi nous, notamment : *la promenade de Caramentran*.

Qui donc aurait pu empêcher son retour ? La raison eût été impuissante ; le poëte Regnard a dit :

> La raison vainement voudrait nous interdire
> Le Carnaval, ce passe-temps si doux.

Mais il est une puissance plus forte que la raison, pour un temps du moins, c'est le despotisme de quelques-uns dans l'intérêt prétendu du peuple au nom de la liberté.

Vinrent des jours où l'on voulut tout réglementer... Passe encore ; mais aussitôt tout devint suspect et, par cela seul, criminel, même la gaité : non pas seulement quand elle prenait la voie publique pour le théâtre de ses manifestations, mais encore lorsque, née à l'ombre du toit domestique, elle n'en franchissait pas le seuil.

En 1791 et aux applaudissements des démagogues écrivant dans l'un de leurs journaux (*les Révolutions de Paris*), " qu'un peuple libre doit avoir d'autres plaisirs qu'un peuple d'esclaves," la Commune rendait, dans cette ville, une ordonnance de police portant défense à toutes personnes de se déguiser et de se masquer en temps de carnaval, à peine d'être arrêtées, démasquées sur-le-champ et conduites devant le commissaire de la section. D'après la même ordonnance, aucun bal masqué, soit public soit privé, ne pouvait avoir lieu sans l'autorisation préalable, et, dans tous les cas, ne devait pas se prolonger plus tard que onze heures du soir.

Dans les grandes villes, les autorités locales prirent, cette même année, des mesures analogues à celles de l'administration parisienne.

Les maires et officiers municipaux de Marseille firent placarder, le 6 janvier 1791, sur les murs de notre ville, un arrêté que je transcris textuellement. Je l'emprunte à l'un de ces articles si curieux que M. Joseph Mathieu publie dans les journaux de la localité ; M. Mathieu dont les lecteurs de cette *Revue* regrettent de voir si rarement le nom à une autre place que celle où il l'appose en qualité de gérant.

" Nous, maire et officiers municipaux de cette ville de Marseille, considérant que les dances ou mascarades publiques peuvent servir de prétextes aux personnes malintentionnées pour susciter des rixes et fomenter des désordres, et voulant assurer la tranquillité publique par tous les moyens qu'indique la prudence dans ces circonstances difficiles ; ouï, sur ce, M. le Substitut du procureur de la Commune ; *défendons*

expressément à toute personne de paraître en public, ni de jour ni de nuit, avec masque ou sous un déguisement quelconque, de courir en troupes ou de s'assembler dans les rues et places publiques, etc., à commencer de la fête des Rois. Défendons également de donner aucun bal masqué, tant dans les salles de spectacles que partout ailleurs, et pour ce qui est des bals parés qui pourraient être donnés tant au concert qu'à la salle des spectacles ou chez les *particuliers* qui voudront danser chez eux avec des instruments, *ordonnons* que lesdits particuliers ou directeur des spectacles, se retireront par devers nous pour obtenir notre agrément sur lesdits bals et seront tenus de les faire cesser à dix heures précises du soir, à peine d'être poursuivis comme réfractaires aux lois et règlements de police. Ordonnons, au surplus, que la présente sera affichée tant dans la ville que dans le territoire.

"Fait à Marseille, le 5 janvier 1791." Suivent les signatures du Maire et des officiers municipaux.

L'interruption légale des mascarades carnavalesques dura jusqu'à l'année 1799. La réaction ne connut pas de bornes. A Paris, toute la population inonda les rues, masquée et travestie, à pied, à cheval et en voiture. Les fabriques de masques, bien que s'y étant prises trois mois à l'avance, ne purent suffire aux demandes.

Ce ne fut qu'en 1805 que fut rétablie à Paris la promenade traditionnelle du bœuf gras. Mais Marseille, qui n'est jamais en arrière en fait de divertissements et de manifestations au grand jour, avait repris, depuis 1802, la mascarade de Caramentran, qui partait de la Porte-d'Aix et s'arrêtait à Arenc. La tradition en avait conservé la composition, les péripéties et le dénouement. Mes contemporains l'ont revue, sous l'Empire, conforme à la description que nous en avons donnée plus haut, et avec les mêmes accessoires qu'avant la Révolution et que décrit ainsi l'auteur du *Tableau historique de Marseille en* 1789 :

"Le jour des Cendres, toutes les voitures de Marseille, vieilles et
"neuves, élégantes et *maussades* (sic), tous les fiacres, tous les cabriolets,
"remplis de femmes bien parées et de jeunes gens avec une mise
"recherchée, se rendent à Arenc et de là retournent jusqu'au faubourg
"Saint-Lazare à petits pas. Cette promenade dure depuis deux
"heures jusqu'à la nuit."

La population l'avait tellement adoptée, que le mercredi des Cendres était appelé aussi *le Jour d'Arenc*.

Mais il ne faudrait pas prendre, dans la citation qui précède, les mots : *toutes les voitures de Marseille*, pour y chercher un point de comparaison entre *tunc* et *nunc*, alors et aujourd'hui. Toutes les voitures veut bien dire tant qu'il y en avait ; mais combien y en avait-il ? une cinquantaine au plus, et dans le nombre cinq à six voitures de

maîtres. C'était encore le nombre des équipages dans les premières années de la Restauration.

Mais l'avantage reste au passé, sinon pour le contenant, du moins pour le contenu, restreint à la partie masculine toutefois: *les jeunes gens avec une mise très-recherchée.* Je ne veux pas remonter jusqu'au temps où nos pères se faisaient coiffer pour aller à la Loge (la Bourse), mais à celui où il existait encore, pour le costume, une distinction entre le chez-soi et la rue; où l'on croyait que ce n'était pas là seulement une question de commodité personnelle et de sans-gêne; mais qu'il fallait aussi tenir compte de sa position sociale et pour soi-même et vis-à-vis des autres, ce que les Romains appelaient: *Publica honestas.*

Quoiqu'il en soit, au nombre des cavaliers les plus remarqués pendant longtemps à la promenade d'Areno, était un homme de fort bonne prestance, mort il y a quelques années seulement. Méthodique jusqu'à l'excès, fidèle aux vieilles traditions, les exagérant même, M. X, avait un costume non-seulement pour chaque saison de l'année, mais encore pour chaque circonstance un peu saillante. Son vêtement du jour d'Areno était un habit à la française couleur vert-pomme: habit de ville sous l'ancien régime, déguisement de bonne compagnie sous le nouveau.

Le clergé n'avait rien négligé pour déraciner des habitudes de la population cette promenade d'Areno, si fort en opposition avec les enseignements que donne l'Eglise le premier jour de Carême. Ses efforts avaient échoué.

En 1820, et à la suite d'une Mission dont les fruits avaient été très-abondants, notre clergé jugea le moment plus opportun qu'il ne l'avait jamais été. Il fit une procession, le mercredi des Cendres, sur la montagne de Notre-Dame-de-la-Garde: il y eut beaucoup de monde, mais il y en eut beaucoup aussi à Arenc, où l'on remarqua l'absence du cavalier à l'habit vert.

Cet habit reparut quelques mois après, porté non plus par M. X., mais par un homme très-connu aussi, dans une autre classe. C'était un horloger qui exerçait son industrie comme elle n'est plus exercée aujourd'hui: il parcourait du matin au soir les rues de la ville, tenant à la main une horloge dont il agitait sans cesse le timbre, pour annoncer sa présence aux personnes qui pouvaient avoir besoin de son ministère; et cela avec une vivacité qui aurait donné le change sur son âge, n'eussent été sa culotte courte et ses ailes de pigeon.

Ce brave horloger appartenait à une congrégation qui se réunissait à l'église Saint-Martin et dont il portait le guidon à la procession de cette paroisse pour la Fête-Dieu.—A la procession de l'année 1820, il apparut le jarret plus ferme, la tête plus relevée.... il portait l'habit vert de M. X. Ce dernier ayant renoncé aux pompes de Satan avait, au propre et au figuré, dépouillé le vieil homme. Mais il n'avait

pas cru devoir brûler ce qu'il avait adoré ; il l'avait voué à une exhibition publique aussi édifiante que la première avait été mondaine. Il en a été ainsi pendant de longues années. L'habit vert du pieux porte-guidon de la procession de Saint-Martin était devenu aussi populaire que l'habit vert du beau cavalier de la promenade d'Arenc.

Cette promenade, à l'aide des personnes masquées ou travesties qui s'y donnaient rendez-vous, avait pris plus d'une fois le caractère d'une manifestation politique, sous la Restauration et la monarchie de Juillet.

Il n'en fut jamais ainsi sous l'Empire. Gobet n'était-il pas là ? Le redouté Gobet, dont la présence, que dis-je ? dont le nom seul faisait autant, à cette époque, que peut faire aujourd'hui le concours de tous nos sergents de ville.

Lors de l'ouverture du Prado, Caramentran abandonna Arenc et se porta où se portait la foule. Cette innovation ne fut pas heureuse. Après s'être montré deux ou trois ans de suite, mais *quantum mutatus ab illo....* il disparut définitivement.

Revue de Marseille.

(A continuer.)

L'UNIVERSITÉ ET LE PÈRE LACORDAIRE.

(Voir page 89.)

III.

Je me rappelle toujours, quand je songe à M. Bonjean, la réponse naïve que fit ce sénateur, le 3 mars 1862, à la leçon que venait de lui donner S. Em. le Cardinal Mathieu. Il s'agissait de saint Bernard et de la Papauté : le savant Prélat, contraint de se borner à quelques mots, parce que la parole ne lui était accordée que pour un fait personnel, montra que M. Bonjean avait mutilé la pensée de l'illustre abbé de Clairvaux. " Je suis persuadé, ajoutait-il avec courtoisie, que " c'est avec la meilleure foi du monde que l'*omission* a eu lieu, mais " je devais rétablir le passage."

L'orateur, ainsi interpellé, crut devoir dire, pour toute excuse :

" Je ne pouvais pas lire un volume entier." *

On ne saurait s'exécuter avec plus de candeur.

Nous ignorons si M. Bonjean daignera répondre quelque chose de semblable aux documents si décisifs que nous avons produits, et qui attestent à tous les yeux combien l'Université avait détruit la religion dans l'âme du P. Lacordaire, bien loin de préparer en lui le futur défenseur du catholicisme. On a vu quels souvenirs amers avait

* *Moniteur universel* du 4 mars 1862, p. 301, col. 6.

emportés du lycée l'écolier destiné à devenir si célèbre, et quel long et douloureux travail de délivrance il lui fallut subir au fond du cœur pour retrouver, avec la grâce divine, la foi de son enfance, perdue à quatorze ans.

Mais, quoique nous ayons cité quelques lignes du discours si ému où, ne parlant plus seulement de lui-même, il accusait, au nom de tous les hommes de son temps, cette *mère* intellectuelle dont M. Bonjean aime à se dire le fils, il importe de rappeler un document plus grave encore, un témoignage plus paisible dans la forme et longtemps médité.

Qu'on ne nous accuse pas de chercher la lutte. Un mot d'ordre semble donné en ce moment, — après les débats si retentissants sur l'enseignement supérieur, — pour recommander les lycées aux parents chrétiens, pour leur persuader que la tradition universitaire est favorable à la religion. Et tandis que M. Bonjean prononçait sa harangue, où il s'attache à *rassurer les familles* LES PLUS RELIGIEUSES, tandis qu'il leur faisait craindre que leurs fils ne devinssent, chez les Jésuites, des impies comme Voltaire, un proviseur du lycée de province, — qui vient d'être décoré, — et dont le discours est imprimé dans le journal officieux du pays, faisait entendre les paroles suivantes :

"Fidèle à l'esprit de son origine, et, s'*appuyant sur les traditions* " *du passé*, pour sauver l'avenir, *l'Université forme les générations qui* " *se succèdent dans l'amour du christianisme* et de la patrie."

Nous ne contestons pas les bonnes intentions que peut avoir ce proviseur, qui nous est d'ailleurs inconnu. Mais on conviendra qu'il a mal étudié *les traditions du passé* universitaire. Et, sans remonter à un temps éloigné, nous remarquons simplement un fait, que les familles religieuses ne peuvent considérer avec indifférence : c'est que le lycée même dont il s'agit a eu pour professeurs deux hommes bien connus maintenant dans la presse quotidienne, et qui se font gloire de combattre publiquement le catholicisme. L'un est M. J. Labbé, qui s'est chargé spécialement, dans l'*Opinion nationale,* des articles les plus violents contre l'Eglise, contre son chef auguste, contre sa doctrine immuable et sacrée. L'autre a été adopté par le *Journal des Débats :* c'est M. Eugène Yung, qui ne se contente pas de détester le catholicisme, le Pape, le pouvoir temporel, mais qui nie avec assurance, quand il s'agit de l'Eglise, du clergé français, — comme on l'a vu tout récemment, — les notions les plus élémentaires du droit de propriété.

Nous serions curieux de savoir ce que ces messieurs enseignent aux élèves de rhétorique et de seconde, comment leur esprit, — qui sans doute ne restait pas captif dans ce que le *Journal des Débats* appelle *les mystères de Lhomond,* — parlait aux jeunes gens, en cette province de France, où se conserve encore avec vigueur la tradition catholique.

On dira peut-être qu'ils gardaient un silence *prudent*. Quoi ! pas une phrase, pas un mot, pas un sourire n'aura trahi le fond de leur pensée ! Aucun sujet d'étude, aucun de ces entretiens où se révèle si aisément l'âme du professeur, n'aura fait jaillir de leurs lèvres un éclair de haine ou d'amour pour une doctrine quelconque ! Et ils auront accompli, avec une constance parfaite, ce chef-d'œuvre de dissimulation !...

Mais laissons les faits particuliers, allons au cœur des choses, et reportons-nous à l'époque où fut écrit, après l'examen le plus attentif, après une longue et consciencieuse observation des faits les plus évidents, le *Mémoire* adressé à regret, — mais pour l'accomplissement d'un grand devoir, — par neuf aumôniers des colléges royaux à Mgr l'Archevêque de Paris. C'était au commencement de l'année 1830. Nous faisons la part belle aux amis de M. Duruy, en rappelant les plaies intérieures et profondes de l'Université au temps même de la Restauration, lorsqu'un Evêque, Mgr Frayssinous, avait été grand-maître et ministre, et avait vu ses efforts expirer devant le vice radical de l'institution.

Quel était l'auteur de ce mémoire collectif, où la pensée de tous les signataires avait été exprimée par un seul ? Quelle main avait tenu la plume, pendant que tous épanchaient leur douleur ? On le sut après les scènes hideuses du pillage de l'Archevêché, où quelques lambeaux de cet écrit furent trouvés par les dévastateurs. La colère s'éveilla devant ces lignes incomplètes, et on en fit même (raconte l'*Invariable* de 1831), " le sujet d'un procès contre ces ecclésiastiques, " prévenus du crime énorme d'avoir osé dire la vérité..." Voici ce qu'ajoute M. Lorain, qui écrivait la biographie du P. Lacordaire, quatorze ans avant sa mort, et qui a eu soin de dire, en un autre endroit, que l'abbé Lacordaire avait été, vers la fin de 1828, nommé aumônier-adjoint du collége Henri IV :

" On prit texte de cette feuille de papier égarée et retrouvée dans " une émeute, pour attaquer et calomnier les aumôniers de l'Université. " *L'abbé Lacordaire se déclara courageusement l'auteur du mémoire,* " en publia le texte entier et littéral..."

Ce document si grave fut donné, avec une introduction, par l'*Invariable, nouveau Mémorial catholique*, que rédigeait le comte O'Mahony.*

Il a été reproduit, au moins en grande partie, dans l'*Histoire critique et législative de l'instruction publique et de la liberté de l'enseignement en France*, que M. Henri de Riancey publia en 1844, au milieu des grandes luttes dont tout le monde se souvient. C'est là que nous puisons les fragments qu'on va lire :

* Tome I, 1831, p. 193–199.

" Monseigneur,

" Les aumôniers des colléges royaux de... ont l'honneur de vous transmettre les renseignements que vous leur avez demandés sur l'état religieux et moral de ces colléges...

" Le silence pesait à leur conscience, surtout au moment où l'autorité civile elle-même, inquiète sur l'état de ces colléges, avait ordonné une enquête pour l'approfondir...

" *C'est tous ensemble* qu'ils vous offrent ce rapport, parce que tel est le désir exprimé par la lettre qu'ils ont reçue de Votre Grandeur. D'ailleurs, leurs devoirs sont les mêmes, *leurs peines communes*, et les pensées qu'ils ont à exprimer ne concernant ni des désordres particuliers, ni tel collége royal plutôt quel tel autre.

" Persuadés que les malheurs de la religion dans l'Université *tiennent à des causes générales*, les soussignés écarteront donc toute question locale et personnelle.

" Ils se borneront à signaler l'état religieux et moral des colléges royaux de..., *se souvenant toutefois*, dans leur exposé, *des barrières mille fois sacrées* que le ministère dont ils sont honorés leur interdit de franchir.

" *Renfermés dans ces limites*, ils ont l'honneur de soumettre à Votre Grandeur *les faits généraux* qui suivent, comme vrais en eux-mêmes, et toutefois comme une peinture *affaiblie* du triste état de la religion dans les colléges.

" 1o. Les aumôniers sont dans un abattement profond et dans un dégoût qu'aucun terme ne saurait exprimer, à cause de l'impuissance presque absolue de leur ministère, quoi qu'ils n'aient négligé ni soins, ni études pour le rendre fructueux.

" 2o. Les enfants qui leur sont confiés sont *à peine entrés dans l'Université*, que déjà les bons sentiments qu'ils ont puisés dans leurs familles commencent à s'altérer. Un ennui marqué les accompagne dans les exercices les plus simples, les plus nécessaires de la vie chrétienne ; et c'est heureux si, aux approches de la première communion, *pendant quelques jours seulement*, on peut les faire sortir de l'état machinal dont ils ont contracté l'habitude dans l'accomplissement de leurs devoirs religieux.

" 3o. *S'il en est quelques-uns* qui demeurent fidèles à leurs premiers sentiments, ils chercheront à les cacher *comme un secret funeste*. On les verra affecter une légèreté qu'ils n'ont pas, et *demander grâce* en mille façons *de valoir un peu mieux* que leurs condisciples... *L'idée du bien ne leur apparaît qu'avec l'idée de la honte.* Ils n'osent prier qu'en fermant le livre de la prière ; le signe de la croix devient pour eux un acte de courage, et dans une nombreuse assemblée de ces

enfants réunis pour adorer Dieu, un étranger ne discernerait pas toujours s'ils sont chrétiens, avant d'avoir regardé l'autel.

"4o. Leur foi n'a pas encore péri; mais un peu plus tard, entre quatorze et quinze ans révolus, nos efforts deviennent inutiles; nous perdons alors toute influence religieuse sur eux, en telle sorte que, dans chaque collége, les classes réunies des mathématiques, philosophie, rhétorique et seconde, comptent à peine, sur quatre-vingt-dix ou cent, sept à huit élèves qui remplissent leur devoir pascal.

"5o. Or, ce n'est ni l'indifférence, ni les *passions seules* qui les amène à *un oubli général si précoce de leur Dieu*, mais une *incrédulité positive.* Comment, en effet, croiraient-ils, en voyant tant de mépris pour la religion, en prêtant l'oreille, *tous les jours de leur vie*, à des discours si contradictoires, en ne trouvant de christianisme qu'à la chapelle, et encore un christianisme vide, de pure forme et comme officiel? Nous-mêmes nous sentons périr sur nos lèvres, quand nous parlons, la sainte hardiesse de la foi; nous ne sommes plus devant eux des ministres de Jésus-Christ, mais de simples maîtres de philosophie. Nos prétentions se bornent à jeter quelque doute dans leur âme, à leur faire penser qu'après tout il serait peut-être bien possible que l'Evangile fût l'ouvrage d'un Dieu, et nous avons le malheur de ne pas même laisser toujours à leur esprit cette dernière ressource contre les préjugés anti-religieux.

"6o. *Les voilà donc à quinze ans, sans règle de leurs pensées, sans frein pour leurs actions*, si ce n'est qu'une discipline extérieure *qu'ils abhorrent* et des maîtres qu'ils traitent comme des mercenaires. La crainte des châtiments et l'intérêt de leur avenir donnent seuls à l'esprit de révolte, dont ils sont imbus, quelques apparences de soumission; et, fatigués d'une vie que la religion n'adoucit en rien, ils regardent le collége comme une prison, et leur jeunesse comme un temps de malheur.

"7o. Enfin, quand le cours de leurs études est achevé, parmi ceux qui sortent de rhétorique ou de philosophie, faut-il dire combien il en est dont la foi se soit conservée, et qui la mettent en pratique? Il en est environ, chaque année, UN *par collége*... Ainsi un enfant, envoyé dans une de nos maisons, composée de quatre cents élèves, pour y passer les huit années scolaires, n'a que huit ou dix chances favorables à la conservation de la foi; tout le reste est contre lui, c'est-à-dire, que sur quatre cents chances il y en a trois cent quatre-vingt-dix qui le menacent d'être un homme sans religion. Tel est le chiffre qui exprime, dans l'Université, l'espérance, *tel est le résultat final de tous nos travaux...*

....

"Les faits que nous avons signalés sont connus des proviseurs et des autres fonctionnaires laïques chargés de la surveillance dans l'Université, et *nous n'avons rien dit qui ne s'accorde avec leurs secrets gémissements*. La seule différence qu'il y ait peut-être entre leur opinion et la nôtre, c'est qu'ils croient que le mal tient au siècle et qu'il est irréformable.. Il est vrai que le découragement semble justifié, lorsque l'on considère que dans tous les temps, *sous tous les régimes, après des réformes multipliées, l'Université actuelle a toujours porté les mêmes fruits.* Quelques-uns d'entre nous ont passé leur jeunesse dans son sein ; *ils ont vu autrefois, comme ses élèves,* ce qu'ils voient aujourd'hui... *Ils ne se sont jamais souvenus de leur éducation qu'avec une ingratitude sans bornes*, comme ils ne se rappelleront leur ministère actuel qu'avec douleur.."

Devant de telles paroles il faut s'arrêter aujourd'hui, et réserver pour une étude nouvelle d'autres souvenirs qui appartiennent aussi à l'histoire.

A. DE T.

LES MARTYRS

DE LA LIBERTÉ DE L'ÉGLISE ET DU DROIT PUBLIC, EN 1867.

(Voir page 16.)

IV.— ANTOINE HUYGEN.

On a dit des martyrs pontificaux que "tous n'étaient pas des saints." C'est vrai, c'est très vrai. Mais n'en a-t-il pas été de même, dans tous les temps, des martyrs de la foi ? Pour plusieurs de ces martyrs, anciens et modernes, la mort a réparé et fait pardonner les fautes et les erreurs. Dieu réserve souvent de grandes circonstances pour de grandes expiations. Toutefois on doit reconnaître que c'étaient des cas exceptionnels, autrefois comme aujourd'hui, et que la plupart des volontaires partis pour Rome étaient des jeunes gens bons et édifiants ; quelques-uns étaient même exemplaires.

Au nombre de ces derniers, l'opinion publique de la localité a placé depuis longtemps M. Antoine-Martin-Marie-Hubert Huygen, zouave pontifical, né à Hasselt, le 13 juin 1845, mort à l'hôpital de Rome, le 23 novembre 1867. Il appartenait à une famille bourgeoise, et était

parti de Hasselt pour Rome, dans les premiers jours de décembre 1866, malgré toutes les instances faites par l'affection de sa famille et de ses amis pour le retenir.

Antoine Huygen était un type de soldat chrétien, pieux, docile, résigné à la volonté de Dieu et en même temps brave. Il avait un courage égal à sa foi, et ses derniers moments ont été empreints de ces deux caractères qui font le soldat chrétien. Après avoir assisté à l'affaire de Nerola et de Serristori, il fut blessé à la jambe dans l'assaut de la villa Cecchini au Transtévère, alors que fut blessé aussi son capitaine Dufournel. Antoine Huygen a fait généreusement le sacrifice de sa vie pour la *cause sainte*, comme il aimait à l'appeler. Plusieurs prélats, qui ont suivi pendant sa maladie les dispositions de son âme, ont dit de lui cette parole consolante : "C'est un nouveau Guérin." Il a passé à une vie meilleure au moment même où l'on élevait le calice sur le maître-autel de Saint-Jean-de-Latran, dans la messe solennelle célébrée pour les soldats morts au service du Saint-Siége.

Ce que nous venons de dire se confirme par toute la correspondance d'Antoine Huygen. Sa famille a bien voulu céder à nos instances et nous la communiquer. Nous en ferons quelques extraits, qui feront connaître cette belle âme et ce généreux dévouement.

" *Rome*, 31 *décembre* 1866.— Qu'on ne s'inquiète pas de nous : s'il le faut, nous mourrons tous sans murmure ; et si je suis désigné pour être la première victime, je mourrai en bénissant la Providence dans ses décrets, et rendrai mon âme comme martyr d'une sainte religion persécutée. Comment ne pas donner en riant sa vie pour le Saint-Père ? Oh ! mon cher frère, si vous pouviez jouir seulement une fois pendant votre vie du bonheur que j'ai eu à la Noël ! J'ai vu officier le Saint-Père. Oh ! avec quel transport ! J'ai vu ce visage sacré ; j'ai vu un saint offrir à Dieu le sacrifice de la messe ; j'ai vu ces mains tremblantes élevées vers le ciel, demander à Celui dont il est le digne remplaçant, de bénir ceux qui avaient tout abandonné pour se dévouer à son service. J'ai pleuré sans savoir pourquoi, en voyant ce saint. Quelle bonté, très cher frère ! Figurez-vous 200 volontaires sur une plaine derrière le Vatican, occupés à l'apprentissage de ce dur métier qu'on appelle la vie de soldat. Soudain le Saint-Père arrive. Ses chevaux marchent au pas. Nous contemplons sa tête vénérable à la portière ; il nous bénit avec un sourire tout paternel. Oui, très cher frère, si demain je dois rester sur le champ d'honneur, je mourrai content, pourvu que la bonne cause triomphe."

" *Monte-Fiascone, le* 13 *février* 1867.—Vous aurez, sans doute, lu dans les journaux que les Piémontais ont été près de Viterbe. Je vous autorise à démentir ces nouvelles. Nous sommes allés en patrouille et

nous n'avons rien vu. En attendant, nous avons des exercices à feu tous les jours ; nous allons en tirailleurs. Les officiers nous assurent qu'avant le 20 mars nous aurons grand besoin de connaître ces exercices. Aussi, nous nous préparons à recevoir l'ennemi en soldats et la mort en chrétiens, comme dignes défenseurs de la cause la plus juste qui ait jamais existé. Mon très cher frère, ne vous inquiétez pas trop de moi ; si la Providence me destine à être victime de mon dévouement, je suis résigné à faire le sacrifice de ma vie."

" *Rome,* 27 *mai* 1867.—Nous nous attendons à quelque chose pour le mois de juin. Les esprits sont montés et nos carabines sont prêtes. Advienne ce qui peut, nous resterons toujours vainqueurs ; car notre cause est juste et sainte."

" *Rome,* 4 *juin* 1867.—J'ai eu le bonheur d'assister pour la seconde fois à la sainte messe célébrée par cet homme si saint. Pour cela seul j'aurais donné tout ce que mon porte-monnaie contenait. Après la sainte messe, sortant avec la foule, je me trouve sur cette place qui peut contenir au moins 100,000 hommes. Les troupes de toutes les armes y sont réunies. Les tambours battent aux champs et les clairons sonnent. Soudain le Saint-Père paraît au balcon, et entonne d'une voix forte une invocation à Dieu. J'étais en extase devant ce vieillard, qui, les yeux au ciel, victime de toutes les calomnies, implorait le Dieu tout-puissant pour le bien-être de tous, même de ses persécuteurs. Oh ! que ne viennent-ils ici voir une fête pareille ! S'ils voyaient ce saint homme prier pour eux, alors, je l'espère, à moins que le sceau de l'enfer ne fût déjà imprimé sur leur front, ils retourneraient chez eux comme de bons catholiques ; mais ils n'osent pas, ces lâches ; ils tremblent devant le monde, sans songer qu'ils trembleront devant Dieu.

" *Rome,* 16 *juin* 1867.—Nous ne broncherons pas, et, s'il le faut, nous aurons pour tombeau la place du Vatican."

Ces extraits des lettres de M. Huygen sont l'expression de ses pensées et de ses sentiments intimes, et font connaître les dispositions dans lesquelles il devait se trouver au moment des attaques garibaldiennes. C'est là que nous allons le voir.

Une lettre écrite de Rome à son frère et publiée dans le *Constitutionnel du Limbourg belge* du 1er novembre, contient, sur la prise de Nérola et les engagements de Monte-Libretti, des détails qui seront lus avec plaisir. La province de Limbourg surtout verra avec un juste orgueil de quelle manière ses jeunes citoyens, enrôlés sous la bannière de Pie IX, s'acquittent de leur pénible mais glorieuse tâche.

Rome, 22 octobre.

Nous sommes partis de Rome, le mercredi vers le soir, pour Monte-Rotondo, où, après une marche des plus fatigantes, nous sommes

arrivés dans la soirée. Nous y avons passé la nuit dans des étables, sans paille ni rien ; ce qui ne fait pas que notre sommeil n'ait été excellent, et il a fallu le lendemain le roulement de tous les tambours de la compagnie pour nous réveiller et nous appeler au départ pour Monte-Libretti, fixé à trois heures du matin. Nous étions 70 ; tandis que 600 garibaldiens nous guettaient à Monte-Libretti.

Voici quelques détails sur les engagements qui ont eu lieu. Les zouaves sortis de Monte-Rotondo en patrouille vers Nerola, avaient reçu l'ordre d'entrer dans cette petite ville et d'y loger. Ils ne se doutaient pas qu'elle était occupée par des garibaldiens. Nous étant approchés de la ville, nous avons été reçus par une fusillade des mieux nourries ; mais les coups, maladroitement tirés, nous passaient par dessus la tête. Obéissant à notre courage et à la voix de nos officiers, nous courons, baïonnette en avant, vers la première porte, qui est bientôt enfoncée. Malheureusement elle se referme sur les premiers arrivés, et 17 des nôtres restent prisonniers à l'intérieur de la ville. Le 1er lieutenant Guillemin et le sous-lieutenant Quélen tombent sur le champ de bataille. Désormais sans commandant, nous nous replions en bon ordre sur Monte-Rotondo.

Nous campons sur une montagne voisine de la ville, et, le lendemain, nous nous remettons en marche vers Nerola. Nous étions 900 sous le commandement du colonel de Charette. A peine arrivés, nous commençons l'attaque ; les balles pleuvent autour de nous comme de la grêle. Le cri de : *Zouaves en avant !* se fait entendre, et nous courons tête baissée à travers le feu. Un premier bastion est bientôt enlevé à la baïonnette ; cette charge, faite avec une rapidité foudroyante, fait déguerpir les chemises rouges, qui se sauvent à toutes jambes dans le fort. Nous avançons toujours, et bientôt nous sommes au pied de la citadelle. Le seul canon que nous ayons à notre disposition fait feu. Un boulet en part et va faire une large brèche dans les flancs de la forteresse ; les cris de : *Vive Pie IX !* retentissent ; l'ardeur redouble, le canon continue de gronder ; mais soudain une acclamation formidable s'élève dans les airs, qui retentissent du cri de *Vive Pie IX !* Tous les regards se tournent vers un point ; au milieu de la fumée et du feu, un noble jeune homme est debout sur les murs croulants. D'une main, il saisit avec fureur l'ignoble drapeau des chemises rouges et le jette par terre ; de l'autre, il plante, sur la citadelle prise, les nobles couleurs de Pie IX, le drapeau de Jésus-Christ et de la civilisation. Ce brave, ce héros s'appelle Jean Jorissen, et il appartient à une modeste famille de Veltwezelt, dans le Limbourg belge.

La ville était prise, et 153 garibaldiens étaient prisonniers avec

armes et munitions, plus une somme de 30,000 francs, dont ils étaient munis. Mais une plus grande joie nous attendait encore là. En parcourant la ville, nous retrouvons nos pauvres blessés bien soignés, grâce à deux dames irlandaises qui n'avaient pas craient de quitter Rome et de se jeter parmi les brigands pour soigner les victimes. Honneur donc à ces dames ! Honneur au mari d'une d'elles qui s'est battu avec nous contre ces mécréants ! Je suis entré dans l'hôpital, où j'ai vu un capitaine des gendarmes, un lieutenant de la légion, trois légionnaires et un gendarme blessé ; et un légionnaire tué.

Nous nous sommes tous bien conduits dans le feu ; le lieutenant de Résimont était très content.

Vous ne pourriez croire combien c'est amusant une bataille ! On ne pense qu'à rendre coup pour coup. Je crois qu'il y a des faveurs particulières pour nous, parce que nous étions en repos avec Dieu et avec nous-mêmes.

Il n'y avait rien dans la ville pour manger ; sorte que nous n'avons eu que du biscuit de mer, dont nous sommes toujours pourvus ; et de la viande du cheval du colonel Charrette tué sous son valeureux cavalier.

La ville étant prise, nous en sommes sortis en la laissant entre les mains des carabiniers, qui avaient formé l'arrière-garde ; et nous sommes allés camper à cinq minutes de là, sur une montagne.

Le lendemain, nous sommes encore partis pour Monte-Rotondo, vers les cinq heures et demie. Nous avons conduit les prisonniers entre les baïonnettes, depuis ce moment jusqu'à deux heures et demie du lendemain matin, moment de notre arrivée.

Je me porte parfaitement bien ; mais, quoique je sois déja depuis deux jours ici, il me semble que mon sac pèse encore toujours sur mon dos.

Une lettre particulière écrite de Rome par une personne à même d'être bien informée, et qui fut d'ailleurs témoin occulaire du fait, a été communiquée au *Constitutionnel du Limbourg belge*, qui l'a insérée dans son numéro du 31 octobre. Cette lettre nous donne quelques détails sur la tentative révolutionnaire qui a eu lieu dans la soirée du 22 octobre, et dont Huygen fut aussi témoin et faillit être victime. Laissons la parole à ce correspondant.

Le 22 octobre, vers six heures du soir, quelques amis se trouvaient réunis chez moi ; tout à coup nous entendons un bruit inusité dans la rue. Quelques garibaldiens qui avaient eu soin de déguiser leur lâcheté sous le noble habit de zouaves pontificaux, venaient d'assaillir le poste de l'hôpital militaire et étaient parvenus à s'emparer d'un certain nombre de fusils. En sortant, ils rencontrèrent deux gendarmes, qu'ils

blessèrent assez grièvement. Ces braves soldats, tout étonnés de se voir attaquer par des zouaves, se rendirent à la caserne voisine ; mais à peine avaient-ils déposé leur plainte, que retentirent trois coups de fusil dirigés vers le factionnaire de la caserne. Celui-ci heureusement ne fut pas tué. Les zouaves se mirent immédiatement sous les armes.

Je rentre chez moi et continue à causer avec mes amis de ce qui venait de se passer, lorsque tout à coup le bruit d'une formidable explosion se fait entendre. Le gaz s'éteint instantanément, et la détonation est tellement forte, que les fenêtres de ma maison et celles des maisons voisines, distantes d'environ 60 mètres de la caserne volent en éclats. Mon habitation n'est séparée de la caserne qu'on venait de faire sauter que par la largeur de la rue. Je monte au quatrième étage, mais je suis en quelque sorte suffoquée par l'odeur de la poudre. Je me trouve en présence d'une scène indescriptible. Les zouaves, lâchement surpris, descendaient en désordre dans la rue ; mais ce désordre ne dura que peu de minutes. Tous étaient munis de leurs armes, et, à la voix tremblante d'indignation de l'officier qui les commandait, ils se rangèrent en bataille et chargèrent leurs armes. Il va sans dire que les garibaldiens, satisfaits du trait de brigands qu'ils venaient de commettre, s'esquivèrent au plus vite... Mais quel spectacle désolant offrait la caserne !

Huit chambres avaient sauté, et une montagne de ruine était amoncelée sur une hauteur de 12 mètres et une largeur de 20. Les cris lamentables des blessés fendaient le cœur. J'eus l'idée d'aller à leur secours ; maie toute circulation avait été coupée, et l'impossibilité de me faire reconnaître par les sentinelles m'empêcha de satisfaire mon désir.

Tout à coup je vois arriver, en courant, un prêtre au front noble, à la démarche fière et énergique ; les sentinelles se rangent respectueusement pour lui laisser passage : c'était l'illustre comte de Mérode. D'un geste d'autorité, il donne ses ordres, qui sont instantanément exécutés. Lui-même, il se met à l'œuvre, montant sur les décombres brûlants, descendant dans les ravins creusés par l'explosion, interrogeant du regard, commandant du geste, méprisant la mort ; le courageux Belge vole partout au secours des blessés. Bientôt accourent des officiers du génie, l'aumônier militaire belge, M. Daniel, et un autre Belge, le P. Vandermeulen. Tous travaillèrent avec courage jusqu'au lendemain à six heures. Par un bonheur providentiel, une compagnie de 140 zouaves tous Belges et Hollandais, logée dans la même caserne, avait été envoyée pour service sur un autre point de la ville. Eux présents, la catastrophe eût eu des suites bien plus terribles.

Voici comment Antoine Huygen parle de cette catastrophe. On y verra de nouveau sa foi dans la Providence.

" Nous étions tous, dit-il, à la caserne depuis quatre heures. On entend des coups de fusil vers le Corso ; on sonne la retraite générale, et chacun de courir à sa meurtrière. J'étais du nombre, mon poste étant devant celle qui domine la rue qui mène à la place Saint-Pierre. La fusillade continue toujours. Soudain, deux coups terribles ébranlent tout. Hélas ! c'était Serristori, cette grande caserne qui sautait, entraînant sous ses décombres tout ce qui se trouvait dans les chambres. La chute fut si terrible que toutes les vitres, à cent mètres de la caserne, volèrent en éclats. Nous n'avons su la cause de ce bruit que le lendemain matin.

" Le spectacle était horrible ! J'ai vu les cadavres de deux hommes qui étaient en prison ; ils n'avaient plus, je pense, un seul os entier ; ils étaient couchés sur des lits de camp, broyés par des morceaux de murailles. L'affaire aurait pu être plus grave encore. Notre compagnie, qui compte 160 hommes, était justement sortie le matin même pour reprendre sa place au fort ; et la deuxième compagnie du deuxième bataillon en était partie pour faire une patrouille ; or, cette compagnie est aussi forte que la nôtre. Ainsi, 300 hommes auraient pu être ensevelis, si on avait mis le feu aux mines le jour précédent. La Providence n'a pas voulu qu'il arrivât trop de mal à ses zouaves. Au moment même, ou plutôt quelques secondes avant l'accident, les émeutiers avaient attaqué un gendarme qui était venu demander du secours. On avait crié : *Aux armes !* et tous ceux qui avaient entendu cet appel ont eu la vie sauve.

" Il paraît, d'après des dires, qu'il devait encore exister deux autres mines, et qu'elles devaient éclater en même temps ; mais, grâce à Dieu, elles n'ont pas pris feu. On aurait eu encore au moins deux cents blessés ou morts ; car une de ces mines était justement sous le magasin de poudre, qui était très bien fourni. Donc la divine Providence a voulu qu'on nous fît le moins de mal possible."

Quelques jours après cette lettre, arrive de Rome à Hasselt pour la famille le télégramme suivant : " Balle dans la jambe, blessure légère. Je suis très bien, moral et physique. Antoine Huygen."

Ce télégramme est suivi de près d'une lettre du zouave blessé. Là, plus encore qu'ailleurs, paraissent ses sentiments de foi. La voici :

" *Rome, 5 novembre* 1867.—Je me hâte de vous écrire une petite lettre ; sans cela vous seriez inquiets. Vous savez déjà que je suis blessé, et assez grièvement ; le P. Vandermeulen vous l'a écrit. Ne vous inquiétez pas de moi ; je me porte très bien. Quoique ma jambe soit cassée juste au mollet, elle ne tardera pas à guérir avec le temps. J'ai beaucoup de compagnons ici. Dans la salle où je me trouve, nous sommes 150. Nous supportons tous notre malheur avec la plus grande

gaieté ; que dis-je, malheur ? Non, c'est bonheur que je veux dire. On n'entend pas de plainte, sinon aux heures de la visite, quand les docteurs redressent les jambes et les bras. Je dois l'avouer, j'ai aussi déjà chanté cette chanson qui, je vous l'assure, ne semble en rien à celle du sapeur. Courage, mon cher frère ; c'est la volonté de Dieu, je souffre avec orgueil pour une si sainte cause.

" Voici comment j'ai été blessé. J'étais allé à Serristori pour voir si les deux frères Callewaerts n'étaient pas là. Je me trouvais à peine une demi-heure dans la cour, sans les avoir trouvés, lorsque j'entendis une détonation et aussitôt le cri : *Aux armes !* J'avais ma carabine sur le dos. Sortir et courir à la place indiquée, ce fut l'affaire d'un instant. J'arrive, et je vois le capitaine Dufournel couché dans la rue. Nous étions une douzaine tout au plus, exposés à un feu bien nourri, qui sortait de toutes les fenêtres. Quand j'étais près du capitaine, une balle m'a atteint.

" Je sens déjà beaucoup de fatigue dans la main ; j'éprouve une très grande difficulté pour écrire. Je finis donc et vous embrasse de tout mon cœur, cher frère. Priez beaucoup pour moi ; faites dire quelques messes pour ma guérison, et je viendrai vous embrasser dans deux ou trois mois."

Il ne devait pas en être ainsi. C'était la dernière lettre du généreux zouave. Elle ne peut que laisser une heureuse impression et un pieux souvenir dans sa famille.

Bientôt après cette lettre, la suivante fut adressée à M. F. Huygen, et communiquée au *Constitutionnel du Limbourg belge.*

Le R. P. Vandermeulen écrivait de Rome à Hasselt, le 18 novembre :

" Voici des nouvelles de M. votre frère. Mon triste pressentiment se vérifie. Avant-hier, vers dix heures du soir on vint m'appeler. J'étais déjà au lit ; je me lève en toute hâte. Votre frère avait passé une mauvaise nuit. Hier, il était mieux et il a reçu l'extrême-onction. C'est avec courage, je dis mieux avec héroïsme, qu'il supporte les douleurs. Son crucifix à la main, il prie, il met toute sa confiance dans le bon Dieu ; il est très bien disposé à mourir. Hier soir, il me disait : " Coupez un peu de mes cheveux, que vous enverrez à mon frère et à ma sœur ! " Comme j'hésitais et disais de le faire le lendemain, il me dit : " Non, non ; demain ce sera trop tard ; c'est ce soir " qu'il faut le faire." Je pris donc les ciseaux de la Sœur de Charité et lui coupai quelques mèches de cheveux, que je vous enverrai plus tard. Alors je dus m'éloigner de son lit, car je ne pouvais parler ; mes larmes coulaient. Antoine est un bon garçon, il m'édifie.

" Aujourd'hui, vers trois heures de l'après-midi, j'ai encore été à l'hôpital. Antoine me reconnaissait bien ; il baisait son crucifix ; il

n'avait plus de voix. Faisant un effort, il put demander s'il n'y avait pas de nouvelles de Hasselt. Tout son mal semble être concentré aux poumons. Il avait une crise comme avant-hier. Il a maigri ; il est pâle ; les yeux ont déjà perdu leur vivacité ; la mort peut venir à chaque instant. Préparez-vous à recevoir la triste nouvelle. A l'exemple de votre héroïque frère, dites aussi : "Que la volonté de Dieu soit faite !"

" Rome, le 24 novembre 1867.

" Monsieur Huygen. Le 18 du courant, je vous écrivais que vous deviez vous préparer à recevoir de tristes nouvelles concernant votre excellent frère feu M. Antoine. Déjà, par M. Thys, vous serez informé que mon triste pressentiment s'est vérifié.

" La perte d'un frère, d'un frère chéri, orné de tant de belles qualités, est certainement douloureuse ; mais, tout bien considéré, il y a des motifs pour adoucir la douleur, et même on peut en être fier.

" M. Thys, m'avait recommandé M. votre frère. Dès son arrivée à Rome, il vint me trouver, et ainsi de suite toutes les semaines, une, deux ou trois fois. Nous fumions ensemble notre pipe, prenions un verre de vin et causions de la patrie, de Hasselt, de la famille, etc. Antoine avait confiance en moi, il me communiquait souvent vos lettres, par lesquelles j'ai été à même de juger de votre noble et généreux cœur. Dieu et les hommes, Monsieur, vous en tiendront compte.

" Antoine était un parfait zouave pontifical. Toujours gai, jamais il n'a été puni. Il était le premier à remplir ses devoirs, faisant ses corvées, quoique souvent pénibles, comme le meilleur soldat.

" Ses camarades et ses supérieurs l'aimaient beaucoup et s'intéressaient à lui. Son ardeur égalait celle du plus brave de la compagnie. Il portait son sac, quoique pesant dans de longues marches, avec la même facilité que s'il eût fait une promenade.

" Où il y avait du danger, on le trouvait ; sa trop grande ardeur est un peu la cause de sa mort.

" Jamais je ne l'ai entendu se plaindre ni de ses supérieurs ou de ses camarades, ni du traitement ou des fatigues inséparables de la carrière militaire. Quand il entendait quelqu'un se plaindre, il lui disait en riant, sans l'offenser : " Allez donc ! vous êtes un *carotteur.*" Cette épithète est commune parmi les zouaves pour censurer les paresseux.

" Antoine était soldat catholique, zouave du Saint-Père, et comme tel il remplissait ses devoirs comme tout bon catholique doit le faire.

" Le 29 octobre, vers huit heures du soir, le bon Antoine eut la jambe cassée d'un coup de feu, comme déjà vous le savez ; trois quarts d'heure après ce triste événement, un détachement de zouaves vint me

chercher pour me conduire à l'hôpital, afin d'assister le capitaine Dufournel, mortellement blessé dans la même affaire. Chemin faisant, je m'aperçus que, à quelques mètres de moi, on tirait encore sur les zouaves et sur nous. Cependant je ne savais pas encore que votre frère était blessé ; ce n'est que le lendemain, en venant à l'hôpital, que j'appris le malheur du bon Antoine. Je me rendis tout de suite chez lui ; il me tendit la main, et, en riant, me raconta ce qui s'était passé le soir précédent. J'étais plus ému que lui ; et comme je cherchais à le consoler, il me dit : " Oh ! ce n'est rien ! c'est pour Dieu et son " Eglise que je suis blessé."

" Jusqu'au 16 novembre, sa santé allait très bien, ainsi que sa blessure ; mais, pendant la nuit, il eut un accès de fièvre terrible, en sorte qu'il tremblait dans son lit de manière que les os cassés se séparaient et que le lendemain on devait remettre la jambe. Dans la suite, il eut plusieurs accès de fièvre ; on devait le changer de linge jusqu'à cinq fois en peu de temps.

" Tous les jours, j'allais le voir, même jusqu'à quatre fois ; jamais plainte ne sortit de sa bouche. Il était admirable de patience. Mgr. de Woelmont disait de lui qu'il était un *autre Guérin !* et il en a parlé avec grand éloge à Mgr. de Mérode.

" Il s'est confessé trois fois et a reçu l'extrême-onction. Quand, le matin suivant, je le vis, il me raconta avec bonheur et satisfaction qu'il avait reçu les derniers sacrements.

" Tous les jours il me demandait si je n'avais pas des nouvelles de vous. Quand je lui lus la lettre de M. Thys, en date du 12, il fut très content. " Faites-moi un plaisir, me disait-il ; prenez des ciseaux " et coupez-moi un peu de cheveux. "

" Comme j'hésitais et voulais différer au lendemain, il me disait : " Non, non, aujourd'hui ; demain c'est trop tard." Ceci se passait le 17 novembre. " Vous enverrez, ajouta-t-il, ces cheveux à mon cher " frère et à ma chère sœur." Moi-même, cette fois, j'étais plus ému que lui ; je devais le quitter, mes larmes coulaient, et je ne pouvais que l'embrasser.

" Jour et nuit il priait ; et, quand je lui disais quelque chose, il m'écoutait avec beaucoup d'attention. Quand je lui donnais le crucifix à baiser, il le faisait avec une tendre dévotion.

" Souvent je lui demandais s'il n'avait rien à me dire, s'il était bien tranquille ? " Je suis tranquille, tout est en ordre, " était sa réponse.

" Hier, vers neuf heures du matin, je suis encore allé le voir. Il avait une figure de martyr. Il me reconnaissait, puis il délirait " *Serristori... Ces gens-là.....* " étaient les paroles qu'il prononçait.

" Hier, je reçus l'ordre de Mgr. Ferrani, grand-aumônier, d'assister,

avec les autres aumôniers, au service funèbre solennel à Saint-Jean-de-Latran. Je devais quitter mon cher Antoine ; hélas ! c'était pour la dernière fois, ce que je n'aurais pas encore cru.

" Antoine est mort hier, samedi 23 novembre, à onze heures trois quarts avant midi. S'il est mort pour le monde, il vit au ciel. Vrai martyr pour Dieu et son Eglise, il aura pu dire : *J'ai conservé la foi, j'ai maintenu ma promesse ; pour le reste, j'attends la couronne de gloire que Dieu promet à ceux qui l'aiment.*

" Consolez-vous, Monsieur ; la perte de votre frère sur la terre a fait un nouveau saint dans le ciel. Il priera pour vous, pour votre famille ; il attirera la bénédiction du ciel sur votre famille, sur Hasselt, sur notre patrie. Certes, ces victimes sont agréables à Dieu.

" Veuillez présenter mes respects à MM. Thys et Croonenberghs. Je leur écrirai dans deux jours.

" Je suis, Monsieur, votre serviteur,

" LOUIS VANDERMEULEN. "

Voici la lettre annonçant officiellement la mort d'Antoine Huygen. Elle est adressée à M. le chanoine Thys.

Rome, au Gesù, le 24 novembre 1867.

" Monsieur l'abbé, notre bon Huygen est allé, hier samedi, vers midi, recevoir du Seigneur la récompense de son dévouement et de ses souffrances. Nous avions espéré, pendant plusieurs jours, la parfaite guérison de sa blessure ; la jambe paraissait bien remise, et il n'était plus question de l'amputation. Malheureusement une résorption purulente, accompagnée d'une forte fièvre, s'est bientôt montrée et nous a laissé peu d'espoir de le sauver. Il a reçu, pendant quelques heures libres, les derniers sacrements avec une grande piété, parlant avec tendresse et confiance, au Seigneur, de sa famille et de vous, Monsieur ; et il s'est éteint sans souffrances nouvelles, dans la paix de son Dieu.

" Veuillez, monsieur l'abbé, avoir la bonté de m'accuser réception de cette lettre et de mon dernier télégramme, et croire à mes sentiments dévoués et respectueux.

" Eugène DE GERLACHE, de la Compagnie de Jésus."

Voici en quels termes touchants une correspondance romaine du *Journal de Bruxelles* a raconté cette mort :

" Rome, le 29 novembre 1867.

" J'ai eu le regret de vous annoncer la mort du zouave Antoine Huygen, de Hasselt, blessé à la jambe à l'assaut de la villa Cecchini. au Transtévère. Permettez-moi de revenir sur ce sujet. Il n'est point, après tout, si triste, puisqu'il donne à la Belgique catholique un

nouveau titre au respect du monde et à l'affection reconnaissante du Pape.

" Huygen, d'ailleurs, a fait généreusement le sacrifice de sa vie pour la cause sainte. Et c'est là pour nous, comme le disait si éloquemment l'archevêque de Port-au-Prince devant le cadavre d'Adéodat Dufournel, mort comme Huygen, des suites d'une blessure reçue dans la même affaire ; c'est là " une occasion de nous réjouir et non pas de pleurer."

" Plusieurs prélats qui ont suivi, pendant sa maladie, les dispositions d'âme de Huygen, ont dit de lui cette parole consolante : qu'ils le considéraient comme un nouveau Guérin.

" Circonstance étrange, il a *passé* au moment même où on élevait le calice sur le maître-autel de Saint-Jean-de-Latran, à la messe solennelle de *Requiem* pour les soldats morts au service du Saint-Siége dans les dernières luttes.

" Huygen, encore qu'il fût de taille très petite, était grand de cœur ; et, comme un jour je le rencontrais agenouillé avec un de ses camarades d'une taille gigantesque, auprès de la Confession de saint Pierre, je ne pus m'empêcher de songer à ce trait si gracieux de saint Grégoire de Tours. Venant à Rome, ce saint évêque y fut reçu avec beaucoup d'honneurs par saint Grégoire-le-Grand, qui le conduisit à cette place où je voyais prosternés les deux zouaves. Pendant que le pape et l'évêque étaient en oraison, *il Magno* (le Grand), disent les historiens italiens, remarqua la petite stature du Tourangeau, et il lui passa par l'esprit une pensée d'étonnement de ce que Dieu avait doté de tant de grâces et de vertus un brin d'homme d'un extérieur si misérable ; laquelle pensée fut révélée divinement à l'évêque, en sorte que celui-ci, l'oraison achevée, se retournant vers le *Magno*, lui dit, le sourire aux lèvres : " *Ipse Dominus fecit nos, et non ipsi nos ; idem in parvis et in* " *magnis.*" Ensuite de quoi le saint pape fut rempli de consolation, et sentit s'accroître la grande idée qu'il avait de la sainteté de Grégoire de Tours.

" Huygen avait un courage réel à sa foi, et ses derniers moments ont été empreints de ces deux caractères qui font le soldat chrétien.

" Lundi, 2 décembre, le R. P. Vandermeulen, ami du défunt, célèbrera une messe solennelle de *Requiem* à Saint-Jean-des-Florentins, à laquelle assisteront les soldats de la deuxième compagnie du premier bataillon, ainsi que beaucoup de Belges et de Hollandais en garnison à Rome."

Ce service a été célébré avec la plus grande solennité. " C'était là, dit le *Constitutionnel*, un dernier hommage que l'armée pontificale tenait à rendre au brave jeune homme qui a sacrifié à la cause de Pie

IX les prémices de sa jeunesse, et des jours qu'il pouvait couler dans une paisible aisance. Le colonel du régiment auquel appartenait Huygen, et qui plus d'une fois a rendu hommage à sa bonne volonté et à son courage; un grand nombre d'officiers et tous les zouaves de sa compagnie s'étaient fait un devoir d'assister à cette cérémonie à la fois triste et glorieuse. Beaucoup de Belges, parmi lesquels les dames en majorité; et enfin des délégués de l'embassade et du consulat belges s'étaient rendus également à l'office pour témoigner ainsi de leurs sentiments de fierté nationale vis-à-vis d'un jeune homme, je dirais presque d'un enfant, succombant comme succombent les héros, pour la plus sainte des causes. C'est à votre concitoyen belge et limbourgeois, le R. P. Vandermeulen, de Brée, qu'est échu l'honneur d'offrir le corps et le sang de Jésus-Christ pour le repos éternel de l'âme du jeune héros limbourgeois; et pour les Belges, pour les Limbourgeois, c'était un touchant spectacle que de voir ce noble et courageux missionnaire, venu des plages lointaines de la Campine, célébrer le sacrifice divin pour le repos de l'âme de cet enfant qu'il avait aimé, auquel il avait inspiré le sentiment des grands courages, et dont, à sa dernière heure, au moment du départ pour la réception des lauriers et des palmes du martyr, il avait rendu doux et facile le passage de la vie à l'éternité.... Que ces témoignages d'estime et d'admiration donnés, dans la capitale du monde catholique, apportent quelque soulagement à la douleur qu'a dû ressentir la famille du glorieux mort, et qu'ils persuadent à sa sœur bien-aimée, dont il prononçait avec tant de tendresse le nom avant de mourir, et à ses bons et dignes frères, que leur frère Antoine, mourant pour Dieu, leur a légué l'héritage d'un nom qui ne périra jamais."

(A continuer.)

L'homme raisonnable ne veut que ce qu'il peut. L'homme honnête ne peut que ce qu'il doit. — DUBAY.

Le cœur se rajeunit par la bienfaisance, la mémoire par l'exercice et la vie par les souvenirs.

Ne riez pas de celui qui tombe; ramassez-le.

L'espoir de l'immortalité ranime l'âme tombée de fatigue sur la route de la vie.

LES FERMES-HOSPICES

DES FLANDRES.

(Voir page 34.)

Quelles que soient la lacunes et les imperfections que présentent encore les institutions dont nous avons essayé d'esquisser les traits principaux, on ne peut méconnaître leur utilité et leurs résultats éminemment économiques. Ce sont, comme nous l'avons dit en commençant, de véritables colonies organisées sur une échelle modeste, et dont le type ne se retrouve, pensons-nous, que dans les Flandres, qui en ont pris l'initiative. Si ce système pouvait s'étendre, il s'en suivrait pour les finances communales un notable soulagement. Lorsque l'on se représente que l'entretien d'un indigent ou d'un mendiant, dans un dépôt de mendicité, coûte par jour de 50 à 60 centimes en moyenne, suivant qu'il est valide ou invalide, on comprendra que les communes, sur lesquelles pèse exclusivement la charge de cet entretien, auraient tout avantage à conserver et à entretenir chez elles leurs pauvres ; le fardeau qui les accable aujourd'hui serait grandement allégé, sans compter que l'on remédierait à la démoralisation qui est inséparable du séjour plus ou moins prolongé dans les dépôts. Ces derniers établissements pourraient, dans ce cas, être exclusivement réservés aux mendiants et aux vagabonds condamnés et incorrigibles, et être rendus ainsi à leur destination primitive.

On nous objectera sans doute qu'il est impossible que chaque commune ait sa ferme-hospice ou sa ferme de bienfaisance. Cela est vrai ; mais pourquoi les communes voisines ne s'associeraient-elles pas pour créer à frais communs des établissements de ce genre ? Toutes y auraient intérêt assurément ; au lieu de continuer à affecter leurs ressources les plus précieuses à l'entretien de quelques indigents dans les dépôts, où ils constituent une charge permanente, qu'elles appliquent ces ressources à la fondation d'institutions vraiment charitables, qu'elles auraient sous les yeux, qu'elles dirigeraient elles-mêmes et dont, par suite, elles retireraient tout le profit. Il n'y a rien là que de très-praticable ; les exemples existent, il ne s'agit que de les imiter. Resterait seulement à déterminer les formes et les conditions de l'association ; c'est une affaire de détail qui peut être laissée à l'appréciation des associés, et qui doit dépendre en tous

cas des circonstances locales et des besoins auxquels il importe de satisfaire.

On peut estimer en règle générale que, pour que les établissements dont il s'agit répondent complètement à leur but, il serait nécessaire qu'ils eussent au moins un hectare de bonne terre et une tête de bétail pour 7 ou 8 habitants ; une terre médiocre ne pourrait nourrir que 4 ou 5 habitants par hectare, en tenant compte de la nourriture du bétail et de la production du lin, etc. La culture de fermes-hospices dans les Flandres est très-soignée, et partant très-productive. On y suit le système flamand des récoltes dérobées et intercalaires pour quelques-unes. Le produit brut de l'hectare peut être évalué à 450 francs, y compris le potager. Le produit net est à peu près équivalent, parce que les journées ne coûtent rien, parce que l'établissement fournit tous les engrais nécessaires, et parce que généralement les labours, hersages, etc., se font gratuitement par les fermiers ou par des personnes charitables. La direction des travaux est aussi gratuite.

En général, le travail agricole domine. Toutefois on a cherché à suppléer à son insuffisance, en employant particulièrément les enfants à certains travaux industriels considérés également comme moyens d'apprentissage. Pour les filles, c'est toujours la confection de la dentelle qui a conservé la prépondérance. On s'est attaché à la varier de manière à satisfaire aux exigences du commerce et aux changements de la mode. Parmi ces variétés, il nous suffit de citer les suivantes : dentelles de Valenciennes, de Malines, de soie noire (de Grammont), blondes en soie blanche, point à l'aiguille, application de Bruxelles, dentelles de Cluny, guipures, tirette, broderies (à Balem, Calloo, Beveren, etc.) Il y aurait une étude curieuse à faire tant sur le produit de ces diverses confections, que sur l'aptitude des petites paysannes des Flandres à se livrer à une industrie aussi variée et aussi délicate. Cette industrie a cependant l'inconvénient d'être trop exclusivement sédentaire. Aussi conviendrait-il de la combiner, au moins certains jours ou à certaines heures, avec la couture. le travail de la ferme et du ménage, de manière à préparer les jeunes filles aux habitudes de la vie rurale et à faciliter ainsi, à la sortie de l'hospice, leur placement dans les campagnes mêmes, au lieu de s'exposer à les voir aller se perdre dans les villes.

On avait reproché naguère aux écoles d'apprentissage de sacrifier l'instruction au travail. Des mesures ont été prises pour remédier à cet inconvénient, et aujourd'hui, grâces aux conseils de l'inspection et à l'intervention de l'autorité ecclésiastique, la durée du travail est strictement limitée aux forces des enfants, et généralement deux heures par jour sont consacrées à l'instruction scolaire.

L'apprentissage des orphelins du sexe masculin présente des difficultés

d'un autre genre, qu'on a cherché à résoudre en employant de préférence les garçons aux industries et aux travaux usités à la campagne susceptibles de pourvoir plus tard à leur subsistance, et de les dispenser d'émigrer pour se fondre dans les populations urbaines.

En résumé, dans l'organisation des fermes-hospices, les écueils à éviter sont : les constructions trop dispendieuses, un personnel de préposés trop considérable, l'absence de plan bien arrêté qui se traduit d'ordinaire par des hésitations nuisibles, par des essais et des remaniements toujours coûteux. Les avantages à rechercher sont : une exploitation agricole suffisante ; si on ne possède pas les terres, on les loue, ou bien si les terres sont trop éloignées, on les échange, etc. ; l'association des travaux industriels à la culture, de manière que les produits de l'établissement suffisent aux besoins essentiels de sa consommation en aliments, vêtements, literies, etc. ; un personnel suffisant et dévoué ; une surveillance vigilante et paternelle ; s'il est possible, l'adjonction d'une école primaire et professionnelle destinée non-seulement aux enfants de l'établissement, mais encore aux enfants de la commune, dont les rétributions viennent accroître dans ce cas les ressources de l'hospice.

La réunion d'éléments divers, de viaillards, d'infirmes, de malades, d'orphelins, dans un même établissement, peut être une condition indispensable à l'existence de celui-ci ; c'est aussi un avantage sous le rapport de l'économie de la gestion. Mais cet avantage disparaît s'il n'existe pas de classement convenable. La confusion des catégories entraînerait, d'autre part, de graves inconvénients si la moralité des enfants pouvait être menacée par leur contact habituel avec les adultes. Il serait peut-être à désirer que les orphelins, les enfants abandonnés fussent placés dans des établissements spéciaux, dans de petites colonies organisées à l'instar des écoles rurales et des écoles de réforme de la Suisse, de l'Angleterre et de l'Allemagne. A ce point de vue, l'école de réforme de Ruysseldie pourrait être considérée comme un centre et un modèle autour duquel viendraient se grouper de petites succursales instituées par les communes ou les associations charitables.

Nous avons dit que des écoles primaires avaient été annexées à la plupart des fermes-hospices, qui trouvaient dans les rétributions des élèves à même de payer l'écolage et dans l'indemnité, très-modique d'ailleurs, allouée par les communes pour l'instruction des enfants pauvres, de précieuses ressources pour couvrir les frais généraux. Ce bénéfice rejaillit aussi sur les finances communales qui, dans un grand nombre de cas, ne sont pas à même de supporter la charge de l'installation complète d'un enseignement spécial.

En vertu de l'article 3 de la loi de 1842, les communes sont autorisées à *adopter* dans la localité même une ou plusieurs écoles primaires parti-

culières et réunissant les conditions légales pour tenir lieu de l'école communale. On s'est demandé, en présence de ce texte, si une école dépendante d'un établissement d'hospice peut être considérée comme *privée*, et, en cas de négative, si l'adoption pouvait être autorisée.

Cette question se complique encore d'une autre difficulté. La plupart des écoles annexées aux fermes-hospices sont dirigées par des membres de corporations religieuses. Or, des membres sont tenus à l'obéissance envers leur supérieur. Comment concilier cette obéissance avec la dépendance où sont placés les instituteurs et les institutrices des écoles communales vis-à-vis de la commune et de l'État ?

D'un autre côté, établir une concurrence dans la commune même entre deux catégories d'écoles, peut présenter des inconvénients et des dangers. Si l'école laïque réussit, c'est aux dépens de celle de l'hospice, qui se voit enlever ainsi une partie de ses ressources ; si elle échoue, on a le regret d'avoir fait inutilement de grandes dépenses, en jetant au sein de la commune des germes de lutte et de désunion.

Il est de plus à remarquer que les orphelins recueillis dans les fermes-hospices doivent recevoir l'instruction dans l'établissement même. Or, il serait très-onéreux, pour ne pas dire impossible, d'attacher à chacune de ces institutions un personnel exclusivement destiné à instruire 20 ou 30 enfants. La séparation de l'école commune de l'école de l'hospice aurait donc pour conséquence presque inévitable de supprimer l'enseignement pour les orphelins dans le grand nombre de cas.

Pour écarter ces difficultés et ces inconvénients, il n'y a qu'un moyen : c'est de concilier l'adoption, sinon avec la lettre, du moins avec l'esprit de la loi, et d'abdiquer un formalisme étroit pour n'envisager que l'intérêt bien entendu des populations rurales et la nécessité de ne pas désorganiser des institutions dont l'utilité est universellement reconnue. Si l'esprit de parti pouvait prévaloir dans cette affaire, il faudrait désespérer du bien et du progrès.

Mais tout en recommandant l'accord, nous reconnaissons également la nécessité d'accomplir toutes les conditions susceptibles de le légitimer et de le fortifier. Ainsi il importe que le personnel préposé aux écoles des fermes-hospices soit à la hauteur de sa mission, qu'il soit initié aux meilleures méthodes et que son enseignement soit au moins équivalent à celui des écoles communales ordinaires.

Enfin, nous ne pouvons pas nous dissimuler que la base sur laquelle reposent les fermes-hospices n'a pas assez de fixité et de solidité. Pour assurer leur existence, on a eu recours à divers expédients, parmi lesquels il faut citer la constitution de commissions spéciales qui fonctionnent au même titre que les commissions administratives des hospices. Mais cet expédient ne peut s'étendre à tous les cas et à toutes les situations.

Lorsque, par exemple, l'hospice est la création du bureau de bienfaisance, de quel droit déposséder celui-ci de l'administration pour la faire passer entre les mains d'une commission étrangère ? Voilà l'antagonisme introduit au sein même de l'assistance publique.

Cet antagonisme est plus flagrant encore entre l'assistance publique et la charité privée. L'institution des fermes-hospices avait cet excellent résultat d'associer toutes les sources vives de la bienfaisance et de fondre pour ainsi dire, tous les moyens et toutes les ressources dans une unité féconde. Mais la bureaucratie n'admet pas cet accord. Il faut que toute fondation particulière se soumette à la règle, qu'elle abdique et qu'elle passe toute entière aux mains de l'autorité publique. Si le fondateur résiste, il ne lui reste qu'à persévérer à ses risques et périls, en renonçant à donner à son œuvre la fixité et la continuité qui seules pourraient compenser les sacrifices qu'elle lui a coûtés.

Quelles sont les conséquences de ce formalisme étroit et inintelligent ? C'est d'enrayer le mouvement, de décourager les bienfaiteurs particuliers, de tarir les sources de la charité et de substituer la lutte à l'union. En voulant maintenir l'assistance dans le moule uniforme des anciennes pratiques, on l'étend sur le lit de Procuste ; on exclut toute forme, toute combinaison nouvelles. Si le pauvre en souffre, qu'imqorte ! L'essentiel est que force reste aux théories bureaucratiques. Les fermes-hospices dirigées le plus souvent par des Sœurs qui partagent la vie frugale des vieillards et des orphelins auxquels elles prodiguent leurs soins, ne sont-elles pas des couvents déguisés sous forme d'établissements charitables ? Ne serait-ce pas une honte pour un pays civilisé et qui a le bonheur de posséder un gouvernement libéral, de voir cette lèpre s'étendre et se propager dans son sein ? Toute autre considération doit évidemment plier devant l'obligation d'en préserver la Belgique.

Et cependant que de misères et de souffrances dans nos campagnes des Flandres ! En présence de la nécessité, de l'urgence d'y porter remède, n'est-ce pas une dérision et une sorte de sacrilége de disputer à la charité les moyens de remplir sa sainte mission ?

LE CONTEMPORAIN.

La raillerie n'est presque jamais qu'une méchanceté timide et déguisée.

La raison est la première autorité, et l'autorité est la dernière raison. — DE BONALD.

On n'examine les opinions des autres qu'avec l'envie de trouver que l'on a raison soi-même. — BAYLE.

LA LIBERTÉ
DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

(Voir page 78.)

IV.

Il y a des gens qui pensent qu'il y a aujourd'hui rupture entre la science et la foi, et que dans la lutte ardente de ces deux grandes forces, la conciliation n'est pas possible.

Mais d'abord, la rupture, s'il y en a une, de qui vient-elle ? Demandez à tous ces grands hommes du dix-septième siècle, qui furent les pères des sciences modernes, à Leibnitz, Kepler, Newton, Bacon, Descartes, Pascal, si la foi repousse la science. Tous ces grands noms, l'accord admirable qui ne cessa jamais dans ces illustres génies entre la science et la foi, confondent ces tristes docteurs de matérialisme et d'athéïsme qui, se rendant justice, n'ont pas même la prétention d'être des philosophes.

Il y aurait là, du reste, une raison de plus à ajouter à toutes les autres, pour revendiquer la liberté de l'enseignement supérieur.

On ose affirmer que la science et la foi sont désormais séparées, que la rupture est complète.

Qu'en savez-vous, vous qui ne permettez pas aux hommes de foi d'enseigner la science ? Qu'en savez-vous, vous qui refusez arbitrairement le titre et la renommée de savants aux savants chrétiens ? A ce compte, les grands hommes que je viens de nommer, et de nos jours, Ampère, Blot, Gauchy, ne furent donc pas des savants?

Ah ! si vous appelez *science* le matérialisme, la rupture est complète. Pour nous, cette doctrine est tout simplement l'absurdité et l'immoralité. Entre l'absurdité et la foi, entre l'immoralité et la foi, rien de commun. Toutefois, bien que la guerre nous soit déclarée par le matérialisme, pour nous, derrière les erreurs, nous voyons les hommes, et nous ne cessons de leur tendre la main.

Si vous appelez *science*, et exclusivement les sciences d'observation, les sciences physiques et mathématiques, entre ces sciences et la foi, il n'y a pas de rupture ; mais il le faut bien dire, elles ne sont pas du même ordre. On nous parle avec emphase d'une *nouvelle révélation par ces*

sciences; qu'est-ce à dire? Quels que soient les progrès de ces sciences et leurs applications industrielles, nous révèlent-elles en quelque chose comment nous devons aimer, penser, agir et vouloir!

Or, nous avons besoin de démontrer tout cela. Puisqu'on prétend nous exclure de la science, qu'on nous laisse remonter aux chaires, où nous pourrons invoquer les souvenirs de l'histoire et prouver que le génie des savants chrétiens n'est pas une flamme éteinte. Mais on nous insulte sans nous délier les mains. Comme un guerrier dépouillé qui, sensible au défi, courrait partout en demandant des armes, nous demandons la liberté de parler, d'enseigner, de démontrer que la foi comprend la science et n'a pas cessé d'en parler le langage.

Avant de nous juger, il faudrait nous entendre: rendez-nous la parole!

Vous dites que je suis un ennemi de la raison; mais ne voyez-vous pas que c'est moi qui la défends ici contre nos adversaires? N'est-il pas manifeste que ceux que je combats l'anéantissent en l'identifiant avec la matière, en proclamant l'athéïsme et le matérialisme qui en sont la négation? Ces idées nécessaires, universelles et éternelles qui constituent la raison, que sont-elles, où sont-elles, je le demande, s'il n'y a ni Dieu ni âme?

Et quant à ceux qui, sans être eux-mêmes des matérialistes et des athées, les défendent au nom de la souveraineté de la raison, je leur dirai: Mais les hommes que vous défendez, ne font-ils pas véritablement litière de la raison et de la philosophie? Ce qu'ils osent dire à cet égard est prodigieux; jamais rien de pareil ne s'est vu en France. Ainsi, voilà un professeur, blâmé naguère au Sénat, qui remonte dans sa chaire, et qui commence par dire à ses élèves qu'il n'a "rien à changer à son enseigne-"ment; pas un mot, pas un seul!" Et pourquoi? Parce que la philosophie a toujours été *fatale à la science*. "Hippocrate, Galien et bien "d'autres," qui avaient le malheur de croire en Dieu, ont fait faire fausse route à la médecine. "La philosophie a sans cesse fait faire fausse route "à la science *.

La souveraineté de la raison! Ah! ce dont je me plains, avec Fénélon, c'est que "les hommes n'ont presque jamais la force de suivre leur raison "jusqu'au bout." Fénélon écrivait aussi: "Nous manquons encore plus "sur la terre de raison que de religion." Voilà la vérité.

C'est donc la raison que je défends, plus encore que la religion; la raison, le bon sens, la philosophie outragées, anéanties par ces déplorables enseignements.

* Lire dans le dernier numéro de la *Revue médicale* le curieux récit de ce qui s'est passé au grand amphithéâtre de l'Ecole de médecine, dans la séance où ont été prononcées ces paroles.

Oui, après avoir lu tout ce que je viens de lire, et voyant où en est parmi nous la philosophie, la logique, la discussion, je le déclare avec confusion et douleur : La raison publique est en péril parmi nous. Et je viens à son secours. Je trouve les philosophes spiritualistes, qu'ils me permettent de le leur dire, devant les progrès et les audaces du matérialisme, singulièrement intimidés. C'est votre cause que je soutiens, et vous devriez être avec moi pour la défendre, vous tous, vrais philosophes, si vous l'êtes, vous tous qui croyez encore à la vérité comme à la justice, et qui n'avez pas abdiqué l'honneur, la dignité, les droits de l'esprit humain.

Et on me reproche de parler, et on me demande le silence, lorsque, au milieu de l'invasion des athées jusque dans les grandes chaires de l'Etat, et devant ces négations impudentes de Dieu et de l'âme, on ne sait, pour rassurer nos alarmes, que nous parler " des deux cercles concentriques, " l'un plus court, l'autre dont le diamètre se perd dans l'infini ; " — et il s'agit de doctrines contradictoires qui se détruisent : — et encore " les deux mondes, le monde du réel," domaine de la science ; " et le monde idéal," domaine de la philosophie et de la religion ; comme si l'idéal divin n'était pas en même temps la suprême réalité ! comme si la philosophie n'était pas une science réelle ! Et quand on se perd ainsi dans l'inanité de ces vains mots, de ces banalités sonores et de ces dédains pour la philosophie et la religion, on viendra nous dire qu'il n'y a rien à craindre ici pour la jeunesse, " que l'erreur ne peut rien contre la vérité," et enfin on se moquera agréablement des anciens pasteurs des âmes, " qui veulent retenir les peuples à l'ombre des cathédrales !"

En vérité, tout cela n'est-il pas digne de compassion encore plus que d'indignation ? Mais, quelque soit le sentiment qu'on éprouve, ce qui est évident, c'est qu'il faut, par une sage loi, porter remède à une situation pareille.

V.

Afin que nos adversaires ne défigurent pas mes conclusions, je les résumerai en quelques brèves formules :

Premièrement, je réclame la liberté de l'enseignement supérieur, dans le droit commun, dans la soumission aux mêmes lois. Je n'ai pas peur de la concurrence, même avec les grands établissements publics.

Sur le terrain de l'enseignement supérieur commence, en 1868, la même guerre qui s'est poursuivie de 1830 à 1850 sur le terrain de l'enseignement primaire et sur celui de l'enseignement secondaire. Nous avons les mêmes inquiétudes, les mêmes griefs, les mêmes droits, mais avec quelque chose de plus, l'expérience.

O[illegible] expérience a prouvé que la concurrence des écoles primaires, publiques et libres, a profité à la diffusion de l'enseignement et au perfectionnement des méthodes.

L'expérience a prouvé que la concurrence des écoles secondaires a forcé les colléges libres à s'élever de plus en plus, et les colléges de l'Etat à améliorer leur régime intérieur. La concurrence, dans un moment d'abaissement général des études, a empêché les utopies de devenir universelles, et le niveau de tomber trop bas.

L'expérience prouverait encore, si l'enseignemeut supérieur devenait libre, que la concurrence produirait à Paris les résultats heureux qu'elle produit à Louvain.

Je demande donc, je le répète, dans l'intérêt de ma foi et sans crainte pour les études, la liberté de l'enseignement supérieur, et je la demande dans le droit commun des lois, pour mes adversaires comme pour moi.

Mais, *en second lieu*, je ne suis pas de ceux qui prétendent que le gouvernement, lorsqu'il aura accordé aux catholiques des écoles, sera déchargé de toute responsabilité dans les siennes, et pourra laisser enseigner des doctrines perverses. Je l'ai dit: le gouvernement n'a pas des écoles pour le service des partis, mais pour le service des familles; les professeurs sont faits pour les élèves, non les élèves pour les professeurs, et surtout les élèves n'ont pas à payer la mauvaise gloire et les hardiesses de MM. les professeurs.

Enfin, et en dernier lieu, je réclame et j'exerce le premier devoir de tout citoyen dans un pays libre, le devoir qui consiste à attaquer à voix haute, à visage découvert, et par leur nom, les ennemis de ma foi et de toute foi, à les attaquer sans violence, sans injure, ne leur donnant pas d'autres noms que ceux qu'ils prennent eux-mêmes, mais sans jamais tolérer aucun déguisement, aucune complicité hypocrite, aucun sommeil coupable. Quand on souffre, on a le droit de crier.

Je livre à la libre critique, pourvu qu'elle soit loyale, et à toutes les sévères et salutaires rigueurs de la publicité, nos établissements, nos professeurs, nos programmes, mais à condition d'user du même droit.

Assez d'efforts ont été mis en œuvre pour transformer en noms ridicules les noms que nous vénérons; par exemple ceux des professeurs de la savante et pieuse Compagnie de Jésus. Mais ces efforts ont échoué; tous ceux dont l'opinion compte en sont restés à l'avis d'un savant philosophe, qui n'était pas un petit savant, ni un petit philosophe et qui a écrit:

« Quant à ce qui regarde l'art d'instruire la jeunesse, le plus court « serait de dire : *Voyez les écoles des Jésuites;* car, parmi les établisse- « ments de ce genre, nous ne voyons rien de mieux."

Ce mot est du chancelier Bacon *. Oui, on aura beau faire, deux siècles d'injustice ne transformeront pas un nom en une injure, qui dispense d'avoir raison et de compter avec la bonne foi.

* *De la dignité et de l'accroissement des sciences*, liv. VI, ch. IV.

Mais il ne faudrait pas tant de temps pour signaler aux honnêtes gens les cours et les colléges sur la porte desquels on pourrit écrire : *Collége des athées.* Ce nom-là est, a toujours été et restera, dans toutes les langues, une flétrissure méritée.

Je vous ai déjà pris en flagrant délit d'infidélité à vos principes prétendus libéraux, d'appel à l'arbitraire. De quel côté donc se trouve, je vous prie, la race des fanatiques, la race des inquisiteurs et des mauvais casuistes ?

Ah ! nulle opinion n'a le monopole des vertus, et nous sommes tous des hommes. Sachons donc nous respecter et dire vrai. Je répète mes conclusions :

— L'enseignement supérieur doit être libre.

— L'Etat n'est pas libre de laisser exclure ou attaquer la religion dans l'enseignement public de la jeunesse.

— Tout citoyen a le droit, et il fait bien de signaler publiquement, et par les moyens légaux, les abus de la liberté, et même, toujours avec le respect nécessaire, ceux de l'autorité.

J'ai fini, je m'arrête.

J'ai dû reprendre la parole, je ne le voulais pas. Mon écrit sur les *Alarmes de l'Episcopat* devait être mon dernier mot. Je ne disais pas tout, mais c'était assez pour avertir. Je n'ai certes aucun goût pour me jeter à la fois sur toutes les brèches, et je laissais la discussion à ceux auxquels appartient l'examen, la discussion, à la première de nos assemblées, le Sénat français.

Mais je me suis vu accusé d'être contraire à la liberté de l'enseignement supérieur : me taire devenait impossible, et cette liberté, je la demande, comme je l'ai demandée toujours, et je la crois un très grand remède à la situation présente.

Ce qui soutient ici, dans ces luttes nécessaires, c'est le sentiment du devoir. Nous combattons pour ceux qui ne peuvent pas combattre, qui ne savent pas se défendre, les enfants et les jeunes gens. Est-il possible de voir sans une compassion profonde tous ces jeunes gens quitter leur province, leur père, leur mère chrétienne, pour venir dans la capitale, et là non-seulement trouver pour leurs mœurs tous les périls, mais encore dans ceux mêmes qui devaient être pour eux des maîtres de sagesse et de vertu, leurs guides, leurs amis, rencontrer des hommes qui en font des matérialistes et des athées ! Depuis cette triste polémique, chaque jour je relis des lettres de pères et de mères désolés dont les fils étaient partis pieux et bons pour Paris, et qui leur sont revenus sans croyances.

Pauvres jeunes gens, exposés sans défense à l'action d'enseignements déplorables, et d'autant plus en péril que dans leur faiblesse ils se croient plus forts, car la présomption à cet âge est aussi grande que l'inexpérience,

et tout le monde en a été frappé dans les brochures et les lettres qu'ils ont publiées.

Voilà ceux pour lesquels, comme disait autrefois Fénélon, on donnerait mille vies comme une goutte d'eau. En présence de telles tristesses, pourrions-nous rester spectateurs indifférents et muets et laisser tranquillement dépraver leur esprit, renverser leur foi, anéantir leur âme, leur arracher comme vous le faites, hommes sans pitié, Dieu, le christianisme, la vérité. Non, jusqu'à la fin nous protesterons en faveur de cette jeunesse trompée, de ces pères, de ces mères de famille cruellement abusés. Et si cette génération devait sombrer dans le matérialisme, du moins nous voulons avoir tout fait pour la sauver !

Mais j'ai meilleure espérance, et peut-être, d'ailleurs, que de l'excès même du mal nous verrons sortir le bien.

Oui, de telles extrémités finissent par ouvrir les yeux ; il ne se peut qu'une nation comme la France s'abîme dans l'athéïsme et le matérialisme. Une génération peut être entamée par ce flot impur ; mais le même vent qui l'aura amené l'emportera ; et pour ma part, je partage la confiance exprimée par le Pape dans un bref récent que Sa Sainteté a bien voulu m'adresser à l'occasion de mon dernier écrit : " J'espère que Dieu tirera " la lumière de ces ténèbres. Il est impossible que de tels excès ne " rendent pas les catholiques tout à la fois plus précautionnés contre " l'erreur, plus ardents à la combattre, et plus unis dans la lutte. Et " peut-être que la honte de ces déplorables doctrines servira à ramener " vers nous bien des hommes qui n'en sont éloignés que par les préjugés " de nos temps malheureux."

C'est aussi ce que je veux espérer, et ce qui me soutient dans ces amères polémiques.

Je suis accablé d'injures publiques, de menaces anonymes, d'injustices, de fatigues, de querelles ; mais je tiendrai bon, avec l'aide de Dieu.

Dans un récent et admirable travail sur saint Louis et Joinville, M. Vitet raconte qu'un jour, après les revers qui suivirent sitôt les succès de Damiette, saint Louis tint un conseil, et là, presque tous les chevaliers ayant été d'avis qu'il fallait revenir en France, malgré tant de pauvres compagnons d'armes qu'on abandonnerait captifs dans le plus dur esclavage, seul avec le roi, Joinville opina qu'on devait rester. Le senéchal de Champagne se souvenait de ces paroles que lui avait adressées le vieux sire de Bourlemont au moment où il partait pour la croisade : " Prenez garde " au retour ; tout chevalier sera honni s'il laisse aux mains des Sarrasins le " menu peuple de Notre-Seigneur, en compagnie duquel il s'en est allé."

Et moi aussi, *je songe au retour;* à la fin, au ciel, au jugement de Dieu qui m'attend bientôt, et je sens que je serais honni, si je laissais aux mains des Sarrasins le menu peuple de Notre-Seigneur !

Je vous remercie de nouveau, monsieur, de servir avec tant de talent et de cœur une cause qui va être éloquemment défendue, dans quelques jours, devant le Sénat français.

† FÉLIX, ÉVÊQUE D'ORLÉANS.

LE MARIAGE CIVIL EN FRANCE.

(Voir page 71.)

La loi ne force pas, en général, l'homme et la femme qui veulent faire ménage ensemble à subir la formalité du mariage civil. Il n'existe aucune raison valable pour qu'elle y contraigne les couples catholiques, sur l'unique motif qu'ils veulent faire intervenir Dieu dans leur union et en serrer le nœud au pied de l'autel. Nous portons notre part des charges publiques, la plus large part, puisque nous sommes l'immense majorité. Notre droit serait de demander que pour nous, catholiques, le mariage soit purement et simplement le mariage catholique. La loi qui nous le refuse viole les droits sacrés de notre Eglise et la liberté de notre conscience. Mais nous voulons être modestes et ne demandons aujourd'hui qu'à ne pas être exclus de la gamelle du droit commun. Nous voudrions nous présenter devant l'officier de l'état civil à notre convenance.

Ce redressement est simple comme bonjour, il n'y a rien absolument à y objecter, et la plus élémentaire justice le réclame impérieusement. Toutefois on peut compter que les pouvoirs publics feront la sourde oreille et que la réforme se fera désirer le plus longtemps possible. Il importe donc en attendant de s'arranger au moindre dommage qu'il se pourra avec la loi telle qu'elle existe, et d'aviser aux moyens d'éviter les dangers qu'elle suscite.— Revenons aux faits qui se sont produits et peuvent certainement se reproduire. Un mariage civil vient d'être contracté à la mairie, sous la condition expresse ou sous-entendue que les époux recevront, avant toute cohabitation, la bénédiction nuptiale. Le mari refuse de participer au sacrement et prétend se tenir au mariage civil. Y a-t-il ou n'y a-t-il pas une issue ouverte à la femme catholique pour échapper à ce brutal abus de la force légale?

Quelques jurisconsultes ont pensé qu'il ne reste à l'épouse que le parti de la résignation. L'honorable M. Sauzet lui-même a exprimé avec une sorte de découragement cette opinion, dans une brochure publiée en 1853.

"La loi qui réduit le mariage à un contrat civil, a dit l'ancien et éloquent "ministre de la monarchie de Juillet, efface Dieu et sacrifie les conscien-"ces.... Après les paroles de l'officier de l'état civil, le mariage est "tenu pour consacré, et si la jeune et timide vierge attend une autre "sanction pour cet irrévocable changement de sa destinée.... on pourra "se rire impunément de ses scrupules.... Pour autoriser la séparation, il "faudrait trouver des magistrats qui voulussent méconnaître leurs devoirs "de juges et n'obéir qu'à leurs consciences d'homme, en mettant les "mœurs au-dessus des lois."

Nous croyons que devant une aussi révoltante immolation, il y a mieux à faire qu'à s'envelopper dans les phrases mélancoliques de M. Sauzet. Le jurisconsulte est trop dominé ici par les habitudes du barreau : il dédouble trop les lois des mœurs et la conscience du juge de la conscience de l'homme. Les magistrats, en secourant la femme, obéiront à leur conscience de juges en même temps qu'à leur conscience d'hommes. Et d'abord, dans les circonstances que nous supposons, le mari n'a pas le droit de contraindre sa femme à cohabiter avec lui. L'art. 213 du Code Napoléon oblige la femme à obéir à son mari, mais il oblige le mari à protéger sa femme, c'est-à-dire, à ne pas souffrir qu'un tiers attente à la liberté ou à l'honneur de celle-ci, et, à plus forte raison, à ne pas y attenter lui-même. Le mari oppresseur abdique tout droit à l'obéissance de l'épouse ; la loi ne sépare pas ces obligations intimement corrélatives.

L'art. 214 du Code Napoléon oblige la femme à suivre son mari partout où celui-ci voudra fixer son domicile ; mais le même article oblige le mari à recevoir et à installer sa femme convenablement eu égard à l'état de fortune des époux et à leur position dans le monde. Le devoir du mari est par-dessus tout d'offrir à sa femme les conditions d'honorabilité dans la vie commune ; l'honneur passe avant le comfort ; il n'a pas le droit de la forcer à une cohabitation qu'il déshonore et qu'il flétrit lui-même dans l'opinion du monde, en refusant de la sanctionner par le mariage religieux. Tel est le véritable esprit du Code Napoléon ; l'esprit qui se dégage de lui-même du texte des art. 213 et 214, sans qu'il soit le moins du monde besoin de presser ou de tourmenter le sens de ces articles. Cette doctrine, d'ailleurs évidente de soi, a été énergiquement défendue par M. le professeur Duverger dans une série d'article publiés dans la *Revue critique de législation et de jurisprudence*.

Les mêmes raisons autoriseraient incontestablement l'épouse à réclamer la séparation du corps et la restitution de sa dot. On a misérablement discuté sur ce point : on a dit que le mari qui refuse la bénédiction nuptiale peut envelopper son refus de formes polies ; qu'un tel refus, exprimé avec bienséance, ne constitue pas une injure, et qu'il faut *des excès, des sévices ou des injures* pour motiver une séparation de corps. La cour

de Montpellier a rendu, en 1847, un arrêt dans ce sens. C'est méconnaître l'acceptation loyale des mots. L'injure n'est pas seulement dans l'invective et l'objurgation, elle peut être dans les actes.

L'injure, c'est le mépris ; qu'il se manifeste par des paroles ou par des faits. Le mépris que le mari témoigne publiquement pour les croyances, pour la juste fierté, pour la pudeur blessée d'une épouse chrétienne, n'est-il pas la plus flétrissante et la plus mortelle des injures ? C'est ainsi qu'a jugé la cour d'Angers en 1859, en accordant la séparation de corps à une femme catholique dont le mari avait, après le mariage civil, refusé de recevoir la bénédiction nuptiale.

Mais la séparation n'est qu'une demi-justice, ce n'est que la liberté de la solitude ; elle ne rend pas à la femme le droit de disposer d'elle-même, et la laisse rivée à un mariage fictif. Marcadé professe péremptoirement la doctrine que la femme, dont le mari décline absolument le mariage sacramentel, peut ne point se borner à demander la séparation de corps, et qu'elle a le droit de réclamer et d'obtenir l'annulation du mariage civil. Marcadé est l'homme des solutions franches et tranchées, le jurisconsulte hors ligne par la puissance de la dialectique autant que par la droiture et la vigueur de conscience. On lui réplique peu, et on le réfute moins encore. Il n'est certainement pas sans intérêt et sans opportunité de vulgariser sa doctrine sur la question qui nous occupe ; indiquons cette doctrine aussi sommairement qu'il nous sera possible.

La discussion roule sur l'interprétation de l'art. 180 du Code Napoléon. Cet article dispose que le mariage pourra être annulé par les tribunaux dans le cas où il y a eu *erreur dans la personne*. L'art. 181 ajoute que le vice dirimant résultant de l'erreur dans la personne sera couvert, et que la nullité du mariage ne pourra plus être demandée après six mois de cohabitation entre les époux, depuis que la déception a été découverte. Quelle est la vraie portée de l'art. 180 ? fait-il uniquement allusion au cas où il y a eu méprise sur l'individualité physique de l'un des futurs conjoints, au cas, par exemple, où croyant et voulant épouser Marie, j'ai contracté mariage avec Jeanne, qui s'était fauduleusement substituée à Marie ?

Marcadé enseigne sans hésitation que, bien loin de se renfermer dans le cas d'une substitution de personne, l'article 180 n'a pas même eu en vue cette hypothèse improbable et presque chimérique. En cas de méprise sur l'individualité même de la personne, il n'y aurait absolument pas de consentement, il n'y aurait pas du tout de mariage. Il faut la concordance de deux volontés tendues à une même fin et voulant à deux une chose identique pour former un consentement. Les deux prétendus conjoints que nous supposons ne seraient pas conjoints le moins du monde : ils ne seraient liés ni l'un ni l'autre. Une cohabitation ulté-

rieure entre eux si prolongée qu'elle pût être, ne serait qu'un concubinage et n'aurait pas l'effet de valider après coup un mariage qui a le vice irrémédiable de ne pas exister. Les parties pourraient faire déclarer à toute époque par les tribunaux la nullité de ce simulacre de mariage ; elles n'auraient même pas besoin d'en faire prononcer la nullité, sauf le cas où l'un des pseudo-conjoints prétendrait s'en prévaloir.

Cette hypothèse d'une erreur sur l'individualité ou d'une substitution de personnes n'est certainement pas celle en vue de laquelle a été écrite, dans la loi, la disposition de l'article 180. Cet article suppose un consentement et un mariage qui existent, mariage et consentement viciés par une erreur sans doute, mais dont le vice est réparable, puisqu'il peut être réparé, et que l'union matrimoniale deviendra irrévocable après six mois de cohabitation depuis que l'erreur a été reconnue, si la partie abusée laisse passer ce délai sans faire de réclamations.

L'agencement des articles 180 et 181 ne laisse donc pas planer l'ombre d'un doute sur la question. Il ne s'agit pas là de l'erreur sur l'individualité, sur l'identité de l'un des conjoints ; une telle erreur rend le mariage inexistant, elle n'est réparable et ne peut être couverte par aucun laps de temps. L'action pour faire déclarer la nullité de cette apparence de mariage, si tant est qu'il faille y recourir, cette action est imprescriptible. L'art. 180 s'occupe manifestement d'autre chose. — de quoi s'occupe-t-il et quelle est cette *erreur dans la personne* qui ouvre à l'époux trompé une action pour faire prononcer la nullité du mariage, mais une action prescriptible après six mois de cohabitation ?

Du moment que la méprise sur l'individualité se trouve éliminée, il est clair qu'il ne peut être question dans la pensée de l'art. 180, que des erreurs portant *sur les qualités de la personne*, sur celle au moins de ces qualités qui ont une importance majeure relativement au mariage. Il est essentiel de remarquer que le mot *personne* dans l'idiome de la loi, n'est point le synonyme et l'équivalent exact du mot *individu*. Il désigne moins l'individualité que l'ensemble des droits qui concourent à former l'état civil, à caractériser et à classer en un mot la personnalité de chacun dans la famille et dans le monde.

Sur quelles qualités personnelles du conjoint doit avoir porté l'erreur pour devenir un vice dirimant du consentement et du mariage, et pour tomber sous l'application de l'art. 180 du Code Napoléon ? C'est une question de circonstance, nécessairement livrée à l'appréciation des tribunaux. Il va de soi que l'erreur sur des points secondaires, des déceptions sur la question de fortune, des illusions suivies de désillusionnement sur certaines qualités morales, seraient ici sans importance. J'épouse une femme que je croyais riche et qui est pauvre, ou que je supposais noble et qui est roturière : il est clair que des déconvenues de ce genre n'auront

pas l'effet d'invalider un mariage. Les choses s'apprécient *secundum subjectam materiam;* l'erreur devient dirimante quand elle porte sur des points qui intéressent essentiellément les fins que des conjoints se sont proposées, c'est-à-dire, et avant tout, la dignité, la pureté, la sainteté du mariage.

Un homme épouse une fille qu'il croit pure et qui s'est publiquement prostituée. Une honnête fille épouse un forçat libéré dont elle ignorait les malheurs judiciaires, et que sa famille et elle-même avaient réputé honorable; il n'y a pas ici de méprise sur l'identité de l'individu, mais il y a méprise sur des qualités d'une importance capitale, car l'honorabilité du mariage est en cause. Le conjoint abusé a cherché dans l'union matrimoniale une existence honorée; il a le droit de l'y trouver; il n'y rencontre que la flétrissure et la solidarité de la honte. L'erreur est dirimante; l'article 180 devra être appliqué et le mariage annulé.

Voici un cas d'erreur qui touche au vif au caractère religieux du mariage: Une femme catholique avait épousé un ancien religieux profès rentré depuis plusieurs années dans la vie mondaine, et dont elle ignorait parfaitement la double qualité de moine et d'apostat. Ici encore il ne s'agissait pas du tout d'un quiproquo sur l'identité du personnage; cet homme était bien individuellement celui qu'elle avait cru et voulu épouser, et la méprise ne consistait que dans l'ignorance du vœu perpétuel de chasteté qui liait cet homme canoniquement, sans d'ailleurs l'obliger selon la loi civile. — La cour de Colmar, par un arrêt du 6 décembre 1811, prononça l'annulation de ce mariage par application de l'article 180, pour erreur *dans la personne.*

La cour considéra que bien que ne tombant sur l'identité, mais sur une qualité de l'individu, l'erreur était dirimante dans la cause, parce qu'elle affectait la dignité et le caractère religieux essentiels au mariage dans nos mœurs catholiques et que l'épouse ne pouvait subir une union qui l'aurait condamnée à vivre dans un perpétuel état de sacrilège. Marcadé étend sans balancer la même solution au cas où il s'agit d'un mari refusant, après le mariage civil, la bénédiction nuptiale. "Il y a ici erreur sur la "qualité principale de la personne, dit-il, puisqu'on a cru et voulu épouser "un homme ayant au moins quelques sentiments religieux, tandis qu'on a "un homme qui ne se montre pas seulement indifférent mais hostile, et "qui pousse l'impiété jusqu'à ne pas vouloir se prêter, même par condes-"cendance pour sa jeune épouse, à l'accomplissement d'un acte religieux "qu'il sait être indispensable aux yeux de celle-ci."

La doctrine de Marcadé est irréfutable. L'institution du mariage est antérieure et supérieure aux lois positives; elle est dominée par la religion et les mœurs; elle est surtout ce que l'ont faite les mœurs et la religion. Le fanatisme d'impiété d'un mari qui repousse la bénédiction nuptiale,

aboutit à dénaturer et à dégrader l'union des époux. Elle réduit au niveau d'un naturalisme grossier, mal déguisé par quelques formalités légales, cette union qu'une femme catholique n'a pu et voulu accepter que dans les conditions où elle est sainte devant Dieu et honorée dans la société. La solution que Marcadé donne à la question est la solution légale chrétienne, et la seule vraiment juridique.

Le savant M. Bressolles, professeur à la Faculté de droit de Toulouse, s'est énergiquement prononcé dans le sens de la même doctrine, qui ne tardera pas à prévaloir, nous l'espérons bien, dans la jurisprudence des tribunaux et des cours. Il n'est pas moins désirable pour cela de voir supprimer l'article de la loi organique qui impose la priorité du mariage civil. Le redressement de la loi vaudrait mieux, sans aucun doute, et ferait disparaître une cause de procès et de douloureux déchirements domestiques.

Ph. Serret.

LE CHAT.

(Voir page 61.)

III

Physiologie et pharmacopée du chat.—Episodes et anecdotes.

Il paraît que les Chinois savaient reconnaître l'heure du jour en examinant les yeux de leurs chats; mais j'imagine que si les chats savaient parler chinois, ils nous diraient non-seulement l'heure, mais aussi le jour de la semaine. J'étais dans ma jeunesse un grand amateur de pigeons; cette passion vous oblige, lorsqu'on habite la ville, à faire sur les toits bon nombre d'excursions, et, quand on ne se rompt pas le cou, on fait là-haut parfois d'étranges découvertes. Nous avions pour voisin un grand fabricant de voitures; il habitait sur le derrière et ses forges étaient installées dans les bâtiments les plus rapprochés de la maison. Pendant la semaine je ne voyais, dans mes voyages aériens, que les forgerons façonnant à grands coups de marteau des ressorts et des moyeux de roue; mais le dimanche, si le temps était favorable, une nombreuse société de chat occupait les tuiles chaudes qui couvraient les forges.

Ils y passaient toute la journée en admiration mutuelle, méditant en silence et réfléchissant peut-être *in petto* aux partenaires qu'ils inviteraient pour le bal et le concert de la soirée ; c'était, tant que durait la lumière du jour, une paisible réunion de quakers, silencieuse et discrète. Mais à la nuit tombante, à mesure que l'obscurité augmentait, on entendait des frétillements, des gambades qu'accompagnait un long *crescendo* de sons filés, comme ceux qui inspirèrent l'ode adressée par Peter Pindar (le docteur Wolcot) aux chats juifs d'Israël Mendes et commençant ainsi :

Chanteurs d'Israël ! ô doux chanteurs !

Depuis le lundi matin jusqu'au samedi soir, on n'apercevait pas un chat. Ils savaient aussi bien que moi quand venait le dimanche ; la température des tuiles le leur indiquait.

Lady Cust nous apprend que les chats naissent sourds et aveugles comme les chiens. Leurs paupières et leurs oreilles étant tout à fait fermées, les premières, lorsqu'on les ouvre, montrent l'organe de la vue à l'état rudimentaire.

On a beaucoup vanté l'amour de la chatte pour ses petits. Chose qui mérite considération, la mère souffre beaucoup, si l'on détruit toute la portée du même coup, et si cette pratique se renouvelle, elle produit invariablement des cancers, maladie très-connue chez les chats. Il est aisé de se convaincre du mal que cause aux chats l'enlèvement de tous leurs petits. Les femmes qui n'allaitent pas leur enfant devraient profiter de cet avertissement.

Lady Cust nous indique les remèdes appropriés aux différentes maladies des chats et que l'expérience a sanctionnés, une véritable pharmacopée de la race féline. Mais comment les administrer ? demandera l'étudiant vétérinaire. Roulez doucement le patient dans un grand linge, une nappe, par exemple, en ayant soin d'y comprendre les griffes et ne laissant sortir que la tête, semblable à une momie. Puis vous le placez tout droit entre les genoux d'une personne assise, vous mettez un second linge sous la mâchoire, afin que celle-ci ne soit pas salie ; d'une main gantée vous ouvrez largement, mais avec douceur et d'un seul effort, la bouche du chat et vous y faites couler la médecine au moyen d'une cuillier à thé, goutte à goutte, pour que le malade l'avale sans s'étouffer et par petites doses. Ne lui mettez pas la cuiller entre les dents, sinon il la mordra et en repoussera le contenu. Enlevez avec une éponge et de l'eau tiède toute souillure ; essuyez à sec avec un linge propre, démaillotez le patient, tenez-le pendant une heure et demie dans un lieu chaud et tranquille, ne lui donnez ni à boire ni à manger. Bref, surveillez l'effet de la médecine, comme chez un

malade de l'espèce humaine. Organisez en hôpital temporaire quelque chambre inhabitée, sans tapis, mais où vous entretenez un bon feu, car la chaleur fait la moitié de la cure et tout animal malade en a particulièrement besoin. Ayez pour votre patient un lit confortable; laissez-lui de l'eau en cas qu'il ait soif (il va sans dire que la boisson ne doit pas être contraire à son mal), et que nul, hormis vous, n'entre près de lui, car la tranquillité est, avec la chaleur, l'auxiliaire par excellence de la bonne nature.

Grâces soient rendues à lady Cust! Puissent ses protégés avoir toujours assez à manger, et n'en avoir jamais de trop! Qu'ils jouissent de repas réguliers, d'une bonne digestion et d'un paisible sommeil! Qu'il y ait pour eux de l'herbe en abondance et peu de mouches! Puissent-ils éviter le contact de l'eau salée, puisse leur fourrure n'être jamais caressée à contre-poils, sauf les cas où ils tirent à reculons quelque grosse souris d'un trou trop étroit!

Je prends congé de lady Cust, mais j'adresse respectivement les lignes suivantes à une société quelconque instituée pour la propagation des connaissances utiles.

Voici quelques échantillons de la science de nos ancêtres au sujet des chats:—Sachez que les yeux des chats croissent et décroissent selon la lune et que leur prunelle suit le cours du soleil.—Si on lie un chat dans un sac et qu'on le transporte au loin dans une nouvelle demeure, il retournera à l'ancienne; il restera, au contraire, dans la nouvelle si l'on a soin de l'y porter à reculons.—Si un chat se trouve dans une charette et que le vent passant sur lui souffle sur les chevaux, ceux-ci se fatiguent beaucoup; même résultat pour le cheval dont le cavalier porte sur ses vêtements de la fourrure de chat.—A la mort d'un matou, la vie quitte toute sa progéniture encore à naître.

Malgré les terribles ravages des chats parmi les rats et les souris, ces races hostiles deviennent amies, si on les oblige à vivre ensemble. Lemmery renferma dans une cage de fer une chatte en compagnie de plusieurs souris. Ces dernières eurent peur, tout d'abord, mais comme Minette ne faisait pas attention à elles et restait couchée d'un air de bonne humeur, elles commencèrent à jouer entre elles, et à la fin même avec la chatte, la tirant et la mordillant de leurs petites dents aiguës. Lorsqu'une souris devenait trop importune, Minette lui appliquait sur les oreilles un léger coup de patte. Ces gambades finirent par l'ennuyer, elles la troublaient dans son sommeil. Alors Lemmery la laissa sortir de la cage. Il ne nous dit pas si la chatte avait dîné avant l'expérience.

La cervelle du chat, nous apprend le même oracle, est tant soit peu venimeuse; cependant elle peut être employée en médecine et à petites

doses comme le philtre. Il suffit, pour la guérison d'un panaris, de placer tous les jours le doigt malade dans l'oreille d'un chat pendant un quart d'heure ; cette précaution empêchera le ver, cause du mal, d'entrer plus profondément dans les chairs et finira par le tuer.—Trois gouttes de sang, tirées de la veine qui se trouve sous la queue du chat et déléguées dans de l'eau, guérissent l'épilepsie. Si l'on réduit en cendres la tête d'un chat noir, et que trois fois par jour on souffle dans l'œil un peu de cette poussière, la vue se conservera toujours bonne.—L'homme qui avale un ou deux poils de chat se trouve mal.

Les chasseurs fournissaient autrefois la graisse du chat sauvage, ou du chat devenu tel, aux apothicaires, qui l'employaient, sous la dénomination de *axungia cati sylvestris*, comme émollient pour mûrir les abcès, guérir les boiteux épileptiques. On se servait aussi en médecine de la peau du chat sauvage, dans la croyance qu'elle fortifiait les bras et les jambes, si on les en couvrait ou qu'on la portât sur la poitrine.

—M. Hécart, de Valenciennes, apprivoisa un chat sauvage et plaça sous sa protection un moineau privé à qui l'on permettait de voler dans le jardin. Un jour, un chat du voisinage ayant saisi l'oiseau à l'improviste, son protecteur accourut et l'arrachant tout ensanglanté aux griffes du ravisseur, le porta en triomphe à M. Hécart. Nous sommes en outre priés de croire que le chat sauvage veilla affectueusement au chevet du moineau malade. La *Revue allemande d'histoire naturelle*, qui contient ce récit, parle encore d'un grand matou noir, qui, de l'état sauvage, avait été réduit à la domesticité, et qu'on avait établi, dans une cour, gardien de plusieurs perdreaux et merles, d'un lièvre et d'un couple de moineaux. Malheur au chien ou au chat qui, dans un but hostile, osait s'approcher de trop près !

—Est-il vrai que, dans les pays sujets aux tremblements de terre, les chats, par leurs mouvements inquiets, prédisent la catastrophe ? Devons-nous croire que leur soin à se lisser la moustache annonce aux ménagères observatrices la pluie prochaine ? Peu de temps avant le grand tremblement de terre de Messine, un négociant de cette ville vit ses deux chats gratter avec agitation le parquet et la porte fermée de la chambre : il l'ouvrit, les chats s'élancèrent pour aller gratter avec fureur trois autres portes qui les séparaient encore de la rue. Puis ils s'enfuirent à grande vitesse, franchirent les portes de la ville et ne s'arrêtèrent qu'en rase campagne. Leur maître les suivit jusqu'au milieu d'un champ où ils se mirent à gratter encore la terre. Bientôt après eut lieu la première secousse du tremblement de terre, qui bouleversa plusieurs maisons de Messine et, entre autres, celle du marchand.

—On a beaucoup discuté jadis sur la répugnance remarquable

qu'inspire fréquemment la présence d'un chat. Conrad Gesner cite plusieurs exemples de personnes qui ne pouvaient voir un chat s'approcher d'elles sans éprouver une sueur froide, perdre toute force et se trouver mal. Tel était Henri III, roi de France, prince d'un tempérament faible et de mœurs dissolues. Un autre exemple est celui d'un duc de Noailles, qui vivait il y a plus de cent ans. Cette antipathie a été, dit-on, jusqu'à faire redouter un chat en peinture, alors même que le tableau est accroché, à l'insu de la personne nerveuse, dans une pièce voisine.

Gesner pensait qu'on pouvait guérir cette répugnance maladive par des médicaments, traitement que l'art peut appliquer aux animaux eux-mêmes, témoin ces cages remplies d'animaux naturellement hostiles les uns aux autres, qu'on exhibe dans les rues de Londres et qu'on appele proverbialement des *familles heureuses* (*happy families*). Déjà il y a des siècles qu'un prêtre de Lucerne avait dressé un chien, un chat, une souris et un moineau à prendre ensemble tous leurs repas dans le même plat. La tradition a conservé le nom d'une vieille fille, depuis longtemps trépassée, qui avait appris à vingt-deux animaux différents, parmi lesquels se trouvaient un chat, un chien, une marmotte, une souris, une tourterelle, un merle et un sansonnet, à manger à la même gamelle et à vivre en paix.

—Une ou deux vieilles histoires, à propos de la ruse des chats, auront peut-être, pour la plupart de nos lecteurs, tout l'attrait de la nouveauté. Le chat d'un monastère savait qu'on ne servait le dîner qu'après avoir sonné deux fois. Il ne manquait jamais à cet appel; mais un jour, au moment où le carillon se faisait entendre, il se trouva par hasard enfermé dans une cellule, il fallait donc attendre le retour de l'occupant et se passer de dîner. Dès qu'il fut rendu à la liberté, il courut à la recherche de son repas, mais on l'avait oublié. Soudain la cloche se fait entendre et à son tintement opiniâtre accourent les moines. C'était Minet qui sonnait à toute volée, réclamant ainsi sa part.

—Le cuisiner d'un autre monastère apprêtant un jour le dîner, vit qu'il manquait la ration de viande d'un des frères. Il répara ce qu'il crut son erreur et n'y songea plus jusqu'au lendemain. A l'heure du dîner il put constater le même déficit. Il conçut des soupçons et résolut de guetter le voleur. Il s'assura, le troisième jour, que la viande était partagée selon le nombre de rations nécessaires, et il s'apprêtait à la servir lorsqu'un coup de sonnette à la porte d'entrée le força de quitter la cuisine. A son retour, une ration manquait encore. Le lendemain, pendant qu'il redoublait d'attention de peur de mal compter, un coup de sonnette vint de nouveau interrompre son service; cette fois il ne fit qu'un pas hors de la cuisine, et vit le chat entrer par la

fenêtre et ressortir avec un morceau de viande. Le jour suivant, le cuisinier acquit la conviction que c'était aussi le chat qui, sautant sur la cloche, la mettait en branle avec ses pattes ; il croyait ainsi éloigner le chef, afin de pouvoir donner un libre cours à ses brigandages. Les moines décidèrent en conclave qu'on devait laisser au chat la liberté de dérober pour le reste de ses jours une double ration. Ils répandirent au dehors l'histoire de cette ruse, et de nombreux visiteurs vinrent assister,—en payant leur place, cela va sans dire,—à cette petite comédie. Ce fut ainsi que les moines durent à leur voleur une source de revenus.

—Mieux connue encore est la mésaventure de M. de La Croix, qui, ayant placé un chat sous la cloche pneumatique, essaya de vider le récipient. Minet se sentant mal à son aise et s'apervant de la diminution de l'air, plaça une patte sur l'ouverture par laquelle on le pompait. L'expérimentateur laissa rentrer l'air et le chat ôta sa patte ; mais il rebouchait l'ouverture dès qu'on recommençait à faire le vide.

L. R. (*Household words.*)

PROVERBES.

Chat échaudé craint l'eau froide.

Quand le chat est dehors, les souris dansent.

Ne réveillez pas le chat qui dort.

Se disputer comme chien et chat.

La nuit, tous les chats sont gris.

Attacher le grelot au chat.

Acheter chat en poche*.

A bon chat, bon rat.

Ce n'est pas à moi que l'on vendra un chat pour un lièvre.

Faire patte de velours (faire la chattemite).

C'est la bouillie pour les chats.

Payer en chats et en rats.

* "Vous êtes-vous mis dans la tête que Léonard de Pourceaugnac soit un homme à acheter chat en poche ?" (MOLIÈRE.)

Appeler un chat un chat*.

Un chat trop gras ne prend pas de souris.

Avoir un chat dans la gorge.

Elle est friande comme une chatte†.

LES RÉUNIONS DU VAUX-HALL.

(Voir page 44.)

Il est difficile de n'être pas ridicule et d'éviter le reproche de pédanterie, quand on vient donner à des dames une leçon de droit. Mon Dieu ! il s'en faut pourtant que nous soyons très féroce sur ce chapitre, loin de là ! En homme bien élevé, nous pensons qu'il doit être beaucoup pardonné *aux nerfs*. Que les dames chiffonnent les articles du code pour leur usage ou leur caprice particulier, qu'elles en trouvent quelques-uns impertinents et les entendent de travers, il n'y a pas grand mal à cela. Ce sont les hommes qui ont fait les lois, il faut bien au moins laisser aux femmes le droit d'en médire et de les saccager un peu.

Mais quand des dames dogmatisent du haut d'une tribune, quand elles imputent à l'action du catholicisme le crime de leur avoir fait, dans la loi civile, une condition subalterne et opprimée, et qu'elles jettent à tous les échos de la publicité leurs invectives à l'Eglise, alors il n'y a plus en cause que la vérité que l'on défigure avec démence, et la vérité prime tout ; la question de courtoisie disparaît. Les discoureuses du Vaux-Hall prennent le contre-pied du vrai et plaident insensément contre leur sexe en mettant ici en accusation l'influence du catholicisme sur la société civile.

Il a existé une législation qui faisait profession de mépriser les femmes ; c'est la législation romaine de l'époque corrompue et sceptique qui s'ouvre avec l'ère des Césars. La tutelle des femmes était alors tombée en désuétude, l'autorité maritale était nulle. La succession rapide des divorces ouvrait aux dames romaines une carrière sans

* J'appelle un chat un chat et Rollet un fripon.
(Boileau.)

† En provençal : " Es lippeto coumo lou cat de ma gran."

limites de galanterie et de fortune; les matrones de ce siècle ne se nommaient plus Lucrèce et Volumnie; elles s'appelaient Livie, Messaline, Poppée. Ce fut l'apogée de l'émancipation de la femme.

L'ordre domestique était décomposé, la licence de la femme était dans les mœurs; pour faire contre-poids, les Césars et le Sénat mirent le mépris de la femme dans les lois. La femme fut considérée par le droit civil comme un être tout à la fois faible et dangereux : sa prétendue infirmité intellectuelle, son manque de foi, sa fragilité de parole, ne furent pas simplement des préjugés de l'opinion et des prétextes d'épigrammes, ils devinrent des axiomes juridiques. Une série de lois injurieuses témoigna de ce dédain pour le sexe féminin. La loi Voconia défendit de tester au profit des femmes; la captation était présumée de droit. Il y a d'ailleurs, dans les libéralités par testament, quelque chose de solennel et de suprême, le gage d'un attachement qui a rempli la vie et qui survit au testateur. Cette législation sceptique n'admettait pas qu'il fût de bon air de paraître estimer jusque-là les femmes et de les prendre à ce point au sérieux. Le même ton de légèreté insultante se fait remarquer partout dans le droit de cette période.

Une autre loi interdit aux dames romaines la plaidoirie et le droit de solliciter des procès pour autrui devant les tribunaux. Le célèbre sénatus-consulte velléien déclara les femmes incapables de s'engager pour les tiers, et leur interdit, en général, toute *intercession*, c'est-à-dire, toute immixtion dans les affaires des autres de nature à engager leur personne ou leurs biens propres. Réputées incapables de se gouverner elles-mêmes, à plus forte raison devaient-elles être exclues de toute ingérence dans les intérêts d'autrui.

La visée du velléien était de réagir contre l'existence immodérément extérieure et répandue des dames romaines, de les ramener aux soins vertueux du ménage, à leur foyer et à leurs fuseaux. C'était une moquerie, le foyer domestique n'existait plus, déshonoré qu'il était par la facilité et la multiplicité des divorces. Le mariage était précaire; le divorce était une mode effrénée, un impudent marché d'argent ou d'ambition, quand il n'était pas une affaire de libertinage ou de caprice. Auguste, réformateur des mœurs, ne toucha pas à la racine du mal et laissa entière la liberté du divorce. Avec cela, il n'eut pas moins la prétention de reconstituer une sorte de pureté relative, quelque chose comme une parodie de la foi conjugale, dans ce concubinage légal qui continuait de s'appeler le mariage. Le divin Auguste fit une loi pour la répression de l'adultère; cette loi marque le terme extrême des ignominies de la société romaine.

Les violations de la foi conjugale avaient été considérées sous la

république comme des crimes domestiques et jugées à huis-clos par un tribunal de famille. La loi d'Auguste livra ces crimes intimes à la brutale notoriété d'un jugement public rendu par des questeurs spéciaux. Bien plus, le droit d'accusation cessa d'appartenir exclusivement au mari, qui n'eut plus la liberté d'envelopper dans le silence son affront et le déshonneur de la mère de ses enfants. L'accusation d'adultère devint une accusation populaire ou publique, qui pouvait être intentée par le premier venu, même étranger à la famille. Il se forma une variété de délateurs *ad hoc* qui espionnèrent d'office la conduite des épouses légères, moyennant une prime honnête qu'ils touchaient sur les amendes et les confiscations. L'impudeur monta au comble ; la loi, prétendue moralisatrice d'Auguste, fit voir à quel point étaient venues la dégradation des caractères et la putridité des mœurs romaines.

Des mœurs vigoureuses et saines contiennent naturellement chacun dans le respect du devoir et de soi-même ; les mœurs manifestent dans l'organisme social la santé, la force, la solide et normale beauté de la forme. Des lois prohibitives et coercitives pour ramener les femmes à la retenue et à la décence, ressemblent à ces tristes appareils inventés par la chirurgie pour dissimuler les secrètes difformités et soutenir les défaillances d'un organisme honteusement et incurablement vicié. Les lois romaines de la décadence ont cet aspect répugnant ; elles exhalent ce mépris des femmes qui est l'effet et le signe des corruptions irrémédiables.

Le christianisme releva la femme humiliée ; il fit à l'homme un précepte d'aimer son épouse, dans la plus respectueuse et la plus glorifiante acception de ce grand mot : aimer. La loi chrétienne a dit sur l'amour dans le mariage des choses d'une grandeur jusque-là inosées, et prononcé des paroles qui paraîtraient téméraires si elles n'étaient pas divines. Elle n'a pas craint de comparer l'amour que l'homme doit à son épouse à l'amour de Jésus-Christ pour son Eglise. La loi civile se dilate à ce souffle nouveau, les préjugés contempteurs de la femme périssent. L'unité, sans doute, est constituée dans le gouvernement de la famille : les actes de la femme doivent être autorisés par le mari, auquel l'autorité est attribuée parce qu'il est la force qui protége.

Mais il n'y a pas de méprise possible sur le caractère de cette autorisation maritale nécessaire à la validité des actes de l'épouse. Dans le droit coutumier catholique, elle ne comporte pas l'ombre de l'idée d'une infériorité de nature, d'une incapacité intrinsèque quelconque de la femme. Le fils, dans la famille, est soumis à la puissance paternelle, sans être pour cela légalement réputé d'une condition inférieure à celle de son père. Il en est de même de la femme dans le mariage : soumise à son époux, elle est son égale juridiquement.

Elle a le droit de tester; devenue veuve, elle a la garde noble ou la garde bourgeoise, c'est-à-dire, le droit de tutelle de ses enfants mineurs. Fille majeure ou en état de veuvage, elle a la même capacité que l'homme relativement à tous les contrats du droit privé; elle peut même s'engager librement pour autrui. Il n'est plus question au moyen âge des prohibitions du sénastus-consulte Velléien. La doctrine du droit coutumier est parfaitement nette; la règle de l'autorisation maritale existe comme principe d'ordre domestique et d'unité dans le régime de la famille; elle n'entame pas, elle n'amoindrit à aucun degré la dignité et la condition juridique de la femme: la flétrissante présomption d'une prétendue infirmité morale et intellectuelle du sexe a disparu de la législation et des mœurs.

Au seizième siècle, le droit coutumier s'altère sous l'influence de la réforme. Les aspirations césariennes du protestantisme sont un de ces faits qui ne peuvent être contestés. Sous l'action des légistes protestants, le droit romain s'innocule de plus en plus dans notre droit national, qu'il dénature; le velléien reprend faveur et vient se greffer sur la jurisprudence française. La condition légale de la femme décline.

Le code Napoléon a malencontreusement procédé de la tradition des légistes césariens du seizième siècle. Il a continué de suivre, quoique à tâtons et d'une allure étrangement tibulante, il a continué de suivre la routine de la loi romaine en ce qui concerne la capacité des femmes. En dehors du mariage, la femme, sous ce code, est, il est vrai, l'égale de l'homme quant à la capacité civile; mais, dans le mariage, sa condition est déprimée d'une manière injurieuse et absurde. La nécessité de l'autorisation du mari pour les actes de la femme n'est plus, dans le système du code Napoléon, simplement une règle d'ordre et de subordination domestique; la loi civile actuelle dépasse cette limite normale du principe, elle répute réellement la femme mariée incapable, d'une incapacité intrinsèque, et la traite en mineure.

S'il ne s'agissait que d'assurer la prérogative maritale, la femme pourrait agir de son propre mouvemement et sans subir aucun contrôle dans le cas où le mari est lui-même incapable de donner une autorisation intelligente, dans le cas, par exemple, où il est interdit pour cause de démence. — Les choses ne se passent point ainsi : la femme dont le mari est hors d'état d'autoriser ses actes doit se faire autoriser par le tribunal (Art. 221 et 222 code Napoléon). — Elle est véritablement traitée en pupille.

S'il ne s'agissait que d'un intérêt de hiérarchie domestique, une autorisation générale du mari suffirait à la femme pour des actes ou des contrats multiples. L'autorisation générale est insuffisante, d'après

le Code ; une autorisation spéciale est requise pour chaque contrat, pour chaque engagement particulier, le mari est autre chose que le chef de la société conjugale, il est le *tuteur* de sa femme ; celle-ci n'est pas simplement subordonnée, elle est censée privée de toute aptitude aux actes juridiques.

Mais voici, dans notre législation, un contraste qui mérite d'être attentivement remarqué : la femme, si étroitement et si ridiculement liée par la loi civile, jouit, dans la loi commerciale, d'une entière liberté de mouvement et d'action. Son mari n'a qu'à lui donner une autorisation générale, même simplement une autorisation tacite de se livrer au négoce. Cela suffit ; la femme marchande n'a plus besoin du consentement et du visa marital pour chacun des actes et chacune des multiples opérations de son commerce (art. 220 du Code Napoléon). Elle retrouve dans la sphère de la loi commerciale la plénitude de son indépendance et de son initiative ; elle peut librement s'engager, spéculer, entreprendre, devenir la gérante d'une compagnie d'industrie ou de finances, faire partie d'un conseil d'administration ou de surveillance ; son sexe ne crée plus ici aucune incapacité, aucune incompatibilité, aucune infériorité légale.

D'où vient, dans notre législation, une dualité à ce point tranchée et disparate ? Pourquoi la femme mariée, si étroitement garottée par le Code civil, jouit-elle d'une aussi large capacité dans le cercle de la loi commerciale ? — La raison de ce contraste est la plus simple du monde. Le Code civil a répudié à peu près en totalité l'héritage de notre droit national et coutumier ; il est resté engagé dans l'ornière de la loi romaine, et dominé, sans peut-être s'en être rendu compte, des insolents préjugés de cette législation en ce qui touche les femmes et leur prétendue infériorité naturelle.

Le droit commercial, tout au contraire, a été très peu manié par les légistes, infiniment moins *codifié* que tout autre. Il est né spontanément de nos mœurs et de notre activité nationale ; il est essentiellement coutumier, et, par conséquent, pénétré de l'esprit catholique ; c'est pourquoi la dignité de la femme n'y est point offensée, et sa capacité, ses facultés naturelles n'y sont amoindries par aucune fiction et par aucune entrave légales. — Nous engageons les *oratrices* du Vaux-Hall à réfléchir sur ce parallèle. Le Code civil a un pied dans la tradition romaine, c'est-à-dire dans le paganisme qui a changé de nom, et s'appelle aujourd'hui *le naturalisme*, et le Code civil traite la femme avec légèreté ; il la considère comme un être charmant, mais absurde, incapable de se gouverner et qui doit rester placé sous la continuelle et humiliante tutelle du sexe fort.

La loi commerciale a germé et grandi au sein des institutions et des

mœurs catholiques, et la loi commerciale respire le respect pour la femme ; elle l'a pleinement émancipée, elle lui reconnaît toutes les aptitudes viriles et la déclare l'égale de l'homme dans le cercle du droit privé.

N'est-ce pas assez, n'est-ce pas tout, et faut-il absolument désorbiter la femme, la rendre ridicule, la rendre grotesque, en lui ouvrant l'accès de la tribune et des magistratures ? L'atmosphère de la vie publique est-elle faite pour les dames ? Il a été dit là-dessus (on sait par qui), un mot terrible quoique spirituel : le caractère public sied à l'homme, et il n'y a rien que d'honorable en soi dans la qualification d'HOMME PUBLIC ; y a-t-il moyen d'accoler honnêtement au mot *femme* la même épithète ? Laissons les dames du Vaux-Hall réclamer ou rêver pour leur sexe sa part des luttes orageuses et des renommées du Forum ; la discussion perdrait tout caractère sérieux à les suivre dans ces thèses de progrès fantaisistes.

LA DOCTRINE DE SAINT ANTONIN.

Sous ce titre, la *Civiltà cattolica* publie un savant travail dont nous nous empressons de donner la traduction.

Une lettre que nous avons reçue dernièrement d'un illustre personnage, notre ami dévoué et protecteur de notre Revue, nous a averti qu'en France on annonçait comme prochaine la publication d'un ouvrage contre l'infaillibilité des Papes et leur supériorité sur les Conciles, dû à une plume qui n'est pas inconnue. Notre ami n'en était pas surpris, parce qu'il sait bien à quel point les ennemis du Saint-Siége ou ses tièdes amis ont été irrités ou stupéfaits des protestations de profondes soumissions qui, de toutes les parties du monde catholique, s'adressent à l'autorité suprême du Pontificat dans la personne du Très-Saint Pape Pie IX. Il devait donc lui sembler naturel que qui se sent animé d'un mauvais esprit vis-à-vis de la chaire de Saint-Pierre, ait voulu répandre son venin par la voie de la presse, et que qui a été stupéfaitde ces manifestations ait voulu mettre les autres sur leurs gardes, de peur qu'attirés par l'exemple d'autrui, ils n'excèdent les limites où il les voudrait enfermer.

Mais ce qui étonnait notre ami, c'était la nouveauté d'un argument dont il avait entendu parler comme devant bientôt se produire en public. Il disait en effet que dans le livre de l'auteur dont il nous parlait, on apporterait la grande autorité du très docte Archevêque de Florence,

saint Antonin, comme ayant en termes exprès, avant tout autre théologien français, enseigné dans ses œuvres que l'autorité du Pape est subordonnée à celle des Conciles, et qu'on ne peut accorder au Pape seul la prérogative de l'infaillibilité promise à l'Eglise. Cette citation paraissait à notre ami tout à fait inattendue ; c'est pourquoi il nous engageait à lui exposer notre opinion à ce sujet, soit dans une lettre particulière, soit dans un article qui serait inséré dans notre Revue.

La question proposée nous paraît mériter d'être développée ici dans une courte étude plutôt qu'effleurée dans une lettre fugitive. Car, bien qu'il ne soit pas absolument exact de dire que c'est là une allégation nouvelle, puisqu'elle se trouve indiquée par Bossuet dans sa *Défense de la déclaration du clergé gallican*, cependant elle n'a pas coutume d'être invoquée par les auteurs qui combattent la suprême autorité du Pape en matière de foi ; par conséquent, les apologistes n'ont pas coutume non plus d'examiner ni la pensée ni le témoignage de saint Antonin à propos de cette discussion.

En outre, il est bon que les arguments des défenseurs de l'infaillibilité du Pape se produisent avant l'attaque des adversaires, afin qu'on voie quelles faibles armes ceux-ci emploient et combien leur doctrine est peu solide. C'est pourquoi il nous convient d'exposer ici, le plus brièvement qu'il nous sera possible, quelles sont les doctrines de saint Antonin de Florence au sujet de l'infaillibilité du Pape et de sa supériorité sur les Conciles. C'est ce que nous ferons, d'abord en mettant en lumière les propositions directes et positives qu'il a exposées sur cette matière dans sa Somme théologique, puis en rassemblant et en expliquant quelques textes ou douteux, ou obscurs, ou opposés, qui peuvent, çà et là, être pris dans ses œuvres.

Nous croyons que notre courte étude sera par elle-même agréable à tous ceux qui s'occupent de cette question si importante. Car il s'agit d'un saint qui fut contemporain de deux Conciles, celui de Constance et celui de Florence, dans lesquelles précisément ces deux questions ont été ou touchées ou traitées. Il a vécu aux temps du schisme d'Occident, alors qu'on produisait toutes sortes d'arguments contraires aux Papes, et il fut éminent, non seulement par la sainteté de sa vie, mais par l'excellence, l'étendue de sa doctrine et par son zèle épiscopal. Son autorité sera donc nécessairement d'un grand poids, et il importe qu'elle soit affranchie de toute équivoque et de toute incertitude.

I

Si saint Antonin, Archevêque de Florence, a cru le Pontife romain infaillible, lorsqu'il définit ex cathedrâ *les questions de foi.*

Recherchons en premier lieu l'opinion du saint Archevêque sur cette

question qui regarde l'infaillibilité des Pontifes romains, et voyons s'il croit véritablement que leur enseignement, lorsqu'ils définissaent comme maîtres de l'Eglise les doctrines qui appartiennent à la foi et aux mœurs, ne peut en aucun cas, être sujet à erreur. Pour cela, interrogeons-le à l'endroit plus spécial où il traite *ex professo* des Pontifes romains, c'est-à-dire dans la troisième partie de sa Somme théologique. C'est là qu'au commencement du titre XXII, *De statu summorum Pontificum*, voulant avant tout donner une idée convenable de cette sublime dignité, il prend pour argument de premier chef les magnifiques paroles qui ont été dites du Christ par le prophète au Psaume 8 : *Minuisti eum paulo minus ab angelis, gloria et honore coronasti eum, et constituisti eum super opera manuum tuarum.* Il démontre donc que tous les titres d'excellence qui, dans ce psaume, sont célébrés comme appartenant au Christ, doivent également s'entendre du Pontife romain, que le Christ lui-même a laissé sur la terre pour être son vicaire. Inférieur aux anges par nature, il est plus grand par l'autorité et la puissance, parce que l'ange ne peut ni délier ni lier, et que le Pape en a la faculté absolue et universelle ; il est couronné de gloire et d'honneur, parce qu'il est placé au faîte de toutes les dignités, et qu'à bon droit il a le titre de très heureux et très saint : en outre il est couronné de la grandeur de l'autorité parce qu'il juge tous les hommes et ne peut être jugé par personne. Enfin, il est placé au-dessus de toutes les œuvres de la main de Dieu, afin qu'il dispose de toutes choses comme étant inférieures à lui, qu'il ouvre les portes du ciel, qu'il condamne les coupables à l'enfer, qu'il ordonne tout le clergé et qu'il confirme l'empire.

Dans cette idée si sublime que le saint docteur nous donne du souverain Pontificat, sont compris tous les priviléges dont Jésus-Christ a voulu enrichir le Souverain Pontife pour le bien de l'Eglise. Et il serait bien étonnant qu'après avoir si dignement peint le souverain pontificat, il ne l'eût pas revêtu de cet attribut qui est le fondement des autres, et de tous le plus nécessaire, nous voulons dire l'infaillibilité dans ses définitions solennelles. Mais il ne tarde pas à manifester son sentiment en des termes plus explicites, au chapitre II, qui a pour titre : *De Potestate Papæ in genere, ubi de potestate ordinis et juridictionis et interpretationis.* Le premier argument que nous trouvons, bien qu'indirect, c'est une comparaison entre le Souverain Pontife et le mont Sinaï, qui a pour but de prouver que, comme le mont Sinaï ne pouvait, de par ordre divin, être touché par les Hébreux, de même le Pape devait être inviolable pour les fidèles. “ Cette montagne, dit-il, figure le Pontife romain, et d'abord, par cette raison générale, que, comme au moyen de cette montagne Dieu descendait et se montrait aux regards de tout le peuple juif, de même

Jésus-Christ, dans la loi nouvelle, descend comme Dieu sur tout le peuple chrétien par le moyen de ce pouvoir du Souverain Pontife.... En troisième lieu, à raison de la vérité de la loi, puisque, de même que la loi donnée aux Hébreux vint de cette montagne, de même toutes les lois et tous les droits du peuple chrétien viennent du Pape *." L'un et l'autre de ces deux motifs de comparaison supposent nécessairement l'infaillibilité dans le Pontife romain. C'est par lui, dit St. Antonin, que Jésus-Christ se rend présent à l'Eglise. Et de quelle présence parle-t-il? Evidemment de celle dont parle le Sauveur lui-même, quand il dit : *Ecce ego vobiscum sum usque ad consummationem sæculi* †. Or, tous les Pères et tous les docteurs interprètent ces paroles dans ce sens que Jésus-Christ promet à son Eglise d'être toujours présent par son secours immédiat, afin qu'elle ne puisse errer dans les doctrines de la foi.

Or, si cette présence de Jésus-Christ, selon l'enseignement de saint Antonin, se vérifie par le moyen du Souverain Pontife ; en d'autres termes, si le Souverain Pontife fait que Jésus-Christ est présent à l'Eglise, afin qu'elle ne se trompe pas dans les doctrines de foi, il est nécessaire qu'il ne puisse errer ni enseigner ces doctrines fausses, ce qui revient à dire qu'il est infaillible. L'autre motif de comparaison, d'après notre saint, se tire de la vérité de la loi promulguée sur le Sinaï, et se résume ainsi : de même que le Sinaï a été le moyen par lequel a été communiquée au peuple hébreu la véritable loi de Dieu, de même le Pape est l'instrument par lequel est annoncée au monde chrétien la véritable loi de Jésus-Christ. Or, la loi de Jésus-Christ ne renferme pas seulement les préceptes à observer, mais encore les dogmes à croire. Donc, selon notre saint, le Pape est ce moyen qui a été établi par Jésus-Christ pour faire connaître aux hommes la vérité de ses préceptes aussi bien que de sa doctrine. Mais ce devoir, il ne pourrait l'accomplir s'il n'avait été assuré par le même Jésus-Christ contre tout danger de pouvoir enseigner l'erreur.

De plus, dans le même chapitre et avec encore plus d'évidence, saint Antonin, voulant démontrer que le Souverain Pontife est l'unique chef souverain et le monarque de l'Eglise, en donne, entre autres preuves, celle-ci, qui implique nécessairement le privilége de l'infaillibilité. " Dans la société chrétienne, dit-il, il est de toute nécessité qu'il y ait conformité

* *Significatur enim summus Pontifex per talem montem. Primo ratione generalitatis : quia sicut mediante tali monte descendit Deus coràm toto populo Judæorum ; sic Christus mediante potestate summi Pontificis in lege novâ descendit Deus super totum populum christianorum... Tertio ratione legalis veritatis; quia sicut de illo monte data est lex, ità ab ipso Papa omnes leges et jura exquirenda sunt.*

† Math. XXVIII, 20.

d'enseignement relativement aux choses qui appartiennent aux vérités de la foi et aux bonnes mœurs, dans l'ordre des choses indispensables au salut éternel. Mais on ne saurait obtenir une telle conformité si on ne s'en rapporte pas à un seul chef et à un seul président unique, à qui il appartienne de décider ce qu'il faut croire ou non. Et ce principat est si parfaitement un, qu'aucune puissance humaine ne le peut diviser *." Voilà donc, selon le saint Docteur, une des raisons pour lesquelles Dieu a ordonné que l'Eglise eût un chef unique et souverain. C'est pour l'unité et la conformité de la foi qu'il a été donné au Pape, comme un maître unique et universel, la charge de définir ce qu'il faut croire pour obtenir le salut. D'où l'on tire comme conséquence immédiate et nécessaire le privilége de l'infaillibilité dans le Pontife romain. C'est pourquoi, conformément à cette doctrine du saint, le Pontife romain est la règle suprême et unique de la foi dans l'église de Dieu ; en sorte que les choses qu'il propose à croire dans l'Eglise, on doit y adhérer de tout son esprit et fermement, comme à une vérité révélée de Dieu, et on est obligé à cette soumission toutes les fois qu'il impose ces vérités à la foi commune. Or, il serait absurde que le Pontife romain ait reçu de Dieu le droit d'obliger de cette manière les esprits des fidèles, et que ceux-ci fussent tenus, sous peine de péché contre la foi, d'accepter, avec une entière soumission d'esprit, les vérités qu'il propose, si Dieu ne l'avait assuré contre tout danger d'enseigner l'erreur en lui accordant le privilége de l'infaillibilité.

La même vérité se retrouve exposée plus directement encore au chapitre vi, § 19. La question qui est traitée en cet endroit, est celle de l'autorité de l'Eglise universelle pour déterminer les articles de foi. Il demande donc si une telle autorité réside principalement dans le Pape. A cette question, le saint Archevêque ne se contente pas de répondre affirmativement ; il ajoute, en s'appuyant du témoignage de saint Thomas et des autres docteurs, que cette autorité peut être exercée par le Pape sans le concours et avant le suffrage des Evêques et des autres Prélats de l'Eglise. " Toutes les fois, dit-il, qu'on cherche à établir quelque point qui regarde la foi, je crois que tous nos frères et nos collègues dans l'Episcopat ne doivent recourir à personne autre qu'à Pierre, c'est-à-dire à celui qui possède l'autorité du nom et de l'honneur de Pierre, contre laquelle ni Augustin, ni Jérôme, ni aucun autre saint ne peut soutenir son

* *In tota universitate christiana debet esse conformitas de his quæ pertinent ad veritatem fidei et bonos mores circà necessaria ad salutem. Sed talis conformitas non potest salvari nisi in ordine ad unum caput, seu unum præsidentem, ad quem spectat sententiare quid non credendum. Ergo, etc. Et in tantum est iste principatus unus, quod nullus auctoritate humana potest dirimere.* Loc citat. § 4-

avis, selon ce qu'atteste saint Jérôme lui-même, disant : " Cette foi, ô bienheureux Père ! est celle que nous avons apprise dans l'Eglise catholique, et si autour d'elle il se forme une opinion peu exacte ou peu sûre, nous crions vers Toi pour en être délivrés, vers Toi qui possèdes la foi et le Siège de Pierre." Si donc, d'après l'autorité de saint Thomas et de saint Jérôme, invoquée par saint Antonin, c'est du Pape que tous les Evêques doivent attendre le jugement dernier et définitif en matière de foi, de telle sorte que personne, soit Evêque, soit docteur, ne puisse soutenir un avis contraire, il est clair que saint Antonin reconnaît au Pape l'autorité de définir par lui seul les choses à croire, et par conséquent le privilége d'être infaillible sans le concours et avant le suffrage des autres Evêques.

Mais il fait de cela une question à part dans le paragraghe qui vient immédiatement après, et où il demande entre autres choses si le Souverain Pontife, chaque fois qu'il doit définir un point de foi, est obligé de convoquer le Concile universel. Il répond négativement, avec saint Thomas, dont il rapporte *in extenso* les paroles, que nous traduisons : " Comme un Concile a le pouvoir d'interpréter un symbole composé par le Concile précédent, ou d'y ajouter quelques points pour le rendre plus clair, le Pontife romain le peut faire aussi de sa propre autorité, lui à qui seul il appartient de convoquer le Concile, d'en confirmer les décrets par son autorité, et même à qui on peut en appeler contre le Concile. Il y eut au Concile de Chalcédoine un exemple de tout cela, à savoir qu'il n'est pas nécessaire pour donner un éclaircissement de ce genre que le Pape réunisse le Concile. Car il pourrait arriver que cette réunion fût impossible à cause des guerres, comme cela eut lieu pour le sixième Concile. " Donc, en cette circonstance, Constantin Auguste n'ayant pu, à cause d'une guerre imminente, convoquer l'universalité des Evêques, ceux qui étaient rassemblés proposèrent quelques questions touchant la foi et les définirent, selon le sentiment du Pape Agathon, qu'il y a en Jésus-Christ deux volontés et deux ordres d'action. C'est aussi ce que firent les Pères réunis au Concile de Chalcédoine, qui se tinrent à la décision du Pape Léon, lequel avait défini qu'il y a en Jésus-Christ deux natures. * "

De cette déclaration de saint Thomas, que s'approprie l'Archevêque de Florence, il résulte, en premier lieu, que le Pape peut interpréter et expliquer les doctrines de la foi en résolvant les doutes et en définissant les questions avec autant d'autorité que pourrait en avoir un Concile universel. Il suit, en second lieu, que les décisions concernant les matières de foi, doivent être acceptées comme obligatoires par les Conciles eux-mêmes, comme le fit le Concile de Chalcédoine pour saint Léon, et

* S. Thom. *In Quæstion, de potentia Dei*, quæst. 10, art. 4.

le troisième Concile de Constantinople pour saint Agathon ; l'un et l'autre ayant protesté qu'ils reconnaissaient en ces Pasteurs suprêmes de l'Eglise la personne de Pierre, dont l'enseignement ne peut faillir à la vérité catholique. Or, qui ne voit que si l'on reconnaît une telle autorité aux Pontifes romains, on doit reconnaître comme conséquence l'infaillibilité de leur magistère, à moins que l'on ne veuille soutenir un blasphème et dire que Dieu a donné à l'Eglise une règle de foi trompeuse par elle-même ?

Une supposition si absurde ne pourrait s'appliquer sans calomnie à saint Antonin, qui l'exclut manifestement en un autre endroit, où il insiste encore plus clairement et encore plus directement sur le privilége de l'infaillibilité personnelle qui appartient aux Pontifes romains dans les décisions qui concernent les doctrines de la foi. En effet, dans la IVe partie, au titre VIII, traitant de la vertu de la foi, et un peu après le milieu du § 5, il déclare amplement que la foi de l'Eglise universelle ne peut défaillir, et il explique de quelle façon Dieu y a pourvu. " La sixième chose à observer, dit notre saint, c'est que la foi de l'Eglise universelle ne peut manquer, Notre-Seigneur ayant dit à Pierre : *J'ai prié pour toi afin que ta foi ne vienne pas à défaillir.* Pour ce qui regarde Pierre, cela se doit entendre de l'infidélité finale, c'est-à-dire qu'il ne mourrait pas en persistant dans le péché du reniement. Pour l'Eglise, qui est désignée par la foi de Pierre, la chose est vraie d'une manière absolue, parce que la foi de l'Eglise en général ne peut faillir. La raison en est que l'Eglise est gouvernée par la Providence divine, c'est-à-dire que le Saint-Esprit la dirige afin qu'elle ne puisse errer. Eh bien que le Pape en particulier puisse errer, comme cela arrive dans les choses judiciaires où l'on procède par information, cependant dans les matières qui appartiennent à la foi, il ne le peut pas, c'est-à-dire quand il porte, quoique comme particulier et comme personne privée, un jugement en qualité de Pape. C'est pourquoi dans les matières qui regardent la foi, il faut se tenir à l'avis du Pape, prononcé par lui avec autorité, plutôt qu'à l'opinion de n'importe quels sages *." Saint Antonin professe donc

* *Sectum est quod fides universalis Ecclesiæ non potest deficere, dicente Domino Petro* (Luc. 22) : Ego rogavi pro te, ut non deficiat fides tua. *Et quantum quidem ad personam Petri intelligitur de defectu finali ; ut scilicet quod non periret persistendo in negationis peccato. Quantum ad Ecclesiam autem, quæ intelligitur in fide Petri, est simpliciter verum ; quia non potest fides Ecclesiæ deficere. Ratio quare fides Ecclesiæ in generali deficere non potest ; quia divina Providentia Ecclesia regitur, scilicet à Spiritu Sancto eam dirigente ut non erret. Et licet Papa in particulari errare possit, ut in judicialibus, in quibus proceditur per informationem ; alias in his quæ pertinent ad fidem errare non potest, scilicet ut Papa in determinando, etiam si ut particularis et privata persona. Unde magis standum est sententiæ Papæ de pertinentibus ad fidem, quam in judicio proferret, quam opinioni quorumcumque sapientum.*

solennellement que la foi de l'Eglise ne peut manquer, ce qui veut dire que l'Eglise universelle ne peut en aucun temps croire comme dogme de foi une doctrine fausse. Et il fait dériver ce privilége d'une assistance spéciale de l'Esprit-Saint, qui fait qu'en ces matières l'Eglise ne peut pas tomber dans l'erreur. Donc, à son jugement, la règle de foi, par laquelle l'Eglise croit, ne peut être trompeuse. Or, nous avons vu en d'autres endroits des écrits du saint examinés plus haut que la règle de foi dans l'Eglise, c'est le Pontife romain. La conséquence, c'est-à-dire, que cette règle doit être infaillible, est ici mise en pleine lumière, puisqu'il enseigne expressément que le Pape ne peut errer quand il définit comme Pape, même sans le concours et avant le suffrage des autres Evêques, ce qui résulte évidemment de ces paroles : *Etiamsi* (determinet) *ut particularis et privata persona.*

Nous ajouterons une dernière preuve, tirée du chapitre IV, § 4 de la même partie et du même titre, où notre saint demande à qui il appartient de composer les symboles de la foi ; il répond que cela appartient " au seul Souverain Pontife *." Mais ce qu'il importe surtout de remarquer, c'est la raison qu'il en donne. " La raison de cela, dit-il, c'est que le symbole est formé dans le synode ou Concile général." Il semble qu'il y ait là une contradiction manifeste avec l'incise précédente. Car, si le symbole est l'œuvre du Concile, comment donc affirme-t-il, au contraire, qu'il est l'œuvre *seule* du Pape, et si c'est l'œuvre *seule* du Pape, comment est-il formé dans le synode ou Concile général ? Mais la contradiction s'évanouit, grâce aux paroles qui suivent : " Le synode général, dit-il, ne peut être réuni que par la seule autorité du Souverain Pontife. C'est donc à lui (au Pontife) qu'appartient la formation du synode †." Et il continue longuement à établir l'autorité du Pape dans les choses de la foi, en s'appuyant tantôt sur ce que lui seul donne sa valeur au Concile général, tantôt sur les décisions qu'il peut rendre par lui-même sans le Concile. Enfin, il conclut par cette formule générale : " Par conséquent, il suit qu'à l'autorité seule du Souverain Pontife il appartient de former un nouveau synode, comme aussi de déclarer, lorsque des doutes s'élèvent, les choses qu'il faut croire ‡." Et cet avis, il l'appuie et l'éclaire en invoquant l'autorité de saint Jérôme et de plusieurs autres Pères, qui célèbrent l'indéfectibilité de l'Eglise romaine et le magistère infaillible du Pontife qui est à sa tête. De cette doctrine il résulte, en

* *Compositio symboli pertinet solum at summum Pontificem.*

† *Ratio est, quia editio symboli fit in synodo seu Concilio generali. Sed synodus generalis auctoritate solummodo summi Pontificis potest congregari* (*ut habetur in decr. distinct.* 17, *etc.*) ; *ergo ad ipsum spectat editio symboli.*

‡ *Et ideo sequitur quod ad solam auctoritatem Pontificis summi pertinet nova editio symboli, et similiter declaratio credendorum in dubiis occurrentibus.*

premier lieu, que l'autorité que déploie le Concile dans les choses de la foi n'est pas autre que l'autorité du Pontife, mais la même qui se manifeste avec un effet plus grand; en second lieu, que le Concile n'est pas une condition nécessaire pour l'exercice de cette autorité, parce que le Pontife peut en faire usage, et que, de fait, il en a constamment usé même indépendamment du Concile.

II

Si saint Antonin a cru que le Pape est supérieur au Concile œcuménique.

On pourrait répondre suffisamment à cette question avec cette partie de la doctrine du saint que nous avons précédemment examinée. Cependant, il nous plaît de rechercher l'expression plus directe de sa pensée aux endroits où il traite des Conciles *ex professo*, et nous le ferons en rapportant avant tout à divers principes les points les plus importants de doctrine qu'il a établis.

Le premier de ces principes, c'est que du Pape, comme d'une source unique, découle le pouvoir des autres Prélats. Sur ce point il rapporte la doctrine de saint Thomas *, lequel enseigne que, bien qu'il ait, à la verité, donné à tous les apôtres en commun la faculté de lier et de délier, néamoins Jésus-Christ l'a donnée séparément au seul Pierre, afin de faire entendre que c'était par lui qu'elle devait s'étendre à tous les autres Prélats de l'Eglise †.

Le second principe pose comme condition essentielle pour la légitimité et la validité d'un Concile général qu'il soit convoqué par l'autorité du Souverain Pontife, et présidé par lui ou par ses légats envoyés à cet effet. S'il se réunit ou se célèbre en dehors de ces conditions, ce n'est plus un Concile du Christ, mais un conciliabule de Satan ‡.

Le troisième principe établit que le Concile général, même convoqué et célébré légitimement, ne peut avoir aucune valeur et n'oblige les fidèles ni pour les nouvelles définitions qui regardent la foi, ni pour les préceptes qui concernent la discipline, s'il n'est pas confirmé par le Pon-

* S. Thom. in 4 sentent. distinct. 24.

† Part. III, titul. XXII, cap. VI. § 9.

‡ *Quoddam etiam est generali (Concilium), ut illud quod fit præsente Papa, vel ejus legato ad hoc specialiter deputato a Papa, convenientibus Episcopis et aliis Prælatis plurimis, prout ipse ordinavit, et illud non potest celebrari nisi auctoritate Papæ (ut patet dist.* 17, *etc.); alias nullum esset, et non concilium, sed conciliabulum et synagoga satanæ diceretur et esset.* (Part. III, tit. XXIII, cap. II, et alibi passim.

tife romain. Citons ici les propres paroles de saint Antonin : " C'est le Pontife romain qui donne l'autorité et la vie à tous les Conciles, et cela est clair d'après ce qui a été dit précédemment ; car, s'il est le chef unique et le prince de toute l'Eglise, s'*il* a la plénitude de la puissance sur tous les fidèles, et s'il est le seul qui puisse faire des statuts valables et pour toujours, comme étant le fondement de l'Eglise, il s'ensuit que lui seul peut donner valeur et force de loi aux statuts des Conciles, quels qu'ils soient *.

Le quatrième principe accorde aux fidèles la faculté d'en appeler au Pape contre la sentence du Concile †.

Le cinquième principe déclare que le Pape n'est pas sujet aux lois de droit positif établies par le Concile, autrement que comme le Prince, qui est sujet aux lois qu'il fait lui-même, c'est-à-dire selon la vertu directive et non selon le pouvoir impératif ou la force coactive ‡.

Le sixième principe affirme que le Souverain Pontife a la faculté non-seulement de dispenser, dans des cas particuliers, des décrets des Conciles généraux, mais encore de les changer. Et ici saint Antonin répond par l'autorité de saint Thomas à la difficulté qu'on tire de cette parole du Pape Zozime : " L'autorité du Saint-Siége ne peut rien établir ni rien changer contre les décrets des Pères." " Cela est vrai, observe le saint, lorsqu'il s'agit de décrets de droit divin, comme sont les articles de foi déterminés dans les Conciles. Mais les choses de droit positif établies par les Conciles, sont soumises à l'autorité du Pape, et il peut ou les changer ou en dispenser selon que le veut l'opportunité des temps. Car tout ce que les Pères réunis en Concile ont décidé, ils n'ont pu le décider que par l'intervention de l'autorité du Pontife, sans laquelle le Concile ne peut pas même se réunir §."

De cette doctrine du saint résumée, pour plus de clarté, dans les six principes que nous venons d'exposer, l'on tire, par une conséquence très légitime, son avis que le Pape est supérieur au Concile universel. Et de fait, s'il soutenait le contraire, ce n'est plus dans le Pape, mais dans le Concile qu'il faudrait dire que se trouve entière l'autorité des clefs. Or, il enseigne, au contraire, que cette autorité découle du Pape, comme de sa

* *Romanus Pontifex dat auctoritatem et robur omnibus Conciliis; et hæc patent ex præmissis. Quia si est unicum caput et princeps totius Ecclæsiæ, habens super omnes plenetudinem potestatis, et solus potens facere statuta firma et perpetua tanquam Ecclesiæ fundamentum ; sequitur quod solus potest roborare statuta Conciliorum et firmare.* Part. III, titul. XXIII, cap. III, § 2. Item. tit. XXII, cap. VI, § 20, et alibi.

† Loc. cit.

‡ Ibid., § 21.

§ S. Thom. in tract. *contra impugnatores relig.*

source première, sur les divers prélats et les prêtres de l'Eglise ; et par rapport aux Conciles, il dit qu'ils ne pourraient s'assembler sans la convocation du Pontife, ni tenir leurs séances sans sa direction, ni donner de valeur à leurs actes sans son approbation. Donc, pour saint Antonin, toute l'autorité qu'ont les Conciles, ils l'ont par le Pape, lequel, par conséquent, étant le principe et la cause de leur puissance (et encore celle-ci, selon l'enseignement du saint, n'est, comme nous l'avons vu, que la puissance pontificale elle-même sous une autre forme), il est nécessaire qu'il leur soit supérieur. De plus, c'est une vérité évidente pour tout le monde que l'inférieur est lié par les lois de son supérieur ; comme aussi, que personne ne peut détruire les lois, ni les changer, si ce n'est le législateur lui-même ou celui qui a une puissance plus grande que la sienne. Or, nous sommes éclairés sur la doctrine de notre saint et nous savons que, selon lui, les lois d'un Concile, même célébré légitimement et approuvé, n'ont point de vertu impérative ni coactive à l'endroit du Pontife romain, mais qu'au contraire, celui-ci a pleine liberté de les changer selon ce qu'il croit convenir le mieux aux conditions des temps et des choses. Donc, c'est l'avis de saint Antonin que le Concile n'est pas supérieur au Pape, mais bien le Pape au Concile.

Cette conséquence se tire plus clairement encore de ce qu'enseigne le même saint au sujet de cette question, à savoir si le Pape peut être déposé pour quelque faute grave et publique. Il la résout négativement, excepté pour le seul cas d'hérésie, et il donnne à l'appui l'avis de plusieurs docteurs, entre autres du théologien Pierre de la Palud, dont il s'appropie le sentiment. Voici la traduction de ses paroles : " Pierre de la Palud dit semblablement que le Pape, tant qu'il est Pape, ne peut être déposé en aucun cas et pour quelque faute que ce soit, ni par un Concile, ni par toute l'Eglise, ni par le monde entier, non-seulement parce qu'il est supérieur et qu'il n'a personne au-dessus de soi qui le puisse juger, mais parce que son autorité est de Dieu, qui s'est réservé le jugement du Pontife de Rome, tant qu'il a cette qualité *." Le motif que l'on donne ici et pour lequel le Pape ne peut pas être déposé, quel que ce soit son démérite, c'est qu'il n'y a au monde aucune puissance supérieure à lui, ce qui exclut explicitement même celle du Concile général. Peut-on désirer une plus complète évidence ?

Cependant nous avons dit que le saint Archevêque exceptait le cas où le Pape serait tombé dans le crime d'hérésie, parce que dans cette hypothèse il accorde que le Pape peut être déposé. Néanmoins il observe que même dans ce cas il n'y aurait pas lieu de juger le Pape comme tel, parce qu'il cesserait d'être Pape par le seul fait de sa chute dans l'hérésie. " Si le Pape, dit-il, était devenu hérétique, il serait par ce seul fait et

* Ibid., § 22.

sans autre sentence séparé de l'Eglise. Mais une tête séparée du corps ne peut, tant qu'elle est séparée, être le chef de ce même corps. Donc, un Pape qui se serait séparé de l'Eglise par l'hérésie, cesserait, par cela même, d'être le chef du corps de l'Eglise. Et ainsi un hérétique ne peut être ni rester Pape, parce qu'il ne peut, étant hors de l'Eglise, en avoir les clefs. Mais il n'en est pas de même pour les autres péchés. Le Pape qui s'en rend coupable est à la vérité une tête malade, mais il ne cesse pas pour cela d'être la tête, et par conséquent il ne peut être jugé par les membres *.

Donc l'exception du Pape hérétique, qui peut être comme tel déposé par l'Eglise (à condition, comme l'ajoute expressément notre saint, qu'il ne veuille pas rétracter son erreur), cette exception, disons-nous, d'après les explications qu'en donne le même saint auteur, confirme de nouveau la doctrine de la supériorité absolue du Pape sur le Concile. Toutefois l'hypothèse même d'un Pape hérétique, dont saint Antonin admet la possibilité, peut paraître à quelques-uns contradictoire avec le privilége de l'infaillibilité. Car si cela est vrai, l'attribut de la supériorité sur le Concile manque d'un des plus solides fondements sur lesquels il s'appuie.

C'était là une grande difficulté à l'époque de notre saint, parce qu'alors non-seulement on faisait courir comme histoires vraies toutes sortes de fables sur les défections personnelles de quelques Papes, par exemple, de Marcellin; mais on accusait encore quelques-uns d'entre eux, par exemple, Libère, Honorius, Anastase, Léon, et nous ne savons combien d'autres, d'avoir favorisé et même enseigné l'hérésie. Cependant le saint docteur, appuyé sur l'autorité de la sainte Ecriture, sur le sentiment commun des Pères et sur la raison théologique elle-même, soutient, comme nous l'avons vu, que le Pape dans son magistère de Chef de l'Eglise universelle est, par lui seul, infaillible. Et tout en admettant qu'il peut tomber dans l'hérésie et même enseigner des choses contraires à la foi, il ajoute néamoins qu'il ne le pourrait faire que comme une personne particulière, et non plus en exerçant la charge de maître universel de l'Eglise. Après cela, il reconnaît qu'un des moyens (et c'est certainement l'un des plus efficaces) par lesquels l'Esprit-Saint assiste le Pontife, afin qu'il ne puisse faillir dans ses définitions à la vérité de la foi, c'est le Concile et en général les secours que l'Eglise peut lui offrir †. Si la doctrine du saint

* *Item dicit Petrus de Palude, quod Papa nullo casu, quandiu est Papa, per quodcumque crimen non potest a Concilio, nec a tota Ecclesia, nec a toto mundo deponi, et hoc non solum quia est superior et nullum hominem habet supra se, qui eum valeat judicare : sed quia est a Deo, qui sibi Romani præsulis, quandiu præsul est, judicium reservavit.* Ibid., tit. XXII, cap. V, §3.

† *Eo ipso quod hæreticus est (Papa) ab Ecclesia est præcisus. Non potest autem caput a corpore præcisum, quamdiu est præsisum, caput esse illius corporis a quo est præcisum : unde Papa per hoc desinit esse caput corporis Ecclesiæ. Et sic hæreticus*

ne rencontre pas ici quelque obstacle à cause des faits falsifiés de l'histoire, c'est ce qu'il nous conviendra d'examiner plus tard avec plus d'opportunité. Pour aujourd'hui, nous faisons remarquer que les études critiques qui ont été faites sur l'histoire ecclésiastique ont montré avec la plus grande évidence que la foi des Papes accusés calomnieusement d'avoir enseigné l'hérésie dans la chaire de Pierre, est demeurée intacte; de sorte que cette doctrine connue de tout temps dans l'Eglise, cette doctrine vraiment catholique, de l'infaillibilité du Pape, n'a plus eu à lutter contre un seul obstacle de quelque importance. Donc, il faut, conformément à cette doctrine, s'attacher absolument, dans la question proposée, à ceci, savoir, que le Pape, comme Pape, c'est-à-dire comme maître universel de l'Eglise, est assisté de telle sorte par le Saint-Esprit, qu'en aucun cas il ne peut enseigner ni proposer à croire l'erreur pour la vérité dans les choses qui appartiennent à la foi et aux mœurs *. Quant à cette question particulière : que faut-il faire quand il arrive que le Pape comme homme privé est tombé dans l'hérésie? nous disons en premier lieu que le sentiment le plus commun des théologiens est le même que le sentiment enseigné, comme nous l'avons vu, par saint Antonin, c'est-à-dire que le Pape, si cela arrivait, cesserait par cela seul d'être Pape, et par conséquent pourrait être déposé, même de fait †. En second lieu, pour ce qui regarde la possibilité d'une pareille hypothèse, l'opinion la plus probable paraît être celle de Bellarmin, c'est-à-dire qu'un tel fait ne s'étant jamais présenté, ou tout au moins ne pouvant être prouvé, " il convient de croire pieusement que le Souverain Pontife non-seulement ne peut errer dans la foi comme Pontife, mais que même comme homme privé il ne peut devenir hérétique en croyant opiniâtrement une erreur quelconque contre la foi." Bellarmin ajoute que cela est tout à fait en rapport avec cette délicate Providence dont Dieu se sert pour le gouvernement de son Eglise ‡.

Mais laissons pour aujourd'hui cette question, et montrons une autre conséquence que tire le saint Archevêque de Florence des principes qu'il a soutenus et dont quelques-uns sont encore exposés parmi les cinq priviléges très élevés qu'il reconnaît à l'Eglise. Cette conséquence, c'est qu'il n'est pas permis d'en appeler des décisions du Pape, à celles d'un autre pouvoir quelconque. Nous en rapporterons seulement deux preuves, d'où ressort plus explicitement son sentiment au sujet de la supériorité du

non potest esse nec manere Papa ; quia extra Ecclesiam non potest habere claves Ecclesiæ. Per alia autem peccata Papa est caput languidum, quod non propter hoc desinit esse caput, nec potest a membris per consequens judicari. Ibid., cap. VI, § 3.

* Conf. Bellarm. : *De Rom. Pontif.*, lib. IV, cap. III.

† Id., tract. cit., lib. II, cap. XXX.

‡ Id., tract. cit., lib. IV, cap. VI.

Pape sur le Concile. La première est tirée de ce privilége par lequel l'Eglise romaine possède, au moyen du Souverain Pontife, la plénitude de la puissance sur toute l'Eglise. Voici le raisonnement de notre saint dans la forme purement scolastique : " Quiconque affirme que le Pontife romain n'a pas la plénitude de la puissance sur tous, celui-là enlève à l'Eglise de Rome ce privilége qui lui a été donné par Jésus-Christ. Mais qui pense qu'on peut en appeler à d'autres des décrets du Pape, pense qu'il n'a pas la plénitude de la puissance sur tous. Donc, etc. La mineure est de soi évidente. Car celui à qui on en appelle doit avoir la puissance sur celui contre qui on fait recours, puisqu'il doit pouvoir changer ou réformer sa sentence *."

L'autre preuve regarde explicitement le Concile et se fonde sur le privilége qu'a le Pontife romain de pouvoir et de pouvoir à lui seul donner force et vigueur, par son approbation à tous les actes des Conciles généraux. Partant de là, notre saint argumente comme il suit : " On ne peut pas appeler du Pape au Concile général, parce que LE PAPE EST SUPÉRIEUR A N'IMPORTE QUEL CONCILE, et les actes des Conciles n'ont de force que s'ils ont été validés et confirmés par l'autorité du Pontife romain. Donc penser qu'on puisse en appeler du Pape au Concile, est une hérésie contre cet article par lequel nous faisons profession de croire à *la sainte Eglise catholique* †.

Les points principaux de la doctrine de saint Antonin, que nous venons d'exposer avec la plus grande fidélité, placent dans la plus éclatante lumière le véritable sentiment du saint docteur au sujet de ces deux points si vivement controversés en un temps dans l'Eglise gallicane et maintenant combattus à peine par quelques-uns : l'infaillibilité du Pontife romain et sa supériorité sur le Concile universel. Or, comme nous l'avons fait remarquer au commencement de ce travail, ce qui doit surtout faire attacher du prix aux doctrines exprimées par notre saint sur ces questions, c'est qu'il les soutenait peu après le schisme si funeste, qui divisa l'Eglise, et après les deux Conciles de Constance et de Bâle, dont le premier voulait considérablement amoindrir l'autorité des Souverains Pontifes, et

* *Quicumque asserit quod Romanus Pontifex non habeat plenitudinem potestatis super omnes, auferre conatur privilegium Ecclesiæ romanæ a Christo traditum, quod patet per secundum privilegium supra positum. Sed sentiens appellandum esse a Papa, sensit ipsum non habere plenitudinem potestatis super omnes. Ergo, etc. Minor patet, quia ille ad quem appellatur habet potestatem super illum à quo appellatur ; quia potest ejus judicium mutare et sententiam retractare.* Part. III, tit. XXIII, c. III, § 3.

† *Sed nec ad Concilium generale a Papa appellari potest :* QUIA PAPA OMNI CONCILIO SUPERIOR EST ; *nec robur habet quidquid agitur nisi auctoritate Romani Pontificis roboretur et confirmetur. Sentire ergo quod ad Concilium a Papa appellari possit, est hæreticum, et contra illum articulum ;* sanctam Ecclesiam catholicam. Loc. cit.

dont le second dégénéra en conciliabule pour avoir attenté encore plus à la dignité pontificale. Et cependant ce que le saint défendait avec tant d'ardeur, c'étaient surtout les deux priviléges du pontificat qui devaient paraître les plus contraires aux conditions de l'Eglise en ces tristes temps. C'est là une nouvelle preuve que telle était la doctrine de tous les Pères et de tous les Docteurs, laquelle n'a pu être obscurcie par les orages qui déchirèrent l'Eglise pendant si longtemps. Nous savons bien qu'on pourra ramasser par-ci par-là quelques textes capables de soulever quelque difficulté, mais quels qu'ils soient, jamais ils ne pourront détruire un corps de doctrines dont toutes les parties correspondent si admirablement pour établir les deux conséquences que nous en avons tirées. D'ailleurs, nous nous occuperons de ces passages dans un autre article, afin de fermer la voie à qui voudrait s'en servir au détriment de la vérité par une interprétation insidieuse de certaines phrases un peu ambigues du grand Archevêque de Florence.

(A continuer.)

BUFFON.

NATURE DES OISEAUX.*

Les oiseaux doivent avoir le premier rang après l'homme. La nature a rassemblé dans ce petit volume de leur corps plus de force qu'elle n'en a départi aux grandes masses des animaux les plus puissants : elle leur a donné plus de légèreté sans rien ôter à la solidité de leur organisation, elle leur a cédé un empire plus étendu sur les habitants de l'air, de la terre et des eaux, elle leur a livré les pouvoirs d'une domination exclusive sur le genre entier des insectes, qui ne semblent tenir d'elle leur existence que pour maintenir et fortifier celle de leurs destructeurs auxquels ils servent de pâture. Ils dominent de même sur les reptiles dont ils purgent la terre sans ressentir leur venin ; sur les poissons qu'ils enlèvent hors de leur élément pour les dévorer ; et enfin

* Nota. — On a bien voulu nous communiquer un petit travail qui est très intéressant : c'est un extrait ou analyse de Buffon sur la nature des oiseaux. Le mérite de l'auteur est d'avoir renfermé en quelques pages ce que Buffon dit de plus beau dans ses magnifiques descriptions toujours écrites d'un style si colorié quoique plein de naturel.

sur les animaux quadrupèdes dont ils font des victimes. On a vu la buse assaillir le renard, le faucon arrêter la gazelle, l'aigle enlever la brebis, attaquer le chien comme le lièvre, les mettre à mort et les emporter dans son nid, et si nous ajoutons à toutes ces prééminences de force et de vitesse celles qui rapprochent les oiseaux de la nature de l'homme, la marche à deux pieds, l'imitation de la parole, la mémoire musicale, nous les verrons plus près de nous que leur forme ne paraît l'indiquer, en même temps que par la prérogative insigne de l'attribut des ailes et par la prééminence du vol sur la course, et de l'extrême vivacité de leur vue, nous reconnaîtrons leur supériorité sur les autres animaux terrestres.

Le sens de la vue est plus vif, plus net, plus étendu chez les oiseaux en général que les chez quadrupèdes, il y a quelques exceptions cependant, les hiboux, par exemple.

La perfection d'un sens dépend principalement du degré de sensibilité ; les oiseaux ont la vue très sensible, c'est pour cela qu'ils ont deux membranes.

Les yeux des oiseaux sont plus grands (l'œil d'un aigle-femelle mesure 1½ pouce de diamètre) que ceux des autres animaux ; de là vient que les oiseaux qui voient si bien sont si voyageurs, d'où l'on conclut : plus un oiseau vole vite, plus il voit loin...

L'œil humain cesse de voir à 2863 toises.

Le chant des oiseaux est en partie naturelle, en partie acquise, ce que l'on conclut par la différence du chant des oiseaux des pays sauvages et des pays civilisés.

Les oiseaux vivent plus longtemps que tous les autres animaux, ce qui dépend de la conception de leurs membres et surtout de leurs os vides (creux) ; on a vu des coqs de 20 ans, des perroquets de 30, des aigles de 100, et, *dit-on*, un cygne de 300 ans.

Le sens du goût est très-imparfait chez les oiseaux, car ils n'ont pas la faculté de la mastication qui en est la jouissance principale.

Le mouvement de l'oiseau est le plus facile de tous, il peut parcourir un espace de 200 lieues en 10 heures de vol par jour, tandis que le cerf, le plus agile, n'en peut faire que 40.

Dans l'homme, le toucher est le plus parfait, puis le goût, la vue, l'ouïe et l'odorat. Dans l'oiseau, c'est la vue, l'ouïe, le toucher, le goût et l'odorat. Dans le quadrupède, c'est l'odorat, le goût qui n'en font qu'un chez lui, la vue, l'ouïe et le toucher. Buffon ajoute un sixième sens, celui de l'amour qui est fougueux dans le quadrupède et plein de tendresse dans l'oiseau.

Dans l'espèce des oiseaux de proie, contrairement aux autres espèces, la femelle est plus grande que le mâle. Le grand aigle (femelle) a 3½ pieds de long et 8½ de vol, et pèse 18 lbs., l'angle de derrière est de 8 pouces de long.

L'aigle. — L'aigle est celui des oiseaux qui vole le plus haut; il ne fait qu'un *aire* (nid) qui n'est en effet autre chose qu'une plateforme de 6 à 8 pieds carrés.

L'aigle est plus noble, plus généreux et moins cruel et vorace que le vautour, il peut être comparé au lion et le vautour au tigre.

Le Condor. — Le Condor, vautour des Andes, peut être considéré comme le plus grand de tous, il a 18 pieds de vol. La grande serre antérieure a 6 pouces de long et l'ongle qui la termine en a deux, ils peuvent emporter une biche ou une jeune vache comme ils feraient d'un lapin.

Les oiseaux de proie nocturnes ont la vue si sensible qu'ils ne peuvent qu'à grande peine voyager le jour, mais pour cela leur vue n'est pas différente des autres. Dans une nuit bien noire, ils ne voient pas mieux. Ils sont très voraces et leur jour de chasse est un peu avant l'aurore ou le crépuscule.

Le grand duc est l'aigle de la nuit, c'est le roi des oiseaux de proie nocturnes; il est très glouton et bon chasseur; il est presqu'aussi grand que l'aigle, il n'habite pas les plaines mais les rochers et les vieilles tours.

Les oiseaux qui ne peuvent voler se réduisent à 7 ou 8 espèces, tandis que les quadrupèdes qui le peuvent sont de 5 à 6; c'est là l'anneau qui forme la chaîne entre ces deux classes.

L'autruche dans les oiseaux, comme l'éléphant dans les quadrupèdes, a su se conserver isolée sans altération ni mésalliance, et distinguée des autres par des caractères aussi frappants qu'invariables, elle est le plus grand des oiseaux et pèse 80 lbs., elle a du poil sur le cou, elle a le goût si insipide qu'elle peut avaler de tout, du fer, du cuivre, des cailloux, du plomb et même jusqu'à la grosseur d'une livre, mais ces objets ne se digèrent pas, ils s'usent entr'eux par le frottement dans l'estomac qui, dans l'autruche, doit être toujours plein. L'autruche est l'éléphant des oiseaux; sa course est plus vive que celle d'un cheval, elle peut aisément porter un homme. Ses plumes, et surtout celles de la queue, sont très recherchées.

Le Casoar est couvert de poils et non de plumes. De même qu'il y a des animaux sans pieds, il y a aussi des oiseaux sans ailes, c'est-à-dire qui ont seulement des moignons: comme le Casoar, l'autruche, le grand manchot, etc., etc.

Le moqueur (genre merle), est ainsi appelé parce qu'il imite le chant des autres oiseaux, et loin de rendre ridicules les chants étrangers qu'il répète, il paraît ne les imiter que pour les embellir: on croirait qu'en s'appropriant ainsi tous les sons qui frappent ses oreilles, il ne cherche qu'à enrichir et perfectionner son propre chant et qu'à exercer de toutes les manières possibles son infatigable gosier.

Serin. — Si le rossignol est le chantre des bois, le serin est le musicien de la chambre. Le premier tient tout de la nature, le second participe à nos arts. Le serin peut parler et siffler, le rossignol méprise la parole et le sifflet, et revient sans cesse à son brillant ramage. Son gosier, toujours nouveau, est un chef-d'œuvre de la nature auquel l'art humain ne peut rien changer ni ajouter; celui du serin est un modèle de grâces d'une trempe moins ferme que nous pouvons modifier.

L'alouette a un chant bien doux et une grande facilité d'imitation. Elle est du petit nombre des oiseaux qui s'élèvent en chantant, et son chant est alors si fort qu'elle disparaît à la vue et qu'on l'entend encore. Son vol est presque toujours perpendiculaire.

Le rossignol est le musicien de la nature, il surpasse par le chant tous les autres oiseaux et il résume leur chant dans le sien. Ce qui le fait plus goûter, c'est qu'il chante la nuit et seul, sa voix a alors tout son éclat, il peut soutenir son ramage *pendant* 20 *minutes.* Son chant est plus ou moins beau selon le pays qu'il habite.

L'oiseau-mouche est le plus petit des oiseaux. Il y a une espèce qui a à peine 13 lignes de long, le bec 3½ et la queue 4; en sorte qu'il n'en reste que 8 lignes pour la tête, le cou et le corps de l'oiseau, dimensions plus petites que celles des grosses mouches. De tous les êtres animés, voici le plus élégant pour la forme et le plus brillant pour les couleurs. Les pierres et les métaux polis par notre art ne sont pas comparables à ce bijou de la nature: *Maxima miranda in minimis.* Son chef-d'œuvre est le petit oiseau-mouche. Elle l'a comblé de tous les dons qu'elle n'a fait que partager aux autres oiseaux (le chant excepté), légèreté, rapidité, prestesse, grâce et riche forme, tout appartient à ce petit favori. L'émeraude, le rubis, la tepaze brillent sur ses habits: il ne les souille jamais de la poussière de la terre, et dans sa vie toute aérienne, on le voit à peine toucher le gazon par instants, il est toujours en l'air, volant de fleur en fleur, il a leur fraîcheur comme il a leur éclat, il vit de leur nectar et n'habite que les climats où sans cesse elles se renouvellent.

Le colibri ressemble presqu'en tout à l'oiseau-mouche. La même richesse et le même éclat de couleurs, le même vol bourdonnant et rapide et le même instinct les ont souvent fait confondre. La seule différence est dans le bec plus courbé dans le colibri que dans l'oiseau-mouche.

Le perroquet est peut-être de tous les animaux celui qui peut le mieux imiter la parole et les sons. Les perroquets et les singes sont les seuls qui se servent de la patte comme l'homme se sert de la main.

Le pélican est un des plus grands oiseaux (le troisième), il est remarquable par le grand sac dont on fait des blagues qu'il porte sous le bec : un homme peut y mettre le bras jusqu'au coude ; elle peut contenir 20 pintes de liquide. De là est venu cette fable que le pélican nourrissait ses petits de son sang. Il a 12 pieds d'envergure et vole très-haut à ne paraître que comme une hirondelle, aussi son squelette ne pèse-t-il pas 1½ livre.

La frégate (hirondelle de mer) est l'oiseau dont le vol est le plus fier, le plus puissant, le plus étendu. Elle semble nager dans l'air, et si la tempête survient, légère comme le vent, elle s'élève jusqu'aux nues et va chercher le calme au-dessus des orages. Elle fait 8 à 9 cents lieues sans se reposer, c'est l'*aigle* de la mer par la force de ses armes et sa voracité. Elle a jusqu'à 14 pieds d'envergure et n'est pas plus grosse qu'une poule.

Le flammant est le plus grand oiseau, il a 5 pieds de haut et n'est pas gros comme un canard. Son espèce est unique.

Les grâces de la figure, la beauté de la forme répondent dans le cygne à la bonté du naturel, il plaît à tous les yeux, il décore, embellit tous les lieux qu'il fréquente ; on l'aime, on l'applaudit, on l'admire, tout en lui respire la volupté, l'enchantement que nous fait éprouver les grâces et la beauté : tout nous l'annonce comme l'oiseau de l'amour... A sa noble aisance, à la facilité, à la liberté de ses mouvements sur l'eau on doit le reconnaître non seulement comme le premier des oiseaux ailés, mais comme le plus beau modèle que la nature nous ait offert pour l'art de la navigation.

Le cygne est un des plus grands oiseaux (2e ou 4e), le chant fabuleux du cygne n'est rien moins que mélodieux. Le cygne nage si vite qu'un homme marchant rapidement au rivage a grande peine à le suivre, il se défend à coups d'aile et si violents qu'il peut casser la sambe d'un homme.

L'albatros est le plus gros des oiseaux d'eau. Son corps a trois pieds de long et l'envergure dix pieds. Malgré sa puissance il n'est pas guerrier.

*** La réputation est une fleur qui ne rapporte pas toujours du fruit.—Beauchène.

*** Les hommes de lettres sont les rapporteurs au tribunal de la postérité.

COURAGE ET CONSOLATION

DE FEMMES ET DE MÈRES CHRÉTIENNES.

Aux femmes et aux mères chrétiennes qui voyaient partir pour Rome un époux, un fils, à la veille des grands et dangereux événements dont l'Italie vient d'être le théâtre, nous pouvions dire avec Mgr. Dupanloup, évêque d'Orléans : *Que vous devez être triste !... mais vous devez être fière !*

Beaucoup de ces femmes, de ces mères ont été douloureusement éprouvées dans leur tendresse par la mort d'un enfant, d'un mari. A elles surtout doit être redite cette parole épiscopale, symphatique et consolante : *Que vous devez être triste !... mais vous devez être fière !*

S'il est une circonstance où l'on peut, d'une manière efficace, consoler chrétiennement des cœurs affligés, c'est bien celle-ci. L'apôtre saint Paul, parlant de ceux qui nous ont précédés dans la tombe, disait : *Ne pleurez pas comme ceux qui n'ont pas d'espérance.* Que dirons-nous aux femmes, aux mères qui ont donné au Pape un fils, un époux ? Que dirons-nous à celles surtout qui l'ont perdu par la mort, ou, pour parler plus exactement, qui l'ont gagné pour le ciel ? Non-seulement elles ont l'espérance fondée de revoir bientôt cet objet de leur amour et de leurs larmes, mais elles peuvent espérer de compter un martyr dans leur famille ; et ainsi, le fils, le mari qu'elles pleurent est devenu pour une femme, pour une mère, un sujet de consolation et de gloire. Nous ne pourrions donc assez leur répéter : *Vous devez être fière !*

Non, non ; elles n'ont pas besoin des consolations du dehors, ces âmes fortes selon l'Évangile, et qu'on rencontre si rarement : elles trouvent le soulagement de leur douleur dans l'infaillible témoignage de leur conscience satisfaite, dans la garantie du salut et de la gloire éternelle de ceux qui sont tombés pour l'Eglise, dans l'attente des récompenses que Dieu destine aux mères des Machabées. L'espérance chrétienne leur dit : *Vous devez être fière !*

Elles ont aussi mérité de l'admiration, du respect et de la reconnaissance, ces autres femmes courageuses qui, infirmières volontaires et Sœurs de Charité improvisées, s'en sont allées à Rome porter aux blessés et aux malades les soins de leurs mains délicates, le sourire de leurs regards émus, l'affection de leur cœur compatissant. A vous

aussi, héroïnes de la charité, nous pouvons dire : *Vous devez être fière !*

Tout ce courage chrétien, toutes ces consolations chrétiennes, la foi seule peut les donner. C'est donc la foi que l'homme doit enflammer dans son cœur et éclairer dans son intelligence, s'il veut se rendre capable de faire de grandes choses pour le temps et pour l'éternité ; c'est donc la foi que les parents, qui veulent élever des enfants dignes d'eux, doivent exciter et nourrir dans leur fils et dans leurs filles, dès le premier âge, par une éducation conforme aux préceptes de l'Eglise et à l'esprit de Dieu ; et c'est encore la foi que les parents doivent sauvegarder et entretenir dans ces jeunes cœurs, à l'âge où les passions viennent en disputer l'empire.

Tous, qui que nous soyons, nous devons reconnaître et redire : *La victoire qui nous soumet le monde entier, c'est notre foi.*

Venons aux exemples qui viennent d'être donnés. Ils sont nombreux ; nous devons nous borner à en recueillir quelques-uns.

M. Jules Henquenet, zouave pontifical, blessé à Monte Libretti et à Mentana, est mort pieusement à Rome, le 20 novembre. Il était élève de Saint-Bertin, institut de Saint-Omer, qui a été honoré d'un bref de Pie IX, sous l'administration de Mgr. Parisis. Cette maison compte deux martyrs parmi ses élèves : Arthur Guillemin et Jules Henquenet. Ce dernier appartenait à une famille qui a fourni d'autres exemples encore de son dévouement au Saint-Siége : un des frères de Jules avait été martyr avant lui.

Leur vaillante mère avait sacrifié l'un après l'autre ses deux enfants au Saint-Père. On apprend que le dernier est blessé mortellement. " Madame, lui dit un ancien maître du jeune homme, vous devez être " bien triste ? — Non, Monsieur, répond cette admirable femme ; " lorsque j'ai permis à Jules de partir, je comptais bien qu'il mourrait " pour l'Eglise, et j'en attendais la nouvelle tous les jours. Il est " blessé. S'il meurt, je bénirai Dieu ; s'il guérit, je bénirai Dieu " encore, car le souvenir des blessures reçues pour l'Eglise le main- " tiendra dans le bien." Elle peut bénir Dieu ; son fils est mort.

Une lettre particulière, datée de Saint-Omer, le 22 décembre 1867, et qu'on veut bien nous communiquer, contient ces lignes : " Nous avons connu les derniers et héroïques moments de Jules Henquenet par une touchante lettre d'une de vos compatriotes, Mme la comtesse de Limminghe. Elle a rapporté de Rome quelques objets pour la famille du martyr de la liberté de l'Eglise, entre autres, un morceau de cet os du fémur si horriblement fracturé. Nous l'avons reçu à temps pour pouvoir le placer dans l'intérieur du catafalque, dressé, il y a dix jours, dans notre chapelle, où nous avons chanté un service commémoratif de nos deux martyrs, devant une belle réunion de tous les catho-

liques de Saint-Omer. Notre nouvelle chapelle était comble, et M. Poulet, qui a porté la parole, l'a fait à la satisfaction de cette honorable et sympathique assistance."

L'*Il divin Salvatore*, revue italienne de Rome, a publié, dans son numéro du 30 novembre dernier, la lettre suivante, véritablement digne, ajoute-t-il, d'une mère des Machabées, et qui pourra servir d'encouragement à plus d'une mère chrétienne dans les circonstances actuelles. Cette lettre est adressée à un des aumôniers qui s'était déjà intéressé au jeune soldat après Castelfidardo.

"N....

"M..... Je m'adresse en toute confiance à vous pour réclamer un service, et, en même temps, pour vous exprimer ma vive reconnaissance de ce que vous m'avez conservé mon cher fils Z...., alors que retournant de sa prison en 1860, il a trouvé près de vous les soins et la tendresse d'une mère.

"Ce cher fils, dans son ardent et généreux désir de donner sa vie pour le Saint-Père, ne s'épargnera certainement pas; il serait donc possible que son sacrifice fût consommé. Dans ce cas, je vous prierais de bien vouloir faire en sorte que sa chère dépouille mortelle soit recueillie, scellée dans un cercueil de plomb et adressée à *Madame de R....., à H...., province de L.... (Belgique)*. La maison de banque T... vous remboursera tous les frais.

"La dernière lettre que j'ai reçue de mon cher zouave était du 9 octobre. J'y ai répondu immédiatement. Nous attendons avec une vive impatience quelques lignes de lui; mais peut être le temps lui manquera; peut-être sa lettre est-elle égarée. Si vous le voyez, veuillez lui dire qu'il est l'objet constant de nos pensées, de nos prières et de nos bénédictions.

"Vous me pardonnerez, j'espère, les craintes qui m'assiégent; les aumôniers sont toujours les premiers informés du sort des victimes. Ah! si mon cher fils venait à succomber, de grâce, qu'ils me fassent connaître ses derniers moments et, avant tout, ses derniers sentiments religieux.

"Agréez.....

"Votre dévouée servante,

"DE R..... DE H....."

"Nous sommes heureux, continue l'*Il divin Salvatore*, de pouvoir ajouter que Dieu a conservé le fils à cette mère résignée, quoiqu'il ait combattu avec la plus grande bravoure dans la dernière campagne."

Une jeune femme écrivait, peu d'heures après le départ de son mari:

"Mon mari est parti pour Rome. Je sais que Dieu me récompensera

des croix qu'il me donne, car il m'a demandé la séparation presque au lendemain de notre mariage. Ma famille voulait que j'allasse à Rome ; mais ce serait, ce me semble, bien imprudent: mon mari mener à Rome une jeune femme dans un tel moment, lorsque lui-même doit aller combattre hors de la ville !

" Je demande à Dieu de me rendre bientôt M. de *** ; mais, lors même que je serais obligée de ne le revoir jamais, je ne regretterai pas qu'il ait répondu à l'appel de l'Eglise, et qu'il n'ait pas hésité un instant à tout sacrifier pour accomplir son devoir. Le jour de son départ, nous avons communié ensemble."

La religion seule, disons-le, a pu inspirer l'héroïsme si simplement exprimé dans ces dernières lignes.

A la première et grave affaire de Monte-Rotondo, la petite garnison pontificale qui a si vaillamment défendu cette position contre les garibaldiens était commandée par le capitaine Robert Costes, de la légion d'Antibes. Cet officier avait avec lui sa femme et son fils Maurice, enfant de six ans. Le *Journal de l'Aveyron* a pu copier quelques pages d'une lettre qui n'était pas destinée à la publicité, écrite par Mme Costes, lorsque après la capitulation de Monte-Rotondo, elle était avec son mari à la Spezzia.

" La petite garnison, écrit Mme Costes, se replia sur le château Piombino, où j'étais enfermée avec Maurice, le docteur et l'aumônier. Nous passâmes la nuit en prières, dans une horrible anxiété, écoutant ce bruit affreux de la fusillade, plus horrible encore dans les ténèbres. Robert était partout. Je ne le vis qu'un instant pour lui serrer la main. Pauvre homme ! Il souffrait beaucoup. On le priait de se rendre, lui disant que le château était miné ; il espérait du secours de Rome.

" Je me contentai de lui dire de faire son devoir sans songer à nous, et que j'avais beaucoup promis à la sainte Vierge, la priant surtout d'épargner Maurice, qui dormait comme un ange au milieu du bruit et des alarmes générales. On attendait le jour avec impatience. Robert comptait toujours sur Rome, et puis il espérait juger la position. Hélas ! le jour vint seul, et l'attaque recommença terrible, car l'ennemi cernait le château et tirait de dessus les toits. On lui tua encore du monde ; mais il parvint à entrer dans les écuries, dont les portes donnaient dans la rue, et y mit le feu.

" Il était dix heures du matin. On se battait depuis vingt-sept heures. Les soldats étaient épuisés, et, dans peu de temps, les munitions réunies au premier étage, au-dessus des écuries, allaient faire sauter le château. Robert crut de son devoir de ne pas sacrifier ses 300 hommes, et il permit d'arborer le drapeau blanc. Ce fut un moment cruel. Je

n'avais pas craint la mort, mais je craignais que ce coup ne tuât mon pauvre Robert. Pendant que j'étais réfugiée dans la tour, une balle y parvint, et passa entre Maurice et moi sans nous blesser. Les garibaldiens entrèrent comme des furieux.

" Je me présentai avec mon fils, et je dois leur rendre la justice qu'ils ne me firent aucun mal ni aucune menace. Il y en eut même qui me prirent la main et qui rassurèrent le pauvre Maurice, qui pleurait, craignant qu'on ne tuât son père. On voulut me faire sortir du château pour me conduire chez le général Garibaldi lui-même, qui était à Monte-Rotondo. Je demandai à retrouver mon mari, et, pendant qu'il traitait avec le vainqueur, j'attendis dans une maison sous la protection de deux fidèles légionnaires et celle des officiers garibaldiens.

" Robert capitula: il fit ses conditions avec Garibaldi, qui lui accorda que les officiers gardassent leurs épées. Robert refusa de promettre qu'ils ne combattraient plus contre lui. Enfin, on vint me dire que mon mari m'attendait à l'église où tous étaient réunis. Je traversai la ville, et, arrivée devant l'église, on me présenta au général, qui me regarda seulement. Son médecin me dit : " Vous êtes libre d'aller à " Rome, où l'on vous fera escorter." Je leur répondis : " Je veux " suivre mon mari." Et j'entrai dans l'église, ou je le trouvai...

" Le général me fit donner une voiture, et l'on nous conduisit tous à la frontière piémontaise. C'était le samedi soir. Dimanche, lundi, mardi et mercredi, on alla à pied ; on dormit et on mangea comme on put. J'avais une charette pour moi, Maurice et les blessés. Mercredi, nous prîmes le chemin de fer à Narni pour venir, par Florence et Pise, à la Spezzia, dans un fort, où nous attendons un navire qui nous portera en France. Nous espérons que ce ne sera pas long et que nous verrons encore la France."

Le *Journal de l'Aveyron* fait sur cette lettre les réflexions que voici :

" Cette femme et cet enfant de six ans, enfermés avec les soldats dans la citadelle de Monte-Rotondo ; l'enfant qui dort tranquillement pendant que la mère prie pour lui et recommande à son mari de faire son devoir ; puis tous deux, la mère et l'enfant, se présentant aux regards étonnés de l'ennemi vainqueur, refusant la liberté qu'on leur offre et suivant, sur une charette, à travers l'Italie, la petite troupe prisonnière ; tout cela, raconté avec autant de simplicité que de grandeur par celle même qui a été l'héroïne de ce qu'elle raconte, ne forme pas l'un des épisodes les moins attachants de la dernière guerre soutenue pour la défense du Saint-Siége. La religion et les affections de la famille ont, au milieu de ces scènes, un charme particulier. On sent d'ailleurs qu'ici la guerre n'est pas faite pour elle-même, ni pour

aucune visée de vanité et d'ambition : c'est au service d'une pensée plus noble que, librement et volontairement, ces soldats, dont les femmes comprennent si bien les sentiments, ont mis leur courage et l'admirable discipline puisée dans l'armée française."

L'*Union franc-comtoise* a publié *in extenso* le rapport du capitaine Costes. Les faits contenus dans ce long document sont assez connus, pour que nous puissions nous dispenser de le reproduire ; mais nous en citerons quelques passages, qui confirment ce qu'on vient de lire sur la position de cette courageuse femme et mère, ce qu'on a dit des mauvais traitements essuyés en Italie par les prisonniers français et pontificaux, et des dévastations commises à Monte-Rotondo par les garibaldiens.

" Les officiers de Garibaldi, dit M. Costes, ont eu pour nous des égards ; mais ceux de l'armée régulière, campés à Corrèze, n'ont pas été aussi généreux.

" En apprenant notre nationalité, et surtout que nous appartenions à l'armée française, ils se sont moqués de nous, nous tournant en ridicule, disant : " Les premiers soldats du monde, venir se faire battre " pour une cause aussi bête et aussi injuste ! Vous êtes des bâtards " français ; un véritable Français sert son pays et ne prend pas les " armes pour défendre un gouvernement qui appartient, de tout droit, " à l'Italie. Vous voyez aujourd'hui le résultat : vous êtes battus ; " sous peu de jours Garibaldi entrera dans Rome, appuyé par l'armée " qui le suit à un jour de marche."

" D'autres qualifications plus fortes étaient dirigées contre le gouvernement pontifical, mais on ne peut les relater. Nous avions faim et soif, car depuis la veille personne n'avait mangé ; il n'a pas été possible de nous procurer quoi que ce fût. Pour avoir de l'eau, il fallait passer la frontière, ce qui nous était impossible ; les officiers italiens n'ont pas daigné nous en faire apporter. Quelques soldats, nous voyant souffrir de la soif, nous en ont apporté dans leur petit baril.

" A la station de Terni, les employés du chemin de fer sont venus, à cinq ou six reprises différentes, ouvrir les portières des wagons, nous appelant *assassins*, *bêtes féroces*, *brigands ;* des pierres ont été jetées dans les wagons des soldats. A Florence, des secours en argent ont été donnés par des Français restés inconnus. A Pise, rien n'a eu lieu. A l'avant-dernière station, près de la Spezzia, mêmes cris et mêmes sifflements qu'à Terni.

" Le lendemain de ma rentrée à Rome, 14 novembre, je me suis rendu à Monte-Rotondo, accompagné de plusieurs de mes camarades, dans l'espoir de retrouver les effets que j'y avais laissés au moment où j'ai été fait prisonnier, et de revoir le lieu de notre résistance. A mon

arrivée, j'ai été reconnu par les habitants, lesquels étaient tout joyeux de me voir rendu à la liberté. Ils m'ont fait le récit des misères que les garibaldiens leur ont fait endurer aussitôt que la ville a été en leur pouvoir.

" Voici en quoi cela a consisté : les garibaldiens affamés se sont emparés de tout ce qu'ils ont trouvé d'abord comme nourriture ; ils ont bu le vin outre mesure, et l'ont fait ensuite couler dans les rues. Ils se sont livrés au pillage, emportant ce qui leur était convenable, détruisant ce qu'ils ne pouvaient emporter. Les paillasses et les matelas du château, des hôtels et de diverses maisons ont été enlevés pour les blessés. Ils ont dévasté le château, se sont emparés des effets et ornements appartenant à Mgr. l'évêque de Sabine. Dans la ville, ils ont enlevé aux commerçants toutes leurs marchandises, liqueurs, épiceries, merceries, etc. ; en un mot, ils ont ruiné ce malheureux pays. Les personnes qui voulaient faire opposition ou résistance étaient fortement brutalisées et menacées de mort ; ils ont même poussé la violence jusque sur le sexe.

" En visitant l'église, j'ai été frappé d'indignation en voyant les désordres qui y avaient été commis. Presque tous les ornements ont été enlevés, le peu qui restait était cassé, les tableaux ont disparu ; j'en ai retrouvé au château, mais ils sont barbouillés ou déchirés ; ils y ont commis d'autres désordres, en outre sur l'autel. Dans la petite église du couvent se trouvaient, dans une urne sous l'autel, les corps de trois saints ; ils les ont brisés, ont enlevé les têtes que j'ai vues gisant près de l'autel.

" Les habitants de ce malheureux endroit ont horreur des bandes garibaldiennes en ce moment ; et, si pareille affaire se représentait, ils n'hésiteraient plus un instant à s'unir aux troupes chargées de les défendre et de les faire respecter.

Ainsi s'exprimait, dans un document officiel, M. Costes, capitaine commandant de Monte-Rotondo. Cette localité a rencontré des sympathies particulières dans le cœur de Pie IX. " Le Pape, dit une correspondance romaine du *Journal de Bruxelles*, envoie des cadeaux aux églises qui, dans les provinces, ont été profanées et dépouillées par les garibaldiens. Ils s'est montré particulièrement généreux envers Monte-Rotondo, où vous savez que les bandes ont commis des déprédations et des sacriléges que j'aurais horreur de raconter. L'évêque, Mgr. Gandolfi, a été dépouillé non-seulement du peu d'argent qu'il possédait, mais de ses habits et des vases sacrés de sa chapelle particulière. On a retrouvé une des mitres sous le bras d'un garibaldien étendu mort dans la campagne, quelques jours après l'affaire de Mentana. Cette mitre a été apportée au Pape, qui l'a rendue à Mgr.

Gandolfi, en y joignant une chaîne, une croix et un anneau d'une rare beauté. Mgr. Gandolfi est l'administrateur nommé par le Pape pour le diocèse de Sabine, dont le siége est Magliano, depuis la suspension du cardinal d'Andrea. Comme Magliano est maintenant dans le royaume d'Italie, le prélat ne peut y exercer sa charge, à cause de l'opposition formée contre lui par le cardinal devant le conseil d'Etat: il en est réduit à résider à Monte-Rotondo, qui fait partie du diocèse de Magliano, mais en même temps de l'Etat pontifical actuel."

La touchante et charitable lettre qu'on va lire a été adressée par Mgr. Dupanloup, évêque d'Orléans, à la mère d'un zouave, mort en défendant le Saint-Siége.

" Madame, votre fils est mort en combattant pour le chef de l'Eglise. Que vous devez être triste!... mais vous devez être fière!

" Vous aurez toujours présente, hélas! l'image de ce pauvre enfant, que j'ai béni avec vous quand il partait si joyeux. Vous le verrez frappé, l'épée à la main, laissant échapper son sang avec sa vie, fermant les yeux, mêlant votre nom aux noms de Jésus et de Marie, mourant enfin, là-bas, loin des bras de sa mère... Oui, mais il est tombé dans les bras d'une autre mère, l'Eglise, après l'avoir défendue jusqu'à la mort; il est tombé au service du successeur du prince des apôtres, qui tient en ces mains les clefs du royaume des cieux. Il aurait pu vivre encore, vous aimer, être heureux à la façon du monde, comblé de dignités, de biens, de plaisirs; puis il serait mort en luttant obscurément, comme le commun des hommes, contre la fièvre ou la caducité. Sa mort est prématurée, mais elle glorieuse, exemplaire et sainte. Soyez triste, mais soyez fière!

" C'était une âme simple, énergique et droite. Il ne s'embarrassait pas dans les raisonnements subtils, dans les réflexions compliquées, dans les calculs prudents, enfin dans toutes ces considérations pesantes qui ne portent pas à agir. Il obéissait à des voix sacrées, comme Jeanne d'Arc à la voix des anges; à la voix de la conscience émue, à la voix de l'honneur blessé.

" Il disait: Le Pape est le plus faible, on l'insulte, on le dépouille, on le menace; il est seul contre tous; son indépendance importe à l'Eglise; la France est responsable de son sort. Donc, se battre pour le Pape, c'est se battre pour l'honneur, pour la France, pour la foi. Volons au secours du Pape! tel fut le cri de son noble cœur.

" Il s'était dit ce peu de mots, et il avait, depuis trois ans, triomphé de votre tendresse, de la moquerie des uns, des sages avis des autres. Il n'a pas eu tous les jours l'honneur de se battre; mais, dévouement bien plus méritoire encore! tous les jours il a fait l'exercice, il a fait la patrouille dans les villages, il a monté la garde, il a obéi, acceptant

une vie obscure, fatigante, lourde, sans autre avenir que l'espoir de tacher de son sang les mains coupables qui viendraient se poser encore sur l'épaule du vicaire de Jésus-Christ ! Noble petite armée, victorieuse des bandes garibaldiennes, battues, dispersées par elle dans vingt combats, et dans une grande et définitive victoire, quel monument elle vient d'élever à la mémoire de Lamoricière, de Pimodan ! De quel éclat splendide elle a su faire rayonner, au-dessus de la croix, l'étoile de l'honneur.

" Madame, votre enfant et ses compagnons héroïques n'ont pas seulement vaincu les aventuriers de Garibaldi, pauvres diables parmi lesquels il y a aussi, je veux le croire, des enfants égarés, dignes des larmes de leur mères ; enfants auxquels on a tourné la tête avec le mot magique de *patrie*, et à qui on a fait croire que des brigands sont des héros. Les soldats du Pape, zouaves, gendarmes, chasseurs, dragons, artilleurs, soldats d'Antibes, n'ont pas seulement vaincu le triste héros d'Asinalunga, ils ont vaincu les rieurs et les insulteurs. Ils ont vaincu les faux et abominables libéraux, qui se moquent des traités et violent les frontières. Ils ont vaincu les faux et méprisables diplomates, qui signent des conventions et les foulent aux pieds, avec l'hypocrisie la plus éhontée qui fut jamais ; ils ont vaincu ces ingrats Italiens qui outragent la France, à laquelle ils doivent tout dans le présent, qui persécutent l'Eglise, à laquelle ils doivent tout dans le passé, et comme Néron, frappent les entrailles de leur mère. Ils ont vaincu les prétendus sauveurs d'un peuple qui ne veut pas être sauvé, et n'en a aucun besoin. Ils ont vaincu ces triomphateurs qui, sous prétexte de planter au Capitole le drapeau italien, veulent y porter les régiments piémontais, et tous les beaux exemples piémontais. Ils ont vaincu, dans les rues de Paris les journalistes, sur les boulevards de Paris les paresseux, dans les centres politiques de Paris les indécis ; forçant les premiers au respect, les seconds à l'envie, les derniers à l'action.

" Gloire à cette poignée de soldats, et à ceux qui, comme votre cher fils, sont morts en combattant à leur tête ! Quoi qu'il puisse advenir, ils ont fait honneur à notre époque, à notre nation, à l'Eglise, à leur nom !

" Quel grand rôle, grâce à eux, peut encore prendre la France !

" Je le dis sans hésiter, à une mère aussi chrétienne et aussi vaillante que celle à qui je parle, ne pleurons pas sur ceux qui sont tombés. Ils sont allés chercher l'avancement au séjour des récompenses méritées et immortelles.

" Dès à présent, nous aussi catholiques, nous pouvons être fiers. Le petit fragment de souveraineté temporelle, laissé aux glorieuses

mains de Pie IX, pouvait, comme tant d'autres souverainetés, tomber un moment sous le poids de la violence, sous les coups de la victoire, sous les artifices de la diplomatie, sous les désastres financiers... Pie IX, appuyé sur l'Eglise catholique qu'il soutient, résiste seul, entre un peuple fidèle et une armée vaillante. Il résiste plus longtemps qu'aucun des souverains de la France ou de l'Italie depuis cént ans. Il résiste, ayant pour lui la justice, l'intrépidité, la sérénité, l'honneur.

" Encore une fois, quoi qu'il puisse advenir, remercions Dieu, Madame, ce Dieu qui, visiblement, nous protége et a reçu dans son sein tendre et paternel votre enfant et tous ces héroïques jeunes gens qui n'ont pas reculé une seule fois devant le feu de l'ennemi et dont on peut dire la parole de l'Ecriture : *Amabiles et decori in vitâ suâ, in morte quoque non sunt divisi.* Beaux, nobles, aimables et unis dans leur vive jeunesse, ils n'ont pas été séparés dans la gloire de leur mort. Ils sont tombés ensemble et vainqueurs...

" Veuillez agréer, Madame, avec ma profonde et respectueuse sympathie, mes plus dévoués et religieux hommages.

" † FÉLIX, évêque d'Orléans."

(A continuer.)

CONFÉRENCES DE NOTRE-DAME.

1re CONFÉRENCE — 29 NOVEMBRE 1868

DE L'ÉGLISE SOUS SON ASPECT LE PLUS UNIVERSEL.

Le R. P. Hyacinthe expose, dans un exorde, comment l'ordre d'idées suivi dès le début de ses conférences, il y a cinq ans, aboutit logiquement au sujet qu'il traitera cette année. En face d'erreurs qui ne laissent à Dieu l'éclat de son idée et la royauté de son nom qu'en lui retirant la réalité de son être et la conscience de sa vie, il a d'abord affirmé le Dieu personnel, le *Dieu qui vit et qui voit,* comme parle la Bible. Mais, fils d'un siècle fait pour penser, sans doute, mais pour agir plus encore que pour penser, il ne devait pas s'attarder sur ces hauteurs métaphysiques. Dans les débats qui nous divisent, il s'agit bien moins, en effet, de l'existence personnelle de Dieu en lui-même que de sa souveraineté personnelle sur l'homme individuel et social.

La grande question de notre temps, c'est le royaume de Dieu, *regnum Dei.* Est-ce Dieu ou est-ce l'homme qui régnera? Est-ce l'homme émancipé de Dieu par la science sceptique, par la morale indépendante, par une société séparée de toute influence quelconque de religion et d'Eglise? ou bien est-ce Dieu trouvant dans l'homme, non un esclave, mais un sujet ou plutôt un fils associé à son empire et assis avec lui sur son trône? Posée au temps des patriarches et des prophètes, au temps de Jésus-Christ, à toutes les époques, cette question l'est plus que jamais à l'heure présente. C'est pourquoi, pendant trois années successives, l'individu et la société ont été interrogés par l'auteur; et la conscience individuelle, et le foyer de la famille, et le forum des peuples libres et prospères lui ont répondu le même mot: "Le Seigneur a régné, *Dominus regnavit.*"

Mais, au-dessus de la famille et de la patrie, il y a une société plus haute et plus large, dans laquelle l'homme entre, non pour s'y absorber, mais pour s'y grandir et qui se superpose à toutes les autres sociétés pour les aider à réaliser le royaume de Dieu. Elle est l'instrument direct et souverain de ce royaume. Cette société est l'Eglise.

"Ce n'est pas sans une émotion profonde, dit le P. Hyacinthe, que j'aborde un pareil sujet au milieu des préoccupations de l'Europe, qui sont, à cette heure, plus encore religieuses que politiques. Je n'y entrerai point cependant par le côté qui passionne et qui divise, en envisageant la constitution extérieure de l'Eglise et ses rapports avec les Etats. Mais j'irai droit à des régions profondes de la vie, régions tout à la fois plus divines et plus humaines, et qui gardent pour l'instant choisi de Dieu les fécondes et pacifiques solutions de l'avenir.

"Monseigneur, ayant à parler de l'Eglise que vous représentez au milieu de nous, qu'il me soit permis de saluer dans l'épiscopat dont vous êtes revêtu, son ordre le plus élevé; dans la chaire de saint Denis où vous êtes assis, l'un des siéges les plus constamment illustres et les plus justement influents de la chrétienté; dans votre personne, enfin, cette dignité, la meilleure de toutes, la dignité de la conduite et du caractère."

L'orateur considérera successivement l'Eglise comme société visible, et comme société invisible, ou, pour employer le langage des théologiens, il traitera premièrement du corps et secondement de l'*âme* de l'Eglise. D'où résultera la notion complète de l'Eglise sous son aspect le plus universel.

I

Ce qui frappe tout d'abord dans l'Eglise, c'est sa hiérarchie, belle et terrible comme une armée rangée en bataille, *sicut acies ordinata.*

Il ne faudrait pas toutefois confondre, comme on ne le fait que trop souvent, l'Eglise avec le clergé en général, ni même avec l'épiscopat et la papauté. C'est toujours une grave erreur d'absorber une société dans son gouvernement. La famille n'est pas le père, et, quoi qu'en ait dit Louis XIV, l'Etat n'est pas le prince. Mais cette confusion ne serait nulle part aussi fausse et aussi funeste que par rapport à l'Eglise, où le gouvernement est un ministère, non une domination. L'Eglise est une fraternité divinement constituée dans la hiérarchie : *Vos autem nolite vocari Rabbi, unus est enim magister vester, omnes autem vos fratres estis :* "Vous êtes tous frères, vous n'avez qu'un seul maître et un seul Père qui est au ciel." L'Eglise, dit encore l'Ecriture, est un corps, le corps du Christ, la vie n'est pas seulement dans la tête, elle est dans tous les membres. *Vos autem corpus Christi.* Que les laïques ne se désintéressent donc pas de l'Eglise comme d'une institution qui leur soit étrangère et dont ils puissent tout au plus subir les contre-coups lointains. Eux-mêmes sont l'Eglise avec la hiérarchie.

Il faut donc entendre par l'Eglise la société religieuse tout entière, les fidèles avec les pasteurs, et, pour reprendre la comparaison de saint Paul, les membres avec le chef. Dans l'âge actuel du monde, cette société a une forme déterminée et un nom propre : *l'Eglise catholique romaine.* Mais, bien que d'origine divine et d'institution définitive, cette forme n'est pas la seule qu'ait revêtue l'Eglise. Avant d'être *catholique* dans le sens où elle l'est aujourd'hui, elle a été *patriarcale* et *mosaïque.* Il importe donc, puisqu'il est ici question de l'Eglise sous son aspect le plus universel, de ne pas la confondre avec aucune de ses formes, pas même avec sa forme actuelle, la plus parfaite et désormais immuable. L'Eglise universelle ne date pas des apôtres, mais des patriarches ; elle n'a pas son berceau dans le Cénacle, mais dans l'Eden ; et, comme le dit saint Epiphane, écho en cela de toute la tradition, l'Eglise catholique est le commencement de toutes choses.

L'Eglise catholique, considérée comme société visible, peut donc se définir "la société universelle dans laquelle le Dieu véritable a toujours été connu et adoré, et l'unique médiateur, Jésus-Christ, promis ou donné, attendu ou possédé ; *Unus Deus mediator Dei et hominum homo Christus Jesus.*

Le P. Hyacinthe reprend ces trois éléments : la société universelle, le Dieu vivant, le médiateur unique, en en renversant l'ordre.

Il montre le Dieu vivant, c'est-à-dire unique et personnel, toujours connu et adoré sur la terre : Dieu unique, par opposition à la pluralité grossière du polythéisme ; Dieu personnel, par opposition à la froide et inconsciente abstraction de la philosophie. *Vivo ego, Dicit Dominus* "L'Eternel a dit : Je suis vivant !" Il signale, chemin faisant, la

théorie positiviste qui fait débuter l'humanité, au point de vue religieux, par le fétichisme, pour la conduire lentement, par le polythéisme au monothéisme, et enfin à la philosophie positive ; et il la réfute par le fait incontestable du monothéisme biblique.

Vient ensuite le médiateur unique, attendu et désiré sous divers noms et sous diverses formes, par toutes les nations, comme tous les cultes en rendent témoignage ; mais surtout, et sous une forme si précise qu'elle en est comme le portrait prophétique de l'histoire anticipée, attendu et désiré par cette famille élue et plus tard par ce peuple privilégié qui conservaient intacte la notion du vrai Dieu.

N'ayant qu'un Dieu et qu'un médiateur, l'Eglise ne connaît également qu'un seul peuple de Dieu. Tandis que partout ailleurs l'unité de notre race est oubliée ou niée, le vieux livre hébraïque seul renferme dans un couple originaire unique toute la diversité des races ; et malgré l'étroitesse trop habituelle à l'intelligence et au sentiment des Juifs, ceux-ci n'ont jamais répudié cette tradition de la Genèse et le caractère universel de la religion qui en découle. Ils avaient dans leur temple l'*atrium des gentils*, où de tous les points de la terre les adorateurs du vrai Dieu pouvaient venir adorer. A travers toutes les phases par lesquelles il est passé, l'âme de ce culte a toujours été l'amour, l'amour de Dieu et des hommes. Car ce double amour n'est point la propriété exclusive de l'Evangile. Dans ce commandement qu'il appelle nouveau, et qui l'est en effet à toutes les époques pour le pharisaïsme, le Christ résume lui-même la loi et les prophètes, c'est-à-dire tout l'Ancien Testament : *In his duobus universa lex pendet et prophetæ.*

" Je m'arrête à la fin de cette première réflexion ; mais laissez-moi, messieurs, m'y arrêter par un souvenir personnel. On a dit : L'auditoire et le prédicateur sont frères. C'est vrai, je le sens depuis quatre ans. Il n'y a pas de réticences entre frères, parce qu'il n'y a pas d'indiscrétions entre eux. Le souvenir qui me revient en ce moment peint admirablement cette essence de l'Eglise, de la cité de Dieu.

" J'avais dix-sept ans et je cherchais vaguement ce que c'est que d'aimer, comme on le cherche à cet âge, quand on porte dans son âme une jeunesse où rien n'a fleuri, où tout est encore renfermé en bourgeons et en feuilles. Dieu, qui veille sur les pas des plus humbles et des plus petits de ses enfants, me conduisit dans une église, au fond de ma petite ville, un soir de la Pentecôte. On chantait, aux vêpres, ce psaume si court, mais si beau : *Ecce quàm bonum, et quàm jucundum habitare fratres in unum !* Il m'en souvient, j'entrai là avec mes dix-sept ans, avec le vague de ma pensée et de mon cœur. Je fus accueilli par cette harmonie majestueuse et douce, par tout ce peuple qui chantait assis devant les tabernacles. Il me semblait que c'était une voix qui me

venait du ciel, et le psaume me disait : Regarde, regarde, comme c'est bon d'être frères et d'habiter en un seul !

“ Le psaume disait encore : “ Regarde, c'est comme le parfum antique répandu sur la tête du grand prêtre Aaron et qui coulait sur sa longue barbe. *sicut unguentum in capite, quod descendit in barbam, barbam Aaron*, et qui s'en allait en flots embaumés jusqu'aux franges de son vêtement, *quod descendit in oram vestimenti ejus.* Regarde, c'est comme la rosée qui descend du ciel sur la montagne d'Hermon, et qui jaillit en gouttes fraîches et transparentes sur la colline de Sion, *sicut ros Hermon, qui descendit in montem Sion.*

“ Enfin, le psaume s'achevait par ce cri si perçant et si délicieux du cœur : C'est là, dans l'amour, dans l'unité, dans l'odeur du parfum et dans la fraicheur de la rosée, que Dieu a versé sa bénédiction à pleines mains, *quoniam illic mandavit Dominus benedictionem ;* c'est là qu'il a fondé la vie pour le temps et pour l'éternité, *et vitam usque in sæculum !*

II

Le P. Hyacinthe ne se dissimule pas la grave objection qu'on peut lui faire, et par laquelle on s'efforce tous les jours de déprécier l'Eglise : Votre édifice est bien long, puisqu'il remonte au commencement du monde; mais ne manque-t-il pas de proportions ? car il est bien étroit.

Dès l'origine, la Bible l'atteste, la division qui sépare notre race en deux camps ennemis, les enfants de Dieu et les enfants des hommes, comme elle les appelle, aboutit à la corruption universelle punie par le déluge.

A ce formidable châtiment succède promptement l'idolâtrie, et la cité de Dieu est resserrée dans un coin obscur et méprisé du globe : La Judée n'avait pas plus de vingt lieues de largeur. Aujourd'hui même, la statistique religieuse donne de lamentables résultats : sur un milliard de créatures humaines, on compte 139 millions de catholiques, et en tout 260 millions de chrétiens. Spectacle désolant, il faut en convenir, surtout après deux mille ans de christianisme.

On pourrait d'abord répondre par l'espérance de l'avenir. Mais alors même que l'avenir tiendrait en réserve les plus abondantes compensations, il n'infirmerait ni le passé ni le présent. Le P. Hyacinthe, tout en croyant aux compensations de l'avenir, ne s'en contente donc ni pour lui ni pour son auditoire. Il sent que l'objection veut une réponse directe et décisive ; et cette réponse, il la cherche et la trouve dans ce que les théologiens nomment l'*âme* de l'Eglise. Il n'a parlé jusqu'ici que des formes visibles de l'Eglise ; il va essayer de découvrir la richesse invisible de sa vie et de sa fécondité.

De même qu'un grand nombre de ceux qui participent à la profession de sa foi, à la pratique de son culte, à l'action de son gouvernement, n'appartiennent cependant qu'au *corps* de l'Eglise, c'est-à-dire ne lui sont rattachés que par ces liens extérieurs, de même il se peut qu'un grand nombre de ceux qui n'ont point cette forme de vie soient néanmoins en réalité de l'Eglise, parce qu'ils sont réellement de Dieu par l'état de leurs âmes. L'âme de l'Eglise est la société invisible de tous les justes qui ont la foi, au moins implicite, au Dieu unique et au Rédempteur, et qui, purifiés du péché par la vertu du sang de Jésus-Christ, sont dans la grâce de Dieu.

Ainsi, en dehors des frontières de l'orthodoxie, de vastes et puissantes régions sont possédées par l'hérésie et par le schisme. Mais au sein de l'hérésie et du schisme, que d'âmes de bonne foi et de bonne volonté, qui en réalité ne sont ni hérétiques, ni schismatiques!

Voici en quels termes le P. Hyacinthe a exposé ce point capital de son enseignement :

" Un jour que Jésus-Christ venait de commencer le grand commandement de l'amour du prochain, un pharisien lui demanda : " Maître, qui est mon prochain " *Quis est meus proximus ?* Et le maître, recourant à cet enseignement des paraboles, qu'il affectionnait, soit pour représenter d'une manière plus sensible et plus palpable les vérités invisibles, soit pour échapper aux machinations perfides des pharisiens et des scribes, le maître lui dit : " Un homme descendait de Jérusalem à Jéricho ; pendant qu'il faisait ce voyage, il fut rencontré par des brigands qui le blessèrent, le dépouillèrent et le laissèrent à demi mort sur le bord du chemin ; or il advint qu'un prêtre passa par là.... "

" Ce prêtre était du corps de l'Eglise mosaïque, de l'Eglise alors visible ; il avait l'orthodoxie, une orthodoxie inflexible, peut-être même implacable ; mais, certainement, d'après le récit de l'Evangile, il n'avait pas cette première des conditions du véritable prêtre, ces entrailles de la miséricorde dans lesquelles le Dieu d'Orient nous a visités d'en haut, *in quibus visitabit nos Oriens ex alto.* Il regarda cet homme d'un œil profond et sec ; il chercha dans sa casuistique un excellent motif pour passer son chemin, et il le passa.

" Après lui vint un lévite ; il s'arrêta plus longtemps, hésita davantage ; mais, lui aussi, il passa.

" Ce fut le tour d'un Samaritain. Les Samaritains étaient les hérétiques et les schismatiques de ce temps-là. Quand les Juifs avaient épuisé le vieux vocabulaire des injures contre Notre-Seigneur, quand ils lui avaient dit qu'il était un possédé du démon, ils ajoutaient, comme le couronnement de toute cette polémique triomphante : " Vous êtes encore pire, car vous êtes un Samaritain." Et le Seigneur Jésus ne

leur répondait pas et se laissait doucement classer parmi les Samaritains, ces pauvres hérétiques méprisés. Le pape saint Grégoire le Grand a fait cette remarque que Jésus-Christ n'a pas nié qu'il fût un Samaritain. Le Samaritain arrive donc ; il voit le blessé. Sans hésiter, il le met sur sa monture, il le conduit à l'hôtellerie voisine ; il regarde ses plaies à travers les larmes de son bon cœur ; il le panse " dans la douceur de l'huile et dans la force du vin ", et le confie à l'hôtelier en lui disant : " Garde cet homme, soigne-le, je repasserai dans deux jours et je te payerai toute sa dépense."

" Eh bien, dit le maître au docteur de la loi, lequel des trois pensestu qui fut le prochain du blessé ? — Ah ! dit le pharisien mal à l'aise et honteux, c'est celui qui lui fit miséricorde.— Tu as bien dit, ajouta le Seigneur ; va donc et fais de même."

" Voilà l'*âme* de l'Eglise. Quiconque a la grâce de Jésus-Christ, laquelle n'est pas sans la foi, au moins implicite ; quiconque a le grand esprit de l'Evangile, la grande charité, la charité dominante, l'amour de Dieu et du prochain, quelles que soient ses erreurs involontaires, il est de l'âme de l'Eglise.

" J'affirme, avec tous les théologiens, que s'il connaît l'Eglise catholique romaine pour ce qu'elle est, pour un fait divin et obligatoire, il est tenu d'y entrer. Oui, s'il ne la regarde pas malgré lui, par la faute de sa naissance et de son éducation, à travers des préjugés qui la lui rendent fatalement odieuse ; s'il la voit, je le répète, comme un fait divin et obligatoire, il est tenu d'y entrer ; mais s'il ne dépend pas de lui de la voir ainsi, pourvu qu'il ait Jésus-Christ, pourvu qu'il ait la charité, c'est mon frère, c'est ma sœur.

Or, ce ne sont pas là des théories, ce sont des faits. N'en avons-nous pas à nos portes, de l'autre côté de la Manche, un exemple éclatant ? On veut des faits, de la science positive ; faisons donc de la science religieuse positive ; laissons les abstractions, allons aux réalités.

Il y a en Angleterre une élite de pasteurs protestants, admirables comme science et comme vertus, qui, après de longues années d'études, de prières et d'hésitations, sont entrés dans l'Eglise catholique romaine. Pas un d'eux n'a avoué un manque de bonne foi avant sa conversion ; tous, au contraire, ont proclamé leur parfaite sincérité. Je n'en citerai qu'un seul par son nom glorieux. Obligé de se défendre contre des accusations d'hypocrisie, ou tout au moins de réticence coupable, il a fait un livre intitulé *Apologie de ma vie*, livre dont rien n'égale la droiture si ce n'est la doctrine et l'éloquence : Henry John Newman, le premier théologien et le premier écrivain de l'Angleterre catholique ! Et dans ce livre il a pu écrire cette admirable parole : " Je n'ai jamais péché contre la lumière."

"Si ce génie profond, si ce cœur généreux, si cet homme qui a attendu, sinon les cheveux blancs de la vieillesse, du moins la maturité de l'âge, pour rentrer dans l'unité visible ; si cet homme n'a pas péché contre la lumière, de quel droit, hommes injustes et violents, infligeriez-vous à tous ceux qui vivent dans le protestantisme le stigmate du mensonge et du mal ? Ah ! je ne vous laisserai jamais dire ces choses ! Je reviens, moi, dans ce moment, du pays protestant par excellence, je reviens d'Angleterre. Eh bien, je dois ce témoignage à la vérité : je n'ai pas trouvé là seulement de grands citoyens, j'y ai trouvé aussi de grands chrétiens ! Quand je leur serrais la main, quand j'épanchais ma pensée dans la leur, quand je touchais leur âme avec mon âme — il faut surtout cela pour connaître les hommes... — Il y a des barrières, dit-on ; je le sais bien ; si vous le voulez, il y a même des abîmes ; mais est-ce que la foi ne transporte pas les montagnes ? Est-ce que la charité ne comble pas les abîmes ? Ce ne sont pas les discussions violentes, les âpres controverses qui rétabliront l'unité ; c'est la charité, c'est l'amour, les nobles vertus des cœurs vraiment chrétiens... Laissez-moi donc leur serrer la main, les presser contre ma poitrine, ces chrétiens sincères dans leur égarement, mais sincères dans leur amour de Dieu, de Jésus-Christ, des hommes, et, dans cette étreinte, laissez-moi reprendre mon cantique : "Qu'il est bon, qu'il est délicieux d'être frères et d'habiter ensemble, sinon dans le même corps, au moins dans la même âme, dans l'invisible unité de l'Eglise et de Jésus-Christ !"

Hors des frontières du christianisme même, un phénomène pareil n'est point impossible, et sans vouloir préciser dans quelle proportion il a lieu, il n'est point téméraire d'affirmer qu'il existe, s'il est vrai, comme l'enseignent les théologiens de Salamanque, cette grande école des Carmes déchaussés que la foi implicite au Rédempteur est suffisante pour le salut des infidèles. Le baptême de l'eau est alors suppléé par le baptême de l'esprit.

Après avoir indiqué cette considération — sur laquelle le temps ne lui permet pas d'insister, — le P. Hyacinthe termine cette conférence en se demandant s'il a bien dit toute la hauteur, toute la largeur, toute la profondeur du temple et de la cité de Dieu. La terre n'est qu'un point dans l'immensité du ciel, et la race d'Adam n'est qu'une tribu dans l'Eglise universelle de Dieu et de son Christ. Les astres ne sont-ils pas habités par des êtres analogues à nous ; et, s'il en est ainsi, ces êtres ne forment-ils pas autant d'Eglises dispersées dans les cieux, mais confondues sous le regard de Dieu dans une unité invisible pour nous ? La science ne donne pas le droit de le dire ; mais la foi n'interdit pas de le penser. Au contraire, le Psalmiste invite les astres à louer Jéhovah, et le prophète affirme que l'armée des cieux l'adore.

Mais qu'avons-nous besoin de ces suppositions ? La foi nous enseigne que notre Eglise de la terre est rattachée à une Eglise antérieure et supérieure à elle, l'Eglise des anges. Les anges ont sans doute, au sein de Dieu, une vie qui leur est propre ; mais ils ont parmi nous une mission qui nous est relative, *in ministerium missi*. Ce monde des esprits est infiniment plus peuplé que le monde des hommes ; il est plus incommensurable encore que le monde de la matière.

Et celui-ci même n'a-t-il donc ni place ni rôle dans l'Eglise ? Est-ce que saint Paul ne dit pas que toute créature gémit et enfante ? Et qu'enfante-t-elle donc ? " La révélation des enfants de Dieu !" *Omnis creatura ingemiscit et parturit, expectans revelationem filiorum Dei.* Fille de Dieu, qui l'a crée comme nous, elle nous sera associée dans la transformation finale qui donnera aux élus des cieux nouveaux et une terre nouvelle, et la cité sainte, la nouvelle Jérusalem descendant du sein de Dieu comme une épouse parée pour son époux !"

" Je m'arrête, continue le P. Hyacinthe, les yeux fixés sur cet avenir de l'Eglise. Je me souviens de cet éloge que la Bible fait du prophète Isaïe. " Avec un grand esprit, il vit le dernier avenir, et il consola ceux qui pleuraient dans Sion *spiritu magno vidit ultima, et consolatus est lugentes in Sion.*"

" Nous pleurons tous dans Sion, et moi le premier, ô Sion ! ô Jérusalem ! ô vieille cité de Dieu, autrefois si prospère ! Tu es maintenant, s'écrie Isaïe, comme ces cabanes abandonnées dans une vigne, où l'on s'abrite un instant contre la chaleur du jour, *derelinquetur filia Sion ut umbraculum in vinea.*

" Oui, nous pleurons dans Sion, nous pleurons dans les ruines que nos ennemis ont faites ; et pourquoi ne pas le dire ? dans les ruines que nous avons faites nous-mêmes ! Mais le germe du Seigneur est là, il grandira au-dessus des royaumes, au-dessus des fils de Juda. C'est le dernier avenir. Que ceux qui pleuraient dans Sion le regardent d'un esprit ferme et d'un œil intrépide, et qu'ils soient consolés !"

2me CONFÉRENCE.—6 DÉCEMBRE 1868.

L'ÉGLISE DES PATRIARCHES.

Le R. P. Hyacinthe fait tout d'abord remarquer que l'Eglise a suivi dans ses progrès la même marche que l'humanité elle-même, qui, avant d'embrasser dans son unité la prodigieuse diversité des peuples, a débuté par la *famille*, puis est passée par la *nation*. De même, avant de recevoir sa forme propre et définitive dans l'Eglise catholique

romaine, la société religieuse a été successivement ébauchée dans l'Eglise patriarcale et dans l'Eglise mosaïque, sous forme de famille et sous forme de nation.

Dans Adam et dans Noé, ces deux pères du genre humain, la religion a sans doute la forme domestique, mais son extension est celle de l'humanité. Dans Abraham, elle se restreint à une famille particulière qui s'isole des autres familles : *domus Israel.* L'idolatrie avait envahi le pays où habitait Abraham, et jusqu'à la famille de son propre père. C'est alors qu'il entend dans sa raison et dans sa conscience cet appel sublime, venu de plus haut que sa conscience et que sa raison, venu de Dieu même, et qu'on a appelé la vocation d'Abraham : " Sors de ta terre et de ta parenté, et de la maison de ton père, et viens dans la terre que je te montrerai."

Ainsi à la base de l'Eglise, de cette œuvre de Dieu par Excellence, il n'y a qu'une parole intérieure adressée à un pasteur nomade, à un contemplateur mystique de la nature, profond et simple à la fois. Point de raisonnement humain, mais aussi point de miracle, point d'écriture, point d'autorité doctrinale. Tout ce grand édifice repose, de la part de Dieu, sur une parole intérieure, et de la part d'Abraham, sur une foi non aveugle, mais obscure : *Exiit nesciens quo iret.* C'est que la voix de Dieu ne trompe pas, et quand elle est revêtue des conditions sans lesquelles elle n'exige jamais notre assentiment, elle est le plus solide fondement de notre foi, de nos espérances, de nos sacrifices !

Or cette grande inspiration individuelle a pour but de restaurer le royaume de Dieu sur la terre par la fondation d'une *famille* nouvelle de vrais adorateurs.

Le but de l'Eglise, s'écrie le P. Hyacinthe, est toujours le même au milieu de la corruption du monde : sauver les hommes par la loi de Dieu, c'est-à-dire par la vérité et par la justice ; et vers ce but elle a ouvert, dès l'origine, deux chemins qui subsistent toujours, celui des patriarches et celui des prophètes.

Aux prophètes, aux apôtres, Dieu a dit : " Vous n'aurez pas d'épouse, vous n'aurez pas d'enfant de votre chair : quittez la famille, renoncez aux biens de ce monde, et, ce qui vaut mieux, aux joies du cœur ; laissez les morts ensevelir leurs morts ; en échange vous aurez des fils de vos lèvres, une race de votre âme, des enfants de votre prière et de votre parole, et vous fonderez le royaume de Dieu."

Aux patriarches et à leurs successeurs, aux laïques, aux pères de famille, aux époux chrétiens, Dieu a dit : " Vous aussi, sortez de la corruption, sortez de l'idolâtrie de l'esprit et du cœur, et fondez une race : ayez des fils, des fils de votre âme avant tout, sans doute, mais des fils de votre sang, de votre chair, une postérité à laquelle vous

imprimerez votre sceau et, avec lui, le sceau du Dieu vivant."

C'est avec ces deux vocations, les apôtres vierges du Nouveau Testament et les patriarches féconds du Nouveau et de l'Ancien Testament, les clercs et les laïques, l'homme de la famille et l'homme du sanctuaire se tenant étroitement par la main, c'est avec ces deux vocations, dis-je, qu'on réforme le monde !

Sans doute les grands rois, les grandes assemblées populaires sont utiles pour les réformes du monde ; sans doute les conseils des législateurs et les aspirations des masses sont nécessaires ; de grands pontifes, de grands évêques, des conciles assistés de Dieu, tout cela est utile, tout cela est nécessaire pour la réforme morale et religieuse du monde ; mais tout cela ne fera rien s'il n'y a pas, à côté de cette force, la force plus cachée, mais non moins féconde, des époux et des pères fondant l'Eglise au foyer domestique. " Sors de ta terre, sors de ta demeure corrompue, sort de l'idolâtrie du passé, et viens au foyer que je te montrererai : " *Egredere, veni ad terram quam monstrabo tibi !*

Cette inspiration abrahamique de la paternité au nom et au profit de Dieu, transmise dans la famille du patriarche, y devient une tradition domestique dont les caractères se rapportent à trois chefs principaux, aux trois grands actes de la vie humaine : *naître*, *aimer* et *mourir*.

I

La *circoncision* consacre la *naissance*. C'est un fait immense par son antiquité et par les vastes espaces où il est pratiqué depuis des sciècles. Fait humain et divin tout ensemble, puisque Jésus-Christ s'y est soumis.

Maïs il ne suffit pas de s'incliner devant un fait, fût-il tout à la fois humain et divin ; il faut essayer de le comprendre ; et dans ce fait de la circoncision, je vois deux idées : *séparation* d'avec le reste des hommes, *consécration* spéciale au vrai Dieu.

I. *Séparation* d'avec le reste des hommes ! c'était doublement nécessaire, puisqu'il s'agissait de constituer une famille, et une famille religieuse. Croyez-vous qu'une famille, si sympathique qu'elle soit, n'est pas obligée de se séparer, de s'isoler plus ou moins des autres familles ? Si elle perdait son caractère propre, son individualité spéciale, elle ne serait plus la famille ; et si nous venions jamais à méconnaître la légitimité, la nécessité d'une séparation, d'un isolement entre les familles, ce n'est pas le socialisme, ce serait le communisme qui serait à nos portes !

Il faut donc une séparation. Il faut, dans les grands liens de la justice et de la charité, un caractère personnel, une individualité

jalouse qui distingue la race de tout ce qui n'est pas elle. Mais quand il s'agit d'une famille religieuse, au sein de la dépravation intellectuelle et morale, quand cette famille n'est fondée que pour être une nouvelle arche, une arche plus forte que l'autre, sur les flots de ce nouveau déluge, c'est alors surtout qu'il faut une séparation.

Jamais, familles élues, qui que vous soyez, famille du vieil Abraham, famille française et chrétienne de nos jours, non, jamais, quand il s'agira de vous séparer de l'erreur et du mal, tout en gardant les liens de la justice et de la sympathie, jamais vous n'élèverez trop haut vos barrières, jamais vous ne creuserez trop profondément vos fossés. Séparez-vous, mon peuple, sortez de Babylone! *Separamini, popule meus, exite de medio Babylonis!*

Ah! qu'il est bien séparé, cet homme, par son inflexible circoncision! Séparé par le sceau matériel qu'il porte dans sa chair, par la physionomie même, morale et physique tout ensemble, qui brille dans tout son être!—Avez-vous jamais, messieurs, rencontré un juif sans le reconnaître? Avez-vous jamais contemplé avec une seule pensée d'hésitation et de doute cette beauté étrange, sombre et séduisante à la fois, ces yeux profonds, pleins d'intelligence et de passion? Avez-vous rencontré, en hésitant, ce sang pur, ce sang fier, ce sang aristocratique par-dessus tous les autres, qui a coulé à travers les âges et à travers le races, sans vouloir se mêler à ce qui n'était pas lui? Avez-vous surtout étudié, hommes de la pensée et de la politique, organisateurs des familles et des sociétés, avez-vous étudié la constitution originale de la famille juive? Aujourd'hui encore, sous nos yeux, en Europe comme en Asie, l'organisation de la famille juive a résisté à la chute de tous ses étais extérieurs. Il y avait une royauté, une société politique; la société politique, la royauté s'est écroulée depuis des sciècles. Il y avait un sacerdoce; il y avait une synagogue religieuse. Il en reste quelque chose, mais leurs généalogies sont en pièces; leur culte est tombé en poussière. Ils n'ont plus de sacrifices, plus d'Eglise, plus de royauté, et la famille juive, *sua mole stat*, elle est debout avec sa propre force! Elle trouve en elle-même la puissance de conserver intacte, contre les civilisations modernes aussi bien que contre les barbaries du moyen âge, la tradition de son sang et la tradition de son Dieu!

Je sais que l'on dit: "C'est le signe de Caïn que ce peuple porte à son front; c'est la malédiction du Calvaire." Ah! je ne nie pas le forfait du Calvaire, je ne nie pas l'expiation séculaire; mais je sais que si ce peuple a dit: "Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants!" une voix meilleure et plus forte a dit: "Mon Père pardonnez-leur, car il ne savent ce qu'ils font!" Et l'apôtre St. Paul a dit aussi: "Ils sont coupables, mais les fils resteront bénis à cause des pères."

Dilecti propter patres... Ce n'est donc pas le signe de Caïn que je regarde ; ce n'est pas l'immortalité de la colère, c'est l'immortalité de l'amour ! c'est le signe d'Abraham, le grand sceau de la famille patriarcale que Dieu a placé lui-même sur le front de ce peuple et que ce peuple conserve malgré lui et malgré nous : " Tu porteras mon alliance dans ta chair, et tu seras toujours le fils de Jéhovah à travers tous les siècles ! "

II. La circoncision n'est pas seulement un signe de séparation d'avec le reste des hommes, elle est encore une *consécration* solennelle au culte du vrai Dieu. Au moment ou le père, en présence de cette agonie qu'on appelle l'enfantement, agonie dont rien n'égale les dangers ni les douleurs, reçoit le nouveau né dans ses bras, sans savoir si c'est des mains de la mort ou des mains de la vie, deux sentiments profonds s'emparent de son âme : le sentiment de la souveraineté de Dieu, et celui de l'indignité de l'enfant. Cet enfant lui vient de Dieu pour retourner à Dieu, il est de Dieu et pour Dieu ; c'est un fils de Dieu plus encore qu'un fils de l'homme, et toutefois c'est un fils de colère ! *Naturâ filii iræ.* La parole de saint Paul l'atteste, mais aussi ces cris déchirants, ces larmes qui ne peuvent pas encore couler, et ce sang qui est notre premier vêtement, et ces combats obstinés de la vie et de la mort qui se disputent la possession de ce berceau qui peut être une tombe ! La suite confirme ces tristes témoignages. Rien de pur comme le front de l'enfant, si ce n'est son cœur. Et pourtant rien de pervers comme ce cœur ! Il contient sans doute les germes de toutes les vertus humaines, mais étouffés sous les germes plus puissants de tous les vices. Si cette nature, déchue par le péché originel, n'est redressée par une éducation aussi ferme que douce, aussi énergique dans la répression qu'intelligente dans le conseil et affectueuse dans le sentiment, cet enfant sera la victime et l'artisan d'effroyables désordres.

La religion de Moloch, répandue dans l'Asie occidentale à l'époque d'Abraham, avait conservé sous ses formes horribles ces deux grandes vérités que l'on nie de nos jours : la souveraineté de Dieu sur l'enfant et l'indignité de l'enfant vis-à-vis de Dieu. De là cette atroce coutume de sacrifier des enfants, principalement les premiers nés. Des parents sans entrailles les déposaient sur les bras rougis au feu de l'idole d'airain, et en quelques instants ces corps frêles et délicats s'évanouissaient dans une funèbre fumée ! Abraham lutta toute sa vie contre ce culte de mort. Dans sa suprême épreuve, il crut même que le vrai Dieu exigeait de lui ce sacrifice. Il conduisit son fils Isaac au sommet du mont Moria, que l'on dit être le même que le mont du Calvaire, pour l'immoler de sa propre main au Dieu qui le lui avait donné comme la tardive consolation de sa vieillesse et comme l'unique espérance de sa

race. Mais l'ange du Seigneur arrêta son bras prêt à frapper, et une voix d'en haut lui dit: "Ne touche pas à l'enfant; je sais que tu crains Dieu et que pour moi tu n'aurais pas épargné ton propre fils... Je te bénirai et je multiplierai ta race comme les étoiles du ciel et comme le sable des rivages de la mer, et toutes les nations de la terre seront bénies dans ta descendance." Cette épreuve avait pour but de fortifier Abraham dans une foi meilleure, en lui révélant que le vrai sacrifice n'est pas un sacrifice de mort, mais un sacrifice de vie, celui du Messie qui ne mourrait que pour ressusciter, et dont le sang réconcilierait avec la justice de Dieu, non seulement la race du patriarche, mais toutes les nations de la terre. Les gouttes avares du sang versé sous le couteau de pierre de la circoncision, symbolisaient ce sacrifice dans sa bénignité comme dans sa rigueur.

II.

La naissance, dit le P. Hyacinthe, m'a conduit à la mort, tant la liaison est étroite entre la tombe et le berceau! Toutefois un acte sépare ces deux extrémités de notre vie, acte suprême dans l'ordre naturel: aimer! Entre la tombe et le berceau, j'aperçois la couche nuptiale, et je la salue par ces grandes paroles de l'apôtre saint Pierre: "Que le mariage soit honorable en toutes choses, et que la couche nuptiale demeure sans tache! *Honorabile connubium in omnibus, et thorus immaculatus.*" Car l'amour, le saint amour forme, entre cette montée de la naissance et de la jeunesse et cette descente des vieux jours et de la mort, le sommet de l'existence humaine ici-bas.

De tous les divorces, le plus insensé, le plus funeste, c'est le divorce entre les idées de religion et les idées d'amour. L'amour—je vais me répéter, je le sais, mais peu m'importe; ce que je cherche, ce n'est pas l'art, ce sont des faits, des résultats,—l'amour, de sa nature, est le plus religieux de tous les sentiments humains; il va à l'idéal, il va à l'infini, et si, depuis la chute, il glisse trop souvent sur la pente des décadences, n'est ce pas une raison de plus pour l'homme religieux, pour le prêtre surtout, pour l'apôtre et le prophète du Nouveau Testament, de le réconforter en l'entourant des parfums les plus énergiques de la Divinité?

Oui, l'amour et la religion sont la base indivisible de la famille. J'oserai le dire: quand deux époux n'ont pas mis en Dieu leur amour, quand peut-être ils n'ont pas mis l'amour dans leur cœur, que viennent-ils chercher aux pieds de nos autels? Que peut leur valoir une bénédiction, sainte assurément dans la pensée de l'Eglise qui la leur donne, mais formaliste, pharisaïque, ou plutôt toute mondaine dans leur

propre pensée? Est-ce cela qui consacre le mariage? Est-ce cela qui fait descendre Dieu dans leur cœur? Non, si leur choix lui-même n'est pas saint, si l'amour lui-même n'existe pas d'abord. Car le mariage n'est pas l'union de deux noms, de deux fortunes, de deux êtres matériels: c'est l'union de deux âmes, dans le ciment immatériel et divin de l'amour. Oui, divin, car ce ciment n'aurait aucune solidité, si la main de Dieu ne l'avait pas pétri. Et voilà ce que j'admire chez les patriarches; voilà ce que la Bible, dans ses moindres détails, dans ce livre qui n'est pas assez médité, dans ce livre de la Genèse, le livre de toutes les familles chrétiennes, après l'Evangile, voilà ce que la Bible m'enseigne: elle m'enseigne le soin religieux, l'inspiration morale et divine qui présidaient à l'amour des patriarches et au mariage de leurs enfants.

Ces unions présentent deux caractères: la *pureté* et la *fécondité*.

I. La *pureté* d'abord. Elle était nécessaire aux femmes des patriarches, à celles qui devaient être les épouses des saints, les mères du peuple élu, les aïeules du Fils de Dieu lui même. La santé, la beauté, surtout cette beauté morale qui rayonne à travers la beauté physique en la purifiant et l'ennoblissant, la vertu dans les habitudes de la volonté, la religion dans les habitudes de l'âme, voilà ce qu'il fallait à Sara, à Rébecca, à Rachel, à toutes ces femmes fortes et tendres qui ont édifié la maison d'Israël: *Quæ edificaverunt domum Israel.* Aussi, ni l'éloignement des lieux, ni la difficulté des voyages n'arrêtaient les patriarches quand ils voulaient former une alliance pour eux ou pour leurs fils. Ils avaient en horreur les filles de Chanaan, belles, mais dissolues, au milieu desquelles ils vivaient, et ils envoyaient leurs serviteurs ou ils allaient eux-mêmes vers ces hauts plateaux de l'Asie où était demeurée, dans sa pureté primitive, la famille de leurs pères. Le mariage d'Isaac avec Rébecca en offre un mémorable exemple, dont l'esprit est résumé en ce trait final de cette touchante histoire:—Isaac mena Rébecca dans la tente de Sara sa mère, il la prit pour épouse, et l'aima tellement que la douleur de la mort de sa mère en fut comme apaisée.

Telles étaient ces familles. La monogamie en était déjà l'âme, et c'est pourquoi l'amour y avait une pureté, la femme une dignité que l'antiquité tout entière n'a pas connues, au moins à ce degré.

La polygamie s'y montre, il est vrai: mais elle est très-restreinte et entourée de tous les correctifs de la morale et de la religion. Elle n'est qu'accidentelle. Il n'en est point fait mention pour Isaac, et si Abraham et Jacob en usent, ce n'est que pour suppléer à la stérilité absolue ou relative de l'épouse principale, selon le langage énergique et naïf de Rachel: *Ut pariat super genua mea, et habeam ex illa filios.*

II. La mission de ces familles et leur puissance sont, en effet, dans leur *fécondité*. Chacun de ces hommes veut être le père, chacune de ces femmes veut être la mère, non d'un fils, mais d'un peuple. La splendide vision d'Abraham contemplant dans l'innombrable milice des étoiles la prophétie de sa postérité, reste leur idéal.

Dieu avait dit à Abraham : "Sara sera la mère d'un peuple !" Entendez-vous ? messieurs, non pas d'un homme, non pas d'une étroite famille, mais la mère d'un peuple, d'un grand peuple, *magnum gentem*. Et l'histoire ne nous montre-t-elle pas, en effet, que ce sont deux grands peuples qui sont sortis des flancs du vieillard : par Sara, Isaac et les Juifs ; par Agar, Ismaël et les Arabes ; deux peuples frères et pourtant ennemis. L'un a couvert le monde des débris féconds de ses exils et de ses captivités ; l'autre l'a couvert des flots envahissants et fiers de ses conquêtes. Et tous deux, comme à l'envi, ont contribué dans une très-large mesure à la civilisation du globe.

Oui, les fils d'Isaac et les fils d'Ismaël ! Je le sais, il y a des réserves, d'immenses réserves à faire ; mais permettez-moi d'être juste !

La France pleure, elle pleurera demain, au bord d'une fosse à jamais illustre, l'orateur incomparable qui a toujours défendu les traditions du passé, sans répudier ni les grandeurs du présent ni celles de l'avenir. Un jour qu'on attaquait devant lui les hommes et les choses de la révolution, il laissa échapper ce cri qui peint admirablement la sublime impartialité de son âme : "Je n'oublierai jamais que la Convention a sauvé mon pays !" Pour moi, messieurs, je ne serai pas sublime, mais je serai impartial et je dirai : Je ne puis pas oublier que, malgré ses erreurs et ses violences, le mahométisme fait régner, à cette heure, l'idée, plus que l'idée, le sentiment vrai du Dieu unique sur cent millions de mes semblables. Des côtes du Maroc au pied de l'Himalaya, des profondeurs de l'Yémen au centre de l'Europe, cent millions d'hommes reconnaissent, en face du paganisme, l'unité de Dieu ! Et ce sont les fils d'Ismaël qui ont fait cela.

Je ne récriminerai pas contre les injustes détracteurs des peuples musulmans. Vous blâmez ces peuples, et vous avez raison ; mais ne les blâmez pas outre mesure ; commencez par blâmer la décadence de la civilisation chrétienne. Médecin, guéris-toi toi-même ! Car nous autres fils des croisés, héritiers du christianisme, qu'avons-nous fait des traditions de Sara et de Rachel, et la bénédiction d'une famille nombreuse s'est-elle donc changée pour nous en malédiction ?

Je n'insisterai pas. J'indique seulement et je flétris ce pacte dont parlait déjà le prophète, ce pacte qu'on fait avec la mort en lui livrant les sources de la vie ! "Votre pacte avec la mort ne tiendra pas, et votre alliance avec l'enfer sera brisée."—J'indique et je flétris du

doigt, de l'âme et du cœur, cette constitution de la famille qui tend à s'introduire jusque dans l'organisation extérieure de la maison, palais superbe, palais de l'orgueil et de la volupté, qui n'a jamais trop d'espace pour renfermer un luxe oriental, et qui n'a pas de place pour contenir des berceaux !

III

" Après le malheur du peuple qui romprait avec l'avenir en sacrifiant les berceaux, je n'en connais pas de plus grand que celui du peuple qui romprait avec le passé en éloignant les tombeaux ! Peuple aveugle qui méconnaît la double foi où réside la grandeur de notre race, pour se renfermer dans ce cercle d'un égoïsme étroit et d'une volupté stérile qu'on nomme le présent ! "—C'est ainsi que le P. Hyacinthe aborde la consécration que donne à la mort le soin des *funérailles*. Il constate que l'esprit de famille recherche la communauté dans la mort par la communauté des sépultures.

Il montre cet esprit animant les patriarches, d'autant plus vivace en eux que la mort, se présentant aux yeux des anciens sous la figure du sommeil, donnait au tombeau une importance plus grande.

Il réfute, en passant, le spiritualisme raffiné, qui n'aboutit pas moins que le matérialisme le plus grossier à l'insouciance des tombeaux. Le corps est le vase, l'instrument, le compagnon de l'âme ; c'est une part de l'homme immortel ; il a droit au respect à cause des souvenirs du passé, à cause des espérances de l'avenir. Qu'il repose donc dans un tombeau honoré et chéri, gardé par la mémoire de la vie et par l'attente de la résurrection !

Mais le sépulcre d'Abraham n'est pas seulement désiré pour leurs ossements par tous les patriarches. Le sein d'Abraham est pour les juifs la sépulture glorieuse et vivante des justes. C'est là que, d'après Jésus-Christ lui-même, Lazare est transporté par les anges pour y recevoir la récompense de ses mérites : *Vidit eum in sinu Abrahæ*. Telle a été l'idée de la péroraison.—*Semaine Religieuse de Paris*.

(A continuer.)

UN SOUVENIR.

(Voir page 105.)

III

Mlle de Verton profita bientôt de l'invitation que je lui avais adressée de m'amener ses élèves.—Je la reçus avec un sincère plaisir, en lui témoignant tout l'affectueux intérêt qu'elle m'inspirait, et j'eus prompte-

ment l'occasion de reconnaître tout ce qu'il y avait de profondeur dans les sentiments, d'intensité dans les affections qui semblaient sommeiller dans ce jeune cœur, mais qui, sous une influence favorable, se réveillaient avec une énergie dont j'étais presque effrayée.

La piété sincère de Louise de Verton me rassurait contre la possibilité d'une chute grave; mais que de souffrances ne pouvait-on pas prévoir pour cette âme si affectueuse, si profondément sensible, si fière, et si peu expansive !

Louise me faisait de fréquentes visites, et souvent, en outre, je la rencontrais à la sortie de la messe. Une grande intimité s'établit entre nous. Elle était digne de toute l'affection que je ne tardai pas à lui vouer. Pauvre et chère enfant ! Je ne puis revoir en imagination sa douce et gracieuse figure sans que mes yeux se voilent de pleurs. C'est une rose de mon passé ; rose blanche bientôt flétrie, dont j'ai recueilli les derniers parfums dans cette chère lettre que j'ai là devant moi, dont l'écriture jaunie a si souvent été baignée de mes larmes. Mais n'anticipons pas sur les événements.

Je n'osais parler directement à Louise de Gontran ; mais quelquefois un mot jeté avec une négligence apparente me permettait de m'assurer que les répétitions continuaient, avec quelques interruptions nécessaires, et que l'intimité s'établissait de plus en plus. Je me sentais véritablement exaspérée contre Mme Chardin, contre M. et Mme de Lannois, contre Gontran lui-même.

Comment ne prévoyait-on pas ce qui arriverait ?

Mais la tenue froide et digne de Louise de Verton rassurait sans doute Mme Chardin, qui voulait, avant tout, rendre son institutrice utile et profiter de ses talents. Mme de Lannois regardait son fils comme un enfant sans conséquence, et son mari, n'ayant lui-même aucune sympathie pour la jeune fille qu'il trouvait peu jolie ne redoutait aucun danger pour Gontran.

Quand à celui qui menaçait le cœur de Louise, personne ne s'en préoccupait.

Un jour cependant, ce cœur s'ouvrit à moi.

Louise était venue avec ses élèves, qui jouaient sur la pelouse devant la fenêtre du salon où nous étions assises. La chaleur avait été assez forte pendant la journée, mais une brise rafraîchissante commençait à s'élever, et le délicieux parfum des orangers arrivaient jusqu'à nous. Le silence n'était interrompu que par le léger bruissement des feuilles, et de temps en temps par un frais éclat de rire de ces joyeux enfants qui se poursuivaient sur le gazon.

Louise était appuyée sur le bord de la fenêtre, dont le cadre de lierre faisait ressortir la belle nuance blonde de ses cheveux, et projetait sur son

visage une ombre si douce, que M. de Lannois lui-même l'eût trouvée jolie en ce moment.

Elle paraissait plus que jamais triste et rêveuse, et je m'aperçus qu'elle tenait à la main quelques fleurs d'oranger mêlées de brins de myosotis.

"*Vergiss mein nicht!* lui dis-je en riant, voilà un bouquet bien éloquent.

—Il serait fort exposé à mentir, répondit Louise en rougissant un peu. J'ai ramassé les fleurs d'oranger en entrant ici.

—Mais les sentimentales petites fleurs bleues? Voyons, Louise, les avez-vous trouvées aussi?

—Non, me répondit-elle simplement, mais avec un peu d'embarras; M. Gontran de Lannois me les a données."

Je m'en doutais. N'osant exprimer ma pensée, je gardai le silence. Il parut pénible à Louise.

"Mon Dieu, Madame, dit-elle enfin, vous me feriez presque regretter ma franchise; car vous semblez attacher une singulière importance à une chose qui, en définitive, ne signifie rien.

—Une chose qui peut ne rien signifier, ou signifier beaucoup, dis-je avec une certaine gravité. Tout dépend des circonstances qui l'accompagnent.

—Les circonstances? elles ne peuvent être plus simples."

Mais Louise rougissait de plus en plus et ses yeux se remplirent de larmes. Par un élan spontané je lui saisis la main.

"Louise! m'écriai-je, pardonnez-moi la peine que je vous cause! Mais tranquilisez mon cœur qui vous est si tendrement dévoué; dites-moi qu'il ne s'est rien passé entre vous et ce jeune homme!"

Elle se redressa fièrement et me lança un regard éloquent.

"Il est impossible que vous vous mépreniez sur le sens de mes paroles, lui dis-je alors. Vous ne pouvez supposer que je vous attribue un mot, un regard indigne. Mais, sans en arriver là, que de maux ne peut-on pas se créer! quelles souffrances peuvent déchirer le pauvre cœur! Louise! vous êtes seule ici; vous n'avez plus de mère, vous n'avez personne près de vous pour vous consoler, pour vous guider peut-être, car vous êtes bien jeune encore et sans expérience. Ne repoussez pas l'amie que Dieu vous envoie, et qu'il sait vous être si sincèrement, si entièrement dévouée."

Elle se jeta dans mes bras et éclata en sanglots. Mais ce ne fut que pour un instant; elle se remit vite et domina son émotion. Enfin elle dit d'une voix tremblante:

"Vous venez de toucher une plaie vive; mais je vous en remercie, Madame. Je sais que vous êtes clairvoyante; mais vous avez deviné ce qui me pèse sur le cœur, je sais aussi que je puis avoir confiance en vous. Je vous dirai tout.

—Parlez, dis-je, et ne craignez rien: Gontran vous aime, n'est-ce pas? Il vous l'a dit?"

Elle articula péniblement un *oui* d'une voix faible et tremblante.

" Et vous, pauvre enfant, vous l'aimez aussi ?

—Pouvez-vous le demander ? s'écria-t-elle avec une sorte de véhémence. Suis-je faite de marbre ou de pierre, et croyez-vous, parce que je suis pauvre, humiliée, déclassée, que je n'ai pas de cœur ? Et n'est-ce pas, au contraire, parce que Dieu m'a condamnée à la vie la plus aride et la plus décolorée, parce que l'humiliation est mon pain quotidien, parce que toutes les affections naturelles me sont refusées, et que je me consume dans une lutte journalière, sans appui et sans consolations, n'est-ce pas précisément parce que ma vie semble dévouée au plus douloureux isolement, que cette goutte d'eau dans le désert m'a donné une joie indicible ? Sentir que l'on n'est pas un être à part, une sorte de paria ; entrevoir dans un avenir, même lointain, la possibilité d'obtenir, ce qui est si facilement le partage des autres femmes, un foyer à soi et les affections qui l'entourent ; comprenez-vous le prix de tout cela ? Et quand un noble cœur s'est tourné vers la pauvre abandonnée, et qu'il offre à celle qui est oubliée de tous le bonheur dont elle a été déshéritée, vous voudriez qu'elle ne l'aimât pas ? Est-ce possible ? Non ! non ! je donnerais ma vie pour lui."

J'étais effrayée de son exaltation. Après un instant de silence, je me hasardai à lui dire :

" Quel avenir pouvez-vous prévoir ?"

Louise se cacha le visage dans les mains.

" Ah ! Madame, dit-elle enfin, voilà ce que je me demande à chaque heure du jour ! Et cependant *pourquoi pas ?*

—Pourquoi ? hélas ! ma pauvre enfant, ne le comprenez-vous pas ?"

Elle releva fièrement la tête.

" Je suis d'aussi bonne maison que lui.

Je le sais. Mais est-ce là tout ? L'âge de Gontran qui dépasse à peine le vôtre, est de lui-même un obstacle sérieux ; ensuite l'absence de fortune et de position...

—Oui, dit-elle avec amertume, c'est cela. Que faut-il donc faire quand Dieu nous refuse les ressources nécessaires ? Faut-il mourir de misère auprès d'un foyer éteint, par respect pour le sang qui coule dans ses veines, afin qu'il puisse tarir noblement ? Quelle est donc cette opinion du monde, qui imprime une sorte de tache à la fille bien née, réduite à gagner son pain dans la seule carrière qui lui est ouverte ? Ce préjugé n'est-il pas méprisable ?

—Hélas ! ma pauvre petite, lui répondis-je, vous apprendrez un jour que chacun en ce monde subit plus ou moins l'influence de préjugés qu'il méprise. Je vais vous parler cruellement, parce que je le crois nécessaire. Si vous n'avez pas le courage de renoncer à vos illusions (car ce sont des illusions), vous entrerez dans une voix de souffrances dont vous aurez le cœur brisé. Ce mariage que vous rêvez ne s'accomplira jamais."

Je ne pus retenir mes larmes en achevant ces mots, car je ne sentais que trop ce qu'ils avaient de poignant pour Louise.

Elle resta muette, le front appuyé sur ses mains jointes.

Enfin elle s'écria : " Mais si Gontran le voulait !

—Gontran est un enfant ; on ne peut compter sur lui.

—Oh ! vous vous trompez ! s'écria Louise avec énergie.

—Je ne crois pas me tromper.—Mais, quand il le voudrait, dites, Louise, quel serait le rôle d'une jeune fille qui entrerait de force dans une famille, en excitant un fils à la révolte et en détruisant les espérances et l'ambition légitime d'un père et d'une mère ?"

Elle frisonna de la tête aux pieds.

Enfin elle dit : " Dieu tient les cœurs dans sa main et les incline selon sa volonté.—Rien n'est impossible à Dieu, pourquoi n'espérerais-je pas en lui ?

—Rien n'est impossible à Dieu, c'est vrai, dis-je à mon tour ?

—Cependant il est bien rare que Dieu change absolument les circonstances naturelles qui ont presque force de loi quand il ne s'agit que de nous envoyer la prospérité temporelle.—Ce serait presque demander un miracle, et pour un but qui ne serait pas digne de mettre en œuvre la toute-puissance divine."

Je m'arrêtai, car je me trouvais bien dure ; et il me fallait un véritable effort pour approfondir ainsi cette question si douloureuse.

Louise s'était caché la figure dans les mains ; je voyais les larmes couler entre ses doigts, si délicats et si aristocratiques.

En ce moment, l'horloge du château sonna.—La jeune fille se leva vivement, porta son mouchoir à ses yeux, et me dit avec amertume :

" Voyez ! mes pleurs ne doivent plus couler, mon cœur n'a plus le droit de battre ; l'heure a sonné ! Ah ! quel métier !

—Oui, dis-je en serrant ses deux mains dans les miennes ; un métier pitoyable, ou une sublime mission, il faut choisir.—Mais souvenez-vous que le mot de mission implique le dévouement et le sacrifice."

Elle fixa les yeux sur moi avec une expression de douleur que je n'oublierai jamais ; puis, reprenant son air impassible, elle appela ses élèves, et je vis les plis de sa robe de mousseline flotter un instant, puis disparaître sous les arbres.

IV

A cette époque, un nouvel hôte parut à Reuilly.—C'était un peintre italien nommé Vitali ; jeune homme dont le talent, très-remarquable déjà, promettait un brillant avenir.—M. Chardin l'avait pris sous sa protection et en profitait pour lui faire brosser les décors nécessaires pour la représentation.

Ce pauvre Vitali était excellent, et cachait un cœur parfait, sous un extérieur excessivement vulgaire.—Il était petit, et d'un embonpoint déjà disproportionné à sa taille ; son teint très-brun et ses moustaches d'un noir de jais faisaient ressortir l'éclatante blancheur de ses dents ; il avait des yeux noirs magnifiques, qu'il roulait à propos de tout et de manière à les montrer cerclés de blanc ; ce qui lui donnait un air véritablement féroce.—Au fond c'était la bonté même, avec cette naïveté italienne que les Français comprennent si peu.—Vitali fumait beaucoup, parlait un langage souvent incompréhensible, mêlé de phrases d'atelier ; jurait *per Bacco*, fondait en larmes devant une belle madone, et dansait la tarentelle, un foulard noué autour de la taille, sans s'appercevoir le moins du monde que le public se moquait de lui.

Il faisait les délices de tous les habitués de Reuilly, qui l'exploitaient sans pitié.

Le pauvre garçon s'éprit de Louise ; il était fort inflammable du reste. Ce fut une véritable persécution, à la fois touchante et comique.—Il ne songeait nullement à cacher ce qu'il éprouvait ; aussi il poursuivait Louise partout.—Son cœur devina celui de Gontran, et il en conçut une violente jalousie.—Il disait en parlant de Louise, avec un accent inimitable :

" C'est *oun Aïnge !* Je l'aime ! je l'aime ! mais elle ne m'aime pas ! Elle aime mieux le marchesino ; mais lui n'épousera pas une *maestra ;* d'ailleurs, est-ce qu'un Français aime comme un italien ? *Ah ! poverina !*

Et la regardant avec des airs passionnés, il chantait d'une voix rauque, mais juste, la chanson populaire :

Io ti voglio ben assai.
Ma tu non pensi à me !

" Je te veux tant de bien, mais tu ne penses pas à moi !"

Louise souffrait vivement de cet amour au grand soleil, qui servit cependant à détourner tout soupçon d'un attachement sérieux de la part de Gontran. On riait de la jalousie de Vitali, sans y attacher la moindre importance. Gontran, de son côté, rougissait de colère, mais sourdement : Mme Chardin ne s'inquiétait que de la possibilité d'un mariage avec Vitali.

Elle me disait pathétiquement :

" Voyez comme les ennuis arrivent en ce monde ! je suis fort contente de Mlle de Verton, qui m'est très-utile, et il faut que ce fou de Vitali vienne s'amouracher d'elle et tout gâter !

—Pourquoi tout gâter ? dis-je à mon tour.

—Mais si elle veut l'épouser, elle me quittera, naturellement, il ne me sera pas très-facile de la remplacer. Les institutrices sont en général une insupportable engeance, de vrais fléaux, enfin ; mais on ne peut mal-

heureusement s'en passer dans certaines positions sociales, et lorsqu'on est à peu près satisfait, il est fort désagréable d'avoir à changer.

—Mais, Madame, répondis-je, il m'est difficile, je vous l'avoue, de me présenter une personne aussi distinguée que Mlle de Verton, acceptant pour mari M. Vitali. Je ne puis croire que vous ayez la moindre chose à redouter de ce côté.

—Je suis loin d'être rassurée ! Certes, si Mlle de Verton a le sens commun, elle comprendra qu'elle ne sera jamais aussi heureuse qu'elle l'est chez moi ; mais si elle veut absolument se marier, Vitali sera un excellent parti pour elle. Il pourrait faire beaucoup mieux de son côté ; enfin c'est une tête exaltée, et il est fou de Mlle de Verton. En vérité, je ne comprends pas pourquoi, car elle n'est pas jolie et tout en elle est bien monotone ; elle ne cherche pas à plaire, il faut lui laisser ce mérite, cependant il paraît qu'elle a un charme que je ne m'explique pas, car Vitali n'est pas seul en s'en occuper ; le petit Lannois lui fait une sorte de cour ; mais de son côté, bien entendu, ce n'est pas sérieux."

Ce discours, qui me donnait la mesure de la pénétration de Mme Chardin, me rassura tant soit peu. On ne soupçonnait rien, et dans la position de Louise c'était bien important.

Mais la jalousie de ce pauvre Vitali avait éveillé celle de Gontran ; sur ces entrefaites, un deuil dans la famille de Mme Chardin vint faire remettre indéfiniment la représentation théâtrale, et enlever à Gontran tout prétexte pour prolonger son séjour à Reuilly.

Il fallut partir, et laisser Vitali maître de la situation ; car ce dernier travaillait à un tableau commandé par M. Chardin.

Gontran ne résista pas à cette épreuve.

V.

Quelques jours plus tard, j'allai faire une visite à Mme de Lannois.

Lorsqu'on habite la campagne, il n'est pas facile de prétexter une absence pour éviter une visite inopportune ; ma voiture était au pied du perron, avant que l'on ne se fût aperçu de mon arrivée.

Les fenêtres du salon étaient ouvertes ; je vis un mouvement inaccoutumé, et une porte au fond livrer passage à Gontran, qui s'enfuyait précipitamment.

En entrant au salon, je reconnus tous les signes d'un orage domestique encore mal apaisé. Une chaise à moitié renversée, qui semblait avoir été violemment repoussée par une personne en colère, occupait le milieu du parquet ; un journal froissé était jeté sur une table, couverte de débris de feuilles et de fleurs, qui semblaient avoir été convulsivement arrachées à un bouquet placé au milieu. Mme de Lannois avait les yeux rouges, comme si elle venait de pleurer ; son mari était pâle et visiblement agité.

Tous deux me reçurent sans avoir l'air de savoir ce qu'ils faisaient. M. de Lannois me présenta un fauteuil et resta debout, appuyé contre la cheminée, qu'il frappait machinalement de ses doigts. Mme de Lannois prit des ciseaux, et d'une main fébrile se mit à couper la laine de sa tapisserie en petits morceaux.

J'étais au supplice.

M. de Lannois me parla de la chaleur et de la poussière de la route; Mme de Lannois me proposa un verre de sirop. Après cet effort, toutes les ressources de leur présence d'esprit parurent épuisées. Ne sachant que dire, je parlai des fêtes de Reuilly et du triste incident qui les avait fait remettre.

M. de Lannois poussa une exclamation étouffée et marmotta quelques paroles qui semblaient réclamer l'intervention de sa majesté satanique dans les affaires de Reuilly :

" Mon ami! dit alors sa femme d'un accent de reproche.

— Eh bien! s'écria M. de Lannois, j'ai exprimé ma pensée et je ne m'en repens pas. Du reste, nous pouvons bien parler ouvertement devant Mme de Béval. — Imaginez-vous, Madame, que voilà mon très-cher fils qui n'a rien trouvé de mieux que de s'amouracher de cette petite Verton, l'institutrice de Mme Chardin, et qu'il parle très-sérieusement de l'épouser. Il vient de nous faire cette belle confidence. — Vous pensez bien que cela n'ira pas tout seul; c'est une vraie folie. Et voilà monsieur Gontran faisant des scènes de colère et de désespoir; ce n'est pas pour rien qu'il joue la comédie depuis six semaines! Il en a joliment profité; on ne ferait pas mieux au Théâtre-Français.

— Pauvre enfant! dit Mme de Lannois en portant son mouchoir à ses yeux; il est bien malheureux!

— Bien malheureux, bien malheureux, répéta son mari avec colère, niaiseries que tout cela! Il n'en mourra pas, et quant à la petite personne, qu'elle épouse Vitali et qu'elle s'en aille aux antipodes; c'est ce qu'elle a de mieux à faire. — Voyez-vous mon fils se posant en rival de ce paltoquet de Vitali? Il y a de quoi sauter par la fenêtre de colère, ma parole d'honneur."

Je me sentis froissée comme d'une injure personnelle.

" Il ne faut pas oublier, dis-je froidement, qu'il s'agit de la fille du comte de Verton et d'une personne aussi distinguée que vertueuse.

— Eh! mon Dieu, Madame, je ne conteste pas sa vertu, elle a cru faire une bonne spéculation en épousant mon fils, voilà tout; mais enfin, vous m'avouerez que ce n'est pas un parti pour lui!

— Je suis toute disposée à avouer que ce serait en dehors de la plupart des conditions ordinaires; ce n'est pas une raison cependant, permettez-moi de le dire, pour méconnaître les qualités remarquables de cette jeune

fille, qui serait recherchée de tous, si elle se trouvait dans la position à laquelle sa naissance semblait la destiner. — Quant à lui attribuer une idée de spéculation, en vérité, monsieur de Lannois, ce ne serait digne ni d'elle ni de vous."

M. de Lannois ne répondit pas et continua de battre des doigts sur le marbre de la cheminée.

" Cependant, dit Mme de Lannois, nous sommes tous d'accord, je crois, sur l'impossibilité d'encourager cette passion de mon pauvre Gontran, qui est réellement dans un état affreux. Que faire alors ?

— A mon point de vue, répondis-je, il n'y aurait qu'un seul parti à prendre : trancher dans le vif et faire voyager Gontran pendant quelque temps."

Mme de Lannois tressaillit et se récria.

" Me séparer de mon fils ! Le bannir de chez moi ! Ah ! madame de Béval, c'est impossible ! "

Et elle se mit à pleurer.

" Voyons, voyons, chère amie, lui dit son mari, calmez-vous. — Le moyen que propose Mme de Béval me paraît aussi un peu trop énergique. — Dans un incendie, il faut quelquefois faire la part du feu, et le laisser brûler pour qu'il arrive à s'éteindre.

— J'avoue, dis-je, que je ne comprends pas bien clairement comment vous comptez appliquer ce principe dans le cas qui nous occupe.

— Eh ! mon Dieu ! s'écria Mme de Lannois, qui commençait à se calmer, croyez-moi, il ne faut rien brusquer ; ce serait réduire Gontran au désespoir et le pousser à faire quelque coup de tête. — Tout cela s'usera avec le temps. — Il faut agir avec prudence, louvoyer un peu, et ménager ce pauvre enfant, dont la sensibilité est extrême.

— Mais la jeune fille ? m'écriai-je à mon tour. — Ce serait agir cruellement à son égard que de lui laisser le temps de s'attacher fortement à Gontran, pour lui briser le cœur ensuite.

— Allons donc, chère Madame, reprit Mme de Lannois, vous prenez les choses trop au tragique. — On ne meurt pas d'amour ; tout cela n'a lieu que dans les romans. J'ai trop bonne opinion de Mlle de Verton, pour ne pas croire qu'elle comprendra elle-même la nécessité de tourner ses vues ailleurs. — Eh bien ! qu'elle épouse Vitali ! ce serait un arrangement parfait."

Cet égoïsme maternel me révolta. Cependant Mme de Lannois était une excellente femme ; mais elle était en même temps une de ces mères qui sacrifieraient l'univers à leurs enfants.

Voyant qu'il devenait inutile de poursuivre la discussion, je profitai du premier moment favorable pour prendre congé de mes hôtes.

Revue d'Economie Chrétienne.

(A continuer.)

ROSSINI.

Les tristes semaines que nous traversons! La mort passe, elle frappe, elle fauche et les plus aimés, les plus respectés et les plus illustres disparaissent, nous laissant — consolations amères — l'exemple et le souvenir.

Personne n'a tracé le tableau exact des funérailles de Rossini. C'est une journée pourtant qui datera dans l'histoire de l'art. Le spectacle était imposant: le génie se survivant à lui-même et célébrant sa propre gloire, le musicien mort faisant entendre encore à la foule sa grande parole et sa pure voix. Tout ce qui porte un nom, tout ce qui est glorieux, ou seulement célèbre, s'était réuni l'autre jour, dans cette église de la Trinité, église mondaine qui semblait prendre un air de fête. Les funérailles des grands hommes ont cela de superbe, que le deuil lui-même perd de sa tristesse et ressemble à une apothéose.

Une foule immense, pressée, passionnée plutôt que recueillie, les habits noirs dans la grande nef, les robes, les voiles de deuil des femmes dans les bas-côtés, partout un fourmillement singulier et, autour du catafalque semé de larmes d'argent et incendié de cierges, des propos, des saluts, des signes de mains et des sourires. Les galeries supérieures étaient envahies aussi. Sur ces balustres sculptés se penchaient des visages de femmes; on cherchait, d'en bas, à reconnaître les artistes qui tout à l'heure allaient chanter et dont le profil se dessinait sur les fresques de la coupole ou sur les tuyaux luisants de l'orgue. On eût dit une de ces galeries de marbre que Véronèse peuple de personnages, mais remplis cette fois de femmes de Stevens ou de Chaplain.

Il se fait tout à coup un remous dans la foule; les portes s'ouvrent. Une file de soldats pénètre dans la nef, les baïonnettes au bout du fusil et tracent un sillon au milieu des habits noirs. L'officier commande à haute voix, comme en un champ de manœuvres. Tout à l'heure va passer le corps. Les suisses le précèdent, la pique de leur hallebarde enveloppée d'un crêpe, comme un lustre qu'on n'allume pas. Le cercueil est porté par les employés des pompes funèbres qui seuls, comme les soldats leurs shakos, ont le privilége de garder leur chapeau ciré sur la tête. Quelques-uns sont rouges et plient sous le faix, se mordant les lèvres. Ce mort était grand hier; maintenant il est lourd.

Les députations suivent le cercueil. On cherche les visages connus, on se les montre, on se penche, on demande un nom, on en dit un autre. Les députés italiens marchent derrière l'ambassadeur, qui a arboré l'uniforme de cérémonie.

La messe a commencé. Ce son vibrant et pleurant de l'orgue s'élève comme une plainte et jette à la foule ses sanglots. L'instrument semble attristé, la foule n'est que curieuse. Des voix répondent, les notes s'échappent triomphantes ou lugubres. Est-il possible d'entendre jamais un pareil concert? La voix de rossignol italien de la Patti répond aux accents de fauvette suédoise de la Nilsson; l'accent pénétrant et sympathique de Faure réplique a Tamburini. De tous côtés, de l'orgue et du chœur, des cris, des prières, des hosannahs, des requiems s'élancent. L'artiste mort est rendu vivant par ses interprêtes; la prière de *Moïse* va retentir bientôt comme un chœur d'éternelle gloire. Maintenant, sur cette église tombe, comme une nappe, la voix puissante, chaleureuse, ardente, déchirante, de l'Alboni.

Un frisson a parcouru l'assemblée tout entière. On a vu osciller, se pencher, remuer comme un champ de blé sous le vent, ces têtes qui se courbent, émues, et dont les regards cherchent la femme, en ce moment invisible, dont la grande âme a passé dans un verset du *Stabat*. Quelle incomparable artiste! On applaudirait volontiers; mais quel applaudissement vaudrait la poignante émotion de tous, les larmes silencieuses de quelques-uns? Comme tout ce que nous avons entendu, vocalises de la *Linda*, romance d'*Ophélie*, est loin de cette voix merveilleuse, profonde et fière!

Elle avait voulu chanter une dernière fois aux funérailles de Rossini, cette femme de cœur à qui Rossini avait prédit la gloire. Elle était venue apporter au mort le tribut de son admiration. Elle payait en sanglots la dette de la reconnaissance. Puis elle est repartie, heureuse de la tâche remplie, et nous laissant le souvenir de cette admirable chose que nous avons entendue et que nous n'oublierons pas.

Stabat incomparable, chœur superbe de *Moïse*, comme la voix du commandant des troupes vous soulignait cruellement! On les accompagnait, ces morceaux magnifiques, de bruits de crosses sur le parquet et de cris de: *Portez armes!* Un mouvement vous échappait, involontaire. On retombait brusquement de l'éther dans la caserne.

D'autres racontaient tout bas les souvenirs de la vie de Rossini. "Il reposera à Paris. Le fossoyeur de Bologne sera dépité." En son voyage en Italie, Jules Janin, en effet, raconte que, passant par Bologne et visitant le Campo-Santo, qui est célèbre, un fossoyeur lui dit:

—C'est ici sans doute que j'aurai l'honneur de mettre en terre le signor Rossini!

—Oui dà? fit Janin.

Et il conta à Rossini le propos de l'homme à la bêche.

—Bah! dit Rossini, laissez-le dire; la seule chose que je lui demande, c'est de prendre patience le plus longtemps possible!

Un autre, en riant, nous apprenait ce fait que Rossini jurait volontiers, et que son ami l'archevêque de Bologne, qui voulait lui épargner le plus de péchés possible, lui avait accordé pour toutes ces paroles *sacramentelles* une dispense en bonne forme, sur papier revêtu du sceau épiscopal.

Et combien d'anecdotes encore pendant que la cire brûlait autour du catafalque où Rossini dormait sous une couronne d'or et une couronne de lauriers!

Dans la rue la foule était grande. On attendait. Que si tous les gens qui étaient là savaient le nom de Rossini (et certes, ils le savaient), on peut dire que cet homme a connu la gloire. Le cortège s'avance vers les boulevards par la Chaussée d'Antin. La troupe qui fait la haie est bien peu nombreuse: les curieux enfoncent les rangs, passent entre les soldats, se joignent aux députations qu'ils disloquent, et roulent comme un flot derrière le corbillard. Quelques-uns vont au pas, scandent leur marche sur les airs funèbres. D'autres poussent, crient, veulent avancer, bousculent les voisins. Les apprentis d'ateliers, les coureuses de rues sont là, avançant, se tenant bras dessus bras dessous, avec des visages gais et de larges sourires. On piétine dans la boue, on se marche sur les pieds; c'est la cohue. Tout cela roule comme un fleuve par les boulevards, se recrutant en chemin des impatients qui veulent tout voir, et, sans ordre, sans silence, avec la joie des jours de fête populaire, sous un ciel gris et dans la boue du macadam, s'en va ainsi jusqu'au cimetière.

O soleil italien! Tombeaux discrets de Bologne ou de Pise!

Paris avait à peine enterré Rossini qu'il apprenait la mort de Mallefille et désespérait de Berryer.

M. Berryer mourra, s'il doit cette fois mourir, comme mouraient les anciens Romains. Le dernier acte de sa vie (car les écrits sont aussi des actes) aura été le couronnement de son existence. On admirera dans l'histoire cet homme ressaisissant la plume pour affirmer encore ce que fut sa foi. Voltaire, qui râlait déjà, écrivit: "Le mourant se ranime." lorsqu'on lui apporta la nouvelle qu'une grande injustice était réparée. M. Berryer, agonisant, s'est ranimé, lui aussi, pour donner au monde le grand exemple d'un honnête homme que rien n'a pu corrompre et que rien n'a pu courber.

Quel que soit le parti dont on défende le drapeau, on ne peut s'empêcher de s'incliner devant de telles figures.

Je lisais justement hier les *Souvenirs* de M. Berryer, doyen des avocats de Paris et père de celui qui vient de mourir. Cet homme de cœur raconte comment il a fait de ses fils des hommes de cœur: "Les " succès de mon fils ont fait grandir mon nom; ils m'ont amplement

" dédommagé des pertes que la fortune et la politique m'ont fait " éprouver depuis 1814. Ma sollicitude paternelle, ma prévoyance et " mon amour exclusif pour le barreau m'ont toujours fait désirer qu'il " ne se lançât que dans l'arène judiciaire, et qu'il se mit à l'abri des " orages politiques. Sa destinée en a décidé autrement. Je m'y " soumets."

Destinée bien remplie, à coup sûr, et dont l'idéal absolu fut ce mot, dont les Anglais comprennent si bien le sens, et dont on nous a tant de fois appris à mal épeler les lettres,—la *légalité*. On ne saurait tracer de M. Berryer un portrait rapide dans une chronique. Cormenin tour à tour et Armand Marrast ont réussi à le peindre. "Jeté, disait " l'ancien président de l'Assemblée nationale, jeté par ses précédents, " par ses illusions, par une certaine tournure d'esprit chevaleresque, " dans les opinions légitimistes, M. Berryer n'en est pas moins pénétré " des besoins de la société nouvelle, son intelligence en a les idées et " son âme en a les inspirations." Il sut, en effet, ne pas seulement s'en tenir aux regrets, mais aller en avant dans la lutte, et celui que son parti appelait l'*avocat* de la légitimité en fut, au contraire, le tribun.

Quelles furent la puissance, la majesté, la vigueur de cette parole qui demain sera éteinte! J'ai entendu plaider M. Berryer dans l'affaire Bonaparte-Paterson contre le roi Jérôme, qui avait été son camarade au collége de Juilly, et je n'ai pas oublié ce regard de feu, ce profil d'une pureté sévère, tant d'enthousiasme et tant de sarcasme, toutes les révoltes et toutes les colères de l'honnêteté! Je l'ai revu à la Chambre, consacrant à son pays sa force suprême et ses efforts derniers. Celui-là était vraiment l'*orateur*. Il fallait le voir encore, au coin de son foyer, dans cet intérieur d'un luxe sévère, où les marbres antiques se détachaient sur le fond sombre des reliures de livres. Il était là vraiment chez lui, et entre les visages de marbre de Cicéron et de Démosthènes, on ne s'étonnait pas de rencontrer son visage fait pour le ciseau.

On lira avec curiosité, sur M. Berryer et sur son rôle pendant la dernière guerre de Vendée et l'essai maladroit de chouannerie, le livre du général Dermoncourt, la *Vendée et Madame*. Chose curieuse: dans les dictionnaires biographiques, le nom de Berryer se trouve presque immédiatement après celui de cette princesse, dont il devait être le conseiller, et qu'il essaya, sans aucun doute, de détourner d'une entreprise insensée.

Après la duchesse de *Berry* vient *Berryer*. Sterne et Balzac eussent vu là une prédestination.

On me raconte, pour finir, l'histoire très-exacte de certain portrait

de Rossini, Rossini après sa mort. M. Gustave Doré,—un des hôtes assidus de cette petite maison de Passy que le maestro disait grande comme un piano, mais un piano sans queue,—s'était chargé de dessiner le visage du mort. On attendait le peintre, le cadavre était toujours exposé dans la chambre mortuaire. Deux jours, trois jours se passent et M. Gustave Doré ne venait pas. On le fait prévenir; il arrive, jette un coup d'œil à Rossini étendu sur son lit et s'éloigne.

—Eh bien! mais, lui dit le notaire, et le portrait?

—Le portrait! Ne vous inquiétez pas, il sera fait. J'ai regardé Rossini, cela me suffit. Je le dessinerai de mémoire.

De mémoire! C'est assez la méthode électrique de l'artiste improvisateur qui traite tout de même, paysages, personnages, peintures et dessins. Mais ce portrait futur et fait de mémoire ne tranquillisait point la famille, qui tenait à conserver les traits du défunt. On appelle M. Louis Roux, qui vient, croyant trouver déjà, après trois jours, un cadavre défiguré; la tête du maître était, au contraire, superbe, calme, les méplats des joues, les maigreurs des tempes corrigés et égalisés par la mort,—le plus admirable profil, Rossini tel qu'il avait été lorsqu'il jouait lui-même le *Barbier* au Conservatoire.

M. Roux prit ses crayons, et d'après ce mort il a fait le plus admirable des dessins,—un chef-d'œuvre. Nous le verrons peut-être, nous demandons à le voir au salon prochain.

Au moment où nous écrivons ce grand nom de Rossini en tête de cet article, un souvenir s'éveille dans notre mémoire. Un soir, nous étions allé rendre visite au maître: il se tenait dans ce cabinet de travail de son appartement de la rue de la Chaussée-d'Antin, où il a composé sa *Messe*. Au fond était un piano, un bureau près de la fenêtre, et dans une sorte d'enfoncement pratiqué dans le mur, se dessinait un trophée d'instruments de musique: un violon, un cor et un hautbois; souvenirs de son père, le seul héritage laissé par le pauvre corniste à son fils Gioacchino. Au-dessous du trophée, un buste de Mozart, la première des vénérations, des adorations de Rossini. Avec Rossini causait Carafa, assis l'un et l'autre au coin du feu. Nous nous en voulûmes un instant de troubler cet entretien de deux amis, et pour nous faire pardonner notre indiscrétion, nous nous effaçâmes le plus possible de la conversation. Les premières politesses faites, elle reprit bientôt son cours. Carafa racontait sa première visite à Cimarosa, qu'il avait vu à Venise en 1800. L'auteur du *Barbier de Séville* répondait aux souvenirs de son ami et racontait à son tour son entrevue à Venise avec Beethoven, dans un réduit des plus pauvres, des plus

misérables, qu'habitait l'auteur de la Symphonie héroïque, alors sourd et presque aveugle. Devant ce buste de Mozart, à ces noms illustres de Cimarosa et de Beethoven invoqués, en présence de Rossini, il nous semblait sentir comme vivant et actuel ce passé de plus d'un siècle, dont celui qui nous parlait avait été la dernière gloire, et la gloire la plus lumineuse et la plus éclatante.

Cette foule innombrable qui se pressait samedi dernier autour d'un char funèbre, la plus compacte que nous ayons jamais vue sur les boulevards, ne témoigne que médiocrement de la popularité de Rossini; pour se rendre compte de cette immense renommée, il faut reporter à cinquante ans en arrière; à vingt ans, cet homme était déjà célèbre dans toute l'Italie; à vingt-cinq ans, son nom était européen; le peintre, le poète, pénètrent lentement dans le public; le musicien parle au monde entier sa langue universelle; à peine un opéra de Rossini était-il joué à Naples, à Milan ou à Rome, qu'il volait de théâtre en théâtre, depuis la *Scala*, *San-Carlo* ou la *Fenice* jusqu'à Lisbonne et jusqu'à Moscou. Nous cherchons en vain dans la renommée d'un artiste, nous n'en connaissons point de plus rapidement éclose: elle est née comme bénie par un sourire de Dieu. C'est dans le génie de la génération spontanée.

Rossini avait seize ans quand il écrivit sa première partition; à vingt ans, il donna *Tancrède;* à partir de ce moment, pendant près de dix ans, chaque année voit éclore trois opéras du maître: *Othello* se joue six mois après le *Barbier*, et l'an qui suit donne naissance à la *Cenerentola* et à la *Gazza Ladra*. Vous avez vu sans doute la liste de ses quarante ouvrages; ils ont vu le jour de 1813 à 1829. Et dans quelles conditions s'exerçait cette merveilleuse fécondité! Rossini était appelé par un traité dans une ville d'Italie; à peine les trois représentations auxquelles il devait assister, suivant l'usage, étaient-elles finies, qu'il partait; il arrivait, écoutait les chanteurs qu'on mettait à sa disposition, prenait la mesure des artistes et se soumettait à leur voix; on lui lisait le poème; souvent son *parolier* était un avocat ou un grand seigneur peu habitué au métier, et dont il fallait faire toute l'éducation; cela fait, Rossini écrivait.

Le 26 décembre 1815, Rossini signe un acte avec Cesarini, le directeur du théâtre Argentina; par ce traité, le maestro s'engage à écrire un opéra au choix du directeur, et à en livrer la partition le 20 janvier, pour que la pièce soit jouée le 5 février. Moyennant quoi Cesarini doit compter trois cents écus romains au compositeur *pour ses fatigues*. C'est le traité qui contient cette expression adorable: le directeur ne récompensait que les fatigues du musicien; elles furent grandes, en effet. Rossini se mit à l'œuvre, s'enferma avec son librettiste, installa

les copistes dans une chambre voisine, et pendant treize jours écrivit jusqu'à ce que le dernier accord du deuxième acte eût été aligné sur le papier. *Barbier* était fini, vous savez le succès. L'œuvre de treize jours a la vie des siècles: mais il faut le dire aussi, elle fut interprétée d'une manière digne d'elle, car l'Italie avait alors cette merveilleuse pléiade de chanteurs qui semblaient attendre la venue du maître pour faire éclater ses brillantes improvisations. Jamais pareille troupe d'artistes n'avait été mise à la disposition d'un maestro. C'était la Colbrand, Galli, la Pizzaroni, Nozzari, Davide, Garcia, que sais-je? L'art du chant n'en nomme pas de plus illustres. Aussi la gloire du maestro était-elle portée partout victorieusement par ces glorieux artistes. Toute la musique du passé fut oubliée dès lors en Italie; Floravanti, Paësiello, Jomelli disparurent; le grand Cimarosa lui-même, auquel Rossini devait tant, fut éclipsé. C'est que le jeune maître, en conservant leurs qualités de déclamation et de mélodie, avait ajouté à leurs œuvres le brio, l'éclat, la lumière éblouissante, c'est-à-dire son génie; et rien ne résistait à ce talent qui entraînait avec soi tous les succès de la vie d'artiste la plus heureuse que nous sachions.

Les triomphes de la patrie ne suffisaient plus à une aussi grande renommée. Rossini fut appelé en Allemagne, à Vienne, le théâtre de la *Porte Carinthie* reçut le maestro comme l'avaient acclamé les théâtres d'Italie. De là Rossini passa en Angleterre, où l'appelait le roi George IV; ce fut une longue ovation. Cinq mois après, il vint en France. Dans le monde antique; un titre était ambitionné par toutes les nations: celui de citoyen romain. Dans notre monde moderne, Paris a remplacé Rome, et tout grand artiste attend la consécration de Paris: c'est Rome pour le génie. Rossini y reçut la suprême couronne de sa royauté; après avoir adapté pour la scène de l'Opéra *Maometto* transformé en *Siége de Corinthe*, *Mose*, complété par *Moïse*, après avoir écrit le *Comte Ory*, le maître donna *Guillaume Tell*.

Il avait trente-sept ans alors; ce n'était plus l'âge des heureuses inspirations de la jeunesse, des audaces du talent, le temps du *Barbier de Séville*, écrit en treize jours; comme Raphael, Rossini était arrivé à sa troisième manière; le sujet, le peuple même auquel était donné l'ouvrage, les grandes proportions du théâtre, imposaient au maestro non un effort, mais une sorte de soin de lui-même. Quand Jouy eut donné le poème au compositeur, Rossini prit le livret, l'emporta à Petit-Bourg, l'étudia pendant six mois; alors il se mit à l'ouvrage, et six mois après la partition de *Guillaume* était achevée. Puis il se reposa, laissant aux critiques à juger son œuvre, à lui donner telle ou telle place qu'il leur conviendrait dans l'art, et souriant de leurs jugements, qui condamnaient dans la plus grande partie une œuvre plutôt impro-

visée que réfléchie, rêvée qu'écrite, se condamnant lui-même pour des péchés véniels qu'on ne lui pardonnait guère, et montrant pour toute réponse à ses détracteurs, avec la confiance du génie: le *Barbier*, le troisième acte de l'*Otello* et *Guillaume Tell:* c'était dans ces trois ouvrages qu'il résumait toute son œuvre.

Voilà le génie: quant à l'homme, il a été bien souvent décrit, défini et jugé; mal le plus souvent, suivant nous; mais nous n'avons pas à réviser un procès; nous n'avons pas même à contrôler cette série plus ou moins vraie de *mots* qu'on a pris à cette conversation étincelante. De cette vie, hélas! éteinte, nous ne voulons vous rapporter qu'un trait, que nous tenons d'un des acteurs de la scène suivante: Le monde artistique se souvient encore d'un excellent homme, mort il y a quelques années, M. Jouault. En 1838, Jouault partait pour l'Italie.

Un ancien employé de la maison de Charles X lui donna une lettre de recommandation pour Rossini. Jouault arriva à Bologne; Rossini venait de partir pour Paris. Jouault garda la lettre, passa à Naples, où il resta quelques années, puis revint en France. Il avait toujours sa lettre en portefeuille. Quand Rossini vint se fixer en France, en 1865, la lettre revint en mémoire à Jouault; il y avait bientôt trente ans qu'elle était écrite. Qu'importe! C'était un prétexte. Il se présenta donc rue Basse-du-Rempart, et remit à Rossini la lettre d'introduction.

"Monsieur, lui dit le maître, vous m'apportez une lettre d'un homme qui m'a rendu un service que je n'oublierai de ma vie: la lettre est en retard de trente ans, il est vrai; mais, monsieur, comptez, ajouta Rossini en tendant la main au visiteur, que notre amitié commence du jour où elle a été écrite."—*L'Illustration.*

BERRYER.

DISCOURS DE M. DE SACY SUR SA TOMBE.

Messieurs,

L'Académie française vient exprimer par ma bouche ses regrets et sa douleur sur la tombe de l'orateur illustre qu'elle se flattait de compter longtemps encore parmi ses membres. La mort de M. Berryer n'est pas, il est vrai, une mort prématurée. Voilà plus de cinquante ans que son nom est célèbre et qu'il se rattache à tous les événements dont notre pays a été le théâtre dans le cours de ce demi-siècle.

Mais, qui n'aurait pas oublié l'âge de M. Berryer au feu qui brillait dans ses yeux, à l'ardeur de sa parole, à la jeunesse de son talent et de son cœur ? Aussi, malgré les longs assauts que lui a livrés un mal cruel et qu'il a supportés avec tant de courage et de résignation chrétienne ; espérait-on encore, presque jusqu'au dernier jour, que la force de sa constitution, que l'énergie de son âme sortiraient victorieuse de la crise, et que tant de vie ne succomberait pas sous les attaques de la mort !

M. Berryer n'est plus. L'éloquence portera longtemps le deuil de celui auquel elle a dû tant de mémorables journées !

Messieurs, organe et représentant bien modeste de l'Académie française vous n'attendez pas que je vous retrace la vie politique et les grandes luttes de M. Berryer. Dans la foule qui m'entoure, parmi tant d'amis et de collègues accourus pour lui rendre les derniers devoirs, assez d'autres pourront prendre ce soin et s'en acquitter mieux que moi. Une seule réflexion me frappe, et si je l'exprime, c'est qu'elle ne peut blesser les sentiments de personne et qu'elle est tout à l'honneur de M. Berryer.

Dans un siècle plus calme, M. Berryer aurait fait sa vie lui-même. Son nom, après avoir jeté un vif éclat au barreau, aurait probablement figuré dans l'histoire de notre magistrature, à côté des noms les plus honorés. A la tribune et dans le ministère, la royauté, celle qu'il aimait et dont il avait dès sa première jeunesse embrassé la cause avec passion, aurait eu en lui un défenseur puissant, un ami d'autant plus utile que la chaleur et la sincérité de son dévouement n'eussent rien ôté à l'indépendance de son jugement et de sa raison. Dans un siècle aussi troublé que le nôtre, ce sont les événements qui ont fait la vie de M. Berryer, sans pouvoir cependant lui arracher deux choses, les opinions que son cœur avait choisies et son talent.

Son talent ! est-ce assez dire ? Cette flamme de l'éloquence que l'étude et l'expérience nourrissent et fortifient, mais ne font pas naître, n'est-elle pas un don divin, aussi divin que l'inspiration poétique, et le véritable orateur, dans ses grands jours, n'est-il pas comme un prophète que l'esprit de Dieu agit et soulève au-dessus de lui-même ? Ces jours-là, M. Berryer les a connus ? Il en a eu qui défendront à jamais sa mémoire contre l'injurieux oubli.

Les annales de l'éloquence ne nous offrent-elles pas plus d'un orateur dont les œuvres ont péri et dont le nom est impérissable ; c'est une gloire de plus, sans doute, c'est le comble du génie et son triomphe, d'éterniser les effets passager de la parole, de les graver en quelque sorte sur le marbre et sur le bronze, de les transmettre à la postérité la plus reculée, et de nous faire ressentir, comme au jour même de l'action, ce que ressentaient les auditeurs d'un Démosthène, d'un Cicéron, d'un

Bossuet. A qui de nos orateurs modernes appartiendra cette gloire suprême ? Nul ne le sait, et il serait bien téméraire de vouloir en juger dès aujourd'hui.

Mais, pour quiconque a vu et entendu M. Berryer, tout ce qui constitue l'orateur, il l'avait : l'inspiration du regard, la noblesse du geste, l'ampleur et la gravité de la voix, le pathétique de l'action, et cet accent de l'âme qui fait frisonner sous sa parole toute une assemblée émue, même lorsqu'il y était presque seul de son opinion et de son parti. Semblait-il quelquefois retenir ou chercher sa pensée ? Elle n'en sortait du nuage que plus éclatante et avec l'effet soudain de la foudre !

Mais à quoi m'arrêté je, messieurs, et est-ce bien ici le moment de vous parler d'art et d'insister sur ces jours de triomphe dont le souvenir ne peut qu'ajouter à votre deuil ? Faudra-t-il aussi vous rappeler les succès que M. Berryer a obtenus au barreau avec non moins d'éclat qu'à la tribune, les grandes causes qu'il a défendues tout jeune encore, le rang qu'il y a gardé jusqu'à la fin, malgré la fatigue du travail et de l'âge ? Là aussi, M. Berryer devait rencontrer de grands et de puissants adversaires, dont il a été le digne rival toujours, et plus d'une fois le rival victorieux.

Quels souvenirs, et que de noms se pressent dans ma mémoire à côté de celui de M. Berryer ! Ces hommes également illustres, pour la plupart, dans les deux éloquences, celle de la tribune et celle du palais, je les ai connus, je les ai entendus, j'ai compté des amis parmi eux. Où sont-ils, et combien y en a-t-il qui survivent ? Il me semble les voir tous en ce moment s'ensevelir avec M. Berryer dans le même tombeau, et la pierre du sépulcre se fermer à jamais sur cette grande et forte génération !

Pardonnez-moi, messieurs, d'ajouter encore un mot. Interprète des sentiments de l'Académie française, puis-je oublier l'académicien dans M. Berryer, et ne manquerais-je pas à ma mission si je négligeais de vous dire que cet orateur si redouté, cet homme de parti si vif était au milieu de nous le plus aimable, le plus simple et le plus gracieux des confrères ? M. Berryer aimait l'Académie ; il assistait à nos séances autant que le lui permettaient ses grandes occupations ; il prenait part à nos paisibles discussions de littérature et de grammaire avec une justesse de sens et une sûreté de goût que l'on n'aurait pas attendues d'un improvisateur si libre et si hardi.

Sa voix, son regard, tout prenait en lui, dans ses rapports avec nous, une expression charmante de douceur et de sérénité. Aussi, par un juste retours M. Berryer n'avait-il que des amis à l'Académie française, quoiqu'il y rencontrât plus d'un de ses anciens adversaires dans les

luttes politiques, et nous avons eu le plaisir de voir des hommes qui, à la tribune et dans la chaleur d'un débat passionné, s'étaient renvoyé quelquefois des mots bien durs, se donner sous les auspices favorables des lettres, toutes les marques de la plus sincère et de la plus affectueuse estime. Grande leçon, messieurs, pour attendre au moins que l'on se soit vus et que l'on se connaisse à fond avant de se jurer une guerre éternelle !

Hélas, messieurs, n'est-ce pas bien inutilement que je rassemble tous ces titres de notre illustre confrère ? Que reste-il de M. Berryer malgré tous nos efforts pour lui rendre une seconde vie dans nos souvenirs ? N'est-ce pas à une poussière insensible, à de tristes débris qu'il faut cacher dans un cercueil et ensevelir sous une terre profonde que nous adressons nos regrets ? Oh ! non, messieurs. M. Berryer a emporté et nous laisse un meilleur espoir. Il n'était pas de ceux qui pensent que tout finit avec ce corps fragile, avec cette bulle d'air qu'on appelle ici-bas.

Quelle chimère que toutes ces idées de gloire, de postérité, de solidarité entre ceux qui sont et ceux qui ne sont plus, si chaque vie humaine en s'éteignant nous plongeait toute entière dans le néant ! M. Berryer était chrétien. Nous aussi, nous croyons que tout ce qui faisait son caractère, son talent, sa foi, survit au coup de la mort, et c'est pour cela qu'il nous est permis de voir dans l'hommage que nous lui rendons sur cette tombe, autre chose que la plus vaine des pompes et une cérémonie vide de sens !

PAROLES DE MGR. D'ORLÉANS SUR BERRYER.

Je ne vous retiendrai pas longtemps, messieurs ; j'apporte sur cette tombe des prières et non des paroles : ce sanctuaire, ce cercueil d'où semble s'échapper encore l'écho d'une si grande voix, ces grands arbres dépouillés, ce soleil voilé, qui conviennent si bien à la cérémonie qui nous rassemble, cette assemblée même, ce concours inaccoutumé dans cette petite église de village, et, au loin, cette immense acclamation de toute la France, qui dure encore parlent assez haut.

Je veux donner seulement à celui qui fut mon diocésain et mon ami, en cette heure de la séparation suprême, avec une dernière bénédiction de mon cœur, le dernier adieu de la religion.

Je laisse aux amis, aux compagnons, aux rivaux de gloire, aux adversaires même, la consolation de redire ce que fut cette riche et grande nature, cette haute intelligence ; la noblesse, la générosité de ce cœur ; cette incomparable éloquence : cette âme si étrangère à

l'envie, si prompte à l'admiration, si tendre à l'amitié ; et aussi cette longue carrière, mêlée depuis plus d'un demi-siècle à tous les plus grands débats de notre époque orageuse ; quel fut cet homme enfin, athlète si puissant des luttes de la parole, si secourable aux accusés, si fidèle aux vaincus, et qui ne sut être jamais le courtisan que de l'exil et du malheur.

Et voilà pourquoi, messieurs, il a su conquérir, dans un temps si divisé, des sympathies si profondes et universelles, et dans le silence de toutes les rivalités et des passions, des regrets et des hommages si éclatants que la France entière revendique aujourd'hui sa gloire, et qu'on croirait voir ici, avec l'honneur, la fidélité, l'éloquence en deuil, la patrie décernant les funérailles d'un roi à un de ses plus illustres enfants.

Et voilà pourquoi, messieurs, venus de tous les points de l'horizon politique, vous êtes autour de cette tombe, car comme lui, vous aimez la France. Ah ! elle nous est chère à tous, nous donnerions tous pour elle mille vies pour une goutte d'eau? Et la religion est heureuse de vous voir tous réunis, comme vous l'êtes en ce moment, sur ce terrain commun de l'amour du pays, dans l'hommage pieux et dans l'admiration pour ce grand serviteur de la France.

Quel nom il laissera parmi nous ! Sa place est fixée à jamais à côté des princes de la parole humaine, de ces grands et rares orateurs de la tribune et du barreau, dont le souvenir reste immortel ; et pour moi, je ne puis me défendre, même en ce moment, de le revoir dans les triomphes de sa pathétique éloquence, ni oublier l'éclair, les foudres et les tendresses de sa parole, lorsque, même vaincu par le vote, il arrachait à toute une grande assemblée des cris d'admiration et des pleurs, je l'ai vu.

Mais non, laissons ces souvenirs de gloire. O mon excellent et illustre ami, je ne veux plus rien voir en vous, comme le disait autrefois Bossuet à Condé, de ce que la mort efface. Vous resterez dans ma mémoire tel que vous fûtes sous la main de Dieu, pendant ces quinze jours où l'on vous vit face à face avec la mort, et où, devant la claire vue de l'éternité, oubliant tout, la tribune, la gloire, les applaudissements, pas un seul écho ne s'en est trouvé ni dans votre âme ni sur vos lèvres.

Non, jamais un *Nunc dimittis* ne fut dit avec plus de force, plus de sérénité, de détachement et de confiance en Dieu !

De détachement! Ah! pourtant il n'était pas détaché de tout ! Grand fut le sacrifice. " Mon cher Nélaton, faites-moi vivre, afin que je puisse voir le bonheur de la France !"

Hélas ! le moment était venu où les hommes, la science, l'affection,

le dévouement ne pouvaient plus rien. Ainsi, pauvres mortels que nous sommes, génie, gloire, fortune, plaisirs, amitié, douceurs de la vie, tout s'évanouit irrésistiblement entre nos mains, et nous nous trouvons seuls, seuls ! entre le monde qui s'enfuit et l'éternité qui vient. Heureux qui, comme celui que nous pleurons, n'a pas attendu la dernière heure pour sentir le néant des choses, et se retourner vers Dieu du milieu des triomphes ou des brisements de la vie, et qui d'avance a pu graver sur sa tombe ces mots, que vous pouvez lire sur la sienne, ces mots de la grande humilité chrétienne et de l'immortelle espérance: *Expecto, donec veniat immutatio mea !* Il avait tout, il voulait mieux encore.

Ah ! Seigneur, si vous tenez compte aux hommes qui vivent dans les temps difficiles, de leur bonne volonté, de leurs efforts, de leurs secrètes aspirations, pour faire arriver jusqu'à eux, au jour de votre miséricorde, ce rayon qui éclaire tout, combien plus pèseront à vos yeux, devant votre bonté, à travers les fragilités de l'existence, les retours courageux d'une foi sincère !

Du berceau à la tombe, des Orateurs de Juilly qui élevèrent son enfance, jusqu'au P. de Ravignan dont sa main mourante cherchait l'image et le chapelet sur sa couche, à côté de son crucifix, et jusqu'à celui qui remplaça ce saint ami près de son âme défaillante, et avec qui il voulut chanter d'une voix ferme le *Salve regina*, élevant un si doux regard vers le ciel à ce mot: *O clemens, ô pia, ô dulcis, virgo Maria !* la foi chrétienne, en ce siècle où les colonnes elles-mêmes sont tombées, n'avait jamais défailli en lui !

Je le vois dans sa jeunesse, à côté de Chateaubriand, à côté aussi de l'éloquent et malheureux auteur de l'*Essai sur l'indifférence*, augurant le premier la vocation de ce jeune et brillant avocat qui, depuis, fut le Père Lacordaire ; et quant à lui, si le barreau et la tribune ravirent à la chaire sa grande voix, combien de fois devant les juges, comment pourrais-je l'oublier ? et dans nos plus solennels débats politiques, cette voix puissante a retenti pour la liberté de l'Eglise, pour la liberté des ordres religieux et de l'enseignement, pour les droits du Saint-Siége, pour le clergé, pour la confession même, pour toutes les causes chères à la religion ! Eh bien, ô mon ami, l'Eglise n'est pas ingrate, et elle vous remercie par ma bouche, elle vous bénit dans votre cercueil.

Et c'est ainsi, messieurs, que la religion dont il fut le défenseur devait être à son tour, en ce moment où tout échappe, où tout homme a besoin d'être défendu, l'avocate de cet incomparable avocat.

Disons, messieurs, que Dieu n'oublie jamais ce qu'on a fait pour son Eglise : il fut juste et bon, lui donnant l'admirable fin chrétienne que vous connaissez.

Il était encore plein de toutes les nobles ardeurs de sa vie, lorsque

tout à coup le danger de la mort lui apparut. "Je ne me trompe pas sur votre réponse, dit-il à son loyal et dévoué médecin; je vous en remercie...que la volonté de Dieu soit faite!" Et aussitôt, sans transition sans regrets. sans un seul retour sur lui-même, il se prépara à paraître devant le seul juge qui l'ait jamais intimidé. On eut dit que sa main, toujours ferme, tirait un voile sur le monde et s'efforçait de lever le voile de l'éternité. Il purifia son âme et l'arma du pain des forts en recevant une dernière fois le Dieu de sa première communion. Puis il voulut venir dans cette chère retraite d'Augerville, comme il le faisait à la veille des grandes affaires, près de ce sanctuaire où il avait placé l'image de saint Louis, dont il aimait la race, et gravé cette grande parole: *Credidi, propter quod locutus sum;* ma conviction a fait mon éloquence.

Puis, il écrivit d'une main affaiblie, mais fidèle jusqu'à la fin, cette lettre qui fut la dernière. Et son Dieu, son roi, sa famille ayant tour à tour reçu ses derniers devoirs, il se mit, avec une simplicité profonde, qui était tout lui-même, à assister et à présider à sa mort. Il ne parla plus que très peu, et ses moindres mots étaient toujours nobles et doux. "O mon ami! dit-il à celui qui était accouru de loin et ne le quitta plus, j'ai de bien grandes grâces à rendre à Dieu. Maintenant, je suis tout en calme;" et lui serrant la main entre les deux siennes: "et en amitié." Et quelque temps après: "Je vous remercie de rester là pour le grand moment." Puis, à son petit-fils: "Travaille... Sois quelque chose par toi-même... Aime Dieu et rends ta mère heureuse." Et enfin: "O mon Dieu! je remets mon âme entre vos mains!" Et après ce dernier cri de sa foi religieuse, un dernier cri de sa conviction politique. Ainsi il est mort, simple et grand comme toujours, affectueux et bon, laissant échapper des mots d'une exquise tendresse, ou les accents d'une foi sublime; confiant au Dieu qui a dit: "Je suis la résurrection " et la vie; celui qui croit en moi, fût-il mort, vivra à jamais."

Oui, vous vivrez, j'en atteste la bonté de Dieu; vous vivrez au sein de son éternelle miséricorde, dans cette gloire plus haute qui ne passe pas, et nous prions sur votre tombe avec une ineffable espérance.

Messieurs, laissez moi vous le dire, beaucoup d'entre vous parcourent, et avec éclat aussi, cette grande et périlleuse carrière de la vie publique: puisse un tel exemple n'être pas perdu pour vous, et faire sentir à tous le bienfait de la foi, le grand besoin de Dieu qui est au fond de nos âmes, et la suprême consolation des espérances éternelles.

Une dernière parole, messieurs: On élève aux hommes illustres des monuments. Je ne sais s'il sera possible d'en élever à notre ami un qui soit digne de lui. Mais déjà son buste appartient au barreau de Paris, auquel il l'a légué; et il sera bien placé dans le palais de la

justice, au pied du portrait de son père, entre la Sainte-Chapelle et la salle de conférences de ce Barreau français, de cet ordre des avocats, si brillant et si courageux, dont il était le modèle et la gloire. En voyant cette belle tête, cette majesté souriante, en demandant à leurs anciens quel était ce puissant orateur, les jeunes gens apprendront le culte de l'éloquence, du dévouement, de l'honneur et de l'intégrité.

Sa tombe, déjà préparée près de cette petite église, perpétuera le souvenir de cette journée, où tous les dissentiments furent oubliés devant une belle âme, où le deuil d'une famille devient le deuil d'un pays. Cet humble monument marquera la place où les habitants de ce hameau aimaient à voir ce noble vieillard découvrir sa tête blanchie, et incliner son front, son talent, son passé, sa gloire devant cette Eglise catholique, si faible et si forte, victorieuse du temps et de la mort, qui change les doutes en certitudes, les fautes en repentirs, les douleurs en espérances, et qui, même devant les froides pierres de la tombe, s'écrie : *Elevamini, portæ æternales. Ouvrez vous, portes éternelles !*

M. Berryer, doué de cette merveilleuse éloquence qui faisait de lui une puissance, comme l'avait dit M. Royer-Collard dès le premier jour qu'il l'entendit, M. Berryer a eu toute sa vie, au barreau, dans les Chambres et dans la direction de son parti, une grande influence et une grande autorité ; mais il n'a point passé par les épreuves du gouvernement, et ce n'a point été un des moindres bonheurs de sa vie et une des moindres causes de son admirable éloquence que d'avoir été toute sa vie un des chefs des partis vaincus. Avait-il le don du gouvernement ? Je ne sais ; Dieu lui en a épargné la périlleuse expérience.

Entré à la Chambre en 1830 seulement, il vit et déplora les ordonnances de Juillet, qui furent un coup d'Etat ; mais celui-là fut vaincu. Il n'approuva pas l'usage que le pays fit alors de sa victoire, que la force des choses changea nécessairement en une révolution, et, pendant dix-huit ans, M. Berryer a lutté contre la monarchie née de cette révolution, avec quelle éloquence, nous le savons tous, adversaires et partisans. Chef reconnu et incontesté du parti légitimiste, il l'a défendu plus encore qu'il ne l'a gouverné. Le gouvernement des partis n'est pas plus facile et plus doux que le gouvernement des Etats. Si quelques-uns des plus jeunes amis de M. Berryer ont quelque jour l'heureuse pensée de raconter sa vie, l'histoire qu'ils feront du gouvernement de leur illustre patron donnera à la postérité des raisons de plus d'honorer cette grande mémoire.

Il n'a jamais conseillé et dirigé ses amis que dans le sens de la liberté

et de la nationalité modernes. Il avait le respect pieux et fervent du passé; mais il avait le sens du temps présent et l'instinct de l'avenir. C'est dans ces trois sentiments qu'il puisait les inspirations de sa politique. Les résistances qu'il éprouvait parfois parmi ses amis n'ont été pour lui que des occasions de les tirer par son éloquence des embarras et des échecs d'où sa raison avait essayé en vain de les détourner.

C'est surtout après la Révolution de 1848 qu'il a joui plus doucement que jamais de ce beau et grand rôle d'orateur des partis vaincus, et qu'il en a joui en le partageant avec ses anciens adversaires, vaincus eux-mêmes par un coup d'Etat populaire qui n'a triomphé que pour être renversé lui-même par un autre coup d'Etat monarchique. Ce dernier coup d'Etat a eu la prétention d'être une revanche victorieuse des ordonnances vaincues de Juillet, et quelques personnes ont fait fortune à le croire. M. Berryer, qui avait blâmé le coup d'Etat de Juillet quand il partait des mains mêmes qu'il aimait, en a fort naturellement détesté la revanche usurpée. Uni depuis 1848 avec ses anciens adversaires pour défendre la société sans blesser le droit, et plus uni que jamais avec eux depuis 1851 pour défendre le droit sans blesser la société, personne ne comprenait et n'enseignait plus hautement que lui, par sa parole et par son exemple, qu'il n'y a que la liberté qui, apprise et pratiquée laborieusement par chacun de nons, puisse sauver et restaurer la liberté de tous.

Si M. Berryer n'avait été qu'un grand orateur politique, je ne sais pas si, malgré la merveilleuse puissance de sa parole, il aurait obtenu la popularité et la gloire dont il jouissait dans sa vieillesse comme d'un bien incontesté. L'avocat en lui grandissait encore l'orateur, comme l'orateur grandissait aussi l'avocat. Le barreau a toujours su beaucoup de gré à M. Berryer de ne l'avoir jamais quitté; et M. Berryer a toujours beaucoup aimé le barreau parce qu'il savait qu'il avait là une de ses plus grandes forces, celle qui lui était le plus personnelle. Non que je veuille dire qu'à la tribune le parti de M. Berryer lui prêtât beaucoup de force.

Il en donnait plus qu'il n'en recevait; mais au barreau, certainement, il ne tenait rien que de lui-même et de lui seul. De là son attachement de prédilection pour le barreau, et que le barreau lui rendait si bien. C'est dans ces sentiments qu'il est mort, et c'est avec ses sentiments aussi que le barreau a voulu rendre à M. Berryer le plus solennel hommage que jamais confrère ait reçu de ses confrères.

En s'y associant pour sa part, l'Académie a voulu seulement rappeler qu'elle avait eu l'honneur d'enregistrer dans ses archives la gloire de M. Berryer.—*Saint-Marc Girardin.*

Journal des Débats.

UNE VISITE AU PAPE.

Rome 25 Novembre 1868.

Dans les premiers jours de la rentrée, le Souverain Pontife avait daigné permettre au R. P. Freyd de lui présenter les élèves du séminaire français, laissant très gracieusement au choix du supérieur le jour de la réception. On devait se trouver au Vatican à trois heures : tel était le programme dans toute sa bienveillante latitude. Comme vous pensez, ce jour était attendu avec impatience, surtout des nouveaux venus. La piété filiale a ses curiosités intimes : il ne leur suffisait pas d'avoir eu le bonheur d'être bénis, comme tout le monde, dans les rues de Rome, par le Saint-Père, au retour de sa promenade accoutumée. Ils aspiraient après la bénédiction particulière et presque personnelle qui leur était promise ; ils appelaient de tous leurs vœux la faveur insigne de contempler de près la tête populaire de Pie IX, d'étudier les traits si doux du Père commun des fidèles, de s'assouvir de sa présence, et de recueillir avec amour et vénération les moindres paroles tombées de ses lèvres. Aussi, avec quelle anxiété de cœur, quelle palpitation d'attente, et quelle émotion de tout mon être, n'ai-je point gravi l'escalier grandiose qui conduit aux appartements du Pape-Roi ! Avec quel respect n'ai-je point foulé ces tapis, respiré l'air de ce palais, si plein de cette auguste présence, et comme empreint de la vie du grand Pontife, de ses actes glorieux, de ses douleurs qui en furent l'indigne salaire, de sa magnanimité, de son héroïque douceur, de sa foi invincible, et de ses prières si saintes que ses mains ne cessent d'élever jusqu'au Ciel pour la ville et le monde, ces mains que le Christ a instruites au combat, avant de les charger des palmes de la victoire !

Le jour de l'audience pontificale avait donc été fixé au mercredi 25 novembre. Ainsi, la patronne des philosophes que nous solennisions, nous valut double fête : congé au Collége romain, et réception au Vatican.

Ce n'est que vers quatre heures que Sa Sainteté fit son entrée au milieu de nous. — Mgr Ricci nous avait disposés le long des murs de l'appartement, et placés à la main (*sic*) un à un, côte à côte, avec un grand zèle pour l'irréprochable correction de l'alignement : personne ne devait rompre les rangs, ni en deçà par modestie, ni au delà par excès d'assurance. Du reste, notre quasi-carré restait complétement ouvert

d'un côté : " De sorte que, disait Monseigneur avec beaucoup de bonté, — non sans quelques charmantes audaces de français qui n'entrent point dans ce cadre — de sorte que le Pape vous " verra tous parfaitement en passant devant le front de bataille ; il pourra causer au besoin avec chacun de vous, bénir ce que vous présenterez ; enfin il pourra vous donner audience ! "

Lorsque le moment approchait où le Saint-Père devait paraître, Mgr Talbot vint s'assurer à son tour de l'exacte orthodoxie linéaire de notre *demi-bataillon :* je reproduis son expression. Le sens pratique de notre éminent allié avait été frappé immédiatement et de notre nombre, et, qui sait ? de notre attitude. " Allons ! nous cria-t-il avec une entière bonhomie et une sorte de rondeur militaire,—heureux de commander, comme il eût fait à Inkermann, — allons ! formez le bataillon carré, cela fait toujours très bien ! " Cet hommage rendu au système français, en pareil lieu, et de la bouche d'un Anglais, avait, outre le mérite de l'à-propos, celui de la plus courtoise impartialité.— Tout étant dans l'ordre : " Eh bien, attendez à présent, nous jeta le prélat avec son bon sourire, en se retirant, attendez... avec patience ! "

Pie IX apparut avec des paroles d'excuses sur les lèvres : " Je vous ai fait bien attendre, *figli mei,* fit-il de sa voix sonore et douce, avant même d'être entré — enfin !... " — Puis, s'avançant vivement, et nous contemplant agenouillés devant lui, avec un air de bonheur et d'épanouissemement :

" Ah !.... voilà toute la France !... car vous représentez la France, vous aussi !.... il y en a parmi vous de tous les diocèses ?.... — (De presque tous les diocèses, T. S. Père, répondit pour nous le P. Supérieur.) — Vous êtes soixante ? (Pas tout à fait encore ; il y en a des malades et d'autres qui sont attendus de jour en jour.) — Enfin, vous me défendez, vous aussi, sinon par les armes, au moins d'une autre manière : par la prière, par le travail et les bons exemples.... Ah ! la France fait beaucoup pour moi ! je le dis pour qu'on sache combien je lui suis reconnaissant.... Elle fait beaucoup de bien.... et.... ajouta-t-il avec une sorte d'enjouement mélancolique, beaucoup de mal aussi ! (Ici l'auditoire ne put retenir un sourire assez marqué, qui ne parut point déplaire au Pape.)— " Oui, " du mal !— mais, ce n'est pas de cela qu'il s'agit ici : ne parlons que du " bien. Le bien, on le prend ; mais le mal ?.... il faut prier pour qu'il " prenne bientôt fin !.... Tout le mal vient de la liberté.... C'est elle qui " a tout bouleversé en Italie, en Allemagne, et dans ce moment en Espa- " gne.... et un peu en France, aussi... conclut-il malicieusement. — La " liberté, c'est une très bonne chose... mais on en abuse, on la pousse " jusqu'à la licence ! Mais, enfin, le temps vient où justice se fera ! Il " faut prier pour en hâter l'heure, prier surtout la Vierge Immaculée, dont

" la fête est si proche!" (Et, ici, se retournant brusquement vers le R. P. Supérieur, il lui demanda en italien, sans doute, si le Séminaire français prendrait part aux prières publiques qui précèdent la solennité de l'Immaculée Conception; je n'ai pu entendre que la réponse négative du P. Freyd: *Non e possibile, Santissimo Padre: ei manqua il tempo.* Impossible, Très-Saint-Père, le temps nous fait défaut!— " Eh bien, vous " pouvez au moins, reprit-il en revenant vers nous, vous pouvez dire chaque " jour cette petite prière: *In Conceptione tuâ, Virgo, immaculata " fuisti: ora pro nobis Patrem, cujus Filium peperisti.*

" .... Vous commencez une année d'études... Le Pape demande que la " bénédiction de Dieu vous accompagne!.... Vous êtes venus à Rome: il " y a aussi du bien à Rome, quoi qu'on dise.... Et n'y aurait-il que cela " il y au moins les Saints, les martyrs, qui nous rappellent nos devoirs, qui " nous ont laissé leurs exemples, et nous conseillent l'esprit de dévoue- " ment! Il faut que vous emportiez cela de Rome, s'écria le Saint-Père " avec un accent d'une pénétrante énergie: il faut que vous représentiez " Rome en France!.... Le prêtre n'est pas fait pour lui seul: il doit se " sacrifier, et puis se consacrer aux autres!

" Je vais vous donner ma bénédiction; je désire qu'elle vous accom- " pagne partout!.... Quand vous écrirez dans vos familles, vous leur direz " que le Pape les bénit, elles et vos amis, et tous ceux qui vous sont " chers.... "

Quand nous relevâmes nos fronts, il reprit aussitôt: " La bénédiction " apostolique, c'est mon intention, s'applique à tous les objets pieux que " vous avez sur vous." Puis il passa d'un trait devant le premier rang qui était à sa droite, et alla jusqu'à l'angle de l'appartement chercher l'un de nous, qu'il avait avisé se dérobant derrière les autres: " Ah! ah! " voyons un peu celui-là qui est si modeste, si doux, si caché!.... Vous " êtes? *figlio mio.*" — Je suis d'Angers, Très Saint-Père."—Et vous, " dit-il, en posant ses deux mains sur la tête d'un autre, aussi remarquable " par sa grande taille que par la modestie de ses talents, vous feriez un " bon grenadier!...." Et ce disant, il commençait de nous abandonner sa main et l'anneau du Pécheur à baiser. C'était le bienheureux côté où je me trouvais. Je pus donc, à mon tour, saisir avec tremblement cette main trois fois sainte... tandis que d'autres collaient encore pieusement leurs lèvres sur la pourpre de son manteau, sur les plis de sa blanche soutane.

— " Vous, vous êtes?—De Cambrai, Très-Saint-Père. — Ah! vous " êtes de Cambrai! J'ai causé ce matin pendant de longues heures avec " le grand vicaire de votre Évêque. — Comment l'appelez-vous donc? " demanda-t-il à Mgr Ricci:

— M J.... ; mais, Saint-Père, il est de Moulins. — " Ah! oui, oui, je

“ me trompais.”—A un autre qui était de Poitiers : Celui-là, je n'ou-“ blierai pas son nom : c'est Pie, tout court!”

—A un élève en médecine : Voyons, tâtez-moi le pouls, *figlio mio!...*” Et l'ex-praticien s'empara résolûment du poignet pontifical, et constata que le pouls était parfait. — Aussi bien, Pie IX porte sur sa personne un certificat meilleur que celui de toutes les Facultés : il est vigoureux et ferme d'attitude; la démarche prompte et nette, le geste franc, l'œil vif, profond, rayonnant d'esprit et de bonté. En un mot, c'est bien cette *alacrité* facile, si je puis dire, dont la santé est l'unique ressort.

— A un Breton (M. Le Tallec), ancien sergent aux zouaves pontificaux, actuellement diacre, docteur en philosophie et bientôt en théologie : “ Ah ! vous avez quitté mon service, vous ! ah ! ah !”—Mais, T. S. Père, je suis prêt à y rentrer, si vous le désirez !— “ Allons, c'est bien ! ”

— “ *Addio, figli*, encore une fois, *addio !....*”

Voilà donc le *Pontife que nous avons !*

Dominus conservet eum et vivificet eum ! Qu'il lui accorde de longs jours pour le bonheur du monde catholique, pour achever la défaite des ennemis de Jésus-Christ, — défaite pacifique, qui porte un nom très glorieux aux vaincus, un nom qui met le ciel et la terre en joie : la conversion, la conversion par la grâce de l'humilité ! *Inimicos sanctæ Ecclesiæ humiliare digneris.*

Dans le salon où nous étions rassemblés, se trouve, entre autres peintures des grands maîtres, un grand paysage historique. Au centre, un crépuscule insensible s'étend sur un massif de sauvages montagnes : et le long des pentes escarpées apparaissent, dans la demi-teinte, des soldats en déroute, qui essaient de se rallier et de faire un dernier retour offensif. A droite, des rayons affaiblis, filtrant obliquement dans les gorges profondes, annoncent la prochaine disparition de l'astre du jour, mais Josué s'avance : il a prié avec son peuple, et, d'un geste sûr d'être obéi, il arrête le déclin du soleil, trop rapide au gré de la victoire.

Pendant que nous attendions la venue de Pie IX, je ne pouvais détacher mes regards de ce tableau symbolique : et involontairement j'en faisais l'application aux nécessités de l'heure présente. Nous aussi, catholiques combattant, à demi victorieux, mais toujours menacés, nous avons un Josué, un rédempteur qui consommerait notre triomphe !.... Mais le soleil, le soleil de sa vie penche à l'horizon (déclin splendide, à vrai dire, et qui obscurcit bien des années) : oh ! que Dieu fixe pour longtemps encore sur nos têtes le flambeau qui nous luit et nous guide au dernier combat, à la victoire et à la paix ! *Et ne tradat eum in animam inimicorum ejus.*

Semaine Religieuse d'Arras.

L'ÉCHO DE LA FRANCE.

CE QUE DIEU VEUT, PAS AUTRE CHOSE.

I.

Sous un frais bouquet de jasmin, trois jeunes filles causaient avec l'abandon naturel à leur âge. Elles grandissaient dans le calme d'un cloître ; une intime union s'était faite entre elles, à cause de cette tendance que nous avons à aimer ce qui semble pareil à nous. Et pourtant les nuances étaient bien tranchées : Inès, Léontine et Juliette n'avaient ensemble aucun de ces rapports qu'on pourrait appeler les affinités des âmes, mais les naïves enfants croyaient s'aimer, parce que la cloche du couvent qui réglait minutieusement leurs allures, établissait entre elles, depuis bientôt cinq ans, une parfaite conformité dans les travaux et les plaisirs.

Que de sympathies en ce monde n'ont d'autre raison d'être qu'une cloche, ou moins encore ! On marche longtemps de concert, pourquoi ? Parce que des rênes tenues par une main supérieure attachent au même char des êtres souvent dissemblables, mais qui se croient inséparables parce qu'on ne les sépare pas. C'est là une des illusions de notre esprit, illusion qui, il faut en convenir, nous rend service, puisqu'elle cache à nos yeux certaines réalités qui nous feraient tomber dans l'aigreur ou dans le spleen, selon que notre naturel serait âpre ou mélancolique.

Les trois pensionnaires qui nous occupent en ce moment n'avaient entre elles qu'un lien véritable. Elles avaient reçu en même temps les saints enseignements de la foi, la vérité leur apparut sous des traits aimables ; elles l'avaient admise sans effort, sans contrainte, et, chacune à sa manière, elles aimaient Dieu de tout leur cœur. La religion plus ou moins bien comprise était leur innocente passion, et vraiment il semblait

que l'exaltation qui consume le cœur de l'homme à son entrée dans la vie se fût tourné vers les choses du ciel en communiquant à ces trois jeunes filles le désir de tout ce qui est beau, pur et élevé. Respectable imprudence que celle d'un être qui, se révélant à lui-même et sentant le besoin d'aimer trop, se lance au hasard dans des régions plus hautes et cherche loin de la terre un air assez brûlant pour répondre à ses aspirations.

Qui ne sait qu'il est plus aisé de faire des merveilles en spéculation que d'accomplir en réalité de faciles travaux ? C'est l'illusion de tous les âges. On ne peut faire ce qui est devant soi et l'on brûle d'embrasser des difficultés chimériques ; le temps se consume en d'inutiles labeurs accomplis en secret par la seule imagination que sainte Thérèse appelle si spirituellement la *folle du logis*.

Léontine et Juliette, natures ardentes et généreuses, n'avaient pu échapper à cette faiblesse d'esprit qui nous fait tout d'abord désirer le faux et négliger le vrai ; dévorer l'avenir et oublier le présent.

Quant à Inès, plus calme et plus intelligente, Dieu l'avait éclairée par la seule lumière qui ne nous trompe pas, la souffrance ; elle avait de bonne heure connu la solitude de l'âme. Ne possédant aucun de ces trésors qu'on n'apprécie à leur juste valeur que par leur privation, la pieuse enfant avait cherché du bonheur là où seulement il y en a pour ceux qui ont besoin d'affections immenses. Toujours paisible et souvent recueillie, elle se prêtait néanmoins sans effort aux puériles causeries des jeunes filles qui l'entouraient. Celles-ci avaient conçu pour elle une sorte de respect qui n'excluait ni la familiarité ni la tendresse. On la regardait comme une élève *à part*, les compagnes de son âge la prenaient pour modèle, et les plus jeunes enfants lui donnaient en riant le nom de *petite mère*.

Ecouter aux portes est une indiscrétion dont nous sommes incapable, mais ce bosquet n'est fermé que par des lianes de verdure, et la voix des pensionnaires vient jusqu'à nous sans qu'il dépende de notre volonté d'en entendre le son. Nous pouvons donc sans remords ne point écouter, mais *malgré nous* entendre.

CONVERSATION SOUS UN BOSQUET.

Juliette. — Oh ! mes amies, que Dieu est bon ! que je voudrais le servir dignement ! Dans notre position actuelle, c'est bien difficile. Mais plus tard, quand la liberté nous sera rendue, quel bonheur de la consacrer au Seigneur, de nous immoler complètement ! Oh ! qu'il me tarde de réaliser mon rêve, mon beau rêve d'avenir ! Et toi, Inès, ne rêves-tu pas quelquefois.

Inès. — Chère Juliette, il me semble que la vie est un livre dont on ne lit qu'une page à la fois.

LÉONTINE. — Tiré des anciens ! Fruit de dix-sept années de sagesse et d'études !

INÈS. — Méchante Léontine, tu te moques toujours.

LÉONTINE. — Je ne me moque pas, mais je plaisante parce que tu m'amuses extrêmement ; tu n'as rien de jeune.

INÈS. — Je n'ai rien de jeune ? Tu me fais là un joli compliment.

JULIETTE. — Je comprends à merveille la pensée de Léontine ! Elle veut dire que tu as beuucoup plus de jugement qu'on n'en a d'ordinaire à notre âge. Je ne sais pas comment tu fais, tu vois les choses absolumunt comme elles sont.

LÉONTINE. — Voilà ce qui m'étonne, et même je dirai que quelquefois cela m'impatiente ; tu es fâchée, Inès ?

JULIETTE. — Mais non, tu vois bien qu'elle rit ; d'ailleurs, elle ne se fâche jamais.

LÉONTINE. — Elle a raison ; les saints faisaient ainsi. Quant à moi, comme je ne suis pas encore dans le calendrier, j'en profite pour me fâcher souvent. La vertu est trop difficile à pratiquer à notre âge et dans notre condition. On n'a pas même le temps de se livrer aux pratiques pieuses pour lesquelles on se sent de l'attrait. Toujours le devoir, le devoir ! Travailler, obéir, suivre en tous points un règlement fort ennuyeux ! Mais un jour viendra où, comme Juliette, j'accomplirai mon rêve d'avenir.

JULIETTE. — Tu as fait un rêve aussi, toi ?

LÉONTINE — Sans doute ; et j'en verrai, bien sûr, la réalisation !

INÈS. — Ma petite Léontine, laisse-moi te dire quelque chose : je ne sais presque rien encore du monde et de la vie, mais il me semble que l'on n'est maître de son existence que dans des limites étroites. Les circonstances nous dominent presque toujours, vois-tu, amie ? c'est Dieu qui trace la route, et c'est nous qui la suivons.

LÉONTINE. — Oui, mais ce que Dieu veut de nous, il nous le fait pressentir. Quant à moi, je suis parfaitement fixée sur le choix d'un genre de vie.

INÈS. — Pourquoi ne pas attendre que le temps de penser à ces choses soit venu ?

JULIETTE. — Toujours attendre ! c'est ennuyeux. Léontine a raison. Il faut étudier ses goûts, ses inclinations, se tracer un plan, arrêter ses vues, ses projets. Il n'y a là ni imprudence ni folie, car on est toujours maîtresse de sa volonté, et, pour ma part, personne au monde ne me fera faire autre chose que ma volonté.

LÉONTINE. — J'approuve.

JULIETTE. — Voyons, Léontine, dis-moi ton rêve, je te dirai le mien. Inès opinera du bonnet, ayant soin de tirer un parti avantageux des propo-

sitions hasardées pour nous convaincre ensuite de légèreté, d'enfantillage, et de mille autres imperfections.

INÈS. — Chère Juliette, tu sais bien que je n'ai pas la prétention de me croire supérieure à aucune de mes compagnes: si j'ai dans l'esprit quelque chose de plus sérieux que vous, cela vient des circonstances particulières dans lesquelles Dieu m'a placée.

JULIETTE. — Cela vient de ce que tu vaux cent fois mieux que nous. Tais-toi, laisse parler Léontine qui va nous raconter son rêve. Ensuite, ce sera mon tour.

INÈS. — Mesdemoiselles, je ne vous demande qu'une grâce, c'est de me permettre d'écouter et de prendre des notes.

LÉONTINE. — Des notes! Quelle idée lumineuse! Tiens, voilà mon portefeuille, j'ai perdu mon crayon.

JULIETTE. — Tiens, voilà mon crayon, j'ai perdu mon portefeuille. Ainsi vont les choses en ce monde.

INÈS. — J'y suis, j'écoute, parlez.

JULIETTE. — Commence, Léontine.

LÉONTINE. — Non, toi?

JULIETTE. — Eh bien, voici mon rêve: vous allez vous moquer de moi, peu m'importe! C'est une idée qui me poursuit depuis ma première communion, et même, je l'avoue, j'ai été au moment de faire ce jour-là une promesse solennelle.

LÉONTINE. — Un vœu!

JULIETTE. — Oui, un vœu. Et je l'aurais fait si l'on ne nous avait pas tant de fois répété qu'on ne doit s'engager envers Dieu d'une manière plus parfaite qu'au temps où la raison a atteint sa maturité.

LÉONTINE. — C'est drôle, il me semble qu'il y a déjà longtemps que je suis mûre?

JULIETTE. — Moi aussi. Que veux-tu? On prétend le contraire. Je dirai donc que mon idée, mon rêve, *ma vocation*, car c'est positivement ma vocation, c'est de fonder un ordre religieux.

LÉONTINE. — Est-ce possible? Tu trouves qu'il n'y en a pas assez?

JULIETTE. — Chère amie, le mien sera un ordre tout à fait à part, un ordre comme on n'en voit point.

LÉONTINE. — Quel sera le but de l'institution?

JULIETTE. — Le but? Réformer tout abus, perfectionner toute chose, élever les enfants, secourir les pauvres, soigner les malades, convertir les sauvages....

LÉONTINE. — Oh ciel! ne m'attends pas! Qui sera supérieure?

JULIETTE. — Moi.

LÉONTINE. — Pour combien de temps?

JULIETTE. — Pour toute la vie.

Léontine. — A la bonne heure !

Juliette. — Mes religieuses seront toutes bien élevées, spirituelles, et même, s'il se peut, d'un physique agréable. Je n'en veux point qui soit trop laide.

Léontine. — Pourquoi ?

Juliette. — Parce que ce n'est pas joli.

Léontine. — C'est vrai.

Juliette. — Elles auront un costume délicieux : tout blanc, excepté le manteau, qui sera bleu céleste. Te figures-tu trois ou quatre cents femmes d'élite, aimant Dieu par-dessus tout, veillant au chevet du pauvre, affrontant toutes les peines, toutes les douleurs, la peste, la tempête, le fer, le feu ; pansant les blessés, instruisant les enfants, quittant avec joie famille et patrie, volant aux rives inconnues ?....

Léontine. — Ces dames seront fort occupées, me semble-t-il. Ce qui me choque le plus, ce sont tes sauvages.

Juliette. — C'est en moi un attrait irrésistible ! Porter la foi aux cœurs simples, évangéliser les enfants de la nature !

Léontine. — Ces chers enfants de la nature ! J'aurais peur qu'un jour, ils ne croquassent toute la communauté.

Juliette.—Eh bien ? mourir martyre ? Qui voudrait mourir autrement !

Léontine. — Moi, si le bon Dieu le permet. Ma chère Juliette, que de sacrifices tu imposes à tes pauvres religieuses !

Juliette. — Des sacrifices ? Mais c'est là le bonheur ! On part, on vole, on arrive, on travaille, on souffre, on meurt !

Inès. — Quoi ! Juliette ! c'est à ce point que tu aimes Dieu !

Juliette. — Cela t'étonne Inès ? Je sais bien que je ne passe pas pour être pieuse.... Pourquoi ? parce que je ne me soumets qu'avec peine au règlement, parce que je suis vive, emportée, volontaire. Que veux-tu ? Se réformer est une chose difficile. D'ailleurs, je suis dans un cadre étroit, cela ne me va pas. Plus tard, on saura ce dont je suis capable. Il me semble que rien ne m'arrêtera, ni dans la vie ni dans la mort. Gagner des âmes, des milliers d'âmes, voilà ce qu'il me faut. C'est là mon rêve, mon rêve de bonheur !

Léontine. — Inès, vois comme Juliette est émue, comme elle sent vivement !

Inès. — Hélas ! je suis bien froide sans doute, bien peu généreuse, car jamais toutes ces idées-là ne me seraient venues.

Léontine. — Je suis convaincue, Juliette, que c'est ton rêve d'avenir qui t'empêche de faire à peu près bien tes analyses logiques et tes compositions d'histoire.

Juliette. — Assurément. Avoir l'âme remplie de pensées vastes, et du matin au soir faire des riens !

Inès. — Qui sait, Juliette, si ces riens ne sont pas d'un poids suffisant devant Dieu pour qu'en échange il t'accorde un jour le salut d'une âme pour ta récompense ?

Juliette. — Tu as raison, Inès, je devrais t'imiter, car tu fais bien toute chose ; mais pour cela il faudrait vivre dans le présent, et moi je vis dans l'avenir. Oh ! qu'il est beau, mon rêve !

Inès. — En as-tu parlé quelquefois à ceux qui ont plus d'expérience que nous ?

Juliette. — C'est inutile, on ne me comprendrait pas.

Léontine. — Comme on est à plaindre à notre âge ! Chacun se croit le droit de nous imposer silence. C'est pourquoi je ne parle de mes affaires à personne. C'est le seul parti à prendre quand on ne possède encore que son beau rêve et ses petits quatorze ans.

Juliette. — Voyons, Léontine, à ton tour.

Léontine. — Je commence par vous annoncer, mesdemoiselles, que le ciel ne m'a pas doué du courage de notre amie Juliette. Il ne me faut à moi ni peste, ni tempête, de sauvages encore moins. Je veux, comme notre vénérable fondatrice, faire le bien, mais, s'il vous plaît, d'une toute autre manière. Je serai riche, dit-on, parce que j'aurai tout de suite la fortune de ma mère. Mon père, qui n'a plus que moi dans le monde, me laisse faire tout ce qui me plaît. Me voilà donc à vingt ans, et même plus tôt, maîtresse de ma fortune, de ma personne, de tout enfin.

Inès. — Excepté des circonstances.

Léontine. — Les circonstances ? on ne s'en occupe point.

Juliette. — On a du caractère !

Léontine. — Je veux et j'entends être libre. Je commence donc par me marier.

Inès. — Pour être libre ?

Léontine. — Certainement. Quand on est mariée, on fait tout ce qu'on veut.

Inès. — A peu près.

Léontine. — J'épouse un jeune homme très-bon, très-pieux, très-riche et très-beau.

Inès. — Tu fais bien.

Léontine. — Je passe six mois à Paris et six mois à la campagne, c'est le moyen de faire du bien partout. A Paris, je suis dame patronesse, je protége tous les établissements de charité, je fais des fondations, je donne des concerts pour les pauvres. Rien ne marche sans moi, ma fortune est consacrée tout entière aux bonnes œuvres, à la gloire de Dieu. Tiens, Juliette, je te donne cent mille francs pour tes sauvages.

Juliette. — Merci, j'accepte.

LÉONTINE. — L'hiver écoulé, je me retire dans mes terres. Là, je suis dame châtelaine, j'ouvre des écoles, je bâtis des églises, je fais des routes, j'améliore le pays.

JULIETTE. — Et les pauvres ?

LÉONTINE. — Il n'y en aura pas, c'est trop triste. Je donnerai à tous ces braves gens assez d'argent pour que chacun achète un champ, une vache et des poules ; ils seront touchés de ma sollicitude, et la reconnaissance les conduira à Dieu. Vous le voyez, tout en étant grande dame, je serai missionnaire, moi aussi.

INÈS. — En vérité, mes amies, vos rêves sont bien différents de ceux que font la plupart des jeunes filles ; elles ne pensent qu'au plaisir, vous ne pensez qu'à faire du bien.

LÉONTINE. — Et toi, chère Inès, toi si sage....

JULIETTE. — Si vertueuse, si raisonnable !

INÈS. — Oh ! que de compliments ! on dirait que vous ne m'aimez pas ! Si je suis un peu plus raisonnable que vous, cela vient de ce que j'ai dix-sept ans.

LÉONTINE. — Allons, sois donc complaisante, dis-nous ton rêve.

INÈS. — Je n'en ai point fait.

LÉONTINE. — Pourquoi ?

INÈS. — Parce qu'on m'a dit que ces vaines pensées détournent du présent, et que le présent seul nous appartient. Je désire autant que vous, chères amies, devenir pieuse, solidement pieuse, contribuer de tout mon pouvoir à la gloire de Dieu, au bien des âmes, au soulagement de la souffrance, mais comment ? je n'en sais rien.

LÉONTINE. — Comme elle est calme, c'est étonnant ! Moi, je ne puis penser à tout cela sans trouble.

INÈS. — Crois-tu, Léontine, que l'on ne puisse servir Dieu et le prochain, dans la paix ? Quant à moi, la seule grâce que je demande au ciel, c'est d'acquérir cette piété paisible qui rend l'âme éloquente jusque dans le silence, par ce que ce silence dit à tous : Si vous m'aimez, aimez Dieu.

JULIETTE. — Tu as mille fois raison. C'est égal, je tiens à ma fondation. Léontine, tu m'as promis cent mille francs ?

LÉONTINE. — Deux cents. Veux-tu ?

JULIETTE. — Ah ! quel bonheur ! chère Inès, à présent que nous avons débité devant toi toutes nos folies, il faut nous montrer ce que tu as écrit pendant que nous parlions.

INÈS. — Volontiers.

LÉONTINE. — Laisse-moi lire tout haut.

1o « Juliette fondatrice d'ordre.

« Exercice de toutes les vertus humaines et surhumaines. — Dévoue-

" ment sans bornes. — Courage à toute épreuve. — Conversion des
" sauvages en masse. — Palme du martyre."

2o " Léontine châtelaine et patronesse universelle.

" Mari parfait. — Fortune immense. — Bonheur sans trouble. — Para-
" dis terrestre. — Le tout pour la plus grande gloire de Dieu."

LÉONTINE. — Méchante !

JULIETTE. — Tu t'es moquée de nous d'un bout à l'autre.

INÈS. — Cela vous semble ainsi.

JULIETTE. — Que comptes-tu faire de ce petit papier ?

INÈS. — Le garder comme un souvenir.

LÉONTINE. — C'est cela, mademoiselle, et si plus tard nous nous retrouvons dans le monde, et que nos rêves ne se soient pas accomplis, vous vous moquerez encore de nous.

INÈS. — Oserai-je ?

JULIETTE. — Tiens, je t'aime tant que je te permets de faire tout ce que tu voudras ; garde ce papier : nous sommes sûres de nous revoir, puisque nous habiterons toutes deux Paris : tu me montreras cette folie dans quelques années, cela m'amusera. Mais il faut que tu écrives aussi quelque chose pour ton compte.

INÈS. — Que veux-tu que j'écrive, ma petite Juliette ? je n'ai formé aucun projet.

LÉONTINE. — Formes-en tout de suite, c'est sitôt fait !

INÈS. — Je ne désire rien.

LÉONTINE. — Désire quelque chose ! Allons, vite ! vite ! vite ! Ah ! la voilà qui écrit. Laisse-moi lire ? Ecoute, Juliette.

— " Que désiré-je ?

" *Ce que Dieu veut, pas autre chose.*"

JULIETTE. — Tiens, on te canonisera ! Quant à moi, je t'aime à n'en plus finir ! Embrasse-moi ! On sonne ! Oh ! mesdemoiselles !

LÉONTINE. — Quoi ! la récréation est finie ! Il est deux heures, on rentre en classe, et mes devoirs ne sont pas faits !

JULIETTE. — J'ai deux leçons à réciter, je n'en sais pas un mot. Tout cela m'ennuie. Ah ! quel métier que le nôtre ! Sauvons-nous !

(A continuer.)

Journal des Demoiselles.

*** Celui qui fait tout ce qu'il veut, fait rarement ce qu'il doit.

*** Le grand art est d'émouvoir l'imagination—le grand défaut est de la rassasier.—LA HARPE.

*** Les sages rassemblés deviennent plus sages—les fous deviennent furieux.

*** La conscience rassure mieux que la science.—De ST. PIERRE.

CONFÉRENCES DE NOTRE-DAME.

(Voir page 202.)

3ème CONFÉRENCE—13 DECEMBRE 1868.

L'EGLISE DANS LA FAMILLE.

Le R. P. Hyacinthe a débuté par ces paroles de saint Paul: *Volo autem vos scire quòd omnis viri caput Christus est; caput autem mulieris, vir; caput vero Christi, Deus.* " Je veux que vous sachiez que le chef de tout homme est le Christ; le chef de la femme, l'homme; et le chef du Christ, Dieu!"

Ce que j'ai à vous dire, a-t-il aussitôt ajouté, n'est que le commentaire de ces courtes mais profondes paroles, et c'est pourquoi je place cet entretien sous leur invocation.

L'Eglise des patriarches n'a pas été ensevelie tout entière avec eux dans la caverne de Mambré. Elle s'est survécue à elle-même dans la forte organisation de la famille juive au sein de l'Eglise *nationale* de Moïse; elle se survit dans la constitution supérieure de la famille chrétienne, au sein de l'Eglise *universelle* de Jésus-Christ. Car ce n'est pas en vain que l'Éternel a dit: " Je suis le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob; ce nom est le mien pour toujours!" L'artiste suprême, en effet, ne détruit point les ébauches par lesquelles il prélude à ses œuvres, mais il les perfectionne et les fait entrer, comme parties intégrantes, dans son chef-d'œuvre lui-même. Ce chef d'œuvre, c'est l'Eglise *catholique*, l'Eglise de l'humanité rassemblée en Dieu par le Christ. Sous cette forme définitive se retrouvent, subordonnées, mais non amoindries ni opprimées, les formes préparatoires de l'Eglise *patriarcale* et de l'Eglise *mosaïque:* les Eglises domestiques et les Eglises nationales sont vivantes au sein de la grande et parfaite unité catholique.

C'est donc encore de *l'Eglise des patriarches* que l'orateur se propose de traiter aujourd'hui. Seulement, au lieu de l'étudier dans son lointain passé, il la saisira au foyer même des familles chrétiennes. Il a déjà parlé, pendant une année, de la famille; mais il ne l'a pas envisagée dans son rapport spécial avec le sacerdoce de l'Eglise catholique. D'ailleurs il ne faut pas craindre de se répéter en pareille matière. Ce

qui le préoccupe, ce qui préccupe son auditoire, ce n'est pas de produire un discours ou un livre artistement disposé ; c'est de produire des faits. Il va donc considérer la famille dans son *sacerdoce domestique*, et ce sacerdoce domestique *dans son rapport avec le sacerdoce hiérarchique de l'Eglise catholique.* Ce sera la division de cette conférence.

I

Le P. Hyacinthe n'ignore pas de combien de manières odieuses ou ridicules on a abusé, de nos jours, du mot de *sacerdoce.* En appliquant ce mot à la famille, il n'augmentera pas la liste de ces profanations. Il reste fidèle à la tradition et à la plus exacte théologie en affirmant qu'au sens propre il y a un sacerdoce dans la famille chrétienne.

Tout chrétien en est investi dans le baptême, en vertu du caractère que ce sacrement imprime et qui est une participation au sacerdoce de Jésus-Christ. Ce caractère sacerdotal s'accroit dans la confirmation ; il atteint son développement complet dans le sacrement de l'ordre. Saint Irénée, Tertullien, Origène et beaucoup d'autres Pères parlent de ce premier degré de sacerdoce commun à tous les chrétiens. L'Eglise grecque en a maintenu et en professe encore la doctrine, distinguant deux genres de sacerdoce : l'un *spirituel ou mystique*, qui est le lot commun de tous les chrétiens orthodoxes, l'autre *sacramentel*, propre à ceux qui ont reçu le sacrement de l'ordre. Le concile de Trente fait la même distinction en termes différents : il admet un sacerdoce intérieur, que tous doivent exercer, à côté du sacerdoce extérieur, privilége de quelques-uns. En sorte que les hérétiques du seizième siècle n'ont pas erré en enseignant que tout chrétien est prêtre, mais seulement en confondant ce sacerdoce avec le sacerdoce hiérarchique, ou en réduisant celui-ci aux proportions du premier. N'est-ce pas le sens de ces paroles de l'Apocalypse : " Le Christ nous a donnés à Dieu son Père pour être son royaume et ses prêtres " ? *Christus fecit nos regnum et sacerdotes Deo et Patri suo.*

Et que sont ces " hosties spirituelles" dont parle saint Pierre, sinon le sacrifice correspondant à ce sacerdoce ? Le chrétien a même une part active dans le sacrifice public de l'autel. " Priez, dit le prêtre aux fidèles, priez, mes frères, afin que mon sacrifice, qui est aussi le vôtre, puisse être accepté de Dieu le Père tout-puissant." *Orate, fratres, ut meum ac vestrum sacrificium acceptabile fiat apud Deum Patrem omnipotentem.*

Or, ce sacerdoce laïque n'acquiert sa plénitude que dans le chrétien devenu époux et père. D'intérieur et de privé qu'il était, il devient alors social, exerçant sur la société domestique, en tant que cette so-

ciété est chrétienne, une action propre, bien que subordonnée à l'action du sacerdoce hiérarchique.

Ce sacerdoce domestique a, en effet, trois fonctions principales, qui répondent à celles du sacerdoce hiérarchique : *l'enseignement religieux et moral, le gouvernement des consciences, l'exercice du culte.*

I.—L'*enseignement religieux.*—Le P. Hyacinthe a déjà dit dans ses conférences sur la famille, comment le pouvoir d'enseigner est dans le père un pouvoir *naturel,* découlant immédiatement de la paternité.

Mais quand, dans le chrétien consacré selon tout son être par le baptême, la paternité a été directement élevée à l'ordre surnaturel par le sacrement du mariage, ce pouvoir d'enseigner devient lui-même *surnaturel* et constitue dans l'Eglise une fonction sainte.

Obligatoire pour le père vis-à-vis des enfants dans la famille patriarcale en vertu d'une ordonnance positive de Dieu (Gen., ch. XVIII, v. 19), l'exercice de ce pouvoir l'est bien davantage dans la famille chrétienne, au sein de laquelle, loin de l'abolir, Jésus-Christ l'a confirmé.

C'est principalement le droit et le devoir du père. Car, bien que la mère soit la première à révéler le Dieu bon au fruit de ses entrailles et de son cœur, cependant, c'est au père qu'il appartient de compléter et d'affermir cette révélation dans l'âme de son fils descendu des genoux de la mère et debout à ses côtés pour être initié par lui à la vie.

Le rôle principal dans l'enseignement religieux est si peu dévolu à la mère, qu'elle-même doit recourir aux leçons de son époux. Cette doctrine est celle de saint Paul. Il veut que la femme, si elle n'a pas compris l'enseignement public du prêtre dans le temple, interroge son époux dans le secret de la maison, et s'instruise en silence à son école : *Interrogent viros suos domi, et discant in silentio.* Le mari est donc, d'après l'apôtre, l'interprète privé, domestique, de l'enseignement public dispensé par le sacerdoce hiérarchique. Cela ne veut pas dire qu'il soit libre de changer la révélation. Mais parce que tout enseignement extérieur a besoin d'être interprété, l'Ecriture et la tradition étant interprétées par l'Eglise, la parole l'étant par le prêtre enseignant en son nom, la parole du prêtre sera, elle aussi, interprétée par le père de famille, et celle du père de famille, enfin, par la conscience chrétienne; car l'intelligence de la vérité religieuse dépend, en dernière analyse, des bonnes ou mauvaises dispositions de la conscience et de ce que la théologie nomme si bien la lumière de la grâce, la lumière du Saint-Esprit. Aussi rien de plus vain, pour le dire en passant, que cette espérance dont les esprits mesquins se bercent, de créer au sein de l'Eglise, par une exagération de l'autorité doctrinale, je ne sais quelle clarté vulgaire, je ne sais quelle uniformité tyrannique, qui ne sont pas dans les desseins de Dieu sur les âmes !

Telle est donc la part légitime, large et sage à la fois, que l'Eglise fait dans son propre sein à l'enseignement laïque.

II. Le *gouvernement des consciences*.—Ce n'est pas seulement l'enseignement des enfants qui est entre les mains des parents et tout spécialement entre celles du père. C'est encore leur *éducation* : la formation pratique de leur volonté, de leur cœur, de leur conscience, de leur âme tout entière ; leur préparation lointaine au choix d'une profession, la conclusion de cette affaire capitale, leur mariage ; en un mot leur direction morale et religieuse, directe et souveraine, pendant les premières phases de leur vie, et, dans toute la suite, indirecte, mais toujours efficace. Rien de tout cela ne serait possible, si la conscience des enfants ne s'ouvrait pas aux parents, au père surtout. Oui, le père doit être le premier directeur et, en une certaine mesure, le premier confesseur de ses enfants.

Il y a plus. Une certaine connaissance et une certaine direction de la conscience de l'épouse elle-même appartient à l'époux. Ainsi le veulent l'ordre de la nature et celui de la grâce. L'ordre de la nature, par la différence de l'âge et du sexe. Dans les premiers temps du mariage du moins, l'épouse est enfant autant que compagne à l'égard de son mari. Celui-ci l'a reçue toute jeune, ignorante de tout ce qui l'attend dans la vie, privée des leçons d'une expérience qu'elle n'a point faite personnellement dont elle n'a pas même été témoin dans les autres. Il faut à cette enfant, pour qu'elle devienne vraiment épouse, une éducation supérieure qui la mette de niveau avec sa situation nouvelle. Le type de cette éducation est dans le fait primitif que nous rapporte la Genèse : Eve naissant d'Adam. L'épouse doit toujours naître du cœur de l'époux, dont elle doit connaître les secrets et partager toutes les émotions et tous les sentiments. Ils ne doivent faire qu'un, non-seulement dans le commerce extérieur de la vie, mais dans l'intime communauté de tous les biens humains et divins. Ils doivent vibrer à l'unisson devant ces trois grands et incessants objets de notre cœur : le berceau des enfants, l'amour des époux, le tombeau des vieillards. Et de même qu'ils doivent embrasser les choses de la terre d'un seul regard et d'un même cœur, ils doivent s'élancer vers Dieu d'une même aspiratien et d'un essor unique. La loi des sexes perpétue ce que la différence des âges a rendu premièrement nécessaire, et cet ordre établi par la nature est consacré par la grâce.

L'institution du mariage chrétien place en effet l'épouse vis-à-vis de l'époux dans la même dépendance que l'église vis-à-vis de Jésus-Christ. " Comme l'Eglise est soumise au Christ, dit saint Paul qu'ainsi les femmes soient soumises à leurs maris en toutes choses." *Sicut Ecclesia subjecta est Christo, ita et mulieres viris suis in omni-*

bus. Cette subordination s'étend aux choses de l'âme, puisque d'une part elle est universelle, *in omnibus*, et que d'autre part elle a son modèle dans l'union même du Christ et de l'Eglise, *sicut Ecclesia subjecta est Christo*. Et cela est si vrai, que, d'après la doctrine générale des théologiens, le mari a le pouvoir d'invalider, au for de la conscience, les vœux faits par la femme, depuis le mariage, sans son consentement, lorsque ces vœux intéressent, en quelque manière que ce soit, la société conjugale. Des théologiens très-graves et très-autorisés vont même jusqu'à émanciper de cette limitation la puissance maritale, et à lui soumettre tous les vœux de la femme faits sans son consentement depuis le mariage, quelque soit d'ailleurs l'objet de ces vœux. Ils n'astreignent l'exercice de ce pouvoir souverain qu'à la condition générale requise pour la validité des dispenses, à savoir qu'elles aient un motif raisonnable ; mais de ce motif le mari seul est juge.

Sans doute, pour la femme plus encore que pour les enfants, il y a d'importantes réserves à faire, relatives à la juste indépendance de la conscience humaine, et surtout de la conscienee chrétienne. Car, s'il est vrai de dire qu'il y a un gouvernement des consciences par l'autorité extérieure, il n'en est pas moins vrai qu'il y a un gouvernement des consciences par elles-mêmes sous l'œil et sous la main de Dieu, qui seul pénètre au fond de l'âme, selon la belle parole de saint Thomas : *Deus solus illabitur animæ.* Mais ces réserves faites, on ne doit pas hésiter à conclure que ce n'est pas seulement au point de vue temporel, mais encore et surtout au point de vue spirituel, que le père de famille est le chef de sa maison, roi et prêtre tout ensemble." " Je veux que vous sachiez que le chef de tout homme est le Christ; le chef de la femme, l'homme, et le chef du Christ, Dieu !"

III. L'*exercice du culte.*—Le culte individuel est nécessaire : *clauso ostio ora in abscondito.* Le culte public l'est aussi : *non deserentes collectionem nostram.* Mais tous deux fussent-ils scrupuleusement observés, ils ne suffisent pas. Il faut, de plus, un culte de famille, ce qu'indiquent ces mots si souvent employés par saint Paul : *domesticam ecclesiam.* Ce culte se traduit, dans la cabane du paysan de la Russie schismatique, par le culte des saintes images ; et au sein du protestantisme, dans les familles aristocratiques de l'Angleterre, par la prière en commun. La prière en commun, presque disparue de nos mœurs françaises, surtout la prière du soir, est, en effet, l'acte solennel du culte domestique. Ce n'est pas la mère, c'est le père qui en est le président, le pontife. Quel ascendant religieux cet exemple ne lui donne-t-il pas sur l'épouse, sur les enfants, sur les domestiques eux-mêmes, qui ne sont point des étrangers ni des esclaves, mais des membres adoptifs de la famille, admis à la participation de son culte aussi bien que de ses

travaux et de ses prospérités !

Mais il est une autre prière, qui va de l'homme à Dieu sans passer par les lèvres, la prière mentale. Celle-là aussi doit-être commune au père avec les enfants, et spécialement à l'époux avec l'épouse.

" Vous rappelez-vous, s'écrie le père Hyacinthe, cette page des *Confessions de St. Augustin*, belle entre toutes les autres ? Ce n'étaient pas l'époux et l'épouse, c'étaient la mère et le fils ; mais n'importe c'étaient deux âmes qui s'étaient épousées dans la tendresse et dans la pureté. Quelques jours avant la mort de Monique, Augustin se trouvait avec elle à sa maison d'Ostie. Tous deux étaient là, un soir, regardant le ciel, la mer et la campagne, cette nature romaine si triste et si belle, qui parle si bien de l'infini ! Ils remontaient par la prière mentale —car il ne parlaient pas, ou du moins ils parlaient peu,—ils remontaient aux choses invisibles, aux idées, aux sentiments moraux, à l'âme, aux types éternels du vrai et du beau, à Dieu enfin, source de toutes ces grandes choses. Un moment vint où ils atteignirent Dieu, *ictu oculi, ictu cordis*, d'un coup de l'intelligence, d'un coup du cœur, comme ces barques qui heurtent le rivage sans pouvoir aborder ; mais enfin ils avaient heurté le rivage de l'infini. Moment rapide comme le temps, mais plein comme l'éternité ! Ce qui est arrivé à Monique et à Augustin, c'est l'histoire de la prière mentale dans les familles chrétiennes ; c'est l'histoire de l'amour religieux entre l'époux et l'épouse, le plus vrai, le plus durable, le plus doux de tous les amours ! Oui, quand un époux et une épouse ont mis en commun leur conscience et leur raison—je l'ai déjà dit, je ne comprends pas le mariage sans la communauté de la raison et de la conscience,—quand cette épouse qui comprend son époux, quand cet époux qui comprend son épouse, lisent ensemble les chefs-d'œuvre humains, que sais-je ? Homère, Dante, Shakespeare ; mieux que cela, les chefs-d'œuvre divins, la Genèse et l'Evangile ; quand ils contemplent les spectacles de la nature, grandioses ou gracieux tour à tour ; quand ils ressentent en commun ces contre-coups des vicissitudes de la famille groupée autour de ces trois centres : naître, aimer et mourir ; semblables à cette statue de l'antique désert qui répondait par un gémissement harmonieux aux premiers rayons du soleil, l'âme des époux répond, elle aussi, à ce premier soleil de la nature, de l'esprit humain, du cœur, de la famille, de la foi révélée, soleil toujours divin, car tout cela vient de Dieu ! Leurs âmes se confondent dans une même prière, et c'est l'époux, comme chef de l'épouse, *caput mulieris*, qui préside à cette prière sans paroles, à cet amour qui est une prière, à cette prière qui est un amour !

Ah ! celui-là n'a jamais su ce que c'est que d'aimer—il a pu parler de l'amour, il ne l'a pas compris—s'il n'a pas connu ces secrets de Dieu

dans l'amour et de l'amour en Dieu ! Dans ces heures on ressent Dieu, on le contemple, on le devine, du moins quand on a le cœur pur ; et, essuyant une larme, on s'écrie : Merci, Seigneur ! car, dans ces heures, l'antique malédiction a été suspendue, la plus triste de nos angoisses a cessé, et ces deux fleurs unies autrefois dans l'Eden, toujours séparées depuis, ont mêlé leur éclat et leur parfum sur la tige de la vie humaine : —La fleur de l'amour et la fleur de la virginité ! Ces époux sont-ils des époux ? Ces vierges sont ils des vierges ? Ce sont des époux vierges et des vierges époux ! Dieu est dans leur amour, leur amour est en Dieu. Le mari est prêtre parce qu'il a *enseigné* ses enfants et son épouse, parce qu'il a *gouverné* leur conscience et leur volonté ; il est prêtre parce qu'il a *prié* par ses lèvres au milieu des siens, par son cœur dans le cœur des siens et par son âme dans leur âme.—Voilà le sacerdoce de la société domestique : "Je suis le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, le Dieu de Sara, de Rébecca et de Rachel ; c'est là mon nom pour toujours !"

II

Après avoir établi, comme étant l'enseignement de la révélation, l'existence d'un sacerdoce domestique dont le père de famille est le prêtre, le P. Hyacinthe croit devoir aborder le reproche que l'on adresse à l'Eglise d'avoir amené la déchéance de ce sacerdoce. Je prête l'oreille, dit-il, à cette objection, bien souvent violente et hypocrite, mais parfois aussi trop émue pour n'être pas sincère. Elle se résume en ceci : " L'influence d'une institution catholique, la confession renforcée par la direction, a détruit dans la famille l'autorité morale et religieuse du père, en livrant tout entière la conscience de la mère et des enfants à l'action d'un étranger, du prêtre, et cette substitution a consommé le divorce moral des époux."

Le P. Hyacinthe examine d'abord si le fait qui sert de point de départ à cette objection est vrai ou faux ; et il constate qu'en règle générale, dans les populations urbaines de la France,—car il ne veut s'occuper que de la France et particulièrement des villes,—le sacerdoce du père de famille a entièrement ou presque entièrement disparu ; la direction morale et religieuse des consciences, lorsqu'elle survit encore, est passée toute entière, ou presque toute entière, aux mains du prêtre catholique, lequel cumule ainsi les deux sacerdoces, le sacerdoce hiérarchique et le sacerdoce domestique. Il reconnaît donc loyalement la réalité du fait, en faisant observer toutefois qu'il y a des exceptions assez nombreuses et assez respectables pour qu'on doive en tenir compte.

Mais, enfin, le fait existe, et le P. Hyacinthe n'essayera pas de le

justifier en lui-même. Au contraire, il n'hésite pas à le proclamer anormal, car ce fait implique un abaissement profond dans le caractère et dans l'autorité du chef de la famille, et, dans les familles qui en sont atteintes, une désorganisation morale et religieuse, qui se traduit par l'anarchie ou par la dictature, et dont les contre-coups, plus profonds qu'on ne pense, se font sentir à la société toute entière.

Mais, d'accord sur l'existence et sur le danger du fait, il reste à en chercher la véritable *cause* et le véritable *remède*.

1. La *cause* d'abord.—A ceux qui en voudraient faire peser la responsabilité sur l'Eglise, le P. Hyacinthe pose cette question : "Est-ce nous qui avons *usurpé* ou est-ce vous qui avez *abdiqué* ?"

S'il s'agissait d'actes particuliers, tenant non à l'institution catholique, mais à un manque de lumière ou de droiture dans tel ou tel des ministres qui la représentent, le P. Hyacinthe conviendrait qu'en certains cas le prêtre a usurpé. Je reconnais volontiers, dit-il, que tous, dans l'Eglise, laïques, prêtres, pontifes, nous sommes faillibles et peccables ; Jésus-Christ seul est saint, avec son Eglise prise dans son universalité, *tu solus sanctus... credo sanctam Ecclesiam ;* et je n'estime pas qu'il soit opportun ni moral de retourner en sens inverse la tactique de l'école de Voltaire : "Mentez, il en restera toujours quelque chose." Le mensonge est encore plus odieux et plus funeste lorsqu'il prétend servir l'Eglise, que lorsqu'il prétend la ruiner.

Mais il ne s'agit pas d'actes individuels, il s'agit d'une situation générale, ou tout au moins tendant à le devenir, laquelle aurait sa raison d'être dans l'institution catholique elle-même. Sur ce terrain, le P. Hyacinthe affirme que le prêtre n'a pas *usurpé*.

Non, nous n'usurpons pas quand nous accomplissons la mission universelle qui nous a été donnée par Jésus-Christ pour le salut des âmes... Il nous a dit d'aller vers toutes sans distinction d'homme ni de femme, de maître ni d'esclave, les considérant toutes comme n'étant qu'une dans le Christ Jésus. Nous n'avons dû nous refuser à aucune. Il nous a dit encore : "Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez... Tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel..." Nous avons exercé ce bienfaisant ministère. Loin d'être les ennemis de la famille, nous en sommes les bienfaiteurs, lorsque nous apportons, au nom de Jésus-Christ et de l'Eglise, ce que le père de famille est impuissant à donner : les moyens extérieurs et l'assurance morale du pardon des péchés ; lorsque nous disposons les âmes à obtenir ce pardon, et que nous prononçons cette absolution qui signifie la grâce et qui la produit dans les cœurs préparés.—Nous sommes les bienfaiteurs de la famille, loin d'en être les désorganisateurs, lorsque, dans la majesté et la sainteté du sacrement, nous recevons des confidences nécessaires, non-

seulement en vertu de la loi évangélique, mais encore en vertu des besoins les plusimpérieux de l'âme humaine, confidences cependant qui ne peuvent et ne doivent être faites au foyer domestique.—Nous sommes les bienfaiteurs de la famille, enfin, quand nous faisons entendre à chacun de ses membres, avec l'autorité de notre ministère, *tanquam Deo exhortante p r nos*, les conseils et les exhortations pratiques qui éclairent les ignorants, redressent et soutiennent les faibles.

Ce n'est donc pas nous qui avons usurpé. Mais c'est vous qui avez *abdiqué*.

Vous avez abdiqué votre sacerdoce domestique au sein d'une famille chrétienne, par cela même que vous avez abdiqué la pratique chrétienne. Y a-t-il donc chez vous un enseignement, un gouvernement, un culte de famille ? Et s'ils existent, est-ce vous qui y présidez et qui les exercez ? Au sanctuaire de l'Eglise, comme au sanctuaire de la maison, est-ce vous qui marchez à la tête de la famille dans l'accomplissement des devoirs religieux ? Et, quant à la morale, pratiquez-vous celle de l'Evangile ou celle du doute et des passions ? Vous avez abdiqué peut-être la foi chrétienne. Comment auriez-vous une raison religieuse et une conscience morale en commun avec votre femme et vos enfants ? Peut-être même avez-vous perdu toute croyance religieuse quelle qu'elle soit, et des rangs des déistes êtes-vous passés dans ceux des matérialistes ou pour le moins des sceptiques ? Encore une fois, comment pourriez-vous enseigner les esprits, conseiller les consciences et gouverner les âmes ?

Oui, vous avez abdiqué, et, par cette abdication néfaste, vous êtes devenus les auteurs du mal immense et profond dont vous vous plaignez et dont nous souffrons tous. Les *enfants* ont besoin de religion, leur éducation est impossible sans elle. Les sceptiques eux-mêmes en conviennent généralement, et à ce titre ils lui ouvrent l'entrée de leur famille. La *femme* ne suffit pas, d'ailleurs, à conduire les enfants. Elle aussi doit être religieuse ; et parce que sa pensée est plus intuitive que raisonneuse, parce que son cœur est plus fait que celui de l'homme pour aimer et pour souffrir, elle a avec Dieu des affinités et des complicités invincibles. Mais, dans les choses morales et religieuses, comme dans les autres, et surtout dans celles-là, la femme ne peut pas se passer du gouvernement de l'homme. C'est le point sur lequel le grand apôtre revient sans cesse : "L'homme est le chef de la femme, comme le Christ est le chef de l'homme." A l'entendre, on dirait que le mari est un médiateur nécessaire entre la femme et le Christ, comme le Christ est lui-même le médiateur entre l'Eglise et Dieu. Or vous avez méconnu tout cela. Vous vous êtes abstenus, ou même vous avez essayé d'envahir sur le domaine de la conscience chrétienne. Et alors, effrayée de vos

envahissements ou de vos abstentions, la femme a pris son âme, et, avec son âme, le berceau de ses enfants; elle a tout porté aux pieds du prêtre, elle a tout remis à sa garde, jusqu'à des jours meilleurs. Nous n'avons donc rien usurpé; c'est vous qui avez tout abdiqué !

II. Mais à ce mal n'y a-t-il pas un *remède*? O le Dieu de notre délivrance ! ne reviendras-tu pas vers ton peuple et ne relèveras-tu pas nos ruines ?

Il dépend de vous, pères de famille, de préparer un avenir meilleur pour le monde entier; il dépend de vous de le réaliser dès aujourd'hui sous votre toit. Sachez vouloir; sachez être, dans toute la plénitude de ce mot, des pères de famille, des chefs de maison; sachez, nous vous le demandons, nous ramener dans nos frontières, nous permettre de nous renfermer dans l'exercice de notre sacerdoce, et, pour cela, reprenez l'exercice du vôtre.

Je me souviens qu'il y a quelques années, huit jeunes hommes, sous la conduite de l'immortel Ozanam, fondaient la société de Saint-Vincent de Paul... Mais non, un souvenir plus ancien et meilleur me ravit ! Il y a dix-huit siècles, douze jeunes gens recueillis par le Christ dans les bourgs de la Galilée, sur les barques du lac de Tibériade, douze jeunes gens devenus apôtres régénéraient le monde.

Souvenez-vous, mes amis et mes frères, jeunes gens qui m'entendez, souvenez-vous, non pas de la fonction des apôtres, mais de la fonction des patriarches ! Que mes paroles soient bénies aujourd'hui; puissent-elles susciter huit vocations de vrais pères de famille, et elles auront beaucoup plus fait pour la France, pour la société, pour l'Eglise, que les partis politiques et que les partis religieux qui les divisent et les déchirent !

Oui, que mes paroles soient bénies ! Ah ! jeunes hommes, que chacun de vous se dise: il y a un sacerdoce qui a péri dans le monde, c'est le plus ancien et, en un sens, le plus nécessaire de tous, le sacerdoce de l'époux et du père; je veux le relever dans ma personne; je veux écarter dès maintenant les séductions spéculatives et plus encore les séductions pratiques du matérialisme; je veux rester pur, je veux me conserver digne d'aimer un jour, et, quand ce jour sera venu, je prendrai mon épouse des mains de Dieu, l'épouse de ma jeunesse, *uxorem adolescentiæ tuæ;* je la prendrai dans mes bras, je la serrerai sur mon cœur comme sur un autel, et, mêlant mon âme à son âme, dans un même cantique, dans une même flamme et dans un même encens, je l'élèverai devant Jéhovah, comme une victime, comme une hostie glorieuse de tendresse et de pureté; je l'aimerai comme le Christ a aimé l'Eglise, *sicut Christus dilexit Ecclesiam;* je me sacrifierai comme le Christ s'est sacrifié pour elle et l'a faite belle, pure et sans

tache à force de l'aimer, *ut exhiberet ipse sibi gloriosam Ecclesiam non habentem maculam neque rugam !* Voilà ce que je ferai ; je serai prêtre dans mon amour ; je serai prêtre de la communauté de nos consciences, de nos prières ; je serai prêtre dans ma paternité ; je mettrai Dieu dans la fécondité de ma paternité comme dans la chasteté de mon amour ! Malheureuses les races abâtardies qui ne sont nées que du sang et de la chair ! Malheureuses les races qui n'ont d'autre origine que la volonté grossière de l'homme animal ! Mais heureux, au contraire, les hommes qui sont nés de Dieu, ceux que leur père a engendrés avec son âme, ceux qu'il a engendrés une seconde fois dans l'affection, ceux auxquels il a imprimé le cachet divin de sa conscience, de sa justice et de sa religion ! Voilà ce que je veux être, se dira le jeune homme chrétien. Je veux être époux et je veux être père ; je veux savoir, sur cette terre où l'on semble ne plus s'en douter, ce que c'est que d'aimer une femme en Dieu et pour Dieu, ce que c'est d'engendrer des enfants en Dieu et pour Dieu ; je veux être prêtre ! Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, bénissez-moi !

C'est ainsi, messieurs, que le sacerdoce selon l'ordre d'Abraham, d'Isaac et de Jacob se relèvera de ses ruines et qu'il tendra la main à cet autre sacerdoce selon l'ordre de Melchisédech, qui n'avait pas de père, pas de mère, pas de généalogie, dit saint Paul, selon l'ordre de Jésus-Christ et des apôtres. Et quand ces deux mains se seront pressées fraternellement sur toutes les familles, la main du prêtre catholique et la main du prêtre domestique, la main du père de famille respecté dans son indépendance et dans son gouvernement des cœurs, et la main du prêtre catholique appelé sincèrement, loyalement, comme l'auxiliaire, comme le suppléant du prêtre domestique, alors le monde sera sauvé ; mais il ne le sera pas auparavant. Oui, quoi que vous fassiez, vous serez impuissants, profondément impuissants, tant que le sacerdoce du père de famille ne sera pas ressuscité et que sa main ne reposera pas dans celle du sacerdoce de l'Eglise !"

4ème CONFÉRENCE—20 DECEMBRE 1868.

L'EGLISE NATIONALE DES JUIFS.

Avant de s'éloigner de l'Eglise domestique des patriarches, le R. P. Hyacinthe en salue l'idée comme une de ces idées mères dont la fécondité ne s'épuise pas, comme un de ces points autour du centre desquels

il faut bâtir lorsqu'on veut laisser après soi quelques chose d'utile et de durable. Il la retrouvera donc, il y reviendra plus d'une fois dans la suite; mais le moment est venu de l'étudier dans sa transformation en Eglise nationale. Car au-dessus de la famille il y a la nation, et, dans l'ordre historique comme dans l'ordre logique, l'œuvre d'Abraham prépare l'œuvre de Moïse, l'Eglise domestique des patriarches conduit à l'Eglise nationale des Juifs. L'orateur envisagera dans un autre discours la constitution intime de cette Eglise. Il se propose uniquement aujourd'hui de considérer d'une manière générale le lien qui unissait, sous la loi de Moïse, la vie nationale et la vie religieuse.

Au sommet du Sinaï, il entend un Dieu qui parle; au pied, il voit un peuple et une Eglise, et ce Dieu est en même temps le Dieu de cette Eglise et le roi de ce peuple. En sorte que, dans cette seconde phase de son développement, l'Eglise unit et confond sa vie propre avec la vie d'un peuple particulier, offrant ainsi le modèle de ce qu'elle devra faire, après Jésus-Christ, sous d'autres formes et sans nuire à l'unité catholique, pour chacun des peuples renfermés dans son sein. Or la vie d'une nation, prise dans ce qu'elle a de plus général et de plus essentiel, peut se ramener à la *vie agricole* et à la vie *vie politique.* Quel rôle le mosaïsme a-t-il joué par rapport à chacun de ces deux éléments?

I

La prospérité des nations, aussi bien que celle des familles, résulte surtout de l'alliance qu'elles contractent avec *le sol.* Le patriotisme n'est pas un sentiment purement moral; comme tous les sentiments de notre cœur, il lui faut un objet incarné dans la matière: la patrie prend corps dans la terre des aïeux, et l'amour qu'elle inspire se confond avec l'amour du sol. C'est dans son sol que la patrie veut être aimée et servie. La source la plus assurée et la plus morale de la richesse d'un peuple est dans les entrailles de la terre fécondées par le travail de l'homme.

Mais qui consacrera cette alliance de l'homme et de la terre? Qui donnera à la terre ce caractère sacré dont elle a besoin, non pour séduire, mais pour fixer le cœur volage de l'homme? Qui fera descendre sur le travail de l'homme cette onction forte et douce sous laquelle le patriotisme fleurit en même temps que les champs se couvrent de moissons? Il n'y a d'alliance intime et durable d'un peuple avec son sol que celle que la *religion* consacre.

Chez les Juifs, la terre est l'objet d'une consécration sans pareille. C'est cette terre qui a mérité entre toutes de s'appeler la terre sainte, et d'exercer même sur les étrangers un charme irrésistible. Nos pères,

les premiers pèlerins l'ont arrosée de leurs larmes ; nos pères les croisés l'ont baignée dans les flots héroïques de leur sang ; nous-mêmes nous avons appris, sur les genoux de nos mères, à la nommer et à l'aimer, si bien que nous ne savons trop laquelle nous est plus chère ou de la terre de France ou de la terre sainte ! Et ses fils exilés aujourd'hui sur les bords hospitaliers de la Seine ne mêlent-ils pas toujours, comme autrefois sur les rives ennemies de l'Euphrate, son image à tous leurs rêves, à toutes leurs prières ? "Non, disent-ils aujourd'hui comme alors, non nous ne chanterons point tant que nous serons assis près des fleuves de Babylone. Au souvenir de Sion, nous n'avons que des pleurs et des sanglots" *Super flumina Babylonis, illic sedimus et flevimus, cum recordaremur Sion.* " Ah ! si jamais je t'oubliais, Jérusalem, que ma main retombe desséchée sur mon flanc, et que ma langue s'attache silencieuse à mon palais !" *Si oblitus fuero tui, Jerusalem, oblivioni detur dextera mea et lingua mea adhæreat faucibus meis !*

Située au point de jonction des trois continents qui formaient le monde ancien, au bord de cette mer qui fut le centre et le véhicule de la civilisation des vieux âges, si voisine de tout et cependant si séparée de tout par cette mer elle-même, par cette autre mer dont les flots sablonneux lui faisaient un rempart, et par le Liban, forteresse imprenable, la Palestine fut la demeure destinée par Dieu à son peuple, promise avec serment aux patriarches et donnée enfin à leur postérité.

Mais cette terre, privilégiée à tant de titres, n'est pas une de ces régions enchantées et prodigues qui endorment leurs habitants dans une oisiveté voluptueuse. Elle ne ressemble pas à l'Egypte, désaltérée et fécondée par le Nil. C'est un pays montagneux, auquel sont nécessaires, plus qu'à tout autre, le *travail* incessant de l'homme et la bénédiction incessante de Dieu. Aussi Dieu veut-il en rester le propriétaire au sens strict du mot, à tel point qu'aucune portion n'en puisse être aliénée, et que les Israëlites n'en soient que les colons : *Terra quoque non vendetur in perpetuum, quia mea est, et vos advenæ et coloni mei estis.* Et, de son côté, le peuple juif, parce qu'il est le peuple typique et qu'en cette qualité il doit mettre en relief les caractères essentiels à la vie des peuples, laissant dans l'ombre tout ce qui est secondaire, le peuple juif est un peuple d'agriculteurs et de pasteurs. C'est le plus *agricole* et le plus *religieux* de tous les peuples.

En vertu de cette étroite union de la vie agricole et de la vie religieuse, les trois grandes fêtes du mosaïsme sont relatives au travail des champs. La fête de Pâque célèbre l'époque où les épis commencent à paraître ; la fête de la Pentecôte, celle où les moissons mûries tombent sous la faucille ; la fête des Tabernacles, la récolte achevée. Alors le

chef de la famille, toujours investi du sacerdoce patriarcal, malgré le sacerdoce légal constitué dans la tribu de Lévi, montait à Jérusalem avec les prémices de ses troupeaux et de ses fruits. Sa femme, ses enfants, ses serviteurs le suivaient. Il venait dans le temple offrir tout ce qu'il tenait de la munificence de l'Eternel et de son propre labeur. Puis le peuple se réjouissait en commun devant son maître invisible. C'était de joyeux festins entremêlés de danses chastes et de cantiques religieux.

Quelle leçon pour le rationalisme et pour le mysticisme exagéré! Dans leurs excès d'autant plus voisins qu'ils sont plus extrêmes, ils voudraient séparer la religion des choses de la terre et de la vie présente; ils voudraient l'isoler dans ses sanctuaires, la renfermer dans la contemplation et l'attente des biens à venir. C'est là sans aucun doute, la part la plus sublime de la religion, et la mission spéciale du christianisme est de la développer. Mais, parce que le chrétien ne cesse pas plus que le juif d'habiter la terre, le christianisme ne peut être indifférent ni étranger à aucun des intérêts, à aucun des travaux d'ici-bas. Il doit enfler de son souffle divin les voiles du commerce vers les îles lointaines, précipiter sa course à travers les vastes continents, bénir les rudes combats de l'industrie, en consacrer les conquêtes, animer, en un mot, la production et la distribution de la richesse, témoignage et instrument de l'universelle fraternité des peuples! Mais c'est surtout à l'agriculture qu'il doit donner ses sympathies et ses bénédictions. Car l'agriculture est le travail essentiel des peuples, tandis que le commerce et l'industrie ne sont que leur luxe nécessaire sans doute, mais enfin que leur luxe.

Et puisque je parle de l'agriculture chez les juifs, qu'il me soit permis de me retourner vers la France, vers cette France que de grands papes ont appelée la tribu de Juda de l'Eglise catholique, et de la regarder dans ses campagnes. Ses villes sont grandes, mais ses campagnes le sont aussi. Saluons donc, messieurs, dans ses campagnes les plus intelligentes et les plus prospères en même temps que les plus chrétiennes, cette forte race des paysans français, et en eux ces trésors de sagesse et de bonheur pratiques beaucoup trop méconnus de nos jours. C'est là que je vois, sur notre sol, au milieu de nos frères, l'accomplissement journalier de cette belle figure, à la fois positive et poétique, sous laquelle les prophètes dépeignaient le règne du Messie: "Plus de glaives, plus de lances, levez vos têtes! Vos glaives et vos lances, vous les briserez pour en faire des socs de charrue, et de ces armes pacifiques vous déchirerez les flancs de la terre, vous lui ferez des blessures fécondes! Que chacun de vous soit propriétaire de son champ, de sa vigne! Asseyez-vous sous les pampres, à l'ombre des

vergers, et parlez ensemble des biens du ciel sans doute, mais aussi des biens de la terre qui les annoncent et les préparent." *Loquebantur de bonis terræ !*

Et dans cette élite de nos paysans, ah! laissez moi m'arrêter un instant devant cet homme que j'appellerai avec le poëte "un laboureur vêtu de deuil." Sous sa soutane noire, que de simplicité ! que de bonté ! Je vois sa demeure, la plus pauvre peut-être, et cependant la plus brillante, la plus recueillie, mais aussi la plus joyeuse, ouvrant d'un côté sur le village et sur les champs, de l'autre sur l'Eglise et sur les tombes. Je l'ai reconnu, c'est le curé de campagne, nœud obscur et sacré de la vie catholique et de la vie nationale dans notre Eglise de France ! Le curé du village, l'un des serviteurs les plus méritants de notre patrie, l'un des ministres les plus essentiels de notre Eglise !

II

L'homme ne vit pas seulement de pain. De même, un peuple digne de ce nom ne vit pas seulement du travail agricole ; il a des événements nationaux, des institutions spéciales, une *vie politique.* A un certain point de vue, il est de la plus haute importance que la religion soit séparée de la politique. Il ne faut pas que l'on puisse dire, au lieu de l'Eglise catholique, le parti catholique. Mais, à un autre point de vue non moins vrai, il est nécessaire que la religion ne soit pas étrangère à rien de ce qui constitue la vie nationale. L'union légale dépend des circonstances ; mais à toute heure et en tout pays, l'union morale doit subsister. L'histoire à toutes les époques et particulièrement à la nôtre, démontre que les peuples les plus puissants sont précisément ceux chez qui cette union est plus fortement scellée dans les idées et dans les mœurs.

Nulle part elle n'a existé comme chez les Juifs. Chez eux, l'esprit religieux et l'esprit national ne faisaient qu'un, et le nom qu'ils portent répond à l'exacte vérité : *le peuple de Dieu.* C'est de Dieu, en effet, de Dieu directement et par la voie du prodige, qu'ils reçurent ces trois grandes choses qui font la vie politique : la *liberté*, la *loi*, le *pouvoir*. Les trois fêtes agricoles, dont il a été question plus haut, étaient aussi trois fêtes politiques. Pâques célébrait la délivrance de l'esclavage égyptien, la liberté ; la Pentecôte, la promulgation de la loi sur le Sinaï ; les Tabernacles, la société du peuple habitant joyeusement sous ses tentes, sous la tutelle du pouvoir.

I. *La liberté.*—Il en est de la liberté dans la vie publique des nations, comme de l'amour dans la vie privée des familles. Pas de divorce plus funeste que le divorce entre l'idée religieuse et l'idée

libérale. Par ce divorce, la liberté dégénère en licence ; elle devient un fléau. Alliée à la religion, elle reste elle-même, féconde et glorieuse. " Si la vérité vous délivre, a dit Jésus-Christ, vous serez vraiment libres !"

La liberté juive était fille de Jéhovah. Les Hébreux étaient esclaves en Egypte, et, ce qui est pire, ils aimaient leur esclavage. Ils frémissaient sous le bâton des préposés des Pharaons ; mais, une fois la tâche journalière achevée, ils s'asseyaient dans une joie grossière, près des marmites, dont le souvenir excitait leurs regrets pendant les laborieux débuts de leur délivrance. *In terra Ægypti, quando sedebamus super ollas carnium, et comedebamus panem in saturitate.* Ces satisfactions de leurs appétits sensuels les dominaient tellement que Moïse eut à lutter contre eux plus encore peut-être que contre les résistances de Pharaon, bien qu'il leur apportât la liberté de la part de Jéhovah. *Qui est misit me ad vos.* Et ce ne fut qu'à grand'peine que cet héroïque envoyé de Jéhovah parvint à les délivrer à la fois de la servitude politique du tyran et de la servitude religieuse des idoles.

De cette double délivrance simultanée découle le caractère divin de la liberté, laquelle demeura toujours, chez les Juifs, fidèle à ses origines religieuses. La servitude ne cessa jamais d'être, entre les mains de Dieu, le plus terrible des châtiments, pas plus que la liberté la plus précieuse des récompenses. De là cette haîne de la servitude qui animait les Juifs, et qui, sans connaître les excès du fanatisme, du moins dans les beaux jours de leur histoire, portait dans ces guerres, si bien nommées les guerres de Jéhovah, toutes les ardeurs de la passion religieuse. Après quelques années de liberté, s'écrie le P. Hyacinthe, ces Hébreux n'étaient plus raisonnables, car la liberté fait l'éducation des hommes, comme la servitude le fait dans un sens inverse. Voyez leurs luttes au pays de Chanaan ; voyez comme cet amour de l'indépendance s'était mêlé dans leur âme avec l'amour de Dieu, et comment s'était formée en eux une passion que j'appellerais volontiers sauvage, quand j'écoute les accents du cantique de Débora, passion sauvage, mais la plus noble, la plus humaine et la plus divine à la fois de toutes les passions, la passion de la patrie et la passion de Dieu ! Ils se levaient contre leurs adversaires, et, quand les hommes manquaient pour écraser les tyrans, les femmes étaient prêtres !

J'ai nommé Débora, la femme de Lapidoth, Débora la prophétesse, qui, assise sous un palmier, rendait justice à tous les enfants d'Israël venus vers elle pour débattre leurs différents à ses pieds, *uxor Lapidota quæ judicabat populum in illo tempore.* Débora, voyant son peuple sous le joug du roi de Chanaan, sous le glaive de son général Sisara, lève le drapeau de la délivrance, appelle les braves à sa suite, et quand

les braves, qui n'avaient pas un homme pour les mener au combat, virent cette femme plus forte que les hommes, ils la suivirent, et la victoire marcha avec eux ! Et lorsque les ennemis furent défaits et mis en fuite, lorsque la prophétesse d'Israël eût assuré le triomphe de la liberté et de la religion, elle entonna ce cantique :

" Ah ! s'écria-t-elle, il n'y avait plus de forts dans Israël, les héros s'étaient éteints, jusqu'à ce que je me sois levée, moi Débora, jusqu'à ce que je me sois levée, moi la mère de mon peuple, *donec surgeret Debbora, donec surgeret mater in Israel.* Lève-toi, Débora, lève-toi, se dit-elle à elle-même, excitant l'enthousiasme qui frémissait dans ses veines, lève-toi, lève-toi, *Surge, surge, Debbora, surge, surge, et loquere canticum,* et entonne ton cantique ; et toi général des guerriers, Barac, fils d'Albinoëm, va et amène-moi tes captifs. Du haut du ciel, les étoiles ont combattu avec nous, elles se sont rangées en bataille et nous avons défait Sisara ; le torrent de Cison a roulé dans ses eaux les cadavres de nos ennemis ; ô mon âme, foule-les, foule-les sous tes pieds, *conculca, anima mea, robustos !*"

Voilà comment, chez les Juifs, l'amour de Dieu, joint à l'amour du pays, allumait jusque dans le cœur des femmes la flamme patriotique.

Et dans leur organisation intérieure, quelle liberté complète ! L'égalité civile, l'égalité politique, j'allais presque dire l'égalité sociale, étaient gravées dans leurs lois au nom de Jéhovah. Tous les Juifs étaient égaux devant la loi et devant le jugement des anciens, choisis pour ces hautes fonctions sur la désignation de leur âge et de leurs vertus, de l'expérience qu'ils avaient acquise dans la vie, et de la position qu'ils occupaient à la tête des familles. Tous les emplois étaient accessibles également à tous, sauf le sacerdoce cérémoniel, dévolu à la tribu de Lévi pour alléger de son poids les pères de famille dans les autres tribus, et chèrement payé par l'absence de toute part dans la distribution de la propriété.

Un simple berger, comme David ou Amos, pouvait devenir roi ou prophète. Il n'y avait point de classes dans cette société : tous étaient fils d'Abraham, nul n'était dans le servage d'autrui, *Filii Abraham sumus, et nemini servivimus unquam !* Aucun Israëlite n'était esclave : " Vous n'opprimerez point vos frères les enfants d'Israël, disait la loi... Ils n'auront d'autre maître que moi qui les ai tirés de l'Egypte." La loi ne voulait pas davantage qu'il y eût de mendiants ni de pauvres, du moins de pauvres condamnés fatalement et à perpétuité à l'indigence absolue. *Et omnino mendicus et indigens non erit inter vos.*

Une prescription particulière assurait le succès de cette disposition légale contre les malheurs et même contre les fautes. Le foyer domestique ne pouvait être aliéné pour toujours. Par l'ordre de Dieu, au son

des joyeuses et éclatantes trompettes du jubilé, il revenait, tous les cinquante ans, à ceux qui l'avaient perdu. C'était bien, comme l'avait dit Moïse, un peuple de *rois* et de *prêtres*; car la souveraineté des foyers est la base de la véritable souveraineté nationale, de même que la religion nationale tire sa vitalité de la religion des foyers !

Sans doute il ne peut être question de ressusciter ces formes parmi nous. Mais ce qui est indispensable, c'est que le même esprit anime nos sociétés; c'est qu'à l'exemple de ce qui était chez les Juifs, l'idée nationale s'associe librement à l'idée religieuse, et que l'institution domestique fournisse à l'une et à l'autre un point d'appui solide. Le peuple juif est le peuple typique, peuple du foyer domestique par excellence, peuple par excellence aussi de la religion et de la liberté !

Non, ni le peuple de la Grèce et de Rome, ni les races germaines du moyen âge, ni les grandes nationalités modernes n'ont égalé ce type social. Et à côté de la raison de l'ordre religieux pour laquelle Dieu laisse subsister cette race singulière dispersée parmi toutes les nations de la terre, n'y a-t-il pas de ce phénomène étrange une raison de l'ordre politique ? Et n'est-il pas permis d'entendre dans ce sens cette parole de l'Ecriture : *Constituit terminos populorum juxta numerum filiorum Israel ?* Oui, s'ils ont à apprendre de nous l'Evangile et le christianisme, nous avons à apprendre d'eux le Pentateuque et la liberté !

II.—Mais à quoi bon, dira-t-on peut-être, à quoi bon les avoir délivrés de la servitude, peur leur donner aussitôt une *loi*, et bientôt après un *roi ?* C'est qu'une nation n'est pas possible sans une législation et sans un gouvernement. Quelle est donc la *législation* des Juifs ? Quel est leur *gouvernement ?*

Dans la législation mosaïque, contrairement à l'usage de toutes les autres constitutions nationales, la première et la principale place appartient à la loi morale, à cette loi telle qu'elle était gravée, quoique méconnue, dans la conscience humaine, telle qu'elle est demeurée après Jésus-Christ venu pour l'accomplir, non pour la changer; aux dix commandements de Dieu, qui ne sont pas seulement l'enseignement de l'Eglise, mais l'enseignement même de la nature, l'âme de la civilisation et du progrès véritable. Telle est la législation que Moïse rapporte au peuple, écrite par le doigt même de Dieu sur les tables du Sinaï ; et dans ce temple sans images, où l'Invisible habitera sur les ailes étendues des chérubins, le livre qui contiendra cette loi sera parmi les hommes l'image unique de la justice et de la bonté de Dieu ! Et dans tous les siècles et dans tous les pays, l'obéissance à cette loi sera la condition de la dignité des hommes et de la liberté des peuples ?

Si telle est la nature de la loi chez les Juifs, on ne peut conserver aucun doute sur la nature de leur gouvernement ni sur la personne de

leur roi ! Ce gouvernement, c'est la théocratie sous sa forme la plus extrême, mais aussi la plus pure et la plus efficace : non pas le gouvernement de la société par des prêtres ou par des rois agissant au nom de Dieu, mais le gouvernement aux mains de Dieu lui-même parlant directement à la conscience d'un peuple libre et religieux tout ensemble. La Divinité ne devait être représentée dans le temple des Juifs par aucune image, afin de la soustraire aux séductions de l'idolâtrie. De même, il ne devait pas y avoir chez eux de royauté visible parce que le paganisme politique transformait alors presque toujours les rois en tyrans.

Aujourd'hui, le christianisme nous préserve de cette idolâtrie sociale. Il n'y avait alors qu'un seul préservatif possible. "Votre roi, s'écriait Samuel en face de ce peuple infidèle qui demandait un roi comme les autres peuples, votre roi, c'est l'Eternel votre Dieu." Et Gédéon refusant le sceptre qu'on lui offrait en retour de ses services, et qu'on voulait rendre héréditaire dans sa descendance, avait déjà répondu : "Non, je ne dominerai point sur vous, ni moi, ni mon fils, mais le Seigneur régnera seul sur vous" *Non dominabor vestri, nec dominabitur in vos filius meus, sed dominabitur vobis Dominus.*

Et lorsque Samuel s'indignait de cette passion de la servitude qu'il ne pouvait plus contenir, Dieu le consolait en lui disant : "Ce n'est pas toi, c'est moi qu'ils rejettent." Et, cédant à leurs désirs insensés, il leur donnait un roi ; mais à côté de la royauté, ou plutôt au-dessus, comme au-dessus du sacerdoce lévitique lui-même, il suscitait le ministère des prophètes, par lequel il continuait son règne, intimant ses ordres aux rois, aux prêtres et au peuple.

Tel fut le peuple juif dans sa liberté, dans sa législation, dans son gouvernement, peuple essentiellement religieux. Et si l'on interroge le fondement dernier de cet édifice, si solide jusque dans ses ruines, on est surpris—le sceptique qui ne croit qu'aux organisations matérielles serait stupéfait—de ne rencontrer, à la base de cette nation-Eglise et de cette Eglise-nation, qu'une idée !

Un jour, au désert, les Hébreux disaient, en présence de la manne qui leur pleuvait du ciel : "Notre cœur se soulève devant ce mets si léger" *Anima nostra nauseat super cibo isto levissimo.* Il y a des consciences et des raisons modernes qui se soulèveraient devant ce fondement d'une Eglise et d'une nation : une idée ! Et pourtant, je ne vois que cela. Mais quelle idée ? L'idée du Dieu vivant !

Cherchez au début de l'Exode, vous trouverez les mêmes choses que nous avons trouvées dans la Genèse, au début de l'histoire d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, une vision, et dans cette vision, un Dieu. A Abraham, le Dieu, souverain unique, créateur et providence, s'était

révélé sous le nom d'*Eloïm* et d'*Adonaï*. A Moïse, au pasteur égaré dans le désert, marchant quarante années avec son troupeau dans la solitude, au pied de cet Oreb qui devait le revoir plus tard législateur d'un peuple. Dieu se relève encore. C'est toujours le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob.

Mais il y a dans cette révélation un progrès, le dernier progrès du monothéisme: Eloïm s'appelle maintenant *Jéhovah*. Sous ce nom nouveau, c'est une conception c'est une idée nouvelle: ce n'est plus seulement le créateur et le dominateur, c'est l'*Etre*. La philosophie humaine pourra s'élever péniblement jusque-là, elle ne montera pas plus haut. Dans le buisson enflammé, Jéhovah a dit: " Je suis celui qui suis, *ego sum qui sum*. Tu iras aux enfants d'Israël; tu me les amèneras ici pour que je contracte mon alliance avec eux. S'ils te demandent: Quel est ce Dieu qui t'envoie vers nous? Tu leur diras: Celui qui est m'a envoyé vers vous " *Qui est misit me ad vos*. Et là, non plus au pied de la montagne, mais sur son sommet, là, Jéhovah les voit accourir vers lui; là, il contracte alliance avec eux.

Ah! il a bien fait de ne pas s'appeler le Seigneur et le maître, comme aux anciens jours. Il a bien fait de s'appeler cette fois Jéhovah, car cette alliance est une alliance de souveraine liberté! Il pouvait s'imposer, il était fort; il ne s'est pas imposé, il s'est laissé discuter; il était sage et juste! Il n'a rien imposé, il a seulement proposé! Moïse était l'ambassadeur montant du peuple à Dieu, allant de Dieu au peuple, et Dieu et le peuple s'entretenaient. Il propose l'alliance avec ces conditions; le peuple l'accepte librement. Une idée vivante, l'idée du Dieu vivant, a été révélée dans un mot: " Tu n'a rien vu, lui dit le législateur; tu n'a pas vu de forme; tu n'a pas entendu, mais c'était Jéhovah!"

Entre cette idée vivante et ce peuple, une alliance se forme, elle se forme sous ce rocher à coups redoublés par la foudre, rocher digne d'abriter ces orageuses amours, les amours du peuple infidèle et les amours du Dieu jaloux! C'est plus qu'une alliance librement contractée, se sont des épousailles! Elle traverseront des siècles de discorde et des siècles de paix, des âges de gloire et des âges d'opprobre; elles traverseront les prospérités de David et de Salomon, les captivités de Babylone et de Ninive, la dispersion à tous les vents du ciel; elles subsisteront malgré tout et toujours. Jéhovah, toujours et malgré ses colères, sera fidèle à son peuple; le peuple, toujours et malgré ses révoltes, sera fidèle à son Dieu; ils donneront tous les deux, à travers tous les siècles, ce spectacle grandiose, unique, d'une nation indestructible parce qu'elle est une Eglise, d'une Eglise immortelle parce qu'elle est une nation.

Oui, tout a manqué à ce peuple, tout devait le précipiter dans

l'abîme : la terre de Chanaan s'est dérobée sous ses pieds ; il en a été déraciné, et, comme une proie sanglante, les nations en ont emporté de toutes parts les lambeaux. Son trône de David, son autel d'Aaron, tout s'est écroulé. Mais quand ses vainqueurs ne sont plus qu'une poussière d'hommes, qu'un souvenir dans l'histoire, que reste-t-il donc à ce peuple, pour qu'il vive toujours et qu'il ne cesse point de remplir le monde de ses malheurs et de sa gloire? Il lui reste son Dieu! Ce peuple reste peuple parce qu'il croit toujours au Dieu du Sinaï!

Et à ce Dieu—je ne dis pas à Jéhovah en lui-même, car il est notre Dieu, il est indestructible par sa propre puissance,—mais à ce Dieu en tant qu'il est le Dieu de la foi et du culte en ruine de ce peuple immortel, que lui reste-t-il, pour survivre à tout ses malheurs? Car tout a tourné contre lui, tout a battu en brèche sa religion ; la logique est contre elle, et, ce qui est pire, les faits, l'histoire entière! Cette attente du Messie est la plus héroïque et la plus insensée de toutes les persévérances! Et cependant la religion des Juifs a tenu bon ; le Dieu des Juifs est debout, en dépit de tous les démentis de la logique et de l'histoire. Pourquoi? Parce que Dieu a pour lui quelques chose de plus énergique en un sens que la logique et que les faits : il a la foi de ce peuple!

Que ce soit une leçon pour nous, pour toutes les nations chrétiennes : un peuple immortel à cause de son Dieu, un Dieu indestructible à cause de son peuple!

(*A continuer.*)

LES MARTYRS

DE LA LIBERTÉ DE L'ÉGLISE ET DU DROIT PUBLIC, EN 1867.

(Voir pages 16 et 134.)

V.—Arthur de Veaux.

" L'avant-veille du combat de Mentana, M. Arthur de Veaux avait communié au Gésù, et était resté longtemps absorbé dans une prière ardente. Quand il se releva, il dit, tout pensif, à un de ses compagnons d'armes, en lui serrant la main : " C'est un viatique que je " viens de recevoir. " Le surlendemain, au moment où, à la tête de sa compagnie, il s'écriait en élevant son épée : " Attention, les enfants! " voici un passage difficile ; " on le vit faire un tour sur lui-même et

tomber sans pousser même un gémissement. Une balle l'avait frappé au cœur. "Communier le 1er novembre, dans d'excellentes dispositions, et mourir pour l'Église le 3, quel bonheur! quel sort digne d'envie! Toute une vie serait réparée par là, si elle devait l'être.

A tous les témoignages rendus en faveur de ce brillant officier et de toute l'armée pontificale, il faut en joindre encore un qui se rend la justice *de n'être pas suspect :* c'est celui du correspondant de l'*Étendard.* "Ne se croirait-on pas au temps des croisades? dit-il. Un instant, tandis qu'ils s'avançaient de Capo-Bianco à Mentana, les zouaves, déconcertés par les nuées de projectiles que leur envoyaient les chemises rouges blotties derrière les haies et les arbres, s'arrêtent et se regardent. Leur colonel, M. de Charette, s'aperçoit de cette hésitation, accourt à leur tête, et brandissant son épée : "En avant, les zouaves! leur dit-il, "ou je vais me faire tuer sans vous." Et comme les zouaves sont des gens trop bien élevés pour permettre à leur colonel d'aller se faire casser la tête tout seul, ils le suivent et délogent les garibaldiens qui leur barraient le passage. Le capitaine de Veaux, du même corps, est frappé à mort au moment où il entraînait sa compagnie au cri de *Vive Pie IX!* Deux de ses amis le prennent dans leurs bras, et vont le déposer dans une petite chapelle située près de là au milieu d'un carrefour, tandis que le reste, sans se donner le temps de recharger ses fusils, marche la baïonnette en avant contre les chemises rouges, et les met en déroute en répétant, comme M. de Veaux : *Vive Pie IX! Vive l'Église!* La bravoure des zouaves, et je ne suis pas suspect, je pense, en la louant, a été fort admirée par nos soldats, et le soir de la bataille, la brigade française et la brigade pontificale ont sincèrement fraternisé ensemble aux campements."

Le jeune capitaine tué, l'un des plus aimables et des plus élégants du corps des zouaves, était étendu sur la route en avant de la Vigna Santucci, auprès d'une petite chapelle, où l'on avait établi une première ambulance. "Les garibaldiens n'avaient pas eu le temps de profaner et de dévaster ce sanctuaire : le crucifix était sur l'autel ; la Vierge et l'Enfant Jésus, saint François d'Assise et saint Laurent, peints à fresque, décoraient le mur du fond ; une lampe de cuivre sans lumière pendait de la voûte. Sur le visage du capitaine régnait un sourire ineffable; dans les yeux une clarté étrange que la mort n'avait pas voilée; la face était comme transfigurée par la mort; pas une tache de sang sur ses vêtements intacts. La balle, une petite balle de revolver, avait traversé la médaille de Castelfidardo et pénétré dans le cœur, en laissant au dehors un orifice imperceptible. A côté de ce brave gisaient des garibaldiens, morts, on le devinait aux contorsions de leurs visages, le blasphème à la bouche et la rage dans l'âme. Quel contraste! Qu'elle

est belle la mort du soldat chrétien ! Noble jeune homme, tu dois être à cette heure dans la gloire du paradis, et tes lauriers sont impérissables ! "

VI.—Emmanuel Dufournel.

Deux frères, bien dignes l'un de l'autre, sont tombés sur le champ de l'honneur et de la foi : MM. Emmanuel et Adéodat Dufournel.

On a communiqué au *Monde* quelques détails sur la mort de M. Emmanuel Dufournel, sous-lieutenant aux zouaves pontificaux. Nous sommes heureux de les reproduire. Ils montrent de quels héros et de quels chrétiens se compose la petite armée de Pie IX.

" M. Emmanuel Dufournel était en France, à peine convalescent au sortir d'une grave maladie ; une lettre de son frère, capitaine d'état-major, le rappelle. Le danger presse ; tous les défenseurs de Pie IX doivent être à leur poste, ne fût-ce que pour s'y faire tuer.

" M. Dufournel quitte la France ; le 18 octobre, il était à Velletri avec un détachement de zouaves. Prévoyant qu'on allait se battre, il se confesse et communie à la tête de ses hommes.

" Le 20, on l'envoie avec 25 zouaves, sous les ordres d'un capitaine de carabiniers, pour occuper le petit village de Farnèse, près de Valentano, où était une bande de garibaldiens. Il arrive, on le charge de s'emparer, avec ses zouaves, d'une grande maison située à l'entrée du village ; il s'en empare. Mais bientôt il est assiégé par des forces supérieures et obligé de se barricader. Les forces qui entourent la maison augmentent ; la petite troupe va être réduite à se rendre. Emmanuel Dufournel décide qu'il faut faire une sortie. D'un coup de sabre, il coupe la corde qui retenait une barricade de planches placée devant la porte ; une partie seulement des planches tombe et ne laisse le passage que pour un homme à la fois. Les garibaldiens sont en force ; le premier des zouaves qui franchira cet étroit passage est sûr d'être tué. Emmanuel Dufournel se précipite. Il tombe percé de quatorze coups de baïonnette. Celui qui le suit est blessé aussi, mais moins grièvement. Pendant les courts instants que dure cette lutte, le reste des zouaves sont sortis ; ils exécutent une charge ; les assaillants sont mis en déroute et s'enfuient. Les zouaves emportent le corps de leur sous-lieutenant encore vivant ; mais l'une des blessures qu'il avait reçues était mortelle ; l'arme avait traversé le poumon et effleuré le cœur. Ne se faisant aucune illusion sur la gravité de son état, M. Dufournel reçoit l'extrême-onction et donne ses dernières instructions. Il prie ses camarades de l'enterrer dans le cimetière de San-Lorenzo, où reposent déjà plusieurs de ses amis, et il demande qu'on reporte son cœur en France, à son père. Le lendemain, il était mort, consolé par cette pensée qu'il

avait fait son devoir, et que son frère, qui arriverait trop tard pour le secourir, serait content de lui.

« On ne commente pas de tels faits ; on les raconte, on les admire, et ils s'inscrivent en lettres d'or dans les annales des familles chrétiennes, comme le plus précieux des titres de noblesse. »

On lit dans une correspondance romaine du 31 octobre, adressée à l'*Univers :* « Je viens de voir à l'hôpital le R. P. Gerlache, lequel avait assisté, à Valentano, le lieutenant Dufournel, mort comme un héros chrétien et *heureux de voir couler par ses quatorze blessures tout son sang pour la gloire de l'Église.* « Nous vivons, m'a dit le révérend Père, dans une atmosphère tout embaumée des parfums de la gloire et du martyre chrétiens. Je donnerais plusieurs années de ministère au milieu du monde, pour ces quelques jours de ministère sublime au milieu des soldats du Pape. Hier matin, le capitaine Dufournel s'est confessé à moi, et il a voulu, comme s'il avait le pressentiment d'une fin imminente, entendre la messe dans les souterrains de Saint-Pierre. Tout le temps qu'a duré le saint sacrifice, il est resté prosterné, le front sur le pavé de la basilique ; il a communié avec la plus grande onction et il est sorti calme comme un homme qui vient d'accepter de mourir pour le Christ.

« Le révérend Père m'a donné un trait qui peint admirablement la bravoure des héros qui tombent sous les coups de la Révolution, et dont la mort devient le germe d'une résurrection splendide du pouvoir temporel du Vicaire de Jésus-Christ. La colonne que conduisait le lieutenant Dufournel, chargée de reprendre Farnèse aux garibaldiens, arrivait à Ischia. Des paysans rapportent que les garibaldiens, concentrés à Farnèse et venus de Livourne, sont au nombre de 250. Dufournel dit à un dragon à cheval : « Courez à Valentano. Dites au capitaine « de la Guiche que nous ne sommes que 45, mais que nous attaquons. » Puis se tournant vers la petite troupe qui l'entoure : « C'est ici, mes « enfants, s'écrie-t-il, qu'il s'agit de mourir ! Au nom du Père, du « Fils et du Saint-Esprit, en avant ! » Emmanuel Dufournel prononça ces mots d'un ton calme et ferme. »

On a raconté les incidents de cette lutte. Ajoutons qu'il a rendu le dernier soupir dans les bras d'un belge, M. Charles Burdo, qui s'était, lui aussi, vaillamment conduit à Valentano, bravoure que Pie IX a reconnue en l'élevant au grade de premier lieutenant des zouaves et en lui donnant la croix de son ordre. Se sentant mourir, Dufournel avait demandé : « Combien ai je encore d'heures à vivre ? » Et comme on hésitait à répondre : « Oh ! ajouta-t-il, parlez ; je ne crains pas la mort. » En voyant ses plaies saigner et sa vie s'éteindre, il disait : « Je « suis heureux de voir couler par ces quatorze blessures tout mon sang « pour la gloire de l'Église !

Lorsque Emmanuel Dufournel fut décédé, le peuple de Valentano se pressant à la porte de sa chambre et voulant en forcer l'entrée, malgré les sentinelles, disait : " Laissez-nous baiser le cercueil du lieutenant. Nous ne venons pas prier pour lui, nous venons l'invoquer." Un zouave belge écrivait de Valentano, à la date du 21 octobre : " Le lieutenant est mort comme un saint."

VII.—Adéodat Dufournel

Dans la sanglante émeute du 30 octobre, le capitaine adjudant-major Adéodat Dufournel, frére du lieutenant tué à Farnèse, a été grièvement blessé, ainsi que deux autres zouaves, en donnant l'assaut à une maison située sur la pente du mont San-Spirito, près du Vatican. Des garibaldiens, étrangers à Rome et armés, s'étaient barricadés dans cette maison, d'où ils ont tiré sur la troupe. M. Dufournel s'était élancé bravement à la tête de ses soldats, avait enfoncé la porte et cherchait à contenir seul trois garibaldiens, quand on l'a vu, à la lueur d'un réverbère, s'affaisser et tomber au pied des marches qui conduisent à cette porte. Le courageux capitaine a suivi son frère dans le ciel. Il est mort saintement, comme Emmanuel, édifiant le religieux qui l'a assisté. En quinze jours, voilà deux frères tués, et un nom très connu dans le midi de la France se trouve éteint.

Voici un trait qui révèle le plus doux sentiment d'humilité et de résignation de ce héros de l'armée du Pape. Un évêque, se trouvant auprès d'Adéodat Dufournel, lui disait : " Espérez, mon enfant, Dieu " se contentera du sang de votre frère Emmanuel, et vous ne mourrez " pas. Nous allons redoubler nos prières, et vous resterez en ce monde " pour consoler votre père et votre sœur. — Ah ! je vous en supplie, " Monseigneur, ne priez point pour que je reste, et laissez la miséri" corde de Dieu se faire. Le monde est pour moi plein de dangers, et " je suis plein de faiblesse."

Quand le père et la sœur des Dufournel se sont présentés au Vatican, Pie IX a ouvert ses bras au père et l'a longuement tenu embrassé. Puis il a dit : " Je n'ai pas de paroles de consolation à offrir à votre dou" leur ; mais je veux que la gloire de vos enfants brille aux yeux de " tous sur votre poitrine." Et Pie IX a cherché à fixer sur le vêtement de M. Dufournel une croix de commandeur de son ordre ; mais ses mains tremblaient d'émotion, sa vue était voilée par les pleurs, et il a dû charger Melle Dufournel de ce soin.

VIII.—Édouard de Roeck.

En octobre, on recevait à Melsele, dans le pays de Waes, la nouvelle

de la mort du zouave pontifical, Édouard de Roeck, entré au service du Saint-Père le 7 septembre 1861. Voici en quels termes Mgr Sacré annonçait cette funèbre mais glorieuse nouvelle :

" Ce pieux et excellent zouave est mort martyr de son dévouement, sur le champ de bataille, devant Monte-Libretti, le 13 octobre. Je perds en lui, comme directeur de la Congrégation établie parmi nos zouaves *, un congréganiste modèle et un conseiller plein de zèle et de prudence. "

De Roeck était ordonnance du pieux lieutenant Guillemin, commandant la compagnie. Le bon Dieu n'a pas voulu séparer le serviteur et le maître : ils sont entrés ensemble au ciel. L'ordonnance est tombé non loin de son officier. 97 zouaves se sont battus là, comme des lions, contre 1,200 garibaldiens. Un service solennel a été célébré pour Édouard de Roeck, en l'église paroissiale de Melsele.

" Nous nous unissons, disait le *Bien public*, aux sentiments qu'inspire à ses amis la mort de ce glorieux champion de l'Église. Ce sang généreux, versé pour la cause de Dieu, sera pour notre Flandre une source de bénédictions. Quant à nos martyrs, leur mémoire vivra toujours dans la reconnaissance et dans la vénération de nos catholiques populations. "

Dans l'assemblée générale de l'*Œuvre du Denier de Saint-Pierre*, pour le diocèse de Gand, tenue en cette ville le 17 décembre dernier, dans les salons de l'évêché, M. l'avocat Verspeyen, secrétaire du comité central, a fait un chaleureux discours de circonstance, qui a été plusieurs fois interrompu par des applaudissements enthousiastes. Rendant hommage à trois glorieuses victimes, enfants de la Flandre, le tribun chrétien du peuple s'est exprimé en ces termes :

" Monseigneur, Messieurs, nous sommes tristes, mais nous sommes fiers !

" Nous pleurons sur la tombe de trois enfants de notre Flandre ; mais cette tombe est glorieuse, elle est ornée des palmes du martyre, elle resplendit d'espérance et d'immortalité !

" Waléran d'Erp, Édouard de Roeck, Carlos d'Alcantara, ces noms inscrits dans nos dyptyques vivront à jamais dans le souvenir des catholiques flamands !

" O pères chrétiens, ô mères qui avez offert de tels fils à l'Église, séchez vos larmes ! Ils sont l'honneur de leurs familles, la gloire de leur patrie, les héros de la catholicité, la joie du paradis.

" Dieu vous les avait donnés; vous les lui avez rendus. Il est désor-

* Voir les *Précis Historiques*, 1862, *page* 205 : *Congrégation des zouaves pontificaux ;* et pages 229 : *Le Mois de Marie des zouaves.*

mais leur père et leur mère; et, si grand que soit pour eux votre amour, il n'égale pas le sien.

" C'est le ciel que la mère des Machabées de l'ancienne Loi montrait à ses fils : *Fili mi respice cœlum !* Aujourd'hui ce sont les Machabées de la Loi nouvelle qui montrent le ciel à leurs mères : *Mater, respice cœlum !*

" Que vous dirais-je, Messieurs, de nos chers zouaves, de leur vie, de leur sacrifice et de leur mort, qui réponde à vos sentiments et aux miens ? Le cœur a des émotions à la fois délicates et fortes, dont toute parole doit se résigner à n'être que l'écho très affaibli. Seule l'Église a des consolations pour de telles douleurs et des hymnes pour de pareils triomphes.

" Waléran d'Erp !... Beaucoup d'entre vous l'ont connu. C'était la fleur de la distinction et de la piété. Dieu l'avait admirablement doué des qualités de l'esprit. De brillantes études, couronnées par les palmes universitaires, l'avaient conduit au seuil de la vie publique. Il allait entrer dans la diplomatie, et, certes, son intelligence déliée, son caractère ferme, mais affectueux et poli, son jugement droit, son aptitude précoce à pénétrer le fond des choses, lui promettaient de brillants succès dans cette carrière. Mais il avait de plus nobles ambitions, et le ciel lui réservait une plus glorieuse destinée. Fils d'un père qui a noblement porté l'épée, il sentit, lui aussi, s'éveiller dans son cœur la vocation des armes. Sans doute, il avait lu cette belle parole de l'évêque de Poitiers : " Le droit, c'est bien d'en étudier les éléments, c'est mieux " de défendre la chose." Combattre pour l'Église, mourir pour elle, tel était son rêve !.... Survient l'invasion des États pontificaux par les hordes garibaldiennes. Waléran était à Paris. Aussitôt sa résolution est prise ; il écrit à son père ; il adresse à sa mère le suprême adieu d'un fils chrétien : six jours plus tard, il était à Rome !

" A peine a-t-il le temps d'y endosser un uniforme et de s'armer d'un fusil. On part pour la bataille. Il se confesse et il communie. Le lendemain, il combat et il tombe au premier rang, mortellement blessé d'une balle qui lui traverse le front !... Ce sang précieux et pur montait vers Dieu comme les prémices de la victoire. La nuit vint : notre jeune héros la passa tout entière, étendu sur le champ de bataille, au pied d'une haie. Solitaire et pénible agonie, mais glorieuse et méritoire devant Dieu !.... L'aurore se lève enfin sur les collines sanglantes de Mentana. C'était pour Waléran l'aube de l'éternité. Des mains amies le recueillirent ; il reçut le saint Viatique ; il mourut...

" A vous aussi nous devons le tribut de notre admiration et de nos prières, humble fils de nos campagnes, mort héroïquement au combat de Monte-Libretti, à côté de ce lieutenant Guillemin, à qui ses compa-

gnons d'armes avaient décerné le glorieux titre d'*ange gardien du régiment des zouaves !*... Édouard de Roeck, Messieurs, n'était qu'un paysan flamand ; mais son simple dévouement mérite d'être loué au-dessus de tous les autres. Fidèle à la foi de son baptême, il avait gardé dans son âme le trésor de l'amour de Dieu. Oui, il aimait Jésus-Christ, il aimait l'Église de tout son cœur, de toutes ses forces, comme aimaient les premiers chrétiens !... Lui aussi, il entend parler des périls du Saint-Siége : il laisse la charrue dans le sillon inachevé, il court à Rome prendre le fusil. Pendant près de deux ans, il y a mené la vie de garnison. C'était le modèle de sa compagnie, le type accompli du soldat chrétien. La Congrégation de la sainte Vierge, établie au régiment des zouaves pontificaux, le comptait au nombre de ses conseillers et de ses membres les plus zélés. Par une coïncidence dans laquelle nous aimons à reconnaître et à bénir les secrets desseins de Dieu, il devint l'ordonnance du lieutenant Guillemin, dont il devait partager la glorieuse mort. Digne serviteur d'un tel maître !... Vous savez le reste, Messieurs, vous savez comment, à Monte-Libretti, 80 soldats de Pie IX tinrent en échec les garibaldiens. De Roeck soutint la lutte jusqu'au bout : il tomba, près de son officier, sous la dernière balle de l'ennemi qui battait en retraite !

" Ah ! soyez fiers de lui, soyez heureux de porter son nom, vous dont, naguère encore, il partageait les agrestes travaux !... Votre humble chaumière attirera désormais les regards du passant. On dira : " C'est la maison du martyr. " Au foyer domestique, sous le crucifix, vous suspendrez la bêche et le fusil de votre frère ! Ce sera le plus glorieux des blasons, et les plus fiers patriciens peuvent en être jaloux.

" Et vous à qui la Providence a donné les loisirs et les devoirs de la richesse, vous qui portez le fardeau d'un beau nom, passerez-vous devant cette demeure sans vous dire que *noblesse oblige*, et qu'en vertu même de votre naissance et du sang qui coule dans vos veines, vous êtes les champions prédestinés de la papauté ?... Souvenez-vous de De Roeck, le pauvre travailleur, qui gagnait son pain à la sueur de son front ! Sa mort est un exemple et une leçon. Et si, par malheur, vous ne trouviez ni son sort assez beau ni sa gloire assez grande, sachez que le roi saint Louis se nommait avec fierté " le bon sergent de Jésus-" Christ ; " et soyez fiers, à votre tour, de devenir les défenseurs de l'Église et les chevaliers de Dieu. "

IX.—Carlos d'Alcantara.

Rome, 29 nov., onze heures et demie du soir.

" *Carlos d'Alcantara est mort saintement, ce soir, à dix heures et*

quart. Son père est véritablement admirable. Le service et l'inhumation auront lieu lundi, au Collége belge."

Telle était la funèbre dépêche qui annonçait le départ d'un nouveau martyr de la sainte cause, d'un zouave de Belgique, pour le ciel.

" C'est, les larmes aux yeux, disait, en la reproduisant, le *Bien public*, que nous retraçons ces lignes. Il y a quelques semaines à peine, à la veille de son départ pour Rome, nous serrions la main de l'héroïque jeune homme qui vient de mourir victime de son dévouement à la cause de l'Église !... Quel magnifique soldat : disions-nous... Il joignait une énergie et une résolution viriles à l'aimable candeur d'un enfant, et c'est bien de lui qu'on peut dire comme des Machabées : *Moriamur in simplicitate nostrâ !* Oui, il est mort dans la simplicité de son dévouement, sans paraître se douter de la grandeur de son sacrifice, tant l'abnégation et la vertu lui paraissaient naturelles !

" Le voilà donc, lui aussi, victime de cette glorieuse lutte qui nous a déjà ravi d'Erp, De Roeck, Guillemin, Quatre-barbes, de Quélen, tant de héros, désormais immortels et chers à tous les catholiques !

" Ah ! ne pleurons pas !... Dieu l'a admis dans la blanche cohorte de ceux qui ont lavé leur étole dans le sang de l'agneau !... C'est devant de pareilles tombes surtout que l'espérance chrétienne se redresse et lève les yeux au ciel. Le glorieux témoin du Christ, le défenseur de l'Église a reçu sa récompense : elle est glorieuse, elle est immense, *merces magna nimis*, et notre foi ne peut que la lui envier !

" Catholiques, donnons à ce cher défunt l'hommage d'une prière, payons aussi à cette noble famille, dont le sang généreux a coulé pour Pie IX, le tribut de notre respect et de notre admiration ! Née sur la terre des *vieux chrétiens*, la maison des d'Alcantara est restée fidèle à son origine. Son antique écusson brille d'une gloire nouvelle, et la mort de Carlos le surmonte du plus beau des cimiers, l'auréole du martyre."

Dans l'assemblée pour le Denier de Saint-Pierre, après avoir rendu un pieux et légitime hommage à Waléran d'Erp et à Édouard De Roeck, M. l'avocat Verspeyen a célébré le dévouement et la piété de ce troisième enfant de la Flandre orientale. Laissons la parole à l'orateur ; nous ne pourrions trouver pour la glorieuse victime un plus éloquent panégyriste.

" *Noblesse oblige !* Il le savait bien, lui, ce doux et vaillant Carlos d'Alcantara, dont le nom ne peut encore me venir aux lèvres sans que les larmes me montent aux yeux. Rejeton d'une illustre race, il a voulu, comme ses pères, mourir pour l'Église et pour la cause du droit. Au XIIIe siècle, un d'Alcantara portait l'étendard royal de Castille dans les luttes contre les Maures ; au XVI siècle, un d'Alcantara, commandant la frégate espagnole *Natividad*, mourait enseveli dans l'immortel triomphe de Lépante.

" Eh bien, j'en atteste tous ses compagnons d'armes, j'en appelle à ceux qui l'ont vu mourir comme un saint, après l'avoir vu combattre comme un brave, Carlos est resté digne de ces héros. Collines de Mentana, vous avez bu son sang, et vos échos fidèles répèteront à la postérité ce vieux nom dont un soldat de vingt ans a su grandir la gloire !...

" C'était, Messieurs, pendant une de ces charges brillantes, impétueuses, j'allais dire téméraires, qui firent l'admiration des vainqueurs de Sébastopol et de Solferino. En face d'un ennemi plus nombreux, nos zouaves s'élancèrent, traversant les vignes, gravissant les coteaux, escaladant les rochers. Rien ne les arrête : ils se souviennent que vaincre c'est avancer, et, comme l'a dit un témoin peu suspect, " ils " cherchaient le martyre. " Abrités par des taillis et de larges meules de foin, les garibaldiens dirigeaient contre cette troupe héroïque un feu des mieux nourris, et qui dénotait l'expérience des armes. Les zouaves tiennent bon, gardent le pas de course, gagnent enfin la crête des montagnes, débusquent l'ennemi et le font reculer, la baïonnette au dos, de plus de trois mille mètres !.... Quelle lutte ! Et quels soldats !

" C'est au milieu de cette belle attaque et pendant que sa compagnie se déployait en tirailleurs, que Carlos d'Alcantara tombe, atteint au genou par une balle garibaldienne. On veut l'enlever au champ de bataille ; il n'y consent point : " En avant ! dit-il à ses camarades, votre " devoir vous appelle au feu, vous me releverez plus tard. " Vous admirez ce courageux soldat et vous faites bien, Messieurs ; mais réservez une part de vos admirations pour d'autres grandeurs. Carlos blessé est transporté à Rome au couvent des Frères de la Miséricorde. Il est calme, il est joyeux : le sourire ne quitte pas ses lèvres. De son lit de douleur, il fait écrire à sa mère ces paroles, qui le peignent tout entier dans son dévouement et dans son humilité : " Dieu a daigné se " servir de moi comme d'un instrument pour le triomphe de sa cause ; " j'ai eu le bonheur de verser un peu de mon sang !"

" Longtemps on conserva l'espoir de le sauver. Hélas ! cet espoir n'était qu'une illusion. La blessure était grave, profonde ; elle prit bientôt un caractère funeste. Avec une patience angélique, avec un gai courage, Carlos se soumit au traitement des chirurgiens... Son père, qu'une inspiration providentielle amenait à Rome deux jours après la victoire de Mentana, était à son chevet. Il vit la mort venir et appesantir sa main glacée sur ce beau jeune homme de vingt ans. Lui aussi, il avait fait son sacrifice ! et ce père chrétien, ce fils héroïque furent également admirables. " Courage, Carlos, tu vas au ciel, " disait le comte d'Alcantara au blessé ; et Carlos, au milieu des ardeurs de la fièvre, répondait : " Ne craignez rien, père, je suis fort ! "

“ Le mercredi, 27 novembre, il reçut les derniers sacrements : Mgr Borromeo, prélat de la maison pontificale, lui apporta le saint Viatique et la bénédiction de Pie IX. Carlos était calme ; il répondit à toutes les prières et reçut le pain des *forts*, avec une ferveur qui déjà n'avait plus rien de la terre. Au pied du lit se trouvaient agenouillés son père, plusieurs prêtres et religieux éminents, des compagnons jaloux de son sort, et enfin le digne ministre des armes de l'État pontifical. Quand la pieuse cérémonie fut terminée, le général Kanzler * remit au jeune malade le brevet d'officier.

“ Deux jours plus tard, le vendredi 29 novembre, au soir, Carlos mourait, comme un saint, entre les bras de son père, quelques heures après son compagnon de chambre, Jean Moeller, blessé, comme lui, au combat de Mentana. On n'a pas voulu séparer ceux que la mort avait unis. Comme ces martyrs des premiers siècles, qui tombaient sur la même arène et qu'on déposait dans la même catacombe, ils reposent ensemble dans l'église du Collége belge à Rome. Au ciel, où ils sont entrés portant en main les mêmes palmes, ils auront reçu, dans la blanche armée des témoins du Christ, la même récompense !

“ Et nous, Messieurs, conservons pieusement la mémoire de ces héros, sachons payer aux familles qui donnent de tels défenseurs à l'Église le tribut de notre admiration et de notre respect !

“ Comte d'Alcantara, les catholiques flamands étaient fiers de vous voir à la tête de l'*Œuvre du Denier de Saint-Pierre !* Ils connaissaient votre foi, votre cœur, votre dévouement au Vicaire de Jésus-Christ ; ils attendaient de vous de magnifiques exemples. Leur attente n'a pas été déçue : vous avez fait pour notre sainte cause tout ce qu'il était

* Le nom du général Kanzler se lie si intimement aux dernières luttes, qu'on aime à connaître les antécédents de cet officier. Voici ce que nous trouvons dans un journal : “Par suite de la retraite de Mgr de Mérode, le général Kanzler a été nommé ministre des armes. M. Kanzler est né en 1822, à Weingarten, dans le grand-duché de Bade. Il entra au service du Saint-Siége en 1845, comme simple soldat dans un régiment étranger. A Vicence, il obtint le grade de sous-lieutenant honoraire. Les régiments étrangers ayant été licenciés à la suite d'événements que tout le monde connait, M. Kanzler se retira à Modène, où le général Zucchi le prit pour officier d'ordonnance et l'emmena à Gaëte, où se trouvait la cour pontificale. Après le retour du Pape à Rome, le jeune officier, devenu rapidement capitaine, fut envoyé à Bologne : il y épousa une Popoli, nièce du fameux Joachim, laquelle mourut bientôt à Ravenne. Nommé major en 1854, puis lieut-colonel l'année suivante, il revint à Rome, et de Rome fut envoyé à Bologne en qualité de commandant de place. En 1859, après le soulèvement des Romagnes, il se rendit à Pesaro avec le grade de colonel, puis à Macerata. Sa belle conduite, lors de l'invasion des Marches et de l'Ombrie, lui valut les épaulettes de général de brigade. Lamoricière faisait grand cas de lui. Ils revinrent à Rome ensemble, une fois mis en liberté, et M. Kanzler fu nommé inspecteur général de l'infanterie.”

possible de faire, vous lui avez donné l'enfant de votre tendresse, et certes c'est là le sacrifice par excellence, puisque Dieu lui-même, voulant racheter l'humanité déchue, n'a pu, dans l'immensité de son amour, nous donner que son Fils !... Au nom de tous ceux qui aiment l'Église, soyez remercié, soyez béni ! Votre nom, celui de votre Carlos se confondent dans notre respectueux amour avec ce que nous avons de plus cher au monde ; ils vivront dans nos cœurs, et de génération en génération, notre Flandre gardera le souvenir du père d'un tel fils et d'un fils si digne de son père * !

" Oui, louons nos morts, honorons leurs familles, remercions et louons aussi ceux qui survivent ! La petite armée du Saint-Siége a conquis l'admiration du monde. *Soldat du Pape*, ce fut toujours un beau titre aux yeux des vrais chrétiens ; mais c'est aujourd'hui, même pour ceux qui ne voient que le côté humain des choses, une incontestable gloire. Le drapeau vainqueur de Mentana est salué par tous les gens de cœur comme le symbole de la justice et du droit noblement défendus. "

(A continuer.)

UN SOUVENIR.

(Voir page 218.)

VI.

Je rentrai chez moi plongée en des réflexions assez tristes. Le calcul de Mme de Lannois me semblait juste à son point de vue ; on pouvait prévoir en effet que la passion de son fils " s'userait." Gontran était un enfant gâté, qui s'irriterait et s'entêterait devant une résistance trop prononcée ; mais je le croyais, par lui-même, d'une nature assez capri-

* Le Saint-Père a conféré à M. le comte O. d'Alcantara les insignes de commandeur de l'Ordre de Pie IX. Ses fils, MM. Stéphane et Adhémar, ont reçu la croix de chevalier d'Ordre de Saint-Grégoire. Les catholiques féliciteront la famille d'Alcantara d'une distinction si bien méritée par un généreux dévouement à la cause de l'Église. Le comité des *Œuvres pontificales* a reçu de Rome plusieurs objets ayant appartenu aux zouaves belges qui ont eu la gloire de mourir pour la cause de Pie IX. MM. le comte de Villermont, duc d'Ursel, comte de Bergeyk et Joseph De Hemptinne, membres du dit comité, sont allés remettre à M. le général baron d'Erp et à M. le comte d'Alcantara plusieurs souvenirs de Waléran d'Erp et de Carlos d'Alcantara. La balle qui a causé la mort de ce dernier a été enchâssée dans un riche écrin. On comprend l'émotion des familles en recevant ces précieux restes.

cieuse et inconstante. Il était charmant, on ne pouvait le contester; non-seulement beau, mais sympathique au plus haut degré; bon, d'une bonté franche et affectueuse; plein de vie, d'intelligence, d'enthousiasme; mais le fond solide, l'énergie persévérante et virile, la forte volonté des grandes âmes, manquaient chez lui. Le germe de tout cela existait chez Louise de Verton; et je me surprenais répétant cette exclamation si ordinaire et si insensée: "Ah! si on pouvait changer les circonstances!"

Mais rien ne pouvait changer; Louise restait la pauvre institutrice humiliée, malgré un caractère qui semblait fait pour une haute position, et le fils du marquis de Lannois ne pouvait l'épouser, à moins d'une sorte de miracle que Gontran n'était capable ni d'attendre ni de mériter.

Quant à supposer que Louise consentirait jamais à accepter Vitali pour mari, cela me semblait impossible, même en admettant qu'elle pût oublier Gontran. On ne pouvait être meilleur que Vitali, mais en même temps on ne pouvait être à la fois plus commun et plus ridicule.

Et Louise! l'aristocratie incarnée, Louise, qui était plus réellement grande dame que ne le sont beaucoup de princesses, quelle existence aurait-elle auprès de ce pauvre garçon, dont toutes les habitudes, dont tous les antécédents étaient si différents des siens!

Cette pensée me faisait véritablement gémir. Je fus saisie d'une crainte que je ne parvenais pas à repousser, tout en la traitant d'insensée. Je me disais que Louise accepterait peut-être Vitali, dans un accès de générosité, afin de rompre plus efficacement avec Gontran.

Je touchai légèrement cette corde, dans une conversation que j'eus quelques jours plus tard avec la pauvre enfant. Elle me regarda d'un air étonné, sourit tristement et ne répondit pas. Je ne pouvais plus obtenir le moindre épanchement de sa part.

"Non, me disait-elle, ne parlons plus de tout cela; c'est inutile, plus qu'inutile."

Elle était toujours triste et rêveuse, elle priait longuement à l'église et pleurait amèrement. Souvent elle prenait ses élèves dans ses bras et les serrait contre son cœur, comme si elle eût voulu se réfugier dans la seule affection qui lui fût permise. Cependant, lorsque Gontran paraissait dans le salon de Reuilly, toute la physionomie de Louise s'éclairait. Ses yeux rayonnaient de bonheur, et il fallait tout l'empire qu'elle savait prendre sur elle-même pour cacher ses impressions à des yeux moins observateurs que les miens.

Rien n'échappait à Vitali; il serrait alors les poings, roulait des yeux de cannibale, et murmurait *sotto voce* qu'il "touerait" Gontran. Pauvre Vitali! Il n'eût pas fait de mal à une mouche.

En attendant, malgré les chagrins d'amour, l'abondante hospitalité et l'air excellent de Reuilly augmentaient l'embonpoint qui le désolait, et

qu'il cherchait à combattre par des marches forcées au grand soleil ; d'où il rentrait dans l'état le moins poétique du monde. C'était en vain qu'il chantait ensuite les airs les plus pathétiques du répertoire baryton ; il ne pouvait réussir à se rendre intéressant. La nature avait destiné Vitali à être à la fois incompris et florissant : réunion éminemment désagréable pour une imagination romanesque.

Gontran venait souvent à Reuilly ; il s'occupait de Louise comme par le passé, mais par moments, je croyais déjà distinguer une nuance différente ; quelque chose de moins ardent, une admiration moins passionnée. Je devinai que ses parents lui faisaient une guerre sourde par la raillerie et le ridicule.

Pauvre Louise ! sa nature de sensitive ne pouvait s'y tromper. Elle suivait Gontran des yeux, avec une douloureuse inquiétude, tantôt effrayée, tantôt consolée. Ah ! quelle torture accompagne toujours les passions humaines, même lorsqu'elles se reflètent dans les âmes les plus pures.

VII.

On commençait à parler de nouveau de la fameuse représentation théâtrale.

Mme Chardin annonça qu'elle attendait une jeune personne charmante, qui avait accepté un rôle dans la comédie dont l'opéra devait être suivi. Elle avait déjà joué ce rôle avec grand succès ; il suffirait donc d'un très-petit nombre de répétitions pour la mettre au courant.

Je ne sais pourquoi j'eus le cœur serré en ce moment. — Il me semblait pressentir un malheur ; et je ne pouvais songer à cette jeune fille sans éprouver une impression pénible.

Quelques jours plus tard, Louise me dit, au moment où nous sortions de la messe : " Mlle de Brionne est arrivée."

— Comment la trouvez-vous ? " lui demandai-je involontairement.

Louise jouait avec la frange de son ombrelle.

Sans lever les yeux elle répondit :

" Elle est charmante."

Je gardai le silence.

Louise marchait lentement à mes côtés ; elle paraissait plongée dans ses réflexions. — Enfin elle s'arrêta, releva la tête, fixa sur moi son beau et limpide regard, et me dit d'une voix ferme :

" Vous m'avez montré mon devoir, Madame : je l'accomplirai."

Elle me serra vivement la main et s'éloigna d'un pas rapide. Qu'allait-elle faire ?

Je le compris bientôt.

L'occasion de voir et de juger par moi-même Mlle de Brionne ne

tarda pas à se présenter. — Je dus convenir intérieurement que cette jeune fille était charmante, malgré l'espèce d'agacement que j'éprouvais à son égard.

Son genre était tout l'opposé de celui de Louise. — Petite, brune, infiniment piquante, elle avait, il est vrai, beaucoup moins de noblesse et de distinction que ma pauvre amie, mais elle était plus régulièrement jolie, et l'ensemble de sa mignonne personne avait quelque chose de plus séduisant.

Tout l'avantage de la position était d'ailleurs pour elle. — L'élégance de ses toilettes mettait en relief toutes ses grâces; elle pouvait, en outre, se permettre d'avoir de l'esprit, de montrer ses talents.

Mlle de Brionne ne tarda pas à occuper le premier plan; Louise paraissait au fond du tableau, comme une ombre décolorée. — J'en souffris pour elle; mais, à mon grand étonnement, je m'aperçus qu'elle ne négligeait rien pour augmenter ce contraste. — Plus Mlle de Brionne était étincelante, et plus Louise s'effaçait, tout en recherchant les occasions de faire briller celle que je regardais déjà comme sa rivale. — Elle lui ménageait des entretiens avec Gontran, choisissait de la musique pouvant convenir à leurs deux voix, les accompagnait avec une grande perfection en faisant ressortir toute la verve de Mlle de Brionne. — Elle jouait ensuite des airs de danse, toujours au profit de la jeune étrangère, qui voltigeait autour du salon avec Gontran.

Les journées tout entières appartenaient à Mlle de Brionne; les promenades à cheval et en bateau, les goûters sur l'herbe, fournissaient mille occasions de rapprochement et d'intimité, pendant que Louise, renfermée dans la salle d'étude, faisait copier des verbes à ses élèves, et s'efforçait laborieusement de vaincre leur paresse et leurs caprices.

Je ne comprenais que trop quelle lutte devait se passer dans le cœur de la pauvre institutrice. — Mais elle l'avait acceptée vaillamment, — la victoire devait lui rester.

VIII.

Le jour de la représentation tant différée arriva enfin.

Une nombreuse société fut convoquée à Reuilly pour applaudir Mme Chardin, qui avait le bonheur tant désiré de porter un costume de cantinière et de chanter le "rataplan."

L'opéra fut exécuté à peu près dans les conditions ordinaires des spectacles d'amateurs. — Mme Chardin criait trop, outrait son jeu, et n'était pas toujours d'accord avec la société philharmonique; Gontran chantait avec assez de grâce, mais jouait froidement; les autres personnages s'acquittèrent passablement de leurs rôles. — La moindre troupe de province eût mieux fait; mais il en est à peu près toujours ainsi, et per-

sonne ne s'étonna de ce résultat. On se moqua beaucoup de l'accent de Mme Chardin et des grandes dimensions du pied révélé par la jupe courte de la *Fille du Régiment ;* mais tout cela se passait *sotto voce* et n'empêchait pas les applaudissements frénétiques, les rappels et les bouquets. — Mme Chardin était heureuse et n'approfondissait pas son bonheur : parti très-sage à prendre en ce monde, où la surface ne ressemble jamais à ce qu'elle recouvre.

Une véritable surprise attendait le public lorsque la toile se leva pour la comédie. — Blanche de Brionne, charmante de grâce, de finesse, d'espièglerie, plus jolie que jamais à l'éclat des lumières et à l'aide de quelques secours artificiels, brûla véritablement les planches, et ne permit pas à l'intérêt de la pièce de languir un instant. — Elle avait un vrai talent, et surtout un aplomb imperturbable, qui ne me plaisait qu'à moitié.

Elle eut un succès d'enthousiasme, et parmi ses admirateurs les plus exaltés, je vis M. de Lannois, qui applaudissait énergiquement.

Louise était à côté de moi, toujours digne et sérieuse, et sans autre parure qu'une robe blanche, avec un ruban bleu passé dans ses cheveux blonds. Elle regardait tristement la scène et ne laissait échapper aucune observation.

Lorsque la toile tomba, je me penchai vers elle, en lui disant à demi-voix :

" Et c'est cette jeune fille que vous voudriez faire épouser à Gontran ? "

Elle tressaillit et serra son éventail dans ses doigts par un mouvement nerveux ; mais se remettant promptement, elle répondit avec un triste sourire :

" Ne la jugez pas trop sévèrement, tout cela passera, comme la mousse du vin de Champagne ; le reste est bon. C'est la femme qui *lui* convient ; elle est jolie, riche, élégante ; elle a de l'esprit et du cœur ; elle flattera son amour-propre, celui de ses parents. Il l'épousera, et il sera heureux."

Sa voix s'éteignit en prononçant ces derniers mots ; mais toujours résolue à ne rien laisser paraître, elle domina son émotion et s'occupa de faire servir des rafraîchissements, avec l'apparence de son calme habituel.

Mlle de Brionne était entourée d'admirateurs, mais parmi les plus empressés on distinguait Gontran.

Vitali l'observait selon son habitude ; mais par une délicatesse de sentiment dont je fus touchée, il paraissait plutôt attristé que satisfait. Il regardait Louise avec compassion, tirait ses moustaches noires et paraissait plongé en des réflexions assez sombres.

" Eh bien, Vitali ! lui dit Gontran en lui touchant l'épaule, je crois que vous dormez, et même que vous rêvez !

— No, *Moussou* de Lannois, répondit gravement Vitali, moins que vous."

Gontran ne comprit pas, et passa en riant.

Vitali grommela entre ses dents une imprécation italienne, et se dirigea machinalement vers le buffet, où il avala une glace d'un air si farouche, qu'il me fit songer au comte Ugolin dévorant le crâne de l'archevêque.

Je voyais de loin M. et Mme de Lannois, très-empressés envers les parents de Mlle de Brionne. M. Chardin me dit avec un sourire satisfait:

"Ça chauffe là-bas. Regardez aussi le jeune premier et la jeune première."

En effet, Gontran et Mlle de Brionne causaient avec animation et paraissaient contents l'un de l'autre.

M. Chardin se frotta les mains.

"C'est une bonne idée que Mme Chardin a eue là! reprit-il d'un accent triomphant. Tout marche comme sur des roulettes. Savez-vous que la petite de Brionne est un très-beau parti? Et gentille! un vrai amour! Les Lannois pourront brûler un fameux cierge à Mme Chardin, si ça s'arrange comme ça en a bien l'air."

Oui, ça en avait l'air!

En ce moment je vis arriver Louise, qui venait pour me proposer des rafraîchissements. Elle était pâle comme une morte.

"Qu'est-ce que vous avez donc? lui dit M. Chardin en l'apostrophant avec une brusque bonhomie. La migraine sans doute? Allez vite vous coucher, vous avez l'air de n'en pouvoir plus." Et il répétait: "Allez donc, allez donc, on n'a pas besoin de vous."

Louise obéit; mais avant de se retirer, elle murmura, en se penchant vers mon oreille:

"Pourquoi dit-on: Souvent *femme* varie?"

Et sans attendre ma réponse, elle s'éloigna, en jetant un dernier regard vers le groupe animé des deux familles de Lannois et de Brionne.

Je ne tardai pas à suivre son exemple; j'avais assez vu, et, comme elle, j'éprouvais un mélange de fatigue et d'amertume.

(*A continuer.*)

*** Les riches sont rassassiés, mais non satisfaits.

*** Les délices de la méditation rattachent nos jours à l'éternité.

*** Le vrai sublime vient du ciel ou s'y rattache.

*** Les pensées sont comme les oiseaux de passage; si on ne les saisit aussitôt, il se peut qu'on ne les rattrappe jamais.

*** On peut être un héros sans ravager la terre.—Boileau.

LA DOCTRINE DE SAINT ANTONIN.

(Voir page 174.)

III.

Objections que l'on peut tirer de certains passages de saint Antonin. Observations générales.

Nous devons maintenant, comme nous l'avons promis dans le précédent numéro, examiner les difficultés que peuvent présenter certains passages des œuvres de saint Antonin à l'encontre des deux points de la tradition catholique si clairement enseignés par lui, savoir: l'infaillibilité personnelle des Pontifes romains, lorsqu'ils définissent *ex cathedrâ* des questions qui appartiennent à la foi, et leur supériorité sur les Conciles, même généraux. Comme nous en fîmes la remarque, le premier qui s'est évertué à prendre à contre-sens la pensée du saint Docteur fut le célèbre Evêque de Meaux, Bénigne Bossuet, dans sa *Défense de la Déclaration du Clergé de France.*

Nous aurons donc soin, en première ligne, d'exposer avec la plus grande exactitude toutes les objections relatives à cet objet que nous avons pu rencontrer dans la susdite apologie, et nous avons la confiance non-seulement de pouvoir y répondre avec facilité, mais de mieux étayer encore sur ces mêmes objections la véritable doctrine de saint Antonin. Ensuite, comme à côté des passages objectés par Bossuet, on en lit d'autres qui présentent de plus grandes difficultés et qui ont été toutefois négligés par lui, nous nous ferons un devoir de les mettre au jour; et cela non pas seulement à titre de loyauté, bien que ce motif ne nous soit pas étranger, mais surtout parce que, à la faveur de ces autres passages qui ont été à bon escient laissés de côté par le prélat français, nous trouverons la meilleure issue pour arriver à résoudre radicalement la question touchant des textes qui peuvent sembler plus difficiles à expliquer dans un sens acceptable.

Commençant donc par les objections de la première catégorie, nous ferons observer avant tout que Bossuet, pour donner à la doctrine de saint Antonin un sens tout différent du sens évident et obvie que présentent ses paroles, est réduit à poser pour base de son interprétation cette donnée : que toutes les fois que le saint Docteur attribue au Pape le pouvoir de prononcer avec infaillibilité sur des questions de foi, même lorsque le saint Docteur ajoute qu'il peut le faire *comme personne particulière et privée*,

on doit toujours sous-entendre la condition que la sentence prononcée par le Pape soit examinée, approuvée et acceptée par l'Eglise entière, ou bien que pour prononcer, il ait recours au Concile général. Cela posé, il est clair que dans la doctrine du Saint n'existe plus aucunement le privilége de l'infaillibilité personnelle des Pontifes romains, privilége qui devient, par contre, l'attribution des seuls Conciles généraux. Dans cette supposition, les Conciles généraux seront encore naturellement les juges des Pontifes romains, au moins dans les controverses touchant la foi, et par conséquent ils lui seront supérieurs. Telles sont les conclusions auxquelles aboutissent tous les arguments que tire Bossuet des divers textes de saint Antonin, toutes les fois qu'il s'ingénie à montrer ou que tel est le sens qu'ils présentent, ou que l'on doit l'y supposer.

Pour nous, avant d'entrer dans l'examen de ses arguments, nous ferons observer en général qu'il y a, contre ces sortes d'interprétations, un fort préjugé en faveur du sens contraire qui, à première vue, résulte non seulement des principes doctrinaux, mais encore souvent, et de la manière la plus directe, du langage si clair de notre saint Docteur. Nos lecteurs, que nous supposons avoir assez attentivement considéré l'exposition que nous leur avons présentée de sa doctrine, presque toujours avec les propres paroles du Saint, sont juges compétents de la vérité que nous avançons. Ils seront sans doute curieux de voir comment il peut se faire qu'un homme d'autant de génie et de rectitude que Bossuet ait pu sérieusement, et avec tant de netteté, proposer un sens qui répugne si fort à celui que les mots présentent naturellement. L'étonnement devra croître si l'on considère qu'il ne s'agit pas de citations disparates et de passages dans lesquels on ne traite qu'incidemment de l'autorité pontificale, mais de passages où il en est traité *ex professo*, et de longs chapitres où l'on en fait l'objet de nombreuses et diverses questions. Joignez à cela que justement à cette époque s'était élevée la question si les pontifes étaient ou n'étaient pas supérieurs aux Conciles, et que, même entre catholiques, on opinait diversement sur la suprême autorité des uns ou des autres dans les controverses relatives à la foi.

Or, n'est-il pas naturel que le saint Archevêque de Florence, traitant du pouvoir des Pontifes romains, dût avoir présentes à la pensée les opinions contraires des théologiens de son temps, et qu'il eût intention d'exposer son sentiment personnel, soit celui qui favorisait la supériorité des Papes sur les Conciles, soit le sentiment contraire qui mettait les Conciles au-dessus des Papes, de telle façon que tout lecteur fût à même de le comprendre sans crainte d'équivoque ? Cela posé, si, tant d'après l'ensemble de la doctrine de saint Antonin que d'après les passages particuliers, le sens qui s'offre naturellement à tout homme non prévenu par l'esprit de parti, est celui de l'infaillibilité personnelle des Pontifes, pronon-

çant comme chefs et docteurs de l'Eglise, et celui de leur supériorité sur les Conciles, qui pourra raisonnablement soupçonner que saint Antonin, non-seulement conservât dans sa pensée, mais encore eût intention de formuler l'opinion contraire ? Au fond, si l'on considère que l'état de ces questions bien plus vitales à l'époque de saint Antonin, était présenté dans les mêmes termes qu'aujourd'hui, et que d'autre part, le saint Docteur, soit qu'il les traite directement, ou qu'il expose les principes qui s'y lient intimement, les résout toujours en faveur des Pontifes, et qu'on ne peut interpréter d'autre manière son sentiment qu'en faisant violence à ses paroles ou en arguant de quelque phrase détachée, il y a là de bien puissantes preuves pour déterminer à prononcer sur son véritable sentiment; et ces preuves suffisent pour exclure, même *a priori*, toute raison alléguée à l'encontre.

Pour nous comme nous l'avons promis, nous rapporterons fidèlement toutes les objections de Bossuet; nous citerons littéralement les textes; nous modifierons seulement quelque peu l'ordre matériel dans lequel elles sont présentées, soit pour mieux nous conformer à l'ordre des matières, soit pour ramener à un même point celles qui se trouvent diversement répétées dans le livre.

IV

Premier chef de difficultés opposées par Bossuet.

Nous commencerons par l'objection tirée des paroles de blâme adressées par saint Antonin aux Fratricelles, qui taxaient d'hérésie et d'opposition non-seulement à la décrétale *Exiit* de Nicolas III, mais encore à d'autres définitions des Pontifes et des Conciles généraux, les trois constitutions par lesquelles Jean XXII avait condamné leurs erreurs. Cette objection est présentée par l'auteur de la *Défense* jusqu'à trois reprises, comme l'un des plus forts arguments pour établir que le saint Docteur n'admettait pas l'infaillibilité personnelle des Papes.

La première fois, c'est dans la seconde partie de son ouvrage (lib. XI, cap. xxiv, *Cor.*, § 3). Là, à propos de la défense prise par saint Antonin des décrets du Pape Jean, il parle en ces termes: "Saint Antonin, bien que zélé défenseur de la puissance pontificale, ne veut pas que cette Bulle, *Cum inter nonnullos*, soit tenue comme certaine et stable définition, si ce n'est en tant qu'elle avait été acceptée, approuvée et examinée par les Prélats et Docteurs. Or, ce sentiment, on s'accorde parfaitement avec la *déclaration gallicane* ou est encore plus fort et plus explicite *."

* At Sanctus Antonius potestatis Pontificiæ assertor eximius ideo decretalem Joannis XXII, pro certo firmoque decreto haberi voluit quod per Prælatos acceptata, approbata et examinata fuerit. Quæ declarationi Gallicanæ aut gemina sunt, aut etiam fortiora et explicata clarius.

Une seconde fois Bossuet reproduit l'objection dans le même corollaire, § 8, dans les termes suivants : " Aussi le même saint Antonin affirme, il est vrai, que la définition du Pontife a la valeur d'une dernière et suprême sentence, mais pourtant sous la condition qu'elle soit acceptée, examinée, approuvée, comme nous venons de le dire *."

Enfin, il la reproduit dans l'*Appendice* qu'il joint à l'ouvrage entier, et il y revient pour la troisième fois, afin de l'opposer à un docte anonyme qui, entre autres arguments, se servait de l'autorité de St. Antonin pour attaquer les libertés gallicanes. Et ici, finalement, il nous fait la grâce de citer intégralement les paroles du saint Docteur, qui sont les suivantes : " Mais ces hommes pervers (les Fratricelles) sont de vrais hérétiques, car ils s'obstinent contre la décision catholique portée par l'Eglise et par le Pape Jean XXII, et qui fût approuvée, examinée, acceptée par tous ses successeurs, vrais Papes catholiques, et par tous les Prélats de l'Eglise et Docteurs dans l'un et l'autre droit, et par beaucoup de maîtres en théologie de tous ordres religieux †."

Avant de répondre directement, nous voulons faire observer deux choses : La première, c'est que Bossuet se réfute lui-même par cette incise qui s'introduit pour la première fois dans l'objection : " Saint Antonin, ce zélé défenseur de la puissance pontificale." Cela veut dire qu'il trouve dans le saint Docteur un zèle bien plus remarquable que dans les autres à défendre les priviléges des Pontifes romains. Or, supposons que ses interprétations soient les véritables, non-seulement alors saint Antonin ne serait plus un remarquable défenseur de la puissance pontificale, et un plus signalé revendicateur de ses priviléges que le commun des théologiens, mais à peine sauverait-il le nécessaire pour ne pas être un hérétique manifeste.

La seconde observation que nous avons à faire, c'est que lui-même aurait dû s'apercevoir combien peu il pouvait s'appuyer sur ce texte, puisque, tout en le regardant comme un des meilleurs appuis de son interprétation, toutefois il se garda bien autant qu'il le put de le citer textuellement ; au lieu de cela il coucha per écrit le sens qu'il voulait y voir, comme si ce sens résultait avec une immédiate évidence des paroles du

* Hinc idem sanctus Antoninus pontificiam difinitionem valere dicit summa et ultima firmitate, sed *acceptatam, examinatam et approbatam, quemadmodum jam diximus.*

† Sed ipsi pessimi homines sunt hæretici veri, quia asserunt contra determinationem cathólicam factam per Ecclesiam et Dominum Papam Joannem XXII, et omnes successores ejus veros catholicos summos Pontifices et omnes alios prælatos Ecclesiæ et doctores utriusque juris et magistros plurimos in theologia cujuslibet religionis acceptatam, examinatam et approbatam ut verissimam. (*Summa théol.*, part. IV, tit. XII, cap. IV.)

saint Docteur. Or, il pouvait le faire sans crainte que le lecteur découvrit la contrefaçon, vu qu'il s'agissait d'un ouvrage connu de peu de gens, et que peu de gens aussi se donneraient la peine d'aller l'examiner dans les bibliothèques. Au contraire, dans l'*Appendice*, ayant à répondre à un auteur qui lui opposait l'autorité du Saint, et qui par conséquent devait connaître sa doctrine, il ne put se dispenser d'en citer les propres paroles, bien que sans exprimer le moindre doute sur le sens qu'il fallait y attacher (5). Mais voyons s'il a rencontré juste.

Le sens que Bossuet donne aux paroles citées de saint Antonin est, comme nous avons vu, que " les définitions des Pontifes romains ne peuvent avoir la valeur de sentences dernières et suprêmes qu'autant qu'elles sont approuvées, examinées et acceptées par les prélats et les docteurs de l'Eglise." Nous répondons en premier lieu que la formule causa le *en tant que, par cela seul*, de Bossuet, et d'où dépend toute la force de son argumentation, n'existe ni littéralement, ni équivalemment dans le texte du saint Docteur. Son but, dans ce passage, est de convaincre les Fratricelles d'obstination hérétique, parce qu'ils ne voulaient pas se soumettre à la condamnation que Jean XXII avait fulminée contre leurs erreurs par ses trois constitutions.

La raison qu'ils opposaient était que Nicolas III avait, par sa Décrétale, approuvée leur doctrine, qui, d'ailleurs, se trouvait conforme à d'autres décisions des Papes et des Conciles. D'où ils concluaient qu'ils étaient catholiques, puisqu'ils s'en tenaient à la doctrine de l'Eglise, et que Jean XXII, lui, était un hérétique, puisqu'il suivait une doctrine contraire. Le saint Docteur, en premier lieu, réfute leur prétention, en démontrant que ni dans la Décrétale de Nicolas, ni dans aucune autre définition de l'Eglise, il n'y avait rien qui allât à l'encontre des définitions de Jean XXII. Cela fait, il leur renvoie l'accusation qu'ils lançaient calomnieusement contre le Pontife, pour les convaincre que, par leur opiniâtreté persistante dans leurs erreurs, ils se déclaraient les pires des hérétiques.

Le saint Archevêque pouvait prendre deux voies pour établir sa proposition, l'une en employant pour moyen-terme la décision dogmatique du Pape sans plus ; l'autre cette même décision acceptée avec pleine connaissance de cause par tous les Prélats et docteurs de l'Eglise. Qui ne voit qu'en présence d'une secte aussi perfide et aussi obstinée, assez osée pour taxer d'hérésie les Bulles qui la condamnaient, c'était la seconde voie qu'il fallait absolument choisir? Et comment aurait-il pu, d'une autre

(5) Voici les paroles qu'il ajoute après la citation du texte de saint Antonin: " Quo loco demonstrat quod sit verum apostolicum et jam irriformabile Pontificium, judicium nempe illud quod a Papa prolatum, ab universa Ecclesia acceptatum, examinatum approbatumque sit. (*Appendix*, lib. II, cap. v.)

manière, convaincre des hommes volontairement obstinés dans l'hérésie puisque les gallicans eux-mêmes, bien que sincèrement catholiques, n'accepteraient nullement l'autre genre de preuve tiré de l'infaillibilité personnelle des Pontifes ?

Tout au contraire, saint Antonin, arguant contre les Fratricelles de l'autorité collective de toute l'Eglise, leur enlevait d'abord tout recours à des arguties, n'y ayant plus sur la terre d'autre tribunal compétent auquel on pût appeler ; et en outre il retournait contre eux leurs propres armes, savoir les jugements de l'Eglise universelle qu'ils prétendaient leur être favorables. Telle a été justement la tactique que les théologiens, même les plus ardents à défendre l'infaillibilité des Papes, ont suivie depuis deux siècles dans leurs guerres contre le jansénisme. Pour les réduire au silence, les théologiens catholiques ne déployaient pas contre eux les Bulles pontificales, et ils ne s'ingéniaient pas à leur persuader que les Souverains Pontifes, alors qu'ils définissent *ex cathedrâ*, sont infaillibles.

L'argument qui les rendait péremptoirement victorieux, c'était l'autorité de l'Eglise entière, qui acceptait les définitions pontificales comme dernières et suprêmes sentences dans ces questions. En effet, les jansénistes, qui voulaient à toute force paraître catholiques, pouvaient résister aux décrets pontificaux sans être pour cela convaincus d'hérésie manifeste ; mais ils ne pouvaient repousser l'autorité de ces mêmes décrets, en tant qu'acceptés par toute l'Eglise, sans renoncer à cette apparence de catholiques qu'ils étaient contraints de maintenir dans l'intérêt de la secte. Or, qui oserait dire que ces théologiens ne soutenaient, contre les jansénistes, la valeur et l'autorité irréformable des bulles pontificales, qu'en tant qu'elles avaient été acceptées par les Prélats de l'Eglise universelle ? Mais, d'autre part, n'y a-t-il pas identité dans le cas, identité dans la manière d'argumenter de saint Antonin ?

Nous répondrons en second lieu que non-seulement la formule *causale, en tant*, etc., qui constitue toute la force de l'argument de Bossuet, n'existe ni littéralement, ni même équivalemment dans le texte de saint Antonin ; mais, de plus, elle est positivement exclue par ce texte même. Effectivement Bossuet, après avoir interprété les paroles du Saint relatives aux sentences pontificales comme une condition indispensable pour donner à ces sentences une dernière et suprême valeur, conclut par cette réflexion citée par nous ci-dessus : *Quæ declarationi gallicanæ aut gemina sunt, aut etiam fortiora et explicata clarius.* Mais Bossuet, avec toute la pénétration de son esprit, ne voit pas que donner comme plus *forts*, c'est-à-dire plus hardis que les prétentions gallicanes, les sentiments attribués à Saint Antonin, c'était enlever toute probabilité à son interprétation.

Et, en effet, quelle serait cette plus grande hardiesse à laquelle se porte e saint Docteur dans l'explication de son sentiment ? Ce ne serait rien

de moins qu'une conception hérétique. Car saint Antonin, passant en revue tous les ordres ecclésiastiques par qui avait été acceptée, approuvée et examinée la Décrétale de Jean XXII, les énumère comme il suit : *Omnes successores ejus* (savoir de Jean XXII) *veros Catholicos summos Pontificus et omnes prælatos Ecclesiæ et doctores utriusque juris et magistros plurimos in theologia cujuslibet religionis*. Donc, si, selon le sentiment de saint Antonin, ces paroles expriment la condition en vertu de laquelle les décrets pontificaux ont une valeur dogmatique dans toute l'Eglise, il s'ensuit, comme conséquence, que le saint Docteur, pour reconnaître à ces décrets une telle valeur, exige qu'ils soient acceptés, approuvés, examinés, en premier lieu par un bon nombre de successeurs du Pontife qui a porté ces décrets; en second lieu, de tous les Prélats de l'Eglise, durant une période de temps qui comprenne plusieurs pontificats; en troisième lieu, par tous les docteurs *utriusque juris*, dans le cours de toutes ces années, période du reste non déterminée par lui; en quatrième lieu, enfin, par un grand nombre, sinon par l'unanimité des maîtres en théologie appartenant aux divers ordres religieux.

Certes, voilà qui est autrement audacieux que le gallicanisme, lequel, au fond, se contente de la simple acceptation, même tacite, du plus grand nombre des Evêques! Saint Antonin les voudrait tous unanimes; et avec eux tous les docteurs, du moins *utriusque juris*, plus une adjonction de maîtres en théologie, choisis dans les divers ordres religieux, qui formeraient au moins la majorité des professeurs de sciences sacrées! Et encore cela ne lui suffirait-il pas. Mais il demanderait, en outre, que ce suffrage universel se maintînt dans toute sa plénitude pendant la durée de plusieurs pontificats, approuvé au fur et à mesure que se succéderaient plusieurs Pontifes; et ce ne serait pas autrement que les sentences pontificales auraient une valeur suprême et irrévocable!

Or, celui qui mettrait en avant des conditions de ce genre pour tenir les fidèles obligés à accepter comme définitions dogmatiques les sentences pontificales, s'il n'avait perdu le sens, n'aurait-il pas indubitablement perdu la foi? Nous croyons bien que Bossuet, pour obliger la foi de l'Eglise, ne jugerait pas nécessaire que le suffrage de certains des divers membres énumérés par saint Antonin, et ne présenterait le suffrage des autres que comme une conséquence du premier. Mais de quel droit ferait-il cette restriction? Si, dans la période de saint Antonin, est sous-entendue la *causale* que Bossuet y introduit, elle doit nécessairement se rapporter à toute l'énumération comprise dans la même période, et elle a un même régime grammatical.

Mais, outre l'absurde hérésie que, selon l'interprétation de Bossuet, on prêterait à saint Antonin, il y aurait encore dans sa manière de s'exprimer une incohérence de raisonnement à faire rougir le plus mince écolier de

logique. En effet, la raison radicale pour laquelle ceux qui nient l'infaillibilité personnelle des Papes exigent le consentement des Prélats de l'Eglise, est que les Papes pouvant tomber en erreur, le jugement de l'universalité ou de la majorité des Evêques, qui sont de droit divin les gardiens de la foi, doit pouvoir donner la certitude à tout le corps des fidèles que la définition du Pontife est conforme à la doctrine de Jésus-Christ, et comme telle doit être acceptée. Il est donc évident que, selon ce sentiment, la première chose que les Evêques auraient à faire pour l'acquit de leur charge, serait d'examiner, bien qu'en particulier, les définitions pontificales, pour s'assurer si elles concordent avec la doctrine des Apôtres.

Un gallican qui dirait que les Evêques sont obligés sans autre examen d'accepter les définitions des Papes, détruirait par cela seul tout son système. Or, avez-vous remarqué l'ordre des paroles de saint Antonin, quand il constate la conduite de l'Eglise par rapport à la Décrétale de Jean XXII, à commencer par les successeurs de ce Pontife? Puis, énumérant l'un après l'autre les prélats, les docteurs *in utroque* et les simples professeurs de théologie, il affirme collectivement qu'ils l'ont acceptée, approuvée, examinée. Si nous supposons en lui la croyance à l'infaillibilité personnelle des Papes, la forme de sa phrase correspond exactement à la pensée qui est dans son esprit et à la réalité du fait.

Les Evêques et les docteurs ont tout d'abord accepté sans autre examen la décision dogmatique du Pape, l'approuvant avec une entière soumission d'esprit. Après cela, devant la faire connaître aux fidèles, et surtout confondre au moyen de cette décision les hérétiques, ils l'ont examinée; ce qui revient à dire qu'ils ont fait sur cette décision les études critiques, qui sont usitées quand il s'agit de ces sortes de documents ecclésiastiques et même des Saintes-Ecritures. Au contraire, si saint Antonin eût été de l'opinion de Bossuet, ou bien il se serait contredit en affirmant que les ordres ecclésiastiques acceptèrent aveuglément, avant tout examen, la bulle de Jean XXII, ou son langage présenterait un renversement d'ordre indigne d'un homme de sa trempe, et insoutenable en une matière aussi délicate.

Nous répondrons, en troisième lieu, que même dans le cas où nous feraient défaut toutes ces raisons inhérentes au texte, en sorte que le sens en fût douteux, l'interprétation de Bossuet serait nécessairement repoussée par tous les autres passages du saint Docteur que nous avons produits en abondance dans notre précédent article, passages d'où ressort avec pleine évidence son sentiment touchant l'infaillibilité personnelle des Pontifes romains. C'est une règle élémentaire en critique, admise par les catholiques et les protestants, en fait d'auteurs tant sacrés que profanes, que les pensées ambiguës d'un auteur doivent être expliquées par les pensées plus clairement exprimées dans des passages où il traite du même sujet et de la même question.

L'Univers.

ADORATION.

Je t'adore, ô mon Dieu ! Du fond de ma misère
J'ôse élever vers toi, vers toi qu'on dit sévère,
Mes mains pleines d'iniquités !
Mon front est prosterné devant ta face sainte :
Je reprendrai, Seigneur, dans l'amour et dans la crainte,
Les sentiers droits que j'ai quittés.

Je t'adore, ô mon Dieu, quand les brises tiédies
Font chanter des forêts les cimes reverdies,
Et que les nids font leurs concerts !
Quand l'hiver se revêt de son linceuil de givre,
Que l'aquilon mugit comme un cornet de cuivre
Sur les chemins partout déserts !

Quand le soleil levant d'une brillante gerbe
Inonde ma fenêtre, et que le lis superbe
S'ouvre pour l'autel du saint lieu ;
Quand l'airain vers la nuit, de vallée en vallée,
Pour louer ton saint nom, sonne à toute volée.
Je t'adore encore, ô mon Dieu !

Car c'est par toi, Seigneur, que le soleil se lève,
Que les veines des bois sentent courir la sève,
Que les fleurs étoilent les champs !
Tu sais creuser un lit à la sombre rivière,
Et jettes dans l'espace ainsi qu'une poussière
Des flots d'astres étincelants !

Tu fais briller l'éclair, tu fais gronder la foudre,
Tu commandes aux vents et tu réduis en poudre
Tout ce qu'élève un sot orgueil !
Ta clémence est sans borne et ta gloire infinie ;
Ton pouvoir est loué, ta sagesse est bénie
Dans le berceau, dans le cercueil !

Qui suis-je, moi, Seigneur, pour t'appeler mon Père?
Pour entendre ta voix me dire : Enfant espère.
Mon ange veillera sur toi !
Qui suis-je pour paraître en ta présence ?
J'ai fait souvent le mal sans craindre ta puissance,
Quand j'aurais dû sécher d'effroi.

Je ne suis devant toi rien qu'un peu de poussière,
Un atôme perdu dans les flots de lumière
Que tu verses sur l'univers !
Je ne suis qu'une feuille au hazard emportée,
Et qu'une goutte d'eau par l'orage jetée
Dans le gouffre profond des mers !

Que de jours j'ai passés, oublieux de ta gloire,
De tes bienfaits, Seigneur, j'ai perdu la mémoire :
J'ai senti chanceler ma foi !
J'ai douté de ta grâce et de ta promesse.
Je te voyais si grand que dans ma petitesse
J'ai dit : Dieu pense-t-il à moi ?

Et pourtant sur mon front je ne sais quel signe
Me dit que de ton ciel je puis devenir digne,
Et que mes yeux devront te voir.
Un rayon merveilleux, une éternelle flamme
Pour s'élancer à toi s'échappent de mon âme,
Comme le feu de l'encensoir.

Non, l'homme tout entier n'est pas pétri de boue ;
Une étincelle ardente en mon être se joue
Comme une étoile en un ciel noir.
C'est le foyer brûlant qui fait luire le phare,
C'est l'éclat, le parfum dont l'humble fleur se pare,
C'est la foi, l'amour ou l'espoir.

Quand le chêne orgueilleux tombe dans la tempête,
L'humble roseau souvent relève encor sa tête :
Je me relèverai, Seigneur !
Le remords a déjà brisé mon cœur de marbre,
Comme le ver caché qui fait périr un arbre
Dont il vient de mordre le cœur.

Je t'adore, ô mon Dieu ! que le fier incrédule
Sur son luth profané chaque jour ne module
Que des refrains blasphémateurs,
Je ne rougirai pas de mes saintes livrées,
Ta grâce émoussera les flèches acérées
De quelques sots persécuteurs.

Je t'adore, ô mon Dieu, je te sers, ô mon Maître !
Je bénis ta bonté de m'avoir donné l'être,
Ne serait-ce que pour souffrir.
Je chanterai ton nom dans ma faible harmonie.
Que m'importe le monde et sa froide ironie ?
Un jour le monde doit périr !

Mes jours sont peu nombreux ; laisse-moi, je t'en prie,
O Maître de la mort, ô Maître de la vie,
Laisse-moi vivre encore un peu !
Seule l'éternité peut mesurer ton âge.
Pendant que dans le ciel l'ange te rend hommage,
Moi je t'adore ici, mon Dieu !

L. Pamphile Lemay.

Journal de l'Instruction Publique.

LE CARNAVAL AU TEMPS PASSÉ.

(Voir page 117.)

V.

Thémis elle-même aimait à se dérider pendant le carnaval. On réservait pour les jours gras les *causes grasses*, c'est-à-dire celles dont les détails étaient un peu scabreux, ou tout au moins de nature à faire diversion à la monotonie somnifère des procès ordinaires. C'est dans cette dernière catégorie que doit être rangé un procès singulier plaidé devant notre tribunal dans le carnaval de 1686 et qui est relaté dans un livre intitulé : *Molière musicien*.

A cette époque, un sieur Campra dirigeait l'orchestre du théâtre de Marseille, lorsque l'entrepreneur Gaultier refusa de payer les symphonistes, sous prétexte qu'ils ne savaient pas leur métier. Ils le firent assigner

en justice, et Campra demanda qu'il leur fût permis de plaider eux-mêmes leur cause. Les juges y consentirent. En conséquence, armés de leurs instruments, les symphonistes se rangèrent en bataille dans la salle d'audience et, obéissant à la baguette de Campra, jouèrent une ouverture de Lulli dont l'exécution fit tant de plaisir, que le tribunal à l'unisson, c'est-à-dire à l'unanimité, condamna le directeur à délier les cordons de sa bourse. Après avoir prononcé ce jugement digne de Salomon, le président voulut bien déroger à sa gravité de magistrat en se permettant cette plaisanterie : " Huissier, ajouta-t-il, appelez une autre cause, vous voyez " bien que les parties sont d'accord."

Ils eussent été certainement portés sur le rôle des causes grasses, s'il eût existé encore, deux procès jugés par notre tribunal, il n'y a pas plus de trois ans, et intentés à deux de leurs *clientes* par une couturière et un coiffeur, l'un et l'autre fort en renom dans notre ville. J'en tiens les détails des avoués qui *occupèrent* pour les parties.

La couturière dont s'agit (style de palais) réclamait le paiement d'une confection de velours qu'elle avait faite d'ordre et pour compte de Mme *** et dont celle-ci avait pris livraison sans protestation ni réserves.

La susdite dame refusait le paiement de la confection dont s'agit, sur le motif qu'icelle n'allait nullement à sa taille, la gênait dans ses mouvememts et produisait sur l'ensemble de sa toilette un effet disgracieux.

A l'audience, les parties ayant persisté dans les dires *coarctés* dans leurs conclusions respectives, (toujours style de palais. Quel style !) le tribunal, voulan téclairer sa religion, ordonna l'apport au greffe du vêtement litigieux, et la comparution des parties dans la chambre du conseil, avec l'assistance de leurs défenseurs, portes ouvertes.

Au jour et lieu fixés, la dame ***, sur l'invitation du président, revêtit la confection dont s'agit, puis s'assit, se leva, marcha, posa de face, de profil, le dos tourné ; ce quoi voyant, le tribunal—dont chaque membre avait probablement pris instructions et informations nécessaires auprès de personnes à ce connaissantes—débouta la couturière de ses fins et conclusions, la condamna à reprendre la confection objet du débat et à payer les dépens.

La seconde affaire présenta un de ces incidents d'audience tout à fait imprévus, mais non moins décisifs et pour lesquels a été fait ce vieux proverbe provençal : *Ounté papié soun, barbo cailloun*. Traduction libre : devant des preuves écrites, il faut s'incliner.

Une fourniture de cheveux avait été faite à Mme *** par son coiffeur. Lors de la présentation du compte, la dite dame *** refusa de l'acquitter parce que, disait-elle, les cheveux confectionnés, et dont le prix était réclamé, n'étaient pas de la même nuance que ceux dont la nature avait gratuitement paré sa tête, et qu'ici, le faux devait paraître vrai et non pas

seulement vraisemblable. Procès. Les parties s'étaient rendues à l'audience le jour où l'affaire fut appelée. Le tribunal, voulant juger sur le vu des pièces, fit avancer la demanderesse et le défendeur. Mme *** détacha avec beaucoup de grâce son chapeau.—Les femmes, il y a trois ans, portaient quelque chose qu'on pouvait encore à la rigueur appeler un chapeau.—Puis, prenant le paquet de cheveux déposés sur la barre et l'approchant de sa chevelure. " Voyez, messieurs, dit-elle, si c'est la même " nuance, comparez et jugez." L'argument paraissait sans réplique. Les cheveux faux étaient chatains clairs et les cheveux vrais chatains foncés.

Le coiffeur fut invité à fournir sa défense.—" Messieurs, dit-il, après " avoir pris le paquet de cheveux des mains de son ancienne cliente, on " n'est pas un artiste d'hier ; mon postiche est réussi, parfaitement réussi. " Seulement je l'ai nuancé en prenant pour modèle les vrais cheveux de " madame, et non pas ceux que madame vous montre et qui ne sont pas " de madame." Hilarité dans l'auditoire, protestation de la défenderesse, invitation du président à l'artiste de ne point mêler de personnalité à sa défense.—" Messieurs, répond celui-ci, je demande la permission de vous " prouver que j'ai dit l'exacte vérité, sans blesser les convenances." Et aussitôt il effleure légèrement des doigts de la main droite le bout de sa langue, les porte vivement sur les cheveux de la dame, lisse, en homme du métier, quelques mèches qu'il a saisies de la main gauche, et sous ce frottement ces mèches perdant la couleur foncée du reste de la chevelure, deviennent chatains clairs tout comme le postiche.

Madame ***, pour le besoin de sa cause, avaient teint ses cheveux.

L'hilarité fut au comble, Mme *** se hâta de remettre son chapeau et, au moment où commençait la prononciation du jugement qui donnait gain de cause à son coiffeur, elle s'esquiva, jurant—mais un peu tard—de ne jamais plus recourir aux cosmétiques. .. quand elle aurait à comparaître en justice.

VI.

La suppression des causes grasses contrista fort la basoche à qui on avait reconnu le droit de les plaider, et qui n'y épargnait pas le genre d'éloquence qu'elles comportaient.

Nos basochiens du moins ne perdirent pas d'un seul coup toutes les friandises qu'ils tenaient du carnaval. Il était d'usage, à Marseille, que chaque année, le mardi-gras, les Procureurs—et l'usage a fini avec eux—payassent à leurs clecrs des tartelettes—petite patisserie feuilletée, à la crême ou à la confiture—et spécialité de ce jour, comme le sont à Paris les crêpes et les beignets.

Le doyen de la Compagnie, en 1788, faisait toujours très-généreusement les choses et prenait sa bonne part de ce petit régal de famille.

Mais, en procureur de la bonne école, il avait trouvé le moyen de rendre doux pour lui, même le quart-d'heure de Rabelais qui le concernait exclusivement.

Dès les premiers jours de janvier, il recommandait à son maître-clerc de dresser les rôles de frais et honoraires qui restaient dus au 31 décembre ; et chaque fois que s'approchant de celui-ci il le voyait occupé à faire un rôle " *Hé!* lui disait-il à voix basse : *oublides pas de li mettre* " *per lei tartelottes.* N'oublie pas d'y mettre pour les tartelettes." La recommandation était exactement suivie, pas n'est besoin de le dire. On dressait à cette époque tous les comptes par livres, sous et deniers ; quelques surcharges à chaque rôle de frais, à la dernière colonne seulement, suffisaient pour parfaire le total des *débours* du mardi-gras *lors prochain.* C'est ainsi que les douces tartelettes se transformaient en *épices.* non pas pour mais à l'encontre des clients retardataires.

De même, répartis sur nos impôts de toute nature, les centimes additionnels ne soldent-ils pas notre rôle de frais envers l'Etat ?

VII.

Suivant la *Statistique des bouches-du-Rhône,* dans la commune de Vitrolles, fort remarquable par ses usages particuliers, le repas du mardi gras se prolongeait jusqu'à minuit. Au dernier coup de l'horloge, l'amphytrion distribuait les cendres pour rappeler ses convives à la repentance.

L'un des plus célèbres mardi-gras est, on le sait celui de Rome : " ce jour-là et à un signal donné, dit J. Janin " toute la ville est en rumeur ; " on se rue, on se précipite, chacun porte à la main une petite bougie " allumée, et c'est à qui soufflera la bougie de son voisin, à qui rallumera " le plus tôt sa bougie éteinte ; et c'est dans cette immense ville d'immenses " éclats de rire qui s'élèvent dans les airs."

Ce jeu qui s'appelle les *moccolî,* dure toute la soirée et se prolonge jusqu'à minuit.

" A ce moment continue J. Janin, toutes les petites bougies s'éteignent, " tous les masques tombent. On se précipite dans les églises, et ces fronts " naguère si joyeux sont bientôt couverts de la cendre prophétique, image " de notre rapide passage ici-bas."

Je mets à profit ces deux exemples.

De même qu'à Rome, au jeu du mardi gras, bien souvent s'éteignent et se rallument les petites bougies, les *moccoli*... plus d'une fois aussi a été prise, quittée et reprise ma plume, pour écrire cette longue causerie sur le Carnaval... Je termine. Il est proche le jour des Cendres prophétiques, et je ne veux pas qu'il me surprenne, la bougie encore allumée, je veux dire la plume encore à la main. Toutefois, il pourrait se faire que,

par une circonstance étrangère à ma volonté, cette chronique ne parût pas en temps opportun. Dans cette prévision, en l'envoyant à l'impression, je la date.—Au besoin, cette date la couvrira comme le pavillon couvre la marchandise.

LE CARÊME, LA SEMAINE SAINTE ET PÂQUES.

Marseille avait autrefois, pour les grandes solennités religieuses comme pour les fêtes mondaines, des coutumes particulières qui ont disparu peu à peu : les unes, par l'introduction, dans notre Eglise, du rite romain ; les autres, par l'effet du temps, ce grand dévorateur des choses. *Tempus edax rerum.*

Voulant laisser à cette Revue son caractère purement laïque, je traiterai brièvement ce qui se rapporte aux anciens usages liturgiques du Carême, de la Semaine Sainte, de Pâques, et je ramènerai ma chronique,—pour lui donner plus de développement,—sur le terrain profane des traditions et des coutumes populaires.

I

Au jour qui ouvrait et ouvre encore maintenant le Carême, l'ancienne Eglise de Marseille mettait dans la bouche de ses ministres donnant aux fidèles les cendres,—ce signe extérieur de la pénitence,—des paroles différentes de la forme actuelle. Ces paroles se rapportaient d'une manière plus grammaticale, plus textuelle, à la cérémonie, et même à l'agent matériel employé. On dit : le jour des *Cendres*, bénir les *cendres*, donner les *cendres*. Donc, nos prêtres ne prononçaient pas cette formule : « Homme, souviens-toi que tu es *poussière* et que tu retourneras en « *poussière* » ; mais ils disaient : « Homme, souviens-toi que tu es *cendre* « et que tu retourneras en *cendre*.» Et ils ajoutaient immédiatement : « Fais donc pénitence, afin que tu aies la vie éternelle *.»

* Marchetti. *Explication des Usages et Coutumes des Marseillois*, p. 311. " Memento homo quia pulvis es et in pulverem reverteris."—(Missale Romanum.)

" Memento homo quia *cinis es* et in *cinerem* reverteris. Ideo age pœnitentiam " ut habeas vitam æternam."—(Vetus Missale Massiliense benedictione cinerum.)

C'était une salutaire exhortation, conséquence naturelle de l'avertissement qui la précédait. Courbant d'abord la tête à l'idée douloureuse de la destruction, le pécheur la relevait aussitôt avec l'espérance de l'immortalité.

A Aix, comme nous l'appprend notre collaborateur, M. Charles de Ribbe, dans un ouvrage curieux et fort rare *, le curé de l'église métropolitaine envoyait, la veille, par la ville, un bedeau portant une cloche et demandant des rameaux bénits, pour faire les cendres.

Le *Cérémonial de la Major*, notre ancienne cathédrale, manuscrit antérieur à l'année 1264, et déposé aux archives de la Préfecture, recommande de conserver les branches d'arbres placés le vendredi saint sur les autels, afin de les brûler l'année suivante, le premier jour de Carême, et de consacrer les cendres en provenant à la cérémonie qui inaugure ce temps de pénitence et de jeûne. *De ramis palmarum conservare ut, ex ipsis fieri possint cineres in capite jejunii ut est moris ad imponendum tunc super capita singulorum* †.

Ce même jour, mercredi des cendres, on chassait de l'église les pénitents publics. Ils étaient conduits jusqu'au porche par l'Evêque ; arrivés là, ils se prosternaient sur le sol, et on les avertissait que, s'ils se livraient pendant le Carême, au jeûne, à la prière, s'ils s'abstenaient d'entrer dans l'église, ils pourraient y revenir le jeudi saint pour la réconciliation dont leur pénitence les aurait rendus dignes.

Les pénitents s'imposaient aussi d'eux-mêmes des pèlerinages à pied, et souvent à pied nu, à la Sainte-Baume, à Notre-Dame-des-Anges ou seulement à Notre-Dame-de-la-Garde. D'autres allaient à l'église de Saint-Victor seulement, où ils faisaient *la Palmate*. Voici en quoi consistait cette pratique : les pénitents relevaient les grands anneaux de fer qui servaient de marteaux aux portes de cette église ; et après avoir placé la main sous ces marteaux, ils les faisaient tomber doucement dessus et s'en donnaient un coup ‡.

C'était une imitation fort adoucie de la pratique des moines qui s'appliquaient des coups de férule sur la paume de la main, ou qui, en se prosternant, frappaient rudement des mains contre terre.

L'ouvrage que nous avons déjà cité de M. de Ribbe mentionne une coutume particulière à l'église Saint-Sauveur d'Aix et très-ancienne. La

* *Anciens usages de l'Eglise métropolitaine d'Aix pendant le Carême, la Semaine Sainte et les fêtes de Pâques*, par Charles de Ribbe.—Aix, 1862.— Tirée à 100 exemplaires.

† *Cérémonial de la Major* cité par M. J.-B. Sardou, dans un travail intitulé : *La Semaine Sainte à Marseille, au moyen âge*, et publié par le *Conseiller Catholique*, tome 1, p. 257 et suivantes.

‡ Marchetti, *loc. cit.*

bénédiction et la distribution des palmes et rameaux se faisait dans le cimetière situé derrière le sanctuaire. Plus tard, la cérémonie eut lieu devant la grande porte de l'église. On y disposait, à cet effet, une table et des bancs avec tapis. Les conseillers du Parlement, en robes de satin noir, et les consuls, revêtus de leur chaperon, recevaient chacun un rameau et assistaient à la procession.

II

Les pénitences prescrites accomplies, et le jeudi saint arrivant, avait lieu la cérémonie de la réconciliation ou absolution solennelle. Appelé par les cloches que l'on sonnait, comme au jour des grandes fêtes, les pénitents se rendaient à l'église à la porte de laquelle ils étaient reçus par l'archidiacre, qui devait les présenter à l'évêque.—" Voici, ô vénérable Pontife, lui disait-il, le temps favorable, le jour de la miséricorde divine et du salut des hommes, où la mort périt et la vie commence *."

A ces paroles, l'Evêque disait trois fois, en s'adressant aux pénitents : " *Venite filii, audite me*,—venez, mes enfants, écoutez-moi." L'archidiacre reprenait : " *Flectamus genua*." Et à ces mots, les pénitents se prosternaient, visage contre terre, aux pieds de l'Evêque, et s'y tenaient jusqu'à ce que l'archidiacre eût dit : " *Levate*,—levez-vous," ce qu'il ne disait qu'après l'allocution prononcée par l'Evêque. Alors le clergé rentrait processionnellement dans l'église ; les pénitents suivaient, mais ils s'arrêtaient à l'entrée du chœur, où ils se prosternaient de nouveau pour recevoir la bénédiction de l'Évêque.

La cérémonie achevée, les pénitents réconciliés prenaient place parmi les fidèles, entendaient la messe et participaient aux saints mystères avec les autres †.

N'oublions pas d'indiquer que la veille, le mercredi saint, on faisait la première communion dans toutes les paroisses de notre ville.

III.

La plus ancienne, sans contredit, des coutumes particulières à l'ancienne Église de Marseille, est celle qui consistait à faire la communion pascale, le vendredi saint, à l'abbaye de Saint-Victor. Nos vieux auteurs sont unanimes pour reconnaître qu'en remontant aux siècles les plus reculés, on ne peut trouver à quelle époque précise cet usage a pris

* *Cérémial de la Major*, cité par M. Sardou — *Conseilller Catholique*, p. 277.

† Adest, o venerabilis pontifex, tempus acceptum, dies propitiationis divinæ et salutis humanæ quà mors interitum et vita accipit principium.

naissance. Quant à sa raison d'être, il y a divergence d'opinion entre eux. Les uns ont prétendu que c'était là un témoignage de l'opposition faite par les habitants de Marseille à l'hérésie des Ariens, qui rejetaient du symbole de Nicée l'article de foi : *descendit ad inferos.* D'autres ont pensé que cette coutume tirait son origine de quelque privilége accordé par les Souverains Pontifes à la *très-insigne, noble, collégiale, et abbatiale Église de Saint-Victor-lez-Marseille.* Cette opinion n'est pas partagée par notre historien Ruffi, qui dit avoir vérifié plus de 250 bulles et n'en avoir trouvé aucune qui fît mention de l'usage dont nous parlons †.

Quoiqu'il en soit, lorsque l'Église eut ordonné que la communion pascale serait faite par chaque fidèle dans sa paroisse, il n'y eut plus que les religieux de Saint-Victor qui pouvaient recevoir cette communion des mains de leur supérieur, se conformant, pour le choix du jour, à l'ancienne coutume de leur abbaye.

Postérieurement à cette époque, on ne trouve plus qu'un seul exemple de la communion pascale faite à Saint-Victor, le vendredi saint, par une personne séculière. Renée de Rieux, baronne de Castellane, qui avait été une des dames d'honneur de la reine mère de Henri III; et demeurait à Marseille au quai de Rive-Neuve, dans une maison occupée plus tard par les religieuses Bernardines, avait obtenu du pape Clément VIII la permission de faire ses pâques, le vendredi saint, dans l'église de Saint-Victor. Ce Souverain Pontife lui avait accordé, en outre, la participation à toutes les prières et bonnes œuvres des religieux de cette abbaye ‡.

Une modification fut cependant apportée à l'antique usage. Dès l'année 1683, les religieux ne communiaient plus dans les catacombes, comme autrefois, mais dans l'église supérieure. Quant aux fidèles, ils avaient conservé l'habitude,—et il en était encore ainsi avant la Révolution,—d'aller prier dévotieusement à Saint-Victor, le vendredi saint.

De nos jours, on le sait, c'est le 2 février, jour de la Purification, que les habitants de Marseille se portent en foule à l'Eglise de Saint-Victor et en rapportent un cierge béni. Les personnes pieuses suspendent ce cierge à la tête de leur lit, et l'allument en temps d'orage, aux accouchements et dans les circonstances critiques.

C'est aussi avec la fumee de ce cierge que l'on marquait jadis d'une croix les portes et les fenêtres des maisons. La mère de famille, suivie de ses enfants et de ses domestiques, y procédait elle-même. On y voyait un préservatif contre tout danger extérieur et notamment contre

† *Histoire de Marseille*, t. II, p. 172.

‡ Ruffi. *Histoire de Marseille*, t. II, p. 172.

la foudre. De nos jours encore, on remarque à la porte d'un grand nombre de maisons des croix taillées dans la pierre qui en forme le seuil.

Il était aussi d'usage autrefois à Marseille, quand on laissait tomber un morceau de pain, de le ramasser, de le baiser et de faire dessus un petit mouvement de tête en forme de croix. Le pain étant le principal soutien de la vie, on tenait à constater qu'en le laissant tomber, il n'y avait eu qu'inadvertance et nullement acte de mépris.

Pour les fêtes de Pâques, je n'ai à citer que deux anciennes coutumes au point de vue liturgique : à la messe, après l'épître, on chantait, non pas le *Victimæ paschali laudes*, mais la prose : *Mane prima sabbatti*, qui est toute en l'honneur de sainte Magdeleine, pour laquelle l'Eglise de Marseille a toujours professé une grande dévotion comme premier Apôtre de la Provence.

Le jour de la seconde fête de Pâques, le Chapitre de la Cathédrale se rendait en procession à l'antique chapelle de Sainte-Magdeleine, au carrefour des Treize-Cantons près la rue de l'Evêché. On y chantait un cantique en provençal du XIIIe siècle, appelé : "*La Cantinella* de santa Maria Magdelana." Mgr de Belsunce le supprima, sans doute à cause de la difficulté de trouver des personnes qui pussent le chanter couramment. Quant à la chapelle, elle fut démolie en 1781, comme gênant la voie publique.

IV.

Dans les premiers temps du christianisme, la loi du jeûne, pour les jours où il était prescrit, était observée avec une grande fidélité. On cite cette réponse de saint Fructueux, évêque de Tarragone, que l'on conduisait à l'amphithéâtre pour être brûlé vif. Quelques chrétiens lui offrirent à boire, mais c'était jour de jeûne et il n'était pas encore l'heure de le rompre. " Non, mes frères, répondit le fidèle disciple du " Christ, nous jeûnons aujourd'hui et je ne veux pas boire ; il n'est pas encore temps."

Sans que je veuille, bien entendu, établir aucune comparaison, qu'on me permette de citer le trait suivant que je me rappelle avoir lu dans un auteur ancien et qui dénote un sentiment profond de dignité personnelle.

Pompée étant malade, son médecin lui ordonna pour remède de manger une grive ; mais les grives étaient très-rares dans cette saison, et les esclaves du général romain vinrent lui rapporter qu'on n'en pouvait trouver que chez Lucullus, qui en nourrissait toute l'année. " Quoi ! s'écria Pompée, je cesserais donc de vivre si Lucullus n'aimait

" pas la bonne chère." Et jugeant qu'il serait honteux pour lui de prolonger sa vie à ce prix, Pompée ne mangea point de grive, malgré l'ordonnance du médecin.... ce qui ne l'empêcha pas de guérir.

Autrefois, le Dimanche de la Quinquagésime, toutes les paroisses, à Paris, se rendaient processionnellement à Notre-Dame, en reconnaissance des facilités que l'Archevêque avait accordées pour le Carême.

Aujourd'hui l'Église est pleine d'indulgence et a rendu aux fidèles les prescriptions du Carême bien plus faciles qu'autrefois. Notre délicatesse s'effrayerait si on lui rappelait toutes les austérités du temps passé. Il est vrai que, pour en faire respecter l'observance, l'autorité royale vint souvent en aide au pouvoir ecclésiastique. En 1595, sous Henri IV, défenses furent publiées à Paris " de manger chair en " Quaresme, " sans dispenses, sur peine de punition corporelle, et aux " bouchers d'en vendre ni estaler sur peine de la vie."

Un arrêt de règlement du Parlement de Provence, en date du 26 février 1667, porte " que les hôtes et cabaretiers ne doivent donner à " manger, en Carême, aucune viande ou gibier, tant chez eux que dans " les maisons."

Les délinquants étaient punis par la confiscation de leur repas au profit des hôpitaux. Comme de nos jours encore, c'est aux hospices qu'on envoie tout le gibier saisi pendant le temps où la chasse est interdite. — Ajoutons que les cabaretiers avaient coutume de faire frire, sur le pas de leur porte, des sardines ou de la morue, pour déguiser à l'odorat des gens de police les viandes qui cuisaient, en fraude, à l'intérieur.

Il avait été interdit aux comédiens de jouer pendant l'Avent et le Carême, par un arrêt du Parlement d'Aix, de 1632.

Ce grand corps de magistrature sévissait, au besoin, contre ses propres membres.

En 1636, le mercredi des Cendres, quelques officiers du Parlement, entraînés par la chaleur d'un repas trop copieux et de libations qui s'étaient prolongées fort avant dans la nuit, parurent le matin, sur la voie publique, avec des violons, au grand scandale des passants. Non-seulement l'Archevêque infligea aux coupables une pénitence qu'ils acceptèrent, mais le Parlement, lui aussi, crut devoir agir " pour le for extérieur," au nom des lois civiles, et soumit les infracteurs à la mercuriale *.

Ces usages et ces règles s'adaptaient aux mœurs du temps et la liberté de chacun n'en semblait pas atteinte.

Le Parlement, du reste, ne s'en tenait pas à des arrêts et à des mesures disciplinaires ; il donnait le témoignage public de sa foi, en

* De Haitze, *Histoire d'Aix*, cité par M. Charles de Ribbe.

suivant avec assiduité la station du Carême et les offices de la semaine sainte. Il avait un prédicateur spécial nommé par le Premier Président, et dont les sermons avaient lieu trois fois par semaine à l'église des Jacobins. On lui donnait trois cents livres d'honoraires.

Messieurs du Parlement et les consuls d'Aix assistaient, à Saint-Sauveur, à l'office du mercredi saint, à la messe et à l'office du jeudi saint, revêtus de leurs insignes. Les premiers marchaient derrière la procession du Saint-Sacrement, avec des flambeaux, et les consuls portaient le dais.

Les uns et les autres prenaient part à l'auguste cérémonie de l'adoration de la Croix, le vendredi saint.

L'Archevêque et le clergé venaient les premiers ; puis s'avançaient les membres du Parlement, précédés de deux huissiers qui aidaient les plus âgés à se relever après chaque génuflexion. Enfin venaient les consuls, procureurs du pays de Provence, assistés des deux trompettes de la ville.

Le jour de Pâques, le Parlement, en robe rouge, allait entendre la grand'messe à Saint-Sauveur, et pendant longtemps, Messieurs ne manquèrent jamais d'y faire, en corps, leurs dévotions. Le prévôt du Chapitre, escorté d'une partie de la maréchaussée, allait prendre le Premier Président à son hôtel. Messieurs attendaient au palais d'être avertis par un bedeau que tout était prêt, puis ils se mettaient en marche. Au moment où ils entraient dans l'église dont on ouvrait la porte à deux battants, les cloches sonnaient et l'orgue se faisait entendre. Messieurs étaient salués à leur passage par les chanoines auxquels ils rendaient leur salut. L'Archevêque, sortant de la sacristie en habits pontificaux, les saluait aussi en les bénissant. Des tapis étaient disposés pour eux, le long de l'accoudoir des stalles. Ils s'y plaçaient dans l'ordre convenu et y recevaient les encensements pendant la messe *.

Revenons à Marseille maintenant. Nos consuls et, plus tard, nos échevins suivaient aussi officiellement les solennités de la semaine sainte.

Le jeudi saint, ils assistaient, en robes rouges, à la grand'messe de Notre-Dame des Accoules, paroisse de la ville, et portaient le dais à la procession.

Ils assistaient également en grand costume aux cérémonies du vendredi et du samedi saints †.

* M. Ch. de Ribbe. Ouvrage cité : *passim.*

† *Coutumier de l'Eglise Notre-Dame des Accoules*, dressé suivant les usages, tant anciens que nouveaux, pratiqués dans la dite Eglise, par un prêtre habitué depuis longues années dans la même Eglise.—Manuscrit de la bibliothèque de M. K›then.

Les documents que nous avons consultés * n'énoncent pas qu'ils prissent part à celle de l'adoration de la Croix. On doit l'induire naturellement de leur assistance à l'office.

Quoi qu'il en soit, mentionnons, en ce qui touche cette cérémonie, une coutume toute particulière à l'ancienne Église de Marseille. Au moment de l'adoration de la Croix, deux prêtres, revêtus de leurs aubes et de leurs étoles, sortaient de la sacristie, élevant aux yeux de l'assistance le signe de notre Rédemption couvert d'une *chasuble rouge* (*casula rubea*).

Cet usage, qui existait encore en 1683, est expliqué par Marchetti † en ce sens, que la pourpre et la chasuble sont les marques de la royauté et du sacerdoce de Jésus-Christ ‡.

Cette coutume était particulière, nous le répétons, au diocèse de Marseille; M. Charles de Ribbe le constate, en rapportant ce qui avait lieu à Aix, le vendredi saint : " Les deux curés de Saint-Sauveur " sortaient de la sacristie en chapes noires, élevant le signe de la " Rédemption couvert d'une chasuble noire : *casula nigra* §."

On sait que, depuis longtemps à Marseille, le voile noir a remplacé sur le crucifix la chasuble rouge. Une autre modification, c'est que la Passion est prêchée, de nos jours, le matin et l'après-dînée, tandis qu'anciennement elle ne l'était qu'une fois, le matin. Il est vrai que, d'après le temps pris alors par l'orateur sacré, pour satisfaire la foi et les vœux des fidèles, ni ses forces, ni la journée n'auraient pu suffire à une double prédication.

" Le 11 avril 1652, jour du vendredi saint, les consuls sont allés, le " matin, entendre la prédication aux Accoules. L'après-dinée, ils ont " été ouïr l'office à Saint-Victor; mais ils n'ont point de règles pour " cela ; ils vont où bon leur semble ||."

" Le 13 avril 1582, jour du vendredi saint, Pierre Matal, docteur " en théologie, et chanoine de Saint-Sauveur, ne parla pas moins de " cinq heures, en prêchant la Passion à l'issue de l'office divin du " matin. Il ne put cependant épuiser son sujet ce jour-là, et, sous " l'impulsion de son zèle, il voulut terminer son sermon le samedi saint " après-dînée, de deux heures à trois heures et demie ¶."

* Archives de l'Hotel de Ville.

† *Explication des usages et coutumes des Marseillais* —Tome I, page 35.

‡ Duo presbytere albis induti cum stola et discalciati, crucem afferunt à sacristiâ, coopertam casulà rubea—*Ex Missali S. Ecclesiæ Massiliensis in ferià Parasceves impresso lugduni anno* 1530.—Loc. cit., p. 36.

§ Ouvrage cité, p. 31.

|| *Cérémonial municipal aux années* 1652 et 1653. — Archives de l'Hotel de Ville.

¶ M. Charles de Ribbe, ouvrage cité, page 30.

" Encore, en 1660, le sermon du vendredi saint continuait à être " une sorte d'épopée oratoire. — A sept heures, dit le Cérémonial, la " prédication s'acomance, ou plutost si le prédicateur veut tenir plus de " trois heures, y compris les pauses †."

Le samedi saint, nos officiers municipaux envoyaient une aumône aux maisons religieuses, et allaient entendre la grand'messe *aux Accoules*, leur paroisse. Au moment du *gloria in excelsis*, on tirait, par leur ordre, trois canons " de ceux qui étaient devant le Major ‡."

Le jour de Pâques, nos Consuls et plus tard nos Échevins qui avaient deux costumes, l'un pour la saison froide, l'autre pour la saison chaude, quittaient leur robe d'hiver, qui était de velours rouge, pour prendre leur robe d'été en damas cramoisi.

Dès le matin, ils se rendaient à l'Hôtel de Ville où ils entendaient la messe dans leur chapelle particulière, et où ils se confessaient ensuite.

Ils allaient entendre, à la cathédrale, la grand'messe que célébrait l'Évêque, et ils y faisaient leurs Pâques, après s'être présentés à l'offrande. Mais ils étaient dispensés de cette dernière cérémonie quand l'Evêque était absent de Marseille ou qu'il n'officiait pas.

Au sortir de la Cathédrale, les Échevins, précédés des valets de ville et suivis des capitaines de quartiers, étaient en outre accompagnés de l'Évêque et de plusieurs dignitaires du Chapitre. Le cortége ainsi composé s'avançait lentement jusqu'à la place de Lenche, où l'Évêque et sa suite se séparaient, après les salutations d'usage, du cortége Municipal, pour rentrer par la rue de l'Évêché au Palais épiscopal.

A l'aller et au retour, les Échevins distribuaient des aumônes aux pauvres qu'ils rencontraient dans les rues et à ceux qui se trouvaient aux portes des églises.

Dans l'état des sommes dont le roi, de l'avis du Duc d'Orléans, régent, avait permis, en 1717, à nos Échevins d'ordonner le paiement, on voit figurer une somme de 300 livres pour *Aumônes aux fêtes de Pâques.*

L'après-midi du jour de Pâques, c'était à la paroisse de l'Hôtel de Ville, Notre-Dame des Accoules, que les Échevins allaient entendre les vêpres et le sermon.

C'était autrefois la ville qui choisissait et payait le prédicateur du Carême à sa paroisse. Dans l'état que nous avons cité plus haut, cette dépense figure, en 1717, sous la rubrique : *Au prédicateur de Notre-Dame des Accoules* 200 *livres.*

Ce cérémonial fut observé par nos officiers municipaux, pendant plusieurs siècles, au retour annuel des fêtes de Pâques, jusqu'à la Révolution de 1789, sauf quelques légères modifications.

* *Idem*, page 31. † *Cérémonial* déjà cité.

(A continuer.)

ÉCHOS DES RÉUNIONS PUBLIQUES

ET DE LA PRESSE.

A la dernière réunion de la *Redoute*, une des pythies du lieu définissait l'état présent de l'opinion : un état nerveux. En effet, il y a de la névrose, presque de l'épilepsie dans les multiples manifestations de ce que l'on appelle l'opinion avancée. Qu'on s'aventure dans les séances d'un club ou que l'on parcoure un jour les feuilles démocratiques des nuances extrêmes, la sensation est la même; c'est une sensation de vertige, on croit assister à l'universelle démolition des vérités du sens commun.

La réunion androgine du Vaux-Hall (aujourd'hui de la *Redoute*) a voulu s'occuper de quelque chose ayant une apparence de réalité et d'intérêt pratique. Elle a pris un moment pour sujet de ses délibérations, les sociétés coopératives et la recherche des moyens de rendre accessible aux femmes cette forme d'association. L'engouement a été de courte durée. Rien n'est plus humble, plus inaperçu au début et de soi moins révolutionnaire que les sociétés coopératives. Il s'en est formé quelques-unes à l'étranger : on cite celle *des équitales pionniers de Rochdale*, dont les commencements ont été plus que modestes. Ces associations dites *à capital variable*, seraient aussi bien nommées *Sociétés à capital absent.*

Il s'agit d'ordinaire d'inventer le capital social. On y est arrivé quelquefois, au moyen de l'épargne continue, rendue plus facile par le groupement dans le travail et dans la consommation. Mais le résultat est long à venir : *Patience et longueur de temps* sont la devise des sociétés coopératives. Nos impatients utopistes n'entendaient pas ce langage; tout travail leur déplaît, sauf le travail de détruire, l'épargne est plus antipathique encore à leur tempérament. Jouir vite, posséder, se saturer sans labeur aucun des mains ou de l'esprit, est leur instinct, leur vraie ambition, sur laquelle il serait naïf de prendre le change et qu'ils se donnent à peine le soin de déguiser. Sous ce rapport, les séances de la Redoute sont instructives.

Un jeune homme doué d'une certaine éloquence enfiévrée, M. Moreau, a exprimé un dédain très accentué pour ce travail de termites des coopérations ouvrières. Il a dit que la démocratie doit procéder

par réformes radicales, émanciper la femme, la faire sans plus tarder l'égale de l'homme politiquement. Les révolutions ont avorté jusqu'ici, parce que l'homme n'a émancipé que lui seul et a dédaigné d'affranchir sa compagne. Et il s'est cru libre, l'imbécile! quand il laissait la femme dans le servage des vieilles lois, des vieux devoirs et dans la puérile routine des pratiques religieuses. Il a expié ce criminel égoïsme, aucun effort de délivrance n'a abouti. L'homme affranchi d'hier, a retrouvé à son foyer la femme accroupie dans la servitude, et, avec la femme, il y a retrouvé ce qui détrempe les courages virils, ce qui tue toute émancipation et tout progrès, la religion !

Un tonnerre de bravos a éclaté. C'est ainsi que la Révolution met en œuvre les libertés nouvelles. A propos de liberté, on a déjà remarqué, et nous avons pu remarquer nous-même, que quiconque, *a la Redoute*, exprime une idée modératrice, ou paraît vouloir retenir quelque débris, quelque épave de l'ordre social, est forcé de quitter la tribune sous une tempête de cris et d'objurgations.

Les tribuns féminins ou masculins de la Redoute se trompent; ce n'est pas la religion, c'est la démocratie qui est la mortelle ennemie de la liberté. La presse d'avant-garde, cette presse à moitié affranchie par la loi de 1868, et que cette loi a fait reparaître, n'est pas moins menaçante que les clubs et les congrès internationaux pour l'avenir de la liberté. Nous avons remarqué, dans le dernier numéro hebdomadaire de la *Tribune*, un article de sinistre augure. La *Tribune* annonce et célèbre dithy-rambiquement une encyclopédie nouvelle, encore en gestation, qui doit laisser fort en arrière l'énorme machine de Diderot, et va devenir l'universel évangile du matérialisme.

L'un des buts recherchés avec le plus de persévérance par les nouveaux encyclopédistes, paraît devoir être la démonstration de l'origine simienne de l'homme. Au reste, les chercheurs sont modestes; ils confessent qu'ils ne tiennent pas encore la preuve définitive que l'homme n'est qu'un singe perfectionné : cette preuve est pressentie plutôt qu'acquise, ils ont *la foi*, ils n'ont pas encore la certitude scientifique. Mais ce *desideratum* importe assez peu; l'élucidation de notre généalogie simienne peut attendre. Qu'il procède ou non du singe, l'homme est toute matière et rien que matière. Ce n'est plus là une arrogante affirmative, c'est un fait scientifique. Les récentes expérimentations de M. Byasson sont décisives : "*L'expérience a parlé.*" (Textuel.)

Quel progrès, quelles nouvelles conquêtes M. Byasson a-t-il donc fait réaliser à la science matérialiste? Le voici : On savait déjà que tout fonctionnement, tout travail de l'appareil musculaire dans l'homme ou dans l'animal, produit une certaine combustion de matières organi-

ques, et se traduit au dehors par une élimination de résidus comburés, mais nul n'avait encore saisi au passage et recueillis les résidus du fonctionnement cérébral, les détritus calcinés du travail de la pensée. M. Byasson était très décidé à découvrir cela, et, comme on pouvait s'y attendre, il l'a découvert. La désamillation ou la sécrétion des résidus brûlés qu'entraîne tout fonctionnement de l'organisme, se produit par deux voies principales : par la respiration et... par l'urination.

Nous demandons pardon à nos lecteurs de ces détails malpropres, mais nous sommes dans la science, qui ne connaît pas de dégoût, et a la prétention de désinfecter toute chose. M. Byasson a préféré opérer sur les évacuations liquides, qu'il est plus facile de recueillir. Il a expérimenté sur lui-même et sur ses.... *éliminations* personnelles. L'ingénieux chercheur s'est soumis à des alternatives de repos et de travail musculaire, de repos et de travail intellectuel. Durant les périodes d'activité physique, il a trouvé une abondance particulière de chlore dans les résidus que l'on sait.

Les jours d'élucubration cérébrale, il y a découvert des précipités de matières sulfureuses et phosphoriques comburées. Le dosage a été exécuté avec précision ; M. Byasson est sûr de ses réactifs, il a chiffre par grammes et décigrammes les scories que rejettent quotidiennement les éruptions de son génie. La pensée n'est donc qu'une combustion de soufre et de phosphore ; l'expérience a parlé, la démonstration finale est sortie triomphante du récipient de M. Byasson.

Ces abjectes manipulations n'ont de concluant que le ton dérisoirement catégorique avec lequel les résultats en sont annoncés. Il n'y a certes pas là de quoi ébranler une croyance ou brouiller une raison tant peu saine. Ce dont on peut justement s'alarmer, c'est de voir de semblables thèses préconisées et vulgarisées avec une ardeur de sectaire par la presse ultra-démocratique. Quelle liberté et quelle dignité peuvent réserver à l'humanité ces écrivains et ces tribuns, dont la plus fervente ambition est de ne voir dans l'homme qu'un tube digestif où s'élabore, avec tout le reste, la matière combustible de la pensée ?

Avec quoi feront-ils du respect et des droits inviolables pour cette petite masse de molécules qui est tout l'homme, et dont tout le mérite est d'être douée de contractilité et de la double propriété de l'assimilation et de la sécrétion.

La presse amuseuse, qui n'est pas la moins triste, se complait particulièrement à ce triste jeu de ravaler et de flétrir ; *les Guêpes*, les fines guêpes d'autrefois, au mignon corcelet, à la pénétrante piqûre, *les Guêpes* de M. Alphonse Karr, en un mot, tournent à la cantharide. Le dernier essaim de ces caustiques coléoptères s'est abattu sur les nourrices, M. Alphonse Karr, dit pire que pendre de l'industrie de ces

honnêtes mammifères des départements de l'Eure et de la Nièvre.

Il a raison jusqu'à un certain point ; les tables de mortalité du premier âge ont appris ce que des milliers d'enfants trouvés deviennent chaque année entre les mains de ces *faiseuses d'ang*. Seulement M. Alphonse Karr force la thèse et reprend à la lettre le sermon sentimental de Rousseau. Il affirme que l'allaitement est, dans tous les cas et sans exception, une dette indéclinable de la maternité. Toute mère qui se décharge de ce devoir sur une nourrice mercenaire commet, à son dire, un infanticide, de complicité avec l'allaiteuse à gage. M. Karr prouve cela au moyen d'un raisonnement où il y a de la morale avec un certain ragoût de physiologie, mais qu'il n'est guère possible de faire entrer proprement dans les colonnes de l'*Univers*.

Nous ne noterons que le trait final. M. Karr propose une pénalité contre les mères qui se rendent coupables d'un demi-infanticide en n'allaitant pas elles-mêmes leur enfant ; c'est une trouvaïlle, une pénalité parfaitement dans les idées du moment, efficace et pas du tout violente. On connaît la pratique des portières consistant à mettre un collier de liége à leur chatte pour lui faire passer son lait quand elles lui ont soustrait une partie de sa nouvelle famille. L'homme aux *Guêpes* réclame un article de loi obligeant toute mère qui fait allaiter son enfant par une autre à ne circuler et à ne paraître dans aucun lieu public qu'ornée d'un collier de bouchons de liège.

Quelle gaieté écœurante ! La démocratie fait penser aux despotes blasés, dont l'amusement était de profaner toute chose respectée, de dégrader autour d'eux toute noblesse et toute dignité humaine. Au-dessous de ces manifestations de l'opinion avancée, la seule en vue, existe-t-il une opinion des honnêtes gens, ou, si l'on veut, des gens inoffensifs ? Il est inadmissible que l'adhésion aux éternelles lois du bien et de la conservation ne se rencontre pas quelque part ; mais l'opinion honnête est sans vigueur, sans affirmation éclatante d'elle-même, stupéfiée d'ailleurs et comme annulée en présence de ce vide formidable de l'inconnu que la Révolution ouvre devant nous:

Dans cette nuit intellectuelle, dans cette mortelle angoisse, une assistance d'en haut est attendue et manifestement nécessaire. L'urgent besoin du temps est que la conscience catholique soit reconstituée dans le monde et qu'elle intervienne, qu'elle s'affirme dans les questions de la politique de la foi, en un mot, une immense opinion catholique. L'abîme a seul la parole, les doctrines de la démence et du vide semblent être au moment de triompher. Mais l'Eglise infaillible a le sens infaillible des grandes opportunités. Les âmes catholiques attendent sans défaillance le choc suprême de la Révolution et de l'impiété : le Concile de Rome va parler. *L'Univers.*

LE FORT LARAMIE.

Le fort où nous sommes campés est situé sur la rive gauche de la rivière Laramie, qui lui a donné son nom. Le haut piton conique de roches bleuâtres que l'on aperçoit au nord, dernier prolongement des Montagnes Rocheuses, sur lequel s'orientent les émigrants, porte aussi le nom de Laramie, ainsi que les plaines au-delà de ce piton par lesquelles on arrive dans l'Utah, le pays Mormons.

Laramie, d'après ce que m'ont raconté les traitants, était un chasseur canadien qui, vers 1830, tendait ici ses trappes aux castors. Il fut un jour surpris et tué par les Sioux. Son nom est resté attaché à tous les points géographiques de ce district, à la rivière, à la montagne, aux plaines au-delà, au fort lui-même. Le pauvre trappeur a été beaucoup plus heureux que tant d'autres pionniers, tant d'autres voyageurs tombés victimes en chemin, et complètement oubliés dans les baptêmes géographiques.

La rivière Laramie se jette dans la Platte du nord, à peu de distance en aval du fort. Des *bluffs*, monticules de roches tendres ou de cailloux roulés, séparent les eaux des deux rivières. Si du haut de ces *bluffs*, en se tenant du côté de la Platte, on jette les yeux au-delà du fort, on aperçoit dans la campagne une ligne de côteaux peu élevés parallèle à la première. Aux pieds de ces nouveaux *bluffs* sont des cotonniers ou des peupliers du Canada qui jalonnent le cours d'un petit ruisseau. Là est le cimetière des Peaux-Rouges, car dans les branchages de ces arbres sont ensevelis les Indiens. Le corps est enveloppé de toile ou d'une peau de buffle cousue, quelquefois d'une couverture de laine. Le mort est là avec ses plus beaux ornements, ses mocassins ornés de perles, ses colliers de coquillages ou de verroteries. Les loups et les rapaces affamés sont venus violer ces sépultures, comme l'on peut aisément s'en assurer en montant sur les arbres. Le linceul qui recouvre le mort a souvent été mis en lambeaux par les bêtes, et les os du squelette n'occupent plus leur place ordinaire. Cependant quelques corps, protégés par leur enveloppe extérieure, sont restés bien conservés, et j'ai vu celui d'une jeune fille dont la peau est intacte et même encore colorée. L'air pur des prairies a momifié ce corps délicat. On dirait que la vie vient à peine de le quitter ou que la jeune indienne dort.

J'ai demandé à l'Ours-Agile pourquoi les Peaux-Rouges ensevelissent ainsi les leurs en plein air, au lieu de les mettre en terre : " Les esprits aiment à voyager, m'a-t-il répondu, surtout de nuit ; il ne faut pas y mettre d'obstacle, et la terre que vous jetez sur eux les gênent pour sortir."

C'est sans doute pour faciliter de tels voyages que l'on dépose souvent sur le cercueil du mort la selle de son cheval. Au milieu de la prairie on a ainsi enterré, à Laramie, un chef sioux, la Vieille-Fumée, ou comme l'appellent les traitants de l'endroit, *le père Laboucane.* La selle est sur le cercueil, et tant est grand le respect que les Indiens ont pour les tombes, que personne ne l'a encore volée.

Les morts dont je viens de vous parler, hôtes silencieux des grandes plaines, ne sont pas les seuls qui ont été ensevelis auprès du fort Laramie. D'autres morts dorment dans ces campagnes, et le cimetière du fort a offert son dernier asile a plus d'un émigrant, a plus d'un soldat qui a fait sa dernière étape dans les lointaines prairies. Les pierres parlent et racontent ici une lamentable histoire. La mort aussi a rapproché les rangs et les races elles-mêmes, car quelques Indiens ont été ensevelis avec leur mode de sépulture dans le cimetière des blancs. Les cercueils, portés sur quatre-piquets, sont recouverts d'une couverture de laine rouge. Un d'entre eux attire surtout l'attention. Une tête de cheval est clouée sur chacun des supports ; sur les montants opposés sont attachées les queues. Devant les têtes, on voit, éparses par terre les douves d'un petit tonneau défoncé. Que signifient ces emblêmes ? Est-ce là le tombeau d'un grand chef, a-t-on immolé sur son cercueil, comme autrefois pour les guerriers germains, les deux *poneys* qu'il affectionnait le plus ?

Je me suis informé auprès d'un des résidents du fort de l'histoire qui se rattache à cette tombe.

—Ce n'est pas la tombe d'un chef, m'a-t-il dit, c'est celle de la Monéka, la fille de la Queue-Bariolée.

—Je connais bien de réputation la Queue-Bariolée, ai-je répondu. Qui peut ignorer le nom de Sintegeleshka, l'illustre chef des Brûlés ? Cependant je ne l'ai jamais vu.

—Comment ! vous n'avez pas encore vu la Queue-Bariolée, et vous êtes venu dans la prairie !

—Je n'ai pas encore vu Sintegeleshka. La première fois que je parcourais le chemin de fer du Pacifique, il y a quelques semaines, le grand guerrier était dans les environs du fort Sedwick, près la station de Julesburg. On nous avait annoncé qu'il venait de se brouiller de nouveau avec les blancs, et qu'il arrêterait et ferait dérailler le train, comme ses *braves*, (ses lieutenants) l'avaient fait déjà récemment·

Mais il n'en a rien été. La Queue-Bariolée échangea même alors à North-Platte un *speech* amical avec les commissaires, et leur promit de se rendre, accompagné de ses guerriers, aux conférences de Laramie.

—Vous voyez bien qu'il n'est pas venu.

—Je ne m'en aperçois que trop. Aussi ne pouvant entendre de sa bouche l'histoire de Monéka, je vous prie de me la raconter.

Mon interlocuteur s'est prêté de bonne grâce à ma demande, et m'a conté l'histoire de Monéka.

La voici fidèlement, tel que je l'ai recueillie de sa bouche.

Monéka, (en Sioux, la Perle des prairies) était l'unique fille de la Queue-Bariolée. - Il y a trois ans, son père était en guerre avec les blancs. Monéka avait suivi son père, et campé avec lui dans les environs du fort Laramie. Elle devint amoureuse d'un officier du fort, et comme elle avait toujours désiré épouser un Visage-Pâle, elle demanda à son père la permission d'être la femme de l'officier. Le sachem irrité, refusa son consentement, et s'en alla avec ses braves et tous ses guerriers à l'extrémité des prairies, à 400 milles à l'Est. Sur sa route il sema partout la désolation et la mort, attaquant les caravanes, pillant, incendiant les fermes, et tuant sans pitié les blancs, dont il portait aussitôt les chevelures en " scalps " comme autant de trophées. Cela dura pendant toute une année, et le nom de la Queue-Bariolée ou "Spotted-Tail," comme l'appellent les Américains, devint la terreur des prairies.

Cependant Monéka, qui n'avait pas voulu désobéir à son père, était devenu triste, taciturne. Elle qui d'habitude apportait tant de gaieté dans le camp des Indiens, elle qui commençait toujours la première les danses et les chants. était depuis plus d'un an mélancolique, et n'adressait plus la parole à personne, même à la Queue-Barriolé. Une maladie de langueur la minait peu à peu. Un jour sentant ses forces à bout, elle fit appeler le grand chef.

" Mon père, dit-elle, je vais mourir; vous savez que j'ai toujours aimé les blancs: je demande à reposer dans leur cimetière. Faites la paix avec les Visages-Pâles; ils sont plus fort que nous. Déjà ils sont maîtres de la moitié des prairies, et l'Indien disparaîtra devant eux. Promettez-moi de faire la paix, et d'aller ensevelir mon corps dans le cimetière des blancs à Laramie."

Toute la tribu pleura sa mort, car chacun l'aimait, et le vieux traitant Pallarpie, qui a connu la jeune princesse, me disait tout à l'heure dans son langage original: C'était une brave fille, sensée, et qui raisonnait bien ; quel dommage qu'elle ne vive plus !

Le lendemain de la mort de Monéka, la Queue-Bariolée réunit tous es guerriers, et dans un de ces discours que les Indiens savent si bien

improviser, il racontait avec une éloquence émue les derniers moments de sa fille.

" Je veux remplir ses dernières volontés, dit-il, nous allons partir pour le fort Laramie et y porter le cadavre de Monéka."

Et alors tous ces hommes, sans dire un mot, montèrent à cheval et suivirent leur chef. La Queue-Bariolée portait lui-même le corps de sa fille. Cinq jours on marcha de la sorte. Le sixième jour on arriva enfin à Laramie.

Comme les Peaux-Rouges étaient en guerre avec les blancs, la Queue-Bariolée fit arrêter sa bande à quelque distance du fort, puis il demanda une entrevue au commandant, le colonel Ménardier, qui la lui accorda.

" Père, lui dit-il, je viens remplir un grand devoir près de toi. Je t'apporte le cadavre de ma fille, qui m'a demandé en mourant d'être enterrée au fort Laramie."

Le commandant, ému,promit à Spotted-Tail de recevoir le corps de Monéka et de la faire ensevelir avec toutes les cérémonies que pratiquent les blancs en pareille occasion. Le chapelain du fort fut immédiatement prévenu, et le lendemain, au moment où le grand chef de la bande des Brûlés venait, suivi de tous ses guerriers, remettre le corps de Monéka entre les mains du commandant, il fut reçu à la porte du cimetière par le colonel Ménardier lui-même et les officiers en grand uniforme. A côté était le chapelain et les desservants, puis les divers employés et résidents du fort. Un piquet de soldat formait la haie.

Les Indiens étaient venus à cheval, vêtues de leurs plus beaux costumes.

On entonna le chant des morts d'après les rites des chrétiens, et l'interprète du fort traduisit chaque verset aux Peaux-Rouges. Les enfants du désert, qui jamais dans leur langue n'avaient entendu des chants d'une poésie si austère et si sombre, étaient profondément émus ; pour la première fois ils versèrent des larmes.

Puis vint le moment des offrandes. Il est d'usage, chez les Indiens, quand on va ensevelir un mort, de lui dire le dernier adieu et de lui faire un présent. Le commandant ôte ses gants :

" Je donne ces gants à la belle Monéka, dit-il, pour qu'elle en recouvre ses mains et les protége contre le froid dans le grand voyage qu'elle va faire vers les heureuses plaines."

Les Indiens arrivèrent ensuite et offrirent chacun à la Perle des prairies ce qu'ils avaient de plus précieux.

Enfin, Monéka fut mise dans un cercueil de bois de cèdre, qu'on éleva sur quatre poteaux à un angle du cimetière du fort. Au-dessus, on jeta une couverture de laine rouge, la couleur préférée des Indiens. On immola sur le tombeau de la jeune princesse les deux poneys qu'elle

montait de préférence, et on cloua leur tête sur les poteaux qui soutenaient la sienne, et leur queue où elle avait ses pieds. Devant les têtes, on mit un tonnelet rempli d'eau, afin que les chevaux pussent se désaltérer dans leurs longues courses vers les heureuses plaines, vers les prairies où il fait toujours beau, et où l'on chasse le buffle sans jamais être fatigué.

Et voilà comment, si vous passez jamais à Laramie, on vous racontera l'histoire de Monéka, la Perle des prairies, la fille de la Queue-Bariolée.

Tous ceux qui ont connu la belle princesse ont gardé d'elle le plus doux souvenir, et son nom, dans quelques années, sera devenu tout-à-fait légendaire. Alors quelque Cooper ou Irving américan reprendra cette histoire comme cavenas d'un de ses romans, et dira à ses lecteurs émus la mort touchante de la jeune Indienne.—*Renaissance Louisianaise.*

LES PETITES SŒURS DES PAUVRES.

Timothée Trimm, comme il a soin de le déclarer lui-même, n'est pas un *clérical ;* ce n'est pas un catholique et peut-être pas même un chrétien ; mais il ne ferme pas son cœur et son âme à ces beautés morales, à ces dévouements sublimes qui portent l'humble robe de la Petite Sœur des Pauvres ou la coiffe blanche de la Sœur de charité. Il n'appartient pas à ce libéralisme fanatique, idiot qui croit avoir tout dit en criant : A bas les couvents ! et qui jette la boue de ses injures et de ses haines à ces femmes, à ces hommes qui passent leur vie dure et pauvre dans les hospices des vieillards, des orphelins, des aveugles, des aliénés, des infirmes, des abandonnés, dans les salles d'asile et les écoles, dans les modestes presbytères de nos paroisses, dans les missions lointaines chez les exclus de la civilisation, en un mot dans le travail de la charité, de l'enseignement et de l'apostolat évangélique. M. Frère ricane, Timothée Trimm se découvre ; nous aimons mieux le libéralisme de celui-ci.

La page que nous reproduisons est charmante de pensée, d'émotion et de style. Nos lecteurs nous remercieront de la leur faire connaître. Cela repose, après avoir entendu les diatribes de M. Bara à la tribune

et après avoir été condamné à lire les articles de nos journaux officieux. Ecoutons :

Non—je vous l'assure—je ne suis pas un bigot ;—je vais plus souvent à la bibliothèque qu'à la messe... je m'en accuse...

Et j'agis comme bien d'autres, qui ne prennent pas le temps de faire leur salut...

Regardant plutôt les macadams bourbeux de la terre... que les météores étincelants du ciel.

Mais je n'en suis pas moins très-sensible au dévouement des âmes que la grâce a touchées.

Mes respects leur sont acquis.

Mes louanges leur sont sincèrement adressées.

Je ne suis, hélas ! ni un apôtre, ni un martyr, mais je baise la palme verte et je salue, comme une couronne souveraine, les rayonnements de l'auréole.

Hier matin, à l'heure où le soleil est à peine levé, j'ai vu sortir une femme du *Café Anglais*.

Cela n'a rien de bien extraordinaire, le Café Anglais est autorisé à recevoir des clients durant la nuit.

En effet, on soupe après minuit, on rit, on chante, on joue, et les heures s'écoulent vite à la pendule de ce cabinet *grand seize* qu'on voit reproduit à l'Odéon dans le *Drame de la rue de la Paix*.

Il n'est donc pas extraordinaire de surprendre une dame sortant du Café Anglais à sept heures du matin.

Toutefois, la beauté qui a passé la nuit face à face avec du Cliquet ou du Constance a les yeux quelques peu battus.

Le teint se ressent de la veillée. Le vermillon des lèvres a pâli ; le brun des yeux et des sourcils est quelque peu effacé...

Or, la dame que j'ai vu sortir du restaurant à la mode, à une heure complètement matinale, était fraîche comme une rosée née dans la nuit, alerte comme le papillon qui marivaude autour d'elle à sa première aurore.

Elle n'avait pas, comme les soupeuses de cette époque, les boucles Herculanum aux oreilles, les fourrures sibériennes aux épaules, le velours d'Utrecht ou de Lyon aux flancs, les gants roses à six boutons aux mains...

Elle avait une robe grise, une cornette blanche, de petits pieds installés à l'aise dans de gros souliers, comme des princes logés chez des paysans... un chapelet noir au côté et un panier de haute-forme sous le bras...

C'est une *Petite Sœur des Pauvres*.

Quelle touchante parenté—quelle évangélique alliance—être la sœur des pauvres, c'est-à-dire des déhérités de la fortune, des abandonnés, des isolés et des souffreteux.

Etre vieux, infirme, souvent laid, plus souvent mal pris, parfois mal élevé, et s'entendre appeler, d'une voix douce et affectueuse, par ces mots charmants, qui peignent le dévouement et décèlent la tendre amitié...

—*Mon Frère ?*

Oui, je le sais, du haut de la chaire de vérité, le prédicateur inspiré, s'appelâ-t-il Lacordaire, Ravignan, Baûer, Félix, Hyacinthe... le commentateur des vérités célestes, étendant la main sur l'auditoire attentif et ému, nous appellera : *Mon Frère...*

Mais ce titre est plus doux, plus caressant à l'oreille du pauvre et du vieillard, plus charmant au cœur et à l'âme de l'indigent, quand il est prononcé par une bouche féminine.

Or, la Sœur qui sortait hier du café Anglais n'a pas de couvent administré par une *supérieure*, dont les portes sont ouvertes par une *tourière*.

Elle n'a que son grand panier et sa part de travail dans une maison de refuge de vieillards dont elle est la pourvoyeuse active et la servante dévouée.

C'est une *Petite Sœur des Pauvres.*

Quand je dis que la Petite Sœur des Pauvres n'a qu'un panier, je me trompe.

Elle a souvent un âne.

Un écrivain de talent, M. Victor Fournel, a publié quelque part le tableau suivant :

" Je longeais un jour, dans la matinée, le marché de Sèvres, à l'heure de sa plus grande animation, quand je vis venir lentement, à vingt pas devant moi, une étroite et basse voiture, attelée d'un âne placide ; une sœur marchait à côté de l'âne, qu'un vieillard en houppelande grise, assis sur le siége, dirigeait du fouet et de la main.

" A mesure que la petite charrette avançait, une sorte de murmure joyeux courait d'étalage en étalage. Une marchande se détacha et vint y déposer un merlan ; sa voisine la suivit de près, apportant une couple d'œufs. Bientôt, lorsque la voiture fut au centre du marché, ce fut une espèce d'avalanche ; de toutes parts, choux, navets, poireaux, carrottes, pommes de terre pleuvaient dans l'intérieur.

" D'une fenêtre tomba un paquet de vieux habits, et d'une autre une paire de draps un peu usés, qui montraient la corde, mais dont on

pouvait faire encore d'excellents mouchoirs de poche et même des serviettes fort passables.

" A chacun de ces cadeaux, l'âne, qui semblait y être habitué, secouait gravement ses longues oreilles; la Sœur envoyait un léger salut et un sourire de reconnaissance à la donatrice, et l'automédon, qui tenait son fouet avec la majesté d'un sceptre, avait l'air de supputer en son âme toutes les jouissances promises par cette abondante récolte."

Pour qui donc quêtait-on ainsi?—pour un refuge de vieillards infirmes, et indigents. Qui quêtait donc pour eux—une *Petite Sœur des Pauvres* !...

Les Petites Sœurs des Pauvres à Paris, vont visiter tous les restaurants de la capitale, qui leur donne une grande partie de leurs dessertes.

Les garçons de salles auxquels ces reliefs appartiennent peut-être, de par une coutume ayant force de loi dans l'industrie de la restauration publique, les bons employés ne font aucune opposition à ces libéralités.

Les Petites Sœurs des Pauvres ont des ambassadeurs à *Tartoni*—aux *Trois Frères-Provenceaux*—à la *Maison d'Or*,—au *Restaurant Brebant*—chez *Maire*—et même au *Père Lathuille.*

Il y a des bouteilles à moitié vidées, contenant des vins généreux...

Il y a des poulets à peine entamées, des pâtés dont la croûte n'a qu'une unique effraction, des fruits que le couteau de vermeil du consommateur n'a mutilés qu'à demi...

La Sœur prend pour ses pauvres tous ces trésors dédaignés par les blasés....

Il ne tombe pas une miette de la table du riche pour les Lazares qui se cacheraient sous la nappe......

Le tablier de la Sœur des Pauvres est là pour les empêcher d'être souillés par le contact du sol.

Les Petites Sœurs des Pauvres, sans ressources personnelles, avec l'assistance des gens qui cherchent à seconder leurs efforts, ont établi plusieurs refuges pour les vieillards dans Paris.

Elles ont fondée une première maison rue Saint-Jacques, en 1849; —une seconde maison avenue Breteuil, 1851;—une troisième maison rue Beccaria (faubourg Saint-Antoine), en 1853;—une quatrième maison rue Royer-Collard, en 1854;—une cinquième maison rue Phillippe de Girard, la même année.

Le *Figaro* racontait, il y a quelque temps, l'anecdote suivante :

" Les Petites sœurs des Pauvres du faubourg Saint-Martin ont fondé dans un quartier populeux un asile pour la vieillesse, et vont quêter

sou à sou de quoi soutenir leur sainte institution. Elles se sont présentées chez Duprez, l'ancien ténor de l'Opéra, et ce n'est pas une faible aumône qu'il leur a donnée ; il prépare pour elles une suite d'auditions d'une de ses œuvres, qu'il vient de terminer, et qu'on dit d'une grande originalité et d'un grand style. C'est un oratorio intitulé : *le Jugement dernier*, inspiration du célèbre tableau de Michel-Ange ; il est divisé en trois parties : *la Terre, l'Abime, le Ciel*. Tout est de Duprez, paroles et musique.

Ceci montre de combien de sympathies sont entourées ces aimables missionnaires de l'indigence qui, dans Paris, sont parvenus à recueillir, à nourrir, à vêtir plus de mille vieillards des deux sexes.

C'est dans une modeste ville de Bretagne, à Saint Servan, qu'est née l'institution.

Dans une *Histoire des Petites Sœurs des Pauvres*, récemment publiée par M. Félix Ribeyre, il est dit que ce fut un vicaire de Saint Servan, l'abbé Le Pailleur, qui eut la première idée de ces messagère de la charité.

L'abbé prit deux ouvrières comme fondatrice de l'Œuvre, et leur donna à garder, comme apprentissage de leur apostolat, une pauvre femme aveugle, âgée de quatre-vingts ans.

On commença d'abord l'œuvre dans une mansarde.

Quand arriva une deuxième infirme...on loua alors un entresol.

Cet entresol fut à son tour abandonné pour une maison.

Aujourd'hui, nous apprend M. Félix Ribeyre, le personnel des pauvres vieillards recueillis et soignés par les Petites Sœurs est au nombre de douze mille personnes.

Et l'Institution compte cent six maisons, tant en France qu'à l'étranger.

Il y a des Petites Sœurs des Pauvres à Rennes, à Dinan, à Tours, à Nantes, à Laval, à Lyon, à Marseille, à Lilie, à Bourges, à Pau, à Vannes, à Colmar, à la Rochelle, à Dijon, à Saint-Omer, à Brest, à Chartres, à Strasbourg, à Montpellier, à Agen, à Poitiers, à Saint-Quentin, à Lisieux, à Annonay, à Roanne, à Valenciennes, à Grenoble, à Draguignan, à Châteauroux, à Bordeaux, à Boulogne-sur-Mer, à Dieppe, à Béziers, à Clermon-Fernand.

Et dans bien d'autres villes que j'oublie.

Partout leur robe est saluée avec respect, leur visite est reçue avec une amicale déférence.

Au moment où je termine l'article que voici, je vois une Sœur-Grise qui traverse la rue Lafayette......

Si son petit âne qui porte les provisions pouvait parler, comme l'âne de Balaam, il ne se vanterait peut être pas de descendre des ânesses que Jacob offrit à son frère Esaû pour apaiser sa colère, ou de l'âne dont la mâchoire servit à Samson d'arme pour exterminer les Philistins....

Mais aussi, comme l'âne de Balaam, il ne refuserait pas de marcher dans la route qu'on lui fait parcourir, car il n'aurait, de même que son ancêtre dont parle la Bible, à reprocher à ses possesseurs de cheminer contrairement aux ordres du Seigneur...

Le temps actuel est même plus profitable au pauvre que le temps ancien.

En effet, l'Ecriture nous représente celui qui avait possédé cinq cents ânesses et de nombreux ânons, l'opulent Job, couché sur son fumier, dans le dénûment le plus complet......

Et de nos jours les nécessiteux sont moins pauvre que lui... car les Petites Sœurs des Pauvres ont toujours un gentil petit âne, bien soumis et bien docile, qui n'exige ni réprimandes ni fouet... pour trotter au service des indigents...

La lecture de cette jolie page nous a suggéré une pensée triste. Il faut le reconnaître : le libéralisme, en Belgique, est tombé plus bas qu'en France et ailleurs. Ses préjugés sont plus épais, ses déclamations plus niaises, son langage plus grossier et plus insultant. *Quand l'impiété et l'athéisme*, a dit Henri Heine, *commencèrent à sentir l'eau-de-vie de schnaps et de tabac, nos yeux se dessillèrent, et je fus pris de nausées et de dégoût.* Chez nous dans nos estaminets, ils sentent la bière, et les mêmes nausées nous montent à la gorge.

Au retour de la guerre de Crimée, nous nous souvenons d'avoir assisté, sur les boulevards de Paris, au défilé des troupes. Au passage, des généraux vainqueurs, la foule applaudissait ; les applaudissements grandirent au passage des zouaves et des blessés ; ils prirent les proportions d'un indescriptible enthousiasme quand on vit passer, derrière les blessés, quatre Sœurs de charité portant sur la poitrine la croix de la Légion d'honneur, au-dessous de la croix de Jésus-Christ, bien plus belle à leurs yeux. La protestante Angleterre décerna aussi la croix de l'honneur à ces Sœurs catholiques qui avaient soigné les blessés sur le champ de bataille, sans s'informer si ces blessés étaient des catholiques, des protestants ou des grecs. M. Guizot et tous les ministres de l'instruction publique ses successeurs, à l'exception de M. Duruy, ont offert la croix de de la Légion d'honneur aux supérieurs des Frères des écoles chrétiennes, pour les immenses services que leur institut rendait à l'enseignement. Tous ces soldats, ces pionniers de la charité et de

l'enseignement, sont partout honorés, vénérés; partout on se découvre, par respect, à leur passage; chez nous, on les insultes.

On les insultes non-seulement dans la rue, mais dans les colonnes des grands journaux et à la tribune; on les poursuit du cri stupide: A bas les couvents! on suppute le nombre de ces couvents et ce qu'ils ont dû coûter pour les construire; on les désigne du doigt aux haines populaires, comme les demeures des oisifs et des riches!

Vous comptez avec terreur le nombre des couvents, et vous calculez ce qu'ils ont dû coûter; mais, encore une fois, ces couvents, que sont-ils? Ils sont des institutions de charité? Est-il bon ou mauvais que la charité se déploie? Demandez-le aux pauvres, aux malades, aux souffrants qu'on y soigne et qu'on y sauve.

Ces couvents ne sont-ils pas des crêches, des asiles, des écoles, des colléges, des œuvres d'enseignement? Avez-vous peur de l'enseignement? Vous en parlez beaucoup, vous demandez que l'Etat dépense de gros millions pour l'étendre à tous les degrés, et quand les associations religieuses viennent en aide à l'Etat, sans rien lui demander, pour propager l'instruction, quand le nombre de leurs écoles s'accroît, vous vous lamentez, vous parlez du nombre et des richesses des couvents. Vous mentez donc hypocritement quand vous déclamez sur la nécessité d'étendre l'instruction du peuple; vous n'aimez pas l'instruction pour elle-même et pour les bienfaits qu'elle répand; vous n'en voulez pas quand elle est religieuse et chrétienne.

Ce n'est pas l'intérêt de l'enseignement, ce sont vos haines que vous servez.—*Journal de Bruxelles.*

TRADITIONS

DES GRANDES FÊTES DE L'ÉGLISE.

Lorsqu'on jette un regard attentif sur les documents liturgiques transmis par le moyen âge, on ne tarde pas à se rendre compte de l'instruction et de l'intérêt que les cérémonies de l'Eglise offraient au peuple. Les cathédrales, aux jours des grandes fêtes, ne se contentaient pas d'ouvrir leurs portes à la foule pour lui permettre l'assistance aux saints mystères et l'accomplissement des devoirs religieux, le clergé cherchait encore à nourrir la foi et la piété des peuples par les plus sublimes spectacles.

Chaque fête était signalée par la représentation d'un drame liturgigue. Que notre pensée ne se reporte pas ici sur les triviales comédies des clercs de la basoche! Une telle confusion n'est plus possible après tant d'études approfondies sur le théâtre au moyen âge et particulièrement sur les drames liturgiques dans les églises. Jusque vers la fin du quatorzième siècle, l'action théâtrale dans les églises conserva un grand caractère de pompe et de gravité. Qu'on imagine un ensemble de cérémonies, de marches, de dialogues, de chœurs, sur l'un des touchants mystères de la religion, représentés et parlés dans la langue latine du moyen âge, si expressive dans sa simplicité, par des évêques, des hauts dignitaires ecclésiastiques, des prêtres et des lévites, sous les voûtes immenses des basiliques du treizième siècle, en présence d'une multitude naïve, fidèle et recueillie. Les théories du Parthénon ne devaient pas l'emporter sur d'aussi merveilleuses mises en scène. Peu à peu, les contrefaçons indécentes du dehors firent supprimer ces solennités populaires qui encadraient les saints mystères avec un art exquis. C'est à peine s'il en est resté quelques vestiges dans les proses conservées dans l'office des plus grandes fêtes. La fête de Noël est peut-être le jour qui a conservé le plus de traces de ces anciennes habitudes. La crèche que l'on continue à représenter dans toute sa naïveté, aussi bien dans les plus riches églises de Paris que dans les chapelles des plus humbles hameaux ; les noëls anciens drame en raccourci, qui aiment tant à faire agir et dialoguer les anges et les hommes, Jésus et sa mère, Joseph et les pasteurs : la célébration des offices à minuit : tout cela rappelle confusément un passé qui disparaît. La tradition du noël se perd elle-même, et l'on peut, sans vain désir de censure, remarquer combien le noël d'Adam, presque universellement adopté dans les églises de Paris et chanté en quelques-unes avec un grand éclat, s'éloigne du type traditionnel. Rien qui se rapproche de la naïveté et de la liberté d'allures qui caractérisent le genre. Le ton en est ambitieux et tendu. Il est vrai que la phrase musicale est superbe et d'une large inspiration : Ad. Adam n'a guère rencontré dans sa vie d'aussi graves pensées. Ce bonheur d'expression musicale servira autant à la mémoire du musicien qu'à la ruine du vieux noël à bergers et à musettes.

La liturgie a conservé quelques traditions de l'ancienne fête des Innocents. Rien de plus touchant que la pensée qui a présidé au premier établissement de cette solennité en l'honneur de l'enfance. Ce jour-là, le temple lui appartenait et elle remplissait les offices dévolus aux clercs. Dans plusieurs paroisses de Paris on voit encore les enfants de chœur, revêtus d'ornements appropriés à leur petite taille, faire fonctions de choristes à vêpres et à la messe, servir seuls le prêtre à l'autel et s'acquitter avec autant de gravité que de zèle de leurs fonctions d'un

jour. Dans la plupart des maisons religieuses d'enseignement, le plus jeune enfant de la communauté à tous les honneurs de la journée. Au petit séminaire, il fait la lecture au réfectoire et l'interrompt bientôt pour dîner à la table du supérieur. Au grand séminaire de Saint-Sulpice, les enfants de chœur de la paroisse entrent ce jour-là au milieu de la grave communauté, qui se plaît à les fêter.

C'est dans la même pensée d'honorer les diverses conditions humaines que, toujours pendant cette semaine, l'Eglise de Paris voulait que le jour de saint Etienne les diacres remplissent toutes les fonctions du chœur, excepté celle de sous-diacre ; que le jour de saint Jean, les prêtres fissent la même chose. Ces prescriptions du cérémonial de 1662 ont dû forcément tomber presque partout en désuétude, mais elles sont fidèlement observées à Saint-Sulpice.

Semaine Religieuse.

COUP D'ŒIL SUR L'ÉGLISE DE FRANCE.

" Le chapitre de Notre-Dame de Paris compte 16 chanoines titulaires et 7 chanoines prébendés ; celui de Saint-Denis, 8 chanoines de l'ordre des évêques et 17 du second ordre ; les 17 autres chapitres métropolitains, 9 chanoines chacun ; 69 chapitres cathédraux, 8 chacun, et les deux nouveaux chapitres d'Algérie, 3 chacun. Il y a par conséquent en tout 750 chanoines titulaires en France.

Quand aux paroisses, elles sont au nombre de 35,374, dont 3,431 sont desservies par des curés inamovibles : cures et canonicats figurent sur le budget des cultes pour une somme de 38,999,050 fr., y compris les *chapelains de Sainte-Geneviève* et les 162 vicaires généraux reconnus par l'État.

" Autrefois, un bon nombre de paroisses étaient confiées en France au clergé régulier, comme on en voit encore en Angleterre, en Allemagne, en Espagne, en Italie et même à Rome, où, sur 54 curés, 30 appartiennent à des communautés religieuses ; car, d'après le droit ecclésiastique, la profession religieuse n'est pas incompatible avec la charge des âmes (*cura animarum*). Il n'en est pas de même aujourd'hui parmi nous, tant à cause de l'infériorité numérique des religieux qu'à cause de leur non-existence légale. Cependant, en quelques diocèses on trouve des paroisses qui ont des curés appartenant au clergé régulier et aux communautés religieuses : ainsi les *Récollets* ont la paroisse

de Cimiès près de Nice ; les *Capucins*, celle de Saint-Barthélemy près de Nice encore ; les *Bénédictins*, celles de Solesmes (Sarthe), de Ligugé (Vienne) et de Saint Benoît-sur-Loire (Loire) ; les *Dominicains*, la chapelle vicariale de Sainte-Beaume ; les *Jésuites*, celles de Notre-Dame de Liesse en Picardie, de Lalouvesc en Vivarais, de Notre-Dame de Myans en Savoie, et du fort Napoléon en Algérie ; les *Trinitaires déchaussés*, celle de Faucon dans les Basses-Alpes ; les *Oratoriens*, celle de Cléry (Loire) ; les *Oblats de Marie*, celle de Notre-Dame de l'Osier (Isère) ; les *Maristes*, celle d'Amettes (Pas-de-Calais) ; les *Sulpiciens*, celle de Saint-Sulpice de Paris, etc. ; les *prêtres du Sacré-Cœur*, celle de Pibrac près Toulouse ; les *Lazaristes*, les *prêtres du Saint-Esprit* et les membres d'autres communautés religieuses desservent aussi quelques paroisses.

" L'Église de France actuelle comprend, avons-nous dit, 18 provinces ecclésiastiques, formant un ensemble de 92 siéges archiépiscopaux et épiscopaux. Chacun de ces 92 diocèses, sauf celui de Saint-Denis (île de la Réunion), celui d'Oran, celui de Constantine et celui de la Basse-Terre (Guadeloupe), a son grand séminaire. Trente-six de ces séminaires sont dirigés par des prêtres diocésains ; — 22 par les Sulpiciens (Aix, Angers, Autun, Avignon, Bayeux, Bordeaux, Bourges, Clermont, Coutances, Dijon, Limoges, Lyon, Metz, Nantes, Orléans, Paris, le Puy, Reims, Rodez, Toulouse, Tulle et Viviers), sans compter celui d'Issy près Paris ;—17 par les Lazaristes (Albi, Alger, Amiens, Angoulême, Cahors, Cambrai, Carcassonne, Châlons, Evreux, Marseille, Montpellier, Nice, la Rochelle, Saint-Flour, Sens, Soissons et Tours); —6 par les Jésuites (Aire, Blois, Mende, Montauban, Périgueux, Romans-lez-Valence) ; — 5 par les Maristes (Agen, Digne, Moulins, Nevers, Saint-Brieux) ;—2 par les Oblats de Marie-Immaculée (Ajaccio et Fréjus) ;—2 par les prêtres de Picpus (Rouen et Versailles). Les prêtres du Saint-Esprit dirigent à Rome le collége français, et à Paris le séminaire colonial.

" Il existe, de plus, quatre autres grands séminaires à Paris : celui des *Lazaristes*, celui des *Missions étrangères*, celui de *Picpus* et celui des *Irlandais*.—La France compte encore cinq facultés de théologie, qui font partie de l'université, et qui, sans avoir d'institution canonique, sont placées néanmoins sous la juridiction des évêques diocésains : elles sont établies à Paris, à Lyon, à Rouen, à Aix et à Bordeaux.— On compte, en sus, à Lyon, le *séminaire des missions africaines*, pour le Dahomey, — à Marseille, celui de la *mission des Gallas*, — à Alger, celui de la *mission des Touaregs*,— à Villefranche d'Aveyron, un *noviciat pour les missions de l'Océanie*. L'*école apostolique* qui a été fondée, l y a trois ans, à Avignon, par des pères Jésuites, et celle que les

Oblats de Marie-Immaculée ont annexée depuis plus longtemps à leur maison de Notre-Dame des Lumières (Vaucluses), sont de véritables petits séminaires pour les missions d'outre-mer. — En outre, à Cellule près Riom en Auvergne, un établissement spécial, dirigé par les prêtres du Saint-Esprit, est affecté, sous le titre de *petit séminaire colonial*, à l'éducation classique des aspirants à l'état ecclésiastique, originaires des colonies françaises.

" Il y a, en outre, 172 petits séminaires en France, dont 14 sont confiés à des membres de communautés religieuses, entre autres ceux de Montauban, Moulins, Sariat et Saint Denis de la Réunion, qui sont dirigés par les Jésuites.—Quelques petits diocèses ont plus d'un petit seminaire : ainsi, celui de Lyon en a cinq,— celui d'Annecy quatre,— ceux de Saint-Brieuc, de Coutances, de Besançon, de Limoges et d'Evreux, trois,— et ceux d'Albi, d'Autun, d'Avignon, de Bayeux, de Beauvais, de Belley, de Blois, de Bourges, de Carcassonne, de Luçon, de Montauban, de Montpellier, de Nevers, de Périgueux, du Puy, de Reims, de Rodez, de Viviers, d'Orléans, de Saint-Claude, de Nantes, de Soissons, de Nancy, de Tuile, de Strasbourg, de Mende, de Grenoble, de Toulouse, de Saint-Dié et de Fréjus, *deux* chacun.

" Indépendamment des écoles spéciales d'enfants de chœur annexées aux églises cathédrales et pour leur service, sous le nom de *maîtrise, psallette, école cléricale* ou *manécanterie*, il existe auprès de certaines églises paroissiales importantes de France des écoles de ce genre : ainsi le diocèse de Lyon en possède à lui seul *trente-deux*.

" Il y a actuellement en France *dix-huit* abbayes d'hommes canoniquement érigées : *deux* de Bénédictins (Solesmes et Ligugé),—*une* de l'ordre des Cisterciens de la congrégation de Sénanque (Haute-Combe en Savoie), dont l'abbé, dom Gottland, est simplement commandataire, et *quinze* des deux observances françaises de la Trappe (la Grande Trappe, la Meilleraie, Port-du-Salut, Mont-des-Cats, Mont-des-Olives, Aiguebelle, Sept-Fonts, Belle-Fontaine, Bricquebec, la Grâce-Dieu, Tymadeuc, Staoëli, Fontgombaud, Sainte-Marie du Désert et Notre-Dame des Dombes). On compte, en outre, huit autres prieurés de l'ordre de Saint-Benoit : *un*, celui de Douai, appartient à la congrégation d'Angleterre ; *un* autre, celui de Marseille, à la congrégation de France dite de *Solesmes ; trois* sont de la congrégation Cassinienne dite de la Pierre-qui-Vire, et *trois* de celle des Bénédictins blancs ou olivétains (Saint-Bertrand de Comminges, Parménie et Notre-Dame de Barrau près d'Auch).

" L'ordre de Cîteaux a *onze* prieurés, dont *trois* pour la congrégation de Sénanque et *huit* pour les deux observances de la Trappe. Tous ces monastères, abbayes et prieurés, forment un total de *trente-sept* cou-

vents qui suivent la règle du grand patriarche des moines d'Occident, savoir *dix* pour l'ordre des Bénédictins proprement dite, *quatre* pour celui des Cisterciens, et *vingt-trois* pour les deux observances de la Trappe. La principauté de Monaco, qui est enclavée dans le territoire français, possède un monastère bénédictin de la congrégation Cassinienne, dont l'abbé est ordinaire du lieu et jouit d'une juridiction *quasi* épiscopale. Quelques prêtres du diocèse de Troyes se sont depuis peu réunis en communauté sous la règle de Saint-Benoit et le titre de *Notre-Dame de la Sainte-Espérance.*

" L'ordre de Saint-Augustin est représenté en France par les clercs réguliers du bienheureux Pierre Fourrier, lesquels ont deux maisons (Verdun et Benoîte-Vaux),—les chanoines réguliers de Prémontré de la commune observance, qui ont *deux* maisons (une dans le diocèse de Bayeux, une autre dans celui d'Auch), — les chanoines réguliers de Prémontré de la primitive observance, qui ont aussi *deux* maisons (Saint-Michel de Frigolet près Tarascon, et Notre-Dame d'Afrique près d'Alger).

" La congrégation des prêtres fondée à Nîmes par M. l'abbé d'Alzon, vicaire général de ce diocèse, sous le titre de l'*Assomption*, suit aussi la règle de Saint-Augustin; elle a *quatre* maisons (Nîmes, Paris, Alais et Uzès), ce qui porte à *dix* les communautés religieuses d'hommes qui, en France, suivent les constitutions de Saint-Augustin.

" Le nombre des chartreuses s'élève à *huit*, savoir : la grande chartreuse, Bosserville près Nancy ; Valbonne près le Pont-Saint-Esprit ; le Reposoir près Cluses en Savoie ; Notre-Dame de Mougères près Pézenas ; Montrieux près Toulon ; les Portes près Belley, et Vauclaire près Périgueux. Il y a, en outre, *deux* chartreuses de femmes, l'une à Beauregard, dans le diocèse de Grenoble ; l'autre à Labastide-Saint-Pierre, dans le diocèse de Montauban.

" Les Trinitaires déchaussés ont *trois* maisons : Faucon près Barcelonnette ; Cerfroid dans le diocèse de Meaux, et Notre-Dame de l'Ile près Vienne en Dauphiné.

" Les Dominicains forment trois provinces en France : France, Toulouse et Occitanie ; ils ont *dix-huit* maisons réparties entre ces trois provinces, savoir : Paris, Dijon, Nancy, Flavigny, le Havre, Abbeville, Langres, Lille, Toulouse, Marseille, Arcachon, Mazères, Saint-Maximin, la Sainte-Beaume, Lyon, Carpentras et Poitiers ; le couvent de Corbora (Corse) dépend immédiatement du général.—Les pères de la *Paix* ou membres du tiers ordre régulier de Saint-Dominique ont un noviciat à Perpignan et trois colléges, (Sorèze, Oullins près Lyon, et Arcueil près Paris). Cela fait un total de vingt-deux communautés d'hommes qui suivent en France les constitutions du législateur des

Frères prêcheurs. On annonce néanmoins que la communauté d'Oullins vient de fusionner avec les Basiliens d'Annonay.

" Trois branches de l'ordre de Saint-François sont rétablies en France, savoir : les Observantins, qui ont *deux* provinces, l'une avec *cinq* maisons (Saint-Palais près Bayonne, Amiens, Bourges, Limoges, Branday près Bordeaux), et l'autre, celle de Corse, avec *trois* maisons, dont la principale est à Oletta ;—les Récollets, qui ont une province et *sept* maisons (Avignon, Nîmes, Mâcon, Caen, Bourg-Saint-Andéol, Cimiés et Saorge près Nice), sans parler de la maison de Roubaix, qui fait partie de la province belge ; les Capucins, qui ont deux provinces et *vingt-quatre* maisons (Paris, Versailles, Marseille, Périgueux, Aix, Bourges, Meylan près Grenoble, Lyon, Saint-Étienne, Toulouse, Perpignan, Crest en Dauphiné, Angers, Poligny, Clermont, Carcassonne, Besançon, Lorgues près Draguignan, Nice, Yenne en Savoie, Chambéry, Albert-Ville, Thonon, Laroche en Savoie).—De plus, les Récollets et les Observantins réunis ont une maison commune à Paris, connue sous le nom de *commissariat de Terre Sainte*, dont les membres sont chargés de représenter en France les intérêts des *lieux saints* de la Palestine. —On dit que les PP. Cordeliers, chassés d'Italie, vont fonder quelques maisons à l'extrémité méridionale de l'Algérie, sur les confins du territoire des Touaregs : le R. P. Trullet serait à la tête de cette fondation éminemment religieuse et sociale. — Il y a aussi quelques maisons de prêtres pratiquant en communauté la règle du tiers ordre de Saint-François, comme les anciens pères de Picpus : leur noviciat est Ambialet (diocèse d'Albi). Cela fait en tout près de *cinquante* communautés d'hommes sur le sol français, qui suivent la règle du Séraphin d'Assise.

" Les Carmes déchaussés ont *deux* provinces, l'une dite d'Avignon et l'autre d'Aquitaine, *quatorze* maisons (Agen, Bordeaux, Broussey près Bordeaux, Lyon, Montpelier, Rennes, Pamiers, Bagnères-de-Bigorre, Saint-Omer, Montigny près Vesoul, Passy près Paris, Carcassonne, Notre-Dame de Laguet près Nice, et le Désert près Tarbes).

" Les Jésuites ont *quatre* provinces (France, Lyon, Toulouse et Champagne, avec *soixante-douze* maisons), auxquelles il faut ajouter les deux résidences de Corse (Bastia et Corte), qui dépendent de la province de Turin, et qui sont composées en grande partie de religieux originaires de l'île même ou du diocèse de Nice. Ces 74 maisons se décomposent en 7 noviciats, 3 maisons d'études ou scolasticats, 6 grands séminaires, 4 petits séminaires, 15 colléges, 2 orphelinats et 36 résidences, dont une (celle de Versailles) est composée de pères originaires de la Russie. La province de Turin a son noviciat et son scolasticat à Monaco.

" Les Barnabites ont *trois* maisons (Paris, Aubigny près Bourges, et Gien près Orléans)." —*Revue des Bibliotèques.*

L'ABEILLE BUTINEUSE

DE L'ÉCHO.

*** Un jeune seigneur napolitain, marié à une jeune fille du même rang et de même fortune, ayant eu un fils, l'a consacré dès sa naissance à la défense du trône pontifical. Les époux ont écrit à Pie IX, qui, acceptant, a daigné leur répondre par une de ces phrases latines qu'il a l'habitude de tracer en marge des lettres qu'on lui envoie : *Dominus benedicat vos et dirigat cogitationes vestras.*

Les époux, comblés de joie à la réception de l'autographe de Sa Sainteté, ont placé cet autographe, richement encadré, dans leur chapelle domestique ; puis, remerciant le Pape, au nom de l'enfant, ils lui ont adressé une somme d'argent. Dans la poésie qui accompagne leur lettre, ils font parler le petit *Pio*.

Le petit *Pio* ne peut encore donner son sang pour le Roi-Pontife ; mais il payera un tribut en or jusqu'au jour où il sera capable de prendre les armes pour Pie IX. En attendant, on l'appelle le *Zuavetto* (le petit zouave).

*** Des ordres avaient été donnés, le jour des obsèques du baron James de Rothschild, pour qu'il fût remis un louis à chaque pauvre qui se présenterait à l'hôtel mortuaire.

300,000 francs ont été distribués ainsi à 15,000 pauvres.

*** Le Souverain Pontife célébrera le cinquantième anniversaire de son ordination comme prêtre, le 10 avril prochain. Tel est le résultat des recherches faites à Rome même pour les catholiques de l'Allemagne, où l'on s'occupe déjà des moyens à prendre pour solenniser ce jour mémorable. Pie IX reçut les ordres mineurs le 5 janvier 1817, le sous-diaconat le 20 décembre 1818, le diaconat le 6 mars 1819, et la prêtrise le 10 avril 1819, qui était le samedi saint. Il fut ordonné prêtre par Mgr Caprara, depuis Cardinal. Comme leurs frères d'Allemagne, les catholiques de France, nous n'en doutons pas, se rappelleront cette date.

*** LE TESTAMENT D'UN GRAND SEIGNEUR.—Quand mourut le duc de Lorraine, en 1679, les poètes, séduits par son originalité, le chan

térent à l'envie. L'un d'eux, Pavillon, rima le testament de ce duc fantaisiste. Ces petits vers vous donneront une idée de la chronique au dix-septième siècle. Ils ont un grand attrait de curiosité.

Sain d'esprit et de jugement
Et proche de ma dernière heure,
Je donne à l'empereur, par ce mien testament,
Le bonsoir avant que je meure.

Je destine à ma veuve, un fonds de bons désirs,
Dont il sera fait inventaire ;
Pour sa demeure, un monastère ;
Le célibat pour ses menus plaisirs ;
La pauvreté pour son douaire.

Je laisse à mon neveu mon nom,
Seul bien qui m'est resté de toute la Lorraine ;
Si ce prince ne peut le porter qu'il le traîne,
La France le trouvera bon.

Pour acquitter ma conscience,
En maître libéral, je me sens obligé
De remplir de mes gens la servile espérance.
Je leur donne à tous leur congé ;
Qu'il le prenne pour récompense.

Je nomme tous mes créanciers
Exécuteurs testamentaires,
Et consens de bon cœur que les frais funéraires
Se fassent aux dépens de leurs propres deniers.

Qu'on me fasse des funérailles
Dignes des princes de mon nom.
Et qu'on embaume mes entrailles
Avec de la poudre à canon.

Que mon enterrement solennel et célèbre
Fasse bruit en tous les quartiers,
Et que le plus menteur de tous les gazetiers
Fasse mon oraison funèbre.

Que durant l'espace d'un jour,
On m'expose sous une tente,
Et que l'épitaphe suivante,
Se lise à mon honneur sur la peau d'un tambour.

Ci-git un pauvre duc sans terres,
Qui fut, jusqu'à ses derniers jours,
Peu fidèle dans ses amours,
Et moins fidèle dans ses guerres.

Il donna librement sa foi,
Tour à tour, à chaque couronne ;
Il se fit une étrange loi
De ne la garder à personne.

Il entreprit tout au hasard,
Se fit tout blanc de son épée ;
Il fut brave comme César,
Et malheureux comme Pompée.

Il se vit toujours maltraité
Par sa faute et par son caprice.
On le détrôna par justice,
On l'enterra par charité.

*** Souvenirs de M. Berryer.—M. Nettement raconte dans l'*Union* l'impression terrible produite par Berryer sur M. Lamenais en 1848 ou 1849 par la peinture éloquente du bon et du mauvais prêtre. M. Nettement aurait dû achever le récit de cette scène intéressante. Le lendemain du jour où Lamenais avait disparu pour se soustraire aux paroles qui l'écrasaient, il saisit le moment où Berryer sortait de la salle des séances, prit une porte qui conduisait dans le même couloir, regarda furtivement si personne ne l'observait et courut tout en larmes se jeter dans les bras de son ancien ami. Puis il le quitta sans prononcer une seule parole. Quel aveu ! quel triomphe momentané de la conscience dans cette étreinte silencieuse ! Il faut ajouter que quelques années plus tard, Berryer essaya de pénétrer auprès de Lamenais mourant pour lui parler de se réconcilier avec Dieu. Cette tentative n'eut point de succès et d'autres amis, s'ils méritent ce nom, s'empressèrent d'écarter le chrétien qui voulait leur arracher cette âme.

*** Dans l'allocution qu'il devait prononcer sur la tombe de Berryer et que nous avons publiée, l'évêque d'Orléans a fait allusion à un détail qui toucha singulièrement tous les amis du malade présents alors autour de son lit funèbre. C'était à la dernière visite de son directeur.

" Allons, mon fils, encore une petite prière, lui disait le Père de Pontlevoy.—Oui, oui... J'ai toujours beaucoup aimé le *Salve Regina*, fit Berryer, et je voudrais bien le réciter avec vous."

Il commença d'une voix basse, à peine intelligible, qui allait toujours s'animant et, si j'ose ainsi dire, s'exaltant par degrés. Ce fut bientôt une sorte de chant,—chant de l'âme plus que de la voix,—qui fit courir un frisson dans les veines de tous les assistants. Et quand il fut arrivé à ces mots: *O clemens!* il fit une pause; les deux bras amaigris sortirent lentement des couvertures et se soulevèrent à demi, en même temps que les yeux se tournaient vers le ciel.

Jamais Berryer, dans tout l'éclat de sa force et de son génie, ne produisit une impression pareille. On ne pouvait rien voir de plus beau que cette face décharnée, ravagée par la souffrance, déjà marquée par la mort, mais qu'éclairait alors le rayon parti des yeux, tandis que la voix continuait à soupirer tout bas, avec l'accent d'une tendresse suppliante : " O clemens!"

*** La question du local où doit se tenir le concile est enfin résolue. Le jour de l'Immaculée-Conception, après la chapelle papale, le Saint-Père fit venir en sa présence les sept architectes de Saint-Pierre, le préfet des cérémonies, Mgr. Téodali, secrétaire de la fabrique, et leur demanda sur ce point leur manière de voir. Les sessions du concile œcuménique sont de deux sortes: les sessions privées et les sessions générales. Les premières se composent des différentes commissions que nous avons déjà énumérées et qui discutent les sujets spéciaux confiés à leurs études; les secondes se composent de tous les Evêques et de tous ceux qui, par droit ou par privilége, sont appelés à siéger comme juges et à voter. C'est pourquoi il faut deux lieux de réunions et installés de deux manières différentes.

Après avoir écouté attentivement les observations des architectes, le Saint-Père décida que les sessions particulières se tiendraient dans la grande *loggia* de la façade de Saint-Pierre où a lieu pendant la semaine sainte la cérémonie de la Cène. C'est une immense salle rectangulaire magnifiquement lambrissée; sur son axe, dans le sens de la largeur, se trouve le balcon du haut duquel le Pape donne la fameuse bénédiction improprement dite *urbi et orbi* à l'innombrable multitude agenouillée sur la place vaticane.

Les sessions générales se tiendront dans le transept (chapelle des SS. Procès et Martinien), où a lieu la cérémonie du lavement des pieds.

Ceux qui connaissent les vastes proportions du temple de Michel-Ange ne seront pas étonnés si je dis que l'espace réservé aux réunions générales pourra contenir facilement 2000 personnes, quoiqu'il paraisse à peine dans l'immense vaisseau; il faudra s'avancer jusqu'à la statue de Saint-Pierre, c'est-à-dire sous la coupole, pour apercevoir les échafau-

dages. Et cependant ceux qui veulent s'élever à la hauteur du plus grand palais.

Quoique la plus grande liberté soit laissée aux architectes pour le plan à donner à l'œuvre, Pie IX, dont on connaît la vive sollicitude pour le progrès des arts, est aussi, par excellence, l'homme des traditions religieuses, et il a exprimé le désir que les constructions faites pour le Ve concile de Latran, le dernier présidé par le Pape en personne, servissent de base, sinon de modèle, à celle du prochain concile. Or, on sait par l'histoire et par la peinture que ces constructions avaient la forme ovale et se composaient de tribunes ou estrades superposées où les Evêques se tenaient assis. Ce qu'il a voulu pour les dispositions matérielles du lieu de réunion, il le veut également pour le cérémonial, sauf les modifications exigées par les circonstances. C'est pourquoi il a fait recueillir soigneusement tous les détails propres à éclairer les maîtres de cérémonies. On assure que les travaux seront commencés très-prochainement; ce qui induit à croire qu'on songe à faire quelque chose de monumental, digne de Rome et de l'Eglise catholique.

Nous tenons d'une personne compétente que le public ne sera admis à aucune des sessions particulières ou générales; mais il trouvera une ample compensation dans les pompes religieuses, les fréquentes processions et le déploiement des cérémonies extérieures. D'ailleurs le sceau du secret qui clot actuellement toutes les bouches sera rompu dès le commencement du concile, et les profanes en sauront plus ainsi que s'ils assistaient aux débats.

*** Voici au sujet des urnes de Cana, quelques détails qui ne sont pas dépourvus d'intérêt.

D'après le récit de l'évangéliste saint Jean, ces urnes était au nombre de six, pouvant contenir chacune de deux à trois métrètes:

" *Erant autem ibi lapideæ hidriæ sex positæ... capientes singulæ metretas binas vel ternas* " (S. Jean, II. 6.)

Plusieurs églises de France, d'Italie, d'Allemagne et d'autres pays se glorifient de posséder de ces urnes et les vénèrent comme de précieux souvenirs " du premier miracle que fit Jésus à Cana, en Galilée, où il manifesta sa gloire."

Avant 1789, le monastère du Pont-Royal possédait un de ces vases. Il était en porphyre rouge, contenait environ cinquante-deux pintes de Paris, mesure équivalente aux deux métrètes dont parle l'évangile, et dans le milieu, sous les anses, on lisait deux caractères hébreux. Ce vase était exposé dans le chœur des religieuses, qui l'avaient, dit-on, reçu de saint Louis revenant de la Terre-Sainte.

éclatant de foi et de respect, l'erreur des hérétiques qui s'obstinaient à prétendre que le prince des apôtres n'était jamais venu à Rome. Ce jour est fêté d'une manière exceptionnelle.

Aujourd'hui, tout fait penser qu'il se trouve dans un des dépôts publics de Paris : on a déjà constaté son existence ultérieure au musée des Petits Augustins... N'est-il pas vivement à désirer qu'une relique aussi précieuse par son antiquité comme par les souvenirs qu'elle rappelle, revienne prendre place dans un des sanctuaires de la capitale ?

Autrefois, le monastère de Saint Florent, près de Saumur, possédait aussi une des six urnes de Cana ; mais on ne sait point ce qu'elle est devenue. Elle avait été donnée aux religieux par l'empereur Charlemagne.

Avant la révolution de 1793, la cathédrale d'Angers possédait également une de ces urnes. Pendant l'espace de quatre-vingt-douze ans (de 1701 à 1793), elle demeura dans une niche au-dessous de laquelle, nous dit-on, on lit encore cette inscription : "*Hydria de Cana Galileæ* (urne de Cana en Galilée)." Avant cette époque elle occupait, dans le chœur de la même église, une autre niche beaucoup mieux ornée, de l'époque du quinzième siècle, style flamboyant, avec pinacles. Elle est, comme celle du Port-Royal, en porphyre rouge, ornée de mascarons fort remarquables qui semblent appartenir à l'art égyptien et a quarante-sept centimètres de hauteur sur quarante centimètres de diamètre à l'intérieur.

C'est le roi René qui en avait fait don à l'église d'Angers en 1450.

⁂ La musique de l'antienne GOD SAVE THE KING est de Lully, elle a été faite sur des paroles françaises, et chantée devant Louis XIV, par les pensionnaires du couvent de Saint-Cyr. Voici ces paroles :

Grand Dieu, sauvez le roi !
Grand Dieu, vengez le roi !
Vive le roi !
Que, toujours glorieux,
Louis, victorieux,
Voie à ses pieds ses ennemis
Soumis !
Grand Dieu, sauvez le roi !
Grand Dieu, vengez le roi !
Vive le roi !

Lorsque Georges Ier monta sur le trône d'Angleterre, le célèbre compositeur Haendel ajouta des variations à cette antienne, et les présenta lui-même à la reine.

⁂ Le 22 dernier a été célébrée la fête de l'établissement du saint siége à Rome par saint Pierre. Paul IV institua cette solennité sous le nom de fête de la Chaire de saint Pierre, pour confondre, par un acte

A UN AUBESPIN.

POESIE DU XVIE SIECLE.

Bel aubespin, fleurissant,
Verdissant
Le long de ce beau rivage,
Tu es vestu jusqu'au bas
Des longs bras
D'une lambrunche (vigne) sauvage.

Deux camps de rouges fourmis
Se sont mis
En garnison sous ta souche ;
Dans les pertuis de son tronc,
Tout du long,
Les avettes (abeilles) ont leur couche.

Le chantre Rossignolet,
Nouvelet,
Courtisant sa bien-aimée,
Pour ses amours alléger,
Vient loger
Tous les ans en ta ramée.

Sur ta cime il fait son ny
Tout uny
De mousse et de fine soie,
Où ses petits escloront,
Qui seront
De mes mains la douce proie.

Or, vis, gentil aubespin,
Vis sans fin ;
Vis sans que jamais tonnerre
Ou la cognée, ou les vents,
Ou les temps
Te puissent ruer par terre.

RONSARD.

L'ÉCHO

DE LA FRANCE.

LE CRUCIFIX*

La croix est la voix royale qui conduit au ciel.—IMIT. DE J.-C.

Image de mon Dieu mourant sur le Calvaire
Signe consolateur, emblême salutaire,
Livre où les Saints venaient puiser la vérité,
A genoux à tes pieds, je viens ouvrir mon âme
Aux sublimes leçons que la voix me proclame
Et donner le repos à mon cœur agité.

Insensé, j'avais dit dans un affreux délire,
L'homme n'est que poussière, une ombre qui soupire,
Et qui n'a de réel que ses cris de douleur;
Il voit ses jours s'enfuir comme une ombre qui passe
Et leur rapide course ne laisse d'autre trace
Que l'amer souvenir d'un bien faux et trompeur.

Et je me demandais: que faire de la vie?
Pourquoi m'être éveillé sur la plage assombrie
Et m'avancer sans but dans l'aride désert?
D'un plus doux avenir rejetant l'espérance,
De la nuit du tombeau j'invoquais le silence,
De la terre et du ciel j'ignorais le concert.

* Une main amie nous a communiqué les beaux vers qu'on va lire ici. Ils ont été écrits par une âme tendre en douce sympathie pour les longues souffrances d'une mère de famille dévouée et résignée. Le souvenir de la croix était en effet bien propre à alléger ses douleurs, comme il offrait un digne sujet d'expansion au poëte pieux, touché d'une si belle résignation.

Mais vers toi je levai mes yeux baignés de larmes,
Et j'aperçus au loin se dérouler les charmes
D'un nouvel horizon plus vaste et plus serein,
Du haut du Golgotha rejaillit la lumière,
Et de mon être enfin, je compris le mystère
Et je sentis l'espoir renaître dans mon sein.

De l'homme de douleur tu me redis l'histoire,
Tu me montres son front pâlissant et sans gloire,
Ses regards obscurcis dans l'ombre de la mort,
Sur la croix élevé vers les cieux il s'élance ;
Je te salue, ô croix ! j'accepte la souffrance,
O croix ! sois désormais mon guide vers le port

Pourquoi dirai-je encore que la coupe est amère
Que l'exil est trop long sur la rive étrangère
Où l'air est sans vigueur, le soleil pâlissant ;
Au fond de cette coupe on retrouve la vie ;
Cette rive est le seuil des champs de la patrie
Que dorent les rayons d'un astre plus brillant.

Le grain perdu d'abord sous la tombe féconde
Se dissout, puis bientôt sort de la nuit profonde
Brisant victorieux les chaînes du tombeau ;
Il grandit sous le ciel et son épais feuillage
Au voyageur lassé présente un frais ombrage,
A l'oiseau pour ses chants un tranquille berceau.

Ainsi l'homme ici-bas en proie à la souffrance,
Sous le coup de la mort trouve sa délivrance,
Et les pleurs sont pour lui le présage du ciel ;
O croix ! brille à mes yeux, c'est toi qui me révèle
Qu'au sein de la douleur l'âme se renouvelle
Pour monter radieuse aux pieds de l'Eternel.

Image de mon Dieu mourant sur le Calvaire,
Signe consolateur, emblême salutaire,
Livre où les saints venaient puiser la vérité ;
A genoux à tes pieds, je répandrai mon âme
Et docile aux leçons que ta voix me proclame,
Je marcherai toujours à ta douce clarté.

Lorsqu'un soleil ardent planera sur la terre
Inondant de ses feux le sentier solitaire,
Que je suis d'un pas chancelant,
Je viendrai près de toi demander un azile
Et ton ombre tranquille
Protégera mon front brûlant.

Quand tout semble pâlir sous un ciel de nuages
Que le rocher s'ébranle à la voix des orages
Qui gronde dans les airs;
Quand l'océan frémit au bruit de la tempête
Que l'oiseau gémissant sur la plage répète
Ses lugubres concerts;

Je viendrai près de toi demander un asile
Contre la rage des autans,
Et mon âme tranquille
Ne craindra plus leurs efforts impuissants.

Si parfois la nuit sombre
Vient couvrir de son ombre
Ces champs de mon exil où soupire mon cœur;
Ecoute ma prière;
Sois pour moi la lumière
Qui dirige mes pas au séjour du bonheur.

Lorsque l'illusion d'un bonheur éphémère
Présente à mes regards un aspect radieux,
Comme un rayon du jour qui sourit à la terre
Comme un astre des cieux;
Repoussant loin de moi les charmes d'un vain songe
Que l'esprit du mensonge
D'une perfide main étale sous mes yeux,
Je viendrai près de toi demander un azile;
Sous ton ombre tranquille
Je trouverai la paix qui seule rend heureux.

E. D.

*** La leçon de l'avenir est dans la contemplation du passé.—RÉGNAULT.

*** C'est le propre de la vrai piété, non de contraindre, mais de persuader.—ST. ATHANASE.

CONFÉRENCES DE NOTRE-DAME.

(Voir pages 202 et 255.)

5ème CONFÉRENCE. — 27 DÉCEMBRE 1868.

L'ÉGLISE DES JUIFS DANS SON RAPPORT AVEC L'ÉGLISE DES CHRÉTIENS.

L'Eglise des Juifs présente deux aspects bien différents, selon qu'on la regarde du côté de la vie *nationale* de ce peuple, ou du côté de la vie *religieuse* de l'humanité. Au premier point de vue, elle n'est qu'une Eglise nationale, modèle accompli des Eglises particulières qui, au sein de la grande Eglise catholique, puisent leur vie à cette source commune, et la mêlent plus directement à la vie des nations dont elles portent le nom, comme l'Eglise de France, l'Eglise d'Espagne, l'Eglise d'Angleterre aux beaux jours de l'unité. Au second point de vue, elle s'élargit aux portions du genre humain lui-même, elle porte l'Eglise catholique en germe et en préparation dans ses flancs.

Mais à quoi bon, dira peut-être quelque esprit inattentif et chagrin, à quoi bon nous tant parler de la synagogue ? Nous ne sommes plus dans la synagogue, mais dans l'Eglise.—C'est vrai. Mais la synagogue n'est que l'Eglise commencée ; et l'Eglise n'est que la synagogue agrandie et achevée. L'Eglise des Juifs est le parvis dont notre Eglise est le temple. Avant d'entrer dans le temple, il faut en parcourir le parvis, et même s'y arrêter dans un pieux recueillement. "Nos pieds dit le prophète, se sont arrêtés dans vos parvis, ô Jérusalem, bâtie comme une ville dont toutes les parties se fondent dans l'unité !" *Stantes erant pedes nostri in atriis tuis, Jerusalem, Jerusalem quæ ædificatur ut civitas, cujus participatio ejus in idipsum !* En faisant ainsi, nous agissons utilement pour l'Eglise. Un philosophe, méprisable à bien des points de vue, mais dont l'esprit hardi a aperçu et formulé plus d'une vérité, Machiavel, a dit que "pour conserver une société, il faut la ramener sans cesse vers ses origines." Et Tertullien, qui partout, mais surtout dans une chaire chrétienne, est une plus haute autorité, a exprimé la même loi en ces termes : "Le christianisme se maintient par la sainte antiquité, et on ne réparera jamais mieux les ruines dont il peut être atteint ou menacée,

qu'en le ramenant à ses origines" *Omnino res christiana sanctâ antiquitate stat, nec ruinosa certius reparabitur quam si ad originem censeatur.* Parler du judaïsme, c'est donc parler de l'Eglise, et en parler d'une manière éminemment utile.

Mais avant d'envisager le judaïsme *dans son rapport avec l'Eglise*, il importe de déblayer le terrain d'une objection qui se soulève d'elle-même. Comment le judaïsme peut-il se rapprocher de l'Eglise par un caractère *universel*, lui dont le caractère propre est tout l'opposé : caractère étroit et *séparatiste?* C'est que sa mission était *conservatrice*. Il devait conserver pour des temps meilleurs la religion véritable, les éléments constitutifs de l'Eglise universelle. Et cela ne se pouvait qu'en soustrayant ces éléments à l'action du reste de l'humanité, presque tout entière idôlâtre et corrompue. Lorsqu'on veut garder un parfum précieux, facile à se répandre et à s'évaporer, on le renferme dans un vase robuste et bien clos. Ainsi a fait Moïse. Ce vase, il l'a taillé lui-même dans le roc du Sinaï, ou plutôt il l'a façonné dans la chair et dans l'âme de cette race énergique, obstinée, fermée à toutes les influences du dehors. Peuple au cou roide, comme il le nomme souvent, *populus duræ cervicis*, mais dont la roideur, pour être un défaut, n'en était pas moins une qualité relativement à sa mission spéciale.

Isolé dans ce petit pays de vingt lieues de large, entre la mer, les sables et le Liban ; isolé dans la chasteté et dans l'orgueil de son sang ; qui s'est maintenu dans un implacable divorce avec tout autre sang ; isolé par son caractère insociable et par ce mépris pour l'étranger que l'étranger lui rendait avec usure,—le Juif fut surtout isolé par sa loi. Et ici le P. Hyacinthe ne parle pas du Décalogue proprement dit, mais de tout l'ensemble de la loi mosaïque en tant qu'elle était particulièrement à la nation Juive. Entendue de la sorte, cette loi enveloppait le Juif et le tenait comme enlacé dans un réseau de prescriptions religieuses et civiles aussi multiples que minutieuses et compliquées. Elle donnait à toute son existence un caractère étrange, sans analogue dans le reste du monde, et si exclusivement propre à son sol, que cette loi ne semble plus possible hors de la Palestine. Cela est si vrai que le gigantesque travail des talmudistes, après la dispersion, a eu pour but de la rendre moins impraticable, à force d'interprétations et de dispenses. « Ce peuple habitera seul, s'était écrié Balaam, il habitera seul et ne sera point compté au nombre des nations !" *Populus solus habitabit, et inter gentes non reputabitur.*

Cependant, sous les formes de cette religion si exclusivement et si étroitement nationale se révèlent les éléments constitutifs de la grande et éternelle religion de l'humanité : le christianisme. Ces éléments sont le *dogme*, la *morale* et le *culte*, identiques, pour le fond, dans l'Eglise judaïque et dans l'Eglise chrétienne.

I. Le dogme et la morale.—Le *dogme* se résume dans l'idée de *Dieu* et dans l'idée du *Messie*. Le P. Hyacinthe parlera de celle-ci plus tard. Pour aujourd'hui, il ne s'occupera que de la première. C'est dans le sein de la race juive que se sont accomplis les développements successifs de l'idée de Dieu, par la triple révélation des patriarches, des prophètes et des apôtres. Pour les patriarches, Dieu est Elohim, c'est-à-dire le puissant et le maître. Il se révèle à eux dans son rapport extérieur avec le monde, comme créateur et providence. Pour Moïse et les prophète, il est Jéhovah, c'est-à-dire l'Etre des êtres, l'Etre absolu. Il se révèle dans ce qu'il est en lui-même : " Je suis celui qui suis." Définition sublime que l'homme n'a point faite, qu'il ose à peine commenter, et que toutes les écoles des sages emprunteront à l'écho sacré du désert !

Le monothéisme est complet. Il n'y a plus rien à ajouter sur la nature de Dieu, et quand l'Evangile dévoile la Trinité, il ne fait, s'il est permis de parler de la sorte, que tirer les conséquences du principe posé, et nommer par leurs noms mystérieux les trois termes personnels de la vie au sein de l'Etre absolu : le Père, le Fils et le Saint-Esprit. *Et vita manifestata est.* Encore ces noms avaient-ils été déjà prononcés par les prophètes, et s'ils retentissent avec une solennité nouvelle dans la synagogue près de devenir l'Eglise, c'est sur les lèvres d'apôtres juifs appelés à les enseigner aux nations, qui les ignoreraient à jamais sans eux : " Allez dans le monde entier, et baptisez les peuples au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit !" Ainsi se réalise la parole du prophète Isaïe : " Les artisans de l'Egypte et les commerçants de l'Ethiopie viendront à toi ; les Sabéens se prosterneront à tes pieds, et ils s'écrieront : C'est en toi seulement que Dieu réside, et il n'est pas d'autre Dieu que le tien !" *Tantum in te est Deus, et non absque te Deus.*

Vous vous souvenez, messieurs, de ce noble esprit égaré qui, venant de s'abreuver aux grands fleuves et aux grandes épopées de l'Inde, trouvait le lac de Tibériade étroit auprès du Gange, et la Bible mesquine auprès du Ramayana. Et pourtant le Dieu de l'humanité n'est pas plus hindou qu'il n'est grec. Le Dieu de l'humanité est juif ! C'est en vain que la pensée moderne, abusant des forces qu'elle tient en partie de la révélation, voudrait changer dans l'avenir cette loi du passé et se créer un Dieu plus sublime et plus pur que le Dieu historique de l'Ancien Testament ; elle chancellerait, prise de vertige, entre le panthéisme et l'athéisme, ces deux formes du paganisme nouveau. " Voici ce que dit Jéhovah, le roi d'Israël et son rédempteur :—Je suis le premier et je suis le dernier, il n'y a plus d'autre Dieu après moi :" *Hæc dicit Dominus, rex Israel et redemptor ejus, Dominus exercituum : Ego primus, et ego novissimus, et absque me non est Deus.*

C'est donc des Juifs que l'humanité a reçu, dans le christianisme, l'idée

complète du Dieu vivant; et n'eût elle reçu d'eux que cela, elle leur devrait une reconnaissance éternelle. Mais l'idée de Dieu n'est pas tout; avec elle et avec tout l'ensemble dogmatique qu'elle engendre et résume, il faut encore à l'homme la *morale*. Certes, messieurs, nous ne voulons pas d'une morale indépendante du dogme; mais nous ne voulons pas non plus d'un dogme indépendant de la morale. Arrière le Dieu qui ne dirait pas comme le Dieu des Juifs: "Je suis saint, c'est pourquoi vous serez saints!" Arrière le Dieu qui n'exigerait de ses adorateurs qu'une exactitude pharisaïque dans les formules du dogme et dans les cérémonies du culte, et qui se laisserait vénérer par des hommes prosternés dans la pire de toutes les boues, la boue mystique! Nous voulons un Dieu qui ait une loi dans sa main. *Et lex in manibus ejus!*

Eh bien, c'est là le Dieu des Juifs, et comme ils nous ont donné le *Dieu*, ils nous ont donné la *loi*. Non plus la loi étroite dont je parlais en commençant: celle-là a été déchirée avec le voile du temple, et c'est en vain que les tamuldistes cherchent à en rapprocher les lambeaux. La loi que les Juifs nous ont donnée, la loi que nous gardons pour la leur rendre un jour, c'est la loi du Décalogue, loi grande, sainte, majestueuse comme Jéhovah, loi universelle qui n'avait jamais été atteinte par les législations philosophiques ou religieuses de l'antiquité. Je sais qu'il y a des choses admirables dans les codes religieux de l'Orient, dans les grandes philosophies de l'Occident. Je suis le premier à admirer les splendeurs naissantes, les clartés d'aurore qui brillent dans ces morales. Mais quelle infériorité vis-à-vis de la morale descendue du Sinaï, vis-à-vis du Décalogue de Moïse! Il n'y a pas aujourd'hui en Europe un savant sérieux qui osât faire la comparaison; il n'y a pas dans le monde un peuple civilisé qui osât risquer l'échange. La morale de l'humanité, c'est celle qui a été élaborée dans le code juif, c'est celle qui a été écrite par Moïse, commentée magnifiquement par les prophètes. Voilà notre morale; voilà la morale éternelle!

Qu'on ne dise pas que la morale varie avec les individus, et plus encore avec les races et avec les siècles. Non, la morale ne varie pas; elle est immuable comme Dieu, inflexible comme la conscience. Les applications de la morale varient seules dans une flexibilité pleine d'harmonie, dans une liberté pleine de fécondité. Mais quant à la morale, je le répète, elle ne varie pas plus que Dieu dans les hauteurs du ciel, pas plus que la conscience dans les profondeurs de l'âme humaine. Elle est immuable; les vieux commandements du Sinaï sont à jamais la règle des peuples, des familles et des individus. L'Evangile du Christ et de ses apôtres n'a fait que l'éclairer davantage, en écarter toutes les ombres, celles surtout du pharisaïsme; et en vengeant la morale contre les pharisiens, l'Evangile a vengé le judaïsme, dont ils étaient les corrupteurs.

En effet, si la loi chrétienne était supérieure à la loi mosaïque en ce qui est substantiel, ce serait parce que la loi mosaïque aurait méconnu la *justice intérieure* ou parce qu'elle aurait méconnu la *charité*, qui dépasse la loi en la couronnant. Ni l'une ni l'autre de ces hypothèses n'est admissible. La loi mosaïque n'a pas seulement condamné l'*acte*; elle n'a pas doré seulement le dehors de la coupe, comme les pharisiens, en laissant la pourriture à l'intérieur; mais elle a voulu que le dedans et le dehors, l'œuvre qui apparaît et l'intention qui l'inspire, que tout fût pur aux yeux de Dieu. C'est pourquoi Moïse, en défendant l'acte, a défendu le désir; il a dit ce mot qui fait l'honneur et le tourment de la conscience humaine: " Tu ne désireras pas " *Non concupisces!*

Vous ne vous croyez pas homicides parce que vous avez évité l'acte, parce que vos mains ne se sont pas trempées dans le sang de vos semblables; vous vous croyez purs parce que vous n'avez attenté ni à la vie, ni aux trésors, ni à l'honneur de vos frères; vous vous croyez exempts du jugement de Dieu et des sévérités de la conscience parce que vous n'avez pas enlevé à votre prochain le premier honneur, le premier trésor, aussi cher que la vie: l'amour, la fidélité de son épouse... Si vous avez désiré le sang de votre frère, si vous avez désiré lui ravir son or ou son honneur, si vous avez regardé sa femme avec les yeux de l'adultère, vous avez commis l'homicide, le vol et l'adultère dans l'antre ténébreux de votre conscience! *Non concupisces!* Voilà ce que disait Moïse.

Et il ajoutait: Quand même vous n'auriez pas fait cela au fond de votre cœur, quand même vous auriez respecté la justice intérieure et la justice extérieure, prenez garde! la justice est bien étroite, elle est bien roide, elle est bien impuissante quand elle ne va pas jusqu'à *l'amour.*—" Et maintenant, Israël, qu'est-ce que le Seigneur ton Dieu te demande, s'écrie le législateur, au terme de ses préceptes; qu'est-ce que le Seigneur ton Dieu te demande, sinon que tu l'aimes de tout ton cœur et de toutes tes forces?"

Et saint Paul, commentant Moïse, a dit à son tour: "Celui qui aime son prochain — car qu'on ne pense pas aimer Dieu que l'on ne voit pas, quand on n'aime pas son prochain que l'on voit, — celui qui aime son prochain a accompli toute la loi." Et quand la loi dit: " Tu ne commettras pas l'homicide; tu ne déroberas pas; tu ne porteras pas de faux témoignage; tu ne feras pas l'adultère;" la loi renferme toutes ces choses dans ces simples paroles: " Tu aimeras." Comment commettre l'homicide, le mensonge, l'adultère, quand on aime? L'amour, plus fort que la justice, nous retient en face de toutes ces frontières que la passion allait franchir! Saint Paul a raison. La plénitude de la loi telle que Moïse l'a comprise, c'est l'amour, *Plenitudo legis est dilectio.* Et saint Augustin a raison aussi quand il conclut: " Aimez, aimez, et faites ce que vous voudrez " *Ama et fac quod vis!*

La loi d'amour est donc le dernier mot du Deutéronome, comme elle est le premier mot de l'Evangile. Jésus-Christ n'appelait ce commandement "nouveau" que parce qu'il était nouveau pour les pharisiens de son temps, comme il l'a été et le sera dans tous les temps pour tous les pharisiens, *mandatum novum;* mais il disait: "C'est le grand commandement de la loi:— Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, et de toutes tes forces, et de toute ta raison aussi, car il faut aimer Dieu avec la raison autant qu'avec le cœur, *in tota mente tuâ*... Et le second commandement est pareil au premier: Tu aimeras ton prochain.— Les patriarches et les prophètes ont tout renfermé dans ces deux commandements."

Je conclus, messieurs, que notre morale est la morale des Juifs, comme leur dogme est notre dogme. Et, par conséquent, lorsque je parle de la synagogue, je parle de notre religion, je parle de notre Eglise. Quand je m'asseois avec les patriarches et les prophètes, je m'asseois avec mes maîtres, avec mes instituteurs, avec mes devanciers dans le Christ! "Interrogez les Ecritures, disait Jésus-Christ alors que le Nouveau Testament n'existait pas encore, interrogez Moïse et les prophètes, ils vous parleront de moi!" J'ai donc raison de dire, avec saint Augustin, que le christianisme est un judaïsme accompli, comme le judaïsme était un christianisme commencé: *Vetus testamentum est occultatio novi, et novum revelatio veteris.*

II. Le culte: les cérémonies, les sacrifices, la prière.— Le culte est le nœud vivant de la morale et du dogme, le complet et suprême épanouissement de l'idée religieuse dans l'âme humaine et de l'âme religieuse devant Dieu. Et toutefois, c'est la partie la plus variable de la religion. On sait quelles variétés il a revêtues et il offre encore dans l'Eglise catholique elle-même. L'Eglise primitive a vu régner, avec la plus grande unité dans la foi et dans l'amour, la plus grande liberté dans les usages et dans les rites. Plus tard, beaucoup plus tard, un mouvement d'unification s'est produit, par un dessein providentiel, sans doute, de l'esprit qui ne cesse point de gouverner l'Eglise. Mais, encore aujourd'hui, le rite latin n'est-il pas émaillé, en certaines églises et en certains corps religieux, de différences autorisées ou plutôt consacrées? Et à côté du rite latin n'y a-t-il pas le rite grec, ou, pour parler plus exactement, les rites orientaux?

On s'explique donc que les *cérémonies* de l'Eglise de Moïse ne soient point toutes passées dans l'Eglise chrétienne. Mais un grand nombre d'entre elles s'y sont perpétuées, et l'enfant d'Israël ne se sentirait pas assurément trop dépaysé, s'il consentait à s'asseoir et à regarder dans nos temples. Il y reverrait, étonné et ravi, ce qu'il croyait enseveli et perdu sous les ruines de Sion: les chandeliers d'or, et aux mystiques lumières,

la lampe inextinguible attestant la présence de Jéhovah, les encensoirs fumants, les instruments de musique, les cantiques, et ces marches rythmique de nos processions qui rappellent les dances sacrées devant l'arche. Il y retrouverait, avec les chantres sans nombre, les lévites couverts de longues robes de lin et les prêtres dans leurs vêtements éclatants, debout autour de l'autel comme une plantation de cèdres sur la montagne de Liban. *Quasi plantatio cedri in monte Libano.*

Il y contemplerait l'eau coulant comme dans les antiques purifications, mais avec une efficacité meilleure, et les pains de proposition offerts et gardés sur l'autel, et ces repas religieux et fraternels de la Pâque nouvelle, et cet agneau qu'on mange sans en briser les os, agneau toujours immolé et pourtant toujours immortel ! Il reconnaîtrait sa fête de Pâques dans la nôtre, son sabbat dans notre dimanche, et combien d'autres traits recueillis de son Eglise et conservés dans la nôtre ! Et nos basiliques et nos cathédrales ne sont-elles pas les dignes héritières du temple de Salomon et du temple plus splendide encore de Zorobabel ?

De ces cérémonies si variées et si riches du culte hébraïque, les unes ont disparu, il est vrai, les autres sont demeurées dans le culte catholique ; mais de toutes on peut dire néanmoins qu'elles se sont survécu, dans ce culte, pleines d'une vie nouvelle, car toutes étaient symboliques, toutes étaient figuratives du culte à venir de l'humanité chrétienne. *Omnia hæc in figuris contingebant illis.*

Mais si grandes que soient les *cérémonies*, elles ne sont que le vêtement extérieur du culte : le corps n'est pas là, et l'âme moins encore. Le corps du culte, c'est le *sacrifice ;* l'âme du culte, c'est la *prière.* Or c'est ici que la similitude, je dirai plus, l'identité spirituelle devient plus frappante.

Les sacrifices des Juifs !—Ne craignez pas, messieurs, que j'entre à cet égard dans les détails, nous y reviendrons plus tard ; car je ne me lasserai pas plus de l'Eglise des Juifs que de l'Eglise des patriarches, et je reviendrai toujours aux origines de notre Eglise catholique, pour m'y retremper avec vous dans l'esprit de notre berceau. Pour le moment, je me demande seulement quelle est l'origine du culte chrétien au point de vue du sacrifice, et je réponds : C'est le sacrifice sanglant du judaïsme.

Oh ! quelle odeur de sang dans le temple de Jérusalem ! C'est le culte et c'est l'expiation du péché par le sang ; c'est la réconciliation de l'homme avec Dieu par le sang. Saint Paul, expliquant Moïse, disait dans son épître aux Hébreux : " Il ne se fait jamais de rémission du péché sans le sang, et, dans la loi, les choses comme les personnes se purifient par le sang."

O plaines de Basan, ô larges pâturages de Galaad, ô montagnes fertiles de la Judée, que de troupeaux vous nourrissiez ! Mais vos agneaux, vos

taureaux abondants n'étaient pas seulement pour la prospérité des familles ; chaque année on les menait par milliers au temple de Jérusalem ; on les entrait mugissant à cet autel d'airain dont la soif inextinguible demandait toujours du sang. Les prêtres, occupés pour ainsi dire exclusivement à cette immolation sacrée, levaient le glaive, le plongeaient, le retiraient fumant des entrailles de ces victimes. Le sang coulait par torrents dans les rigoles creusées autour de l'autel. Mais jamais ne jaillissait le ruisseau sacré qui devait laver le monde ! Le prophète, qui était le prêtre de l'esprit, dominant de la hauteur du pur mosaïsme ces prêtres de la matière, le prophète leur disait au nom de Jéhovah : " Assez, je suis rassasié de vos sacrifices. *Plenus sum !* Est-ce que je mangerai la chair de vos taureaux ? *Numquid manducabo carnes taurorum ?* Est-ce que je boirai le sang de vos agneaux ? *Aut sanguinem hircorum potabo ?* Je suis rassasié ; cessez, prêtres de la matière, cessez, prêtres pharisaïques, ou bien, s'écrie Malachie, je vous jette à la figure tout le fumier de vos solennités. *Dispergam super vultum vestrum stercus solemnitatum vestrarum !* Il y avait donc autre chose que ce sang ; le prophète le savait, il le disait dans un language intrépide, et les prêtres l'écoutaient.

Qu'est-ce qui lavera le péché ? Ah ! nous ne sentons plus le péché aujourd'hui, nous ne sentons plus la nécessité de l'expier ! Vous vous rappelez, messieurs, l'héroïne du drame de Shakespeare, qui, seule dans la nuit, regarde sa main trempée dans le sang innocent et qui s'écrie : " Ce sang, qui le lavera ? Il me fait sortir les yeux de la tête ; toute la mer y passerait sans laver la tache de ma petite main ! "— C'est le sang qui lave le sang ; c'est le sang d'un Dieu qui seul peut laver le péché ; c'est l'odeur du sang divin qui seul, comme un parfum, peut enlever toutes les souillures, racheter tous les crimes ! Les prophètes le savaient ; ils levaient leurs mains vers l'avenir, ils tendaient le doigt vers la montagne et montraient une croix !

Voilà le sang véritable ! voilà le ruisseau sacré qui a baigné les âmes ! voilà le culte de la synagogue ramené à sa véritable idée ! Jésus, par son sang a enlevé tous nos opprobres. Le culte du sang, l'expiation par le sang, c'est là ce qui fait le chrétien ! L'homme qui croirait encore à la divinité de Jésus-Christ, mais qui ne croirait plus à l'efficacité de son sang, à la nécessité du Calvaire, à l'unique et souveraine expiation de la croix, cet homme ne serait plus chrétien ; il n'aurait plus le culte de l'Eglise catholique ; il n'aurait plus le culte du sang, l'expiation du péché et la réconciliation avec Dieu par le sang. Le chrétien est celui qui a le culte de la croix, le culte du Calvaire, et, s'il pousse jusqu'au bout l'intelligence nécessaire de ce sang, ce chrétien, c'est le catholique, c'est celui qui va du Calvaire à l'autel et qui dit avec Saint Paul : " Ce sang

n'a plus besoin de nous racheter ; car, par une seule oblation, il a sanctifié, il a consommé éternellement les élus." *Una oblatione, consummavit in sempiternum sanctificatos !* Mais ce sang a besoin, pour nous appliquer sa rédemption, de couler individuellement sur nous comme il a coulé universellement sur l'humanité. « Est-ce que le pain que nous brisons, ajoute saint Paul, n'est pas la communication du corps du Seigneur ? Est-ce que la coupe que nous bénissons et que nous buvons, continue-t-il, n'est pas la participation du sang de Jésus-Christ ?" Voilà le culte de l'Eglise catholique : le culte du sang sur le Calvaire et du sang à l'autel !

Mais si élevé que soit le sacrifice au-dessus des cérémonies, il lui faut une âme, une voix qui l'interprète ; cette voix, c'est celle de la *prière*. Or la prière de l'Eglise des Juifs, ce sont les *psaumes*.

Peuple étrange ! Un jour s'est rencontré dans son son sein un homme qui l'a résumé tout entier avec ses défaut comme avec ses qualités, homme plus étonnant que ce peuple lui-même, David ! Nature essentiellement religieuse comme la nature juive, et comme la nature juive aussi, ardemment, profondément passionnée ; jeté dans la vie comme dans un drame, à travers les aventures du soldat et les extases du prophète, sous les coups si divers et pourtant si harmonieux de l'existence humaine d'une part, et de l'inspiration surnaturelle de l'autre, David a résonné comme une harpe, et de la corde de son âme, tantôt tordue dans la douleur, tantôt frémissante dans les joies et les plaisirs ; de son cœur, ouvert tour à tour du côté de la terre et du côté du ciel ; de la poitrine de l'amant adultère et sanglant de Bethsabée, femme d'Urie ; de la poitrine humiliée, repentante et sanctifiée de l'ancêtre de Jésus-Christ, il s'est échappé des cris, oh ! messieurs, des cris auxquels rien ne ressemble dans l'âme humaine, et auxquels cependant tout ce qui est dans l'âme humaine aboutit !

L'humanité n'en a pas entendu de pareils ni avant ni après, et c'est pourquoi elle ne cesse pas de les répéter. Des pleurs et des sanglots : « sanglots de mon cœur, rugissements de mon âme " *rugiebam a gemitu cordis mei !* Des nuits passées sur cette couche coupable que l'on trempe de ses larmes, que l'on étreint de ses bras, que l'on mord de ses dents, et sur laquelle on se retourne dans les épines de la douleur ou dans les épines de la tentation ! Des nuits consacrées à la prière sur cette couche coupable et solitaire, sur cette couche pénitente de laquelle on se relève maintenant dans la tranquille ivresse du pardon obtenu, dans le frémissement des lèvres, dans le tressaillement des os : tous mes os diront : « Jéhovah mon Seigneur, qui est semblable à toi ! A toi qui conduis dans l'abîme, à toi qui ramène de la mort à la vie et de l'enfer au ciel !" *Cor meum et caro mea exultaverunt in Deum vivum. Omnia ossa mea dicent : Domine, qui similis tibi ?*

Voilà la prière du Juif qui ne pensait qu'à lui, à ses adultères, à ses

homicides, à son fils mort avant huit jours et contre les pieds glacés duquel il avait pressé ses lèvres, à son trône disputé par l'ennemi, aux grandes espérances de son avenir, au fruit de ses reins qui devait être un Dieu. *De fructu ventris tui ponam super sedem tuum!* Et en épanchant ainsi son âme, en racontant sa vie, cet homme est devenu, comme on l'a si bien nommé, le prince de la prière!

Oui, le prince de la prière individuelle, le prince de la prière universelle! Regardez au couchant, écoutez à l'aurore, partout où se trouve l'Eglise catholique, que dis-je? partout où se trouve la synagogue, partout où se trouve un temple: au sein de l'Orient chrétien, quoique schismatique, comme au sein des Eglises protestantes, partout j'entends s'élever la grande prière du psautier! L'humanité prie avec ses paroles, l'humanité sanglote avec ses pleurs, l'humanité espère avec ses espérances. David l'avait dit: "Je vous louerai, mon Dieu, dans une grande assemblée," *In Ecclesiâ magnâ!* Et en même temps, en dehors des temples, au sanctuaire de chaque famille, regardez ce jeune homme qui lutte contre les passions naissantes, regardez ce vieillard qui lutte contre le tombeau entr'ouvert, regardez cette épouse, cette mère, cette pauvre femme en pleurs qui boit dans la nuit l'eau de ses larmes, qu'est-ce que leurs lèvres murmurent? *Miserere mei, Deus!* "Aie pitié de moi, Seigneur, selon ta grande miséricorde; du profond de l'abîme, j'ai crié vers toi, j'ai espéré, Seigneur! Si tu ne regardes que nos iniquités, qui se tiendra en ta présence? Mais parce que tu es bon, il y a dans ton cœur plus que dans le cœur de l'homme une grande miséricorde et une rédemption infinie!" *Quia apud Dominum misericordia et copiosa apud eum redemptio!...*

Souvenons-nous donc d'Israël et de Sion, messieurs, et, pour résumer Israël et Sion dans une institution éminemment pratique, souvenons-nous de la *Bible!* Israël, ce ne sont pas les tentes de Sem, ce ne sont pas les tabernacles du désert, ce ne sont pas les temples de Salomon ou de Zorobabel; tout cela a disparu. Ce qui fait qu'Israël dure, c'est son Dieu et sa Bible. Israël s'est corporifié dans sa Bible, c'est lui qui l'a écrite toute entière, et c'est sa gloire par-dessus tout, dit saint Paul.

L'Eglise de Jésus-Christ, l'Eglise catholique n'est pas le don de l'*inspiration.* Nous n'avons pas au milieu de nous un seul sage! un seul pontife inspiré, capable, le voulût-il, d'écrire une ligne qui soit la parole de Dieu. Nous avons des pontifes, des docteurs, des conciles *assistés* de Dieu, mais non inspirés; assistés pour étudier, pour comprendre, pour expliquer la parole inspirée de l'Église des Juifs, la parole écrite, depuis le premier livre de la Genèse jusqu'au dernier mot du Nouveau Testament, par une plume juive! L'Eglise juive, depuis les prophètes jusqu'aux apôtres, a été la seule bouche inspirée par Jéhovah. *Os Domini locutum est.*

Et pourtant, que faisons-nous de la Bible ? Ce livre est-il l'objet de nos études, de nos prédications, de nos enseignements ? Est-il la lumière qui resplendit sur nos familles, sur nos sociétés, sur nos âmes ?—Que l'on ne me dise pas : L'Église interdit la lecture de la Bible. C'est une épouvantable calomnie ! Les premiers chrétiens lisaient la Bible et la méditaient jour et nuit, et les plus zélés l'apprenaient par cœur d'un bout à l'autre. Les premiers prêtres chrétiens avaient dans leur tabernacle deux compartiments également sacrés, l'un pour l'eucharistie, nourriture du cœur, l'autre pour la Bible, nourriture de l'esprit. Depuis quand l'Eglise a-t-elle changé ? Depuis quand l'esprit de l'Eglise est-il contraire à l'esprit de l'Eglise ? Je le répète, c'est une épouvantable calomnie ! Ce que l'Eglise interdit, c'est la lecture sans les précautions légitimes, la lecture sans l'esprit de docilité, la lecture faite dans un esprit de révolte, d'hérésie ou de schisme. Mais la lecture, la méditation de l'Ecriture, elle est à jamais le véritable esprit de l'Eglise de Jésus-Christ !

Eh bien, lisons-nous la Bible ? N'allons-nous pas, trop souvent, chercher toute notre science exclusivement dans les auteurs purement profanes, dans les découvertes de l'homme ? Et quand nous nous rattachons aux traditions de l'Eglise, ne donnons-nous pas, en pratique, la première place aux simples docteurs ? Personne ne vénère plus que moi les Pères de l'Eglise : Athanase, Basile, Augustin... les grands scholastiques du moyen âge : Thomas d'Aquin, Bonaventure, Scott... les grands théologiens modernes et, pour nommer seulement leur roi, Bossuet ! Oui ; mais Bossuet, Scott, Bonaventure, Thomas d'Aquin, Augustin, Basile, Athanase et tant d'autres, ce n'est pas *le livre !* Donnez-moi le livre, la parole inspirée ! laissez-moi m'appuyer au fondement des apôtres et des prophètes ; laissez-moi creuser, par mes racines altérées, jusqu'à la graisse de l'olivier fécond, *de pinguedine olivæ !* La Bible, l'Ecriture sainte, lumière des familles, des nations, des âmes, voilà le livre de l'Eglise ! Et nos branches seront maigres, et notre feuillage sera flétri, et nos fleurs tomberont avant de porter des fruits, tant que nous ne nous retremperons pas dans la connaissance, dans la lumière, dans la pratique de ce livre divin !

Tandis que le rationalisme, cette puissance moderne, au fond des écoles de l'Allemagne, commence à pénétrer le livre en dehors de l'Eglise et de l'esprit qui l'a inspiré, par conséquent à le transformer en un poison des plus actifs et des plus redoutables, *corruptio optimi pessima ;* tandis que le rationalisme fait cette œuvre savante et mauvaise, nous fermons le livre ou plutôt nous ne l'ouvrons pas, nous n'y cherchons pas remède !

" J'ai vu une main, dit Ezéchiel, qui s'étendait du ciel ; la main tenait un livre plein de mystère, écrit, par dehors, dans une langue de la terre et avec des caractères de main d'homme ; par dedans, dans une langue du ciel et avec des caractères de la main de Dieu. *Erat scriptus intus e*

foris. Le livre était fermé et la main le tendait; et une voix disait: Lève-toi et mange ce livre. *Comede volumen istud.* Malheur à celui qui, pouvant le lire, ne le lit pas; mais malheur à celui qui le lit seulement avec le regard d'une intelligence orgueilleuse! Il faut le manger avec la bouche du cœur. Fils de l'homme, lève-toi et mange ce livre!—Et je pris le livre, je l'approchai de mes lèvres; il était doux par-dessus le miel; et mes entrailles se remplirent de sa substance; et la voix me dit: Maintenant, lève-toi de nouveau, va dans le monde, et parle aux enfants d'Israël!

Levons-nous donc, Eglise chrétienne, levons-nous tout entière! Prenons le livre de la main divine qui nous le tend, méditons-le avec notre intelligence, dévorons-le dans l'amour et dans le cœur, et alors nous serons maîtres du monde; nous parlerons aux enfants de l'idolâtrie; le monde nous écoutera, parce que nos lèvres ne seront plus à nous, *labia nostra à nobis sunt,* mais à Dieu! les lèvres de l'âme chrétienne sont à la parole de Jéhovah, et c'est cette parole qu'elles doivent répéter!

6ème CONFÉRENCE—3 JANVIER 1869.

DE LA LUTTE ENTRE LA LETTRE ET L'ESPRIT DANS L'EGLISE DES JUIFS.

Littera occidit, spiritus autem vivificat.
La lettre tue, mais l'esprit vivifie.

Le P. Hyacinthe prend ce texte de saint Paul pour point de départ et et comme résumé de toute sa conférence. Il a déjà signalé dans l'Eglise des Juifs deux éléments opposés, mais également nécessaires au but de cette Eglise: l'un, *séparatiste,* pour être conservateur du dépôt sacré de la révélation; l'autre, *universel,* qui devait amener la diffusion de ce dépôt dans la race humaine tout entière. Ces deux éléments, il les nomme maintenant, d'après le langage de l'apôtre, la *lettre* et *l'esprit.* Par la lettre, la Bible, c'est-à-dire l'Ancien Testament, est séparatiste; par l'esprit, elle est universelle. La lutte intestine entre ces deux éléments fait toute l'histoire du judaïsme par son côté profond; et leur rupture éclatante, aux jours de Jésus-Christ, ouvre l'ère du christianisme et inaugure l'Eglise catholique. Fils de cette Eglise infaillible et sainte, nous n'avons plus à redouter le triomphe de la terre; mais, membres d'une Eglise, après tout, composée et gouvernée par des hommes faillibles et pécheurs, nous ne

devons pas en ignorer les combats. Assistons donc au spectacle profitable de ces combats de la lettre et de l'esprit au sein du judaïsme, en considérant successivement dans l'Eglise juive les représentants de la lettre et les représentants de l'esprit.

1ère PARTIE.—LES REPRÉSENTANTS DE LA LETTRE.

Ce furent les *rois* et les *prêtres*. Les rois la représentèrent dans l'ordre politique ; les prêtres, dans l'ordre religieux.

1. David s'écriait : " Il dominera depuis une mer jusqu'à l'autre, et depuis le fleuve jusqu'aux extrémités de la terre ; tous les rois se prosterneront devant lui, toutes les nations le serviront. " Et regardant, dans ce lointain radieux, celui de ses descendants qu'il appelait l'Oint et le Christ par excellence, il disait ou plutôt il laissait dire au Seigneur : " Assieds-toi à ma droite jusqu'à ce que j'aie fait de tes ennemis l'escabeau de tes pieds. La primauté est à toi, au jour de ta puissance : dans les splendeurs divines, je t'ai engendré de mon sein avant l'étoile et le premier rayon du matin."

Dans ce trône de l'engendré de David et de l'engendré de Dieu, il y avait donc deux royautés soudées l'une à l'autre : la royauté temporelle, qui devait régner sur la maison de Jacob restreinte aux limites étroites de son propre sang, *regnabit in domo Jacob*, et la royauté qui devait s'étendre à l'humanité tout entière dans les vastes limites de la foi d'Abraham, *regnabit in æternum.*

Le danger était de confondre ces deux royautés, et, comme il arrive toujours en pareil cas, d'absorber la royauté céleste dans la royauté terrestre. C'est à ce danger que succomba la synagogue.

Dans une Eglise nationale ou dans une nation religieuse, rien de plus aisé, mais rien de plus funeste que cette confusion entre les formes religieuses et les formes politiques. Déjà grande quand elle demeure humaine —car c'est son rôle, ce sont ses origines,—la politique le devient davantage quand elle gravite vers les sphères célestes de la morale et de la religion ; mais la religion se rapetisse, elle s'abdique elle-même, elle révolte tous les instincts de la nature humaine en même temps qu'elle blesse tous les attributs de la majesté divine, quand elle revêt les formes de la politique, quand elle en prend les idées, les mœurs, et quand elle en poursuit les intérêts mesquins.

Tel fut pourtant le royaume que les rois et leurs sectateurs rêvèrent opiniâtrément de donner à l'humanité. Un seul instant, sous David, l'idéal prophétique entrevu et décrit par ce roi prophète brille d'un pur éclat. Mais bientôt il se voile sous l'idéal mondain, disons le mot, sous l'idéal païen de Salomon.

Salomon était un grand prince, dans ses commencements surtout ; il le

fut même toujours, jusque dans ses erreurs et dans ses crimes. Mais, ivre de la science de la nature, qu'il avait possédée, comme dit le texte inspiré, depuis le cèdre qui croît au sommet du Liban jusqu'à l'hysope qui pousse aux fentes des murs, Salomon, non content de la science qui élève vers Dieu, voulut posséder aussi toutes les richesses et toutes les amours de la terre; il se fit des palais qui ne ressemblaient guère au palmier sous lequel Débora rendait la justice, ni aux tentes sous lesquelles David campait avec ses soldats, des palais si somptueux que la reine de Saba venait les admirer du fond de l'Arabie. Il eut des harems peuplés de femmes, la plupart étrangères et idolâtres: sept cents sultanes et trois cents concubines!—Et puis, faisant remonter, je ne dis pas du cœur, mais des sens jusqu'à la raison, cette ivresse, il tombait avec ses femmes aux pieds de toutes leurs idoles, vénérant, sous ces symboles poétiques, la grande nature qui est l'œuvre de Dieu, mais qui prend si facilement la place de Dieu!

Tel fut le spectacle de Jérusalem sous le successeur de David. Spectacle hideux, mais du moins atténué sous Salomon par une gloire qu'il ne fut pas assez puissant pour léguer à ses héritiers de Juda et à ses émules d'Israël. Il ne leur légua que son orgueil, son sensualisme et ses idolâtries, et quand les deux monarchies ennemies, mais semblables, succombèrent enfin sous les coups de ces puissants voisins, de ces conquérants du Nord dont, si souvent, elles avaient ou brigué les faveurs ou bravé les armes, elles ne laissèrent après elles, dans l'histoire du peuple saint, qu'une longue traînée de fange et de sang.

Voilà la royauté de Juda, voilà la royauté d'Israël; voilà ce que l'on promettait au monde sous le nom de royaume de Dieu!

Les juifs avaient été si pervertis par leurs rois, ou plutôt—ne soyons pas injustes envers les rois—les Juifs avaient été si pervertis par leur orgueil national, qu'ils ne pouvaient se déprendre de cet idéal grossier, et qu'ils rêvaient toujours, sous le nom profané de royaume de Dieu, la domination des peuples par le glaive et par la verge de fer. Quand Jésus, leur vrai Messie, vint à eux, ils le méconnurent, et ce fut, en grande partie, parce qu'il avait repoussé cette royauté trop basse et trop étroite pour lui, et parcequ'il avait proclamé le vrai principe du royaume de Dieu, royaume spirituel qui est dans le monde, mais qui n'est pas de ce monde, *regnum meum non est de hoc mundo,* royaume spirituel qui vient pour rendre témoignage à la vérité, *ego in hoc natus sum ad hoc veni in mundum, ut testimonium perhibeam veritati.* Ils lui préférèrent le séditieux Barabas qui avait combattu le sang dans les rues de Jérusalem pour les délivrer des Romains; ils lui préférèrent tous les faux messies, tous les christs menteurs, impuissants, qui, au bout de leurs menées insensées, précipitèrent la ruine de cette nation, de cette ville et de ce temple qu'ils prétendaient sauver.

Sois donc brisé, vase du judaïsme national que Dieu, par la main de Moïse, avait formé avec tant d'amour; vase royal et sacerdotal à la fois, sois brisé puisque tu l'as voulu! Tu devais garder pour tous les hommes les trésors de la vie religieuse; tu t'es refermé sur toi-même dans ton égoïsme jaloux; sois brisé, et que de tes éclats répandus à travers le monde s'échappe ce baume qui doit enivrer les nations!

"Le vase fut rompu, dit l'Evangile, et la maison tout entière fut remplie de l'odeur du parfum." *Et domus impleta est ex odore unguenti.*

II. Ce que firent les rois dans l'ordre politique, les *prêtres* le firent dans l'ordre religieux. En effet, si c'est une erreur funeste de confondre les formes religieuses avec les formes politiques, c'est une erreur plus redoutable encore d'identifier, au sein de la religion elle-même, les formes accidentelles, accessoires, avec les formes essentielles. Toute religion, surtout la religion véritable, la religion chrétienne, qui remonte à Moïse, à Abraham, à Adam, n'est pas seulement une idée religieuse, un sentiment religieux, comme se plaît à le dire le rationalisme contemporain. Elle est un fait, et voilà pourquoi elle a des formes positives; elle est un fait vivant, et voilà pourquoi elle a un organisme déterminé. Mais, placé dans l'espace et le temps, le fait religieux doit compter avec les conditions si diverses de l'espace, avec les conditions si mobiles du temps; son organisme vital doit fonctionner dans les milieux les plus dissemblables, souvent même les plus contradictoires. D'où, à côté des formes substantielles et permanentes, des formes accessoires et changeantes qui révêtent, pour ainsi dire, les premières, selon les exigences des races et des temps. En s'efforçant de confondre la religion avec ses formes accessoires particulières à tel pays et à telle race, on l'isolerait du grand courant de l'humanité dans le présent. En s'efforçant de la lier à des formes usées, on l'isolerait du grand courant de l'humanité dans l'avenir. On méconnaîtrait ce que saint Paul disait à la vieille synagogue: "Ce qui est décrépit est bien près de mourir" *Quod autem antiquatur et senescit, prope interitum est.* On ne saurait rendre un plus mauvais service à l'unité religieuse. Or, c'est sur cet écueil que sombra le sacerdoce juif.

Je ne voudrais parler de ce sacerdoce qu'avec beaucoup de respect. Dimanche dernier, nous avons respiré le parfum de ses encensoirs et recueilli l'harmonie de ses cantiques. La verge d'Aaron n'avait pas fleuri pour rien dans ses mains, et, dans son tabernacle, nous n'avons presque adoré le corps de Jésus-Christ figuré dans sa manne, la parole de Jésus-Christ préparée dans son Décalogue. Mais enfin, si respectable que fût dans ses origines et dans son essence le sacerdoce lévitique, il ne mérite plus nos respects dans la corruption qu'il subit aux derniers temps, du moins dans la plupart de ses membres. Cette corruption a gardé un nom particulier, le *pharisaïsme.*

Le pharisaïsme est-il l'hypocrisie ? Non, quoi qu'en dise notre dictionnaire, au sens biblique le pharisaïsme n'est pas l'hypocrisie, à moins que l'on n'entende cette forme plus subtile de l'hypocrisie, la plus innocente et la plus fatale en même temps, l'hypocrisie qui s'ignore elle-même et se croit la sincérité. Jésus a dit souvent : "Pharisiens hypocrites" *Pharisæi hypocritæ*, mais il expliquait cette parole par une autre : " Pharisien aveugle" *Pharisæe cæce*. Et le grand apôtre Paul, pharisien lui-même, élevé, comme il le dit, aux pieds du pharisien Gamaliel, leur rend ce témoignage éclatant qu'ils avaient véritablement le zèle de Dieu, *habent zelum Dei*, mais pas selon la science, *sed non secundum scientiam.*

Le pharisaïsme, sous son aspect profond, est donc l'aveuglement religieux, l'aveuglement des prêtres dépositaires de la lettre et croyant la garder d'autant mieux qu'ils l'expliquent moins; aveuglement qui porte sur tous les points du dépôt sacré ; aveuglement dans le dogme, prédominance de la formule sur la vérité ; aveuglement dans la morale, prédominance de l'œuvre extérieure sur la justice intérieure ; aveuglement dans le culte, prédominance du rite extérieur sur le sentiment religieux.

Aveuglement dans le *dogme.*—Ils enseignaient la vérité. " Sur la chaire de Moïse se sont assis les scribes et les pharisiens, disait Jésus-Christ ; croyez tout ce qu'ils disent, mais ne faites pas ce qu'ils font." Il n'y a pas d'idée révélée éclairant et vivifiant le monde sans un mot qui la contienne, *lucerna verbum tuum, domine* " ton rayon de lumière, Seigneur, est là dans une lampe." Mais si le mot se resserre, s'il enferme l'idée comme dans une prison étroite et jalouse, s'il l'obscurcit, s'il l'étouffe, c'est pharisaïsme. C'est ce que l'apôtre saint Paul appelait garder la vérité, mais la garder captive dans l'iniquité. C'est ce qui arrachait aux lèvres si douces du Sauveur Jésus cet anathème terrible ? *Væ vobis !* " Vous avez pris la clef de la science et vous n'entrez pas, et tous ceux qui s'efforcent d'entrer, vous les en empêchez ; malheur à vous !"

Dans la *morale*, c'est l'œuvre extérieure, c'est la multiplicité des pratiques humaines se posant, comme un poids tyrannique et méprisable, sur la conscience, et lui faisant oublier, dans des rêves malsains, qu'elle est une conscience d'honnête homme et une conscience de chrétien. Les pharisiens disaient à Jésus-Christ : " Pourquoi tes disciples ne se lavent-ils pas les mains avant de manger, selon la tradition des vieillards ?"—Et le Sauveur leur répondit : " Pourquoi foulez-vous aux pieds les commandements de Dieu pour garder les commandements des hommes ?"

Quant aux *rites*, ils sont nécessaires dans le culte comme la formule est nécessaire dans le dogme—malheur à qui déchire la formule de la révélation biblique ou la formule des définitions de l'Eglise !—comme l'œuvre est nécessaire dans la morale, malheur à qui s'endort dans une foi stérile et morte, sans les œuvres !

Le culte! mais c'est l'épanouissement de l'âme religieuse : c'est le sentiment du cœur s'élevant embaumé, harmonieux devant Dieu. C'est l'action du dedans au dehors ; c'est aussi la réaction non moins légitime, non moins salutaire, du dehors au dedans. Le rite suscite le sentiment religieux, il crée l'inspiratiom dans les consciences et dans les cœurs.

Mais quand il n'y a plus le sentiment religieux, quand le cœur plie comme la conscience sous le poids des pratiques extérieures, " ah ! vraiment disait encore Jésus-Christ—car l'Evangile est plein de ces choses, l'Evangile est la réprobation perpétuelle du pharisaïsme,—ah ! vraiment, comme Isaïe le prophète a bien parlé de vous quand il a dit : " Ce peuple m'honore des lèvres et des mains, mais son cœur est loin de moi" *Cor autem eorum longe est a me.*

Voilà ce joug dont saint Pierre a dit : " Vous vouliez l'imposer sur la tête des nations ! Ni nos pères ni nous n'avons pu le porter !" Voilà ce souffle écrasé et vaincu que l'on voulait faire passer sur le monde pour le renouveler ! Voilà ce judaïsme qui n'était plus celui de Moïse, mais le judaïsme décrépit des pharisiens et des scribes ! Quand le monde entier, par les voix éloquentes de la Grèce et de Rome, demandait des sauveurs à l'Orient ; quand, par le frémissement des barbares s'émouvant tout à coup dans les profondeurs de la Germanie et de la Scythie, le monde réclamait la lumière et la civilisation, voilà ce qu'on lui offrait ! Le judaïsme se rendait d'autant plus impossible que l'univers avait plus besoin de lui ; le pharaïsme, aveugle et fanatique, se mettait en travers contre la porte du royaume des cieux pour empêcher les générations de passer !

Arrière, homme de la lettre ; arrière, ennemis de tous les humains ! *adversantur omnibus hominibus,* comme dit saint Paul. Et vous, Jésus, levez-vous, mon Sauveur et mon Dieu, vous qui n'avez eu que deux colères dans votre vie !... Jésus n'avait point de colère contre les pauvres pécheurs, il s'asseyait à leur table, et quand la femme adultère tombait à ses pieds, rougissant dans la honte et pleurant dans les remords, il la relevait, ne voulant que l'absoudre : " Va en paix et ne pèche plus !"— Il n'avait pas de colère contre les hérétiques et les schismatiques ; il s'asseyait sur le puits de Jacob à côté de la Samaritaine, et lui annonçait, avec le salut qui vient des Juifs, *quia salus ex Judeis est,* l'adoration en esprit et en vérité. Mais Jésus eut deux colères ; la colère, le fouet à la main, contre ceux qui vendaient les choses de Dieu dans le temple, et la colère, l'anathème à la bouche, contre ceux qui pervertissaient les choses de Dieu dans la foi.

Levez-vous donc, doux Agneau, dans vos pacifiques colères contre les ennemis de tous les hommes et contre les vrais ennemis du royaume de Dieu, levez-vous et chassez-les du temple !

C'est ainsi que la synagogue a péri et que l'Eglise chrétienne a surgi.

IIème PARTIE.—LES REPRÉSENTANTS DE L'ESPRIT.

Je vous l'ai dit, et vous le saviez déjà, nous n'avons rien à craindre des triomphes de la *lettre*. Toutefois, nous ne pouvons pas ignorer les combats, les tentations non-seulement de tout sacerdoce, mais de toute piété ; la tentation des fidèles comme celle des prêtres, c'est la prédominance de la lettre sur l'*esprit*. Glorifions Dieu de nous avoir fait naître dans une Eglise infaillible et sainte, que Jésus-Christ protége et protégera jusqu'à la consommation de son œuvre, dans la suite des siècles, contre toutes les ignorances de notre esprit et contre toutes les défaillances de notre volonté !

Mais quelle voix frappe mon oreille? Ce n'est plus la voix grossière de la domination terrestre ou de la législation charnelle ; ce n'est cependant pas une voix chrétienne, ce n'est pas la voix de Jésus-Christ, que je répétais tout à l'heure ; mais, quoique antérieure à Jésus-Christ comme elle lui est semblable !

"Ecoutez, dit la voix, écoutez, princes de Sodome, peuple de Gomorrhe —pourtant elle parle de l'Eglise de Sion,—écoutez, prêtez l'oreille à la voix du Seigneur ! Que m'importe la multitude de vos victimes ? Les holocaustes de vos béliers, la graisse de vos agneaux, le sang de vos taureaux, je n'en veux pas, *nolui* ; vos nouvelles lunes, vos sabbats, vos fêtes, elles me pèsent, et mon âme les hait, *odivit anima mea* ; votre encens est en abomination devant moi ; quand vous étendrez vos mains vers moi, je détournerai la face ; quand vous multiplierez vos prières, je ne vous écouterez point ! Otez le mal de vos pensées et de vos cœurs, apprenez la bienfaisance et observez la justice ; relevez tous les opprimés, toutes les victimes de la violence, défendez la veuve, soutenez l'orphelin, et alors venez dans mon sanctuaire. Si vos péchés sont rouges comme l'écarlate, moi le Seigneur votre Dieu, je les ferai blanc comme la neige !"

Cette voix, c'est celle du mosaïsme dans toute son énergie et dans toute sa lumière. Quelle différence d'avec ce pharisaïsme dont je parlais tout à l'heure, d'avec cette lettre qui étouffait sous ses étreintes homicides la raison, la conscience et le cœur ! et quelle ressemblance avec l'Evangile, avec cette loi de Jésus-Christ, qui n'a que deux commandements : une faim insatiable, une soif inextinguible de la justice, et puis un cœur toujours ouvert dans la miséricorde ! Ah ! je le sens, ce n'est plus là une loi locale, une organisation nationale, un code restreint et temporaire ; c'est la loi de tous les peuples et de tous les siècles, et il ne faut plus que le souffle de saint Paul pour la porter d'un bout du monde à l'autre.

Mais la voix de l'esprit continue, et, cette fois, elle ne parle plus de la *loi charnelle*, mais de la *royauté terrestre* :

"Et voici que dans les derniers des jours la maison du Seigneur sera

préparée sur le sommet d'une montagne qui dominera toutes les hauteurs ; les peuples déborderont et iront vers elle comme un torrent impétueux, *fluent ad eum omnes gentes*, et les nations se diront l'une à l'autre : "Venez, montons à la montagne du Seigneur, entrons dans le temple de Jéhovah, le Dieu de Jacob ; il nous enseignera ses voies et nous marcherons dans ses sentiers, parce que nous avons appris que la loi sortira de Sion et que la parole de Dieu viendra de Jérusalem, *quià de Sion exibit lex et verbum Domini de Jerusalem*. Allons, brisons nos glaives et faisons-en des charrues, rompons nos lances, transformons-les en faux, car l'Oint du Seigneur va régner dans la justice et la paix, toutes les idoles seront brisées, *et idola penitus conterentur*, et l'Eternel sera le seul grand en ces jours-là !"

Voilà l'avenir que les rois et leurs successeurs avaient défiguré. Entendez-le bien, ce n'est plus l'oppression, c'est la délivrance ! A la lettre il appartient de s'imposer par la force, c'est sa nécessité ; elle n'a pas d'autre voie, si cette voie en est une. A l'esprit il appartient d'en appeler à la liberté de l'homme et à la liberté de Dieu. *Ubi spiritus Domini, ibi libertas*, où est l'esprit du Seigneur, là est la liberté. C'est pourquoi je ne vois pas dans les mains du Messie un glaive sanglant et souillé ; mais je vois les nations se soulevant spontanément comme une mer frémissant dans ses gouffres profonds : *fluent ad eum omnes gentes ;* elles se lèvent, elles montent vers le Dieu de Jacob ; ce n'est pas l'asservissement, c'est la délivrance ; ce n'est pas le règne du Messie conquérant, c'est le règne du Messie libérateur !

Mais, me dira-t-on, quelle est cette voix qui prêche aux prêtres le royaume spirituel, et aux rois et aux nations la royauté divine ? La voix se racontera elle-même ; elle dira son origine et sa mission.

Ici le P. Hyacinthe rapporte la célèbre vision dans laquelle Isaïe reçut sa mission, après qu'un séraphin eut purifié ses lèvres avec un charbon ardent. C'est le *prophétisme*.

Et comment n'aurait-il pas fallu des prophètes et des saints dans l'Eglise juive, puisqu'il en faut bien dans l'Eglise catholique ? Ces deux mendiants qui, dans le songe du pape Innocent III, soutiennent la basilique croulante de Latran, comme pour symboliser la décadence de l'Eglise hiérarchique au moyen âge, ces deux mendiants, Dominique de Guzman et François d'Assises, que sont-ils donc, sinon des prophètes du Nouveau Testament, sortis non de l'hérédité et de la tradition des siècles, mais du baiser vivant de Jéhovah ? Oui, il faut des saints, il faut des prophètes, c'est-à-dire des hommes de l'amour, des hommes du martyre ; des hommes de la vision qui ne lisent pas seulement dans la lettre, mais qui lisent encore dans l'esprit, qui voient Dieu dans la vision de leur raison éclairée par la foi, dans l'extase de leur conscience suscitée par la grâce. J'ai vu le Seigneur avec

mes yeux, *oculis meis vidi Dominum.* Il faut des hommes qui lui parlent bouche à bouche comme faisait Moïse, et surtout, messieurs, des hommes qui l'aiment cœur à cœur, et qui marchent à travers les luttes des jours et des siècles, dont on ne peut embrasser l'ensemble qu'en les contemplant dans le dernier avenir, *vidit ultima, et consolatus est lugentes in Sion.* Les prophètes ont été ces hommes.

I.—Ils ont été des *voyants;* ils ont regardé l'avenir; ils n'ont pas seulement regardé le présent, ce présent si bien fait à la mesure des esprits et des cœurs mesquins; ils ne se sont pas retournés seulement avec de lâches pleurs vers le passé qui ne peut pas renaître. C'était le partage des gentils, de toute l'antiquité païenne, de rêver un âge d'or perdu à jamais. Les prophètes, eux, regardaient en avant, et cet âge d'or écoulé dans l'Eden, ils le voyaient apparaître sous une forme plus complète, plus durable, à l'entrée des cieux, mais encore sur la terre.

Les prophètes ont cru à l'avenir, parce qu'ils ont cru à Dieu. Ils ont cru au progrès; ils ont été, de toute l'antiquité, les seuls hommes de progrès. L'antiquité n'y croyait pas, elle n'en connaissait même pas le nom. Eux, ils ont cru au plus incroyable et au plus nécessaire de tous les progrès, le progrès moral et religieux. Ils y croyaient malgré la chute, ou plutôt à cause de la chute et de la rédemption. Pour eux, le mal n'était pas dans le vice radical, essentiel de notre nature, ni dans l'arrêt inflexible du destin; il était dans la liberté de l'homme, et il avait son remède dans la liberté de Dieu. Si Dieu avait permis que par le péché le point de départ de l'homme reculât jusque dans l'abîme, c'était pour exhausser par la rédemption le point d'arrivée jusque dans les cieux. De ces sommets où s'élevait leur foi, ils voyaient le salut s'étendre des individus à la nation, de la nation au genre humain, du genre humain à toute la nature.

Voilà le progrès des prophètes! La voilà cette Sion universelle qu'ils saluaient dans l'avenir! Isaïe la prophétisait dans l'existence et dans la prospérité relative de Jérusalem. Jérémie la mêlait à ses larmes, sur les ruines fumantes de sa chère cité. Ezéchiel, au sein de la captivité, décrivait Sion, non plus seulement judaïque, mais humanitaire, où toutes les nations devaient trouver leurs places, et il gravait au fronton de ses portes cette devise immortelle: "Le nom de la ville, c'est le Seigneur est là" *Dominus ibidem.*

II. Voilà ce que les prophètes, hommes de foi dans la vision et hommes de la vision dans la foi, ont cru et attendu. Voilà ce qu'ils ont aimé, puisqu'ils n'étaient pas seulement des hommes d'intelligence, mais aussi des hommes de *cœur.*

Je n'aime pas les utopistes, je n'aime pas la pensée qui habite exclusivement l'avenir, qui se nourrit de rêves chimériques et stériles; j'aime les hommes de l'avenir qui sont des hommes du présent, des contempla-

teurs, mais, en même temps, des ouvriers. Les prophètes étaient des ouvriers; ils n'aimaient pas l'avenir dans l'avenir, mais dans le présent, où il germe; ils n'aimaient pas l'humanité dans l'humanité, trop abstraite si elle est une idée, trop vaste si ce sont des individus; ils aimaient l'humanité dans leur nation; ils aimaient la Jérusalem typique de leur vision dans la Jérusalem terrestre de leur existence!

Oh! que j'aime à les voir, quand je lis leurs écrits, surgissant en face de chaque fait national, de chaque fait religieux de ce peuple grossier; surgissant en face de chaque fait mauvais pour l'anathématiser, en face de chaque fait moral et religieux, bon et progressif, pour le consacrer au nom du Seigneur! Que j'aime à les voir descendant dans ces ravins profonds, jusqu'aux bords du torrent du Cédron où le Messie devait boire avant de lever la tête, et remontant sur cette pente abrupte jusqu'à la citadelle et jusqu'au temple où Jésus devait enseigner, parcourant ces places publiques où parfois le vent du désert, comme pour se railler de leurs espérances, soulevait la poussière sous un soleil de feu et la leur jetait à la face! Eh bien, dans le ravin du Cédron, dans la citadelle et dans le temple de Sion, dans les rues envahies par le tourbillon, partout, dans cette cité qu'ils entouraient de leur amour et de leur dévouement, ils voyaient la Sion qui devait grandir dans son sein et embrasser le monde; ils aimaient l'avenir, l'humanité en Dieu, dans la maison d'Abraham et dans l'église de Jésus-Christ!

Laissez-moi, en présence de ces grands exemples, vous dire de l'amour de la patrie ce que je vous ai dit de l'amour de la famille; nous ne savons plus, ou, du moins, nous ne savons plus assez ce que c'est que d'aimer une patrie, un peuple, une ville en Dieu et dans l'humanité, d'y voir et d'y aimer la cité de l'humanité, la cité de Jésus-Christ, la cité du temps et de l'éternité!

III. Homme de la vision, homme de l'amour, les prophètes furent encore des hommes de *combat*, et, quand il le fallut, des hommes de *martyre*, des soldats et des victimes. On ne passe pas en effet, sans effort cette mer Rouge qui sépare le présent de l'avenir. On s'y trouve entre toutes les inquiétudes du passé et toutes les appréhensions de l'avenir. Les prophètes l'ont passée, et ils ont porté avec eux, sur leurs robustes épaules, l'arche de Dieu et l'arche du genre humain. Mais quels combats, quelles luttes! luttes grandioses comme leurs visions et comme leur amour. Ils les redoutaient, dans leur humanité infirme; ils les redoutaient, ces luttes; ils savaient que la parole de Dieu finit par tuer ceux qui la portent "Je les ai tués, dit le Seigneur, dans la parole de ma bouche."—"Ah! Seigneur Dieu, s'écriait Jérémie, pourquoi m'appelles-tu? Est-ce que tu ignores que je suis un enfant et que je ne sais pas parler?" *Puer ego sum et nescio loqui?* Et le Seigneur lui répondait: "Ne dis pas que tu es

un enfant, car je mettrai ma parole dans ta bouche et tu confondras tous mes ennemis ; je te poserai afin d'arracher et de planter, afin de détruire et d'édifier ; je te poserai devant les rois et les prêtres de Juda, devant tous les peuples de la terre, *ecce constitui te hodie super gentes et super regna* ; ils te combattront, mais ils ne prévaudront pas, parce que je suis avec toi."

Et à Ezéchiel, ce collègue et ce successeur de Jérémie, Dieu parlait toujours ce langage des luttes : " Ne crains pas, je t'envoie à une nation d'apostats, *ad gentem apostatricem*, mais je te ferai un visage plus audacieux que le leur, je te pétrirai un front plus dur que n'est leur front ; je formerai ton front dans du diamant et dans du silex ; je te poserai comme un mur de fer et comme une cité d'airain, car je serai avec toi."

C'est ainsi que les prophètes ont lutté par cette Sion qui les combattait, qui les répudiait ; ils ne l'ont jamais abandonnée, ils l'ont toujours aimée, toujours servie !

Nous allons nous séparer, messieurs, pour une année encore ; permettez-moi de vous prier, en ce moment, de vous unir à moi dans une consécration à ce royaume de Dieu, à cette Eglise dont nous avons parcouru les parvis. Le christianisme n'est pas d'aujourd'hui ni d'hier ; il n'est pas seulement de l'époque historique de Jésus-Christ et des apôtres ; il est de David, il est de Moise, il est d'Abraham, il est d'Adam, notre père, notre roi, notre pontife à tous. Eh bien, dans cette religion unique, dans cette Eglise dont la forme change, mais dont le fond est immuable, ah ! messieurs et—permettez-moi ce mot qui sort de mon cœur—mes amis, mes frères, consacrons-nous, à l'exemple des prophètes, à l'amour et au service du royaume de Dieu ! Le royaume de Dieu est constitué définitivement dans le christianisme, dans l'Eglise catholique, apostolique et romaine ; mais cette Eglise, comme je l'ai dit tout à l'heure, doit aller toujours de forme en forme, de clarté en clarté, *transformamur claritate in claritatem*, jusqu'à ce qu'elle ait étendu sur le monde entier son empire pacifique, jusqu'à ce qu'elle ait atteint, avec l'humanité, l'âge de l'homme parfait en Jésus-Christ.

Ne voulons-nous pas travailler à ce règne, et que faisons-nous si nous ne faisons pas cela ? Quelles sont les œuvres de notre vie privée et de notre vie publique, si ces œuvres ne se rapportent pas finalement au règne de la vérité, de la justice, de la charité, à tout ce qui est le christianisme, à tout ce qui est l'Eglise catholique, apostolique et romaine ?—Je ne vous demande pas, messieurs, de l'aimer, cette Eglise, comme elle ne veut pas être aimée, de l'aimer comme on aime une secte, comme les Juifs grossiers aimaient la synagogue, avec un esprit et un cœur rétrécis dans la lettre ; je ne vous demande pas de l'aimer, notre grande Eglise catholique, en glorifiant les infirmités de sa vie, qui

sont vos infirmités et les miennes, et en condamnant toutes les vérités professées et toutes les vertus pratiquées, en dehors d'elle, par des hommes qui sont ses fils souvent sans le savoir; non, point d'amour sectaire! Je vous demande d'aimer l'Eglise avec le cœur de l'Eglise même, avec un cœur qui ne se mesure qu'au cœur de Jésus-Christ, *dilatamini et vos.* "Ah! ne soyez pas étroits dans vos entrailles, disait saint Paul aux corinthiens, dilatez-vous comme nous, vous aussi" *Dilatamini et vos.*

Laissez-moi, messieurs, en vous quittant, vous dire le secret de mon âme, le secret de ma jeunesse, et comment, quand j'étais là, dans cette nef moins remplie qu'elle ne l'est aujourd'hui, au jour de mon sacerdoce, étendu sur ce pavé glacé, avec des palpitations brûlantes, ce qui me soutenait, ce qui m'enivrait, c'était la pensée de n'avoir plus qu'un amour et qu'un service, le royaume de Dieu dans l'humanité!

Oui, messieurs, aimons l'Eglise dans tout homme, et aimons tout homme dans l'Eglise! Que m'importe sa condition? Riche ou pauvre, ignorant ou savant, *omnibus debitor sum,* je suis leur débiteur à tous, dit saint Paul. Que m'importe sa patrie? Qu'il soit Français ou étranger, Grec ou Barbare, *omnibus debitor sum,* je réponds avec saint Paul: Je suis le débiteur de la barbarie comme de la civilisation. Que m'importe, en un sens, pour aimer l'homme, sa religion elle-même?

Ah! s'il n'est pas un fils de l'Eglise catholique selon le corps, selon l'unité extérieure, il l'est peut-être, il l'est, je l'espère, selon l'âme selon l'unité invisible. S'il n'est un fils de l'Eglise catholique ni selon l'âme ni selon le corps, ni selon l'esprit, ni selon la lettre, il l'est du moins dans la préparation des desseins de Dieu; s'il n'a pas l'eau du baptême à son front — j'en gémis, — mais j'y vois le sang de Jésus-Christ, car Jésus-Christ est mort pour tous, ouvrant au monde entier ses grands bras sur la croix! Le monde est à Jésus-Christ, par conséquent le monde est à l'Eglise, sinon en acte, du moins en puissance.

Laissez-moi donc aimer tous les hommes; et vous-mêmes, aimez tous les hommes avec moi, non-seulement en eux, non-seulement dans leur étroite et terrestre individualité, mais dans la grande communauté chrétienne, dans la grande communauté divine qui les appelle tous!

Quand Moise, le fondateur de l'Eglise juive, mourut sur la montagne en regardant la terre de promission, le texte hébreu dit qu'il mourut *dans le baiser de Jéhovah.* Messieurs, avant de mourir, sachons vivre dans le baiser de Jéhovah, qui est aussi le baiser de toute l'humanité. O sainte Eglise, tu es plus que l'homme et tu es plus que Dieu, que Dieu tout seul dans le ciel, que l'homme tout seul sur cette terre! O sainte Eglise! tu es le baiser de Dieu à l'homme, le baiser de l'homme à Dieu; l'embrassement de tous les hommes, de toutes les races, de

tous les siècles, dans la flamme de l'universel et de l'éternel amour : « Celui qui demeure dans l'amour demeure en Dieu et Dieu demeure en lui!"

Mgr. l'archevêque de Paris a pris ensuite la parole en ses termes, que nous croyons reproduire avec exactitude :

Je crois interpréter ce noble auditoire en remerciant le révérend père des paroles si élevées et si éloquentes qu'il nous adresse depuis quelques semaines, et en exprimant le désir de l'entendre continuer, au mois de décembre prochain, ces enseignements toujours accueillis avec tant de sympathie et de respect.

La question qu'il a traitée devant vous, messieurs, provoque l'examen attentif des esprits les plus distingués : aussi, votre affluence si considérable autour de cette chaire fait autant votre éloge que celui de notre zélé prédicateur. J'ose donc vous offrir des félicitations, en même temps que je fais des vœux pour le triomphe et le progrès de la vérité dans vos âmes.

Permettez-moi d'expliquer brièvement ces derniers mots, en rappelant quels grands intérêts ont été débattus dans les conférences de cette année.

L'homme est naturellement religieux ; il tient à Dieu par les liens les plus étroits et les plus forts, non-seulement comme l'effet dépend de sa cause, comme l'univers physique dépend du Créateur, mais comme un être doué d'intelligence, d'amour et de liberté, se rattache à celui qui est vérité, bonté, justice, et qui, principe et fin des choses, père et législateur des hommes, demande et obtient ce qu'il y a de plus puissant et de plus doux sur la terre : l'hommage d'un esprit convaincu et d'un cœur qui se donne parce qu'il veut.

Ainsi fondés sur la nature de l'homme et sur les immuables attributs de Dieu, ces liens et ces rapports sont et demeurent parceque'il est impossible qu'ils ne soient pas ou qu'ils soient autrement : ils ont pour caractères distinctifs la nécessité et l'invariabilité.

Or ce sont ces rapports intimes, absolus, impérissable, qui constituent le fond même de la religion et son essence. Voilà pourquoi il faut affirmer que l'homme est religieux comme il respire et comme son sang circule, c'est-à-dire naturellement et par la loi de son être. Je le sais, il y a des hommes qui nient Dieu et se détournent de sa face autant qu'ils peuvent : ils troublent, de la sorte, ils altèrent leurs relations avec lui ; mais il ne leur est pas donné de les abolir ; ils continuent à vivre sous la main de Dieu, qui, tôt ou tard, reprendra par la justice ce qu'ils lui dérobent aujourd'hui par les écarts de leur liberté. D'ail-

leurs, il y a des hommes aussi qui nient la vérité et la vertu, et qui s'en détournent; mais la vérité et la vertu n'en sont pas moins les lois souveraines de l'humanité et les conditions de sa grandeur morale. Le mensonge et le vice ne sont que des révoltes partielles et des exceptions douloureuses, comme le matérialismes et l'athéisme.

L'homme, encore une fois, est donc religieux. Mais la religion ne peut pas se tenir cachée dans le sanctuaire de la conscience; il faut qu'elle se manifeste au dehors comme toutes les vraies et profondes émotions de l'âme, et qu'elle donne ainsi naissance au culte extérieur. De plus, l'homme n'est pas seulement un corps où les affections morales ont leur contre-coup et leur traduction visible, il est aussi membre d'une société où l'on ne peut vivre sans se communiquer mutuellement ce qu'on croit et ce qu'on sent avec force. Les mêmes croyances et les mêmes sentiments cherchent donc une commune expression; le culte se fait public et solennel; la religion revêt un organisme social, et la religion organisée en société s'appelle l'Eglise.

En fait, les choses se sont passées de la sorte. Comme l'a montré l'éloquent conférencier de Notre-Dame, il n'y eut d'abord qu'une Eglise purement domestique, sous les patriarches et dans l'origine des sociétés. Puis, sans perdre sa place au foyer, elle devint nationale sous Moïse et chez le peuple juif, dont elle fit la vie et la force. Enfin, comme il sera montré plus tard, ainsi que vous venez de l'entendre annoncer, elle reçut, au milieu des âges, une organisation définitive et commune à tous les peuples, et c'est ce qu'indique son nom d'Eglise catholique, c'est-à-dire universelle.

Par cela même qu'elle est une société organisée, l'Eglise a son gouvernement, ses lois et sa magistrature. Elle régit les intelligences par ses enseignements qui perpétuent la vraie doctrine et nourrissent la foi; elle discipline les affections et les volontés par ses préceptes qui assurent, dans le monde, le règne de l'ordre moral; elle dirige et soutient l'homme, qui est faiblesse, par la grâce, qui est attrait, lumière et force.

On entre dans l'Eglise au moyen de la grâce de Dieu, qui ne manque à personne, et au moyen de la liberté, qui est la prérogative de tout le monde. Quand on en sort, ce n'est, communément, que par la porte des passions, et ce n'est jamais pour mieux faire.

Vous êtes de l'Eglise, messieurs, et ici, je m'adresse non-seulement à cette grande assemblée, mais à tous nos comtemporains,—vous êtes de l'Eglise à vos heures les plus pures et dans vos plus beaux jours, et je ne veux pas savoir pourquoi vous essayeriez de n'en être pas.—Vous êtes de l'Eglise par votre baptême et par le baptême de vos enfants; car vous voulez qu'un sacrement de vie consacre votre paternité et

marque vos descendants du signe rédempteur que vos aïeux ont imprimé sur votre front.—Vous étiez de l'Eglise le jour de votre première communion, où vous portiez si joyeusement votre conscience, qui ne pesait rien, où votre âme s'inclinait frémissante sous la visite d'un Dieu ; et vous en êtes encore lorsque votre jeune fille, à son tour, parée d'innocence et de candeur, vient s'agenouiller pour la première fois au pied de la table sainte, et que vous l'y suivez d'un long regard ému jusqu'aux larmes, et d'un cœur qui ne peut se défendre de prier. —Vout étiez de l'Eglise le jour où, songeant à fonder une famille, vous veniez demander au prêtre la bénédiction de votre alliance ; et vous en êtes encore lorsque votre jeune fille aussi, appuyée sur un bras qui n'est plus le vôtre, s'avance vers l'autel pour changer de nom, et qu'en prévision d'un avenir rempli de vicissitudes souvent douloureuses, vous placez sous la garde de Dieu la naïve enfant qui est toute à son amitié enchantée, et qui ne connait la vie que par les caresses d'une mère et le dévouement d'un père.

Vous êtes de l'Eglise lorsque votre existence est attristée par les erreurs et les passions de vos fils ; lorsque, les hommes et les choses trompant votre confiance et vos efforts, les rêves dont vous aviez peuplé votre vie s'évanouissent l'un après l'autre et vous laissent aux prises avec la froide et sèche réalité ; lorsque les joies elles-mêmes vous enivrent sans vous rassasier, et que, se revêtant ainsi d'amertume et d'ennui, elles vous font sentir que vous valez mieux qu'elles ; lorsque, déchiré par tous ces coups, saignant par toutes ces blessures, votre cœur pleure en dedans et que vos forces et votre vie s'écoulent avec ces larmes profondes.—Vous êtes de l'Eglise, enfin, les jours où les grands deuils entrent chez vous, lorsque, frappés par la mort, un père, une mère, des amis emportent dans un autre monde des lambeaux de votre cœur et la moitié de vous-même, et que vous gardez leur douce image dans la piété de vos souvenirs, comme si vous leur parliez encore à travers la tombe ; lorsque, ainsi entourés de toutes ces ruines croulantes, et avertis de n'y pas asseoir de fragiles espérances, vous élevez les regards de votre âme vers cette patrie d'en haut pour laquelle sont partis ceux que vous aimiez le plus ici-bas, patrie de lumière, d'amour et de bonheur où Dieu fait habiter les élus, et où la foi et l'espérance chrétiennes vous font savoir que vous avez votre place marquée !

Ne dites pas que ce sont là des choses de sentiment, et que vous n'appartenez qu'à la froide raison. Je subis peut-être avec trop d'émotion le choc de mon auditoire, mais je ne fais que réagir, et je lui rends ce qu'il me donne. Je vous connais, messieurs, ne vous calomniez pas ; vous avez un esprit, mais vous avez aussi un cœur. L'homme est un, il ne faut pas le diviser ; il arrive à la vérité et à la vertu par toutes les

facultés et toutes les puissances de sa nature, et le cœur y va presque toujours plus vite et plus droit que l'esprit. Au reste, ce que je dis est raison non moins que sentiment, ce sont les réalités de chaque jour, et il suffit pu'on les dépeignent pour que tous s'y retrouvent et s'en émeuvent.

Vous êtes donc de l'Eglise par le cœur, comme vous en serez, si vous n'en êtes pas encore, par la science et la raison, quand il vous plaira d'étudier et de réfléchir; car, alors, cette Eglise, dont nous avons vu dans ces conférences dernières, les éléments principaux, cette Eglise vous apparaîtra ce qu'elle est: un fait qui traverse victorieusement les siècles et les révolutions, montrant par là qu'elle tire de plus haut que la terre sa raison d'être et sa force; une doctrine claire et complète, répondant mieux qu'aucune autre à tous les problèmes qui sollicitent et tourmentent notre esprit; une discipline morale, merveilleusement efficace pour placer et maintenir les individus dans le devoir, les peuples dans l'ordre et la prospérité, et pour assurer à toute créature humaine la gloire et le bonheur du ciel.

Qu'il me soit donc permis d'exprimer ce vœu en terminant: Puisse le diocèse de Paris, puisse la France entière s'attacher de plus en plus à l'Eglise catholique! Puissiez vous tous, messieurs, vous et les membres de vos familles, marcher d'un pas ferme, sous la direction de l'Eglise notre mère, dans le chemin de vos destinées, qui est, ici bas, le travail et le mérite, et, là-haut, la récompense et la félicité! C'est la prière que j'adresse à Dieu du fond de mon cœur, en vous bénissant, vous et tous ceux qui vous sont chers.

Le P. Hyacinthe a terminé, dimanche dernier, les conférences de Notre-Dame pour l'avent de 1868. Nos lecteurs ont eu sous les yeux une analyse et des extraits des discours prononcés à cette occasion, et ils ont pu apprécier la doctrine, l'onction et la hauteur de vues de l'éloquent orateur. Qu'il nous soit permis d'ajouter, pour ceux qui n'ont pu assister aux conférences, que l'auditoire a été toujours aussi considérable, aussi recueilli, aussi sympathique qu'il l'a jamais été depuis l'origine de l'institution. Tout a été dit sur ces grandes assemblées de la foi parisienne tenant leurs pieuses assises sous les voûtes de Notre-Dame restaurée et embellie. Le temps, au lieu d'amoindrir l'empressement des fidèles, ne fait, pour ainsi dire, que l'entretenir et l'augmenter. Le zèle et l'éloquence des illustres conférenciers aident puissamment à cet heureux résultat. Le P. Hyacinthe a développé, dans le cours de cette année, certains côtés de sa puissance oratoire. Peut-être sa phrase s'est-elle montrée plus ample et

plus sobre à la fois. Le geste était contenu, quoique toujours très expressif; la voix aussi se soutenait sans effort et variait naturellement ses inflexions. L'orateur était à l'aise au milieu de son sujet et se sentait porté par lui. Mais aussi quel sujet, et qu'il convenait au P. Hyacinthe! Il s'agissait de raconter l'histoire des origines religieuses de l'Église et d'en rechercher les fondements dans la Bible. En déroulant devant ses auditeurs les premières annales du christianisme et en leur disant l'histoire de la société religieuse pendant l'époque patriarcale et prophétique, le P. Hyacinthe s'attardait à plaisir à feuilleter les pages du livre saint. Il trouvait pour parler d'Abraham, d'Isaac, de David, de toutes ces grandes figures qu'il aime avec prédilection, des accents passionnés et de singuliers bonheurs d'expression. On a dit de Bossuet que sa plus grande puissance venait de ce qu'il était l'homme de la Bible. Dès les commencements de sa prédication à Notre-Dame, on vit avec bonheur le P. Hyacinthe puiser ses plus belles inspirations dans le livre divin, et marcher ainsi dans les grandes traditions de la chaire chrétienne. Les discours de 1868 ne nuiront pas sous ce rapport à la réputation de l'orateur. Par un juste retour, ses conférences sur l'histoire de l'Église pendant la période du judaïsme, conçues et écrites dans un si vif sentiment d'amour pour la Bible, respirent quelque chose de la simplicité grandiose et de la puissante poésie qui caractérise la littérature sacrée des Hébreux. — *Semaine Religieuse de Paris.*

[FIN.]

LES MARTYRS

DE LA LIBERTÉ DE L'ÉGLISE ET DU DROIT PUBLIC, EN 1867.

(Voir pages 16, 134 et 275.)

X.—ALFRED COLLINGRIDGE.

Le martyre, c'est le témoignage du sang donné à Jésus-Christ. Ceux qui meurent pour le Christ sont ses témoins, ses martyrs; et, selon la promesse évangélique, en sacrifiant leur vie pour le Roi du ciel, ils la retrouvent dans la vie éternelle. En mourant, le martyr va droit au paradis.

On peut rendre à Notre-Seigneur ce suprême témoignage, en ver-

sant son sang pour un autre motif que celui de la foi proprement dite. Saint Thomas de Cantorbéry, inscrit et honoré comme *martyr* dans les fastes ecclésiastiques, n'a souffert et n'est mort que pour la cause de la liberté de l'Église. Le roi Henri VIII d'Angleterre violait les priviléges et usurpait les biens temporels de l'église de Cantorbéry ; Thomas Becket s'opposa énergiquement aux prétentions sacriléges du monarque, et celui-ci le fit tuer par quatre sicaires pour ce seul motif.

Les chrétiens qui, en ce moment, s'exposent à la mort et se font tuer pour défendre la liberté du siége apostolique, et, par conséquent, de l'Église catholique tout entière, ne sont-ils pas martyrs au même titre ? Et même la liberté de l'Église romaine, mère et maîtresse de toutes les autres, étant infiniment plus importante que la liberté d'une église particulière, les martyrs de cette cause ne brillent-ils pas d'un éclat plus grand ? Nous pouvons donc et nous devons, sans crainte, couronner de l'auréole sacrée du martyre, tout enfant de l'Église qui se sera dévoué avec une intention tout à fait pure, qui aura été mis à mort en haine de la papauté et qui aura succombé saintement.

Parmi les noms glorieux que chacun répète, celui du jeune Alfred Collingridge, caporal aux zouaves, semble devoir tenir un noble rang. Il avait vingt ans et se destinait à l'état ecclésiastique. Il terminait ses études à la petite communauté des Clercs de St. Sulpice, et il ne les interrompait qu'avec l'espoir de les reprendre un jour, s'il n'avait pas le bonheur de mourir pour l'Église. Alfred était pur comme un ange, et sa douceur égalait sa fermeté. Il a servi le Souverain-Pontife pendant environ un an et demi.

Le 15 octobre, Alfred faisait partie de cette petite troupe de 80 héros qui attaqua, à Monte-Libretti, 1,200 garibaldiens et les culbuta. Pendant que l'admirable Arthur Guillemin, son lieutenant, tombait frappé de trois balles en criant : *Vive Pie IX!* pendant que son sous-lieutenant, Urbain de Quélen, succombait également sous les coups des excommuniés ; pendant que son caramade, le zouave hollandais Jongh, s'agenouillait pour recevoir plus saintement la mort, après avoir assommé, avec la crosse de sa carabine, quatorze ennemis, dont les cadavres gisaient autour du sien, le jeune caporal Collingridge, accolé à une muraille, faisait des prodiges de valeur et seul tenait à six hommes. Il tomba enfin, percé de quatre coups de baïonnette, et fut laissé pour mort.

Quand ses camarades purent s'approcher de lui, il respirait encore. Ils le prirent sur leurs bras et parvinrent à le transporter à l'ambulance de Nerola. Ce fut là que l'excellent abbé Daniel, aumônier des zouaves et son confesseur, eut la joie de le revoir, de le bénir et de l'embrasser une derrière fois. Le digne prêtre écrivait :

" Le bon Dieu avait ménagé cette grâce que je pusse arriver à temps pour assister ce cher caporal Collingridge, qui est mort entre mes bras, le soir de la prise de Nerola. C'était un jeune homme admirable de pureté, de foi et de courage. Il était tombé à Monte-Libretti, percé de quatre blessures. Sa joie, en me revoyant, ne pouvait être comparée qu'à la mienne. Je lui donnai tous les sacrements ; je lui consacrai, dans la journée, tout le temps que je pouvais avoir libre.

" Son jeune frère Georges, aussi admirable que son aîné, faisait partie de notre expédition. Il a pu revoir son bienheureux frère ; il l'a soigné avec tendresse.

" Le soir, vers quatre heures, je trouvai le malade beacoup plus mal. Il s'affaiblissait sensiblement. Il était en peine de savoir lequel était le plus parfait, ou de se faire violence pour se ranimer et chercher à vivre encore, ou bien de se laisser aller pour mourir. Il répétait : " Mon Jésus ! mon cher Jésus ! je vous offre ma vie pour l'Église " romaine, pour le Pape, pour mes parents... Jésus, Marie, Joseph !... " M. Daniel, dites à mes parents que je les aime bien,... mon père, " ma mère, mes frères, mes sœurs......" Il s'assoupit et s'endormit dans le Seigneur.

" J'avais fait appeler son frère. Il arriva quelques instants trop tard Il embrassa tendrement Alfred, et des larmes abondantes, longtemps comprimées, soulagèrent le cœur du pauvre enfant. Je lui dis quelques paroles de consolation ; il me répondit avec un courage plein de foi : " Je retourne à mon poste ; je suis de garde à la porte de la ville ; je " ne veux quitter qu'un instant."

" Quels beaux sacrifices, et comme ils sont généreusement faits !

" Le lendemain, en ramenant les prisonniers, j'admirais ce pauvre jeune homme partageant son pain et son vin avec ceux qui, cinq jours auparavant, avaient tué son frère !"

J'ai connu personnellement le bon Alfred Collingridge ; il était un de mes enfants en Notre-Seigneur, et je puis me porter garant de tout le bien qu'on a dit de lui. Son frère aîné poursuit en ce moment le cours de ses études théologiques, et toute sa famille est des plus chrétiennes.

Quand son père, âgé de cinquante-cinq ans, apprit la mort d'Alfred, il demanda aussitôt s'il ne pourrait partir pour Rome et remplacer lui-même son enfant.

XI.—Jean Moeller.

" Né à Louvain, le 11 février 1841, Jean Moeller était le troisième fils de feu l'éminent historien catholique qui a, dans notre pays ainsi

qu'en Allemagne, si puissamment contribué à la restauration de la vérité dans l'histoire. Après avoir fait ses études humanitaires au collége de la Sainte-Trinité et au petit-séminaire de Saint-Trond, Jean entra à l'Université catholique. où il s'adonna spécialement aux études philosophiques et littéraires.

" Il se préparait à subir l'examen du doctorat en philosophie, lorsqu'il apprit, par la voie des journaux, que le Saint-Père songeait à créer une armée pour défendre ses États menacés par la révolution italienne. La simple lecture de cette nouvelle produisit sur Jean une impression profonde, qui le décida spontanément à se ranger sous le drapeau pontifical. Mgr de Mérode, pro-ministre des armes, se trouvant alors à Bruxelles, où il venait de déterminer l'illustre Lamoricière à mettre son épée au service du Saint-Père, l'enrôla lui-même et en fit, ainsi qu'on l'a dit avec raison, le premier soldat belge de l'armée pontificale.

" Jean Moeller quitta Louvain le 19 mars 1860, le jour de la Saint-Joseph. Il se rendit d'abord à Vienne, où il fut incorporé dans le bataillon autrichien que formait le colonel comte de Coutenhoven.

" Porteur d'une adresse envoyée à Sa Sainteté par plus de sept cents de ses condisciples, Jean fut reçu par le Souverain-Pontife avec beaucoup de distinction : Pie IX accueillit avec une bonté toute paternelle le représentant de la jeunesse universitaire de Louvain ; il lui donna même, comme témoignage de sa haute satisfaction, un magnifique camée représentant l'apôtre saint Paul *.

" Envoyé successivement à Ancône, à Pérouse, à Spolète et à Foligno, Jean s'initia rapidement à sa nouvelle carrière en compagnie de camarades, comme lui, pleins de foi et d'ardeur.

" Au mois de septembre de la même année 1860, Moeller était depuis un mois au camp retranché de Terni, lorsque surgit la brutale et sacrilége invasion des États pontificaux perpétrée par Cialdini, Fanti et leurs quarante mille baïonnettes. Le détachement dont Jean faisait partie ne reçut que fort tard l'ordre de rejoindre le gros de l'armée pontificale. Malgré les nombreuses difficultés du moment, le corps autrichien sut arriver à temps pour avoir l'insigne honneur d'assister à la sanglante bataille de Castelfidardo, glorieux désastre où la jeune et intrépide armée romaine arrosa de son sang le sol sacré de Lorette. C'est presque au pied de cet oratoire cher au cœur de la chrétienté, et non loin du lieu où périt l'héroïque Pimodan, que Jean Moeller fut

* Comme on le verra tout à l'heure, fait prisonnier à Castelfidardo, Jean fut dépouillé de tout ce qu'il portait, et le précieux camée devint la proie de la rapacité d'un soldat garibaldien.

fait prisonnier avec les restes de sa compagnie décimée, par un enenmi dix fois supérieur. Promené par d'insolents vainqueurs comme un trophée à travers les provinces révolutionnées, Jean et ses compagnons furent conduits à Gênes, où ils restèrent en captivité pendant plusieurs semaines.

Rentrés à Rome en même temps que les débris de l'armée pontificale échappés au massacre de Castelfidardo, il reçut, en récompense de sa belle conduite, la médaille de Castelfidardo, la croix de chevalier de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, et, peu après, le brevet de premier lieutenant au régiment des zouaves pontificaux.

" En 1865, Jean qui, pendant sa longue absence, avait perdu coup sur coup son aïeul, savant distingué, son frère aîné, religieux de la Congrégation du Très-Saint-Rédempteur, et enfin, son père bien-aimé, rentra dans la vie civile.

" Mais son âme n'était point faite pour les paisibles horizons des existences ordinaires. La soif du sacrifice et son ardente foi le ramenèrent invinciblement à Rome, à la fin d'octobre. Il y vint, lui, ancien lieutenant, se ranger comme simple volontaire. Se souvenant avec bonheur que, en 1860, son exemple avait déterminé un généreux mouvement à l'Université catholique, Jean adressait, quelques semaines avant son départ, un chaleureux appel à la jeunesse universitaire.

" Jeunesse belge, disait-il, jeunesse catholique de Louvain, à laquelle
" je m'honore d'avoir appartenu, je ne vous dirai pas : Ayez le dévoue-
" ment qu'on doit attendre de vous, manifestez-le, faites-le briller,
" faites-le passer en actes généreux avec cet antique courage que des
" anciens et des modernes, qui s'y connaissaient, ont toujours mis au
" nombre de vos qualités nationales. Que le Pape compte des soldats,
" beaucoup de soldats parmi les étudiants de l'Université de Louvain !

" Le peuple belge a je ne sais quel sentiment viril de toutes les
" indépendances : indépendance de la patrie, indépendance du citoyen,
" indépendance du caractère, indépendance de la conscience. Comment
" donc ne pourrions-nous pas aimer et défendre cette autre indépen-
" dance à laquelle tiennent toutes les autres : l'indépendance de
" l'Église, l'indépendance du Pape ?

" Comment, pour la défense de cette indépendance il coule, à Rome,
" du sang belge et chrétien, et vous ne seriez pas émus ?

" Aujourd'hui, l'orage a déchaîné toutes ses violences, et, comme
" nous le disait l'admirable évêque d'Orléans, jamais la nuit qui se
" fait quelquefois sur la terre dans l'ordre moral, n'a été aussi noire.
" Et le même éloquent évêque, que nous conseillait-il donc dans cette
" redoutable crise que subit toute noble chose ? Ah ! il ne nous con-

" seillait certes pas le repos, ni même ce dévouement passif et facile
" qui se contente de voir agir et se dévouer les autres et de battre des
" mains à leurs glorieux triomphes ; il nous conseillait l'action, le
" dévouement complet, l'effort sans relâche et l'abnégation sans
" réserve. Ayons-le donc tous, ce dévouement généreux et efficace.
" Défendons l'indépendance du Pape, comme nous défendrions toutes
" nos autres précieuses indépendances, c'est-à-dire avec nos bras et nos
" poitrines; et nous pourrions alors, après ce vaillant labeur et ce
" persévérant effort, espérer de ramener, pour l'Église et pour le
" monde, des jours plus sereins."

On sait comment le jeune soldat avait été blessé. " Sur un petit mamelon qui domine une des ouvertures de Mentana, se trouve un groupe de six ou sept meules de paille, établies au centre d'un cercle de maisons. Cette position est à vingt mètres, au plus, de la ville. Entraîné par son ardeur, le petit peloton de 30 à 35 zouaves se jette tête baissée sur le mamelon ; il déloge les garibaldiens qui s'étaient servis des meules comme d'un rampart ; mais il se trouve au milieu d'un cercle de feu : chaque maison est remplie d'ennemis, et de l'intérieur de la ville part une grêle de balles. Nos zouaves, retranchés à leur tour derrière les meules, tenaient bon et faisaient le plus grand mal à l'ennemi ; mais ce feu de tirailleurs n'était pas suffisamment do leur goût. C'est alors que Jean Moeller cria : " En avant ! à la baïon-
" nette ! " et s'élança le premier. D'Erp et les autres le suivent : les voilà sur la brèche ; les garibaldiens reculent. Moeller prend son képi, le lance au milieu de la rue, et s'écrie : " Allons le reprendre." Nos zouaves se précipitent, et les voilà faisant tête à plus d'un millier d'ennemis. Là furent tués neuf de nos braves : les sergents de Retz et Rialon, les zouaves Lalande, Watts-Russell, Van den Dungen, Heymans, Zandvliet, Francken et Macs. Moeller ramasse son képi et une balle lui traverse l'épaule. Razeniski a le bras droit traversé. D'Erp est atteint d'une balle à la tête et tombe la face tournée vers l'ennemi."

La petite charrette d'un paysan romain avait transporté le blessé à Rome. Déposé d'abord à l'hôpital, il fut, ainsi que d'Alcantara, transféré le lendemain, par ordre de Mgr. de Mérode, au couvent des Frères de la Miséricorde, congrégation fondée par Mgr. Scheppers, de Malines, appelée à Rome par Mgr. de Mérode, où elle rend les plus grands services. Tout faisait présager une guérison prochaine, et on avait l'espoir de conserver Moeller à sa famille et à ses amis ; mais Dieu avait d'autres desseins : il voulait couronner des palmes du martyre le sacrifice que le jeune homme avait fait de sa vie avant Castelfidardo et Mentana. La blessure, d'abord parfaitement fermée, ne tarda pas à révéler les plus fâcheux et les plus alarmants symptômes. Le 28 novembre, le mal

avait fait de si rapides progrès que le malade demanda lui-même les derniers sacrements. Ils lui fure t administrés le même jour, à onze heures du matin, par Mgr Edoardo Borromeo Aresc, grand-maître de la Cour, en présence de M. le comte du Chastel, de Son Excellence le général Kanzler et de sa femme, de plusieurs prélats et religieux, de Mme Stone, la courageuse garde-malade des zouaves; du R. P. Verheyen, rédemptoriste, confesseur de Moeller, du supérieur et des Frères de la Miséricorde, et de plusieurs de nos compatriotes Le soldat du pape montra, à cette heure solennelle, un calme parfait et une résignation édifiante. Il entrevoyait déjà les célestes parvis, et sa belle âme désirait les franchir. " J'aspire au moment où le bon Dieu me " reprendra, disait-il; cependant je suis résigné à ce qu'il veut Que " sa volonté soit faite!" Le lendemain, Moeller reçut de nouveau la visite de Mgr Borromeo, qui lui apportait une bénédiction spéciale du Saint Père et venait assister à ses derniers moments, qui furent ceux d'un chrétien mourant saintement pour la plus sainte des causes.

Quelques extraits de ses lettres feront voir mieux encore le courage et la foi qui l'animaient.

" Rome, 30 octobre.

" Je suis arrivé à Rome et enrôlé dans la 6e compagnie du 1er bataillon. J'ai pour lieutenant M. Lefebvre, Belge aussi. Les garibaldiens sont aux portes de Rome. On se bat en ce moment à Porto-Nomentano, où l'on fait sauter le pont, et on se battra sans doute encore ce soir ou demain. Ainsi je n'arrive pas trop tard. On voit le camp garibaldien à quelque deux heures de Rome. Ils peuvent être ici d'un moment à l'autre. Peut-être aussi irons-nous les chercher. Je suis complétement équipé et prêt à partir en guerre, comme le *sire de Framboisy*. Entrain inouï parmi tous les zouaves! L'intérieur de Rome est aussi redoutable que les provinces, à cause des garibaldiens qui s'y sont introduits sous des déguisements, qui jettent des bombes, attaquent des postes et font sauter nos casernes avec tout leur contenu. J'ai communié ce matin et je suis prêt!"

" Rome, 2 novembre.

" Je vous écris d'un restaurant de Rome, arrivant d'une longue journée de marche, en chasse des garibaldiens que nous n'avons pas trouvés, et sur le point de partir pour une expédition nouvelle et sérieuse.

" Nous partons demain, à trois heures du matin, avec plusieurs journées de vivres dans le sac. Ce n'est que demain que je saurai où nous allons. Tout ce que je puis vous dire, c'est que demain je verrai le feu et que sans doute l'affaire sera chaude.

" Je suis déjà très fatigué. Toutes mes nuits, depuis trois jours, je

les ai passées moitié sur la paille, moitié sous les armes. Mais la bonne volonté et l'entrain font surmonter tous les obstacles. Vous ne sauriez croire combien quatre jours de service m'ont rendu troupier. J'ai fait gardes, patrouilles, corvées de vivres, etc. Je voudrais pouvoir vous raconter tout cela, mais le temps me manque. Nous avons été hier soir à Frascati en expédition pour y relever l'écusson pontifical. Aujourd'hui, à trois heures du matin, nous avons été de Frascati à Rocco di Papa. Hier soir, 150 garibaldiens y étaient encore. Ils ont décampé la nuit. Nous avons marché à leur recherche par les montagnes et les rochers, depuis trois heures jusqu'à dix heures du matin. Nous sommes rentrés à Rome depuis tout à l'heure et installés ici à Ara-Cœli.

" Il y a parmi nous un enthousiasme indescriptible. Cet enthousiasme m'entraîne comme tout le monde, et croyez bien que je m'efforcerai d'être toujours au premier rang.

" Peut-être ces lignes que je vous écris seront les dernières. Je ne connais point les secrets desseins de Dieu. De toutes façons, que sa sainte volonté s'accomplisse, et qu'il me donne la grâce de mourir en bon et vaillant soldat de sa cause.

" Au revoir, chère et bien-aimée mère, au revoir ou adieu ! Jamais je n'ai écrit ce mot d'une main et d'un cœur plus émus. J'embrasse tous mes chers frères et sœurs."

" Rome, 4 novembre.

" Je me sers de la main d'un ami pour vous donner de mes nouvelles, attendu qu'il m'est complètement impossible de mouvoir le bras droit et de m'en servir.

" Nous partîmes de Rome à trois heures du matin, après nous être réunis au camp prétorien avec les différents corps qui devaient assister à l'expédition. Il y avait là une colonne, environ 5,000 hommes, infanterie, artillerie, cavalerie et état-major pontifical et français. La nuit était épaisse et noire ce matin-là, sans étoiles et sans lune, et une pluie abondante s'échappait du ciel et détrempait le sol. Nos vêtements et notre sac étaient imbibés d'eau, qui les rendaient très lourds ; nous pataugions dans une boue visqueuse d'où le pied avait peine à se dégager. Mon sac, que je portais pour la première fois pendant une marche de quelque durée, et que, par un zèle outré, j'avais chargé autant qu'il le pouvait être, m'avait tellement coupé les épaules et brisé les reins, qu'à chaque instant je me sentais disposé à aller m'asseoir dans le fossé qui bordait la route et à laisser la colonne continuer sans moi. Jamais je n'ai éprouvé de telles fatigues et jamais il ne m'a fallu une tension aussi énergique de la volonté.

" Je dois interrompre ici le récit de notre campagne, parce que le courrier part dans quelques instants. Tout ce que je puis ajouter, c'est

qu'à la fin de cet engagement, qui a duré près de cinq heures, j'ai reçu une balle dans l'épaule, qui, la traversant de part en part, m'a jeté à la renverse et m'a forcé, un instant après, de gagner au petit pas les ambulances. De là j'ai été transporté à Rome en voiture, et j'y suis depuis hier soir, entouré de bons soins et ne manquant de rien. A demain d'autres détails."

XII.—Léon Bracke.

Le *Bien public* a consacré, dans son numéro du 12 mars, à un des braves volontaires du Pape qui sont morts des suites de leurs blessures, la notice qu'on va lire.

" Le bon Dieu vient de cueillir la dernière fleur du jardin de " Mentana." Ce sont les gracieuses et touchantes paroles par lesquelles une religieuse nous annonçait hier la mort de Léon Bracke, de Laerne, sergent aux zouaves pontificaux, et le dernier survivant des blessés de ce glorieux régiment. Il a succombé à l'hôpital du Saint-Esprit, le 3 mars, à une heure et demie de l'après-midi. " C'est, disait la Sœur " supérieure, la plus belle mort que j'aie vue, la plus calme, la plus " sainte."

Lorsqu'on demandait au malade : " Eh bien, Bracke, comment " allez-vous ?" il répondait invariablement, avec un doux sourire : " Mais pas trop mal. "

Le matin du 3 mars, il répondit : " Pas très bien." En effet, ses forces diminuaient sensiblement. On prévint M. l'aumônier Paaps, qui est établi à l'hôpital. " Eh bien, Bracke, comment allez-vous aujour- " d'hui ?" — " Mais pas trop bien, M. l'aumônier. " — " Voulez vous " recevoir les derniers sacrements, mon ami ?" — " Mais oui ; très " volontiers, avec bonheur. "

Ce court entretien avait lieu le matin, vers sept heures. Bracke reçut avec la plus grande piété les derniers sacrements. Il répondit lui-même, et avec foi, aux prières des agonisants. Après les dernières invocations, il appela M. Paaps. — " Croyez-vous, lui dit-il, que je mourrai aujourd'hui ?" — Mais c'est assez probable, mon cher ami."— " Oh ! que je suis content ! que je suis content ! "

Un peu après, il reprit : " Croyez-vous que j'aie encore toute la journée à souffrir ? " La Sœur qui le veillait répondit : " Cela vous tiendra lieu de purgatoire. " — " Oui, vous avez raison. "

Puis il commença à s'assoupir. On croyait autour de lui qu'il partait pour le ciel ; il rouvrit les yeux et dit : — " Le bon Dieu ne veut pas encore de moi ; mon âme ne veut pas encore partir. "

Il s'assoupit de nouveau. Dans son assoupissement, il souriait, d'une

manière douce et suave, le sourire du bonheur et de la paix. Il fit plusieurs fois le signe de la croix. La Sœur supérieure lui dit alors : " Qu'avez-vous donc, Bracke ? Bracke, que faites-vous ?" — " Oh ! ma Sœur, je me croyais au ciel ! Laissez-moi donc partir, afin que j'arrive plus vite !"

M. Paaps s'approcha tout près de lui : " Bracke, écoutez-moi bien. On dit toujours que l'heure de la mort est une heure d'angoisse et de terreur, au seuil de l'éternité. Dites-moi bien franchement si vous éprouvez quelque sentiment pareil ?" — " Oh ! non, M. l'aumônier, je suis très tranquille, je suis très heureux, je n'ai aucune appréhension, je désire mourir."

Tous ceux qui l'entouraient le chargèrent alors d'une foule de messages pour le ciel. Les Sœurs lui disaient : " Vous ne nous oublierez pas auprès du bon Dieu, n'est-ce pas ?" — " Non, ma sœur. — " Vous demanderez pour moi une grâce à la sainte Vierge ?" — " Oui, ma Sœur." Chacun se recommandait à lui, et avec la plus grande et la plus douce tranquillité, il promettait de tout demander, de n'oublier personne.

Vers onze heures, on crut que le dernier moment était venu : pas la moindre agitation ni d'esprit, ni de corps. L'infirmier Béchet se pencha sur lui et l'appela à diverses reprises : " Bracke ! Léon !" Il rouvrit les yeux : " Béchet, Béchet, qu'avez-vous fait ? Je mourais, je m'en allais au ciel, et vous m'avez empêché !"

Plusieurs fois il dit encore : " M. l'aumônier, ah ! faites que je parte pour le ciel ! Mon âme ne veut pas s'en aller." Et puis, il se retournait vers Béchet : " Béchet, Béchet, vous m'avez arrêté !" M. Paaps reprit : " Vous le lui pardonnez, n'est-ce pas ?" — " Oh ! oui, de tout cœur !"

Est-ce assez grand, assez sublime, ou plutôt est-ce assez saint ?

Un lieutenant des zouaves, qui assistait à cette merveilleuse agonie, baisa Bracke sur le front. Le malade le regarda d'un œil si limpide et avec un si doux sourire, que des larmes échappèrent à l'officier.

Enfin, à une heure et demie, " il glissa tout doucement dans les bras du bon Dieu," sans le moindre effort, sans la moindre agitation.

Aucun témoin de cette sainte mort n'hésite à dire : " Bracke est au ciel." Les Sœurs, les infirmiers, tous les assistants pleuraient de bonheur. Les bonnes religieuses souhaitaient toutes d'être à la place du défunt.

Bracke était, comme nous l'avons dit, de Laerne, aux environs de Gand. Il a succombé aux suites d'un coup de feu reçu à Mentana, et qui avait lésé les organes respiratoires. C'était un soldat modèle. Depuis peu, il avait été promu au grade de sergent.

Catholiques gantois, déposons sur le cercueil de Bracke un souvenir et une prière ! Ce jeune paysan a été là-bas, lui aussi, à l'ombre du dôme de Saint-Pierre, le témoin de notre foi et de notre amour pour l'Église. Loin de la patrie, ses ossements reposent sur la terre des martyrs, sous la garde des anges qui présideront à la résurrection éternelle. Salut à cette tombe lointaine ! Elle resplendit de gloire. On peut dire du sépulcre du martyr du Christ comme du tombeau du Christ lui-même : *Sepulcrum ejus gloriosum.*

Un service funèbre pour le repos de l'âme du jeune Léon Bracke a été célébré dans l'église paroissiale de Laerne. Bien que le service fût fixé à dix heures, l'église était comble depuis huit heures du matin, et, au moment où l'office divin commençait, il n'était plus possible d'y pénétrer. Tous les habitants de Laerne avaient tenu à payer un tribut de prières à leur valeureux compatriote, et un grand nombre d'habitants des paroisses voisines étaient venus se joindre à eux. On remarquait dans l'assistance plusieurs membres du comité diocésain du Denier de Saint-Pierre, et entre autres MM. le comte d'Alcantara, président : et Octave Vergauwen, trésorier ; M. Van Cromphaut, membre de la Chambre des représentants ; les bourgmestre et échevins de Laerne, etc. M. le comte et Mme la comtesse de Limminghe s'étaient également empressés de venir unir leurs prières à celles des catholiques flamands. On sait que Mme de Limminghe se fit pendant plusieurs semaines infirmière volontaire à l'hôpital du Saint-Esprit, où elle entoura les blessés de Mentana, et notamment Léon Bracke, des soins les plus affectueux. Autour du catafalque, sur lequel était déposé l'uniforme du défunt, étaient rangés vingt de ses anciens compagnons d'armes, portant l'uniforme des zouaves. Le saint sacrifice de la messe fut offert pas M. le curé de Laerne, vénérable octogénaire, qui n'avait rien négligé pour rehausser la solennité de la cérémonie. Après l'évangile, le R. P. Egbers, dominicain de la maison de Gand, monta en chaire et prononça en flamand l'oraison funèbre du défunt. L'éloquent prédicateur ne fut jamais mieux inspiré ; il avait choisi pour texte ce verset du livre des Rois : *Quomodo Jonathas in excelsis tuis occisus est ?* et ce texte lui fournit les plus touchants rapprochements entre l'ami de David et le jeune zouave, dont la mort glorieuse vient de jeter tant d'éclat sur la paroisse de Laerne.

XIII.—Bernard de Quatrebarbes.

“ On se souvient que le jeune comte Bernard de Quatrebarbes a été deux fois blessé sur sa pièce de Monte-Rotondo. Lorsqu'il fut laissé aux mains des garibaldiens après la capitulation de la place, le 26 octo-

bre, ses blessures, celle du bras gauche surtout, sont devenues graves ; et son père, M. le marquis de Quatrebarbes, accouru de France, n'a pu se rendre auprès de son fils que le lendemain de la victoire de Mentana. Pour lui éviter les secousses du chemin, on a remonté le Tibre avec un bateau à vapeur jusqu'à Monte-Rotondo, et on l'a ainsi ramené à Rome ; mais tant de précautions n'ont pu arrêter les progrès du mal, et il a fallu amputer le bras. Résigné en toute chose à la volonté de Dieu, et acceptant son sort avec une sorte de joie ineffable, il n'a pourtant pas refusé l'insensibilité physique que la science moderne procure aux malades dans les opérations douloureuses. Il s'était mis en règle avec l'Église, comme si c'eût été sa dernière heure. Pendant le temps de l'opération, M. le marquis de Quatrebarbes père, agenouillé, priait. Une heure après, on a répondu à celui qui demandait des nouvelles du comte : " Il récite le chapelet avec son père. " Nos lecteurs sentent tout ce qu'il y a de grandeur et de simplicité dans cette réponse, et dans la douce piété de ce père et de ce fils chrétiens. Dieu a voulu abréger les atroces souffrances de l'héroïque amputé : un accès de fièvre a terminé son long martyre. "

On annonçait de Rome cette mort en ces termes : " M. de Quatrebarbes est mort cette nuit, comme un héros, entouré de son père, de ses trois cousins : MM. Dureau, zouaves comme lui. Un quatrième, qui porte son nom, est blessé et est à l'hôpital. Mme d'Héliau, sa tante, qui a perdu son fils à Castelfidardo, était là. Cette noble dame disait : " Ce qui nous console, c'est que tous les hommes en état de porter les " armes dans notre famille servent le Saint-Siége. Les autres sont des " enfants ! " Comme ses frères d'armes, disait l'*Union*, comme les Dufournel, il a donné l'exemple d'une résignation sublime, d'une foi ardente. Muni de tous les sacrements, réconforté par la bénédiction apostolique de Pie IX, entouré de ses amis, *il s'est envolé,*— oui, disait un prêtre, *il s'est envolé* couronné des lauriers que donne la gloire humaine, et tenant dans sa main blessée la palme que donne le martyre chrétien. Sa mort a revêtu le caractère qui l'a fait appeler, par les Italiens, du doux nom de *Transito.*

" On sait tout ce que les Quatrebarbes ont fait pour l'Église et donné à l'Église en ces derniers temps. Leur nom, déjà célèbre dans l'histoire, s'associe au nom d'un héros que nous ne devons pas oublier, au nom de Lamoricière, qui a formé cette belle armée de Pie IX et lui a légué ses vertus et son esprit.

" On rapporte qu'en voyant M. Blumensthil, qui avait été colonel de son fils, M. le marquis de Quatrebarbes lui a tendu les bras en pleurant. Et celui-ci n'a trouvé qu'un mot à dire à ce père, mais un mot où respire le cœur d'un officier français ; " J'ai un patron de plus

“ au ciel. ” M. Blumensthil s’appelle *Bernard*, comme le fils de M. de Quatrebarbes. ”

M. le comte Th. de Quatrebarbes, chef d’état-major du général de Laromoricière et commandant d’Ancône en 1860, avait adressé la lettre suivante au rédacteur de l’*Union de l’Ouest*. Cette lettre est digne d’un chevalier chrétien, et nous ne pouvons que nous associer à un appel où brille la plus puissante de toutes les éloquences, celle du cœur et de la foi.

“ Mon cher ami, je reçois de Paris la lettre suivante :

“ Nous n’avons que de bonnes nouvelles à vous transmettre, et nous “ engageons tous nos amis à se méfier du télégraphe de Florence, qui “ ment impunément. Jusqu’à présent, *à un contre trois*, les pontificaux “ ont repoussé et dispersé toutes les bandes garibaldiennes. D’après “ le *Moniteur* lui-même, l’affaire de Monte-Libretti est aussi belle que “ celle de Bagnorea ; mais les braves défenseurs de l’Église, obligés de “ faire face à toutes les attaques, sont écrasés de service et de fatigues “ de tout genre. Quiconque partira en ce moment est donc assuré de “ répondre au vœu le plus pressant de l’armée pontificale, *qui fait très* “ *formellement appel au cœur des catholiques.* Il est encore temps de “ venir au secours de Pie IX. Vous savez, sans doute, que les quaran- “ taines de Civita-Vecchia sont supprimées. Il faut être rendu à Mar- “ seille les mardis et samedis dans la journée, pour profiter des bateaux “ les mercredis et dimanches matin. ”

“ Ne perdons pas un moment pour répondre à cet appel du Père commun des fidèles. Que tous les hommes de cœur, de dévouement et de foi s’empressent de s’enrôler sous sa sainte bannière ! Puisqu’il n’y a plus de gouvernements catholiques, que les jeunes gens de bonne volonté rejoignent nos héroïques et chers zouaves, qui versent leur sang ; ou plutôt, qu’ils triomphent avec eux ; que les riches donnent leur or, que les pauvres déposent quelques centimes, que tous adressent au ciel de ferventes prières ; mais que ceux qui peuvent tenir un fusil ne se contentent pas de prier ! Une lutte suprême est engagée entre le ciel et l’enfer. L’anarchie, l’impiété, toutes les passions haineuses, et bientôt le plus effroyable cataclysme couvriront l’Europe de ruines ; car ce n’est jamais en vain que l’on porte sur le Vicaire de Jésus-Christ une main sacrilége. Que personne, parmi les catholiques, ne reste donc dans une coupable inertie ; il dépend de nous d’abréger l’épreuve, et le triomphe est assuré à ceux qui, sans compter le nombre des ennemis de l’Église, combattent jusqu’à la fin sans souci de leur vie.

“ Veuillez, mon cher ami, vous qui défendez si vaillamment toutes les causes justes et saintes, inscrire Mme de Quatrebarbes et moi pour

une somme de 500 francs, sur la liste de souscription que vous ouvrez dans votre journal.

" Votre tout dévoué de cœur,

" Comte DE QUATREBARBES.

" 18 octobre 1867."

(A continuer.)

LES LARMES DE MARIE

ÉLÉGIE.

Stabat Mater Dolorosa.

Quand, pressé par l'amour et par la charité,
Notre Sauveur Jésus descendit sur la terre,
Sa tendresse pour nous associa sa Mère
Au mystère sanglant de son humanité.

Qui comprendra jamais les sublimes tortures
Qui brisèrent votre âme, ô Mère des douleurs ! ..
Quel œil calculera le nombre de vos pleurs ?
Il faudrait les compter, hélas ! par nos souillures.

Au jardin de douleur, quand le Christ expirait
Sous le poids accablant du premier anathème,
Forte de son amour et de sa douleur même,
Sur l'homme criminel Marie aussi pleurait.

Elle pleurait, alors que le peuple en délire
Pour son fils adorable inventait des tourments ;
Quand ses amis d'hier oubliaient leurs serments,
Quand ses bourreaux mêlaient l'ironie au martyre.

Quand au front du Sauveur l'épine s'enlaçait,
Elle sentait le dard dans son âme divine ;
Les soupirs de Jésus déchiraient sa poitrine ;
Sous le poids de sa croix elle aussi s'affaissait.

Quand s'accomplit enfin le douloureux mystère
Qui fit frémir d'horreur la nature et les cieux,
Mourante, mais versant des pleurs silencieux,
On vit Marie encore debout sur le Calvaire.

L'amour couronna sa victime ;
La mort vint combler ses désirs.
Dans une région sublime,
Marie est reine des martyrs.
Mais au ciel elle est mère encore ;
Et quand les brises de l'aurore
Lui portent nos cris de douleurs,
Elle se penche vers la terre,
Et de sa divine paupière
Elle laisse échapper des pleurs.

Que vos pleurs, ô tendre Marie,
Dans vos yeux ne tarissent pas !
Coulez, coulez, larme chérie,
Sur les malheureux d'ici-bas !
Ainsi qu'une onde bienfaisante,
Tombez sur la terre brûlante
Que la foi ne féconde plus ;
De leurs immortelles racines,
Faites germer sur nos ruines
Les fleurs célestes des vertus.

Dans la ville aux grandes misères,
Dans les champs pleins des voix d'en haut,
La vie en ses sombres mystères
N'a jamais dit son dernier mot.
Combien dè mères, pauvres femmes,
Ont porté la croix dans leurs âmes,
Ont crié : Grâce ! à deux genoux.
Le cœur est un timbre qui pleure :
Nous sentons grandir à toute heure
Une voix qui gémit en nous.

Ah ! pleurez sur celui qui doute
Dont la mort menace les pas !
Car le plus à plaindre est sans doute
Celui qui ne vous connaît pas.
L'homme que le remords accable
Est plus malheureux que coupable ;
La douleur est l'encens mortel,
Et l épreuve de la souffrance
Est un baptême d'innocence
Qui fait des anges pour le ciel.

Qui de nous ne chancelle ou tombe
Sur ses propres débris jeté ?
Du chemin qui mène à la tombe,
Qui n'a sondé l'obscurité ?
Qui n'a, dans une heure de fièvre,
Senti se creuser sur sa lèvre
Le pli fatal de la douleur ?
Près d'un mystérieux calvaire,
Qui n'a dans une larme amère
Pleuré tout le sang de son cœur ?

Les pleurs sont l'aumône de l'âme ;
Mère, avec eux bénissez-nous !
Notre misère les réclame !
Pleurez encor ! pleurez sur tous !
Dieu, qui vous bénit sur la terre,
En faveur de votre prière,
Ouvrira la porte des cieux ;
Prenez-nous en pitié profonde,
Et lavez les crimes du monde
Dans l'eau divine de vos yeux !

Rosier de Marie.

L'ÉDUCATION INTELLECTUELLE DES FEMMES

La question de l'éducation intellectuelle des femmes a eu récemment le privilége de s'emparer souverainement de l'attention générale et d'exciter au plus haut degré les ardeurs de la polémique. Comme toutes les questions mûres pour une solution, elle a, en quelque sorte, surgi spontanément de plusieurs côtés à la fois. Sans que personne se fût donné le mot, elle était depuis longtemps l'objet des méditations et des travaux de penseurs et d'écrivains appartenant aux doctrines les plus diverses et aux partis les plus opposés.

Pendant que M. Alfred Nettement retraçait d'une phrase facile et attrayante dans un livre que l'Académie a eu le bon goût de couronner,

l'histoire de la seconde éducation des filles, depuis le dix-septième siècle jusqu'à nos jours, Mgr. l'Evêque d'Orléans abordait le même sujet sous une forme surtout dogmatique, lui imprimant sa marque et l'autorité qui s'attache à chacun de ses écrits. Au même moment, un professeur belge, M. Le Hardi de Beaulieu, exposait sur l'éducation des femmes au dix-neuvième siècle la pensée des solidaires et des libéraux de son pays.

La fameuse circulaire du 30 octobre adressé à tous les recteurs par M. Duruy n'a pas peu contribué à entretenir le feu d'une discussion à laquelle chaque journal et chaque revue, sans compter la foule des brochures, sont venus apporter un nouvel aliment. Aujourd'hui, la question est tombée dans le domaine des conférences, qui s'en sont emparées comme les orgues de Barbarie s'emparent des airs à succès de la dernière saison musicale.

Il y a là tout un ensemble de publication et comme un mouvement intellectuel qui rentrent dans le domaine de la critique, ou tout au moins dans le droit de résumer et d'interpréter.

Commençons par le constater, si, dans cette grave et délicate question les divergeances sont nombreuses, si les oppositions sont vigoureusement accusées, tout le monde semble d'accord sur le point de départ ; c'est que le moment est venu d'élever le niveau de l'éducation intellectuelle des femmes, parce que les temps sont proches où cette éducation deviendra, pour la société française, une voie de salut, un moyen de régénération et une sauvegarde.

On ne saurait le nier, en effet, à mesure que le flot démocratique monte et se répand, la grossièreté nous envahit et la délicatesse s'en va. Tout ce qui est bon goût, politesse, urbanité, s'efface peu à peu de la littérature et des mœurs. Les nuances disparaissent pour faire place aux tons violents et tranchés. Une nouvelle invasion de barbares est non seulement possible, elle est imminente, elle est à nos portes. Pour le méconnaître, il faut fermer les yeux à toutes ces transformations qui s'accomplissent autour de nous. Le développement de l'industrie, la morale de l'intérêt et du bien-être se substituant à la morale chrétienne, la religion du moi prenant la place de la religion du dévouement et du sacrifice, l'invasion de l'esprit scientifique, l'affaiblissement progressif de la spécialité, qui s'opère de jour en jour au détriment de la grande culture de l'esprit, ce sont là autant de signes précurseurs d'une civilisation nouvelle si l'on veut, mais en tout cas d'un état social fort différent de celui auquel l'histoire rattache les noms de Périclès, d'Auguste, de Léon X et de Louis XIV.

S'il nous faut absolument voir un progrès dans de pareilles transfor-

mations et dans les perspectives industrielles qu'on nous promet et vers lesquelles nous semblons poussés par une force irrésistible, il nous est sans doute permis d'en redouter les dangers. Or, ces dangers sont de bien des sortes. Mais s'ils peuvent être atténués ou conjurés, ils le seront surtout, osons le dire, par l'action du prêtre et par celle de la femme. Oui, le prêtre et la femme peuvent beaucoup contre les décadences qui nous menacent. Par éducation et par état, le prêtre vit forcément dans les hautes sphères de la pensée, il ne s'occupe que de questions d'ordre supérieur ; il est l'expression vivante du dévouement, de l'esprit de sacrifice, de l'idée de souffrance acceptée et bénie, l'adversaire naturel de toute morale ayant pour base la jouissance et l'intérêt. Aussi voyez! quels cris s'élèvent contre lui du sein des classes exclusivement vouées à la poursuite du bien-être, au développement des intérêts matériels et du luxe !

Quand à la femme, il y a en elle une distinction et une aristocratie native, une finesse d'organes et une délicatesse de goût qui en font l'adversaire naturelle de tous les instincts brutaux et grossiers. De tout temps elle a été l'âme de la société chrétienne et française. Au moyen âge, elle a su adoucir la barbarie elle-même, polir les mœurs féodales des hommes de guerre, leur inspirer le respect, les ménagements, en les gagnant au christianisme, à la vie domestique et à l'amour. Aux débuts du dix-septième siècle, au sortir des sanglantes agitations de guerres religieuses, elle est parvenue à créer le goût et le besoin de la société polie, et si les rudes soldats de Coutras et d'Ivry ont pu être transformés et façonnés au point de devenir les brillants seigneurs des cours de Louis XIII et de Louis XIV, c'est à elle, c'est à sa douce et constante influence, que cela est dû.

Ce que la femme à fait du huitième au quatorzième siècle dans l'enceinte du château féodal ; ce qu'elle a fait, il y a plus de deux cents ans, par le salon, la conversation, la correspondance privée, par le roman lui-même, elle doit le réaliser de nos jours dans la maison et dans l'école, par ses exemples et ses leçons. Il est en son pouvoir d'exercer sur l'esprit public une action salutaire autant que féconde, d'opposer sa délicatesse, sa grâce, son goût des choses élevées et pures, aux brutalités qui nous envahissent et nous débordent. Il y a bien des années que le P. Ventura disait en parlant de la démocratie contemporaine : " L'Eglise baptisera un jour cette fille sauvage, elle la fera chrétienne, comme elle a déjà fait chrétienne la barbarie ; elle imprimera sur son front le sceau de la consécration divine." La femme peut, dans cette œuvre, devenir l'auxiliaire le plus puissant de l'Eglise. C'est à elle qu'il appartient d'apprivoiser la " fille sauvage, " et de l'amener, en la charmant, à s'incliner sous l'eau régénératrice, comme

Clotilde conduisit le fier Sicambre à courber le front sous l'onction de saint Remy.

Mais la femme, telle que l'ont faite nos habitudes sociales et nos procédés d'éducation, est-elle suffisamment préparée pour une pareille mission ?

Ayons le courage de le dire, au risque de manquer de courtoisie: Non ; il lui reste beaucoup à faire, beaucoup à apprendre, et peut-être aussi un peu à oublier pour s'élever à la hauteur de l'apostolat que nous venons d'indiquer. Le grand évêque d'Orléans l'a dit: "L'éducation, même religieuse, ne donne pas toujours, donne rarement aux jeunes filles et aux jeunes femmes le goût sérieux du travail," et, à ce propos, il reproduit les confidences attristées d'une femme du monde qui avoue qu'"en général on ne fait rien, absolument rien," que dans le meilleur monde les femmes restent étrangères à toute question un peu élevée d'art, de morale, de littérature ou d'histoire, et que la plupart des conversations se perdent dans les futillités de toilette, de monde, de de steeple-chase.

La femme du monde lit beaucoup, cependant elle lit avec passion. Mais on sait trop ce que sont ses lectures. Le plus souvent énervantes ou frivoles, elles surexcitent outre mesure toutes les facultés sensibles, caressent l'imagination, et tendent presque toujours à substituer la morale de l'attendrissement à la morale du devoir. Elles n'ont rien de ce qui élève ou fortifie les âmes. En un mot le roman est aujourd'hui le grand éducateur intellectuel des femmes. Le moment est venu, semble-t-il, de les soustraire a de telles influences, de leur inspirer le besoin d'études plus fortifiantes, de lectures plus salutaires, et d'exiger d'elles de plus grands efforts que par le passé dans la voie du perfectionnement intellectuel...

Toujours est-il que la femme a toutes les aptitudes intellectuelles. Malgré tout ce qui a été écrit à ce sujet depuis Montaigne jusqu'à Rousseau, et depuis M. de Maistre jusqu'à Prudhon, il est permis de soutenir que rien n'est au-dessus de ses facultés. Le haut enseignement peut certainement aborder avec elle et pour elles les matières les plus diverses. Les lettres, l'histoire, les sciences positives sont aussi bien de sa compétence que le droit ou la médecine. "Dieu ne fait point de dons inutiles," a dit encore l'illustre prélat qui a posé la question qui nous occupe. Nul n'a le droit d'étouffer chez la femme, non plus que chez l'homme, des dons qui viennent de Dieu, de rendre inutiles et stériles les facultés de son âme où les aptitudes de son esprit. Ce qui demeure vrai c'est que ces aptitudes et ces facultés doivent être cultivées, développées et dirigées conformément à sa nature et à sa destinée.

Or, la femme est avant tout un être domestique; elle est faite pour la maison et la vie privée. Etre au foyer la compagne et le charme de l'homme, la mère et la première institutrice de l'enfant; au couvent, la servante de Dieu et des pauvres, telle est sa destinée humaine, sa part d'action dans la vie. Cette part est, certes, assez grande et assez glorieuse et d'un service assez difficile pour supposer tous les genres de mérite et toutes les initiations intellectuelles. Quand la femme n'étudierait qu'en vue de l'accomplissement de ses devoirs domestiques, c'est-à-dire pour elle, pour ses enfants, pour un mari, elle aurait déjà un cercle immense à parcourir. L'instruction religieuse, elle seule, poussée au delà des limites un peu étroites où elle est le plus souvent confinée, suffirait pour lui ouvrir les plus larges horizons. Quelles ressources, en outre, l'étude des langues, des littératures, de l'histoire, des sciences naturelles, etc., ne lui offriraient-elles pas contre l'ennui, cet ennemi mortel des ignorants et des faibles, contre l'oisiveté si périlleuse de l'imagination? On ne cesse de lui prêcher la résignation et la patience: mais pour que ces qualités si essentielles à la femme puissent mériter le nom de vertu, il faut qu'elles soient le fruit d'une méditation intelligente et le résultat de principes appuyés sur une solide et complète instruction.

Bonne pour elle-même, pour fortifier son âme et charmer ses loisirs l'étude est encore bien plus nécessaire à la femme pour accomplir ses devoirs d'épouse et de mère. "Ou la femme n'a pas été faite pour être la compagne de l'homme a dit excellemment M. Cousin, ou c'est une contradiction inique et absurde de lui interdire les connaissances qui lui permettent d'entrer en commerce spirituel avec celui dont elle doit partager la destinée, comprendre au moins les travaux, ressentir les luttes et les souffrances pour les soulager." Il ne saurait en effet exister de vrai bonheur pour la vie conjugale avec le désaccord des intelligences. Vivre journellement en présence d'une personne dont 'esprit est fermé à toute spéculation un peu élevée, et avec laquelle aucun échange de pensée n'est possible, doit être comme une dissonnance perpétuellement douloureuse pour une âme délicate.

En vain célèbre-t-on les avantages d'une femme simple, laborieuse, d'une Pénélope exclusivement attachée aux soins vulgaires de son ménage. On oublie que Pénélope, malgré tout le costume contemporain dont l'a revêtue M. Marchal à la dernière exposition des beaux arts, est un type aussi païen que celui de Phryné. Pénélope dont l'antiquité nous vante les paisibles mérites, n'est après tout qu'une illustre ravaudeuse. Le christianisme a élevé le rôle de la femme moderne fort au dessus d'un pareil idéal. Aujourd'hui, l'homme ne vit pas toujours sur la place publique, comme à Rome ou à Athènes.

Sa compagne ne doit pas être seulement une utilité, mais un ornement et un charme. Elle doit être davantage encore un ministre du pouvoir et des volontés de son mari, un auxiliaire intelligent et libre de ses travaux. L'influence que la femme peut avoir sur l'homme, et, par lui, sur la société toute entière, est en quelque sorte irrésistible et souveraine. Mais pour qu'il lui soit donné d'exercer un aussi grand empire, il faut qu'elle élargisse par l'étude l'horizon de son esprit, il faut qu'elle vive avec l'homme sur un pied de véritable égalité et dans une sorte d'harmonie intellectuelle.

Que n'aurions-nous pas à ajouter si nous voulions considérer la femme dans son rôle de mère et d'éducatrice ? C'est par lui surtout qu'elle semble destinée à s'emparer des générations futures, et à remplir cette mission de restauration et de régénération sociale dont nous parlions au début de ce travail. La femme a de merveilleuses aptitudes pour l'enseignement. Comme elle est habile à persuader, comme elle est douce, patiente et sympathique ; comme elle sait conserver l'autorité et commander le respect sans perdre l'affection ou la confiance ! Aussi, dans nos habitudes actuelles, l'enfant est-il beaucoup trop tôt soustrait à l'influence et à l'éducation de la femme. Non-seulement la mère, toutes les fois que cela est possible, devrait être exclusivement chargé de la première instruction de ses enfants, mais jusqu'à l'âge de douze ans les enfants des deux sexes ne devraient pas avoir d'autre instituteur que la femme.

Nous engageons M. Duruy qui a réformé tant de choses dans notre système d'enseignement à opérer une réforme dont les résultats seraient merveilleux, et qui obtiendrait bientôt l'assentiment général, tant elle offrirait d'avantages au triple point de vue économique, intellectuel et moral ; ce serait de remettre l'enseignement primaire aux mains des femmes et de remplacer les quarante mille instituteurs de nos communes par quarante mille institutrices. Non que je veuille médire des instituteurs. Je sais qu'ils déploient souvent de véritables vertus dans le service de leurs ingrates et humbles fonctions. Mais j'avoue qu'en voyant des hommes forts et vigoureux, qui seraient si bien placés à la queue d'une charrue, quitter les champs pour apprendre à lire, à écrire et à compter aux petits enfants, je ne puis me défendre d'un sentiment analogue à celui que j'éprouve à l'aspect d'un commis barbu passant sa vie derrière un comptoir à mesurer des rubans et de la mousseline. Laissons aux femmes les fonctions qui demandent surtout du tact et de la délicatesse, et la première éducation de l'enfance en exige infiniment.

Qu'on ne vienne pas objecter qu'une pareille réforme ne pourrait s'accomplir qu'au détriment de l'énergie de l'enfant et de la virilité des générations à venir. Aux Etats-Unis, les neuf dixièmes des écoles

sont tenues par les femmes, et la race américaine est la plus vigoureuse, et la plus agissante qui soit en ce monde. Il est vrai qu'elle reste dans un état marqué d'infériorité intellectuelle. Mais on sait que cette infériorité est due exclusivement à la nullité de l'enseignement supérieur et à l'absence des grandes institutions pour les choses de l'esprit. Qu'on ne vienne pas non plus, après Molière, Jean-Jacques Rousseau, M. de Maistre et tant d'autres, évoquer le spectre disgracieux de la femme pédante ! La pédante est celle qui ne sait pas assez, qui s'est arrêtée à mi-côte dans l'ascension de l'étude et du savoir, chez qui l'éducation morale et sociale n'a pas marché de pair avec l'instruction ; c'est le bas bleu, c'est la femme auteur, ce n'est pas la femme véritablement bien élevée, studieuse et instruite.

Que les femmes ne craignent point sous la direction de juges éclairés, de faire appel à toutes les ressources, à toutes les forces de la haute éducation intellectuelle, qu'elles allument en elles toutes les clartés, mais que ces clartés soient toujours voilées, que leur douce et pure lumière brille à travers une lampe d'albâtre dans le sanctuaire de la vie domestique, qu'elle se répande, non au milieu des foules, non dans de bruyants théâtres, mais dans le cabinet de travail de leurs maris, dans la chambre de leurs enfants, dans les causeries du salon, dans l'intimité des correspondances ; telle est leur œuvre. Si elles la comprennent et savent l'accomplir, bien des dangers pourront encore être conjurés, et, par elles, il sera donné à la France, à la société chrétienne et polie, de voir renaître de beaux jours.

— *L'Univers.*

LA DOCTRINE DE SAINT ANTONIN.

(Voir pages 174 et 292.)

V.

Deuxième chef de difficultés que Bossuet tire des doctrines de saint Antonin.

Bossuet tire une autre objection capitale des passages où le saint Archevêque enseigne qu'il n'est pas permis d'appeler des décrets du Pontife romain, soit à son successeur, soit au Concile général, soit finalement à quelque pouvoir que ce soit. Il faut savoir que dans le cours de cette discussion le saint docteur se fait cette objection : " Il

pourrait arriver que le Pape fût hérétique et voulût promulguer des décrets hérétiques. Or, si cela arrivait, la foi de Pierre viendrait à défaillir, puisque dans ce cas il ne se trouverait personne qui pût lui résister, et, d'autre part, l'Église ne saurait être liée par ces décrets hérétiques. Il semble donc que, du moins en cette hypothèse, il est licite de faire appel à quelque autre pouvoir."

A cette question, il faut répondre comme précédemment, savoir, que bien que le Pape, comme personne particulière, agissant de son propre mouvement, puisse errer dans la foi, comme il est écrit de Léon, contre lequel Hilaire de Poitiers recourut au Concile général, néanmoins le Pape ne peut tomber dans l'erreur en se servant du Concile et demandant le concours de l'Église universelle, attendu que le Christ y a pourvu quand il a dit à saint Pierre : " J'ai prié pour toi afin que ta foi ne puisse défaillir. Jamais non plus ne peut se réaliser le cas où l'Église universelle adopterait comme dogme catholique quelque maxime hérétique, parce que l'Église universelle, qui est l'épouse de Jésus-Christ, sera toujours et est une épouse sans tache et sans ride *."

Après avoir cité ces paroles, Bossuet ajoute : " Voilà, selon saint Antonin, ce que signifie que le Pape puisse errer dans la foi *comme personne singulière*. Car on ne peut entendre ici le Pontife exerçant une fonction publique et apostolique, comme on le prétend aujourd'hui, mais le Pontife agissant *proprio motu*. Mais, que signifie la formule : Le Pontife, agissant comme Pontife ? Le même saint Antonin l'explique, c'est-à-dire que c'est le Pontife "s'appuyant sur le Concile et demandant le concours de toute l'Église, en sorte que l'Église universelle doit accepter sa sentence †."

* Contingere posset quod Papa hæreticus esset, et vellet hæretica statuta condere. Quod si contingeret, deficeret fides Petri ; qui non esset qui hoc casu posset resistere, nec teneretur Ecclesia hæreticis statutis ejus obedire. Videtur ergo, in hoc casu saltem, licitum esse ad aliquem appellare. — Ad istud dicendum sicut prius, quod licet, ut persona singularis, ex motu proprio agens, errare posset in fide, sicut scribitur de Leone, contra quem Hilarius Pictaviensis in concilium generale venit ; tamen utens concilio et requirens adjutorium universalis Ecclesiæ, Deo ordinante qui Petro dixit : *Ego rogavi pro te*, etc., non potest errare. Nec potest esse quod Ecclesia universalis accipiat aliquid tanquam catholicum, quod est hæreticum ; quia Ecclesia universalis, quæ est sponsa, et erit semper et est non habens maculam neque rugam. (P. III, T. XXIII, C. III, c. 2.)

(†) En, secundum Antoninum, quid sit Pontificem errare posse in fide ut personam singularem. Non enim hic intelligendus Pontifex publicum et apostolicum officium exequens quod nunc volunt, sed Pontifex ex proprio motu agens. Quid sit autem Pontifex agens ut Pontifex, idem Antoninus exponit ; nempe ut sit Pontifex utens concilio et requirens adjutorium universalis Ecclesiæ, cujus proinde sententiam universalis Ecclesia accipiat. (*Appendix*, Lib. et cap. cit.)

Pour tirer un sens précis de cet imbroglio dans lequel l'auteur torture le texte de saint Antonin, afin de l'amener à son sentiment, on peut réduire le tout à la proposition suivante : "Quand saint Antonin affirme que le Pape, en tant que le Pape, même comme personne singulière, ne peut errer dans la foi, il n'entend pas, comme le voudraient les théologiens romains, que le Pape exerce un ministère public et apostolique, mais il entend de plus qu'il exerce ce ministère avec le concours du Concile et l'appui de l'Église universelle : *Utens concilio et requirens adjutorium Ecclesiæ universalis.*" Effectivement, peu après les paroles citées, Bossuet conclut de la manière suivante : "Donc, selon la pensée de saint Antonin, le Pontife enseignant comme Pontife et comme personne publique, ou, comme on dit aujourd'hui, *ex cathedrâ*, est le Pontife qui s'appuie sur le Concile et sur le concours de l'Église universelle, laquelle ne peut errer ; c'est le Pontife qui définit selon le sentiment de l'Église universelle, en sorte que sa définition, acceptée et examinée, soit approuvée par cette même Église *."

La réponse qui résoudra radicalement la difficulté de Bossuet est dans la contradiction des termes mêmes qu'il prête au saint Archevêque. En effet, ainsi qu'il résulte de la confrontation du texte allégué par lui et de l'autre texte parallèle, allégué par nous dans notre précédent article, la pensée du saint docteur est que : "Le pape, bien qu'il puisse errer dans les choses particulières, par exemple dans les affaires judiciaires, dans lesquelles on procède par information, ne peut errer, néanmoins, dans les matières de la foi, pourvu qu'il prononce comme Pape, bien qu'il le fasse comme personne particulière et privée." La pensée est en tout la même que dans le passage cité par Bossuet, sauf seulement que dans ce dernier on a sous-entendu le complément de la proposition, c'est-à-dire que le Pape, quand il ne prononce pas comme Pape, puisse, comme homme privé, errer dans la foi ; et tout au contraire, dans l'autre citation, ce complément est rétabli d'une manière explicite, et l'on y dit que le Pape, comme personne singulière, agissant *proprio motu* (c'est-à-dire non plus comme Pape d'après le texte précédent, mais par l'impulsion de sa passion personnelle comme homme), peut errer même dans la foi.

Or, que fait Bossuet ? Il confond en un seul deux sens si divers, et il nous offre la prodigieuse interprétation que, selon saint Antonin, le Pape, qui ne peut errer quand il définit comme Pape, bien que comme

* Sic ergo ex Antonini mente, Pontifex docens ut Pontifex atque ut persona publica, sive ut nunc loquuntur, ex cathedrâ, est Pontifex, ut vidimus, utens concilio et adjutorio universalis Ecclesiæ quæ errare non potest, atque ex ejus sententia ita pronuntians, ut ejus sententiam acceptatam et examinatam ipsa Ecclesia approbet. (Loc. cit.)

personne particulière et privée, est le Pape se servant du Concile et du concours de l'Église universelle, exigeant en outre, comme nous l'avons vu, "que lorsque l'Église n'est plus réunie en Concile, elle doive examiner, approuver et accepter les définitions prononcées par le Pape comme personne particulière et privée, afin qu'elles aient une valeur dogmatique." Mais par là, comme nous le disions tout à l'heure, Bossuet fait tomber saint Antonin dans une contradiction qui se trahit à première vue dans les termes mêmes de l'interprétation.

Et certes, la pensée que recèle la phrase, *actes de personne particulière et privée*, exclut nécessairement le concours d'autres personnes dans ces mêmes actes, au moins selon la raison *formelle* de ces actes, et en tant qu'ils sont tels dans leur valeur morale. Ainsi, par exemple, si je dis d'un personnage qui est à la tête d'une assemblée politique, supposons, si vous voulez, d'un ministère, que, dans une affaire quelconque, il ait agit comme personne particulière et privée, il est clair que je prétends imputer à lui seul, et non à ses collègues, la bonne ou la mauvaise issue de cette affaire. Si nous ajoutons ensuite qu'il a, il est vrai, agi en qualité de président des ministres, mais toutefois comme personne particulière, nous voulons, sans aucun doute, faire entendre qu'il a agi, il est vrai, comme fonctionnaire public, mais pourtant indépendamment de ses collègues, ou en vertu des lois qui lui ont donné ce droit, si son acte a été dans la légalité, ou du moins par mandat extraordinaire du prince. Or, n'est-ce pas une contradiction d'affirmer que le Pape définit infailliblement, comme personne particulière et privée, quand il définit en même temps avec le Concile, ou quand l'examen et l'acceptation de l'Église donne à ses actes leur valeur dogmatique?

Pour ce qui est du Concile général, il est indubitable, selon le sentiment de tous les théologiens, que les Évêques légitimement assemblés, et sous la présidence des Pontifes romains, ne sont plus des consulteurs dans les matières de foi, mais de véritables juges, bien que non infaillibles avant la confirmation du Souverain Pontife. Et ainsi les définitions du Concile, quand il a été légitimement approuvé, ne sont pas attribuées au Pape, à l'exclusion des Évêques, mais à l'assemblée entière, qui représente complètement l'Église universelle. Ce serait encore plus vrai dans le système des gallicans, selon lequel le rôle principal est déféré aux Évêques réunis, lesquels, considérés ensemble, sont dits supérieurs aux Pape. Cela posé, comment saint Antonin pourrait-il, sans la plus flagrante contradiction, attribuer au Pape, non pas principalement, mais en propre, comme à une personne particulière et privée, les définitions du Concile? Et, ce qui est plus fort, non pas en supposant qu'il professait le sentiment commun, qui fut certaine-

ment le sien, mais qu'il était attaché à l'opinion gallicane, dont on veut l'affubler, et qui fait le Pape inférieur au Concile.

Le même raisonnement peut s'appliquer à l'autre incise, qui met pour condition de l'infaillibilité le recours à l'Église universelle, c'est-à-dire, comme nous le supposons, aux Évêques dispersés. Dans cette hypothèse, pour que les décisions du Pontife eussent une valeur dogmatique, il serait nécessaire, selon l'interprétation de Bossuet, non-seulement qu'il prononçât *ex sententiâ Ecclesiæ ;* mais, de plus, qu'après les propositions émanées de lui, l'Église universelle, c'est-à-dire les Évêques dispersés, en fissent l'examen chacun en particulier, et qu'elles eussent force de définitions de foi, alors seulement que l'université ou du moins la majorité des Évêques se seraient accordés à les approuver et à les accepter.

Or, si telle est la pensée de saint Antonin, on se demande comment, si ce n'est par ironie, il pourrait affirmer que l'infaillibilité de ces propositions devait être attribuée au Pape comme personne particulière et privée ? Le Pape en ce cas ne serait pas plus infaillible que ces théologiens dont il se serait servi pour préparer les matières à définir ou pour rédiger les Bulles, qui devraient être ensuite examinées par les Évêques, et puis acceptées ou rejetées, selon qu'ils les croiraient conformes ou contraires aux vérités révélées. En tout cas, la cause de l'infaillibilité ne serait point le Pape, comme personne particulière et privée, mais en premier lieu les Évêques qui donneraient leur consentement, et après eux le Pape, en tant qu'il fait un même corps avec eux. On ne pourrait donc sans contradiction affirmer que dans cette hypothèse le Pape, même comme personne particulière et privée, serait infaillible.

Or, nous croyons que ce n'est pas sans motif que le saint Archevêque, pouvant employer d'autres formules qui eussent rendu la même pensée, ait préféré celle-ci : *comme personne particulière et privée.* En vérité, il pourrait sembler que ce n'est pas une manière de parler des plus heureuses, pour exprimer l'acte par lequel le Pontife exerce sa fonction de Docteur universel par rapport à l'Église universelle, puisqu'un pareil acte n'est pas celui d'un homme éminemment public. Mais, pour corriger cette impropriété de langage, quelle qu'elle soit, le saint Docteur a jugé qu'il suffisait d'ajouter : *Papa ut Papa ;* le Pape réduplicativement en tant que Pape. D'autre part, comme difficilement il aurait pu trouver d'autres paroles qui exprimassent plus brièvement et plus clairement le privilége de l'infaillibilité personnelle, il a préféré celles-ci : *ut persona particularis et privata*, bien que sous un autre rapport, elles ne fussent pas les plus exactes.

Revenons maintenant au texte cité par Bossuet, selon lequel il paraîtrait que le saint Docteur exige comme condition de l'infaillibilité des

définitions pontificales, ou qu'il s'appuie sur le Concile, ou qu'il demande le concours de l'Église. Voici les paroles controversées : *Licet (Papa) ut persona singularis, ex motu proprio agens, errare possit in fide... tamen utens concilio et requirens adjutorium universalis Ecclesiæ... errare non potest.* Pour les raisons exposées ci-dessus, le Pape, qui pourrait errer comme il est dit dans le premier membre de la période, n'est pas le Pape agissant comme Pape, c'est-à-dire exerçant la fonction apostolique ; mais c'est le Pape agissant comme le premier homme venu, *ex motu proprio ;* autant vaut dire par des motifs personnels et non dans l'ordre de son ministère. Néanmoins il ajoute dans la seconde partie de sa période : S'il s'appuie sur le Concile, et s'il réclame le concours de l'Église, il ne peut errer.

L'on peut expliquer de deux manières ces paroles : la première, c'est que les Conciles et le concours de l'Église universelle soient des conditions exclusives pour l'exercice de l'infaillibilité, en sorte que, sans le Concile, ou sans le concours tel quel de l'Église universelle, il ne puisse y avoir dans l'Église de définitions que l'on soit obligé de tenir pour infaillibles. La seconde manière, c'est que parmi les conditions requises pour réaliser l'infaillibilité se placent, mais non comme conditions exclusives, et les Conciles et les divers appuis que peut offrir l'Église universelle. La première de ces explications répugne à tout l'ensemble de la doctrine du Saint, et à plusieurs passages particuliers dont le sens est des plus nets, spécialement à ce parallèle avec le présent que nous avons tout à l'heure examiné. Il ne reste donc qu'à dire, selon la seconde explication, que le saint docteur assigne seulement quelques-unes des conditions en vertu desquelles, sans exclusion des autres, peut se réaliser dans l'Église le privilége de l'infaillibilité.

Et en effet le privilége de l'infaillibilité, comme l'enseignent tous les théologiens, n'est pas le privilége de nouvelles révélations que Dieu fasse, soit aux Papes, soit aux Conciles. Il consiste dans l'assistance de l'Esprit-Saint, qui, en vertu de la promesse du Christ, ne manquera jamais aux successeurs de Pierre, soit pour protéger le dépôt de la foi, soit pour développer, selon les diverses circonstances, les dogmes qui y sont implicitement contenus, ce qui suppose que les successeurs de Pierre doivent employer les moyens convenables pour démêler, dans les matières de la foi, le vrai d'avec le faux, le douteux d'avec le certain, et ce qui lui appartient d'avec ce qui ne le regarde nullement. Que, du reste, les Souverains Pontifes n'y manqueront pas, nous en avons pour garantie la parole de Dieu, qui, en imposant aux fidèles l'obligation de recevoir les enseignements des Pontifes comme vérités révélées de lui, ne peut permettre, sans se contredire, qu'ils enseignent l'erreur.

Or, parmi les moyens qu'ont les Pontifes d'examiner les questions

de foi, et de s'assurer si une proposition quelconque est contenue dans le dépôt de la foi, le principal, par-dessus tout, est bien celui des Conciles œcuméniques ; ils ont aussi de très efficaces ressources dans les conseils qu'ils peuvent demander aux Évêques dispersés, soit à un grand nombre, soit à quelques-uns seulement d'entre eux. Aussi, saint Antonin, voulant persuader aux fidèles que les Souverains Pontifes, bien qu'ils puissent errer quand ils agissent *proprio motu*, sont toutefois infaillibles dans leur *Magistère* public et apostolique, cite-t-il les paroles du Christ à saint Pierre, et indique-t-il les moyens les plus puissants par lesquels les successeurs de Pierre procureront l'accomplissement infaillible de la promesse divine. A-t-il nié pour cela leur infaillibilité personnelle ? Nullement, puisque, comme nous l'avons vu, ni la présence du Concile, ni les autres appuis que peut présenter l'Église universelle pour les définitions dogmatiques, n'excluent l'infaillibilité personnelle du Pape, pas plus que la réalité de ce privilége ne rend inutiles ou non nécessaires les autres moyens de concours, bien qu'ils puissent l'être relativement dans certaines circonstances.

La chose est rendue manifeste par la conduite des Souverains Pontifes eux-mêmes. Combien de fois, lorsque l'Église était plus étrangement travaillée par les hérésies et par les schismes, ils ont convoqué les Conciles œcuméniques, en proclamant qu'ils y étaient poussés par la nécessité de ce moyen si puissant pour résoudre les plus graves questions relatives à la foi ! Or, qui dira que les Papes avaient prétendu, dans ces protestations, renier le privilége personnel de leur infaillibilité ? Que veut-on de plus ? Le Saint-Père Pie IX lui-même, avant d'en venir à l'acte solennel de la définition du dogme de l'Immaculée Conception de la glorieuse Mère de Dieu, ne crut-il pas nécessaire de demander le concours de l'Église universelle, en écrivant à tous les Évêques de l'univers catholique qu'ils voulussent bien lui exprimer là-dessus leur propre sentiment ? Y eut-il quelqu'un qui vit dans cet acte un aveu de ce Pontife contre la doctrine de son infaillibilité personnelle comme Pape ? Bien au contraire, après que Pie IX, ayant obtenu le suffrage favorable de tout l'Épiscopat, eut proclamé comme de foi l'*Immaculée Conception de Marie*, amis comme ennemis du Saint-Siége, ou même tièdes amis, tous protestèrent qu'il avait par le fait sanctionné solennellement le sentiment catholique qui enseigne l'infaillibilité personnelle des Souverains Pontifes dans leurs définitions *ex cathedrâ.*

D'ailleurs, saint Antonin, non-seulement dans le texte cité n'exclut nullement ce privilége pontifical, mais il l'y affirme positivement. C'est ce que nous prouvons d'abord par le passage de l'Évangile qu'il produit dans le but de rassurer les fidèles contre la crainte que les définitions pontificales puissent jamais renfermer des erreurs contre la foi. Le

passage qu'il cite n'est autre que les paroles de Jésus-Christ à saint Pierre : *Ego rogavi pro te ut non deficiat fides tua*, passage d'où précisément les théologiens tirent le plus fort argument pour établir l'infaillibilité personnelle des Pontifes. C'est ce que ne pouvait pas ne point voir saint Antonin, particulièrement à une époque où l'on disputa si vivement sur le pouvoir pontifical, et justement en citant les textes de l'Écriture. Et, en conséquence, s'il avait soutenu le sentiment opposé, il aurait dû plutôt alléguer ces autres paroles adressées en commun aux Apôtres, desquels on déduit l'infaillibilité des Conciles généraux : *Ecce ego vobiscum sum omnibus diebus usque ad consummationem sæculi*, ou autres passages semblables.

La seconde preuve se tire des paroles qui nous sont opposées. Le saint docteur dit que le Pape *utens concilio non potest errare.* Rappelons-nous sa doctrine, que nous avons si largement exposée dans le numéro précédent, touchant les relations entre les Pontifes et les Conciles. Là, entre autres choses, nous remarquons que, d'après son sentiment, qui est le véritable, la raison *formelle* de l'infaillibilité des définitions dogmatiques portées par les Conciles était la confirmation pontificale, et que de là il fallait conclure l'infaillibilité personnelle des Papes. Aussi avons-nous vu qu'il fait dériver indifféremment la vérité des symboles de la foi, soit du corps entier des Conciles qui le dressèrent, soit des Papes considérés isolément, lesquels, par leur approbation, donnèrent une valeur dogmatique à ces Conciles. Cela posé, quand il affirme que le Pape recourant au Concile ne peut errer, ne donne-t-il pas à entendre clairement que par ces paroles il considère les définitions infaillibles, non pas en tant qu'elles doivent être rapportées au Concile qui les formula, mais bien en tant qu'elles doivent être rapportées au Pape, qui, par sa sanction, les investit de la valeur de vérités infaillibles ?

Mais le sentiment du saint docteur ressort encore plus évidemment des paroles qui suivent immédiatement après, et qui sont : *Et requirens adjutorium universalis Ecclesiæ non potest errare.* Cette incise, bien que liée à la précédente, *utens Concilio*, par la conjonction *et*, n'en est pas moins manifestement *disjonctive.* Au fond, il veut dire que le Pape est infaillible, soit qu'il recoure au Concile, soit qu'il demande d'autres moyens de concours à l'Église universelle. On trouve de cet emploi de la particule *et* d'innombrables exemples, particulièrement dans les auteurs qui ne sont pas très sévères à observer les propriétés du langage. Mais ici il est indispensable d'adopter cette explication, puisque autrement saint Antonin, ou aurait répété inutilement la même pensée, entendant par *adjutorium universalis Ecclesiæ* le Concile ; ou bien il aurait prétendu nécessaires, outre le Concile, les autres sortes de concours de l'Église universelle, ce qui est faux.

Demandons maintenant quels sont ces autres secours fournis par l'Église universelle, par la demande desquels le Pape mettrait ses définitions à l'abri de tout péril d'erreur ? Nous avons entendu Bossuet répondre que ce sont l'*examen*, l'*approbation* et l'*acceptation* des Évêques. Mais saint Antonin, qui vécut quelques siècles avant de pouvoir profiter des lumières de l'Évêque de Meaux, a entendu naturellement faire allusion à ce que de tout temps les Papes ont pratiqué, dans les questions les plus graves et les plus épineuses, et dont le Saint-Père Pie IX, comme nous l'avons dit plus haut, nous fournit un exemple il y a peu d'années, savoir, lorsqu'il a sollicité sur ces questions les lumières des autres Évêques catholiques. Mais, d'autre part, non-seulement jamais les Papes n'ont demandé aux Évêques qu'ils examinassent leurs décisions pour savoir s'ils avaient à les approuver et à les accepter ; tout au contraire, ils ont toujours imposé à tous les fidèles, de n'importe quelle dignité et quelle condition, et par conséquent aux Évêques eux-mêmes, le devoir de se soumettre à ces décisions sans autre examen ni recherche, et cela sous peine de demeurer par ce seul fait séparés de la communion de l'Église.

Or, si c'est là ce qu'a voulu dire saint Antonin (et il ne pouvait prétendre dire autre chose), ne soutenait-il pas en cela, bien qu'implicitement, l'infaillibilité des Pontifes romains ? De plus, si l'on y réfléchit bien, la difficulté même n'aurait pas lieu, si ce n'est dans la supposition de l'infaillibilité pontificale. Car si cette infaillibilité n'est pas supposée ; si le Pontife, hérétique en son particulier, comme c'est le fait dans la difficulté proposée par le saint Docteur, voulait publier des décrets hérétiques, de quelque manière que ce fût, les fidèles ne se trouveraient pas embarrassés, puisque dans tous les cas, même en fait de doctrines non suspectes, ils auraient le devoir d'attendre l'acceptation de tous les Évêques avant de se croire obligés de se soumettre ; combien plus dans l'hypothèse de décisions douteuses en matière de foi !

D'après ces considérations amplement discutés, le lecteur peut voir quel fond il doit faire de la dernière conclusion dont Bossuet, par une nouvelle instance, tâche de fortifier son argumentation à propos du texte de saint Antonin, déjà plusieurs fois cité. " Or, donc, conclut-il, tout ce que saint Antonin a écrit dans le susdit §4, chap. III, titre XXIII, troisième partie, de l'impossibilité de faire appel contre le Pape, même dans l'hypothèse où il serait hérétique, ne présente aucune difficulté. Tout dépend de la raison alléguée par saint Antonin lui-même : c'est que d'ailleurs l'Église a par elle-même assez de pouvoir *pour n'être pas tenue d'obéir à des décrets hérétiques.*

Mais ici, Bossuet ajoute aux paroles du Saint, soulignées par lui,

d'autres paroles qui en dénaturent complétement le sens. Le saint Docteur, après la période commentée par nous, continue immédiatement : *Non potest esse quod Ecclesia accipiat aliquid catholicum, quod sit hæreticum, qui Ecclesia quæ est sponsa, et erit semper et est non habens maculam nec rugam.* Ces paroles ont dans le contexte un sens très injuste pour rassurer les fidèles contre la difficulté proposée, savoir : qu'un Pape, étant hérétique occulte, voulût proclamer dans l'Église des dogmes hérétiques. De fait, il avait répondu, en premier lieu, directement, en citant la promesse de Jésus-Christ faite à Pierre, et dans Pierre à tous ses successeurs, que leur foi, du moins comme chefs de l'Église, ne saurait défaillir.

Pour montrer ensuite comment, en pratique, se vérifie cette promesse, il indique les moyens les plus efficaces laissés par le Christ aux Pontifes pour s'entourer des lumières indispensables dans les décisions à porter ; et ce sont en particulier les Conciles œcuméniques, et en général les secours de toute sorte qu'il peut obtenir de l'Église universelle. Cela fait, il répond indirectement *ab absurdo* en la manière suivante : si le Pape, comme Pape, pouvait errer, il s'ensuivrait que l'Église universelle devrait embrasser comme dogme catholique quelque blasphème de l'hérésie. Mais cela est impossible, parce que l'Église est l'Épouse toujours immaculée de Jésus-Christ. Donc, etc. Après les démonstrations précédentes, qui nous semblent irréfragables, tel est le seul sens que l'on puisse attacher aux susdites paroles de saint Antonin.

Nous ajouterons une dernière observation sur ce que Bossuet fait dire à saint Antonin dans l'hypothèse d'un Pape qui, comme personne privée, serait tombé dans l'hérésie. Il affirme que, d'aprés le sentiment du saint Docteur, on peut faire appel contre ce Pape. Mais la vérité est que le saint Docteur distingue le cas d'un Pape hérétique occulte, et donne pour cette hypothèse la réponse que nous avons si longuement examinée. Après cela, il considère l'autre hypothèse d'un Pape *notoirement* hérétique. Par rapport à cette hypothèse, il enseigne que, même en ce cas, il ne faudrait pas tout de suite procéder à la déposition, mais que l'on devrait tenter tous les moyens de le faire rentrer en lui-même. Si ensuite, ajoute-t-il, il voulait persister dans son opiniâtreté, par cela même il cesserait d'être Pape, puisqu'il ne serait même plus membre de l'Église.

Par là, il donne à entendre qu'en faisant appel contre lui, ou en le déposant, on ne ferait pas injure à la dignité papale, qui aurait complétement cessé d'exister en lui *. Nous n'ajouterons rien touchant

* Si tamen Papa, ut singularis persona in hæresim laberetur *notorie*, adhuc tamen non est appellandum a Papa, quia talis primo monendus est ab illis qui

ces hypothèses, qu'avec Bellarmin nous croyons tout à fait impossibles, vu que nous en avons touché quelque chose, autant qu'il était nécessaire, dans le précédent article.

— *L'Univers.*

LE CARNAVAL AU TEMPS PASSÉ.

LE CARÊME, LA SEMAINE SAINTE ET PAQUES.

(Voir pages 117 et 302.)

V.

Minora canamus... L'étymologie du mot *Carême* est bien connue; elle vient de *Quadragesima*, et par contraction *Quaresima*, sous-entendu *dies*, c'est-à-dire les quarante jours de jeûne avant Pâques. Aussi a-ton écrit jadis *Quaresme*, puis *Caresme.*

Une étymologie moins connue est celle du mot *Collation*, qui sert à désigner le repas du soir, plus léger que le premier pendant le Carême. Dans les monastères, on faisait après le souper, une lecture de l'Ecriture Sainte ou des Pères. Les moines échangeaient leurs observations sur le texte. Les uns faisaient des objections, d'autres y répondaient. Cet exercice, qu'on appelle aujourd'hui une Conférence (du verbe latin *conferre*), les moines l'appelaient *Collatio* (du même verbe, à un autre temps : *Collatum*). De là, l'appellation donnée au petit repas du soir.

Quant au mot *abstinence*, dans le sens de privation de quelque chose d'agréable, par un sentiment religieux, il est fort ancien dans notre langue. Jean de Meung a dit en parlant de faux dévots :

...Maints pour sembler plus honnestes,
Laissent à mangier chair de bestes
Tout temps sous nom de pénitence,
Et font ainsi leur *abstinence*,
Si comme en Caresme faisons.

(*Roman de la Rose*, vers 1681 et suiv.)

in electione Papæ totum corpus Ecclesiæ repræsentant, qui sunt modo Ecclesiæ Romanæ cardinales. Et si admonitus vellet se corrigere, non deberent eum judicare; sed ipse humiliter ab honore desistens seipsum deberet punire... Si autem vellet in hæresi pertinaciter permanere, videretur a Papatu eo ipso dejectus. (*Loc. cit.*)

A la suite de ces étymologies, plaçons quelques locutions populaires qui se rapportent au Carême.

On dit que le Carême est *bas* ou *haut*, selon qu'il commence dans les premiers jours de février ou au mois de mars. Et alors on dit: *Mettre le Carême bien haut*, c'est-à-dire exiger des choses difficiles ou promettre une chose bien éloignée.

Prêcher sept ans pour un Carême, veut dire s'épuiser en avis inutiles.

En Carême est de saison la marée et le sermon.

Cela arrive comme marée en Carême, cela arrive à propos; et encore: *arriver comme mars en Carême*, c'est-à-dire: arriver immanquablement. En effet, mars arrive toujours en Carême.

On dit aussi :

Pour trouver le Carême court, il faut faire une dette payable à Pâques, c'est-à-dire: le moment de payer une dette, de remplir un devoir onéreux arrive plus vite qu'on ne voudrait.

L'eau gaste moult le vin, une charrette le chemin, le Quaresme le corps humain.

Mais il des gens qui ne s'en rapportent pas aisément à la parole d'autrui, même quand c'est la *sagesse des nations* qui parle. Ils veulent savoir le fond des choses et à quoi s'en tenir par eux-mêmes. Tel un certain Dodart, que cite Fontenelle. Désireux de connaître au juste ce qu'il en était de cette "gasterie du corps humain par le Caresme", il s'assura le mercredi des Cendres de l'an 1676, qu'il pesait cent seize livres une once; il fit ensuite le Carême, comme il a été fait dans l'Eglise jusqu'au XIIe siècle; il ne buvait ni mangeait que sur les six ou sept heures du soir; il vivait de légumes la plupart du temps, et sur la fin de pain et d'eau seulement. Le samedi, veille de Pâques, il se pesa de nouveau et trouva qu'il ne pesait plus que cent sept livres douze onces. Ainsi, par une vie aussi austère, il avait perdu en quarante jours, huit livres cinq onces, qui faisaient la quatorzième partie de sa substance.

Dans mon article sur *le Carnaval à Marseille, au temps passé* *, j'ai dit que le mot provençal *Caramentran*, altération des deux mots français *Carême-entrant*, était la personification du Carnaval, qu'on donnait cette appellation aux hommes menant joyeuse vie, et quelquefois aussi à une personne ridiculement vêtue.—Il en est de même du mot français *Carême-prenant*, Carême qui prend, qui commence.

Voici des exemples de ses diverses acceptions :

Il faut faire Carême-prenant avec sa famille et Pâques avec son curé.

On dirait qu'il y a céans, Carême-prenant tous les jours.

—(Molière, *Bourgeois gentilhomme.*)

* *Revue de Marseille*, livraison de février 1868, page 106

Au lieu d'amaigrir pour le jeûne de Caresme, elle estoit plus belle et plus fraische qu'à Caresme-prenant.—Marg., *Nouv.* XXXV).

Au secours! au secours! votre fille on emporte,
Des Carême-prenant lui font passer la porte.
(Regnard, *Le Bal*, scène 18.)

Vous voulez donc donner votre fille à Carême-prenant? —(Molière, *Bourgeois gentilhomme*).

Dans ce même article sur le Carnaval, j'ai indiqué une comédie et plusieurs pièces de poësie en provençal, ayant pour titre et pour sujet : *Caramentran* *.

De ces pièces, notamment de celles dont est l'auteur l'Aixois Claude Brueys (1628), j'ai cité quelques passages.

A une époque antérieure d'une trentaine d'années, en 1595, un auteur, n'appartenant pas à Aix par sa naissance, mais qui y séjourna longtemps, faisait représenter à l'archevêché de cette ville deux tragi-comédies en vers français, ayant pour titre, l'une : *le Désespéré* ; l'autre : *Caresme-prenant.*

Elles furent imprimées cette même année 1595, à Aix, chez Jean Courraud, sous le nom de Benoët du Lac. Mais l'auteur se nommait en réalité Claude Bonet, gentilhomme dauphinois, docteur en droit civil et canon †.

Nous n'avons pas à nous occuper du *Désespéré.* Mais donnons une idée, en choisissant quelques passages, de *Caresme-prenant, tragi-comédie, facétieuse.* Aujourd'hui c'est une autre épithète qu'elle devrait avoir. Quoique écrivant en français, l'auteur use du droit que la langue de son pays d'adoption, le provençal, prétend tenir du latin... de braver l'honnêteté....

Cette histoire du Carnaval battu par le Carême est, comme les pièces du *Jardin des Muses provençales* de Claude Brueys, une œuvre haute de ton et d'une saveur relevée.

On pourra faire la comparaison en rapprochant les passages que je vais citer avec ceux de la livraison du mois de février dernier. Les sujets sont presque identiques.

Entrainé par les circonstances, par l'exemple, un Mondain abandonne enfin la mauvaise voie et rachète par une vie de pénitence ses fautes passées. La Tempérance, la Religion, le Remords viennent à son aide

* *Revue de Marseille*, février 1868, page 167.

† *Note sur Benoet du Lac ou le Théâtre et la Bazoche à Aix à la fin du XVIe siècle*, par M. Joly, professeur à la Faculté des lettres d'Aix.—Lyon, Scheurinq, 1862.

et, battus un instant, finissent par triompher. Mais les vices qui combattent les vertus font leur devoir aussi consciencieusement que possible et c'est là l'écueil à éviter, dans les citations. Car, comme le dit Benoët du Lac lui-même, dans le prologue de sa pièce :

Le trop gras à tous ne plait pas.

Carême-prenant fait une entrée triomphale en convoquent tous ses suppôts :

Çà, çà, bons vins, banquet et danses,
Rougemuseaux et grosses panses,
Rifleurs............biscoteurs,
....
Fols, lourdauds, esuantés, dandins,
Avale-vin, mange-bodins,
Couperosez, baufreurs, yvrognes,
Enluminez aux rouges-trognes,
Tripe-dondins, gros rouge-nez,
Papelardeurs, enfarinez,
Fripelipes et fripesauces.
....
Il faut que chacun s'appareille,
Pour mieux ma feste célébrer
Il faut la poule desmembrer,
Boire à la mode d'Allemagne,
Mettre les masques en campagne,
Trancher du brave baladin,
Percer le tonneau du bon vin.
Il faut tous boire à pleine teste.

Puis arrive la *Gloutonnie* qui trace son programme :

Les perdreaux, tourtes et chapons,
Coqs d'Inde, canards et oisons,
Et autres viandes eslites,
Rompront chenets, broches, marmites.
Espices, riz, lardons, saffran
Et les tartes de massepan,
Avec le sucre, les dragées,
Te monteront comme enragées
Dedans la gorge à gros pleins poings,
Et avec elles seront ioincts

Les doux fruicts mirabolaniques.
....
Si qu'il te faudra desserrer,
Afin que tout plus à l'aise entre
Dedans la grotte de ton ventre.
Je suis la douce Gloutonnie
Tousiours en la bouche et aux doigts
Des nobles riches et bourgeois.

Mais la Tempérance:

........Une jeune femmelette
Qui porte un blanc accoustrement,

essaye de lutter, et alors le Mépris de Religion dit au Mondain :

Le monde ore vit sans soucy :
Aussi te faut-il vivre ainsy.
Tu n'es pas Dieu, ny saint, ny ange.
Pour, d'une sorte à toy estrange,
Vivre sainctement en tout faict.
Tu es Mondain de terre faict,
Vy donc ainsi que faict le monde.

Il est temps cependant que la conversion se fasse.—Fatigués des plaisirs, le Mondain et tous ses compagnons s'endorment. Ils sont réveillés par l'arrivée de Carême qu'accompagnent Repentir, Remords, Aumône, Jeûne, Oraison, Confession. Le Mondain, pressé par Remords, finit par céder; il accepte les plus rudes châtiments, et Pénitence en échange lui promet la vie éternelle.—Cette comédie finit comme un sermon.

Elle fut jouée, je l'ai indiqué, en 1595; et c'est seulement pour l'an 1533 que Rabelais, dans sa *Pantagrueline Prognostication certaine, véritable et infalible*, avait dit, au chapitre II, parmi les événements extraordinaires de l'année : *Caresme-prenant gaignera son procès.*

Une singularité d'un autre genre et à noter en passant, c'est que l'appellation du temps de jeûne et d'abstinence soit précisément le nom de famille du plus *grand homme de bouche* des temps modernes: Carême (Marie-Antoine), né à Paris en 1784.

Une autre singularité, c'est que son père, ouvrier dans un chantier de bois, et chargé de quinze enfants, ayant un soir abandonné celui-ci sur la voie publique, en lui disant qu'il y avait de bons métiers, et que quelque bonne maison s'ouvrirait peut-être pour lui, l'enfant alla frapper

à la première porte venue, qui se trouva être celle d'un gargotier. Celui-ci le recueillit et le prit à son service. Ainsi, quand son nom semblait devoir l'en éloigner, le hasard poussait Carême dans la carrière où il devait devenir une célébrité. Successivement cuisinier des plus grandes maisons, de plusieurs souverains, de trois congrès, Carême ne se borna pas à la pratique; il voulut approfondir la théorie de son art, et on a de lui plusieurs traités spéciaux (*). De telle sorte qu'il aurait pu prendre pour devise : *Consilio manu que.*

Dans l'un de ses ouvrages, Carême a dit: " Les grands travaux " abrégent l'existence. Le charbon nous tue; mais qu'importe! Moins " d'années et plus de gloire." Et dans un autre: " J'ai toujours peu " mangé; je n'ai jamais risqué ma santé et j'ai fortifié celle de mes " contemporains. Ma tâche a été belle; j'ai renforcé la vie toujours un " peu grêle des vieilles sociétés. J'en appelle au témoignage de mes " savants amis, les docteurs Broussais, Roques, Gaubert."

VI.

Relatons maintenant quelques coutumes marseillaises se rapportant à la Semaine Sainte et à Pâques :

Dans les anciennes familles, il est de tradition,—élevée presque à la hauteur d'une pratique religieuse,—il est de tradition, disons-nous, de servir sur la table tel ou tel mets à telle ou telle fête de l'année, pendant la saison d'hiver notamment. Ainsi, pour la Toussaint, ce sont des marrons; pour Noël, une dinde; pour le dimanche des Rameaux, des pois-chiches, et pour Pâques, un quartier d'agneau.

Nous n'avons pas d'explication à donner sur les deux premières de ces coutumes, nous en ignorons l'origine; mais il en est différemment des deux dernières, l'une, profane, l'autre, religieuse.

Commençons par celle-ci.

Manger de l'agneau le jour de Pâques, à midi, c'était continuer, pour ainsi dire, matériellement et à la table de famille, l'observance spirituelle du devoir pascal accompli individuellement, le matin, à la table sainte. Aussi lisait-on, pendant ce repas, des pages du dernier livre de la *Cité de Dieu*, de saint Augustin, où il est parlé plus spécialement de la résurrection de nos corps, achèvement et consommation de la Pâques, passage de la mort à la vie, du temps à l'éternité †.

(*) *Le Pâtissier royal ancien et moderne; le Pâtissier pittoresque; le Parallèle de la Cuisine ancienne et moderne; le Traité des Menus à service à Paris, à Saint-Petersbourg, à Londres, à Vienne: le Cuisinier Parisien; l'Art de la Cuisine française au XIVe siècle.*

† Marchetti. *Usages et coutumes des Marseillais.* Tome I, p. 362.

Nos vieux auteurs mentionnent comme une coutume très-ancienne et particulière à la cathédrale de Marseille, que, le jour de Pâques, à l'issue de la grand'messe, le clergé se réunissait autour de la table commune et mangeait l'agneau pascal, un agneau rôti préalablement béni par l'Evêque et dont les restes étaient jetés au feu.

Cette manducation de l'agneau pascal n'était pas exclusivement réservée au haut clergé de la Cathédrale. Les prêtres desservants et enfants de chœur y prenaient part aussi. Voici de quelle manière, d'après Grosson (*Almanach historique de Marseille*, année 1777).

" Parmi les usages particuliers à cette Eglise, il en existoit un dont " l'origine est très-ancienne : il consistoit en ce que le Prévôt du Chapi- " tre donnoit à ses frais, le samedi saint, après midi, un agneau aux " enfants de Chœur.

" Anciennement ce dignitaire se présentoit sur la porte de la maison " Claustrale, tenant le quadrupède ; il le lâchoit sur la place qui est " devant le portail de l'église et on donnoit la volée aux Enfans de Chœur, " qui courroient après. Celui qui l'atteignoit s'en emparoit, le faisoit " égorger et en distribuoit des portions à ses condisciples. Les débats " que cette course occasionnoit entre ces jeunes serviteurs de la maison " du Seigneur n'étoient pas analogues à l'éducation qu'ils recevoient. " Ils donnoient une assez bonne idée de l'exercice du Pugilat en usage " chez nos ancêtres. Ces excès donnèrent lieu, sans doute, à supprimer " la course, et l'Agneau sert, de nos jours, pendant les fêtes de Pâques, " à la nourriture des Enfans de Chœur et des Ecclésiastiques desser- " vants."

Quant au peuple, il ne mangeait pas, à cette époque, l'agneau pascal. Il rompait le carême en mangeant une tranche de porc cuite à la braise. Sachant que la chair de cet animal est interdite aux israëlites et que cette abstinence constitue un des principaux caractères de leur religion, notre peuple affectait de manger du porc ce jour-là pour témoigner que sa pâque n'avait rien de commun avec la leur (*).

Il n'en est plus ainsi depuis longtemps. Maintenant, je l'ai dit, sur toutes les tables des anciennes familles marseillaises, à quelque classe qu'elles appartiennent, on sert de l'agneau le jour de Pâques.

De même sert-on des pois-chiches, le dimanche des Rameaux ; à ce point que, dans la langue du pays, on l'appelle : *lou Dimenché dei Sézé* (le dimanche des pois chiches).

L'origine de cet usage vient de très-loin, si l'on s'en rapporte aux archéologues, qui le font remonter à Thésée, roi d'Athènes.

Une autre version veut que la coutume de manger des pois-chiches,

(*) Marchetti. *loc. cit.* Tome I, p. 359.

huit jours avant Pâques, vienne de ce que, par une année de disette, non précisée par la légende, un vaisseau chargé de pois-chiches fut jeté sur la côte de Marseille et vint contribuer à l'alimentation d'un peuple mourant de faim. C'est par reconnaissance que les Marseillais continuèrent à se nourrir de pois-chiches, le jour anniversaire de l'arrivée du bateau sauveur de tant d'estomacs en défaillance.

L'auteur * d'une savante dissertation sur la coutume dont nous parlons opte pour l'origine grecque, et appuie son opinion sur des documents historiques et des textes précis. A la fête instituée, dit-il, par Thésée, à son retour de l'île de Crète, où il avait vaincu le minotaure, on voyait un enfant qui portait un rameau d'olivier, orné de bandelettes de laine, auquel on appendait diverses sortes de fruits et de gâteaux. Ce rameau, présenté au temple d'Apollon, était rapporté dans les maisons après la cérémonie. Elle se terminait par un repas de légumes, que l'on mangeait en mémoire de ce que les compagnons de Thésée, à leur retour de Crète, firent bouillir les légumes qui leur restaient de leur voyage et les mangèrent ensemble. Ce repas était tellement une partie intégrante de la fête, † qu'il lui donna son nom ainsi qu'au mois pendant lequel on la célébrait.

Il est d'usage immémorial à Marseille, le dimanche des Rameaux, d'en donner aux enfants, ayant soin d'y attacher des fruits confits et des gâteaux. Les enfants portent ces rameaux à l'église. Cet usage était tellement répandu autrefois, qu'il donnna lieu à une prohibition formulée par le synode provincial tenu à Aix en 1585 : " *Curati ne* " *permittunt esculenta appendi olivis benedicentis.—Cap. de Parrochiis* ‡.

" Les Phocéens, dit M. Martin, ayant, comme tous les Grecs d'Ionie, " adopté les usages civils et religieux d'Athènes, et les ayant apportés

* M. J.-V. Martin, secrétaire perpétuel de l'Académie de Marseille, pour la classe des sciences ; mort en 1825.

† Ces fêtes étaient appelées *Pyanepsia*, et le mois pendant lequel on les célébrait *Pyancspion*. V. Meursius, Græcia feriata, p. 241. Ce nom venait de *Pyanos* qui signifie fève dans les premiers temps de la Grèce. Il est vraisemblable que c'était un nom de légume générique et commun à plusieurs espèces, comme le mot fève l'est encore aujourd'hui en français ; Plutarque se sert du mot de légumes sans désigner l'espèce, et comme les pois-chiches sont le légume que le peuple de Marseille a consacré à cet usage, il est probable qu'il en était de même chez les Grecs, les pois-chiches étant autrefois abondants en Syrie et en Egypte, il n'est pas surprenant que ç'ait été ce légume qui forma l'excédant des provisions du vaisseau qui ramena Thésée de l'Ile de Crète à Athènes.

(‡) Marchetti, *loc. cit.* p. 334 et suiv.

" dans les Gaules où ils vinrent fonder Marseille, on ne peut trouver " une filiation plus directe que celle qu'on remarque entre l'institution " athénienne et l'usage marseillais. D'ailleurs l'analogie ne saurait " être plus complète : des deux côtés, le rapprochement des " rameaux d'olivier et du repas de légumes ; ce rameau porte encore les " mêmes signes et les mêmes attributs que Thésée lui avait donnés, et " le peuple de Marseille, fidèle à cette antique tradition, y attache " encore des fruits, des confitures et des gâteaux, et le place ainsi orné " dans les mains de ses enfants."

Le don de ces rameaux était tellement dans les habitudes et les mœurs de notre population, qu'autrefois les enfants sans famille avaient aussi le leur, grâce à la charité publique.

Pendant six ou sept jours avant le dimanche des rameaux, un des servants de l'hôpital, portant une très-grosse branche d'olivier, parcourait la ville, accompagné d'une centaine d'enfants trouvés. Ces enfants présentaient des tirelires en criant : " *veici lou Rampaou de l'Espitaou !*" Ils mettaient à contribution tous les magasins et les revendeuses des marchés. Les gens du peuple leur donnaient aussi des fruits et des gâteaux, ou n'importe quels autres menus objets. On suspendait ces dons au rameau d'olivier et on les en détachait seulement le soir, pour recommencer la course le lendemain.

Cette promenade du *Rampaou* fut tolérée tant que les mœurs publiques restèrent pures ; mais le mélange des étrangers dans la population amena un état de choses regrettable.—La chronique de chaque quartier mit à profit cette sortie des enfants trouvés. Ils avaient fini par arrêter indistinctement passants et passantes, et les saluer d'un nom bien doux, mais qui, dans leur bouche, devenait une appellation scandaleuse. Dès lors la promenade dut être interdite.

Notons ici une singulière différence. Nous attachons des fruits et des gâteaux aux rameaux, donnés aux enfants, les Maronites attachent eux, un enfant à leur rameau, car ils n'en ont qu'un. Ils ne se contentent pas, en effet, de branches d'oliviers ; ils arrachent un olivier tout entier, le portent à l'église et le font bénir. Après cette bénédiction, l'arbre est mis aux enchères et adjugé à la personne dont l'offre est la plus forte. Ses parents, ses amis tiennent à honneur de l'aider à porter, pendant la procession, l'arbre béni. On place un enfant au haut de cet arbre, et on l'attache contre une branche. Cet enfant est pris dans la famille de l'adjudicataire, s'il en a en bas âge, à défaut dans ceux du voisinage. La cérémonie est accompagnée de cris et de démonstrations de joie. Après la procession, chaque assistant se jette sur l'arbre, en coupe une branche et l'emporte chez lui où il la conserve par dévotion (*).

(*) Marchetti, *loc. cit.* page 327.

L'usage d'un rameau avec ornement, comme signe de joie, existe au Japon. Le premier jour de l'an, chaque habitant arbore au-dessus de la porte de sa maison une branche d'arbre à laquelle sont appendus: une orange comme le meilleur fruit, un gâteau de riz représentant le meilleur légume, et une langouste le meilleur poisson....au goût des Japonais *.

Je trouve dans l'ouvrage de M. de Ribbe (†), un curieux exemple,—pour nos contrées,—d'un arbre pris tout entier afin de figurer dans une cérémonie religieuse.

Le jour de Pâques, à Saint-Sauveur, pour traduire aux yeux des fidèles la pensée de la résurrection, on arborait un pin toute entier du côté de l'Evangile.—Etait-il placé là, comme au lieu le plus éminent de la province (le siége de l'église maîtresse), à l'exemple de ce que pratiquaient les vainqueurs romains, quand ils plantaient leurs trophées sur des monticules élevés? Etait ce, aussi, parce que le feuillage toujours vert du pin est un symbole de l'immortalité, dont la résurrection du Sauveur est le gage? " Le lieu où cet arbre est transplanté, qui est la ville d'Aix ou la ville des eaux, dit de Haitze, à propos de cette usage, ferait une convenance et une raison toute particulière. Le bois se conserve dans l'eau, ce qui ne saurait manquer de se rencontrer dans la ville des eaux. La tradition est que cet arbre peut être pris (pour le jour de Pâques), partout où l'on en trouve un qui convienne, en païant trois livres au maître du sol d'où l'on l'arache."

VII.

Je dois ajouter quelques nouveaux faits à ce que j'ai dit déjà des anciennes coutumes marseillaises se rapportant à la Semaine sainte et aux fêtes de Pâques.

Ainsi, le vendredi saint, dans les campagnes, pour que tous les êtres vivants de la bastide ou de la ferme participassent au jeûne de ce jour de deuil, on ne mettait rien, le matin, dans les mangeoires de la basse-cour et dans les râteliers de l'étable. Les œufs pondus ce jour là étaient mis de côté, marqués d'une croix, et conservés religieusement, pour guérir les maladies des voies digestives.

Comme une conséquence du jeûne du vendredi saint, on donnait double ration les jours des grandes fêtes, pour Noël et pour Pâques, à l'étable et à la basse-cour. J'ai connu un riche fermier qui, à pareils jours, donnait à ses cheveaux et à ses mulets un copieux *mélange* dans

* *Le Japon en* 1867, par M. Layrle Capitaine de frégate. *Revue des Deux Mondes*, 15 février 1868.

† page 36.

lequel le vin et la farine remplaçaient l'eau et le son des jours ordinaires. " *Si réjouissen, si régalan,* disait-il, *faou qué les besti tan ben si régaloun.*" Nous nous réjouissons, nous nous régalons, il est juste que les bêtes se régalent aussi.

De leur côté, sa femme et ses filles, qui assurément n'avaient jamais lu *Athalie*, répandaient du grain à profusion autour des bâtiments de la ferme, sur les toits, sur l'appui des fenêtres, au profit de ces *oiseaux aux petits* desquels *Dieu donne la pâture.*

Le samedi saint, il est d'usage, à Marseille, de chausser les enfants qui sont en âge de quitter les langes. Les marraines accompagnent à l'église les mères qui, au moment où l'on entonne le *Gloria in excelsis*, posent chacune leur enfant à terre, et essaient de les faire marcher. La croyance veut que cet essai des premiers pas dans le lieu saint et à un instant si solennel, doit hâter le moment où l'enfant marchera seul. C'est la marraine qui, dans la classe du peuple, fait les frais des nouveaux vêtements ; elle y joint un autre présent : un morceau de sel et un œuf, symbolisant, l'un la sagesse, l'autre la réunion de toutes les qualités.

J'ai fait tout à l'heure un pas en arrière à propos de Noël. Qu'on me permette de m'arrêter un instant pour citer une autre coutume provençale qui se rapporte à cette fête, et dont je n'ai eu que tout dernièrement connaissance. Je comblerai ainsi une regrettable quoique involontaire lacune dans l'étude que j'ai consacrée, il y douze ans, dans cette Revue (*), à la fête populaire entre toutes à Marseille, où elles sont si populaires, à Noël.

Noël qui parcourt la rue et s'assied au foyer, qui dépeuple nos cercles et nos cafés, ferme les portes de nos théâtres, impose le silence à tous les bruits de nos quais et le repos à toutes les agitations de nos ports.

Noël encore qui, dans les bosquets de nos *bastides*, dans les forêts de nos montagnes, moissonne le houx aux baies couleur de corail, le laurier-tin aux touffes blanches et roses déjà épanouies, pour parer de leurs dépouilles les voutes de nos halles, le sol de nos marchés, l'enseigne du magasin, le coin de l'éventaire, l'impériale de l'omnibus, le front des chevaux du roulier...et jette un gracieux défi à l'hiver qui vient de naître, en antidatant ainsi de quatre mois, avec ces fleurs et cette verdure, le réveil de la végétation et le retour du printemps.

Pendant les quatres semaines qui précédaient Noël, les jeunes gens donnaient des aubades aux jeunes filles qu'ils recherchaient en mariage. Ces jeunes gens choisissaient entre eux un *abbé de la jeunesse*, auquel chaque fille remettait un gâteau qu'elle avait pétri elle-même, et qui portait son nom. Deux jours après, la jeunesse se rassemblait sur une

(*) *Revue de Marseille*, année 1856.

place où l'on apportait, dans une grande corbeille, tous les gâteaux, qui étaient tour à tour mis à l'enchère. L'Abbé de la Jeunesse, qui les offrait successivement aux enchérisseurs, désignait celle qui l'avait pétri. Si, dans le cour de l'année, elle avait manqué aux lois de la modestie, un silence réprobateur était sa punition, et son gâteau était adjugé à vil prix. Mais si elle était restée fidèle à ses devoirs, si elle était attentive et soumise auprès du fauteuil du grand-père, bonne et tendre auprès du berceau de son jeune frère, alors, le gâteau pétri par des mains pures était disputé avec empressement. On le portait à une forte somme, qui devenait la mesure de l'éloge. La valeur de tous les gâteaux était donnée en partie aux pauvres, et le reste servait à payer les ménétriers pendant toute l'année. —*Revue de Marseille.*

(*A continuer.*)

CE QUE DIEU VEUT, PAS AUTRE CHOSE.

(Voir page 247.)

II.

Au fond d'un riche appartement, une femme d'une trentaine d'années était étendue sur une chaise longue: une pâleur maladive couvrait ses joues, et souvent ses mains amaigries se joignaient comme pour la prière. Sur son front résigné ne se lisait pas une plainte, et si parfois une larme roulait dans ses yeux, un sourire calme semblait demander grâce pour cette faiblesse involontaire. Pas un enfant n'égayait par ses jeux la solitude de la veuve. De loin en loin, ses amis la visitaient, mais ces visites pressées témoignaient visiblement d'un commencement de lassitude.

Il y avait si longtemps qu'on venait voir Léontine malade et infirme! D'abord on l'avait plainte sincèrement, mais à la longue la compassion avait fait place à une sorte d'habitude de la voir souffrir. Il semblait que ce fût tout naturel, qu'elle dût y être accoutumée. Telle est la pitié du monde. On a des larmes pour un malheur frappant, pour une catastrophe écrasante, on n'en a pas pour la continuation d'un mal sans remède et d'un mal sans phases bien caractérisées. Et pourtant, le malade ne gagne rien à la monotonie de son existence; plus ses souffrances se prolongent, plus il est malheureux.

Léontine de R... avait éprouvé tout cela. Mille fois depuis son veuvage, elle avait eu occasion de reconnaître que pour émouvoir la foule

il faut que le malheur frappe un grand coup, puis se taise. Mille fois cependant, elle avait inutilement cherché consolation et secours là où il n'y en pas. Enfin, un bon ange était venu dans sa maison et avait pour ainsi dire *refait* son cœur.

Qui était ce bon ange et par quel miracle consolateur le ciel l'avait-il envoyé vers la malheureuse Léontine ?

Nous l'avons vue autrefois fraîche et rieuse, nous l'avons entendue rire et folâtrer dans le jardin du couvent. Sortie de cette pieuse retraite au commencement de sa seizième année, la jeune fille avait senti s'évanouir ses rêveries enfantines. Le monde et ses enchantements veillaient sur son faible cœur de peur qu'il ne restât fidèle à cette voix d'en haut qui l'avait d'abord appelé.

Comme il n'y avait en Léontine qu'un commencement de piété mêlée à beaucoup d'exaltation, ce sentiment naissant avait été promptement étouffé par le plaisir et la richesse. Une brillante union avait achevé de lancer dans le tourbillon la séduisante jeune fille, et pendant sept années elle avait été *heureuse*, puisqu'on est convenu d'appeler bonheur cette vie agitée qui dérobe, pour ainsi dire, une âme à elle-même.

Occupant à Lyon un magnifique hôtel, madame de R. s'était vue la reine de toutes les fêtes. Un seul bien lui avait été refusé; un petit enfant sur qui devait reposer ce trop plein d'amour que contient le cœur de la femme, et qui si volontiers se change en dévouement.

Léontine s'était conservée irréprochable aux yeux de la société ; mais si de ces mains aimables l'aumône était tombée journellement comme pour compenser l'inutilité de ses heures perdues, on peut dire que son cœur amoli s'était épargné toute contrainte dans la pratique de la charité et dans l'observance de la loi évangélique. On la disait pieuse néanmoins, elle allait si régulièrement à la messe d'une heure, chaque dimanche, et aux sermons des prédicateurs renommés !

Pauvre jeune femme ! Que vous étiez loin pourtant des pieux sentiments de votre enfance !

Point de route, si fleurie qu'elle soit, qui n'offre tôt ou tard aux voyageurs des épines et des ronces. Léontine, devenue veuve à vingt-cinq ans et privée du beau titre de mère, avait pleuré pour la première fois ; puis peu à peu, et comme un enfant gâté par la mollesse, elle avait réclamé du monde quelques joies encore, s'il y en avait pour elle. On commençait à parler d'une seconde union projetée. Tout à coup, un accident épouvantable coupa cette vie en deux parts. Léontine monte en voiture, le chemin de fer va la transporter chez une de ses amies, où elle espère passer agréablement quelques semaines. Dieu l'attend au détour de la route. Deux trains se rencontrent et se choquent, la secousse est affreuse. Plusieurs voyageurs sont blessés mortellement,

madame de R... reste presque sans vie. On la secourt, on la soigne avec intelligence et dévouement, et quand de longs mois sont écoulés, on déclare le mal incurable. La santé de la jeune femme s'est altérée par la souffrance et par les douloureux essais d'un art impuissant. Léontine est infirme et recluse. Le moindre déplacement la fatigue. Une chambre belle, spacieuse, aérée, voilà son univers. A peine ira-elle respirer l'air frais du soir sur une terrasse attenant à son appartement.

Le monde brillant qui l'entoure s'est ému comme un enfant qui pleure facilement, mais qui se console plus facilement encore.

Qui dira les nuits d'angoisses succédant à ces journées interminables où plus rien n'apparaissait à Léontine, sinon la douleur et l'isolement? Quelquefois il arrivait que, dévorée la nuit par une fièvre ardente, la jeune veuve se croyait réellement la plus malheureuse des femmes et cherchait en vain où reposer sa pensée qui se perdait en rêves effrayants. D'autres fois, un souvenir passait en elle comme un vague secours, la petite chapelle où, parée d'un voile d'innocence, elle avait fait sa première communion. Cette chapelle se présentait à sa mémoire embellie de tous ces frais souvenirs de jeunesse qui nous rendent un peu de vigueur dans nos plus profonds accablements.

Dans nos années d'enfance, sont les meilleurs enseignements, quand ces années se sont écoulées en la présence de Dieu. Aussi par degrés la piété redescendait dans l'âme de Léontine. Le malheur l'avait suffisamment purifiée pour qu'elle pût recevoir la visite de la Providence. Elle vint cette Providence aimable, cachée sous l'apparence d'une humble fille consacrée à Dieu et aux malades.

Depuis longtemps madame de R... sentait le besoin de recevoir des soins qui ne fussent pas purement mercenaires. Elle avait entendu parler d'une congrégation de garde-malades portant le doux nom de sœurs de l'Espérance. La jeune femme chercha dans cette pieuse association quelque compagnie de ses nuits sans sommeil, et la supérieure, à sa demande, lui envoya sœur Jérasime, femme de trente ans environ, pleine de compassion et de bonté, telle enfin que doit être tout ce qui s'est vouée à Dieu.

Aussitôt que les regards de Léontine rencontrèrent ceux de la sœur, elle éprouva une de ces joies subites que donne la réminiscence du jeune âge. Cette religieuse, malgré son voile noir, malgré sa guimpe blanche, lui rappelait un monde d'idées riantes et d'innocentes folies. De son côté, sœur Jérasime demeurait immobile d'étonnement: il y avait en elle un léger doute qu'elle voulut dissiper à l'instant, et, tendant à la malade une main franchement cordiale:—N'est-tu pas Léontine, dit-elle d'une voix caressante?

—C'est vous, Juliette! je croyais en effet vous reconnaître, mais il y a si longtemps que nous ne nous sommes vues!

Les deux anciennes compagnes s'embrassèrent avec bonheur. Ce baiser, après tant d'années de séparation et de silence, les unit bien plus étroitement que ne l'avaient fait les caresses enfantines tant prodiguées autrefois.

La religieuse surtout paraissait joyeuse et confiante: madame de R... se sentait involontairement gênée par le costume de son amie, par l'idée qu'elle était en présence d'une fille vouée au sacrifice. Elle n'osait plus la tutoyer comme en son enfance.

Bientôt on se mit à parler du malheur de Léontine, on s'attendrit de part et d'autre; puis on finit par payer l'inévitable tribut que payent tous ceux qui se revoient après avoir été élevés ensemble. On se raconta mutuellement toutes ces petites aventures qui jamais ne s'effacent complètement de la mémoire: les jeux, les bons mots, les fous rires, et l'on trouva dans ce répertoire inépuisable beaucoup de petites joies qu'on croyait oubliées.

Quelques jours s'étaient à peine écoulés, que la femme du monde avait ouvert son cœur à sœur Jérasime. Ce n'était plus pour elle une garde-malade, c'était la meilleure des consolatrices, et souvent elle répétait avec une sorte de respect:—Comment vous remercier du bien que vous me faites, cher ange que Dieu m'a donné?

Un soir, les deux femmes causaient plus intimement: voyant que le Seigneur daignait se servir d'elle pour reconquérir un cœur, sœur Jérasime se donnait tout entière. Elle était tendre, confiante, et montrait le fond de sa belle âme afin de porter sa compagne à l'abandon. En cela, elle agissait par l'impulsion de la grâce, et Léontine, comme une toute jeune fille, venait à elle avec simplicité et par elle s'élevait à Dieu. Un soir donc, la religieuse après avoir confié à sa chère malade les hésitations de son cœur au moment de sa consécration, lui dit:—Le croiras-tu, Léontine? je m'étais fait une idée si fausse de la dévotion, que, malgré les instructions si sages qu'on nous donnait au couvent, j'ai manqué, moi aussi, de quitter la route bénie sur laquelle on nous avait lancées. Ma religion était toute extérieure et consistait, je le vois maintenant, en certains actes pieux et touchants qui, à mon insu, satisfaisaient la tendresse naturelle de mon cœur. Vivant au milieu d'un cercle assez léger, j'aurais facilement oublié les sévères préceptes d'une religion fondée sur l'esprit de sacrifice; une influence vraiment providentielle m'a protégée et m'a amenée à accomplir ce que j'ai cru être la volonté de Dieu.

—Je me souviens, interrompit Léontine en riant, qu'à l'âge de quatorze ans vous aviez la prétention d'être appelée à créer un ordre nouveau et à convertir toute la surface de l'univers connu.

—Je m'étais bien trompée, dit sœur Jérasime avec humilité; obéir en toutes choses grandes et petites, faire du matin au soir des *riens* selon le bon plaisir de Dieu, voilà quelle était sur moi la volonté du ciel. Le Seigneur a daigné me le faire comprendre; mais, ainsi que je le disais, Léontine, c'est à l'exemple d'une femme sincèrement pieuse que je dois le peu de progrès que j'ai fait dans la connaissance de la vraie piété.

—Quelle est cette femme? suis-je indiscrète en vous priant de la nommer?

—Hélas! elle n'existe plus. Je l'ai vue beaucoup à Paris avant que j'entrasse au couvent; nous demeurions l'une près de l'autre. Qu'elle était bonne et charitable! c'était une sainte!

—Que faisait-elle donc de si extraordinaire?

—Rien. Sa vie a passé dans l'ombre. Peu de personnes ont connu son nom. Elle a consacré sa jeunesse à son père, qui était tombé dans un état de marasme effrayants, par suite des malheurs de tous genres qu'il avait subis. Sa fille, pour adoucir les chagrins du vieillard et pour lui donner un peu d'aisance, travaillait à l'aiguille tout en lui servant de garde-malade. Quelquefois elle se levait la nuit, et pour tromper la cruelle insomnie de son père, elle lui faisait une lecture. Cette femme, vois-tu, Léontine, c'est le type de l'abnégation et de la charité. Et moi, j'ai appris sous ses yeux comment on prouve à Dieu qu'on l'aime, comment on le sert non en projets et en paroles, mais en esprit et en vérité. Que Dieu ne me reproche pas au jour de mon jugement le mauvais usage que j'ai fait d'un si bel exemple! Elle m'a aimée cette âme sainte, aimée jusqu'à me dire: "Juliette, je n'ai presque rien dans le monde; mais pourtant si je meurs avant toi, je te laisserai un souvenir. En quelque lieu que le Seigneur t'envoie, tu recevras ma dernière méditation, mes dernières pensées; elles ne seront connues que de toi, parce que toi seule m'a beaucoup aimée."

Lorsque je me décidai, après de longues réflexions, à embrasser la vie religieuse, je dis adieu en pleurant à tout ce qui m'était cher, mais je crus perdre courage en me séparant de cette femme admirable, que j'aimais comme on aime ce que l'on sent supérieur á soi.

—Elle ne vous a pas dit: "Reste avec moi?" interrompit Léontine avec l'empressement d'une femme étrangère aux grands sacrifices.

—Non, reprit la sœur. "Va, Juliette, m'a-t-elle dit, va servir les pauvres et les malades, puisque Dieu t'en donne la force et l'attrait; tu m'écriras, si on te le permet, tu penseras à moi devant Dieu plusieurs fois chaque jour; je vivrai unie à ton âme, et nous nous retrouverons au ciel."

En parlant, sœur Jérasime laissait couler ses larmes; elle ne cherchait point à se faire dure, sensible; non seulement elle avait aimé, elle aimait

encore. Dieu ne brise point les affections innocentes, il les purifie de plus en plus et les rend immortelles.

—Je suis partie, reprit-elle ; tout le temps de mon noviciat, on m'a envoyée de communauté en communauté. Partout j'ai trouvé ce que j'avais cherché : Dieu et l'obéissance ; partout j'ai porté sans remords le souvenir de ma sainte amie, elle était mon bon ange dans les jours mauvais.

—Vous avez eu des jours mauvais ?

—Il y en a partout, Léontine. Depuis, la personne dont je parle a perdu son vieux père, elle s'est résignée. Elle est devenu faible, malade, incapable de tout effort, elle s'est résignée. Une lettre de moi, de loin en loin, c'était, je crois, l'unique jouissance qu'elle eût sur terre ; mais elle possédait une paix si parfaite, qu'elle ne pouvait rien envier. Cette paix était si fondée, non sur une vaine complaisance, mais sur l'infinie bonté de Dieu envers ceux qui se soumettent complètement à sa sainte volonté.

Enfin, il y a trois ans, elle est morte, et j'ai reçu de ceux qui l'entouraient une lettre sur laquelle sa main avait tracé mon nom et mon adresse bien peu de temps avant son dernier jour. Cette lettre, j'ai demandé à mes supérieures la permission de ne jamais la brûler, et je te l'ai apportée, ma bonne Léontine ; tu la liras avec respect, comme je l'ai lue moi-même.

La femme du monde prit le papier des mains de sœur Jérasime, et lut :

MA DERNIÈRE PENSÉE.

" Me voici arrivée, Seigneur, à cet instant de ma carrière pour lequel je vous ai tant prié ! Vous m'êtes présent à cette heure où la lumière imparfaite du soleil ne me suffit plus.

Oui, vous êtes en moi, mon Dieu ! je le sens à cette confiance filiale qui dilate tout mon être. Pourquoi trembler ? Je vais à vous, à vous qui m'avez faire petite, faible, sujette au repentir. Je vais à vous qui m'aimiez avant qu'aucune créature ne prévît mon existence, à vous qui êtes bon mille fois plus que je ne serais bonne pour l'Etre que j'aimerais à l'égal de moi-même.

" Et pourtant, qu'y a-t-il en moi qui ne mérite blâme ou pardon ? Rentre en toi-même, ô mon âme ! repasse dans l'humilité ces trente années de vie dont tu es responsable.

" Années de mon enfance, vous avez fui comme les rêves de mon sommeil, vous ne m'avez laissé aucun souvenir du bien ou du mal. Etes-vous donc perdues ? Non, non, mon Dieu, car aussitôt qu'on m'a dit de vous aimer, j'ai voulu vous aimer, et si dès lors je ne vous ai pas servi, ce n'a pas été révolte, mais ignorance. Grâce donc pour ces années d'enfance, oubliez-en la puérilité parce que vous êtes bon !

" Années solennelle de ma première communion, vous m'avez initiée aux épanchements célestes, vous m'avez agrandie par la méditation de la vérité. Je me suis réveillée tout à coup, j'ai cherché dans la vie ma voie, mon but. J'ai su que vous êtes, Seigneur, la voie qui mène à vous, le but qui vous contient. Alors, me voyant si pauvre, si misérable, je vous ai offert ce que je tenais de votre bonté, ce que j'en attendais encore, et j'ai dit: " Acceptez, s'il vous plaît, ô mon Dieu! comme un imparfait holocauste, tout ce qui compose ma vie. Qu'en vous tombent de moi la parole et le silence, l'étude et la prière, le rire et les larmes." Et à cause de cela, vous m'avez bénie. En ce temps-là rien n'altérait la pureté de mon cœur, et quand passait sur ma vie un nuage, je disais: " Que votre volonté soit faite, ô mon Dieu!"

" Plus tard sont venus ces jours auxquels nul n'échappe, ces jours où, malgré nous, l'illusion s'empare de notre inexpérience. Alors j'ai comparé mon avenir à d'autres avenirs, j'ai dit: " Ma vie sera triste, obscure, laborieuse."

" Et c'était vrai. Vous n'aviez pas jeté de fleurs sur la route qui m'attendait; mais j'étais liée à vous, Seigneur, par le plus ferme de mon être, et je me suis enfin écriée: " Qu'importe, pourvu que je vous serve? Quand je posséderais que vous seul, de quoi me plaindrais-je?

" Et parce que j'ai dit cela, vous m'avez encore bénie.

" Alors quittant la solitude où vivre est si facile, j'ai commencé une existence pleine de devoirs et d'obscurs sacrifices. On disait de moi: " Elle est à plaindre." Et j'étais presque heureuse, parce que je me faisais assez humble pour entrer dans le cadre étroit qui m'avait été destiné; je n'en voulus plus sortir. Là étaient pour moi l'assujétissement, le travail, la fatigue, et cela, tous les jours, à toute heure. Là aussi étaient votre sainte présence, votre Providence maternelle, et dans les ennuis qui m'accablaient, je ne sentais ni résistance ni murmure, et je répétais sans effort: " Que votre volonté soit faite, ô mon Dieu!

" Et puis vous m'aviez prêté une belle âme pour compagne, nous marchions sous vos yeux, prêtes à nous quitter au moindre de vos désirs. Vous m'êtes témoin que je n'ai considéré cette créature fidèle que comme un lieu de passage où je ne devais me reposer qu'un moment: ni elle ni moi, il est vrai, n'étions sujettes à l'oubli, mais nous étions soumises à l'absence et à la mort. Merci de cette amie véritable; je n'avais que ce trésor, c'était assez.

" Dix ans se sont écoulés, la seule femme que j'aie profondément aimée m'a quittée pour vous, Seigneur! J'ai fermé les yeux de mon père, saint vieillard qui m'a dit en mourant: " Tu m'as consolé, ma fille." Je me suis vue seule au monde, sans avoir un cœur pour y cacher le mien. J'ai

pleuré, j'ai souffert, je n'ai pas été complètement malheureuse, vous me restiez, Seigneur !

" Années de souffrances, vous êtes enfin venues ! j'ai senti le mal naître dans mon sein, puis grandir, puis menacer. La tristesse m'a environnée. Quelque amère que fût ma vie, je l'aimais ! Alors, j'ai demandé à ceux qui m'entouraient s'ils me croyaient près de mourir : tous ont souri, puis ils sont sortis pour pleurer. Mais vous, vous m'avez dit à moi seule : " Viens, ma fille, je suis bon."

" Aujourd'hui l'air me manque, et je vois qu'il est doux de mourir, quand malgré les obstacles on a voulu suivre la route tracée. Qu'ai-je fait de bien ? Rien. Qu'ai-je fait d'utile aux yeux du monde ? Rien. Que résulte-t-il de mon passage ici-bas ? Rien. D'où donc est née mon espérance ? De ce que j'ai désiré connaître et accomplir votre sainte volonté. Là est le secret de la paix.

" Qui refuserait de croire à mes paroles ? je meurs, je suis donc vraie.

" Et maintenant, Seigneur, pardonnez s'il vous plaît à votre pauvre petite servante l'imperfection dont elle a souillé le peu qu'elle a fait pour vous. J'ai droit, j'ose le dire, à votre indulgence, car s'il m'était donné de choisir une destinée, de prendre la maladie ou la santé, la mort ou la vie, la famille ou la solitude, l'amour ou l'abandon, je choisirais avec un saint respect ce que j'ai choisi dès mon jeune âge : *Ce que Dieu veut, pas autre chose.*

Quand la jeune femme eut achevé cette grave lecture, elle voulut parler, des larmes étouffèrent sa voix. Elle venait de retrouver dans les derniers mots de la mourante une image subite, une scène saisissante.

" C'est Inès, dit-elle enfin, qui a écrit ces lignes, c'est Inès que vous avez aimée, Inès qui a été bonne et sainte. Elle a eu en tous lieux, en tout temps, la paix, et moi j'ai oublié Dieu, c'est pourquoi il m'a remplie d'amertume et de découragement. O chère Juliette ! vous souvient-il du bosquet de jasmin sous lequel, un jour, au couvent, nous nous sommes confié nos rêves d'avenir.

—Il m'en souvient, dit la religieuse, qui, visiblement émue, priait en son cœur.

—Oh ! Juliette, qu'ils étaient vains nos rêves ! celui d'Inès est le seul qui se soit accompli ; mais, depuis lors, toutes deux vous avez suivi le droit chemin, moi seule je me suis égarée. O mon amie, ce n'est pas en vain que vous êtes venue à moi ! Considérez le travail qui par vous s'est fait dans mon âme : vous avez consacré votre vie, comme vous le disiez tout à l'heure, à obéir, à faire jour par jour *et suivant le bon plaisir de Dieu des riens :* eh bien, rappelez-vous ces mots de la pieuse Inès en réponse aux innocentes illusions qui vous empêchaient autrefois de remplir vos devoirs.

—Juliette, disait-elle, qui sait si *ces riens* ne sont pas devant Dieu d'un poids suffisant pour qu'en échange il t'accorde un jour une âme pour ta récompense ?

—C'est vrai, dit la religieuse, je reconnais ces paroles, qui sont gravées dans ma mémoire. Hélas! c'est tout ce qui me reste de l'entretien sous le bosquet, les rêves se sont envolés, le papier qui témoignait de ces folies a été brûlé, mais le souvenir de notre sainte compagne demeure en moi.

—Inès a prophétisé, dit humblement madame de R... L'âme dont elle parlait, c'est la mienne, recevez-la en récompense ; ma sœur, je suis à Dieu. —*Journal des Demoiselles.*

FIN.

CONFÉRENCE DU RÉVÉREND PÈRE PALLIER
SUR LA
PHILOSOPHIE DE LA MUSIQUE.

I.

....

Etant quelque peu physionomiste, disons tout d'abord que le savant conférencier a pour lui une de ses figures pour ainsi dire classiques qui d'avance prédisposent en sa faveur. L'intelligence et la vivacité qui pétillent dans tous ses traits; sur ses lèvres, un sourire fin et moqueur; une tête à la Lacordaire, moins l'ascétisme; la voix sympathique, le geste aisé et facile; ajoutez à cela le costume grave et austère des Oblats, et vous aurez encore une idée bien imparfaite de celui qui, une heure durant, a su captiver son auditoire et la maintenir sous le charme de sa parole. Essayons maintenant de donner une pâle analyse des belles choses qui nous ont été si bien dites sur la philosophie de la musique.

Les origines des sciences ou des arts sont souvent stériles et fort ingrates; c'est ce qu'a parfaitement compris le conférencier, qui eût pu nous entrainer dans une longue dissertation technique sur les sources premières auxquelles ils faut aller puiser pour se renseigner sur l'histoire de la musique. C'est ainsi que, remontant jusqu'à la Genèse, il n'eût pas tardé à nous faire voir que Jubal fut le père des harpistes et des organistes; qu'Hermès inventa les instruments à vent, à la vue d'une tortue desséchée dont les cartilages contractés par la chaleur produisaient des sons agréables; que David perfectionna la harpe, le psaltérion, la cithare, le tambourin, les

cornets, la trompette ; que les Egyptiens inventèrent la flûte courbe et oblique, le trigone, la harpe triangulaire, la lyre et le sistre ; que le père de Cléopâtre était un grand joueur de flûte ; que Chin-Nong, le premier des princes chinois, vivant du temps de Noé, inventa la guitare, et que Confucius (qui l'aurait cru ?) fut un grand musicien, amateur de cloches, cymbales, timbales, tympanons, castagnettes et syrinx ; que chez les Indous, Brahma jouait du violon aussi bien peut-être que Lavigueur ; que les Esquimaux sont fous de la musique, bien qu'ils ne possèdent qu'un seul instrument, le tambourin ; que les Grecs sont redevables de l'invention de la musique à Cadmus, dont la sage épouse, Harmonia, jouait de la lyre ; que le paganisme avait ses musiciems, Apollon, Mercure, Pan et Orphée qui inventa l'heptacorde ; que l'orgue était connu un siècle avant Jésus-Christ, et que l'Empereur Constantin Copronyme fit présent d'un orgue à Pepin en 757, mais que ce ne fut qu'en 840 qu'on l'admit dans les églises ; que c'est à Charlemagne que l'on doit le chant grégorien : qu'aux 12ème et 13ème siècles les troubadours, les trouvères et les ménestrels faisaient entendre sur la vielle et la mandoline les premiers chants populaires de la France qui, plus tard, donnèrent naissance, en Angleterre à la ballade, en Italie à la canzonnette, en Espagne an belero. Enfin, toute cette histoire primitive de l'art, à venir jusqu'à Cherubini, Auber, Rossini et Meyerbeer, le savant conférencier nous l'eût infailliblement racontée avec le style correct et incisif qui distingue son essai, mais il a préféré s'en tenir, et avec raison, aux idées modernes sur la matière, redoutant sans doute pour son auditoire le principe bien connu : "*Res ardua vetustis novitatem dare*," ce qui, tourné en français, veut dire qu'il est difficile de donner l'apparence de la nouveauté aux choses du passé.

Sur ce, entrons en matière.

Le conférencier, dès le début, s'efforce de développer l'influence de cet art sur les sensations, sur les passions, sur l'imagination, et sur le bonheur même du peuple. Il prend l'enfant à sa naissance ; il le place sur les genoux maternels ; puis il l'endort avec les simples et naïves chansons de nos grand'mères :

C'est la poulette grise
Qui pond dans l'Eglise ;
Elle a fait un petit coco
Pour son petit qui va faire dodo,
Dodiche, dodo.

A Paris, à Paris,
Sur la queue d'une souris.

Mon petit cheval va tic, tic, tic.
Mon petit cheval va sans éperons.

L'enfant grandit; il subit l'influence de la musique à divers degrés. Elevé sous les yeux de bons parents, la musique le poliça, adoucit ses mœurs; dans le cas contraire, si les principes qu'on lui a inculqués dès le bas âge sont vicieux, sa route sera tortueuse, et on le retrouvera à l'estaminet mêlant sa voix rauque, avinée et cavarneuse, aux accents discordants d'une musique malsaine vendue à bon marché par une troupe étique de ménestrels ambulants.

Le conférencier passe ensuite à la musique militaire, à son effet sur le soldat individuellement et sur les bataillons; la guerre est déclarée; les troupes se rangent sous leurs drapeaux; voyez-les, l'œil morne, la consternation peinte sur la figure, le cœur plein de souvenirs du pays, des amis, de la famille qu'elles viennent de quitter. Soudain retentit le clairon; la contenance du soldat change tout à coup; l'on dirait qu'aux accents de cette musique guerrière une espèce d'électricité imperceptible s'est communiquée dans tous les rangs; il fait des miracles de bravoure.

Après la grande bataille de la Moskowa, Napoléon, les bras croisés sur la poitrine, les yeux pleins de larmes amères à la vue de la fleur de son armée étendue sur le sol ingrat de la Russie, laisse échapper de ses lèvres des paroles devenues historiques.—Le conférencier nous les répète telles qu'elles furent prononcées; puis, pour démontrer la puissance de la musique, il les chante sur l'air composé par un des maîtres de l'art.

II.

Vient ensuite un traité complet, mais agréablement varié, sur les developpements de la musique dans les principaux pays; en France, musique guerrière avant tout, si bien adaptée aux mœurs d'un peuple appelé par nature au noble métier des armes; en Angleterre, musique raide, guindée, sombre comme l'atmosphère qui la vit naître, dépourvue de poësie, rendant des notes lourdes qui nous révèlent le perpétuel contact avec les boucault de cassonade, les colis de marchandises et les caisses de savon d'une nation grande et prospère, mais par trop empreinte du matérialisme de ce siècle de fer; en Italie, musique langoureuse, passionnée et brûlante comme son ciel de feu; en Allemagne, musique grandiose, mais idéale et nébuleuse comme la pensée du peuple qui l'habite; au Tyrol, musique hardie, accidentée, passant de la note la plus grave à la note la plus aiguë, créée par l'imagination de l'enfant des montagnes dont l'œil est habitué à contempler ces plaines qui verdoient au bas des cimes qui se perdent dans la nue; en Canada, musique gaie, sentimentale, variée, simple et naïve comme les mœurs de ses habitants, qui se distinguent entre tous par une exquise politesse et leur attachement aux institutions de leurs aïeux. Le conférencier nous parle ici avec beaucoup d'éloges de nos chants patriotiques, *Sol Canadien*, *Il dort ce héros dont la gloire*, indices infaillibles de notre

sentiment national; il se donne bien garde en même temps de ne pas oublier nos chansons de table, voire même celles où vont si bien se nicher la galanterie et la coquetterie de nos campagnes, telles que :

Chère Emilie, tu connais pas mon cœur,
Tu connais pas de mon humeur.

Après avoir attribué à M. Ernest Gagnon tout le mérite que lui ont incontestablement conquis son grand talent d'artiste et le monument national qu'il a élevé aux muses canadiennes, il lui reproche assez vivement d'avoir laissé pénétrer dans son recueil de nos chants populaires un morceau aussi dénué de poësie que celui qui commence par les mots suivants :

A Bytown c'est une jolie place
Où il se ramasse bien de la crasse,
Où il y a des jolies filles et des jolis garçons ;
Dans les chantiers nous hivernerons.

C'est là, dit-il, une tache sur la littérature du pays ; ces paroles, ni vers ni prose, étaient sans doute dirigées par leur auteur contre la population d'Ottawa ; si l'on a voulu jeter de la boue, l'on a parfaitement réussi.

Le conférencier nous reporte ensuite aux sombres jours de Terreur pour nous prouver que les tendances d'un peuple se retrouvent invariablement dans ses productions artistiques. C'est ainsi qu'atteinte de frénésie, la nation française sut rendre en terme hideux les féroces inspirations qui la guidèrent pendant les carnages de la révolution. Pour la populariser l'on inventa ce chant fameux des

Lampions,
Pions, pions, pions.

A la lanterne ! à la lanterne ! crie la populace enivrée de sang en apercevant un humble prêtre que le devoir appel auprès du lit d'un mourant : « Eh bien, mes amis, menez-moi donc à la lanterne, si la chose vous plaît ; mais en verrez-vous plus clair pour tout cela ?

Puis il évoque le souvenir de l'infortunée Marie-Antoinette ; il était écrit qu'en face de la pensée démocratique ; *Unité, indivisibilité, égalité, fraternité ou la mort,* sa tête devait bientôt tomber ; afin de préparer le peuple au régicide, d'apaiser les craintes qu'il éprouvait à l'idée du supplice que ses chefs destinaient à cette noble femme, une chanson réchauffée dans le sang ne tarda pas à lever ce qui restait de scrupules et de remords dans le cœur du Parisien :

La boulangère a des écus
Qui ne lui coûtent guère ;
Oui, elle en a, je les ai vus,
J'ai vu la boulangère, j'ai vu,
J'ai vu la boulangère.

Le 25 Vendémiaire la tête d'une reine roulait sur l'échafaud!

III.

Au moyen d'une transition inaperçue, le conférencier nous transporte subitement à Carpentras. Carpentras est la ville la plus béate de toute la France ; aussi les habitants de Carpentras sont-ils les plus heureux du monde ; l'esprit y court les rues ; en fait de progrès, d'améliorations, Carpentras est à mille coudées au-dessus de ses ambitieuses rivales ; n'eût-on pas découvert le nom de celui qui a inventé la poudre qu'à coup sûr Carpentras en aurait réclamé l'honneur. Voyons plutôt ; il s'agit de construire un pont ; grand bruit dans Carpentras ; le pont terminé, tout Carpentras insiste à ce que l'on y grave une inscription commémorative : voici donc ce qu'après mûre délibération les habitants de Carpentras font écrire en grosses lettres sur l'endroit le plus visible de cette merveille de l'architecture :

"Ce pont a été bati ici."

Carpentras possède une église superbe toute resplendissante des beautés artistique de la localité ; entre autres choses, cette église possède des siéges réservés aux fidèles ; or, pour éviter toute erreur, les habitants de Carpentras ont fait inscrire sur ces siéges :

"Bancs pour s'asseoir."

A ce seul titre, Carpentras serait déjà la ville la plus célèbre de la France ; mais ce n'est pas tout. Dans Carpentras existe un artiste, un peintre que les habitants de Carpentras vénèrent et prisent aussi haut que Poussin, Watteau, ou David ou Flandrin. Un jour, Carpentras se décide à confier à son artiste l'exécution d'une peinture à l'huile destinée à frapper d'étonnement les étrangers qui venaient de plus ou moins loin visiter cette ville renommée ; sujet : " le passage de la Mer Rouge"—Naturellement notre homme est enchanté de la confiance que reposent en lui ses concitoyens ébahis ; puis que de beautés historiques à rendre sur toile ! Le passage de la Mer Rouge ; six cent mille Israëlites qui prennent le chemin du désert, guidés par Dieu lui-même, enveloppés dans une colonne nébuleuse pendant le jour et dans une colonne de feu pendant la nuit, et poursuivis par Pharaon avec sa puissante armée ; Moïse qui étend sa main

sur la mer et en divise les eaux, ce qui permet aux Hébreux de la passer à pied sec; puis Pharaon englouti avec toute son armée. Au jour dit, le tableau est livré au prix convenu, et les voyageurs affluent pour admirer cette œuvre incomparable. Accompagné d'un cicerone qui toujours s'empresse de vous diriger vers la peinture qui fait les délices de Carpentras, vous prenez votre lorgnon, l'appliquez à votre œil, et, examen fait, vous ne manquez pas d'adresser à votre guide la question bien naturelle d'ailleurs: " Mais où sont donc les Israëlites ?"—" On ne les voit plus, monsieur; ils sont passés depuis longtemps." Alors vous cherchez Pharaon et son armée, mais pas plus de Pharaon que sur la main: " Disparu sous les flots avec son armée, monsieur."—A bout de patience vous quittez la place, bien convaincu que le tableau n'est qu'une immense couche de peinture représentant des vagues, toujours des vagues, et que Carpentras est synonyme de bêtise.—Cette heureuse digression du conférencier, que nous ne faisons qu'esquisser bien hâtivement, a tenu l'auditoire dans une hilarité générale.

IV.

Le Révérend Père Oblat a également décrit avec beaucoup de verve l'influence de la musique sur les animaux en général, entre autres sur le chien qui s'enfuit en poussant des hurlements au son des fanfares militaires, sur le chat dont les poils se hérissent, et sur l'araignée qui se suspend à son fil et reste immobile tant qu'elle entendra les sons de la musique.

Puis il a terminé sa conférence en donnant de sages conseils aux jeunes filles, qui doivent éviter ces écarts ridicules dans lesquels elles ne manquent pas de tomber lorsqu'on les prie de jouer un morceau quelconque : un polka, une valse, une mazurka, et que sais-je enfin ? Un gros rhume, une névralgie, enfin ces mille prétextes frivoles qu'elles opposent invariablement comme fin de non-recevoir, devraient être à jamais bannis de la bonne société. La musique ne doit pas non plus être étudiée au détriment des autres sciences, car alors elle produirait une génération molle et efféminée qui n'aurait plus que la folle du logis pour la conduire à travers les sentiers épineux de la vie. Pour mieux démontrer ce danger, il s'est appuyé sur les sages conseils donnés à la jeunesse par Fénélon et Mgr. Dupanloup.

—*Le Canada.*

*** La colère est la franchise des personnes dissimulées.

*** Ce que le mérite ne peut avoir, l'intrigue l'obtient.

*** La danse est une excentricité ridicule qu'excuse seule la musique.

Mlle FRÉDÉRIKA BREMER.

SES ROMANS DE LA VIE INTIME EN SUÈDE ET SES VOYAGES DANS L'ANCIEN ET LE NOUVEAU MONDE.

Mademoiselle Bremer, morte récemment, est l'écrivain le plus populaire de la Suède. Il n'est pas sans intérêt pour nous d'étudier quelle place elle occupe dans le mouvement de renaissance qui a caractérisé la littérature contemporaine de son pays, mouvement qui s'est propagé dans tout le nord scandinave, en se donnant comme auxiliaire du mouvement de réforme politique.

Cette renaissance des lettres, dont la Suède est restée le principal foyer, date d'une soixante d'années. Elle ressemble beaucoup à la phase littéraire qui a rempli chez nous la première moitié de ce siècle. L'influence du goût français, excessive sous le règne de Gustave III, a été d'abord combattue par une nouvelle école nationale appelée " gothique," et par une autre école plus spécialement formée de poëtes, que les Suédois ont désigné sous le nom de " Phosphoristes, " du titre d'un recueil (*le Phosphoros*) dans lequel la plupart d'entr'eux s'étaient produits. Bientôt après, l'école moderne s'est constituée. A Atterbom et à Léopold, au poëte Tegnér et à l'historien Geijger, actifs promoteurs de la réaction, ont succédé les poëtes Joly, Nybom et Topelius ; le roman a formé une branche importante de la littérature, et a contrebalancé les productions étrangères mises à la portée de toutes les classes par des éditeurs peu scrupuleux. Nos plus détestables romans, ceux de Pigault-Lebrun, *les Mystères de Paris, les Mémoires du Diable,* tenaient un rang distingué dans cette " mauvaise littérature. " Mais les scènes historiques de M. Mellin, les compositions gracieuses de madame Emilie Carlén et surtout les romans de famille de Mlle Frédérika Bremer, sont venus changer l'aspect de la littérature populaire ; tandis que M. Borjesson s'emparait du théâtre par ses drames, et que M. Fryxell écrivait une histoire nationale vraiment digne du noble peuple que l'on a appelé " les Français du Nord. " Je serais incomplet et injuste si j'oubliais de nommer les deux poëtes les plus distingués de la Suède actuelle, M. Malmström et le Finlandais Runeberg.

Nous avons eu promptement le bénéfice de cette littérature créée contre nous, je veux dire créée, en premier lieu, contre l'influence de

notre littérature du XVIIIe siècle, et bientôt après contre l'envahissement du roman-feuilleton français. Des traductions ont naturalisé chez nous les productions des nouvelles écoles littéraires du Nord. Tout en rendant justice à quelques travaux de critique excellents qui ont appelé notre attention sur les écrivains de la Suède, de la Norwége et du Danemark, il faut surtout reconnaître que les belles et consciencieuses traductions de Mlle du Puget ont le plus largement contribué à faire nôtres, pour ainsi dire, ces œuvres du génie du Nord. Aujourd'hui, grâce à Mlle du Puget, nous avons les romans de Mlle Fr. Bremer, de Mme Carlén, de la barronne Knorring, de Carl Bernare, traduits du suédois ou du danois. Si l'on y ajoute *les Eddas*, les œuvres d'Isaïe Tegnér, l'*Histoire de Gustave Adolphe*, de Fryxell, précédemment traduites par Mlle du Puget, c'est toute une bibliothèque.

La Suède est, parmi les régions du Nord, le pays de l'épopée. A l'épopée poétique de Tegnér, est venu se joindre " l'épopée domestique," comme Goethe a appelé le roman quand il reste dans son véritable cadre. " C'est du Nord aujourd'hui que nous vient " le roman de famille, dont la règle généralement suivie a été de s'efforcer de dégager de la vie réelle ce qui est digne de la poésie ; de tracer le tableau des joies et des douleurs, des victoires et des luttes dont le foyer est le théâtre étroit et ignoré. Mlle Fr. Bremer se présente à nous comme le plus remarquable représentant de ce genre relativement nouveau, et mérite une attention toute particulière.

I

" Sol pauvre de la Suède, champ de bataille du besoin... glorieuse patrie où sont les tertres tumulaires de nos pères, rive couronnée de rochers élevés contre lesquels se heurte la vague fidèle ; joyeux foyer, rivage de la paix... " s'écrie le poëte Malmstrom, dans son poëme sur *la Patrie;* " rivage de la paix, joyeux foyer," répétera après lui Mlle Bremer, cet autre poëte de la patrie, de la famille, du foyer domestique.

Elle a de majestueux aspects cette terre froide qui accorde à peine un blé qui ne mûrit pas toujours, avec ses rocs de granit, ses pins sombres, son sol entrecoupé de lacs, ses rivages dentelés de golfes innombrables, ses vastes solitudes, ses nombreux et sévères châteaux, ses couvents en ruines, ses cabanes rouges s'élevant tristement au milieu des rochers déserts ; avec sa " Venise du Nord," comme on a justement appelé Stockholm ; avec son immense canal, " la ceinture bleue de la Suède, " travail de douze générations d'hommes, qui unit la Baltique au Cattégat.

Les hivers y sont longs, les étés y sont courts. Mais voyez : le printemps s'avance, les bouleaux commencent à verdir, les moineaux construisent leurs nids, l'aubépine rougit dans les sentiers, les lilas mon-

trent leurs boutons, les abeilles bourdonnent et les arbres fruitiers se couvrent de fleurs, la belle saison est arrivée dans le Nord, et tous les hôtes de la ville sont invités à la fête de la campagne. La véronique, la stellaire ont tissé le magnifique tapis qui couvre la table du festin. Dans les champs éclairés par le soleil, chante joyeusement l'alouette. Elle semble appeler les citadins à la campagne ; les portes de la ville s'ouvrent; tout le monde en sort. Voici la calèche du châtelain contenant toute la famille, les petits garçons et les petites filles sont entassés avec des paquets de toute espèce. Voici un véhicule plus modeste, la *trilla*, avec le père, la mère et le nouveau-né placé entre eux. Voici "le splendide carosse où sont le maréchal de la cour, la comtesse et le perroquet." Où vont-ils tous ? "Au château, à l'orangerie, à la faisanderie, à la distillerie." Mlle Bremer me fournit çà et là tous les traits du tableau : "Voyons un peu les piétons qui sortent de Stockholm pour jouir de la vie dans ses beaux environs. Là c'est une excellente famille d'artisans qui va étaler son paquet de vivres sur les verts gazons du parc. Plus loin deux amants qui vont cueillir des *ne m'oubliez pas*, écrire leurs noms sur les jambes d'une statue du parc de Drottningholm. Regardez cette élégante partie de famille ! Des dames aux petits parasols, des messieurs en frac, se tiennent avec des branches de lilas à la main, autour de la grande urne de Rosendal, regardant, et se demandant si la famille royale se montrera."

L'été se hâte de prendre place à son tour sur la scène. Les grands bois de pins sont maintenant égayés par les rayons du soleil qui "se glissent discrètement entre les hauts troncs d'arbres réguliers comme des colonnes," la brise incline les blés jaunis, le sol se couvre d'une mousse formant un doux tapis, les fleurs des champs, la *fleur de Linnée*, parfument l'air. "Le papillon d'Apollon avec ses larges ailes blanches tachetées de rouge, se joue dans les églantines qui ornent avec profusion les haies et les bois," tandis que la grive fait entendre son chant expressif.

Et avant l'hiver, il y aura encore de beaux jours au commencement d'octobre : l'été de sainte Brigitte, charmante arrière-saison. Les récoltes des champs ont été enlevées, "la gelée de la nuit, les grosses pluies, quelquefois la neige, ont ôté aux prés leur beauté ;" les feuillages des arbres, éclairés par les derniers soleils prennent mille couleurs inattendues. On voit "les grappes rouges des aliziers et des sorbiers, les brillantes fleurs des tournesols, les baies de myrtilles éclatantes dans les bruyères," et les oiseaux tournoient par bandes dans l'air vif, se cherchant pour émigrer vers d'autres climats.

Mais l'hiver inévitable est là. Les hivers de Suède sont singulièrement éclairés par un soleil incliné à l'horizon. Les arbres se dépouillent,

leurs troncs prennent des couleurs sombres, la surface des lacs se plisse sous les vents froids, et leurs vagues se figent glacées, mais les cœurs restent chauds; on se serre autour du foyer. "Le nord est froid et grave, dit Mlle Bremer, les arts n'y ont pas leur patrie, la saison des fleurs y est courte... Si tu veux voir la sainte terre du foyer domestique et de la famille, viens en Suède. Partout, au milieu des montagnes et des forêts, l'homme jouit d'une vie naturelle, ennoblie; au milieu des relations saintes et délicieuses, se développent les vertus nationales des Suédois: la crainte de Dieu et la valeur."

Mlle Bremer dit encore :

"J'ai vu le foyer domestique dans la chaumière au milieu de la bruyère sablonneuse; je l'ai vu dans le château princier; je l'ai vu dans la demeure simple et commode du bourgeois; dans tous les lieux où la vertu et l'amour formaient le nœud du lien de la famille, où son génie, la femme bonne et soigneuse, se montrait vigilante et active, j'ai eu les mêmes et amicales visions, entendu les mêmes et belles harmonies. La richesse et la pauvreté n'y mettaient pas de différence."

Le peuple suédois est vigoureux et jeune. Il vit dans une atmosphère vive et pure qui donne la santé au corps et la sérénité à l'âme, peuple tout à la fois, comme on l'a remarqué, lent et plein de vivacité; prompt dans la conception, lent dans l'exécution, instinctivement religieux et attaché à la royauté comme à un dogme. Ses femmes, sacrifiées naguère encore par des lois portant l'empreinte de la rudesse des temps barbares où la femme était la servante de l'homme, mais relevées de cette déchéance par l'esprit moderne, ont été, comme compensation, largement honorées au foyer de la famille. Voilà le pays qui devait nous donner le roman de la vie intérieure. La scène est en effet bien choisie : voyons quel peintre elle a inspiré.

Mlle Frédérika Bremer est née en 1801 à Abo, en Finlande. Cette province appartenait alors à la Suède, qui ne l'a perdue que quelques années plus tard. Elle nous a appris elle-même qu'elle eut pour parrains plusieurs savants de l'Université d'Abo. Dans sa quatrième année on lui fit quitter la Finlande, dont il ne lui est resté qu'un mot, un nom puissant, le nom de Dieu : Jumala, pour tout souvenir. "Durant les ténèbres du paganisme, le peuple finnois le prononçait avec crainte et amour; il le prononce de même aujourd'hui, mais ces sentiments sont ennoblis par le christianisme. Je crois souvent, dit Mlle Bremer, entendre ce nom dans la foudre qui roule au-dessus de la terre tremblante, ou dans le vent doux qui la rafraîchit et la ranime."

Le père de Mlle Bremer avait vendu ses usines de Finlande et acheté une petite propriété en Suède. C'est là qu'il faut suivre la jeune fille. "Si tu viens avec moi en Suède, a dit Mlle Bremer à son lecteur, je ne

te fatiguerai point par le récit détaillé de mon enfance, de ma jeunesse, avec sa pauvreté extérieure et sa richesse intérieure, véritable chaos; mais je te montrerai seulement en passant le tableau peu intéressant d'une famille qui monte dans des voitures fermées pour se rendre tous les automnes de sa résidence des champs dans la capitale, et tous les printemps de la capitale à la maison des champs. Dans l'intérieur de la famille, les jeunes filles jouent des sonates, chantent des romances, dessinent à la pierre noire, et jettent des regards pleins d'impatience dans l'avenir pour y voir et faire des prodiges; les miens étaient inouïs: il ne s'agissait de rien moins que d'exploits guerriers. Veux-tu maintenant jeter un coup d'œil dans le cercle domestique de cette famille? Il faut la voir réunie dans une des grandes salles de sa maison à la campagne, pendant une soirée d'automne. Le père de famille lit à haute voix; les garçons font des malices; les filles travaillent et écoutent. L'une d'elles, plus attentive, cache à peine l'impression profonde que les étoiles littéraires de l'Allemagne font sur elle. Oh! si les émotions de l'âme produites par un livre pouvaient faire mourir, elle n'aurait pas manqué de s'évaporer en flammes de gaz ou de se dissoudre en un torrent de larmes pendant la lecture de la *Jeanne d'Arc* de Schiller."

On a cru reconnaître Mlle Bremer enfant, dans le portrait qu'elle a fait dans *le Foyer domestique* d'une des filles du colonel Frank. Voici ce portrait; il montrera à la fois la personne de l'auteur et sa manière de peindre les acteurs de ses petits drames intimes.

"Nous sommes tous un peu parents du chaos, mais la parenté de Pétréa avec lui était fort rapprochée. Quelques instants de clarté et de longues périodes de confusion alternaient chez elle... Pétréa déchirait, perdait, donnait sans nécessité ni discernement, était connue de ses sœurs pour le mauvais état de ses affaires. Elle n'avait aucun esprit de propriété, mais en revanche elle possédait un esprit artistique véritable. Elle était constamment occupée de créations musicales, poétiques, qui, à quelques exceptions près, étaient ce qu'on est convenu d'appeler du barbouillage. Pétréa écrivit son premier roman à douze ans. Annette et Bélis s'aimaient tendrement; leur amour éprouva des traverses, mais ils finirent par se marier et s'établirent dans une cabane délicieuse entourée d'une haie de rosiers. Ils y eurent huit enfants en un an, c'est ce qu'on peut appeler un début fort honorable. Un peu plus tard elle commença une tragédie intitulée *Gustaf-Adolphe et Ebba Brahé*. Soit qu'elle n'ait pu trouver du papier assez large pour suffire à la longueur toujours croissante de chaque vers, soit qu'un autre obstacle ait arrêté la composition de sa pièce, Pétréa en resta au début. D'autres vers dans le genre badin, et destinés à rivaliser avec la muse enchanteresse de madame Lenngren, eurent le même sort.

" .... Pétréa s'occupait d'un poëme intitulé *la Création*. Il commençait par le chaos; mais dès le dixième vers *la création* ne marchait plus et fut condamnée à ne jamais sortir du chaos par l'intermédiaire de Pétréa. Elle avait en général une grande disposition pour les entreprises et y échouait. Ce malheur, quand il la frappait, l'affligeait amèrement, profondément; mais l'instant après, un courage dont rien ne pouvait réprimer la vigueur reprenait son empire sur Pétréa, l'élevait au-dessus de l'échec subi et l'engageait à tenter de nouveau fortune. Le sang se précipitait vers sa jeune tête, y faisait fermenter une foule de pensées, de fantaisies et d'inventions incomplètes; son âme et son esprit étaient remplis de trouble... Pétréa avait quelquefois et avec force le sentiment du chaos qui régnait dans son esprit; mais elle pressentait en même temps que tout cela se réglerait un jour, et qu'alors elle ne serait pas une chose commune. Dans ces moments là, elle avait l'habitude de dire à ses sœurs, moitié riant, moitié sérieusement : " Vous verrez que je me distinguerai." De quelle manière ? C'était une énigme pour tout le monde, et surtout pour Pétréa... On pourrait dire de son extérieur qu'il réfléchissait l'état de son âme, car il était très-varié et avait aussi ses lubies; cependant un trait de lumière traversait également ici le chaos. Quand le teint de Pétréa était brouillé, son nez rouge et gonflé, il lui arrivait d'être fort laide; mais dans ses moments de fraîcheur, il y avait des instants où elle était jolie."

" Il y avait des instants où elle était jolie;" mais ce nez " rouge et gonflé" a dû faire le désespoir de l'enfant et plus tard de la jeune fille. Mme la comtesse Ida de Hahn-Hahn a connu en Suède Mlle Bremer et l'a ainsi dépeinte : " Ses yeux sont pleins d'expression, son front est clair et large, sa figure petite, mais pleine de charme," rien du nez. Mais la photographie, qui n'a point d'indulgence, même pour le talent, nous montre que ce soin que met toujours Mlle Bremer à décrire cette partie du visage, des phrases comme celle-ci qui lui échappent : " Mon nez salue Gabrielle," ou encore ce titre de chapitre : " le nez de...." semblent indiquer une préoccupation constante de l'auteur à l'endroit de l'accessoire physique dont elle avait été trop généreusement dotée.

Dès l'âge de huit ans, Mlle Bremer composait des vers dans sa langue maternelle et en français. Ses travaux littéraires ont commencé par des vers à la lune. Elle débutait ainsi en s'adressant à notre satellite :

" O corps céleste de la nature,
" Consolatrice des malheureux ! "

" J'ai continué pendant ma jeunesse, dit Mlle Bremer, à écrire sur ce ton élevé beaucoup de choses dont je n'imposerais pas la lecture même à un ennemi, si j'en avais."

Nous avons vu quels chefs-d'œuvre créait Pétréa.

Mais la jeune fille apprit bientôt à connaître la douleur et à pleurer, non plus sur les tragédies de Schiller, mais sur ses propres peines.

“ Une pesante réalité * ne tarda point à étendre insensiblement son voile sur les rêves brillants de sa jeunesse ; un crépuscule prématuré surprit la jeune voyageuse dans sa course ; elle essaye de s'y soustraire par des efforts désespérés ; mais c'est en vain. La neige tombe de plus en plus épaisse... Les ténèbres augmentent, il est nuit, le froid devient plus mordant, les membres se roidissent et s'affaissent dans cette longue nuit d'hiver sans fin ; elle entend des voix plaintives à l'Orient et à l'Occident, les voix de la nature mourante, de l'humanité désespérée ; elle voit la vie avec toute sa douleur, son amour, ses espérances, sa prière, enterrée vivante dans la neige, sous des couches croissantes de glaces. Le ciel est sombre, nulle part un cœur, un regard. Tout meurt, ou plutôt tout est mourant, excepté la douleur. ”

Quelles tempêtes s'abattaient sur cette âme sensible ? Peut-être toutes ces images de la tourmente, inspirées par la nature sombre du Nord, doivent-elles signifier qu'un trop grand calme régnait autour de la jeune fille à l'imagination ardente. Elle s'était préparée à l'action, à la lutte, à la vie enfin, et l'occasion de montrer sa vaillance ne se présentait pas. Mlle Bremer exerça pendant plusieurs années les fonctions d'institutrice dans un pensionnat. Il dut arriver que les forces qu'elle avait accumulées pour un combat romanesque, laissées sans emploi, se retournèrent contre elle-même. Le nez “ rouge et gonflé, ” don fatal ! me revient ici à la pensée. Oui, malgré la discrétion de l'auteur, de la femme, devrais-je dire, je crains bien que les rêves de la jeune fille ne se soient heurtés à la réalité froide et positive.

Je suis confirmé dans ma supposition par une apostrophe à ses jeunes lectrices que je rencontre au beau milieu d'un roman de Mlle Bremer, *les Voisins :*

“ Vous qui n'avez récolté jusqu'ici que dans le pays du roman votre connaissance de la vie et des hommes, vous qui, à votre entrée dans le monde, attendez avec une sorte de gaieté sinistre que le monde s'occupe de vous, comme le papillon de la rose, ou comme l'araignée du moucheron, je vous adresse quelques mots :

“ Soyez calmes, le monde n'est pas si dangereux qu'on le dit ; l'espèce humaine est trop préoccupée de son ménage, et vous pourrez faire l'expérience qu'elle ne s'inquiète pas plus de vous que de la lune, et quelquefois encore moins. Vous vous préparez, jeune fille de dix-sept ans, à résister aux tempêtes de la vie ; hélas ! vous aurez probablement à lutter davantage contre son calme. ”

* Préface des *Voisins.*

Dans sa préface des *Voisins*, Mlle Bremer poursuit ainsi ses confidences presque involontaires :

" Des années, dit-elle parlant d'elle-même, se sont écoulées, et un grand changement s'est opéré en elle. Ses yeux longtemps obscurcis brillent maintenant d'une félicité inexprimable, elle est pour ainsi dire ressuscitée à une nouvelle vie. D'où provient cette métamorphose ? Les rêves de la jeunesse se sont-ils réalisés ? Est-elle devenue une héroïne ? A-t-elle joui du triomphe de la beauté, de l'amour ou de la gloire ? Non, les rêves de l'enfance se sont dissipés comme le mirage sur l'océan ; la jeunesse est passée pour toujours, et cependant elle est jeune de nouveau ; son âme est sortie de la tombe, et sur sa nuit a été prononcé un " que la lumière soit !... "

" La nuit du découragement est passée pour toujours. Oui, elle est passée, mais ses fruits restent. Comme ces fleurs qui s'ouvrent seulement la nuit, c'est aussi durant les heures de l'obscurité ou d'une grande douleur, que l'âme de l'homme s'ouvre véritablement à la clarté des étoiles éternelles."

Il y a quelque part, dans les livres de Mlle Bremer, la justification des nombreux emprunts que je fais à ses ouvrages : " Les écrits d'un auteur, dit-elle, sont des parties de sa biographie, qu'il le veuille ou non. " Et elle en est si bien persuadée, qu'elle dit encore en parlant des changements que font les auteurs à leurs livres, en vue de les rendre meilleurs : " Pour moi, je n'en ferai jamais aux miens, même en y voyant des défauts qu'il me serait facile de corriger ; car lorsqu'un auteur vit et écrit pendant une longue suite d'années, ses ouvrages composent une histoire de son propre développement, à laquelle il ne faut pas toucher, et qui est toujours instructive pour lui, comme pour les autres. "

Mlle Bremer avait une trentaine d'années quand elle publia le premier volume des *Tableaux de la vie quotidienne* (*Teckningar ur Hvardagslifvet*), bientôt suivi par une deuxième série d'études du même genre. L'écrivain suedois, en outre de ses romans, a donné quelques intéressantes relations de voyages. En 1849, elle partit seule pour les Etats-Unis, où elle devait séjourner deux ans. Après quelques années passées dans le deuil,— la sœur de Mlle Bremer était morte un peu avant le retour de celle-ci en Suède, — Mlle Bremer entreprit de nouveaux voyages dans le midi de l'Europe et de l'Orient. Elle se reposait au milieu des travaux intellectuels de ses nombreuses pérégrinations dans l'ancien et le nouveau monde, quand la mort est venue arrêter sa pensée et glacer sa main, il y a quelques mois à peine.

Tous ceux qui ont connu personnellement Mlle Bremer, ou qui par une lecture assidue de ses livres ont appris à la deviner, aiment dans cette femme, au génie essentiellement féminin, chose rare dans notre temps, la

sensibilité exquise, l'expérience de la raison et du cœur, et l'enjouement perpétuel. Elle avait une singulière fermeté de caractère. Ses voyages à travers les mers, dans les contrées de l'Amérique non encore conquises à la civilisation, en Asie, le prouvent bien. Ce n'était point du reste par une curiosité frivole qu'elle se mettait en route à un âge où le repos l'attirait : elle voulait acquérir de plus solides connaissances afin de pouvoir ainsi être plus utile à la cause de l'émancipation de la femme, et particulièrement de la femme suédoise, pour laquelle il y avait vraiment beaucoup à faire.

Les romans de Mlle Bremer les plus lus en France, sont les suivants : *Les Voisins, le Foyer domestique, les Filles du Président, la Famille H....., un Journal, le Voyage de la Saint-Jean, Guerre et paix.* Ces romans ont été traduits par Mlle du Puget. Le dernier a aussi été traduit par M. Cohen en 1847, et par M. Villeneuve en 1849. A ces ouvrages il faut ajouter les suivants, moins connus ou non traduits encore : *Hertha*, dont nous devons à M. Geoffroy une traduction élégante, *Nina, en Dalécardie, la Vie Fraternelle, le Réveil-matin.* Les voyages forment une partie importante de l'œuvre de Mlle Bremer, ce sont : *la Vie au Nord* (1849), *le Voyage au milieu de l'été, la Vie de Famille dans le nouveau monde* (3 vol. traduits par Mlle du Puget,) et les relations des *Voyages en Suisse, en Palestine, en Turquie et en Grèce.* De ces relations il n'a paru jusqu'ici que quelques parties. Encore est-ce un abrégé. Espérons qu'après nous avoir fait largement goûter le charme des œuvres d'imagination de Mlle Bremer, on nous permettra de la bien connaître comme voyageuse, de lui assigner comme telle une place à côté de Mme Pfeiffer, de Mme Hommaire de Hell, et de Mesdames Tinné. —*Le Contemporain.*

(A continuer.)

COURAGE ET CONSOLATION

DE FEMMES ET DE MÈRES CHRÉTIENNES.

(Voir page 193.)

Elles doivent être fières aussi, comme nous l'avons dit au commencement de cet article, ces femmes courageuses qui sont allées à Rome se dévouer au service des blessés et des malades.

La Belgique a la gloire de n'être pas restée en arrière de la France

dans cette pléiade de généreuses infirmières. Mme la comtesse de Limminghe, fille de M. Barthélemi Dumortier, membre de la Chambre des Représentants, était partie pour Rome au commencement des hostilités, accompagnée de son mari, M. le comte Léon de Limminghe, frère du comte Alfred qui fut blessé à Castelfidardo et ensuite lâchement assassiné à Rome.

On écrivait de cette ville, le 18 novembre dernier, au *Journal de Bruxelles:* "J'avais bien raison de m'écrier, il y a quelques jours, que nous vivions dans une atmosphère tout inondée de clartés célestes. Hier soir, une de vos compatriotes, Mme la comtesse de Limminghe, qui, depuis qu'elle est à Rome, passe sa vie au chevet des blessés comme l'ange de la consolation et de la charité, a eu une audience du Pape. Elle lui a raconté la mort du zouave Lalande, de Nantes, à laquelle elle venait d'assister, mort sainte et édifiante comme celle de la plupart des volontaires pontificaux. Pie IX l'a écoutée avec une émotion qu'il laissait déborder de son âme, s'est enquis de l'état des blessés et lui a remis pour eux des chapelets, des médailles et des livres. Et comme la comtesse ne se retirait pas: "Ma fille, lui a dit Sa " Sainteté, vous avez encore quelque chose à me demander? — Oui, " Saint-Père, quelque chose qui me tient encore plus fortement à cœur. " Il y a à l'hôpital militaire un carabinier suisse qui se dit protestant, " qui déclare avoir promis à son père, en s'engageant, de vivre et de " mourir protestant, et qui refuse obstinément de se convertir. Les " Sœurs et les aumôniers ont épuisé toutes leurs supplications, mais en " pure perte. Saint-Père, priez, et Dieu exaucera votre prière!" Le Pape, à ces mots, a levé les yeux au ciel et a prié. Son visage était comme transfiguré par l'extase... Puis, abaissant ses regards sur Mme de Limminghe, qui s'était agenouillée, il lui dit: "Allez, ma fille, " Nous avons prié. Dieu fera le reste." Et, en effet, le carabinier est mort, cette nuit, après avoir demandé lui-même à abjurer le protestantisme et reçu les sacrements. Je raconte ce que des personnes graves, dignes de foi et très bien informées, ont raconté elles-mêmes. Toute la ville s'entretient de cet événement. Sans me prononcer sur le rapport qu'il peut y avoir entre la prière et la conversion du carabinier, je puis vous dire, ce me semble, que c'est là un fait *bien extraordinaire.*

Une fois Nérola reconquis aux cris de *Vive Pie IX!* les troupes se sont répandues dans le village. Des zouaves, passant devant une maison fermée, ont frappé à la porte; et, comme on tardait à répondre, ils ont frappé plus fort. Quel a été leur étonnement, en voyant paraître sur le seuil une dame à la taille élancée, vêtue de noir et d'une rare beauté, de cette beauté que donne la vertu unie au courage chez la

femme. Il ne manque pas un seul trait de grandeur et de sainteté au tableau de ce qui se passe aujourd'hui sur ce lambeau de terre disputé au Vicaire de Jésus-Christ. "Que voulez-vous, messieurs ? a demandé " cette dame. Il n'y a ici que vos camarades blessés ; on a bien voulu " les confier à mes soins." C'était Mme Stone-Bidulph ; c'était la charité catholique sous la figure la plus aimable, sous le vêtement de la femme du monde, cette charité qui surmonte les fatigues, brave les périls, s'élève au-dessus des timidités et des faiblesses du sexe, ou, toujours digne d'elle-même, sait voir Jésus souffrant partout où un homme souffre.

" Après le combat sanglant de Monte-Libretti, où 31 zouaves sur 96 ont été mis hors de combat, Mme Stone, ayant su que les garibaldiens, dans leur fuite, avaient emporté quelques-uns de nos blessés à Nérola, était accourue seule au camp des garibaldiens. Elle s'était présentée aux deux fils de Garibaldi, Menotti et Ricciotti, avait obtenu d'eux de rester seule au camp auprès des zouaves, de faire venir un médecin ; mais cela ne suffisait pas : il fallait un prêtre. Menotti montra la plus grande condescendance et finit par promettre. " J'ai " besoin que vous juriez," avait dit Mme Stone. Et Ricciotti le jura, et expédia à Monte-Rotondo un exprès chargé de télégraphier la demande à Rome.

" Les Italiens ont été moins condescendants et moins polis dans leurs procédés à l'égard de cette femme énergique. Menotti Garibaldi ayant fait un mouvement, Mme Stone voulut tenter d'opérer sa retraite, et, pour abréger sa route, traversa un bout du territoire italien. Elle fut reçue aux avant-postes par les soldats italiens avec force injures dégoûtantes, et ses blessés furent grossièrement insultés. On voulut la retenir prisonnière, et, comme elle est fort énergique, elle excipa de sa qualité d'Anglaise, menaçant des consuls et de l'ambassadeur anglais. Cette menace réussit ; mais les blessés furent dépouillés de leurs montres et effets, indépendamment de leurs mauvais traitements. Cela n'a pas besoin de commentaires ; un peuple qui commet de pareils actes est condamné d'avance par l'opinion publique, et se place lui-même au ban de l'humanité.

" Ricciotti a adressé à Mme Stone-Bidulph une lettre très polie, dans laquelle il supplie l'héroïque dame anglaise de lui envoyer les noms et l'état des blessés garibaldiens en cure dans les hôpitaux de Rome. Ces blessés étaient nombreux et répartis dans divers établissements de la ville.

" Le Saint-Père a envoyé à Mme Stone-Bidulph un magnifique tableau, en témoignage de sa haute satisfaction pour le dévouement dont elle a fait preuve dans toutes les rencontres récentes. On a vu

sans cesse cette femme chrétienne demeurer impassible au milieu du feu, tout occupée à relever les blessés et les morts."

L'*Univers* a extrait ce qui suit d'une lettre écrite de Rome, le 13 novembre, par l'une des généreuses dames chrétiennes qui se sont vouées au service des blessés :

" Quant à moi, Dieu merci! j'ai pu m'engager, et je savoure un *parfum de Rome* que vous ne connaissez pas. Je suis infirmière. Je passe mes journées, de huit heures du matin à quatre heures et demie du soir, à l'hôpital. Nos blessés sont admirables là comme à la bataille, Ils m'apppellent *ma sœur*, et ils ont bien raison. Je n'aimerais pas davantage mes frères.

" Les blessures sont horribles ; il faut faire beaucoup d'amputations qui ne préviennent pas toujours la mort. Je viens de quitter avec regret un pauvre Suisse à qui une balle a traversé le poumon. Il ne sera plus là demain. Il me disait : " Le ciel, *ma sœur*, le ciel !..." Et avec quel accent de foi !

" Un autre, qui est administré, n'a pas encore parlé depuis qu'il est à l'hôpital. On le soutient avec un peu d'eau et de vin. Hier, après l'avoir cru mort, il me parut faire effort pour dire quelque chose. J'approchai mon oreille, et je distinguai quelques mots de l'*Ave Maria*. Sauf en cette occasion, il n'a remué les lèvres que quand j'y ai posé le pied du crucifix. Je pourrais remplir une longue lettre de traits semblables.

" Le Saint-Père est venu ; il pleurait à chaudes larmes près de ces deux martyrs. L'un d'eux me disait : " *Ma sœur*, malgré mes deux " blessures, je courrais dans le feu pour lui. " Je voudrais vous peindre cette bienfaisante douleur, ces élans, ces frémissements sacrés, cet amour. Le Saint-Père a visité aussi quatre blessés garibaldiens, qui sont au rez-de-chaussée. Croiriez-vous qu'ils n'ont pas donné une marque de regret ni de respect ? Le bon Saint-Père les a bénis, plus affligé de leur dureté que des nobles blessures de ses enfants fidèles.

" J'ai vu l'hôpital des garibaldiens. Quel spectacle différent ! Il y en a de qui l'on peut espérer quelque chose, de pauvres aveuglés ; mais beaucoup ont bien l'air d'être la descendance directe du mauvais larron. Ne comprenant même pas la charité chrétienne, plusieurs s'imaginaient qu'on leur montrait de l'intérêt par sympathie pour leurs opinions. L'un d'eux le fit voir en répondant à un visiteur particulièrement affectueux. " Vous vous méprenez, lui dit son visiteur ; " je suis un curé de Rome." Le malheureux venait de dire qu'il aurait voulu tuer tous les curés de Rome. Il est resté tout saisi. D'autres disent qu'ils n'en veulent pas au Saint-Père et qu'ils ne se sont battus que

pour l'*Italia una ;* ce sont les politiques ou les illuminés ; mais le gros est de franche canaille, comme les actes l'ont assez fait voir.

" A-t-on bien loué les Hollandais ! Ce sont de solides catholiques et de solides soldats, et qui n'ont pas l'air de s'en douter. L'un d'eux, à Mentana, reçut presque au même instant trois balles dans la poitrine ; il posa son doigt sur le premier trou et dit : *Au nom du Père !* sur le second trou : *Au nom du Fils !* sur le troisième : *Au nom du Saint-Esprit !* et il mourut. Le voyez-vous entrant dans le ciel, voyez-vous les anges saluant ses plaies et adorant la divine Trinité ainsi écrite sur cette poitrine rayonnante !

" Vous savez comme Garibaldi a filé ; vous n'en avez pas été bien surpris. Vous savez leurs méfaits, leurs sacriléges, leurs profanations brutales et bestiales qui ne se peuvent dire. Pauvre civilisation, si fière, et qui nourrit de telles hordes ! Garibaldi a été obligé d'en faire fusiller plusieurs. On dit qu'il en a tué un de sa main, et que c'est à ce prix qu'il a pu dompter une indiscipline qui l'épouvantait pour lui-même.

On frémit à la pensée de ce que serait devenue Rome dans la main de ces possédés. Les Romains l'ont bien senti ; c'est pourquoi rien ne peut donner une idée des transports de joie et de reconnaissance qui ont salué la rentrée des troupes victorieuses. C'était vraiment la paix qui rentrait dans ces murs effrayés. On respire, on prie, on est heureux. Je vous laisse à penser si les zouaves sont contents, et si l'esprit français s'en donne. Du reste, il n'a pas cessé. A l'embarcadère du chemin de Rome à Tivoli, on criait, en français : " Messieurs les voyageurs " pour l'autre monde, en voiture !"

" Tout n'est pas fini, cependant. On sent quelque chose dans l'air. Trop de preuves de perversité féroce ne permettent pas de croire que les méchants soient convertis. On parle d'hommes déjà pardonnés plusieurs fois, qu'il a fallu arrêter de nouveau ; on découvre tous les jours quelques traces de la machine infernale qui était disposée pour faire sauter en quelque sorte Rome tout entière.

" Avez-vous remarqué que l'explosion de la caserne Serristori a tué plus d'hommes que les garibaldiens n'en ont fait tomber dans toute la bataille ? Encore ça été un coup manqué ! On devait faire sauter la caserne des Antibiens, le cercle des officiers, d'autres lieux de réunion encore. Il est affreux de penser que de telles choses sont révélées, et que le monde ne pousse pas un cri d'horreur. J'ai vu les armes que l'on a découvertes ; il y en a de terribles et en quantité, des baïonnettes à quatre lames, d'ignobles coutelas de boucher, des bombes à mettre dans les fusils et dont l'effet doit être de disperser en morceaux le corps qu'elles atteignent.

" C'est bien le propre de l'enfer de chercher à faire d'inguérisables blessures et de dégrader le combat à n'être plus qu'un assassinat immense. Il y a des gens qui font cela et qui élèvent leurs enfants pour le faire. Lorsqu'on a dit aux petits enfants de la femme du Transtévère que leur père et leur mère étaient tués, ils ont répondu : " Ma mère nous a toujours dit qu'il vaut mieux mourir le stylet " que le chapelet à la main !..."

" Oh ! quelle fortune d'être du côté de la croix ! "

Nous pourrions citer d'autres faits encore. A ces héroïnes de la foi et du dévouement, nous joindrons surtout la comtesse Bernardini, dont il sera fait mention dans un autre article.

Après avoir considéré le courage et la consolation de ces femmes et de ces mères chrétiennes, nous dirons avec Mgr. Landriot, évêque de La Rochelle * : " La piété seule peut enseigner cet esprit d'abnégation et de sacrifice qui s'immole au devoir, et qui rend tellement heureux en s'immolant, que le devoir le plus difficile semble ne pas coûter. Faites les plus beaux calculs inspirés par la raison, lisez les plus beaux romans sur les plus nobles caractères de femme, puis mettez-vous à l'œuvre, vous retrouverez la nature, et avec elle l'égoisme, la vanité, l'amour-propre, et, par conséquent, l'oubli des autres, la susceptibilité, l'aigreur et l'irritation."—Précis historique.

—*Précis Historiques.*

L'ART INDUSTRIEL
ET
LE MOBILIER MODERNE.

L'homme, arrivé à un certain degré de civilisation, s'est appliqué à réunir autour de sa personne des objets créés en vue de ses besoins, façonnés selon ses goûts et destinés à suppléer à l'imperfection relative de ce corps auquel il a sans doute été refusé une protection et une défense suffisantes, mais qui a obtenu la plus magnifique compensation, l'intelligence. Chaque âge a eu ses meubles propres, chaque époque a imprimé aux produits de cette intelligente création un caractère utilitaire et artistique indélébile. Ces meubles, rares aux premiers âges et limités aux objets qu'exigeait la plus stricte nécessité, se sont bientôt,

* *La Femme pieuse,* t. II. p 110.

sous l'influence toujours croissante de la civilisation, développés comme nombre et comme importance pour arriver enfin, sous le nom moderne de mobilier, à une variété telle que l'énumération et la description en deviendraient difficiles. Leur caractère utilitaire a dès lors cédé le pas à l'agrément de l'aspect; la forme a primé le fond; l'industrie s'est bientôt soumise à l'art. De nos jours mêmes, cette branche importante de production, décorée du nom d'industrie artistique, a échangé ce nom contre celui d'art industriel.

C'est au point de vue exclusif de l'art que nous nous proposons, dans cette rapide étude, de considérer le mobilier moderne. Et par l'expression de mobilier, nous n'entendons pas signaler ces meubles de luxe, précieux dans la matière, rares dans l'exécution, accessoires obligés de somptueux palais ou de riches demeures, souvent même spécimens coûteux et improductifs appelés à briller au premier rang dans les splendeurs éphémères d'une expositien pour aller bientôt après s'enfouir dans les magasins du producteur. Notre intention est de nous occuper surtout de ces objets usuels, compagnons du foyer domestique, accessoires intimes du ménage, qui nous entourent et nous servent, riches ou pauvres, dans notre vie de chaque jour, et qui, mieux que tout autre historien, dévoilant avec tant de vérité le caractère artistique et moral de leur époque, ont offert de tout temps, et surtout de nos jours, un curieux et fécond objet d'étude. Cuvier, avec une seule vertèbre, ou un os infime provenant d'un animal de l'époque quaternaire, pouvait reconstruire l'animal en entier et déduire de cette reconstruction idéale l'état des terrains, de la flore, du milieu dans lequel il avait été appelé à vivre; de même l'on retrouve plus facilement le sens artistique d'une époque par l'examen des modestes objets usuels répandus chez tous, que par la vue de ces objets de luxe, rares curiosités formant l'apanage d'une partie bien restreinte d'une société. Créés par la fantaisie et la mode, ils ne pourraient nous donner, le plus souvent, qu'une idée fausse ou erronée du niveau auquel était arrivée la diffusion de l'art dans une telle société.

Choisissons donc de préférence les objets les plus usuels, afin de découvrir tout d'abord comment les anciens les traitaient, comment la Renaissance les a compris à son tour; comparons avec nos productions modernes toutes ces richesses que les musées, aussi bien que les collections particulières si répandues de nos jours, nous ont précieusement conservées, signalant quand nous les rencontrerons les causes de dégénérescence du goût comme les remèdes qu'il faudrait employer pour ramener au niveau de l'antiquité ou de la Renaissance, niveau déjà atteint par certains meubles de luxe, une production industrielle si intimement liée au goût et à l'art.

I

Nous parlions de l'art et du goût. Est-il juste tout d'abord de confondre, comme on le fait aujourd'ui, deux expressions si distinctes? Une œuvre de goût est-elle nécessairement une œuvre d'art ?

L'art a un caractère indélébile, universel : il a été pendant les âges passés ce qu'il sera encore dans l'avenir, le résumé des règles sous lesquelles l'homme, arrivé au plus haut degré de civilisation, a cru devoir faire rentrer toutes les productions de l'esprit et de l'intelligence. Il est de tous les pays, prenant les formes les plus diverses, les plus multiples. Mais tout en se développant au milieu des modifications de détail les plus variées, il s'astreint à des règles générales invariables et infranchissables. Ces règles consistent, par exemple, dans l'unité générale du sujet ; dans des oppositions de détail savamment conçues, de manière à mettre en relief le point important, à éteindre, à voiler au contraire la partie qui doit moins attirer les regards ; dans la subordination des accessoires au principal ; dans une concordance enfin de toutes es parties opposées qui fait qu'au milieu de cette diversité, de ces oppositions si indispensables pour éviter la monotonie, l'unité loin d'être rompue, est au contraire reliée par l'idée que tout grand artiste laisse planer sur son œuvre entière. Unité de conception, diversité de détails, concordance, équilibre de toutes ces parties entre elles, voilà déjà une portion des règles générales élémentaires qui constituent l'art.

Le goût, au contraire, est aussi fugitif que l'art est immuable. Le siècle, l'année, l'heure même, la disposition des esprits, ou les événements ambiants, donnent naissance à l'actualité, à la mode d'un jour bientôt abandonnée pour reparaître plus tard avec toutes les modifications que la folie elle-même, la marotte multicolore en mains, impose à nos ajustements, à notre mobilier, aussi bien qu'aux œuvres d'art elles-mêmes, qui ne peuvent échapper au torrent. A la place de règles fixes, de données invariables, la fantaisie et la mode imposent seules leurs règles fugitives à l'œuvre de goût. Un pas de plus encore dans cette voie d'exagération, et l'œuvre de goût prend le nom de sa marraine ; elle devient la *fantaisie* : bizarre et incohérent assemblage de lignes ou de couleurs diverses, qu'un jour de l'année a vu naître, et qui, déjà passée le soir, ne sera plus le lendemain qu'une vieillerie reléguée aux gémonies de la mode.

Cette distinction apparaît même dans les œuvres magistrales des maîtres. En sculpture, l'art se décèle complet dans les marbres que nous a légués la Grèce ou Rome, tels que les *athlètes*, le *Gladiateur*, la *Vénus*, le *Laocoon*, l'*Apollon* ; ou les œuvres de la Renaissance, tels que *Moïse* ou les tombeaux de Médicis. Le goût, au contraire, produit cette

marqueterie des marbres colorés du Bas-Empire, ou les statues du Bernin sur le pont Saint-Ange et la place Navone à Rome, statues dont les mouvements désordonnés et les draperies voltigeantes sortent de tous côtés de leur base.

En peinture, le divin Raphaël conserve cette savante unité de com position dans toutes ses œuvres, aussi bien dans ses *Vierges* immortelles, dans la *Dispute du Saint-Sacrement*, dans son *École d'Athènes*, dans sa *Transfiguration*, que dans les plus petits tableaux de chevalet — la *Création du monde* du palais Pitti. — Il atteint aux sommités de l'art. Rembrandt, dans un autre ordre d'idées, trouve dans la magie de sa palette éblouissante, et le secret du clair-obscur—comme dans la *Ronde de nuit d'Amsterdam*—le grand art de l'unité, arrivant ainsi à produire une œuvre d'art dans un genre et au milieu d'une école secondaire. Dans cette même école hollandaise, Jean Breughel oublie l'unité dans la diffusion microscopique des accessoires. Rubens sacrifie la composition à la prodigieuse fécondité de son pinceau : son *Jugement dernier* de Munich s'écarte déjà du grand art. L'école espagnole, et Murillo en tête, dans la *Cuisine des anges*, par exemple, arrive à un oubli de tout sentiment religieux et artistique par l'absence d'unité et surtout par l'abus de la religion s'appliquant aux détails les plus matériels de la vie. Citerons-nous enfin l'école vénitienne, si admirable cependant de coloris ? Le luxe des ajustements et des étoffes de brocart et de soie fait une telle irruption dans les ateliers des Titien, des Tintoret, des Paul Véronèse, le sentiment du grand art est tellement émoussé que ces grands artistes sacrifient au goût et à la mode. Nous ne parlerons pas de cette singulière *Piscine probatique* de Venise, mais simplement des *Noces de Cana*, contenant au milieu d'une diffusion générale de lumière, tous les ajustements du quinzième siècle, et même les nains et les fous, ornements obligés de toute cour qui se respectait. Ces grands artistes faisaient un tel sacrifice au goût, à la mode, qu'ils sortaient presque du domaine de l'art.

Pour les objets usuels eux-mêmes, nous retrouvons ces mêmes distinctions. Pour les vases de poterie, par exemple, la forme la plus parfaite est celle de la coupe grecque, et son imitation de la grande Grèce, telle que les tombeaux d'Italie nous en ont légué de si gracieux spécimens. La valve surbaissée, évasée, à galbe gracieux, s'appuyant sur un pied svelte et léger, brille par la seule pureté de sa forme. Nous voyons au contraire, sous Louis XV, l'art céramique recourir, pour trouver une nouveauté, au renversement des principes antiques et créer, dans ce but, des vases pansus, à courbe disgracieuse, à pieds lourds et bas, cherchant par une recherche extrême d'ornementation à voiler la forme elle-même. L'œuvre de goût s'est ici éloignée de l'œuvre d'art.

Bien qu'il puisse peut-être paraître étrange, exagéré même de recourir, comme nous venons de le faire, aux exemples de Phidias ou de Raphael pour juger un simple vase, nous croyons, dans une question où l'art est un, aussi bien pour les œuvres qui resplendissent au sommet que pour celles qui se groupent modestement à la base, qu'il est utile au contraire de bien signaler l'erreur dans laquelle on tombe lorsque l'on confond l'œuvre éphémère de goût, avec l'œuvre d'art, toujours vraie, toujours belle. Mais, dira-t-on, n'est-ce pas là une exagération appliquée à des meubles ? Qu'importe même que nos objets usuels soient grossiers, si nos meubles d'apparat, offerts seuls à la vue de visiteurs, satisfont le goût ? Est-il donc si nécessaire de faire d'une question d'ébénisterie, de serrurerie ou de vaisselle, une question d'art ? La question a, au contraire, son importance, car elle dénote une aspiration générale vers le beau, une vulgarisation de la forme, de la couleur, qui ouvre l'esprit d'une nation à la compréhension des chefs-d'œuvre décoratifs. Quelles sensations peut éprouver l'homme vivant sous la tente primitive, entouré d'objets usuels grossiers, l'Arabe, par exemple, pour prendre un des types les plus élevés de la race humaine, transporté devant un chef-d'œuvre de Phidias, de Michel-Ange ou de Raphael ? Nulles, sans aucun doute. Devant les merveilles de l'art aussi bien que de notre industrie mécanique moderne, il reste froid, impassible. Serait-ce qu'il se renferme, comme on le dit fréquemment, lui homme libre du désert, dans un hautain et orgueilleux mépris de la civilisation ? Nullement ; la raison de cette impassibilité, c'est que son esprit, non préparé à l'intelligence des productions inconnues, ne saisit ni la grandeur du but, ni la beauté de l'œuvre. Nous ajouterons que les hautes questions d'art dominent toutes les productions de l'art industriel. Croit-on, par exemple, que pour arriver à produire un de ces précieux cabinets sculptés qu'on admire au musée de Cluny, il ne soit pas nécesaire d'être architecte pour concevoir le plan d'ensemble, l'harmonie des lignes, l'équilibre des proportions ; statuaire pour inventer et modeler ces charmantes figurines et savoir faire ressortir leurs élégantes proportions au moyen d'une ornementation qui, sans les écraser, leur serve de cadre élégant ; sculpteur pour les exécuter et les entourer de ces fins ornements ; peintre enfin, pour avoir le sentiment du coloris et harmonieusement mélanger les marbres, l'ivoire et l'ébène au ton uniforme du chêne. Le producteur d'une telle œuvre ne peut être qu'un grand artiste, et le possesseur d'un tel meuble doit être un amateur éclairé des arts, apte à reconnaître et à apprécier tout autre chef-d'œuvre.

Transportons-nous donc dans le musée de Naples, si riche en dépouilles de Pompéi, d'Herculanum et des tombeaux d'Étrurie, con-

tenant à lui seul neuf mille objets usuels en verre ou terre cuite, et plus de treize mille petits bronzes; visitons le musée du Vatican, véritable sanctuaire du mobilier antique; ne dédaignons pas même de fouiller le mont Testaccio, accumulation des terres cuites brisées chez les potiers de la Rome antique; arrêtons-nous enfin à notre musée du Louvre. Nous y voyons les bronzes et les poteries les plus divers. Parmi les bronzes, choisissons deux genres: les plats ou bassins et les objets culinaires. Comme composition d'abord, quelle recherche, quel choix d'ornements dans ces bassins entourés de perles en relief ou d'enroulements gracieux, dans ces volutes qui accompagnent la naissance de l'anse ou du manche sur la surface ronde du bassin, dans ce manche lui-même terminé presque généralement par une charmante figure de cariatide, homme ou femme, quelquefois hermaphrodite, dont les bras élevés au-dessus de la tête servent d'accompagnement, comme de point de jonction à la courbe du bassin avec la ligne droite du manche. Cette balance encore, dite *romaine* qui sert à peser la nourriture, est artistique dans toutes ses parties: admirons ces chaînes fines et régulières, cet ornement terminal du fléau, ce poids lui-même qui se transforme en une charmante figurine d'un modelé fin et délicat. Pour les cuillers, même préoccupation artistique: une tête de bélier forme l'extrémité du manche, sur lequel court un ornement décroissant de perles, entouré de filets délicats; voila pour la composition. Quant à l'exécution, la ciselure est à la hauteur du modelé. On ne sent pas le surmoulé. Tout est fin, fouillé, comme pour la ciselure d'un bijou. Parlerons-nous même du simple cortina, du chaudron au profil élégant, aux anses et attaches si bien dessinées et terminées en cols de cygnes; ou encore du modeste ustensile de cuisine (*trux*) destiné à recueillir l'écume de l'ébullition en laissant filtrer le liquide, et dont les trous tracent de charmantes étoiles entourées de grecques élégantes; des moules à pâtisserie, enfin, avec des figures de lièvres, de poules finement repoussées? Partout ce sentiment et ce goût de l'art si naturel aux anciens se manifeste jusque dans ces modestes ustensiles; partout, jusqu'au plus infime degré de cet usuel mobilier, nous trouvons, suivant l'expression d'Homère, "... l'airain qui, sans le secours du feu, s'arrondit et se forme sous le marteau, d'après tous les principes de l'art."

Des bronzes, passons à la céramique, aux amphores élancées contenant le vin; aux patères, vases de libations ou des funérailles, armées d'un manche au fin modelage; aux calices des festins surtout à ces délicieuses coupes au pied léger, au galbe distingué, invention de la Grèce modelée sur le sein même d'une vierge royale, d'un grain d'argile très-fin, sans autre ornement qu'un brillant vernis, et dont l'élégante

simplicité fait encore ressortir la beauté de la forme. Voici, enfin ces innombrables poteries et figurines et à forme essentiellement artistiques, auxquelles on a indistinctement donné le nom d'étrusques: œuvres de simples potiers de la Sabine, de la Grande-Grèce ou de Campanie; ces vases de Nola, entre autres, dans lesquels on ne sait ce que l'on doit le plus admirer ou de la pureté ou de l'élégance de la forme, ou de la sûreté du pinceau ou plutôt de la pointe qui traçait d'un trait si vivant, si ferme, si savant de la forme humaine, ces nombreuses scènes tantôt héroïques tantôt bouffonnes qui s'enroulent autour des modestes coupes de terre, sachant même, chose rare dans les tableaux antiques, rendre à main levée la science des raccourcis. L'art, on le voit, en Grèce comme en Italie, n'était étranger à aucun des objets les plus usuels.

Le moyen âge, qui comprend à la fois un sommeil léthargique de plus de cinq cents ans et une renaissance carlovingienne qui, lente à sa naissance, brille du treizième au quinzième siècle d'un éclat précurseur de la véritable renaissance italienne, vient encore nous fournir, en dehors du mobilier si remarquable qui ornait toutes nos églises, de précieux mais trop rares modèles d'ameublement actuel.

De la période léthargique, nous n'avons rien à dire. La barbarie vivait des débris de la civilisation. Le neuvième siècle voit éclore la période romane. Le mobilier suit pas à pas les lignes de l'architecture religieuse. Les précieuses peintures sur vélin de nos manuscrits—qu'on ne saurait trop consulter dans nos bibliothèques—et quelques rares bronzes échappés par miracle à la destruction, sont aujourd'hui les seuls témoins d'un mobilier somptueux dans sa massive structure.

Les traditions byzantines, jointes aux spécimens apportés d'Orient par les Vénitiens, communiquèrent aux meubles des formes épaisses ornées d'incrustation d'ivoire ou de métaux précieux. C'est la belle époque des émaux cloisonnés pour les petits meubles, les miroirs, etc... Le sentiment du coloris et l'harmonie des teintes y est remarquable. L'ameublement de luxe que venaient enrichir, dès l'an 1000, les somptueuses tapisseries de haute lisse dues au travail des moines de Saumur et de Poitiers, devait briller déjà d'un vif éclat. Quant au mobilier usuel, dont nous nous occupons, il était encore dans la plus grossière barbarie. N'était-il pas, du reste, l'image de l'époque? Qu'avaient donc besoin d'ustensiles recherchés cette noblesse toujours guerroyante et cette haute bourgeoisie en crainte perpétuelle de meurtre et de pillage? Quelques solides escabeaux, un *foaudesteul* pliant, l'indispensable bahut, meuble multiple, tour à tour armoire, table, banc et même lit, des tissus enfin transformant sans peine la pièce principale d'habitation en plusieurs chambres, composaient seuls un mobilier facilement transportable. Q'était-il besoin de luxe recherché à des seigneurs buvant aux

mêmes de vastes bouteilles, coupant sur la table la viande disposée sur les *tranchoirs*, larges tranches de pain rôti qui servaient d'unique vaisselle, méprisant enfin complètement l'usage des fourchettes. Il faut arriver presque au quinzième siècle pour voir les convives se servant d'une écuelle... à deux.

Le style roman va disparaître. Le nouveau style ogival entraîne la modification du mobilier. L'ogive apparaît aussi bien aux arceaux des cathédrales qu'aux arcatures des bahuts, des lits ou des dressoirs. Les dentelles de pierre du portail se traduisent en broderies de bois sur la surface de tous les meubles : la rosace qui s'épanouit au-dessus de la porte du temple sert de modèle presque uniforme à la décoration des crédences, bahuts, armoires-retables et siéges que cette époque a produits à profusion. Dans ce genre, le musée de Cluny nous conserve de précieux spécimens de cet art remarquable. Le magnifique dressoir du quinzième siècle (n° 558) peut servir de type à ce genre de meubles. La chaise magistrale au dossier élevé (n° 533) et les coffres divers (nos 611, 612) sont de même époque et de même ornementation ; style religieux appliqué au mobilier usuel. Comme plan, ces meubles rappellent les belles lignes architecturales du style ogival ; comme ornementation, la finesse d'exécution répond à la richesse de composition : la flore de nos jardins, au milieu des rinceaux et des nervures enchevêtres à plaisir, s'épanouit en mille ornements capricieux et charmants. L'art ornemental, de traditionnel et byzantin qu'il était, se fait renouveau et réaliste : la Renaissance est proche, mais le grand style fait encore défaut. La figure humaine semble honteuse de se montrer : si elle se risque, ce n'est qu'à titre d'accessoire, et sous le couvert religieux retraçant timidement et sans aucun art soit un profil en demi-relief, soit un personnage soigneusement dissimulé sous les plis d'un costume monacal, soit enfin quelque scène tirée du Nouveau-Testament *. La figure humaine ou bestiale apparaît encore à titre de caricature réaliste, virulente satire convenant à l'âpre esprit de l'époque. Les sculpteurs de nos magnifiques portails en donnaient les premiers l'exemple, qu'allaient bientôt imiter Michel-Ange lui-même dans son *Jugement dernier ;* comment de modestes *huchiers* du quatorzième et du seizième siècle n'eussent-ils pas fait de même?

En dehors de la figure satirique, la figure religieuse concourait donc

* Inutile de faire remarquer que s'il se présente par hasard quelque figurine d'un art achevé, elle n'est le produit que d'une interpolation. Ce dressoir, n° 558, par exemple, que nous venons de citer, contient une élégante statuette de Mercure : or, c'est là une œuvre de la Renaissance, simple morceau rapporté au dix-septième siècle, résultat d'une intelligente restauration qu'il serait désirable aujourd'hui de faire disparaître d'un meuble précieux destiné à servir de modèle.

seule à l'ornementation. Rien de plus curieux sur ce point qu'un moule à oublies du treizième siècle (n° 2481) portant, avec la figure du Christ et celles des apôtres, les sujets de la Cène, du Calvaire, de la Résurrection. Mais, répétons-le, le dessin de tous ces sujets est presque toujours d'une regrettable nullité : bien différents, en cela, de la remarquable sculpture religieuse de cette époque, si simple et si *croyante*, telle que nous la révèlent, par exemple, les Vierges sages et les Vierges folles de Strasbourg ou encore la Vierge du petit portail de Notre-Dame de Paris. Même observation pour la serrurerie. Conception remarquable, dentelle d'exécution lorsqu'il s'agit d'ornements, profonde ignorance lorsque le fer a la prétention de traduire la forme humaine. Si nous passons maintenant aux belles tapisseries de haute lisse de Beauvaïs et des Flandres qui, aux douzième et quatorzième siècles, s'étalaient avec une profusion incroyable sur les carrelages ou contre les lambris d'habitations telles que Coucy ou Pierrefonds, nous y voyons le dessin et la peinture traduire la forme humaine habillée avec un rare bonheur de style et de mouvement. Pour ces tissus comme pour les belles étoffes orientales sur lesquelles l'or, l'argent et la soie tracent de brillantes arabesques, le musée de Cluny nous offre encore de précieux vestiges (nos 24^5-2422).

Quant au service de table, en dehors des palais dans lesquels les vaisselles d'or et d'argent s'exposaient sur des dressoirs à trois étages, il ne présentait encore que quelques rares mais intéressants ustensiles. Pas de fourchettes, il est vrai ; des cuillers et couteaux assez informes ; les *tranchoirs* de pain encore en usage ; quelques rares écuelles d'étain dont l'usage, sinon la forme, rappellent un peu trop la gamelle de nos soldats ; mais dejà quelques plats de faïence à reflet métallique commençaient à faire leur apparition : les verreries de Venise, enfin, fabriquaient déjà de belles et grandes coupes à pied, couvertes d'arabesques en émaux de couleur (n° 2225), travail gracieux et artistique cherchant à reproduire le genre d'ornementation à émail multicolore de l'art limousin dont nous allons parler ; elles fabriquaient encore ces verres, gobelets et écuelles de verre que les galères apportaient en 1394 jusqu'au pays de Flandre, au duc de Bourgogne. C'est aussi du treizième au quatorzième siècle que brillent les émaux à taille d'épargne de Limoges, œuvres que la France, en dehors même des objets religieux si remarquables, ne saurait trop réclamer comme invention nationale ; art remarquable, précurseur, à trois cents ans d'intervalle, de la renaissance italienne. A défaut de la vaisselle d'or et d'argent réservée à la haute noblesse dont elle constituait les véritables trésors, à défaut de la faïence non encore inventée, la société du temps avait recours, pour les bassins à laver (nos 961, 962, 963), pour les chandeliers (n° 982) et

pour les divers accessoires décoratifs, au modeste cuivre rendu pratique et ornemental par maître Jean et autres artistes *limousins*. Dans la première époque, cet art est tout byzantin, mais bientôt il s'attache à la reproduction ornementale de la forme humaine drapée. Comme coloris des émaux et invention des dessins d'ornements, il y a de beaux modèles de cet art essentiellement français, en dehors même des émaux de basse-taille doublement précieux et par la matière d'or, et par le travail de sculpture, véritables objets d'orféverie.

Restait à la Renaissance la gloire de donner aux arts la plus vive impulsion, et de retremper les talents et l'inspiration de l'artiste à la source vivifiante de l'antiquité. La figure humaine allait reprendre sa place dominante.

Du moyen âge, passons à la Renaissance. Les deux expositions rétrospectives de 1866 et 1867, le musée de Cluny et le musée du Louvre nous montrent, en fait de bronzes et de faïences, des trésors dans lesquels l'art de la composition, du dessin, de la ciselure et de la couleur arrive à une perfection rare. A l'aide de ces précieux spécimens reconstituons, en ne prenant toujours que les objets les plus ordinaires, l'ameublement d'un simple bourgeois du Limousin ou de l'Ile de France. A la porte d'entrée notre attention est déjà éveillée. Admirons ce marteau sur lequel Vénus, au torse élégant, aux fines extrémités, appuie ses pieds délicats sur une conque servant de heurtoir, et supportée de chaque côté par deux dauphins, dont les queues vont, en s'élevant, s'enrouler au-dessus de la tête de la déesse. Quel art et quelle grâce dans une telle composition. La porte voit ses ais vigoureux reliés par des peintures qui, concourant à l'ornementation générale, font bientôt oublier leur but utile, pour n'apparaître à l'œil que sous l'aspect charmant d'enroulements et d'arabesques, luxuriante végétation de fer qui vient s'épanouir sur le bois qu'elle protége. Jusqu'aux clous eux-mêmes qui portent les empreintes artistiques et rapides d'un habile ciseau. Pénétrons dans ces salles aux poutres saillantes rehaussées de riches couleurs, sans nous arrêter aux crédences, aux fines sculptures ; ne réservons notre attention que pour ces verrous composés de reliefs si purs, pour ces clefs dont l'anneau formé de chimères parallèles s'enlacent dans des ornements d'orfévrerie plutôt que de serrurerie, pour ces vastes chenets italiens, pyramidant avec tant d'art devant l'âtre de cette monumentale cheminée, sur le chambranle de laquelle se joue toute la flore de nos vergers : leur sommet est couronné par un énergique Vulcain aux membres athlétiques, et une charmante Vénus aux formes élégantes, emblématique fiction du feu sous toutes les formes. Voici la salle des repas, au carrelage vitrifié multicolore. Admirons au premier rang, sur ces dressoirs sculptés,

au-dessus de ces siéges dont le dossier élevé rappelle encore la figure humaine accompagnée de riches volutes et de fines sculptures ornementales, simple bois de chêne transformé par le ciseau du sculpteur, ces innombrables plats de faïence d'Oiron, aux fins damasquinages, de Venise aux reliefs élégants, de Castelli aux savantes copies des peintures en renom, de Nevers, chefs-d'œuvre du genre sur ces magnifiques fonds bleus au grand feu, de Rouen aux arabesques si variées. Les émailleurs, à l'exemple des potiers antiques, livraient toutes ces œuvres, avec profusion, à tout habitant, au roi Henri II comme au plus humble bourgeois, en variant dessins et couleurs à l'infini, suivant la fantaisie de son inventif pinceau. Au milieu de cette vaisselle se dresse, svelte dans sa forme, riche dans sa résille d'ornements la belle aiguière du seizième siècle, fièrement campée sur l'ombilic relevé de son brillant plateau. Près d'elle, à ses côtés, s'étalent de beaux plats : l'un du Limousin Léonard reproduisant un dessin de Raphael, l'autre l'Agénois Palissy tout décoré de ses " rustiques figurines " en relief. Ces merveilleux ustensiles sortaient des ateliers de Limoges, que nous avons vus dès le treizième siècle produire déjà les brillants émaux à taille d'épargne. Cet art français, après avoir été le plus brillant précurseur de la Renaissance, suivait alors l'énergique impulsion de l'Italie ; et les Pénicaut, les Léonard, ces grands artistes limousins transportaient sur les plats, sur les aiguières, sur les coupes des festins (Louvre, n°s 183, 187, 188, 263, 264, 411), toutes les riches nudités de l'Olympe païen, ainsi que les compositions raphaëliques de la Farnésine.

Voici encore des salières (Louvre, n°s 325, 370) ornées de sujets de l'*Enéide*. Que nous sommes loin déjà des salières de pain du siècle précédent !

Pouvons-nous passer sous silence, dans ce genre de travail, ces beaux chandeliers en grisaille retraçant l'histoire de Ruth et de Booz, au milieu de laquelle se confondent les torses de Neptune et d'Amphitrite ; tant était irrésistible pour l'artiste, cette tentation de s'attaquer à l'Olympe païen ! (n°s 320, 321). Puis viennent les couteaux et cuillers comme cette époque savait seule les produire, non en or ou en argent, mais en matière plus simple, en ivoire, en buis ou en fer. Quel art dans ces lames niellées, dans ces manches terminés, non par des têtes de béliers ou des personnages complets, comme à Pompéi, mais par la chimère ou la sirène traditionnelle. Y a-t-il encore rien de plus gracieux, de mieux conçu que cette tête ornementale, base du manche d'une prosaïque cuiller de buis, dont la barbe, comme l'acanthe antique vient enserrer la valve d'enroulements réguliers. Ce n'était pas par la splendeur du métal, mais bien par le génie de la compositition et la perfection du travail, que l'artiste cherchait, dans un si modeste meuble, à

attirer l'œil du connaisseur.

Ne sortons pas enfin de cette demeure sans remarquer, en passant, devant ce fusil à rouet aux incrustations d'ivoire et aux damasquinages argentés du canon, cette poudrière suspendue à côté : la section d'un bois ramifié de cerf en compose toute l'économie ; mais comme l'artiste a su, par un savant bas-relief, dans lequel Mars, dieu du combat, ressort au milieu d'ornements délicats, dans toute la beauté d'un nu puissant, donner une valeur artistique de bon aloi à une matière si commune, à une forme si primitive.

Nous ne pouvons nous dispenser, tout en l'excluant, de jeter un coup d'œil furtif sur le grand mobilier de luxe. Il était simple chez les anciens. La matière dominante et presque exclusive était alors le bronze savamment ciselé. Tels étaient les lampes, les trépieds, les tables, les siéges, les lits, les miroirs. L'artiste savait allier à une élégante simplicité des ornements d'un goût parfait concordant tous à l'ornement uniforme du meuble. Peu de tissus, pas de draperies sur murs, mais des fresques artistiques, simples peintures décoratives dont le sujet principal était toujours la figure humaine et même héroïque, s'élevant par la beauté du dessin et du style—telles que les treizes danseuses de Pompéi, le Marchand d'Amours, Briseïs enlevée à Achille—à une haute perfection dans l'art. Comme cadre à ces peintures, des tons éclatants sur lesquels couraient des ornements tantôt à plat, tantôt en relief ; ornements que la Renaissance a si heureusement restitués, et auxquels Raphaël lui-même, aidé de Jean d'Udine et de Pierino del Vaga, a emprunté ses charmants *grotteschi* en stuc des loges du Vatican.

L'art, à l'époque de la Renaissance, après un oubli de plus de dix siècles, exhuma tous ces trésors antiques. Il s'inspira par tous les bronzes, par toutes les sculptures des exemples retrouvés, prenant toujours la figure humaine comme objectif essentiel. A la différence toutefois de l'antiquité le bois fut presque partout substitué au métal, soit à l'état naturel, soit embelli d'incrustations de cuivre, d'ivoire ou de marbre. Les étoffes de soie, les damas, les lampes, les tapisseries de haute lisse vinrent meubler les murailles. Les boiseries s'abaissérent pour leur laisser plus de place. Les sculptures coururent sur les lambris comme sur les plafonds. Les glaces de Venise chargées elles-mêmes de peintures qui en masquaient les joints nombreux, remplacèrent le métal poli des anciens et vinrent, en s'étalant aux murailles, doubler tout à la fois l'étendue des perspectives, le plaisir de la parure et le développement du luminaire que du haut des plafonds décorés et dorés projetaient ces vastes lustres de cuivre aux volutes enlacées, ou de cristal multicolore imitant feuilles et fleurs de nos parterres, que les

Flandres, la Hollande et Venise avaient le privilége de produire. Tous les meubles, lits à baldaquin, bahuts, dressoirs, crédences, cabinets, guéridons, siéges se couvrirent de sculptures fouillées en plein bois. La mode, il faut l'avouer toutefois, imprima son cachet malsain à quelques œuvres, et trop souvent, au milieu des créations merveilleuses de goût, de dessin, de modelé, l'œuvre d'art se dénatura, pour devenir œuvre de goût passager, perdant ainsi son caractère par la richesse de l'apparence et l'absence de sobriété et de concordance entre ces ornements accessoires et le plan principal.

(*A continuer.*)

LE COUSIN GABRIEL.*

I

Par une claire et radieuse soirée de septembre, un jeune homme descendait la rue principale d'une ville située sur les bords du Rhin, et célèbre par les charmes de ses filles. Il marchait d'un pas rapide, les yeux fixés sur une maison d'apparence élégante, mais ce n'était pas la somptuosité de l'édifice qui attirait ses regards; là demeurait Cornélie H., la belle des belles, celle à qui, de l'aveu de tous, appartenait la palme de la grâce.

Il venait de débarquer du bateau à vapeur qui remonte le fleuve, et, dans son impatience, il s'était élancé à terre avant tous les autres passagers. Malgré le vent frais du soir, il tenait à la main son chapeau de paille garni d'un crêpe; les derniers rayons du jour tombaient sur son visage encadré d'une barbe blonde, et empourpré par une animation extraordinaire; sa cravate flottante semblait encore gêner sa respiration;

* L'auteur de la nouvelle que nous reproduisons, M. Paul Heyse, a conquis en Allemagne une brillante réputation comme poëte et comme romancier. A une imagination riche et féconde, à un rare talent d'intéresser, de tenir la curiosité sans cesse en éveil, non par les procédés mécaniques du roman à sensation, mais par la vérité des situations et des caractères, il joint la sobriété, la netteté, la vivacité française. Sous bien des rapports, il rappelle l'admirable talent de Mérimée. M. Paul Heyse a déjà publié un grand nombre d'œuvres qui jouissent d'une grande vogue de l'autre côté du Rhin. *Le Cousin Gabriel*, l'une des plus récentes, pourra donner aux lecteurs du *Correspondant* une idée de ce talent souple et flexible, si nous avons réussi à rendre la finesse et la grâce de l'original.

il prononçait des paroles sans suite, s'arrêtait tout à coup dans sa course précipitée comme pour reprendre haleine; en un mot, ses allures étaient si étranges, que plus d'un passant le soupçonnait d'avoir expérimenté avec trop de zèle la qualité des crus des environs. On lui faisait tort; s'il était enivré, ce n'était pas de vin nouveau, c'était d'un vieil amour, son premier, son unique amour, né en lui pendant les jours insoucieux de l'enfance, et dont le temps avait augmenté la force et la douceur. Mais différentes circonstances avaient contrarié cette tendresse, et le lecteur ne s'étonnera pas de l'émotion du jeune homme quand il saura que, depuis trois ans, quoique son vignoble fût à peine à quatre lieues, il n'avait pas mis le pied dans la rue de son amie.

Arrivé rue du Rhin no. 27, devant la maison qu'il connaissait si bien, il s'arrêta pendant cinq minutes, avant de trouver le courage de franchir les marches de granit qui conduisaient à la haute porte sculptée. Il considérait les têtes de lion des lourds marteaux de bronze, comme si leurs gueules eussent pu s'ouvrir pour rendre des oracles. Puis, il regarda le balcon, dont la balustrade dorée était couverte de plantes grimpantes. Que de fois il s'y était appuyé! Il lui semblait, tant ces souvenirs demeuraient vivants dans son cœur, que c'était hier qu'il avait jeté aux enfants réunis devant la maison, des fruits et des gâteaux pris sur la table de famille où l'on célébrait l'anniversaire de la belle Cornélie. Elle avait alors dix-huit ans. "Que fais-tu là, cousin? lui avait-elle dit en mettant la main sur son épaule. Toujours des folies; si mon père te voyait!"—Et il avait répondu: "Les pauvres qui passent ne doivent-ils pas avoir part à notre joie, en ce jour où tu es venue au monde, cousine?" Elle s'était laissé gagner à son tour, avait pris sa bourse et en avait vidé le contenu sur la foule; puis, tandis que des acclamations bruyantes sortaient de toutes les bouches, elle avait considéré le tumulte de l'air que prend une reine à son avénement. Pour lui, fier comme un roi, il se tenait auprès d'elle, et l'arrivée du père de la jeune fille, du sévère négociant qui, malgré la fête de ce jour, l'envoyait dans les bureaux pour écrire une lettre pressée, n'avait pu troubler sa joyeuse humeur. Ce n'était pourtant qu'un pauvre commis, qui vivait des libéralités d'une vieille parente; si Cornélie l'appelait cousin, il n'avait pas le droit de nommer le maître du logi son oncle. La tante qui l'avait élevé n'était pas la sœur du riche marchand, elle ne tenait même à sa famille que de fort loin, et lui, neveu de la bonne dame, était toléré dans la maison pour son zèle et son intelligence, nullement à cause de sa lointaine parenté ou de l'affection visible de sa jeune cousine; ces deux raisons au contraire l'eussent plutôt fait exclure. Cependant sa gaieté, son air de distinction, ses manières franches, avaient fini par lui gagner même les bonnes grâces de son patron, qui

par-dessus ses lunettes d'or, jetait quelquefois sur lui un regard bienveillant. Grande fut donc la surprise de chacun quand éclata entre eux une rupture aussi soudaine que violente.

Le jeune homme n'avait pas oublié ce triste jour, mais l'amertume en était maintenant noyée dans le flot d'espérances joyeuses qui remplissait son cœur. Il salua le concierge qui le regardait d'un air étonné, puis il monta aussi rapidement qu'autrefois l'escalier où le bruit de ses pas était amorti par un tapis moelleux; au premier palier, il dut s'arrêter pour reprendre haleine. Un magnifique laurier rose, placé au milieu de plantes des tropiques, répandait un doux et suave parfum; il s'en approcha, cueillit une fleur, et la mit à la boutonnière de son habit. Dans ce mouvement, ses yeux rencontrèrent une bague ornée d'une superbe émeraude, qu'il avait au petit doigt. Il la portait pour la première fois, et ne pensait pas la garder longtemps, car il la destinait à une main bien chère. Il tourna et retourna le chaton, comme si c'eût été un talisman doué du pouvoir d'évoquer un génie secourable; mais rien de merveilleux ne venant à se produire, il tira de sa poche un petit peigne pour lisser les épaisses mèches de cheveux qui tombaient en désordre sur son front. Une grande glace, placée derrière les fleurs réfléchissait sa forme élégante et fière, et semblait dire à sa façon qu'un jeune homme de si bonne mine n'avait pas besoin de l'aide des esprits surnaturels.

Il allait gravir les dernières marches, quand la porte du salon s'ouvrit pour laisser sortir une jeune fille enveloppée d'une mantille de soie et coiffée d'un chapeau. On ne pouvait voir son visage, car elle était tournée vers une femme de chambre à qui elle donnait un ordre. Mais lors même que le jeune homme n'eût pas entendu la voix, cette taille et cette démarche étaient profondément gravées dans son cœur. D'un bond; il fut en haut de l'escalier:

—Cousine, s'écria-t-il, ne me reconnais-tu pas?

Elle le regarda et fit un pas en arrière, comme épouvantée par la vue d'un fantôme.

—Mon Dieu, dit-elle, est-ce toi?

—Mais Oui. Ma chétive personne n'a rien de bien effrayant, je pense; voyons, rassure-toi, cousine.

En disant cela, il s'efforçait de sourire; mais sa gaieté disparut bientôt, car, malgré l'obscurité qui commençait à se répandre, il s'aperçut que le visage de la jeune fille était devenu d'une pâleur mortelle, et qu'elle s'appuyait défaillante contre la porte.

Ils demeurèrent quelques instants immobiles en face l'un de l'autre, cherchant une phrase qui pût renouer le fil brisé des entretiens interrompus depuis si longtemps.

—Pauvre cousine, reprit-il enfin, on dirait que tu es prête à te trouver mal! J'ai eu tort de te surprendre ainsi. J'aurais dû me faire annoncer. Mais je ne prévoyais véritablement pas l'impression désagréable que te causerait ma présence.

—Ce n'est rien, répondit-elle, c'est déjà passé.

Cependant sa respiration semblait pénible, et ce fut d'une voix entrecoupée qu'elle continua :

—Je m'attendais si peu à te revoir ... Il y a bien longtemps que tu n'es venu... je songeais à toute autre chose... Et puis, je suis maintenant un peu nerveuse.... ; j'ai été si effrayée quand les voleurs se sont introduits dans la maison... tu as dû entendre parler de cela. Pardonne-moi, cousin, de ne t'avoir pas mieux reçu. C'est bien gentil de ta part d'avoir pensé à nous.

Elle se tut et poussa un long soupir. Mais il attendit vainement qu'elle lui donnât la main.

—Cornélie, dit-il, tu allais sortir, je ne veux pas te déranger, je reviendrai un autre jour.

Il s'inclinait déjà et se disposait à descendre. En voyant ce mouvement, la jeune fille s'efforça de dominer son émotion ; une petite main gantée se tendit vers lui :

—Que veux-tu faire? s'écria-t-elle. Tu n'as sans doute pas l'intention de partir sans avoir vu mes parents ; ils sont sortis, mais ils ne tarderont pas à revenir. Quant à moi, j'allais seulement chercher une partition chez le marchand de musique ; cela ne presse pas, j'irai aussi bien un autre jour. Entre, cousin, car voilà un siècle que...

Gabriel n'eut pas la force de résister ; quoique sa main n'eût pressé que faiblement celle de Cornélie, il se sentait comme autrefois attiré vers elle par un charme irrésistible. Rien n'était changé dans le salon. Le grand piano occupait sa place habituelle ; les deux palmiers élevaient leurs larges feuilles de chaque côté de la porte du balcon ; le perroquet, juché sur son perchoir, répétait d'une voix retentissante son éternelle refrain : " Ah! mon Dieu! est-ce qu'il va pleuvoir aujourd'hui?" Au-dessus du divan de soie était appendu le vieux tableau, représentant une vue des Alpes; les regards du jeune homme avaient erré bien des fois sur ses gazons d'un vert bleuâtre, ses troupeaux de moutons, et surtout sur la splendide Jungfrau, dorée des rayons du soleil, qui se dressait à l'arrière-plan. Tout, jusqu'aux moindres objets, avait gardé son ancienne place, mais celle qui était l'âme de cette maison, Gabriel ne la reconnaissait plus. La sérieuse jeune fille assise près de lui, et qui, d'un air rêveur, promenait sur les dessins du tapis le bout de son ombrelle, était-ce bien cette cousine avec qui, dans ce même salon, il s'était livré aux jeux les plus enfantins! Leurs rires étaient si joyeux

alors, leur course si folle, que l'air ébranlé faisait trembler les palmiers sur leur tige et que le perroquet redoublait ses cris. Trois ans, il est vrai, s'étaient passés depuis qu'il avait vu Cornélie, combien de choses avaient pu arriver pendant cet intervalle ! Si elle avait gardé le souvenir de leur amour, pourquoi montrait-elle tant de froideur, pourquoi y avait-il sur son beau front plus de glace que sur les sommets de la Jungfrau, dont nul soleil ne peut fondre les neiges ?

Déconcerté par cet accueil, il ne trouva rien à lui dire que les choses les plus banales ; il s'informa de sa santé, de celle de ses parents, lui demanda si elle avait voyagé, si elle faisait encore de la musique, enfin si Blanche, sa petite levrette, était toujours aussi friande de biscuits. Cornélie répondait avec l'indifférence polie que l'on a pour un étranger ; à son tour, elle lui adressa plusieurs questions sur la maladie de sa vieille tante, morte trois mois auparavant ; elle n'avait eu aucun détail, car une lettre lithographiée, bordée de noir, lui avait seule appris ce malheur de famille. Alors il lui dit combien il avait passé de tristes heures auprès de sa pauvre parente presque sourde, et qu'il n'avait pu quitter un seul jour pendant la dernière année de sa vie. Après avoir exprimé en paroles touchantes la douleur sincère que lui avait causée la perte de sa bienfaitrice, il aborda de moins pénibles souvenirs, et dépeignit l'existence qu'il avait menée, seul avec la bonne dame ; il raconta la partie de cartes que tous deux faisaient chaque soir, la passion de sa tante pour l'art culinaire, la fertilité d'imagination avec laquelle sans cesse elle inventait les mets les plus singuliers, qu'elle s'obstinait à trouver excellents, malgré les protestations de son neveu, et qu'elle décrivait longuement dans un livre de cuisine de sa composition ; il parla de sa générosité inépuisable envers des mendiants avides et rusés, qui avaient soin d'épier l'heure de son absence, à lui Gabriel ; enfin il vanta sa connaissance approfondie de la culture de la vigne, où elle égalait le savant le plus expérimenté du pays.

—Elle avait, dit-il en terminant, une grande affection pour moi, quoiqu'elle n'aimât pas à rire et ne pût supporter la moindre plaisanterie. Elle m'a fait étudier la chimie pendant toute une année pour connaître à fond les principes de la viticulture, et quand elle m'a chargé, sous sa direction, d'avoir soin de ses terres, j'ai dû subir un examen qui, je t'assure, Cornélie, aurait embarrassé plus d'un professeur. Pauvre chère tante ! Elle est morte au moment de la floraison de la vigne, cependant elle prévoyait déjà l'excellence de la récolte. " Je suis sûre, me disait-elle, que le vin de cette année l'emportera sur tous ceux de la Comète." Ce fut sa dernière joie. Elle n'a pas eu la satisfaction de voir ses paroles si bien confirmées.

Il se tut, et la jeune fille ne parut nullement disposée à le distraire

de ses pensées mélancoliques. Le perroquet seul rompit le silence : d'une voix stridente, il répéta deux fois sa monotone exclamation : "Ah ! mon Dieu ! est-ce qu'il va pleuvoir aujourd'hui ?"

Gabriel se leva, essuya son front sur lequel perlait la sueur, et fit plusieurs fois le tour du salon, avant de revenir près du divan.

—Cousine, reprit-il en rassemblant tout son courage, ce que nous dirons ne servira de rien tant que nous ne nous serons pas expliqués franchement. Tu es fâchée contre moi, n'est-il pas vrai ?

—Moi ! répondit-elle avec effort, tandis qu'elle roulait machinalement dans ses doigts une carte de visite. Pourquoi serais-je fâchée ! Quel mal m'as-tu fait ?

—Ainsi, tu ne m'en veux pas ? Il n'y a rien de changé entre nous ? s'écria-t-il. Et il se rapprocha joyeux.

—Qu'y avait-il donc entre nous qui puisse être changé ? répliqua-t-elle d'une voix tremblante. Tu as été longtemps sans venir, tu avais autre chose à faire ; maintenant, te voilà, tout est pour le mieux.

—Non, cousine, tout n'est pas pour le mieux, car je porte encore la peine de ma folie. Quand maintenant je pense, qu'au lendemain de ce bal, j'ai eu l'audace de me présenter chez ton père pour lui demander ta main, je ne sais si je dois rire ou m'arracher les cheveux de colère et de honte. Qu'étais-je alors ? Le plus jeune des commis de la maison, un pauvre diable qui, sans la générosité d'une bonne vieille tante, n'aurait pu payer les mémoires de son tailleur. Et dans une situation pareille, j'ai osé prétendre à la jeune fille la plus belle, la plus riche de la ville, j'ai été la demander à un homme qui n'avait pour moi que du dédain, qui me trouvait trop honoré de m'asseoir à sa table, les jours où on ne savait qui prendre pour n'être pas treize ! J'aurais dû me couper la langue plutôt que de me présenter le cœur plein d'amour, mais les mains vides, devant ce père dont l'esprit ne rêvait que comtes et barons. Avoue-le cependant, Cornélie, si j'ai été coupable, il y avait un peu de ta faute. Je t'avais déjà dit que cette robe vert de Chine me faisait perdre la raison, pourquoi l'avoir mise le soir de ce bal ? Pourquoi, lorsque je te répétais que, sur un signe de ton petit doigt, je tenterais les choses les plus impossibles, m'avoir demandé avec un sourire si incrédule et si mutin : "Laquelle, par exemple ?" Et quand je repris : Je pourrais aller demain trouver ton père et lui dire : "Prenez-moi pour gendre et je vous servirai deux fois sept ans aussi infatigablement qu'un nègre dans une plantation," pourquoi riais-tu encore et te bornais-tu à me répondre : "Cousin, tu es fou !" Tu me connaissais, tu savais que le serment prêté sur ton éventail, je le tiendrais, car il était sorti du fond de mon cœur. Mais tu continuais à rire. Le lendemain, cousine, brisé, anéanti par le refus irrité de ton père, je quittais la maison ; car

on m'avait chassé comme un homme dont on peut tout craindre après un pareil attentat. Et pourtant dans ce moment même, j'aurais été volontiers chez toi, pour te demander si tu étais satisfaite, si je t'avais assez obéi, ou bien s'il me fallait encore faire quelque chose de plus insensé pour te prouver mon dévouement. Mais ton rire impitoyable me revint à la mémoire ; une pensée amere me traversa l'esprit : " Mon Dieu, dis je, elle n'a pas de cœur....du moins pour toi, et ce qui t'a semblé un encouragement n'était qu'une ruse de démon ; elle voulait te tourner la tête, afin de se moquer ensuite de ta folie." Je sentis bouillonner mon sang dans mes veines. C'est bien, m'écriai-je, je ne franchirai plus le seuil de cette demeure jusqu'à ce que j'aie une position indépendante ; je ne veux pas que l'on puisse une seconde fois me traiter avec cette hauteur, et me donner le conseil d'aller aux Petites-Maisons. Tant je que serai pauvre, je m'interdirai de penser à elle ; je ne dirai pas un mot, je ne ferai pas une démarche qui lui rappelle que je suis au monde."

Il avait prononcé avec une telle véhémence ces dernières paroles qu'il s'arrêta, effrayé lui-même de l'éclat de sa voix.

—Juge combien mon âme dut alors être bouleversée, reprit-il en s'efforçant de sourire, tandis qu'il s'essuyait de nouveau le front, puisque le souvenir seul de ce moment me trouble à un tel point. Pourtant depuis trois ans, grâce à ma bonne tante et à son paisible bezigue, je suis devenu tout à fait raisonnable, j'ai une patience d'agneau et je crois ne pas me flatter en disant qu'il y a en moi l'étoffe d'un chef de famille exemplaire.

Il la considérait avec émotion. Sans doute il pensait qu'elle allait répondre à ses confidences par une semblable effusion de cœur ; mais elle évitait de le regarder, ses beaux yeux bruns restaient obstinément fixés sur les palmiers, que l'ombre croissante de la nuit enveloppait peu à peu. Ses traits avaient une expression sérieuse qui contractait avec la jeunesse de son visage, et si Gabriel avait été moins aveuglé par ses espérances, il se fût effrayé de la contraction douloureuse qui agitait ses lèvres lorsqu'elle répondit de sa voix la plus calme :

—Je te félécite d'être si patient. J'ai aussi beaucoup appris pendant ces trois années ; j'ai su devenir maîtresse de moi-même. La vie est ainsi faite.

—Certainement, répliqua-t-il, sans bien comprendre les paroles de la jeune fille, car il cherchait dans son esprit comment il amènerait ce qu'il avait encore à lui dire.

Résolu à voir les choses sous le jour le plus favorable, il se mit à sourire, malgré l'angoisse qui oppressait sa poitrine.

—Cousine, reprit-il, la robe vert de Chine doit-être bien fanée aujourd'hui, mais cela importe peu ; ce n'était pas ton costume qui me donnait alors une telle hardiesse ; la jupe brune que tu portes ne me ferait pas moins tourner la tête, avec cette différence cependant qu'aujourd'hui la folie ne serait pas si grande.

—Tu trouves ? dit-elle, et elle lui jeta un regard rapide, qui l'obligea de baisser les yeux. Tu as l'intelligence lente, à ce qu'il paraît.

—Cependant, répondit-il avec hésitation, les choses sont bien changées Est-ce que tu n'a pas compris ?

—Parfaitement, au contraire. Oui, tout est devenu bien différent.

—Si demain.... que dis-je demain ? si ce soir, j'allais trouver ton père pour renouveler cette demande qui, alors, n'était pas acceptable, ne penses-tu pas que je recevrais une réponse meilleure ?

Elle se leva, et se tint debout près du divan, la main appuyée sur la table, car elle tremblait de tous ses membres.

—C'en est trop ! dit-elle d'une voix à demi étouffée. Mieux vaudrait, Gabriel, que tu fusses sorti de cette maison avant d'apprendre ce que je pense de ta conduite.

—Mais, pour l'amour de Dieu, Cornélie, qu'as-tu ? Je ne sais vraiment pas...

—Tu ne sais pas ? interrompit-elle, tandis que les larmes lui venaient aux yeux. Quoi ! ne comprends-tu rien, et faut-il te dire combien je trouve inouï, qu'après une absence de trois ans, pendant lesquels je n'existais pas pour toi, tu te présentes avec cette admirable assurance ! Tu comptais sans doute entendre mon père te répondre que sa fille n'a, pendant tout ce temps, pensé à autre chose qu'à l'instant heureux où reviendrait son très-honoré cousin.—La pauvre créature n'a fait que soupirer depuis le soir où son danseur lui a dit tant d'extravagances, aujourd'hui elle va recevoir une récompense magnifique. Il a hérité de sa tante, c'est maintenant un bon parti, la cousine sera trop heureuse lorsqu'il daignera demander sa main. En effet, n'aurait-il pu épouser la première jeune fille sur laquelle son regard s'est arrêté pendant sa vie de plaisir à Berlin où à Vienne ? Mais il a voulu se donner la satisfaction d'aller trouver celui qui l'avait autrefois refusé, et de le faire rougir de sa méprise, en lui apprenant qu'il possède autant de florins qu'il avait alors de kreutzers. On s'est si longtemps réjoui en songeant à ce jour ! Et pour rendre l'effét encore plus dramatique, on ne s'est pas une seule fois, en trois ans, occupé de la cousine ; on était trop sûr de sa constance.—J'ai regret de le dire, Gabriel, je ne mérite pas la bonne opinion que tu as de moi ; je n'ai pas la patience et l'humilité que tu m'attribues. C'était autrefois une folie, tu l'as reconnu, de prendre au sérieux une plaisanterie échappée au milieu de l'animation

d'un bal ; mais aujourd'hui je me regarderais comme gravement offensée si tu persistais à renouveler ta demande, et ce serait moi qui te répéterais la réponse que mon père t'a faite alors, au risque d'être privée de ta précieuse présence encore plusieurs années.

Elle se dirigea vers la fenêtre, et détourna son visage pour qu'il ne vit pas la rougeur dont ses joues étaient couvertes.

—Ainsi donc, murmura-t-il d'un air sombre, voilà ce qui m'attendait ! Je ne l'aurais certainement pas pensé. Je croyais tout retrouver ici comme autrefois, parce que rien n'était changé dans mon cœur. Mais...

—Et comment était-ce autrefois ? interrompit-elle sans se retourner. T'es-tu jamais beaucoup inquiété de ce qui se passait dans mon esprit ? N'admets-tu pas que j'ai pu rencontrer quelqu'un qui m'ait paru plus aimable que toi et qui me soit devenu plus cher ? Vingt fois, j'ai ri de ton orgueil, était-ce là reconnaître tes mérites, encourager tes espérances ? Pourtant si j'avais prévu que tu aurais la présomption de parler à mon père, je t'en aurais empêché, pour t'épargner la mortification d'un refus. J'étais sincèrement ton amie, Gabriel ; aussi ton départ, le silence que tu as gardé, m'ont d'abord fait de la peine. Si tu m'avais écrit, je t'aurais répondu avec plus d'affection que tu n'en méritais ; mais les mois, puis les années se sont passées, sans que tu aies cru devoir donner de tes nouvelles. Nous en avons eu pourtant. Des étrangers nous ont dit que, bien loin de t'être jeté de désespoir dans le Rhin, tu menais une vie plus joyeuse que la mienne... Alors, j'ai pensé que le mieux était d'oublier tout cela, j'en ai pris mon parti, entièrement, complètement et pour toujours.

Elle se tut, et il était grand temps qu'elle s'arrêtât : l'émotion étouffait sa voix, et ses larmes menaçaient de la trahir. Lui, se tenait immobile devant-elle, sans trouver rien à répondre. Deux fois, il ouvrit la bouche pour lui dire que, pendant ces années de silence, ce qui l'avait soutenu, c'était la pensée que leurs deux cœurs étaient unis par d'indissolubles liens, qu'elle ne pouvait pas plus appartenir à un autre, que lui, rêver le bonheur sans elle. Mais elle lui faisait un crime de sa confiance même. Et n'avait-elle pas raison ? Sur quoi se fondait cette orgueilleuse sécurité ! Avait-elle jamais eu pour lui autre chose que la familiarité affectueuse, naturelle entre cousins du même âge ?

Il était comme accablé sous le poids de ses torts quand un coup de sonnette interrompit ses tristes réflexions.

—Je m'en vais, Cornélie, dit-il, je n'attendrai pas tes parents. Je ne sais si je reviendrai, cela me paraît en ce moment bien inutile ; cependant je ne puis rien affirmer, j'ignore jusqu'où mes forces iront.

—Gabriel, reprit-elle d'une voix plus douce en se tournant vers lui,

je regrette d'avoir été obligée de te parler comme je viens de le faire, mais mon cœur débordait; d'ailleurs, je te devais la vérité. Maintenant, donne-moi la main, mettons qu'ils ne s'est jamais rien passé entre nous. Je suis ta petite cousine comme autrefois. Es-tu content ?

Il la regardait avec une angoisse profonde, cherchant à lire sa pensée dans ses yeux; mais avant qu'il pût éclaircir le doute que ces paroles avaient fait naître, la porte s'ouvrit pour donner passage à un élégant jeune homme, qui s'avança vers Cornélie, et lui baisa la main de l'air aisé, souriant, d'un habitué de la maison. La jeune fille dit à son cousin que c'était un ami de la famille, le fils d'un négociant de Bordeaux, venu en Allemagne pour compléter son éducation commerciale, et qu'il habitait la ville depuis quelques mois. Tout en l'écoutant, Gabriel sentait une rage sourde s'allumer dans son cœur. Aucune trace d'émotion ne s'apercevait plus sur le visage de Cornélie; elle avait entamé en français un entretien, fort animé avec son nouveau vésiteur, et quand elle vit que Gabriel s'obstinait à garder le silence, elle proposa au jeune Bordelais de chanter avec elle une ballade provençale qu'il avait apportée la veille. Elle se mit en effet au piano, mais sa voix refusa de lui obéir, les larmes refoulées se vangeaient; l'étranger chanta seul tandis qu'elle l'accompagnait. Avant chaque couplet cependant, elle avait soin de faire traduire les mots qu'elle ne comprenait pas, et elle écoutait les explications avec un intérêt qui attestait la vivacité de son goût pour les études linguistiques. De son côté, le jeune Français ne semblait pas croire que la présence d'un tiers dût l'empêcher d'exprimer ouvertement son admiration pour la belle jeune fille. Il s'abstint, à la vérité, de lui adresser des compliments directs, mais ses gestes, son regard, le ton de sa voix, le rire joyeux avec lequel il répondait à ses plaisanteries, tout en lui disant : " Vous êtes adorable, je n'imagine pas de bonheur plus grand que celui de demeurer près de vous et d'être à jamais votre esclave."

Ce spectacle n'était pas nouveau pour Gabriel; il avait dû s'habituer à voir sa charmante cousine entourée des hommages les plus empressés, il aurait même considéré comme un piètre personnage quiconque serait demeuré indifférent auprès d'elle. Mais alors il se croyait aimé, il trouvait un secret plaisir à être témoin des efforts inutiles de tant d'admirateurs. En cet instant, pour la première fois, la vue d'un rival lui était insupportable, car il se disait qu'il avait perdu pour toujours le cœur de son amie. Ce n'était pas contre le jeune étranger que se tournait sa colère; que celui-là ou un autre fût préféré, peu lui importait. Mais elle, elle qui savait combien il souffrait, comment pouvait-elle montrer un tel dédain, le torturer avec cette cruauté ? Ce rire, qui retentissait si frais et si gai, c'était le même dont il avait

pressenti, au lendemain du bal, l'ironie impitoyable. Ces trois ans de séparation avaient développé en elle l'égoïsme et la vanité de la femme du monde, et elle avait entendu, avec une joie perfide, le moment où elle pourrait, du bout de son petit pied, broyer le cœur le plus fidèle !

De minute en minute, il sentait croître son irritation ; il se jurait à lui-même de ne plus franchir le seuil de cette demeure. Le souvenir de ses torts était effacé par le ressentiment que lui causaient les représailles dont on usait envers lui. " Fort bien, se disait-il ; nous sommes quitte à présent, pourquoi continuer des relations devenues pénibles ? Elle consent à oublier, à laisser les choses reprendre leur ancien cours. Quelle générosité grande !—Je suis ta petite cousine, comme autrefois. —Oui, vraiment, il faut grossir la cour de Son Altesse, nous sommes bons pour cela... Quand même j'aurais été coupable, n'étais-je pas prêt à réparer mes fautes, à me soumettre en tout à ses volontés ? Comment a-t-elle accueilli mon répentir ? Que m'a-t-elle répondu ? Toujours le même refrain, fade et froid. Faut-il pour cela m'abandonner au désespoir ? Non pas, la vie est trop précieuse. Sachons montrer à cette fière princesse qu'on peut parfaitement se résigner à la perdre.''

Le second couplet venait de finir ; Gabriel s'approcha de sa cousine, lui tendit le bout des doigts, et, de l'air le plus dégagé qu'il put feindre, il prit congé d'elle. Cornélie, qui était devenue fort pâle, lui demanda précipitamment si elle pouvait annoncer sa visite à sa mère pour le lendemain.

—Je ne sais pas si mes affaires me le permettront, répondit-il avec insouciance.

Et il sortit du salon.

Dès que la porte se fut refermée, il s'arrêta. Son cœur battait avec violence, la tête lui brûlait. Tout semblait être devenu morne et sombre autour de lui. Il passa sur son front sa main glacée, et poussa un profond soupir. A travers la mince barrière qui le séparait d'elle, il croyait entendre rire ; mais non, il se trompait : elle parlait seulement, et sa voix était harmonieuse et calme. Il s'éloigna, car il ne voulait pas surprendre ce qu'elle disait. A quoi bon d'ailleurs écouter ? N'avait-elle pas eu soin de lui faire connaître ses sentiments ? Il descendit en chancelant l'escalier qu'il avait monté si plein de joie. Un serviteur allumait les candélabres du vestibule, mais, pas plus que le concierge, il ne reconnut le jeune homme : c'étaient de nouveaux visages que Gabriel n'avaient jamais vus.

—Allons, pensa-t-il, le temps change tout, à ce qu'il paraît, rien ne résiste à sa puissance. Il doit cependant y avoir des choses, l'amour et l'amitié, j'imagine, qui survivent à une absence de trois ans ; mais, s'il y en a, ce n'est pas ici qu'il faut les chercher. Tant mieux, après

tout. Suivons l'exemple qu'on nous donne, ce n'est pas si difficile. Quand je suis arrivé tout à l'heure, je croyais ne pouvoir vivre sans elle; pourtant je ne suis pas mort. Que dis-je? Je suis même beaucoup mieux qu'auparavant. Rien ne m'oppresse plus, je me sens libre et léger. Insensé! il y a longtemps que j'aurais pu m'affranchir; mais je croyais devoir, pour l'amour d'elle, m'entretenir dans la tristesse. Me voilà guéri! A l'avenir, je prendrai mes précautions pour ne pas retomber.

II

Il descendit la rue sans se retourner une seule fois. Un riche équipage arrivait à grand bruit; il reconnut de loin la livrée de son ancien patron, et se jeta de côté pour éviter cette rencontre. Les parents de Cornélie avaient peu vieilli depuis qu'il les avait vus; le profil régulier du négociant était seulement devenu encore plus sévère et plus froid, ainsi du moins en jugea Gabriel; la mère de la jeune fille, petite personne timide et simple, semblait toujours aussi effacée devant son mari.

—Cornélie ne lui ressemble en rien, pensa le jeune homme. Elle est, au physique et au moral, l'image vivante de son père. Et j'ai pu croire que cette fière statue deviendrait une femme pour moi! Grâce au ciel, les écailles me sont tombées des yeux!

La voiture était depuis longtemps passée, que Gabriel, debout sous une porte cochère, la regardait encore. Qu'allait-il faire? Où devait-il se rendre? S'il arrivait à temps pour prendre le bateau à vapeur, il pouvait regagner sa demeure le soir même. Mais il avait laissé entendre à son vieil intendant que, peut-être, il ne reviendrait pas seul, et il ne voulait pas faire la sotte figure d'un amant éconduit; il ne lui restait donc d'autre parti à prendre que de demeurer à la ville jusqu'à ce que ses paroles fussent oubliées. Comme il ne se souciait pas d'aller dans un élégant hôtel où il aurait été exposé à rencontrer des figures de connaissance, il se dirigea vers une modeste pension bourgeoise, à l'enseigne de la *Mausethurm* (Tour des Souris), et dont le maître cumulait les professions d'aubergiste et de marchand de vin. Là du moins, il ne courait pas le risque de s'entendre adresser d'importunes questions; il y était quelquefois entré, lorsque sa bourse se trouvait un peu à sec, et il savait que, tout dernièrement, l'hôtelier avait acheté un tonneau de son meilleur vin.

Dans la grande salle, plusieurs habitués, presque tous d'âge assez mûr, assis devant des tables dont la propreté attestait la bonne tenue de la maison, jouaient, fumaient, parlaient politique. Au fond, une porte ouverte laissait voir un cabinet mal éclairé par un mince bec de gaz, et renfermant deux tables inoccupées. Le maître, petit homme actif, à la cheve-

lure rare, aux favoris taillés en brosse, qui remplissait lui-même l'office de sommelier, fit entrer Gabriel dans cette pièce, en s'excusant de n'avoir pas d'autre place à lui offrir.

Gabriel répondit par un signe de tête et s'assit près d'une fenêtre, après avoir demandé une bouteille de ce même vin que son intendant avait vendu à l'aubergiste. La lune, qui montait lentement au ciel, éclairait un calendrier suspendu dans l'embrasure de la croisée, et projetait dans la chambre l'ombre d'un grand pot de géranium. Un consommateur peu discret avait profité d'une heure où on ne l'observait pas, pour graver sur la table deux initiales entrelacées au milieu d'un cœur surmonté d'une grande flamme. Celui qui avait tracé ce symbole d'amour était il plus heureux que notre ami? Qui pourrait le dire? Gabriel soupira lorsqu'il aperçut cette emblême; il changea de place pour ne pas l'avoir devant les yeux, laissa, sans y toucher, son verre plein devant lui, et, la figure cachée dans ses mains, se plongea dans d'amères réflexions.

—Auriez-vous mal aux dents, monsieur? demanda tout à coup près de lui une voix fraîche et jeune.

Il leva la tête et vit, à la lueur argentée de la lune, une jolie fille de dix-huit ans à peine, dont le visage était entouré de tresses blondes. Quelle était la couleur des yeux? Il ne pouvait le distinguer, mais ils lui paraissaient bruns, à côté du front d'un blanc pur et d'un contour presque enfantin. L'ensemble des traits aurait eu quelque chose de délicat et de timide, si la bouche vermeille et un peu épaisse n'eût respiré la force et la vie.

—Pourquoi me fais-tu cette question, jeune fille? répondit-il après l'avoir considérée un instant.

—En vous voyant tenir votre figure dans vos mains, j'ai pensé que vous aviez mal aux dents. Si je me suis trompée, tant mieux. Pour mon compte, je ne sais pas ce que c'est (et elle rit en montrant une rangée de perles); mais ma marraine en souffre quelquefois, et la douleur la rend presque folle. Voulez-vous prendre quelque chose?

—Merci, je n'ai pas faim.

—Eh bien, mais l'appétit vient en mangeant, dit-elle en français.

—Tu sais le français? demanda-t-il étonné.

—Oh! seulement quelques mots que j'ai attrapé par ci par là, répliqua-t-elle en relevant une petite boucle frisée qui tombait sur son front. Nous avons eu longtemps ici un sommelier qui parlait cette langue.

—Et si je voulais manger, que me proposerais-tu?

—Dame! répondit-elle, tandis que ses fines narines se dilataient comme pour aspirer la vapeur d'un mets favori, chacun conseille ce qu'il aime; je ne sais pas si mon goût serait celui de monsieur.

—Voyons toujours. Que prendrais-tu?

—Je ne connais rien de meilleur que les cailles ou les grives; tous ces petits os craquent si gentiment quand on peut les broyer! On nous les laisse pourtant presque toujours; il y aurait trop de travail pour les mâchoires de nos habitués à barbe grise. Mais vous, monsieur, puisque vous n'avez pas mal aux dents, vous pourriez vous régaler d'une paire de grives. Nous en avons d'excellentes, et avec cela de si bons choux!

—Apporte-les, au nom du ciel! Encore un mot. Comment t'appelle-tu?

—Gertrude. Mon oncle l'hôtellier m'appelle *Traud;* ma tante, qui est aussi ma marraine, et qui est de Cologne, me nomme *Drückchen*. Vous avez le choix, monsieur.

A ces mots elle courut à la cuisine préparer ce qu'il avait demandé. Il fut sur le point de la rappeler pour lui dire de ne rien faire, car il lui semblait impossible d'avaler un morceau. "A cette heure, pensait-il, dans la riche maison de la rue du Rhin, on s'assied devant une table couverte de plats d'argent, des serviteurs en gants blancs apportent des mets recherchés, et lui, qui s'était flatté de prendre place entre sa cousine et la maîtresse de la maison, il se trouvait seul dans une pièce obscure d'un hôtel de troisième ordre. Il est vrai que bien des gens eussent préféré sa jolie cellerière à une douzaine de domestiques en livrée; mais qu'étaient à ses yeux toutes les jeunes filles? Des créatures perfides, des monstres séduisants. La femme, se disait-il, est la couronne de la création, il est vrai, mais une couronne d'épines; celui qui a la folie d'y aspirer doit commencer par suivre un long chemin de douleurs et s'attendre à être attaché enfin sur une croix domestique! Heureux mille fois quiconque échappe à un sort pareil! Vive la liberté, vivent la jeunesse et les plaisirs! Peut-être en ce moment on se moque, rue du Rhin, de ce pauvre fou, du cousin Gabriel; peut-être on raconte au Français comment il avait reçu déjà une première leçon qui ne l'avait pas rendu plus sage. Patience! rira bien qui rira le dernier. Nous voyagerons, nous irons à Paris et à Londres, voire même en Amérique; puis, quand un jour nous lirons dans un journal, que mademoiselle Cornélie épouse monsieur un tel, nous allumerons un havane, et nous en offrirons la fumée odorante au dieu de la liberté."

Pour s'entretenir dans cette résolution héroïque, il venait de vider son verre, lorsque Gertrude parut, portant avec soin les grives, qui, pareilles à des jumeaux dans leur berceau, étaient délicatement posées sur une couche de choux blancs et finement hachés. Elle plaça l'assiette devant Gabriel, avec un sourire de triomphe qui semblait dire: "Ne vous ai-je pas donné un bon conseil?" Puis elle se tint près de la table, atendant que l'étranger se prononçât sur le mets qu'elle appréciait si fort.

—Je veux que tu partages avec moi, lui dit Gabriel. Va chercher une assiette.

—Je vous remercie, répondit-elle avec un signe de tête négatif, il n'y en a pas trop pour un homme de votre âge: une grive n'est pas une autruche. Mais peut-être que cela ne vous paraît pas bien apprêté ?

—Parfaitement au contraire. Ce n'est point le plat qui est mauvais, c'est l'appétit. D'ailleurs on n'a pas faim quand on est seul à table.

—Ah! sans doute. Vous mangeriez avec plus de plaisir si madame était près de vous.

—Madame! je suis garçon et je compte le rester toujours. Mais viens, Traud, les morceaux m'étoufferont si tu ne manges aussi. Quand je n'ai personne à côté de moi, vois-tu, il me vient des pensées noires, qui m'empêchent d'avaler.

—Alors, donnez-moi une aile; c'est ce que j'aime le mieux.

Il coupa l'une des grives par le milieu et lui offrit le plat. Elle jeta un rapide regard dans la grande salle pour s'assurer que personne ne l'observait, puis, saisissant le morceau du bout des doigts, elle adressa au jeune homme un remerciment joyeux.

—Ma marraine me gronderait d'accepter, dit-elle. Il n'y a pourtant pas de mal, si ce n'est que je mange avec mes doigts. Mais comment faire? Je ne puis pas aller chercher deux couverts pour une personne.

Elle se mit à travailler la grive de ses petites dents aiguës, que c'était plaisir à voir. Il admirait la manière dont tremblaient les ailes finement retroussées de son nez délicat; il trouvait agréable et gai d'entendre le craquement des os dont elle lui avait parlé. Elle lui semblait à chaque instant plus jolie, et il comparait involontairement l'influence qu'exerçait cette créature si vive, si confiante, dont la seule vue réjouissait le cœur, avec le souffle glacé qui, une heure auparavant, avait détruit toutes ses espérances.

—Il faut que tu boives, reprit-il, quand, après s'être fait un peu prier, elle eût envoyé la seconde moitié de la grive tenir compagnie à la première. Goûte ce vin, il a été récolté chez moi.

—Seigneur Dieu! pas possible! c'est ce que nous avons de meilleur. Vous êtes donc propriétaire de vignobles?

—Oui, Traud. Je regrette seulement de ne pas avoir là du vin de cette année; il a un bien autre bouquet. Mais tu ne fais que tremper tes lèvres, bois donc.

—Grand merci! J'en ai assez, je sens déjà que c'est chaud dans l'estomac. Qu'est-ce que je voulais dire? Vous n'êtes donc plus commis?

Il la regarda d'un air de surprise.

—Comment sais-tu que je l'ai été? Est-ce que tu me connais? Si je ne me trompe, nous nous voyons aujourd'hui pour la première fois.

—Il est possible que vous m'ayez oubliée; je ne ressemble plus guère

à ce que j'étais alors, tandis que vous... vous n'êtes pas beaucoup changé, vous êtes seulement devenu un peu moins mince. Ainsi vous ne vous rappelez pas du tout qu'il y a trois ans, vous êtes entré ici pour prendre une chope avec deux messieurs? Vous ne parliez que de tenue de livres, de change et autres choses pareilles. Moi, je revenais de l'école, je rapportais un prix, le dernier que j'aie eu, car, après cela, j'ai cessé d'aller en classe pour aider ma marraine. Je ne sais pas comment cela s'est fait, mais vous m'avez remarquée, quoique je ne fusse qu'un enfant étourdie; il m'a fallu montrer mon livre et jaser. Là-dessus, vous avez tiré de votre poche deux grosses oranges que vous m'avez données en m'adressant un beau discours. Vos amis se sont mis à rire, ce qui m'a rendue toute honteuse; je me suis sauvée à la cuisine, où les servantes m'ont bien longtemps plaisantée de mon aventure. Vous avez oublié cela, mais une jeune fille n'oublie pas qu'on s'est moqué d'elle, et voilà pourquoi je me suis tout de suite rappelé votre visage.

—Ainsi, reprit-il, j'étais sans le savoir en pays de connaissance. Mais comment est-il possible que cette petite tête garde de si longs souvenirs? J'aurais cru que les pensées n'y demeuraient pas plus longtemps que les voyageurs dans l'hôtel de ton oncle.

—Fort bien, répliqua-t-elle vivement, mais il y a des habitués qui restent toujours.

—Alors, j'en serais-un?

Gertrude s'aperçut tout à coup que l'on pouvait donner à ses paroles un sens compromettant; elle rougit, et pour ne pas laisser voir son trouble, elle se baissa vers l'anneau que Gabriel avait au doigt.

—Quelle magnifique pierre! s'écria-t-elle. On dirait un joyau de la couronne! Je n'ai de ma vie vu rien de si beau.

—La voudrais-tu, Traud?

—Moi! cela m'irait bien vraiment pour laver la vaisselle ou balayer les chambres! Non, non, voilà qui est bon pour une fille de paysan. Et elle montrait un petit anneau orné de trois morceaux de verre rouge, qui était passé à l'un des doigts de sa main gauche. Votre bague est faite pour une demoiselle qui met des robes de soie tous les jours.

Ces paroles rappelèrent à Gabriel la robe de Cornélie, et l'heure douloureuse pendant laquelle il avait entendu le frôlement de l'étoffe brillante. Il lui sembla que l'anneau le brûlait.

—Prends-le, dit-il à Gertrude, il ne m'a pas porté bonheur, je n'en veux plus.

Elle éclata de rire.

—Votre intention est bonne, mais je ne suis plus une petite fille, et une bague n'est pas une orange.

—Prends, prends, repéta-t-il en lui saisissant les deux mains. Je

voudrais bien savoir qui m'empêcherait de te donner des bijoux et des robes de soie. Si les demoiselles de la ville s'en fâchent, eh bien, tant mieux! Laisse-moi donc t'essayer cet anneau; voyons, tiens-toi tranquille.

—Finissez, dit-elle d'une voix basse et émue en cherchant à se dégager. Je ne veux pas, je ne dois pas le prendre. Que penserait-on?

—Que je t'aime, que tu me parais plus jolie que les belles demoiselles dédaigneuses. Il y en a une surtout que je souhaiterais ici en ce moment. Quel plaisir si je pouvais lui causer du dépit et de la colère! Viens, donne ton petit doigt.

—Je ne le donnerai pas.

—Tu le donneras!

—Mes compliments, Traud! dit tout à coup derrière eux une voix bienveillante, quoique légèrement railleuse. Ah! ah! l'oiseau se laisse donc prendre dans les filets! Chacun y vient à son tour; seulement il me semble que les choses ont bien été vite. A moins pourtant que la connaissance soit ancienne, et qu'on ait su le cacher à ce brave homme d'oncle. Diable! ma jolie fillette, j'en apprends de belles!

En parlant ainsi, le nouveau venu pinçait l'oreille de la rougissante Gertrude, et lui donnait avec le dos de la main une tape amicale sur la joue. Mais la jeune fille se recula vivement, jeta la bague sur la table et dit avec indignation:

—Ce n'est pas vrai! je ne veux pas de son anneau, je l'ai refusé. C'est mal à vous, monsieur Rentmeister, de prendre au sérieux une sotte plaisanterie et de tenir de si vilains propos, qu'on voudrait être à cent pieds sous terre pour ne pas les entendre. Vous feriez mieux de dire à ce monsieur qu'on ne doit pas insulter une honnête fille, en lui offrant des bijoux et des robes de soie. Si j'ai ri avec lui, c'est que je ne le croyais pas capable d'agir de la sorte; maintenant je regrette d'en avoir eu si bonne opinion, car, je le vois bien, il ne vaut pas mieux que les autres. Bonsoir!

(*A continuer.*)

—*Le Correspondant.*

*** Se glorifier d'une bonne action, c'est en perdre le mérite.

*** Il y a peu de distance entre le berceau et la tombe.

*** La pudeur ajoute un mystère de plus à l'amour.

*** Les méchants s'imaginent que tous les hommes leurs ressemblent.

L'ÉCHO
DE LA FRANCE.

SOUVENIRS DU CLOÎTRE *.

LA DERNIÈRE HEURE.

J'avais coutume, pendant mes dernières années de collége, d'aller prendre quelques jours de vacances au presbytère de Voimont, près de Nancy. Là, tout conspirait à merveille pour reposer l'esprit et pour rendre à l'âme cette fraîcheur et cette sérénité, dont des études prolongées lui font un si impérieux besoin. La cure était placée sur le versant d'une colline, au milieu d'un massif de tilleuls et de marronniers, comme un nid perdu sous le feuillage. On y jouissait d'un horizon restreint, mais aussi pittoresque que varié : à droite, le joli village de Voimont, avec ses maisons à volets verts et à tuiles rouges et sa vielle église romane, dernier vestige d'une abbaye de Cisterciens autrefois florissante ; à gauche, un large et bruyant affluent de la Marne, qui fécondait sur son passage des champs magnifiques de lin et de colza ; au fond, les sombres monticules des Dreloux, que couronnaient de distance en distance des bouquets de sapins et de glaïeuls, et dont la main de l'homme avait respecté l'âpre et sauvage nudité. Le caprice de l'artiste n'aurait pu qu'à grande peine ébaucher un plus gracieux paysage.

Mais c'était le caractère de mon hôte surtout qui m'attirait à Voimont. Dom Hyacinthe (c'est ainsi que nous appellions le bon curé) était l'un des derniers débris de cette nombreuse phalange de religieux que la Révolution française avait expulsés de leurs couvents et jetés sur toutes les grandes routes de l'Europe. Novice depuis quelques mois seulement dans l'abbaye de Melval, lorsque cette révolution éclata, il avait dû

* Ce fragment sert d'introduction aux *Souvenirs du Cloître, Journal d'un Religieux*, que l'auteur se propose de publier incessament.

quitter son cher monastère et chercher sur le sol étranger la liberté et le repos. Précepteur d'abord dans une noble famille russe, l'ex-bernardin ne revint en France que vers les dernières années de la Restauration, et y fut nommé à la petite cure de Voimont. Malgré son âge extrêmement avancé, il possédait encore presque toute la verdeur de la jeunesse. Il avait gardé de la vie du cloître ces vigoureuses et sévères habitudes de travail, familières aux religieux, et cet amour des choses de l'esprit, qui donne tant de charme aux relations de la vie. Aussi, était-ce une fête pour moi que le voyage de Voimont.

La plus cordiale hospitalité m'y attendait d'ailleurs. J'étais bien sûr, en débouchant vers les trois heures de l'après-midi sur la route de Nancy, d'apercevoir de loin la petite cariole verte de l'excellent curé, arrivant de mon côté aussi vite que le permettaient les jambes presque hors d'usage de la vieille jument. Mes prévisions n'étaient jamais trompées. A peine mon hôte m'avait-il reconnu, qu'il animait Cocotte du fouet et de la voix. — " C'est vous," s'écriait-il d'aussi loin que je pouvais l'entendre, " soyez le bienvenu à Voimont ! Dame Lucie a mis le couvert depuis ce matin et fait de ces excellentes gauffres que vous aimez tant. Ici, plus de livres ni de surveillance, mon fils. Venez vite vous reposer au presbytère." — Et au milieu de ces exclamations, presque chaque année les mêmes, je me trouvais dans les bras du curé, qui, après m'avoir chaudement embrassé, me faisait grimper dans le coucou. A peine avais-je eu le temps de répondre aux mille questions que m'adressait mon hôte, et déjà nous étions à Voimont. Sur le seuil de la large porte cochère, Dame Lucie nous attendait avec cet air quelque peu protecteur et madré que le lecteur a observé sans doute chez les gouvernantes des presbytères. En moins de deux minutes, elle nous avait introduits dans la salle à manger, où se trouvait préparé un goûter abondant, auquel toujours je faisais largement honneur. Puis nous visitions les beaux jardins de la cure ; dom Hyacinthe me faisait admirer son potager, le parc, le verger, le bel étang tout peuplé de jolis poissons rouges sautillants au soleil. — Le souper était ordinairement servi dans une tonnelle de buis au milieu du préau. Après avoir devisé de cent choses diverses, le curé me conduisait à la chambrette où m'attendait un sommeil réparateur. Le lendemain, nous nous promenions dans la belle forêt d'Iseleux. Dom Hyacinthe m'entretenait de son cher vieux temps, et Dieu sait avec quel bonheur il satisfaisait à toutes mes questions.

Avez-vous conversé parfois, mon cher lecteur, avec un homme qui a vécu sous l'ancien régime, et auquel ni l'esprit ni les occasions n'ont manqué pour l'étudier de près ? Ne vous semblait-il pas alors que vous-même, vous deveniez un homme de ce temps-là, et que vous voyiez revivre sous vos yeux cet état de choses, si différent des institutions

actuelles et que le souffle des vicissitudes humaines a emporté si loin? Or, mon vieil ami avait scruté son époque sous presque toutes ses faces, et il en parlait avec ce charme et cette douce mélancolie que les souvenirs lointains communiquent involontairement à l'âme. Dans sa famille d'abord, au sein de ses chères montagnes de l'Isère, puis dans son couvent de Melval et dans l'opulent hôtel de la Courlande, il avait apporté partout ce talent si précieux de l'observation et acquis une véritable science des hommes et des choses. — Aussi, ces conversations du temps passé étaient-elles ma plus chère distraction. Elles se prolongeaient le soir bien tard sous les charmilles de la cure ou à la bibliothèque, et jamais ni dom Hyacinthe ni Dame Lucie ne me grondaient de mon importunité. — J'avais de la sorte, depuis quatre ans, exploré en tous sens la belle âme de mon vieil ami; il y avait une chose toutefois sur laquelle je n'avais pu obtenir d'éclaircissements. Souvent, malgré sa gaieté habituelle, un nuage de tristesse assombrissait son noble visage, ses yeux se portaient vaguement vers le Ciel, comme pour ressaisir un souvenir douloureux, et des soupirs contenus s'échappaient de sa poitrine. J'avais appris de la gouvernante que, lorsque je n'étais pas à la cure, son maître passait fréquemment des heures entières dans son cabinet de travail, en proie à une sorte de mélancolie, dont l'excellente fille ne pouvait pénétrer le secret. Plusieurs fois, j'avais essayé d'amener indirectement l'entretien sur ce sujet, mais jamais dom Hyacinthe n'avait voulu comprendre la portée de mes paroles : j'avais donc pris le parti de respecter son silence, et depuis longtemps, je me bornais à interroger l'ancien religieux sur ces époques écoulées dont il me parlait avec tant de complaisance. C'était dans ces causeries intimes que se passaient mes journées à Voimont, un peu monotones, si l'on veut, mais certes pour moi les plus agréables et les plus instructives du monde.

Cependant, à ma dernière visite à la cure, c'était en 1850, je ne rencontrai pas la voiture de dom Hyacinthe. La chose me parut si extraordinaire, qu'une pensée sinistre me traversa subitement l'esprit. Je m'informai du bon curé auprès de quelques cultivateurs qui labouraient leurs champs. Ils savaient seulement que, depuis un mois, un jeune prêtre étranger exerçait les fonctions pastorales à Voimont. Je ne conservai plus de doute : dom Hyacinthe était pour le moins indisposé. C'est absorbé dans cette préoccupation que j'arrivai au presbytère. Dame Lucie vint m'ouvrir, et rien qu'à la voir, je compris que mes conjectures ne m'avaient pas trompé. — « Soyez le bien-venu, me dit-elle, je suis heureuse de vous voir; vous pourrez faire quelque bien ici... Rassurez-vous, ajouta-t-elle en remarquant l'inquiétude que témoignaient mes traits, une prostration est survenue il y a cinq semaines; quelques jours de repos, un peu de distraction, remettront M. le curé; le médecin l'a

assuré hier encore." — En causant ainsi, la gouvernante m'avait conduit jusqu'à la chambre de mon ami. Je le trouvai assis dans un fauteuil, qu'il avait fait rouler près d'une fenêtre donnant sur le verger ; il feuilletait une bible. Il sourit doucement en me voyant, tendit sa main, qui brûla la mienne, et me dit avec bonté : "Vous me restez bien fidèle, c'est sans doute la dernière fois que vous viendrez à Voimont." — Ah ! monsieur le curé, m'écriai-je, ne parlez donc pas ainsi ! " — L'émotion cependant m'avait gagné ; le vénérable malade avait bien changé depuis mon dernier voyage et je compris tout de suite la gravité du mal dont il était atteint.

" Je reste avec vous pour vous soigner et vous distraire, dis-je à dom Hyacinthe ; vous guérirez, nous nous promènerons encore sous les chênes d'Iseleux."— Je sens que mon pèlerinage va finir, mon cher enfant, reprit le vieillard, et je meurs content de vous avoir revu. Que voulez-vous ? A mon âge, on juge bien des heures qui restent, et je vous assure que la dernière est près de sonner pour moi. "

A peine eût-il prononcé ces paroles qui m'avaient brisé l'âme, que le médecin entra : je les laissai seuls ; mais je guettai l'homme de l'art à sa sortie de la chambre du malade, et allant vers lui : " Ne me cachez rien, lui dis-je, c'est sérieux, n'est-ce pas ? " — " Très-sérieux, en effet, me répondit-il ; devant dame Lucie, je me tiens dans la plus grande réserve ; mais pour vous, je puis vous dire que le curé, sans qu'il s'en doute, est depuis longtemps atteint d'une maladie de cœur, qui est arrivée à la dernière période. Restez ici, votre présence lui fera du bien ; d'ailleurs, les choses peuvent marcher rapidement. "

Je pressai la main de M. Leroy et je montai à ma chambrette. Là, je pus pleurer à mon aise, car le chagrin m'oppressait. Je sentais que j'allais perdre un de ces amis fidèles et dévoués, auxquels on s'attache autant qu'à la vie ; une partie de moi-même allait m'être arrachée pour toujours, et mon cœur saignait affreusement à cette idée. Pendant qu'accoudé à ma fenêtre et en proie à ces pensées de deuil, je laissais ma vue s'égarer sur les environs de Voimont, qui avaient déjà perdu pour moi quelque chose de leur beauté, et dont le spectacle me causait en ce moment une indéfinissable amertume, j'entendis frapper à ma porte et je reconnus la voix de la gouvernante. — " Mon maître voudrait vous voir, " me dit-elle, en feignant de ne pas apercevoir les larmes qui m'inondaient le visage. — Je me hâtai de descendre chez dom Hyacinthe. — " Asseyez-vous, murmura-t-il en me voyant, et causons encore un peu du passé. Ce ne sera pas bien long, ajouta-t-il en souriant ; ma pauvre vie, mon ami, n'a pas d'histoire : mais quel est donc le cœur humain qui n'a pas connu la douleur et qui n'a pas été en proie à des émotions pénibles ? J'ai vécu d'ailleurs dans des temps trop orageux pour ne pas avoir éprouvé ces luttes intimes,

auxquelles bien peu de personnes échappent. Maintenant Dieu m'appelle et je vais quitter la terre d'exil pour la patrie. Vous m'avez aimé, mon enfant, vous êtes venu reposer votre jeunesse maladive et fatiguée à l'ombre de mon vieux presbytère ; les monotones plaisirs de Voimont et son pasteur septuagénaire ne vous ont pas rebuté. Avant de mourir, je vous dois un souvenir de cette amitié. Ouvrez, ajouta-t-il en me remettant une petite clef, ouvrez cette boîte qui est là, sur le premier rayon de ma bibliothèque." Je l'ouvris, et j'y trouvai un sac de peau blanche. Le curé délia les cordons du sac et en retira un cahier relié en parchemin. — " Ceci, me dit-il, en essayant de dérober une larme, est une relique de mon plus tendre ami ; asseyez-vous quelques minutes encore, c'est ma dernière histoire :

" Quand j'avais douze ans, mes parents m'envoyèrent dans un petit collége de Provence, dirigé par des Conventuels. On y enseignait le latin et un peu de grec. Malgré les bontés de mes maîtres, je me fis avec peine à cette vie toute nouvelle pour moi. Je ne voyais plus ma bonne et douce mère, ma sœur si tendre, mes hautes montagnes de l'Isère, mes superbes horizons, et je me mis à rêver des jours entiers sans me mêler aux jeux de mes condisciples. L'un d'eux — il s'appelait Jules — remarqua cet isolement et voulut m'en consoler. C'était un jeune Breton de quatorze ans, ardent comme on l'est là-bas, aimant et doux comme un ange. Il m'entoura de prévenances et d'affection. Je m'attachai à lui, avec quelle force, Dieu le sait ! Cette amitié me réconcilia avec les livres et la pension. Nous vécûmes ensemble pendant quatre ans. Le cours d'études de la maison finissait, et, pour la première fois, Jules et moi, nous nous mîmes à penser qu'il faudrait nous séparer. Nous séparer, nous que professeurs et écoliers nommaient les inséparables, nous qui depuis si longtemps priions, pensions, rêvions ensemble ! Cependant, le terme fatal approchait. Un soir, après le souper, mon ami vint me trouver. " Faisons une promenade sur l'eau, me dit-il, j'ai la permission du supérieur, je voudrais t'entretenir quelques instants. " Je descendis sans proférer une parole le talus de la petite rivière, et bientôt la nacelle glissa au milieu des roseaux. La soirée était magnifique, il me semble que je la vois encore : pas le moindre souffle dans l'air, pas le moindre bruit sur l'onde. La fraîche brise des nuits nous apportait les senteurs printanières qui s'exhalaient des champs d'alentour ; la lune jetait sur le lac sa douce et sereine lumière et semblait nous envelopper de mystère et de paix. Nous laissions flotter nos rames, tout entiers à la contemplation de ce beau spectacle. — Vous êtes-vous jamais trouvé, le soir, avec un ami de cœur, sans autre témoin que le nature silencieuse et recueillie ? Oh ! alors, mon enfant, vous pouvez soupçonner ce que nous ressentions ; pour moi, je ne me suis jamais rappelé avec autant de vivacité qu'en ce moment ette joie profonde, infinie, dont tout mon être fut alors pénétré....

" Après un long silence, Jules vint se placer à côté de moi. — " Dans dix jours, mon ami, me dit-il, nous ne verrons plus ces lieux qui nous semblent si beaux quand nous les admirons ensemble. Je t'ai aimé beaucoup : tu m'as payé d'un fidèle et sympathique retour. Je veux, avant le funeste adieu, te livrer toute mon âme ! Je sens bien qu'après notre séparation, la terre n'aura plus de plaisir pour moi ; les âmes pures et élevées sont rares, et puis les liens étroits ne se nouent guère qu'une fois. Dans le monde j'étoufferais, je n'y resterai pas. Tu vois se dessiner dans le lointain les tourelles de l'abbaye de Notre-Dame des Marais. Je vais vivre là, inconnu, perdu pour la foule, j'y vais aimer Dieu, mais sois sûr que jusqu'à la mort, j'y garderai le souvenir de ton amitié."

" En disant ces paroles, Jules était debout dans la nacelle et dans une attitude presque solennelle ; sa pâle figure était ravissante de beauté et de mélancolie. Je tombai dans ses bras tout en larmes. " Jules ! m'écriai-je, ceci sans doute est une révélation du ciel. Pour moi aussi, la vie loin de toi serait amère et stérile ; dès mon enfance, tu le sais, j'ai songé à me consacrer au Seigneur. Ta détermination me décide. J'entrerai au couvent de Melval, vers lequel je me sens entraîné depuis longtemps. Oh ! moi non plus, je ne t'oublierai pas."

"......Cependant, après quelques coups de rame, la barque toucha à la montée des Osiers. — " Allons prier un instant près de la croix du cimetière des religieux," me dit Jules, en m'entraînant doucement par la main. — Nous y demeurâmes un quart d'heure, puis nous revînmes au collége, presque aussi silencieux qu'au départ.

" Le supérieur nous attendait près de l'embarcadère en disant son chapelet. — " Vous êtes demeurés bien tard, mes enfants," dit l'excellent religieux, avec ce petit ton de reproche qu'il savait si bien prendre. — J'étais trop ému pour lui répondre ; je jetai un regard sur Jules, qui me comprit et lui raconta tout. — " Loué soit Jésus-Christ ! s'écria le révérend père. Cette résolution, je l'avais prévue ! " — Nous montâmes avec lui à la chapelle, et nous nous quittâmes pour passer une nuit plus calme que ne l'avait été la soirée.

" Deux mois après, Jules, sous le nom de frère Égide, revêtait l'habit des Augustins au prieuré de Notre-Dame des Marais, et moi même, âgé seulement de seize ans, je commençai à Melval mon noviciat. Je ne demeurai que cinq mois dans cette bienheureuse retraite. Vous savez le reste. Chassé de la France par la tourmente révolutionnaire, je me rendis en Allemagne, où je devins prêtre. Bientôt après, j'entrai dans une famille catholique de Courlande, en qualité de précepteur et d'aumônier.

" Depuis mon expatriation, je n'avais plus eu de nouvelles de mon ami. Vers le commencement de 1815, je reçus de la Bretagne un petit paquet

soigneusement enveloppé. C'était la sœur du frère Égide qui m'écrivait, comme lui-même l'avait désiré avant de mourir.... car Jules n'était plus ; il était mort de phthisie, dans les bras de ses parents. Ses dernières pensées avaient été pour moi, et il avait chargé sa sœur de me remettre en souvenir ce cahier que vous voyez." — Dom Hyacinthe ouvrit alors le livret. " C'est, poursuivit-il, une sorte de journal commencé aux Marais. Jules y avait consigné les sentiments et les impressions que la solitude apportait en foule à son âme toujours enthousiaste et poétique. Pensées de piété, vues sur la haute éducation de l'intelligence et sur la culture des lettres, réflexions de morale et de philosophie, joies et tristesses, il avait mêlé tout cela dans ce livre où mon nom se retrouve souvent. Que de fois je l'ai relu ! — Parfois, même devant vous, il doit m'être arrivé d'être triste et rêveur. Je songeais alors à cet enfant de la Bretagne, qui avait un moment paru sur l'horizon de ma vie comme un astre béni, à ces journées de ma jeunesse que nous avons passées ensemble, à cette paix du cloître dont je n'ai pas assez joui. Comprenez-vous à présent la cause de ces douleurs muettes ?... Maintenant vous savez tout... Je vous lègue ce simple mais précieux héritage de mon ami ; vous aimez les choses de l'âme, mon enfant, ceci peut-être ne sera pas sans intérêt pour vous. Faites-en ce que vous voudrez."

Le malade me tendit le livre, que je reçus comme un dépôt sacré. " Oh ! je vous remercie et j'accepte," m'écriai-je, sans que l'émotion me permît de rien ajouter à ces mots. Dom Hyacinthe était fatigué par le récit que je viens de rapporter ; je me retirai pour le laisser reposer et je remontai à ma chambre.

Au moment où j'en refermais la porte, je vis une blanche colombe descendre des Dreloux et s'abattre sur les tilleuls du presbytère... Quand le cœur est attristé, l'on est singulièrement porté à chercher aux choses les plus indifférentes une signification mystérieuse. — Je crus voir un instant l'âme de Jules qui venait chercher celle de son ami... Depuis ce moment, le malade déclina rapidement : les derniers accès survinrent, et onze jours après, celui qui écrit ces lignes, accompagné de la vieille gouvernante et des villageois attristés, conduisait à sa dernière demeure la dépouille mortelle du curé de Voimont. Sur sa tombe modeste comme sa vie, je plaçai cette inscription :

Ici repose Charles-Louis De Noville, en religion dom Hyacinthe de l'abbaye de Melval. Il naquit à Saint-Flor d'Isère, et mourut à Voimont le 15 *octobre* 1850, *dans la* 79e *année de son âge. — Priez pour le repos de son âme et de celle du frère Égide son ami.*

J'étais devenu propriétaire du journal du frère Égide, de celui qui avait

tant aimé mon cher défunt. — C'est de ce cahier que je publie quelques fragments. Notre époque peut paraître peu favorable à ce genre d'ouvrages. La vie extérieure semble être actuellement la préoccupation exclusive des esprits. Mais à ceux-là même qui suivent le chemin de la foule, se fait sentir parfois le besoin de faire un retour sur eux-mêmes et de s'arrêter quelques instants à la méditation des réalités invisibles et à la contemplation de cet idéal, qui demeurera l'éternelle aspiration de l'âme humaine ; il est d'ailleurs aujourd'hui encore des cœurs recueillis qui se plaisent aux choses intimes : c'est à ceux-là surtout que j'offre ces simples pensées du cloître. — Écrites loin des yeux des hommes, dans la petite cellule de Notre-Dame des Marais, elles ne seront peut-être pas sans utilité et sans prix pour eux.

—*Revue Générale.*

CONFÉRENCES DE NOTRE-DAME.

LE PROGRÈS PAR L'ÉGLISE.

Première Conférence

L'EXISTENCE DE L'ÉGLISE.

14 février, 1869.

Messieurs,

La religion, c'est-à-dire, un commerce efficace entre l'homme et Dieu, telle est, avons-nous dit, la condition essentielle de tout progrès de l'humanité. La religion, c'est la sève qui produit le grand arbre et fait éclore les fruits ; c'est le sang qui fait battre le cœur et entretient la vie ; c'est la force douce, mais puissante, qui explique tout dans le monde moral ; c'est le moteur universel de tout progrès dans le monde humain, selon ce beau mot d'un illustre païen : *Omnia religione moventur* " Tout se meut par la religion."

Après avoir établi cette vérité fondamentale, *le progrès par la religion ;* après avoir jeté par terre l'édifice sans fondement du progrès par l'athéisme, nous avons recherché les conditions que doit réaliser et les caractères que doit offrir la religion destinée à marcher à la tête de l'humanité. Nous avons dit : " La religion du progrès doit être vivante, organisée, une, universelle, sainte, et par-dessus tout efficace.

Vitalité, organicité, unité, universalité, sainteté et efficacité : tels sont les signes révélateurs de la religion que nous voulons trouver."

Cette religion, nous l'avons en vain cherchée dans les deux hémisphères du monde religieux, de l'autre côté et de ce côté du Calvaire, dans le monde païen et dans le monde chrétien. D'un côté comme de l'autre, et les religions non chrétiennes, et les religions chrétiennes elles-mêmes, ont été convaincues d'une commune impuissance pour guider dans son ensemble la marche de l'humanité.

Mais, messieurs, nous ne pouvons en demeurer là. Si nous avons traversé la région des ombres, c'était pour arriver au pays de la lumière. Après avoir parcouru d'une course rapide tous les royaumes de l'erreur religieuse, il vous en souvient, avant de nous quitter, nous avions salué de loin, sur les sommets où Dieu l'a placée, la Jérusalem de la vérité pleine, où l'humanité doit monter, de degré en degré, jusqu'à toute sa grandeur. Dieu nous appelait-il à visiter ensemble cette vraie cité de Dieu sur la terre ? C'était le secret de celui qui nous mesure les jours et les destinées. La Providence, depuis, nous a fait un de ces signes auxquels l'apôtre reconnaît une vocation ; et nous voici prêts à entrer ensemble dans la merveilleuse enceinte où Dieu nous convie à contempler ce qu'il a fait de plus divin pour le progrès de notre humanité. O Jérusalem, Jérusalem, voici que vous apparaissez à nos regards comme la vraie cité de Dieu bâtie sur les hauteurs pour être vue de partout ; et voici que nos pieds touchent le seuil de vos parvis. *Stantes erunt pedes nostri in atriis tuis Jerusalem : Jerusalem quæ ædificatur ut civitas.* O sainte Église catholique, ouvrez, ouvrez sous nos regards vos portiques sacrés ; laissez-nous voir, comme un vestibule du paradis, toute la gloire de votre enceinte, et montrez-vous, ô Église ma mère, montrez-vous tout entière à un enfant trop indigne de vous contempler, mais ambitieux de raconter vos merveilles et de révéler à tous ceux qui ne vous connaissent pas assez votre divine bonté.

Messieurs, de tous les sujets que j'ai traités devant vous, aucun, je l'avoue, n'a eu pour moi des sympathies plus profondes. Je voudrais vous parler de l'Église comme on parle d'une mère, d'une mère que l'on connaît, que l'on admire et qu'on aime ; et grande sera la trahison de ma parole si je n'y mets, avec la lumière de la vérité, quelque chose de cette chaleur qui vient de l'amour.

Le champ où nous entrons est vaste, et vous n'attendez pas qu'un seul discours ni même une station entière réponde à toutes les questions que soulève un tel sujet.

Nous allons commencer, laissant à Dieu de nous conduire au terme ou de nous arrêter en chemin, et, du commencement à la fin, ne cherchant jamais que ces deux choses, votre bonheur et sa gloire.

Aujourd'hui, j'aurai atteint tout mon but si, par un regard d'ensemble jeté sur l'Église considérée comme le grand fait de l'humanité, je parviens à vous faire bien comprendre, dans ce discours préliminaire, que rien n'est plus digne de votre attention et de votre intérêt que l'Église catholique.

Ainsi, messieurs, avant d'entrer dans l'enceinte et dans le sanctuaire de l'édifice, nous ferons comme vous faites vous-mêmes lorsque vous visitez un monument grand et illustre, nous le contemplerons tout d'abord d'un peu plus loin et comme à distance, ou, pour employer une autre image où la réalité se peint mieux tout entière, avant de regarder dans l'intime de ce vaste corps que nous appelons l'Église catholique, nous nous arrêterons à le regarder par le dehors, dans l'incomparable phénomène qu'il offre à nos regards, phénomène un et triple, que nous allons considérer sous les trois aspects que voici:

L'Église est un corps organisé ; regardons-le dans les dimensions et l'harmonie qui le constituent.

L'Église est un corps vivant ; regardons-le dans l'atmosphère où il vit et dans le milieu où il se meut.

L'Église est un corps agissant ; regardons-le dans l'influence qu'il exerce et dans l'action qu'il déploie.

Vue en elle-même, c'est-à-dire dans les proportions et l'harmonie qui la constituent, l'Église nous apparaît comme un miracle de grandeur et de beauté.

Vue dans l'atmosphère où elle vit, c'est-à-dire dans le milieu où elle se meut, l'Église nous apparaît comme un miracle de résistance et de stabilité.

Vue dans son influence, c'est-à-dire dans son action sur notre humanité, l'Église nous apparaît comme un miracle de puissance et d'efficacité.

I

Je laisse ici de côté les éléments préparatoires et préfiguratifs de l'Église, naguère encore si magnifiquement traités par mon illustre frère dans l'apostolat de Notre-Dame. Je passe, en l'admirant avec vous, sous le brillant portique ouvert par son éloquente parole, et j'arrive tout de suite, sans autre préliminaire, à l'Église catholique proprement dite.

J'entends par l'Église catholique l'assemblée ou plutôt la *communion* des fidèles baptisés au nom de Jésus-Christ, et professant la doctrine de Jésus-Christ, sous le gouvernement institué et inspiré par lui-même pour appliquer à l'humanité régénérée les mérites de la rédemption. En d'autres termes, l'Église est le christianisme qui a nom *Catholicisme*,

fonctionnant par l'autorité et le gouvernement des évêques et des pasteurs, sous l'autorité souveraine et le gouvernement universel des pontifes romains, successeurs légitimes de l'apôtre saint Pierre.

Ne voulant pas entrer davantage aujourd'hui dans le détail et l'intime du sujet, je me contente de cette notion qui signale à vos intelligences l'Église catholique comme un simple fait, un fait accessible à tout regard, intelligible à toute pensée, se produisant et se révélant lui-même dans le monde religieux, comme le soleil dans notre monde planétaire, par la splendeur de sa propre lumière.

A quelque point de vue que vous vous placiez, en effet, pour regarder l'humanité vivante, voici un phénomène que vous ne pouvez pas ne pas voir : voici un christianisme hiérarchique, ayant au premier degré de sa hiérarchie le pasteur, au second les évêques, au troisième les pontifes romains, et sur les deux flancs de cette grande institution, se rattachant au même sommet, des familles religieuses et des légions apostoliques créées pour la prière ou armées pour la conquête, et à la base de cette pyramide de fonctions, des millions d'hommes baptisés au nom du Christ, croyant à sa parole et relevant de son autorité ; et tous, gouvernants et gouvernés, enseignants et enseignés, portant ce nom à jamais illustre, *catholiques*.

Ce vaste ensemble de chrétiens portant l'honneur du même nom, marqués du signe d'un même baptême, professant le *credo* d'une même foi, et rattachés au même centre par les mêmes liens, c'est ce que je nomme ici l'Église, l'Église que Jésus-Christ a bâtie sur Pierre, l'Église dont il a dit que "les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle"; l'Église catholique, apostolique et romaine, ayant aujourd'hui à son sommet, c'est-à-dire au plus haut du monde, le plus doux et le plus fort, le plus éprouvé et le plus glorieux des pontifes, l'immortel Pie IX.

Voilà, messieurs, le fait que nous avons à considérer. Or le premier aspect qui se présente ici, dans ce fait immense, c'est la grandeur et la beauté qu'il révèle en se découvrant à nous ; et c'est là, je l'avoue, ce qui attire tout d'abord par un invincible attrait le regard de ma pensée. Lorsque le voyageur voit se dresser devant lui pour la première fois ces géants du désert qu'on nomme les Pyramides, ce qui le frappe tout d'abord et le saisit tout en entier, ce n'est ni leur origine ni leur nature, ni leur destination ; ce qui le frappe et l'absorbe de prime abord, c'est l'énormité de leurs masses, l'immensité de leurs proportions, le grandiose de leur attitude. Ainsi, lorsque après avoir traversé ces régions désolées où l'erreur religieuse a construit tant de masures et semé tant de ruines, je me rencontre face à face avec cette gigantesque construction religieuse qu'on appelle l'*Eglise catholique romaine*, je m'arrête, dominé

par mon admiration, devant le chef-d'œuvre que j'ai sous les yeux; et dans le religieux saisissement qui s'empare de tout mon être, j'éprouve le besoin d'en embrasser toute la largeur, d'en mesurer toute la hauteur, d'en contempler toute la royale majesté et toute l'harmonieuse beauté.

Quel monument! quel édifice! et dans cet édifice quelle architecture!... Édifice si large que la terre entière semble lui servir de base; édifice si haut que son sommet semble toucher au ciel, et en réalité dépasse toutes les plus hautes cimes du monde religieux; édifice si vaste par son enceinte que l'on y voit agenouillées sur ses parvis des multitudes telles que l'adoration n'en prosterna jamais devant aucun autel; édifice unique dans l'humanité, et dont la basilique de Saint-Pierre de Rome, malgré son ampleur et sa magnificence, n'est qu'une faible image et un symbole impuissant à exprimer cette incomparable réalité!... Un édifice ai-je dit; ah! je me trompe; l'Église est mieux qu'un édifice; l'Église est un *corps* un corps dont les parties, comme dans tout corps vivant, se tiennent dans la force et dans l'harmonie; corps magnifiquement un dans sa multiplicité, et prodigieusement *multiple* dans son unité; union vraiment organique où tous les membres se rattachent au même centre; immense communion des âmes qui a pour centre le cœur du Christ, pour sommet la tête du Christ, pour fondement la parole du Christ, et pour réalité le corps mystique de Jésus-Christ, *le Christ tout entier* vivant et grandissant dans l'humanité.

Ah! messieurs, ce corps de l'Église, corps divin et humain tout ensemble, comme le corps de l'Homme-Dieu, l'avez-vous jamais embrassé tout entier? Tous les membres qui se rattachent à ce corps et sont ce corps lui-même, les avez-vous comptés? L'harmonie qui resplendit à travers tous les membres de ce corps, l'avez-vous admirée? La sphère où se déploie ce corps, l'avez-vous mesurée? En trois mots, avez-vous jamais bien considéré et sa valeur numérique, et son ordonnance hiérarchique, et son encadrement historique?

Sa valeur numérique, qui pourra vous la dire? La multitude des âmes qui se rattachent à ce corps et vivent de sa vie, qui pourra la raconter? *Multitudinem ejus, quis enarrabit?* Négligeons pour un moment toutes les générations du passé, et ne tenons compte que des générations vivantes. Négligeons aussi ces multitudes incalculables disséminées dans toutes les patries de l'erreur religieuse, et qui, du fond de l'hérésie, du schisme, et du paganisme lui-même, tiennent par d'invisibles attaches à ce que la théologie nomme bien l'*âme* de *l'Église*. Ne tenons compte que des multitudes qui tiennent par des chaînes visibles à son corps visible. Eh bien, même ainsi restreinte et circonscrite, quel spectacle encore offre ici aux regards l'Église

catholique, au point de vue de sa grandeur et de sa valeur numérique ! Ces âmes qui, à l'heure où je vous parle, se rattachent visiblement à ce corps visible de l'Église catholique, dites, combien sont-elles ?

Ah ! les voyez-vous d'ici ces deux cents millions d'hommes qui, de tous les rivages de la terre, se rattachent à Jésus-Christ vivant, comme des membres à leur chef, et se pressent comme des enfants sur le cœur de l'Église ? Deux cents millions d'intelligences suspendues à la même parole ; deux cents millions de volontés enchaînées par les mêmes ordres ; deux cents millions de cœurs rattachés au même cœur, gravitant par la force d'une même attraction ; deux cents millions de vies, formant de tant de personnalités libres la cohésion morale la plus forte et en même temps la plus harmonieuse que l'on ait jamais vue !

En effet, messieurs, ce qui nous frappe ici dans le corps prodigieux de l'Église catholique, c'est, avec sa valeur numérique, sa beauté hiérarchique ; c'est, entre des membres si multiples, une si belle ordonnance ; c'est enfin, dans cette immense multitude, la plus ravissante harmonie que Dieu ait jamais déployée sous le soleil. Dans ces deux cents millions d'hommes qui tous se tiennent et vivent dans le même corps de l'Église, quel ordre, quel concert, quel harmonie !

Ce n'est pas encore le moment de vous révéler tout entière l'inimitable beauté de la hiérarchie catholique. Mais puis-je jeter sur le chef-d'œuvre de Dieu même un rapide regard, sans vous montrer au moins dans ma parole un reflet de la beauté que répand sur tout le corps de l'Église cette divine hiérarchie qui monte de la terre au ciel, et des plus bas-fonds de l'humanité s'élève, de degré en dégré, jusqu'à Jésus-Christ-Dieu, le centre et le sommet, la tête et le cœur de l'Église catholique ?

Regardez, messieurs, au-dessus de tous ces millions d'hommes dont la communion compose le corps mystique de Jésus-Christ, plus haut que tous les pasteurs, plus haut que tous les évêques, plus haut même que le pontife suprême, représentant visible de Jésus-Christ invisible. Regardez plus haut que la terre et plus haut que tous les soleils ; regardez jusqu'au fond du ciel même : voilà le Christ au sommet de la hiérarchie ; le Christ vivant, le Christ centre divin de toute l'humanité chrétienne régénérée en lui ; le voilà ! De ce cœur de l'Église, tout rayonne ; de cette tête de l'Église, tout descend, oui, tout ; toute la vérité, toute la charité, toute la sainteté, toute l'autorité, *omnis potestas.* L'autorité hiérarchique, ah ! la voilà qui descend de la tête du Christ sur notre pontife, de notre pontife sur nos évêques, de nos évêques sur nos pasteurs, et par nos pasteurs s'en va toucher jusqu'aux profondeurs les plus cachées de l'humanité populaire !

O divine hiérarchie, dans quelle lumière vous m'apparaissez ! O corps

mystique de Jésus-Christ, dont l'intérieur ne se découvre qu'aux regards des anges, mais dont la beauté extérieure se laisse voir à tous les yeux! O Église catholique, à cette majesté sans égale, à cette harmonie sans pareille, ah! déjà je vous reconnais; et dans le premier élan de ma filiale admiration, je m'écrie: "O ma mère, vous êtes la plus belle et la plus harmonieuse de toutes les choses que j'ai jamais rencontrées sur la terre!"

Mais, messieurs, ce qui rehausse les grandes figures et les grandes institutions, c'est le cadre historique que la Providence leur fait; et ce qui agrandit ici ce phénomène de l'Église déjà si grandiose, c'est l'encadrement que Dieu lui a donné dans l'histoire; encadrement le plus vaste et le plus magnifique, tel qu'il le fallait à la glus grande des choses; encadrement des siècles, encadrement des espaces, encadrement de l'humanité.

Encadrement des siècles! Laissons les quatre mille ans de préparation et de prophétie, et ne tenons compte que de sa vie rigoureusement historique, à partir de Bethléem, alors que l'Église avec l'enfant Dieu était couchée dans un berceau; ou à partir du cénacle, alors que l'Église, baptisée dans l'Esprit-Saint, se résumait en douze hommes réunis dans une chambre. Depuis ce temps-là, vingt siècles bientôt auront passé sur la tête de l'Église. Et voilà son encadrement dans la durée; quatre mille ans de préparations prophétiques, vingt siècles déjà d'existence historique, et devant elle un avenir indéfini!

Et si vous venez à songer que chacun de ces siècles a vu passer dans le giron de cette Église à peu près trois générations; et si vous multipliez par le nombre même de ces générations le chiffre moyen de la communion catholique, c'est-à dire deux cents millions d'âmes à peu près, formant la grande famille catholique, vous arrivez à un chiffre prodigieux, portant avec lui son éloquence et sa démonstration. Nous parlions tout à l'heure de valeur numérique. Ah! si vous embrassez avec le présent la réalité du passé, voici bien autre chose: voici dix milliards de cœurs qui ont aimé l'Église, dix milliards de volontés qui ont obéi à l'Église, et cela, remarquez-le bien, dans la lumière et dans la liberté.

Et cette Église si magnifiquement encadrée dans les siècles de sa durée, ne l'est pas avec moins de magnificence dans l'immensité de sa sphère. Cette multitude prodigieuse dont nous venons de parler, elle n'est pas, comme ces foules qui encombrent les grands sanctuaires asiatiques, parquée dans les frontières de tels royaumes, entre les limites de telles montagnes, entre les rives de tels fleuves; tous les espaces entrent dans sa sphère, et tous les peuples, plus ou moins, sont représentés dans ce concile des âmes rassemblées de tous les cieux et

de tous les rivages autour du cœur de l'Église. O Église catholique, ô reine de l'humanité grandissante, qu'il m'est doux, à moi votre fils, de vous saluer dans cette grandeur à nulle autre pareille! Quel spectacle ravissant se découvre à mes regards! voici qu'à travers vos longs siècles j'aperçois plus de dix milliards d'êtres humains suspendus à votre parole, attachés à votre cœur, soumis à votre sceptre! Et tous ces êtres humains se lèvent de tous les rivages, du milieu de tous les peuples, de tous les rangs de l'humanité; et tous réunis dans votre immense enceinte, formant devant le ciel et la terre une humanité telle que le monde n'en a jamais rencontré sur la terre, tous vous regardent, vous aiment, et vous crient de partout: "Ma mère!"

Messieurs, la voilà embrassée dans son vaste ensemble, cette immense communion des âmes qu'on nomme l'église catholique; la voilà avec la triple gloire de sa grandeur numérique, de sa beauté hiérarchique et de son encadrement historique. Le voilà, ce corps vivant ayant ses pieds sur la terre, sa tête dans le ciel, et ses bras étendus jusqu'aux derniers confins de la terre; le voilà avec les millions et les milliards de membres qu'il meut à travers les espaces et les siècles! Voilà le géant de la catholicité; il s'atteste par sa présence; il se trahit par sa grandeur; il se défend par sa force; il résiste par sa masse. *Mole sua stat.* Le voilà debout au centre de l'histoire et au centre de ce siècle, ému et frémissant autour de lui; il s'impose aux regards; il attire votre curiosité; il sollicite votre attention, et, je ne crains pas de le dire, il défie votre indifférence. Il est là, aussi contemporain, aussi actuel, aussi vivant que vous-mêmes; et rien qu'en se montrant il provoque l'admiration, commande le respect et brave le dédain; et il vous dit, en vous regardant de toute sa hauteur de géant: "Me voici; je suis le grand fait de l'histoire et du siècle. Vous ne pouvez me supprimer, et, bon gré mal gré, il faut que vous me regardiez, et qu'en me regardant vous me jugiez."

Mais, messieurs, c'est assez vous montrer, dans l'Église considérée en elle-même, le prodige de sa grandeur et de sa beauté. Regardons-là maintenant dans le milieu qu'elle traverse, et nous allons y admirer un autre prodige encore plus grand, un prodige de résistance et de stabilité.

II.

Quand même vous feriez abstraction du milieu où se produit ce grand fait et de l'ascendant qu'il exerce dans l'humanité; quand même vous ne voudriez y voir qu'un phénomène isolé, sans rapport avec le mouvement des choses humaines et sans action efficace sur l'humanité, force vous serait encore de vous demander d'où vient et pourquoi ce

phénomène ; car le barbare lui-même, en passant devant les Pyramides, est forcé de se dire quelquefois : "Qui a élevé ces colosses de pierres debout dans nos solitudes ?" Mais, messieurs, il s'en faut bien qu'il en soit ainsi de ce corps de l'Église dont nous venons de regarder en passant les gigantesques proportions et la magnifique architecture. Il s'en faut bien qu'il demeure là isolé, immobile, comme ces tombeaux des Pharaons dans le silence du désert, sans contact avec l'humanité et sans action sur elle. Il a vécu dans un milieu dévorant qui eût suffi à le faire périr cent fois, si l'impérissable et le divin ne vivaient en lui.

Aussi, messieurs, après avoir vu le colosse en lui même et dans son imposante stature, pour mieux entendre le prodige que Dieu a montré sous le ciel, il faut le regarder et le suivre dans le *milieu* où la Providence l'appelle à se mouvoir ; et vous allez découvrir ici, dans cette gigantesque institution, avec le miracle de sa grandeur ou de sa beauté, le miracle de son inébranlable stabilité au sein d'une perpétuelle et universelle instabilité.

La grande épreuve des choses appelées à vivre et à marcher dans le temps ; ce qui met en évidence leur force ou leur faiblesse, leur solidité ou leur fragilité, leur néant ou leur divinité, c'est le *milieu* où elles ont la vocation de vivre et de se mouvoir. Le milieu dévore ou fortifie les choses qui respirent et se meuvent en lui, selon les germes de décadence ou de vitalité qu'elles portent en elles-mêmes. Et plus ce milieu est rempli d'agitations et de secousses, d'ébranlements et de tempêtes, plus les institutions qui y passent sans mourir ou qui y demeurent sans faiblir, attestent l'inébranlable, l'immortel, le divin qui est en elles.

Et pour les créations de l'ordre moral, pour les institutions politiques, sociales et religieuses, trois choses surtout sont à redouter dans le chemin où elles marchent et dans la sphère où elles se meuvent : le mouvement des idées, le feu des passions, le choc des révolutions. Qu'y a-t-il sur la terre qui résiste longtemps à ces trois choses qui, pareilles aux tempêtes, déracinent, pulvérisent et bouleversent tout ici-bas, les idées, les passions et les révolutions ? Où sont les institutions même les mieux affermies que le souffle des idées n'ébranle, que le feu des passions ne dévore, que la violence des révolutions ne tue ou que leur contre-coup ne renverse ? Que dis-je ? où sont celles dont le temps seul, par sa marche victorieuse et par l'inévitable frottement des choses, ne triomphe bientôt ? Ah ! regardez passer ce vaste tourbillon que le temps emporte et où, sous les coups et les contre-coups des idées, des passions et des révolutions, tant de choses se mêlent et s'entremêlent, se croisent et s'entre-croisent, se choquent et s'entre-choquent, se brisent et se pulvérisent : où sont les institutions et les religions même qui à travers ces chocs et ces heurtements perpétuels gardent une intégrité inviolable dans une inébranlable stabilité ?...

Et maintenant, à cette grande lumière que l'histoire projette ici sur notre sujet, regardez l'Eglise catholique emportée dans un tourbillon pareil sur la route de ses destinées. Vous êtes-vous jamais demandé, messieurs, dans quel milieu l'Eglise catholique a dû vivre toujours et vit encore aujourd'hui; quelle atmosphère il lui a fallu respirer; sous quel soleil elle a dû passer et passe encore sous nos yeux, surtout au sein de cette mobile, changeante et ardente Europe?

Ah! si ce phénomène de grandeur colossale et de stabilité permanente ne s'était produit qu'au sein des mœurs stagnantes de l'extrême Orient, au milieu de ces peuples endormis dans des siècles de léthargie; si surtout cette grande chose avait été mise sous la garde toujours armée d'un despotisme omnipotent et jaloux; si vous trouviez là cette Eglise avec les proportions que j'ai montrées, parquée dans les frontières de la caste et les barrières de la nationalité; si vous la rencontriez de siècle en siècle, ainsi défendue et protégée, et là, loin du mouvement des idées, de l'ardeur des passions et du choc des révolutions, s'assurant à elle-même un rempart contre tout assaut, un bouclier contre tout glaive et un abri contre tout orage, peut-être alors vous pourriez essayer de contester le miracle de la permanence et de la stabilité dans l'Eglise catholique, et vous pourriez dire avec quelque raison: "J'ai vu dans l'extrême Orient quelque chose de pareil. Là aussi j'ai vu des institutions gigantesques et des religions grandioses encadrées, elles aussi, dans de vastes espaces et dans des siècles lointains."

Mais, je le demande ici à tout observateur attentif et à tout juge impartial, en est-il réellement ainsi de l'existence terrestre de l'Eglise catholique, jetée, à ciel ouvert, sous le soleil brûlant de toutes les publicités, à travers le mouvement de toutes les idées, à travers le feu de toutes les passions, à travers les chocs de toutes les révolutions? Faut-il, mes frères, faut-il vous rappeler ici et ce milieu tourmenté où l'Eglise se meut de secousse en secousse, et cette atmosphère troublée où elle marche de choc en choc, et ces âpres chemins où elle passe, d'abîmes en abîmes, à travers toutes les décadences et toutes les chûtes?

Qu'y a-t-il de commun, je vous prie, entre ces religions mortes et ces hiérarchies immobiles et enveloppées de silence, couchées là-bas dans l'extrême Orient, pareilles à de vaste momies dormant dans d'immenses tombeaux, et cette religion catholique vivant, grandissant et se fortifiant au milieu de toutes les secousses, de toutes les convulsions et de tous les cataclysmes de cette terre toujours remuée, jamais tranquille; toujours en agitation, jamais en repos; terre volcanique de toutes les explosions politiques, sociales et religieuses; terre classique de tous les champs de bataille, et non pas une fois, mais cent fois envahie et saccagée, foulée et refoulée par le flot de l'invasion passant et repassant san

cesse sur cette terre jonchée de ruines de tant de choses, des débris de tant d'institutions, et, si je le puis dire, des cadavres de tant de peuples?

Comptez, messieurs, comptez, si vous le pouvez, combien de fois, depuis bientôt deux mille ans, dans le flux et le reflux des événements, les sociétés en Europe se sont transformées, faites, défaites et refaites autour de cette société catholique toujours vivante et toujours identique à elle-même! Comptez combien de trônes, même les mieux affermis et les mieux défendus, se sont écroulés autour de ce trône de nos pontifes, le plus ancien et en même temps le plus jeune, le plus faible et en même temps le plus inébranlable de tous les trônes!.... Comptez les dynasties qui ont passé dans le monde, pareilles à des voyageuses qui dressent leur tente pour un jour, devant cette dynastie plantée sur un roc immobile, et pareille à un arbre immortel poussant de plus en plus ses racines dans le sol de notre vieille Europe, à mesure que les siècles lui viennent et que les tempêtes le secouent davantage! Comptez enfin les rois qui ont paru et disparu, et qui ont été et sont vus encore aujourd'hui courant, effarés et pâles, sur tous les chemins de l'histoire, à travers les ruines de leur puissance, et qui, de loin comme de près, et par la rapidité de leur passage et par le bruit de leurs chutes, acclament le miracle de cette royauté toujours debout au milieu de tant de catastrophes, et toujours calme parmi tant de tempêtes!

O Eglise ma mère, et voilà le milieu où vous avez vécu; voilà l'atmosphère que vous avez respirée; voilà les chemins par où vous avez passé; voilà la terre que vous avez foulée! Ah! je devrais plutôt dire voilà la mer que vous avez traversée, mer toujours orageuse et éternellement mobile, où il nous a fallu guider à travers mille écueils le navire qui portaient nos destinées, comme elle-même toujours tourmentées et toujours flottantes!

Et vous voilà, cependant, traversant votre carrière d'agitations dans un calme divin, et étendant votre organisation immuable au milieu de l'universelle instabilité et de l'universel changement! Vous voilà enfin, ô ma mère, telle que je vous ai vue à toutes les grandes étapes de votre vie, et telle que je vous retrouve encore aujourd'hui, ah! aujourd'hui surtout, secouée plus que jamais par le passage des idées, des passions et des révolutions; exposée à toutes les tempêtes qui remuent les nations, qui ébranlent les institutions, qui emportent les législations, qui pulvérisent les religions, qui balayent les doctrines et font voler au loin, à travers les espaces et les siècles, cette immense poussière formée par tous les écroulements et toutes les démolitions!...

Oh! dites-moi, si vous le savez—*dic mihi si habes intelligentiam,*—comment dans ce milieu l'Eglise a-t-elle passé? Comment dans cette

atmosphère l'Eglise a-t-elle respiré ? Comment sur tant de poussière l'Eglise est-elle debout ?

Ah ! si du moins, jetée par la Providence dans le tourbillon des événements humains, l'Eglise avait pu s'assurer avec le privilége de l'abstention le bénéfice de la sécurité ; si. comme il arrive quelquefois pour les petits Etats, dans les conflits des grands peuples, l'Eglise avait pu se renfermer dans une neutralité impartiale, désintéressée et tranquille ! Mais non ; son existence terrestre l'enchaînait partout aux agitations de la terre ; son domaine temporel, garantie et nécessité de son indépendance spirituelle, suffisait seul à l'entraîner plus ou moins dans l'orbite enflammé des révolutions et à la précipiter, par la force des choses, dans des crises où toute autre puissance que la sienne eût trouvé cent fois l'occasion de périr.

Et même, en dehors des secousses que donnait au trône séculaire de la papauté ses relations obligées avec les royautés et les républiques de la terre, la grandeur de sa puissance morale devait armer contre elle les jalousies de tous les despotismes humains et lui créer, de siècle en siècle, les situations les plus difficiles et les plus périlleuses. La neutralité pour l'Eglise ? Oh ! non, jamais ! La vie de l'Eglise, c'est, entre des conflits toujours anciens, toujours nouveaux et toujours inévitables, la neutralité impossible ; et la grande réalité de notre histoire, si vous voulez que je la dise, la voici : c'est l'Eglise non-seulement toujours agitée, mais l'Eglise toujours compromise et toujours menacée !

O sainte Eglise de Dieu, si du moins, à défaut de neutralité, vous aviez pu vous faire de votre obscurité un bouclier contre les violences des hommes et les violences des choses, en ne prenant à tout ce qui remuait le monde qu'une part secondaire ! Mais non ; jamais institution ne prit dans les événements qui ont agité l'humanité une part plus prépondérante. Parmi les grands acteurs qui apparaissent sur la scène de nos drames historiques, ni homme, ni peuple, ni institution n'y a joué un rôle comparable à votre rôle. Des heures sonnèrent dans votre histoire où un mot, un signe, un geste de vous précipitait l'Europe sur l'Asie, l'Occident contre l'Orient, la civilisation contre la barbarie. Et les crises des sociétés, et les luttes des peuples, et les chutes des rois eux-mêmes, précipitées par l'ascendant de votre autorité conspirant avec la volonté des peuples, montraient au monde, dans l'éclat des plus grandes crises sociales et des plus grands événements humains, la part souveraine que la Providence vous faisait dans la marche des choses et les mouvements des sociétés ! Et au milieu de tant de secousses et de déplacements, où donc aviez-vous placé votre centre d'action ? Au sein de cette humanité si mobile et si tourmentée, à son sommet le plus

élevé, à Rome, à Rome, c'est-à-dire au plus haut lieu du monde. Et partant, élevée sur les hauteurs, il était dans votre destinée, comme dans les destinées du cèdre et du grand chêne, de recevoir les plus grands coups de vent qui devaient se déchaîner et les plus grands coups de foudre qui devaient éclater sur la terre.

Encore si, dans ce long et âpre chemin, l'Eglise avait pu passer comme une étrangère, ne rencontrant d'autres dangers que les nécessaires contre-coups des événements! Mais quand on vient à considérer que pendant près de deux mille ans l'Eglise catholique a rencontré l'hostilité partout; quand on pense que pendant une si longue vie elle a dû passer à travers toutes les puissances et toutes les forces humaines conjurées et évoquées contre elle; quand on songe enfin qu'elle a subi la conspiration permanente des erreurs, des passions et des révolutions, ses éternelles ennemies, on se demande: "Quelle est donc cette institution qui a la vie assez dure pour passer non-seulement à travers tant de ruines capables de l'arrêter, à travers tant de secousses capables de la briser, mais encore à travers tant de forces capables de la tuer, non-seulement une fois, mais cent fois, mais mille fois?

La voyez-vous d'ici, cette voyageuse marchant non-seulement vivante mais calme, mais sereine, sous le feu continu de tous les ennemis qui la harcèlent et la tourmentent? La voyez-vous comme elle poursuit sa carrière de combats à travers tout ce qui l'attaque, à travers tous les schismes et toutes les hérésies, à travers toutes les philosophies et tous les rationalismes, à travers toutes les sciences et toutes les littératures, à travers toutes les presses et tous les journalismes, à travers tous les livres et toutes les brochures, à travers tous les sophismes et tous les mensonges, à travers tous les dénigrements et toutes les calomnies?

Ce n'est pas assez dire, les forces sociales elles-mêmes lui font une guerre perpétuelle, et elle passe à travers tous les despotismes et toutes les tyrannies, à travers toutes les libertés et toutes les anarchies, à travers toutes les constitutions et toutes les légalités, à travers toutes les politiques et tous les machiavélismes, à travers toutes les proscriptions et tous les ostracismes, à travers toutes les jalousies royales, consulaires et impériales, à travers toutes les tracasseries administratives, bureaucratiques et législatives, à travers toutes les persécutions populaires, démagogiques et révolutionnaires!

Eh bien, oui, tout cela, dans le milieu dévorant où se meut l'Eglise, tout cela s'est rencontré et se rencontre encore; tout cela, devant elle, derrière elle, autour d'elle, s'accorde et conspire sur la terre contre cette fille du ciel; tout cela, de tous les points de l'espace et de la durée travaille à la harceler, à la vexer, à la frapper; tout cela essaye, mais en vain, de briser l'infrangible, de blesser l'invulnérable et de tuer l'immortelle!

Je le demande, messieurs, à votre impartiale raison, un tel fait plus de dix-huit fois séculaire, s'accomplissant dans de telles conditions, se perpétuant dans un tel milieu, est-ce un fait ordinaire, et se peut-il qu'un tel phénomène n'ait rien que d'humain ? Quoi qu'il en soit ici du caractère rigoureusement divin que je ne montre pas directement, ce phénomène si visible et si palpable, en apparence si simple et en réalité si étrange, pouvez-vous ne le pas voir ? Pouvez-vous même ne pas vous en étonner ? Ne parle-t-il qu'à vos yeux et ne dit-il rien à vos intelligences ?... Ah ! ce géant de l'histoire religieuse, qui poursuit, dans le milieu dévorant que nous venons de voir, sa marche toujours victorieuse ; ce géant, qui a bu en passant à tous les torrents de la tribulation, vous dit en élevant la tête, comme le guerrier de l'Ecriture : " Je suis le miracle de la force et de la stabilité, comme je suis le miracle de la grandeur et de la beauté" ; et il ajoute, ce qui nous reste à voir : " Je suis le miracle de la puissance et de l'*efficacité.*

III

Que serait ce prodige de la grandeur et de la beauté, ce prodige de la force et de la stabilité, si le catholicisme passait sur la terre sans autre résultat que de montrer, par son attitude sublime, sa grandeur sans égale, et par sa résistance séculaire, son invincible force ? Le catholicisme, s'il s'arrêtait là, serait encore, sans doute, un phénomène deux fois prodigieux ; mais il ne serait vraiment qu'un phénomène, une apparition, un spectacle, une sorte de grandeur d'apparat se produisant, sous les regards des générations étonnées, sur cette scène immense formée par les espaces et les siècles. Mais il s'en faut bien que là se borne, dans l'humanité, le passage de cette grandeur et l'apparition de cette force ; et, après les deux prodiges que nous venons de voir, j'en aperçois un troisième, encore plus étonnant que les deux autres ; je veux dire l'inexprimable prodige de son influence et de son efficacité.

Malheur à ceux qui ont ici des yeux pour ne plus voir ; malheur à ceux-là surtout qui, à travers le nuage des sophismes, des erreurs, des préjugés et des passions, ne peuvent plus voir, et beaucoup moins admirer, le phénomène le plus étonnant et le plus grandiose de l'histoire de l'humanité : je veux dire l'incomparable action de l'Eglise au milieu des générations formées par elle. Quelle action ? demandez-vous. Action intérieure et action extérieure, action latente et action visible ; la première expliquant la seconde ; et l'une et l'autre si prodigieuses, que ce m'est un embarras de vous dire laquelle des deux a droit de vous ravir et de vous étonner davantage.

Action *intime* d'abord. Manifestement, ce qui se démontre plus efficace dans l'humanité, c'est ce qui agit sur son fond. Pour prendre

un ascendant puissant dans les choses et sur les hommes, il faut aller au cœur des hommes et à l'intime des choses. Or l'action intime, mystérieuse, latente, que l'Eglise catholique a exercée et exerce partout et toujours sur le fond de la vie humaine, comment vous la dire en un si rapide discours?... Il me faudrait ouvrir ici, au plus profond de l'humanité, des horizons immenses et des perspectives sans limites.

Cette force vraiment catholique, c'est-à-dire universelle, savez-vous comment elle agit et quel est le mystère de son efficacité? Le voici. Elle agit dans le fond de l'humanité comme la séve au sein de la terre, comme agit, au sein de toute la nature, cette force cachée, mais puissante, qui fait tout germer, fleurir et fructifier; elle agit dans un silence divin; silence fécond, qu'un poëte philosophe nommait, avec une simplicité sublime, le *silence des bonnes choses*, et qui, dans l'humanité comme dans la nature, prépare lentement, mais sûrement, les riches floraisons et les créations splendides.

Pourquoi, pensez-vous, l'Eglise catholique a-t-elle laissé partout dans l'histoire les vestiges éclatants de son passage? Ah! n'en doutez pas, parce qu'elle a agi divinement sur le fond de notre vie. Car, selon la remarque d'un libre penseur de ce temps, ce que le "catholicisme a "saisi par-dessus tout, c'est l'âme tout entière dans ses plus profondes "entrailles." Qui jamais, en effet, comme l'Eglise, a touché aux entrailles, au cœur, à l'âme de l'humanité régénérée et transformée par elle? Quelle action intime! quelle influence cachée, mais profonde, sur l'homme, sur la famille, sur l'humanité même!

Qui a jamais su prendre, comme l'Eglise ma mère, par une action aussi forte qu'elle est douce, tout ce qu'il y a de plus profond dans la vie humaine: l'intelligence, la volonté, le cœur, tout l'homme enfin, avec toutes ses plus royales puissances? Qui s'est fait comme elle, si ce n'est le Christ lui-même, croire, aimer et obéir? Qui a vu comme elle, en un mot, l'âme humaine toute entière soumise, par son fond le plus intime, à l'empire de sa pénétrante et féconde action?

Et qui a, comme l'Eglise ma mère, touché au cœur de la famille humaine? Qui a su, comme elle, pénétrer jusqu'à son plus intime sanctuaire et porter son regard vigilant jusqu'aux sources mêmes de la vie? Qui a, comme elle, transformé à fond cette trinité humaine qui est la famille même; le père, la mère, l'enfant? Qui a mis à la place du despotisme marital et paternel l'autorité protectrice et dévouée? Qui a remplacé l'esclavage de la femme par la dignité de la mère? Qui a transfiguré l'enfant en mettant dans son âme la vie et sur son front la beauté de Jésus-Christ?

Et dans la société et pour la société, que fait l'Eglise au sanctuaire des âmes? Elle dépose et féconde par une action latente tous les germes

de la grande vie sociale ; elle met l'autorité en haut, l'obéissance en bas, l'ordre partout. Elle crée tout à la fois le respect de l'homme pour l'homme et la soumission de l'homme à Dieu, en montrant dans chacun et dans tous le même caractère et la même dignité de l'Homme-Dieu. Elle maintient, en un mot, au fond des âmes l'élément granitique de tout ordre social, la force mystérieuse sans laquelle nulle société sur la terre ne peut s'élever ni même se soutenir, à savoir l'amour souverain de la vérité absolue et de l'éternelle justice.

L'Eglise, en un mot, pose et développe dans le fond des institutions sociales comme dans le fond des âmes humaines tous les principes de la vie ; elle y sème par sa parole, comme le semeur jette le grain dans son champ, tout ce qui doit lentement, mais sûrement s'épanouir au soleil de l'histoire, les vraies notions de l'ordre, du droit, de la propriété, de la liberté, de l'égalité, de la fraternité, de l'autorité. Elle jette en un mot, aux entrailles et au cœur de l'humanité ces deux rayonnements qui font croître les grandes choses, comme le soleil fait croître les moissons : je veux dire la lumière de la vérité et la chaleur de la charité, Et un jour, en effet, grâce à cette action si divinement mystérieuse et si divinement féconde, toutes les grandes moissons apparaissent à la lumière dessiècles, moissons des arts et des sciences, des vertus et des saintetés, descréations et des institutions, des nationalités et des civi. slisations ; et il advient que les miracles qui éclatent au dehors ne sont que l'explosion spontanée de tout ce qui germait au dedans.

Ah ! messieurs, un regard, un regard seulement, je vous prie, sur ce panorama universel où les œuvres de l'Eglise se révèlent au grand jour ! Ah ! qui comptera et appréciera jamais, et dans l'ordre matériel, et dans l'ordre intellectuel, et dans l'ordre artistique, et dans l'ordre moral, et dans l'ordre social, les chefs-d'œuvre dont elle a embelli la terre, les grands hommes qu'elle y a créés, les saintetés dont elle l'a ornée, les institutions dont elle l'a enrichie et les civilisations qu'elle y a fait éclore ?

Qui a élevé ces hôpitaux, ces Hôtels-Dieu, ces asiles, ces refuges qui abritaient ici la vieillesse, là l'enfance, toutes les misères de l'humanité, toutes les spécialités de la douleur ? Qui a fondé ces monastères dénoncés aujourd'hui comme les asiles de la paresse et de l'oisiveté, et où cependant le travail, la patience et le courage sortis du sanctuaire conservaient les chefs-d'œuvre d'une humanité disparue, pour en faire l'héritage de nos sociétés oublieuses et de nos générations ingrates ? Qui donc, la sueur au front, la fatigue aux membres, a porté sur tant de terres stériles la joie et l'honneur de la fécondité ? Qui donc, durant de longs siècles, a déchiré ses mains, ensanglanté ses pieds et bu à longs traits la souffrance, pour arracher ce vêtement de ronces et d'épines qui déshonoraient notre sol et hérissaient nos champs ?

Et si de l'ordre matériel je m'élève ici vers des sphères plus hautes, que de créations, que d'enfantements encore! Qui a multiplié comme elle, à travers ces longs siècles, et les chefs-d'œuvre de l'art, et les chefs-d'œuvre de l'éloquence, et les chefs-d'œuvre de la science, et les chefs-d'œuvre de la philosophie, de la métaphysique et de la théologie? Qui a élevé si nombreuses ces cathédrales et ces basiliques dont la majesté étonne, dont la beauté ravit, et dont la perfection semble désespérer même le génie de l'art? Qui a créé ces légions de docteurs, de savants, de philosophes, de métaphysiciens et de théologiens qui ont allumé à son foyer le flambeau de leur génie? Comptez les savants, les poëtes, les orateurs, les artistes, tous les hommes du premier ordre, qui ont inspiré leurs œuvres de son souffle divin... Entrez dans vos musées et dans vos bibliothèques, et là, parmi tant de choses futiles et vaines, pesez nos œuvres et nos livres; œuvres grandioses, livres monuments, votre plus grande et parfois votre unique ressource alors que vous voulez vous-même entreprendre—ce qui devient de plus en plus rare aujourd'hui—une œuvre vraiment grande et vraiment sérieuse. Et alors demandez-vous ce que c'est que ce génie patient, infatigable, opiniâtre, intarissable et vraiment universel, qu'on nommerait, mieux que Châteaubriand, *génie du catholicisme*, se signalant, partout et toujours, par de tels miracles de puissance et de création.

Mais au-dessus de ces créations du génie, de l'art et de la science catholique, voici des créations bien autrement précieuses et bien autrement belles; voici la plus magnifique moisson de saintetés, de martyrs, d'apostolats, de virginités, de dévouements, de sacrifices, d'héroïsme de toutes sortes.

Ah! messieurs, tous ces héros et toutes ces héroïnes de l'apostolat et du martyre, du dévouement et du sacrifice, de la pureté et de la virginité, de la sainteté enfin; tous ces hommes et toutes ces femmes, tous ces riches et tous ces pauvres, tous ces savants et tous ces ignorants qui, à force de courage et d'intrépidité, ont dépassé le niveau général de notre humanité et ont élevé d'un degré sublime l'honneur de notre race, les avez-vous comptés? Regardez, les voilà sortis de tous les rangs et de toutes les conditions de la catholicité; les voilà tous élevés sur les genoux de l'Eglise; les voilà, ces grandes figures de l'histoire, ces vrais grands hommes de l'humanité; les voilà portant au front l'auréole des gloires humaines, gloire de toutes les charités, gloire de toutes les humilités, gloire de toutes les obéissances, gloire de toutes les abnégations, gloire de tous les sacrifices, gloire de toutes les virginités, gloire de tous les apostolats, gloire de tous les martyrs, gloire de tous les héroïsmes, en un mot, gloire de toutes les saintetés; les voilà brillant, plus éclatantes que les étoiles au firmament, dans le ciel radieux

de l'Eglise catholique! Combien sont-elles, ces figures incomparables debout à tous les horizons de l'histoire, sur tous les points élevés de l'humanité? Combien sont-ils, ces saints sortis de cette Eglise toujours féconde? Ah! demandez à la terre, qui porte la trace de leurs pas; à l'humanité, qui garde le souvenir de leurs bienfaits. La terre et l'humanité vous répondent ensemble: Nous les avons vus passer, et sous toutes les formes ils étaient des millions: millions de vierges, millions d'apôtres, millions de martyrs, millions et millions de saints."

Ainsi, non-seulement l'Eglise a multiplié partout les chefs-d'œuvre du génie, de la science, de l'art; elle a fait mieux que tout cela; elle a multiplié partout les grandes figures de l'humanité, ce que je ne crains pas de nommer *les hommes chefs-d'œuvre*.

Et puis, au-dessus des hommes et de leurs œuvres, regardez. Voici toutes les institutions sorties de ce sein toujours jeune, phalanges aussi multiples que les misères humaines, légions illustrées par leurs bienfaits, qui passent en laissant dans les siècles une trace éclatante, et montrant au soleil de ces siècles, comme leur gloire immortelle, et les générations éclairées par leur parole, et les générations consolées par leur amour, et les générations sauvées par leur zèle, et quelquefois des peuples créés par leur dévouement et par leurs sacrifices! Que dirai-je? Ici les noms seuls déborderaient par-dessus l'étroite limite d'un discours, et je ne puis à vos yeux qu'entr'ouvrir les horizons. Allez à l'orient, allez à l'occident, allez au midi, allez au septentrion; l'Eglise est partout devant vous, et la voilà partout couronnée de la gloire de ses œuvres. Vous ne pouvez faire un pas dans les grandes routes de l'histoire sans rencontrer un de ses vestiges, sans toucher une de ses œuvres, sans vous heurter à l'un des monuments laissés sur son passage. Oui, si large et si profond est le sillon qu'elle a creusé partout, qu'on la reconnait encore, dans d'ineffaçables vestiges, là même où elle a cessé d'exister. Là, pour attester ce qu'elle y fut un jour, les ruines parlent, les tombeaux sont éloquents et les déserts eux-mêmes prennent une voix pour témoigner encore de la fécondité de cette grande institution chrétienne qui, pareille au Christ son divin époux, passe partout en faisant le bien.

Mais, messieurs, l'œuvre des œuvres de l'Eglise, le chef-d'œuvre de ses chefs-d'œuvre, ce sont les grandes nationalités; c'est par dessus tout la fleur brillante et parfumée des grandes civilisations chrétiennes! Chose prodigieuse, hélas! et trop oubliée, les grandes nations du monde nouveau ont été formées dans les bras de l'Eglise; et depuis que son drapeau s'est levé sur le monde, jamais et nulle part, ni un peuple ni un homme n'a pu naître à la civilisation qu'à l'ombre de ce drapeau. Toutes les civilisations, j'entends les vraies civilisations, celles qui

élèvent l'homme à la grandeur morale, sont sorties de son souffle, et toutes plus ou moins demeurent marquées de son signe. Et j'entends des hommes qui demandent à l'Eglise de se réconcilier avec la civilisation! Dérision amère, ironie ingrate et cruelle! "Quoi! vous dit l'Eglise, me réconcilier avec la civilisation? Mais la civilisation, c'est moi-même; et vous ne pouvez plus faire l'histoire de la civilisation, d'un seul peuple, sans y mêler mon nom et sans y montrer ma main."

J'en appelle au témoignages des nations. Peuples du Nord et peuples du Midi, races de l'Orient et races de l'Occident, sociétés civilisées et sociétés barbares aussi, rendez ici ce témoignage. Un jour vous avez vu vivre, combattre et triompher avec toutes les saintes causes l'Eglise catholique ma mère. Et si elle ne vous demeure plus dans toute sa réalité vivante, elle se survit dans ses œuvres, ses monuments et ses souvenirs; car tout crie encore au milieu de vous: " C'est ici qu'elle a vécu; voici les débris de ses chefs-d'œuvre; voici les souvenirs incrustés dans un airain indestructible et un ciment immortel; voici la trace de ses saints; voici les vestiges de ses apôtres; voici le sang de ses héros; voici les tombeaux de ses martyrs!..."

O Eglise ma mère, c'est votre gloire sans pareille qu'on ne puisse, sans vous voir, regarder dans l'histoire, et que, bon gré mal gré, vos ennemis comme vos amis reconnaissent partout la trace de vos pas. Jamais nom n'a retenti comme votre nom; jamais action n'a éclaté comme votre action; jamais puissance ne s'est déployée comme votre puissance, et jamais gloire sur la terre n'a brillé comme votre gloire! Les cieux racontent la gloire de Dieu, *cœli enarrant gloriam Dei;* la terre raconte votre gloire, ô ma mère! ou plutôt vous même vous êtes comme un ciel sur la terre; et mieux que les étoiles au fond du firmament, vos œuvres brillent au fond des siècles illuminés par vous avec une splendeur qui ne s'effacera plus, et ces œuvres vous rendent un invincible témoignage; elles disent: " L'Eglise catholique, c'est la plus grande chose de la terre!"

Messieurs, voilà sous ses principales faces le grand fait religieux; voilà la religion qui se présente devant nous dans sa majesté séculaire et dans son actualité vivante. Elle se pose en face de ce siècle affamé de progrès, et elle nous dit à tous: "Vous cherchez la religion assez grande, assez stable et assez puissante pour marcher à la tête de l'humanité; la religion capable de lui imprimer le sceau de sa grandeur, capable de lui communiquer le principe de sa stabilité, capable de la féconder par sa propre puissance. Me voici; cette religion, c'est moi-même, moi que vous accusez d'arrêter l'essor de la civilisation, moi que vous dénoncez chaque matin comme l'obstacle au progrès du monde moderne; me voici devant vous. Regardez-moi telle que je vous

apparais dans la lumière du siècle et de l'histoire, moi le plus grand miracle de grandeur et de beauté ; moi le plus grand miracle de durée et de stabilité ; moi le plus grand miracle de puissance et d'efficacité ; moi, enfin, le plus grand fait de l'histoire et la plus grande réalité du siècle !"

Messieurs, ce fait si grandiose, si séculaire et si actuel tout ensemble, vous pouvez essayer de le proclamer inutile, suranné, désastreux même ; vous ne pouvez en ébranler la certitude invincible ni en nier l'incomparable portée. La libre pensée a beau affecter de le couvrir de ses mépris superbes et de ses dédains transcendants, ses efforts pour le renverser protestent contre ces mépris et ces dédains. Une chose ici est plus superbe que tous ces mépris, c'est la chose méprisée ; une chose est plus transcendante et monte plus haut que tous ces dédains, c'est la chose dédaignée. Vains efforts de la faiblesse pour contester le miracle de la grandeur ; vaines clameurs du barbare insultant au passage l'immobile, mais indestructible majesté de la Pyramide !

Ah ! messieurs, une fois au moins, dans le recueillement de vos pensées et dans le silence de vos passions, donnez à votre raison attentive ce spectacle sans second sur la terre. Une fois dans votre vie, mesurez du regard le géant tout entier, et dans la masse qu'il déploie, et dans le milieu qu'il traverse, et dans l'action qu'il exerce. Ne vous heurtez pas à un détail, embrassez tout l'ensemble. Et pour cela, élevez-vous bien haut et dans le monde des idées et dans le monde des faits, assez haut pour embrasser, dans le rayon d'un même regard, cette grande chose, le plus haut sommet de la religion, comme la religion est elle-même le plus haut sommet de l'humanité. Regardez la comme la regardait l'aigle de Meaux, en planant d'un vol sublime sur les plus hautes cimes. Surtout que le nuage du préjugé n'offusque pas la clarté de votre regard. Et si, dans la splendeur de cette vision, vous n'êtes pas encore forcés de vous écrier : " J'ai vu passer dans l'humanité l'institution *divine*," force vous sera au moins de vous écrier : " J'ai vu passer la plus grande chose humaine "; et qui que vous soyez, la vérité arrachera de vos âmes sincères cet aveu que naguère elle arrachait au protestant Macaulay, alors que, sous le rayonnement d'une invincible évidence, il disait : " Il n'existe pas, il n'a jamais existé " sur cette terre une œuvre aussi digne d'examen et d'attention que l'Eglise catholique romaine."

J. FÉLIX.

(*A continuer.*)

L'ORIGINE DES ZOUAVES PONTIFICAUX.

Le comité central des *Œuvres pontificales et du Denier de Saint Pierre* a publié le compte rendu de l'assemblée qui a été tenue à Malines, le 29 janvier dernier, le lendemain de l'installation de Sa Grandeur Mgr. Dechamps comme archevêque métropolitain de Belgique. Cette intéressante brochure contient le rapport présenté, au nom du comité diocésain de Gand, par M. Verspeyen ; et le rapport général de M. le comte de Villermont sur les œuvres pontificales, et notamment sur le recrutement et l'armement des zouaves. Ces deux rapports sont écrits sous l'empire d'une profonde et sincère conviction. On y retrouve les accents d'une foi vive et d'un dévouement sans réserve à la sainte cause de l'Eglise, et d'attachement au Saint-Siége.

La lecture des rapports terminée, Mgr. l'archevêque de Malines s'est exprimé à peu près en ces termes :

" M. le comte Villermont, en vous racontant l'origine de l'œuvre des zouaves, a fait allusion à un entretien d'où elle serait sortie. Il y a là une attribution de mérite dont nous avons à nous décharger tous les deux. La vérité, l'exacte vérité, la voici, et elle mérite d'être constatée.

" Je rentrais chez moi un soir, vers huit heures. On me remit un billet sans signature, portant seulement ces mots : *Venez tout de suite rue Terre-Neuve, numéro* 105. L'heure était avancée, le lieu du rendez-vous écarté : j'hésitais à me rendre à cette singulière invitation, lorsque, en examinant le billet avec plus d'attention, je reconnus l'écriture de Mgr. de Mérode.

" Je pars aussitôt. J'arrive à la maison indiquée. Au pied de l'escalier, je trouve une personne à laquelle je demande qui m'a fait venir. On me répond : " Montez, quelqu'un vous attend."

" Je trouvai le général de Lamoricière se promenant sur une carte d'Italie. " Voilà, me dit-il, trois mortelles heures que je vous attends. " Je pars demain pour Rome; si je n'ai à combattre que la Révolution, " je suis certain du succès. Si un gouvernement s'en mêle, je sera " battu, peut-être, mais je ferai rougir l'Europe."

" Le lendemain, après ma messe, je trouve le comte de Villermont à la sacristie. Je lui raconte, sous le sceau du secret, mon entrevue de la veille. " Lamoricière part; le laisserons-nous partir seul ? Mon interlocuteur me regarde avec l'air dont tout à l'heure il prononçait son *Credo* !

Il me fit cependant des objections sur les difficultés de l'entreprise. Mais après quelques instants d'entretien, nous étions d'accord ; l'œuvre des zouaves était fondée.

"Vous le voyez, Messieurs, le vrai fondateur de l'œuvre des zouaves, ce n'est ni le comte de Villermont ni moi : c'est le général de Lamoricière.

"On vous a parlé tantôt de la puissance des actes. Voilà un acte !... Le rapporteur de Malines disait que le discours de M. Thiers a eu une si grande puissance, parce que tous les actes accomplis pour la défense du Saint-Siége avaient préparé, avaient formé l'opinion publique. Eh bien ! ce sont les vaincus de Castelfidardo qui ont engendré les vainqueurs de Mentana.

"Puisque je parle de Lamoricière, j'ai une autre erreur encore à rectifier. On dit souvent que le général était venu en Belgique avec trois Français. Non, il y est venu seul. et il n'y a vu que trois personnes : Mgr. de Mérode, moi et un géomètre de Bruxelles, M. Cattoir, qui, malgré ses nombreuses occupations, a suivi le général et a pris en passant le plan d'Ancône, qui lui servit plus tard pour sa glorieuse défense.

"Si M. Verspeyen est en relation avec l'écrivain qui prépare l'histoire des témoins de Pie IX, je le prie de lui faire connaître de ma part ces faits.

"Il faut toujours être exact et rendre justice à tous. Au dernier Congrès de Malines, la France a entendu, dans le discours de M. l'abbé Brouwers, un mot qu'elle n'est point habituée à entendre : "Vous "êtes vaincus!" C'était vrai, et Mgr. Dupanloup, assis à mes côtés, l'entendit fort bien aussi.

"Depuis lors, en France, dans un très beau discours, il y a encore eu une inexactitude à notre préjudice. Soyons fiers de nos gloires, messieurs, et sachons revendiquer la part qui nous revient dans les œuvres pour la foi, pour Pie IX.

"Redoublez donc d'efforts. Attachez-vous de plus en plus à faire de ces actes qui déterminent la sainte contagion de l'exemple. Quant à moi, je ne négligerai rien pour seconder vos efforts.

"Je disais hier à mon clergé que l'évêque ne peut tout faire par lui-même. Il faut des aides, des coopérateurs. Ces coopérateurs sont comme les rayons qui partent du centre et vont porter la lumière et la vie sur tous les points. Le centre ne se donne pas un bien grand mouvement. Sa fonction est surtout de tenir ferme. Eh bien ! Messieurs, je vous le promets, je tiendrai ferme !"

CAUSERIE.

A quelques dix lieues de Québec, dans une vallée où les rivières roulent des pailletes d'or, il existe, depuis près d'un siècle, disent les anciens, un homme dont l'éternelle jeunesse tient du prodige, et dont la singularité d'esprit et de manières a fait l'amusement continuel de ceux qui l'ont connu. Evidemment né pour les succès de théâtre, prédestiné au genre comique, la nature lui avait donné tout ce qu'il faut pour imiter ses semblables. Sa grande taille, sa figure à l'antique, la souplesse et l'égalité de sa désinvolture, lui assuraient sur la scène des succès que Palma aurait enviés, que Roscius n'aurait jamais rêvés et qui lui auraient ouvert, du premier coup, les portes de l'immortalité. Malheureusement, pour les amateurs du Vaudeville et du pays, les théâtres qu'il fréquenta, ne répondant pas à la haute idée qu'il avait de la puissance du geste et du charme de la déclamation, notre compatriote s'arracha violemment aux doux plaisirs de la vie artistique, et chercha dans une autre sphère, une scène plus élevée et plus digne, un parterre plus sympathique et plus généreux.

***

Il avait alors 25 ans, l'âge intéressant des châteaux en Espagne, des déclarations d'amour incomprises, des projets aussitôt évanouis que rêvés. Faisant exception à la loi commune, notre compatriote sut se mettre, de bonne heure, audessus de toutes ces misères. Craignant pour son repos la compagnie d'une femme taquine et acariâtre, il avait résolu héroïquement de porter toute sa vie les glorieuses livrées du célibat, afin de ne pas voir abréger ses jours par les tempêtes du ménage. Ce vœu de son printemps a fidèlement reçu son exécution, et c'est là, dit-il, la dernière consolation qui lui reste dans son heureuse vieillesse.

On a vanté la vertu de Scipion en Espagne. Les anciens n'étaient pas forts. En effet, voici un trait qui relègue le grand général parmi les nains en fait de vertu, et beaucoup prétendent que si notre concitoyen avait été comme lui, à la tête des armées romaines victorieuses, Plutarque aurait écrit un volume entier pour dire ce qu'il n'aurait pas fait.

Etrange et singulière contradiction. Son père, citoyen éclairé et ami des lettres, avait été un des zélés soutiens du séminaire de cette ville. Son fils, à la vue de ces murs seulement, avait contracté de bonne heure

une étrange aversion pour les classiques. Il n'avait jamais voulu dépasser les éléments ; un charme singulier l'attachait et le retenait aux commencements en toute chose ; l'alphabet était, pour lui, la clef de l'univers, il s'était voué à son triomphe. Méprisant la syntaxe, repoussant la méthode et les belles-lettres, il avait confondu sa famille alarmée, en lui disant que puisque l'on peut parler sans savoir l'orthographe, on peut également écrire sans savoir la grammaire. Les parents, foudroyés par cet argument sans réplique, n'objectèrent plus, et leur ardent et spirituel neveu, libre de toute entrave, s'élança dans la carrière avec l'ardeur déployée jadis en Europe, par l'immortel chevalier dont l'impitoyable Cervantès nous a raconté la mirobolante histoire.

***

D'un caractère vif et passionné, il n'hésita pas longtemps sur le choix d'une carrière. Propre à tout, le théâtre, l'armée, la marine, le génie, (celui que l'on appelle *civil*), lui tendirent successivement les bras ; il les dédaigna. Sa mère, ayant cru reconnaitre en lui quelques traits de ressemblance physique avec Saint-François-Xavier, aurait désiré l'envoyer au Japon comme missionnaire. La sainte femme ! Mais sans être irréligieux, notre compatriote professait alors, en matière de religion, le principe que l'on a appliqué plus tard à la politique, sous le nom de non-intervention, et qu'il résumait dans un mot très profond : " chacun ses affaires." D'ailleurs il était casanier, et sujet à la nostalgie dès qu'il cessait de voir les rives de son pays. Il avait donc renoncé de bonne heure aux voyages et s'était consacré avant tout à sa patrie, à son clocher. Il aurait été cruel de nous priver de ses services. Heureux pays!....

Ayant entendu un jour quelqu'un faire l'éloge de Pothier, il se sentit appelé intérieurement à l'étude de la loi, comme autrefois Lafontaine s'était aperçu qu'il était poëte en entendant lire de la poësie. Peu à peu, l'amour du contentieux s'emparant de son esprit, il voulut se faire avocat. Il voyait déjà les clients lui sourire, les juges le désarmer par un regard bienveillant, la fortune entasser ses faveurs auprès de lui. Armé de la loi comme d'une massue, il voulait, lui aussi, faire la guerre à tous ces monstres qui, sous le nom d'abus, d'injustice et d'oppressions, déshonorent une société civilisée, et ramener sur le sol du Canada l'âge d'or de la justice et de la paix. Mais pour arriver là, il fallait du temps et de l'étude ; or notre compatriote était trop pressé pour attendre, et trop désœuvré pour étudier.

Malgré les réclamations de sa gramde âme, il se résigna, aprés une lutte courageuse contre ses plus nobles instincts, à n'étudier que le notariat. Ses amis lui reprochèrent cette faiblesse, mais ils ne purent changer ses résolutions, et, après quelques années de succès plus ou moins étonnants

aux quilles ou au billiard, avec quelques-uns des clients de son patron, il vint se présenter devant ses juges, avec l'aplomb de Pie de la Mirandole, prêt à soutenir des thèses sur tous les contrats, *et quibus dam aliis.* L'esprit, paré de quelques axiomes juridiques empruntés à un recueil aujourd'hui épuisé, la mémoire farcie de textes et de citations fossiles, il fit briller, à leurs yeux, des aperçus tellement nouveaux sur les successions, les douaires, la divisibilité et l'indivisibilité des obligations, que les juges, satisfaits de l'air et de la doctrine, le reçurent, séance tenante, *in docto corpore.* Ils lui donnèrent une commission par laquelle il avait le droit de constater *par devant lui*, et d'une manière authentique, jusqu'à inscription de faux, les engagements entre vifs ou à cause de mort, unilatéraux ou bilatéraux de ses concitoyens, hommes ou femmes, présents et futurs, nés et à naître. Un grand vide venait de se faire daus toutes les autres professions!....Notre compatriote s'était coupé les ailes!...

***

Les institutions que notre concitoyen a fréquentées dans son bas âge, ont laissé si peu de traces dans son esprit, que nous n'avons jamais été capable de découvrir à quelle école il appartenait sur la question de l'éducation. Est-il payen, est-il chrétien? Grave question que l'avenir résoudra peut-être!......En attendant, nous pouvons ajouter qu'il se rapproche des *payens* par son respect pour la liberté individuelle; de même qu'il se confond avec les *chrétiens* par son style et ses principes libres en fait d'orthographie. Mais comme notaire, il sait allier la dignité du Prêteur Romain à la bienveillance obligeante de Cendrillon. Depuis 60 ans, il a vu naître et mourir trois générations; il a tour à tour fait leurs contrats de mariage et leurs testaments, dansé à leurs noces et pleuré à leur enterrement. Se multipliant au besoin, il savait sortir à propos de sa juridiction et laisser l'empreinte lumineuse de sa plume, sur des choses pour lesquelles on aurait pu moins attendre de lui. Son zèle ne lui laissait de repos que ce qui était rigoureusement nécessaire pour débiter à quelques pratiques obligeantes, des poudres de per-nin-pin-pin, remède à tous les maux, des muscades de grenade, du raisin de Corinthe, des bijouteries dont le genre est aujourd'hui perdu, et quelques pièces de dentelle et d'indienne étonnante dont les picots rouges, verts et blancs étaient la coqueluche des bonnes Dames du temps!

***

Pendant cette longue période, le greffe du savant et estimable tabellion s'est enflé de bien des choses, dans lesquels, comme dans ses actes, les principes réactionnaires de l'auteur sur la grammaire, ont laissé des traces

éblouissantes. On sent, dans ces répétitions fréquentes et audacieuses de l'inobservance des règles reçues, combien il ressentait énergiquement le besoin de protester contre le despotisme des participes et l'injustice du régime indirect! Loyal comme les royalistes, il voulait la franchise dans le rapport des mots, comme dans ceux des citoyens, et les obligations *indirectes* étaient son cauchemar. Pour les éviter, il aurait écrit dix lignes de suite en bon français, quitte à en mourir ensuite.

Il n'y a pas même jusqu'à la langue anglaise qu'il n'ait su dompter. Et tout le monde conviendra qu'il ne fallait pas être moins bon cavalier qu'Alexandre, pour arriver de suite à un pareil succès. Il ne se laissa désarçonner ni par la proposition, ni par le *th*, et, du premier coup, il écrivit en Anglais des choses que Milton et Cooper n'avaient pas dites avant, et que personne ne répétera après lui.

Ces succès dans des genres si variés ouvraient à notre compatriote les portes de la popularité. Il les referma modestement. Il aurait pu être au moins maire, mais il croyait n'avoir pas la tendresse nécessaire; le mandat de député, si important alors, en l'éloignant de sa paroisse, lui aurait imposé trop d'obligations nouvelles; il ne se laissa pas même tenter par cet appât, si recherché aujourd'hui. Dédaignant les hauteurs, ils se consolait de rester dans la plaine, par le plaisir qu'il éprouvait à s'épargner la fatigue de monter. Bon voisin d'ailleurs, il aimait à entretenir leur amitié par quelques-uns de ces petits procès, qui sont la pâture des cancans du village, et, s'il y avait eu, entre eux, un ruisseau où il aurait été possible de construire un quai, Dieu sait, si le Conseil privé de Sa Majesté n'aurait pas été appelé à décider si ce quai, avait fait varier le fil de l'eau d'un ou de plusieurs pouces?

***

Arrivé aujourd'hui à 80 ans passés, notre compatriote a conservé toute la verve et le feu de sa jeunesse. Le style même qui faiblit généralement à cet âge avancé, reprend chez lui une vigueur nouvelle. Plus on l'étudie, plus on s'apperçoit qu'il échappe à la loi commune par tous les endroits, et les derniers coups de cette longue lutte contre la grammaire et les grammairiens, entreprise par lui depuis plus d'un demi siècle, ne seront ni les moins brillants ni les moins terribles.

Un admirateur du talent de ce monsieur a bien voulu nous communiquer une pièce de date récente, écrite dans le style original de notre auteur. Le lecteur jugera par lui-même des obstacles qu'il a eu à vaincre avant d'arriver à cette perfection.

Il s'agit d'une donation et des charges imposées au donataire. Voici une des clauses que nous copions textuellement:

" Cette donation est faite en outre que le dit donataire et le dit dona-

teur vivront à la même table, pot, ordinaire tant et si longtemps qu'ils pourront le faire aisément, mais dans un cas que le dit donateur se trouvérait incapable de se nourrir avec les mêmes aliments du dit donataire, le dit donataire s'oblige par ces présentes de donner, livrer, fournir à la demande du dit donateur, des aliments ou pension du goût et de la volonté du dit donateur, suivant son âge, santé capacité et à son goût pour lui susciter et vivre honnêtement et suivant ses désirs et selon sa vieille âge, à être donné et livré dans les temps où il ne sera plus capable de vivre avec le dit donataire de ses aliments, de plus le dit donataire sera tenu et obligé de loger, coucher, vêtir et entretenir le dit donataire, suivant son état proprement et nettement, fournir de chaussures, souliers, bottes, chapeaux et autres choses qui lui seront nécessaires à sa santé tel qu'un enfant doit faire à un père, lui rendre tous soins spirituels, le soigner en maladie, aller pour le curé et le docteur, les ramener à ses dépens, le blanchir et lui faire tout ce qui sera de juste et d'honnête tant et ci longtemps que le dit donateur sera vivant, le tout à peine de tous frais dépens et dommages, de plus le dit donataire s'oblige et sera obligé qu'après le décès du dit donateur le faire inhumer dans le cimetière et lui faire dire et chanter un service suivant son état le jour de son inhumation et lui faire dire vingt messes basse de *requiem* pour le repos de son âme après sa mort. S'oblige le dit donataire de mener et ramener le dit donateur à l'église chaque fois qu'il en aura besoin pour affaires spirituelles de la dite paroisse de Saint-Avarice (Saint-Evariste) en tout temps de l'année."

La chambre des notaires qui demande à la législature locale des amendements à son acte d'incorporation, ne pourrait-elle pas demander quelque chose en même temps, pour l'amendement de cet homme-là ?

—*Journal de Québec*. JULES D'AUBERT.

LETTRE DE L'ABBÉ COMBALOT.

M. L'abbé Cambalot nous fait l'honneur de nous écrire à l'occasion de la réclamation de Mgr. de Sura ; nous ne voulons pas priver nos lecteurs de cette lettre éloquente ; ils y trouveront des aperçus consolants sur la condition actuelle de l'église et sur les résultats du futur Concile.—LOUIS VEUILLOT.

MON CHER AMI,

Mgr Maret nous apprend qu'il fait imprimer un mémoire destiné au

futur Concile général. Ce mémoire sera soumis au Souverain Pontife et à la Sainte Assemblée. Cette promesse réjouit nos cœurs catholiques. Mais pour que *notre joie soit pleine*, "*Gaudium nostrum sit plenum*," nous désirons ardemment que le livre de Mgr Maret tombe, comme un coup de foudre, sur ces trainards du gallicanisme qui, à l'exemple du correspondant parisien de l'*Indépendauce belge*, croient et espèrent que le mémoire de Mgr. Maret *sera un appel à l'opinion contre la vieille et absurde prétention de la doctrine de l'infaillibilité pontificale.*

Celui qui a écrit cette phrase impie et si injurieuse pour Mgr Maret, ne sait ce qu'il dit. Avec un brin de cathéchisme, il comprendrait que ce qu'il appelle la vieille et absurde prétention de l'infaillibilité pontificale, est tout simplement l'une de ces *immenses questions* dont parle Mgr Maret, une de ces questions immenses dont le Concile œcuménique (tout l'univers catholique l'espère) sera saisi.

Sainte Catherine de Sienne a été le prophète des merveilles dont nous allons être témoins. Elle a annoncé en paroles éblouissantes de simplicité et de grandeur, les événements miraculeux qui commencent à se manifester. Cette virginale épouse de Jésus crucifié a dit à la Terre quelles seront les conséquences régénératrices du dogme de l'Immaculée Conception et du Concile œcuménique qui se prépare. Elle a célébré, quatre ou cinq siècles à l'avance, l'incomparable triomphe de la Papauté sur le paganisme, sur le satanisme et l'athéisme de la société moderne.

Sainte Catherine de Sienne avait prédit le grand schisme d'Occident. Elle avait travaillé avec un zèle infatigable à retenir dans l'obéissance et dans la soumission pour Urbain VI les Cardinaux français qui se préparaient à élire un anti-pape. L'immortelle vierge de Sienne n'eut pas le bonheur et la consolation d'arrêter cet immense scandale. Raymond de Capoue, biographe et confesseur de sainte Catherine, voyant la prophétie accomplie, la lui rappela quand elle vint à Rome sur la demande du pape Urbain VI. Catherine s'en ressouvenait, et elle ajouta :

" Comme je vous ai dit alors, que ce que vous aviez à souffrir n'était
" que du lait et du miel, je vous dis que ce que vous voyez à présent
" n'est que jeu d'enfant près de ce qui sera..."

Raymond de Capoue lui dit alors : Très chère Mère, après ces maux, qu'y aura-t-il dans la sainte Église ? Catherine répondit :

" A la fin de ces tribulations et de ces angoisses, Dieu, d'une manière
" imperceptible aux hommes, purifiera la sainte Église. Il suscitera
" l'Esprit des élus, et il en suivra une telle réformation dans la sainte
" Église et une telle rénovation des saints Pasteurs, que mon esprit,

" rien que d'y penser, en tressaille de joie devant le Seigneur. Comme " je vous ai déjà dit plusieurs fois, l'Épouse qui maintenant est, pour " ainsi dire, toute défigurée et couverte de haillons, *sera alors très belle,* " *ornée de précieux joyaux, et couronnée du diadème de toutes les* " *vertus.*

" Tous les peuples fidèles se réjouiront de se voir illustrés par de si " saints pasteurs : les peuples *infidèles eux-mêmes, attirés par la bonne* " *odeur de Jésus-Christ, reviendront au bercail catholique, et se conver-* " *tiront au véritable pasteur et Évêque de leurs âmes.* Rendez donc " grâce au Seigneur, parce que *après cette tempête, il donnera à son* " *Église une sérénité extraordinairement grande.*"

Après avoir rappelé cette prophétie de sainte Catherine, le vénérable abbé Rorbacher, qui écrivait en 1844, ajoute :

" Que voyons-nous à la fin de cette tempête de quatre ou cinq siècles ? Nous voyons précisément des merveilles dont la vue prophétique faisait tressaillir d'allégresse sainte Catherine de Sienne...

" Nous voyons Dieu suscitant ou ressuscitant l'esprit de ses élus; l'esprit de saint Léon et de saint Grégoire dans la chaire apostolique, l'esprit de saint Athanase, de St. Ambroise parmi l'Épiscopat ; l'esprit de saint Jérôme, de saint Benoit, de saint Bernard, de saint Dominique, de saint François, de saint Ignace, de saint Vincent de Paul parmi les prêtres et les religieux.

" Nous voyons l'Église belle comme en ses plus beaux jours, ornée du diadème de toutes les vertus ; des lis sans tache d'une infinité de vierges, des palmes immortelles d'une infinité de martyrs de tout âge, de tout sexe, de tout rang, de tout pays, depuis la multitude des prêtres et des fidèles qui, il y a cinquante ans, confessaient la foi du Christ et de son Église dans les prisons et sur les échafauds de France, jusqu'à nos frères et sœurs d'Orient, qui confessent aujourd'hui la même foi, dans les prisons et sur les échafauds du Tonquin, de la Chine et de la Corée.

" La Hollande, l'Angleterre, l'Écosse, après avoir si longtemps persécuté les enfants de l'Église, commencent à regretter de n'être plus du nombre, commencent à tourner vers elle des regards attendris, laissant à ses Évêques plus de liberté, secondant quelquefois ses missionnaires avec plus d'efficacité que ne le fait la France. Les meilleures têtes de l'Allemagne protestante travaillent à justifier l'Église romaine et ses Pontifes contre les préventions nationales de certains catholiques. En même temps, les sauvages des forêts américaines, les anthropophages des îles de l'Océanie, demandent des prêtres, pour devenir des anges de douceur, de piété et de bienveillance ; et pour leur en procurer, les fidèles de toutes les parties du monde mettent ensemble leurs prières et

leurs aumônes, et de nouvelles congrégations d'apôtres se forment, et les anciennes se raniment, et le martyre est un attrait de plus pour les émules de saint François Xavier.

" Et qui est-ce, continue le savant historien, qui a donné le branle à tout cela? Nul roi, nul peuple, nul homme. Ces œuvres infinies de foi et de charité sortent comme dessous terre. C'est Dieu qui a dit de nouveau : Que la terre produise ! et la terre produit. C'est Dieu qui, comme l'a prédit sainte Catherine de Sienne, réforme et renouvelle son Église d'une manière imperceptible à l'homme." (*Histoire universelle de l'Eglise*, t. 21, pages 25, 26, etc., etc.)

Qu'aurait pensé, qu'aurait dit surtout le docte écrivain, s'il eût mis la prophétie de sainte Catherine, non en face de ce qu'il voyait, mais en face de ce que nous voyons ? De quels transports n'eût-il pas été saisi, si, comme nous, il avait eu le bonheur de contempler les merveilles du glorieux pontificat de Pie IX ?

Le monde s'ébranle, les trônes chancelants ont besoin, pour ne pas s'effrondrer, de huit millions de baïonnettes; les couronnes que Dieu n'a pas posées sur les têtes royales de ce temps, tombent et roulent dans la poussière. Qu'y a-t-il debout, d'invincible, d'indéracinable en ces jours de rénovation ? Pie IX, l'épiscopat catholique, le sacerdoce, la foi de deux cent cinquante millions de fidèles.

Parcourez toute la terre, vous ne trouverez pas un seul scandale sur les mille siéges épiscopaux du monde catholique. Jamais l'union des membres de l'épiscopat avec le chef suprême de l'Église n'a été si profonde, si forte, si indivisible.

Trois fois, depuis quinze ans, l'épiscopat catholique est venu se ranger autour de son chef suprême. Et savez-vous ce qui jetait sainte Catherine de Sienne dans les saints transports de l'extase ?

C'est la vue d'un millier d'Évêques accourus sous les voûtes du Vatican, demandant eux-mêmes à l'immortel Pie IX de mettre le sceau d'une définition dogmatique, suprême, finale, à l'infaillibilité doctrinale et enseignante des Pontifes romains.

Dans cette définition espérée, attendue, inévitable, se cachent la ruine de toutes les hérésies et de tous les schismes, de toutes les impiétés et de toutes les négations.

Agréez, mon cher ami, les sentiments de tendre affection que je vous ai voués,

L'abbé Combalot, *miss. ap.*

L'ANNIVERSAIRE DU 19 FÉVRIER.

Il y a un an, à pareille époque, un acte sublime de dévouement, un grand sacrifice traduisait la foi et le sentiment religieux qui animent la population canadienne. Cent cinquante jeunes gens, l'élite de la jeunesse, choisis entre mille qui briguaient le même honneur, quittaient la patrie pour aller offrir leur dévouement et le secours de leurs bras au Souverain Pontife que menaçait la révolution enhardie par l'attitude indécise des puissances de l'Europe. Le matin de ce jour ils s'étaient assis à la table sainte et avaient reçu les bénédictions de l'Eglise; aux pieds de l'autel, ils avaient juré de rester fidèles à la Foi et à l'honneur, à la cause pour laquelle ils allaient combattre. Maintenant, en répétant le chant du soldat chrétien, ils disaient adieux aux parents et aux amis, et pas une larme ne coulait de leurs yeux; non que leurs cœurs fussent insensibles, mais la force qui avait commandé le sacrifice soutenait la faiblesse de la nature à ce moment suprême. Leurs adieux à la patrie furent sans amertume, car là où est le cœur, là où sont les affections, là est la patrie, et ils sentaient qu'ils allaient combattre pour une nouvelle patrie, puisque, comme celle qu'ils allaient quitter, elle possédait leur amour et leur affection.

Tout dans ce jour à jamais glorieux pour l'Eglise du Canada contribua à rappeler le souvenir de cette époque déjà bien éloignée, plus encore par la marche des idées que par celle des siècles, où les preux de l'Europe quittaient la patrie pour marcher à la conquête du St. Sépulcre. Comme eux, les zouaves canadiens sont allés combattre pour une cause sainte et grande, plus grande peut-être encore par les intérêts religieux qui s'y rattachent. Comme eux ils ont franchi les terres et les mers, ils ont bravé les fureurs de la nature et les malices des hommes, sans autre intérêt que celui du sacrifice, sans autre ambition que celle de verser leur sang pour la défense de l'Eglise et de trouver une tombe ignorée près des martyrs dont Dieu a accepté le sacrifice. Comme eux enfin ils ont dit: " Dieu le veut", et comme eux ils sauront vaincre ou mourir.

Devant une si grande abnégation, devant un si beau dévouement l'admiration ne peut se taire. L'ancien monde s'est ému en les voyant; à leur fierté et à leur noblesse, la France a reconnu ses enfants, les héritiers de ses anciennes vertus, et elle a gémi de ne pouvoir retrouver

le sang et l'ardeur de sa jeunesse. Dans la vieille Europe comme dans la jeune Amérique, tout ce qui a le courage d'applaudir aux grandes actions a payé son tribut d'admiration à leur noble entreprise et au dévouement qui l'avait inspirée. Bien plus, ils ont même eu les honneurs des sifflets de l'impiété : c'est par là que doit passer tout ce qui commande l'admiration et le respect. Mais, pourquoi donc ces nouveaux croisés ont-ils abandonné le chemin qu'avaient suivi les Bouillon et les Saint-Louis ? Pourquoi ont-ils abandonné le chemin de l'Orient ?

Quel si grand intérêt appelle à Rome toute cette fleur de la jeunesse catholique ? O merveille de la religion chrétienne ! Il fut un jour, ô Rome ! où l'étranger ne foulait qu'en tremblant la poussière de tes places publiques, et aujourd'hui il accourt de toutes les parties du monde pour toucher de ses lèvres le seuil de tes temples ! Il fut un jour où tu tenais enchaînée aux pieds de tes remparts la liberté des peuples, et aujourd'hui c'est toi-même qui secoue de leurs mains les chaînes de l'esclavage ! Il fut un jour où écrasé sous le poids de ton orgueil et de ta tyrannie, le monde accueillait avec des cris de joie les peuples vengeurs qui venaient laver dans ton sang les crimes dont tu souillais ta royauté, et aujourd'hui, lorsqu'une main se lève contre toi, deux cent millions de voix l'arrêtent et crient : Ne lui touchez pas ; des défenseurs accourent de tous les points de la terre pour punir le téméraire qui ne veut pas te respecter. Ah ! c'est qu'à la puissance assise sur la force matérielle a succédé la puissance fondée sur la foi et l'amour, c'est que le règne des Césars a passé pour faire place à celui des Pontifes.

C'est là dans cette transformation qu'est toute l'histoire du monde. Les Césars dépouillés ont cherché à ressaisir le spectre qu'ils avaient perdu. Contre l'audacieux qui seul et pieds nus avait osé pénétrer dans leurs palais pour disperser la garde prétorienne, et frapper de sa croix de bois aux portes du Panthéon pour en chasser les dieux de Rome, ils en ont appelé à tous les soutiens de leur antique puissance. Contre la faiblesse de cet empire naissant, ils ont soulevé toutes les passions de la terre, ils ont armé toutes les puissances de l'enfer mais en dépit de tous leurs efforts, la faiblesse est devenue force, et la force orgueilleuse a courbé le front. En dépit des Césars, les Pontifes ont gardé la royauté du monde ; ils ont rendu aux peuples la liberté qu'ils avaient perdue, et sur leur respect et leur amour, ils ont élevé l'édifice d'une nouvelle puissance que le temps et la force ne sauraient détruire, n'eût-elle pas pour garantie la promesse divine.

Héritiers de leur haine et de leur orgueil, les fils des Césars ont voulu continuer leur œuvre, mais chaque jour le mépris du monde fait

tomber l'arme de leurs bras. Un mot d'un Pontife fait plus de bruit que tous leurs cris et toutes leurs clameurs. N'a-t-on pas vu l'orgueilleux vainqueur de l'Europe humilié devant Pie VII en exil? Et hier encore, n'a-t on pas vu l'univers "ébranlé par une larme de Pie IX?"

C'est toujours cette même lutte qui se poursuit aujourd'hui d'autant plus acharnée; car ils ont cru, les insensés, que Dieu se lasserait de garder sa parole et que le jour de leur triomphe était arrivé. Elle est donc grande et sainte la cause que vous êtes allés défendre. Je le lis sur vos poitrines et sur votre drapeau dans cette belle devise que vous y avez gravée. "Aime Dieu et va ton chemin." "Aime Dieu" c'est-à-dire, garde religieusement le serment que tu as fait aux pieds des autels de rester fidèle à la Foi et à l'honneur de ton pays. Sois bon chrétien et brave soldat, humble et soumis sous la tente, fier et intrépide sur le champ de bataille. "Va ton chemin" c'est-à-dire, ne t'arrête pas aux discours censeurs de ceux qui ignorent où est la véritable gloire. Ils te dresseront des embuches, ils cacheront dans les ténèbres de la nuit leurs traîtres desseins, mais "va ton chemin," sans être avare ni de tes sueurs ni de ton sang; c'est là que tu rencontreras les vaincus de Castelfidardo et les vainqueurs de Monte Rotondo et de Mentana.

Honneur donc à vous! Héroïques défenseurs de la justice, qui portez dans vos jeunes cœurs les vertus antiques et les faites briller aux yeux des hommes comme une dernière protestation du bien contre le mal vaincu! Honneur à vous! qui donnez des exemples de la plus sublime abnégation dans un siècle où les hommes, façonnés aux doctrines de la cupidité et de l'égoïsme, concentrent toute leur activité sur des questions de lucre et d'intérêt! Honneur à vous! qui pouvez montrer des œuvres fécondes dans un temps où l'idée matérielle frappe tout de stérilité et d'impuissance! On a reconnu à vos actions la noblesse de votre origine, et la foi qui anime vos cœurs. On reconnaîtra à votre courage et à votre dévouement le sang qui coule dans vos veines. Vous resterez fidèles à la noble devise que vous avez inscrits sur vos drapeaux, et la patrie sera fière de vous, et l'Eglise du Canada vous devra un jour la plus belle page de son histoire.

—*Courrier du Canada.* I. N. Belleau.

UN PROCÈS CURIEUX.

Il s'est déroulé, il y a quelques jours, devant les tribunaux de Londres, un de ces procès comme il ne peut guère en arriver qu'en Angleterre, et qui fournit un des chapitres les plus intéressants de son histoire religieuse.

Précisons d'abord les faits pour l'intelligence du lecteur.

Celui-ci connait, au moins par ouï-dire, les *ritualistes* : ce sont des anglicans imbus des doctrines du Puséisme, c'est-à-dire, se rapprochant, quand aux principes, de ceux de l'Eglise catholique. Cette école, fondée à l'université d'Oxford vers 1833, a successivement donné la plupart de ses représentants les plus brillants au catholicisme dans la personne de Newman, de Manning, de Wilberforce et tant d'autres. Un des caractères les plus marquants de la secte puséiste, c'est de reproduire dans leur Eglise les divers rites de notre culte qui sont eux-mêmes autant de symboles de nos dogmes. Ainsi, comme les puséistes croient à la nécessité du baptême, à l'efficacité de la confession, à la présence réelle dans l'Eucharistie, ils ont entouré ces divers sacrements de formes et d'observances calquées sur celles qui nous sont familières, mais trop souvent en les exagérant, en les modifiant, selon les caprices et les fantaisies de chaque ministre. Aussi, quand vous entrez dans une de leurs chapelles, vous croiriez pénétrer dans une de nos basiliques. La forme de l'autel, le tabernacle, les cierges allumés, les vêtements des officiants, les prosternations au moment de l'élévation, les divers rites du sacrifice de la messe, tout contribue à tromper un catholique, pour peu qu'il n'ait pas observé de près les formes ordinaires de nos offices. Par contre, pour tout anglican n'appartenant pas à la secte, rien n'est plus choquant ni plus scandaleux que ces dérogations à la liturgie officielle de son Eglise. De là, depuis quelques années, des plaintes nombreuses, des scènes affligeantes, jusqu'au pied de l'autel, et au milieu même des offices. De là aussi le nom de Ritualistes donné aux partisans fanatiques de ces innovations, et les procès fréquents qu'elles ont provoqués, mais sans jamais aboutir jusqu'ici à une décision définitive.

Voilà maintenant le lecteur dûment instruit de la situation, et nous pouvons procéder à l'histoire du litige qui vient d'être l'objet d'un

jugement en dernier ressort qui occupe en ce moment l'attention de l'Angleterre.

Dans une église de Londres connue sous le nom de Saint-Alban, un ministre ritualiste, nommé M. Mackonochie, y avait introduit, depuis quelque temps, toutes les exagérations de sa secte, dans lesquelles il était soutenu d'ailleurs par des hommes d'une piété profonde et d'un savoir réel. La plupart des fidèles approuvaient leur pasteur, et le soutenaient avec cette hardiesse qui est un des caractères les plus saillants de la liberté britannique. Mais d'autres, avec la même hardiesse, se montraient non moins scandalisés de ces innovations, et parmi eux il se trouva un M. Martin pour intenter un procès à M. Mackonochie comme violant toute la législation sur la matière. Un premier tribunal rendit une décision plutôt favorable que contraire au ministre ritualiste; mais il restait un appel en dernier ressort à la section judiciaire du conseil privé, qui vient de terminer le différend dans un sens tout opposé, en condamnant ce même ministre. Voilà donc tout d'abord deux autorités, également authentiques, également officielles, qui se trouvent en contradiction presque absolue sur des points fondamentaux de la foi chrétienne.

Points fondamentaux, avons-nous dit: c'est s'avancer trop loin: les juges, tous laïques, sauf un seul, l'archevêque d'York, ne pouvaient guère s'aventurer dans des questions de dogme sur lesquelles existe d'ailleurs pour chacun la plus grande liberté d'appréciation. Aussi se sont-ils bornés, avec la casuistique jurisprudencielle si habituelle de l'autre côté de la Manche, à rechercher si les diverses ordonnances qui ont établi au seizième siècle la liturgie anglicane permettaient les singulières manifestations du temps présent. Dès lors, il a fallu exhumer une foule de vieilles lois, très-étonnées sans doute d'être reproduites aujourd'hui à la lumière du jour.

Les points à décider étaient les suivants:

1o Est-il permis au prêtre de s'agenouiller après la consécration des espèces, pour adorer l'hostie, ou doit-il se tenir debout?

2o Est-il permis d'allumer des cierges sur l'autel, lorsque ce n'est pas uniquement dans le but de voir plus clair?

Le premier magistrat s'était déclaré en faveur de ces deux observances. Quant aux cierges notamment, il s'était exprimé en ces termes: "Les lumières ont été prescrites par des ordonnances ayant toute la valeur d'un acte du parlement et n'ayant pas été directement révoquées depuis leur promulgation. L'origine, d'ailleurs, en est catholique et conforme aux usages de l'Eglise primitive. Allumer des cierges, ajoutait-on, ce n'est pas s'éloigner de l'Evangile; c'est du symbolisme convenable et expurgé de toutes superstitions, par les termes mêmes

dans lesquels on ordonne de les conserver dans l'Eglise. Par conséquent, il est tout à fait légal de les placer sur la sainte table pendant le temps de la communion, car ils signifient que le Christ est la vraie lumière du monde."

Telle était donc la décision du tribunal inférieur, qui se référait à une ordonnance d'Edouard VI, en 1547.—Non, reprend le tribunal supérieur, cette ordonnance a été annulée dans la première année du règne d'Elisabeth: puis, par un acte formel du Parlement en 1661. La rubrique anglicane est donc positive pour rejeter des usages qui ne s'appuient sur aucune loi du royaume.—Cette opinion de la Cour suprême tranche ainsi la question. M. Mackonochie a été battu sur les deux points, et, ce qui est plus grave, condamné à payer les frais du procès. Or, Dieu sait si ces sortes de dépenses sont exagérées en Angleterre!

Que tout cela est puéril! sera tenté de s'écrier le lecteur. Quoi! se disputer, voir même plaider sur la question de savoir si, à un certain moment donné, on fera une génuflexion; si on allumera des cierges sur l'autel! N'est-ce pas là vérifier le mot de M. John Lemoinne dans les *Débats*: mettre l'Eglise dans la sacristie? Oui, en apparence; non, en réalité. Ne nous y trompons pas: derrière ces questions de formes liturgiques, il s'en cache de bien plus graves, de bien plus profondes, questions de foi et de dogme. En Angleterre, depuis un quart de siècle déjà, il s'est emparé des âmes d'élite et sincères je ne sais quelle soif de vérité religieuse qui les éloigne de plus en plus de cette Eglise officielle où elles ont été formées, mais où elles n'ont pu trouver ni le repos, ni l'apaisement de leur "inspiration" intime. Et à ce moment même d'incertitude, d'anxiété suprême, de recherches plus ou moins stériles, il s'est présenté un groupe d'hommes éminents par l'austérité de leur vie, par la sincérité de leur investigation, par la profondeur de leur science, qui ont dit à ces âmes affamées:

"Il nous faut retourner en arrière, reprendre les dogmes de nos aïeux, nous rattacher à leurs croyances, nous pénétrer de leur ascétisme, modeler notre vie à nous sur leur foi, sur leur culte, et par conséquent sur leur liturgie. Là est le vrai, là est le salut, là est pour nous le seul moyen d'éviter les écueils du rationalisme qui nous entourent de toutes parts et parmi lesquels va sombrer notre navire. La réforme protestante du seizième siècle fut un mensonge, une erreur pour les uns, un crime pour les autres. Encore une fois, il faut retourner en arrière."

Certes, ce n'est pas en un jour, ni en une heure que ces hommes ont remonté la pente des siècles, et ont renoncé à tout ce qui, dès leur enfance, avait fait l'objet de leur amour et de leur espérance. C'est au prix de mille déchirements, de mille sacrifices qu'ils sont arrivés à ces

conclusions extrêmes; mais, une fois en possession de la vérité, ils l'ont embrassée avec transport et se sont précipités dans ses bras sans jeter un seul regard derrière eux. Ceux qui ont lu les récits du Père Newman sur cette période critique de sa vie savent si nous exagérons en quoi que ce soit l'importance de cette crise religieuse en Angleterre. Le procès dont nous venons de parler n'est lui-même qu'une des phases nombreuses de cette crise.

Désormais, les ritualistes se trouvent dans une position désespérée, et à cet égard les organes de l'opinion puplique sont unanimes. Rester dans l'Eglise anglicane, ils ne le peuvent, car les choses auxquelles ils attachent le plus de prix viennent d'être condamnées en dernier ressort. Rentrés en masse dans le sein de l'Eglise catholique, on ne peut l'espérer. Mais alors, que faire? Malgré toutes leurs observances, malgré l'acharnement avec lequel ils défendent la validité de leur ordre anglican, Rome les repoussera tant qu'ils persisteront à garder leur situation actuelle. Ils peuvent, il est vrai, sortir de l'établissement officiel et former comme cela s'est pratiqué si souvent chez nos voisins, une petite église fondée sur le principe de l'association volontaire. Mais, prenons-y garde: dans toute secte reposant sur ces bases, le clergé dépend, par la force même des choses, des fidèles qui finissent par peser sur leurs ministres, en leur imposant, sous peine de leur couper les vivres, certains points de dogme et des formes liturgiques. Cela se voit en Amérique, en Angleterre, partout enfin où cette forme de communauté religieuse a prévalu. Il n'y a eu d'exception à cet égard qu'au sein de l'Eglise catholique.

Or, les ritualistes ont adopté, autant qu'il dépendait d'eux, les doctrines de cette même Eglise sur le pouvoir des clefs; sous ce rapport, leurs prétentions sont même excessives, et dès lors on ne voit guère comment celles-ci se concilieraient avec la force des choses. Il y a donc là une difficulté sérieuse et qui les expose à de sérieux embarras.

Et voyez: les conséquences de ce jugement se font déjà sentir parmi eux. Il y a aujourd'hui huit jours que les ritualistes ont tenu à Londres, coup sur coup, deux assemblées pour décider quelle conduite ils auraient à tenir dans les circonstances actuelles. La dernière de ces réunions était présidée par l'archidiacre Denisson, l'un des hommes les plus distingués de la secte; et, si nous en croyons nos informations, tous les ecclésiastiques présents—et ils étaient en grand nombre—auraient pris la résolution de ne point se conformer à la décision du tribunal suprême. Mais, s'il en est ainsi, ils se révoltent contre l'autorité de leur propre Eglise. Ils ne peuvent cependant recourir à aucune autre; toutes les juridictions sont épuisées, et il leur reste pour unique ressource de recommencer à leur façon, la protestation du seizième

siècle. En un mot, ils protestent à outrance contre le protestantisme. On le savait déjà, mais alors comment conserver leurs bénéfices, et leur position au sein de cette même Eglise ? Pour des hommes sincères et convaincus, c'est une alternative impossible, et qui sera probablement désapprouvée même par les fidèles les plus dévoués à leurs doctrines.

Ce n'est point à plaisir, assurément, que nous exposons les difficultés d'une semblable situation ; nous le faisons, au contraire, pour montrer les voies mystérieuses par lesquelles Dieu fait passer les âmes dans ce grand pays qui s'appelle l'Angleterre. Dans le combat semé d'obstacles qu'ils livrent depuis tant d'années pour reconquérir la vérité, ces hommes respectables se heurtent à chaque instant contre l'impossible. Pas un de ces procès, toujours renaissants, qui n'aboutisse à des conversions, et, dans une seule église catholique de Londres, on a vu, la semaine dernière, dix anglicans abjurer les erreurs de leurs pères et accepter la foi de l'Eglise.

En face de pareils faits, on peut sourire de la naïveté de M. John Lemoinne, qui nous fait craindre pour l'avenir du catholicisme en Angleterre, parce qu'en arrivant à sa majorité, le jeune marquis de Bute a, lui aussi, renoncé aux doctrines de la prétendue réforme.
—*Journal des Villes et des Campagnes.*

LE COUSIN GABRIEL.

(Voir page 464.)

Avant que les deux hommes eussent trouvé un mot à répondre, elle avait disparu.

—Brrrr ! fit celui que Gertrude avait nommé Rentmeister, vigoureux Allemand d'une cinquante d'années, au visage frais et rasé avec soin, dont le trait dominant était de petits yeux d'un bleu pâle qui souriaient et clignotaient sous des sourcils roux ; son costume, fort à la mode dix ans auparavant, se composait d'un étroit pantalon nankin et d'un habit bleu à boutons dorés.

Il posa sur une chaise son grand chapeau de feutre gris, et, tirant de sa poche un petit peigne, il se mit à lisser sa perruque blonde un peu emmêlée. Tout en se livrant à cette occupation, il jetait de côté sur Gabriel un regard scrutateur, car il était visiblement embarrassé de savoir ce qu'il devait penser de lui.

—Ne croyez pas que j'ai eu de mauvaises intentions, monsieur, dit le jeune homme. L'étrange enfant a mal pris un innocent badinage, et sa fuite m'ôte les moyens de la désabuser.

—Hum! hum! grommela Rentmeister, dont les façons redevinrent aussitôt cordiales, je n'ai pas peur qu'on pousse la plaisanterie trop loin avec Traud. Elle a bec et ongles pour se défendre, et saurait bien remettre à leur place les impertinents. Mais je souhaiterais qu'il se présentât un brave garçon qui sût l'apprécier. Car, voyez-vous, c'est un trésor que cette fille-là! Celui qui la possédera pourra remercier Dieu, c'est moi qui vous le dis. Voulez-vous une prise?

Gabriel prit un ou deux grains dans la tabatière d'argent, puis, en reconnaissance de la politesse de l'étranger, il lui avança une chaise.

—Vous êtes son oncle, si je ne me trompe? demanda-t-il.

—Pas le moins du monde, mais je voudrais l'être. Je la ferais sortir d'ici, elle viendrait égayer ma solitude, et je lui laisserais tout ce que je possède. C'est par amitié que je prends avec elle ce titre d'oncle. Il y a un an, vers cette époque, je me suis imaginé, comme un vieux fou que j'étais, que je pourrais lui tenir de plus près encore. Elle a eu l'esprit de se moquer de moi; alors, pendant deux jours je lui ai gardé rancune et je n'ai pas mis les pieds ici.—Puis l'idée m'est venue que je n'avais pas le sens commun de lui en vouloir; d'ailleurs, chez moi, je m'ennuyais à mourir. Je suis retourné et je lui ai dit: "Faisons la paix, Traud; je te donne dix ans pour te raviser. Si un jour tu changes de résolution, eh! bien! je serai là. En attendant, nous ne parlerons plus de rien; promets-moi seulement de m'appeler ton oncle, et de me confier tes peines, dans le cas où tu en aurais." Cela n'a pas manqué, monsieur; souffrir est le partage de toute créature née de la femme, et j'eus bientôt à consoler ma pauvre Traud. Vous saurez—ceci est entre nous—qu'à l'âge de seize ans, elle s'était presque fiancée à un jeune garçon de son pays. Un jour, on apprit qu'il allait épouser la fille d'un riche cultivateur. Traud lui écrivit, il ne répondit même pas. Depuis ce temps, elle n'est plus la même. Elle a ici tout ce qu'il lui faut pour être heureuse, car sa tante l'aime beaucoup et en fait grand cas; tous les habitués de la maison, à commencer par moi, qui viens ici depuis cinq ans, l'apprécient autant qu'elle le mérite, car on sait qu'il n'y a pas en elle l'ombre d'un défaut. Mais elle n'a plus le cœur joyeux comme autrefois, vous comprenez?

Il but, d'un air pensif, un verre de la chope que l'hôtelier lui avait apportée sans qu'il l'eût demandée. Puis il poussa un soupir et passa la main sous sa perruque, pour se rafraîchir le front.

—Elle est encore si jeune, dit Gabriel, que les confidences de son compagnon arrachaient à sa propre tristesse; avec le temps, elle se reconsolera, et je réponds qu'elle ne se fera pas religieuse.

—Certainement non, monsieur, reprit Rentmeister. Elle s'est expliquée là-dessus. "S'il se présente un honnête homme qui ne me déplaise pas, et qui ait une position, pourquoi le refuserais je? m'a-t-elle dit une fois. Je n'aimerai jamais personne autant que Lorenz; mais à quoi m'a servi cette belle tendresse? A rien qu'à me causer du chagrin. Il n'est pas sage, je le vois, de s'attacher à quelqu'un au point de penser que, sans lui, cela ne vaille pas la peine de vivre. Non, non, je ne veux pas me condamner aux larmes tout le reste de mes jours." Voilà, monsieur, le caractére de nos jeunes filles; elles arrangent leur roman, comme les autres; quand il ne se réalise pas, eh bien! il ne se réalise pas, voilà tout. Celui qui, du premier coup, n'abat pas les neuf quilles, n'a point pour cela perdu la partie. Aussi n'ai-je pas grande inquiétude pour Traud, je songe plutôt à moi et à tous ceux qui ne peuvent se passer de son cher visage. Ah! ce sera une croix bien dure!

—Qu'est-ce qui sera une croix? Je ne vous compreads pas?

—Eh! mon Dieu, elle veut à toute force quitter sa marraine, non pour retourner dans son pays, car sa mère, qui est veuve, a encore six jeunes enfants, mais pour aller chez des étrangers. Je ne sais qui a fourré dans cette petite cervelle volontaire l'idée qu'elle sera mieux ailleurs qu'ici. Elle s'est engagée à entrer prochainement chez des gens riches du voisinage. Elle verra combien sa position sera différente, et elle regrettera plus d'une fois la vie qu'elle mène dans cette maison, où elle est maîtresse, où elle peut faire ce qui lui plait. Mais il ne sert à rien de lui dire cela, chacun ne s'instruit qu'à ses dépens. Elle va donc partir. Que deviendrai-je quand elle ne sera plus là? La cuisine aura beau être bonne, je n'y trouverai plus de goût, si Traud n'y ajoute pas son sourire.

Le digne homme pressait si fortement sa tête dans ses deux mains que sa perruque s'en alla de travers sur son oreille. Mais, tout entier à sa douleur, il n'eut garde de s'en apercevoir; il avait même fermé les yeux, comme effrayé de regarder en face l'avenir qu'il venait de dépeindre. Gabriel fut touché de compassion.

—Puis-je vous demander, monsieur Rentmeister, lui dit-il, comment il se fait, qu'éprouvant un tel besoin d'avoir un intérieur, ayant un tel amour de la vie de famille, vous ne vous soyez jamais marié, ou qu'à présent du moins vous n'y songiez pas d'une manière sérieuse? Vous êtes encore dans la force de l'âge; mais il ne faut pas attendre. Aujourd'hui vaut mieux que demain.

M. Rentmeister ouvrit tristement les yeux.

—La réponse à votre question, cher monsieur, est bien simple; l'homme commence par être fou avant de devenir sage. Quand j'étais jeune, je pensais comme beaucoup d'autres que la fille la plus belle et la meilleure serait à peine assez bonne pour moi C'est une absurdité. La première

femme venue, pourvu qu'elle n'ait pas mauvais cœur, finira par être pour nous la meilleure de toutes, lorsque, pendant vingt ans, nous aurons partagé avec elle les joies et les peines de la vie. Mais à votre âge, je m'étais créé un idéal dont je ne voulais pas me départir : l'une n'était pas assez jolie, l'autre manquait d'éducation, la troisième me semblait trop pieuse, la quatrième trop mondaine, et ainsi de suite. Maintenant que je frise la cinquantaine et que, si je ne me hâte, je resterai seul jusqu'au jugement dernier, une autre folie me tourne la tête, je me suis imaginé que Traud était précisément la femme qui devait me rendre heureux. Je ne suis qu'un idiot, je le sais bien—soit dit entre nous ;—quel plaisir me donnent ma maisonnette confortable, ma fortune, mes propriétés ? Absolument aucun. A l'heure où, le soir, d'autres s'asseyent près d'une chère femme, devant une table entourée de joyeux visages, ma seule distraction est de me traîner au café, pour faire, avec de vieux garçons ennuyés comme moi, une monotone partie de cartes. Puis, quand je rentre à la maison, au lieu de caresser doucement de blondes têtes d'enfants endormis, d'échanger quelques paroles avec une compagne qui prenne intérêt à mes actions et mes pensées, j'entends le ron-ron de mon chat pelotonné sur une chaise près du poële ; enfin, quand je mourrai, le premier souci de ma vieille cuisinière sera de savoir si je l'ai mise sur mon testament. Ici, dans l'hôtel, personne le lendemain ne boira une chope de moins, si ce n'est moi. Voilà cette vie de garçon que vantent ceux qui ne la connaissent pas. Ne pas être si difficile et ne pas tourner autour du pot jusqu'à ce que la soupe soit froide, c'est la vraie sagesse, croyez-moi. Mais pardon de vous avoir ennuyé si longtemps de pareilles sornettes. J'entends qu'on m'appelle dans la salle ; il paraît qu'on a besoin d'un quatrième à la table de whist. Je suis charmé, monsieur, d'avoir fait votre connaissance...Ce que je vous ai dit restera entre nous, n'est-ce pas ? Adieu.

Il s'éloigna, laissant Gabriel livré à ses pensées, autant du moins qu'on pouvait appeler ainsi ces impressions vagues qui remplissent la tête, entre le quatrième et le cinquième verre, alors que, voulant alléger l'âme, on la rend au contraire, plus pesante. Faut-il s'étonner que la chambre solitaire où le jeune homme était assis lui semblât si sombre, l'odeur du géranium si repoussante, la clarté de la lune si froide et si triste ? Dans la chambre voisine, il entendait les vieux habitués toussoter, pousser des cris de triomphe, quand le jeu les favorisait, échanger des plaisanteries banales et rebattues ; tout cela lui causait un malaise indéfinissable, en sorte que, pour s'y soustraire, il buvait avec un redoublement d'ardeur. Il se leva enfin, passa plusieurs fois sa main crispée dans ses cheveux et sortit pour chercher au dehors un air plus pur.

Quand il se trouva dans la rue et qu'il vit briller sur sa tête les milliers d'étoiles d'un splendide ciel d'automne, son cœur oppressé se dilata, il

aspira la brise du soir avec autant d'avidité qu'un homme dévoré de soif boit un verre d'eau fraîche. "Si l'on pouvait voyager toujours au milieu de cette paix, de ce silence, à la lueur de cette lumière argentée, parcourir la terre et franchir les océans, sans jamais rencontrer l'importune société des hommes ! Mais quoi ! qu'arriverait-il ensuite ? Après avoir fait le tour du monde, on se retrouverait à la même place, sans être plus sage ni plus joyeux qu'auparavant." Non, se dit Gabriel, restons ici, sachons opposer bon visage à mauvais jeu, méprisons les coups du sort, bravons ceux qui veulent nous humilier, montrons-leur qu'en dépit d'eux nous pouvons jouir de la vie."

En ce moment, deux promeneurs, un soldat et une jeune fille, parurent au coin de la rue. Les rayons de la lune tombaient en plein sur eux et permettaient de distinguer leurs visages, étroitement rapprochés l'un de l'autre ; ils semblaient si absorbés dans leur entretien qu'ils arrivèrent près de Gabriel sans le voir ; mais il remarqua que la femme était laide, qu'elle avait de longs bras, de grands pieds, une démarche disgracieuse ; le jeune soldat, pourtant, ne la regardait pas d'un air moins tendre, et comme ils s'éloignaient, le spectateur qui les suivait des yeux éprouva un sentiment voisin de la jalousie. " Ce garçon, pensa-t-il, ne se verra pas réduit, quand il sera vieux, à rentrer dans un logis vide pour n'entendre autre chose que le ron-ron de son chat. Il a choisi, et en temps convenable ; il finira peut-être, il est vrai, par trouver qu'il a mal choisi ; mais le pire sort à deux est encore plus supportable que de n'appartenir à personne, et de traîner partout sa stérile solitude."

Il se disposait, non sans un profond soupir, à rentrer dans l'hôtel pour reposer sa tête et son cœur fatigués. Déjà il s'engageait dans l'obscur corridor ; une charmante image qui se dessinait à l'autre extrémité, dans le noir encadrement de la porte de la cour, attira tout à coup son attention. Près de la fontaine se tenait une jeune fille dont il ne voyait que le dos, mais dans laquelle il reconnut aussitôt Traud. Elle avait relevé jusqu'aux épaules les manches de sa robe, et, baissée vers l'auge de pierre, elle lavait ses bras nus, qu'elle agitait ensuite au-dessus de sa tête, comme un oiseau secoue ses ailes après s'être baigné ! Elle plaça aussi son visage sous le jet d'eau, passa ses mains sur son front et son cou, sans s'apercevoir qu'une partie de sa chevelure s'était dénouée et plongeait dans le bassin. Ces ablutions terminées, elle se leva, fit deux ou ou trois rapides mouvements de tête pour chasser les gouttes qui perlaient sur son visage, puis elle se tint debout, les yeux fermés et paraissant attendre que les rayons de la lune séchassent sa figure. Mais bientôt elle tressaillit et regarda autour d'elle d'un air effaré. Une voix avait prononcé son nom, un bras serrait sa taille.

— Quoi ! c'est encore vous ! s'écria-t-elle. Laissez-moi tout de suite,

ou je vous arrose si bien qu'il n'y aura pas un fil sur vous qui ne soit trempé.

— Calme-toi, enfant, ne crains rien. J'ai deux mots à te dire.

Mais elle, sans l'écouter, glissa dans ses mains comme un poisson. Elle se recula d'un pas, et l'œil brillant de colère, elle reprit, tout en s'essuyant le visage avec sa jupe :

— Est-ce votre manière, monsieur, de vous cacher dans l'ombre et de tomber ainsi sur les gens, au moment où ils ne pensent pas à vous ? Je vois bien que vous avez de mauvaises intentions, et qu'il aurait fallu vous dire plus nettement votre fait. Vous devriez avoir honte. Vous ne méritez pas la confiance que j'avais pour vous ; je ne veux plus vous entendre. M'avez-vous comprise ?

Elle rejeta si vivement en arrière ses tresses dénouées, pour les rattacher autour de sa tête, que l'eau en jaillit et frappa Gabriel au visage. Sans se laisser intimider par les paroles de la jeune fille, il se rapprocha d'elle, et ajouta d'un ton sérieux :

— Tu es injuste, Traud, tu m'accuses à tort. Je venais uniquement pour éclaircir notre malentendu. Nous ne nous connaissons pas depuis longtemps, mais il n'est pas besoin d'avoir mangé ensemble un boisseau de sel pour savoir si l'on doit se fier l'un à l'autre. Chacun a en soi un sentiment instinctif, plus sûr que l'expérience, qui le pousse ou le retient quand il le faut. Ce sentiment-là t'a dit que je suis un honnête homme, et j'en prends Dieu à témoin, Traud, il ne t'a pas trompée. Ceux, au contraire, que nous croyons connaître dès l'enfance, que nous aimons chèrement, ceux-là peuvent nous devenir si étrangers qu'on n'y pense pas sans avoir froid au cœur.

— Oui, certes, répondit-elle d'un air pensif ; je sais cela, je l'ai éprouvé.

— Tu vois bien, reprit-il en s'animant. Et, de nouveau, il s'empara des deux petites mains humides que maintenant elle lui abandonnait machinalement. Que doit faire, continua-t-il, celui à qui une telle chose arrive ? N'aurait-il pas raison, s'il trouve une autre âme qui lui inspire une confiance absolue, de s'y attacher avec amour, et de la supplier de partager à jamais ses joies et ses tristesses ?

Elle leva sur lui de grands yeux étonnés.

— Mon Dieu ! voulez-vous rire, ou bien est-ce le vin qui vous trouble l'esprit ?

— Ni l'un ni l'autre, Traud, je parle sérieusement. Je sais que tu as un brave et fidèle cœur, que tu rendras heureux l'homme qui obtiendra ta tendresse. Quant à moi, quoiqu'il ne convienne pas de se vanter soi-même, je puis dire que certaine personne, qui voulait me confier sa vie, n'aurait pas eu à s'en repentir ; la chose n'a pas bien tourné pour moi, mais c'est une raison de plus d'espérer un dédommagement. D'ailleurs, les mariages ne

sont-ils pas écrits au ciel? Crois-moi, prenons tous les deux courage, et, sans délibérer plus longtemps, donnons-nous la main pour ne jamais nous quitter.

Traud cependant demeurait impassible. Pas un muscle de son visage ne trahissait l'impression que lui faisaient les paroles du jeune homme. Ses bras pendaient le long de son corps, ses yeux demeuraient baissés sur l'anneau qu'elle portait au doigt; on eût dit qu'elle écoutait un récit dépourvu de sens pour elle, mais que la politesse l'empêchait d'interrompre. Jamais elle n'avait paru si ravissante à Gabriel. Sa figure, devenue fort pâle, ses longs cils abaissés sur ses joues, tout en elle avait un charme inexprimable.

— J'aurais une prière à vous adresser, dit-elle avec hésitation; prêtez-moi votre bague pour quelques minutes.

— Prends-la, elle t'est destinée. Je suis bien résolu, d'ailleurs, à ne pas la porter davantage.

— Non, non, je ne l'entends pas comme cela. Je veux seulement voir quelque chose.

Elle prit avec précaution le bijou et s'enfuit vers la maison. Cinq minutes, pendant lesquelles le jeune homme demeura partagé entre mille pensées confuses, pareilles aux impressions d'un rêve, ne s'étaient point passées, qu'elle revint lentement, un timide et mystérieux sourire aux lèvres.

— C'est déjà fini? demanda-t-il.

Elle fit un signe de tête affirmatif.

— Tout s'est bien passé?

Le rouge monta au front de Traud.

— C'est ridicule, je n'y crois qu'à demi. On prétend que, pour connaître les intentions d'une personne, il n'y a qu'à prendre son anneau, et à le suspendre au milieu d'un verre vide. Si de lui-même il se balance et fait résonner le cristal, c'est bon signe, on n'a rien à craindre.

— Vraiment! Et que t'a dit le mien?

— Je ne l'ai pas eu plutôt placé comme il fallait, qu'il s'est mis à frapper le verre d'une force à le casser.

— A la bonne heure, s'écria-t-il. Et il l'attira vers lui. Tu me crois maintenant, n'est-ce pas? Tu consens à être ma femme?

Elle se dégagea par un mouvement craintif.

— Je vous ai déjà prié, murmura-t-elle, de ne pas agir ainsi. Mon fiancé seul en aura le droit, et je ne puis croire encore...

— Quoi?

— Que nous nous convenions; vous, un riche monsieur instruit, et moi une pauvre fille. Voyez-vous, c'est comme nos deux anneaux: le mien a coûté dix *batz* au plus; le vôtre, Dieu sait combien de florins. Je n'ai à vous apporter en dot que mes bras et ma bonne conscience; vous vous

repentiriez un jour si vous veniez à rencontrer une demoiselle bien élevée, qui aurait une grosse dot, qui saurait jouer du piano, causer, tenir sa place, dans un salon.

Elle avait une façon de parler si candide qu'il aurait voulu, pour toute réponse, la serrer dans ses bras et mettre fin à ses objections par un baiser. Mais il la connaissait maintenant assez pour savoir combien un semblable argument serait peu de son goût.

— Viens ici, prés de moi, lui dit-il, en la conduisant vers un banc placé sous un grand arbre. Elle s'assit, les mains posées sur les genoux, la poitrine penchée en avant, les yeux fixés sur lui, comme un enfant à qui l'on va dire un conte de fées. Tandis qu'elle l'écoutait, sa respiration demeurait paisible : ses lèvres seules frémissaient légèrement. Il lui confia une partie de ses aventures, lui apprit quels étaient depuis deux ans son genre d'existence et ses occupations, lui décrivit la maison que sa tante lui avait laissée. Tous deux vivraient là, tranquilles et oubliés du monde. Pour lui, son unique ambition était d'administrer ses biens, de faire valoir ses vignobles ; une fille de paysan, pourvu qu'elle eût un cœur tendre et un esprit droit, lui convenait mille fois mieux qu'une demoiselle de la ville, dont la tête serait pleine des fadaises qu'on apprend dans les pensions.

Il était sincère en parlant de la sorte, car il avait fini par se convaincre lui-même, et il pensait n'avoir jamais pris de parti plus raisonnable. Quand il eut achevé, elle se leva et répondit d'un ton calme :

— Tout cela est bien : je crois ce que vous venez de me dire. Mais le mariage n'est pas un jeu d'enfants ; vous me permettrez bien, je suppose, de réfléchir un peu, de vous voir et vous parler encore avant de me décider. Vous me connaissez depuis trois heures à peine ; je pourrais être un vrai démon et vous rendre malheureux.

— En ce qui me concerne, reprit-il, ma résolution est bien arrêtée ; je ne désire rien savoir de plus que mes yeux m'ont dit de toi. Si tu veux te consulter, je n'ai pas le droit de le trouver mauvais ; songe seulement que demain matin je quitte la ville ; tu devras me donner ta réponse avant mon départ, ou bien je croirai que tu refuses, et les choses en resteront là. Je ne te presserai pas davantage en ce moment, je vais entrer dans l'hôtel demander une chambre. Bonne nuit, à demain. Es-tu contente, mon amour ?

Un pli pensif se dessinait sur le front de Traud, entre ses deux sourcils finement arqués. Il ne put se défendre de l'effacer d'un baiser rapide.

— Puis-je tout dire à ma marraine ? demanda-t-elle en rougissant.

— Non ; je ne veux t'obtenir que de toi-même. Interroge ton cœur ; s'il te parle pour moi, ne cherche pas d'autre conseil, suis son inspiration. Je tiens aussi, vois-tu, à ne pas laisser ébruiter la chose avant que nous soyons allés trouver le curé. Les hommes sont si méchants ! Ils ne connaissent pas de plus grand bonheur que de troubler celui des autres.

— C'est vrai ! répliqua-t-elle. Adieu, dormez bien, monsieur... Comment vous appelez-vous ?

— Gabriel. Aimes-tu ce nom-là ?

Elle sourit :

— Puisqu'un archange s'en contente, je serais mal venue de le trouver laid. Bonne nuit, monsieur Gabriel.

Elle lui tendit la main, le regarda d'un air demi-souriant, demi-incrédule, et courut vers la maison, où l'appelaient depuis quelque instants des voix aigres et impatientes.

III

Resté seul, Gabriel ne sut plus que faire. Il avait, d'ailleurs, bien besoin de repos après tant de fatigues. Deux négociations matrimoniales dans une seule journée sont une rude besogne, même pour l'homme le plus intrépide. Il se fit indiquer sa chambre par l'hôtelier, se déshabilla dès qu'il fut seul et se mit au lit. Mais il demeura longtemps les yeux ouverts, contemplant les arabesques capricieuses dont le pinceau d'un peintre fantaisiste avait orné le plafond de la pièce qu'il occupait. Il éprouvait un singulier plaisir à regarder cette confusion de crochets et de dentelures qui n'éveillaient pas en lui la moindre pensée, car il fuyait la réflexion et s'effrayait de se trouver seul avec lui-même. Enfin il poussa un soupir profond, éteignit la lumière et se tourna vers la muraille pour dormir.

Cependant il eut beau se donner toutes les peines du monde pour calmer son agitation, il eut beau se tenir les discours les plus sages sur la nécessité de se conformer aux réalités de la vie, il ne réussit pas à imposer silence à la voix importune dans son cœur ; sans cesse elle revenait à la charge et murmurait que, des deux démarches faites en ce jour fatal, la seconde était de beaucoup la plus irréfléchie, la plus dangereuse. Il s'adressait en esprit à sa bonne tante, comme si elle eût été encore de ce monde, il cherchait à la convaincre qu'il avait agi sagement. Vain effort ! Il croyait voir la bride de son bonnet agitée d'un petit mouvement saccadé, ainsi qu'il arrivait toujours lorsque, d'une voix brève, elle lui reprochait quelque folie. Il imagina enfin un argument qui, sans doute, n'aurait pas trouvé grâce devant la vieille dame, mais qui flatta grandement l'amour-propre de Gabriel. « Le temps était venu de montrer qu'on avait tort de le prendre pour un enfant à qui l'on inflige une pénitence. On serait bien étonné, rue du Rhin, d'apprendre que le cousin n'est pas inconsolable, qu'il a épousé une femme, de condition modeste, il est vrai, mais blonde, gaie, charmante, surpassant toutes les filles du pays par sa grâce et sa douceur."

La satisfaction qui lui causa cette pensée aurait dû le disposer au sommeil ; l'heure était avancée, le silence régnait dans toute la maison ; seule, la

grande horloge placée dans le couloir qui conduisait à sa chambre battait lourdement et frappait les quarts d'heure d'une façon lugubre: ainsi une mauvaise conscience gronde au fond d'un cœur oppressé. Gabriel finit par éprouver une sorte de colère contre le vieux meuble, dont le bruit irritant troublait le calme de la nuit. N'y tenant plus, il se leva, sortit à tâtons et se dirigea au milieu des ténèbres vers l'objet de sa rancune, qu'il réduisit au silence. Cette victoire lui causa un grand allégement; il se remit au lit, et dormit quelques heures.

Ce soir-là, on eût pu voir longtemps de la lumière à une fenêtre de la rue du Rhin. Une femme petite, pâle et flétrie par l'âge, embrassait une belle jeune fille sur le front et sur les yeux.

— Tu as la tête bien brûlante, mon enfant, lui disait-elle. Je souffre d'avoir été obligée de te parler aujourd'hui de tout cela, mais il le fallait bien; d'ailleurs je savais que ton cœur n'était pas en jeu, et je ne croyais pas te causer une grande émotion. Repose-toi maintenant, et n'oublie pas que ton père et moi, nous n'avons pas d'autre désir que de te voir heureuse.

De quoi donc la mère avait-elle eu à entretenir sa fille? De rien d'extraordinaire, et ce n'était pas la première fois qu'une question de ce genre se posait entre elles. Le père du jeune Bordelais avait écrit, le matin même, à son correspondant d'Allemagne qu'il souhaitait de resserrer par un lien plus étroit l'union commerciale des deux maisons; son fils, ajoutait-il, serait au comble de ses vœux, s'il lui était permis d'aspirer à la main de Cornélie; il n'espérait pas avoir déjà gagné son cœur; tout ce qu'il demandait, c'était qu'on ne mît pas d'obstacle à ses efforts pour se faire agréer. La mère, sage et prévoyante, avait cru devoir communiquer cette lettre à sa fille, afin qu'elle fût sur ses gardes, et qu'elle n'encourageât pas les espérances du jeune étranger, si elle ne voulait pas y répondre.

— Jamais! s'était écriée Cornélie. Je l'estime sincèrement, mais je ne me sens pas la force de vous quitter, mon père et toi.

— Aussi longtemps que tu penseras ainsi, c'est que tu n'auras point rencontré celui qui doit te plaire. Mais je voudrais bien savoir, étrange enfant, comment il faudrait qu'il fût.

Cornélie était demeurée silencieuse. La mère du reste, n'espérait pas de réponse; elle connaissait, jusque dans ses moindres replis, cette âme fière et réservée. Bien qu'elle eût remarqué, à son retour, la tristesse de sa fille, elle s'était gardée de lui adresser aucune question, quand, d'un air contraint, Cornélie avait parlé de la visite du cousin Gabriel. Elle attendait avec patience que son enfant éprouvât le besoin d'épancher son cœur; il n'y avait rien à espérer ce soir-là; elle le vit et la laissa seule. Mais longtemps elle prêta l'oreille pour savoir si la jeune fille allait se livrer au repos. Sa chambre était voisine de celle de Cornélie; elle entendit la croisée s'ouvrir, elle entendit remuer la chaise placée devant le petit

bureau, à deux pas de la fenêtre. L'imprudente enfant se serait-elle mise, toute brûlante de fièvre, à l'air vif de la nuit? Elle fut sur le point de courir vers elle; un sentiment de délicatesse la retint, il lui répugnait de paraître violer un secret qu'on voulait lui cacher. Enfin, la fenêtre se referma et tout retomba dans le silence. Le matin, l'inquiétude la fit sortir du lit plus tôt que de coutume pour voir sa fille. L'obscurité de la chambre n'empêcha pas l'œil maternel de reconnaître bien vite que Cornélie avait dû veiller longtemps et qu'elle était encore extrêmement abattue. La pauvre femme se reprocha de n'être pas venue pour l'obliger à se mettre au lit; elle ne se tranquillisa qu'à l'arrivée du médecin, qui, après avoir examiné la malade, déclara son état sans danger.

Vers la même heure s'éveillait, dans la *Mausethurm*, un jeune homme avec lequel nous avons déjà fait ample connaissance, et qui, malgré son agitation de la veille et ses promenades nocturnes, avait fini par dormir d'un profond sommeil. L'étourdissement causé par sa déception, les vapeurs du vin, les clartés fantastiques de la lune, tout cela était maintenant dissipé: il s'approcha de la fenêtre: un brouillard froid et morne pleurait sur le feuillage sombre des arbres. Des souvenirs pleins de tristesse assaillirent Gabriel, il fut saisi d'un sentiment plus amer qu'il n'en avait jamais éprouvé après de folles parties de plaisir, des repas désordonnés. Il eût donné beaucoup pour effacer de sa vie les heures de la soirée précédente, mais le passé était irréparable; plus il se rappelait les circonstances qui avaient accompagné son engagement irréfléchi, plus il se disait que, pareil à un joueur pris de vertige, il avait hasardé toutes ses chances de bonheur sur une carte inconnue. Qu'était devenue la triste consolation avec laquelle il avait essayé d'étouffer ses regrets? Il ne trouvait plus aucune joie à montrer du caractère, à braver ceux qui l'avaient dédaigné. Une seule sensation demeurait en lui; celle de la souffrance, et il lui semblait n'avoir qu'à envier la mort. L'amour et le désespoir le torturaient, il eût voulu pouvoir pousser des cris de douleur.

Après ce qu'il avait fait, la porte de la maison de la rue du Rhin lui était à jamais fermée; chacun, depuis le maître du logis jusqu'au concierge, ne lirait-il pas sur son front, dans son regard troublé, dans sa demarche l'aventure de la *Mausethurm*? Mais, s'il devait renoncer au bonheur, ne valait-il pas mille fois mieux ensevelir dans la solitude ses espérances perdues, que d'accepter le premier dédommagement qui se présentait à lui?

Puis, il songeait combien il serait pénible d'avouer ce changement de résolution à la douce créature dont il s'était efforcé avec tant d'ardeur de vaincre les scrupules. Qu'allait-elle penser? Quel mal lui avait-elle fait pour la repousser ainsi, après qu'il lui avait si follement demandé son cœur? N'avait-il pas réfuté, une à une, toutes ses objections? ne lui avait-il pas juré qu'elle n'aurait pas lieu de se repentir d'avoir cru en lui? Et maintenant,

il lui faudrait alléguer l'exaltation produite par le vin, ou bien lui dire qu'il avait jeté les yeux sur elle, uniquement parce qu'il était irrité des refus d'une autre.

Tout en agitant ces douloureuses pensées, il avait machinalement pris ses bottes ; il les considéra longtemps d'un air songeur avant de se décider à les mettre ; enfin, il les chaussa d'un air résolu, frappa du pied le sol et, comme Antée, parut tirer de la terre une force secrète. Il venait de se décider à quitter la maison avant le réveil de ses habitants. De retour chez lui, il écrirait à Traud une lettre affectueuse, dans laquelle il expliquerait de son mieux son départ précipité ; la nuit porte conseil ; peut-être, de son côté, se serait-elle confirmée dans son idée première qu'ils n'étaient pas faits l'un pour l'autre, et serait-elle bien aise de voir retirer une proposition qui ne promettait de bonheur à aucun d'eux.

Il acheva de s'habiller à la hâte et sortit doucement de sa chambre. Il lui sembla que personne n'était encore éveillé dans l'hôtel, il descendit avec précaution, en évitant de faire craquer les marches ; il était arrivé sans encombre au bas de l'escalier ; déjà il avançait la main vers la porte de la grande salle, quand elle s'ouvrit, et il se vit en face de Traud. Elle ne parut concevoir aucun soupçon de ses desseins, mais, au contraire, regarder sa sortie furtive comme une preuve de son empressement à venir chercher la réponse qu'elle lui avait promise. Cette confiance troubla Gabriel ; il se sentit tellement honteux qu'il ne trouva même pas sur ses lèvres le simple bonjour matinal. Elle garda également le silence et se contenta de lui adresser en souriant un signe de tête, tandis qu'elle lui prenait la main pour le faire entrer dans la salle. La pièce n'était éclairée que par une bougie, dont la lueur incertaine ne trahissait pas la rougeur qui avait envahi la figure du jeune homme, mais il voyait assez le tranquille et charmant visage de Traud pour perdre entièrement le courage d'aborder la difficile explication dont il comprenait si bien, une demi-heure auparavant, la nécessité. " Non, se disait-il, tu ne dois pas trahir cette enfant ; il faut que tu subisses les conséquences de ta folie. Soumets-toi donc à un châtiment qui, après tout, ne frappe que toi seul ; mais ne déchire pas ce cœur naïf, ne lui apprends pas à mépriser les hommes, en le désabusant d'une façon si brutale."

Il parcourait la chambre de long en large, comme un prisonnier qui cherche à se résigner à sa captivité. Traud l'avait laissé seul, et par la porte entr'ouverte, il l'apercevait allant et venant dans la cuisine, mettant le café sur le feu, préparant ce qui était nécessaire pour le déjeuner. Avec son bonnet blanc et la robe d'indienne qui dessinait coquettement sa taille, elle lui paraissait une ravissante ménagère ; aussi pensa-t-il bientôt qu'il ne serait pas si fort à plaindre d'avoir à son foyer cette petite fée active et gracieuse. Elle s'approchait de temps à autre pour échanger avec lui

quelque parole, lui demander comment il avait dormi, s'il avait toujours l'intention de partir d'aussi bonne heure. En dépit de son chagrin, il ressentait, à entendre cette fraîche voix, le même plaisir qu'un malade éprouve à écouter, par une matinée sombre, les oiseaux qui commencent à gazouiller dans les arbres.

Quand elle lui apporta le déjeuner, il prit sur lui de sourire et de passer doucement sa main dans la blonde chevelure de la jeune fille. Une aimable rougeur monta aux joues de Traud, mais elle ne dit rien. Gabriel, non moins embarrassé, remuait le sucre dans sa tasse, et elle le regardait de l'air attentif d'un étudiant qui assiste à une expérience de chimie. Cette situation ne pouvait se prolonger, il fit effort pour entamer l'entretien.

— Eh bien, Traud ? demanda-t-il.

Elle n'attendait que cette question pour répondre.

— J'ai réfléchi beaucoup cette nuit, dit-elle d'un ton grave et honnêtement résolu. Si votre proposition est sérieuse, ce sera un bonheur pour moi. Il vous faudra un peu de patience, car j'ignore bien des choses, et vous devez avoir des habitudes différentes des miennes ; mais je suis jeune, j'ai de la bonne volonté, j'apprendrai. Il me sera facile de vous aimer, je le sens déjà, et vous pourrez compter sur mon attachement. Je n'ai jamais été infidèle à personne, j'ai seulement tâché d'oublier ceux qui les premiers m'avaient trompée, et encore, Dieu sait ce qu'il m'en a coûté de larmes. Voici ma main, nous sommes fiancés, monsieur Gabriel.

Il prit la main qu'elle lui tendait. Les simples paroles de la jeune fille avaient achevé de vaincre son indécision.

— Je te crois, Traud, répondit-il ; c'est, je pense, la volonté de Dieu que nous vivions l'un pour l'autre. Je considère maintenant comme le premier de mes devoirs de te faire l'existence douce. Il faudra quelques mois avant que nous puissions nous marier ; d'ici là, je viendrai te voir, nous nous écrirons et nous règlerons toutes choses, provisoirement du moins, car l'avenir n'est à personne, n'est-il pas vrai ?

Elle le regarda d'un air plein de tendresse.

— J'allais oublier, continua-t-il ; tu voulais entrer en service, cela ne se peut plus, tu dois le comprendre. Je ne saurais souffrir que me fiancée fût aux gages de maîtres étrangers ; tu resteras ici, chez ta marraine, tu me le promets ?

— Ce sera difficile, d'autant plus que vous m'avez demandé de ne rien dire. Pourtant j'ai encore trois jours devant moi, il me viendra bien une idée. D'ailleurs, ma tante ne sera pas fâchée que je renonce au projet de me séparer d'elle.

— Voilà qui est convenu, mon amour. Maintenant tu ne refuseras pas de prendre mon anneau. Donne-moi ton doigt, que je te le mette.

Rougissante et les yeux baissés, elle ôta sa petite bague aux pierres rouges, et la lui offrit avec une timidité qui le toucha profondément.

— Elle n'a pas de valeur, dit-elle, mais un cœur fidèle y est attaché, vous ne la dédaignerez pas, j'espère.

Pour toute réponse, il prit la jeune fille dans ses bras et imprima un baiser sur ses joues. Elle se dégagea confuse, et tirant de son sein un petit portefeuille :

— Je vous ai trompé hier soir, s'écria-t-elle joyeusement, je voulais voir si vous ne vous repentiriez pas de vos paroles, et je vous ai dit que j'étais pauvre comme un rat d'église. Mais il n'en est pas tout à fait ainsi. Regardez, voici mon livret de caisse d'épargne. Il y a là cent soixante florins, et je laisse toujours les intérêts, de sorte que la somme s'augmente avec le temps. J'ai économisé cela sur mes gratifications et mes étrennes, c'est une petite dot que je vous apporte, vous n'aurez pas trop à rougir de moi.

— Allons, dit-il, je fais une bonne affaire. Mais prends garde; quelqu'un a pu me souffler à l'oreille que tu es riche, je ne t'épouse peut-être que pour ton argent.

Il l'embrassa de nouveau et se promena dans la salle avec elle. Il fut décidé qu'elle écrirait la première, le jeune homme devait envoyer sa réponse, poste restante, et venir la voir le dimanche suivant dans un lieu dont ils convinrent ensemble. Le mystère, la couleur romanesque de l'aventure, l'heure matinale de cette entrevue dissipaient peu à peu la tristesse de Gabriel. Au moment où il prit congé de Traud, il pensait que réellement il ne lui serait pas difficile de trouver près d'elle le bonheur auquel il pouvait prétendre désormais, après avoir vu s'envoler les rêves de sa jeunesse.—*Le Correspondant.*

(A continuer.)

LE CARNAVAL AU TEMPS PASSÉ.

LE CARÊME, LA SEMAINE SAINTE ET PAQUES.

(Voir pages 117, 302 et 404.)

VIII

Il me faut maintenant revenir, à un autre point de vue, au dimanche des Rameaux et à l'usage, si répandu à Marseille, de manger des pois-chiches ce jour-là. En donnant l'origine de cette coutume, je n'ai traité que le côté scientifique du sujet ; il me reste à mettre en relief son côté populaire.

Les Chartreux qui occupaient, avant 1789, le couvent de leur ordre, situé sur le bord de Jarret, avaient institué, pour le dimanche des Rameaux, une distribution de pois-chiches que les pauvres allaient recevoir, tous les ans. Vint la tourmente révolutionnaire, et le couvent fut détruit; mais la tradition gastronomique survécut, et, de nos jours encore, on voit, chaque année, nombre de pauvres pères, confiants dans une fallacieuse indiestion, venir attendre leur ration de pois-chiches, sous le portique de l'ancienne église du couvent.

On s'adressait surtout aux *gavots*, à ces habitants de la Haute-Provence, apportant dans la grande ville,—pour ne les pas conserver longtemps, et en remontrer bientôt aux maitres,—la simplicité de leurs mœurs et la naiveté de leur esprit. On leur persuadait que, sur la simple présentation d'un papier sans valeur qui leur était remis, ils recevraient à l'église des Chartreux, une abondante ration de pois-chiches, des vêtements neufs, des souliers et même une somme d'argent. Il y avait cependant pour le *gavot* quelque conditions à remplir, quelques épreuves auxquelles il devait se soumetter. Ainsi il devait se laisser couper trois mèches de cheveux en forme d'escalier, un favori en forme de rasoir, la moustache en forme d'éventail et la mouché en forme de croissant.

Le Gavot était soumis ensuite à une espèce d'initiation ou de baptême. On le baptisait sous les noms de: *Sucramento-Pedibus-Parafagaramus-Omnibus-Stromboli-Mississipi.* Ces noms exerçaient un effet magique sur le baptisé; on le soumettait enfin à l'opération du tampon. Elle se faisait au moyen d'un énorme bouchon de cuisine qu'on appliquait sur la langue, le nez, les joues et le front du patient.

Venait alors la distribution des effets d'habillement; et à ce propos, une facétie entre mille. On conduisait le Gavot chez un menuisier; on le faisait monter sur un tonneau: on allongeait des copeaux, en forme de mètre, pour la mesure de la taille: on prenait le tour de corps de trois robustes portefaix. Pour l'habit, on mesurait à partir du crâne jusqu'aux talons; le gilet arrivait jusqu'au nombril; pour compenser, on arrêtait le pantalon aux genoux; il est vrai que ce pantalon devait avoir des sous-pieds. Toutes mesures prises, on dirigeait le Gavot vers le magasin d'un des premiers tailleurs de la ville, où il devenait la risée de tout l'atelier, heureux s'il en était quitte à si bon marché.

Quant à l'indispensable marmite dont le *gavot* avait soin de se munir pour y placer les pois-chiches à recevoir, il était bien rare qu'elle ne fût pas cassée dans le trajet de la ville aux Chartreux. Lorsqu'elle arrivait intacte, on disait aux Gavots: "Remplissez votre *oule* à Jarret, et allez "chez le maire; il vous donnera pour chaque goutte d'eau une pièce "de cinq francs." On voyait alors les Gavots marcher à pas comptés et

s'écrier en voyant tomber une goutte de leur eau : " *Es bessai cinquanto francs que perdi !* "

Pour la fourniture de souliers ou bottes, *ad libitum*, on délivrait aux Gavots des billets comme celui-ci : " Mr ***, cordonnier, donnera, pour la forme, une " vieille botte du pied droit ou du pied gauche, à son " choix, au porteur de ce billet."

J'ai dit que la croyance de la distribution gratuite de pois-chiches et de souliers le dimanche des Rameaux, à l'église des Chartreux, existait encore dans notre population. A l'appui, je communique à mes lecteurs une anecdote que m'a racontée, ces jours-ci, le chef d'une institution située sur le boulevard de la Magdeleine.

Madame *** s'intéressait beaucoup à un jeune enfant, de famille peu furtunée, qu'il avait reçu dans son établissement. Cette dame, recommandable sous tous les rapports, vint voir cet instituteur, la veille du dimanche des Rameaux de l'année 1863, et lui dit :

" Demain on distribue, aux Chartreux, des pois-chiches et des souliers. Peu m'importent les pois, mais mon protégé aurait bien besoin d'une paire de souliers. Il est si simple, que vous m'obligeriez beaucoup de le faire accompagner par quelqu'un de confiance qui l'aidât à choisir ; sans cela, il prendrait des souliers trop grands ou trop petits pour son pied."

Grand fut l'embarras de l'honorable directeur. Comment dire à une femme distinguée : " On s'est moqué de vous, on ne donne ni souliers ni pois-chiches, on vous a prise pour une *gavotte*." Il tâcha donc de la détromper le plus doucement possible ; mais elle avait trop d'esprit pour ne pas comprendre la mystification et trop de bon sens pour ne point en rire.

Cette mystification qu'organisait, qu'exécutait la partie la plus turbulente de notre classe ouvrière,—les *Nervis*,—devenait, on le comprend, la cause de scènes fâcheuses. La voie de fait tenait lieu d'atticisme ; les descendants des Phocéens, eux-mêmes enfants d'Athènes, se conduisaient comme des Béotiens, c'est trop peu dire.... en vrais sauvages.

Ce fut sous la Restauration et la monarchie de Juillet que les scènes auxquelles je fais allusion présentèrent un caractère déplorable. Il n'en avait jamais été ainsi sous le premier Empire. Les mystifiés, les gavots de cette époque, avaient un protecteur unique, mais tout puissant. Tant que leurs marmites et leur chevelure étaient seules en jeu, il laissait faire : mais les choses allaient-elles plus loin, il mettait son holà ! Ce protecteur, c'était Gobet, qui n'admettait pas qu'un amusement pût dégénérer en tumulte ; et ce que Gobet voulait..... devait être.

Gobet ! Voilà la seconde fois que j'écris ce nom, que je désigne ce personnage dans cette Revue. Ne dois-je pas le mettre en scène ? Pour ce que j'en dis, peut-on me croire sur parole ?

Comprenant cette obilgation, j'ai cherché dans mes souvenirs d'enfance, j'ai interrogé les souvenirs de mes contemporains. Entre eux et moi, nous ne pouvions reconstituer que de simples fragments de Gobet. Je chercherais et je demanderais encore... ou plutôt j'aurais renoncé, si une de ces bonnes fortunes, bien rares dans notre rude métier de chercheurs, n'eût mis tout à coup sous ma main un Gobet aussi complet que je pouvais le désirer, un Gobet peint par un maître, par un des vieux Marseillais qui connaissent, qui racontent le mieux notre vieille Marseille, qui l'aiment le plus filialement..... un feuilleton du journal le *Sud*, du 20 février 1833, intitulé: Francois *Gobet*, et signé: L. Méry.

A ce feuilleton je ne change rien; je le remets tel qu'il est, au lieu de mon *illisible* copie, à l'imprimeur: bonne chance pour lui, et pour vous aussi, cher lecteur; car ce n'est plus moi, c'est M. Méry qui va parler; écoutez-le.

"C'était un hercule; c'était un bœuf, il beuglait, et quand une voix sortait de cette large poitrine, large presque comme le devant de la carène d'un brick, voix,

Haud Mortale sonans,

on aurait dit qu'elle roulait sous les arceaux d'une cathédrale, qu'elle s'était élancée des tuyaux d'un orgue d'église, et non pas des cavités d'une poitrine humaine. Marseillais de trente ans, de cinquante ans, de soixante-dix ans, vous l'avez connu cet effrayant colosse, cet emblême en chair, et quelle chair! en os, et quels os! du régime impérial, cet homme qui, seul, faisait la police à Marseille, qui, de son vaste poignet, portait en trophées vivants des liasses de voleurs, des grappes de filous, devant qui Marseille là républicaine, Marseille se prenait à trembler comme l'enfant devant son redoutable magister. Cet hercule, ce bœuf, ce colosse, ce géant, cet être si mystérieux, bien au-dessus du *Han d'Islande* de Victor Hugo, s'appelait *François Gobet*.

"Où était né François Gobet? Nul ne le sait, on assure qu'il se révéla au monde, dans une ville du Nord qu'on n'a jamais nommée, un jour de sanglante exécution, debout sur un échafaud, et que là il roua un assassin avec une dextérité telle qu'on aurait dit qu'il avait fait cet horrible métier toute sa vie. Oui, on m'a assuré, on vous a assuré que François Gobet avait été bourreau. Quoiqu'il en soit, nos vieillards du café Paradis vous attesteront qu'ils l'ont connu bedeau à la paroisse Saint-Ferréol, qui a dégénéré en place et en arbres; Gobet lui a porté malheur. Ces mêmes vieillards vous diront: que Gobet, le formidable Gobet, chantait au lutrin à faire éclater les vitres, à faire gémir les poutres, à secouer les pilliers, que la robe rouge lui allait à merveille et que, *Quasimodo* marseillais, il lançait sur la ville, avec une délectable

volupté, les volées sérieuses des cloches, les jours de fête solennelle. Sans M. de Mirabeau, sans le vainqueur de la Bastille, sans les fautes de Coblentz, Gobet, hormis son coup d'essai sur un échafaud, serait mort en emportant dans la tombe l'épouvantable secret de sa force herculéenne, de sa puissance de terreur inconcevable. Lui et la Révolution se comprirent; quand elle éclata, cette Révolution qui mettait les cadavres à la place des réverbères, Gobet prit froidement par la main M. Olive, curé de la paroisse dont il était le mystérieux bedeau, et, le livrant à une populace ameutée, hurlant sur la place Saint-Louis, il passa tranquillement la corde autour du cou du vieillard, hissa la corde, éleva le corps qui se faisait cadavre, acheva la strangulation et, croisan ses bras sur la poitrine, il se fit à lui-même un sourire d'approbation tel que la foule, et quelle foule! eut peur!

" Pourtant dans cette foule squalide de stupides assassins, Gobet était peut-être le moins coupable; le physique porte l'empreinte du moral; or, je vous l'ai dit, le physique de Gobet était une suspension des lois ordinaires de la nature, un fait anormal, un acte excentrique du pouvoir du Créateur, une dissonnance dans la grande harmonie. La tête de Gobet avait des dimensions telles, ses yeux étaient si démesurément larges, sa bouche si effrayamment grande, sa poitrine si excessivement carrée, que l'idée, la pensée, les appétits devaient, chez lui, si fort exaspérer leur puissance, que Gobet ne pouvait ni percevoir, ni penser, ni désirer comme nous.

" Combien de fois, dans mon enfance, ne me suis-je pas arrêté stupide d'effroi, au coin de la rue de Rome, devant la grande ombre de Gobet qui élargissait sa silhouette mouvante sur le pavé de la chaussée. C'était une tour qui marchait, une tour couverte d'un chapeau à claque avec une cocarde tricolore, une tour qui broyait les dalles et écornait les murs.

" Les femmes du peuple se signaient quand Gobet avait passé; elles mettaient leurs mains sur les yeux et tremblaient. Gobet était agent de police; il était, je crois, le seul agent de police de la ville; avec douze cents francs qu'on jetait à cet ogre, M. de Permon, M. le comte Thibaudau, M. le général Dejean, dormaient tranquillement sur leurs deux oreilles: Gobet veillait pour eux. Gobet rayonnait dans toute la ville; il était partout au même instant; cinq individus exécutaient-ils un méfait en cinq endroits opposés de Marseille, à la même seconde? ils sentaient tous les cinq à la fois la main de Gobet au même instant sur leurs épaules fléchissantes. Comment cela se faisait-il? Je n'en sais rien; tout ce que je sais, c'est que cela se faisait.—*Voici Gobet!* ces deux paroles éteignaient la dispute qui bouillonnaient dans une halle insurgée, dispersaient l'attroupement des compagnons du devoir

étouffaient sous un silence de plomb l'incandescence d'un cabaret, faisaient monter la pâleur au front des plus intrépides et rentrer dans la poitrine de nos marchandes de poissons et de fruits ces énergiques dialogues qui s'élancent des gosiers féminins, rouges, marbrés de veines tendues, dans une si étonnante fougue méridionale.

"Gobet était le roi, l'empereur de Marseille; pour le quartier de Saint-Jean, pour le quartier des Grands-Carmes, c'était Napoléon, le le bulletin de la Grande Armée, le canon qui tonnait le jour de nos victoires, le *Te Deum* chanté par M. de Sinéti, à Saint-Martin. Gobet était tant de choses; le drapeau aux trois couleurs, le club, les sections, Carteaux, Brutus, les fusillades de Toulon, les prisons d'Orange. Tout ce monde d'hommes révolutionnaires, de femmes révolutionnaires, tous ces noms sinistres, tout cela s'était fondu dans Gobet, ne faisait plus qu'un corps avec lui; il marchait sous cette éclatante pyramide qui avait pris pour base son chapeau à claque: et ne croyez pas qu'il fléchit sous elle!

"Il régna quinze ans à Marseille. Pendant quinze ans, il put se dire le véritable maître de Marseille; et cependant son cœur était inaccessible à l'orgueil. Rentré chez lui au milieu des siens, à côté de sa femme, une personne tout ordinaire, la première femme venue, Gobet avalait trois énormes écuelles de soupe, mangeait ses dix livres de viande, engloutissait cinq à six pains, mettait à sec une *dame-jeanne*, et, ainsi repu, ainsi désaltéré, il se jetait, ce roi de Marseille, sur un méchant lit de camp. Toutes ses fonctions royales se bornaient à marcher dans nos rues, à regarder et à mettre de temps en temps quelques poignets dans l'étau de sa main de fer. Voilà tout; on ne lui demandait pas davantage. Oh! comme il devait mépriser l'espèce humaine! Et nous, élevés dans la crainte de cet homme, quand nous avions entendu le conte du *Petit Poucet* ou celui de *Barbe Bleue*, nous n'étions pas du moins embarrassés pour nous figurer un ogre.

"Louis XVIII détrona deux hommes: Napoléon, empereur des Français, et Gobet, empereur de Marseille; ces deux puissances tombèrent le même jour. Enfin le tour de Gobet d'avoir peur arriva, le 14 avril, à trois heures du soir, quand le peuple bondit d'ivresse devant quatre chevaux qui emportaient une malle-poste sur une rue latérale du Cours; Gobet pâlit et se cacha.

"Ce ne fut plus qu'une puissance déchue, avilie, couchée à plat ventre dans la boue. Gobet quitta Marseille une nuit, et, suivi de ses deux enfants, qui se roulaient autour de lui, de sa femme, qui portait un paquet sur sa tête, il prit, à pied, le chemin d'Aix. A Aix, le sonneur, le bedeau, l'agent de police, le maître de Marseille, se fit bouquiniste sur la place de la Magdeleine, vis-à-vis les premières fon-

dations du Palais. Gobet n'était pas né bouquiniste; ses gros doigts écrasaient les couvertures des livres; sa main les contournait; d'ailleurs, une profonde mélancolie s'empara de son âme; pour comble d'infortune, il quitta son chapeau à claque et prit un chapeau blanc.

" Gobet en chapeau blanc était tout à fait *désauréolé;* il le sentait lui-même l'infortuné; personne ne lui achetait des livres; ses deux fils moururent; il les cousut dans un linceul et les enterra; sa femme mourut; il l'ensevelit aussi; il resta seul, ce robuste chêne, sur la terre où ses rejetons n'avaient pas pu pousser de vigoureuses racines; le chêne se voûta; la faim criait dans les entrailles de Gobet; il se décida à jeter ses bouquins dans la rivière de l'Arc, de désespoir, et à demander l'aumône. Il ne la demanda jamais aux habitants d'Aix; sa fierté se serait révoltée d'un secours reçu de toute autre main que d'une main marseillaise. Admirez l'idée! Comme il nous connaissait bien! Il savait que nous n'étions pas gens à rancune; dès que Gobet apercevait un Marseillais, vite il courait à lui, et le colosse miné se retirait avec une larme dans les yeux et une pièce dans la main.

" J'eus moi-même la dolente satisfaction de récompenser Gobet de mes belles terreurs d'enfance; j'étais avec un de mes compatriotes, qu'il connaissait; mon compagnon, en me montrant à lui devant l'église du Saint-Esprit, à Aix, lui dit: " Ce jeune homme est un Marseillais." Alors il reçut une faible marque de l'intérêt prodigieux que ce pauvre homme m'inspirait; je tremblais et je pleurais.

" Gobet est mort il y a quelques années. Les Turcs font sculpter sur leur tombeau leur turban; on aurait dû sculpter sur celui de Gobet son chapeau à claque."

Ceci n'est pas, qu'on le sache bien, un portrait d'imagination, une biographie faite à plaisir, c'est de l'histoire.... colorée sans doute, mais vraie. L'histoire doit être, de plus, impartiale. Dans ce but, j'ajoute à ce qu'on vient de lire et à la décharge de la mémoire de Gobet, une anecdote que M. L. Méry, a ignorée. Cette anecdote constituera les *circonstances atténuantes* dans le jugement à porter sur cet homme, dont s'est tant occupée la génération marseillaise prête à s'éteindre.

J'ai beaucoup connu et beaucoup aimé un vénérable ecclésiastique, mort à une âge très-avancé, M. l'abbé Auberty. Il avait été l'un des vicaires de l'ancienne paroisse Saint-Feréol, avant 89, en même temps que le malheureux M. Clive en était le curé. M. Auberty, de qui j'ai appris dans ma jeunesse beaucoup de choses sur Marseille se rapportant au temps où lui-même était jeune, m'avait raconté qu'aux plus mauvais jours de la Révolution, il s'était tenu caché dans le quartier Saint-Laurent. Il ne sortait que la nuit déguisé en laïque, et lorsqu'on recourait à lui pour un acte de son ministère sacerdotal. Un soir, on

vient appeler M. Auberty, pour confesser un moribond dans une rue voisine. Il sort, précédé par son guide qui éclairait la marche à l'aide d'une lanterne. A peine a-t-il fait quelques pas, qu'il entend derrière lui ces mots fortement accentués : "*Bounsoir, mousu Auberty.*" Le pauvre prêtre s'arrêta, saisi de terreur : il avait reconnu la voix de Gobet ; il se crut perdu. "*Bonsoir, citouyen Gobet,*" répond-il d'une voix qu'il s'efforce de rendre assurée. "*Agnès pas paou, moussu Auberty,*" reprit Gobet, qui ne s'y trompa pas, "*vous arribara gès de maou . . .*" et il s'éloigna. M. Auberty crut à la parole de Gobet, et sa confiance ne fut pas trompée ; il ne quitta pas, pour en chercher un autre, l'asile où il s'était tenu caché jusqu'à ce moment, et il ne fut l'objet d'aucune recherche.

Consultant ses souvenirs, M. Auberty se rappela que, bien des années auparavant, il avait pris la défense de Gobet, un jour où un marguillier de la paroisse Saint-Féréol lui avait adressé, à raison de son service de bedeau, des reproches qu'il ne méritait pas. Gobet avait la mémoire du cœur.

J'ai hâte d'achever.

Mais puis-je le faire, à ce moment même ? brusquement ? sur le terrain où je me trouve ? Faut-il laisser le lecteur en présence des tristes souvenirs que je viens d'évoquer ? Non, ce me semble.

A la suite de M. Méry, j'ai changé de voie ; j'ai fait, en passant, de *la chronique anecdotique.* Mon titre est : *Us et Coutumes.* Je m'y dois conformer ; c'est mon sujet, j'y rentre pour finir.

Il existait à Marseille un touchant usage. La veille de la Toussaint et de Noël, de Pâques et de la Pentecôte, parents et amis se souhaitaient de *bonnes fêtes.* Les plus jeunes, dans chaque famille, se rendaient, à cet effet, chez les plus âgés. C'était, pour eux, une visite non moins obligatoire que celle du jour de l'an. Cette coutume n'est pas, heureusement, tombée pour tous en désuétude.

C'est la veille de Pâques ; il est onze heures . . . . Muettes depuis deux jours, toutes les cloches de la ville lancent dans les airs leurs plus joyeux carillons. Elles chantent à l'envi : *Gloria in excelcis ! ! Alleluia !* cette acclamation de joie et de reconnaissance qu'entonne en ce moment, la foule pieuse, répétant ce que les Saints disent au Ciel.

De ma fenêtre entr'ouverte, je vois les navires de notre vieux port hisser leurs pavillons et se couvrir de pavois, au signal donné par le bourdon de Notre-Dame-de-la-Garde......

Je vois aussi, sur un mur voisin, une affiche colossale dont les caractères du plus grand type me permettent de lire :

FÊTES DE CHARITÉ...
ENTRÉE DE FRANÇOIS Ier A MARSEILLE...
CAVALCADE HISTORIQUE...
DEMAIN DIMANCHE 12 AVRIL. — PREMIÈRE JOURNÉE.

J'ai donc un double devoir à remplir. Je m'en acquitte.

A vous, ami lecteur......et aux pauvres vos amis, les amis de tous,— suivant la vieille coutume marseillaise, et de grand cœur, je souhaite de *bonnes fêtes !...*

AUGUSTE LAFORET,
De l'Académie de Marseille.

(*Revue de Marseilles.*)

LAMARTINE.

M. de Lamartine, depuis plus d'un an déjà, n'était plus de ce monde. La mort n'a fait hier que fermer son cercueil. Il semblait qu'il lui fallût du temps à emporter une si grande poussière. Entre tous ces débris qu'on appelle des hommes, et qui forment le monde contemporain, nous croyons que M. de Lamartine était le plus vaste. Sa vie et son œuvre l'attestent ; elles attestent aussi, hélas ! qu'il ne fut pas le moins dévasté. En force, en intelligence, en courage, en dons de toute nature, il avait immensément reçu. Il avait reçu même une éducation chrétienne d'enseignements et d'exemples, trésor et bienfait des plus rares à l'époque où il naquit ; et comme si Dieu eût voulu mettre à l'abri tant de moyens qu'il lui confiait pour accomplir de grandes choses, il lui avait donné encore la pauvreté.

La misérable influence du doute et la vanité ont tout dispersé en œuvres vaines et trop souvent blâmables. Cet homme si bien doué et si bien installé dans la vie, a douté de tout, excepté de lui-même, et par ce double malheur sa vie apparaît comme un gaspillage immense. Il n'y a de beau dans son œuvre que des fragments. Ils sont nombreux, quelques-uns sont grandioses, aucun n'est parfaitement pur.

C'est une véritable douleur d'explorer cette Ninive aux proportions colossales et désordonnées, riche de métaux précieux, mais mêlés d'argile ; tout y porte la marque du génie et la marque de la défaillance, et presque tout déjà est enfoui sous terre pour n'en sortir jamais.

Soit en politique, soit en art, on se demande si M. de Lamartine a bien su ce qu'il voulait, ce qu'il pensait, ce qu'il faisait, et si même il prenait ou pouvait prendre la faculté d'y réfléchir. Il avait des inspirations, des visions, des caprices; il suivait tout avec le même empressement, il exprimait tout avec le même éclat. On a dit de lui qu'il tournait même en l'absence du vent. On pouvait lui appliquer également un autre mot célèbre, et dire de lui aussi qu'il "changeait d'idée fixe." Mais résister au vent et se fixer à l'idée stable, ce qui est le tout de l'homme, il ne le pouvait pas. Cependant il ne manquait point de fermeté dans les tempêtes, et l'idée stable ne lui était pas inconnue. Elle avait illuminé sa jeunesse, et il l'approchait encore quelques fois. Seulement sa fermeté était une fermeté d'orgueil, et il connaissait la vérité comme les grands esprits payens connurent Dieu, sans le reconnaître pour Dieu. La vérité à ses yeux n'était qu'*une* vérité.

Dans l'art, encore qu'il ait presque toujours conservé la décence des expressions et des images, et donné, du moins, quoique inutilement, cet exemple, aux autres poëtes contemporains, il n'a pas suffisamment respecté son génie. Il s'est dispensé du travail. Il a jeté ses vers comme ils venaient, tant qu'ils venaient. Incapable par dédain,—peut-être par une infirmité de sa trop riche et trop abondante nature,—d'étudier, d'élaguer, de polir. Mais le gravier qui charge ses meilleurs poëmes les fera sombrer; et le choix qu'il n'a pas su ou qu'il n'a pu faire, opéré par d'autres, affaiblira ce qui sera sauvé.

Nous avons eu dans ce siècle trois grands poëtes: ils seront enterrés comme des rois barbares, avec toutes leurs richesses, et le fleuve de l'oubli passera sur ces opulents tombeaux. Celui de M. de Lamartine renfermera plus d'or et plus de magnificence que les autres, peut-être sera-t-il le plus inconnu.

Il lui a manqué ce qui a manqué aux autres, il lui a manqué l'amour du vrai. Il l'a su et il l'a dit, car l'inspiration lui ouvrait toutes choses, et il était fidèle à le dire; mais l'inspiration éteinte et la parole envolée, distrait par la vanité de son âme, il ne se souvenait plus. Un jour, à Jérusalem, relisant les psaumes de David, il a su pourquoi, sous son souffle profane, la harpe languissait "comme un aiglon sans ailes."

Ah! c'est que la douleur et son brûlant délire
N'est pas le feu du temple et la clé de la lyre!
C'est que de tout foyer ton amour est le feu!
C'est qu'il t'aimait, Seigneur, sans mesure, et sans doute,
Que son âme à tes pieds s'épanchait goutte à goutte!
    Et qu'on ne sait, quand on l'écoute,
S'il parle à son égal ou s'il chante à son Dieu!

Jamais l'amour divin qui soulève le monde,
Comme l'astre des nuits des mers soulève l'onde,
Ne permit au limon où son image a lui
De t'approcher plus près pour contempler sa face,
Et de combler jamais d'une plus sainte audace
L'immensurable espace
De la poussière à lui.

Il ne se souvenait plus, avons-nous dit. Et, en effet, depuis la date de ces vers, quel oubli! Après ces vers, il a écrit *Jocelyn*, la *Chute d'un Ange*, les *Girondins*, et il a déroulé sa triste et inconséquente vie politique, et l'on a vu l'auteur des *Méditations* et des *Harmonies* quêter, en compagnie du pesant Havin, pour élever un monument à Béranger. O misère de l'homme! Mais enfin grâce à Dieu, il s'est souvenu. Vieux, humilié, infirme, et le pied sur le seuil de cette antichambre de la mort, où il devait rester si longtemps et si loin de sa gloire humaine, il s'est enfin souvenu, il s'est reconnu, et par une grâce longtemps refusée peut-être, il a tiré son âme du naufrage de toutes ses splendeurs.

C'est que Dieu aussi se souvient. A travers toutes les voix qui sortent du cœur troublé de l'homme, à travers les cris de la chair et du sang qui combattent l'esprit dans cet abîme, il entend aussi le soupir sincère, le regret étouffé de la faiblesse qui gémit de s'être laissé vaincre. Le monde se méprend, se scandalise ou s'amuse; Dieu ne se méprend pas et n'oublie pas. Il envoie ce soupir comme une grâce aux cœurs qui l'attendent, et la même grâce revient un jour à celui qui l'a poussé.

Quel crime n'eût lavé cette larme sonore!

LOUIS VEUILLOT.

La mort de M. de Lamartine a causé, nous l'avons dit, une émotion profonde dans notre pays. Dès que la nouvelle de sa mort a été connue, une foule immense s'est portée vers le chalet du Bois de Boulogne dont la ville de Paris lui avait donné la jouissance. Pendant quatre jours, le flot des visiteurs n'a pas diminué. Nous empruntons aux journaux de la capitale le récit suivant des derniers moments de l'illustre poëte:

Lamartine était atteint de paralysie à la vessie. Le lundi, 21 février, il se disposait à aller faire une promenade avec sa nièce et son ami, M. Desplaces. Au moment de descendre l'escalier de la chambre, il se sentit

pris de faiblesse et l'on rentra, mais bientôt un mieux s'étant produit, le poëte alla à Paris faire visite à M. le comte de Rambuteau, puis il rentra, après un tour au bois. A cinq heures, suivant sa coutume, il était couché.

—Etes-vous malade ? lui demanda Mme de Sessia-Lamartine, sa nièce.

—Non, je ne suis qu'indisposé.

Cependant, le lendemain, il dut garder le lit et reçut dans cet état quelques amis.

Le docteur hongrois, M. Grob, qui l'a soigné avec beaucoup de cœur, et le docteur, Clarel, qui avait donné ses soins à Mme de Lamartine, furent mandés : ils ne trouvèrent point le malade en bon état. Le mercredi, ils conçurent des inquiétudes déjà sérieuses. Ce jour là, un homme, M. Guillard, qui depuis 1848 n'a jamais manqué de se rendre, le 24 février, auprès de Lamartine, se présente avec sa fille à Passy ; ce mercredi était l'anniversaire du 24 février. Lamartine était trop malade pour recevoir cette date vivante d'un époque où la popularité *portait* le tribun, mais, apprenant cette fidèle visite, il leva les yeux, sourit et puis...médita. Le jeudi, progrès plus évident encore.

Le vendredi soir, Lamartine était depuis l'après-midi constamment pris d'engourdissement et de demi-sommeil ; il parlait à peine ; Mde Adam Salomon, de ses amis, étant venue le voir, il ne put que lui serrer la main.

Sa nièce, Mme de Sessia (Lamartine, qui avait spécialement écrit à M. Baroche pour que Mme de Sessia, son enfant adoptive, portât son nom, l'a priée avant de mourir de ne plus porter d'autre nom que celui d'adoption), ayant coutume depuis plusieurs mois de se faire dresser un lit auprès de son oncle, passa la nuit, dans une perplexité accrue des progrès sensibles qu'elle constatait dans la maladie.

Le samedi matin, les docteurs Grob et Clarel ne purent se dissimuler ni cacher à Mme de Lamartine que la situation était désespérée.

Lamartine avait dit et fréquemment répété qu'en cas de maladie sérieuse il voulait qu'on appelât sans hésiter son ami, M. l'abbé de Guerry, curé de la Madeleine.

M. de Guerry se présenta vers deux heures et l'administra en présence de deux amis, MM. Valette et Deplace, et de tous les domestiques.

Bientôt, Mme Valentine Lamartine télégraphia sa famille, c'est-à-dire les nièces et le neveu du malade, Mmes la comtesse de Pierreclos, la comtesse de Belleroche, la baronne de Bier, la comtesse de Synnévie, dont le mari est consul général à Milan, etc., etc.

La nuit fut calme, d'un calme précurseur du suprême abattement.

Mais dans l'après-midi, l'oppression gagnait, la maladie, quittant la vessie, avait envahi les intestins et la paralysie montait.

Tous ceux dont la tendresse était resté fidèle étaient là : les amis, les parents, les deux médecins, qui ne l'avaient guère quitté, et Edmond Texier.

Mme de Lamartine lui tenait la main, et il avait doucement posé la tête sur l'épaule de sa nièce, réalisant un désir vingt fois exprimé "mourir sur le cœur de celle qui l'avait tant aimé !"

La chambre de Lamartine est petite et modeste ; on n'y retrouve que des ombres d'autrefois, des débris de grandeur effacés par de pieux souvenirs de la famille !

Cette chambre est sur les jardins, au premier étage. En haut de l'escalier un corridor la précède décoré du buste d'Aimé Martin ; en face de la porte, une fenêtre fermée sur le midi, à côté une armoire à glace en bois de rose avec écussons en faïence, des rideaux en reps Bismark ; sur la cheminée en marbre blanc, une pendule borne en simple marbre brun ; de chaque côté de la glace deux miniatures, la mère du mourant et une vierge, qui lui fut envoyée d'Italie ; près d'une autre fenêtre, ouvrant sur le nord, le portrait de la femme du poëte ; au pied du lit, celui de la charmante et adorée enfant qu'il a perdue, Julia, qu'il a si bien chantée. Au dessus de ce portrait, un paysage à l'aquarelle fait et offert par le comte de Maistre, et le portrait d'Aimé Martin.

Enfin, le long du mur, entre la fenêtre et la porte, le lit, également en bois de rose à médaillons de porcelaine, à colonnes autour desquelles s'enroulent les maigres plis d'une tenture pareille aux rideaux.

A dix heures, l'oppression augmente ; cependant, Lamartine voit, entend, comprend et trahit des sentiments de reconnaissance pour ceux qui l'entourent par des expressions de bonté et de satisfaction reflétées sur son visage.

A dix heures trente-cinq minutes, tout ce qui dans cette vie, désormais finie, et jadis tant abreuvée était acte, pensée ou parole, tout cela s'est éteint, effacé ! Lamartine n'est plus : il a expiré doucement, il est remonté en haut dans un souffle, sa mort a été comme le commencement d'un sommeil.

Lamartine fut placé sur son lit funèbre, comme rayonnant d'apothéose ; rarement visage fut moins éteint et, au contraire, plus serein, plus empreint d'autorité.

Coïncidence fatidique ! Lamartine est mort le 28 février, c'est-à-dire vingt-et-un ans jour pour jour après celui où, du haut du balcon de l'Hôtel de Ville, il repoussait la terrible et sanglante menace du drapeau rouge.

Le jour où les chambres votèrent une pension aux créanciers de Lamartine, Lamartine prenant la main de sa nièce, lui avait dit : "Quand on a des créanciers, on doit tout souffrir, mais retiens bien ceci : c'est comme si la France m'avait tiré un coup de pistolet dans le cœur !"

De ce jour, en effet, il s'assombrit et déclina.

Lamartine a exigé qu'aucune cérémonie ne fût célébrée à Paris en son honneur. Il disait : "Non ! que personne, au moment où l'Eternité, ou

l'Avenir se sera enfin dévoilé pour moi, ne vienne troubler mon extase par le bruit de paroles vaines et de mesquines pensées du monde."

Son corps sera enlevé mercredi,—demain,—à onze heures et transporté à Saint-Point.

Sur sa poitrine on a posé un petit crucifix en bois noir qu'il emportait partout dans sa poche.

A côté de lui, sur une table, se dresse entre deux flambeaux, un autre crucifix en bronze, qui a sa légende. Lamartine le tenait, il l'a dit lui-même, d'un être cher.

Lamartine laisse quatre volumes de Mémoires entièrement écrits de sa sa main. Ces volumes forment le tiers de ce que devaient composer ses Mémoires.

La dernière de ses études restée inachevée et destinée à ses Entretiens, est consacrée au P. Hyacinthe, l'éminent conférencier, qu'il aimait particulièrement et admirait beaucoup.

La première pensée de l'empereur, en apprenant la mort de Lamartine, avait été d'ordonner qu'il lui fût fait, aux frais de l'Etat, des funérailles nationales ; mais cette pensée s'est effacée devant la volonté expresse de l'illustre mort, se prononçant énergiquement contre toute pompe et contre toute manifestation extérieure. Ainsi qu'il l'a prescrit, son corps sera donc transporté à Saint Point et inhumé sans éclat et sans bruit dans le caveau où reposent sa fille, sa mère et sa femme.

Lamartine, né le 21 octobre 1790 était âgé de 78 ans. Il avait quitté Saint-Point, à la fin de 1868 et était venu s'installer, le 28 décembre dans sa maison de Passy, dont la ville lui avait légué la jouissance transmissible à sa femme et à sa nièce, Mme la comtesse de Sessia Lar

La mort de Lamartine a causé des impressions diverses dan a une autre
Les journaux prétendus libéraux ont été d'une sévérité é de sympathies
pour la mémoire du poëte. La presse indépendante a ncore du pays tout
tion pour lui élever une statue sur la place de l'Hôt
officieuse a été sobre de commentaires.

yen !

re et la France s'associe-

Lamartine est mort. La gloire poétiq etan. (Marques nombreuses
tée de notre âge est enlevée à la Franc ques bancs.)

La Liberté.

Les liens de sympathie et d'adm
homme de génie tout ce qui pense e
et là par les dissentiments et les , romancier, homme politique, il fut
avons la ferme confiance, se renou sans travail, involontairement, comme
grand cercueil. , est un liquide.

Le poëte devenu homme d'Et ose qu'il eût étudiée et dont il ne sut
faîte de la puissance et de la

élévation qui lui avait été faite sur d'injustes ruines. Quelle nuit depuis, quelle tristesse d'abandon, et après quels jours d'enthousiasme et de gloire! En songeant à ces jours étoilés où éclataient dans le monde *les Méditations* et *Jocelyn*, et aussi à ces jours d'orage où, faisant reculer l'anarchie, il eût pu comme Cicéron, s'écrier devant ses ennemis: "Je jure que j'ai sauvé la patrie!" que de fois n'a-t-on pas dit: c'est à ce moment là que Lamartine aurait dû mourir!

Il a vécu pour ne pas échapper à cette condition du génie, d'être malheureux. Sa vieillesse s'est épuisée dans un travail excessif, opprimée par une dette énorme où sa générosité sans limites avait eu, il faut qu'on le sache bien, une énorme part. Son infortune avait lassé l'avare reconnaissance du temps où nous vivons. Elle avait même fini par déchaîner contre lui l'indigne injure. Il laissait mourir à ses pieds toutes les attaques avec une mansuétude qui n'était pas exempte d'un juste orgueil. Un jour qu'un ami trop zélé lui signalait une de ces attaques dans je ne sais plus quel journal—plus d'un en a aujourd'hui le remords—: "Laissez, dit-il en souriant: Piqûres de puces sur la cuisse d'Hercule?" Aucune amertume, de celles qui valaient la peine d'être senties, ne lui a été épargnée. Et n'en n'est-ce pas une grande que cette plume, qui avait enchanté et consolé le monde, enlevée à la muse divine et condamnée sans pitié et sans trève, dans son vieil âge, à un travail qui n'avait plus d'autre but que le salaire! A l'heure où meurt Lamartine, il n'est pas inutile de dire qu'il aurait pu échapper à cette détresse. Le siége de président du Sénat, que la mort rend aujourd'hui vacant, ce siége qui laisse un vide plus facile à combler que le trône du poëte, on lui avait offert. On eût doublé pour lui les émoluments déjà si considérables attachés à cette haute dignité, et plus

finer lui fit offrir, sans lui demander cette fois d'être président du Sénat,
éteint, ver de sa dette. Son honneur avait reculé devant la dignité,
remonté en lui fit refuser aussi l'offre honorable. Nous craindrions
d'un sommeil. re du poëte en louant d'avoir préféré sa misère, puis-
Lamartine fut pl ster pur. Dans un temps si fécond en palinodies
rarement visage fut me nnu méritait pourtant d'être rappelé.
d'autorité. de juger froidement en critique l'œuvre que
Coïncidence fatidique! Mais viendra-t-elle jamais l'heure où nous
vingt-et-un ans jour pour jour froidement, ce contemplateur qui a vu le
de Ville, il repoussait la terrib d lyrique de l'amour, de la prière, de la
Le jour où les chambres verser de si belles larmes aux meilleurs
Lamartine, Lamartine prenant la
on a des créanciers, on doit tout uisé, avait laissé tomber sa plume.
comme si la France m'avait tiré un is, il ne parlait plus. L'âge et la
De ce jour, en effet, il s'assombrit és l'avaient-elles affaibli, ou bien,
Lamartine a exigé qu'aucune cérén il souvenu, en se condamnant à ce
honneur. Il disait: "Non! que pers

poétique silence, de ces beaux et sombres vers d'Alfred de Vigny, un de ses frères :

> A voir ce que l'on fut sur terre et ce qu'on laisse.
> Seul, le silence est grand, tout le reste est faiblesse !

Qui sait quelles pensées s'agitaient encore sous ce masque impénétrable et muet qui chagrinait ses amis et faisait ressembler le poëte à cette statue d'Harpocrate représentée par l'antique sculpteur, l'index sur ses lèvres mystérieusement fermées ?

La mort les a scellées aujourd'hui pour jamais, ces lèvres éloquentes qu'avait brûlées le charbon ardent. Elle a roidi cette main qui a spiritualisé et attendri les fibres de la lyre française et fait tressaillir l'âme humaine d'un coup d'archet qui retentira dans les siècles.—

Journal des Débats.

"Ceux qui ont connu intimement Lamartine peuvent et doivent lui rendre cette justice que s'il eut le tort, dans ses dernières années, d'entretenir trop souvent le public de sa détresse, ce n'était pas qu'il en souffrit personnellement ; il la supportait sans effort pour lui-même ; il n'en souffrait que pour ses créanciers, qui étaient devenus l'idée fixe de son esprit. Ce travers a pu être une ombre à son génie, mais il n'a jamais été une tache à son caractère, dont le désintéressement est attesté par les actes de toute une longue vie."

Le 1er mars, au Corps Législatif, M. Eugène Pelletan s'est levé et a dit :

" Lamartine aussi vient de mourir. Il a tenu le pouvoir à une autre époque, et, à ce titre, il me paraît mériter un témoignage de sympathies et de regrets, non-seulement de la Chambre, mais encore du pays tout entier.

M. Glais-Bizoin.—Et c'était un grand citoyen !

M. le président Schneider—La Chambre et la France s'associeront à la pensée et aux paroles de M. Pelletan. (Marques nombreuses d'approbation.—Applaudissements sur quelques bancs.)

La Liberté.

Poëte, prosateur, historien, orateur, romancier, homme politique, il fut tout cela, naturellement, sans efforts, sans travail, involontairement, comme l'arbre est un végétal, comme l'eau est un liquide.

Sauf l'arithmétique,—la seul chose qu'il eût étudiée et dont il ne sut

jamais le premier mot, Lamartine n'eut rien à apprendre: il savait. Intellectuellement il était né charmeur, comme physiquement on naît blond ou brun.

Une femme qui le connaissait bien le tourmentait pour qu'il écrivît des vers sur son album. Pendant longtemps Lamartine avait refusé. Un soir, sollicité de nouveau il se rendit. — Donnez-moi du papier et une plume, dit-il, et il écrivit ces six vers.

Le livre de la vie est le livre suprême
Que l'on ne peut ouvrir ni fermer à son choix,
Le passage attachant ne s'y lit pas deux fois,
Et le feuillet fatal se tourne de lui-même:
On voudrait revenir à la page où l'on aime
Et la page où l'on meurt est déjà sous les doigts.

"Voilà!" dit-il, en tendant le papier, avec un geste de lassitude.

Après avoir lu cette splendide poésie coulant comme d'une source. "Pardonnez-lui, mon Dieu! s'écria la dame, il ne sait ce qu'il fait."

Voyons-le un peu tout au début.

C'est le curé de Milly qui est son premier maître; mais, à l'heure de la leçon, l'élève s'échappe et va courir dans la montagne avec les petits chevriers. Après quelques années de pleine liberté, le chevalier de Lamartine, son père, voulant avoir raison de cette nature réfractaire, le conduit dans une pension de Lyon. Le jeune Lamartine y reste trois mois; puis un matin il se sauve avec un condisciple, M. de Védel. Sortis de Lyon et traversant un village, les deux enfants ont faim, entrent dans une auberge et commandent un déjeuner. "C'est aujourd'hui vendredi, dit le jeune de Védel au jeune Lamartine, demandons des œufs.— Ma mère, réplique celui-ci, m'a toujours dit qu'on peut faire gras en voyage. Pas d'omelette, un poulet; et qu'on mette deux couverts.—Qu'on en mette trois!" s'écria une voix. C'était le maître de pension qui ramena les fugitifs.

On retira le rebelle Alphonse de la pension de Lyon et on l'envoya au collége de Belley.

Là il ne fait rien: je me trompe, il passe les heures d'étude à dessiner des bonshommes sur ses cahiers et ses livres. Sa santé un peu débile le met à l'abri des punitions. Après avoir vainement tenté de le stimuler professeurs l'abandonnent. Un écolier à la mer! On le classe parm es fruits secs de l'intelligence.

A Belley il reste trois ans toujours le même, inattentif aux leçons des maîtres, indifférent aux jeux de ses camarades, paresseux à la salle d'étude, promeneur solitaire à la cour de récréation. C'est là pourtant qu'il se lie d'une amitié qui dura jusqu'à la mort avec M. de Virieu et

M. de Vignet des deux Maistre. Ces deux noms se retrouvent tout le long de l'œuvre poétique de Lamartine, en tête des pièces de vers qui leur sont dédiées.

La dernière année, l'année de sortie, un mois avant les vacances, l'écolier qui n'a pas voulu mordre au fruit amer affiche la prétention de concourir. Il disputera la palme aux piocheurs. Pour la première fois il griffonne un discours français, une dissertation française ; il bâcle un thème latin, une version latine. Ses camarades rient de la prétention de ce concurrent inattendu, et le jeune Lamartine cueille tous les premiers prix. La stupéfaction fut universelle.

Tout enfant, il amusait ses sœurs en improvisant de petits actes rimés du galop et rythmés à la diable ; il se souvient de ce petit talent, il ne veut pas quitter le collége sans y laisser une trace de son passage.

Le jour de son départ, il écrit les *Adieux au collége de Belley*, et laisse sur son pupitre comme une carte p. p. c. ces vers cachetés à l'adresse des professeurs. "J'étais si peu familiarisé avec le rhythme, disait-il plus tard, que, pour m'assurer de la justesse du vers, je le scandais sous mes doigts."

Du premier coup il avait trouvé sa note, la grand note.

Où est le travail ?

Revenu à Milly auprès de son père, de sa mère et de ses quatre sœurs, aucune occupation ne l'attire. Que fera-t-il ? Il ne s'en doute pas.

En attendant le voilà jardinier ; il trace dans le jardin paternel—un jardin de curé—cinq jardinets, un pour lui, les autres pour ses sœurs, et du matin au soir il bêche, ratisse, plante, arrose, et force ses sœurs à lui venir en aide. Une d'elles me disait : "Sous le prétexte que nous étions jardinières, il nous faisait apporter, pour border les cinq petits jardins, de grosses pierres qu'il nous faisait remporter le lendemain. C'était tuant." Le goût du jardinage dure un grand mois ; puis un beau matin il se croit un grand chasseur devant Dieu, il s'équipe et va à l'aventure.

Un lièvre passe, il le vise, le tire et lui casse une patte de derrière. Cet assassinat accompli, l'apprenti Nemrod a des remords. Heureusement l'animal n'est que blessé ; il prend le lièvre, l'enveloppe dans son mouchoir, l'apporte à Milly, lui met des éclisses, le soigne, et cet invalide devient un des hôtes du potager. Ce lièvre domestique, qui se nourrissait de choux comme un lapin vulgaire, était célèbre dans tout le pays ; on l'appelait le lièvre de M. Alphonse, et plus communément le lièvre à la jambe de bois.

Dans les *Confidences*, Lamartine parle d'un chevreuil qu'il a blessé et qui tourne vers le chasseur désespéré un œil noyé de larmes. Dans le cadre d'un récit où le sourire est rare, le chevreuil est peut-être mieux placé, mais c'est le lièvre qui est l'épisode vrai ; qui dit conteur dit arrangeur.

Cependant le jeune homme a compris que la chasse n'est pas son fait. Il replace pour toujours son fusil sur les cornes de cerf plantées au-dessus de la cheminée de la cuisine. Ne pouvant poursuivre le gibier, il se lance à la poursuite de ses rêves; il court champs et côteaux sans but. Quand il rentre fatigué, il prend un livre,—le premier venu,—en lit trois pages et s'endort. Le chevalier de Lamartine que cette insouciance inquiétait fort, disait: "On ne fera d'Alphonse qu'un officier."

Un jour, un poëme de Byron tombe sous la main du jeune Lamartine. Ce cri de révolte froisse les sentiments religieux et monarchiques de sa première éducation. Il déteste et admire. Ce poëme plusieurs fois rejeté et repris (*Child-Harold*), il le lit jusqu'aux derniers vers. L'accent nouveau qu'il vient d'entendre le poursuit jusque dans son sommeil.

Pour échapper à l'obsession, il parcourt les côteaux rocailleux, gravit les sentiers, grimpe sur les rochers abruptes, et revient à Milly avec la fièvre. Sa mère le force de se mettre au lit, lui fait des tisanes, et, quand elle le croit endormi, se retire. Resté seul, il se lève et écrit d'un seul trait, l'*Ode à Byron*. Il était guéri.

C'est également dans cette petite chambre percée de deux croisées donnant sur le jardin qu'il écrivit successivement l'*Isolement*, le *Souvenir*, l'*Automne*, ces premières feuilles que le vent de la gloire allait bientôt emporter. Ce fut dans cette même chambre que, plus tard, Edgar Quinet, en villégiature chez Lamartine, commença le poëme qui a pour titre *Napoléon*.

Cependant l'ode est lue aux sœurs qui admirent, à la mère qui admire et qui en parle au père; celui-ci à son tour lit les vers de son fils, ne sait trop ce qu'il en doit penser, et finit par les déclarer bizarres. "Cela, ajouta-t-il, ne ressemble en rien à la poésie de M. Delille." Le chevalier de Lamartine avait une admiration sans bornes pour les vers de l'abbé Delille, et comme le fils en parlait parfois sans trop de révérence, le chevalier disait: "Alphonse n'est pas seulement paresseux, il a aussi de la présomption."

Ce n'est qu'à partir de ce jour où il a écrit l'*Ode à Byron* que Lamartine commence à entrevoir la lueur vague de sa destinée, et c'est aussi à partir de ce moment que le trouble l'envahit. La vie calme, oisive de Milly lui pèse; il s'y sent en cage. Pour la première fois la maison lui paraît triste, et pour la première fois aussi il s'aperçoit de l'aridité de ces coteaux où la roche nue perce un sol maigre. Il veut voir ce qu'il y a derrière la montagne. Mais comment partir? Le père est sévère, la famille gênée; le temps des héritages qui devaient enrichir le poëte n'était pas encore venu. Sa mère, malgré la douleur que lui causera l'absence de son fils, lui glisse furtivement deux cents francs dans la main; sa sœur aînée lui donne, avec un baiser, sa montre d'or. Les

autres sœurs déposent dans son sac de voyage, en même temps que les chemises et les paires de bas, leurs petites économies. Adieu foyer, adieu les jardinets fraternels ! Il part, il va en Savoie. Ecoutez ces accents nouveaux, c'est l'heure de l'enthousiasme, l'heure du premier amour, l'heure d'*Elvire*, l'heure du *Lac*.

Il ne pouvait plus douter de lui-même.

Quelques mois après il revenait frapper au seuil paternel, mais il ne faisait que passer à Milly. Son oncle, l'abbé de Lamartine, — un abbé bon vivant et riche, un abbé de l'ancien régime qui habitait une propriété prés de Dijon,—lui donne l'argent nécessaire pour aller à Paris et le bourre de lettres de recommandation. Il retrouve à Paris son ami de collége, M. de Virieu, et tous deux ils dépensent en plaisirs les premiers mois de séjour. Cependant il se forme autour de Lamartine un petit groupe de jeunes gens qui vont annonçant partout la bonne nouvelle, la venue d'un poëte.

Parmi ces jeunes gens, le plus enthousiaste est le prince de Rohan, officier aux gardes, qui devait mourir cardinal de la Ste. Eglise. C'est lui qui mène Lamartine inconnu, chez Mme de Saint-Aulaire, dans ce salon éclectique où, au milieu des jeunes femmes du faubourg Saint-Germain, on voyait passer presque tous les jeunes hommes de lettres, poëtes, écrivains, orateurs, publicistes, qui devaient un jour illustrer la presse et la tribune : M. de Barante, M. Cousin, M. de Staël, enlevé dans sa fleur à la vie, M. Villemain, M. Beugnot. C'est là que le jeune poëte dit le *Lac*. "Anges du ciel, quelle musique !" s'écria la maîtresse de la maison quand les chants eurent cessé. L'enthousiasme fut immense. Il faut se reporter au temps pour se représenter l'enchantement des esprits quand retentirent, pour la première fois, ces *Novissima verba* succédant tout à coup au notes chevrotantes de ce vieil orgue de Barbarie dont les lyriques de l'empire et des premières années de la restauration tournaient encore la manivelle.

Heureusement le chevalier de Lamartine n'était pas là. Il apprit le triomphe de son fils sans avoir eu la douleur d'assister à la déroute de son cher abbé Delille.

Lamartine avait jusque-là reculé devant l'impression. Ce fut le groupe d'amis qui, après l'éclatante épreuve, se chargea de rassembler ces vers, plutôt rêvés que pensés. Le volume des *Méditations* parut sans nom d'auteur. L'édition fut épuisée en quelques jours. Lamartine, qui venait d'être attaché à une légation, apprit à Florence le succès de son livre.

"Je ne pouvais supposer, me disait-il, que cela ferait tant de bruit ; cela m'avait si peu coûté."

Ces lignes ne sont point une étude biographique. Je ne veux pas suivre Lamartine dans le glorieux sillon de sa vie. J'ai insisté sur son

enfance et sa première jeunesse, la *primavera*, pour faire toucher du doigt son talent,—talent indépendant du travail, inconscient en quelque sorte, faculté de naissance.

Comme les fils de roi qui trouvent un grand cordon dans leur berceau, il était né, lui, avec le grand cordon du génie.

Si par le mot travail on entend la volonté, l'effort, personne n'a moins travaillé.

Je chantais mes amis, comme l'homme respire.

Vers vrai, qui peint non-seulement le poëte, mais l'orateur, mais l'historien, mais l'homme tout entier. Il n'avait jamais eu de goût pour la lecture. "Je n'ai commencé à lire, disait-il, que vers cinquante ans, à l'âge où les autres relisent." A partir de cette date de sa vie, ce qui l'intéresse ce sont les mémoires du dix-septième et du dix-huitième siècle et, phénomène bizarre, surtout la correspondance de Voltaire.

Pour lui toute bibliothèque était un cimetière. Aussi, à Paris comme à Saint-Point, à Montceau, à Milly, pas de bibliothèque vraiment digne de ce nom; des œuvres dépareillées, des volumes brochés qu'on lui envoyait et qui couraient sur les canapés et les étagères.

Toute son œuvre est une improvisation. Qu'il s'agisse d'histoire, de voyages, de considérations politiques ou d'une œuvre d'imagination (*Graziella*, *Raphaël*, les *Confidences*) il laissait courir la plume sur le papier, et jamais d'hésitation, de rature. Lamartine fut un magnifique improvisateur.

J'ai entre les mains quelques feuillets du manuscrit de *Jocelyn*, écrit au crayon sur des feuilles volantes. On sent à l'inspection de ces pages que le vers a dû couler et que la main a eu de la peine à suivre le cerveau, le second hémistiche est précipitamment griffonné. On comprend que le poëte avait peur de voir s'enfuir la rime. *Jocelyn* fut écrit en un mois, au pied d'un arbre du parc de Saint-Point, qu'on appelle aujourd'hui l'arbre de Jocelyn.

Un matin, Dumas, fils, arrivait au château de Montceau avec un compagnon de voyage. Il était huit heures. En entrant dans le cabinet où Lamartine était occupé à écrire, les deux amis virent des feuillets manuscrits éparpillés sur le tapis. "C'est ma besogne de ce matin," dit Lamartine; ils ramassèrent les feuillets et les rangèrent par numéros d'ordre, il y en avait quarante-quatre.

Je viens de montrer Lamartine doué.—Plus tard je raconterai l'homme chez lui, se manifestant à ses heures, sous sa triple face d'orateur, de politique et de poëte. Pendant quinze ans les soirées de la rue de la

Ville-l'Evêque ont été non-seulement un enchantement, mais un enseignement. J'en appelle à tous les amis de Lamartine.

EDMOND TEXIER.

La dépouille mortelle de M. de Lamartine, partie comme on sait, avant-hier à trois heures pour Saint-Point, est arrivée hier à cinq heures du matin à la gare de Mâcon, accompagnée par MM. de Montherot, de Chamborant, Ronchaud et une trentaine d'amis. Là, les membres de la famille ont fait savoir que la population mâconnaise tenait à ce qu'on lui permit de saluer au passage les restes de l'homme illustre dont est fière, à bon droit, sa ville natale, et que le clergé de Saint-Vincent viendrait faire à la gare la levée du corps, pour le transporter ensuite à l'église.

A sept heures, en effet, le char funèbre quittait la gare, et, au milieu d'une double haie de soldats qui avaient peine à contenir l'affluence extraordinaire accourue sur le passage du convoi, se rendait à Saint-Vincent, où a été célébrée une simple messe basse.

L'église regorgeait de monde; au milieu des rangs pressés de l'assistance, nous avons remarqué M. le préfet de Saône-et-Loire, M. le général Grenier; M. Rouher, trésorier-payeur général; les membres des tribunaux, le maire de la ville et ses adjoints, presque toutes les autorités civiles et militaires en uniforme, etc.

La cérémonie funèbre terminée, le convoi, escorté par la population tout entière, a repris sa marche vers Saint-Point.

Aux portes de la ville, M. de Chamborant, au nom des amis de M. de Lamartine et de sa famille, a remercié les autorités de l'hommage qu'elles venaient de rendre à l'illustre défunt.

C'est seulement à midi que le triste cortége est arrivé à Saint-Point; sa marche, en effet, était sans cesse retardée, à l'entrée de chaque commune, par des députations des villages qui, le clergé en tête, tenaient à honneur de rendre les derniers devoirs à celui qui fut leur compatriote et leur ami.

Le sol était couvert de neige; la nature semblait avoir voulu prendre le deuil du grand homme qui, pour la dernière fois, traversait la contrée qu'il avait tant aimée.

C'est dans la modeste église de Saint-Point qu'ont été dites les dernières prières; puis, au milieu de l'émotion générale, le cercueil a été descendu et déposé dans le caveau que M. de Lamartine avait depuis longtemps fait disposer pour lui et où l'attendait tout ce qu'il avait eu de plus cher au monde: sa mère, sa femme, sa fille et son jeune fils, mort dans l'âge le plus tendre.

La plus profonde douleur était empreinte sur les traits des assistants, appartenant à toutes les classes de la société, mais dont la majeure partie était composée de vignerons du pays.

MM. Jules Sandeau et Emile Augier, qui représentaient l'Académie française, ont, quoique à regret, pour se conformer aux dernières volontés de l'illustre défunt, donné l'exemple du silence à ceux qui auraient voulu lui adresser, dans quelques paroles émues, un suprême et douloureux adieu.

Autour du cercueil étaient rangés MM. de Laprade, Emile Olivier, Alexandre Dumas fils, Edmond Texier, le général Caillet, le colonel fédéral Huber-Saladin, le comte de la Noue, le président de l'Académie de Mâcon, dont M. de Lamartine avait été fondateur, MM. Louis Ulbal, de Perceval, de Champvans, enfin un groupe d'anciens amis du grand poëte et dont l'énumération complète serait impossible.

Il est inutile d'ajouter qu'au premier rang se trouvaient les neveux et nièces de M. de Lamartine, MM. et Mme de Beer, MM. et Mme de Belleroche, Mme de Pierreclos, Mme Léontine de Lacretelle, tous accablés sous le poids d'une douleur d'autant plus poignante qu'ils pleuraient à la fois et sur l'homme de génie et sur l'homme de cœur.—

—Le fauteuil de Lamartine était le 31e. Il a été occupé par le comte Daru, auquel l'illustre poëte a succédé, puis, en remontant jusqu'à l'origine, par Collin d'Hareville, Bailly, Tressan, Condillac, l'abbé d'Olivet, Chapelle, Furetière et Boissat.

La France.

UN SOUVENIR.

(Voir pages 218, 286.)

IX.

Le lendemain, je me promenais seule dans mon petit parc, en songeant tristement à ma pauvre Louise, lorsque je l'aperçus venant vers moi. Elle marchait lentement et semblait affaissée, comme sous le poids d'un fardeau trop lourd. Sa pâleur m'effraya.

“ Louise ! m'écriai-je en m'élançant vers elle, qu'est-il donc arrivé ?

— Tout et rien, répondit-elle en souriant tristement, les larmes aux yeux. J'avais besoin de vous voir, chère Madame, et j'ai profité d'une

promenade de mes élèves avec leur mère pour venir jusqu'à Fougères. Vous devez pressentir ce que j'ai à vous raconter."

Je la fis asseoir sur un banc à l'ombre et j'attendis avec inquiétude ce qu'elle allait me dire. Mais pendant quelques instants elle ne put parler, et pleura en silence.

Enfin elle me dit, avec un calme forcé : "Tout est fini entre Gontran et moi. Il est libre, vous pouvez penser l'usage qu'il fera de sa liberté.

— Mais que s'est-il donc passé ? m'écriai-je.

— Je cherchais depuis longtemps, me répondit-elle, l'occasion d'avoir une explication complète avec lui. — Mais, dans ma position, ce n'était pas facile, et j'ai attendu vainement un moment favorable. — Tout ce que j'ai vu hier a fortifié ma résolution. — Je n'ai pu dormir, et ce matin, de bonne heure, je me suis rendue à l'église. J'avais besoin d'y demander la force et le courage, mais je ne savais pas que l'heure du combat était si proche ! je vous ai cherchée vainement à votre place accoutumée, vous étiez trop fatiguée sans doute pour vous rendre à la messe. — Quant à moi, je ne sentais rien ; une surexcitation fiévreuse me donnait des forces factices.

"En sortant de l'église, dans le petit chemin qui conduit à Reuilly, j'aperçus Gontran. — Vous souvenez-vous de cette première matinée où nous l'avons rencontré ? Oh ! cette matinée ! Qu'elle est présente à ma mémoire ! Il m'a donné des fleurs, je les ai encore ! Il me semble le voir récitant l'*Etoile* d'Alfred de Musset. — Que de fois depuis, il m'a dit que je lui rappelais cette étoile ! Oh ! folie ! folie ! Mais je divague.

"Je ne sais plus comment je suis entrée en matière ; j'étais si émue que je savais à peine ce que je disais ; mais je suis arrivée à lui dire que nous ne pouvions plus être l'un pour l'autre ce que nous avions été ; enfin qu'il fallait renoncer à nos rêves, envisager froidement la réalité qui nous séparait à tout jamais, reprendre l'un et l'autre notre liberté. — Oh ! Madame ! quelle scène ! Tout son amour pour moi s'est réveillé ; il a prié, supplié. — J'ai été ferme.

"Si vous aviez vu sa colère, mêlée à une jalousie furieuse, — et contre qui ? contre ce pauvre Vitali, qu'il traitait de saltimbanque italien.

"C'était pour lui, disait-il, que je le trahissais ; — on ne pouvait compter sur le cœur d'une femme ; elles étaient toutes également sèches, calculatrices, capricieuses ; je n'avais pas le courage de braver les difficultés et de l'attendre ; je craignais de perdre une occasion de m'établir et j'appliquais le proverbe connu. — J'avais dissipé toutes ses illusions.

"Mais pourquoi m'arrêter sur toutes ces amères paroles qui ont transpercé mon âme ! — Comment ai-je pu les entendre sans mourir !

— Je n'aurais pas cru Gontran capable d'une pareille lâcheté! m'écriai-je avec indignation.— Ma pauvre enfant, que vous avez dû souffrir!

— Oh! oui, mon cœur se brisait! Mais j'ai dû paraître calme; tout se concentre chez moi; plus les émotions sont violentes et plus je conserve une apparence de froideur. — J'ai eu la force de lui dire, à l'entrée de la petite porte du parc, que je ne voulais pas qu'il me suivît. Il m'a saluée ironiquement et s'est éloigné avec fureur. Je tremblais à la pensée de le revoir au déjeuner; mais il avait repris son sang-froid, et ne s'occupait que de Mlle de Brionne, sans jeter un regard de mon côté. Vitali seul avait l'air de se douter de quelque chose, et il était si triste qu'il m'a fait pitié; il a un cœur d'or, ce pauvre Vitali, je le plains, car c'est un brevet de souffrance.

— C'est vrai, répondis-je, mais je ne crois pas que chez Vitali la souffrance ait des racines bien profondes. Mais vous, ma pauvre Louise, quel combat terrible vous avez livré! Le déchirement qui en est la conséquence est bien cruel; mais votre situation était telle que tout devait être préférable à la voir se prolonger indéfiniment.

— Oh! dit-elle, vous le savez, je n'ai pas songé à moi, mais à lui, à lui seul; je ne voulais pas être nn obstacle à son bonheur. Mais quel sacrifice! Et le voir ainsi méconnu! ah! que je souffre!"

Des sanglots déchirants soulevaient sa poitrine; j'étais moi-même trop émue pour savoir la consoler.

Elle continua d'une voix entrecoupée:

"Tous mes rêves disparus! Cet espoir lointain d'un rayon de bonheur, perdu à tout jamais, les chères illusions dissipées, et quelle réalité me reste! Une vie d'esclavage, de lutte, d'humiliation, sans une ombre de consolation, sans même la possibilité d'espérer de ceux qui m'entourent la froide et banale reconnaissance que l'on accorde au serviteur fidèle!"

Elle se tut, et je la laissai se calmer à force de pleurer.

Alors je lui dis, avec toute l'affectueuse compassion qui était dans mon cœur:

"Chère Louise, n'envisagez pas un si long et si désolant avenir. Dieu récompensera peut-être, dès cette vie, le sacrifice que vous venez de faire, en vous envoyant des consolations inespérées et d'une nature encore inconnue. Cramponnez-vous à vos devoirs d'état; et croyez-en l'expérience d'une femme qui n'ignore pas la souffrance; c'est là que vous trouverez cachée la grâce de Dieu, qui peut alléger tous les fardeaux. Cela est vrai même pour les mesquins détails de la vie ordinaire; mais combien votre tâche est plus grande et plus noble! Dieu vous a donné la mission d'un de ses anges, en vous confiant la garde de deux âmes qu'il vous redemandera. Votre vie est humble, cachée, laborieuse, mais

n'est-ce pas l'idéal de la vie chrétienne ? Ce que vous n'auriez peut-être pas eu le courage de choisir, Dieu dans sa miséricorde vous l'a imposé. Et ce martyre du cœur, le plus douloureux de tous, n'aura-t-il pas aussi sa grande récompense ? Chère Louise, la vie est courte, l'heure de la délivrance est peut-être moins éloignée que vous ne le pensez.

— Oui, répondit-elle en se levant, c'est là mon seul espoir "

Je l'embrassai tendrement.

" Ce mot m'affligerait, lui dis-je, si je ne pensais que vous avez encore une tâche à remplir. Adieu donc, Louise ; espérez en l'avenir, et surtout efforcez-vous d'oublier le passé. Laissez tomber les feuilles mortes."

X.

Peu de temps après cette conversation, je reçus la visite de M. et de Mme de Lannois, qui venaient pour m'annoncer le mariage de leur fils avec Mlle Blanche de Brionne.

J'accueillis cette nouvelle froidement ; elle n'avait rien d'inattendu pour moi. On ne parla pas de Louise.

Cette dernière avait en apparence repris tout son calme ; elle évitait de prononcer le nom de Gontran. Ses traits altérés indiquaient cependant une vive souffrance morale. Vitali la suivait des yeux avec inquiétude, mais il se montrait délicat et discret ; à peine osait-il lui adresser timidement quelques paroles. De temps en temps, il fredonnait tristement sa chanson :

Ma tu non pensi a me.

Son tableau étant achevé, il partit pour Paris, où les familles de Lannois et de Brionne l'avaient déjà précédé, pour s'occuper des préparatifs du mariage, que les parents de Gontran pressaient beaucoup.

Nous ne tardâmes pas à apprendre qu'il était célébré et que le jeune ménage venait d'arriver à Lannois.

Louise me parla avec calme du mariage de M. Gontran de Lannois.

Je la regardai pour l'interroger.

" Ne craignez rien, me dit-elle gravement, il est marié ; par conséquent il n'est plus rien pour moi, et j'écraserai dans mon cœur tout ce qui peut rester de son souvenir. Je suis soulagée par le fait accompli ; cette barrière entre nous m'a rendue forte, mais pour la maintenir dans toute son intégrité."

Son accent était empreint de cette noble fierté qui la caractérisait, et qui, chez elle, avait une nuance toute particulière. Louise de Verton semblait dominer sa destinée de toute la hauteur de son âme.

Quelques jours après cette conversation, j'allai à Reuilly, pour faire une visite à Mme Chardin. Louise était assise, une broderie à la main,

dans la cour d'honneur devant le château, pendant que ses élèves se poursuivaient autour de la pelouse qui en occupait le centre. Nous échangeâmes quelques mots à mon arrivée, mais je dus la quitter aussitôt, car Mme Chardin venait au-devant de moi et Louise ne pouvait abondonner son poste de surveillance.

Mme Chardin me fit entrer dans l'un des magnifiques salons ; à travers les grandes fenêtres je voyais la majestueuse avenue et la cour d'honneur, où mes yeux cherchaient de temps en temps le gracieux profil de Louise, caché à moitié par son grand chapeau de paille.

Tout à coup, j'aperçus un nuage de poussière, qui s'élevait à l'extrémité de l'avenue. Mme Chardin comprit qu'une voiture arrivait et me fit part de cette découverte.

En effet, nous distinguâmes bientôt un élégant phaéton, conduit par Gontran lui-même ! A ses côtés était assise une jeune femme parée avec toute la recherche d'une toilette de nouvelle mariée.

Louise l'avait reconnue, car elle s'élança auprès de ses élèves et parut vouloir les emmener. Les enfants résistèrent.

"Laissez-les donc tranquilles, mademoiselle de Verton, cria Mme Chardin ! Qu'est-ce que cela fait ?"

Louise se résigna ; il fallait boire jusqu'à la dernière goutte du calice. Mme Chardin se retourna vers moi.

"Elle ne pouvait, sans doute, laisser échapper cette occasion de les tracasser ; et pourquoi, je vous le demande ? Mais c'est une chose de métier."

Et Mme Chardin haussa les épaules.

Gontran était déjà au bas du perron et donnait la main à sa jeune femme pour l'aider à descendre de voiture. Elle était rayonnante de beauté, de parure, et surtout de bonheur.

Pauvre Louise !

Au moment d'entrer au salon, Blanche l'aperçut, se tenant humblement à l'écart. La jeune femme, toujours bonne et gracieuse, courut à elle et lui donna la main. Gontran se contenta de saluer froidement. Cette Louise tant aimée n'était plus que l'institutrice de Mme Chardin.

La visite fut courte, le jeune ménage ayant à s'acquitter d'un autre devoir de ce genre, un peu plus loin. Mme Chardin débordait de joie, d'importance, de triomphe ; tout ce bonheur était son ouvrage ; elle voulait en jouir encore, et me proposa de me joindre à elle pour accompagner les mariés pendant une partie de la route. On se réunirait dans une calèche, la voiture de Gontran suivrait ; et il la reprendrait à une petite distance du château où il se rendait avec sa jeune femme.

Je me hâtai de m'excuser sur la nécessité de rentrer à Fougères, car il me semblait impossible que cet arrangement pût être agréable au jeune

ménage ; mais le tact n'était pas la qualité dominante chez Mme Chardin.

La calèche arriva. Je m'empressai de prendre congé et de m'éloigner rapidement dans la direction d'une allée conduisant à la petite porte du parc. Je m'arrêtai à peu de distance, voulant revenir après le départ de la société, pour voir Louise un instant.

Je vis Mme Chardin monter en voiture avec un grand étalage de volumineuses draperies ; la fraîche toilette de Blanche était ensevelie sous cette montagne, et Gontran avait l'air courroucé. Mme Chardin ne s'apercevait de rien ; en passant devant ses enfants, elle leur cria : "Adieu, mes anges !" Et à Louise d'une voix aigre : "Mademoiselle de Verton, c'est l'heure *de la classe.*"

Louise s'inclina ; toujours calme, digne, mais très-pâle, elle prit les enfants par la main et rentra à la salle d'étude, où je la suivis.

Sur un meuble se trouvait une petite cassette ; elle l'ouvrit et en retira quelques fleurs séchées. — C'étaient les myosotis qu'elle tenait à la main lors de cette première conversation dans laquelle nous avions parlé de Gontran.

Elle froissa les fleurs entre ses mains et les réduisit en poudre.

"Tombez en poussière, dit-elle tristement. Tombez en poussière, chères petites fleurs, ainsi que mes espérances ! Que le vent d'automne emporte vos derniers débris ! Je n'ai plus rien de commun avec l'emblême du souvenir, moi dont l'oubli sera désormais le partage."

Elle livra ce qui restait des pauvres fleurs au vent qui passait et qui en dissipa les dernières traces : puis elle resta un instant immobile, les yeux fixés sur un petit tourbillon de poussière que l'on apercevait encore à l'extrémité de la longue avenue.

Un instant plus tard tout avait disparu.

Louise quitta la fenêtre en soupirant profondément ; puis elle prépara en silence la table de travail et y posa les cahiers de grammaire de ses élèves.

Je lui serrai la main, sans avoir le courage de prononcer une parole, et je m'éloignai, le cœur navré.

XI.

A partir de ce jour, Louise ne fit plus aucune allusion à ce qui s'était passé entre elle et Gontran ; — elle évitait même de prononcer le nom de celui qui n'était plus pour elle que monsieur le comte de Lannois. Ses élèves semblaient être maintenant son unique pensée ; elle se dévouait à l'œuvre de leur éducation avec une énergie un peu fiévreuse d'abord, mais ensuite calme et éclairée. Elle s'effaçait plus complétement que jamais, et paraissait au salon uniquement quand sa présence était abso-

lument exigée. Lorsque Gontran s'y trouvait, elle se montrait parfaitement naturelle, mais digne et sérieuse ; pour Blanche, elle était toujours plus que polie et répondait aux avances de la jeune femme avec le plus cordial empressement. La lutte intérieure semblait terminée et le sacrifice pleinement accepté dans toute son étendue ; le visage même de Louise avait pris une apparence de sérénité qui lui manquait autrefois, et les rudesses parfois insultantes de Mme Chardin ne semblaient plus l'émouvoir. Comme la princesse des Mille et une Nuits, elle poursuivait paisiblement son chemin, en laissant crier les pierres.

Un jour elle me montra, en souriant, mais non sans attendrissement, une lettre qu'elle venait de recevoir de Vitali. Le pauvre garçon, espérant qu'elle avait eu le temps d'oublier Gontran, lui offrait son cœur et sa main. Le style de cette épître était bizarre au-delà de toute expression, l'orthographe encore plus incroyable ; mais il régnait au milieu de tout cela un accent de sincérité naïve partant du cœur, qui mouillait les yeux, tout en amenant le sourire sur les lèvres. Il terminait ainsi :

" Je ne suis qu'un pauvre artiste, et vous seriez digne d'épouser un prince ; mais pensez que dans l'amour c'est le paradis, et je vous aime tant ! "

Louise, comme on l'a déjà pressenti, répondit par un refus, mais adouci autant que possible par l'expression de la plus cordiale amitié.

Vitali fut au désespoir et partit pour l'Italie. Quelques mois plus tard, il se consola en épousant une belle compatriote, qu'il ramena avec lui à Paris, où ils vécurent dans l'union conjugale la plus parfaite et le désordre le plus complet. Ils furent, aussi promptement que possible, entourés de plusieurs marmots bruns et barbouillés, dont les yeux étincelaient comme des diamants, et qui riaient sans cesse en montrant leurs dents blanches.

Mme Vitali raccommodait peu ses vêtements, ainsi que ceux de sa famille ; mais elle choisissait des couleurs éclatantes, et se couvrait de corail sous toutes les formes. Vitali contemplait sa femme avec admiration, inventait pour elle des coiffures pittoresques, mangeait avec délices les plats italiens qu'elle lui préparait de ses brunes mains, et se trouvait le plus heureux des hommes.

Cepedant il ne manquait jamais de demander des nouvelles de Louise, en hochant la tête, avec un : *Ah ! poverina !* qui faisait froncer le sourcil à Mme Vitali.

Louise poursuivait tranquillement sa mission ; mais il ne me fut pas accordé d'en être spectatrice beaucoup plus longtemps.

XII.

Mon heure était venue, et les épreuves tombèrent sur moi comme une pluie de feu. Mes enfants, mes trésors bien-aimés, me furent enlevés ;

leur père les rappelait auprès de lui dans la céleste patrie ! la pauvre mère resta seule sur la terre d'exil.

Cette chère demeure, où revivait tout mon passé avec ses larmes et ses sourires, ne me fut pas même laissée ; il fallut dire adieu à Fougères, et à Louise, dont le cœur m'avait rendu au centuple toute la consolation qu'il avait pu trouver auprès du mien.

Je ne la revis plus !

Les années s'écoulèrent. Je recevais régulièrement des lettres de Louise où se peignait toute cette belle âme, qui s'élevait progressivement par le travail et le sacrifice. La dernière, que j'ai conservée précieusement, résume toutes les autres. Je la transcris textuellement :

Reuilly, 4 mai 18...

« Je suis un peu en retard avec vous, chère Madame et amie, mais vous avez peut-être appris toutes nos graves préoccupations, qui sont la meilleure explication de mon silence. Le mariage de ma plus jeune élève, de ma Pauline, est enfin décidé, et sera prochainement célébré. Ainsi que sa sœur, elle entre dans une famille de la très-grande noblesse ; leur immense fortune permettait de le prévoir. Voilà donc ma tâche terminée. Je ne me préoccupe pas de ce que l'avenir me réserve ; car je vous avouerai, dussé-je vous paraître superstitieuse, qu'il me semble n'avoir plus rien à faire sur la terre, et que ma vie doit tomber avec les fleurs d'oranger de Pauline. Et si Dieu le veut ainsi, que son nom soit béni.

« Vous me demandez si je n'ai pas de regrets, en comparant ce que mon existence aurait pu être avec ce qu'elle a été. Eh bien, franchement, *non ;* je ne regrette rien, et mes jeunes désespoirs sont bien loin de moi. J'ai trouvé mille douceurs dans la mission que Dieu m'a confiée ; j'ai vu ces jeunes âmes se développer, leurs vertus croître, leurs défauts disparaître ; je me suis sentie envoyée près d'elles pour leur montrer le chemin du ciel, où je les ai vues marcher résolûment, malgré les difficultés et les entraves qui les entouraient. J'ai souffert, il est vrai. Mais quelle récompense !

« Et puis, n'est-ce pas cette souffrance même qui fait aujourd'hui ma joie, en me donnant le droit de dire : Et moi aussi je suis mère !

« Oui, je suis mère ; mère de leurs âmes, et cette maternité vaut bien l'autre. Elles comprennent déjà le rôle que j'ai rempli auprès d'elles ; plus tard, elles le comprendront mieux encore ; et elles conserveront dans leur cœur le souvenir de l'amie de leurs premières années.

« Nous voyons toujours le comte et la comtesse de Lannois. Mais, vous le savez, il y a longtemps que tout ce qui se rattache à ce passé est

mort, *bien mort ;* j'en suis à me demander avec étonnement comment il a pu me coûter tant de larmes. C'était un moment de folie, que les conseils de votre sage amitié ont dissipé. Et, je le répète, je ne regrette rien ; car j'ai la conviction que non-seulement la plus large part de mérites, mais aussi la plus grande somme de bonheur dont notre nature soit capable, se trouve dans la voie où Dieu nous veut. Le cœur se brise quelquefois, mais pour recevoir le baume céleste.

" Il ne me reste qu'un désir, celui de vous revoir ! Ah ! si cela se pouvait ! Mais l'avenir nous appartient ; si ce n'est ici, là-haut !

" Au revoir donc, Madame ; et quoi qu'il arrive de moi, souvenez-vous toujours de la tendre et reconnaissante affection de

"Louise de Verton."

Ces lignes furent les dernières tracées par la main de Louise. Le funèbre pressentiment qu'elles contiennent devait se réaliser bien promptement ; car elle tomba malade le lendemain, et quelques jours plus tard Mme Chardin me fit part de sa mort, en exprimant des regrets convenables. Ceux de ses filles furent sincères et profonds ; elles n'oublièrent jamais leur meilleure amie.

Mon récit est fini ; reposez en paix, ô mes souvenirs ! Ne troublez plus mon âme ; car l'heure s'avance, et j'aperçois déjà la céleste aurore qui brille sur les portes éternelles.

Nuit de cette terre, nuit de larmes, bientôt je vous dirai adieu !

Revue d'Economie Chrétienne.

Mlle FRÉDÉRIKA BREMER.

Ses romans de la vie intime en Suède et ses voyages dans l'ancien et le nouveau monde.

(Voir page 429.)

II

Voici quelle idée se faisait Mlle Bremer des conditions du roman quand il se propose un but louable. C'est une sorte de profession de foi que je détache d'un chapitre de son premier livre. Nous connaîtrons par là les intentions de l'auteur, et nous verrons bientôt comment il les a réalisées.

"De bons romans, c'est-à-dire des romans qui représentent, comme les bons tableaux, la nature avec vérité et sous ses plus belles formes, ont des avantages qu'aucun autre livre ne peut réunir au même degré. Ils racontent l'histoire du cœur humain, et pour une jeune personne qui veut apprendre à se connaître, à connaître ses semblables, cette histoire n'est-elle pas d'un grand prix et ne lui offre-t-elle pas un vif intérêt? Les bons romans nous montrent, de la manière la plus animée, les faces nombreuses et variées du monde; la jeunesse y trouve la carte du pays dans lequel bientôt elle commencera le long voyage de la vie; ce que la vertu a de beau, d'aimable, y est revêtu d'un éclat entraînant, poétique. Un esprit jeune et ardent saisit ce qui est juste et bon; peut-être que, représenté sous une forme plus sévère, il l'aurait repoussé.

"De même, le vice et la bassesse étant montrés, dans les bons romans, sous leur face véritablement hideuse, nous apprenons à les mépriser, malgré la grandeur et la pompe dont ils sont quelquefois environnés dans le monde, tandis que nous nous enthousiasmons pour la vertu en lutte avec les douleurs et les misères de la vie.

"La récompense du bien et la punition du mal, dont le monde nous présente souvent des traces à peine visibles, sont au contraire indiquées dans le roman avec une clarté et une force que l'on voudrait voir appliquées à toutes les vérités morales, afin de les généraliser, de les rendre compréhensibles, et de leur faire porter leurs fruits."

Les romans de Mlle Bremer ont pour objet, je l'ai indiqué et leurs titres le disent assez, de peindre "la beauté et la gravité réelle de la vie sous le point vue du mariage et du foyer domestique, de la patrie et du monde dans leurs rapport mutuels et leur sainte signification." Ces paroles de l'auteur me semblent définir nettement le programme qu'il s'ait tracé. Il ne faut pas oublier que nous sommes en Suède, pays où la vie intérieure tient une si grande place! Ici les aventures romanesques sont remplacées par de petits incidents journaliers. Les faits les plus saillants se passent "de la chambre brune à la chambre bleue," comme dans les romans de Goldsmith, cet autre peintre de la vie privée, cet autre poëte du *home.* Le *home,* c'est le chez-soi, et il est aussi fortement constitué en Suède qu'en Angleterre. Nous avons appris par les écrivains de ce pays, qui nous sont familiers, quelles influences se dégagent sur les individus de ce milieu privé.

"Existe-t-il, s'écrie Mlle Bremer, un don du Ciel plus digne de nos actions de grâces ardentes, que la possession d'une famille, d'un foyer domestique, où les vertus, les grâces et la joie sont des hôtes de tous les jours; où le cœur et les yeux se réchauffent au soleil dans un monde d'amour; où la pensée s'anime, s'éclaire; où des amis se témoignent

non-seulement en paroles, mais en actions, qu'ils prennent une part mutuelle dans leurs joies, leurs espérances, leurs prières, leurs chagrins ?... Je veux parler de la famille et du foyer domestique, je veux parler aux filles de la Suède, non pas pour leur apprendre quelque chose, mais pour leur montrer de nouveau, dans un miroir fidèle, les tableaux que les plus nobles d'entre elles m'ont présentés."

Mlle Bremer a du reste une prétention, qu'on ne lui contestera pas, de peindre les femmes avec une grande vérité, les ayant très-soigneusement, et pour ainsi dire amoureusement étudiées. Elle les connaît tout à fait. Elle sait bien que la vie et la destinée de la femme sont, en général, soumises à une loi extérieure, et ne créent guère des formes nouvelles par leur propre force," et quoiqu'il ne soit pas facile de classer les femmes, elle sait avec sûreté les diviser par groupes ; celles pour lesquelles " la vie est un sol raboteux." Celles-là ne sont pas animées et ne peuvent " rien aimer intimement." D'autres, " et c'est le nombre le plus grand, ont été richement douées par la nature. Elles sont aimables, bonnes, elles aiment la vertu... mais le monde, les tentations, les guides imprudents, la faiblesse de leur propre cœur, ont amené leur chute :" ce sont des " anges déchus." Beaucoup d'autres femmes ont été rendues par la nature et la fortune " attrayantes pour la tentation ;" mais " des étoiles amies ont veillé sur elles. Le cœur a été fixé de bonne heure par un amour pur : le foyer domestique, comme une salle de verdure de la Saint-Jean, les a environnées, protégées.... Elles sont chéries, honorées, et la voix publique les appelle des modèles et des exemples." Mais il en est aussi qui, " traitées par la nature et la fortune en marâtres ou en favorites, se ressemblent en ceci qu'elles ne permettent à personne d'obscurcir le miroir de Dieu dans leur âme. Pures, ayant l'horreur du mal, elles plaignent, elles excusent les femmes qui ont failli......Elles ne se laissent pas troubler par la faiblesse ou la dureté de l'espèce humaine... Ces femmes savent s'intéresser aux chagrins qu'elles n'ont pas éprouvés, et rire à la joie des autres, même quand elles souffrent." Enfin il y a les femmes " tout unies." Les membres de cette catégorie " sont aussi multipliés que les pommes de terre, et on en trouve dans tous les coins du monde." Mlle Bremer se classe parmi ces dernières : " Nous sommes, dit-elle, l'ordinaire bourgeois du monde, et le monde se trouverait fort mal sans nous. Nous remplissons la place, sans prendre celle de personne ; nous neutralisons les éléments contraires de la vie, qui se détruiraient sans nous. D'une nature tempérée, nous disons que l'exaltation est une extravagance, que Sapho est une folle. Nous allons à l'Eglise et à l'opéra ; nous prenons de la vie ce qu'elle veut nous donner, et nous sommes satisfaites ; nous rangeons l'intérieur de nos maisons, nous salons nos mets à point,

nous ne parlons ni trop ni trop peu de notre prochain, en bien comme en mal. Nous pensons de même, nous marchandons sur tout, sur la louange et les prix élevés.... en un mot, nous sommes ce qu'on appelle des gens tout unis, et nous maintenons le monde en équilibre."

C'est, comme on le voit, tout le savoir d'un moraliste expérimenté. La part que se fait Mlle Bremer n'est au reste pas trop mauvaise. Elle se range parmi les femmes suffisamment raisonnables, parmi "les ménagères." Dans cet humble milieu elle aperçoit bien des reliefs qui séduisent. Écoutez-la :

"Une famille ressemble à la fois à un poëme et à une machine. La poésie pénètre et réunit tous ses membres; entoure de guirlandes de fleurs les couronnes d'épines de la vie; elle couvre de la verdure de l'espérance la montagne nue de la réalité et le cœur humain. Mais la machine n'est qu'une pièce sans ensemble quand elle est mal dirigée. La machine, considérée par le grand nombre comme une chose peu essentielle, est négligée. Et cependant cette partie de l'arrangement de la vie intérieure n'est pas la moins importante pour maintenir l'harmonie. Il en est de ce mécanisme comme de celui d'une montre : si les rouages, les ressorts, etc., etc., sont bien d'accord, le balancier n'a besoin que d'un élan, et tout marche convenablement, comme de soi-même, avec ordre et calme ; l'aiguille d'or de la paix et du bien-être indique les heures sur le cadran de la régularité."

Voilà la poésie doublée d'un confortable qui ne déplait pas. En Suède, paraît-il, la femme peut être inspirée, sans que cela nuise à la bonne direction de la maison. Là il ne serait pas besoin pour satisfaire le bonhomme Chrysale, et afin que son rôti ne soit pas brûlé, ni son pot trop salé, que la capacité de sa femme

...se hausse
A connaître un pourpoint d'avec un haut-de-chausse.

Cette poésie du "chez-soi" n'exclut nullement une certaine sensualité. Sous un ciel inclément comme on doit apprécier ce qu'on a nommé les petits bonheurs ! Les petits bonheurs, c'est-à-dire les seuls bonheurs qu'il nous soit donné partout de recevoir en partage. La paix de l'âme, l'absence momentanée de soucis ou de peines, avec l'aisance et le bien-être dans les choses matérielles, cela touche à l'épicurisme, mais à un épicurisme délicat, dont le dernier mot est : "Se sentir vivre dans le bien-être et la joie des autres." "Cela, c'est le soleil du cœur, dit quelque part Mlle Bremer, on en a besoin dans notre Nord glacé plus qu'ailleurs."

Voyez comme cette science du bien-vivre, en écartant tout sujet de

trouble, est poussée loin, et en même temps ces velléités d'indépendance. Je fais ici un emprunt à *la Famille H*......

" Une femme doit avoir sa caisse particulière, grande ou petite, peu importe. Dix, cinquante, cent ou mille écus, selon sa fortune, mais à elle appartenant, et dont elle ne doit compte qu'à elle-même. Voulez-vous savoir pourquoi, bons maris qui vous faites rendre compte par vos femmes de leurs épingles, d'un liard ? Il y va de l'intérêt de votre repos, de votre tranquilité. Vous ne comprenez pas ! Eh bien ! une servante casse une tasse à thé, un domestique brise un verre, ou bien la théière, les tasses, les verres se trouvent tout à coup en morceaux, sans que *personne* les ait cassés. Une maîtresse de maison qui n'a pas de caisse particulière et ne peut se passer de tasses, de verres, vient trouver son mari, lui raconte le malheur arrivé, et demande un peu d'argent pour le réparer. Le mari gronde les domestiques et sa femme qui doit les surveiller : " De l'argent ! oui...un peu d'argent...l'argent ne pousse pas sur le sol, ne tombe pas du ciel... plusieurs petits ruisseaux forment une grande rivière..." Au total il donne un peu d'argent, et reste de fort mauvaise humeur.

" Mais si madame a sa bourse, jamais les ennuis de cette nature n'atteignent le mari... on ne s'aperçoit d'aucun désordre... et le chef de la famille évite de perdre l'égalité de son humeur, qui est d'un prix inestimable pour toute la maison et pour lui-même."

Quoi d'étonnant que par la vie journalière écoulée en face des siens, on apprenne mieux à définir les milles nuances d'un caractère ? C'est aussi par là que les romanciers féminins des pays froids se distinguent dans leurs peintures. Cette qualité d'observation, ils la poussent jusqu'à l'excès. Chez Mlle Bremer en particulier, l'action est souvent retardée, que dis-je ? supprimée par l'analyse minutieuse des caractères, et, comme complètement nécessaire, par la description amplement détaillée, des scènes les plus simples de la vie ordinaire. Heureusement la finesse des observations rachète bien des longueurs. Quoi qu'il en soit et avec tous leurs défauts, les compositions de Mlle Bremer ont encore un charme infini.

Passons à l'examen des mieux réussies.

III.

Ce n'est pas une tâche très-aisée que celle d'analyser les romans de Mlle Bremer. Bien que d'une contexture simple, ils semblent vouloir se refuser à cette opération, tout autant que les canevas les plus compliqués.

Prenons *les Voisins*.

Une jeune mariée nous fait au commencement de cette histoire ses confidences : elle a trente ans, son mari cinquante. Elle compte attirer le bonheur dans son ménage et l'y fixer. Pour y parvenir, elle fait dès le premier jour ses conditions. Je reviendrai sur quelques articles du contrat particulier. Le livre finit juste au moment où elle vient d'avoir son premier enfant. Voilà le principal du sujet. Rien de plus uni comme on le voit. Mais alors que deviennent ces *voisins.* Qui sont-ils ? les *voisins,* ce sont les gens à qui l'époux va présenter sa femme. C'est une galerie de portraits bien réussis. Parmi ces voisins se trouve une ancienne amie d'enfance à peu près oubliée. On est aussi introduit dans un vieux ménage où l'on se prépare à célébrer la noce d'or, c'est-à-dire la cinquantième année de mariage. On fait ici la connaissance d'une créature toute céleste : Séréna. A cet endroit du récit commence le hors-d'œuvre, qui va bientôt être l'œuvre tout entière : Séréna est aimée du frère du couple qui nous introduit dans cette société provinciale : Bruno. Celui-ci, maudit par sa mère pour une faute de jeunesse et chassé de la maison paternelle, est revenu dans le pays. Il y vit caché. Les péripéties du roman roulent sur une réconciliation que chacun s'efforce de préparer ; et quand le fils, assez heureux pour avoir pu sauver la vie à sa mère en exposant ses jours, obtient, repentant, son pardon d'abord et bientôt, comme conséquence, la main de Séréna, le livre se ferme de lui-même, non sans surprise pour le lecteur, qui ne peut concevoir si vite que l'épisode soit devenu le roman, et l'accessoire le principal.

On n'est pas plus *réel* que Mlle Bremer. Elle tire tout l'intérêt des détails. Dès le début du roman, on pressent que si des désaccords surgissent entre les nouveaux époux, ils naîtront des infractions faites au contrat particulier, lequel contient les clauses suivantes :

“ Je verrai volontiers,” c'est la femme qui dicte, “la pipe allumée cependant *rarement* dans le salon, et *jamais* dans la chambre à coucher.” Le mari a l'habitude, quand il se tait, de faire les grimaces les plus effroyables, “quelquefois à ses propres pensées, quelquefois aux paroles des autres.” A cet égard il sera fait un arrangement, de temps à autre il sera permis à la femme de dire : “Cher ours, — c'est ainsi qu'elle l'appelle familièrement, jouant sur son nom qui signifie ours en suédois,—cher ours, ne grimace pas d'une manière aussi laide.” Mais la plupart du temps elle le laissera grimacer en paix, “car il serait tourmentant pour lui et probablement impossible, de lutter contre ce jeu des muscles du visage maintenant si bien en train. Cela compose du reste une sorte de langage souvent très-expressif, et a quelque chose de gai plutôt que de fâcheux.”

L'ours “ a du goût pour la menuiserie, il aime le soir à travailler le

bois, à coller, à encombrer le plancher, la table et les chaises ; sa femme s'accoutumera à ceci de très-bon cœur ;" seulement elle fera "balayer tous les matins avec beaucoup de soin."

C'est ainsi qu'on arrête "plusieurs dispositions de ménage." "Sérieusement et en badinant, le contrat au sujet de la pipe fut dressé et signé ;" mais le premier nuage qui obscurcira l'éclat de la lune de miel sortira, n'en doutons pas, de la malencontreuse pipe, et sera de fumée de tabac. Voyez plutôt : "...... En entrant dans le salon" — un jour de migraine sans doute,—"je trouvai Lars-Anders planté sur le canapé, exhalant de longues bouffées de tabac, tandis qu'il lisait les journaux. Il n'avait pas choisi le moment le plus favorable pour son infraction au contrat. Je fis tapage à ce sujet, d'un ton gai il est vrai, mais au fond j'étais fâchée. Il y avait en moi une sorte de méchante envie de m'indemniser sur Lars-Anders de la mauvaise journée que j'avais passée. Il cria gaiement : "Pardon !" mais voulut rester en place avec sa pipe. Je m'y opposai...... Lars-Anders demanda pour cette fois seulement "la paix de la pipe dans le salon ;" je ne voulus entendre parler d'aucune négociation, et menaçai, si la pipe n'était mise de côté à l'instant, de me retirer dans la salle, et d'y passer toute la soirée. Lars-Anders avait commencé à demander en plaisantant qu'on le laissât en paix ; maintenant il devint plus sérieux, il me le demanda affectueusement, de tout cœur "par amour pour lui." Je vis qu'il voulait me mettre à l'épreuve, qu'il désirait réellement me voir céder cette fois, et moi, vilaine corneille ! je ne le voulus pas ; je tins ferme, quoique avec gaieté, à ma résolution, et je finis par prendre mon ouvrage pour m'en aller. Alors Lars-Anders mit sa pipe de côté. S'il s'était fâché, s'il avait pris un air boudeur, s'il n'avait pas mis sa pipe de côté, mais s'il fût sorti avec elle, fièrement comme un nabab, en poussant la porte avec rudesse derrière lui, et s'il ne fût pas revenu de toute la soirée, j'aurais pu y trouver quelque consolation, regarder la chose comme payée et acquittée, et laisser là cette fatale histoire ; mais Lars-Anders ne fit rien de tout cela : il mit sa pipe de côté, et resta en gardant le silence. Je fus aussitôt saisie par le remords. Lars-Anders ne fit pas non plus de grimace, mais son regard plongeait dans ses journaux avec un certain air tranquille et grave qui m'alla au cœur. Je le priai de lire tout haut ; il le fit, mais il y avait quelque chose dans sa voix qui me faisait mal à entendre. Avec une sorte d'irritation étouffante contre moi-même, je devins encore plus tyrannique envers lui : je lui arrachai le journal, tu comprends que ce devait être un badinage, — ceci est écrit à une amie,— en disant que je voulais lire moi-même. Il me regarda et me laissa faire. Je commençai à lire, d'un ton capable et gai, quelque chose sur les débats de la chambre des communes, mai

je n'y tins pas longtemps; je fondis en larmes, je me glissai auprès de Lars-Anders, lui passai les bras autour du cou en le priant de me pardonner ma mauvaise humeur et mon absurdité. Sans répondre, il se borna à me tenir serrée contre lui avec une bonté et une indulgence extrêmes. Je vis quelques larmes descendre lentement sur ses joues. Jamais je n'ai aimé Lars-Anders comme dans ce moment; j'éprouvais un véritable amour pour lui. Je voulus commencer une petite explication, il me ferma la bouche. Je le priai alors, "s'il m'aimait" de rallumer sa pipe, de la fumer jusqu'à extinction, là, précisément à mon côté .Il refusa; mais je l'en priai si longtemps et avec tant d'insistance, le demandant comme une marque de mon pardon, qu'il reprit enfin sa pipe. Je tins mon nez dans la fumée autant que possible. C'était pour moi le parfum de la réconciliation...Ours chéri et bien-aimé! plutôt que de te donner un instant d'ennui, je te laisserai fumer dans le salon, dans la chambre à coucher et même au lit, si tu le veux! Cependant je prie Dieu que cette envie ne lui vienne pas." A en juger par cet échantillon, quand le thermomètre variera dans le ménage, il ne tardera pas à se remettre au beau, et l'on pressent avec certitude que les tempêtes auxquelles on assistera, auront lieu dans un verre d'eau.

Mlle Bremer choisit ses types autour d'elle. Il y a dans *les Voisins* une belle mère, la "chère mère" du couple dont nous avons fait connaissance, que chacun à Stockholm a pu désigner, tant elle est, à ce qu'il paraît, ressemblante. Le portrait de Mme Mansfelt est très vigoureux. Nous voyons une femme fort originale, caractère masculin, esprit aphoristique. Elle place volontiers des proverbes dans ses discours, du reste s'entendant comme pas une pour conduire une maison. "Quelques maîtresses de maison se donnent beaucoup de mouvement avec leur trousseau de clefs; elles courent à la cuisine et au garde-manger, c'est du temps perdu, de l'embarras, de la gaucherie: il vaut mieux qu'une femme soigne son ménage avec la tête, plutôt qu'avec les pieds. Quelques maîtresses sont continuellement sur le dos et les talons de leurs domestiques. Cela ne vaut rien. Les domestiques aussi doivent avoir de la liberté et du calme: Il ne faut pas bâillonner la bouche du bœuf qui bat le grain." C'est seulement de temps à autre qu'elle passe une revue minutieuse et complète dans sa maison, cela tient les gens en respect et les choses en ordre: si l'on monte l'horloge en temps utile, elle marche ensuite d'elle-même, et l'on a pas besoin de faire soi-même le tic-tac du balancier."

J'aime assez les proverbes de Mme Mansfelt: "Il faut régler sa bouche suivant sa besace."

"Nul ne devient bon médecin, s'il n'a rempli un cimetière."

Le talent de Mlle Bremer, essentiellement féminin comme nous l'avons remarqué, ne saurait manquer, par cette raison, d'avoir une légère nuance poétique. En effet, elle effleure souvent la poésie et quelquefois elle se hasarde dans son domaine avec succès, comme on peut en juger par cette romance des *Voisins*, et la suivante extraite des *Filles du Président*.

LES LIS DES ÉTANGS.

"Une fleur délicate et blanche sort du sein de l'eau transparente. Elle contemple le soleil et se voue à son culte.

"Depuis lors son regard est tourné avec fidélité vers le ciel, pour offrir au Dieu des cieux une flamme pure.

"Elle flotte ainsi au-dessus de l''abîme; belle comme la prière d'un ange, elle n'est pas impatiente, elle ne fait pas d'effort, son amour est sa récompense.

"Quand le brillant éclair de la tempête se montre, quand la pluie tombe avec rudesse, le lis des étangs, quoique couvert de larmes, se balance avec calme sur les eaux.

"Il ne s'éloigne pas du rivage dont le flot fut son berceau, mais il regarde le ciel et croit en de meilleurs jours.

"Les ailes de la tempête se reposent, et le soir pourpré répand sa rosée de perles. Alors on entend de mélodieux accords. Ecoutez :

"Dans les salles d'argent de l'abime, Necken joue sur sa harpe, le chanteur parle au lis d'un amour qui ne meurt pas :

"Viens voir les merveilles cachées qui m'entourent ici, dans les bosquets de lierre de l'abîme; je chanterai pour te plaire.

"Il fait si frais dans cette silencieuse demeure, ornée de coquillages! Descends, fleur éclairée par le soleil, l'amour t'attend."

"Mais la fleur lève son regard vers le ciel bleu; elle reste dans le monde de la lumière, et répond ainsi au chanteur :

"Tu veux conquérir mon amour ? Monte, monte vers moi, je ne puis t'appartenir que dans les lieux où brillent les soleils de Dieu.

"Viens, il fait bon ici; dieu du chant de l'abîme, vois les cieux resplendissants, chante la lumière et l'amour."

"Necken sort de son rêve; il fait si sombre dans l'abîme! il n'a plus son ancienne gaieté, et l'impatience le dévore."

NE T'EN VA PAS.

"Ne t'en va pas! je ne veux pas rester seule! Je veux te voir encore, entendre ta voix douce et pure : ne t'en va pas, mon bien-aimé et mon ami.

« Regarde-moi ! Dans le ciel de tes yeux l'âme se repose, la pensée s'éclaircit, il fait plus clair dans le tourbillon de l'univers, mon cœur oppressé bat avec plus de calme.

« Parle-moi ! fais-moi entendre les paroles prononcées dans les jours de l'Éden, lorsqu'il n'y avait sur la terre qu'un amour saint, lorsque l'homme était l'image pure de Dieu.

« Laisse-moi te presser contre mon cœur, laisse-moi reposer sur ton sein fidèle ; les douleurs amères de la vie sont peu de chose comparées à cette consolation !

« Ne t'en va pas !....Les ombres couvrent déjà ton regard ; tu pars ; donne-moi ta main. C'est bien ! tu pars, et je te suivrai dans le pays environné des ténèbres de la mort."

Les Filles du Président est une histoire racontée par une gouvernante. Ce sont de nouveaux tableaux de la vie privée, des études de femmes. Les filles du président sont présentées par leur père à la gouvernante qui doit achever leur éducation en se gardant bien de la trop développer. Le président ne veut pas que l'on fasse de ses filles « des prodiges." Des quatre filles du président, l'aînée Elda est grande, grêle et laide. Elle a vingt-un ans. Comme conséquence de son absence de beauté elle est silencieuse et concentrée. Sa sœur Adélaïde, un peu moins âgée qu'elle, est une jeune et belle personne dont la blancheur éblouissante et les formes souples rappellent le cygne, auquel on prend plaisir à la comparer. Elle est la favorite du président. Il y a encore les poulettes, Nina et Mina ;" et quand le président les présente à leur gouvernante, il prend dans ses bras les deux plus jolies petites créatures du monde : « cheveux blonds; yeux bleus, bouche rosée, membres délicats." Les " poulettes" sont en effet charmantes, pleines d'esprit pour mal faire et paresseuses quand il faut apprendre.

Ce livre est une sorte de roman d'éducation. Toutes les questions relatives aux avantages et aux inconvénients de la culture intellectuelle de la femme y sont traitées incidemment. Mlle Bremer arrive à cette conclusion que " la femme n'est pas encore pour la société tout ce qu'elle pourrait être," et qu'elle n'a pas " toute la somme de liberté et de bonheur dont elle pourrait jouir."

« Combien, dit-elle, il y aurait des gens heureux de plus dans le monde, si l'on accordait à la femme un cercle d'activité moins restreint et plus libre ; si les facultés diverses que les femmes possèdent étaient cultivées solidement et dirigées avec sagesse ! La société de la vie de famille y gagneraient ; beaucoup de bonnes et de nobles facultés ne se perdraient pas, comme cela arrive souvent, dans un assoupissement mortel faute de nourriture, ou ne dégénéreraient pas en perturbateurs de la paix.... En vérité, il y a des moments où la femme luthérienne

peut envier à la femme catholique ses monastères, quelque sombres et peu compris que soient en grande partie ces lieux de refuge."

Un journal est un roman un peu pâle dont il n'est pas aisé de donner un aperçu en peu de mots. C'est un petit gazouillement féminin qui se poursuit à travers trois cents pages. "Moi aussi je suis un peu oiseau et j'aime à gazouiller," a dit Mlle Bremer. C'est ce qu'elle fait ici sous le nom de Sophie, la jeune fille écrit ses impressions et les petits incidents journaliers de sa vie. Le *journal* finit quand le sort de la jeune fille est fixé, comme dans les comédies, par un mariage. "En vérité, s'écrie-t-elle en terminant, lorsqu'on a donné sa liberté, sa raison et son cœur, il vaut mieux mettre son journal de côté."

Dans *le Foyer domestique*, nous sommes au milieu d'une famille nombreuse. Le sénéchal Franck a beaucoup d'enfants, cinq filles et un garçon, et il espère bien en avoir d'autres encore. Chaque nouvel enfant, bien qu'il vienne accroître le travail et les soucis du père de famille, "est accueilli avec joie et comme une faveur de Dieu; sa naissance donne lieu à une fête." La jeune épouse, la jeune mère, sans être jolie, tient de la nature "une taille noble et svelte comme celle d'une jeune fille." Elle a trente-deux ans. Elle écrit un roman: c'est la crise de l'imagination. Le sénéchal a une quarantaine d'années. Il est du reste "vigoureux et beau." Mais pourquoi faut-il qu'on introduise dans cet intérieur, où le mari est tout à ses affaires dans l'intérêt de la petite communauté et la femme toute à ses enfants, un certain candidat en philosophie? Il vient pour servir de précepteur aux enfants. Il se chargera pendant les premiers mois de l'éducation du fils et donnera des leçons d'écriture et de dessin aux jeunes filles. Avec quelle impatience on attendait le candidat Jacobi, qu'on ne connaissait encore que par les bonnes recommandations dont il était l'objet! Il arrive enfin. On voit "passer par la porte du salon un pied parfaitement chaussé, une jolie jambe appartenant à un individu bien tourné, un peu gros et portant avec aisance une tête masculine d'une vingtaine d'années, à l'expression agréable et joviale; ses cheveux étaient peignés à la dernière mode." Le candidat "jette un regard sur son pied, puis sur la maîtresse de la maison, dont il s'approche avec grâce en montrant deux rangées de dents d'une blancheur éblouissante." Une odeur d'eau de Portugal se répand dans le salon. C'est en un mot un petit maître accompli, faisant profession de philosophie. Il se regarde dans la glace et se regarde encore. Bref, il fait une impression peu favorable.... si ce n'est sur les enfants. La petite Pétréa fait remarquer à ses sœurs que M. Jacobi est "plus joli que papa."

Mais on revient un peu sur le compte du candidat, d'ailleurs si honorablement recommandé. Il se prête du reste de si bonne grâce à toutes

les espiègleries que lui font les enfants, qu'on ne saurait lui en vouloir pour sa coquetterie—et sa gourmandise, dont je n'ai rien dit encore. Mais, on le pense bien, ce candidat aimable n'a point été introduit par le romancier sans utilité pour le roman. C'est à lui en effet qu'est réservé le rôle de ramener la jeune épouse un peu troublée, mais victorieuse d'elle-même, à son mari décidément trop occupé de ses affaires d'intérêt. Ce n'est pas là tout le roman. Il reste à marier les cinq filles. Mais nous avons les trois quarts du livre pour cela. Rien ne presse donc. Le candidat, pour réparer le mal qu'il aurait pu faire, épouse l'aînée.

Je ne saurais mieux donner une idée de la grâce de Mlle Bremer dans ses peintures d'intérieur, que par l'extrait suivant du *Foyer domestique*. C'est la description de toute la petite famille, qui a bien quelques droits aux honneurs de la citation, puisque c'est elle qui constitue le tableau des joies et des chagrins de la vie domestique.

" Je veux, écrit la mère à sa sœur, te faire le portrait de ma petite bande d'enfants, qui, après avoir bien soupé, vient de se coucher sur de moelleux plumons. Ah ! que je voudrais avoir un bon portrait de mon Henri, mon premier-né, mon enfant d'été ! Je lui donne aussi ce nom parce qu'il est né le jour de la Saint-Jean, pendant l'été de ma vie et de mon bonheur. Mais il faudrait le pinceau d'un Corrége pour reproduire ces beaux yeux pleins d'âme, ces boucles d'or, cette aimable bouche, ce visage si beau. Toute la personne d'Henri respire la bonté, la joie. La vie dont il est animé se montre moins gracieuse dans ses bras et ses jambes rarement au repos. Mon fils a onze ans, il est malheureusement très... son père dit, beaucoup trop turbulent. Malgré cette étourderie, il y a en lui une sensibilité inquiète, profonde, qui me donne souvent des craintes pour son avenir. Puisse Dieu prendre sous sa garde spéciale mon bien-aimé, mon enfant d'été, mon fils unique. Combien je l'aime ! Ernest m'avertit souvent de veiller à ce que cet amour ne dégénère point en partialité. C'est pourquoi je m'arrache au portrait no 1 pour passer au

no 2.

" Regarde maintenant la Sagesse, notre fille aînée ; elle vient d'accomplir sa dixième année. C'est une petite fille blonde, sérieuse, peu jolie, ayant un visage rond, agréable, dont j'espère effacer, avec le temps, un certain air sec. Elle est laborieuse, rangée, silencieuse à un point étonnant, fort adroite de ses mains comparativement à ses sœurs, un peu disposée à les régenter, et très-soigneuse de conserver à leur égard sa dignité de sœur aînée. C'est pourquoi elles l'appellent tantôt : " Votre

majesté," tantôt : " le conseiller de justice." Louise m'a tout l'air de devenir une de ces personnes qui marchent d'un pas assuré, et par conséquent avec bonheur, dans le monde où elles sont destinées à vivre.

no 3.

" Mon Eva a neuf ans. On dit qu'elle ressemble beaucoup à sa mère ; j'espère que ce sera une édition de luxe. Tu vois une petite fille douce, ronde comme une boule, qui roule librement çà et là en jouant et en badinant. Elle a un visage capricieux, plutôt laid que joli, éclairé par de beaux et bons yeux bleus foncés. Facile à affliger, facile à égayer, elle est bonne de cœur, caressante, aimable envers les étrangers. Tout en aimant les bonbons, les beaux vêtements, les poupées, Eva se fait aimer de ses sœurs et des domestiques de la maison. Elle est l'amie et la compagne de jeu préférée de son frère.

no 4.

" Le numéro trois et le numéro quatre diffèrent essentiellement entre eux. La pauvre Léonore a eu une enfance maladive, qui lui a donné plutôt que la nature, je crois, un caractère inégal, violent, et une disposition envieuse à l'égard de ses sœurs mieux partagées qu'elle. Léonore est douée d'une très-grande sensibilité, mais son esprit est lent ; elle a infiniment de peine à apprendre n'importe quoi. Aucun vestige de grâce ; bien loin de là. Sa bouche, encore dans la période défavorable de la chute des dents, prononce avec peine cette phrase polie : " Laissez-moi tranquille !" Il est difficile de supposer qu'elle soit jamais autre chose que laide ; mais j'espère cependant, avec l'assistance de Dieu, que Léonore deviendra bonne et heureuse. " Mon petit laideron chéri !" dis-je quelquefois en la serrant tendrement dans mes bras. Je veux la réconcilier à l'avance avec sa destinée.

no 5.

" Que fera le sort du nez de Pétréa ? C'est pour l'instant ce qu'il y a de plus remarquable dans son petit individu. Elle serait une jolie enfant si son nez était moins grand ; nous espérons que ce défaut disparaîtra à mesure que Pétréa prendra de la taille. Elle est remplie de vivacité, a des dispositions au bien comme au mal, pour tout, car elle a infiniment d'intelligence. Pétréa est, au delà de toute expression, curieuse, remuante, mutine, et de plus douée d'un penchant dangereux qui la porte à se faire remarquer, à exciter l'intérêt. L'imagination se

manifeste en elle d'une manière fort destructive. Pétréa est bonne; donner, c'est sa vie. Elle se joint volontiers à toute espèce d'expédition avec Henri et Eva, lorsque ceux-ci veulent bien condescendre à l'admettre. Quand ces trois enfants chuchottent entre eux, on peut être certain qu'il s'agit d'une espièglerie. Il y a déjà tant d'inquiétude chez Pétréa, que sa vie, je crains, sera fort agitée. Mais nous lui apprendrons de bonne heure à recourir à Celui qui peut remplacer l'agitation par le calme.

no 6.

Voici maintenant l'enfant gâté de la maison, la plus jeune, la plus jolie de mes filles, celle qu'on appelle "la Petite," qui met tous les jours, avec ses mains blanches, le sucre dans la tasse de son père et de sa mère... Son petit lit est encore dans leur chambre; tous les matins elle grimpe dans celui de ses parents, pose sa tête blonde sur l'épaule de son père et s'y endort de nouveau. Si tu pouvais voir ce petit ange de deux ans, avec ses yeux bruns, grands, sérieux, son visage délicat, un peu pâle, mais d'une gentillesse inexprimable, ses petites manières ravissantes, elle t'enchanterait comme nous... etc., etc."

Qu'est-ce que la *Famille H...*? C'est, je crois, le premier roman qu'a publié, sinon écrit Mlle Bremer. Si je m'en tenais à une note très-significative, je ne douterais plus que ce ne soit là son premier livre. L'auteur se trouve aux prises avec un éditeur peu confiant. Certain épisode est coupé au plus court par des raisons qui appartiennent plus à l'économie de la librairie qu'à l'art du romancier. "Je sais fort bien, dit Mlle Bremer, que je repousse, en ce moment, des monceaux d'or loin de moi. Je sais que ce petit roman aurait pu être raconté, conduit d'une manière plus intéressante, plus animée; que l'exorde et la péroraison pourraient doubler le débit de mon livre. Mais il aurait fallu pour cela plus de mots, par conséquent plus de lignes et de papier, et mon éditeur a une peur effroyable que, mon volume prenant trop d'épaisseur, on ne puisse le vendre pour trois francs. Je me suis donc appliquée à comprimer mon âme, à serrer mes lignes, afin que mon livre trouve accès dans le commerce de la librairie au prix fixé. Mon éditeur pense que le public suédois n'est pas très-disposé à donner beaucoup d'argent pour le récit des choses qu'il voit tous les jours. Je crois que mon éditeur a raison, que le public a raison, et que j'ai raison de faire comme ils le veulent."

Je me permettrai, au sujet de cette declaration, de rappeler qu'elle confirme ce qui a été dit sur la mauvaise littérature populaire, œuvres

de provenance étrangère contre lesquelles Mlle Bremer a tenté avec succès une réaction énergique.

Je reviens à *la Famille H...*

Voyons d'abord le début du roman. Il y a dans les premières pages un reflet de la manière de Sterne, peut-être même une imitation du *Voyage sentimental :*

" J'attendais un soir, vers la fin de février 1829, à l'une des barrières de Stockholm, l'employé de l'octroi chargé de visiter mes bagages avant qu'il me fût permis de pénétrer dans la capitale. Il faisait un grand vent, accompagné de neige. Assise dans un petit traîneau découvert, transie de froid, fatiguée, endormie, j'étais comme votre âme compatisante se l'imaginera facilement... dans une situation peu digne d'envie.

" Mon pauvre cheval, qui avait la morfondure, toussait et soufflait. Pour se réchauffer, son conducteur se battait les flancs avec ses bras en croix ; le vent sifflait, la neige tourbillonnait autour de nous. Je fermais les yeux et prenais patience, ce parti m'ayant toujours semblé le meilleur dans les tempêtes du ménage ou de la nature, quand on n'a pas le bonheur de pouvoir s'y soustraire. Enfin des pas lents se firent entendre sur la neige qui craquait. Le visiteur s'approcha avec une lanterne. Il avait le nez rouge et paraissait malheureux. Je tenais un billet (*) pour le glisser dans sa main et acheter ainsi le repos et la liberté du passage. La main fut retirée : " Ce n'est pas nécessaire, dit le visiteur avec sècheresse, mais poliment. Je ne vous causerai pas beaucoup d'embarras," continua-t-il en se mettant à soulever mes fourrures et à chercher dans mes boîtes. Ce ne fut pas sans humeur que je me vis forcée de sortir du traîneau, et, par une méchanceté secrète, je remis le billet dans mon sac, en me disant que cet homme n'aurait rien pour sa peine.

" Cependant mon cocher, qui était fort sociable, avait entamé une conversation avec le visiteur.

" Il fait ce soir un temps d'enragé, cher monsieur.

—Oui.

—Je crois que vous préféreriez être assis dans votre chambre bien chaude, et boire une goutte, plutôt que de vous geler les doigts en nous retenant ici, ce dont personne ne vous remerciera."

" Pas de réponse.

" Je donnerais volontiers quelque chose pour être assis maintenant devant un brasier ardent à côté de ma ménagère, et occupé à manger

* Une note apprend au lecteur qu'en Suède on ne fait usage que de papier-monnaie. Les plus petits billets sont de douze sous. La menue monaie est en cuivre.

mon gruau du dimanche. Cela serait agréable, monsieur, n est-ce pas?

— Oui.

— Etes-vous marié?

— Oui.

— Avez-vous des enfants?

— Oui.

— Combien?

— Quatre." Et un profond silence accompagna cette réponse.

"Quatre! Vous ne manquez pas de bouches à remplir. Ah! ah! vous croyez avoir trouvé de la contrebande; c'est du fromage, cher monsieur, du fromage à vous lécher les lèvres. Je parie que vous avez plus envie d'y mordre que de goûter à la lune. Eh bien! ne voyez-vous pas que c'est seulement une baratte à beurre? Faut-il absolument que vous plongiez les doigts dans la salière? etc.

"Lorsque le visiteur se fut assuré qu'un grand nombre de fromages, de pains ronds et de pains d'épices composaient le principal chargement du traîneau, il remit tout dans l'ordre le plus exact, me donna la main pour remonter dans mon véhicule, et serra soigneusement les fourrures autour de moi. Toute ma mauvaise humeur s'était évanouie. "C'est le devoir de ce pauvre employé, pensai-je, d'être la peste, le tourment des voyageurs, et il s'en est acquitté de la manière la plus polie du monde!" Tandis qu'il continuait à remettre consciencieusement les choses à leur place, mille réflexions s'élevaient dans mon âme et m'adoucissaient encore davantage. Ce nez rouge gelé, cet air abattu, ces doigts engourdis, ces quatre enfants, le mauvais temps, tout cela passait devant moi comme les ombres d'une chambre obscure et m'attendrissait le cœur. Je mis de nouveau la main dans mon sac pour reprendre le billet, je songeai à un fromage, à un pain pour le souper des quatre enfants; mais tandis que je réfléchissais et réfléchissais encore, le visiteur ouvrit la barrière, et ôta poliment son chapeau. J'entrai rapidement dans la ville, toute prête à crier: Arrêtez! mais ne le faisant pas. J'avançais avec le cœur navré et en éprouvant un sentiment pénible comme si j'avais perdu quelque chose en route. A travers les flocons de neige m'apparaissaient sans cesse et le nez rouge gelé et la figure triste, sur laquelle il m'aurait été facile d'appeler, pour un instant du moins, l'expression du bonheur.

"Dans les grandes comme dans les petites choses, l'irrésolution nous fait perdre bien souvent l'occasion d'être utiles. Tandis que nous nous demandons: Dois-je, ne dois-je pas faire ceci? l'instant s'envole, la fleur du bonheur que nous aurions pu donner se fane, et souvent les larmes de regret ne peuvent la ranimer."

La dame qui arrive ainsi par ce vilain temps à Stockholm,

attendue dans une famille, dont elle fait partie à titre de "conseillère de ménage." Le traducteur nous assure que ce personnage existe réellement dans les ménages suédois un peu considérables, et que le portrait tracé par Mlle Bremer est d'une ressemblance parfaite. Voyons donc ce qu'est la "conseillère de ménage." En même temps nous pénétrons dans le sujet de *la Famille H...* et nous nous faisons une idée plus complète du style du romancier.

"Le cercle des attributions de la conseillère de ménage est étendu. Elle doit avoir sa pensée, sa main, son nez dans tout, mais il ne faut pas qu'on s'en aperçoive. Si le maître de la maison est de mauvaise humeur, on la pousse en avant pour servir de conducteur à la foudre, ou pour dissiper la tempête. Si madame a des vapeurs, sa présence devient aussi nécessaire que le flacon d'eau de Cologne... Si les filles de la maison ont du chagrin, elle est là pour le partager ; si elles ont formé des souhaits, des plans, des projets, la conseillère de ménage leur sert de porte-voix pour se faire entendre des oreilles fermées. Si les enfants crient, on les lui envoie pour les appaiser ; s'ils ne veulent pas dormir, il faut qu'elle leur raconte des histoires. Elle veille si quelqu'un est malade. Elle fait les commissions de toute la famille, et doit avoir sous la main de bons conseils pour toutes les circonstances. Elle a un œil vigilant sur la cuisine, sur le salon et sert le café. S'il arrive des hôtes en toilette, si la maison prend un air de fête, la conseillère de ménage disparaît, on ignore ce qu'elle est devenue, comme on ignore ce que devient la fumée en sortant de la cheminée. Mais les effets de son existence invisible ne cessent pas de se montrer. On n'apporte pas sur la table du dîner la casserole dans laquelle on a fait la crême, elle reste à l'âtre de la cuisine : de même la conseillère de ménage doit, en préparant l'utile et l'agréable, renoncer à la gloire. Si elle sait s'y résigner avec une persévérance stoïque, son existence devient quelquefois aussi intéressante pour elle qu'importante pour la famille. Il faut, il est vrai, que la conseillère de ménage soit humble et douce, qu'elle passe sans bruit par les portes, qu'elle en fasse moins qu'une mouche, et surtout qu'elle ne se mette pas comme cette dernière sur le nez des gens. Elle doit bâiller aussi rarement que son organisation humaine le lui permet ; mais en revanche, elle peut se servir de ses yeux et de ses oreilles en toute liberté, quoique avec prudence : elle est dans une excellente position pour en faire usage. Contrairement aux règles du monde physique, il n'y a dans le monde moral rien de si convenable pour établir un observatoire qu'une place inférieure ; la moins en vue est la meilleure. La conseillère de ménage est donc très avantageusement placée pour diriger sur son hémisphère sa lunette scrutatrice. Chaque mouvement, chaque tache de la planète du cœur, devient

visible à ses yeux; elle suit la moindre comète dans sa course errante; elle voit commencer et finir les éclipses; elle observe les sentiments, les pensées de l'âme où ces phénomènes sont plus innombrables que les étoiles du firmament. Chaque jour lui apprend à expliquer, à interpréter un point de plus dans ce grand et admirable hiéroglyphe appelé la création. La conseillère de ménage amasse ainsi, peu à peu, une bonne partie de cet or précieux et toujours applicable désigné par ces mots: "la connaissance des hommes;" et lorsque les lunettes orneront son nez, lorsque les cheveux argentés serviront de parure à son vieux front, la jeunesse attentive l'écoutera comme un oracle."

Mlle Bremer a vécu pendant quelques années en Norwége dans la maison de son amie la comtesse Sommerhjelm. Peut-être y a-t-elle rempli jusqu'à un certain point ce rôle de "conseillère" qu'elle définit si bien. Je n'insiste pas.

La conseillère a été appelé à Stockholm pour fortifier, par son expérience des choses de la vie, les intentions vacillantes d'une jeune fille qui craint, au moment de se donner à l'époux de son choix, de faire le malheur de l'un et de l'autre. Cette jeune personne, quoique tendre, est remplie d'une prudence excessive. Elle marche à l'autel avec moins de résignation qu'Iphigénie. Pourtant elle aime, elle est aimée. Mais le fiancé est "beaucoup mieux comme homme" qu'Emilia, c'est le nom de la jeune demoiselle, n'est "comme femme," et c'est, selon elle, un "véritable malheur." Puis elle a vingt-six ans, et par conséquent elle est fort pres "de faire ses adieux à la jeunesse;" le futur mari n'a que deux ans de plus qu'elle; "c'est bien peu pour un mari," et elle sera "une respectable matrone" quand il sera encore un jeune homme." S'il avait du penchant à la légèreté? Et puis, aime-t-il de cet amour réel, qui est seul fort et durable? Il n'a peut-être "qu'un goût passager," et c'est "un fil facile à rompre." Si la fortune d'Emilia, ou celle qu'elle paraît devoir espérer un jour, l'avait influencé...? "Qui peut voir le fond du cœur des hommes?" Et puis "une personne peut être emportée, avare, avoir un caratère méchant, grondeur." "On verra cette personne en société pendant des années sans la soupçonner, l'individu qui en saura le moins là-dessus est précisément celui auquel on cherchera à plaire." Si au moins "on s'était vu et connu pendant dix ans,"—Stockholm est loin de Paris,—"surtout si on avait voyagé ensemble (on est toujours moins sur ses gardes en voyage), alors on saurait à peu près ce qu'il en est." Elle a raison la charmante enfant, seulement elle oublie la brièveté de la vie et que "pour toujours" est un temps bien court.

Mais vous n'êtes pas inquiet, j'en suis persuadé, sur le sort du mari en perspective; ni moi non plus: c'est une noce qui se fera. Après ses

hésitations, le consentement de la gracieuse Emilia n'aura que plus de prix. Quoi qu'il en soit, la famille entière est affligée de cette disposition d'esprit de la jeune fille ; sa mère, son père, ses sœurs, sa sœur Julie surtout, qui ne se ferait pas tant prier pour donner sa main au lieutenant Arvid et qui finit par épouser le professeur L... " dont la physionomie est si grave, qui a un pied bot, un œil rouge et deux verrues sur le nez." La conseillère de ménage n'a point une sinécure à remplir ici...Mais quel est dans ce coin cette jeune femme assise à côté du maître de la maison, du colonel ? C'est la fille de son frère. "On pourrait la prendre pour une statue antique, tant elle est belle, blanche et immobile ; rien n'est comparable à la beauté de ses yeux noirs." Mais elle est aveugle. Cette femme souffre. Plus tard on sait pourquoi : elle aime le colonel. C'est dans ses bras qu'elle rend le dernier soupir, un peu consolée d'apprendre en mourant que son amour a été compris et partagé dans la mesure du devoir. Cet épisode nous éloigne bien des couples unis ou à unir. Nous ne reviendrons pas à eux. Constatons une fois encore que chez Mlle Bremer, l'épisode se développe au commencement ou au milieu de ses romans, accapare l'intérêt et détruit malheureusement l'économie de l'œuvre. Le plus souvent c'est la partie scabreuse du livre. Tels sont dans *les Voisins*, l'amour violent de Bruno pour Séréna, dans *le Foyer domestique*, la trop vive sympathie qui naît entre le candidat Jacobi et la femme du sénéchal. Ici c'est la passion funeste d'Elisabeth. Le roman, je devrais dire le romancier, tourne autour de ces épisodes, avec crainte, comme autour d'un écueil. Si ces parties accessoires des récits de Mlle Bremer recevaient les développements dramatiques qu'ils comportent, ils seraient eux-mêmes le roman. La timidité de l'auteur, qui est une femme et qui reste telle, les laisse à l'état de *repoussoirs*. Ces situations orageuses de la vie servent à mieux faire ressortir les joies tranquilles puisées aux sources du devoir et de la foi domestique.

En face de toutes les œuvres dont l'analyse précède, il faut placer *Hertha, histoire d'une âme*, d'une belle âme. Ce roman tranche vivement sur l'ensemble des productions de Mlle Bremer. Après avoir peint d'une manière si soutenue les douceurs de l'union dans la famille, Mlle Bremer a voulu montrer quelles tristes conséquences peut avoir l'absence de cette union. Jusqu'à présent nous avions rencontré des parents affectueux. Nous trouvons ici un père avare et insensible qui fait le malheur de ses enfants ; mais il se dit : "Le vieux Falk est riche, c'est un homme important, personne n'a le droit de le mépriser, au contraire on lui tirera son chapeau." Et quand il a vérifié le contenu de la cassette où sont diverses liasses de papiers précieux, quand il a placé sa cassette sous son oreiller, il croit n'avoir plus qu'à

s'endormir. La famille se compose de quatre filles, et le bonhomme est assuré qu'il travaille à leur bonheur en augmentant leurs biens. Mais il ne voit ni les grâces vives et l'intelligence de Marthe, ni le bon sens de Marie, réfléchie, et que l'étude charme; il ne voit pas que leur aînée, Alma, se meurt, le cœur brisé de n'avoir pu être la femme heureuse de l'homme qui l'aimait et qui a été repoussé par un calcul d'argent. Moins encore voit-il Hertha, qui est belle et tendre, mais à qui la contrainte a imposé un air sérieux et sévère. Elle demeure silencieuse, froide et immobile comme une statue. Si jamais les roses ont fleuri sur ses joues, elles se sont fanées avec le printemps de sa jeunesse." Elle n'a pourtant que vingt-sept ans. "Une teinte pâle et uniforme s'étend sur son visage, et ses paupières tombent lourdement sur ses yeux noirs, inanimés." Quand elle est plus triste que de coutume, son père ne sait que faire cette question: "Dis-moi si tu as besoin d'argent?" Il semble incapable de comprendre que l'argent ne peut suffire pour assurer la tranquilité et l'avenir de son enfant. "Si dans notre Nord, dit l'écrivain moraliste, il se rencontre un foyer auquel il manque l'amour, une jeune femme n'y peut vivre que d'une vie plus enchaînée et plus triste que celle du serf ou de l'esclave. Ce n'est point la nourriture ou les vêtements qui lui manquent, ce ne sont pas même les plaisirs insignifiants ou de courte durée; ce qui lui manque, c'est une atmosphère de vie, c'est la liberté, l'avenir, le pain et le vin qui donnent la vraie vie au cœur."

Hertha est réduite à fuir la vie positive. Elle se réfugie dans le rêve, elle a des visions. Une fois il lui sembla qu'elle était une âme nouvellement venue sur la terre. "Elle reposait sur une montagne de granit comme dans un berceau; elle se voyait elle-même comme si le corps eût été une forme transparente et éthérée; elle voyait son âme, et dans l'âme le cœur avec son merveilleux système d'artères à travers lesquelles passait la vie comme par de chaudes et rouges ondulations; mais au centre brûlait une flamme qui, s'élevant et s'abaissant, tantôt éclatante et tantôt visible à peine, luttait évidemment et cherchait l'espace et l'air. C'était le matin, et le soleil se levait radieux."

Et Hertha se dit: "Oui, je suis une âme qui cherche la vie, la liberté et le bonheur pour elle et ses sœurs," les filles sacrifiées de la Suède que la loi enchaîne aux volontés tyranniques d'un chef de famille, qui peut-être insensé, avare, méchant. Hertha se sent envahie par ce courage qui s'empare des âmes d'élite lorsqu'elles croient avoir une mission à remplir. Elle veut aller à Stockholm et parler au roi Oscar. Elle lui tiendra ce langage: "Sire, je suis venue vous implorer pour moi et pour beaucoup de mes semblables qui souffrent comme moi. On nous tient, comme des enfants, dans l'ignorance de nos

droits et aussi dans celle de nos devoirs, on nous retient mineures pour que nous n'arrivions jamais à la maturité de notre raison... Dans d'autres pays chrétiens, en Norwége, par exemple, ces droits sont accordés aux femmes à l'âge où leurs facultés sont pleinement développées; mais ici la loi veut que les filles soient toujours sous le joug, et elle les déclare pour toujours en tutelle à moins qu'elles ne deviennnent veuves... Elles réclament cette liberté que leurs maîtres leur refusent."

Ce roman séduit par son unité d'action. C'est peut-être le plus réussi des romans de Mlle Bremer, celui qui remplit le mieux les conditions littéraires du genre. Tous les incidents se groupent autour de Hertha. Elle est bien le centre de la composition, et chaque page ajoute un trait à sa physionomie. Deux hommes apportent successivement à Hertha leur amour. Le premier l'aime trop et l'aime mal. Rodolphe vit depuis cinq années sous le même toit que Hertha, dans la vieille maison du père Falk, dont il est l'employé et qui ne lui a jamais fait entendre un mot affectueux. Il met le feu au logis, et le feu s'étend à tout un quartier de la ville, pour se débarrasser du vieillard et délivrer ses filles; mais ce ne peut être le moyen de gagner le cœur de Hertha: on le plaint et on l'éloigne.

Le second aime sans le dire, peut-être sans le savoir d'abord lui-même. Il a été blessé en venant au secours des incendiés. Hertha l'a soigné. Il est résulté de leurs fréquentations journaliéres une douce intimité. "Nordin et Hertha avaient cru se lier par une amitié si sévère qu'elle excluait tout sentiment plus faible et plus passionné. Le charme inexprimable, la grâce, la fascination qu'ils trouvèrent l'un dans l'autre, firent naître involontairement et spontanément l'amour dans leurs cœurs comme l'été naît du printemps, comme la fleur sort éclatante du bouton que les rayons du soleil ont pénétré."

A la fin du livre, Bertha se retrouve seule: le dévouement pour ses semblables que professe Nordin, lui a été fatal; il a trouvé la mort en donnant une nouvelle preuve de son amour du prochain. Hertha poursuit son rôle inspiré; elle se voue plus exclusivement encore que par le passé au développement intellectuel de la femme, voyant en cela le plus sûr moyen d'arriver à leur émancipation.

Je bornerai là l'analyse des romans de Mlle Bremer. Le lecteur a pu juger, par les courts exposés mis sous ses yeux, que cet auteur possède à un bien rare degré la faculté de répandre un charme poétique sur les plus humbles détails de la vie privée.

(A continuer.)

Le Contemporain.

LE FILLEUL DU BRIGAND

(LÉGENDE ESPAGNOLE)

"Volontiers on prête aux riches; plus volontiers on leur emprunte."

Hommage du conteur français au gracieux conteur espagnol, Fernan Caballero.

Il était une fois, raconte la légende,
Un chétif artisan, aussi pauvre que Job;
Plus encore, à tel point sa détresse était grande!
Il avait douze enfants, comme autrefois Jacob.

Ce n'était pas assez de misère... — Un treizième
Allait bientôt paraître au seuil de la maison;
Et, qui sait? avec lui peut-être un quatorzième,
Qu'il faudrait héberger, ainsi que de raison.

On aimerait ceux-là comme on aimait leurs frères;
Mais où trouver de quoi pour les nouveaux-venus?
Déjà, dans le logis, le pain n'abondait guères;
Des habits?... les aînés s'en allaient presque nus.

Et souvent le chômage avec cette misère!
— Un jour, tout concourant à le désespérer,
Il sortit, pour gémir, loin des yeux de la mère,
Qui n'avait pas besoin d'entendre soupirer.

Après avoir marché bien longtemps, sans gouverne,
Appelant au secours tous ceux du paradis,
Il arriva, le soir, auprès d'une caverne
Mal famée et servant de fort à des bandits.

Il alla se heurter contre leur capitaine,
Qui s'enquit, l'arme au poing, de ce qui l'amenait.
« Hélas! sanglota-t-il, le désespoir m'amène,
Seigneur. » Puis il conta quel malheur le tenait:

" Treize gens sur les bras, qui lui déchiraient l'âme,
Lui demandant du pain, dont il n'avait morceau.
Et bientôt, pour surcroît, les couches de sa femme,
Qui n'aurait pour l'enfant ni lange ni berceau ! "

L'autre, ému de pitié, fit souper le pauvre homme,
Puis lui fit charité d'un sac rempli d'argent,
Puis, présent d'un cheval, pour transporter la somme,
Et retourner chez lui d'un train plus diligent.

Ensuite il l'envoya rejoindre sa famille,
Lui criant au départ de noyer tout chagrin ;
D'attendre, sans souci, l'enfant, garçon ou fille,
Car lui-même voulait en être le parrain.

Le pauvre homme, ravi d'une telle promesse,
Rendit grâce ; et, volant plutôt qu'il ne marchait,
L'âme en fête, le cœur tressaillant d'allégresse,
Arriva, juste à l'heure où sa femme accouchait.

— Un garçon ! — Il remit l'argent à sa compagne,
Lui fit une caresse, une autre à l'angelot,
Puis, malgré la nuit close, à travers la campagne,
Le cavalier joyeux repartit au galop.

A ce retour si prompt, l'autre eut grande surprise,
Il n'en ferait pas moins ce qu'il avait promis,
Et, cette nuit-là même, en la prochaine église,
Il tiendrait sur les fonts l'enfant de ses amis.

Ainsi fit-il ; il vint, muni d'une commère ;
— Magnifiques tous deux, et tous deux cousus d'or :
Et l'enfant baptisé retourna chez sa mère
Avec un sac d'écus, puis une bourse encor.

Or, peu de temps après, rappelé par les anges,
Le filleul s'envola vers le beau paradis ;
Ayant des ailes d'or, et de splendides langes,
Dont l'avait revêtu l'aumône des bandits.

Saint Pierre, le portier de la maison céleste,
Pour recevoir l'élu, se mettait en émoi,
Lorsque l'enfant lui dit : " A la porte je reste,
Grand saint ! si mon parrain n'entre pas avec moi.

— Et quel est ton parrain ? lui demanda Saint Pierre.
— Quel ? reprit le filleul ; c'est un chef de brigands.
— Un ?.. O pauvre innocent ! que prétend ta prière ?...
Entre, toi ! mais le ciel est fait pour d'autres gens."

L'enfant s'assit tout triste à côté de la porte,
Bien résolu toujours à ne pas entrer seul,
Et son esprit roulait des plans de mainte sorte,
Quand la Vierge passant aperçut le filleul.

" Pourquoi n'entres-tu pas, mon ange ? " lui dit-elle.
Et l'enfant répondit qu'il serait bien ingrat
D'aller jouir tout seul de la joie éternelle ;
Qu'il entrerait — pourvu que son parrain entrât.

Saint Pierre intervenant dit alors à la Vierge
Quel était ce parrain pour qui l'enfant plaidait.
Passe encor si c'était quelque porteur de cierge ;
Mais c'était un brigand que Satan possédait. ;

Un démon incarné, routier des plus robustes,
Qui, sans doute, attendrait longtemps à trépasser.
Lui donner pour logis la demeure des justes,
Sainte Mère de Dieu ! fallait-il y penser ?

Le filleul insistait — blonde tête penchée,
A genoux, et joignant ses deux petites mains.
Il pleura tant et tant, que la Vierge touchée
Prit un calice d'or dans les parvis divins.

" Tiens, dit-elle à l'enfant, emporte ce calice ;
Va trouver ton parrain ; dis-lui qu'il peut partir,
Avec toi, pour le ciel ; mais d'abord, qu'il remplisse
La coupe que voici de pleurs de repentir."

En ce moment, bien loin de prévoir telle approche
Et quelle vision luirait à son regard,
Le parrain, tout armé, dormait sur une roche
Au clair de lune, en songe agitant un poignard.

Voilà qu'en s'éveillant il vit près de sa couche
Un bel enfant, ailé, prêt à prendre l'essor,
Et qui, lui faisant signe, à lui, l'homme farouche,
Dans une de ses mains tenait un vase d'or.

Il se frotta les yeux, croyant rêver... Mais l'ange,
Le bel enfant, lui dit : " Non, tu ne rêves pas,
On t'invite là-haut ; laisse là cette fange ;
Viens, je suis ton filleul, je conduirai tes pas. "

Puis il lui raconta l'histoire merveilleuse :
Son arrivée au ciel, saint Pierre et ses refus ;
Et la Vierge, toujours miséricordieuse,
Exauçant à la fin l'enfant triste et confus.

Le bandit écoutait, respirant avec peine,
Comme un homme perdu dans un air étouffant ;
Hors de lui ; regardant l'ange à figure humaine,
Et le calice d'or que lui tendait l'enfant.

Soudain, le criminel sentit son cœur se fendre...
Deux fontaines de pleurs jaillirent de ses yeux...
— La coupe était remplie ! — Alors, sans plus attendre,
Le filleul, l'emportant, remonta radieux.

Dans le ciel il entra, montrant la coupe pleine
A saint Pierre, étonné de voir qui le suivait,
Et l'alla mettre aux pieds de la divine Reine,
Qui sourit au pécheur que sa pitié sauvait :

Car c'était le parrain qui faisait son entrée ;
Dieu lui-même acquittait la dette du filleul.
— Au repentir, d'ailleurs, la grâce est mesurée...
Et l'enfant avait dit qu'il n'entrerait pas seul.

La Semaine des Familles.

ROMA SOTTERRANEA.

I

Au milieu des agitations de la société actuelle, on éprouve une sorte de repos en se livrant à l'étude du passé et plus on remonte le cours des siècles, plus il semble que l'on retrouve cette paix si rare aujourd'hui dans le présent. Cette disposition doit être plus commune aujourd'hui qu'on ne le croirait. Si l'on ne considérait que la surface, à aucune époque les études archéologiques n'ont été plus suivies et plus fructueuses que de nos

jours. Tout est exploré avec ardeur et succès, l'antiquité livre l'un après l'autre ses secrets. Ce n'est plus seulement l'Egypte qui se révèle dans ses inscriptions désormais déchiffrées, dans ses monuments que de jour en jour on arrive à classer; c'est l'Assyrie elle-même, plus longtemps muette que le sphynx de l'Egypte, qui nous ouvre maintenant ses annales. Quand à notre Occident, ses chartes, ses chroniques et ses monuments rendent chaque année un tribut plus abondant sur les origines des sociétés de la vieille Europe. L'histoire primitive du christianisme devait avoir son tour dans ce mouvement vers l'étude du passé, et Rome chrétienne, centre de la foi du Christ, attendait le moment de nous révéler les détails de sa vie la plus intime à une époque qui semblait ne devoir plus être connue qu'à l'aide de fragments historiques incomplets, entrecoupés et souvent incompris.

— Il ne manquait pourtant qu'un initiateur. L'immense nécropole des catacombes était là, dévastée, il est vrai, d'une façon barbare, mais trop riche à l'origine en monuments de tout genre, pour n'avoir pas gardé une partie considérable de ses trésors. Une série de peintures mystérieuses, échappées à la brutalité des dévastateurs et aux ravages du temps et de l'humidité, attendaient un interprète pour rendre le plus éclatant témoignage aux croyances de l'âge primitif; d'innombrables inscriptions, trop souvent fracturées, mais lisibles encore à l'œil patient et sagace de l'archéologue, pouvaient faire revivre les générations qui, dans les siècles de la lutte contre l'empire païen, donnèrent courageusement leurs noms à la milice du Christ. L'initiateur à tant de merveilles inconnues s'est rencontré enfin, et l'on peut affirmer que par lui l'histoire de Rome chrétienne, depuis le martyre des saints Apôtres jusqu'au quatrième siècle, brille maintenant d'une lumière aussi vive qu'inespérée.

L'illustration de la *Rome souterraine*, par M. le chevalier de Rossi, ne nous donne pas seulement une description de ces cryptes prodigieuses que la puissance des chrétiens creusa pendant plus de deux siècles par un labeur gigantesque; elle nous met en communication directe avec la vie chrétienne de cet âge héroïque, et nous y apprenons par les faits les plus palpables à quel degré de civilisation parvint dès son origine dans la capitale du monde romain, et par suite dans tout l'empire, la nouvelle société qu'étaient venus fonder à Rome le pêcheur de Galilée et l'ouvrier de Tarse. Les docteurs d'outre-Rhin et leur élégant traducteur en notre langue, étaient loin de se douter que le christianisme dans Rome avait, dès le principe, recruté ses fidèles jusque dans les rangs les plus élevés du patriciat, que l'attitude des chrétiens eût été aussi imposante dès les premiers jours, et qu'elle se soit maintenue telle jusqu'au jour de la victoire.

Sans doute, l'Église chrétienne, fondée sur le principe de l'égalité des hommes devant Dieu, ouvrait son sein avec empressement aux humbles et

aux faibles, et proclamait hautement la dignité du pauvre; mais elle accueillait aussi les membres des plus illustres familles de la République, ceux de la race impériale, des consuls, des sénateurs, mêlés à des littérateurs et à des philosophes. Les quelques noms échappés au naufrage de tant d'écrits anéantis dans la persécution de Dioclétien, sont désormais renforcés par une pléiade innombrable d'autres noms plus illustres encore. Les marbres trop longtemps enfouis, souvent mutilés, déposent aujourd'hui de la splendeur qui entoura dès son commencement l'Église chrétienne dans la capitale de l'empire, splendeur que n'obscurcissait pas la multitude des fidèles appartenant aux rangs inférieurs de la société. Les Antonins l'avaient senti, et M. le comte de Champagny, leur historien, nous les montre luttant incessamment contre l'envahissement de l'idée chrétienne, et employant tour à tour contre elle les mesures violentes et toutes les ressources de la politique et d'une habile législation.

C'est cette société ardente et éclairée, qui vivait mêlée intimement à la société romaine, que M. Renan et ses docteurs voudraient faire passer pour une tourbe vulgaire, livrée à tous les préjugés de l'ignorance et de la superstition, au point d'accepter servilement de la main du premier venu des récits sans autorité, sans garantie, et d'en faire la base de sa croyance. Les Flavius, les Pomponius, les Atticus, les Cæcilius, les Cornélius et tant d'autres patriciens dont nous lisons maintenant les épitaphes chrétiennes, auraient accepté un Christ fabuleux, indécis, et dont le caractère définitif ne se serait dessiné qu'après de longs tâtonnements et à l'aide de documents sans valeur! Et ces hommes, ces femmes du plus haut rang dans l'empire, auraient risqué leur repos et leur existence pour adhérer à des fables absurdes concernant un personnage de la Judée, repoussé de ses concitoyens et mis honteusement à mort par sentence d'un gouverneur romain! Certes, pour faire accepter de telles assertions, il faudrait autre chose que l'audacieux roman qui fit tant de fracas, il y a quelques années. Il n'a pu se soutenir en face des répliques d'une exégèse sérieuse; il s'évanouit aujourd'hui devant les réalités de l'histoire du christianisme. Le Christ fut acclamé Fils de Dieu et Sauveur des hommes par les cœurs droits et par les esprits sensés, à quelque classe qu'ils appartinssent. Les Evangiles ont été jugés et contrôlés au nom des plus graves intérêts qui puissent préoccuper l'homme en cette vie, au milieu d'une société aussi positive et au moins aussi jalouse du présent que celle où nous vivons.

Deux textes de la haute antiquité chrétienne se dressent comme deux colonnes propres à diriger notre marche dans l'exploration des éléments dont se forma la nouvelle société. L'apôtre Paul, peu de jours avant son martyre, écrivant ses adieux aux chrétiens de Philippes, leur disait: "Ceux qui sont de la maison de César vous envoient leurs salutations." Moins d'un siècle et demi après, Tertullien pouvait dire dans son

Apologétique : "Nous sommes d'hier, et nous remplissons le palais, le sénat, le forum, les postes de l'armée." L'histoire de l'Eglise avait bien recueilli quelques noms illustres pour remplir l'intervalle entre ces deux témoignages ; une Pomponia Græcina sous Néron, un consul Flavius Clemens sous Domitien, un sénateur Apollonius, un Justin philosophe, sous les Antonins. Maintenant, grâce aux labeurs de M. le chevalier de Rossi, les noms de l'aristocratie romaine abondent sur nos fastes. Les listes du patriciat, dès les deux premiers siècles de notre ère, fournissent à la milice du Christ le plus magnifique contingent, et nous apprenons avec quelle dignité le nouveau culte se montra dans Rome dès les premiers jours.

Tant de découvertes si fécondes de l'archéologue romain, déposées dans son docte premier volume des *Inscriptiones christianæ urbis Romæ*, dans son *Bulletin d'archéologie chrétienne*, dont une édition française va paraître, dans le premier tome de la *Roma sotterranea*, viennent d'acquérir un surcroît en nombre et en intérêt par la publication du deuxième volume de cet ouvrage colossal, dont la première édition a été enlevée en si peu d'années. On peut dire que l'attente du public se trouve dépassée par la richesse des documents, et par le grand nombre de points d'histoire et de chronologie qui sont élucidés dans ce nouveau chef-d'œuvre d'érudition, dans cet inépuisable arsenal de faits et de notions sur l'existence du christianisme dans Rome aux trois premiers siècles.

L'auteur y décrit, avec le plus grand détail, le fameux Cimetière de Callixte, sur la voie Appienne, le plus vaste de tous, et qui doit être considéré comme le cimetière officiel de Rome chrétienne. Déjà dans son premier volume, M. de Rossi avait illustré les cryptes de Lucine, où nous pouvons vénérer maintenant le tombeau du Pape saint Corneille, orné de son inscription contemporaine. Cette région de Rome souterraine, qui fut de bonne heure réunie au cimetière de Callixte par l'extension de ses galeries, nous a non-seulement initiés à l'exploration de ces vénérables nécropoles, mais elle a fourni à l'auteur l'occasion de manifester et d'appliquer les savantes théories à l'aide desquelles il devient désormais possible de s'orienter dans les labyrinthes sacrés qui bordent à droite et à gauche les diverses voies de la Ville éternelle.

Le point important était de déterminer dans chaque cimetière les centres historiques, c'est-à-dire, les sépultures des principaux martyrs, auxquelles on a accès per des escaliers spéciaux, les uns construits à l'époque primitive, les autres plus somptueusement bâtis au quatrième siècle pour l'usage des pèlerins. Il fallait dégager ces degrés enfouis sous les éboulements, et dont l'existence n'était pas même soupconnée. Il y avait à déboucher ces lucernaires dont parle saint Jérôme, et qui, loin d'apporter la lumière dans les galeries, interceptaient la circulation

par les amas de terre et de décombres qui s'étaient accumulés depuis des siècles. Cet effrayant labeur accompli, on pouvait désormais parcourir les corridors redevenus libres, s'arrêter dans ces nombreuses salles funéraires ornées d'*arcosolia* et encore décorées d'une partie de leurs peintures à fresque, lire les inscriptions, dont les unes étaient encore attenantes aux *loculi*, tandis que les autres, en plus grand nombre, jonchaient le sol de leurs débris.

Mais où retrouver le fil conducteur pour se reconnaître dans les nombreux quartiers de ces villes souterraines qui déploient leurs méandres à plusieurs étages superposés? Comment désigner par leurs noms ces points centraux dont la décoration encore somptueuse, malgré tant de ravages, atteste que les fidèles s'y pressaient il y a mille ans pour honorer la Confession des plus glorieux martyrs? Les reliques sacrées en ont été enlevées au huitième et au neuvième siècle, et transportées dans les basiliques. Le silence et presque la terreur ont plané durant de longs siècles sur ces retraites ténébreuses; souvent même leurs entrées ont été bouchées par des atterrissements que le gazon a recouverts. Au seizième siècle, Bosio tenta héroïquement de retrouver Rome souterraine. Ses travaux dans ce but lui assurent un immense honneur; mais, faute d'un guide assuré, il ne put se reconnaître dans ces régions trop longtemps abondonnées, qu'il explorait avec tant de zèle et d'efforts. Au siècle dernier, Boldetti et Marangoni suivirent courageusement les traces de Bosio, ils parcoururent même des sentiers que celui-ci n'avait pas connus; mais, pas plus que lui, ils ne surent discerner les sanctuaires, qui sont les seuls points de repère dans ces grottes profondes et inextricables.

Il était réservé à notre siècle, qui est celui des découvertes historiques, de rendre leur véritable nom aux plus importants cimetières, sur lesquels régnait une désastreuse confusion, et d'assigner avec certitude les centres fameux qui éclairent chaque région des catacombes romaines. Il fallait pour cela des guides antérieurs à l'époque où Rome souterraine tomba si tristement dans l'abandon et l'oubli, des guides qui l'eussent parcourue lorsqu'elle possédait encore ses trésors sacrés; or, ces guides existaient, et nul ne songeait à les interroger. Ces précieuses topographies des septième et huitième siècles dormaient leur sommeil dans des livres imprimés, où les érudits les respectaient profondément, sans s'être jamais donné la peine d'en tirer aucun parti. Un de ces itinéraires avait été inséré par Guillaume de Malmesbury dans ses *Gesta regum Anglorum*. Un second avait été publié par Mabillon dans ses *Analecta*. Eckard en avait produit un troisième dans ses *Commentaria de rebus Franciæ orientalis*. L'édition d'Alcuin, par Froben, dans ses appendices, en contenait deux, dont le dernier se confondait avec celui d'Eckart.

Cet ensemble de documents n'avait point échappé à l'œil pénétrant de

M. le chevalier de Rossi. Il pressentit que la clef des catacombes romaines était là.

Dès lors aucune fatigue, aucun voyage, aucun sacrifice ne lui coûta pour arriver à connaître par lui-même les manuscrits originaux sur lesquels ces titres si importants de Rome souterraine avaient été publiés. En vérifiant les textes, il eut de nombreuses corrections à faire, il fut à même de constater que souvent les éditeurs avaient négligemment reproduit les originaux. Enfin le docte archéologue romain était en possession d'une topographie certaine des catacombes. Il pouvait suivre sur chacune des voies qui partent de Rome les traces des pèlerins des septième et huitième siècles, constater avec eux les centres historiques dans ces merveilleuses nécropoles, en un mot diriger ses pas avec assurance.

Aux documents topographiques venaient s'ajouter une foule de monuments qu'il était dès lors aisé de contrôler, et qui allaient apporter une lumière, non plus indécise, mais vive et sûre, pour seconder les recherches. Nous voulons parler de l'importante chronographie publiée au quatrième siècle par Furius Dionysius Philocalus, des inscriptions damasiennes, du célèbre diplôme de l'abbé Jean, conservé à Monza; des Actes des martyrs romains, la plupart défectueux au point de vue historique, mais tous précieux sous le rapport topographique; du *Liber Pontificalis*, où l'on trouve éparses tant de données locales du plus haut intérêt, etc.

Aidé de si puissants secours, l'archéologue abordait avec sécurité le déchiffrement de l'énigme, et tout aussitôt les marbres et les peintures elles-mêmes lui révélaient les réalités vivantes de la Cité des martyrs. Il n'était pas jusqu'à l'enduit des murailles, couvertes en certains endroits de nombreuses inscriptions gravées au poinçon, qui n'indiquât par les noms des martyrs invoqués, par l'ardeur avec laquelle les pèlerins imploraient leurs secours, que c'était bien là qu'avait reposé leur dépouille sacrée. De si magnifiques résultats ne pouvaient manquer d'attirer l'intérêt du grand Pontife qui gouverne Rome et l'Eglise. Son regard apostolique a voulu jouir d'un si beau spectacle, et sa munificence toujours si éclairée s'est étendue sur les travaux de déblaiement que nécessite la marche des découvertes, et sur la publication de la *Roma sotteranea.* Rien donc n'a manqué à l'explorateur des antiquités primitives de Rome chrétienne, ni les moyens d'agir par les investigations les plus exactes de la science, ni la richesse des découvertes, ni la bénédiction de successeur de Callixte et de Damase.

Un grand problème se présentait tout d'abord à M. de Rossi: où était le cimetière de Callixte? Quelle était sa délimitation? Fallait-il reconnaître ce fameux cimetière à Saint-Sébastien? Occupait-il la gauche et la droite de la voie Appienne? devait-on y comprendre les vastes cryptes qui s'étendent sur le bord de l'ancienne voie Ardéatine? Jusque-là les

antiquaires de Rome chrétienne, Bosio lui-même, n'avaient fait qu'obscurcir la question, partant de cette fausse donnée que le centre du cimetière de Callixte était à Saint-Sébastien. Les études subséquentes étaient venues accroître les ténèbres sur ce point fondamental pour l'histoire de Rome souterraine. On en était venu à la fin jusqu'à confondre le cimetière de Callixte avec celui de Prétextat, parce que l'on ne pouvait nier que ce dernier ne fût aussi sur la voie Appienne. Enfin, malgré la diversité des voies sous lesquelles les cimetières ne se communiquent pas, on en était venu à désigner, sous le nom commun de cryptes de Callixte, des nécropoles qui n'étaient attenantes en aucune façon, et différaient totalement de site, d'architecture et d'origine.

L'application des topographies des septième et huitième siècles par M. le chevalier de Rossi a porté tout d'un coup la lumière dans ce chaos. Tout est devenu à l'instant clair et lucide. Sur les pas des voyageurs d'il y a douze siècles, en montant la voie Appienne, on a reconnu sans peine, sur la droite, le cimetière de Callixte, et, sur la gauche, celui de Prétextat. Poussant ensuite vers Saint-Sébastien, on y a constaté les cryptes peu étendues qui se ramifient sous le sol des alentours de la basilique. Les magnifiques souterrains de l'Ardéatine ont repris le nom de cimetière de Domitille.

Un si heureux succès n'avait, pour ainsi dire, pas besoin d'une contre-épreuve, puisque les anciens itinéraires sont du plus parfait accord sur ces évidentes conclusions. La confirmation la plus précise est venue s'adjoindre par la découverte des monuments les plus imposants et les plus incontestables. Les topographies indiquaient le tombeau du Pape saint Corneille sur la droite de la voie Appienne ; ce tombeau a reparu dans les cryptes de Lucine, avec son inscription brisée dont il a fallu réunir les deux morceaux, avec ses peintures à demi effacées sur lesquelles le nom du saint Pape se lit encore.

Les itinéraires indiquaient une communication souterraine entre la crypte de saint Corneille et les sépultures papales du troisième siècle, dont ils désignent le groupe sous l'appellation de cimetière de Saint-Sixte, du nom du Pontife martyr le plus illustre de ceux qui reposent dans ce quartier de Rome souterraine. Après des labeurs considérables pour dégager les voies, souvent obstruées de terre jusqu'aux voûtes, on a senti les approches du lieu tant désiré. Les inscriptions gravées sur l'enduit des murailles acclamaient avec ferveur le nom de Sixte. Encore quelques efforts, et la crypte papale allait se révéler. Elle se découvre enfin, on y pénètre, et l'archéologue reconnaît la salle funéraire que Callixte, alors archidiacre de Zéphyrien, creusa par son ordre, afin qu'elle servît à la sépulture des Papes sur cette voie, appelée *Regina Viarum*. Tous les tombeaux ont été ouverts par saint Paschal Ier au neuvième siècle, et les

corps des Pontifes transférés dans les églises de la ville ; mais le sol, couvert de débris d'inscriptions, indique assez où l'on doit aller chercher les noms de ceux qui dormirent sous ces solennels arceaux. Bientôt les fragments de la vaste épigraphe damasienne, qui indique que là reposèrent les compagnons de Sixte, *hic comites Xysti*, sont rapprochés en assez grand nombre pour qu'on en puisse suivre presque toute la teneur dans ces somptueux caractères, qui sont le signe distinctif de toutes les inscriptions posées par saint Damase aux tombeaux des martyrs. Ce n'est pas tout ; en réunissant les lambeaux d'autres marbres brutalement concassés, on voit apparaître en lettres grecques les noms d'Antéros, de Fabien, de Lucius, d'Eutychien, quatre des Pontifes dont les itinéraires relatent les noms que les pèlerins ont lus et vénérés dans cet auguste sanctuaire.

Mais la découverte n'était pas entière tant que la tombe de l'illustre vierge Cécile n'avait pas été retrouvée. On savait par ses Actes qu'elle avait reposé près des Pontifes ; on lisait sur l'itinéraire de Saltzbourg : *Ibi quoque et Cæcilia Virgo pausat ;* ce point central du cimetière de Callixte était appelé indifféremment sur les documents anciens *ad sanctum Xystum*, et *ad sanctam Cæciliam* ; le puissant archéologue ne devait donc pas laisser refroidir son ardeur. Au fond de la crypte papale, sur la gauche, ouvrait une porte qui avait dû être richement ornementée, à en juger par les traces qui demeuraient encore. Cette porte devait conduire dans une salle pararèlle à la première ; mais les décombres l'obstruaient tellement qu'on avait lieu de penser que la crypte elle-même devait être comblée de terre jusqu'à la voûte. Les excavateurs travaillèrent avec ardeur, et en peu de temps la salle fut accessible. Là était bien véritablement le *loculus* où avait reposé la célèbre martyre, l'arceau sous lequel fut placé le sarcophage que saint Paschal ouvrit en 821, lorsqu'il transporta le corps de la Vierge romaine dans sa basilique. Une peinture murale représentait une femme *orante*, et près d'elle un évêque en habits pontificaux, ayant son nom écrit près de lui, *Urbanus*. C'était l'Urbain des Actes de sainte Cécile, et la femme *orante*, était Cécile elle-même.

Non loin de là devait, d'après les itinéraires, se rencontrer un autre centre historique : la crypte du Pape saint Eusèbe. Notre infatigable explorateur s'en rendit maître avec une complète certitude, par la découverte totale de l'inscription Damasienne, dont les fragments réunis la rendirent tout entière. On savait que cette inscription, brisée par les Goths qui, durant le siége de Rome, sous la conduite de Totila, envahirent et dévastèrent les cimetières, avait dû être rétablie par le Pape saint Jean I, ainsi que plusieurs autres. Le triomphe de l'archéologue a été de retrouver dans la crypte et ses alentours le marbre de saint Jean Ier, lacéré par de nouveaux barbares, mais complet, et d'importants fragments de l'inscription Damasienne elle-même que les Goths avaient indignement brisée

Nous n'insisterons pas sur les autres découvertes de centres historiques,

toutes aussi certaines, et ce n'est qu'en passant que nous mentionnerons celle de la crypte de sainte Sotère, celle du *cubiculum* des saints Calocerus et Parthenius, dans la recherche desquelles les topographies des septième et huitième siècles ont dirigé si heureusement M. de Rossi à travers le labyrinthe du cimetière de Callixte ; mais dans ce rapide coup d'œil sur de si admirables succès, nous ne pourrions passer sous silence la découverte de la crypte historique de saint Januarius, l'aîné des fils de sainte Félicité, au cimetière de Prétextat. Les itinéraires insistaient particulièrement sur cette crypte, qui avait été l'objet d'une vénération spéciale, et ni Bosio, ni Boldetti, ni Marangoni, sans boussole dans ces vastes souterrains, qu'ils confondaient d'ailleurs les uns avec les autres, n'avaient même tenté de la retrouver. M. de Rossi, parcourant les corridors funèbres qui s'étendent sous le côté gauche de la voie Appienne, rencontra un *cubiculum* dont l'ornementation, composée de fleurs et de feuillages, rapelle le style de l'époque des Antonins. Sous *l'arcosolium* une peinture du bon Pasteur est encore visible dans sa partie supérieure, et elle est l'œuvre d'un pinceau classique ; mais cette peinture a été cruellement mutilée par l'indiscrétion, trop fréquente d'ailleurs, de quelque chrétien du quatrième siècle, qui, voulant placer sa dépouille sous la garde du saint martyr, a creusé son *loculus* sous le même *arcosolium*, sans égard pour la fresque du deuxième siècle.

Toutefois, en usurpant une place trop glorieuse pour lui, le Romain du quatriéme siècle est venu au secours, sans le savoir, à l'archéologue du dix-neuvième. Sur une inscription peinte au bord de son *loculus*, il implore le rafraichissement au nom de *Januarius*, d'Agapit et de Félicissime. Cette désignation apportait tout à coup une grande lumière. Les itinéraires assignant au cimetière de Prétextat la crypte de Januarius et à quelque distance celle d'Agapit et de Félicissime, il semblait évident que l'on devait opter pour Januarius, qui était nommé le premier, et chercher un peu plus loin la crypte d'Agapit et de Félicissime. Cette conclusion n'aurait pu être sérieusement contestée ; mais il y eut plus, et le fait vint confirmer d'une manière éclatante des indices déjà si clairs par eux-mêmes. Au pied de l'*arcosolium* gisaient des lambeaux de marbre horriblement mutilés par la pioche. L'archéologue romain les recueille, les rapproche, et bientôt il peut lire sans effort, et tout le monde peut lire après lui : *Beatissimo martyri Januario Damasus episcopus fecit.* L'un des centres principaux du cimetiére de Prétextat était reconquis.

Nous arrêtons ici l'énumération de ces découvertes, qui restituent sa physionomie à la Rome souterraine et préparent de si précieux matériaux à l'histoire du christianisme. Dans un prochain article, nous tâcherons de donner une idée des importants résultats que la science historique devra recueillir du deuxième volume que M. le chevalier de Rossi vient de publier.

(A continuer.)

DOM. P. GUÉRANGER.

L'OUVRIER.

DISCOURS DE M. L'ABBE COLIN

A l'Institut des Artisans Canadiens,

M. le Président, Mesdames et Messieurs,

Ayant eu l'honneur d'être appelé à prendre la parole devant une société qui se fait gloire de représenter les intérêts et le progrès du pays, j'ai cru devoir avant tout me fixer le rôle que j'avais à remplir. J'ai donc parcouru quelque chose de l'histoire, de la philosophie et de l'économie politique pour savoir à quel point de vue la classe ouvrière avait été envisagée. Je suis sorti de cette étude avec un sentiment de profonde indignation, car je me suis convaincu qu'elle avait été mal traitée.

Dois-je y joindre mes reproches ? Non, ce n'est pas ici le lieu. Dois-je condamner les associations de bienfaisance ? Non certes, ce serait contre ma conscience.

Je ne prendrai pas ici le rôle d'accusateur, mais celui de défenseur. Il était impossible pour moi de mieux choisir le temps et le lieu, puisque j'ai l'avantage de parler en présence d'un auditoire aussi équitable dans ses jugements et si bien prévenu en faveur d'une si belle cause.

Un mot malheureux est tombé de la plume d'un écrivain célèbre de notre temps. Cet homme ayant étudié l'histoire des associations ouvrières, disait que " toutes lui semblaient avoir pour origine un esprit de perturbation et de révolution. "

Je ne crains pas d'affirmer, avec plusieurs autorités non moins respectables, qu'en cela il s'est trompé.

Peut-être avait-il été mal impressionné ; car autrefois l'antiquité, et de nos jours la philosophie et l'utopie politique se sont étudiées à jeter l'outrage à la classe ouvrière.

L'antiquité faisait de l'ouvrier un esclave : premier outrage.

La philosophie moderne en veut faire une bête des forêts : deuxième outrage.

L'utopie politique en veut faire un destructeur : troisième et suprême outrage.

Et c'est à la vue de ces faits que M. Augustin Thierry s'écriait que " les associations ouvrières semblent avoir pour origine un esprit de perturbation et de révolution. "

C'est contre cette assertion que je m'inscris en contradicteur pour la défense du travailleur.

L'antiquité paienne ne voyait dans l'ouvrier qu'un être déchu, et le réduisait en esclavage. Neuf siècles avant les lumières de l'Evangile, le chantre sublime des plus grands héros et des guerres les plus fameuses, résumant comme un écho toutes les voix de son temps, lançait sur la tête du travailleur cette lourde malédiction : Marche, marche, tu n'arriveras jamais dans ce monde.

Cinq siècles plus tard, le plus beau génie du passé répétait cette malédiction qui se perpétua à travers les âges.

En vain pour venger l'injure, le Dieu Eternel faisait-il monter sur le trône des Césars par les mains de la fortune, des fils de laboureurs, de jardiniers, et de cordonniers dans la personne des Galère, des Probus et des Vitellius ; en vain écrivait-on sur le marbre de la statue d'Auguste, ce souverain du monde entier : " Ton grand père n'était qu'épicier, " la malédiction pesait toujours et le peuple restait esclave.

Et pour faire tomber l'anathème, il a fallu que le roi des siècles quittant son trône, se fît lui-même artisan ; que l'Eglise eut pour berceau une étable ; que le premier pontife suprême fût un pêcheur, et que la voix du grand apôtre se déployant au dessus des nations, proclamât " qu'à l'avenir il n'y avait plus ni grec ni romain, ni juif ni gentil, mais que nous n'étions tous qu'une même chose en Jésus Christ. "

Ouvrier, tu es délivré des chaînes qui te retenaient depuis des siècles dans l'esclavage, tes droits sont reconnus, ta dignité est relevée, ta grandeur et ta liberté proclamées, et c'est de Jésus Christ et de son Eglise que tu tiens ces bienfaits.

Aime la bien cette Eglise, jette-toi dans son sein ; elle te conduira et te fera progresser. Attache-toi bien à elle, car elle sera ta protectrice et ta gardienne dans les luttes formidables qu'il te reste encore à soutenir contre l'impiété philosophique et l'ambition des meneurs politiques.

C'était par ignorance des droits de l'homme que l'antiquité méprisait le travailleur, en faisait un esclave. C'est par haine au sein de la lumière que l'impiété philosophique le dégrade. Le crime n'en est que plus grand.

Soyons confus pour l'honneur de l'humanité d'un pareil excès. C'est là que toujours aboutissent les égarements de l'esprit ajoutés à la dépravation du cœur.

" L'homme vraiment grand, dit l'un de ces philosophes fameux, l'homme vraiment propriétaire est le sauvage né dans les forêts. "

Et comme il faut donner à l'enfant une éducation digne d'une pareille destinée, voici les règles qu'il propose :

" L'enfant n'appartiendra que cinq ans à sa mère, et deviendra ensuite le bien de l'Etat ; il sera en toutes saisons vêtu de toile, couchera sur des nattes, dormira huit heures, et se nourrira de racines, de pain et d'eau. "

C'est ainsi qu'il espère couvrir le monde d'une génération saine et vigoureuse. . .

Cependant, les scrupules lui surviennent ; il craint de n'avoir pas encore assez avili notre nature ; il n'a fait de l'homme qu'un sauvage, c'est trop peu pour assouvir sa haine contre la société ; il faut encore qu'il en fasse une bête des forêts. " Homme, ajoute-t-il avec un redoublement d'audace, l'animal est ton semblable, oui ton semblable, peut-être même est-il ton supérieur ; (ici je frémis d'indignation) et il est vraiment au-dessus de toi, parcequ'il est plus heureux. " Puis, froidement, il ajoute que ce qu'il vient d'annoncer est une *vérité dure.*

Oh! philosophie dégradante et dégradée !

Ouvriers, n'écoutez point cette philosophie ; plus encore que le paganisme elle n'a pour dessein que de vous avilir. Vous étiez esclaves dans l'antiquité ; mais la philosophie jusqu'où vous fait-elle descendre !

....

L'utopiste, dans ses rêves d'ambition, va vous plonger plus au fond encore dans l'abîme. Dans ses mains, et suivant ses désirs, vous ne serez plus qu'un instrument sanglant de ruine et de destruction. La richesse, vous dira-t-il, n'est qu'un vol ; l'opulence, infamie. Ne l'écoutez point, c'est un fourbe qui vous trompe. C'est par ces mots qu'il vous conduit aux barricades, qu'il soulève les révolutions et qu'il verse votre sang en vous faisant verser le sang de vos frères.

Ecoutez cette voix horrible qui semble plutôt sortir des profondeurs de l'enfer que du fond d'une poitrine humaine. C'est la voix d'un révolutionnaire dans le délire de ses fureurs. " Si Brutus ne tue point les autres, il se tuera luimême, " et c'est de lui qu'il parle en ces termes.

Le peuple s'arrête frappé d'épouvante et d'horreur ; il a peur de ce maître féroce ; mais lui, " lâches, s'écrie-t-il, arrachez-moi le cœur et mangez-le ; vous deviendrez plus grands " et plus méchants.

L'horreur m'empêche de rien ajouter. Je frémis, vous frémissez tous comme moi. La haine ne peut pousser plus loin ses formidables transports...............

C'est trop peu encore . Le meneur politique, le factieux, le révolutionnaire, après s'être servi de vous pour détruire les autres ne cherche dans son ambition, qu'à vous détruire vous-mêmes.

Entendez vous ce bruit lointain semblable aux flots d'un mer qui monte en mugissant? C'est le bruit de tout un peuple en tumulte qui se presse et s'agite autour du char éblouissant de la fortune.

Je le vois ce char dont les flancs semblent ruisseler des couleurs éclatantes de l'or et de l'argent. Au centre se dresse la statue d'or de la fortune. Ce sont les coursiers du temps qui l'emportent. Voilà cette fortune qu'il faut conquérir, ce capital qu'il faut ravir en l'arrachant par violence aux mains d'autrui. Mais qui l'aura, cette fortune, qui le possèdera ce capital? Ils sont mille qui essayent de le ravir.

C'est ici que se révèlent les ignobles desseins du meneur politique dans ses clubs, ses grèves. Il fait couler à force de discours trompeurs le venin de sa haine dans le cœur du peuple, le plonge dans la plus funeste des ivresse, l'exalte, le transporte jusqu'au vertige, puis quand il l'a abusé, le saisit, le jette impitoyablement sous les roues du char qui l'écrase en frémissant, et d'un bond montant seul sur le char de la richesse, il prend pour lui la fortune, saisit les rênes du despotisme et prétend seul jouir et régner.

Ouvriers, voilà ce que vous prépare le meneur politique, le factieux, l'ambitieux. Il vous flatte pour vous soulever, puis quand il vous a tournés à son propre profit, n'étant plus dans ses mains qu'un instrument nuisible, il vous rejette avec dédain et sans pitié il vous écrase.

Où est-il le coupable qu'il faut accuser de ces révolutions sanglantes qui agitent et bouleversent depuis plus d'un demi-siècle le monde tout entier? Est-ce l'ouvrier? Est-ce l'impiété!

Ouvriers, vous n'êtes qu'une victime. C'est vous, philosophes impies, vous, meneurs politiques, qui seuls portez sur votre tête le poids de si grands crimes. Tant de malice et tant de haine ne seront jamais dans le cœur du peuple, dans le cœur de l'ouvrier, et si parfois il est capable de ces grands attentats qui font crouler les empires, il est moins criminel qu'il n'est malheureux; car toujours il succombe lui-même sous les ruines qu'il accumule sans le savoir, et c'est d'ailleurs que de son propre fonds que lui est venu tant de malice.

Donc, ouvriers, n'écoutez jamais l'impiété du faux philosophe; n'écoutez jamais non plus les faux discours du méneur politique. L'un vous dégrade et l'autre vous détruit.

Qu'est-il donc par lui-même cet ouvrier qu'on a tant calomnié? c'est ce qui nous reste maintenant à examiner.

Nous venons de voir ce qu'en fait l'impiété, voyons maintenant ce qu'en font les nobles instincts de la nature que Dieu lui a donnée.

Ouvrier, qui-es-tu, toi qui dès l'aube du jour longes ce trottoir d'un pas grave et modéré?—Je suis fils du peuple.—Où vas-tu avec ce tablier sous le bras, ce ciseau dans une main et ce marteau sur l'é-

paule ? — A mon devoir. — Mais où te porte ton devoir ? — A l'atelier, la patrie du travail.

Oh ! qu'il est beau le travailleur quand il suit son propre génie. Je le suis, j'entre avec lui. Quel beau spectacle !

Entendez-vous le bruit saccadé du marteau qui retentit sur l'enclume ? ce chant de la patrie ou ce cantique de la religion qui se mêle au sifflement de la vapeur et au grincement de la lime ou de la scie ? C'est l'ouvrier à son travail, l'ouvrier qui gagne le pain de ses enfants en gagnant son salaire. Oh ! nobles sueurs que vous êtes respectables ; coulez, coulez, vous ne serez point perdues ; vous êtes les sueurs du courage, les sueurs de la force, de la belle activité qui se développe. Les anges vous recueillent dans l'urne de la religion, et un jour vous les verrez là haut qui vous seront rendues comme autant de perles et de diamants.

Ainsi, 1o l'ouvrier, par son propre génie, est *l'homme du travail.*

Déjà le soleil est à son déclin et les ombres tombent des cieux. Fils du peuple, l'heure est venue, ton jour est rempli, reprends ta veste de bure. Il sort.

Ouvrier, où vas-tu ? — A mon devoir. — Mais ton devoir où te porte-t-il ? — A ma famille. — Quoi, à ta famille, à ton foyer domestique !

Oh ! Quel génie que le génie du travailleur. Il n'est pas seulement l'homme de travail, mais encore l'homme de cœur.

Je le suis, je frappe à la porte, j'ouvre...quoi de plus admirable ! C'est un père de famille joyeux et tranquille au milieu de ses chers enfants. L'un le regarde en souriant, l'autre grimpe sur ses genoux en le caressant avec tendresse. L'épouse ivre de joie, lève les mains en haut en bénissant le ciel. Et lui, le cœur attendri de l'amour le plus pur, il verse des larmes de jouissance et de bonheur.

Ainsi, 2o l'ouvrier, par son propre génie, est *l'homme de cœur.*

C'est le plus beau des matins. L'air est frais et mon regard plonge avec délices dans l'immense azur du beau ciel canadien. J'entends les cloches qui s'ébranlent, le son coule, s'étend et porte l'allégresse dans toute la cité. Les murs de la maison s'agitent doucement, les vitres frémissent en souriant, tous les cœurs sont émus et battent dans les poitrines ; c'est le jour du repos, le dimanche, le jour de la religion.

Ouvrier, où vas-tu de ce pas pressé, avec ces habits de fête ? — A mon devoir. — Et où te porte ton devoir ? — A mon Eglise, c'est le jour du dimanche.

Ah ! le jour du dimanche, tu le connais donc, brave et pieux artisan. Entre sous ces parvis sacrés, va t'agenouiller sous ces voutes gothiques, au pied des tabernacles sacrés, va porter ta prière au Dieu que tu adores, va lui demander qu'il bénisse tes enfants, soutienne ton courage,

préserve ta conscience et féconde ton travail. Rien n'est plus beau que l'ouvrier, qui après avoir arrosé la terre de ses sueurs généreuses va se courber devant le père du monde pour lui demander ses grâces et porter jusqu'à lui ses immortelles espérances.

L'ouvrier, il est donc par son génie *l'homme de foi.*

Ainsi, homme de travail, homme de cœur, homme de foi, voilà l'ouvrier libre de l'impiété, libre de l'utopie, libre des passions, quand il suit les plus purs et les plus nobles instincts qu'ont déposés en son cœur les mains de Dieu et de la religion.

Voilà donc, travailleurs qui m'entendez, voilà donc ce que vous devez être vous-mêmes; mais la main sur la conscience, est ce là toujours ce que vous êtes ?

Ici point de reproches, je vous l'ai annoncé, je ne viens point vous en faire. Mais, sachez-le, qui refuse l'ouvrage, ne porte le poids du jour qu'en murmurant, n'aspire qu'à gagner sans rien faire, par trouble et sédition, ce n'est pas là l'homme de travail; ce n'est pas l'ouvrier canadien.

Qui délaisse sa famille, fait pleurer son épouse, néglige ses enfants, préfère aux douceurs du foyer domestique les excès dégradants de la boisson, du jeu et de la cantine, ce n'est plus l'homme de cœur; ce n'est plus l'ouvrier canadien.

Qui méconnait son église, méprise le dimanche, insulte à sa foi et à sa religion, n'est plus l'homme de foi, n'est plus l'ouvrier canadien.

Qu'est-il ? *L'homme de la passion.*

Faut-il ajouter quelque chose encore ? Oui, et ce sera en considérant l'artisan formé en corps dans ses associations, en m'adressant surtout aux dignes membres de l'Institut des Artisans Canadiens.

Et après avoir revêtu le travailleur de la dignité d'homme de travail, de cœur et de religion, nous allons encore le couvrir du brillant manteau de l'homme de progrès; car par ses associations bien entendues, bien gouvernées, vous devenez dans vos limites et de justes proportions des hommes d'industrie et de civilisation.

Cultivez la science, c'est elle qui vous grandira.

Il y a dans l'homme un désir insatiable de s'instruire; plus il apprend, plus il veut savoir, à chaque pas il découvre des horizons nouveaux. Dieu a mis dans son cœur une immense avidité de savoir, une volonté sans limites de s'élever, et c'est la première et la plus grande de ses ambitions. L'étude développe ses facultés intellectuelles; il aperçoit avec facilité les problêmes les plus difficiles et il monte toujours.

C'est ainsi qu'il devient l'homme de progrès, et de son pays.

Il y a dans les associations comme la vôtre un triple apostolat.

1o. Apostolat industriel; 2o. Apostolat économique; 3o. Apostolat national.

Un apostolat Industriel : en effet, c'est ainsi qu'on se forme au commerce et à l'industrie; c'est ainsi que Montréal élargit ses rues, élève ces magnifiques édifices qui font son orgueil et l'admiration des étrangers qui la visitent.

Il y a chez l'artisan canadien une habileté, un talent naturel vraiment merveilleux qu'on ne retrouve nulle part ailleurs au même degré. Il a quelque chose qui en fait un véritable artiste, et je puis dire qu'il y a ici autant d'artistes que d'ouvriers qui m'écoutent. Le canadien possède naturellement le sentiment du beau.

Vous avez dans le développement de vos facultés intellectuelles un trésor plus riche que l'or, l'argent et les pierreries; c'est le talent que vous a départi la Providence, et à votre place je n'en désirerais pas d'autre. Etudiez donc, développez votre intelligence, faites marcher les arts, enrichissez votre pays, couvrez-le de monuments durables, faites en un prodige de beauté, c'est là votre mission, et vous serez les hommes du progrès et de la nation.

Un apostolat économique :—Car c'est un principe d'économie qui a présidé à la fondation de toutes les sociétés de secours mutuels; leur but, c'est de procurer aux membres un moyen abondant de substance, de mettre le bien aise dans la famille.

Un apostolat national :—Il est impossible que tant de nobles cœurs battent ensemble, s'unissent et se rapprochent sans qu'il en résulte pour le pays je ne sais quel esprit de pacification, de bonne entente, d'harmonie, de véritable fraternité, qui fait de vous tous une seule famille, de tous les cœurs un seul cœur.

Il a dans vos sociétés une fermentation secrète qui produira pacification et prospérité pour la patrie.

Voilà comment je les envisage; et je dirai, honte à ceux qui ont voulu flétrir la plus noble des classes ! Honte à ceux qui ont porté contre les ouvriers des accusations perverses et calomnieuses; car ils sont les hommes de travail, de cœur, de foi et de progrès.

Qu'il me soit permis d'ajouter encore quelques mots. Je l'avoue, ce n'est pas sans une certaine réserve, ou plutôt sans une certaine crainte que je vais m'expliquer : parceque je ne voudrais pour rien au monde qu'un ouvrier pût dire avec raison qu'un prêtre lui a fait de la peine. Mais nous sommes en famille, je puis donc vous parler à cœur ouvert.

Vous êtes grands, vous êtes nobles; Eh bien, pas de secret. Pourquoi se voiler le visage quand on aime sa religion et son pays ?

Avez-vous peur de votre pays ? il vous aime de toutes ses forces.

Avez-vous peur de la religion ? Mais c'est une mère; elle vous ché-

rit du fonds de ses entrailles, c'est votre libératrice, celle qui vous a tirés de l'esclavage de l'antiquité, de l'abaissement où vous entrainaient les meneurs politiques !

N'aimez-vous pas votre pays ? Oh ! oui, vous l'aimez, et sans doute vous seriez prêts à prendre les armes pour courir à sa défense s'il était menacé d'invasion étrangère.

N'aimez-vous point votre religion ? Mais vous lui devez tout, et laissez-moi vous le dire, ni la patrie, ni la religion ne vous redoutent. Elles vous aiment trop pour croire qu'elles auraient droit de craindre.

Levons donc tous les voiles, plus de secrets ni de faction : que la paix soit votre devise.

Pas de multiplicité non plus ; elle pourrait vous être funeste Si j'avais un vœu à émettre, ce serait de voir plusieurs de ces sociétés se réunir en une seule, qui serait assurée d'une existence vigoureuse.

Pourquoi tant de chutes sous le souffle d'une passion ou d'une infortune, si ce n'est à cause de la faiblesse produite par la multiplicité ?

Un jour dans une vaste prairie s'élevait un bosquet d'arbres dont la cime se perdait dans les nues. Bientôt le ciel se couvrit de nuages, un vent terrible se déchaina. Sous l'effort de la tempête, les jeunes arbres se renversent les uns sur les autres ; les branchent se brisent, le tronc craque et s'abat avec un bruit redoutable, tandis qu'un peu plus loin, un vieux chêne supportait sans fléchir les assauts de la tempête et sortait triomphant de la lutte.

Les premiers, trop nombreux et trop rapprochés, s'étaient élancés superbes dans les airs, mais ils manquaient de solidité, tandis que le second avait poussé de fortes racines.

Il me semble que s'il y avait moins de sociétés, et si l'on pouvait former de celles qui existent un tronc unique et vigoureux, il pourrait se rire des vents et de la tempête.

Un dernier mot ; aimez la religion, cette bonne mère qui vous porte dans son cœur, qui vous a rendu votre qualité d'hommes, qui vous garde des factions et des meneurs politiques, qui veille sur vous avec une tendresse inexprimable. Ses ennemis sont les vôtres, ses détracteurs sont vos oppresseurs, et craignez qu'en perdant la foi, vous ne perdiez aussi la liberté.

Le Nouveau Monde.

*** Toutes les larmes ne sont pas des larmes chrétiennes : la cupidité a les siennes aussi bien que la charité.

*** L'ambition est l'orgueil de l'avenir.

*** Rien ne vous fait admirer des sots comme d'être incompréhensible.

LA QUESTION DU FOUET.

La question du *fouet aux enfants* vient de faire beaucoup de bruit dans le monde païen et jusque dans notre monde cabolique, et le tapage dure encore.

Nous n'avons pas à juger le cas, le vilain cas, que Minerve a fait condamner par Thémis à la plus grande gloire de Mentor. Nous savons, et quiconque a observé de près et comparé les faits sans parti pris d'avance, sait, à n'en pouvoir douter, que, entre tous les lycées, celui où le régime, en somme, s'est le plus profondément imprégné de l'esprit de douceur, où sont le plus largement employés les procédés d'attrait et de charme, c'est le collége des R. P. Jésuites.

Je puis, à cet égard, fournir deux témoins qui ne sont pas suspects d'aveugle complaisance.

Mon vieil et très cher ami N., qui est au corps législatif, très honoré de tous les partis, mais amoureusement dévoué à l'Etat, est allé, un beau jour dire à un grand maître de l'Université : " M. le ministre, si vous ne trouvez pas le moyen de transformer de fond en comble notre lycée, tous nos enfants vont s'en aller au collège des Jésuites. — Et pourquoi donc ? — Pourquoi ? parce que nos enfants appellent les maîtres de l'Etat *nos sacrés pions* ; et les maîtres de l'Eglise, *nos bons pères.*"

De son côté, Victor Considérant, ancien député, mais d'un autre bord, a dit, à moi parlant et devant plusieurs, ce mot : " En fait d'éducation attrayante, les Jésuites sont les précurseurs de Fourier. "

Or, quiconque a jeté les yeux sur la théorie pédagogique des Phalanstériens, sait qu'ils veulent que l'enfance soit conduite au travail en pleine liberté, par tous les plus ingénieux ménagements de la douceur suave et de l'amour souriant.

Donc, de l'aveu du plus franc et du plus éclairé de leurs adversaires, les Jésuites ont été, dans le passé, les maîtres de la science pédagogique. On ne peut guère citer auprès d'eux que le Père Girard, qui a profité de leurs travaux ; et l'on ne voit en train de les dépasser que le père Rey, dans son harmonieux pénitencier de Citeau. Mais cet instituteur pieux a certainement un profond respect pour l'œuvre de la Société de Jésus. Quant à l'Ecole sociétaire, qui a l'ambition de faire mieux, elle n'a produit jusqu'à ce jour qu'une *théorie* d'éducation, très ingénieuse, mais sans aucune application positive. Et, pour moi, je ne crois pas que personne puisse me contredire sérieusement, lorsque je confesse et proclame qu'aux fils de Saint Ignace revient l'honneur d'avoir, dans l'œuvre éducatrice, su-

périeurement réalisé le SUAVITER IN MODO, et mieux que personne, jusqu'ici, élaboré le problème de *l'éclosion harmonique des vocations* *

Toutefois, malgré ce magnifique effort pour faire progresser la pédagogie dans le sens évangélique, les R. P. Jésuites ont conservé le fouet en magasin.

La fessée de Bordeaux a fait lever et tomber en cadence sur le dos des Révérends Pères tous les fouets les plus acérés et les mieux vinaigrés du journalisme rationaliste, avec accompagnement des plus épais et rudes bâtons du club révolutionnaire. L'homme d'Etat s'est rengorgé devant l'homme d'Eglise humilié ; et les bons compères du siècle des lumières, triomphant des frères ignorantins de l'ancien régime, ont superbement interpellé l'Eglise sur quelques faiblesses qu'elle ignorait : *surgentes testes iniqui, quæ ignorabam interrogabant me.*

Il a fallut défendre nos bons pères malmenés, et, avec eux, notre sainte Mère méconnue. Les braves champions n'ont pas manqué ; ils ont fait de leur mieux ; et Louis Veuillot n'a pas eu de peine à démontrer, à la confusion même de nos ennemis, que le fouet est encore un peu partout, plus ou moins, dans le monde tout aussi bien que dans l'Eglise, la raison dernière des régents de collége : *ultima ratio regum.*

Cependant, il faut bien l'avouer, la loi séculière, depuis la Révolution, en France, a supprimé les verges dans l'Université laïque ; et il ne paraît pas que le Droit Canon ait universellement jeté dehors le vieil instrument qu'un spirituel abbé nomme *à posteriori.*

Conséquemment, nous avons, chrétiens, à rendre compte de cette situation, assez étrange et déplaisante, où Mentor se donne des airs de faire la leçon à Notre-Dame.

Et voici, qu'à ce propos, les défenseurs de l'Eglise se divisent, et s'allongent entre eux des cinglons à la plus grande joie de la galerie malédifiée.

Louis Veuillot, parlant à *l'Univers*, a bravement pris en main la cause des verges ; et M. Georges Seigneur, à cheval sur son *Croisé*, se lance dans une charge à fond contre les magisters fesseurs de l'Occident.

On nous demande si nous n'avons rien à dire sur la question.

Hola ! beaucoup de choses, et nous les avons dites cent fois. Nos lecteurs n'ont pas sérieusement besoin d'être renseignés, à cet égard, sur nos penchants, nos désirs et nos espérances.

Nous penchons vers la bonne nature ; nous désirons marcher au bon combat par la voie immaculée ; et nous n'espérons le triomphe que de la Mère de miséricorde.

* Il est bien entendu que les bonnes mères et les saintes Vierges-Mères sont toujours, en fait de douceur, plus savantes que les plus éclairés d'entre les docteurs laïques.

Ces trois mots disent toute la politique de la divine perfection.

Demandez au plus érudit de nos savants hagiopraphes, le R. P. Cahier, de la Compagnie de Jésus, s'il a jamais découvert un artiste évangélique capable de représenter Marie poussant les enfants au bon Dieu par la force et à coups de fouet. Consultez *l'Esthétique* de M. le Chanoine Jouve; interrogez *l'histoire de l'art* de notre maître à tous, l'éloquent et délicat Rio, et vous vous assurerez qu'aucun peintre contemplatif de l'Ecole Dominicaine n'a pu avoir la vision idéale de la *Madone au fouet*, pas plus qu'aucun poëte de la Famille Franciscaine, pas plus qu'aucun Saint de la Communion Bénédictine.

Serions-nous, maîtres d'école du XIXe siècle, moins bien inspirés que les artistes du Moyen-Age? Saint Pierre nous dit-il en vain: " Croissez dans la grâce et dans la science de Dieu?"

Non: la science de l'éducation a progressé. Il n'y a pas trace de martinet dans l'arsenal disciplinaire de l'Universitéde Louvain, dont nous avons la Règle sous les yeux. *L'Alma Mater* de L'enfant-Dieu doit connaître et pratiquer, mieux que Minerve, la vertu suave de la douceur.

Donc, en principe, dans l'Ordre évangélique, *le fouet n'est point la règle*. Ceci ne peut faire question.

Mais *le coup de fouet peut-il être l'exception*, par occasion, par accident, en un cas d'extrême nécessité!

Louis Veuillot, carrément sur son Thabor, répond: " Oui; quand les généreux mobiles sont épuisés, quand la sottise enfin l'emporte, il reste une dernière ressource, *virga*. "

Mais le *Croisé*, escaladant son Liban et faisant claquer son fouet, réplique: " Non!" Prenons garde! Celui qui dénie absolument au père, au magister le droit d'employer la force pour sauver l'enfant d'un danger et pour sauvegarder la justice générale, ne sera-t-il pas entraîné par la logique à protester contre l'article... *du syllabus*, et ne finira-t il point par chercher querelle à Saint Pierre?

Et celui qui se fera, jusqu'à l'excès, le conservateur du fouet, qui trouverait bon de mener indéfiniment l'enfance baptisée à la baguette de Moïse, *virga ferrea*, ne court-il pas le risque de s'attarder loin de la montagne de la Résurrection, et ne peut-il pas lui arriver le grand malheur de s'écarter de la voie royale de Marie l'Immaculée, et de la perfection du disciple que Jésus et son Vicaire aiment par dessus tout?

Nous croyons qu'il y a moins de faute à s'attarder en route qu'à s'emporter hors du chemin, moins de danger à s'assoupir qu'à s'égarer.

Mais nous avons la certitude que le mieux et le plus sûr c'est, tout en respectant ce que l'Eglise estime être encore nécessité dans le temps, de pratiquer de plus en plus ce que l'Eglise enseigne être la perfection de l'ordre éternel.

Ainsi donc, nous concluons:

Dans l'humanité assise à l'ombre de la mort et jusque dans l'Eglise militante, pour les pères de famille, droit de *correction* incontestable ;

Mais rigoureux devoir de passer progressivement, du moyen de la correction, aux procédés plus parfaits de *l'amendement* : comme c'est le devoir, pour les pères de la société, de passer des routes royales et impériales du Moyen-Age à la voie divine du Plein-Age de Jésus-Christ.

Cette progression nécessaire de l'imparfait au parfait, est écrite partout dans la Bible de Dieu, aussi bien que dans le cœur des mères.

Nous ferons voir, en examinant (dans l'Esprit qui vivifie) les textes que l'on invoque pour entretenir l'usage du fouet aux enfants, nous ferons voir que l'intimidation amoureuse doit remplacer l'intimidation brutale, comme la crainte filiale succède à la peur servile.

Et nous admirerons ensemble, dans le mystère de la langue des Prophètes comment la verge de fer remise au bras de Moïse par le Seigneur, doit, en Jésus-Christ, se changer, à la main de l'Immaculée Marie, en houlette d'amour.

Nous vous ferons dire, chers lecteurs, par les saints interprètes de la Parole du salut, que la verge parfaite, souverainement efficace et consolatrice, c'est la Vierge elle-même.

VIRGA, VIRGO !

Mémorial Catholique.

BIBLIOGRAPHIE.

AVE MARIA.—On nous a fait l'honneur de nous envoyer, il y a déjà quelques semaines, le dernier volume de cette très-estimable publication. C'est un volume in 8vo, de près de 900 pages qui contient une variété infinie d'opuscules et de poêmes charmants presque tous sur des sujets religieux. Cette Revue qui compte à peine quatre années d'existence a atteint une grande prospérité—et compte ses abonnés par milliers. Elle est en effet bien faite pour être populaire, cette petite Revue spécialement consacrée au culte de Marie l'Immaculée ! Qui ne voudrait apporter son contingent pour grandir, s'il était possible, la gloire de cette Auguste mère et développer davantage son culte presque divin. Voilà le secret de ce succès immense et bien mérité ! Puisse-t-il toujours aller croissant ! On s'abonne à notre bureau à l'*Ave Maria*. Voir dans nos colonnes d'annonces.

LES PRIMES DE LA REVUE CANADIENNE.—Il nous est pénible de constater qu'une publication aussi intéressante que la *Revue Cana-*

dienne ait besoin de donner des primes pour stimuler l'ardeur de ses abonnés. Cette Revue est dirigée avec un talent et un tact remarquables par un comité de jeunes gens animés du meilleur esprit. Elle a rendu et rend encore tous les jours de grands services à notre littérature canadienne en contribuant à développer de jeunes intelligences comme aussi à nous faire connaître des talens muris dans la solitude et qui nous seraient restés ignorés. Chaque pays a sa littérature et il s'en glorifie. Réveillons-nous de notre apathie pour aider à faire la nôtre aussi belle que possible; les tièdes surtout ont ici un attrait de plus dans ces deux beaux volumes que la Revue offre en prime à ses nouveaux abonnés. Les vingt années de missions dans le Nord-Ouest de l'Amérique du Nord par Mgr. Taché et les Jeunes Converties sont deux ouvrages remplis d'un grand intérêt et écrits avec une simplicité de style charmante; ils ont tous deux un mérite incontestable, le mérite par excellence, celui qui nous tient constamment en vue du bien que nous avons à faire, des sacrifices qui nous attendent à chaque pas dans les combats de la vie et de cette récompense qui vient d'une conscience satisfaite d'avoir essayé de bien faire. Ces deux volumes valent déjà à eux seuls le prix de l'abonnement.

HISTOIRE DU MONTRÉAL.—Nous accusons réception d'un volume de près de 300 pages publié par la société historique de Montréal, contenant l'Histoire du Montréal par M. Dollier de Casson. C'est un ouvrage extrêmement précieux pour celui qui veut connaître et étudier notre histoire dès son origine—il embrasse un espace de temps assez considérable, s'étendant depuis 1640 à 1672, il est supposé avoir été écrit par un des premiers Supérieurs du séminaire de Montréal. Nous ne pouvons mieux faire que d'en reproduire ici "l'introduction au lecteur" afin de faire connaître d'avantage la nature de l'ouvrage avec son style simple qui a encore quelques livrées du XVIe siècle.

La société historique a certainement bien mérité du pays en imprimant ce manuscrit qui enrichit notre histoire de détails intéressants et dont un grand nombre était tout à fait inconnu. Voici cette introduction au lecteur:

Comme je ne souhaite point tromper ceux qui se voudront donner la peine de lire cette Relation, je veux bien les avertir qu'ils ne peuvent pas espérer de moi que ce soit sans quelques légères erreurs pour les dates, les temps (*) et que je serai fidèle à leur rapporter toutes les belles actions qui se sont faites en ce lieu que je n'en obmette un très grand nombre; premièrement parceque la religion de ces personnes pieuses et qualifiées lesquelles ont peuplé cette isle au dépens de leur bourse, n'a jamais rien pu souffrir que rien de remarquable parût chez

* *L'ordre des temps*

les libraires touchant ce qui a été fait ici, si bien que je suis contraint aujourdh'ui de laisser dans un profond silence et au milieu des ténèbres ce qui mériteroit d'être exposé au plus beau jour, lorsque je n'en ai pas des témoignages authentiques; en second lieu il y a eu tant d'attaques en ce poste avancé, tant de coups donnés et reçus, les témoins y ont été tant de fois repoussés depuis trente-un ans qu'on y est établi, (†) d'ailleurs il y a eu tant de faits considérables pour la piété surtout à l'égard des personnes qui soutenoient cet ouvrage, que j'aurois beau examiner et feuilleter les temps et les saisons, je serois toujours contraint d'oublier bien des choses dignes de mémoire. En troisième lieu je vous dirai que j'ai si peu de temps à moi, que je ne puis faire autre chose sinon parcourir ce petit jardin de Mars, prenant sans avoir le loisir de m'arrêter tantôt une fleur en un endroit, tantôt en un autre, pour vous former ce bouquet; que si les fleurons qui le composent se trouvent moins artistement accomodés, je ne laisserai pas de vous le présenter volontiers, parce qù'il vous sera difficile de l'approcher sans que vous ressentiez la suave odeur de cet Epoux des Cantiques qui s'est fait suivre dans des pays aussy éloignés par tant de personnes considérables, soit par les démarches du corps, soit par les démarchesde l'esprit et de l'affection, soit par les démarches de la bourse dont les largesses ne s'y sont pas fait voir avec peu de profusion et ne contribuent pas peu encore aujourd'huy aux reconnaissances et hommages qui y sont rendus au Créateur de l'univers aux pieds de ces nouveaux autels surtout par plusieurs personnes qui n'y pourroient pas encore maintenant subsister, ou du moins elles y seroient dans la dernière misère sans les douceurs charitables de la France qui les aide de temps en temps à faire leurs pénitences avec moins d'inquiétude en ce grand éloignement dans lequel elles se trouvent de tous leurs amis, après avoir essuyé et couru de périls qu'il se verra dans la suite de cette histoire, à laquelle les choses qui se sont passées depuis l'an 1640 jusqu'à l'an 1641 au départ des vaisseaux de Canadas en France serviront d'un forte belle et riche entrée; ensuite nous marquerons toutes les autres années à la tête des chapitres, comptant notre année historique depuis le départ des vaisseaux du Canada pour la France dans une année jusqu'au départ d'un vaisseau du même lieu pour la France dans l'an suivant: ce que nous faisons de la sorte parceque toutes les nouvelles de ce pays sont contenues chaque année en ce qui se fait ici depuis le départ des navires d'une année à l'autre et en ce qu'on reçoit de France par les vaisseanx qui en viennent; et comme nous puisons dans ces deux sources ce que nous mandons tous les ans à nos amis j'ai cru que l'ordre naturel voulait que je cottasse ainsy mes chapitres pour une plus sure division de cette histoire.

† Notre auteur écrit donc de 1672 à 1673. (Note de J. Viger.)

CHRONIQUE.

Le dernier mois nous a ramené à la fois les bals et les conférences. On danse un peu partout : à la cour, dans les ministères, à l'Hôtel de Ville et dans les hôtels particuliers. C'est une émulation de luxe, de magnificence et de plaisir, de vanité surtout. Je ne suis pas bien sûr qu'on s'amuse ; mais du moins on se montre, et depuis l'avènement de la petite presse le public auquel on se montre est singulièrement agrandi. Il y avait autrefois des comptes rendus des Chambres et des feuilletons des théâtres ; les chroniqueurs ont imaginé les comptes rendus des bals et des feuilletons de soirée. On apprend dans ces feuilletons que la belle Mme X......portait une robe de velours orange, que Mme Z......était plus ou moins vêtue d'une robe ponceau, et que Mlle G......était ravissante dans sa robe rose lamée d'argent, avec sa coiffure à la chien. Nouvelles du plus haut intérêt et qui font oublier le différend turco-grec et les élections des cortès espagnoles ! Les chroniqueurs les plus indiscrets mettent les noms en toutes lettres, avec les photographies écrites des beautés du jour. J'ai toujours pensé que l'annonce, ce Protée qui prend toutes les formes, avait passé par là. Ce qui me porte à le croire, c'est que, tandis que les unes n'obtiennent qu'une simple mention, les autres reçoivent les honneurs d'une description complète où rien n'est omis, ni les beautés sculpturales, ni la grâce du maintien, ni le charme du sourire. On est tout surpris d'apprendre là que les laiderons qu'on a rencontrés le matin étaient ravissants le soir. Les chroniqueurs ont seuls le secret de ces métamorphoses qui probablement ont un article spécial dans le tarif des annonciers. On paye tant pour être jolie, tant pour être belle, tant pour être ravissante, c'est le superlatif. Les chroniqueurs les plus consciencieux vantent la beauté des diamants, quand ils ne peuvent pas vanter la beauté de celles qui les portent. Les plus discrets ne mettent que les initiales, les plus habiles mettent le nom en toutes lettres. Les femmes à qui leur miroir, ce conseiller des grâces et cet avertisseur des disgrâces, a dit le matin : " Vous êtes laides, " se regardent dans la chronique qui leur dit câlinement : " Hier soir, vous étiez charmantes, " et, comme de raison, elles croient la chronique et cessent de croire le miroir.

J'avoue qu'en lisant ces descriptions du luxe moderne, j'ai été un peu humilié pour mes belles contemporaines, lorsque je les ai comparées aux merveilles du luxe antique. Dans ce moment précisément, le docteur Saffray fait, dans la *Revue de Paris*, l'histoire des pierres précieuses.

J'y vois que César avait rapporté d'Orient une perle magnifique, estimée un million de sesterces, environ 1,200,000 francs de notre monnaie. Servilia, sœur du célèbre Caton d'Utique, la vit et ne put retenir une exclamation de surprise et d'admiration. César l'offrit à la belle Romaine. Néron, qui n'a pas laissé un très-beau nom dans l'histoire de l'empire, a laissé un nom très éclatant dans l'histoire des pierres précieuses ; il semait de perles les lits d'or dressés pour ses festins. Tullia Paulinia, épouse de Caligula, qui n'a pas laissé non plus un nom très-estimé dans les annales de Rome, portait pour plus de huit millions de perles. Enfin, personne n'a oublié l'histoire de Cléopâtre, qui partageait ses prédilections entre les poisons qu'elle maniait comme Locuste, et les pierres précieuses qui contribuaient à rehausser l'éclat de sa beauté. Qui ne se souvient de la manière dont elle entra à Tarse, où Antoine l'avait citée à comparaître devant son tribunal ? Sa galère était doublée de plaques d'or et ornée des plus riches peintures. Le pont disparaissait sous des tapis de Babylone aux franges d'or. Au milieu du navire se dressaient des mâts de cèdre qui portaient des voiles de pourpre attachées par des câbles de soie. Les rameurs, somptueusement vêtus, laissaient tomber en cadence, au bruit d'une douce symphonie, leurs avirons garnis d'argent dans les eaux du Cydnus, qui semblaient s'ouvrir d'elles-mêmes pour laisser passer le navire de cette nouvelle déité. Les peuples accouraient sur les rives et répétaient que Vénus en personne venait honorer de sa présence ces bords délicieux, et les parfums enivrants qui brûlaient sous la tente de drap d'or où se tenait Cléopâtre représentaient, en effet, ces nuages d'encens qui s'élèvent vers les immortels. Antoine, qui voulait juger Cléopâtre, monta à bord de son navire, et repartit avec elle captivé et vaincu. La reine qui savait relever par les prodigalités de son faste les splendeurs de sa rare beauté, voulut l'éblouir un jour, et le surprendre par une gageure insensée. Elle fit le pari de dépenser, dans un seul souper, 2,500,000 sesterces, trois millions de notre monnaie. On dînait à Rome et même on y dînait bien. Lucullus, vous vous en souvenez, voulait que sa table fût bien servie, même quand il n'y avait que Lucullus qui dînât chez Lucullus, les Brillat-Savarin et les d'Aigrefeuille de cette époque parlaient avec admiration des plats de cervelle de paons et de langues de rossignols qu'on servait sur sa table, et Juvenal, qui n'y va pas de main morte quand il flétrit la luxure latine, n'a pas épargné non plus la mordante hyperbole quand il a tonné contre la gloutonnerie romaine. Cependant Lucullus n'avait réussi qu'à dépenser 60 ou 80,000 francs dans un souper qu'il offrit à Cicéron et à Pompée. 25,000 francs par tête, quelle misère ! Cléopâtre voulut faire mieux. Quand son pari fut accepté, elle se mit à table avec Antoine; puis, après avoir fait verser un peu de vinaigre

dans une coupe d'or, elle détacha de ses oreilles deux perles, présent d'un roi d'Orient, en prit une, la suspendit sur la coupe, prête à l'y laisser tomber et dissoudre, et, s'adressant au triumvir: " Voici plus d'un million de sesterces, je ne le mangerai pas, mais je vais le boire. " Elle ne le but pas cependant, et je suis heureux de pouvoir m'appuyer sur l'autorité du docteur Saffray pour rassurer les amateurs de perles, en ajoutant qu'Antoine se déclara vaincu, écarta la coupe, demandant en souvenir la perle qu'il venait de sauver, et plus tard la fit couper en deux pour en orner la statue de la Vénus Anadyomène. La version contraire fut un commérage de la ville éternelle qui, d'écho en écho, est arrivé jusqu'à nous.

Qu'en dites-vous? Auprès des grandeurs titaniques du luxe de l'antiquité, notre luxe de l'année de grâce 1869 ne vous paraît-il pas mesquin et petit? Cependant notre pauvreté contemporaine fait de son mieux pour jeter l'or et l'argent par les fenêtres. Je vois, dans une correspondance de Saint-Pétersbourg, adressée au *Gaulois*, que la première représentation de *la Patti*, c'est ainsi qu'il appelle la nouvelle marquise de Caux, a excité dans la ville des czars plus d'enthousiasme que n'en aurait fait éclater la prise de Constantinople, ce rêve de la grande Catherine. Le prix d'un fauteuil était en moyenne de 300 francs, Mettez qu'il y en eût mille, cela fait 100,000 écus. Cléopâtre aurait trouvé la somme médiocre! La chaleur de l'enthousiasme russe, que l'hiver, à ce qu'il paraît, ne refroidit pas, a été telle, que la marquise de Caux, qui jouait *la Somnambula*, a été rappelée quinze fois après chaque acte, et a reçu soixante-dix bouquets de camélias. Un statisticien, poursuit le correspondant du *Gaulois*, s'est amusé à compter le nombre des camélias, dont le prix à Saint-Pétersbourg est de 4 francs, et la somme évaluée par lui se monte à plus de 20,000 francs de fleurs jetées aux pieds de la marquise. Cette somme eût suffi pour doter une jeune, honnête et belle fille. Mais qui pense à cela aujourd'hui? Comme l'a dit M. Loudun, dans un livre dont on attend la suite: " Nous retournons à l'antiquité par le paganisme des mœurs; mais nous avons beau faire, nous sommes de pâles copistes et d'impuissants plagiaires. "

Nous l'avons dit en commençant, le soir, les belles dames vont montrer leurs toilettes de nuit au bal; dans l'après-midi, celles d'entre elles qui ne sont pas trop fatiguées peuvent aller montrer leurs toilettes de jour aux conférences. Il y en a un peu partout. Un pasteur protestant a entrepris des conférences historiques sur Calvin qu'il aura de la peine à réhabiliter du meurtre de Servet, s'il veut justifier son titre de *prédication protestante libérale*. M. Legouvé, de l'académie française, a fait une conférence, dans le grand amphithéâtre du Collége de France

sur le sort des enfants dans la séparation de corps; triste et lamentable destinée, car l'inconstance et la fragilité humaines ont séparé ce que l'Église avait uni pour jamais et quand l'enfant est assis au foyer de sa mère, il songe à son père absent, comme s'il est assis au foyer de son père il pense à sa mère éloignée. Toujours quelqu'un et quelque chose lui manquent. Son pauvre petit cœur est tiraillé entre deux sentiments contraires. Le foyer domestique avec sa paix et sa douce concorde est remplacé pour lui par deux camps.

Je n'ose donner le nom de conférences aux clubs où l'on voit reparaître des doctrines qu'on croyait oubliées, et où l'on peut tout dire, tout, excepté la vérité, couverte de huées quand elle ose paraître à la tribune, et condamnée à rentrer dans le silence, toujours au nom de la liberté. Les idées les plus folles sont les mieux accueillies. Chacun veut surpasser son devancier. On nie la propriété, le capital, la société, la famille, Dieu enfin, et je ne désespère pas de voir quelqu'un monter à la tribune pour nier sa propre existence. C'est un *à fortiori* dans la démence et un crescendo dans l'absurdité. Ce n'est pas à Paris seulement que cette manie s'est répandue. Je vois dans les journaux qu'on fait en ce moment à Lyon des conférences sur les utopies de Saint-Simon, de Fourrier, de Robert Owen et de Cabet, dont l'école est allée, on s'en souvient, expirer si misérablement en Icarie.

Je ne prétends pas confondre les conférences avec les clubs de la Redoute et autres lieux. Le club est hargneux, bruyant, et ses grâces démocratiques et sociales font peur aux gens d'ordre et aux esprits tranquilles. Il hurle plutôt qu'il ne parle; il est tapageur et mauvais garçon. Le bon sens y est proscrit comme un rétrograde; la religion en est chassée comme un intrus, et l'hyperbole et le paradoxe y obtiennent seuls droit de cité. La conférence est une douce et mielleuse personne; elle calcule ses paroles, elles pèse ses syllabes, elle ne risque ses hardiesses qu'entre deux précautions oratoires. Au lieu d'entrer avec effraction comme le club, elle pénètre en rampant dans les esprits. C'est ce qui donne un intérêt assez grand à la démission de M. Paul Albert, le conférencier des demoiselles à la Sorbonne. M. Francisque Sarcey, son ancien camarade à l'École normale, raconte cette démission sous un de ces titres en faveur aujourd'hui: *une Pilule amère*, en ayant soin d'affirmer qu'il ne tient pas ces renseignements de M. Paul Albert, le conférencier officiel de la Sorbonne, mais de la notoriété publique sur laquelle il n'y a pas un doute dans le monde universitaire. Comme de raison, M. Sarcey déplore cette démission. Le silence de M. Paul Albert est presque comme le silence de Sieyès, une calamité publique. Il y a dans les détails que le journaliste donne des points que je dois aisser dans l'ombre, car ils touchent aux questions politiques dans

lesquelles je ne puis mettre le pied. Mais je puis parler du fait en lui-même, sans blâmer comme sans approuver tel ministre qui s'y trouve mêlé, comme il se trouve mêlé à toutes choses. Le fait, le voici. M. Paul Albert était un professeur à la langue adroite et à la parole avisée, qui savait insinuer plus de choses qu'il n'en disait, et verser la philosophie contemporaine à petites doses dans la coupe qu'il présentait à son jeune auditoire. Il avait trouvé des noms vagues qui semblables à un drapeau neutre, couvraient sa marchandise philosophique. Ainsi, la première année de son cours a été publiée sous ce titre, *la Poésie;* et la seconde, celle qui s'est prématurément fermée, devait être intitulée: *la Prose.* A propos de prose, M. Paul Albert disait à son auditoire que Bossuet avait eu tort, dans son *Histoire universelle,* "de rassembler tous les événements de ce monde sous un point de vue trop étroit et un peu exclusif." Vous comprenez, le point de vue étroit et un peu exclusif, c'est le point de vue biblique et chrétien. M. Sarcey, qui a ses opinions faites sur ce point, et qui a bien le droit de les avoir, trouve que c'est là une de ces vérités si universellement admises qu'elles pourraient passer pour des *truisms,* et que, s'il faut s'étonner d'une chose, ce n'est pas que M. Paul Albert ait osé les exprimer, mais qu'il ait cru avoir besoin de les reproduire devant un auditoire instruit. Il n'est pas moins étonné que le conférencier des demoiselles ait été obligé d'apprendre à son auditoire que " Voltaire était l'un des premiers parmi les philosophes qui avaient compris que les nations ne forment qu'une même famille et qu'elles sont solidaires les unes des autres, et que de cette idée plus large était né *l'Essai sur les mœurs,* un livre admirable, bien que certaines parties en fussent très-défectueuses."

Cet apothéose de Voltaire comme cette satire de Bossuet paraissent encore à M. Sarcey un de ces *truisms* qui ne sont pas l'objet d'un doute dans le monde instruit. Il paraît que je n'appartiens pas à ce monde; car, malgré l'assurance de M. Sarcey, je me permettrai d'élever un doute à ce sujet et de le motiver. Il est possible que cette solidarité de l'humanité soit une découverte pour MM. les philosophes, mais c'est une vérité vieille de dix-huit siècles pour nous autres chrétiens qui faisons profession de croire que l'humanité est sortie d'un seul homme et qu'elle a été rachetée par le sang du Christ. M. Sarcey, quoique élève de l'École normale, ignorerait-il que, depuis les Apôtres, des missionnaires sont partis pour tous les points du monde connu, afin d'annoncer la bonne nouvelle aux nations assises encore dans les ombres de a mort? Ne saurait-il pas que le pape donne sa bénédiction à la ville et au monde, sans distinctions de peuples, *urbi et orbi?* Mais laissons ces questions. Il paraîtrait, d'après le récit de M. Sarcey, un enfant ter-

rible, qui pour être plus sûr de ne pas taire ce qu'il faut dire, dit ce qu'il faut taire, que toutes mesurées et tout estompées qu'elles fussent, les doctrines de M. Paul Albert ont scandalisé son auditoire, sur la composition duquel l'écrivain du *Gaulois* donne des détails curieux; " Je suis très au courant, dit-il, de cette question, qui m'intéresse vraiment. Je puis lui apprendre (à M. Duruy), s'il l'ignore, que la plupart des jeunes filles qui suivent les cours de la Sorbonne sont de religion juive ou protestante; que parmi le petit nombre de catholiques on n'en trouverait pas dix qui n'appartiennent pas à des familles de fonctionnaires. Je puis lui redire un mot bien significatif d'une mère qui conduit sa fille à ces conférences. On lui demandait son avis sur toute cette histoire, qui naturellement faisait le sujet de toutes les conversations dans le cercle des habitués: " Mon Dieu! dit-elle, M. Albert n'a rien dit que de juste; mais c'est déjà un acte de courage que nous faisons en amenant nos filles ici; il ne faudrait pas qu'on nous le rendit trop pénible." Un acte de courage, c'est en effet un acte de courage de compromettre sa fille à un cours proscrit par tous les directeurs de consciences. Cette hardiesse peut, et cette dame l'expliqua fort bien, " être plus tard un empêchement à un brillant mariage."

Qu'en dites-vous? *Habemus confitentem reum.* M. Sarcey termine par cette apostrophe tout à fait philosophique: " Vous haussez les épaules et vous riez de pitié." Moi? point du tout, monsieur. Je trouve que la dame en question a la prudence du siècle, si elle n'a pas la sagesse de l'Évangile. Je comprends fort bien pour ma part qu'un galant homme, s'il est chrétien, ne veuille pas prendre pour femme une jeune fille qui va à la Sorbonne pour entendre attaquer Bossuet et louer Voltaire, traiter la religion qu'elle professe de croyance exclusive et trop étroite, et qu'il se demande si cette jeune personne qui écoute les conseils du directeur de sa conscience pour ne pas les suivre quand il s'agit de l'éducation intellectuelle et morale de son âme, les suivra mieux quand, le jour de son mariage, le prêtre à l'autel lui rappellera es devoirs de la femme et de la mère chrétienne.

Terrible année 1868, il était temps que tu terminasses ton cours! Dans tes derniers jours, que de funérailles! Que de hautes têtes abattues! l'art, dans ce qu'il avait de plus éclatant, Rossini! la richesse, dans ce qu'elle avait de plus puissant, Rothschild! l'éloquence, dans ce qu'elle avait de plus admirable, Berryer! l'honneur et la chevalerie dans son plus noble type, la Rochejaquelein le Balafré! On eut dit cette rafale de mort qui, lorsque l'hiver a commencé, emporte les dernières feuilles des

arbres de la forêt désolée, et ne laisse que des rameaux noirs qui s'étendent comme des bras de spectres prêts à saisir le voyageur effrayé. Je ne parle point des ministères et des gouvernements qui ont trépassé dans le cours de cette année malsaine et meurtrière, ce ne sont pas les affaires de cette humble chronique. Mais je dois signaler à l'académie française trois fauteuils vides, ceux de MM. Berryer, Viennet et Empis.

Enfin l'année 1868 a fermé son cours et l'année 1869 a commencé le sien. Salut à la nouvelle année! Puisse-t-elle sortir des trésors de la Providence plus riche de promesses et moins prodigue de coups meurtriers! O Temps, vieillard à la grande faux, attends pour faucher les gloires et les grandeurs qui nous restent, qu'une nouvelle moisson ait mûri! Bûcheron sinistre à l'impitoyable cognée, laisse-nous l'ombre de nos vieux chênes parsemés çà et là dans la clairière, jusqu'à ce que les plants qui doivent les remplacer un jour soient sortis du taillis. Je vois bien ceux qui s'en vont, mais comme Anne, ma sœur Anne, je n'apperçois pas ceux qui arrivent. Les prairies verdoient, les routes poudroient; mais, ô nuage lointain qu'on appelle l'avenir et qui n'est encore visible que pour le regard de Dieu devant lequel tout est présent, quels hommes nous amènes-tu? quelles péripéties? quels événements?

Année 1869, vous verrez dans les murs de la ville éternelle un spectacle que, depuis le concile de Trente, l'Église universelle n'a pas donné au monde, une de ces grandes assises où la catholicité vient siéger tout entière. Le guetteur auguste qui, du haut du phare inextinguible allumé à Rome par la main du Christ, voyant les ténèbres s'épaissir sur la surface du globe, les bases qui soutiennent les sociétés s'ébranler, les digues qui retiennent les grandes eaux menacer ruines, a prononcé les paroles sacrées. Le soleil infaillible appelle à lui ses rayons. Le monde députe ses docteurs au Docteur des docteurs et à la ville dont lui viennent les oracles et les bénédictions. Bénissez, ô mon Dieu, celui qui bénit le monde, bénissez cette grande assemblée qu'il réunira autour de lui, et que l'année 1869, marquée par la convocation du concile œcuménique, soit au nombre de ces années bénies dont l'Église conserve précieusement le souvenir dans ses fastes sacrés.

L'horizon est sombre, les flots de la mer où nous naviguons avec votre Église sont profondément troublés, comme au jour où saint Pierre cria vers le Christ en disant: « Éveillez-vous, Seigneur, ou nous périssons! » Vous qui lisez dans les cœurs la droiture des intentions, donnez la sagesse à ceux qui conduisent la barque, la force et le courage aux rameurs; l'espoir qui, les yeux levés au ciel, sait tout souffrir, la foi qui transporte les montagnes, et la divine charité qui, comme une chaîne d'or, relie le ciel à la terre.

L'ABEILLE BUTINEUSE

DE L'ÉCHO.

Les Couleuvres de M. Louis Veuillot.—On sait ce que signifie la locution proverbiale "avaler des couleuvres." C'est un déplaisir, mais qui n'a rien de mortel, ni même de très-fâcheux. On sait aussi que la couleuvre, animal très-innocent, se nourrit d'insectes et de petites bêtes nuisibles qui rongent la racine des plantes. Voilà le titre du nouveau livre que publie M. Louis Veuillot doublement expliqué. Ses *couleuvres* sont un léger recueil de très-courtes satires ou de simples boutades qu'il fait "avaler" à la famille très-étendue des libres penseurs, ses vieux ennemis. Il les combat, suivant sa coutume; plus pourtant ici avec le dard qu'avec l'épée. Toutefois les coups d'épée ne manquent point, et quelques-uns sont d'une grande vigueur. Vers la fin du volume, il se compare aux vieux soldats de garde aux avant-postes, qui, l'œil sur l'horizon, chantent un air et content une histoire pour amuser les conscrits; mais

Si l'ennemi se lève,
L'air que chantait la voix sur le clairon s'achève;
On laisse là le conte, et l'on court aux faisceaux.

Les dernières pièces mettent vraiment le poëte sous les armes.

Le volume, quoique court, est très-varié. Nous ne croyons pas qu'il y ait beaucoup de recueils en vers d'une lecture plus facile ni dans lesquels soit plus rapidement effleuré presque tout le clavier de la poësie.

Les libres penseurs vont renouveler les clameurs qui ont salué les *Odeurs de Paris*. Ils crient: *Les chrétiens aux bêtes!* et ils veulent s'en tenir là; mais quand M. Louis Veuillot prend la parole, c'est le tour des bêtes. Rien n'est plus juste, et nous ajoutons, n'est plus salubre. Il est de toute équité et de toute utilité que les bêtes passent un peu sous la main des chrétiens.

*** Des conversions de personnages considérables ont eu lieu à Rome depuis quelques jours. Le jour de la fête Saint Joseph, une abjuration a été reçue en l'église de Saint-Alphonse par le général des pères liguoriens. On nous pardonnera de ne pas livrer des noms à la publicité. Nous dirons seulement que cette abjuration a été faite par

deux jeunes époux alliés à une famille royale. Comme le mari se faisait instruire en secret, il dit au prêtre : " J'ai un grand tourment : c'est la crainte de la douleur de ma femme lorsqu'elle apprendra ma résolution."—Eh bien, reprit le prêtre en souriant, sachez enfin une chose : c'est que votre femme éprouve la même crainte. Elle vient me trouver à votre insu pour s'instruire de la vérité. Et maintenant que je vous sais tous deux inébranlables, allez, et confondez vos deux douleurs dans une seule et même joie ! " Chose plus étrange, la mère de la jeune épouse ayant appris ce qui se préparait, est accourue à Rome pour s'y opposer. Mais bientôt — Dieu ne fait pas les choses à demi — la grâce l' a saisie......et elle se fait en ce moment instruire des vérités de la doctrine catholique.

*** Les fouilles de M. le baron Visconti à l'Emporium dépassent toutes les espérances que lui-même avait peut-être conçues. Ses fouilles sont devenues le but de promenade de la société cosmopolite, qui est remplie d'admiration pour les grandeurs de Rome. On cite ce mot d'un touriste, devant les amas prodigieux de marbres antiques accumulés au bord du Tibre et demeurés pendant dix-neuf siècles ensevelis :

" Pie IX est l'héritier des Césars et M. le baron Visconti a le bonheur d'être leur exécuteur testamentaire. "

Les ingénieurs ne sont pas moins surpris que les archéologues en voyant l'ordre, la disposition, le numérotage de ces blocs symétriquement superposés. Quels moyens avaient les anciens pour placer, retourner, enlever ces monolithes ? C'est un mystère.

" Il y a là, disait un savant, un livre gigantesque dont la science moderne devrait s'attacher à tourner les feuillets. Elle arriverait peut-être à enrichir la dynamique et la mécanique de ressources oubliées et disparues."

Les hommes du *siècle des lumières* trouveront-ils jamais les forces dont disposait Archimède, lequel, devant Syracuse, soulevait deux vaisseaux ennemis au-dessus de la mer et les brisait l'un contre l'autre ? Retrouveront-ils son miroir, dont les rayons brûlaient une flotte à distance ?

*** Le mercredi des Cendres, le pape a ouvert la station du carême à la chapelle Sixtine. Un auditeur de rote lui a d'abord présenté dans un plateau en vermeil les cendres, faites avec les rameaux bénits de l'an dernier, et le pape les a aspergées et encensées en récitant es prières du rituel. Puis le Cardinal Panebianco, grand pénitencier, qui devait célébrer la messe, a quitté la mitre, l'anneau et les gants, et est venu au trône pour laisser tomber, *sans rien dire*, et en forme de croix, une pincée de cendres sur la tête du souverain pontife assis. Cela

fait, le pape, coiffé de la mitre blanche galonnée d'or, et toujours assis, a distribué lui-même les cendres, en disant les paroles *memento homo...* aux cardinaux, qui les reçoivent debout et baisent le genou ; aux patriarches, archevêques et évêques assistants au trône, agenouillés, et qui baisent également le genou ; aux évêques non assistants, aux pénitenciers et aux prélats, à la cour, aux représentations de la noblesse, de l'armée et du peuple chrétien, qui s'agenouillent et baisent le pied. Après cela la messe a commencé.

Il y avait à la chapelle Sixtine une foule considérable et l'on y remarquait presque tous les théologiens consulteurs appelés à Rome par le pape pour prendre part aux travaux préparatoires du concile.

*** Le jeune marquis de Bute, dont on a annoncé la conversion récente, est venu à Rome accompagné par le prélat qui a reçu son abjuration après l'avoir instruit des vérités de la foi. Il a été admis le 9 février à l'audience du Pape, qui s'est plu à lui témoigner la plus douce affection, et, le lendemain, lui a imposé les cendres sur le front à la chapelle Sixtine. Le 11 février, par une faveur spéciale, le noble lord, introduit dans l'oratoire du Vatican, a reçu, avant la messe, de la main de Sa Sainteté, le sacrement de la confirmation, et pendant la messe le sacrement de l'eucharistie.

*** Le prince Colibri a fait sa première communion dans l'église des RR. PP. jésuites.

Qu'est-ce que le prince Colibri ?

C'est bien le plus intéressant et le plus joli nain que vous puissiez imaginer. Rien de difforme ni de grotesque dans ce petit personnage. Tout est parfaitement proportionné. Sa physionomie est aimable et sympathique ; il répond avec intelligence, d'une voix un peu grêle, à tout ce que vous voulez lui demander. Interrogez-le plutôt vous-même.

" De quel pays êtes-vous mon enfant ?

— De Ruffec (Charente).

— Votre âge ?

— Seize ans.

— Votre taille ?

— Deux pieds deux pouces.

— Votre poids ?

— Vingt et une livres."

Voulez-vous connaître ses talents ? Il lit, écrit, dessine, salue avec grâce, est modeste, propret, d'une sobriété extraordinaire. C'était assurément, cette année, un des sujets les plus curieux de notre foire du Palais. Tout le monde a pu s'en convaincre. Mais ce que l'on

ne savait pas, c'est que, pendant qu'il était donné en spectacle à la foule, une pensée bien grave le préoccupait. Il se préparait à sa première communion. Depuis longtemps il désirait la faire, mais c'est difficile lorsque l'on voyage sans cesse.

Cette fois, on lui promit que s'il y avait des jésuites à Bourges, ses désirs seraient accomplis. Grande fut sa joie lorsqu'on le présenta le jour même de son arrivée à un père qui voulut bien se charger de compléter son éducation religieuse. Par une heureuse rencontre, ce père était un des premiers fondateurs de l'œuvre dite des Saltimbanques, arrivé depuis deux jours seulement dans notre ville. Il accueillit comme des mains de la Providence même cette occasion d'établir à Bourges cette œuvre dont M. le curé de Saint-Pierre le Guillard avait pris déjà l'heureuse initiative.

Tous les jours de grand matin, un homme apportait discrètement sous sa blouse le Petit Joseph, car c'est le vrai nom du Prince Colibri. Pendant une heure environ, il récitait son catéchisme avec une mémoire et une bonne volonté que l'intelligence ne secondait pas au gré de ses désirs. Mais enfin, tout le monde n'est pas né théologien, et il y a au ciel bien des saints qui n'en ont pas su autant que le Prince Colibri. Le jour de la première communion arriva. Cette fois, le prince Colibri se rendit chez les pères, non plus sous une blouse mystérieuse, mais bel et bien dans une voiture de louage. Toute la famille, tous les amis, toutes les connaissances précédaient, accompagnaient ou suivaient. On avait eu grand soin de n'annoncer la cérémonie qu'à mots voilés. L'église était pleine, néanmoins. Il serait difficile d'exprimer la tenue édifiante, le recueillement et la piété du petit premier communiant. La cérémonie fut pourtant bien grave : pas de musique, pas de chants ; elle n'en fut que plus solennelle. Tout le monde se leva instinctivement au moment de la communion.

Alors le R. P. Dupin voulut mettre la dernière main à son œuvre, en adressant au jeune enfant quelques paroles de circonstance. Il fut heureux dans le choix de son sujet. L'histoire de Zachée, qui est appelé prince, petit de taille, et recevant Jésus dans sa maison, était une scène qui s'appliquait à merveille au nouveau communiant et dont le père a su tirer un excellent parti. Toute l'assistance était émue, et des larmes d'attendrissement coulaient de bien des yeux.

Le soir, l'enfant a renouvelé les promesses de son baptême, dans la chapelle des sœurs de la Sainte-Famille, qui se sont associées avec un zèle et un dévouement admirables à l'œuvre dont nous parlons, en préparant aussi des jeunes filles à leur première communion.

Ce matin, l'enfant a éte amené à l'archevêché, où il a reçu des mains de Monseigneur le sacrement de confirmation.—*Semaine relig. du Berry.*

*** La station du carême s'est terminée, aux Tuileries, le lundi de Pâques. Mgr. Thomas a été présenté à Leurs Majestés par Mgr. Darboy, grand aumônier, à l'issue de la messe solennelle. L'empereur a bien voulu remercier et féliciter le prédicateur des paroles vraiment évangéliques qu'il a fait entendre dans la chapelle des Tuileries, et lui remettre ensuite une croix pectorale en or, enrichie de pierreries, en souvenir de sa prédication. Le soir, l'empereur réunissait à sa table Mgr. le grand aumônier, le prédicateur de la station et le clergé de la chapelle impériale.

*** A l'occasion de la St. Charlemagne, qui vient de ramener cette fête des écoliers, où plus d'un lauréat vieilli aime à se rappeler ses souvenirs de classe, nous allons, si vous le voulez bien, donner la parole à M. H. Aubertin, qui publie dans le *Pays* d'intéressants articles sur les *collèges de Paris*. Celui qu'il consacre au collége Bourbon (aujourd'hui Bonaparte), renferme notamment une esquisse très vivante et très réelle qu'on nous saura gré d'en détacher.

Après avoir rappelé que le collége Bourbon jouissait d'immunités toutes particulières, et se faisait remarquer entre tous par une grande indépendance d'esprit, M. Aubertin fournit à l'appui de son dire l'exemple suivant :

“ En cinquième, chez le père Chambry, immortalisé par Alph. Karr, il y avait un externe libre, nommé Chéronet. Il était parmi les *cancres*, c'est-à-dire qu'il n'était fort ni en thème ni en version. Ce n'en était pas moins un bon garçon, d'une figure qui annonçait son caractère vif et primesautier. Il donnait l'idée d'un dogue.

Un jour, le père Chambry lui dit : — Chéronet, lisez votre thème.

Voilà Chéronet qui commence : *Olim Socrates dealiquabat......*

— Comment, *dealiquabat !* interrompit le père Chambry.

— Mais oui, m'sieu : un jour Socrate parlait......

— Mais quel est le mot qui veut dire *parlait*, dans votre thème ?

— *Dealiquabat*, m'sieu.

— Où avez-vous pêché ce mot-là ?

— Dans le dictionnaire. J'ai trouvé *loqui*, *dealiquare*.

— Ah ! malheureux ! vous avez trouvé *loqui*, parler, *de aliquâ re* en trois mots, *sur une chose*. Vous n'avez donc pas vu clair ?

— M'sieu, c'est un de mes amis qui a cherché pour moi.

— Ah ! paresseux, voilà pourquoi vous avez pris *dealiquare* pour un seul mot ! C'est comme si en français vous disiez *surunechoser* pour *parler*. Vous êtes un cancre et ne serez jamais qu'un cancre. Vous serez toujours dans les derniers.

— M'sieu, l'Evangile a dit : Les derniers seront les premiers.

D'ailleurs, je ne tiens pas à être un latiniste, moi. A quoi ça mène-t-il le latin ?

— A tout.

— Ça mène à faire des pensums. Si vous croyez que c'est amusant, les pensums ! Vous m'en donnez tous les jours ; ça ne vous coûte pas plus qu'une prise de tabac.

— Vous me copierez cent fois *loqui de aliquâ re*, parler sur une chose.

— Bon, v'là ma rente. J'en ai assez, à la fin ! Adieu ! mes amis. (*Au père Chambry*). Vous me regretterez.

Le Père Chambry. — Ah non !

Chéronet. —Vous n'aurez plus de souffre-douleur. Il vous manquera quelque chose, quand vous ne pourrez plus dire : Chéronet, dix pages à copier !

Le Père Chambry. — Il y a toujours assez de votre graine.

Chéronet (*comme par une inspiration subite.*). — *Quæ cum ita sint, proficiscar* (puisqu'il en est ainsi, je partirai).

Les mots qu'on vient de lire sont un exemple du rudiment, appliqué avec une verve extraordinaire.

Quand le père Clère, le censeur, arriva, il trouva l'oiseau parti. Seulement Chéronet avait fait une fausse sortie. A la fin de la classe, il y avait deux coups de cloche ; un pour les externes libres, comme Chéronet, et un pour les externes de pensions......

Le premier coup de cloche avait sonné, la sortie des externes libres était commencée, les externes des pensions encombraient les abords de la chaire pour supplier le père Chambry de ne pas inscrire leurs punitions sur le *Recitaverunt*, ce qui les aurait fait doubler dans leur établissement.

Ce jour-là, le père Chambry, surexcité par le dialogue avec Chéronet, avait été prodigue. Il avait distribué à droite et à gauche les retenues et les lignes à copier. Il résistait aux prières. Sa chaire était le centre d'un grand mouvement. On venait d'expliquer un chapitre du *Selectæ* où on avait vu Auguste condamner à tort et à travers, lorsque Mécène lui envoie du fond du prétoire ses tablettes où il avait écrit : *Surge, carnifex* (lève-toi, bourreau !)

En ce moment apparaît sur le seuil Chéronet. qui répète les mots de Mécène : *Surge, carnifex !*

—Ah ! c'est encore lui, s'écrie le père Chambry !

—Oui, c'est moi qui viens venger mes compagnons !

Pendant que le père Chambry ôte ses lunettes pour mieux gesticuler, Chéronet rampant comme un renard, s'approche de la chaire, en gravit les degrés au milieu des suppliants, d'un geste rapide enlève le cahier

de pensums du père Chambry, et le brandit en l'air d'un air de triomphe!

—Ah! coquin! s'écrie le père Chambry. Ah! coquin! Arrêtez-le!.. Eh bien, rends-le moi, voyons, je te pardonne!

—Non, il est dans le poêle (c'était l'hiver), le feu purifie tout!

Le père Chambry descend précipitamment de sa chaire, veut poursuivre Chéronet, qui était déjà loin, et on ne l'a plus revu."

*** La guerre et le duel, c'est tout un; peut être faut-il combattre celle-là comme celui-ci: —par l'absurde,—c'est ce que fit avec un grand succès (pour le duel) certain Breton dont le chroniqueur de l'*Illustration* nous raconte l'histoire— une histoire à faire dresser les cheveux sur la tête,—écoutez plutôt:

"Le héros de l'aventure est un Breton, fort entêté, cœur d'or et crâne de fer. Il est marin, lieutenant de vaisseau, et comme tous les marins, déteste fort les pentalons rouges. Cette rivalité de la marine et de l'armée de terre a toujours existé. Mon ami était à Cherbourg où à Lorient, il y a deux ans, lorsque, dans un café, il se prit de querelle avec un officier de ligne. L'officier avait commencé les impertinences: il les acheva en jetant son verre à la figure du marin et en l'appelant *pékin*. Mon Breton ne fait pas un geste, mais devient pâle et dit à l'officier: —Monsieur, j'ai le choix des armes. A demain?

Et ils échangent leurs cartes.

Le marin savait à peine manier le fleuret, qu'importe? Il va chez un charron, achète un billot, donne 15 fr. pour une hache d'ouvrier du port, et, le lendemain, à l'heure et au lieu dits, se présente devant ses témoins avec ses instruments. Les deux voitures arrivaient en même temps; l'officier descend. Ses témoins apportaient des épées et des pistolets.

—Monsieur, dit le marin, vous m'avez grossièrement insulté; vous êtes, m'a-t-on dit, habile comme un prévôt. Pour moi voici mes armes, une hache et un billot. C'est un peu bien romantique, j'ai l'humeur comme cela.

L'officier, assez blême, regardait le marin d'un air étonné.

—Comment entendez-vous ce duel? demanda-t-il.

—C'est chose bien simple. Nous allons tirer au sort. Celui que le sort désignera mettra sa tête sur le billot, l'autre frappera. Il y eut un cri d'horreur parmi tous ces gens. Le visage de l'officier devenait couleur de cendre.

—Voulez vous? continua le marin.

—Nous ne consentirons jamais à ce duel, disaient les témoins.

—Qu'en dites-vous, monsieur! reprenait le Breton, sinistre dans son entêtement armoricain.

L'officier balbutia quelques mots, dit que la chose était horrible.

—Allons donc! fit le marin. Vous vouliez me tuer dans les règles et me tenir au bout de votre épée ? Moi je traite en barbare une coutume barbare. Mais, puisque vous avez peur, allez-vous-en !

Et l'officier s'en alla. Lorsqu'on demanda à notre marin ce qu'il eût fait après la réponse du sort :

—Je l'eusse tué, répondit-il, ou j'eusse mis ma tête sur le billot.

Il est aujourd'hui marié et père de quatre enfants. "

*** Dans une de nos églises de village, une mère était agenouillée entre ses deux fils ; elle avait à la main son livre d'heures, où l'auteur avait réuni, en quelques mots tirés de nos meilleurs écrivains, des considérations pieuses sur chaque fête de l'année. Longtemps les yeux de cette mère en prière s'étaient arrêtés, avec une admiration attendrie, sur une page de son livre. C'était une magnifique citation du P. Lacordaire, où, à propos de la solennité du Rosaire, instituée en mémoire de la bataille de Lépante, l'illustre Dominicain raconte, dans son grand style, cette éclatante victoire des armées chrétiennes sur l'impiété musulmane. Des rapprochements de toute sorte se faisaient involontairement dans l'âme de cette généreuse chrétienne, et y éveillaient des combats douloureux... Elle regardait son livre, elle regardait ses fils... tout à coup, par une inspiration soudaine, elle passe le livre à l'un d'eux, en lui disant : " Tiens, mon ami, vois comme c'est beau ! " — " Bien beau, en effet ! " répond le jeune homme après avoir parcouru les lignes qui ont ému sa mère. Puis, il reste un instant la tête cachée dans ses mains. Que se passe-t-il en lui ? Dieu le sait. Mais, quand il se releva de sa méditation, son visage était enflammé, ses yeux brillaient d'un saint enthousiasme, son parti était pris. Le lendemain, il volait à la frontière romaine, en compagnie de 200 à 300 nobles enfants de la France, jaloux comme lui d'écrire avec leur sang une nouvelle page des *Gesta Dei per Francos.* "

*** La canne d'or. — " Un évêque a demandé la permission d'entrer chez le Saint-Père avec une canne qu'il tenait à la main. Cette infraction de l'étiquette pontificale ayant été autorisée d'autant plus volontiers qu'il marchait péniblement, le prélat a déposé la canne sur la table du Pape. La canne est d'or massif. "

*** Le petit porteur. — La *Semaine liturgique* de Poitiers rapporte le trait suivant : Le surlendemain de la lecture de la circulaire de Monseigneur, un petit enfant d'une pauvre veuve se présente chez moi. — " Que veux-tu, mon enfant ? — Je vous apporte vingt sous. — " Pourquoi faire ? — C'est pour mon Saint-Père, pour donner à manger

" à ceux qui le défendent. — C'est très-bien, mon cher enfant, mais " qui t'a donné cette pièce ? — C'est moi qui l'ai gagnée à porter un " petit corps au cimetière. — Qui t'a dit de la donner au Saint-Père ? " — C'est moi qui me le suis dit tout seul. "

*** LES CLEFS D'OR. — " Une dame brésilienne est entrée au Vatican suivie de deux domestiques noirs, portant chacun une énorme clef. Une de ces clefs était d'or, l'autre d'argent, comme les clefs symboliques qui figurent dans les armes de l'Église romaine. "

*** Parmi les offrandes en argent au Saint-Père, il en est beaucoup qu'un sentiment de gracieuse délicatesse ou de naïve affection s'est ingénié à dissimuler sous une enveloppe. Voici deux traits de ce genre : des religieuses ont envoyé un petit mannequin figurant un zouave. Les poches et la giberne étaient bourrées de pièces d'or. M. le chanoine comte de Spee, pour le chapitre d'Aix-la-Chapelle, a présenté à Sa Sainteté une calotte blanche remplie de fleurs : sous les fleurs étaient cachés 12,000 francs.

Ce même chanoine a apporté une chasuble, don des religieuses du Pauvre Enfant Jésus, d'Aix-la-Chapelle, qui est une merveille de broderie à soies nuancées, style moyen-âge.

*** Le pape a accompli, sans fatigue apparente, les nombreuses et pénibles cérémonies de la semaine sainte. C'est quelque chose d'étonnant, je dirais presque de merveilleux, que le spectacle de ce vieillard de soixante-dix-sept ans, si dispos de corps et d'esprit. Il y a en lui une somme inépuisable d'énergie morale, basée sur la foi et sur le sentiment du devoir ; et sous la réaction de cette énergie, ce corps affaibli par les années et les infirmités retrouve, quand il le faut, des forces pour ainsi dire surhumaines.

*** On assure qu'il y avait à Rome, le jour de Pâques, environ soixante mille étrangers.

*** Le pape a rassemblé autour de lui, le 14 avril, les prêtres présents à Rome, qui, comme lui, célébrèrent ce jour-là le cinquantième anniversaire de leur sacerdoce. Il s'en est trouvé vingt-quatre, qui ont été invités à offrir le saint sacrifice dans la basilique vaticane en même temps que le souverain pontife. Un seul de ces prêtres, obligé, pour des circonstances majeures, de quitter Rome, n'a pu accepter cette invitation.

FIN DU HUITIÈME VOLUME.

TABLE PAR SOMMAIRES

DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME.

Sommaire de la 73e Livraison.

Sommaire de la 74e Livraison.

Sommaire de la 75e Livraison.

Sommaire de la 76e Livraison.

Sommaire des 77e et 78e Livraisons.



TABLE ALPHABETIQUE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME.

